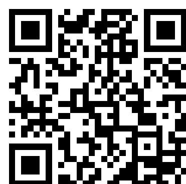
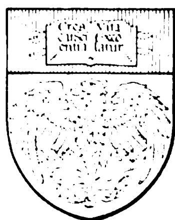




LES VIES

DE

TOUS LES SAINTS DE FRANCE

Tout exemplaire qui ne serait pas revêtu de la signature du Directeur, sera réputé contrefait.

Ch : Barthélemy

ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE

LES VIES

DE TOUS

LES SAINTS DE FRANCE

DEPUIS LE PREMIER SIÈCLE DU CHRISTIANISME

JUSQU'A NOS JOURS

TRADUITES DES ACTES LES PLUS ANCIENS ET DES AUTEURS CONTEMPORAINS

COMPLÉTÉES

PAR UN GRAND NOMBRE DE NOTES HISTORIQUES

SOUS LA DIRECTION DE

M. Ch. BARTHÉLEMY

Membre de l'Académie de la Religion Catholique de Rome.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.

CINQUIÈME SIÈCLE DU CHRISTIANISME EN FRANCE.

TOME V.

Cinquième année — 1863-1864

VERSAILLES (SEINE-ET-OISE)

AU BUREAU DES *ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE*

1, Rue de l'Orient, 1.

1864.


THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARIES
CHICAGO, ILL.

LES VIES
DE TOUS
LES SAINTS DE FRANCE

CINQUIÈME SIÈCLE DU CHRISTIANISME.
SUITE ET FIN

IX
VIE
DE SAINT REMIGIUS OU REMI,
ÉVÊQUE DE REIMS, APÔTRE DES FRANCS, AU CINQUIÈME SIÈCLE.

Écrite, au xe siècle, d'après les documents primitifs, par Frodoard ou Flodoard, chanoine de Reims.

SUITE ET FIN

« Si tous ces grands hommes, — on ne peut nier qu'il n'y en ait eu plusieurs recommandables par leur doctrine et leur piété; — si (dis-je), tous ces grands hommes ne regardaient ce que nous venons de rapporter, que comme de vaines superstitions, dont on amuse la simplicité du peuple, comment eussent-ils pu l'autoriser d'une manière aussi authentique que celle-là? Est-il croyable que depuis tant de siècles il ne s'en fût pas trouvé un seul à qui la religion eût inspiré assez de courage pour marquer la peine qu'une telle impiété lui aurait causée?

« Disons plus : l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ n'a-t-elle pas revêtu cette tradition d'un caractère de crédibilité, qui la doit faire recevoir avec encore plus de respect?

« Le pape Innocent II étant venu à Reims pour y célébrer un concile, fit lui-même la cérémonie du couronnement de Louis VII, et *il eut une joie extraordinaire de sacrer ce jeune prince avec le baume qui avait été apporté à saint Remy par un ange pour sacrer Clovis roi des Francs.*

« Combien de papes (1) en différentes Bulles s'en expliquent comme d'un fait fort avéré? et pour ne parler que de celle qu'adressa Paul III au cardinal de Lorraine vers le milieu du XVIe siècle sur l'érection de l'Université de Reims, ne dit-il pas expressément, que c'est dans cette ville *que les rois Très-Chrétiens reçoivent et la grâce de la sainte Onction envoyée du ciel, et le don de guérir les écrouelles, et la couronne par les mains de l'archevêque de la même ville?*

« Faut-il s'étonner après cela que tant d'autres évêques et des Docteurs particuliers entre lesquels on voit l'Ange de l'Ecole, saint Thomas, saint Antonin, archevêque de Florence et le célèbre Chancelier de Paris, Jean Gerson, aient reconnu la vérité de cette tradition : j'ai parlé du Docteur Angélique, cette autorité seule peut bien en valoir plusieurs autres, j'ajoute que ce saint raisonnant sur cette grâce spéciale accordée aux rois Très-Chrétiens, prétend que toutes les autres que le ciel a attachées à la personne de ces monarques (2) tirent leur source *de ce baume céleste, dont Clovis fut oint dans*

(1) Paul II en 1470, Sixte IV en 1482, Paul III en 1547.

(2) Celle par exemple de guérir les écrouelles, ainsi que Génébrard l'explique. *Chronic., lib.* III.

son baptême, et les rois de France, ses successeurs, dans la cérémonie de leur Sacre (1).

« Pour revenir à saint Thomas, ce saint Docteur n'a-t-il donc pas senti la force de l'argument négatif tiré du silence des auteurs contemporains de saint Remi, ou bien a-t-il eu la faiblesse, lui qui n'était pas Français, de se laisser entraîner à l'erreur populaire, comme on pourrait peut-être le reprocher au chancelier Gerson, né sujet des rois Très-Chrétiens ?

« Quel intérêt a pu porter l'Ange de l'Ecole à fermer les yeux à la vérité si clairement marquée dans l'argument négatif, et à sacrifier sa plume consacrée par tant d'oracles à une lâche flatterie, qui fomente hautement la superstition dans l'Eglise de Jésus-Christ ? »

Quoi de plus ? — Qu'on nous permette cependant de rappeler une parole pleine de justesse du grand Colbert, à propos de la tradition si glorieuse et si bien démontrée de la sainte Ampoule ; ce ministre répondit un jour à une personne qui paraissait douter de cette tradition, qu'il n'y avait que des ignorants ou de méchants Français qui pussent douter de ce fait.

Il avait raison, et les témoignages si précis que nous venons de rapporter confirment la profonde vérité de cette réponse aussi patriotique que religieuse.

Jusqu'en 1793, la sainte Ampoule fut toujours soigneusement conservée dans le tombeau de saint Remy ; mais, à cette époque à jamais néfaste, tout signe rappelant l'antique royauté étant condamné à disparaître, la miraculeuse fiole dut, la première, être détruite sans retour.

Laissons à un précieux document, publié en 1825, la veille du sacre du roi Charles X, le soin de nous conserver le souvenir de ce sacrilége :

« Le 25 janvier 1819, quinze témoins ont comparu devant M. de Chevrières, procureur du roi honoraire à Reims. M. Seraine qui était curé de Saint-Remi de Reims, en 1793, déclara ce qui suit :

« Le 17 octobre 1793, M. Hourelle, alors officier municipal et premier marguillier de la paroisse de Saint-Remi, vint chez moi et me notifia de la part du représentant du peuple, Rulh, l'ordre de remettre le reliquaire contenant la sainte Ampoule, pour être brisé.

« Nous résolûmes, M. Hourelle et moi, ne pouvant mieux faire, d'extraire de la sainte Ampoule la plus grande partie du baume qu'elle contenait. Nous nous rendîmes à l'église de Saint-Remi ; je tirai le reliquaire du tombeau du Saint et le transportai à la sacristie, où je l'ouvris à l'aide d'une petite pince de fer.

« Je trouvai — placée dans le ventre d'une colombe d'or ou d'argent doré, revêtue d'émail blanc, ayant le bec et les pattes rouges, les ailes déployées, — une petite fiole de verre de couleur rougeâtre d'environ un pouce et demi de hauteur, bouchée avec un morceau de damas cramoisi ; j'examinai cette fiole attentivement au jour, et j'aperçus grand nombre de traits d'aiguille aux parois du vase ; alors je pris dans une bourse de velours cramoisi, parsemée de fleurs de lys d'or, l'aiguille qui servait, lors du Sacre de nos rois, à extraire les parcelles du baume desséché et attaché au verre ; j'en détachai la plus grande partie possible, dont je pris la plus forte, et je remis la plus faible à M. Hourelle. »

« Suivent les détails des moyens employés par MM. Seraine et Hourelle pour la conservation de leur dépôt ; et ce témoignage a été confirmé par les déclarations qu'ont faites les autres témoins.

« Ces parcelles conservées ont été remises entre les mains de M. Coucy, dernier archevêque de Reims, qui les a réunies dans

(1) *Ex delatione olei desuper per columbam, quo rex præfatus fuit inunctus, et posteri inunguntur portentis, signis, ac variis curis apparentibus in eis ex unctione prædictâ.* — Saint Thomas : *de regimine Princip. lib.* II, *cap.* XVI.

Du Laurent, médecin de Henri IV, entre dans la pensée de saint Thomas et marque positivement dans le Traité qu'il a fait de la guérison des écrouelles qui se fait miraculeusement par les rois Très-Chrétiens, que cette vertu ne leur a été conférée qu'en vertu du baume envoyé du ciel pour le baptême du roi Clovis. « Ce témoignage est d'autant plus fort, — fait observer le Père Dorigny (p. 467, note 9), — qu'il est rare que ceux de cette Faculté attribuent sans de grandes raisons des effets extraordinaires à une cause surnaturelle. » — Voyez Du Laurent : *de mirabili strumas sanandi vi solis Galliæ regibus Christianissimis divinitùs concessâ.* (Paris, 1609, in-8), *lib.* I, *cap.* II *et* X.

un nouveau reliquaire qui a été placé dans le tombeau de saint Remy.

« Ces détails, qui ont été publiés, paraissent ne devoir laisser aucun doute sur leur authenticité et sur la vérité des faits qu'ils contiennent (1). »

La fiole fut brisée par Rulh sur la place publique, mais, plusieurs personnes ramassèrent des fragments de cristal encore teints de baume, dressèrent un nouveau procès-verbal, le signèrent, ainsi que plusieurs copies, et de nouveau le confièrent à plusieurs personnes sûres.

Après la Révolution, ces restes précieux furent rendus avec soin ; c'est avec ces débris que, pour le sacre de Charles X, on fit un mélange avec du saint chrême nouvellement consacré.

Ainsi la fiole que possède maintenant la cathédrale de Reims, se compose de baume nouveau dans lequel on a placé des portions de l'ancien baume conservé de tout temps dans l'église de Reims (2).

(1) Voyez *Cérémonies et Prières du Sacre des rois de France, accompagnées de recherches historiques* (Paris, Didot, 1825, broch. in-12), p. 107 et 108, note.

(2) Pour ces détails, voyez une note de M. l'abbé Cerf, chanoine honoraire de Reims, col. 1511 du tome III de la réimpression de la *Vie des Saints* du P. Giry. (Paris, Palmé, 1859, édit. in-4.)

N° **15**, colonne 1033. — Le XVIII[e] siècle — qui avait déjà la déplorable manie de *dramatiser* l'histoire, — est l'inventeur responsable de ce prétendu mot historique, que saint Remy n'a jamais prononcé en baptisant le premier roi chrétien de France.

C'est en vain qu'on feuilleterait nos historiens les plus sérieux, pour y trouver cette parole aussi peu chrétienne que peu politique ; elle n'y est pas.

Saint Grégoire de Tours, le père de notre histoire, racontant la conversion et le baptême de Clovis, dont il tenait les détails de la bouche des fils du roi franc, s'exprime ainsi :

« Le roi demanda, le premier, le baptême au pontife. Nouveau Constantin, il s'avance vers le bain qui doit guérir en lui la vieille lèpre et laver dans une eau nouvelle les taches qui souillaient sa vie passée. Comme il était entré pour recevoir le baptême, le Saint de Dieu commença de sa bouche éloquente, en disant :

— Fléchis le cou, Sicambre adouci ; adore ce que tu brûlais, brûle ce que tu adorais (1). »

Mitis depone colla Sicamber, — dit le texte latin.

La traduction de cette parole — que nous venons d'emprunter à M. H. Bordier (2), — nous semble la meilleure et la plus exacte.

Voici comment divers historiens ont rendu ces mots : le Père Daniel (3), « Humiliez-« vous, Prince, sous la toute-puissante main « du maître de l'Univers. »

Baillet (4), « Abaissez ici votre fierté, ô « Sicambre, et pliez le cou sous le joug de « Dieu. »

Godescard (5), « Humiliez-vous, ô Sicam-« bre. »

Viallon (6), « Sicambre, baisse la tête et « humilie ton cœur. »

Ces auteurs sont du XVIII[e] siècle; ils paraphrasent plutôt qu'ils ne traduisent.

A notre époque, M. Michelet (7) a traduit : « Sicambre, baisse docilement la tête, » et M. H. Martin (8) : « Adoucis-toi, Sicambre, « et courbe la tête. »

C'est mieux, mais ce n'est pas encore la vraie traduction, dont la palme est à M. H. Bordier.

Fier Sicambre est d'ailleurs un pléonasme si fort, si manifeste, qu'il aurait dû sauter aux yeux. *Sicambre* veut dire *fier* et même *féroce*; pourquoi répéter deux fois le même mot ?

(1) *Historia ecclesiastica Francorum, lib.* II, *cap.* XXXI.

(2) H. Bordier, traduction nouvelle de l'*Histoire ecclésiastique des Francs, par saint Grégoire*, etc. (2 vol. in-18, Didot, Paris, 1859), tome I, p. 90 et 91.

(3) *Histoire de France* (1755, in-4), tome I, p. 28.

(4) *Vies des Saints*, 1[er] octobre, saint Remy.

(5) *Vies des Pères*, etc., 1[er] octobre, saint Remy.

(6) *Clovis le Grand, premier roi chrétien*, etc. (1788, in-12) p. 265.

(7) *Histoire de France* (2[e] édit. 1835), tome I, p. 199.

(8) *Histoire de France* (4[e] édit., 1855), tome I, p. 424 et 425.

Mitis Sicamber est la parole dont se servit saint Remy, « elle est fort belle — avons-nous dit ailleurs (1), — en ce qu'elle présente un contraste admirable entre Clovis payen (*Sicamber*) et Clovis devenu chrétien (*mitis*). La douceur, voilà la vertu à laquelle Jésus-Christ veut qu'on reconnaisse ses disciples : *Discite à me, quia mitis sum, et humilis corde* (2). *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram* (3).

« Apprenez de moi que je suis *doux* et humble de cœur. »

« Bienheureux ceux qui sont *doux*, parce qu'ils posséderont la terre. »

« Le prêtre Fortunat, dans les Actes de saint Médard, dit en parlant de Clotaire I, fils de Clovis : *Mitis Sicamber* (le doux Sicambre), lui conservant ainsi comme un surnom l'épithète que saint Remy avait donnée à son père le jour de son baptême, et dont l'auteur gardait encore le souvenir au moment où il écrivait la vie du saint évêque de Noyon (4). »

Il y a plus encore. Ce nom de *Sicambre* indique la noblesse de la race d'où sortait Clovis ; les Sicambres étaient, en effet, une tribu importante, — noble entre toutes, — de la nation des Francs.

Saint Remy appelait Clovis *Sicambre*, comme plus tard on a nommé Henri IV, *un Bourbon, le premier des Bourbons.*

Mitis Sicamber est à la fois une leçon chrétienne sous la forme d'un éloge et d'une prophétie, et c'est à ce double titre que saint Grégoire de Tours la nomme une parole éloquente (*ore facundo*).

On voit ce que les *arrangeurs* des deux derniers siècles ont fait de l'éloquence de saint Remy, et ce n'est pas là le pire de leurs crimes, témoin le mot trop populaire faussement attribué à Henri IV : *Paris vaut bien une messe*, et tant d'autres !...

Mais, nous ont dit plusieurs personnes : « Avec toutes ces rectifications, que croire désormais? Il faudra donc oublier tout ce qu'on nous a appris, en quelque sorte, à la mamelle. »

Hélas ! oui, et que ne saurions-nous pas, si nous pouvions oublier tout ce que nous savons et apprendre ce que nous ignorons ! ..

Non-seulement, la belle parole de saint Remy a été gâtée par les arrangeurs d'histoire, mais, ils n'ont pas respecté davantage le reste de ce magnifique épisode du baptême de Clovis.

« La mise en scène — dit spirituellement M. E. Fournier (1), — a complétement dénaturé le tableau. Elle n'est nulle part plus fausse et plus affligeante que dans le livre de Scipion Dupleix (2). Il nous montre le roi franc inclinant, à la voix de l'évêque, sa tête frisée et parfumée. On croit assister au sacre de Louis XIV, recevant, en perruque in-folio, la couronne de ses ancêtres :

« L'heure de la veille de Pâques, à la-
« quelle le roi devait recevoir le baptême,
« de la main de saint Remy, étant venue, il
« s'y présenta avec une contenance *relevée*,
« une démarche *grave*, un port majestueux,
« très-richement vêtu, « musqué, poudré,
« la perruque pendante, curieusement pei-
« gnée, gauffrée, ondoyante, crêpée et parfu-
« mée, SELON LA COUTUME DES ROIS FRAN-
« ÇAIS. » Le sage Prélat, n'approuvant pas
« de telles vanités, mêmement en une action
« si sainte et religieuse, ne manqua pas de
« lui remontrer qu'il fallait s'approcher de
« ce sacrement avec humilité ! »

Voilà comment Scipion Dupleix paraphrase ou plus *travestit* la parole de saint Remy.

Dans *Sicamber*, il a trouvé la perruque que l'on vient de voir.

Voilà comme on entendait la *traduction*, à cette époque, et puis fiez-vous aux arrangeurs de tels arrangeurs.

N° **16**, colonne 1033. — « Si nous en croyons la tradition du royaume, — dit le Père Dorigny (3), — saint Remi sacra Clovis pour roi de son peuple avec le baume miraculeux que le ciel lui avait envoyé, pour

(1) Dans notre traduction annotée de la *Vie de saint Eloi*, par saint Ouen (1852, in-8). Introduction, p. 14, note *.

(2) Saint Matthieu, XI, 29.

(3) Saint Matthieu, V, 4.

(4) Apud dom Luc d'Achery : *Spicilegium*, p. 78 du 2e vol. de l'édit. in-fol.

(1) *L'Esprit dans l'Histoire* (2e édit.), p. 56.

(2) *Histoire générale de France* (1639), tome I, p. 58.

(3) P. 91 et 92.

marque de la protection particulière dont il honorait ce monarque et les rois ses successeurs, qui auraient l'avantage d'en être oints et sacrés comme lui.

« Ce n'est pas que cette onction fasse précisément les rois ; plusieurs ont été revêtus de la dignité royale, qui n'en ont point été sacrés ; mais, pour faire entendre les grâces extraordinaires que le ciel attachait à cette sainte cérémonie et le choix particulier que le Seigneur avait fait des rois Français, qu'il oignait comme ses athlètes pour la défense de son Eglise.

« L'Ange de l'Ecole, saint Thomas, ajoute (1), et son sentiment est suivi de plusieurs autres docteurs (2), que « certaines « grâces accordées spécialement aux rois de « France, ne leur sont conférées qu'en « vertu de cette onction céleste qu'ils re« çoivent le jour de leur sacre, onction que « Clovis, *le premier des rois Très-Chrétiens*, « reçut le jour de son baptême. »

Un savant jésuite — dont les aperçus ingénieux sont toujours basés sur l'histoire, — le Père René de Ceriziers, parlant du baptême et du sacre de Clovis qu'il place le même jour et immédiatement l'un après l'autre, s'exprime ainsi :

« Un célèbre avocat (3) remarque une particularité qu'on ne doit pas oublier dans le baptême de notre premier roi très-chrétien ; ce fut que, pendant la cérémonie, on vit paraître au ciel une verge semée de fleurs de lys.

« D'où l'on peut comprendre que nos rois sont établis de Dieu pour châtier la liberté du vice, et la baguette dont sa main se sert pour frapper ses ennemis. Cela peut avoir du rapport à ce qu'un grand pape (4) dit : Que la France est le carquois de Dieu, et que ses rois en sont les flèches.

« L'expérience de tous les siècles nous a fait voir la vérité de ce sentiment, d'autant que l'Eglise n'a point eu de persécuteur qui n'ait senti la puissance de nos monarques et reconnu que le Ciel ne souffre point d'outrage dont ils ne châtient l'insolence.

« Ce n'est pas ici l'endroit de faire l'induction qui servirait à la preuve de cette vérité ; il suffit de dire : que cette verge royale a fouetté les Lombards, châtié les Ariens, corrigé les Albigeois, dompté les Sarrasins, et que le bras invincible de nos rois s'est étendu jusques à quatorze fois dans l'Italie pour y redresser le trône des Papes et défendre les Lieutenants de Jésus-Christ.

« Nous n'avons point d'assez injuste ennemi pour nous ravir ou disputer cette gloire. Ceux qui ont le moins d'intérêt à notre réputation lui rendent d'honorables témoignages ; et l'envie qui veut que notre pays soit celui de l'inconstance, confesse qu'il est le ferme et inébranlable appui de l'Eglise.

« Le globe de feu qui nous amena Etienne III de Rome en France, lorsqu'il fut contraint de fuir les persécutions d'Astolphe, roi des Lombards, lui montra bien que c'était l'asile des Papes.

« Ce n'est pas seulement l'épée de Charlemagne qui est l'épée de saint Pierre (comme Léon III la nomma), les monarques Français n'en portent point d'autres que celles qui lui sont dédiées.

« A n'en point mentir, si nos rois servent l'Eglise par inclination, ils le font aussi par devoir, puisque le Saint-Esprit ne leur a donné la sacrée fiole de leur onction que pour les engager à l'amour de sa chère Epouse.

« Mais, à qui doit-on attribuer la gloire de ces merveilles après Dieu, qui en est la première source, si ce n'est au mérite de l'incomparable saint Remy? C'est lui qui plus que tout autre a contribué à la conversion de Clovis et qui a fait couler l'huile des miséricordes de Dieu sur sa tête. Ce saint prélat a mille fois épanché des larmes pour le salut de ce bon prince, dont l'exemple devait servir de motif au salut de la plus généreuse nation de la terre et être la voie de son peuple, comme le nom de Louys le porte (Ludovicus, *via populi*.)

« Quiconque n'entre dans les sentiments d'une si juste reconnaissance ne peut avoir ceux d'un bon Français. J'ose même avancer que les étrangers sont en quelque façon obligés de prendre nos intérêts, d'autant que si le grand Remy a fait la France chrétienne,

(1) *Lib.* II *de Regim. Princ. cap.* XVI.
(2) Voyez ci-dessus la note 14.
(3) M. Capet en son plaidoyer des droits, etc.
(4) Grégoire IX.

ses enfants, qui sont nos rois, ont chassé Mahomet de l'Espagne.

« Que s'il reste encore quelque ennemi de Dieu à châtier, toutes les bonnes apparences montrent que sa main toute-puissante n'aura point d'autre verge que celle dont Il s'est servi contre les Goths, les Huns et les Vandales, et que si le Croissant des Turcs se doit éclipser, il n'y aura que la France qui lui donne l'effet de ses mauvaises prophéties (1). »

N° **17**, colonne 1033. — « Purifiée dans le sang de l'Agneau, la princesse Alboflède, sœur de Clovis, conçut tant d'amour pour cet Epoux des Vierges, qu'elle résolut de se consacrer à Lui par le vœu d'une perpétuelle virginité.....

« Elle passa à une meilleure vie peu après son retour à Soissons. Clovis, qui l'aimait beaucoup, fut extrêmement touché de sa mort; saint Remy crut le devoir consoler par une lettre, que l'injure des temps, qui nous a enlevé ses autres écrits, n'a pu empêcher de venir jusqu'à nous. Cette lettre est pleine de l'esprit du Saint (2). »

La voici :

« La cause de votre chagrin me serre le « cœur et j'éprouve une bien vive douleur « de la mort de votre sœur Alboflède, de « glorieuse mémoire ; mais, elle est sortie si « pure de ce monde, qu'au lieu de pleurer, « nous devons nous consoler en pensant à « elle. Elle a mené une vie si sainte qu'on « doit la croire appelée par Dieu dans les « cieux pour y prendre une place au milieu « des élus. Quoique ravie à vos yeux, elle « vit encore pour votre foi, et Jésus-Christ « ne l'a enlevée de ce monde que pour lui « donner la bénédiction de la virginité. Ne « pleurez donc pas celle qui resplendit de- « vant le Seigneur de la fleur virginale qui « brille sur sa tête comme une couronne « étincelante.

« A Dieu ne plaise que des fidèles pleu- « rent celle qui a mérité d'être en ce monde « la bonne odeur de Jésus-Christ, et qui, « dans les cieux, peut leur accorder du se- « cours par Celui dont elle a mérité l'amour.

« Bannissez donc, seigneur, la tristesse « de votre âme, élevez-vous à ces hautes « pensées qui ramèneront le calme dans « votre cœur et vous laisseront la liberté de « penser au gouvernement de votre royaume; « qu'une douce joie remplace votre abatte- « ment, et vous travaillerez mieux à votre « salut.

« Souvenez-vous du royaume que vous « avez à conduire, sous la protection de « Dieu ; vous êtes le chef des peuples et « vous tenez le gouvernail ; que ceux qui, « grâce à vous, sont si heureux, ne vous « voient pas dans le deuil et l'amertume. « Soyez vous-même votre consolateur ; rap- « pelez cette force d'âme qui vous est natu- « relle, et que la douleur n'obscurcisse pas « la lucidité de votre esprit. La mort récente « de celle qui vient d'être unie au chœur « des vierges réjouit, j'en suis bien sûr, le « roi du ciel.

« Je salue Votre Grandeur et vous recom- « mande mon cher prêtre Maccolus (1) qui « vous porte cette lettre. Excusez-moi si j'ai « eu la présomption de vous envoyer mes « consolations lorsque j'aurais dû me pré- « senter devant vous. Si vous m'ordonnez « de vous aller trouver, je mépriserai la « rigueur de l'hiver et les fatigues de la « route ; je m'efforcerai, avec le secours du « Seigneur, d'arriver jusqu'à vous (2). »

N° **18**, colonne 1033. — La conversion de Clovis fut un grand événement pour l'É-

(1) Le Père René de Ceriziers, p. 169 à 173.

(2) Le Père Dorigny, p. 92, 104 et 105.

(1) « C'était un vertueux Ecclésiastique que Remy menait avec lui dans ses voyages, et nous voyons que, quand il vint à la cour, pour assister à la fondation du monastère de Betléhem ou de Ferrières dans le diocèse de Sens, Maccolus signa après saint Remy l'acte de cette fondation, auquel ce prélat était présent, le roi ne faisant rien de considérable à la gloire de Dieu, qu'il ne consultât le Saint : Clovis marque en particulier dans cet acte, que sur le témoignage que l'évêque Remy lui avait donné des miracles arrivés dans la chapelle de Betléhem, il s'était déterminé à faire cette bonne œuvre pour le salut de son âme. » — Le Père Dorigny, p. 107 et 108.

(2) Le texte latin de cette lettre a été publié d'abord par du Chesne : *Historiæ Francorum scriptores*, tome I; puis par dom Ruinard, col. 1326 de l'Appendice de son excellente édition des Œuvres de saint Grégoire de Tours. Voyez auss les Bollandistes : *Acta SS.*, 1er octobre. Actes de saint Remy.

glise catholique, et le pape Anastase II, ainsi que le grand évêque de Vienne, saint Avit, envoyèrent au premier roi très-chrétien des lettres de félicitation.

« Glorieux fils, — lui écrivit Anastase (1), — je me réjouis que votre entrée dans la foi chrétienne coïncide avec la nôtre dans le pontificat. Le siège de Pierre ne peut que se réjouir en voyant une grande nation venir à lui et remplir ces filets que le bienheureux pêcheur d'hommes et porte-clefs de la céleste Jérusalem a reçu ordre de jeter en pleine eau.

« Nous avons voulu vous envoyer le prêtre Eumerius afin de vous témoigner la joie que ressent votre père et vous animer à croître en bonnes œuvres. Vous serez notre bonheur et notre couronne, et l'Eglise, votre mère, se réjouira du progrès spirituel du grand roi qu'elle vient d'enfanter à Dieu.

« Glorieux et illustre fils, comblez de joie votre mère et soyez pour elle une colonne de fer. La charité d'un grand nombre se refroidit, notre barque est agitée des flots tumultueux de la malice des hommes; mais, nous espérons contre l'espérance même. Nous louons le Seigneur qui vous a arraché de la puissance des ténèbres et a donné à son Eglise un protecteur qui saura la défendre et charger sa tête du casque du salut pour déjouer les efforts de ses ennemis.

« Avancez, cher et glorieux fils, dans la route où vous êtes entré, afin que le Dieu tout-puissant vous couvre de sa protection, vous et votre royaume, qu'Il ordonne à ses anges de vous garder en toutes vos voies et vous donne la victoire sur tous vos ennemis. »

Quant à saint Avitus (2), il commence sa lettre à Clovis par le féliciter d'avoir préféré l'Eglise catholique à toutes les sectes hérétiques qui se prétendaient chrétiennes; il le loue d'avoir compris que le respect dû aux ancêtres n'est pas une raison de rester dans l'erreur, et, après avoir parlé de l'éclat que la conversion d'un si grand roi répandait sur tout l'Occident, il continue ainsi :

« Ce n'est pas sans raison que cet éclat a commencé à luire le jour de la naissance de notre Rédempteur. Vous deviez être régénéré par le baptême le jour même où le Seigneur du ciel est né pour la rédemption du monde. Le beau jour de la naissance du Seigneur est aussi le jour de votre naissance; vous y êtes né pour Jésus-Christ, comme Jésus-Christ y est né pour le monde.

« Que dirai-je de la glorieuse solennité de votre baptême? Je n'ai pu y assister de corps, mais j'ai pris part, cependant, à la joie commune, car la bonté divine m'avait accordé la joie de connaître d'avance cette nouvelle. Pendant cette nuit sacrée où vous avez reçu le sacrement de la régénération, je me représentais tous ces évêques assemblés pour plonger un grand roi dans les eaux qui donnent la vie; je voyais ce roi courber, devant les serviteurs de Dieu, cette tête que les nations ne regardent qu'en tremblant; couvrir du casque du salut sa longue chevelure nourrie sous le casque guerrier; échanger la cuirasse contre les habits de la candide innocence (1). Croyez-moi, roi très-glorieux, ces habits blancs donneront à vos armes une force nouvelle, et la sainteté s'unira à votre bonne fortune pour accroître vos succès.

« Je voudrais à mes éloges mêler quelques avis salutaires; mais, ai-je besoin de vous prêcher la foi, à vous qui l'avez déjà depuis longtemps? Est-il besoin de vous exciter à la miséricorde, lorsqu'un peuple entier, naguère encore captif, exalte votre clémence, et devant les hommes par des transports d'allégresse, et devant Dieu par des larmes de bonheur?

« Je ne vois qu'un conseil à vous donner : maintenant que le Seigneur s'est servi de vous pour conquérir votre peuple, étendez votre sollicitude sur les autres nations encore ensevelies dans leur ignorance; tirez de votre cœur cette bonne semence de la vérité, et jetez-la sur ces peuples que n'ont pas encore gâtés les dogmes pervers de l'hérésie; ne rougissez pas de leur envoyer des ambassadeurs pour soutenir, auprès d'eux, les intérêts de ce Dieu qui a si bien pris les vôtres. »

Saint Avitus indiquait au zèle de Clovis les peuplades germaniques affiliées à ses

(1) Bolland, *Acta SS.*, 1er octobre.

(2) Voyez la lettre de saint Avitus, dans l'édition de ses Œuvres donnée par le Père Sirmond.

(1) Les nouveaux baptisés étaient revêtus d'habits blancs.

Francs. On sait que Clovis seconda de tout son pouvoir saint Remy, saint Vaast, saint Solennis et tant d'autres qui — aussitôt après sa conversion, — travaillèrent à amener à la foi les diverses tribus franques établies dans les Gaules.

N° **19**, colonne 1039. — « On ne doit point être surpris — dit le Père Dorigny, à propos du flacon de vin dont saint Remy fit présent à Clovis, — de cette sorte de présent ; c'était assez la coutume dans les premiers siècles de l'Eglise, de bénir les offrandes de pain et de vin, que les fidèles apportaient à l'église pour contribuer au sacrifice : le prêtre après en avoir pris ce qu'il fallait pour la consécration sous les deux espèces, le bénissait avec tout le reste, qui était distribué aux fidèles, pour entretenir par là cette charité qui les unissait tous comme les enfants d'un même père dans une même religion : le pain béni, qui se distribue encore tous les dimanches dans les paroisses, a succédé à cette pieuse institution ; j'ajoute qu'elle subsiste encore en partie en plusieurs autres Églises, et surtout en celle de Reims, où le célébrant prend de plusieurs calices, qui lui sont apportés, ce qu'il veut consacrer de vin : ces sortes d'offrandes étaient autrefois appelées *des Eulogies*.

« On rapporte que saint Martin en présenta de pareilles à l'empereur Maxime, saint Germain, évêque d'Auxerre, à sainte Geneviève, saint Rigobert, archevêque de Reims, à Pépin, père de Charles Martel ; il n'y a donc rien d'extraordinaire que Remy en ait usé à peu près de la même manière avec Clovis qui, persuadé de la sainteté du prélat, recevait tout ce qui venait de lui avec une profonde vénération : que ce vin même se soit multiplié durant le cours de cette guerre que Clovis fit à Gondebaud, il n'y a rien en cela qui soit au-dessus de la puissance divine, — n'étant pas plus difficile au Seigneur de multiplier le vin dans un flacon, que de multiplier l'huile dans les vases de cette bonne veuve qui recevait chez elle le prophète Elisée (1). »

(1) P. 127 à 129 et Baronius : *Ann. eccles. ad ann.*, 507.

N° **20**, colonne 1040. — Voici la lettre que saint Remy adressa à Clovis, à la nouvelle de l'expédition qu'il préparait contre les Visigoths ariens :

Au seigneur illustre et très-grand en mérites, le roi Clovis,— Remy, évêque.

« Nous avons appris une grande nouvelle, « on dit que vous entreprenez une seconde « expédition militaire. Je ne m'étonne pas « que vous soyez tel que vos pères ont tou- « jours été. Mais, vous devez, surtout en « cette occasion, faire en sorte de ne vous « point écarter de la loi du Seigneur qui « vous a élevé, à cause de vos mérites, au « faîte de la puissance.

« Comme on le dit communément : « C'est « la fin qu'on se propose qui fait juger de « l'action. » Choisissez donc des conseillers « qui puissent ajouter à l'éclat de votre re- « nommée. Dans la gestion de vos affaires, « soyez pur et plein de réserve, honorez « les évêques et prenez souvent leurs con- « seils. Si vous êtes avec eux en bonne in- « telligence, tout ira bien dans votre pro- « vince.

« Soulagez vos peuples, consolez les affli- « gés, protégez les veuves, nourrissez les « orphelins. Vous leur apprendrez ainsi à « vous aimer et à vous craindre.

« Que vos sentences soient toujours con- « formes à la justice, ne demandez rien aux « pauvres ni aux étrangers et refusez toute « espèce de présents. Que votre prétoire soit « ouvert à tous et que personne n'en sorte « la tristesse dans l'âme. Vous tenez de vos « pères d'immenses richesses, employez-les « à délivrer les captifs. Si quelqu'un paraît « devant vous, ne lui faites pas sentir qu'il « est étranger.

« Délassez-vous avec les jeunes gens, mais « traitez de vos affaires avec les vieillards. « Si vous voulez être vraiment roi, méritez « d'en être jugé digne (1). »

N° **21**, colonne 1040. — « La plupart des grands, entêtés de leur mérite prétendu, se regardent uniquement comme les artisans de leur fortune; Clovis sut par le conseil de

(1) Le texte latin de cette lettre se trouve dans du Chesne, dom Ruinart et les Bollandistes, *l. c. sup.*

saint Remy, rapporter la gloire de tant de succès au souverain Maître dont il les tenait. Ce prélat, qui avait un attachement singulier pour le Saint-Siége, jugea qu'il en devait inspirer un pareil au roi Très-Chrétien ; il lui persuada dans cette vue d'envoyer au Pape (1) des présents qui marquassent également sa piété et la vénération qu'il avait pour le Vicaire de Jésus-Christ, et fissent paraître à tout l'univers qu'il reconnaissait devoir au Sauveur la victoire qu'il lui avait donnée sur les ennemis de sa divinité.

« Je ne déciderai point ici si ces présents furent tirés des dépouilles enlevées au roi Alaric après la victoire dont nous venons de parler, ou de ceux qu'il avait reçus de l'empereur Anastase qui, en ce même temps-là lui avait envoyé le diadème impérial avec la qualité de Consul et d'Auguste, qualités que Clovis retint durant toute sa vie.

« Ce qui est certain, c'est que ce prince par le conseil de saint Remy, envoya à Rome une couronne d'or très-riche, pour être présentée à Jésus-Christ en la personne de son Vicaire sur le tombeau de saint Pierre. Le cardinal Baronius veut que ce soit celle que depuis on appela *le Règne*, dont le Pape se sert dans les cérémonies extraordinaires, et qu'il distingue de la mitre commune que le même pontife porte plus ordinairement.

« Quoi qu'il en soit, ces démarches d'un prince nouvellement converti à l'égard du Pontife romain furent les prémices de ce respect admirable qu'à son exemple ses augustes descendants se sont empressés comme à l'envi de rendre au Saint-Siége en toute occasion, tant par les biens immenses qu'ils ont faits à l'Eglise Romaine, que par la protection qu'il lui ont accordée toutes les fois que les Papes ont réclamé l'assistance des rois Très-Chrétiens.

« Toute la nation, dès ces premiers temps, se distingua si fort à l'exemple de l'archevêque et du monarque dans le zèle qu'elle avait pour le Saint-Siége, que les Ariens communément appelaient les Francs du nom de *Romains;* ils prétendaient par là leur faire une espèce d'insulte, — ce que les hérétiques ont à peu près renouvelé dans ces derniers siècles à l'égard des Catholiques, en les traitant de *Papistes;* mais, ces sortes

(1) Hormisdas.

d'insultes et de reproches font toujours la gloire de ceux qui sont véritablement attachés à la religion Catholique, Apostolique et Romaine (1). »

N° 22, colonne 1040. — « Le Saint-Siége fut si sensible à ce qu'avait fait saint Remy en cette occasion (2), que le Pape crut lui en devoir témoigner sa reconnaissance d'une manière spéciale, en déclarant ce saint évêque son Légat et son Vicaire dans tous les pays soumis à la domination de Clovis...

« Comme ce point d'histoire paraît embarrassé de quelques anachronismes, qui ont donné lieu de former plusieurs doutes, pour essayer de le démêler, il faut reprendre la chose de plus haut. Je m'attache à ce qu'en rapporte Baronius sur le témoignage d'Hincmar (3).

« Voici donc ce qu'en écrit le cardinal Baronius (4).

« Après la mort du pape Symmaque, Hormisdas, diacre de l'Eglise romaine, ayant été choisi pour remplir sa place, Remy se servit de cette occasion pour engager le roi Clovis à rendre ses respects au nouveau Vicaire de Jésus-Christ. »

Nous avons vu (5) comment Clovis se conduisit en cette circonstance.

« Hormisdas, charmé du zèle que le monarque et l'archevêque marquaient en cela pour le Saint-Siége, ne se contenta pas de remercier Clovis de la manière la plus propre à augmenter le respect et l'attachement qu'il avait pour la religion; il écrivit aussi à Remy une belle lettre, dans laquelle, après lui avoir témoigné combien il était sensible à la joie qu'il lui avait marquée sur son élévation au souverain pontificat, il l'assure à son tour de la part qu'il prend à ce que la renommée publiait partout de son mérite, le congratule de ce qu'il a assez de zèle pour faire respecter l'autorité du Siége Apostolique dans les provinces les plus éloignées et assez de fermeté pour y conserver la doctrine de l'Église et des Pères dans toute sa vigueur et sa pureté.

(1) Le Père Dorigny, p. 141 à 143.
(2) Voyez la note 21.
(3) Cf. le Père Dorigny : *Dissertation sur la Primatie de saint Remy*, p. 472 à 480.
(4) *Ad ann.*, 451.
(5) Note 21.

« C'est là le motif (dit-il), qui l'a porté à lui confier son autorité (sauf les priviléges que l'antiquité a attachés aux métropolitains), et de le déclarer son Vicaire et son Légat, dans tout le royaume de son cher fils spirituel, Louis, sachant que par un effet extraordinaire de la grâce il l'avit depuis peu converti et baptisé avec toute sa nation, le Ciel secondant sa prédication par plusieurs miracles comparables à ceux qu'ont fait les Apôtres à la naissance de l'Église (1) : ce sont les propres termes de ce saint Pape (2)

« Il ajoute qu'en relevant l'autorité du Prélat, par la communication qu'il lui fait de son pouvoir, il s'attend qu'il voudra bien partager avec lui les peines attachées au gouvernement des fidèles; enfin, après lui avoir exposé ce qu'il croit convenable pour s'acquitter dignement d'une commission si excellente, il vient au détail des pouvoirs qui y sont annexés : celui d'assembler les évêques dans un concile universel de la nation, toutes les fois que les besoins de la religion le demanderont, en est le principal.

« Voilà l'extrait de la lettre d'Hormisdas à Remy, en vertu de laquelle ce Saint fut fait Vicaire et Légat du Siége Apostolique dans tous les pays de la domination de Clovis.

« C'est là un fait dont les anciens auteurs ne se sont guères avisé de douter; Hincmar qui a composé la Vie de saint Remy sur les mémoires qu'il avait trouvés dans son Église de Reims, ainsi qu'il l'assure, en a rapporté l'acte entier; il est tout conforme à celui que Baronius a inséré dans ses *Annales;* ce savant cardinal ajoute que, par la confrontation du style de cette lettre d'Hormisdas avec celui des autres de ce Pontife, qu'il avait entre les mains, il ne doute aucunement qu'elle ne soit de lui ; çà été aussi la tradition de ce royaume, et en particulier de l'Église de Reims ; les archevêques de cette métropole — en conséquence du privilége accordé à saint Remy, — ont pris jusqu'à présent la qualité de Primat de la Gaule-Belgique et de Légat né du Saint-Siége Apostolique, et l'on prétend que plusieurs de ces prélats en ont exercé les actes en différentes occasions considérables; on montre encore aujourd'hui au tombeau du saint Archevêque un bâton de cèdre enchâssé en or, que l'on y conserve de temps immémorial, et qu'on dit avoir été envoyé à saint Remy par le pape Hormisdas pour marque de sa dignité de Légat : l'archevêque Gervais, il y a plus de six cents ans, dans le sacre de Philippe Ier, en présence de toute la cour, des Légats du Saint-Siége et d'un grand nombre d'évêques qui assistaient à la cérémonie, protesta en tenant en main ce bâton que c'était par la tradition de ce même bâton envoyé à saint Remy, que le pape Hormisdas l'avait créé Primat dans les Gaules (1); enfin, ce qui est d'un plus grand poids, saint Remy a exercé et dans sa Métropole et hors de sa Province plusieurs actes qui marquaient une juridiction extraordinaire et supérieure..., ce qu'on ne peut inférer que du pouvoir qu'il en avait reçu du Saint-Siége.

« Saint Remy jouit effectivement de ce privilége, et aussitôt après l'avoir reçu avec les lettres du pape Hormisdas, il se mit en devoir d'assembler un concile général de la nation, comme le dit positivement le cardinal Baronius (2).

« Il ne faut point confondre ce Concile avec celui qui se tint à Orléans (3) aussitôt après la bataille de Vouillé....

« Mais, il se célébra depuis un autre Concile sur les matières de la foi, pour achever de purger la France du levain de l'erreur que les Goths Ariens y avaient répandu dans tous les endroits où leur puissance s'étendait, et c'est celui que saint Remy fit assembler et auquel il présida, suivant le témoignage de Baronius. Le même cardinal veut que ce fut à Reims... ; ce qui est certain, et ce que personne ne révoque en doute, c'est que sans pouvoir dire précisément ni le temps ni le lieu de ce Concile, il s'y rendit un grand nombre d'évêques

(1) Cf. le Père Dorigny, p. 394 à 397.

(2) Le texte latin de la lettre du pape Hormisdas à saint Remy se trouve dans dom Marlot, *l. c.*, t. I, p. 165.

(1) Dom Marlot, tome II, p. lib. I, cap. XXXV.

(2) *His igitur a Romano Pontifice acceptis litteris, nihil cunctatus generalem Synodum colligendam Remigius curavit.* — Baronius et Hincmar.

(3) Le Père Dorigny, p. 397.

catholiques des différentes Provinces des Gaules (1). »

N° **23**, colonne 1010. — Clovis mourut à Paris, où il avait fixé le siége de ses États depuis quelques années, le 27 novembre 511, à l'âge de 45 ans; il en avait régné trente.

On lisait autrefois sur son tombeau — dans la basilique des Apôtres, qu'il avait fait construire, et qui porta depuis le nom de Sainte-Geneviève, — cette épitaphe en vers latins que le moine Aimoin attribue à saint Remy (2) :

Dives opûm, virtute potens, clarusque triumpho,
Condidit hanc sedem rex Clodoveus : et idem
Patricius magno sublimis fulsit honore.
Plenus amore Dei, comtemsit credere mille
Divorum ; quæ variis horrent portenta figuris.
Mox purgatus aquis, et Christi fonte renatus,
Fragrantem gessit, infuso Chrismate, crinem.
Exemplumque dedit : sequitur quod plurima turba
Gentilis populi : spretoque errore suorûm,
Ductorem est cultura Deum, verumque parentem.
His felix meritis superavit gesta priorûm :
Semper concilio, castris, bellisque tremendus.
Hortatu dux ipse bonus, ac pectore fortis :
Constructas acies firmavit in agmine primus.

D'après le dernier vers de cette épitaphe, — qui résume la vie de Clovis en peu de mots, — ce roi aurait été le premier qui apprit aux Francs à combattre en bataille rangée.

Cette inscription fut remplacée — à la fin du XIIe siècle, lors des réparations de l'église et du tombeau de Clovis, — par une autre épitaphe en prose, sculptée sur bois, plus étendue, et où on lit la mention du miracle de la sainte Ampoule :

In ejus baptismate, angelus Ampullam chrismatis sacri detulit.

Enfin, le cardinal de La Rochefoucauld fit refaire, au XVIIe siècle, au milieu du chœur le tombeau de Clovis avec une nouvelle épitaphe très-courte (3).

(1) *Id.*, p. 163 à 170.

(2) *Super cujus* (Clodovei) *tumulum a sancto, ut fertur, Remigio hoc descriptum est epitaphium.* — *De gestis Franc.*, lib. I, cap. XXV.

(3) Pour les diverses épitaphes de Clovis, voyez le Père Saintyves : *Vie de sainte Geneviève* (1846), p. 172 et 231 et 232.

N° **24**, colonne 1043. — « Remy jouissait dans une heureuse vieillesse du fruit de ses travaux, et le Seigneur semblait — suivant l'expression de l'Écriture, — donner à ce nouveau patriarche la graisse de la terre et la rosée du ciel, quand le même Seigneur voulut lui faire sentir sur la fin de ses jours des effets de l'amour spécial qu'il a pour ses élus, en lui donnant part à son calice en plus d'une occasion.

« Voici la première dans laquelle il détrempa ce calice de ce que l'humiliation peut avoir de plus amer, puisqu'il fut en butte aux reproches, à la médisance, à la calomnie; on lui fit un crime de ce qu'on devait regarder comme un effet de sa prudence et de sa bénignité; et ce qui lui fut encore plus rude, c'est que des évêques vertueux d'ailleurs, mais qui n'avaient ni son âge ni son expérience, furent les instruments dont la Providence se servit pour exercer sa vertu; ce n'est pas la première fois que des Saints se sont les uns aux autres une occasion de patience, et c'est ce qui arriva en cette rencontre, ainsi que nous l'allons raconter.

« Remy avait, à la recommandation du grand Clovis, fait prêtre un ecclésiastique nommé Claude; je ne sais quelle faute avait fait cet ecclésiastique, le prélat ne nie pas qu'il ne fût tombé dans quelqu'une, mais il ne la jugea point si grande, qu'elle ne méritât quelque indulgence; il crut du moins qu'elle ne le rendait point indigne d'être réconcilié à l'Église par la pénitence: quelques jeunes évêques, qui depuis la mort de Clovis, n'avaient point, ce semble, autant de considération pour l'évêque Remy, qu'ils en avaient eu du vivant de ce prince, n'en jugèrent pas ainsi; ils voulaient absolument que le prêtre fût dégradé. Héracle, évêque de Paris, Théodose d'Auxerre et Léon de Sens lui écrivirent à cette occasion des lettres très-fortes, zélés à ce qu'ils prétendaient pour conserver les saints Canons dans toute leur vigueur; ils regardaient comme une faiblesse qu'ils reprochaient à son âge, de ce qu'il s'en était relâché là-dessus d'une manière indigne de son caractère.

« Il fallait que ces lettres fussent conçues en des termes bien aigres et bien outrageants, puisque Remy, qui était le plus doux de tous les hommes, ne put s'empêcher

de leur marquer combien il y était sensible : on en jugera mieux par la réponse que nous avons de lui telle que le savant Père Sirmond nous l'a laissée dans ses Conciles (1), avec quelques autres lettres du même Saint.

« Cette lettre commence par l'inscription suivante :

« A mes frères et seigneurs, saints et « bienheurenx en Jésus-Christ, Heraclius, « Léon et Théodosius, — Remy, évêque :

« L'apôtre saint Paul a dit : « La charité « ne se lasse point. » Vous n'y avez pas « songé probablement en m'envoyant votre « lettre. Je vous avais adressé en faveur de « Claudius une simple prière, et, pour me « blesser, vous me répondez qu'il n'est « même pas prêtre. Je sais très-bien qu'il « s'est rendu coupable, mais vous me deviez « des égards ; je ne dirai pas à cause de mes « mérites, mais à cause de mon âge.

« Grâce au Seigneur, voilà cinquante-« trois ans que je suis évêque, et personne « ne m'a jamais traité aussi injurieusement « que vous.

« Sachez que je ne me suis point laissé « corrompre par les présents pour élever « Claudius au sacerdoce. Je l'ai fait à la « prière du grand roi qui fut le prédicateur « de la foi catholique et son défenseur. « Vous dites que ce qu'il m'a demandé « n'était pas conforme aux canons ? De quel « droit, je vous prie, tranchez-vous cette « question? Êtes-vous donc revêtus du sou-« verain pontificat? Votre haine contre moi « vous a aveuglé, et vous avez oublié, sans « doute, que c'est ce même roi qui vous « a fait élever à l'épiscopat.

« J'ai demandé que Claudius pût être « admis à la pénitence, parce que j'ai lu « que les Ninivites avaient échappé, par la « pénitence, à une ruine prédite par Dieu « lui-même ; parce que j'ai lu que Jean, « le précurseur du Seigneur, prêchait au « peuple la pénitence, afin qu'il ne pérît pas. « Si j'en juge par les paroles acerbes de « Votre Sainteté, vous n'auriez, vous, au-« cune compassion des pécheurs, et tout « votre désir serait qu'ils ne se convertis-« sent pas. Le Seigneur a dit, cependant : « Je ne veux pas la mort du pécheur, mais « qu'il se convertisse et qu'il vive. » Voilà « l'exemple qui nous est donné. Nous som-« mes évêques pour avoir compassion des « hommes, et non pour nous irriter contre « eux ; pour être pleins de bonté, et non « pour être colères.

« Vous m'imposez, dans votre lettre, l'obli-« gation de rechercher un certain Celsus « qui aurait prêté de l'argent à Claudius. « Vous ne daignez pas vous mettre en peine « de savoir s'il est vivant ou s'il est mort, « s'il faut le chercher en ce monde ou s'il « faut l'aller chercher en l'autre. Vous vou-« lez seulement que je le trouve et que je « lui restitue de l'argent que j'ignore lui « être dû. Vous me haïssez au point de « m'imposer une obligation qu'il m'est im-« possible de remplir. Enfin, vous allez jus-« qu'à insulter à ma vieillesse, et vous dites, « par moquerie, que je suis *jubilaire*. C'est « rompre à mon égard tous les liens de la « charité. »

« Cette lettre paraît bien forte, mais elle ne fut que l'effet d'une juste indignation contre ceux qui se l'étaient attirée du plus saint et du plus digne prélat qui fût alors dans l'Église de Dieu, et qui — pour me servir des termes d'un auteur moderne fort connu (1), — *en savait bien plus qu'eux dans la dispensatian de la discipline de l'Église*.

« Remy eut une autre matière de patience dans une affaire où il se vit obligé malgré la faiblesse de son âge de soutenir avec fermeté les droits de son Église : l'injustice était criante, il crut devoir s'y opposer, quelque désintéressement qui l'eût toujours porté à sacrifier ses propres intérêts à ceux de la charité (2). »

Falcon, évêque de Tongres, avait, peu après son élection, ordonné plusieurs clercs pour l'Église de Mouson, située sur le territoire du diocèse de Reims. Remy l'ayant appris, écrivit à Falcon une lettre ainsi conçue (3) :

A son seigneur et frère Falcon évêque,

(1) *Conc. antiq. Gall.*, tome I, p. 204. — Bolland. : *Acta SS.*, 1er octobre, comm. præv. Vit. S. Remigii. — A. du Saussay : *Gloria S. Remig.*, lib. I, § 6, p. 33, 34 et suiv.

(1) Baillet : *Vie des Saints* ; vie de saint Remy.
(2) Le Père Dorigny, p. 200 à 208.
(3) Sirmond, *l. c.*, tome I, p. 205, et les Bollandistes, *l. c.*

saint et bienheureux en Jésus-Christ, — Remy, évêque.

« D'après ce que je vois, Votre Béatitude « a plus de souci de me faire une injure « que de m'adresser ses salutations. C'est « vraiment un beau début pour votre épis- « copat de blesser mes droits avant que j'aie « eu nouvelle que vous fussiez évêque. « Croyez-moi, vous prenez l'essor bien vite, « et vos ailes sont encore trop tendres. Il « vaudrait bien mieux pour vous, ce me « semble, prendre les conseils de la sagesse « que ceux de votre esprit un peu léger.

« Quoi ! vous commencez à être évêque, « vous devriez n'entrer qu'en tremblant « sur votre domaine, et déjà vous empiétez « sur celui des autres ? Vous avez donc cru « qu'il vous était permis de faire des ordi- « nations en cette église de Mouson que les « métropolitains de Reims ont toujours gou- « vernée avec la grâce de Jésus-Christ ? Il y « a si peu de temps que vous êtes évêque, « que je suis porté à croire que vous ne « connaissez pas encore très-bien les limites « de votre Église. Vous avez donc, dans une « de mes églises, ordonné des lévites, con- « sacré des prêtres, établi des archidiacres, « institué le primicier de l'école des clercs.

« Je ne me plains pas qu'au milieu de « tout cela vous ne m'ayez pas vu, j'aurais « seulement désiré que vous eussiez pu « vous y voir vous-même. Si Votre Sain- « teté ignorait les canons, elle s'est un peu « hâtée, je crois, de les transgresser. Elle « eût pu commencer par les apprendre ; si « elle les connaissait, elle a plus mal fait « encore, en foulant aux pieds les décrets « des anciens et illustres évêques.

« Prenez garde, vous qui usurpez les « droits des autres, de perdre ceux que « vous semblez avoir ! »

Après avoir dit à Falcon qu'en défendant ses droits épiscopaux il ne lui interdisait pas d'annoncer la parole de Dieu à son troupeau, saint Remy ajoute :

« J'ai appris que vous aviez ordonné aux « fermiers des biens de l'Église de vous en « apporter les revenus. Il paraîtrait que « vous préférez les biens de l'Église à « l'Église elle-même. Du reste, je ne veux « pas vous laisser ignorer que les lévites et « les prêtres ordonnés par vous illicitement « ont été déposés. Il n'était pas convenable « que j'admisse à exercer leur ordre ceux « qu'il ne vous était pas permis d'y élever. »

La vertu de Falcon, qui a été mis au nombre des saints, nous fait croire qu'il aura adressé à saint Remy les excuses qu'il lui devait.

On ne possède, au sujet de cette affaire, aucun autre document que la lettre de saint Remy.

N° **25**, colonne 1045. — « Le testament de saint Remy est très-fameux parmi les écrivains ecclésiastiques (1) : Flodoard est le premier qui l'a rapporté tout entier. Le pape Silvestre II, si connu sous le nom de Gerbert, lorsqu'il était archevêque de Reims, écrivant depuis son exaltation à Arnoul, son successeur dans le même siége de Reims, lui marque expressément de prendre garde surtout qu'*on ne donne nulle atteinte au testament de saint Remy, l'apôtre des Francs* (2).

« Le cardinal Baronius paraît en avoir une pareille idée dans ses Annales (3) ; et sans parler d'un grand nombre d'auteurs anciens et nouveaux, qui s'en expliquent de la même manière, le président Brisson, si fameux par sa sagesse et par son zèle à soutenir l'autorité royale au mépris même de sa vie, en fait l'éloge dans un de ses ouvrages, où il l'a inséré tout entier, et il reconnaît dans ce testament toutes les marques d'une pièce authentique (4).

« Je sais pourtant que d'autres auteurs n'en portent point un pareil jugement : mais, sans vouloir distinguer ici le petit testament d'avec le grand, ni prononcer sur l'authenticité des différentes copies que l'on en produit, — ce que je laisse à ceux qui se sont chargés de traiter de dessein cette ma-

(1) Baronius : *Annales ecclesiastici* ; — Colvenerius : Edition de Flodoard ; — le Père Labbe : *Bibliotheca nova mss.* ; — le Père Le Cointe : *Annales ecclesiastici Francorum* ; — dom Marlot : *Metropolis Remensis historia* ; — Fleury : *Hist. eccles.*

(2) *Salvo et inviolabili testamento beati Remigii Francorum apostoli.*

(3) Tome VI, *ad ann.* 999.

(4) *Elegans testamentum a me pridie ex Hincmari et Flodoardi scriniis et ipsius Remensis ecclesiæ archiis descriptum*, etc. — Brisson, lib. VII *de Formulis*.

tière (1), je ne puis, sur le témoignage de tant d'auteurs considérables par leur mérite et leur doctrine, ne pas beaucoup déférer à cette pièce. Je ne voudrais pas pourtant garantir qu'on n'y ait pas inséré quelque chose, comme il est arrivé plus d'une fois à l'égard de quelques ouvrages des saints Pères, sans que cette addition leur ait ôté le droit de passer pour de légitimes productions de ces mêmes Pères : on verra la justification de mon doute dans un exemple sur la note que j'ai faite à l'occasion de la libéralité du prince Clodoalde ou saint Cloud à l'égard de saint Remy (2) : le silence que j'ai gardé sur d'autres articles de ce testament est encore un effet du même doute (3). »

Ainsi s'exprime le Père Dorigny; le bénédictin dom Ceillier (4) corrobore son opinion sur l'authenticité du testament de saint Remy, en s'appuyant de l'imposante autorité de du Cange et de dom Mabillon :

« Nous avons — dit dom Ceillier, — deux testaments sous le nom de saint Remy; l'un beaucoup plus long que l'autre.

« Le premier est rapporté dans le septième livre des Formules anciennes du président Brisson, qui l'avait tiré des écrits d'Hincmar et de Flodoard et des archives de l'Église de Reims. Il doutait si peu de son authenticité, que voyant qu'on ne l'avait encore donné que traduit en français par M. du Chesne, il crut rendre service aux étrangers de le faire imprimer en latin.

« Dom Guillaume Marlot, grand prieur de Saint-Nicaise, nous a donné le second, qui est moins orné et plus simple.

« Ils commencent et finissent tous les deux de la même manière et sont signés des mêmes témoins. Saint Remy dit à la fin de chacun, qu'après avoir fait et signé son testament, il avait légué à la basilique des saints martyrs Timothée et Appollinaire un plat d'argent du poids de six livres pour les frais de son tombeau.

« Quelques savants ont contesté ces deux testaments sur certains termes qui s'y trouvent, et qu'ils prétendent n'avoir pas été en usage dans le siècle de saint Remy et sur ce que l'on ne trouve ni dans l'un ni dans l'autre, ni le jour, ni le mois, ni l'année, ni le nom des Consuls sous lesquels ils ont été faits. Ils disent encore qu'il est hors d'apparence que le saint Évêque ait vanté — comme on fait dans le plus long testament, — les miracles qu'il avait faits.

« Mais, on soutient qu'il n'y a aucun terme dans ces deux pièces qui n'ait été en usage dans le siècle de saint Remy, ou parmi les Français, ou dans les États voisins; qu'il faut bien que les dates voulues par les lois aient été mises dans ces deux testaments, puisqu'elles sont rappelées à la fin (1); et que si le saint Évêque y a rapporté les miracles que Dieu avait opérés par son ministère, il n'a rien dit de plus que saint Paul, qui n'a pas cru devoir laisser ignorer aux fidèles qu'il avait été ravi au troisième ciel (2); ni que saint Romain, qui, au rapport de saint Grégoire de Tours, ne faisait point difficulté de raconter les guérisons miraculeuses faites par l'imposition de ses mains et par la vertu de la Croix (3).

« Aussi les plus habiles antiquaires reçoivent ces deux testaments sans aucune difficulté. Dom Mabillon les cite plusieurs fois dans sa Diplomatique et dans ses Annales (4). Ils sont encore cités par du Cange (5).

« Mais, ce qui met, ce semble, la chose hors de doute, c'est que les Églises de Reims, de Laon, d'Arras et plusieurs autres dénommées dans ces testaments, jouissent encore aujourd'hui de tous les biens qui leur ont été légués par saint Remy, et que quand on a voulu les leur contester, elles ont été maintenues dans leur possession par l'autorité de ces testaments (6). »

N° **26**, colonne 1045. — Les *Colons* formaient, dans les derniers temps de l'empire

(1) Colvenerius, Brisson, Marlot.

(2) Le Père Dorigny, p. 401 à 408.

(3) *Idem*, preface.

(4) *Hist. générale des auteurs sacrés et ecclés.*, tome XVI, p. 153 et 154.

(1) *Peractum Remis die et Consule supradicto.* — Brisson, *de Formul.*, p. 770 et Marlot, p. 185.

(2) II. Cor. XII.

(3) Saint Grégoire de Tours : *Vitæ Patrum*, *cap.* I.

(4) Tome I : *Annales ord. S. B.*, p. 63. — *De re diplomaticâ*, p. 274 et 275.

(5) Verbo *Missorium*.

(6) Dom Marlot, *lib. II, cap. XII.*

romain, une classe intermédiaire entre les hommes libres et les esclaves.

« Le colonat fut formé d'un côté par la population libre dégénérée, et de l'autre côté par la population servile améliorée. L'une et l'autre se fondirent en une position moyenne qui d'abord n'eut d'autre règle que la coutume ou le contrat, et qui plus tard fut soumise à des réglements que sollicitaient le bon ordre de l'État, l'intérêt de l'agriculture et la garantie respective des propriétaires et des colons (1). »

Les colons romains subirent, au IVᵉ siècle, les conditions de cette société, où la culture, la possession, l'habitation étaient devenues un intolérable fardeau, où l'on ne trouvait plus que des cultivateurs fugitifs, des propriétaires fugitifs, et où il fallait imposer, de force, des maîtres et des possesseurs aux biens de la terre.

Les colons furent *attachés à la glèbe*, comme les curiales étaient attachés au municipe. Ils étaient serfs de la terre, comme disent les lois romaines (*servus terræ ipsius... inserviat terris*).

En cas de vente de la terre, le colon restait attaché à la terre et dépendait du nouveau possesseur.

« Le propriétaire ne pouvait disposer de la terre sans les colons ni des colons sans la terre (2). »

La classe des colons se recrutait : 1° par la naissance, le fils du colon suivant la condition de son père ; 2° par la prescription qui s'exerçait après trente ans de colonat ; 3° par un contrat volontaire qui faisait passer de la classe des hommes libres dans celle des colons ; 4° par des colonies de barbares transplantées dans les provinces.

La condition du colon différait de celle de l'esclave, en ce qu'il était libre envers tout autre que le propriétaire de la terre, et pouvait contracter un véritable mariage; ce qui était refusé à l'esclave. Mais il était tenu de cultiver la terre et de payer au propriétaire une redevance; il était soumis, comme l'esclave, à un châtiment corporel, s'il manquait aux obligations qui lui étaient imposées. Enfin, il était enchaîné aux travaux de la glèbe ; rien ne pouvait l'en affranchir, pas même le service militaire, auquel cependant il était soumis.

(1) Giraud : *du Droit français au moyen âge*, t. I, p. 162.

(2) *Ibid.*

Le colonat romain subsista dans la Gaule après l'invasion des barbares. On en trouve la preuve dans une lettre de saint Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont-Ferrand, au Vᵉ siècle (1) :

« Je pardonnerai volontiers à cet homme, — dit-il en parlant d'un colon, — si, de son maître que vous êtes, vous consentez à devenir son patron et si vous le dégagez du colonat (*inquilinatu*) où il est né... Devenu, de tributaire, client, il passera de la classe des colons à celle des plébéiens. »

Après la chute de l'empire romain, on trouve les colons désignés dans la Gaule par les noms d'*inquilins*, de *fiscalins*, d'*aldions*, etc. Il y en avait qui ne devaient le service que trois jours, et qu'on appelait pour ce motif *triduani*. Mais, le lien qui les attachait à la terre ne fut plus aussi fort que sous l'empire romain ; il put être rompu par l'affranchissement ou par la prescription.

Le colon eut le droit de poursuivre une action en justice et d'avoir une propriété personnelle. En un mot, sa condition s'améliora sous l'influence du Christianisme.

Des colons romains vinrent en partie les *colliberts*, en partie les *hommes de poeste* (2) et les *serfs* (3).

L'esclavage ancien disparaissait, et l'émancipation sociale s'accomplissait peu à peu (4).

Nº **27**, colonne 1047. — Le titre de *très-chrétien* donné par saint Remy à Clovis, dans son testament, a toujours été pris depuis par nos rois sans interruption, comme le prouvent très-bien dom Marlot (5) et d'autres auteurs (6).

(1) *Ep. Lib.* V, *ep.* XIX.

(2) Nous expliquerons ailleurs le sens de ces deux dénominations.

(3) Sur les *serfs*, voyez ci-après la note 31.

(4) Guizot : *Essais sur l'histoire de France*, et Guérard : le *Polyptique d'Irminon*, prolégomènes.

(5) *Le Théâtre d'honneur préparé au sacre des rois*, etc. (Reims, 1643, in-4.) p. 736 à 741.

(6) Claude Dormay : *De ro a Franciæ, ubi de... titulis regùm christianissimorum*, etc. (Paris, 1655, in-8.) — Bullet : *Dissertations... sur plusieurs points curieux de l'Histoire de France.* (Paris,

« Il est vrai — dit dom Marlot, — que ce nom se trouve avoir été autrefois accordé aux Empereurs d'Orient, car Honorius fut ainsi nommé par les Souverains Pontifes; et le pape Vigilius différa d'envoyer le pail (*pallium*) archiépiscopal à Auxentius, évêque d'Arles, jusque à ce qu'il en eût averti l'Empereur, qu'il appelle *très-chrétien*, l'an 543. Saint Jean Chrysostôme donne le même nom à l'empereur Arcade, et Saint Ambroise écrivant à Gratien dit, qu'il n'y a titre plus noble et qui honore davantage un prince que celui de *très-chrétien*. Saint Remy le donne à un Préfet de la Cavalerie romaine, fondateur de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, nommé Jovinus, en son testament.

« Cette louange ainsi déférée aux successeurs de Constantin s'écoula à mesure qu'ils vinrent à s'éloigner des vrais sentiments de la Foi, et passa aux princes français en un siècle auquel ils étaient seuls vrais catholiques en la Chrétienté, tant pour avoir utilement employé leurs armes pour la défense du Saint Siége contre les hérétiques, que pour avoir été les premiers rois sacrés en la loi de grâce.

« Car, le nom de Chrétien est tiré de Christ, qui signifie *onction* (1), donné aux fidèles pour ce qu'ils étaient oints au Baptême et suivaient la doctrine de Jésus-Christ; et *très-chrétien*, à cause du zèle suréminent que nos rois ont fait paraître envers l'Église et de la réitérée onction qu'ils reçoivent en leur couronnement.

« Ce titre, qui commença à Clovis, s'est rendu familier à ses successeurs par les signalés services qu'ils ont rendus au Saint Siége (1),

« Grégoire troisième se voyant pressé par Luitprand roi des Lombards, envoya une lettre à Charles Martel, en laquelle il lui donne par trois fois le titre de *très-chrétien* (2).

« Le pape Étienne honora Pepin et ses enfants du même nom, comme nous lisons chez Anastase Bibliothécaire.

« Charlemagne fut appelé *Christianissimus defensor Ecclesiæ, piissimus orthodoxus*, et sur son tombeau en la ville d'Aix est écrit : *Caroli Magni Christianissimi Imperatoris Romanorum corpus sub hoc sepulchro conditum jacet*.

« Louis le Débonnaire fut encore nommé *très-chrétien* au concile d'Aix; Charles le Chauve en celui de Soissons, et en son sacre, l'an 869.

« La reine Berthe en fut titrée par Paul premier, cent soixante ans avant Pepin.

« Les papes Innocent et Honoré troisième en leurs Bulles donnent pareil titre aux rois Philippe et Louis huitième; et Baldericus, évêque de Noyon, à Clotilde, en sa chronique (3).

« Mais bien qu'il soit vrai que nos rois se soient acquis et conservé ce titre pour avoir protégé l'Église et maintenu les Souverains Pontifes contre l'insolence des factieux hérétiques, on ne doit pas nier que la divine onction n'en soit la source, puisque Clovis qui l'a porté le premier en a été sacré miraculeusement et qu'il a reçu ensuite des grâces fort signalées, qui découlent encore sur la personne de ses successeurs : d'où vient que les auteurs qui ont écrit de la dignité des rois de France ont apporté l'onction pour base, non-seulement de ce titre, mais encore de toutes les autres prérogatives.

Sébastien Compege, noble et très-docte cavalier, en son *livre de la Monarchie* dit, qu'ils reçoivent les grâces du Saint-Esprit au jour de leur sacre plus abondamment qu'aucun autre roi de la terre, à cause qu'ils sont oints d'un crême céleste envoyé du ciel,

1771, in-12.) Voyez *Observation sur le titre de Très-Chrétien* que portent nos rois. — Jérôme Perbonus : *De excellentiâ Christianissimi nominis, ad Franciscum I, Galliæ regem* (1529, in-fol.) — Bonamy : *Remarques sur le titre de* Très-Chrétien *donné aux rois de France, et sur le temps où cet usage a commencé.* (Mémoires de l'Academie des Inscriptions, etc., édit. in-4, t. XXIX,) du même : *Recueil d'autorités qui servent à prouver que longtemps avant le règne de Louis* XI, *nos rois ont été décorés du titre de* Très-Chrétien. (*Ibid. ut sup.*)

(1) *Hoc nomen quod appellatur Christus unctionis est.* — (Saint Augustin; *in psalm* : XLIV.)

(1) Ultrogothe est nommée épouse du roi très-chrétien Childebert, dans la Vie de sainte Bathilde écrite par un auteur contemporain.

(2) Baronius, *ad ann.* 740.

(3) Cap. VI.

et pour lequel ils doivent précéder tous les rois de la Chrétienté (1).....

« Pierre de Blois, archidiacre de Sommerset en Angleterre, l'an 1200, dit, que c'est une chose sainte de rendre service au roi de France, pour ce qu'il est l'oint du Seigneur, et que ce n'est pas en vain qu'il reçoit le sacrement de la royale onction.

« Le docteur Vivaldi, napolitain, ajoute, qu'il excelle par dessus les autres rois; d'autant que sa personne n'est pas purement laïque, mais sacerdotale.

« Enfin, le docte Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, que la flatterie n'a jamais fait chanceler en ses sentiments, en une docte prédication qu'il fit, le jour des Rois, en présence du Roi Charles VI, prouva, que la personne du roi de France était spirituelle, d'autant qu'elle n'est pas sacrée d'une huile terrestre, mais divine, que saint Remy reçut en présence du peuple français : aussi est-il revêtu d'un habillement ecclésiastique en son sacre, que nous appelons *tunique*, et qui répond à l'éphod des Hébreux donné au roi David élu de Dieu, après sa dernière onction. »

N° **28**, colonne 1047. — Après la mort de saint Germain d'Auxerre, que sainte Geneviève regardait comme son père en Notre-Seigneur, elle fut inspirée de s'adresser à saint Remy... Elle avait tant de confiance en lui, qu'elle venait souvent à Reims pour le voir.....

« La chapelle qui — depuis plus de neuf cents ans, — subsiste encore sous le nom de Sainte-Geneviève à la porte de Reims sur le chemin de Paris, sa statue, élevée avec honneur dans la cathédrale aussi bien que dans l'église de l'abbaye de Saint-Remy, sa fête et son nom marqués dans le calendrier du diocèse, tout cela est un témoignage du respect qu'à l'exemple du saint Archevêque on y conserve pour la mémoire de cette grande Sainte (2). »

(1) *Solus Gallorum rex ungitur oleo sancto cœlitus demisso, hinc fit ut in eum Spiritus sanctus infundatur uberius, et omnibus regibus ac imperatoribus præferatur.* — (Lib. II de Monarch. cap. I, et lib. III, cap. XVI.)

(2) Le Père Dorigny, p. 102 à 104.

N° **29**, colonne 1048. — « Paroles — dit Baronius (1), — qui devraient être gravées en lettres d'or, pour servir d'un monument éternel de la bonté du prince et du désintéressement du prélat qui mérite à bon droit d'être appelé l'Apôtre des Français, puisqu'il pratiquait ce qui est le propre d'un apôtre, ne cherchant point ses propres intérêts, mais ceux des autres, afin de les sauver, pouvant dire véritablement avec saint Paul : « Ce n'est pas vos biens, c'est vous que je cherche. »

« Tel devait être celui que le Saint-Esprit avait formé pour être l'Apôtre de l'illustre nation des Français et pour faire passer leur grand roi des ténèbres de l'infidélité à la lumière de l'Évangile : tel aussi devait être un si grand prince, qui, le premier des rois Français, devait rendre son règne recommandable par la religion et devenir le constant protecteur de la même religion. »

N° **30**, colonne 1049. — « Ce fut surtout par la richesse des ornements et des vases sacrés qui contribuaient au service et à la décoration des autels, que Remy voulait qu'on en rendît les cérémonies plus augustes.....

« On conserve dans l'église de Reims un de ses calices : il est d'une beauté charmante. On lit sur le même calice ces paroles latines : *Quicumque hunc calicem invadiaverit, vel Ecclesiâ Remensi aliquo modo alienaverit, anathema sit, fiat. Amen* (2).

« On s'en sert dans les grandes solennités, et il est moins précieux par l'or et les pierreries, que par la vénération qu'il inspire depuis tant de siècles pour le Saint qui s'en est servi lui-même. C'est apparemment ce calice qu'il y a laissé par son testament, aussi bien qu'une chasuble (3) magnifique,

(1) *Ad ann.* 484, p. 425.

(2) « Quiconque dérobera ce calice ou l'enlèvera à l'église de Reims de quelque manière que ce soit, qu'il soit anathème. Ainsi soit-il. »

(3) « Le Saint appelle la belle chasuble qu'il laisse à son successeur, *Emphibale;* ce mot vient du mot grec αμφιβαλλω, *circumpono, operio,* parce que ces sortes de chasubles en ce temps-là enveloppaient tout le corps; d'où vient l'usage de lever le bas de la chasuble, pour faciliter au prêtre l'élévation de l'hostie, quand il la montre au peuple pour la lui faire adorer. » Le Père Dorigny, p. 411.

dont — ainsi qu'il s'en explique lui-même, — il se servait à la solennité de Pâques (1). »

N° **31**, colonne 1049. — Le servage a été la condition intermédiaire entre l'esclavage et la liberté personnelle, telle que l'ont proclamée les lois modernes.

Le servage dérive en partie du colonat (2), en partie des conditions qui furent imposées aux esclaves que l'on affranchissait, et que l'on appelait pour ce motif *conditionnés*.

Ces conditions variaient suivant les pays et les coutumes.

N° **32**, colonne 1051. — On appelait *ingenuus* (ingénu), toute personne née de parents libres. C'est de cette appellation qu'est venu — par métaphore, — l'adjectif *ingénu*, qui est synonyme de *sincère, franc, noble, probe, honnête*; ces qualités découlant, pour ainsi dire, de la liberté.

N° **33**, colonne 1052. — *Sanctæ recordationis rex Ludowicus*, — « Le roi Clovis de sainte mémoire, » ainsi s'exprime saint Remy, dans son testament, en parlant de Clovis.

La méditation de ce magnifique témoignage rendu par l'apôtre des Francs au premier de nos rois, a inspiré au pieux et savant Jean Savaron, magistrat illustre du XVIIe siècle, la pensée d'un remarquable traité qu'il dédia à Louis XIII, ce roi d'une si haute dévotion ; Savaron a institué son opuscule :

DE LA SAINTETÉ DU ROI LOVYS DIT CLOVIS, *avec les preuves et autorités et un abrégé de sa vie remplie de miracles* (2).

Cet opuscule est devenu très-rare; son intérêt, sa brièveté et le vœu qu'il exprime nous ont décidé à en publier dans nos colonnes les passages les plus saillants, certains que nous sommes de l'édification qui ne peut manquer d'en résulter pour nos lecteurs.

« Sire, — dit Savaron au roi Louis XIII, — rien ne touche si vivement le cœur des rois que la sainteté de vie et les faits héroïques des grands rois, surtout de leurs prédécesseurs; c'est pourquoi saint Charlemagne, durant le repas, repaissait son esprit de la lecture des histoires, et saint Louis ayant pris cette habitude dès son enfance, s'y nourrissait et y faisait nourrir et élever ses enfants pour leur servir de modèle sur lequel ils pussent composer leurs actions et manière de vivre.

« Votre Majesté, Sire, comme elle est héritière de leur couronne, magnanimité, piété, justice et débonnaireté, pour s'y confirmer davantage, se doit conformer à leur exemple et lire les vies et histoires royales de ces grands, augustes et souverains empereurs en leur royaume ses prédécesseurs, qui lui fourniront de quoi pour atteindre la perfection de sainteté, le bonheur et loyer d'une sainte vie, — entre lesquels héros, saints et bienheureux rois, saint Louys (dit Clovis), qui a servi de bon exemple à saint Charlemagne, et eux deux à saint Louis votre progéniteur, doit plus ardemment animer Votre Majesté à imiter ses bonnes actions et suivre sa sainteté, puisqu'il a été le premier chrétien et le premier saint de nos rois, qui a transmis jusqu'à vous son illustre nom de Louis, son titre de fils aîné de l'Église catholique, celui de Très-Chrétien, son royaume, sa souveraineté, sa piété, sa justice, sur lesquelles il a établi et affermi votre monarchie; enfin, pour avoir vécu saintement il a vaincu fortement ses ennemis en ce monde, et vit triomphant en l'autre.

« Pour le faire voir à l'œil à Votre Majesté, j'abrégerai le progrès de sa vie et de ses victoires, pour venir aux preuves et témoignages de sa sainteté que je rapporterai des bons et approuvés auteurs (1).

« Le Roi des rois ayant destiné saint Louis, voire prédestiné pour la gloire de son nom, exaltation de son Eglise et établissement de cette monarchie, le fit croître en grâces et bénédictions à mesure qu'il croissait en années; et Basine, sa mère, ayant prédit que les enfants qui naîtraient d'elle et du roi Childéric seraient forts comme des lions, sa prédiction a été accomplie en la personne de notre saint Louis, *fort comme un lion*. »

Ici Savaron rapporte les conquêtes de Clovis.

(1) *Id.*, p. 219 et 220.
(2) Paris, 1620, in-4°.

(1) Ces auteurs sont saint Grégoire de Tours, Aimoin, Guillaume de Nangis, Baronius, etc.

« Sainte Clothilde voyant que le roi Louis, bien que payen, l'avait recherchée en mariage, prenant cette recherche à bon augure et à un comble de gloire, touchée d'un divin mouvement,... le jour de ses noces conjura Louis de se faire chrétien...

« Cette sainte reine avait déjà reconnu au roi Louis des marques de sa conversion et de son inclination au Christianisme, le voyant respecter et aimer les évêques ; et ayant rendu à saint Remy un vase servant à l'usage de l'Église de Reims, faire les actes de chrétien avant que d'être chrétien, et par raison d'état voulant réduire avec lui ses peuples, il les endoctrinait ; et étant encore disciple il faisait là fonction d'un Docteur, et non encore initié il exerçait l'Apostolat ; bref, lorsque saint Remy lui représentait les mystères de la Passion, une impatience et générosité lui fit porter la main à l'épée et dire tout haut en colère, que s'il eût été présent avec ses Français il eût revengé l'innocent.

« Tout ainsi que le roi Louis anticipait les actions d'un chrétien avant que de l'être, l'étant il les redoubla, de façon qu'il remporta le titre de Très Chrétien méritoirement; car, lors de son baptême, le Dieu des croyants témoigna que la foi de ce roi nouveau chrétien lui était agréable, versant visiblement toutes sortes de bénédictions sur la personne du roi Louis.

« Lors parut une colombe portant en son bec la sacrée Ampoule qu'elle livra à l'évêque pour l'onction au baptême de Sa Majesté.

« Lors l'Église de Reims fleura bon comme si elle eût été parfumée de suaves et plus exquises senteurs, étant envoyées d'en haut, et toutes divines.

« Lors les princesses du sang, les grands du royaume et plus de trois mille chevaliers, capitaines, soldats et autres abandonnèrent leurs dieux et leurs idoles, et firent profession de la foi de Jésus-Christ, avec des chants et cantiques à l'honneur de Dieu.

« Le roi Louis, non content (quoiqu'il le fût à outrance), d'avoir été baptisé avec mesdames ses sœurs et plus de trois mille de sa cour et autres, fit encore un édit, par la publication duquel il convertit à la religion chrétienne le reste de la nation française, laquelle elle embrassa à son exemple, tant il était chéri, respecté et obéi de ses peuples après son baptême.

« Pour lesquels confirmer davantage qu'il était vraiment converti, il fit édifier ce beau temple de Sainte-Geneviève et consacrer à Saint-Pierre et Saint-Paul et plusieurs autres églises et monastères, vrais monuments éternels de sa sainteté, donnant largement à celles qui avaient été bâties avant sa conversion.

« Pour imprimer davantage cette créance aux esprits de ses sujets, qu'il était vrai et fidèle chrétien, — à la prière de la reine Clothilde, il dressa un corps d'armée contre Gombauld, roi des Bourguignons, tant parce qu'il était arien, que pour revenger le meurtre commis sur les personnes du roi Chilpéric, père de la reine Clothilde qu'il avait fait mourir par le glaive, et de la reine, femme de Chilpéric, qu'il avait fait noyer une pierre au cou.

« Cette conquête est suivie de la bataille de Vouillé, de la mort du roi des Visigoths, Alaric, et de la déroute de son armée arienne. La perfidie et déloyauté d'Alaric qui avait violé le droit des gens et outrageusement traité Páternus, ambassadeur du roi Louis, sous un faux semblant d'une confédération et alliance contractée entre eux, sa profession de foi au baptême et la décharge de sa conscience l'obligèrent d'entreprendre la guerre contre le roi Alaric, arien infidèle à Dieu et au roi, de l'avis et aveu des grands seigneurs de son royaume, et au grand contentement de tous les ordres qu'il avait assemblés en cette ville de Paris.

« La sainte et courageuse résolution du roi Louis est bien heurée du Ciel et accompagnée de miracles ; au départ et avant toutes choses, le roi fait publier son ordonnance pour le respect de saint Martin que le roi honorait singulièrement, — que nul de son armée n'eût à rien prendre dans toute la Touraine, hors de l'eau et des herbes; cela fait, il rendit ses vœux et ses offrandes à saint Martin, et envoya messagers exprès et bien entendus pour apprendre quel événement prendrait cette guerre contre les Goths, et leur commanda de prendre garde quels auspices ils pourraient tirer du chant que l'on entonnerait à leur abord dans l'église de Saint-Martin. Le chantre sans dessein et à l'improviste chante cette antienne :

Tu m'as ceint de force à la guerre, as supplanté sous moi ceux qui se soulèvent contre moi, fait tourner le dos à mes ennemis et dispersé mes haineux, — dont les envoyés du roi Louis, bien satisfaits, rendirent grâces à Dieu et des vœux à saint Martin, et rapportèrent avec allégresse cette bonne nouvelle au roi.

« Le roi Louis ne perd point de temps, aborde avec son armée la Vienne tellement débordée, qu'il ne savait par où la passer. La nuit, ayant prié Dieu de bon cœur de lui montrer le gué, à la pointe du jour, une haute biche, par la conduite de Dieu, passe la rivière et lui montre le gué par lequel l'armée passa.

« Arrivé qu'il est près de Poitiers, et y ayant campé, advient une autre merveille : — un phare lumineux s'élance du pinacle de l'église Saint-Hilaire, lumière des Gaules, jusques à son camp, afin qu'étant éclairé de ce bel astre brillant, il pût combattre les légions ariennes que ce saint Confesseur avait tant de fois abattues par la force de la vérité et le tranchant de son éloquence, auquel lieu le roi Louis ordonna que nul de son armée, ni là ni en chemin ne butinât rien et ne prît les biens de qui que ce fût.

« Enfin, les deux armées, à dix milles de Poitiers, entrent au champ de bataille à Vouillé, où le roi Louis avec son armée chrétienne pétillant d'ardeur de venir aux mains, après avoir enhardi ses soldats qui brûlaient de ce même désir, au signal, choquent furieusement les Goths fuyards et poursuivis de si près que le roi Louis défait Alaric et le tue de sa main.

« Le roi Louis victorieux, se voyant fortifié de la grâce de Dieu, poursuit le bonheur de ses armes, s'achemine de Poitiers à Bordeaux, y passe l'hiver, au printemps va à Toulouse d'où il emporte tous les trésors d'Alaric, de là vient à Angoulême, où le roi des merveilles en la considération de Louis, roi selon son cœur, fait choir tout à coup les murailles d'Angoulême, comme jadis celles de Jéricho, d'où ayant chassé les Goths il la mit sous la domination française.

« Le roi Louis, couronné de lauriers et chargé de palmes, n'oublia point ses vœux que bien souvent l'heureux succès fait mépriser aux vainqueurs ; mais ferme en la foi les va rendre en personne à saint Martin de Tours, où séjournant, l'empereur Anastase lui dépêche une glorieuse ambassade avec des lettres du Consulat.

« Le roi Louis après avoir affermi la paix partout où il avait passé, s'en revient à Paris y établir le siége de son royaume, d'où suivant l'avis de saint Remy il envoya à Hormisdas, pape, le règne (c'est-à-dire, la couronne que l'empereur Anastase lui avait donnée), pour offrande de sa dévotion à saint Pierre et au Saint-Siége de Rome.

« Dieu de jour à autre lui prosternait ses ennemis et augmentait son royaume, parce que le roi marchait d'un cœur droit devant Lui et faisait choses agréables à ses yeux.

« Le roi Louis couronné de lauriers, pour couronner l'œuvre, après avoir étendu son empire depuis le Rhin jusques à la Seine et de la rivière de Loire jusques à celle du Rhône et des Pyrénées jusques à l'Océan, et essarté les villes, cités et étendue de ces pays d'infinis tyranneaux que saint Sidoine nommait au déclin de l'Empire, peu auparavant les auspices du règne de Louis, *tyrannopolytas,* qu'il fut contraint de les faire mourir pour assurer sa vie, son état à lui et à ses successeurs et le repos de ses sujets, enfin victorieux, réduit ses conquêtes en un corps de monarchie, désireux de la perpétuer (1).

« Or, comme il avait consulté l'oracle de saint Remy lors de son baptême pour en apprendre les moyens, lequel inspiré du Saint-Esprit lui fit dès lors réponse que tant que la foi régnerait en nos rois et en leur royaume, que les rois seraient victorieux, et l'ayant éprouvé et ressenti le fruit de la prophétie de ce saint personnage, il le consulta de rechef et tira de lui cet oracle, qu'étayant sa monarchie sur ces deux colonnes de piété et justice, elle durerait à jamais, il n'a cessé durant sa vie de faire régner piété et justice, *permansitque in eo usque ad terminum vitæ, custodia religionis et justitiæ vigor,* dit un ancien historien français (2) ; l'autorité duquel et le procédé du roi Louis me relèvent d'en faire plus ample preuve.

« Le roi Louis par ces deux vertus de piété et de justice a été honoré de ces belles qualités de *fils de l'Eglise Catholique* par les Pères du premier concile d'Orléans, de

(1) Gerson : *Sermo ad regem Carolum VI.*
(2) Aimoin, *lib. I, cap. XVI.*

soigneux vénérateur de l'Eglise Catholique par Aimoin, de *plein de l'amour de Dieu*, de *bienheureux en mérites* et de *très-chrétien* par saint Remy qui maniait sa conscience, *d'aimé de Dieu* et de *grand* par saint Grégoire de Tours, de *Consul* et *Auguste* par Anastase empereur, de *fort comme le lion* par Frédégaire et Aimoin, de *belliqueux* par saint Fortunat, de *vaillant en guerre* par Nangis.

« Le roi Louis a été tant honoré ainsi que sa postérité par les Français, qu'à peine se purent-ils résoudre de détrôner le roi Childeric. Sa vie bénite de Dieu et remplie de miracles leur a fait honorer ses cendres et célébrer sa fête le vingt-sixième jour du mois de novembre, particulièrement en l'église de Sainte-Geneviève, où l'on faisait *duplex Festum* V. *Kal. decembris* (1). Sa légende se trouve, et un bon nombre de bons auteurs lui attribuent ce glorieux titre de *saint*, — lesquels je publie d'autant plus volontiers, qu'un grand et illustre personnage m'y a obligé.

« Le roi Louis — Sire, — est donc honoré du titre de *saint* par ces auteurs, entre lesquels est Volaterranus (2), qui recommande les Français *de ce qu'ils rendent à ce saint Louis un culte perpétuel et une vénération*. Encore en son église de Sainte-Geneviève cette vénération est rendue avec encensoirs les dimanches et fêtes solennelles.

« Ce roi Louis — Sire, — ce saint, ses cendres, ces monuments de sa piété et justice, ses louables qualités réclament la piété et justice du roi Louis, le pieux et le juste, l'héritier de son nom, de son sceptre, de sa couronne, de ses qualités éminentes, afin qu'il lui plaise recueillir la mémoire de ses sujets, pour honorer celle de ce *saint*, et qu'à l'exemple du roi Philippe le Bel, petit-fils de saint Louis, qui par ordonnance, *rendit à jamais solennelle la fête de saint Louis dans la ville et diocèse de Paris*, et du roi Louis XI qui en fit mettre l'image en la chapelle du Palais, en ordonna le culte et la fête par tout son royaume, Votre Majesté — Sire, — ou à mieux dire prenant exemple d'elle-même, qui a renouvelé ces ordonnances et la fête de saint Louis, il lui plaise faire célébrer celle de ce saint Louis, premier roi Chrétien, voire Très-Chrétien, priant Dieu de très-bon cœur qu'il la comble d'autant de grâces, bénédictions et enfin de béatitudes, qu'il a faites à l'un et à l'autre de ces Louis saints et bienheureux. Amen. Amen. »

N° **34**, colonne 1057. — Ce missoire (*missorium*) ou vase légué par saint Remy a inspiré au savant abbé le Beuf la pensée de quelques recherches, qu'on sera sans doute bien aise de relire dans cette note ; elles s'y placent d'ailleurs d'elles-mêmes.

« Les Chrétiens — dit le Beuf, — ne se contentèrent pas de faire faire des vases neufs selon le goût de leur temps, ni de suivre dans leurs habillements le modèle de ceux des payens. Ils faisaient plus : en certains pays ils employaient dans l'usage de leurs cérémonies, les propres vases des payens, ou au moins dans leur usage particulier ; et ils se servaient de ces vases tels qu'ils les avaient trouvés, en les faisant auparavant purifier par les prières de l'Église.

« Dans l'un des quatre ou cinq voyages que j'ai faits en Normandie, depuis dix ou douze ans, je me suis trouvé à portée de consulter les manuscrits de la célèbre abbaye de Jumièges, proche Rouen. J'y ai vu entre autres un fort beau Missel, dont il ne paraît pas que le Père Martenne ni d'autres aient fait mention. Il a été écrit certainement pour une Église d'Angleterre, selon qu'il est aisé de le voir par le calendrier et les litanies. L'ordre de la cérémonie de l'Extrême-Onction, c'est-à-dire, ce qu'on appelle les *Rubriques*, y est en langage vulgaire anglais de ce temps-là, mais toutes les prières y sont en latin : l'écriture est du XI[e] siècle au plus tard ; et on croit dans le monastère, que ce Missel y a été donné par l'abbé Robert, qui fut ensuite évêque de Londres vers l'an 1050...

« Voici l'Oraison qui me frappa le plus de tout ce Missel, et à laquelle je crois que personne n'avait encore fait attention :

(1) On lit dans un très-ancien calendrier manuscrit de l'Abbaye de Sainte-Geneviève, les mentions suivantes relativement à la sainteté de Clovis :

V. Kalendas decembris, depositio magni regis Clodovei, duplex.

V. Kal. dec., anniversarium magni regis Clodovei; duplex.

(2) *Sepultus (Clodoveus) Parisiis in æde sancti Petri se constructâ, quem Galli perpetuò colunt, ac pro* SANCTO *venerantur.* — *Lib. III.*

Oratio super vasa in locis antiquis reperta.	Oraison [que l'on récite] sur les vases trouvés dans des endroits antiques.
—	—
Omnipotens sempiterne Deus insere te officiis nostris; et hæc vascula arte fabricata Gentilium sublimitatis tuæ potentiâ ita emundare digneris, ut omni immunditiâ depulsâ sint tuis fidelibus tempore pacis atque tranquillitatis utenda.	Dieu tout-puissant et éternel, assistez-nous dans nos besoins, et daignez par la puissance de votre grandeur tellement purifier ces vases fabriqués par l'art des Gentils, afin que, nettoyés de toute tache honteuse, ils puissent servir à l'usage de vos fidèles en paix et en toute sécurité.
Per christum Dominum nostrum.	Par le Christ notre Seigneur.

« Lorsqu'on voit que l'on employait en France dans la célébration des sacrés Mystères, des dyptiques dont les dehors ne sont remplis que de figures du Paganisme, on ne doit pas douter que la prière que je viens de rapporter n'y ait été aussi usitée et qu'elle n'ait été employée pour leur purification, ou quelque autre prière semblable...

« On trouve aussi que sous nos premiers rois, lorsqu'un évêque puissant faisait la dédicace de son église cathédrale, il la comblait en même temps de toute l'argenterie qu'il avait pu ramasser. Comme dans le grand nombre de vases que les évêques se piquaient alors d'offrir, il ne manquait pas de s'en trouver qui avaient été fabriqués par les payens,ou qui avaient même été à leur usage, — qui peut douter que l'Église né les sanctifiât auparavant par ses prières, comme elle faisait en Angleterre pour tous les ustensiles du Paganisme qu'on trouvait, et qu'on trouve encore de temps en temps sous les ruines des anciens édifices, tels que pouvaient être des urnes de cuivre ou de bronze, des bassins, des patères, des cuvettes, soucoupes ou patènes et autres semblables vases?

« Permettez que je vous rapporte un exemple domestique de cette oblation de vases profanes faite à une Église de France, par un prélat de sainte vie. Je veux parler de notre évêque (d'Auxerre), saint Didier, qui était proche parent de la reine Brunehauld...

« Les présents qu'il fit de vases d'argenterie ou d'ustensiles qu'il jugeait propres au ministère de la sacristie furent si considérables, qu'ils montèrent jusqu'au poids de plus de quatre cent vingt livres. Ceux qui seront curieux d'en voir le détail, peuvent le lire dans le premier tome de la Bibliothèque des Manuscrits du Père Labbe, page 423 et 424 ; mais, ils doivent être avertis que cette copie est pleine de fautes d'impression, et que c'est ce qui est cause que le célèbre M. Du Cange, dont ils pourraient consulter le Glossaire, n'a pas toujours heureusement rencontré, lorsqu'il a voulu donner l'explication de ces vases ou meubles profanes. Il les appelle partout vases sacrés, en supposant apparemment la cérémonie préliminaire de leur sanctification par les prières de l'Église, ou leur emploi dans les cérémonies du Christianisme; mais, il ne nous donne pas toujours le texte tel qu'il est dans le livre qu'on peut appeler aujourd'hui l'original des Gestes de nos Évêques (d'Auxerre).

« C'est un gros in-4° qui a été transcrit en fort beaux caractères, vers l'an 1160, sur un livre plus ancien, et dont les premiers auteurs avaient rédigé en un corps sous Charles le Chauve toutes les chartes et instruments anciens qu'ils avaient pu trouver ayant rapport à l'histoire de nos prélats.

« Il est bien vrai que M. Du Cange a raison de nous dépeindre, comme une espèce de petite table, ce que les anciens appelaient *Missorium*, et de corriger le *gravellatum* du père Labbe, en mettant en place *granellatum* ; mais, il n'a pas pu être suffisamment fondé sur un imprimé aussi peu exact que l'est celui-là, pour fournir à ses lecteurs une juste idée de ce que signifie l'épithète qui est donnée à chacun de ces vases. Si le manuscrit de notre Chapitre lui avait été communiqué, il y aurait lu partout pour adjectif après chaque substantif, *anacleum* bien marqué, et non pas *anacteum*. Ainsi, il y a dans cet original, *missorium anacleum, bacchovicam anacleam, caucos anacleos, scutellas anacleas, salariolas anacleas, gabatas anacleas, hicinarios anacleos, suppostorium anacleum, anafum... fuscinam... cochleares...*

« Les substantifs *scutella* et *salariola*, qui sont intelligibles à tout le monde, doivent faire naître l'idée d'un présent assez bizarre sur un autel. On n'est pas accoutumé à y voir aujourd'hui des écuelles ni des salières; mais, on serait encore plus surpris d'y voir quantité d'autres meubles plus consi-

dérables qui étaient ornés de figures vraiment payennes, des bassins, des plats, des flacons, des tasses, des cuillères, des fourchettes, des bouteilles destinées à renouveler du vin tout vieux, qui étaient appelées *recentarios;* tout cela garni de figures de centaures, de syrènes, de joueurs, d'hommes représentés avec des cornes, de chasses et de chasseurs, de combats de bêtes et de gladiateurs.

« C'est cependant ce qui se voyait sur les vases que notre saint évêque offrit au Dieu vivant en lui dédiant un autel. Les présents qu'il fit à l'abbaye de Saint-Germain, étaient aussi de même genre. Il y avait entre autres vases un grand *Missorium,* où était représentée l'histoire d'Enée avec des inscriptions grecques, et le nom de *Thorsomodus* qui pouvait être celui de l'ouvrier (1), des aiguières et bassins propres à recevoir l'eau des mains, sur l'un desquels Neptune était représenté avec son trident (2). »

Le *Missorium* légué par saint Remy était une table d'argent ciselée et ornée de sujets payens.

N° **35**, colonne 1058.— « Comme le corps du Saint n'était point encore levé de terre, ils se contentèrent de prendre cette étoffe ou cette espèce de suaire nommé *brandeum,* dont on avait coutume de couvrir les tombeaux des saints en ce temps-là.

« D'ailleurs, ainsi qu'on peut le recueillir de plusieurs graves auteurs, et surtout de saint Grégoire le Grand, on ne touchait aux corps des saints qu'avec une grande circonspection, et les reliques les plus ordinaires que l'on en donnait aux rois et aux empereurs qui en avaient demandé, n'étaient autre chose qu'une partie de ces espèces de voiles ou de suaires dont on couvrait leurs tombeaux et leurs corps avant que de les y enfermer : le même saint Grégoire nous assure encore (3) que c'était là l'instrument le plus ordinaire des miracles que le Seigneur opérait en considération des saints

(1) Cf. une lettre de le Beuf dans le *Mercure de France,* mars 1727, p. 483 à 490.

(2) Le Père Labbe, suprà, p. 425. - Voyez le Beuf dans le *Mercure de France,* janvier 1726, p. 21 à 29.

(3) *Lib.* III, *ep.* XXX *ad Constantinam.*

qui en avaient été enveloppés, ce qu'il confirme par celui qui s'était fait en présence du grand saint Léon (1).

« On ne peut être plus religieux que l'étaient nos pères à l'égard des personnes illustres qui, par la sainteté de leur vie, avaient mérité la vénération des peuples après leur mort. On enveloppait leurs corps dans des linges et des étoffes précieuses. C'est ce qu'on appelait *brandeum* , *palla, sanctuarium, sudarium.*

« Saint Grégoire le Grand se sert d'ordinaire du mot de *brandeum,* pour marquer le linge dont on enveloppait le corps et même le tombeau ; parce que nous n'avons point de terme propre pour rendre en notre langue celui de *brandeum,* on l'appelle communément suaire , et c'est l'usage dans Reims de nommer ainsi ce linge et cette étoffe, dont le corps ou le tombeau de saint Remy fut d'abord couvert : on conserve encore avec respect ce suaire, et dans les nécessités publiques on le porte en procession.

« Dom Marlot prétend que proprement on devrait appeler suaire le voile dont on couvrait le visage du saint; son sentiment est très-bien fondé : la manière d'ensevelir chez les Juifs était de couvrir la tête et le visage d'un linge, que les Latins et les Grecs après eux appelaient *sudarium* ou suaire. Saint Jean marque dans le chapitre XX de son évangile, qu'on en avait mis un pareil sur le visage de Jésus-Christ en l'ensevelissant; il s'était servi du même terme en parlant de Lazare (chapitre XI, vers. 44).

« Le pape Hormisdas appelait cette même étoffe *sanctuarium* ; Grégoire de Tours lui donne souvent le nom de *palla,* quoiqu'il l'étende à tout ce qui couvrait le corps du Saint ; ainsi tantôt il se sert de ce terme pour marquer le tapis de soie broché d'or dont le tombeau de saint Denys était orné, tantôt la couverture de bois posée sur le même tombeau (2). »

(1) Le Père Dorigny, p. 237 et 238.

(2) Le Père Dorigny, p. 421 à 423.

APPENDICE.

Nous ne croyons pouvoir mieux terminer ces notes sur la vie de l'illustre apôtre des Francs, au v[e] siècle, qu'en reproduisant les intéressantes réflexions de deux pieux et savants auteurs du xvii[e] siècle, — le Père René de Ceriziers et dom Marlot.

Ces réflexions où le patriotisme s'inspire de la foi et de la dévotion ont un charme et peut-être aussi un attrait tout particulier dans les temps troublés où nous vivons.

Nos lecteurs en jugeront, et nous aimons à croire qu'ils nous sauront gré de leur avoir révélé ces pages ensevelies dans la poussière des bibliothèques et qui méritaient, à tant de titres, de sortir de l'oubli.

I

Saint Remy protecteur des lys.

« Si l'autorité des Papes (1) a donné le glorieux titre d'Apôtre des Français à saint Remy, la raison veut que nous le reconnaissions comme le principal et l'immortel protecteur des lys. Ne cherchons point de raisons pourquoi nous le possédons en cette qualité, quoiqu'il y en ait beaucoup; c'est assez que nous sachions que la providence de Dieu lui conserve ce titre et que nous en ressentions les favorables effets.

« Nos Pères ont cette croyance, que cet incomparable prélat qui a tant de fois arrosé nos lys de ses larmes les conserve encore aujourd'hui par l'intercession de ses saintes prières. Les rois même lui accordant cette qualité, l'appellent dans leurs lettres patentes de ce glorieux nom de protecteur (2) et après leur sacre visitent son tombeau comme le palladium de leur couronne et la colonne où leur bonne fortune est attachée.

(1) Hormisdas et Léon IX, *ep. ad Gallos.*

(2) Flodoard, *lib.* II, *cap.* XIX. — Charte de Lothaire, de l'an 902. — Charte de Philippe I[er], de l'an 1109. — Charles le Chauve appelle saint Remi *pretiosum patronum suum*. Voyez Flodoard, *lib.* III, *cap.* IV.

« Clovis l'a toujours considéré comme le plus fort appui de ses desseins, la meilleure tête de son conseil et le plus redoutable bras de ses armées; quoiqu'il ne fît que hausser les mains au ciel, il ne laissait pas d'abattre ses ennemis. Lorsque la nécessité de la guerre le jetait dans les dangers de perdre la vie, saint Remy était sa force; c'était lui qui le couvrait d'un bouclier impénétrable dans la mêlée; c'était lui qui gravait cette belle devise dans ses étendards : *Je brûle ce que j'ai adoré ; j'adore ce que j'ai brûlé* (1) ; en un mot, c'était de son intercession qu'il faisait toute sa confiance; s'il était le *Josué* de la France, ce grand Saint était son *Moïse*...

« Il ne faut pas croire que l'amour de cet incomparable prélat se soit éteint avec sa vie, et qu'il n'ait eu des affections que pour Clovis : nos rois se peuvent assurer que ce n'est pas un des moindres héritages que ce premier Chrétien leur a laissé. Le testament de ce bon père montre clairement qu'il a étendu ses bénédictions sur sa postérité et qu'il a presque employé toute sa vie pour consacrer nos princes à Dieu, comme luimême parle. On ne saurait considérer sans larmes celles qu'il a répandues pour la durée de leur empire, ni lire ses tendresses avec dureté.

« Certes, le grand Baronius (2) rapporte très-judicieusement la constance de nos prospérités et la durée de cette monarchie au mérite des prières de ce puissant protecteur; et un écrivain allemand (3) marque expressément que Dieu lui a donné la surintendance de tout le peuple français.

« Nous pourrions trouver beaucoup d'exemples, d'où chacun apprendrait que le salut de plusieurs rois de France est un effet de son intercession. La curiosité du lecteur se pourra contenter dans les livres et voir cette vérité dans le miroir de Vincent de Beauvais (4). C'est assez à la matière que je traite de montrer que comme c'est le grand saint Remy qui a mis la couronne sur la tête de nos rois, c'est lui-même qui l'y arrête.

(1) *Incendo quod adoravi, adoro quod incendi.* — (Jacques Charon : *Histoire universelle*, *chap.* XCXIV.)

(2) *Ad ann.* 514, *n°* 27.

(3) Lupoldus, *lib. de zelo veterùm German.*

(4) *Speculum historiale, lib.* XX, *cap.* XLIX.

« On ne saurait produire d'exemples plus illustres de cette vérité que celui qui arriva pendant le règne de Louis le Débonnaire (1). Ce prince ayant plus d'un Absalon en sa famille, fut contraint de laisser sa pourpre à Lothaire, qui la lui arracha de ses propres mains à Compiègne. Ce mauvais fils trouva trop de faux prétextes et d'infidèles exécuteurs de son dessein.

« Ebbon, archevêque de Reims, oubliant qu'il était son frère de lait, fut le plus outrageux à l'affliction de ce pauvre empereur, parce qu'il lui ôta son épée et le couvrit de la haire dont il devait châtier ses propres péchés.

« Je suis marri de trouver cette tache d'infidélité dans la vie d'un prélat à qui nous devons la plus magnifique église de la France; mais, j'aime mieux être historien véritable, que mauvais flatteur.

« Pendant toutes les allées et les venues d'Ebbon à la cour, un religieux nommé Raduin, qui avait été supérieur du Mont-Bardon en Italie, arriva en l'abbaye de Saint-Remy de Reims, où il venait visiter le tombeau de ce grand Saint. Après y avoir fait un assez long séjour à cause de la sainteté qu'il y rencontra, — une nuit de l'Assomption de Notre-Dame, comme tous les religieux se furent retirés après les Matines, le seul Raduin demeura au chœur pour avoir plus de liberté d'y faire ses prières.

« Pendant qu'il continuait ses oraisons il s'en dormit, si on n'aime mieux dire qu'il fut ravi en extase; quoi qu'il en soit, ce bon religieux vit venir la sainte Vierge de devers le sépulcre de saint Remy, ayant saint Jean l'Evangéliste à l'un de ses côtés et saint Remy à l'autre. En cet ordre, et avec une démarche qui montrait assez la déesse, la sainte Mère de Dieu s'approcha de lui, et passant sa main sur sa tête lui demanda :

— Que faites-vous ici, Raduin? »

« La majesté de la Vierge frappa si vivement l'esprit de ce bon religieux, qu'il n'eut point d'autre réponse que de tomber à ses pieds pour les embrasser.

— Où est maintenant (ajoute la sainte Vierge), l'archevêque Ebbon ?

— Madame (repartit Raduin), il est à la cour, par le commandement du roi.

(1) Flodoard, *lib.* II, *cap.* XIX.

— Quelles grandes affaires y a-t-il à démêler? Ce n'est pas là qu'il augmentera sa perfection; un jour viendra qu'il reconnaîtra que toutes ses pratiques ne sont pas agréables à Dieu. »

« Le pauvre religieux demeurant muet à ce discours, la sainte Mère de Dieu le continua et lui fit cette interrogation :

— Quel est le sujet des querelles de vos princes ?

— Madame (reprit Raduin), c'est un secret que votre Sainte Grandeur n'ignore pas.

— Vraiment (dit-elle), c'est bien en vain que leur ambition excite tant de brouilleries dans l'État. Ce n'est pas leur affaire de prendre des princes comme il leur plaît. »

« En même temps qu'elle disait ces mots, elle prit saint Remy par la main et la pressant doucement, dit ces derniers mots :

— Voyez-vous bien celui-ci, c'est à lui que cette affaire touche plus qu'à tout autre. C'est lui qui a retiré les Français de l'idolâtrie et instruit leur prince en la foi de Jésus-Christ. A cette considération l'autorité de conserver l'empire français lui a été accordée par mon fils. C'est à lui d'affermir leur trône et d'appuyer leur couronne : c'est à lui de renverser les desseins de leurs ennemis et de faire réussir leur mauvais conseil au désavantage de leurs propres intentions. »

« La révolution des affaires montra que la vision du religieux n'avait pas été une extravagance de rêveur. Quelque temps après, Louis fut retiré de prison par la pitié de cet autre fils qui portait son nom, et Lothaire touché du ressentiment de sa faute en fit une rude pénitence. Chaque chose reprit sa place, il n'y eut que l'archevêque Ebbon qui perdit la sienne, étant contraint de fuir presque aussi longtemps qu'il vécut du depuis.

« Ce n'est pas le dernier archevêque que saint Remy a châtié, pour s'être témérairement ingéré de défaire ce que le ciel avait fait.

« Il arriva pendant le règne de Charles le Simple, que Robert, aïeul de Hugues Capet, voulut prendre la couronne avant que la divine providence de Dieu la lui présentât. Pour l'arrêter sur sa tête, il jugea que le plus efficace moyen serait de la recevoir des mains de l'archevêque de Reims. Le malheur du temps avait tellement corrompu les plus

belles âmes, que Hervé, qui s'était roidi presque contre toute la France, pour être fidèle à son prince, entra depuis dans une telle oubliance de son devoir, qu'il sacra Robert et le déclara successeur d'un roi qui n'était pas encore mort.

« Le protecteur de la France voyant tous ces désordres ne manqua pas de les punir en la personne d'un de ses plus coupables auteurs; Hervé mourut trois jours après cette onction, mais d'une mort si prompte et si précipitée, que l'on reconnut bien que la cause n'en pouvait être naturelle (1).

« Chacun a pu tirer ces preuves de l'histoire; mais, certes la remarque qui suit m'est particulière et porte un témoignage éclatant de la protection de ce grand prélat.

« Jamais la France n'a été plus près du précipice, que lorsqu'elle-même conspirait sa ruine et qu'elle cherchait des léopards pour déchirer ses propres enfants.

« Charles sixième qui n'a jamais eu de pire folie que de vouloir nous faire Anglais, avait appelé son gendre à Paris. Tout le monde avait pris les roses pour les lys, personne ne s'opposait aux prospérités de l'Angleterre, que Charles septième encore dauphin, qui ne les pouvait troubler; et néanmoins quelque diligence que fît Édouard, il ne lui fut jamais possible d'entrer dans Reims, où il désirait se faire sacrer, quoiqu'elle ne fût défendue que par son seul archevêque et par une poignée de noblesse qui s'était jetée dans la ville pour l'assurer (2).

« Ce ne fut pas la puissance qui résista à une armée qui avait gagné autant de victoires et forcé autant de villes qu'elle avait fait de journées depuis l'Angleterre, mais la seule protection de cet incomparable évêque dont Reims possède les saintes reliques.

« Mais, d'où est venue cette généreuse Amazone, cette Pallas française, qui a été le déshonneur des Anglais et la gloire de notre France; d'où vient cette sainte Pucelle, qui a gagné des batailles, forcé des villes et couronné des rois? L'histoire dit qu'elle a pris son nom d'Orléans, à qui elle avait donné la liberté; mais, personne n'a encore remarqué que cette innocente Pucelle était sujette de saint Remy, et que le secours miraculeux dont elle appuya son prince venait d'une terre qui appartient à saint Remy, et qui en porte le nom.

« C'est donc à ce glorieux prélat qu'on doit en partie cette glorieuse fille. A quelle fin la Providence de Dieu l'aurait-elle fait sortir de Dom-Remy, sinon pour nous faire comprendre que saint Remy est conjointement avec saint Michel, l'ange de notre couronne, et la puissance qui s'intéresse dans toutes ses prospérités et ses pertes?

« Je ne m'étonne plus si nos rois vont le lendemain de leur sacre saluer leur saint protecteur en son église. Aussitôt qu'ils sont arrivés au grand portail, ils se prosternent à genoux, et puis après la messe, qui se dit en l'honneur de saint Remy, ils sont conduits à son tombeau, où ils reconnaissent la source de toute leur gloire.

« O France, que tu as d'obligation d'honorer celui qui conserve tes rois, et que tu seras injuste, si tu n'es reconnaissante (1). »

II

Que la monarchie des rois de France doit être éternelle et posséder un jour l'Empire Romain, suivant la prophétie de saint Remy.

« Les princes français, qui avaient de l'inclination au bien pendant le Paganisme, ont tellement suivi les pures et sincères vérités de la foi depuis leur conversion, — qu'un ancien (2) les voyant passionnés pour la justice, a prédit que leur monarchie serait fleurissante, et qu'elle n'aurait d'autres bornes que l'éternité.

« Cette prédiction a des grandes apparences, et il semble que le ciel, pour la confirmer, ait voulu donner un gage de stabilité à cet empire, qui n'est autre que la divine Ampoule..... L'ordre que Dieu garde en la conduite de l'univers nous le fait ainsi conjecturer. Car, s'il est vrai qu'il ait envoyé cette sainte liqueur pour oindre les rois, comme nous avons montré, que depuis onze cents ans qu'on s'en sert, il y ait à peine diminution de la sixième partie : nous

(1) Flodoard, *lib.* IV, *cap.* XVII.
(2) Froissard. — Hubert Meurier : *de Sacris Unctionibus.*

(1) Le Père René de Ceriziers, p. 221 à 237.
(2) Agathias.

avons grand sujet de croire que la France subsistera jusqu'à la fin du monde, puisque ce qui reste peut fournir au sacre des rois qui viendront à succéder, quand il durerait encore six mille ans.

« Je ne fonde pas cette pensée sur l'erreur de certains auteurs, qui ont écrit faussement que cette divine onction ne diminue point (1) ; mais, sur les règles de la prescience et sur la prophétie de saint Remy, lequel ayant obtenu ce présent du ciel par ses prières, en doit aussi appuyer la certitude.

« L'archevêque Hincmar voulant traiter du baptême de Clovis et décrire les merveilles qui parurent en cette sainte journée, dit que saint Remy s'étant transporté au palais où le roi était logé, l'instruisit de plusieurs articles de la foi chrétienne, et qu'animé de l'esprit de Dieu, il lui prédit et annonça ce qui arriverait à sa postérité :

Avec quelle puissance elle devait étendre les limites de son royaume ; défendre et ennoblir la sainte Église et gouverner un jour l'Empire Romain ; les victoires que ses enfants devaient remporter contre les peuples ennemis, les royaumes qui seraient sujets à leur sceptre, et l'éternité de sa monarchie, pourvu qu'ils ne vinssent à quitter le bien et s'égarer dans le labyrinthe des vices, qui font périr les royaumes et transportent les Empires de nations à nations.

« Ces sortes de prédictions étaient familières aux Saints prélats qui ont converti les nations ; nous en lisons une pareille en la vie de saint Colombe, rapportée par Adamannus, où il est dit que ce saint homme — pour obéir aux commandements de Dieu, — passa en l'île d'Ione, où il trouva Aidanus, roi d'Hybernie, qu'il consacra, et, pendant les cérémonies de sa consécration, lui prédit quantité de choses qui devaient advenir à ses neveux.

« Quant à la prophétie de saint Remy, nous trouvons que le docte Gerson s'en servit fort à propos en une prédication qu'il fit le jour de Saint-Louis, conformément à ce qu'Hincmar nous a laissé dans ses écrits.

Saint Remi, archevêque de Reims, — dit-il, — *lorsqu'il baptisait Clovis et le sacrait d'une huile sacrée envoyée du ciel, touché de l'esprit de prophétie, lui prédit que les rois de France et leur royaume seraient florissants et stables à jamais, tandis qu'ils conserveraient la religion chrétienne, comme ils ont fait jusqu'à présent : que de sa famille naîtraient des princes qui gouverneraient l'Empire Romain ; qu'ils seraient protecteurs de l'Église, et subjugueraient ses ennemis.*

« Or, bien qu'on puisse douter si cette prédiction est accomplie, à cause que les rois de la seconde lignée ont tenu l'Empire Romain et détruit les hérésies ; il est certain qu'ils n'ont pas entièrement possédé cet empire, mais seulement une partie : vu même que la prophétie d'Hippolyte, évêque de Sicile, leur promet l'accomplissement de cette prophétie sur la fin du monde. Car, comme Nicéphore, l'empereur, eût envoyé le patrice Manuel contre les Sarrasins de Sicile, pour délivrer l'empire d'Orient du tribut qu'il leur payait depuis Basile Macédonien, ce duc fut défait avec son armée, — les infidèles ayant pris courage contre les Grecs par la lecture d'une prophétie trouvée en Sicile, par laquelle ils apprirent qu'ils ne devaient être vaincus par autre nation que par celle des Français (1).

« Suivant quoi, Chalcondile, athénien, en son livre de la décadence des Turcs, marque (2) que l'autorité souveraine et l'administration de l'empire romain doit appartenir aux Français, ainsi qu'a remarqué l'un de nos historiens (3), lequel parlant de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, dit que l'Église romaine leur avait justement déféré l'Empire de Rome comme à eux appartenant pour être issus de la lignée de Clovis, auquel Anastase envoya le Consulat avec le titre d'Auguste, après qu'il eut appris ses victoires et la merveille arrivée en son sacre.

« Voire même il y a bien huit cents ans, que c'était la commune créance de toute l'Europe, que les rois de France devaient un jour posséder tout l'empire romain, suivant la prophétie de saint Remy, ainsi que nous l'apprenons de Magnentius Rabanus Maurus,

(1) Froissart, *livre* III. — Becanus, *in Analogia veteris et novi Testamenti*, *quæst.* 7, *cap.* XVI.

(1) Luitprand, *in Relatione suæ legationis, apud Baron.*, *ann.* 963.

(2) *Livre* II.

(3) Aimoin, *lib.* V, *cap.* XXI.

premièrement abbé de Fulde, disciple de Bède le Vénérable, et depuis archevêque de Mayence, dont voici les paroles :

« *L'apôtre saint Paul dit, que l'Antechrist ne viendra pas au monde avant que tous les royaumes sujets à l'Empire romain se soient soustraits de son obéissance. Or, ce temps n'est pas encore arrivé : car, bien que nous voyions cet Empire en partie détruit, — tandis que les rois de France dureront, qui le doivent un jour posséder entièrement, la dignité de l'Empire romain ne sera pas abolie, pour ce qu'elle subsistera en ces rois* (1). *Et si nous croyons à quelques-uns de nos Docteurs, cet Empire doit être un jour possédé par un prince français, qui au dernier temps sera puissant et le dernier des rois ; et après l'avoir heureusement administré, il viendra en Jérusalem, déposera son sceptre et sa couronne sur le mont d'Olivet ; puis viendra la fin de l'Empire et de la Chrétienté par l'arrivée de l'Antechrist, ainsi que l'Apôtre l'a prédit en la seconde* [*épitre*] *aux Thessaloniciens.*

« Enfin, ceux qui ont traité l'histoire des Turcs, rapportent que Mahomet étant au lit de la mort, fut enquis par les siens combien durerait sa loi, auxquels il fit signe, levant les mains au ciel, qu'elle durerait mille ans ; et ces infidèles ont chez eux une prophétie qu'ils n'entendent jamais prononcer sans soupirer, pour ce qu'elle les menace d'une future ruine par les armes des Chrétiens, laquelle doit arriver incontinent après le règne du douzième roi (2), qui fut Amurat III.

« Si leur prophétie est véritable, ils sont bien près de leur fin et d'être exterminés par le glaive des Chrétiens, qui n'est autre à leur sens que celui des Français. Ce qui semble avoir été prédit il y a plus de deux mille ans par la Sybille, comme il est porté sur la fin du septième livre de ses oracles (3). »

(1) *Quando reges Francorùm duraverint qui Romanum Imperium tenere debent, Imperii Romani dignitas ex toto non peribit, quia stabit in regibus suis.*

(2) *Post duodecimum annum Christianus gladius insurget*, etc.

(3) *Cœlatumque auro florem in tellure relinquent.* — Voyez dom Marlot : *Le Théâtre d'honneur, etc.*

III

Prose en l'honneur de saint Remi, par Adam de Saint-Victor (XIIe siècle).

Venerando præsuli Remigio Psallat fratrum veneranda concio!	Que la vénérable assemblée des frères chante des cantiques en l'honneur du vénérable prélat, Remi !
Psallat corde, psallat ore, Tanto gaudens confessore Nostra congregatio; Nec discordet vox a vita, Et sic erit exaudita Vocûm modulatio.	Que notre communauté chante de cœur, qu'elle chante de bouche, pleine de joie de posséder un si grand Confesseur. Que notre voix s'accorde avec notre vie, et ainsi la mélodie que formera nos voix sera favorablement écoutée par le ciel.
Post vindictam criminum, Quando culpis hominum Est destructa Gallia, Ad salutem omniûm Beatum Remigium Concepit Cilinia.	Après que Dieu eut tiré vengeance des crimes des hommes dont les péchés avaient causé la ruine de la Gaule, — pour le salut de tous, Cilinie conçut le bienheureux Remi.
Cujus vita præsulis Cœpit a cunabulis Florere miraculis Et virtutum gratia : Mater anus concipit, Sicut Deus præcipit; Cæcus lumen recipit Qui prædixit talia.	La vie de ce prélat — dès son berceau, — commença à être florissante en miracles et en vertus. Une mère arrivée à la vieillesse le conçoit comme Dieu l'ordonne ; l'aveugle qui a prédit ces merveilles recouvre la lumière.
Per hunc claudis gressus datur, Cæcis lumen renovatur, Fugantur dæmonia, Per hunc Deus restauravit Quidquid sæva devastavit Wandalorum furia.	Par ce Remi la marche est donnée aux boiteux, la lumière est renouvelée aux aveugles, les démons sont mis en fuite ; par ce Remi, Dieu rétablit tout ce qu'avait dévasté la cruelle furie des Vandales.
Mira fulgens sanctitate, In Remensi civitate Sedavit incendia, Dum malignos spiritus Fugaret vir inclytus Urbis extra mœnia.	Brillant d'une admirable sainteté, Remi apaise dans la cité de Reims les incendies, et pendant que cet homme illustre chasse les malins esprits hors des murs de la ville.
Ubi pedem imprimebat Planta pedis apparebat : Testis est ecclesia, In qua vena salicis Ostendit pontificis Sacrata vestigia.	Partout où il posait le pied, la trace s'en imprimait. Un témoin de ce prodige, c'est l'église où el dur granit conserve encore et montre l'empreinte

Dum in aquis rex sacratis
Mundaretur a peccatis,
(Res digna miraculi!)
Vas est missum cœlitus
Dono sancti Spiritus
Per columbam præsuli.

des pas consacrés du pontife.

Tandis que dans les eaux consacrées le roi était purifié de ses péchés, — chose digne (du nom) de miracle, un vase, don du Saint-Esprit, est apporté du ciel au prélat par une colombe.

Virgo quædam Tolosana,
Virgo decens, sed insana,
Ejus sanctis precibus
Est a morte suscitata
Et ab hoste liberata
Redditur parentibus.

Une vierge de Toulouse, vierge vertueuse et noble, mais hors d'elle-même, est par les saintes prières de Remi ressuscitée du sein de la mort, et, délivrée de l'ennemi, elle est rendue à ses parents.

Ave, gemma sacerdotûm,
Galliarûm antidotum
Et lumen Ecclesiæ,
Ante partum nuntiatus
Et in ventre consecratus
Beatæ Ciliniæ!

Salut, perle des prêtres et des prélats, contre-poison donné aux Gaules et lumière de l'Église, — vous qui avez été annoncé (au monde) avant d'être enfanté et qui avez été consacré dans le sein de la bienheureuse Cilinie!

Diadema præsulum,
Decus, honor, speculum,
Flos et gemma Franciæ,
Pietatis oculum
Leva super populum
Præsentis Ecclesiæ.
Dum in salo hujus mundi
Hostes premunt nos immundi,
Seda mare, placa ventum,
Ne nos mergat in tormentum
Dæmonis astutia.
O confessor summi Regis,
Audi preces tui gregis
Et nos mundos a peccatis
Junge regno claritatis
Ubi pax et gloria!
Amen (1).

Diadème des prélats, gloire, honneur, miroir, fleur et perle de la France, — jetez un regard de miséricorde sur le peuple de cette Église.

Tandis que sur la mer de ce monde les ennemis impurs nous poursuivent, apaisez les flots, calmez les vents afin que la malice du démon ne nous précipite pas dans les éternels tourments. O confesseur du souverain Roi! écoutez les prières de votre troupeau et — après que nous aurons été purifiés de nos péchés, — réunissez-nous (à vous) dans le royaume de l'éternelle clarté où règnent la paix et la gloire. Ainsi soit-il.

(1) Mone (*Hymni latini*, t. III, p. 488-492,) a publié deux hymnes et une prose en l'honneur de saint Remi.

X

NOTICE

SUR

SAINT FRION, ERION OU FROULT,

CONFESSEUR DE L'ÉGLISE SANTONE.

Les Actes de saint Frion — si jamais ils ont été écrits, — ne sont point parvenus jusqu'à nous. Ce saint Confesseur édifiait l'Église Santone vers le ve siècle, d'après l'auteur la *Biographie Saintongeoise* (1).

Bien qu'on ne connaisse aucune des actions particulières de sa vie, le soin avec lequel les habitants de Saintes et de la Saintonge conservèrent la mémoire de leur saint compatriote, nous fait voir que saint Frion était arrivé à un haut degré de sainteté. Aujourd'hui encore, une paroisse de l'archiprêtré de Marennes, située sur le bord de la mer porte le nom de saint Frion (2). Dans la ville de Saintes, il exista durant plusieurs siècles une église en l'honneur du même Saint. Cet édifice, bâti sur le terrain occupé autrefois par le Capitole, « présentait de loin aux populations, un emblême de paix et de concorde, à la place de l'ancien monument témoin des triomphes et des revers sanglants des peuplades guerrières de la Santonie (3). » En 1615, lors d'un procès entre le sieur de Lesglise, curé de Saint-Pierre et le syndic de l'hôpital général, on voyait encore des vestiges de cette église paroissiale. L'estimable éditeur de la *Vie des Saints* du R. P. Giry, dans le *Dictionnaire hagiographique* qui termine son ouvrage, place la fête de saint Frion au 4 août, faisant venir son nom du latin *Fredulphus*. Nous croyons qu'il a confondu saint Frédulphe, évêque de l'Église Santone au IXe siècle, avec le saint

(1) Biogr. Saint., art. S. Frion.

(2) Pour être plus exact, nous devrions dire S. Froult; le saint Confesseur est désigné sous les trois noms de Friou, Erion et Froult. (Voir le pouillé du diocèse de Bordeaux, diocèse de Saintes).

(3) Biogr. Saint.

Confesseur. Du Saussay nous paraît être tombé dans la même erreur (1).

XI

VIE

DE SAINT MARTIN,

ABBÉ AU Ve SIÈCLE.

D'après les documents les plus anciens et les auteurs contemporains.

Saint Martin, parvenu malgré lui à l'épiscopat, voulut, comme on le sait, « allier à sa dignité la vie et la vertu d'un moine... Il se fit un monastère, à deux milles de la cité de Tours, en un lieu solitaire et écarté, — véritable désert, entouré d'un côté par une roche haute et escarpée, de l'autre par un coude de la Loire... (2). » Là, vinrent se ranger sous sa houlette un grand nombre de disciples, parmi lesquels on remarque le Saint dont nous allons retracer la vie, dans cette courte notice.

Ce saint abbé, du même nom que son maître, était né à Saintes (3), vers le milieu du IVe siècle. Issu sans doute de parents chrétiens, il comprit bien vite les dangers de la jeunesse dans le monde et résolut de les éviter en se consacrant à Dieu par des vœux solennels. Le choix d'une retraite ne le retint pas longtemps indécis. Vers cette époque, saint Martin, dont les mérites et la sainteté étaient déjà connus en Saintonge (I) fondait le monastère de Marmoutiers : il demanda et obtint la faveur d'y entrer. Une étude de quelques jours suffit à l'illustre Évêque de Tours pour distinguer dans son nouveau disciple les germes d'une véritable et solide vocation; il s'appliqua donc à le former avec un soin tout particulier à la piété et à lui montrer ou lui aplanir les sentiers qui conduisent à la perfection de l'état monastique. De son côté, le jeune Santon répondait à la sollicitude de son Père spirituel par un entier abandon à sa volonté et une grande fidélité à suivre le moindre de ses avis. Tant de zèle d'une part, tant de persévérance et de soumission de l'autre devaient nécessairement attirer les bénédictions de Dieu sur le maître comme sur le disciple et couronner leurs efforts d'un succès complet. C'est ce qui eut lieu en effet, puisqu'en peu de temps le jeune Santon réalisa les espérances qu'avait fondées sur lui le directeur de sa conscience, dès les premiers jours de son entrée au monastère, et qu'il parvint à un degré éminent de vertu.

Il coulait ainsi ses jours au sein du bonheur et de la paix la plus parfaite et avait déjà passé plusieurs années à Marmoutiers, lorsque, nous disent les légendes du bréviaire, il revint dans son pays, pour y vivre dans la solitude (1). En l'absence de documents authentiques, nous ne pouvons préciser d'une manière exacte, si ce fut avant ou après la mort du saint évêque, que saint Martin quitta les bords de la Loire pour ceux de la Charente. Le silence de saint Grégoire de Tours permet d'adopter telle opinion qu'il plaira sur ce point de l'histoire qui nous occupe. Mais, quoi qu'il en soit, nous pouvons affirmer avec une entière certitude, qu'à peine retourné en son pays natal, le bienheureux Martin se vit entouré d'une foule de jeunes gens, de tous les âges et de toutes les conditions, — désireux comme lui de se dérober au tumulte du monde et à ses funestes plaisirs. Il les accueillit tous avec bonté et leur désigna à chacun un logement à côté de sa cellule. Telle fut l'origine du monastère de Saint-Martin-de-Sarcey, sans contredit l'un des plus anciens de la Saintonge (2).

Dans sa nouvelle retraite, Dieu envoya au saint abbé de grands sujets de consolation pour lui-même et d'édification pour les siens.

(1) Arch. de la cathédrale de Saintes. (Voir hist. de l'Église Santone, t. II. — Saint Frédulphe, confesseur, répandit durant sa vie un grand éclat par ses vertus, et après sa mort devint célèbre par un grand nombre de miracles.— (*Mart. Gall.* p. 496).

(2) Voy. Vie de S. Martin, par S. Sulpice Sévère. *Annales hagiologiques*, t. III, col. 781.

(3) Ou dans les environs de cette ville.

(1) Bréviaire de La Rochelle (835).

(2) Monasterio isto nullum antiquius nobis notum in pago Sanctonico. (*Gall. Christ.* t. II. *Eccl. Sant.*) — Voir la note 2.

Un jour, il admit parmi ses religieux un jeune homme de quinze ans, dont l'extérieur humble et modeste lui avait plu dès l'abord. Le Ciel sans doute l'inspira en cette circonstance, car, cet inconnu, cet enfant de quinze ans, n'était autre que saint Cybar qui, dans la suite, fonda un monastère près d'Angoulême et opéra des œuvres de charité si admirables (1). Une autre fois, saint Emilion fuyant l'Armorique, où il était l'objet de la vénération universelle, et se dirigeant vers le tombeau de saint Jacques en Gallice, entendit parler de la sainteté de Martin et vint le visiter dans sa communauté naissante. L'entrevue des deux Saints fut empreinte de la cordialité la plus franche et la plus aimable. Invité par saint Martin à différer son pieux voyage en Espagne, et à revêtir l'habit religieux, Emilion accueillit cette offre comme une bonne fortune que lui présentait la divine Providence et passa dix années au monastère (2).

Depuis son retour de la Touraine jusqu'à sa dernière heure, saint Martin partagea son temps entre la prière et la direction de sa communauté. Plein de douceur et de mansuétude envers tous, il n'usait qu'à regret de la sévérité que rendent parfois nécessaires les infractions à la règle; en un mot, il s'efforçait de reproduire trait pour trait la pure et noble figure du glorieux Evêque de Tours, au milieu de sa famille spirituelle. Aussi, tous les religieux l'aimaient et le chérissaient à l'égal d'un père; aussi chaque jour voyait s'accroître le nombre de ceux qui voulaient embrasser la vie cénobitique. et s'inspirer de ses leçons et de ses exemples. A sa mort, arrivée vers l'an...... 460? son monastère était l'un des plus florissants de toute l'Aquitaine. Est-il besoin d'ajouter en finissant que les fréquents miracles, dus à l'intercession du Bienheureux, étendirent et propagèrent son culte et sa mémoire dans toutes les parties de la Gaule (1)?

(1) « Plus d'une fois, Monseigneur, j'ai entendu des prêtres et des laïques regretter que ce dernier Saint (saint Ausonne), natif de notre diocèse, ne soit pas même mentionné dans notre bréviaire, non plus que saint Cybar, dont une partie de la vie se passa au monastère de Sarcey, près de Saint-Hilaire, sous la direction du saint abbé Martin, dont nous faisons mémoire. La dévotion à saint Cybar était populaire dans nos contrées; on lui attribue dans sa légende l'invention de la taille de la vigne, et les vignerons, dit-on, l'avaient pris pour patron. » (*Rapport adressé à Monseigneur l'Évêque de la Rochelle et de Saintes sur un bréviaire de Saintes, manuscrit du* XIII*e* *siècle*, par M. P. Th. Grasilier, curé d'Ardillères.)

(2) Ces détails sur saint Emilion sont empruntés à peu près textuellement à la *Biographie saintongeaise*, de M. P. D. Rainguet (article saint Martin). La partie hagiologique de la *Biographie* a été soumise, dit l'auteur, « à l'approbation éclairée de l'autorité religieuse. »

(1) Saint Eutrope, disciple de saint Martin, lui succéda dans sa charge d'abbé; mais, les actions de sa vie nous sont entièrement inconnues. Sa fête, comme celle de son maître, était célébrée, dans le diocèse de Saintes, le 7 du mois de décembre. Voir la note 3.

NOTES.

N° I, col. 59. Nous avons vu dans la vie de saint Martin de Tours que l'influence de ce grand Evêque ne se borna pas aux limites de la Touraine; il visita aussi les provinces voisines et quelques contrées de la Gaule plus éloignées où l'idolâtrie n'avait pas entièrement disparu. Nous savons de même que dans son diocèse comme ailleurs, il répandit partout sur son passage la semence de la parole divine et fit éclater la vérité du christianisme par de nombreux prodiges. La Saintonge, en particulier, doit se féliciter d'avoir pu entendre la prédication et admirer la puissance de cet homme de Dieu. Saint Grégoire de Tours parle, en plusieurs endroits, de miracles opérés par le Saint dans la ville et le territoire de Saintes. — De là la vénération des Santons pour l'illustre Thaumaturge, de là leur dévotion pour son culte qui, aujourd'hui encore, malgré l'indifférence de notre époque, jouit d'une grande popularité parmi les Saintongeois. Écoutons, à ce sujet, le témoignage d'un évêque dont tout le monde s'accorde à proclamer l'autorité et la science :

« Notre diocèse semble avoir des motifs particuliers de contribuer à tout ce qui peut

honorer la mémoire de ce noble Confesseur, *nobilis Confessor*, comme l'appelle saint Pierre Damien. Saint Martin a évangélisé nos contrées, il y a opéré des miracles; les anciens évêques de Saintes avaient pour sa mémoire un culte spécial; ils avaient érigé une basilique en son honneur. Les simples particuliers avaient des oratoires dédiés à saint Martin; et un enfant de la Saintonge, portant le même nom que le grand Evêque de Tours, après être devenu, sous l'habile direction de saint Martin, un modèle de perfection religieuse, avait fondé près de la ville de Saintes, un monastère où il forma lui-même un grand nombre de disciples à la pratique des plus hautes vertus. Aussi le culte de saint Martin s'est-il partout propagé dans nos contrées, et un très-grand nombre d'églises l'invoque encore comme leur titulaire (1). » Le même prélat parlant, quelques lignes plus bas, du miracle que nos lecteurs connaissent (de la source dont saint Martin obtint l'ouverture) (2), ajoute ce qui suit: « Il est difficile de déterminer la position actuelle du lieu désigné sous le nom de *Naiogialo*. Quelques personnes opineraient pour Saint-Martin-de-Juilliers, situé sur la petite rivière de la *Nie*, et près de l'ancienne voie romaine qui allait du Poitou à Saintes: *Nie* et *Juilliers* leur semblent se rapprocher de *Naiogialo*. » Nous nous permettrons de soumettre à l'appréciation de qui de droit une autre opinion sur le même fait auquel Mgr Landriot fait allusion dans cette note: « D'après nous, le bourg de *Nieul-lès-Saintes*, où coule une fontaine abondante et dont l'église est dédiée à saint Martin serait l'endroit indiqué par le récit de saint Grégoire de Tours. »

N° **2**, col. 60. Tous les historiens n'ont pas placé à *Sarcey* le monastère fondé par le saint abbé Martin, lors de son retour en Saintonge. « M. Lesson présume que ce pourrait être dans l'île de Courcoury, où se voit une ancienne église dédiée au saint abbé, ou encore dans la paroisse de Nouillers, ou bien dans celle de Saint-Martin-de-Sarcey (1). » De ces trois sentiments, le dernier qui, au reste, est adopté par les auteurs du *Gallia Christiana*, est aussi le seul qui nous paraisse admissible. « La chapelle située à quelque distance de Saint-Hilaire et encore appelée Saint-Martin-de-Sarcey, pourrait être une partie de l'église de ce monastère, sans doute reconstruite plus tard sur l'emplacement de la fondation primitive. Le fait est que, lorsque l'on creuse dans les champs adjacents, on découvre de nombreux vestiges de constructions fort étendues, et des tombeaux en pierre d'une haute antiquité. Quant à l'église, il paraît que les fondements en sont profonds et que les terres absorbent une partie de ses murs (2). » Nous ignorons à quelle époque, les religieux abandonnèrent leur saint asile. En 1648, d'après le *pouillé général de l'archevesché de Bordeaux et des diocèses d'Agen, Condom, Engoulesme, Luçon, Maillezais, Périgueux, Poitiers, Saintes, Sarlat*, la cure de *Saint-Martin-de-Cerzay*, ou Sarcey, était une annexe de *Saint-Hilaire-de-Ville-Franche*.

N° **3**, col. 62. Le tombeau de saint Martin ne tarda pas à devenir le but d'un pélérinage très-fréquenté. Grégoire de Tours fait mention de deux guérisons miraculeusement obtenues (3) à la suite desquelles, saint Pallais, évêque de Saintes, qui avait peut-être déjà lui-même éprouvé les effets bienfaisants de la protection du bienheureux, voulut placer ses restes dans un lieu plus convenable; il convoqua à cette cérémonie les hommes les plus distingués et les plus remarquables du pays. Mais, Dieu, dont les desseins sont impénétrables, sembla s'opposer malgré les efforts réitérés des assistants à la translation du corps de son serviteur. Témoins de ces

(1) Lettre-circulaire de Monseigneur Landriot, évêque de la Rochelle et de Saintes, à son clergé, au sujet d'une quête en faveur de la réédification à Tours d'une église monumentale en l'honneur de saint Martin.

(2) *Annales hag.*, t. III. — De Mir. S. Mart. *lib.* III, *cap.* LI.

(1) *Biographie saintongeoise.*

(2) *Histoire de l'Eglise santone* et *aunisienne* par M. l'abbé Briand. L'ouvrage de M. Briand est une mine riche pour qui veut étudier les origines du Christianisme en Saintonge. Il est à regretter, toutefois, que le savant abbé ait cru pouvoir faire entrer dans son travail une foule de détails inutiles à l'histoire religieuse d'une seule province, et n'ait pas adopté un plan assez uniforme dans l'exposition des faits.

(3) S. Grég. de Tours. De glor. Confess. *cap.* LVII.

tentatives infructueuses, l'évêque et cinq moines s'approchèrent du tombeau, et après avoir invoqué le secours du saint Confesseur, ils accomplirent à eux seuls ce que n'avaient pu faire les forces réunies d'un grand nombre de personnes.

Cela se passait vers 590. Saint Pallais venait de bâtir à Saintes une église magnifique à l'honneur de saint Martin de Tours, dont il avait des reliques, grâce à la munificence de saint Grégoire, son contemporain. Ce fut cette église qui reçut le précieux dépôt du corps du bienheureux abbé. « Ainsi cette église paroissiale de Saintes posséda les restes vénérables du maître et du disciple, tous deux portent le même nom et tous deux jouissent d'un grand crédit auprès de Dieu (1). »

Avant de terminer ce travail, nous nous unissons aux protestations de MM. Rainguet et Briand contre la réflexion ironique d'un historien, dont l'autorité tombe de jour en jour, sur les miracles opérés par le saint abbé Martin (2). « L'examen consciencieux n'est jamais l'ennemi né de la foi, a dit avec beaucoup de sens l'auteur de la biographie Saintongeaise. Si le Saint honoré à Brives au VIe siècle, dans la magnifique basilique incendiée pendant la guerre de Gondebaud et de Gontran et réparée sous l'épiscopat de Ferréol, est le même que saint Martin de Saintes, comme l'attestent plusieurs auteurs, on doit observer que de tout temps, les fidèles divisèrent et subdivisèrent les restes vénérés des Saints, et que, grâce à ce culte empressé de vénération, non-seulement deux églises, mais deux cents et plus ont pu jadis, chez nos pieux ancêtres, posséder des châsses ou reliquaires du même Thaumaturge. »

(1) Biogr. saintongeaise.

(2) Voici cette réflexion; nous la livrons au jugement du lecteur : « De tous les miracles opérés par l'abbé Martin, le plus étonnant, sans contredit, est le privilége qu'eut ce Bienheureux de reposer après sa mort dans deux tombeaux à la fois. Grégoire de Tours place aussi les restes mortels de ce Saint à Brives. » — *Histoire politique, civile et religieuse de la Saintonge et de l'Aunis*, par M. Massiou; t. Ier.

—

XII

VIE

DE

SAINT ANIANUS, AGNAN OU AIGNAN,

ÉVÊQUE D'ORLÉANS,

Écrite, au* VIe *siècle, par un auteur anonyme.

« Nous avons — disent les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (1), — un fragment assez court d'une Vie de saint Aignan, évêque d'Orléans, mort vers 453... Le commencement et la fin y manquent. Il nous paraît, néanmoins,... que la pièce avait été composée avant le VIIe siècle. »

C'est ce fragment dont nous publions la traduction; nous le complétons au moyen de notes assez nombreuses et surtout très-intéressantes.

Agnan, né à Vienne sur le Rhône, de parents nobles (1), se construisit, dès sa première jeunesse, hors de l'enceinte de la ville, en un lieu appelé Château-Vieux, une cellule, où, appliqué le jour et la nuit à la prière et à la lecture des saintes Écritures, ils s'occupait uniquement du service de Dieu. Là, séparé de la foule du peuple, il donnait de salutaires conseils à tous ceux qui venaient le trouver, il en aidait plusieurs de ses aumônes, il mortifiait sa chair par le jeûne et tenait son corps enchaîné sous le joug. Il avait pour frère saint Léonien, abbé, qui fut inhumé avec les plus grands honneurs dans la basilique de Saint-Pierre, située à l'orient de la Vienne, et où repose le corps du bienheureux martyr Désidérius.

Comme la renommée du bienheureux Euverte, évêque d'Orléans, s'était répandue

(1) T. III, p. 418.

au loin dans toutes les contrées du monde chrétien à cause de sa sainteté, Agnan conçut le projet d'aller à Orléans afin de le voir et de prendre place parmi ses disciples. Euverte, voyant la sainteté de cet homme, ses jeûnes fréquents, ses veilles presque incroyables, l'ordonna d'abord prêtre, puis bientôt après il l'établit abbé de l'église de Saint-Laurent hors des murs.

Euverte, arrivé à une extrême vieillesse et instruit de sa mort prochaine, apportait tous ses soins à empêcher qu'après sa mort ne se renouvelassent à l'élection de son successeur les troubles d'autrefois. Ayant donc convoqué un nombre considérable des principaux habitants, il leur demanda leur avis sur le plus digne d'occuper le siége d'Orléans. Selon qu'il arrive en pareille circonstance, les avis furent différents et même opposés.

— Si vous voulez réellement, (reprit Euverte,) un pasteur dont le choix soit selon Dieu, prenez Agnan, mon frère et mon associé dans le sacerdoce. »

Mais, pour connaître plus parfaitement la volonté divine en cette affaire, il ordonna un jeûne de trois jours selon l'usage de l'Église, et fit inscrire sur un bulletin particulier les noms des divers candidats, afin de les placer avec le livre des saintes Écritures sur l'autel (1) de l'église de Sainte-Croix, bâtie par ses soins.

Le troisième jour, s'étant levé de grand matin, il fit approcher de l'autel un enfant trouvé dans l'église par une disposition de la volonté céleste, et n'ayant pas encore l'usage de la parole, afin qu'il pût lever les bulletins sans inspirer le moindre soupçon. Or, à peine l'enfant eut-il soulevé de sa petite main le premier de ces bulletins, qu'on l'entendit s'écrier d'une voix au-dessus de son âge :

— Anianus, Anianus, Anianus a été choisi par Dieu pour être l'évêque de cette ville. »

Ce fut tout, et il ne prononça plus un mot jusqu'au jour où sa langue fut déliée selon le cours ordinaire de la nature (2).

(1) Sur cet usage, voyez *Ann. hag.* tome III, Vie de saint Martin, notes; note 7, col. 889 à 892.

(2) Selon plusieurs auteurs respectables, entre autres Ch. de la Saussaye, cet enfant devint plus ard évêque d'Orléans, et fut saint Floscule, sixième successeur de saint Agnan.

Tout le monde était dans l'étonnement; l'évêque fit alors ouvrir les saints livres pour savoir si l'élection d'Agnan était agréable à Dieu. On tomba tout d'abord sur ce verset du psaume : « *Bienheureux celui que vous avez choisi et adopté; il habitera dans votre tabernacle.* »

On ouvrit ensuite les écrits des Apôtres, et l'on trouva ce passage : « *Nul ne saurait poser un fondement autre que celui qui a été posé* »

Enfin le livre des Évangiles donna le verset suivant : « *Sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* »

Alors saint Euverte, tout le clergé et le peuple rendirent à Dieu d'immenses actions de grâces, ils tressaillirent d'allégresse dans le Seigneur qui leur désignait d'une façon si éclatante le pontife de sa prédilection.

Le bienheureux Euverte l'ayant donc consacré solennellement pontife, le plaça sur son siége sans retard aucun. Agnan, à l'occasion de son entrée solennelle dans la ville, demanda à Agrippin, personnage du premier rang et commandant de toutes les troupes, de vouloir bien lui accorder la délivrance de tous les prisonniers. Celui-ci refusa en prétextant le peu d'équité d'une pareille demande. Mais, la vengeance divine suivit de près ce refus. Agrippin étant allé à l'église pour prier, une pierre considérable se détacha de la voûte et lui fit, en tombant, une blessure mortelle à la tête. Tous regardèrent cet événement comme une punition de ce qu'il n'avait point acquiescé au vœu de l'évêque. Les serviteurs accourus en toute hâte, relevèrent leur maître dont la blessure jetait du sang en abondance et le portèrent presque sans vie à sa maison, ne réclamant pour tout secours que l'imposition des mains et les prières du pontife. Agnan accourut de son côté, consola le malade, arrêta le sang de sa plaie par un signe de croix et le rendit à la santé alors qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre. Agrippin reconnut sa faute, il fit ouvrir les prisons selon la demande de l'évêque, et donna aux prisonniers une liberté complète (2).

Peu de temps après, le bienheureux Euverte sentit s'accroître ses souffrances corporelles et sortit heureusement de ce monde pour recevoir dans le ciel les hon-

neurs suprêmes, et jouir de Celui dont il avait été pendant sa vie le fidèle serviteur. Téradius, noble personnage de l'ordre des Sénateurs, le fit inhumer dans une terre qu'il possédait à l'orient de la ville. Agnan, accompagné de tout le clergé et du peuple, plaça dans le tombeau avec une pompe solennelle les restes de son saint et pieux prédécesseur, et il lui fit de magnifiques funérailles au lieu même où l'on voit maintenant la basilique qui porte le nom d'Euverte.

Après la mort d'Euverte, Agnan crut devoir donner plus de magnificence à l'église de Sainte-Croix élevée par ses soins, et Dieu montra dans la suite la puissance de sa main à cette occasion. Mellius, le chef des ouvriers, parcourant le haut de la toiture, glissa et tomba jusqu'en bas. Brisé en tout son corps, les membres disloqués, la tête contusionnée, et sans mouvement, il n'attendait plus que la mort. Agnan, instruit d'un pareil malheur, accourut de suite au secours de l'architecte, fit sur lui le signe de la croix, le prit par la main, le rendit à la vie en un moment et le renvoya continuer ses travaux (3).

Cependant les Huns s'étaient jetés sur les Gaules, ayant à leur tête le cruel roi Attila, la verge du Seigneur, le fléau de Dieu. Laissant Metz où il avait fait un grand massacre, livré la ville aux flammes la veille même de Pâques, passé le peuple au fil de l'épée, égorgé les prêtres du Seigneur devant les saints autels et brûlé tous les temples, excepté l'oratoire de Saint-Etienne, il s'avançait vers Orléans pour en faire un monceau de ruines. Agnan, sans placer son appui dans la chair et son espérance dans les forces des hommes, alla cependant — pour ne pas paraître manquer à son devoir, — jusqu'à Arles, avertit de la cruauté des barbares le patrice Aëtius, alors préfet de l'empereur dans les Gaules. Sur sa route, étant entré dans la maison d'un homme très-riche, nommé Mamert, il le trouva en proie aux atteintes d'une grave maladie, respirant à peine, privé de la parole, incapable de faire un pas et sans espérance de guérison. L'épouse de Mamert, femme d'une très-noble famille, heureuse de l'arrivée du Bienheureux, se jeta à ses pieds pour lui demander le salut de son mari. L'évêque, s'étant donc approché du lit du malade, passa toute la nuit dans les larmes et la prière, et rendit le matin la santé à Mamert. C'est ce Mamert qui, établi dans la suite archevêque de Vienne, devint célèbre dans l'univers et surtout dans nos contrées, par l'institution en une forme meilleure des prières appelées *Rogations* (1). [Son corps et son chef transportés chez nous ont péri avec les restes vénérables de bien d'autres Saints dans les guerres excitées par les hérétiques ; mais sa mémoire est toujours honorée à trois jours différents de l'année. Notre église a reçu de Reims quelques parcelles de ses reliques, et nous en avons trouvé d'autres dans l'église paroissiale de Saint-Martial de ce diocèse.]

Il y avait aussi en ces contrées un monastère appelé Arnain, dont les nombreux religieux reçurent Agnan à son passage. L'abbé de ce monastère, aveugle depuis trente ans, conjura le Saint de lui rendre la vue. Touché de ses prières, il mouilla de sa salive, à l'exemple du Sauveur, les yeux du malade, et le délivra d'une infirmité supérieure à tous les efforts humains. L'aveugle revit ainsi le jour dont la privation l'avait rendu pour l'ennemi cruel des hommes un objet d'insultes.

La faveur céleste et la bonté divine se manifestaient donc par de tels prodiges en la personne d'Agnan. Il arriva à Arles où il trouva plusieurs évêques venus de différentes contrées pour différents motifs vers Aëtius; aucun ne pouvait être admis à lui parler à cause du faste de cet homme. Mais, lorsque Agnan fut arrivé au palais, Aëtius vint sans retard se jeter à ses genoux et lui demander la cause de son voyage. L'évêque, doué d'une grande prudence, lui exposa d'abord ce qui concernait l'intérêt général de l'Empire, puis il lui fit connaître l'invasion imminente d'Orléans par Attila dont l'armée touchait bientôt les remparts, s'il ne se hâtait de venir en aide à ses dangers. Et comme il avait l'esprit de prophétie aussi bien que le don des miracles, il lui prédit que le dix-huit des calendes de juillet était le jour où cette bête féroce exercerait ses ravages sur le troupeau du Seigneur, s'il ne lui portait secours en ce moment. Ému de tels avis, plein d'admiration pour la douceur de son hôte, pour la majesté de sa parole et la gravité de sa vieillesse, Aëtius

(1) Tous ces détails ont été ajoutés par Surius.

promit tout à ses demandes, il l'assura qu'il ne manquerait ni au lieu ni au jour indiqués, et il lui recommanda de s'en retourner en paix à Orléans afin d'avertir les habitants de sa prochaine arrivée.

Agnan revenu dans sa ville, le cruel Attila en assiégea bientôt les murs avec une troupe innombrable de soldats, il l'environna d'une tranchée et lui livra de fréquents assauts. Ces attaques, loin d'effrayer le Pontife, comme il arrive à tant d'autres, remplirent son âme d'un courage plus grand; Dieu était son suprême refuge, il lui adressait ses vœux et ses prières, il portait autour des remparts, accompagné d'une foule nombreuse, les vénérables reliques des Saints, et comme il persévérait pieusement en ces exercices, un des prêtres réfugiés à Orléans pour se soustraire aux violences des barbares, méprisant tout cela, lui dit avec dédain : — Que prétendez-vous, évêque Agnan? Vous faites reposer la défense de vos concitoyens sur le culte des saintes reliques? Mais semblable vénération n'a servi de rien dans les autres villes du royaume. »

La vengeance céleste ne se fit pas attendre longtemps à cet insulteur des Saints; à peine avait-il fini de parler, qu'il tombait mort en présence de tout le monde.

Cependant les phalanges des Huns lançaient des traits innombrables, elles ébranlaient les murailles sous les coups du bélier et portaient ainsi la terreur parmi les habitants. Les assiégés s'adressaient à leur pontife; ils se portaient à l'église et se répandaient en supplications. L'évêque leur commande d'avoir courage, les assurant que jamais homme ayant une confiance inébranlable en la Providence céleste, n'avait été trompé. Il les excite à se jeter à genoux pour prier :

— Regardez (ajoutait-il,) du haut des remparts, si la miséricorde de Dieu vient à notre secours. »

Il pensait que l'armée d'Aëtius ne pouvait être bien loin, s'il était fidèle à ses promesses. Et comme du haut des murailles de la ville on ne voyait rien apparaître, il leur dit encore :

— Priez fidèlement; le Seigneur ne nous fera pas défaut aujourd'hui; regardez. »

Ils regardent soigneusement et nul ne vient les secourir au milieu de leurs prières. Alors, il leur dit une troisième fois :

— Si vous priez fidèlement, le Seigneur viendra sans retard à votre secours. »

Et se soumettant aux conseils de leur évêque, ils demandent avec gémissements réitérés d'être délivrés d'une ruine imminente, ils conjurent la miséricorde du Seigneur, ils la somment en quelque sorte de hâter le secours promis. Puis après avoir prié, se portant sur les hauteurs du rempart, ils voient comme un nuage s'élever de la terre dans l'air. L'ayant annoncé à Agnan : — « C'est le secours du Seigneur, » dit-il.

Au même instant il cracha contre les barbares, et chose digne de remarque, trop négligée par les auteurs, aussitôt l'eau tomba par torrents contre les ennemis; durant trois jours ils ne purent ni combattre, ni regarder les remparts, ni même se reconnaître entre eux, tant la pluie, obtenue par les prières du Pontife, les aveuglait.

Cependant comme Aëtius n'arrivait point encore, Agnan était allé sans crainte trouver Attila sous sa tente, afin de le fléchir en faveur de son troupeau; mais, sa démarche avait été inutile. Enflé par ses succès, le tyran avait soif des dépouilles et de la vie des habitants, il avait juré la ruine de la ville. Il ordonna donc à l'évêque de s'en retourner, — ce qu'il fit aussitôt.

Le jour suivant l'armée d'Attila attaque avec fureur; déjà les portes de la ville sont brisées, les soldats se partagent les principales maisons, ils font avancer les charriots pour enlever les dépouilles, ils se livrent à tous les emportements de la victoire. Mais, par la volonté de Dieu, Aëtius parut à l'improviste. La renommée a publié, et c'est la vérité, qu'Agnan fut transporté en un instant par la main de Dieu dans le camp d'Aëtius, qu'il s'adressa à un de ses soldats il lui dit :

— Annoncez à mon fils Aëtius qu'il nous porte secours aujourd'hui; demain il sera trop tard. »

Aëtius arrivant donc, le dix-huitième jour des calendes de juillet, avec Théodoric, roi des Goths et Thorismond fils du roi, tombe sur l'ennemi chargé de dépouilles et pris au dépourvu, et en fait un affreux massacre. Parmi les barbares, les uns veulent traverser la Loire, et se noient; d'autres per-

dent courage et se rendent; d'autres aiment mieux mourir glorieusement sous les coups des vainqueurs que d'implorer leur pitié. Partout on voit des armes, des corps morts, des membres en lambeaux, la terre rougie par le sang. Il n'est pas en notre pouvoir de dire combien d'ennemis durent leur salut durant ce massacre à l'évêque instruit par les oracles divins à rendre le bien pour le mal. Ils avaient conjuré sa ruine, et il demandait à Aëtius de les sauver. Le reste de la nombreuse armée d'Attila dut chercher sa sûreté dans la fuite, et plus tard elle fut défaite dans les plaines de Châlons par Aëtius, Théodoric et Thorismond assistés de Mérovée, roi des Francs, et de son fils Childéric. Cent quatre-vingt mille hommes périrent de part et d'autre dans ce combat (4).

Heureux d'avoir conservé sa ville par cet insigne triomphe, et surtout de n'avoir vu périr aucun de ses concitoyens, excepté ceux qui, désespérant du secours céleste, s'étaient, contre sa défense, rendus à l'ennemi, Agnan se hâta d'offrir ses actions de grâces au Seigneur. Nous sommes dans l'admiration en voyant dans les saintes Écritures les troupes de Pharaon, ses charriots, ses cavaliers, ses fantassins innombrables engloutis en un instant jusqu'au dernier dans les flots de la mer, et le peuple d'Israël faible et désarmé se sauver sans perdre un seul homme. Nous admirons de même quand nous voyons l'armée des Philistins prendre deux ou trois fois la fuite en présence de David, jeune homme alors sans expérience de la guerre, mais ayant pour secours la main du Seigneur. Moïse chanta un cantique à Dieu après la défaite de Pharaon, David en chanta un également. Agnan eut-il moins de raison d'en chanter un à son tour, alors que ses ennemis furent dissipés par un secours si au-dessus de toute prévision humaine?

Mais, à ces actes éclatants de sa puissance, le Seigneur en a ajouté d'autres, à cause des mérites d'Agnan. Ces troupes des Huns, répandues dans toute la contrée jusqu'au dix-huitième jour des calendes de juillet, ne laissaient aucun espoir de recueillir les moissons, les fruits, les vendanges. La violence accoutumée des soldats avait fait fouler aux pieds des chevaux toutes ces choses, ou les avait livrées aux flammes, ou les avait ravagées. Quel habitant, vaincu par le désir de pourvoir à sa subsistance, avait pu sauver ses récoltes? Quel laboureur avait pu cultiver ses terres? Quel vigneron avait pu veiller à ses vignes, quand cette armée cruelle immolait tous les hommes sans distinction dans les combats ou les forçait à abandonner leurs demeures? Qui ne sait d'ailleurs que cette nation se vantait d'être étrangère à tout sentiment d'humanité, de n'avoir qu'un seul but, — faire périr les chrétiens dont elle était l'ennemie mortelle, par la faim, la soif, la guerre et les vexations? Or, cette année-là même, chose admirable à dire! chose inouïe dans aucun temps, Dieu doubla pour les Orléanais la récolte des fruits de toute sorte, et non-seulement le pays entier ne se ressentit pas de la longueur du siége, mais encore il fut comblé d'une abondance générale.

Deux ans après (453), Agnan, illustre par ces prodiges et bien d'autres, sortit des flots agités de ce monde, selon son désir, pour toucher loin de toute crainte au port salutaire de la vie éternelle, où Dieu lui donna la couronne d'honneur dont il était digne. Son corps fut transporté au milieu de funérailles solennelles vers la partie occidentale de la ville en l'église de Saint-Laurent (5), et il ne fut pas moins illustre par ses miracles après sa mort que pendant sa vie. Trois enfants recommandés à lui par leur mère, recouvrèrent la santé. Un enfant suffoqué dans un bain fut rendu à la vie par son intercession (6). Robert, roi des Francs, dut souvent ses victoires et surtout celle de Beaune, à ses prières.

Aussi bien des années plus tard, la dévotion des fidèles croissant de jour en jour, ce corps vénérable fut-il levé du lieu où il avait été placé d'abord, pour être transporté à l'occident de la ville. Cette translation fut entourée de tous les honneurs convenables. On y porta des croix, des candélabres et un nombre infini de flambeaux. Les habitants de toute la contrée et des villes voisines y accoururent avec empressement, les clercs de tout ordre y firent entendre les chants sacrés au milieu d'une allégresse suprême. Le corps fut déposé au monastère de Saint-Pierre, dans la belle église bâtie avant le règne de Clovis II. Dans la suite, Robert, saint Louis, Louis XI et d'autres rois de

France, embellirent ce lieu de magnifiques constructions et le comblèrent de biens, après y avoir établi pour la gloire de Dieu, en l'honneur de saint Agnan et pour le soutien de leur royaume, un doyen des chanoines et d'autres chapelains. Saint Agnan vécut au temps de saint Léon I, pontife de Rome, et sous Mérovée, roi des Francs (1).

NOTES.

N° **1**, colonne 66. — M. l'abbé Cauvard, dans son intéressante *Vie de saint Agnan* (2), recherche d'abord l'origine de la famille de l'illustre évêque d'Orléans, et il en place le berceau auprès de celui du grand saint Martin.

« Dans l'ancienne Pannonie supérieure, la Hongrie actuelle, s'élevait au IVe siècle, une ville assez importante nommée Sabarie (3).... C'est là que demeurait une famille à laquelle d'anciennes chroniques accordent le titre de noble, et de laquelle devait naître saint Agnan.

« Était-elle originaire de Sabarie? Sortait-elle d'un de ces peuples étrangers que l'Asie versait de tous côtés sur l'Europe? Questions auxquelles nul document ne permet de répondre, et qui, d'ailleurs, n'ont qu'une importance très-secondaire.

« Ce qu'il y a de certain, c'est que vers le milieu du même siècle cette famille quitta Sabarie pour venir dans les Gaules; elle séjourna d'abord quelque temps à Autun, et vint ensuite se fixer définitivement dans la capitale des Allobroges, *Vienna*, c'est-à-dire, Vienne en Dauphiné. »

Une inscription qu'on peut lire encore aujourd'hui sur la tombe de saint Léonien, dans l'église Saint-Maurice à Vienne (4), nous laisse entrevoir le motif de cette migration. Il y est dit, en effet, que Léonien, l'unique enfant de cette famille, ayant été fait prisonnier par les barbares, fut emmené par eux dans les Gaules. Nous le voyons d'abord à Autun, où, après avoir recouvré sa liberté, il se consacre à Dieu et mène une vie tout angélique; nous le retrouvons ensuite à Vienne, toujours livré à son attrait pour la vie religieuse. Mais, sa piété n'excluait pas le zèle de l'apôtre. Un grand nombre d'habitants de la ville, hommes et femmes, touchés par ses exhortations et ses exemples, s'engagèrent, sous sa conduite, dans les voies de la perfection. Du fond de la cellule qu'il s'était construite hors de la ville, il instruisait les fidèles qui venaient en foule recueillir ses enseignements.

« Sa solitude se peupla bientôt, et devint un nombreux monastère qu'il plaça sous l'invocation de saint Pierre, et qu'il gouverna l'espace de quarante ans avec tant de sagesse, qu'après sa mort (le 13 novembre de l'an 400 environ), il fut justement regardé comme un saint.

« D'après l'inscription citée plus haut, il serait assez naturel de conclure que ses parents étaient d'origine romaine: autrement les barbares eux-mêmes ne se seraient pas conduits si durement à leur égard. Du moins on y découvre facilement le motif qui les porte à quitter leur patrie : ils viennent dans les Gaules à la recherche de leur fils unique, qu'en effet ils retrouvent à Autun.

« Une fois dans le Midi de ces contrées, la douceur du climat et surtout le besoin d'une existence plus à l'abri des guerres sanglantes dont la Pannonie était constamment le théâtre, les portèrent à y fixer leur séjour. Ils s'établirent à Vienne, où ils lais-

(1) Tous ces détails ont été ajoutés par Surius.

(2) Dijon, 1863, in-18 de VII, — 88 pages.

(3) Sur Sabarie, voyez les *Annales hagiol. de la France*, tome III, col. 857 à 859.

(4) Voici le texte latin de cette épitaphe :

Hic vir sanctitate conspicuus in hac urbe Viennensi abbas extitit, Sabbaria Pannoniæ ortus, à Barbaris captivatus, Gallorum finibus devenit Augustoduni primum, deinde Viennæ claustro peculiaris cellæ conclusus, quadraginta plus annis tali ordine Christo militavit, tantæ districtionis ut pene multa omnibus undequaque venientibus ignotus introvixerit. Cum esset verbo doctrinæ multis ad salutem notissimus, ita ut juxta cellulam suam quamplurimos monachos rexerit, monachos vero ambitu monasterii intra urbem inclusos, ad sexagenarium numerum mirabili ordinatione paverit, disciplinabiliter custodierit. — Epitaphium sancti Leoniani abbatis, ap. Sirmond : *Avitus Viennensis*, p. 113, a.

sèrent leur cher Léonien suivre en toute liberté sa vocation religieuse (1). »

Pendant que Léonien édifiait la ville par sa piété, — la naissance d'un second fils, qui reçut le nom d'*Anianus* (notre saint Agnan), vint réjouir le cœur de ses parents. Il naquit l'an 358 (2). Vienne fut — selon l'opinion générale, — le lieu de sa naissance.

Or, cette même année était élu évêque d'Orléans un Saint qui devait exercer une grande influence sur la vie de cet enfant; — on a nommé saint Euverte (3).

N° **2**, colonne 68. — Selon une tradition respectable, cet événement a donné lieu au privilége dont jouissaient les évêques d'Orléans de délivrer, le jour où ils prenaient possession de leur siége, tous les prisonniers renfermés dans les prisons de la ville : privilége que 1789 n'a pas entièrement détruit; car Mgr Dupanloup, évêque actuel d'Orléans, le jour de son entrée, a obtenu la liberté de deux prisonniers.

Mais, au XVIIIe siècle, Polluche — dans son *Discours sur l'origine du privilége des évêques d'Orléans* (4), — fut d'un sentiment contraire, et voici les raisons sur lesquelles il s'appuie (5) : d'abord, « le peu de pouvoir qu'avaient ceux qui commandaient pour les Romains dans les provinces, pour accorder des grâces pareilles à celle-ci, et qu'il ne paraît pas que ce soit un présent des empereurs, ne s'en trouvant aucune mention de faite dans leurs Constitutions, où ils ont eu soin de marquer jusqu'aux moindres priviléges qu'ils ont accordés aux villes et aux particuliers....

« Quoique nous ne manquions pas d'auteurs anciens qui nous parlent de saint Agnan, aucun (6) cependant ne fait mention du miracle des prisonniers. Grégoire de Tours, qui rapporte celui de la délivrance de la ville, lorsqu'elle fut assiégée par Attila (1), ne dit rien de celui-ci.... Adon dans sa *Chronique*, Bède et Usuard dans leurs *Martyrologes* ne nous en apprennent rien, non plus que Florus, diacre de l'Église de Lyon, qui a fait des additions au *Martyrologe* de Bède vers l'an 840, et qui rapporte cependant le miracle opéré à l'élection de saint Aignan.

« Ce n'est enfin que dans le XIIIe siècle que le miracle des prisonniers parut dans Vincent de Beauvais, qui nous le rapporte d'après les Actes mêmes de saint Aignan (2).

« Mais, en quelque temps que ces Actes aient été écrits, il y a toute apparence qu'ils ne l'ont point été avant le VIIe siècle; la preuve s'en tire de la vie de saint Mesmin, abbé de Mixi, dont l'auteur, au sentiment du Père Mabillon, juge compétent en cette matière, vivait dans ce siècle-là.

« On lit dans cet ouvrage (3), que lorsque Eusèbe, évêque d'Orléans, fit porter le corps de saint Euspice, premier abbé de Mixi, de cette abbaye de Saint-Aignan, pour y être enterré à côté de ce grand Saint, ceux qui le portaient ayant traversé Orléans et étant arrivés à la porte de la ville qui conduisait à cette église, autrefois hors des murs, s'arrêtèrent tout à coup sans pouvoir ni avancer ni reculer sur leurs pas; que cet accident ayant fait connaître à l'évêque Eusèbe que Dieu voulait favoriser cette translation par quelque chose d'extraordinaire, pour relever la gloire du saint abbé, il fit ouvrir les prisons et donna la liberté à ceux qu'elles renfermaient. *Jussit ut hi qui in carcerali custodiâ... erant solverentur*; qu'enfin cela n'eut pas plus tôt été exécuté, que ceux qui portaient le corps commencèrent à marcher librement.

« C'est ainsi — dit l'auteur de cette Vie, en faisant un parallèle de saint Euspice avec saint Aignan, — que ces deux Saints dont le tombeau devait être le même, furent distingués par un miracle semblable : car, tout ainsi que les mérites de saint Euspice venaient d'opérer la délivrance des criminels

(1) L'abbé Cauvard, *l. c.* p. 1 à 8.

(2) Les historiens s'accordent tous à fixer la mort de saint Agnan à l'année 453; et comme il était âgé de 95 ans, sa naissance dut avoir lieu en 358.

(3) Voyez, ci-dessus, la Vie de saint Euverte, tome IV, col. 391 à 409.

(4) Orléans, 1734, in-8.

(5) Nous avons — dans nos notes sur la Vie de saint Euverte, — fait remonter l'origine de ce privilége à saint Euverte même. — (Voyez ci-dessus, col. 418 à 420).

(6) Excepté les Actes de saint Aignan que nous annotons.

(1) Greg. Turon. *Hist. eccl. Franc.* lib. II, cap. VII.

(2) *Ex gestis ejus*, dit Vincent de Beauvais : *Speculum historiale*, lib. III, cap. II.

(3) *Acta SS. Ord. S. B.* tome I, p. 586, n° 7.

prisonniers, de même ceux de saint Aignan avaient auparavant délivré les habitants d'Orléans du siége qu'Attila avait mis devant leur ville, où il les tenait comme en prison (1).

« N'est-il pas naturel de conclure de ce passage, que, puisque l'auteur n'a pas allégué dans cet endroit la délivrance des criminels, occasionnée par la guérison miraculeuse d'Agrippin, c'est que ce fait n'était pas connu de son temps..., sans cela aurait-il oublié une circonstance qui cadrait si bien à son sujet, et qui aurait rendu la comparaison qu'il voulait faire des deux Saints et plus juste et plus complète? Non, sans doute; mais, l'auteur ne pouvait pas deviner, et son silence en cette occasion, quoique ce ne soit qu'une preuve négative, me paraît décisif contre le miracle...

« Je crois pouvoir ici, sans m'éloigner de mon sujet, examiner en passant une remarque que le mot de *jussit*, employé dans le texte latin du passage que je viens d'extraire, a fait faire à M. Du Saussay. C'est à savoir, que les évêques d'Orléans, dans le VI[e] siècle, qui est celui de l'évêque Eusèbe, avaient droit sur les prisons de la ville, même en d'autres temps que celui du jour de leur Entrée solennelle, pour les faire ouvrir et en délivrer les criminels qui y étaient détenus. Mais, outre que *jubere* ne signifie pas toujours *commander, ordonner*, et qu'il est employé souvent pour prier, comme l'a remarqué Servius sur Virgile (2), qu'ainsi l'auteur ne veut dire ici autre chose, sinon que l'évêque Eusèbe intercéda pour les criminels, comme avaient coutume de faire les évêques dans des jours de cérémonie....

« Avant de finir sur le sujet de saint Aignan, il faut ajouter que quelques-uns se sont persuadés que la délivrance de la ville d'Orléans par ce saint évêque, lors du siége d'Attila, avait occasionné le privilége des évêques ses successeurs (1).

« Il faut avouer qu'en cela ils ont du moins l'avantage d'avoir raisonné sur un fait certain et attesté par tout ce que nous avons d'auteurs anciens. Mais, comme l'induction qu'ils en tirent est de pur raisonnement, et qu'aucune autorité ne vient à leur secours pour constater la relation que ce fait peut avoir avec le Privilége : on peut dire aussi que leur avantage n'est pas considérable, puisque le miracle de la délivrance de la ville pourrait également s'adapter à tout ce qu'on voudrait; et qu'ainsi pour trop prouver il ne prouve rien, suivant l'axiome de l'École, *qui nimis probat, nihil probat*.

« Sans vouloir donc percer dans une obscurité que le temps nous a rendue impénétrable, contentons-nous de ce que la vérité nous offre.

« L'éclat du privilége de nos évêques ne dépend pas tout à fait d'une connaissance si exacte que nous pourrions avoir de sa naissance; il suffit, pour le rendre recommandable du côté de l'ancienneté, d'une possession certaine et continue depuis plus de six cents ans, telle que nous l'avons.

« Nous voyons, en effet, que dès la fin du XI[e] siècle nos évêques non-seulement en jouissaient, mais qu'ils en jouissaient comme d'une coutume déjà établie depuis longtemps. C'est ce que nous apprenons d'Yves de Chartres, dans une de ses lettres écrite vers l'an 1099 à Sanction, évêque d'Orléans.

« Cet évêque, le jour de son entrée, avait donné la grâce à un clerc détenu prisonnier pour quelque crime, l'avait fait servir à l'autel, et pour plus grande distinction, l'avait admis à sa table. Mais, le même jour, par une conduite dont le motif nous est tout à fait inconnu, il le fit arrêter par ses domestiques, et l'ayant fait maltraiter, il le fit reconduire dans les prisons. Une manière d'agir aussi extraordinaire révolta tout le monde contre l'évêque, et ne fut pas un des moindres sujets qui le firent déposer quelque temps après.

« Yves de Chartres, qui l'avait sacré évêque, et qui l'aimait, n'eut pas plus tôt ap-

(1) *Novimus namque quia beati Aniani meritis et precibus populi ab eâdem urbis obsidione liberati sunt, qui propriis muris ita astringebantur, ut urbs cancris angustias imitaretur, et idcirco forsan placuit Divinitatis consilio ut ostenderetur sanctos viros paris apud se fuisse meriti, quos pari atque familiari jungebat sepultura.*

(2) *Eneide, lib.* II *vers.* 3.

(1) Amelot de la Houssaye, *notes sur le troisième livre des* Annales de Tacite, tome I, p. 151.

pris ce qui s'était passé, qu'il lui en écrivit d'une manière fort vive. Voici le passage de cette lettre (1) qui regarde le sujet que nous traitons : « On m'a écrit que vous aviez « fait remettre en prison le clerc qu'à ma « recommandation vous en aviez tiré le « jour de votre entrée, suivant la coutume « établie dans votre ville (2). »

« Ce passage, que nous pouvons regarder comme le monument le plus précieux que nous ayons, est considérable en toutes ses parties ; car, premièrement, il nous constate le privilége de la manière la plus précise et la plus positive qu'on puisse désirer dans un fait de cette nature : de plus, le temps qui s'est écoulé depuis Yves de Chartres, forme une ancienneté respectable, et qui suffirait, comme je l'ai dit, pour en relever l'éclat ; enfin, en nous le représentant comme une coutume établie, il suppose un long temps devant lui, et lui donne une existence déjà immémoriale (3).

« Depuis cette époque fameuse, nous voyons la succession de ce privilége se perpétuer sans interruption de siècles en siècles jusqu'à nous, et nos évêques en jouir les uns après les autres, par un droit confirmé par les lettres de nos rois et autorisé par différents arrêts des Parlements du Royaume (4). »

N° **3**, colonne 69. — « Dieu... exauçait si volontiers les prières de ce grand Saint, que ses contemporains l'avaient surnommé le *Thaumaturge*, c'est-à-dire, le *faiseur de miracles*.

« Aucune contrée peut-être ne fut autant que les Gaules gratifiée de ces faveurs célestes : le récit des merveilles opérées par les vertus de saint Martin de Tours, de saint Germain d'Auxerre, et de tant d'autres saints évêques, était dans toutes les bouches. Les peuples s'étaient habitués, pour ainsi dire, à voir ces représentants de Jésus Christ multiplier les prodiges, au point que leurs miracles paraissaient aux populations une chose toute naturelle. C'est que Dieu, qui avait des vues particulières sur la France, voulait y graver la foi assez profondément pour que ni l'action des siècles, ni la violence des tempêtes, ne pussent jamais l'effacer (1). »

L'élection de saint Agnan, les faits qu'on a lus dans sa Vie, et qui signalèrent le commencement de son épiscopat, résument tout ce que nous avons de suivi sur son glorieux ministère. L'histoire se réserve seulement de nous montrer ce grand homme, vers les dernières années de sa vie, arrêtant presque seul, le redoutable chef des Huns.

Saint Grégoire de Tours (2), qui vivait moins d'un siècle plus tard, nous déclare pourtant que de son temps le peuple conservait avec soin l'histoire de la vie et des vertus de saint Agnan.

François le Maire (3) attribue la perte de ce monument si précieux et si regrettable aux dévastations des Normands (855 et 865), ou aux troubles si malheureux des hérétiques (1562 et 1567), troubles pendant lesquels toutes les églises d'Orléans et des environs furent ou détruites ou pillées, et les archives brûlées.

Recueillons donc quelques témoignages qui nous permettent de ne point perdre entièrement de vue notre saint pontife.

D'abord, c'est saint Sidoine Apollinaire (4), dont la parole a le double poids du talent et de la vertu. Saint Prosper, successeur de saint Agnan, avait prié saint Sidoine Apollinaire d'écrire l'histoire de l'invasion des Huns, et particulièrement du siége d'Orléans pendant lequel s'était manifestée l'héroïque sainteté de son prédécesseur. L'évêque de Clermont répondant à saint Prosper, se borne à célébrer la gloire immortelle qui doit entourer la mémoire de saint Agnan. Voici comment il s'exprime (5) au sujet du

(1) *Epistola* LIII.

(2) *Insinuatum est enim mihi per litteras, quod clericum illum, quem in die vestri Introitus secundum morem vestræ civitatis, nostra exhortatione liberastis, iterum carcerali custodiæ crudeliter mancipastis.*

(3) Selon Polluche, (p. 19, note *l*,) ce privilége n'aurait commencé que dans le neuvième siècle.

(4) Polluche, *l. c.*, p. 11 à 19.

(1) M. l'abbé Cauvard, *l. c. sup.* p. 25 et 26.

(2) *Hist. eccl. Franc.*, *lib.* II, *cap.* VII.

(3) *Antiquités de la ville d'Orléans*, p. 135.

(4) Saint Sidoine Appollinaire, évêque de Clermont, né en 430 et mort en 489, était contemporain de Saint Agnan.

(5) *Ep. lib.* VIII, *ep.* XV.

saint évêque : « Pontife consommé par ses « vertus, il n'est pas moins grand en mé« rites que le vertueux saint Loup (1) et « l'illustre saint Germain (2). » — *Consummatissimum pontificem Lupo parem, Germanoque non imparem.*

Saint Grégoire de Tours (3) loue son admirable sagesse dans l'accomplissement de ses devoirs de pasteur et les éminentes qualités de son esprit et de son cœur : *Vir eximiæ prudentiæ ac laudabilis sanctitatis.*

Flodoard qui écrivait dans la première moitié du x[e] siècle, nous apprend que saint Agnan, de concert avec les plus saints évêques de son temps, déploya un zèle infatigable pour préserver la Gaule du poison de l'Arianisme que répandaient partout les victoires des Vandales. Son exemple, ses prières, ses efforts, furent comme un rempart inexpugnable qui arrêta l'hérésie et protégea la foi catholique.

Enfin, c'est Hérigère, abbé de Lobbes, aussi célèbre par ses vertus que par sa science (990), qui nous fait voir Agnan d'Orléans, le pape saint Sylvestre, Athanase d'Alexandrie, Ambroise de Milan, Hilaire de Poitiers, Martin de Tours, Eusèbe de Verceil, placés comme des sentinelles vigilantes sur la tour de David, armés du bouclier de la foi, combattant avec un courage indomptable la monstrueuse hérésie d'Arius, qui avait envahi l'empire romain.

Mais, un fait de la plus haute importance, appuyé par des autorités graves (4), et qui nous donne une idée de l'immense réputation dont jouissait l'évêque d'Orléans, c'est la visite que lui fit saint Germain d'Auxerre.

Nous avons raconté ci-dessus (5) ce fait glorieux avec tous les détails nécessaires; nous ne ferons donc qu'y renvoyer nos lecteurs.

N° 4, colonne 73. — Nous avons vu (6) comment — grâces à sainte Geneviève, — les bandes d'Attila, ralliées entre la Somme et la Marne, n'approchèrent point de Paris.

(1) De Troyes.

(2) D'Auxerre.

(3) *L. c. sup., lib.* II, *cap.* VII.

(4) Les Bollandistes : *Acta SS.* 31 juillet, d'après un auteur de la seconde moitié du neuvième siècle.

(5) *Ann. hag.* tome IV. — *Vie de saint Germain d'Auxerre*, notes; note, 12 col. 967 à 970.

(6) *Ann. hag.* tome IV. — *Vie de sainte Geneviève*, notes; note 9, col. 781 à 792.

Nous allons maintenant suivre les Huns dans leur marche sur Orléans et dire de quel péril imminent saint Aignan sauva sa ville épiscopale.

Le savant travail de M. Amédée Thierry sera encore — et toujours, — notre guide; nous n'en saurions choisir un meilleur (1).

L'intention du roi des Huns n'était point de livrer la Gaule à un pillage général, au moins pour le moment. Attila, qui se hasardait toujours le moins possible, aimait à surprendre son ennemi : il avait coutume de dire que *l'attaque appartient au plus brave* ; d'ailleurs, les expéditions soudaines, rapides, étaient dans la nature des troupes qu'il commandait.

Son plan, arrêté dès le premier jour, consistait à marcher directement sur le Midi des Gaules pour attirer les Visigoths hors de leurs cantonnements ou les y écraser avant l'arrivée des troupes romaines qu'il savait encore en Italie. Les Visigoths détruits, il devait se porter au devant d'Aëtius, et l'attaquer au débouché des Alpes; quant aux Burgondes et aux Franks, il n'en tenait pas grand compte, lui qui avait déjà battu les premiers et vu fuir les seconds. Sa marche depuis Metz dévoilait ce plan à des yeux clairvoyants. Deux routes conduisaient de cette ville dans le midi des Gaules : l'une, principale voie de communication entre la province narbonnaise et les bords du Rhin, passait par Langres, Châlon-sur-Saône et Lyon, pour descendre ensuite la vallée du Rhône; l'autre passait par Reims, Troyes et Orléans.

La première, toute montagneuse, parcourait un pays où une nombreuse cavalerie ne pouvait ni se déployer ni trouver à vivre; la seconde, traversait une région plane et ouverte qui se prolongeait encore au delà de la Loire, dans les plaines de la Sologne et du Berry.

Toujours bien renseigné sur les contrées où il voulait porter la guerre, Attila choisit la seconde de ces routes; il comptait même s'emparer d'Orléans sans coup férir, grâce

(1) A. Thierry : *Attila.* (*Revue des Deux Mondes*, 1852, tome XIII.)

à certaines intelligences qu'il avait déjà nouées avec le chef ou roi des Alains, campés en Sologne et chargés de garder les passages du fleuve. Sangiban (c'était le nom de ce roi), homme faible et méticuleux, s'était laissé intimider par les menaces d'Attila ou gagner par ses promesses, car Attila avait partout des gens qui travaillaient pour lui soit comme émissaires, soit comme espions. D'ailleurs, les Alains de la Gaule, anciens vassaux des Huns, n'étaient pas tranquilles sur les suites de leur désertion, quand ils voyaient les puissants Visigoths eux-mêmes réclamés comme des esclaves fugitifs. Ces réflexions agirent sur l'esprit du roi alain, qui consentit à livrer Orléans aux troupes d'Attila. Peut-être aussi le médecin Eudoxe (1) promettait-il à son protecteur une insurrection de paysans dans les provinces cisligériennes qui avaient été le principal foyer de la Bagaudie.

Le roi des Huns avait donc bien des motifs de hâter sa marche sur Orléans. Ramenant à lui les ailes de son armée, il la concentra tout entière dans cette direction, et à partir de Reims tous les pillages cessèrent.

C'est ainsi que Châlons-sur-Marne, Troyes et Sens furent traversés sans éprouver le sort de Metz, de Toul et de Reims.

Quelque diligence que fît Attila, une armée embarrassée de chariots ne devait pas mettre moins de vingt jours à parcourir les 336 milles romains (112 lieues de France) qui séparaient Metz d'Orléans, d'après les itinéraires officiels. Ainsi donc, parti de la première de ces villes le 9 ou le 10 avril, il put arriver devant la seconde dans les premiers jours du mois de mai.

Voici, étape par étape, d'après les itinéraires romains, le chemin que parcourut Attila entre Metz et Orléans. Il est curieux de pouvoir suivre, au bout de quatorze siècles, tous les pas de ce terrible conquérant sur le sol de notre patrie.

1° De Metz à Reims. — *Divodurum,* Metz ; *Scarpona*, Scarponne, 21 milles; *Tullum,* Toul, 15 milles ; *Ad Fines,* Foug, 6 milles ; *Nasium,* Naix, 21 milles ; *Caturiges,* Bar-le-Duc, 14 milles et demi ; *Ariola,* Montgarni, 13 milles et demi ; *Fanum Minervæ,* La Cheppe-sur-la-Vesle, où la tradition place le camp d'Attila, 24 milles; *Durocortorum,* Reims, 28 milles et demi.

2° De Reims à Troyes. — *Durocortorum,* Reims; *Durocatalaunum,* Châlons, 27 milles; *Artiaca,* Arcis-sur-Aube, 33 milles ; *Tricasses,* Troyes, 18 milles.

3° De Troyes à Sens. — *Augustobona,* Troyes; *Clanum,* Villemaur, 18 milles et demi ; *Agedincum,* Sens, 25 milles.

4° De Sens à Orléans. — *Agedincum,* Sens; *Aquæ Segestæ*, ruines au Nord de Sceaux, 34 milles romains : *Fines*, forêt d'Orléans entre Cour-Dieu et Philissanet, 28 milles ; *Genabum,* Orléans 15 milles (1).

La Loire, dans son cours de cent quatre-vingts lieues, forme entre le nord et le midi des Gaules un large fossé demi-circulaire, tracé par la nature entre des climats différents, et qui séparait alors, comme il le fait encore aujourd'hui, des populations non moins différentes d'origine et d'intérêts.

La ville d'Orléans, située au sommet de la courbure et boulevard de ce grand fossé, a joué un rôle important à toutes les époques de notre histoire, soit comme point stratégique, soit comme centre commercial. Au temps de l'indépendance de la Gaule, et sous son vieux nom de Genabum, elle avait déjà cette double importance, et ce fut de ses murs que partit le signal de la grande insurrection qui mit un instant en péril la gloire et la vie de Jules César. Sous le régime gallo-romain, il y eut peu de guerres civiles ou étrangères dont elle n'eût à souffrir, et sa muraille, trop souvent battue du bélier, dut être reconstruite vers l'année 272, sous le principat de l'empereur Aurélien, dont Genabum adopta le nom par reconnaissance.

De même que la ville actuelle, la cité aurélienne était assise sur une pente qui borde la rive droite de la Loire, et son enceinte, formée par un parallélogramme de murs flanqués de tours, plongeait du côté du midi dans les eaux du fleuve. Une grosse tour, placée à l'angle sud-ouest, servait de tête à un pont qui conduisait sur la rive gauche dans la direction de Bourges, et d'autres ouvrages de grande dimension, dont quelques restes sont encore debout, défendaient la

(1) Voyez *Ann. hag.* tome IV, col. 788.

(1) A. Thierry, *l. c.* p. 948 et 949.

partie orientale, où convergeaient les routes de Nevers et de Sens.

Gardiens d'un point si important, les habitants d'Orléans étaient en émoi au moindre bruit de guerre, et, dans cette décadence du gouvernement romain, où chefs et soldats leur manquaient souvent, ils s'étaient habitués à ne prendre conseil que d'eux-mêmes. Quand ils connurent la marche d'Attila et ses proclamations, dans lesquelles il disait n'en vouloir qu'aux Visigoths, les Orléanais sentirent bien que cet orage allait d'abord fondre sur eux. Remettre leurs murs en état, élever quelques ouvrages nouveaux, réunir tout se qu'ils pourraient de vivres et de munitions de siége, fut leur premier soin; le second fut d'épier la conduite des Barbares chargés de les garder; ils découvrirent ou du moins ils soupçonnèrent les sourdes menées de Sangiban, et, quand le roi des Alains se présenta pour tenir garnison dans leur ville, ils lui en fermèrent les portes.

En même temps, ils firent partir leur évêque Anianus pour le midi, afin d'informer de l'état des choses, soit le préfet du prétoire Tonantius Ferreolus, soit Aëtius lui-même, s'il était arrivé d'Italie.

La mission d'Anianus consistait à vérifier par ses propres yeux sur quels secours Orléans pouvait compter, et de faire connaître aux généraux romains combien de temps la ville pouvait raisonnablement tenir sans secours étrangers, puisqu'elle avait dû repousser les Alains comme suspects, sinon comme traîtres déclarés.

« Anianus, autrement dit Agnan, appartenait — dit M. A. Thierry, — à cette race héroïque d'évêques que produisit le ve siècle, et qui, hommes de savoir et de piété, hommes de conseil, hommes de main, devenaient, dans les périls publics, les magistrats naturels de leurs cités. L'élection populaire qui était alors le mode de recrutement de l'Église, savait démêler en eux les qualités qui devaient les rendre utiles en toute circonstance, soit qu'elle s'adressât à un commandant militaire comme dans Germain, à un avocat comme dans Loup de Troyes, à un poëte homme du monde comme dans Sidoine Apollinaire.

« Les peuples suivaient avec une confiance que ne leur inspiraient pas toujours les généraux de profession, ces capitaines improvisés, qui avaient le bâton pastoral pour arme, qui rangeaient leurs troupes au chant des psaumes, et commandaient la charge au cri d'*Alleluia*.

« De leur côté, les Barbares ne voyaient qu'avec une certaine appréhension des généraux sans cuirasse et sans épée, dont ils ne calculaient pas bien toute la puissance; ils tremblèrent plus d'une fois devant eux, et plus d'une fois des négociations vainement poursuivies par les maîtres des milices ou les préfets se terminèrent par l'intervention d'un évêque (1). »

Saint Aignan avait quatre-vingt-douze ans lorsqu'il entreprit, à travers des chemins difficiles, un voyage d'environ deux cent soixante lieues pour voir Aëtius. Le général ne fut pas avare de promesses, mais il tarda longtemps à venir au secours d'Orléans; enfin, par un miracle du ciel, le 14 juin 451, Attila se vit arrêté par une défaite que le ciel accorda aux prières et au dévouement d'un évêque chrétien.

« Telle fut — dit M. A. Thierry, — cette fameuse journée qui sauva la civilisation d'une destruction totale en Occident. L'Église d'Orléans la célébra longtemps par une solennité où les noms d'Agnan, d'Aëtius et de Thorismond se confondirent dans ses prières... Cette gloire était... grande au XIIIe siècle, puisque saint Louis vint à Orléans avec ses fils pour avoir l'honneur de porter les ossements de saint Agnan lors d'une translation de reliques.

« Les guerres religieuses n'épargnèrent pas les restes d'un héros coupable d'avoir été évêque et canonisé; les Calvinistes, en 1562, brisèrent sa châsse et dispersèrent ses os.

« Par une triste coïncidence, le saint roi qui était venu l'honorer eut, lui aussi, sa tombe violée à Saint-Denys, sous l'empire d'autres passions et d'autres fureurs, et la ville de Paris vit brûler en place de Grève les restes de la fille vénérable dont les patriotiques pressentiments et la courageuse volonté avaient empêché sa ruine. Ainsi la France dispense tour à tour à ses enfants les plus glorieux l'apothéose et les gémonies. Puisse du moins l'histoire offrir à ceux qui

(1) P. 950.

ont servi la patrie en des temps et sous des costumes différents, prêtres, rois, guerriers, bergères ou reines, un asile sûr où leurs reliques ne seront point profanées (1)! »

N° 5, colonne 74. — L'analyse d'un *Mémoire* de Le Brun *sur le lieu de la sépulture de saint Aignan, évêque d'Orléans*, publiée, en 1733, par le *Mercure de France* (2), prouve que le corps de l'illustre prélat a toujours reposé dans l'église de son titre, et non dans celle de Saint-Laurent-des-Orgerils.

Laissons parler Le Brun :

« On lit dans les Actes de saint Aignan, évêque d'Orléans, recueillis par La Saussaye (3) et par Hubert (4), dans ses Preuves sur les Antiquités de saint Aignan, et insérés en partie dans le recueil de Surius, que ce saint évêque, qui mourut en 453, fut d'abord enterré dans l'église de Saint-Laurent-des Orgerils, et y fut longtemps l'objet de la vénération des fidèles, jusqu'à ce qu'on le transportât de l'autre côté de la ville, dans l'église qui porte aujourd'hui son nom (5), et qui était alors dédiée à l'apôtre saint Pierre.

« Ce fait, néanmoins, n'est rien moins que probable ; et, sans vouloir s'inscrire en faux contre les Actes qui le rapportent..., il suffit de lire les auteurs anciens qui nous ont parlé de saint Aignan, pour voir que le corps de ce grand Saint n'a jamais changé de place, et qu'il a toujours été dans l'église qui porte son nom (6), et où l'on conserve encore ce qui a pu échapper de ses précieuses reliques à l'impiété des Calvinistes, dans les troubles de 1562.

« Le silence de quelques-uns de ces auteurs sur le lieu de la sépulture de notre Saint, ne prouve rien pour l'église de Saint-Laurent, au contraire, ce silence n'aurait-il pas quelque chose de surprenant, si, en effet, le corps de saint Aignan eût été d'abord enterré ailleurs que dans l'église qui portait son nom de leur temps? et ce temps était-il si éloigné de celui du Saint évêque, qu'ils eussent pû ignorer un fait de cette nature?

« Car enfin, ces précieuses reliques n'ont pu changer ainsi de place sans bruit et sans éclat. Il fallait traverser la ville dans toute sa longueur d'Occident en Orient, et la translation dut être fort solennelle ; supposé donc, ce qui n'est guères croyable, qu'on en fût venu jusqu'à ignorer le temps de cette translation, comment aurait-on pu perdre sitôt le souvenir de la translation même? Cependant il se trouve non-seulement que personne n'en fait mention, mais qu'on ne nous en dit pas même le moindre mot qui puisse faire rien conjecturer de semblable (1).

« Leodebod, abbé de Saint-Aignan et fondateur de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, sous le règne de Clovis II, parle ainsi de l'église de Saint-Aignan :

Dum me divina pietas basilicæ domini Aniani, ubi ipse dominus in corpore requiescit, abbati sublimatum honore, etc., et plus bas : *Monasterium sancti Petri ædificare delibero, ubi jam dictus vir Dei sanctus videlicet præsul Anianus, condignè jacet tumulatus* (2).

« Fredegaire, parlant du serment de fidélité que Godin, fils de Warnachaire, maire du palais de Bourgogne sous Clotaire II, devait prêter sur les reliques de saint Aignan, dit simplement :

Ut Aurelianis in ecclesiâ sancti Aniani... sacramentum impleturus adiret.

Grégoire de Tours dit (3) que Namatius, évêque d'Orléans, mort à la fin du VI[e] siècle, fut enterré dans l'église de Saint-Aignan :

Corpusculum ejus ad urbem suam delatum in basilica sancti Aniani confessoris sepultum est (4).

L'auteur anonyme de la Vie de saint Mesmin, qui écrivait, comme l'on croit, au VII[e] siècle, dit que saint Euspice fut enterré dans l'église de Saint-Aignan, auprès du corps de saint Aignan même, et à sa droite :

(1) P. 955 et 956.
(2) Septembre, p. 1983 à 1988.
(3) *Annal. Eccl. Aurel.*
(4) *Antiquités historiques de l'église royale de Saint-Aignan d'Orléans.*
(5) Autrefois cette église qui se trouve maintenant dans la ville, en était hors.
(6) Cette église est dans le faubourg occidental de la ville, sur le bord de la Loire.

(1) Du Chesne, tome IV, *Hist. Franc.*, p. 59, *c.*
(2) N° 54, p. 632.
(3) *Lib.* IX, *cap.* XVIII.
(4) Mabillon : *Acta. SS. Ben.* tome I, p. 585, n° 18.

Visum est... ut in beatissimi Aniani ecclesiam corpus ejus transferretur, et ad dextram partem corporis ejusdem sanctissimi viri poneretur.

Il ajoute :

Quum placuisset ut per medium civitatis sanctœ reliquiœ portarentur... et ventum esset ad portam orientalem ejusdem urbis, quœ transmittit ad monasterium sancti Aniani, etc.

« On voit clairement ici et sans équivoque, que le corps de saint Aignan était dans l'église de Saint-Aignan, et que cette église était à l'orient de la ville d'Orléans, du côté diamétralement opposé à celle de Saint-Laurent, qui est à l'occident. Or, saint Euspice vivait sous Clovis Ier. Donc, le corps de saint Aignan reposait dès ce temps dans l'église qui porte aujourd'hui son nom, sans qu'il paraisse encore qu'il y eût été transporté d'ailleurs.

« Un témoignage du même temps..., se tire de la Vie de sainte Geneviève, écrite dix-huit ans après sa mort, et du miracle que cette Sainte fit à Orléans dans l'église de Saint-Aignan : *In sancti Aniani basilica* (1).

« Quand on voudrait s'inscrire en faux contre le miracle, il demeurerait toujours vrai que du temps de cet historien, l'église qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Aignan renfermait le corps du saint évêque. Dans quel temps donc y aura-t-il été transporté? On ne peut guère compter que cinquante ans d'intervalle entre la mort de saint Aignan et le commencement du règne de Clovis Ier. Sera-ce du temps de Clovis même, et par les ordres de ce prince, comme le prétend Hubert? Mais, quelle preuve en a-t-on? aucune. Disons mieux, il n'y a aucune preuve, pas même le moindre indice de translation, soit depuis, soit avant Clovis; mais, on a contre ce sentiment quelque chose de plus positif, et il est aisé de prouver que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est combattu par une tradition contraire.

« Un ancien manuscrit (2) parlant de la Translation de saint Baudille à Orléans, dit que saint Aignan en apporta le corps de Nîmes à Orléans, et qu'il le déposa dans l'église de Saint-Pierre, où il fut lui-même enterré depuis.

Ananius... Baudelii... corpus... in ecclesia beati Petri extra muros civitatis Aurelianœ recondit in quâ et ipse post modum repositus est.

« Or, jamais l'église de Saint-Laurent n'a porté le nom de Saint-Pierre; c'est donc dans celle de Saint-Aignan que l'auteur veut dire que saint Baudille a été transporté, et, par conséquent, il croyait que saint Aignan lui-même n'avait point été enterré ailleurs.

« C'en est assez pour récuser l'autorité des Actes de ce saint évêque, lorsqu'ils avancent qu'il fut enterré dans l'église de Saint-Laurent. Aussi, les frères de Sainte-Marthe, qui ont suivi exactement la Saussaye et Guyon dans leur catalogue des évêques d'Orléans, se sont bien gardés de s'en rapporter à eux au sujet de la sépulture de saint Aignan :

Tumulatus est (disent ces illustres frères,) *in œde sancti Petri apostoli, nunc dicta ab ejus nomine Regalis Collegiata sancti Aniani in urbe.* »

Les assertions de Lebrun sont confirmées par le docte abbé le Beuf (1) :

« C'est en effet — dit-il, — une erreur grossière de croire que saint Agnan ait été inhumé dans l'église de Saint-Laurent, qui est située à l'occident de la ville d'Orléans.

« Outre les témoignages tirés du testament de Leodebod, de la Vie de saint Mémin, de celle de saint Euspice, que M. Lebrun a fait valoir, il s'en présente encore un plus formel, qui n'est pas venu à sa connaissance, et dont on ne peut éluder la force, quelque antiquité qu'on s'avise de donner à la Translation prétendue du saint corps d'une église de Saint-Laurent, bâtie à l'occident d'Orléans, en celle de Saint-Pierre, bâtie à l'orient.

« Cette Translation doit passer pour chimérique, dès là qu'on lit dans une Vie authentique de saint Agnan, qu'après son décès, un sénateur nommé Tétrade le fit inhumer dans un champ inculte qui lui appartenait, proche de la ville d'Orléans, — *in proprio cespite in conspectu Aurelianorûm civitatis ad orientalem plagam..*

(1) Voyez ci-dessus, *Ann. hag.* tome IV. *Vie de sainte Geneviève*, col. 753 et 754.

(2) *Manuscrit de la Bibliothèque du Roi*, n° XXXVIII, ayant appartenu à Duchesne.

(1) *Mercure de France*, mai 1734, p. 838 à 849.

« Les curieux peuvent s'instruire de la vérité de ce que j'avance, en demandant à voir parmi les manuscrits du célèbre M. Pithou, conservés chez les Pères de l'Oratoire de Troyes, celui qui est coté H. 2. C'est un in-4 dans lequel est contenue cette Vie, écrite d'un caractère du x[e] siècle ou environ, mais qui est d'une composition plus ancienne. Elle commence par ces mots : *Tempore illo cum Hunnorum exercitus;* et elle est précédée de la lettre de saint Sidoine Apollinaire à Prosper, évêque d'Orléans, qui traite de Saint-Agnan.

« Après que l'auteur y a parlé de l'inhumation de saint Agnan, il y ajoute un fait par lequel le sénateur Tétrade était déjà connu chez les historiens modernes d'Orléans, que ce fut lui qui fit bâtir une cellule ou oratoire sur le tombeau de saint Euverte : *Cellulam supra sanctum Dei Evurtium.* Il paraît par là que ce vénérable personnage possédait un grand canton des terres situées hors la cité d'Orléans du côté oriental. Ce champ devint célèbre par les sépultures des saints évêques et autres qui y furent faites. Ces sépultures furent aussi l'occasion des différents oratoires qui y furent construits. Les uns subsistèrent en changeant de nom, les autres furent réunis aux grandes églises, qu'on bâtit à leur place dans les siècles suivants.

« On peut remarquer cette multiplicité d'oratoires à Reims, sur la montagne qui est au midi de la cité, où se voient aujourd'hui les églises de Saint-Nicaise et de Saint-Remy : à Bayeux sur la montagne qui est à l'orient hors la ville, où l'on voit les églises de Saint-Exupère, de Saint-Vigor, etc., et de même proche quantité d'autres anciennes cités.

« Ces amas d'oratoires dans le champ *cimeterial,* s'appelaient *loca Sanctorûm.*

« Le champ de Tétrade, qui était vaste, étant destiné à servir de cimetière aux chrétiens d'Orléans, a dû être rempli d'un grand nombre d'oratoires; et il ne serait pas étonnant qu'il y en eût un du nom de Saint-Laurent, comme sous l'invocation de plusieurs autres Saints.

« J'entends déjà quelque Orléanais m'objecter que l'église de Saint-Laurent est au faubourg occidental d'Orléans, et non pas à l'orient de cette ville. Je sais parfaitement qu'il existe une église du titre de Saint-Laurent à l'occident d'Orléans, laquelle est appelée *Saint-Laurent-des-Orgerils*, mais je me crois assez fondé pour soutenir qu'il y en a eu une autre du nom du même Saint, du côté oriental.

« Si dans Orléans il a existé jusqu'à cinq ou six églises du nom de Saint-Pierre, deux sous le titre de Saint-Jean, et deux sous celui de Saint-Germain-d'Auxerre, quelle impossibilité y a-t-il qu'il n'y ait aussi existé deux églises du nom de Saint-Laurent? N'y a-t-il pas eu de même à Paris deux églises du nom de Saint-Vincent, martyr d'Espagne? Combien de villes où il y a plus d'une église du titre de Saint-Martin ou de quelque autre saint célèbre?

« Une preuve qu'il y a eu pendant quelques siècles une église ou oratoire de Saint-Laurent dans le champ de Tétrade à l'orient d'Orléans et sur le territoire de l'église qui a porté depuis le nom de Saint-Agnan, est, que la mémoire de ce saint Martyr est distinguée de temps immémorial de celle des autres saints étrangers, dans l'église de Saint-Agnan même.

« Dans le catalogue des dix-neuf autels que l'on y érigea lorsque le roi Robert fit rebâtir à neuf cette église, on voit qu'après l'autel principal sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, celui de Saint-Benoît et celui de Saint-Euverte, c'est celui de saint Laurent qui suit immédiatement, par distinction au-dessus de ceux qui portaient le nom de Saint-Sauveur, de Notre-Dame, de Saint-Jean, de Saint-Michel, qui ne sont nommés qu'après.

« Je ne prétends point qu'il y ait eu dans l'étendue du champ de Tétrade, ni autour de l'église de Saint-Pierre, dite depuis Saint-Agnan, autant d'églises qu'on érigea d'autels dans le nouvel édifice achevé l'an 1029, mais au moins y en avait-il eu d'érigés sous l'invocation de ceux qui y sont nommés les premiers avant Notre-Seigneur et la Sainte Vierge.

« Helgaud, moine de Fleury, ne parle-t-il pas d'une église de Saint-Martin comme existante sous le roi Robert, laquelle était une chapelle à l'extrémité du cloître de Saint-Agnan, et qui n'existe plus?

« Il ne faut donc pas juger des siècles passés par les choses qui subsistent de nos jours, ni croire qu'il n'y a jamais eu à Orléans

qu'une seule église de Saint-Laurent, parce qu'on n'en voit qu'une aujourd'hui. Il doit y en avoir existé une autre à l'orient de la cité; et c'est cette église aujourd'hui inconnue et dans l'oubli, qui sert de fondement à la tradition d'Orléans, que le corps de saint Agnan a été transféré de l'église de Saint-Laurent en celle qui a depuis porté son nom.

« Lorsque le corps de ce saint évêque fut remué pour la première fois, il a pu se faire qu'il reposait alors dans un oratoire ou petite église de Saint-Laurent, bâtie dans le champ de Tétrade, et que de là, vu le peu d'éloignement, le tombeau tel qu'il était, ait été transporté dans l'église de Saint-Pierre, qui était le principal édifice entre ceux de ce champ.

« La petite église de Saint-Laurent ayant ensuite été détruite comme inutile, ou étant tombée de vétusté, il sera arrivé depuis, lorsqu'on parlait de la Translation du corps de saint Agnan, que le peuple aura attribué à l'église de Saint-Laurent *des Orgerils*, ce qui ne convenait, dans la vérité, qu'à l'oratoire de Saint-Laurent, qui avait été situé dans la partie toute opposée.

« Ainsi se forment souvent les traditions populaires. On attribue à l'objet existant ce qui n'avait été dit ou écrit que de l'objet détruit ou anéanti; et pendant que personne ne produit des preuves de la méprise, l'erreur prend racine, elle s'autorise ensuite de son antiquité, trouve des protecteurs dans les habitants du lieu où le nom se conserve, et il faut user après cela de mille ménagements pour les faire revenir de la bévue où la simplicité de leurs prédécesseurs les avait jetés.....

« Quoique la Translation du corps de saint Agnan du premier lieu de sa sépulture dans le lieu qui portait le nom de basilique de Saint-Pierre, n'eût pas été d'un grand trajet, et qu'elle n'ait peut-être été que d'un jet de pierre, elle a cependant été écrite dans les anciens Martyrologes et Calendriers, parce qu'elle était assez remarquable pour ces temps-là où les remuements des corps des Saints ne se faisaient guères que lorsqu'une église menaçait ruine ou qu'elle était trop petite pour le concours qui se faisait à leurs tombeaux. On la croit du commencement du VIIe siècle.....

« On doit compter parmi les Martyrologes où la première Translation du corps de Saint Agnan se trouve, outre celui de Bède, deux autres qui ont été publiés par dom Martenne, l'un au troisième volume de ses Anecdotes, page 1556, où on lit : *Aurelianis, Translatio S. Aniani;* l'autre au sixième tome de son ample Collection, page 708, où se lit ce qui suit : *In civitate Aurelianis, Translatio corporis S. Aniani episcopi, et liberatio civitatis ipsius à Hunnis.*

« Les deux premiers sont antérieurs au roi Robert. Le troisième a été écrit de son temps; mais, il copie le fait de la première translation et non pas celle qui fut faite sous son règne, l'an 1029. M. de Tillemont s'étonnait, en 1697, que dans le Bréviaire d'Orléans, publié en 1693 par M. de Coislin, l'on ne parlât, au 14 juin, que de la translation faite sous le roi Robert: et sa surprise était bien fondée. Il aurait fallu, en effet, parler en ce jour d'abord de la délivrance de la ville d'Orléans des mains des Huns, qui est le premier événement remarquable, par rapport à ce qui regarde saint Aignan.

« Puisque la tradition était, il y a neuf cents ans ou mille ans, que cette délivrance était arrivée le 14 juin, il était bon d'en conserver la mémoire à ce jour, et de ne la pas porter au 17 de novembre, jour de la mort du saint Évêque, comme on m'a assuré qu'elle y a été portée avec son ancien nom de *Fête du Miracle*.

« Secondement, il était à propos d'y insérer le souvenir de la première translation, au moins d'une manière générale, puisque c'est elle probablement qui a été la cause pour laquelle on choisit en 1029 le 14 et le 15 juin pour faire la seconde, et pour procéder à la dédicace de la nouvelle basilique, dont il ne reste plus aujourd'hui que les souterrains.

« Ce sont autant de corrections qu'on aurait pu faire dans la nouvelle édition du Bréviaire d'Orléans de l'an 1731 ; mais, au lieu de cela, les réviseurs ont mieux aimé rétablir dans la légende de saint Agnan l'expression qui avait fait naître anciennement l'erreur populaire, que M. Le Brun des Marettes a combattue, et que je combats après lui par un texte dont on aura de la peine à éluder la force.

« Ce défaut d'exactitude dans les légen-

des locales se trouve aussi accompagné du retranchement de l'Office de plusieurs Saints locaux. Je me contenterai pour le présent de nommer saint Aunaire, fameux évêque né au VI[e] siècle dans la ville d'Orléans, mort le 23 septembre, et d'y ajouter une fête que les auteurs du IX[e] siècle qualifiaient de *célèbre dans toutes les Églises des Gaules* au 1[er] octobre, laquelle était en mémoire d'un Saint qui, en passant par Orléans au V[e] siècle, y avait opéré deux miracles rapportés dans les manuscrits de la cathédrale même.

« Tant que les Calendriers des nouveaux Bréviaires particuliers ne seront pas fondés sur les histoires locales, les imperfections y seront inévitables. »

N° 6, colonne 74. — Les archives de l'église de Saint-Agnan d'Orléans mentionnent un grand nombre de faits qui témoignent de la reconnaissance des peuples envers le saint Pontife. Citons les principaux :

Sur la fin du V[e] ou au commencement du VI[e] siècle, Clovis élève un temple magnifique dédié au protecteur d'Orléans.

Au VI[e] siècle, saint Loup, orléanais, archevêque de Sens, et saint Maur, disciple de saint Benoît, viennent vénérer les reliques du grand Pontife.

Au VII[e] siècle, Léodebode, abbé de Saint-Agnan, conçoit le projet d'accroître ou peut-être de fonder le monastère de Saint-Benoît.

Au VIII[e], Charlemagne substitue à l'œuvre de Clovis un temple plus remarquable encore de style et de richesse.

Vers l'an 870, Charles le Chauve relève ce même édifice que les Normands venaient de ruiner en 855.

Détruit une seconde fois en 999 par un violent incendie, ce temple est construit avec une magnificence supérieure à tout ce qui s'était vu précédemment. Ce fut par les les soins d'un illustre et pieux monarque né à Orléans même, Robert. La dédicace de ce temple, l'un des plus riches de la Gaule, eut lieu le 14 juin de l'année 1029.

Il serait impossible de décrire toute la pompe que le pieux monarque déploya dans cette solennité. Sa foi s'y montra dans toute sa vivacité.

A la suite de la consécration de l'église, où il avait voulu apporter lui-même sur ses épaules le corps de saint Agnan, ce saint roi dépouille les insignes de sa grandeur, se prosterne sur le tombeau vénéré, et, au milieu d'un nombreux clergé et d'un peuple immense, il prononce d'une voix émue cette touchante prière :

« Dieu bon, soyez glorifié ; vous daignez combler le plus cher de mes désirs en me permettant d'honorer dignement le bienheureux saint Agnan. Accordez aux mérites du *père* et du *libérateur* de la patrie des jours de bonheur pour la France, et pour moi un règne remarquable par l'esprit de sagesse et de piété qui doit diriger tous mes actes (1). »

La crypte est tout ce qui reste aujourd'hui de ce riche monument.

En 1259, un autre monarque non moins distingué par ses vertus chrétiennes que par son courage, et qui devait en quittant ce monde échanger sa couronne de roi de France contre la couronne des Saints, — Louis IX ou saint Louis, — vint aussi payer son tribut d'hommages au saint patron d'Orléans (2).

Ce fut à cette occasion que les restes sacrés qui déjà avaient été changés de châsse, le furent de nouveau (3), pour être placés dans une autre beaucoup plus riche.

Saint Louis voulut manifester sa tendre dévotion pour saint Agnan. Il réclama l'honneur de porter lui-même pendant toute la

(1) *Vie de Robert le Pieux*, par Helgaud.

(2) *Chartes de saint Louis.* - *Archives Saint-Agnan*, p. 22.

(3) On ne peut préciser l'époque à laquelle le corps de saint Agnan fut retiré du lieu appelé *Confession*, pour être placé dans une châsse. Le besoin d'exposer plus facilement la relique sacrée à la vénération des fidèles fut, on ne peut en douter, le seul motif de cette nouvelle disposition.

La *Confession* (ou lieu destiné à recevoir les corps des Confesseurs,) existe encore, dans la crypte si curieuse de Saint-Agnan. On croit généralement que cette crypte a reçu les restes de saint Martin de Tours, à l'époque de l'invasion des Normands. Dans ce cas, elle eût été antérieure à l'édifice construit par Robert le Pieux : ce qui n'aurait rien de surprenant, parce que le caveau sépulcral, placé sous l'autel principal et destiné à recevoir le corps d'un martyr, porte un cachet antérieur à celui des cryptes du XI[e] siècle.

procession, avec ses deux fils Louis et Philippe, les reliques du saint Pontife. Cette solennité, présidée par le bienheureux Philippe Le Berruyer, archevêque de Bourges, eut lieu le dimanche avant la fête des saints Apôtres Simon et Judes, au mois d'octobre de l'an 1259.

Un grand nombre de miracles, nous dit la chronique de cette translation, s'opérèrent en faveur des infirmes et des malades qui invoquèrent saint Agnan (1).

Vers la fin du xive siècle, le chef de saint Agnan fut séparé du corps pour être placé dans une châsse particulière. A dater de ce temps, ce fut sur cette nouvelle châsse que les évêques d'Orléans, à leur joyeuse entrée dans la ville, jurèrent de maintenir les priviléges du chapitre établi depuis des siècles en l'honneur du saint Pontife (2).

Dans le cours de ce même siècle (1370), Orléans fut assiégé par les Anglais. A l'approche de l'ennemi, les habitants détruisirent tous les édifices élevés en dehors de l'enceinte fortifiée. La crainte de voir ces vastes constructions favoriser les projets de l'ennemi contre la place, fit prendre cette mesure extrême. Malheureusement, la belle église de Saint-Agnan, bâtie par Robert le Pieux, était de ce nombre. Relevée après la tempête par les soins de nos rois Charles V et Charles VI, elle fut de nouveau détruite en 1428 pour les mêmes motifs qu'en 1370.

Pendant ces dévastations, les habitants d'Orléans avaient mis en lieu sûr ce qu'ils regardaient comme leur plus riche trésor. Les restes de saint Agnan avaient été rapportés à l'intérieur de la ville et déposés dans l'église Saint-Germain.

Louis XI fut chargé par la Providence de relever de nouveau l'église Saint-Agnan; et il le fit avec toute la munificence d'un roi de France. La dédicace solennelle de ce temple eut lieu le 28 août 1509.

Mais, afin de préserver à l'avenir ce monument des malheurs de la guerre, le roi fit reculer l'enceinte des remparts. A dater de cette époque, l'église de Saint-Agnan se trouva renfermée à l'intérieur de la ville.

En 1562, les Huguenots s'emparèrent de la ville d'Orléans. Rien n'échappa au vandalisme de ces nouveaux ennemis (1). Monuments religieux, tombeaux, cryptes, reliquaires, vases sacrés, tout est détruit, profané, pillé.

Que devinrent au milieu de ce désastre les reliques de saint Agnan ? Ces restes vénérés, qui avaient reçu les hommages de onze siècles, qui avaient échappé aux ravages des Normands, au pillage des gens de guerre, furent jetés avec mépris, ainsi que les reliques d'autres Saints, sur un bûcher sacrilége. Toutes les châsses (2) qui renfermaient ces précieux ossements furent destinées, avec d'autres pièces d'argenterie, à faire de la monnaie.

Mais, Dieu veillait à la conservation des restes de son serviteur. Il se servit d'un jeune choriste du chapitre de Saint-Agnan. Au moment où les Huguenots s'occupaient

(1) Rescrit du pape Alexandre III. — Ann. de l'église de Saint-Agnan, p. 36.

(2) Ce qui se pratiqua jusqu'à la destruction de cette châsse par les Huguenots en 1562.

(1) « Le roi Louis XI ayant achevé de bâtir l'église de Saint-Aignan, que Charles VI son père avait commencé à faire relever depuis qu'elle avait été abattue, en 1428, lors du siége des Anglais, résolut d'enfermer dans la ville cette église et le faubourg où elle se trouvait... Cet ouvrage fut achevé quatorze ans après, en 1480. On plaça au-dessus de la porte de Bourgogne la statue du roi, agenouillé devant une image de saint Agnan, le tout en sculpture de pierre; et l'on écrivit ces vers au-dessous, en lettres gothiques :

Ici voyez le Roy pourtraict,
Louis onzième qui parfaict
A saint Aignan, puis en briefs jours
A clos les murs, fossez et tours.
Ses bienfaicts lui soient examen :
Priez pour lui, dites Amen.

« Aux seconds troubles, l'an 1567, lors de la surprise d'Orléans par le capitaine La Noüe, les Huguenots abattirent l'image de saint Aignan, et mutilèrent celle de Louis XI. Mais, depuis on a restauré cette dernière, et remis une nouvelle image de saint Aignan à la place de l'ancienne. » — Polluche : *Discours sur le privilége des évêques d'Orléans*, p. 13 et 14 note 1. — Cf. Le Maire : *Hist. d'Orléans*, tome I, p. 16, et Hubert : *Antiq. de Saint-Aignan*, p. 32).

(2) Elles étaient au nombre de quatre, parmi lesquelles se trouvait celle qui, depuis soixante-dix ans, renfermait le chef de saint Agnan.

de pillage, ce jeune homme put arracher aux flammes du bûcher une partie des reliques précieuses. Elles furent aussitôt portées au curé de l'église Saint-Laurent, chez lequel, sans doute, on pouvait les croire plus en sûreté qu'ailleurs (1).

Ce curé s'appelait François Cynard ou Lynard. Il conserva pendant seize ans le dépôt qui lui était confié.

En l'année 1578, répondant aux vœux de toute la ville et des chanoines de Saint-Agnan, ce prêtre restitua les précieuses reliques (2) à l'église du saint Patron. Elles étaient renfermées, partie dans une châsse de bois doré, partie dans un petit coffre de cristal recouvert d'une châsse en filigrane de cuivre, et supportée par quatre roues.

La translation qui eut lieu fut une fête pour tout le peuple de la ville et des alentours. Mais, la belle église de Saint-Agnan ne put recouvrer son ancienne splendeur. Après les dévastations des Huguenots, on se borna à restaurer l'abside et les transepts (3), que l'on ferma ensuite par un mur de refend; quant à la grande nef et à la tour, elles restèrent en ruines jusqu'à l'époque de la révolution. Alors elles furent entièrement démolies et les matériaux vendus.

En 1725, on fit dans les églises une collecte générale pour la confection d'une nouvelle chasse. Le travail de cette châsse, plus riche encore que les précédentes, fut confié à un habile artiste de la maison du roi, Aurèle Messonnier. Il ne fallut pas moins d'un an pour l'achever, et elle coûta trois mille livres. La bénédiction qu'on en fit, cinq ans plus tard (1730) fut, pour Orléans, l'occasion d'une nouvelle solennité. La ville voulut se charger de tous les frais. Ses magistrats firent plus : ils se mêlèrent aux rangs du peuple pour assister à la translation, qui excita des transports d'allégresse dans toute la cité.

Soixante-trois ans s'écoulèrent à peine, et

(1) Les traces du feu sont encore visibles dans ce qui nous reste des reliques de saint Agnan.

(2) Deux personnes, témoins de l'acte du jeune choriste, en attestèrent l'authenticité.

(3) Une nouvelle consécration eut lieu, et on mit sous la pierre sacrée une parcelle des reliques du saint Patron, le 21 mars 1610.

ces offrandes si riches disparaissent dans la tempête révolutionnaire.

Au mois de mai 1793, le gouvernement envoya à Orléans l'ordre d'enlever les lames d'argent qui ornaient la châsse. La ville, justement affligée, proposa de fournir 150 marcs d'argent au trésor public si on voulait lui laisser intacte cette offrande sacrée de la piété chrétienne. La proposition fut rejetée, et le sacrilége consommé.

L'évêque d'Orléans, Mgr Jarente d'Orgeval, ne croyant plus les reliques en sûreté, les fit transporter, avec toute la pompe possible, de l'église Saint-Agnan, qui n'était plus regardée que comme simple chapelle, dans celle de Saint-Euverte, seule reconnue église paroissiale. Mais, bientôt cette église même est fermée, le culte interdit, les scellés sont apposés aux portes de l'édifice

La foi d'un chrétien et un miracle sauvèrent les reliques de saint Agnan.

« Un chrétien à la foi ardente, inspiré de Dieu, a formé le hardi projet de soustraire ce dépôt sacré à la fureur de l'impiété. Ses dispositions bien prises, il épie une circonstance heureuse. Elle se présente bientôt : le 25 novembre 1793, une nuit sombre s'étendait sur Orléans, des patrouilles en parcouraient les divers quartiers ; mais, à l'une des portes de la rue Saint-Euverte notre homme se tient en sentinelle. Il voit s'avancer, puis s'éloigner un peloton de gardes civiques; jugeant le moment favorable, il se précipite vers l'église Saint-Euverte, y pénètre par une fenêtre peu élevée dont il détache un panneau, et arrive à la châsse de saint Agnan ; la toile d'un tableau qui le dérobe à la vue est aussitôt déchirée, puis il tombe à genoux, tremblant, non pour sa personne, mais devant la pensée de commettre une profanation, lui simple laïque ! Le temps presse. Il part donc chargé de son précieux fardeau, et arrive sans obstacle jusqu'à sa demeure. A peine a-t-il franchi le seuil, que les pas d'une nouvelle patrouille retentissent.

« Les reliques de saint Agnan étaient sauvées une seconde fois ! L'horloge de la ville sonnait minuit !

« Cet homme était Vincent Ponteau, tisseur de bas (1). »

(1) M. Cauvard, *l. c. sup.* p. 56 et 57.

Un ami intime, Jacques Fournier, fut mis dans le secret, celui-ci confia à un prêtre vénérable (l'abbé Desparrain), dont il connaissait la retraite, les restes de saint Agnan avec tous les titres qui constataient leur authenticité. C'était le 1er décembre 1793.

A la réception des reliques dans la pieuse maison de M. Deloynes de Morett, tous, hommes, femmes, enfants, prêtres, ouvriers, serviteurs, se prosternèrent devant ces précieuses reliques. Une chapelle secrète où le vénérable prêtre (cité plus haut) offrait tous les jours le Saint-Sacrifice, reçut ce dépôt sacré. Dans cette chapelle, chaque nuit, douze personnes, qui s'associèrent le 18 décembre 1793, venaient réciter ensemble une touchante prière (1), et demander à Dieu, par l'intercession de saint Agnan, le rétablissement de la religion catholique en France.

Dix ans après, le 14 juin 1803, jour anniversaire de la défaite d'Attila, une fête vraiment populaire renouait la chaîne des hommages rendus au libérateur et au protecteur de la ville d'Orléans.

« Le lundi 13 juin 1803, pendant l'octave du Saint-Sacrement, le clergé de la cathédrale et celui de la paroisse Saint-Agnan se rendirent processionnellement, au chant du *Veni Creator*, à l'hôtel de M. Deloynes de Morett, rue Sainte-Anne, 6. Là, au centre d'une chapelle ardente où étaient exposées les reliques de saint Agnan, on chanta le verset, l'antienne et l'oraison propres; on entendit une touchante allocution du vénérable abbé Desparrain, quelques paroles de Mgr Bernier adressées à la noble et pieuse famille de Morett et à ceux qui avaient sauvé et conservé les reliques vénérées.

« La procession reprit ensuite le chemin de la cathédrale aux chants qui s'échappaient de tous les rangs du clergé et du peuple. Une première station eut lieu sur la place de l'Étape, où un reposoir avait été dressé. En arrivant à l'église Sainte-Croix, la châsse fut placée sur une haute estrade élevée au milieu du chœur, et Mgr l'évêque entonna les premières vêpres de la Translation des reliques.'

« Le lendemain 14 juin, Mgr Bernier officia pontificalement à la messe. Aux vêpres, le panégyrique du saint Patron fut prononcé par M. l'abbé Corbin. Puis, le clergé de toutes les paroisses s'étant réuni, on se dirigea vers l'église dédiée à saint Agnan.

« La garde nationale ouvrait la marche; venait ensuite le clergé de toutes les paroisses. La châsse, portée par huit prêtres revêtus de l'aube et de l'étole, s'avançait entre les rangs du clergé de la cathédrale; celui-ci précédait immédiatement Mgr l'évêque accompagné de ses deux aumôniers. Des clercs et un grand nombre de fidèles suivaient avec des flambeaux. A la suite de Mgr Bernier venait la noble famille de Morett, disposée sur deux rangs, au milieu desquels marchaient M. l'abbé Desparrain et Vincent Ponteau portant des fleurs. M. de Laage de Meux, maire de la ville, et ses adjoints, suivaient le cortége, où se trouvait également le corps des musiciens de la ville. Des dragons à cheval se tenaient entre cette première partie de la procession et la foule immense des assistants qui venaient à la suite.

« Trois stations eurent lieu à différents reposoirs, dressés dans les rues de l'Evêché, du Bourdon-Blanc et de Saint-Côme. On arriva dans cet ordre à la basilique du saint Patron. Les saintes reliques reprenaient paisiblement possession de leur antique séjour. Le chant du *Te Deum* termina cette journée à jamais mémorable pour la ville d'Orléans.

« Pendant les neuf jours suivants, on célébra la messe, l'office du soir et le salut devant la châsse restée exposée au milieu du chœur, en présence d'un peuple nombreux. Une garde d'honneur fournie par la milice se tint constamment dans le chœur, et de pieux fidèles veillèrent chaque nuit autour du dépôt sacré.

« Une indulgence plénière fut accordée à tous les fidèles qui, le 14 de juin ou pendant l'octave, visiteraient l'église de Saint-Agnan pour y prier selon les prescriptions ordinaires (1)..... »

(1) *Id.*, p. 85 à 88.

(1) *Id.*, p. 60 à 62.

XIII

VIE

DE SAINT CANNATUS [1], CANNAS OU CANNAT,

ÉVÊQUE DE MARSEILLE.

Ecrite, au XVII[e] *siècle, d'après les documents les plus anciens, par Jean Scholastique Pitton* (2).

Cannat avait dans sa noblesse et dans les richesses de sa maison tous les sujets qui peuvent faire aimer le monde à un jeune homme ; mais, la grâce de Dieu lui fit considérer tous ces avantages du siècle comme un néant en comparaison de son service. Aussi, il commença dès sa tendre jeunesse à se crucifier tous les jours et à mener la vie d'un ange dans un corps mortel, et comme la cour des grands n'est pas un séjour fort propre à ceux qui désirent faire leur salut, Cannat quitta celle de son père (3), à qui les anciennes légendes donnent la qualité de roi d'Aix, c'est-à-dire, de comte (4) ou vicaire du préfet.

Le préfet d'une contrée prenait le titre de comte, comme *Comes Orientis*, le comte de l'Orient; son vicaire ou lieutenant prenait celui de la ville dans laquelle il faisait son séjour ordinaire, ainsi *Comes Aquensis*.

Cannat quitta donc la cour de son père pour vivre inconnu dans un désert (5), jusques à ce que la Providence divine, qui avait pris soin de sa conduite, l'élevât sur le chandelier de l'Eglise, pour éclairer celle de Marseille.

Le siége en était vaquant, le clergé et le peuple se mirent en prières pour demander un pasteur ; ils furent inspirés d'aller dans le désert prochain, où Dieu leur ferait connaître celui qu'il avait destiné pour les conduire ; le soin fut donné à des principaux de la ville pour en faire la recherche, et l'ayant heureusement rencontré, ils lui proposèrent le sujet de leur voyage.

Heureux siècle de bénédiction, lorsque les hommes cherchaient leurs évêques, et non pas les hommes les évêchés !

Le Saint qui ne pensait à rien moins qu'à être élevé à l'épiscopat, crut la chose si peu faisable, qu'il leur repartit que le bâton sec et aride qu'il tenait en la main fleurirait plustôt que lui ne quitterait son aimable solitude. Ces paroles ne furent pas plustôt prononcées, que le bâton reprit sa première verdure et fut couvert de feuilles et de fleurs.

Les Marseillais confirmés par ce miracle du bon plaisir de Dieu, menèrent Cannat dans leur ville ; il y fut reçu comme un ange venu du ciel, et y vécut en si grande estime, que le peuple après sa mort lui dressa des autels.

(1) Ainsi nommé — dit une vieille tradition, — parce qu'il naquit avec des cheveux blancs (*canus natus*, par contraction *Cannatus*).

(2) *Annales de la sainte Église d'Aix*, etc., p. 40 à 42.

(3) *Bréviaire des Églises d'Aix et de Marseille.*

(4) *Cannatus filius regis Aquensis, qui modò comes dicitur tùnc rex dicebatur.* — Bréviaire de l'Église d'Aix.

(5) « Il se retira du monde, pour aller habiter dans un bois solitaire voisin de la ville d'Aix ; il s'établit à un quartier appelé *Sauzet*, de la quantité d'osiers noirs *(de saouzés)*, qui se trouvaient au bord d'un petit ruisseau qu'on y voit encore... A sa mort, conformément à ses dernières volontés, il fut inhumé au *Sauzet*, dans une petite chapelle qu'on y bâtit en son honneur.

« L'arrivée des Wisigoths en Provence fit fuir nombre d'habitants de la ville d'Aix et de plusieurs autres endroits. Ils vinrent s'établir en ce quartier, et construisirent leurs demeures près de la chapelle. Ils s'adonnèrent à cultiver un sol ingrat qui ne produit, même aujourd'hui, qu'à force d'engrais ; cependant, on y recueille du blé, du vin et de l'huile. Des événements malheureux ont fait abandonner entièrement le lieu du Sauzet ; et les habitants, au nombre de 1,900, préfèrent avoir leur domicile sur la grande route.

« Le territoire de Saint-Cannat n'était, dans le principe, qu'une vaste forêt très-sombre, où les Druides exerçaient leur ministère religieux. » — Garcin : *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne*, 2e édition, 1835, tome I, p. 273, article CANNAT (SAINT-).

La ville de Marseille avait autrefois une paroisse sous le nom de ce Saint, qui a été abattue du temps des guerres du siècle dernier; celle d'Aix en avait pareillement une dans sa campagne, qui a donné commencement au village qui porte le nom de Saint-Cannat, nos comtes le donnèrent aux évêques de Marseille, et par ainsi la paroisse fut unie au diocèse de cette ville; ce même village fut remis à nos comtes, aujourd'hui il est possédé par des seigneurs particuliers.

La fête de ce saint Évêque est célébrée le 15 d'octobre dans nos jours; son crâne, trouvé le 21 janvier 1653 sous le maître-autel de la cathédrale de Marseille a renouvelé sa mémoire. La pierre qui le couvrait contenait ces paroles: *Hic continentur caput beati Cannati et reliquiæ sancti Antonini, sanctorùm Innocentiùm, et de vestibus beatæ Mariæ Virginis.* Ce crâne fut mis dans une fort belle châsse d'argent, faite des aumônes du Chapitre et de celles du peuple Elle fut portée processionnellement par toute la ville, le 15 octobre de la même année.

Etienne de Puget, évêque de Marseille, le déclara le second patron de la ville; notre Église en faisait autrefois la fête, et nous en avions une dédiée à son nom; elle fut tirée du calendrier lorsqu'Alphonse Duplessis Richelieu, étant archevêque, fit refaire le cahier des Saints du diocèse; toutefois, l'illustrissime cardinal Grimaldi l'a fait remettre, à la prière de quelques personnes très-pieuses. C'était une honte que nos voisins rendissent leurs devoirs à la mémoire d'un Saint, et que nous l'eussions mis en oubli, ayant l'avantage qu'il ait été un de nos compatriotes.

L'épiscopat de saint Cannat ne peut être du VIIe siècle, comme l'ont voulu Guesnay et l'historien de Provence (1), ni plus avancé que de l'annee 488, car il a succédé à Grecus de Marseille, à qui Sidonius a écrit, et non pas à saint Honorat, comme a dit de Ruffi (2), car il est constant par le même Sidonius, que Grecus à été successeur d'Eustache qui avait siégé après Venerius.

(1) Bouche: *Chorographie de Provence, ad ann.* 621.

(2) *Histoire de Marseille.*

Reculer l'épiscopat de notre compatriote au delà de Venerius, — le prêtre Gennadius qui nous dit, écrivant de ce Saint, que le prêtre Vincens lui présenta en sa présence ses commentaires sur les Psaumes, n'aurait pu assister à la lecture, parce qu'il n'était pas encore au monde. Le faire de longtemps postérieur a Grecus, comme a écrit Bouche, — le prêtre Vincens n'aurait pu voir saint Cannat évêque, et par conséquent sur cette conjecture, je dis que l'époque de l'épiscopat de saint Cannat doit être en 488.

XIV

VIE

DE

SAINT METRIAS, MERRE ou MITRE,

MARTYR EN PROVENCE, AU CINQUIÈME SIÈCLE.

Écrite, au XVIIe *siècle, d'après les documents les plus anciens, par Jean Scholastique Pitton* (1).

Au VIe siècle, saint Grégoire de Tours (2) mentionne l'existence des Actes de saint Mitre (3); on ignore à quelle époque ils ont été perdus Il semble qu'au XVIIe siècle, Gaspard Augeri, écrivain provençal, les ait connus au moins en partie; mais, malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible de nous procurer sa *Vie de saint Mitre*.

Heureusement que J. S. Pitton a consacré une notice assez détaillée à ce saint Martyr; nous laissons parler l'annaliste de l'Église d'Aix. En l'absence de documents plus anciens, Pitton est pour nous l'écho fidèle de la tradition.

(1) *Annales de la sainte Église d'Aix*, etc. (Lyon, 1668, in-4), p. 44 à 52.

(2) *De Gloriâ Confessorùm, cap.* LXXI. *De Metriâ Aquensiùm confessore.*

(3) *Historiam actionis...., certaminis ejus* (Metriæ) *textum. — L. c. sup.*, de Gloriâ Confessorùm.

Saint Mittre, martyr, et patron de la ville d'Aix.

Saint Mittre fut un enfant de miracle; il naquit d'un père avancé en âge et d'une mère stérile. La grâce eut plus de part en sa naissance que la nature ; celui qui devait être un homme extraordinaire devait venir au monde d'une façon qui ne fût pas commune.

Comme sa mère fort avancée en âge l'avait obtenu de Dieu, elle le lui consacra avant qu'il fût né, et dès qu'il fut venu au monde et qu'il eut passé les premières années de son enfance, elle le remit entre les mains des moines, elle le considéra plutôt comme un dépôt sacré que Dieu lui remettait entre les mains, que comme un fils qui devait être le soutien de sa maison et de sa vieillesse.

Thessalonique, cette illustre ville de Grèce, dont saint Paul prit soin, et qui donna à cet apôtre des Gentils des marques authentiques de sa charité, de son zèle et de ses assistances, le vit naître, la quatre cent trentième année de Jésus-Christ, la vingt-troisième de l'empereur Théodose et la sixième de Valentinien son associé.

Ses parents étaient nobles et riches, ils reçurent cet enfant du ciel en récompense de leur chasteté dans le mariage et de leurs bonnes œuvres ; ils n'épargnèrent rien pour son éducation, et lui, secondant leur bon dessein, s'avançait bien plus en sagesse qu'en âge.

Dès qu'il commença de se servir de la raison, il en fit usage pour connaître la vanité des grandeurs et l'inconstance des plaisirs de la terre qui enchantent tout le monde, puisque dans un âge où pour l'ordinaire la jeunesse suit la pente des passions qui l'entraînent, notre Saint quitta son pays, sa maison, son père et sa mère, pour venir dans une province étrangère, où il ne pouvait attendre autre appui que celui de la Providence, qui est le seul qui fait toute la gloire des chrétiens.

L'amour de Jésus-Christ augmenta en lui plus que les forces naturelles; il crut la Grèce d'une trop petite étendue, et que les maximes du siècle, étant fils unique et seul, ne lui permettaient de faire dans sa patrie ce à quoi l'esprit de Dieu le portait. Il fallait que cette sainte et nouvelle plante fût transplantée dans un autre terroir, pour porter des fruits de la vie éternelle.

Un vaisseau de Marseille était à la rade et n'attendait que le vent favorable pour lever les voiles, il pacha avec le patron et monta sur son bord ; le vent secondant son généreux dessein enfla les voiles, et le navire cinglant en haute mer arriva heureusement au port de Marseille, chargé de notre Saint âgé d'environ vingt-quatre ans, lorsque les Bourguignons, les Wisigoths et autres nations barbares disputaient avec les Romains, à qui resteraient les Gaules.

Marseille n'était pas cette terre destinée aux soins de cet illustre noble travesti en paysan pour être d'autant plus connu aux yeux de Dieu qu'il était caché à ceux des hommes. La ville d'Aix était le champ qu'il devait cultiver, ses habitants ceux qu'il devait instruire par ses paroles et animer par ses exemples.

Toute la Provence gémissait en ce temps-là sous la tyrannie des barbares et sous la concussion des officiers romains (1). La ville d'Aix, pour être la capitale, n'en était pas exempte. Seronatus, que Sidonius appelle le Catilina de son siècle, nous avait quitté, et l'empereur Léon avait envoyé à sa place Aruandus (2); après un méchant Gouverneur, nous tombâmes entre les mains d'un pire. Le premier ne se pouvait souler du sang, il était athée, il n'entrait jamais dans les églises que pour railler des choses saintes, et pour appauvrir le peuple prétextait en ceux de qui il voulait épuiser la bourse quelque crime imaginaire. C'est ainsi qu'en parle l'évêque d'Auvergne lorsqu'il écrit : *Duo nunc pariter mala sustinent Arverni, absentiam tui et præsentiam Seronati. Rediit ipse Catilina sæculi à Turribus, ut sanguinem fortunasque miserorùm, quas ille ex parte propinaverat ex asse misceret aperte invidet, abjecte fingit, serviliter superbit, indicit ut Dominus, exigit ut Tyrannus, in Concilio tracet, in Ecclesiâ jocatur, implet quotidie sylvas fugientibus, villas hostibus, altaria*

(1) *Populus sub barbarico gladio ingemiscebat, vel sub securibus Præfectorùm lugens lamentabatur.* — Salvien.

(2) Arvandus, Arabundus ou Veruandus.

reis, carceres Clericis, veteres culpas et nova tributa perquirit.

Aruandus, au dire du même Sidonius, n'était pas plus honnête homme. Il sembla que ses créanciers l'eussent chassé de Rome pour venir chercher chez nous de quoi remplir ses coffres et les satisfaire ensuite; il était d'un naturel brutal, soupçonneux et étourdi. Il entretenait une concubine à la vue de sa femme légitime. Il était en tout semblable à Seronatus, et l'un et l'autre ajoutèrent à tant de vices, dont ils étaient remplis, le crime de perfides et de traîtres, faisant alliance secrète avec les Goths ennemis de l'Empire.

Mittre qui avait déjà fait connaître sa charité, son amour et son zèle qui l'avaient rendu présent partout où la nécessité l'appelait, après avoir départi aux pauvres ce qu'il avait apporté pour son entretien, médita de tirer le Préteur de ce désordre, jugeant bien que les mauvais exemples des magistrats sont toujours d'une très-fâcheuse conséquence.

Il crut que si la vertu abordait à découvert l'entrée du palais, on lui fermerait la porte; il prit résolution de la cacher sous la bure, pour trouver les moyens de la faire valoir. Il entra au service du Préteur, et pour lors celui qui avait droit de commander devint l'esclave d'un très-méchant Gouverneur.

Jamais Mittre ne fut mieux semblable à Jésus-Christ que dans cet état. Notre Sauveur avait quitté le sein de son Père éternel pour devenir un serviteur obéissant jusques à la mort, et Mittre avait abandonné l'amour d'un père et les caresses d'une mère pour se rendre l'esclave du plus vicieux des Romains. Dès qu'il fut reconnu dans la maison du Préteur, on jugea en même temps qu'il était impossible d'y tenir un si saint homme et mener une vie si scandaleuse; l'on résolut de s'en défaire et d'imposer des crimes à l'innocence.

Aruandus avait un clos dans la plus belle plaine du terroir, tirant sur le couchant, à un quart de lieue du palais où il faisait sa demeure: ce clos et la vigne qu'il enfermait furent commis à la garde de ce gentilhomme travesti en vigneron (1), pour trouver quelque prétexte apparent à s'en défaire; en effet, comme sa loge et sa cabane étaient fréquentées de tous les pauvres, auxquels il prenait le soin d'expliquer les mystères de notre Rédemption, les valets aussi méchants que le maître l'accusèrent de dérober les fruits et de les donner aux pauvres.

Et pour mieux colorer leur fausse accusation, ils obligèrent Mittre de passer une nuit dans le palais, pendant laquelle ils vendangèrent presque toute la vigne, foulèrent les raisins, mirent le moust dans les cruches disposées pour ce sujet dans la cabane et laissèrent le marc de la vendange dans la vigne.

Dès qu'il fut jour, ces impies appelèrent leur maître pour lui faire voir ce prétendu larcin, duquel lui-même était complice; mais, par un prodige tout nouveau, la vigne fut chargée du fruit dont on l'avait dépouillée, les cruches parurent sèches et couvertes de toiles d'araignée, vides de cette agréable et charmante liqueur qu'un bon écrivain (1) nomme le sang de la terre.

Ce miracle qui eût converti les Goths, qui étaient à nos portes, irrita le Préteur et lui fit dire et à ses valets, que le démon et l'art magique avaient part à la merveille que Dieu avait faite en faveur de son serviteur.

« O miracle! — s'écrie le dévot solitaire du mont Liban (2), dans une légende composée à l'honneur de ce Saint, pour l'amour duquel il avait fait voyage à Thessalonique, — les choses inanimées reconnaissent l'innocence de Mittre, et le cœur de l'homme plus dur que les cruches et le bois de la vigne ne le veut avouer, lorsque la nature s'arme pour sa défense, la malice des hommes prétend d'obscurcir sa gloire, et elle impute à la faiblesse du malin esprit un coup de la toute-puissance de Dieu. »

Ce furieux Préfet, emporté par ses passions et qui ne considère pas que celui-là seul peut imposer des nouvelles lois à la nature, qui depuis le commencement des siècles la conduit par ses ordres, accusa notre saint vigneron de magie, le fit cruellement attacher et entraîner dans une basse fosse du palais, d'où il fut tiré pour être remis entre les mains du bourreau infâme qui lui fit perdre la vie en lui abattant la tête, ce qui

(1) *Ancien Bréviaire de l'Église d'Aix.*

(1) Pline.

(2) De Galaup de Chasteuil.

arriva la quatre cent soixante-sixième année de Jésus-Christ et la trente-troisième de son âge. La Sainte Église d'Aix en célèbre le jour, le 13 du mois de novembre.

Notre Saint abattu ne fut pas vaincu, il se releva et prit sa tête qu'il porta sur son sein jusqu'au pied des autels de l'église métropolitaine, pour lors Notre-Dame de la Sedz, distante d'environ mille vingt-cinq pas du lieu de son supplice. Les habitants de la ville inférieure, dite des Tours, accourent à ce nouveau spectacle; ceux de la ville supérieure, la demeure ordinaire des Romains, et la ville d'Aix, accompagnèrent avec des acclamations le triomphe de Mittre qui, reposant sa tête au pied de l'autel, expira d'une seconde mort d'amour; il était plus que juste que le martyr de la chasteté rendît sa belle âme en présence de la mère des Vierges.

Le très-ancien Office qui se chante dans l'église métropolitaine et la commune tradition nous apprennent qu'au martyre de saint Mittre les cloches sonnèrent d'elles-mêmes, et pour ce qui est du miracle de cet illustre martyr d'avoir fait une longue traite de chemin, en portant sa tête coupée, Grégoire de Tours le raconte particulièrement, et il dit l'avoir pris dans les anciens Actes de la mort de ce Saint; toutefois il se trompe, à mon avis, en deux circonstances, la première lorsqu'il dit que son corps fut enterré dans l'église de Saint-Sauveur; nous prouverons par un acte bien authentique qu'il y a été porté de celle de Notre-Dame de la Sedz. La seconde, c'est lorsqu'il nous assure que saint Mittre fut mis à mort en haine de la foi, *in odium nominis Christiani*.

Toutefois, si l'on considère qu'en ce temps-là, la Provence était non-seulement chrétienne, mais qu'elle était le séminaire — dans sa sainte et illustre île de Lérins, — de toute sainteté et de doctrine; on conclura avec moi que les chrétiens n'y étaient pas persécutés, et que saint Mittre n'a été mis à mort que pour avoir repris le Préteur de ses vices, et, comme un autre saint Jean-Baptiste, lui avoir fait connaître qu'il ne pouvait pas tenir une concubine, au grand scandale de toute la ville.

Le préteur Aruandus n'était pas païen, puisque les empereurs qui nous envoyaient nos officiers étaient chrétiens, ce qu'on n'aura pas peine de croire pour Aruandus, si l'on considère l'étroite alliance qu'il avait avec Appollinaris Sidonius, comme nous ferons voir.

Il se peut faire que Ricimer, goth de naissance et arien de profession, entre les mains duquel Majorian avait remis toutes les forces de l'empire, qui disposait de toutes les charges dans l'Italie et dans ces provinces, jusque-là même qu'il regardait la dignité d'empereur comme au-dessous de sa personne, faisant gloire d'établir et de déposer les empereurs, eût élevé Aruandus, qui peut-être était arien, à la préture de la ville d'Aix, et que par ainsi ce méchant eût fait mourir saint Mittre en haine de la religion catholique.

Toutefois, l'évêque de Marseille (1) nous assure, parlant de ce siècle, que les magistrats et officiers romains faisaient la guerre à la bourse et non pas au corps ou à l'âme.

Basile, qui pour lors conduisait l'Église d'Aix et son clergé, surpris des merveilles qu'ils voient et qu'ils entendent, prennent le corps du Saint qu'ils enterrent fort honorablement dans le cimetière, et la dévotion de nos pères érigea en peu de temps une chapelle en son honneur, dans laquelle on recevait les grâces du ciel. Dans les siècles postérieurs, on mit le tombeau dans le presbytère de l'église Notre-Dame de la Sedz, élevé sur deux colonnes, desquelles, comme nous assurent la tradition et les vieux manuscrits, en découlait une admirable liqueur, qui rendait la vue et la santé aux malades; nos crimes nous ont privé de ces faveurs du ciel.

O beau jour auquel Mittre a reçu la gloire du martyre! Jour qu'on ne doit pas appeler celui du trépas, mais bien celui de la naissance. Vous mourez au monde, grand Saint, pour vivre à Dieu; heureuses nos eaux qui vous ont engendré pour Dieu et qui sont devenues très-pures par le mélange de votre sang.

Nous sommes les dépositaires de vos saintes reliques qui font notre appui, notre défense, nos bastions, nos fossés et une citadelle imprenable. Regardez du haut des cieux ces murailles qui vous servent de

(1) Salvien.

monument, fortifiez-les par vos prières, puisque vous avez pris le soin d'être notre protecteur et une fidèle sentinelle pour veiller à notre conservation; votre premier mausolée fut contre les murailles de l'ancienne ville, et lorsqu'elle a changé de situation, on a pareillement transporté votre corps dans l'église de Saint-Sauveur qui est contre les murailles; ainsi vous laissant dans la même fonction, on n'a que changé votre poste.

Renouvelez, grand Martyr de la pureté, ces merveilles qui faisaient l'admiration et l'étonnement de nos pères, lorsqu'en leur faveur les colonnes qui soutenaient votre sépulcre distillaient une liqueur capable de guérir toute sorte de maux, ou plutôt augmentez notre foi, afin que nous méritions de recevoir semblables bienfaits. Amen.

Mais, d'autant qu'il importe de savoir à peu près l'année du martyre de saint Mitre, il faut apprendre des épîtres d'Appollinaris Sidonius, qu'Aruandus succéda dans la préture de Provence à Seronatus, dans laquelle il se comporta si mal, qu'outre ses violentes concussions, il eut un commerce secret avec les Wisigoths et Euric leur roi, duquel Seronatus fut encore participant, ce qui obligea nos Provençaux et les Auvergnats de se saisir de leurs personnes, après qu'ils eurent intercepté les lettres qu'Aruandus envoyait à Euric, et que son secrétaire eut avoué qu'il les avait dictées. Il fut conduit chargé de chaînes à Rome et présenté au Sénat par les députés du pays, chargés de bons mémoires, qui le firent condamner d'être traîné par la ville et jeté dans les cloaques (1).

Cet arrêt fut exécuté à l'endroit de Seronatus, et commué à un exil hors les terres de l'empire au regard d'Aruandus, par l'appui de Sidonius qui était fort son ami et accrédité auprès de l'empereur Anthemius qui le fit cette année préfet de la ville de Rome, qui fut la seconde de son empire, comme on peut conjecturer du panégyrique que ce savant de son siècle composa en l'honneur de ce prince, et qui commence en ces termes :

Annum pande novum Consul vetus et sine fastu
Scribere in fastis.

Ce second consulat d'Anthemius fait la seconde année de son empire, comme nous avons dit, et la quatre cent soixante-huitième année de notre Seigneur Jésus-Christ. Aruandus n'a demeuré que trois années parmi nous, pendant lequel temps il remplit la province de misères et la ville de meurtres.

Les trois députés contre ces infâmes préteurs, et dont Sidonius fait mention, sont Thaumastius, Petronius et Tonantius. Thaumastius et Petronius étaient du même pays, Tonantius était provençal, la conduite duquel, jointe à son courage, avait fait retirer Thorismond, roi des Wisigoths, lorsqu'il faisait dessein d'assiéger la ville d'Arles, et fit avec un repas ce qu'Aëtius n'avait pu faire par la force des armes, comme dit Sidonius (1).

Les écrivains disent que ce Tonantius était fils d'Ausbert et de Richilde, fille de Clotaire I[er], roi de France, qui est mort évêque d'Usez en réputation de sainteté, qu'il préféra la prélature à la préfecture, comme parle Sidonius : *Censuit justius si inter perfectos Christi quem inter præfectos Valentiniani constitueretur.*

Les villes de Narbonne et d'Arles veulent avoir l'avantage d'avoir donné ce Tonantius au monde; il n'y a pas apparence que cela soit, d'autant que nos Provençaux auraient manqué dans les règles d'une bonne politique, s'ils eussent envoyé à Rome un homme sujet du roi des Visigoths contre un préteur qu'on accusait d'avoir intelligence avec ce roi ennemi de l'État des Romains; il est plus raisonnable de dire que ce Tonantius était de Marseille, comme quelques-uns assurent (2).

(1) *Sed et alia fuit occasio quæ Gallias invadendas suasit Eurico, Præfectorùm nempe avaritia; illos enim Euricus sæpissimè muneribus tentavit. Aruandus Galliarùm præfectus et Seronatus illustriùm virorùm querelis crimine læsæ majestatis postulati sunt.* — Sidon. *Lib.* I, *Ep. ep.* VII, — *lib.* II, *ep.* II.

(1) *Ferocissimum Gothriæ regem, ab Arelatensiùm portis quam Aëtius non potuisset prælio, prandio removisse.*

(2) Sidon., *Lib.* I, *Ep. ep.* VII, — *lib.* II, *ep.* I et VII, — *lib.* VII, *ep.* XII. — Saint Grégoire de Tours, *de Gloriâ Confessorùm, l. c. sup.* — Bréviaire de l'Église d'Aix. — Salvien, *lib.* V, *de vero Jud.* — Mémoires de Galaup de Chasteuil.—

Translation des reliques de saint Mittre et autres corps saints qui reposaient dans l'église de Notre-Dame de la Sedz, dans celle de Saint-Sauveur.

Les diverses guerres qui affligèrent la province pendant les règnes de la reine Jeanne, de Louis Ier d'Anjou et de Louis, son fils, les courses faites par les Gascons, les Anglais, les troupes débandées qu'on a connues sous les noms de Touchins, du maréchal Duguesclin, que Louis fit entrer par deux diverses fois, les désordres causés par les troupes de Raymond de Turaine avaient presque ruiné la ville inférieure des Tours, si bien que, restant comme déserte et abandonnée, les chanoines de Saint-Sauveur en voulurent retirer ce qui leur appartenait, et sur toutes choses les reliques des Saints qui reposaient dans l'église de Notre-Dame de la Sedz, comme fait foi cette écriture extraite d'un vieux parchemin conservé dans les archives de l'église Saint-Sauveur et dans l'armoire cottée B (1).

Nous avons vu dans nos jours tirer ces saintes reliques de saint Mittre de ce tombeau de marbre pour être mises dans une très-magnifique châsse d'argent que les chanoines de Saint-Sauveur firent faire, l'année MDXXXVI, le 13 novembre de la même année, jour de la fête du glorieux Martyr; la solennité en fut faite de cette façon :

Les cloches, pendant trois jours, avertirent le peuple de la solennité, et afin que l'extérieur fût accompagné d'une piété intérieure, Louis de Bretel, pour lors archevêque, commanda de jeûner la veille de la fête, auquel jour tous les os furent tirés du sépulcre et mis dans un coffre de velours cramoisi jusques au lendemain que la châsse fut bénite par l'archevêque, dans laquelle on les enferma.

Le Parlement fit arrêt, que toutes les rues par lesquelles la procession passerait, fussent tapissées le jour de la fête; la messe fut célébrée pontificalement; à l'offrande, tous ceux qui purent s'approcher de l'autel, baisèrent avec respect le crâne du saint Martyr que l'archevêque tenait entre ses mains. La messe finie, la châsse fut portée processionnellement par toute la ville, précédée des bannières, confréries des Pénitents, des ordres religieux, du clergé en chapes, de l'archevêque en habits pontificaux, suivie de la cour du Parlement et du peuple, parmi lequel il y avait un nombre presque infini d'étrangers qui abordèrent de toutes parts, et pour l'amour desquels la châsse fut exposée pendant trois jours à leur dévotion et vénération.

Ces dernières années, quelques merveilles, toutes extraordinaires, arrivées au même endroit où autrefois était la vigne confiée à la garde du Saint, ont donné occasion d'y bâtir une très-belle chapelle; celle qui y contribua avec plus de libéralité, fut la comtesse de Carcez, dans laquelle chapelle non-seulement le peuple de la ville d'Aix, mais les étrangers qui y viennent de bien loin présenter leurs vœux à Dieu y reçoivent mille faveurs du ciel par les prières du saint Martyr.

Vie de saint Mittre composée par le Prieur Augeri, prêtre et docteur.

(1) Voyez cette pièce dans Pitton, *l. c. sup.*, p. 51 et 52.

APPENDICE.

Saint Grégoire de Tours (1), au VIe siècle, parle — en ces termes, — de saint Mitre, qu'il appelle *Métrias* et qualifie *confesseur à Aix* :

« Aux habitants d'Aix a été accordé l'illustre athlète Métrias, homme qui fut en ce monde, suivant l'histoire de sa passion, d'une admirable sainteté, serf par sa condition, mais libre aux yeux de la justice éternelle.

« Ceux qui ont lu le récit de sa vie disent qu'après avoir achevé le cours de son œuvre méritoire, il sortit de ce monde en vainqueur, et démontre souvent par d'évidents miracles qu'il vit dans les cieux.

« A une certaine époque, l'évêque Francon gouvernait l'Église de ce municipe (566), quand Childéric, alors investi du premier rang après le roi Sigebert, prétendit à un domaine qui avait appartenu à Métrias, en disant que l'Église d'Aix le détenait à tort.

(1) L. *c. sup.* col. 108.

Plus vite qu'il ne peut se dire, l'évêque est assigné, forcé de fournir des répondants et appelé à l'audience royale, où il prie et supplie le roi de refuser sa présence à l'audition de cette cause, de peur d'être condamné lui-même par le jugement céleste, car « je connais — ajoutait-il, — la puissance de Métrias, le saint homme, et sais qu'il tire une prompte vengeance de celui qui l'attaque. »

« Enfin l'assemblée se réunit pour entendre discuter la cause. Childéric se lève, et reprochant à l'évêque, qu'il accable d'accusations, de retenir sans droit des biens soumis à la domination du fisc, il le fait expulser de force de l'audience, et après lui avoir fait enlever le domaine en litige par le jugement des personnes présentes, il le condamne à payer trois cents sols d'or. Chacun lui applaudissait, et personne n'osait émettre d'avis contraire à sa volonté qu'autant que cela lui plaisait.

« L'évêque donc, ainsi condamné et dépouillé, retourna dans sa cité, et, prosterné en prière devant le sépulcre du Saint, il dit, après avoir récité un chapitre des psaumes :

— On n'allumera pas ici de lumière, ni on ne chantera la musique des psaumes, très-glorieux Saint, à moins que tu n'aies d'abord vengé tes serviteurs de leurs ennemis, et que tu ne rendes à ta sainte Église les biens qu'on t'a arrachés par la violence. »

« Après avoir en pleurant prononcé ces paroles, il jeta sur le tombeau des ronces avec leurs dards aigus, puis il sortit, ferma les portes, et plaça de même d'autres ronces à l'entrée (1).

« Aussitôt l'envahisseur est saisi de la fièvre, garde le lit, repousse avec dégoût la nourriture et la boisson ; une plainte non interrompue s'échappe de sa poitrine agitée. Si par suite des ardeurs de la fièvre la soif lui venait quelquefois, il ne buvait que de l'eau, et rien d'autre. Qu'ajouterai-je ? Il passe une année entière dans cet état de maladie, mais son âme corrompue ne fléchit pas. Cependant, tous ses cheveux tombèrent ainsi que sa barbe, et sa tête entière demeura nue à ce point qu'on l'eût pris pour quelqu'un qui aurait été enterré jadis, et qu'on aurait ensuite jeté hors du sépulcre. Accablé par ces maux et par d'autres encore, il réfléchit, bien tardivement, et dit :

— J'ai péché en dépouillant l'Église de Dieu et en outrageant le saint évêque. Allez donc au plus vite, et, après avoir restitué le domaine, déposez six cents pièces d'or sur le tombeau du Saint ; j'ai l'espoir que la restitution de ce bien allégera mon mal. »

« Ses gens, entendant cela, prirent l'argent et firent comme il leur avait ordonné. Ils rendirent le domaine et mirent les sous d'or sur le sepulcre du serviteur de Dieu. Mais à peine eurent-ils achevé, que le malade rendit l'esprit là où il était ; et par l'acquisition d'un profit inique, il gagna la perte de son âme.

« Quant à l'évêque, il obtint, comme il l'avait promis, par la puissance du champion de Dieu, vengeance contre l'ennemi de l'Église. »

(1) Voyez la Note, à la suite de l'Appendice.

NOTE.

Ces paroles et cette action de l'évêque Francon, dont l'étrangeté frappe au premier abord, ont besoin d'être expliquées, d'autant plus que des auteurs peu chrétiens et peu attentifs s'en sont emparés, et ont voulu y trouver un manque de respect de la part du prélat, pour la mémoire de saint Mitre.

Nous trouvons dans dom Martène des exemples de semblables pratiques, lorsqu'il traite de l'ancien usage qu'on appelait *clamor pro tribulatione* (1) ; il était ordinaire, dans ces cas-là, d'entourer d'épines les autels ou les châsses, pour marquer la tristesse et la désolation ; cela se faisait dans les abbayes, dans les prieurés et chapelles, par l'ordre de ceux de qui ces Églises dépendaient.

(1) Dom Martene, *de antiquis Ecclesiæ ritibus*, — clamor pro tribulatione, — *tom.* III, *lib.* III, *cap.* III, p. 428.

XV

VIE

DE

SAINTE HOILDIS, HOÏLDE ou HOUE,

VIERGE ET MARTYRE,

Écrite, au XVII[e] *siècle, d'après les documents les plus anciens, par des Guerrois* (1).

I

Sainte Hoylde, vierge tant renommée en la ville de Troyes et dans les lieux circonvoisins, comme il se trouve écrit dans les Actes de sa vie, fut Française et Champenoise de nation, sortie d'une famille des plus illustres de notre Champagne; mais, bien plus excellente fut-elle en ses vertus qui anoblissaient son âme si abondamment que les hommes l'en honorent, les anges l'en admirent et Dieu l'a, pour ce sujet, mise au nombre des saintes vierges ses bien-aimées épouses.

Son père se nommait Signare, gentilhomme noble en l'ancienne tige de ses ancêtres, mais encore plus éminent en sa foi chrétienne et louable en ses mœurs saintes. Il fut comte ou Seigneur de Perte, ville anciennement de laquelle a pris son nom le Pertois, qui est un canton de notre Champagne, contigu au Barrois et à la Lorraine.

Dieu lui donna pour femme une très-vertueuse dame, nommée Lentrade qui, ne cédant en rien à l'antique noblesse de son mari, lui était aussi pareille en la foi catholique et en bonnes actions.

Tous deux étaient si nobles seigneurs, vertueux, catholiques, bons aumôniers, marchant sans aucun reproche dans les ordonnances divines, qu'on ne pouvait pas bonnement assurer s'ils étaient plus excellents en noblesse qu'en piété, en maison antique qu'en religion : chacun les en louait, mais Dieu les y bénissait davantage, car Lui qui est si magnifique donateur de tous biens, les enrichissait aussi de moyens, de grâces, d'un bon sens, de grande prudence, ce qu'il voulut encore amplifier d'une postérité sainte d'enfants qu'il leur donna, qui est le principal bien que les mariés doivent lui demander.

Donc, de leur mariage ils eurent sept filles, non-seulement douées de toutes perfections du corps qui se peuvent désirer en ce sexe, mais encore de toutes celles d'esprit, surtout d'une rare sainteté, desquelles la première se nommait Amée (*Ama*), et vécut fort dignement en sa sainte conversation. De celles qui étaient puînées fut notre sainte Hoylde, et la plus petite ou dernière fut sainte Manehoul, aussi affectionnée au bien que ses autres sœurs.

Or, nous pouvons juger que leurs parents étant si nobles et bien nés, n'ayant que ces sept filles, qui étaient des petits anges en chair humaine, apportèrent un grand soin de les faire instruire et nourrir, non pas seulement ès choses qui concernaient l'état de leur noblesse et vertueuse vie, mais encore en celles qui regardent leur esprit, piété et religion, n'ignorant pas ces nobles seigneurs, *que la candeur virginale d'une fille doit être accompagnée de vertu et retenue.* Leurs parents y apportèrent toute diligence, leurs filles encore d'avantage s'étudiaient, de leur côté, de bien apprendre la civilité noble, la piété dévotieuse et la vertu fructueuse, elles s'y appliquèrent tant, que croissant de jour à autre (surtout notre Hoylde,) en corps, en honnêteté et en vertu, conduites tant par leurs parents que par des damoiselles anciennes qui étaient leurs bonnes maîtresses, en la doctrine sainte de la foi chrétienne, qu'ès disciplines de bonne vie, qu'elles furent peu après l'exemplaire des autres damoiselles et filles de leur qualité, agréables à Dieu et aux hommes, et non pas comme des filles folles, mais — au dire du saint Évangile, — chastes et prudentes, surpassant leur âge par de bonnes mœurs.

De plus, il advint que éclairées intérieurement de la grâce du Saint-Esprit, qui est le grand maître, et qui plus puissamment les gouvernait que les hommes, elles reconnurent que le monde se portait au mal et se pourrissait vilainement dans les ordures de toutes méchancetés, tellement qu'il ne faisait pas bon de le hanter et y converser parmi

(1) *La Sainteté Chrétienne, etc.*, folio 90 recto à 95 verso.

des mondains dissimulés, vicieux et corrompus, qui du mal en font le bien et du vice vertu; pour ce sujet, en méprisant les convoitises de la terre, ayant en haine les blandices trompeuses et ne s'affectionnant point aux noces de la chair, elles se résolurent toutes par un grand courage de prendre pour époux le seul Jésus-Christ, leur Sauveur.

Ce fut là un digne choix qu'elles firent. La noblesse voisine les visitait, mais elles ne s'en souciaient guères : quelques seigneurs les désignaient déjà pour les demander quelque jour et honorer leurs maisons d'alliance; mais, leurs amitiés se contractaient avec le fils de Dieu auquel elles voulaient servir, gardant leur virginité perpétuelle, de quoi elles firent vœu par ensemble.

C'était une merveille de voir une si bonne compagnie de filles nobles, qui étaient sœurs, vivre toutes en paix dans un même esprit et sainteté, accomplir fermement leur céleste désir, ne respirer que Dieu et son amour, n'agir qu'en sa dilection, en telle manière que de leurs palais et château elles en dressèrent une maison de prières et un paradis terrestre de piété.

Sur toutes ses sœurs, notre vierge sainte Hoylde paraissait la plus fervente, qui dès sa tendre enfance avait conçu les vives flammes de l'amour de Dieu, se montrait la plus austère à soi-même, excusant les infirmités des autres; croissant en âge avec ses sœurs elle croissait en vertu, mais il semblait qu'elle était douée de quelque grâce davantage. Cet incendie divin s'enflamme en elle, la donne toute à Jésus-Christ, tellement qu'au lieu de choisir quelque jeune gentilhomme parmi tant de beaux et gaillards seigneurs qui désiraient l'avoir pour épouse, elle n'en fit aucun état, se délibérant de persister dans les bonnes résolutions qu'elle avait offertes au ciel avec ses sœurs, lesquelles de ses paroles ferventes et saints exemples elle y animait de plus en plus.

Aussi, ce fut ce temps béni auquel on vit des saintes Théodechildes, filles des rois Clovis, fonder des monastères à Sens, des saintes Geneviève en bâtir à Paris, des saintes Fare en constituer à Éboriac en Brie, Theuchilde, Aguilberte en dresser à Jouare, et toutes vivre dans un esprit si saint qu'elles servaient de modèle de piété aux hommes même.

Notre sainte Hoylde, toute petite, marchait dans cet esprit, y poussant ses compagnes et leur disant ces paroles à peu près :

— Qu'avons-nous, que faire de ces nobles du monde, mes bien-aimées, qui du commencement nous appeleront leurs maîtresses avec mille blandices, et en après étant sous leur puissance nous feront leurs esclaves? Qui est plus noble, qui est plus riche, qui est plus doux que le Fils de Dieu? En le servant, il y a liberté et franchise: en la liberté de prendre ces seigneurs mondains pour maris ce n'est que servage; en le chérissant, nous demeurons vierges; en l'amour des autres il n'y a que des ordures. »

Ses sœurs trouvèrent bonnes ces paroles et résolutions, mais il était besoin d'y recevoir quelque sacrée bénédiction pour y avoir plus grande grâce et confirmation plus assurée.

II

Entre ces entrefaites et en ces temps, saint Alpin vivait en la dignité d'évêque de Châlons, grandement soigneux de visiter son diocèse, pourvoir au salut des âmes et restaurer en bon état celles qui se gâtaient. (Il était aussi venu d'une bonne école que celle de saint Loup, évêque de Troyes), ce que faisant, il vint en la ville de Perthe, où arrivé pour y faire ses fonctions épiscopales, ces sept vierges sœurs lui furent offertes par leurs père et mère avec une sincère dévotion, auquel elles déployèrent leurs saints désirs qu'elles avaient de persister au bon propos en commencé de mépriser le monde, se donnant à Dieu, et n'accepter les seigneurs mondains pour maris, se dévouant pour épouses de Jésus.

Le Saint qui voyait la noblesse de la maison d'une part, d'autre côté le premier avril des ans de ces petites comtesses, voulut sonder et approfondir prudemment leurs bonnes intentions; il leur parle et leur propose que la virginité est un continuel martyre ou plutôt une journalière guerre, où il faut combattre à chaque heure, et la victoire en est fort rare; qu'à la vérité vivre en la chair sans le commerce de la chair, c'est un fait angélique, mais aussi qu'il faut être ange, c'est-à-dire,

faire des actions totalement d'ange, qui font regarder Dieu et son prochain par une pure et simple charité, n'avoir point d'autre raison de ses actions que le ciel et Celui qui y commande : que si les anges n'ont point de corps, ne mangent point, voient l'homme en Dieu, ne considérant autre miroir de félicité, il faut que les vierges retranchent leurs passions humaines, vivent comme sans corps et sans plaisirs de bouche et autres membres, en toute rencontre n'ayant que Dieu pour leur intention.

Enfin ce saint leur proposa toutes les difficultés qu'il se put imaginer, pour voir si elles auraient aussi bonne résolution en œuvres qu'en paroles, et si ces difficultés ne viendraient pas à refroidir leur fervente proposition.

Alors ces saintes vierges se maintinrent en leur bon propos, répliquant qu'en élisant le ciel pour la terre elles ne se souciaient plus du monde, que leurs mortifications abattraient leurs passions, qu'elles s'emploieraient en jeûnes, oraisons, veilles, silence, qu'ayant reçu une règle sainte de leur vie, elles l'observeraient diligemment, et que tout cela n'étant qu'un petit chemin pour les conduire, l'amour de Dieu les perfectionnerait pour lui tenir fidélité et endurer tout ce qu'on pourrait dire; que si leur faible sexe sentait son infirmité, elles espéraient en Dieu que sa grâce les aiderait et qu'en la puissance de Jésus-Christ elles pourraient accomplir leurs bonnes intentions.

Hoylde était là présente avec sa sœur Amée, parlant puissamment et en la vertu du Saint-Esprit, assurant qu'à celui qui aime Dieu rien n'est difficile, comme Lui de sa part ne dénie point sa grâce à celui qui s'emploie selon son pouvoir.

Jamais saint Alpin n'ouit une telle théologie et ne vit telle résolution pour des filles nobles, nourries dans la Cour et parmi les délices. Alors reconnaissant leur grande piété et y prenant plaisir, il loua leurs angéliques desseins, leur fit un beau discours sur l'excellence de cette vie séraphique de la virginité qui aime et cherche Dieu dignement, il leur donna une règle dressée pour conserver cet état : sainte Hoylde la reçut, très-joyeuse de se voir si bien assistées, enfin il les consacra et voila comme vierges dédiées à Dieu, ayant auparavant requis leur consentement; puis après, comme il était sur son département, prenant congé du comte Signare et de Lentrade, leurs père et mère, il les jugea favoris de Dieu d'avoir mis au monde de telles créatures, et par une grave remontrance leur recommanda leurs propres filles, afin que ci-après, ils les traitassent non pas en la simple qualité de leurs enfants, mais qu'ils leur rendissent honneur en la dignité éminente qu'elles avaient d'être vierges épouses du Fils de Dieu.

A son départ qui fut très-joyeux pour avoir accompli une action si noble, il leur donna à tous les parents et les filles, sa bénédiction.

Dès lors, ces sept sœurs, vierges très-pudiques, et nommément ces trois principales Amée, Hoylde et Manehoul, vécurent ensemble en la règle et doctrine de leur père spirituel et digne prélat saint Alpin, conversant vertueusement en la sainte virginité, demeurant en grande quiétude d'esprit, ne respirant autre chose que la charité et le service de Dieu, s'employant en aumônes envers les pauvres, en instructions envers les ignorants, en leurs exercices sacrés, allant toujours de bien en mieux.

Ces actes de vertu plaisaient tant à ces vierges saintes, qu'elles s'y appliquaient d'un accord et d'une dévotion si exemplaires que tout le monde confessait que cela ne pouvait procéder d'un autre principe que de Dieu et n'avoir d'autre mouvement que celui du Saint-Esprit. Or, sur toutes, sainte Hoylde extrêmement contente que ses bons désirs et promesses avaient été acceptés et bénis par saint Alpin n'eut, le reste de ses jours, autre soin et diligence sinon que de les bien conserver et mieux pratiquer la règle qu'il leur avait laissée, vivant comme un bel ange sur la terre. Enfin, toutes ces saintes filles persistèrent en cette sainteté virginale jusqu'au dernier soupir de leur vie.

III

Beaucoup de siècles après, Henri, premier du nom, comte de Champagne, noble prince catholique en sa foi, dévot en sa piété, magnifique en bonnes œuvres, eut une vision d'une sainte vierge nommée Hoylde, — qui fut telle :

Il lui semblait qu'il s'en allait trébucher dedans un profond puits où il courait péril de sa vie, (ce qui était le symbole des mal-

heurs qui lui devaient arriver,) même qu'en effet il y tombait par une chute épouvantable, en laquelle ne voyant personne qui lui put aider ou l'empêcher de ce danger, il réclama Dieu pour y recevoir son assistance, mais que soudain il apperçut cette sainte vierge Hoylde qui lui prêta sa main favorable et le retira de ce lieu où il était en grand péril, d'où il reconnut qu'il était délivré de quelques encombres par ses mérites et intercessions.

Le prince revenant à soi-même et reveillé, frémissant encore dans le corps et l'esprit pour cette vision, de même train se recommanda chaudement à Dieu sous la faveur de la Sainte qu'il méconnaissait, mais qu'en son cœur il promettait d'honorer ci-après avec grande révérence. Le lendemain venu, il fit assembler des hommes bien versés en l'histoire, auxquels il s'enquit diligemment qui pouvait être une sainte vierge appelée Hoylde, d'où elle était, en quel lieu elle avait saintement vécu et où son corps était inhumé, qu'elle lui était inconnue, mais qu'il désirait de savoir qui elle était, afin de l'honorer et remercier.

— Car, (leur disait-il,) j'ai eu une terrible vision, que je tombais dans un puits profond, me brisant, avec la perte de ma vie; j'ai imploré le secours de Dieu, et une sainte Hoylde m'en retirait sain et entier, il est bien raison que je la reconnaisse comme je l'ai promis à Dieu. »

De ces hommes savants étant suffisamment enseigné là-dessus, il en fit avec diligence rechercher le saint corps, et l'ayant trouvé comme il désirait, avec grand honneur il le fit transporter en l'église Collégiale qu'il avait bâtie à Troyes, sous le nom de saint-Etienne, premier martyr, en laquelle translation Dieu par sa bonté qui avait si bien secondé les intentions de ce pieux comte, voulut faire connaître et glorifier sa Sainte par plusieurs miracles.

Quelque temps après, un bras de la Sainte fut separé du corps, à l'instante supplication de l'illustre comtesse de Bar, qui ayant ouï parler des grâces que Dieu faisait par elle, le demanda, et il lui fut donné, comme elle en était désireuse : sitôt qu'elle l'eut, elle le fit dignement enchâsser et transporter dans un pieux monastère de religieuses de l'ordre de Citeaux qu'elle avait fait bâtir et où le nom et les mérites de la Sainte sont en grande révérence.

Mais, qu'est-ce que la bonté de Dieu ne fait pas dans ce monde pour honorer ses amis, qui vivants l'ont servi et bien aimé? Lui donc pour faire une plus grande manifestation de la sainteté de notre vierge voulut que son corps gisant dans Saint-Etienne de Troyes fît plusieurs merveilles qu'il ne faut pas mettre en oubli, car ce serait ne point glorifier le Saint des Saints ni honorer ses fidèles serviteurs.

Or, ces miracles opérés par l'autorité de Dieu tout-puissant, sous les mérites ou intercessions de sainte Hoylde, nous ont été rapportés par des hommes dignes de créance, comme vertueux en leur vie, afin que la postérité les entende, le monde ne les oublie point, et l'Auteur souverain qui les a faits en soit loué.

Une fois arriva une grande sécheresse dommageable à tous les fruits de la terre, qui dura proche de trois mois, dont toutes sortes de créatures furent grandement incommodées, la santé des hommes intéressée : on n'y pouvait trouver aucun remède pour avoir des pluies favorables du ciel. Alors les vénérables Doyens et Chanoines de Saint-Étienne, gardiens de ce sacré corps, qui est leur précieux trésor, s'étant assemblés par leur piété ordinaire, ayant appelé le peuple, pour obtenir de Dieu de l'eau nécessaire aux biens de la terre, commencèrent une solennelle procession parmi la ville, y portant les reliques de la Sainte (comme c'est la coutume en telle occurrence), ils insistèrent en oraisons et chants mélodieux, afin que leurs prières fussent reçues sous la faveur de la bienheureuse Sainte.

Cas étrange! On n'eut pas si tôt donné le coup de la grosse cloche de l'église, pour avertir qu'on allait commencer la procession, que, sur le clocher et tour d'icelle, se montra une petite nue rare et blanche, comme une toison de laine fort mince, qui soudain vint à croître si amplement en grosseur, que, non sans grande admiration de ceux qui la regardaient, avant qu'ils pussent parachever la procession encommencée, elle se grossit puissamment et se fondit en pluies abondantes, qui mouillèrent le peuple et les ecclésiastiques de telle, sorte qu'ils ne pouvaient presque accomplir leurs oraisons,

tellement qu'un chacun retourna chez soi si percé d'eau, qu'il semblait qu'il eût été plongé en la rivière.

Donc, eux tous émerveillés d'un miracle reçu si extraordinairement de la main puissante de Dieu miséricordieux et par les mérites de sainte Hoylde, s'en réjouirent, et pour ne point demeurer ingrats de ce grand bienfait envers Celui qui l'avait octroyé par l'intercession de la Sainte, le glorifièrent et louèrent en elle, par les oraisons de laquelle le ciel avait été si soudainement couvert de gros nuages, l'air rendu tempéré en l'ardeur de ses sécheresses, et la terre fécondée de pluies gracieuses.

N'est-ce pas là une même puissance que celle d'Élie le Prophète qui, après une sécheresse de trois ans et demi, obtint une nue du pas d'un homme, qui se grossit en abondants nuages et se fondit en eaux fertiles et saines.

Dieu peut maintenant ce qu'il a pu autrefois, et fait des miracles plus grands en la loi de grâce qu'en la loi écrite.

De là est venue la louable coutume en la ville de Troyes, que lorsqu'il y a de grandes sécheresses, la piété du clergé et du peuple fait des processions générales pour obtenir de l'eau ou assistance en quelque autre nécessité, — ce qu'on reçoit facilement, y portant les corps des saints Patrons d'icelle, surtout de sainte Hoylde.

IV

Un certain habitant de Troyes fut intéressé de mal et guéri par notre Sainte : car, lui étant survenue une fâcheuse maladie, il en devint plus mort que vif, si atténué de ses forces corporelles, qu'il ne pouvait s'appliquer doucement à son travail, mais encore de pis il n'avait pas la vertu de mettre un pied devant l'autre. La veille de la solennité de sainte Hoylde, il fut admonesté par sa femme, que, le lendemain matin, il se fît porter en l'église de Saint-Étienne, que là il fît ses prières dévotement en la présence de sainte Hoylde, avec oblation de quelque chose à Dieu, et vœu fait à la Sainte que par ci-après il l'honorerait et visiterait.

Ce pauvre homme tant désireux de sa santé, que d'honorer Dieu en ses Saints, crut ce bon conseil et l'accomplit; mais, il n'eut pas si tôt parachevé sa dévotion envers sainte Hoylde, que, presqu'au même instant, il se sentit allégé de son mal et renforci si puissamment, que, sans aucun aide, non pas même d'un bâton, il s'en retourna en son logis, confessant à tout le monde que Dieu l'avait guéri par les mérites de sainte Hoylde.

Ajoutons encore cet autre miracle du feu et grand incendie arrivé en la ville de Troyes, en l'année 1530; les vénérables de Saint-Pierre y apportèrent en procession le corps de sainte Hélène, celui de saint Étienne, celui de sainte Hoylde, et les religieux de Saint-Loup, celui de leur saint Patron. Le feu bientôt après se vint à éteindre, tellement que sainte Hoylde coopéra par ses mérites à ce secours octroyé de Dieu à la ville de Troyes : Dieu en soit loué pour jamais.

Par cette histoire nous apprenons des vertus insignes pour plaire à Dieu, que les bons pères produisent les bons enfants, et quand ils sont bien nés, trouvent agréable leur piété. A l'imitation de sainte Hoylde, celles de son sexe voient combien la piété est nécessaire partout et que ce n'est pas assez de vouloir demeurer en son intégrité corporelle, mais y vivre en retraite, jeûnes, oraisons et mortifications, en un mot, en ange : en laquelle façon il faut garder ponctuellement la vie sainte qui nous est réglée et donnée. Que si nous n'avons pas des eaux de larmes pour pleurer nos offenses et les péchés du peuple, nous en pouvons demander à Dieu par les mérites de sainte Hoylde, qui ayant soin d'en obtenir dans les sécheresses temporelles, nous en pourra mieux obtenir dans les aridités spirituelles.

Or, je me suis émerveillé comme quelque moderne n'en a rien recueilli, vu qu'il y a tant de bons témoignages de cette Sainte.

Qui peut nier qu'il n'y ait autrefois eu des comtes à la ville de Perte (qui maintenant est réduite en un bourg), vu que, du temps de Louis le Débonnaire, il y avait un Albert, comte du Partois, en l'an 836; aussi du temps de Mérovée et Childéric il y en pouvait avoir qui gouvernait ce lieu pour le souverain monarque.

Davantage nous n'ignorons pas que saint Alpin, disciple de saint Loup, fut le huitième

évêque de Châlons-sur-Marne, suivi d'Amandin, le neuvième, qui avec saint Perpetuus archevêque et autres prélats assista au concile de Tours, célébré en l'an 482, selon Baronius (qui le prouve), et ainsi saint Alpin pouvait florir, et sainte Hoylde vivre en son bas-âge dans les dernières années de saint Loup, en 470.

De plus, ne serait-ce pas assez de connaître qu'elle est sœur de sainte Manehoul, de laquelle Molan aux additions sur Usuard, fait mémoire en ces paroles: Le quatorzième jour d'octobre, *in territorio Cathalaunensi sanctæ Manegildis virginis :* « Au territoire de Châlons, la fête de sainte Manehoul, vierge. »

L'une de ces deux Saintes donne probation de l'autre, et sainte Manehoul assure l'histoire de notre sainte Hoylde, de laquelle la fête solennelle se fait le dernier jour d'avril, et sa translation le dix-septième de septembre ; ses saintes reliques sont en une châsse de bois doré et couverte d'un parement de velours violet parsemé de fleurs de lys d'or, quand on la porte en procession : un ancien manuscrit de Saint-Etienne la nomme Hoürdis, mais le plus ordinaire est Hoyldis, sainte Hoylde.

La vie de ces sœurs a été écrite en vers latins par Gervasius Amenus Drucensis, à la fin du livre intitulé *Camelianus.*

Depuis cette vie écrite, il m'est venu entre les mains un vieux manuscrit des Cordeliers de Joinville, disant que sainte Hoylde fut en 1159 transportée en l'église de Saint-Etienne de Troyes, par Henri le Libéral, sous le pape Alexandre III, Henri, cinquante-septième évêque dudit Troyes et Louis le Jeune, roi de France : de plus, que sainte Lutrude et sainte Pusinne furent filles de Signare, comte du Partois, sœurs de sainte Hoylde, comme sainte Amée et sainte Manehoul.

La vie de sainte Lutrude a été écrite par Thierry, évêque de Trèves, et son corps est à Corbie, monastère en Picardie : Molan fait d'elle mention, le 22 septembre, et de sainte Pusinne, le 23 avril, tellement que nous aurions déjà quatre sœurs des six de sainte Hoylde, savoir : sainte Amée l'aînée, sainte Manehoul la plus petite, sainte Lutrude et sainte Pusinne, des intermédiantes avec sainte Hoylde, — il n'en reste plus que deux à découvrir, Dieu nous en fasse la grâce.

XVI

VIE DE SAINT LUPUS OU LOUP (1),

ÉVÊQUE DE TROYES EN CHAMPAGNE,

Écrite — au Ve *siècle, — par un auteur anonyme, et traduite, au* XVIIe *siècle, par des Guerrois* (2).

—

Cette traduction fidèle a des grâces naïves que l'on nous saura gré — nous l'espérons, — de lui avoir conservées.

I

C'est ici la gloire de nos évêques, mais plutôt saint Loup a été le prélat des prélats de son temps. Il était Français de nation, né au territoire des Leuciens qui est la contrée

(1) Un contemporain de saint Loup, — saint Eucher, évêque de Lyon, — qualifie le grand évêque de Troyes *le vénérable Loup, qui nous représentait* (dit-il), *en sa personne ce loup mystérieux de la tribu de Benjamin, devenu le pasteur des brebis.* — Saint Eucher, *ad Hilarium, de laudibus eremi.*

« Sur ce qui arriva encore à Attila en Italie, lorsque saint Léon, pape, triompha de sa fureur et l'empêcha d'assiéger Rome, les Latins, faisant allusion aux noms de *Leo* et de *Lupus*, Lion et Loup, disaient qu'il n'y avait qu'un Lion et un Loup capables de vaincre un ennemi si terrible. » — Le Père Giry : *Vies des Saints*, 29 juillet, saint Loup, évêque de Troyes.

Voyez ci-après, note 1, comment fut punie une allusion dérisoire au nom de saint Loup.

(2) *La Sainteté Chrétienne, contenant les vie, mort et miracles de plusieurs Saints de France et autres pays*, etc. (Troyes, 1637, in-4), folio 84 recto à 89 verso. — Des Guerrois a semé sa traduction de divers détails et de traditions locales très-intéressantes.

de Toul, frontière de France et Lorraine: il était tant homme de bien que Sidoine Apollinaire en prononce que tous le connaissaient comme la règle des bonnes mœurs et le soutien des vertus.

Sa femme Pimeniole et lui ayant vécu en grande chasteté ensemble, se retirèrent l'un de l'autre, lui s'en alla au monastère de Lerins, sous l'abbé saint Honoré, environ 425, où peu après il fut choisi et élu par les habitants de Troyes pour leur évêque, après la mort de saint Urse, dans laquelle dignité et saint office il y florit cinquante-deux ans continuels et mourut en l'an 479, comme ont remarqué les écrivains.

Le légendaire ancien manuscrit de l'abbaye de Saint-Loup de Troyes récite une vie très-austère qu'il menait. Car, vingt-cinq ans auparavant son décès, il ne couchait point ni sur lit ni en draps, mais sur la terre ou un ais, et une pierre lui servait de chevet, — en laquelle manière il prenait un peu de repos après ses longues oraisons.

Il n'était point vêtu d'habillements précieux, doux et délicats sur sa chair, mais d'un âpre cilice, qu'il couvrait seulement d'une simple tunique ou robe, donnant aux pauvres les autres vêtements qu'il estimait superflus. Il n'y avait semaine où il ne jeûnât deux fois, mortifiant son corps par cette abstinence : même tous les samedis il tirait son jeûne jusqu'à vêpres, et ce qu'il prenait pour substanter sa vie était un peu de pain d'orge; en quoi nous voyons qu'il menait une vie plus propre à un ange qu'à un homme.

Le concile de Meaux, célébré en l'an 845, sous Sergius, second du nom, et le roi Charles le Chauve, chapitre LXXIII, fait mention que saint Loup assembla un concile de vingt-quatre évêques, qui, en faveur de la foi chrétienne, ordonnèrent que les Juifs, ennemis capitaux de notre Sauveur Jésus-Christ, depuis le Jeudi Saint jusqu'au lendemain de Pâques (qui est quatre jours continus), ne sortiraient point en public, conversant parmi les chrétiens, — où se découvre le zèle qu'avait notre Saint contre ces infidèles.

Belleforest, en son Histoire ou Cosmographie, rapportant la liste de nos évêques et parmi eux notre saint prélat, dit de lui qu'il fit bâtir l'abbaye où à présent ses ossements reposent. Il peut être qu'il y fit construire quelque chapelle, mais il vaut mieux tenir que cette abbaye que saint Loup fit édifier est l'antique église et monastère de Notre-Dame hors les murs de Troyes, ou ès aires, auquel lieu du depuis il fut inhumé, et par après le lieu en fut appelé l'église et monastère de Saint-Loup, car il y faisait des miracles à milliers. Maintenant cette abbaye est nommée *Saint-Martin-ès-Aires*, qui montre qu'elle est des plus antiques de Troyes, qui a eu trois noms, *l'église* ou *monastère de Notre-Dame*; et après la sépulture et les fréquents miracles qu'y faisait le Saint, fut qualifiée *Saint-Loup*, et du depuis que les Normands la brûlèrent, ainsi qu'il sera dit ci-après, étant rebâtie (et le corps de saint Loup porté dans la chapelle appelée *Notre-Dame de la Cité*), elle a été nommée *Saint-Martin-ès-Aires* : en icelle il y a pour reliques le bras de sainte Maure, vierge, avec une châsse de bois doré où est une grande partie de ses ossements : deux capses des saints Innocents, l'une argentée, en forme d'un petit coffret; l'autre plus grande, de bois doré qui, avec celle de sainte Maure, est sur le grand autel, desquels la chronique de Joinville tient qu'ils étaient ces enfants qui furent martyrisés avec saint Memier par les gens d'Attila et inhumés par saint Loup, les reliques desquels sont en partie à saint Pierre et en partie à saint Martin en ces deux petites capses.

De plus, il y a une dent de saint Martin, qui semble être le plus ancien reliquaire qui y a donné le nom, des reliques de saint Sébastien et autres, un bras de saint Vinebaud, mais spécialement le bras de saint Jacques le majeur, enchassé dans un bras d'argent, lequel j'estime qu'il fut apporté de Constantinople, au même temps que le corps de sainte Hélène, vierge, environ l'an 1209. Car, sur icelui ces deux vers latins sont gravés :

Constantine tuâ translatus ab urbe lacertus
Majoris Jacobi latet hic reverenter opertus.

C'est-à-dire : « O grand Constantin, ici est « avec révérence caché et mis le bras de « saint Jacques le Majeur, transporté de la « ville de Constantinople. »

Retournons à notre saint Loup; il fut tant vertueux et renommé, que Sidoine Apollinaire, évêque d'Auvergne, l'admirant, tan-

tôt l'appelle le premier Colonel des armées spirituelles de Dieu, tantôt il dit qu'il est le Père des Pères, l'Évêque des Évêques, un autre saint Jacques de son siècle (2).

Pendant que ce Saint vivait, en l'an 451, Attila, surnommé *le Fléau de Dieu,* se jeta dans les Gaules avec son armée de tant de mille combattants, mais il fut mis en déroute dans les plaines de Châlons. Ce cruel étant vaincu s'en vint à Troyes pour y ruiner tout, et Dieu, par sa grâce, détourna la ruine de son peuple par les larmes et les prières de saint Loup qui, entendant qu'Attila venait, les armes au poing, lui envoya au devant saint Memier duquel voici l'histoire.

II

Comme les Huns (ou Hongres), barbares et grands meurtriers avec leur roi Attila allaient ravageant et perdant tout par les pays de l'Allemagne et France (qu'on nommait alors les Gaules), à cause des grands péchés commis par les peuples, lesquels Dieu voulait punir, — la colère de ce prince sanguinaire ne pardonnait à personne, meurtrissant tant de milliers d'hommes, ruinant tant de villes, brûlant tant de bourgs et villages, et sapant par le pied tant d'églises ou les réduisant en cendres, qu'on ne saurait lire des misères plus horribles dans les auteurs qui en ont écrit : il se répandit en la Champagne, et, après avoir détruit la ville de Reims, il s'achemina droit à celle de Troyes, ne la voulant point épargner non plus que les autres qu'il avait mis à feu et à sang.

Auparavant que d'y arriver, il envoya par son héraut commander à saint Loup, évêque de ce lieu, qu'il se dispose de se soumettre avec son peuple à sa merci pour lui être en servage et même qu'il ne manque point de lui mettre entre les mains les clefs de la cité de Troyes, qu'il y voulait entrer triomphant, y piller les richesses, mettre à mort les personnes, abattre les églises et emmener le reste des habitants captifs.

Dure nouvelle et mandement cruel, auquel le saint Prélat, non point par faute de vertu ou qu'il fût pusillanime d'ouïr telles choses, mais par grande humilité dont il était admirablement plein, et, n'ignorant pas aussi que Dieu le disposait en cette manière, ayant son absolu pouvoir de l'empêcher ou le permettre, récrit à ce tyran qu'il le rendra satisfait à sa volonté, content en ses désirs et lui mettra tout sous sa puissance, la ville et les citoyens.

Les hérauts d'Attila s'étant retirés vers leur maître avec cette avantageuse réponse pour le contenter, ce saint Évêque se fond en larmes amères pour son pauvre peuple qui devait être la proie de ces cruels, redouble ses prières ferventes, et ayant fait amasser les citoyens, leur déclara les misères qui pour leurs iniquités les vont surprendre ; il leur commande des jeûnes et oraisons pour apaiser Dieu irrité ou au moins le supplier qu'il détourne ce fléau tant horrible. Alors le peuple non-seulement fait de grands jeûnes et ardentes prières, mais encore gémit, demandant un petit brin de la divine miséricorde.

Le saint Évêque lui-même sans s'épargner, est rempli d'angoisses pour les siens : il ne voulait et ne pouvait prendre aucun repos, mais toutes les nuits il persévère en oraisons et larmes. Ce que voyant le peuple de Troyes, de même il s'emploie à pleurer ses péchés et à demander à Dieu qu'il ait soin des siens : il n'y avait cœur tant endurci qui, avec son saint évêque ne pleurât et ne fît pénitence de ses forfaits, qui portait le sac, qui se revêtait de haire, qui couchait sur la cendre, qui donnait de grandes aumônes. On eût jugé que les douleurs des Ninivites pénitents étaient retournées, et de plus en plus grande ferveur saint Loup demandait à Dieu humblement que son peuple pût échapper aux sanglants couteaux de ce tyran.

Comme ce bienheureux prélat eût passé plusieurs jours et nuits en ces larmes, jeûnes, oraisons et afflictions tant de son âme que de son corps, une nuit le sommeil le vint accabler, et un saint ange envoyé du ciel lui dit ces paroles :

— Que craignez-vous, fidèle serviteur de Jésus-Christ ? Que vous affligez-vous tant? Notre-Seigneur qui est tout miséricordieux a exaucé la complainte de vos oraisons et vu l'amertume de vos larmes, vos larmes, dis-je, qui ont effacé les péchés de votre peuple, qui y a contribué des siennes et qui consigne encore à vos douleurs, s'amendant de ses vices par ci-après. Par vos sanglots et les eaux de vos yeux les incendies qui devaient

brûler la cité de Troyes sont éteints ; par vos mortifications, veilles et austérités la mort de vos citoyens est détournée ; qui se condamne soi-même, Dieu ne le condamne pas encore une fois ; vous-même ayant procuré le bien et la conservation de vos âmes, vous l'avez obtenu, mais il arrivera une chose lamentable en apparence, qui néanmoins donnera gloire au créateur, — qui est que Jésus-Christ désigne quelques-uns des bons Ecclésiastiques instruits en votre sainte académie pour être appelés à un combat de sang, et, en mourant, ornés de la couronne du martyre : ils y sont élus comme les victimes agréables à Dieu et les innocents agneaux égorgés à la cruelle boucherie. Leur sang, de vrai, sera épanché pour celui du peuple : ils recevront la mort, mais ils auront la vie ; ils perdront cette terre, mais ils seront bienheureux au ciel, — le tout sera pour glorifier Dieu.

« Lorsque donc ce cruel Hongre s'approchera de votre ville, vous lui enverrez au-devant votre diacre Memier accompagné de sept enfants de la meilleure espérance et mise que vous avez, qui à la vue de ces adversaires porteront la Croix et les saints Evangiles ; ils seront revêtus d'aubes bien blanches, pour montrer leur innocence, et en cet état, se viendront humilier devant le farouche tyran. »

Le jour étant venu, saint Loup ayant appris que les ennemis n'étaient qu'à sept ou six lieues, se rafraîchissant, — par le commandement de Dieu à lui déclaré, il envoya son archidiacre saint Memier avec ses compagnons, en la même disposition qui lui avait été commandée.

Las ! ces petits innocents s'en vont à la boucherie, et saint Loup ne le céda point en obéissance au patriarche Abraham, présentant en sacrifice ses Isaac et ses enfants. Si Dieu lui eût demandé sa propre personne, il s'y fût abandonné de bon cœur en hommage de Jésus qui, selon l'ordonnance de son père éternel, s'est offert en sacrifice pour les péchés du monde.

Voici donc Attila (c'était plutôt un capitaine d'Attila, qui menait l'avant-garde de l'armée,) poussé de furieuse rage, ne respirant que le sang, assis sur un cheval plus fougueux encore, qui, entouré de ses soldats aussi sanguinaires que leur chef, accourt à cette troupe d'agneaux, saint Memier et ses compagnons, lequel quand ils le virent si épouvantable en sa furie militaire, ils se présentèrent devant ses yeux en révérence, lui faisant honneur et s'humiliant devant sa barbare cruauté.

Qui eût vu cette innocente compagnie marcher avec tant de modestie n'eût jamais été si endurci de son cœur qu'il ne se fût amolli ; mais déjà l'heure était venue que ces hosties devaient être immolées et que le barbare devait aussi ressentir la vengeance de Dieu. Ces enfants bénis, avec le diacre saint Mémier, s'en allaient soudain être martyrs pour rendre leurs âmes heureuses à Dieu, et le cruel tyran capitaine de ces soldats s'en allait aussitôt ressentir sa griève punition.

Alors, il arriva un vent fort violent, plutôt élevé par quelque vertu divine que par autre manière, qui émouvant la poussière de la pleine campagne, la poussait sur les yeux et les visages de ce capitaine et de ses soldats, leur donnant de l'ordure. Davantage, à la vue des aubes très-blanches et ornements sacrés que portaient saint Mémier et ses compagnons, le cheval fougueux de ce Colonel s'étant épouvanté et mis en furie se prit à regimber impatiemment, ne voulait obéir à rêne ni à éperon, souffler des narines, enfler des flancs, mordre son frein, écumer, se tourner, cabrer, enfin à s'enfuir en poste çà et là, secouant la tête comme un enragé, par des lieux de difficile accès, en telle furie et façon qu'il jeta par terre son cavalier désarçonné qui, tombant à la renverse par un juste jugement de Dieu, reçut une mort misérable, digne de ses pilleries et convenable à ses cruautés sanguinaires, et par ainsi, Dieu qui par tout est juste fit en son impiété mourir le méchant : les divines punitions viennent toujours assez tôt à ceux qui les ont méritées, bien que tard quelquefois.

III

Or, les soldats aussi cruels que leur Capitaine, sans considérer que cet accident était une punition du ciel, mais voyant que sa mort était par ce moyen arrivée, s'écrièrent que saint Mémier et ses compagnons étaient malins magiciens, usant de charmes, qu'ils faisaient honneur et révérence pour tuer, que venant au devant d'eux c'était pour les

trahir et que déjà par leurs enchantements ils avaient causé la mort à leur Capitaine d'une façon si étrange, qu'il y fallait pourvoir et ne permettre qu'ils vinssent à perdre toute l'armée par leurs sorcelleries. A cette occasion, sans vouloir ouïr la parole des saints, ils se jetèrent sur eux les épées nues au poing et sans aucune pitié les égorgèrent comme des simples brebis, mettant leurs corps en pièces et les laissant sur la place pour servir de curée aux oiseaux et aux bêtes féroces.

Davantage, comme cette nation des Hongres est extrêmement avare, ces soldats enragés poursuivant leur première barbarie, alléchés aussi de la convoitise de l'or, des pierres précieuses et des embellissements qui étaient aux livres des textes évangéliques, en la croix et aux ornements sacrés que les saints avaient portés avec eux, s'en étant saisis et enrichis pour leur proie, n'en eurent pas un long temps grande jouissance, car eux-mêmes poussés par les esprits malins, et Dieu vengeant aussi les siens, ils s'entretuèrent l'un l'autre de leurs propres dagues et épées dont ils avaient tué ces saints.

Or, l'un de ces sept jeunes enfants qui avaient assisté de compagnie le diacre saint Mémier, par la grâce de Dieu échappa du massacre de ses compagnons et rapporta les tristes nouvelles de toutes les choses qui s'étaient passées en cette rencontre à saint Loup, lequel avec son clergé et peuple dévotieux venant au lieu où ils avaient été mis à mort, ensevelit leurs corps là même, en rendant grâce et louange à Dieu, qui est béni dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Il est fait digne mention de saint Mémier, appelé en nos Bréviaires et Histoires, *Memorius*, bien que improprement (*Nemorius*), dans le Martyrologe Romain, le 7 de septembre, jour de son martyre, comme de sa fête. Sur les additions d'Usuard, Maurolycus et Molan en font honorable mémoire, où ce dernier auteur le nomme archidiacre de saint Loup, en ces paroles : *In territorio Trecassino B. Memorii archidiaconi gloriosi Lupi presulis, quem Attila rex Hunnorûm, cum sociis suis interfecit.* « Au territoire de Troyes est la mémoire du bienheureux saint Mémier, archidiacre du glorieux évêque saint Loup, qu'Attila, roi des Huns, mit à mort avec ses compagnons. »

Il fut mis à mort donc par les soldats d'Attila, au lieu ou village appelé Broli (*Brolium*) et qui, maintenant, est nommé Saint-Mémier, du nom du Saint, lieu assis sur la rivière de Seine, éloigné de Troyes d'environ quatre lieues, où il y a un prieuré et église, dans laquelle sont les os de ce saint Martyr, dans une châsse peinte et dorée de nouveau, sur l'autel : là encore il y a une crypte ou cave élevée en arcades de pierre, où se voient des tombeaux fort anciens, qu'on tient être ceux de nos saints Martyrs, desquels leurs reliques ont été tirées et mises pour être gardées avec honneur dans cette châsse, laquelle en l'an 1554 fut ouverte, et y furent trouvées.

D'autres appellent ce Saint du nom de Memy.

Pour mieux entendre ceci avec les historiens, et notamment le docte Baronius, nous remarquerons qu'en l'année 451 Attila, roi des Huns, et appelé le fléau de Dieu, ravageant les Allemagnes et les Gaules, ne manqua point de se répandre en notre Champagne et d'y faire ressentir ses sanglantes armes, ayant gâté beaucoup de pays.

Aëtius, lieutenant général de l'empereur Valentinien dans les Gaules, et Mérovée, roi de France, avec bon nombre de légions, le suivirent jusqu'aux plaines de Châlons-sur-Marne (*in campis Catalaunicis*) qui sont ces vastes campagnes qui se découvrent depuis Lenharé, Chapelaine, Somme-sous-l'Estrée et autres villages jusqu'à Châlons durant cinq lieues, là où ils lui livrèrent bataille et le mirent en déroute (3), — dont il est croyable que défait, ayant rallié le reste de son armée, il s'en venait à Troyes pour la saccager avec autant de cruauté qu'il avait fait les autres villes; et afin de s'y faciliter une entrée plus commode, il y envoya ses hérauts d'armes pour en demander les clefs ou l'ouverture à saint Loup, qu'il savait de grande autorité vers son peuple, et que ce saint Prélat lui ayant fait réponse telle que ci-dessus, il se mit lui et son peuple en jeûnes, larmes et supplications ferventes vers Dieu, pour détourner la cruauté de ce barbare.

IV

Attila donc, avant que de venir à Troyes en personne et avec le gros de son armée qui lui restait, y envoya devant quelqu'un de ses principaux et plus confidents Capitaines avec l'avant-garde, qui, par son commandement, venait se saisir de la ville et de ses passages, afin que, plus aisément et vitement, l'armée poursuivie ou mi-vaincue par le roi de France Mérovée et Aëtius, y passât.

Et comme quelquefois on ne sait pas les noms des Capitaines qui conduisent quelque partie d'une armée, on leur baille le nom du Prince ou Général, — aussi celui qui a écrit l'histoire de saint Mémier ci-dessus rapportée, voulant nommer celui qui menait l'avant-garde d'Attila, peut-être ne sachant pas bien son nom, l'a, pour cette cause, nommé Attila, non pas que ce fût le roi même Attila, ou un sien neveu de même nom, comme a voulu dire quelqu'un sans probable fondement, mais c'était un de ses principaux Capitaines (car Attila ne mourut pas devant Troyes, mais en Italie, tué par une femme, comme dit Marcellinus Comes et Paul Diacre en l'*Histoire des Romains*, où, selon d'autres, il but tant à ses noces qu'il fut suffoqué de sang et de vin.)

Donc, ce Capitaine Hongre et confident d'Attila, venant à Troyes pour s'en saisir au nom et commandement de son roi, fut rencontré par saint Mémier et ses compagnons s'acheminant en procession au-devant de lui, pour le rendre plus calme à la vue de ces saintes cérémonies ; mais son cheval qui n'avait coutume de voir telles choses, s'étant effarouché et l'ayant porté par terre, le tua, dont les soldats voyant leur chef mort, poussés de rage et colère, ennemis des choses saintes, insolents et cruels à merveille, se ruèrent sur ce troupeau d'innocents et exercèrent leur barbarie sur saint Mémier et ses compagnons, les massacrant au lieu de Broli qui se nomme maintenant Saint-Mémier.

Et voilà le vrai fil de l'histoire, ce me semble, en ce qui concerne saint Mémier, afin qu'on n'accuse point cette histoire si antique de contenir en soi quelque fausseté : Attila cependant (au récit de Surius, tome IV de la *Vie des Saints*, et au plus fidèle rapport de nos histoires), en sa propre personne et avec le gros de son armée, vient en diligence à Troyes, cité qui, pour lors, n'était pas bien munie d'armes, ni fermée de murailles, ni si grosse et peuplée que maintenant; saint Loup se retirant au secours de Dieu, puisque celui des hommes lui manquait, se remit à la miséricorde divine, qui, au besoin si urgent, ne le délaissa pas.

Donc, étant revêtu de ses habits pontificaux (dit Nicolaus Olanus, en sa vie), avec une grande compagnie de son clergé et peuple, vint au-devant de ce barbare et l'ayant salué, lui demanda :

— Qui êtes-vous qui assujettissez tout à votre empire, en vainquant les rois, surmontant les peuples, mettant en déroute les armées et ruinant les villes fortes ? Qui êtes-vous ? »

A quoi le tyran répondit :

— Je suis le roi des Huns, Attila, le fléau de Dieu. »

A ces paroles, répliquant, le saint Évêque lui dit :

— Qui est celui des hommes qui résistera au fléau de Dieu ? Venez donc, ô fléau de mon Dieu, et usez-en comme il vous le permettra. »

Par lesquelles paroles ce barbare amolli, ou plutôt divinement intimidé et changé, passa par le milieu de la ville de Troyes, sans y faire aucun mal.

Voilà ce que dit Olanus; mais, nos domestiques histoires et Pierre des Nœls, en son *Catalogue des Saints* (livre VI, chapitre CLVI), en la vie de notre saint Loup, nous racontent que lui s'étant acheminé audevant d'Attila, surnommé le fléau de Dieu, et l'ayant prié de n'incommoder en rien la ville de Troyes, et au contraire ce barbare s'étant résolu de la saccager et ruiner, Dieu usant de sa vertu en l'empêchant, par les prières de saint Loup, ce roi furieux et toute son armée frappés d'aveuglement passèrent par le milieu de la ville d'une porte à l'autre, et par ce moyen elle fut garantie du sac et délivrée.

Or, ce cruel monarque reconnaissant l'autorité de saint Loup, et combien il pouvait vers Dieu et les hommes, le supplia — comme ajoute Laurent Surius, — que pour son

salut et le bien de son armée, il lui fit compagnie jusqu'au fleuve du Rhin, lui donnant assurance qu'il s'en retournerait en Hongrie, son pays, et qu'étant avec sûreté venu à ce fleuve, hors des limites des Gaules, il le renverrait sain et sauf en la ville de Troyes : ce que lui accorda saint Loup, espérant par sa conversation et suavité d'esprit gagner quelque chose sur ce tyran barbare pour le rendre plus doux et humain ; et étant arrivés au fleuve du Rhin, il lui donna permission de retourner en Champagne et pria le Saint, à son départ, qu'il l'eût pour recommandé en ses oraisons vers Dieu.

Or, Attila — pour communiquer et parler avec saint Loup, — se servait de Hunigasius pour son truchement.

Après ces choses, le saint Prélat retourna en la ville de Troyes, où étant arrivé, ne reçut de son peuple que méconnaissance pour tant de bienfaits; car, au lieu d'y être le bienvenu des citoyens, comme il méritait, après les avoir délivrés de la perte non-seulement de leurs moyens, mais encore de leurs vies, voyant qu'il avait conduit Attila jusqu'au Rhin, en prirent grande défiance et mécontentement, comme s'il se fût entendu avec lui, — dont le Saint se retira à Lansuine *(Latisco)*, autrefois forte place à quinze lieues de Troyes et à trois lieues de Molesme, où ayant demeuré deux ans en grande pauvreté et souffrance, et voyant que ses diocésains ne s'amollissaient pas, il s'en alla à Mâcon (4).

Voilà ce qu'en écrit frère Laurent Surius. Il semble néanmoins digne de créance, qu'à la parfin saint Loup, avant son trépas, s'en revint à Troyes, y vécut et finalement y rendit son âme à Dieu en l'année 479, le vingt-neuvième jour de juillet qui est celui auquel sa fête se solennise dans tout le diocèse, chômant des œuvres manuelles.

Ce grand Saint a fait beaucoup de miracles, vivant et mort, qui sont racontés par les graves auteurs et exprimés en sa vie.

Or, ce lieu Lansuine est un mot corrompu, pour Lan-sur-Laine ou Laigne; car, Lan est la montagne, et Laigne est une rivière qui passe au pied d'icelle.

Ne nous contentons pas seulement d'ouïr ces merveilles de saint Loup, mais de plus admirons qu'il a élevé en son Académie des nobles prélats : — saint Polychrone, évêque de Verdun et faiseur de grands miracles, avait reçu de Dieu cette vertu en l'école de saint Loup ; saint Sévère, évêque de Trèves, fut de ses disciples et, par un même zèle, se transporta aux pays d'Allemagne, pour y prêcher la foi chrétienne; saint Alpin, évêque de Châlons, qui était le fléau des malins esprits quand il les chassait des corps des possédés par l'invocation du nom de notre Sauveur, fut aussi écolier de saint Loup, duquel en son Académie sainte il apprit de la vertu abondamment pour être prélat vertueux; enfin, saint Camélien, son digne successeur, sortit d'un si bon séminaire.

Ce sont là les choses non communément connues de saint Loup : aussi est-il grandement honoré en l'Église catholique et surtout en notre diocèse, comme il est réputé le patron et défenseur de Troyes (avec les saintes Hélène, Mastie, Hoylde).

Ses saintes reliques sont dans une châsse d'argent et son chef mis dans un reliquaire fait d'un ouvrage excellent (5).

NOTES.

N° 1, colonne 132. — C'est saint Grégoire de Tours qui parle :

« Personne n'ignore que l'évêque Loup est enterré dans la ville de Troyes en Champagne.

« Dans sa basilique s'était réfugié l'esclave d'un certain Maurus, qui avait commis quelque négligence. Son maître furieux arrive sur ses pas, entre dans l'église sans s'agenouiller en prière et se met à vomir des blasphèmes contre le Saint, en disant :

— Est-ce toi, Loup, qui m'enlèveras mon esclave, et à cause de toi me sera-t-il défendu d'exercer contre lui ma juste vengeance ? »

« Et mettant la main sur l'esclave, il commençait à l'entraîner en disant :

— Ce Loup ne sortira pas aujourd'hui la main de son sépulcre pour t'arracher de mes mains à moi. »

« Comme il parlait ainsi, le malheureux, sa langue qui se répandait en blasphèmes contre le Saint, se trouva subitement liée par la puissance divine. Cet homme, entièrement changé, commence à errer comme un insensé par tout l'édifice en poussant le mugissement d'un animal au lieu de parler le langage d'un homme. Instruits de cela, les siens le prirent et le conduisirent dans sa maison. Son épouse déposa dans la basilique un grand nombre de présents; mais il termina sa vie le troisième jour dans de douloureux tourments. Lorsqu'il fut mort, sa femme reprit ce qu'elle avait donné; mais, l'esclave resta libre (1). »

N° **2**, colonne 135. — Saint Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, — prélat aussi distingué par ses vertus, que par ses talents et sa haute naissance, — était en correspondance intime avec saint Loup; malheureusement, il ne nous reste qu'une des lettres de l'évêque de Troyes (2) : mais, nous possédons quatre lettres de saint Sidoine Apollinaire à saint Loup.

La première est un éloge complet et une sorte d'éloquent résumé de la vie de saint Loup; à ce titre, nous avons cru devoir en donner ici la traduction :

Sidonius au seigneur pape Lupus, salut.

« Béni soit l'Esprit-Saint et le Père du Dieu tout-puissant, de ce que toi, le père des pères, l'évêque des évêques et le Jacob de ton siècle, établi comme une sentinelle sur les hauts lieux de la charité, et dans une Jérusalem non inférieure à la première, tu inspectes tous les membres de l'Église de notre Dieu, en cela bien digne de consoler tous les faibles et d'être consulté par tous.

« Et maintenant, quelle digne récompense puis-je faire à ton élévation, moi, poussière vile et souillée de crimes?

« Éprouvant le besoin de tes paroles salutaires, et les appréhendant toutefois, je me sens porté par le souvenir d'une vie coupable, à te crier ce que disait jadis au Seigneur cet homme, ton collègue : *Éloigne-toi de moi, parce que je suis un pécheur.* Mais, si cette crainte n'est point tempérée par l'amour, je tremble d'être abandonné comme les Géraséniens, et de te voir fuir loin de mes frontières. Au contraire, et cela me sera bien plus avantageux, je te dicterai en quelque sorte une condition, de même que cet homme infecté comme moi de la lèpre, et je te dirai : *Si tu le veux, tu peux me purifier.* Le malade, par ces paroles, déclarait également ce qu'il demandait au Christ, et publiait ce qu'il croyait de lui.

« Quoi! lorsque tu es, sans contredit, le premier de tous les pontifes du monde, quand la foule de tes collègues se soumet à tes prérogatives, et tremble devant tes censures; lorsque, en face de ta gravité, les vieillards eux-mêmes n'ont qu'un sens d'enfant; lorsque tu t'es exercé dans la rude milice de Lerins, et qu'après neuf lustres passés sur le siége apostolique, les Saints de l'un et de l'autre Ordre te vénèrent, dans leurs camps spirituels, comme un Capitaine fameux, il est donc vrai que tu abandonnes un moment la société de ceux qui portent les drapeaux et se battent en tête, que tu ne dédaignes pas tes serviteurs et tes valets placés aux derniers rangs de l'armée, que, te rapprochant des conducteurs de chars, qui par leur inhabileté sont assis encore près des bagages de la chair, tu promènes l'étendard de la croix si longtemps porté, et que tu appliques la main de ta parole aux plaies de la conscience!...

« Tu sais, comme il y paraît, chef vétéran, recueillir les blessés de l'armée ennemie (1); tu sais, habile trompette, sonner le rappel pour passer des péchés vers le Christ; à l'exemple du pasteur de l'Évangile, tu n'es pas plus joyeux s'il est des hommes qui persévérent dans la santé, que s'il n'en reste pas dont le salut soit désespéré.

« Toi, la règle des mœurs; toi, la colonne des vertus; et, s'il est permis à un coupable de donner des louanges, toi, la sainte et véritable douceur, tu n'as donc pas craint de toucher avec les doigts de tes exhorta-

(1) Saint Grégoire de Tours, *de gloriâ Confessorûm, càp.* LXVII. — De Lupo Tricassinorûm episcopo.

(2) Nous donnerons cette lettre dans la Vie de saint Sidoine Apollinaire.

(1) L'auteur fait allusion au voyage de saint Loup dans la Grande-Bretagne, entrepris avec saint Germain d'Auxerre, pour aller combattre l'hérésie.

tions les ulcères d'un méprisable vermisseau; tu n'as pas été avare des avertissements dont tu repaissais une âme fragile et à jeun; du cellier de ta vaste charité, tu m'as donné la mesure de l'humilité qu'il me faut avoir.

« Obtiens par tes prières que je comprenne enfin quelle masse énorme pèse sur mes épaules. La continuité de mes crimes, malheureux que je suis, m'a réduit à une telle nécessité, que je me vois forcé de prier maintenant pour les péchés du peuple, moi pour qui les supplications d'un peuple innocent obtiendraient à peine miséricorde.

« Quel malade aurait bonne grâce à donner un remède? Quel homme, travaillé par la fièvre, irait d'une main tremblante interroger le pouls d'un homme bien portant? Quel déserteur aurait le droit de louer la science de l'art militaire? Quel ami des festins pourrait, d'une manière compétente, gourmander l'homme sobre?

« Moi, le plus indigne des mortels, je suis dans la nécessité de prêcher ce que je refuse de faire; condamné par mes propres paroles, puisque je commande les choses que je n'accomplis pas moi-même, chaque jour je suis forcé de prononcer ma sentence.

« Mais, si tu daignes, Moïse inférieur en âge et non point en mérite au véritable Moïse, te placer comme intercesseur, pour la foule de mes péchés, entre moi et ce Jésus-Christ notre Maître, avec lequel tu es crucifié, je ne descendrai jamais vivant dans l'enfer; je n'irais plus, brûlé par les feux des vices charnels, allumer encore à l'autel du Seigneur une flamme étrangère.

« Coupable comme je le suis, l'éclat de la gloire ne saurait être mon apanage; mais, je serai au comble de la joie, pourvu que, par tes prières, l'intérieur de mon âme puisse prétendre, sinon aux récompenses après une guérison parfaite, tout au moins au pardon, une fois ses blessures cicatrisées.

« Daigne te souvenir de moi, seigneur Pape (1).

(1) *Lettres de saint Sidoine Apollinaire*, livre VI, lettre I.

N° **3**, colonne 140. — L'intérêt avec lequel nos lecteurs ont suivi — dans les notes sur la Vie de sainte Geneviève, — l'histoire de l'invasion d'Attila dans les Gaules, histoire où éclate la puissance toute surnaturelle de la patronne de Paris, nous a engagé à poursuivre cette histoire dans les notes sur les Actes de saint Aignan, et nous la terminons enfin dans ces notes sur la Vie de saint Loup, évêque de Troyes.

C'est non loin des murs de cette ville et par l'invocation de ce grand prélat, — plus encore que par les forces d'Aetius et de ses alliés, — que le fléau de Dieu subit la défaite la plus sanglante et la plus complète.

Ces considérations et la position topographique du champ de bataille où un millon d'hommes luttèrent corps à corps dans une circonstance d'où dépendait la ruine ou le salut de la France, ont inspiré, au dernier siècle, à un savant chanoine de Troyes, — l'abbé Trasse, — une remarquable dissertation (1) que nous reproduisons dans ses parties essentielles et qui ne peut manquer de captiver l'attention de nos lecteurs, nous nous plaisons à le croire.

« Attila ayant été obligé de lever le siége d'Orléans, pour ne pas risquer de se voir forcé dans ses lignes, vers le milieu du mois d'août, souffrit un échec par la perte d'une partie de son arrière-garde qui fut poursuivie et maltraitée par l'ennemi. C'est cette défaite qui a donné lieu à Idace et à Jornandès d'en parler comme d'une action générale qu'ils ont confondue avec la bataille rangée qui ne fut donnée que plus de six semaines après, bien loin d'Orléans, dans la Champagne où avait marché Attila, et dans la plaine de Mauriac où il campa, et, qu'il choisit comme plus commode pour les évo-

(1) Mercure de France, 1753 (avril, p. 16 à 48 et mai, p. 14 à 36. — *Dissertation historique et critique sur l'invasion d'Attila, roi des Huns, dans les Gaules, où on prouve que ce prince n'a combattu qu'une fois en bataille rangée; que cette bataille s'est donnée en Champagne, à cinq lieues de Troyes, dans la plaine de Merry-sur-Seine.*

lutions de ses troupes en cas d'action, et surtout de sa cavalerie qui était fort nombreuse.

Je prends pour garant de ce sentiment Grégoire de Tours, historien français et par conséquent plus digne de croyance que des étrangers, tels qu'Idace et Jornandès, dont l'un était italien et l'autre espagnol : il dit simplement qu'Attila fut obligé de lever le siége d'Orléans et de se retirer

Voici comme il s'en explique :

« Cependant les murs de la ville étant ébranlés par la force et les secousses des béliers et étant prêt à écrouler, on voit dans ce moment Aetius et Théodoric, roi des Goths, accompagné de son fils Thorismond, avec leurs armées ; ils avancent vers la ville, ils repoussent Attila, ils lui font lever le siége et le mettent en fuite. Celui-ci s'étant retiré dans la plaine de Mauriacum, se prépare au combat; les autres ayant appris cette nouvelle, se déterminent à l'attaquer vigoureusement. Ainsi Aetius joint avec les Francs et les Goths engage la bataille avec Attila, qui voyant son armée prête à périr se retire avec précipitation (1). Le roi Théodoric est tué dans cette action. »

Cet historien ajoute qu'alors la guerre fut finie.

« Aetius — dit-il, — ayant pillé le camp ennemi revint dans sa patrie chargé de grandes et riches dépouilles, et Attila s'en retourna avec son armée fort diminuée et affaiblie (2). »

Il faut donc convenir, comme je l'ai déjà dit, qu'il s'est passé deux actions entre Aetius avec ses alliés et Attila, l'une lors de la levée du siége d'Orléans, l'autre lors de la bataille donnée à Mauriacum, et ce sentiment est encore appuyé par les Actes de saint Aignan, évêque d'Orléans, où on voit qu'Attila forcé de lever le siége d'Orléans, marcha comme un homme qui fuit, et que son armée étant arrivée à Mauriacum, il y eut une bataille où son armée fut presque défaite conformément aux desseins de Dieu qui voulut punir ce roi barbare (1).

Attila obligé de se retirer avec perte de devant Orléans, tâcha de remettre son armée en état de se défendre ; il marcha en se retirant par le même chemin qu'il avait tenu pour arriver sur la Loire. Après avoir repassé l'Yonne, il gagna les bords de la Seine, résolu de continuer sa marche en sûreté, ou de se camper avantageusement pour en venir à une action générale et décisive.

Il espérait d'ailleurs, en temporisant, que tant de nations réunies contre lui pourraient se désunir, et qu'alors il prendrait son avantage suivant les conjonctures.

On peut croire qu'Aetius qui ne voulait pas laisser échapper une armée fugitive et timide, avait prévenu Attila et que dans ce dessein il avait fait rompre les ponts sur la Seine, afin de retarder sa marche et de pouvoir l'atteindre, car il le suivait, dans le dessein de le combattre s'il pouvait le rencontrer.

Attila fit alte et campa sur les bords de la Seine, et afin de se mieux déterminer sur la résolution qu'il avait à prendre, il consulta les dieux, comme il avait déjà fait avant de passer ce fleuve, pour savoir s'il éviterait ou s'il donnerait bataille, bien résolu de combattre s'il obtenait d'heureux augures (2).

Il fit donc faire de grands sacrifices et offrir des victimes à ses dieux sur plusieurs

(1) *Intereà jàm trementibus ab impetu arietum muris, jamque ruituris, æque Ætius et Theodoricus rex Gothorum ac Thorismodus ejus filius, cum exercitibus suis ad civitatem occurrunt, adversumque hostem ejiciunt, repelluntque, Attilam fugant qui Mauriacum campum adiens se præcingit ad bellum. Quod hi audientes se contrà eum viriliter præparant : igitur Ætius cum Francis Gothisque conjunctus adversus Attilam confligit, at ille ad internecionem vastari cernens suum exercitum fugâ dilabitur.* — Lib. II, cap. XIII.

(2) *Ætius spoliato campo victor in patriam cum grandi est reversus spolio. Attila verò cum paucis reversus est.* — Id., ibid.

(1) *Reliqua pars Hunnorùm quæ ibidem prostrata non cecidit, fugæ præsidium expetunt, donec judicante Domino, in loco qui vocatur Mauriacus, trucidenda gladiis, mortis sententiam expectaret.* — Acta sancti Aniani.

(2) *Igitur Attila rex Hunnorùm, tali percussus eventu, diffidens suis copiis, metuens inire conflictum, intùsque fugam revolvens ipso funere tristiorem, satius per aruspices futura inquirere.* — Jornandès ; *de Rebus Gothicis*,

autels faits de grosses pierres brutes, dont plusieurs ont plus de vingt-quatre pieds de circonférence; on les voit encore aujourd'hui assez près de la petite ville de Ponts, vers les bords de la Seine, sans qu'on puisse deviner qu'elles aient pu servir à d'autres usages.

Les augures ne furent pas aussi heureux qu'il pouvait le désirer. Les sacrificateurs ne purent s'empêcher de déclarer que la bataille serait funeste aux Huns (1); mais, ils ajoutèrent qu'un principal Général de l'armée ennemie y serait tué.

Attila se flattant qu'Aetius dont il redoutait la valeur et la prudence pouvait être ce Général désigné, résolut de donner bataille.

Presque tous les historiens conviennent que cette bataille s'est donnée dans les plaines de Châlons-sur-Marne, *in campis Catalaunicis :* ainsi on doit conclure qu'elle ne s'est point donnée près d'Orléans, comme je l'ai déjà observé; encore moins en Auvergne, ou dans le voisinage de la ville de Toulouse, comme quelques auteurs l'ont prétendu.

Or, ces plaines de Châlons sont désignées par Jornandès, de façon à faire comprendre qu'elles s'étendent dans tout le pays que nous appelons Champagne, *Campania à campis;* puisqu'il assure qu'elles ont cent lieues de long à la mesure des Gaulois et soixante-dix de large (2).

Cet historien observe que la lieue des Gaulois est de quinze cents pas; et la lieue commune de France étant de trois mille pas, il résulte que ces plaines auront encore cinquante de nos lieues en longueur et trente-cinq de largeur. Ainsi on est à même de trouver dans une si grande étendue le champ de bataille, qui est ensuite désigné d'une manière plus particulière par ces termes, *Campi Mauriaci*, pour dire qu'elle a été donnée dans la plaine de Mauriacum.

Grégoire de Tours dit, qu'Attila ayant été repoussé devant Orléans, se retira dans les plaines de Mauriacum, et que là il se prépara à une bataille.

(1) *Hunnis in fausta denuntiant se.* — Jornandès.

(2) *Convenitur in Campos Catalaunicos, centum leucas, ut Galli vocant, in longum tenentes et septuaginta in latum.* — Jornandès.

Les Actes de saint Aignan nous disent que c'est dans cet endroit que l'armée d'Attila fut presque détruite, — *in loco qui vocatur Mauriacus.*

Idace nous donne un nouveau jour pour connaître la véritable situation de cette plaine de Mauriacum. Il dit positivement que les Huns en se retirant après la levée du siége d'Orléans, qu'ils furent forcés d'abandonner avec assez de précipitation, dirigèrent leur marche vers la ville de Troyes, à dessein de camper comme ils firent dans la partie de la Champagne mauriacense, ainsi appelée à cause de Mauriacum qui lui donnait son nom (1).

Nous connaissons une belle et grande plaine distante de cinq lieues environ de Troyes, dans laquelle deux armées très-nombreuses, telles qu'étaient celles d'Aetius et d'Attila, ont pu donner bataille, dans le voisinage de laquelle est la petite ville de Merry, située sur la Seine, à l'occident de Troyes, qui s'appelait autrefois Mauriacum, et qui a donné son nom à cette plaine que l'on a appelée Mauriacum, *Campus Mauriacus* et *Campania Mauriacensis* ou *Marciacensis.*

Ce qui m'autorise dans mon sentiment est qu'on lit dans Aimoin, que la reine Brunehault, à la fin du vi^e siècle, en 600 environ, c'est-à-dire cent cinquante ans après la bataille dont il est question, ayant été chassée du royaume d'Austrasie par les Grands de l'État et ayant été obligée de fuir seule et inconnue, arriva dans cette partie de la Champagne, appelée Mauriacense, et qu'étant embarrassée de trouver un guide pour la conduire en Bourgogne, ignorant le chemin qu'elle devait tenir, elle s'adressa à un jeune paysan qui lui servit de guide : or, il paraît certain par la route que cette reine infortunée a dû prendre, qu'elle passa par Merry, et que c'est dans le voisinage de cette ville qu'elle trouva un conducteur (2).

(1) *Hunni repedantes, Tricastis in Mauriacensi consident Campaniâ.*

(2) *Anno quarto Theodorici regis Burgundiæ, Brunechildis ab Austrasiis ejecta est, et in Marciacensi Campaniâ à quodam homine paupere reperitur.* — Aimoin : *Hist. Franc.*, lib. XIII, cap. XIX et LXXXVII.

Pithou et des Guerrois croient qu'il faut ôter de ce mot *Marciacensi* la lettre *m* et lire *Arciacensi*, et en ce cas l'auteur aurait désigné la plaine d'Arcis sur Aube, *Arciacensi*. Mais, il est difficile de se persuader que ce soit une faute du copiste; une lettre initiale et majuscule telle que la lettre *m* n'a pu être mise par erreur; ainsi il faut lire *in Marciacensi* ou *Mauriacensi Campaniâ*, — dans la plaine de Merry.

On sait que cette province a été appelée Champagne à cause de ses grandes plaines, et on en a désigné les différentes contrées par les noms des villes voisines, *Campania Catalaunensis*, *Campania Remensis*, *Campania Trecensis*, *Campania Arciacensis* et *Campania Marciacensis*.

Mon sentiment se trouve appuyé de l'autorité de M. de Valois, dans sa *Notice des Gaules*; il assure que la bataille livrée à Attila par Aetius et ses alliés s'est donnée dans la plaine de Merry-sur-Seine et reconnaît que cette plaine est celle désignée par *Mauriacum Campus*, *Mauriacus* et *Campania Mauriacensis*; de là il conclut que Jornandès a confondu les plaines de Châlons avec celle de Méry, qu'il a pris une partie pour le tout, puisque par l'étendue qu'il donne aux plaines de Châlons, elles comprennent toute la Champagne.

Il s'appuie du témoignage de Frédégaire qui, étant né Français, est préférable à celui des historiens étrangers. Il dit dans son troisième livre des Chroniques : *Huni Tricassis in Mauriacensi consident Campaniâ*. « Les Huns (après avoir levé le siége d'Orléans), viennent dans le voisinage de la ville de Troyes, et campent dans la plaine de Méry.

Cet historien ajoute que ce fut dans cet endroit que se donna la bataille en question. « Thorismond — dit-il, — engagea un combat avec Attila et les Huns dans la plaine de Méry; il dura trois jours, et un nombre infini de soldats y périt (1). »

Enfin, je vais employer en faveur de mon système une preuve qui me paraît démonstrative, elle est tirée des Actes de la vie de saint Loup, évêque de Troyes, qui sont certains...

Quand saint Loup envoya saint Mémier et d'autres clercs en ambassade vers Attila, ce roi des Huns était campé vers le village de Brosium, à présent Saint-Memin, distant de quatre lieues de Troyes... Ainsi Attila était campé dans la plaine proche de Méry ; c'est donc là que l'on doit trouver ce champ de bataille si souvent appelé *Campus Mauriacus*; ma preuve est appuyée, non-seulement sur une tradition constante, sur d'anciens monuments historiques, mais encore sur un fait qui existe aujourd'hui, c'est-à-dire, sur les tombeaux de saint Mémin (1) et de ses compagnons (2).

Quoique je pense avoir démontré mon sentiment par des preuves qui ont chacune une autorité de gradation qui approche de l'évidence, cependant je ne pourrais me flatter de l'approbation de mes lecteurs, si dans la plaine en question, je ne pouvais pas trouver dans une précision géographique toutes les situations particulières du terrain désigné avec un si beau détail par Jornandès qui nous a donné une relation fort curieuse de la bataille et une description exacte de tous les mouvements des deux armées combattantes : il faut l'entendre lui-même, et en même temps je ferai mes observations pour faire connaître que la plaine de Méry est si conforme à tout ce que cet historien nous dit, qu'il n'est pas possible de s'empêcher de reconnaître que c'est l'unique endroit où s'est donnée cette fameuse bataille.

1° Il faut une plaine assez vaste, assez grande pour y camper deux armées nombreuses de cinq cent mille combattants environ chacune, et entre ces deux camps un terrain propre pour les mouvements et les évolutions militaires qui sont nécessaires pour une action générale, *aperto Marte cer-*

(1) *Thorismodus cum Attila Mauriaci confligit certamine, ibique tribus diebus utræque phalanges invicem præliantur, et innumerabilis multitudo gentium occubuit.* — Cf. Adrien de Valois, *l. c. sup.* aux mots *Campania*, *Catalaunum* et *Mauriacum*.

(1) Nom populaire de saint Memorius ou Memonius.

(2) Ces martyrs furent égorgés par les Huns sur les bords du grand chemin; ces corps saints furent enlevés et cachés par des chrétiens, ils furent par la suite mis avec solennité dans des tombeaux de pierre placés dans une chapelle souterraine. — *Mercure de France*, l. c. sup., p. 40.

tatur; or, la plaine de Méry-sur-Seine qui est à la gauche de cette rivière, a plus de quatre lieues de longueur, depuis Savières jusqu'à Romilly-sur-Seine, et plus de deux lieues de largeur, entre la Seine et les petites hauteurs qui la terminent vers le midi, depuis Echemines jusqu'à Ocey.

Attila a donc pu camper entre le village de Brosium, à présent Saint-Mémin et celui de Savières, ayant devant lui le petit ruisseau de Fontaines qui passe aux Grez, de là à Blive, et qui ensuite va se jeter dans la Seine.

Aetius a pu camper vers le village de Châtres, qui en latin s'appelle *Castrum*, peut-être à cause du camp de ce général; son armée avait de gros équipages. Si on fait attention qu'Aetius avait soin de soutenir la grandeur romaine par la splendeur, qu'il avait avec lui plusieurs rois puissants, tels que Théodoric, roi des Visigoths, son fils Thorismond, Mérovée roi des Francs et les princes qui commandaient les Bourguignons et les Saxons auxiliaires et enfin Sandiban, roi des Alains; en ce cas la prudence d'Aetius exigeait qu'il les mît en sûreté, surtout à la vue et dans le voisinage d'une armée de Barbares composée presque toute de cavalerie leste, de gens qui ne vivaient que de pillage, et il est à croire qu'il choisit un terrain qui est entre Romilly et un petit ruisseau qui fait un marais qu'on appelle le Ru, qui prend sa source vers Pars et qui forme ce terrain au sud-ouest, comme fort propre à y mettre en sûreté les équipages, y ayant au milieu une hauteur qui est appelée les Hauts-Buissons, d'où on peut aisément découvrir tous les mouvements qu'auraient pû faire les Huns; et à la tête de ce marais vers Pars, on voit deux ou trois petites élévations qui ont pu servir à y poster des sentinelles pour donner avis en cas de besoin de ce qui se passerait de ce côté-là : on les appelle dans ce pays Temels, à cause sans doute du mot latin *Tumuli*.

2° Il faut un terrain entre ces deux camps assez spacieux, pour y ranger les deux armées en bataille : or, cette plaine était convenable pour cet effet, et en voici l'ordre : Aëtius commandait l'aile gauche de son armée qu'il avait placée entre Châtres et la petite hauteur de Saint-Georges, en Gaonnay; l'aile droite, commandée par Théodoric, était postée vers Orvilliers et s'étendait jusques vers les hauteurs d'Ocey. Dans ce centre, assez près d'Orvilliers, commandait Sandiban, roi des Alains. On avait jugé à propos de lui donner cette position, afin qu'on pût avoir l'œil sur lui; on s'en méfiait avec raison, parce que lorsqu'il défendait la ville d'Orléans, il avait écouté des propositions de la part d'Attila pour lui rendre la place.

Attila a pu ranger son armée de cette sorte, — il mit sa gauche appuyée vers Brosium, aujourd'hui Saint-Mémin; sa droite était appuyée sur les hauteurs d'Échemines, et lui-même s'était réservé de commander le centre, afin d'être à portée de tout et partir du terrain qu'occupait son armée, surtout l'aile droite était entre le ruisseau de Fontaines et le ruisseau de Saint-Georges.

3° Jornandès ajoute, qu'entre ces deux armées rangées ainsi en bataille, il y avait une petite hauteur en forme de colline, qui était importante par l'avantage de sa situation, en sorte que ces deux armées avaient dessein de s'en emparer; ainsi les Huns postèrent leur droite, et les Romains leur gauche vis-à-vis de cette colline, avec résolution de s'en rendre les maîtres, dès que l'action commencerait à s'engager (1).

Or, cette hauteur se trouve dans la plaine de Méry, on l'appelle la hauteur de Saint-Georges, parce qu'il y a une église dédiée à ce Saint; elle est précisément entre les deux armées prêtes à combattre : on voit l'aile gauche d'Attila et l'aile droite d'Aetius, ayant toutes deux présent l'objet de leurs desseins et le motif de leurs victoires.

4° Suivant notre historien, il doit se trouver un petit ruisseau, ayant des bords peu élevés, qui est au bas de cette hauteur, du côté du campement d'Attila, et d'où les Huns furent repoussés et culbutés, avec un tel carnage que le sang fit de ce ruisseau un torrent à plein bord enflé du sang des com-

(1) *Erat autem positio loci, declivi tumore, in modum collis excrescens, quam uterque cupiens exercitus obtinere, quia loci opportunitas non parvum beneficium conferret, dextram partem Huni cum suis, sinistram Romani et Visigothi cum auxiliariis occuparant.* — Jornandès.

battants (1); or, ce ruisseau est bien marqué dans notre plaine, il prend sa source vers le Prieuré de Saint-Georges, passe au bas de la petite colline dont nous venons de parler, traverse le grand chemin, entre Valants et Saint-Mémin, passe vers le hameau de Curlande et va se jeter de là dans la Seine.

Après toutes ces observations, j'ose me flatter que les lecteurs seront persuadés que cette fameuse bataille, dont on n'a jamais bien connu l'endroit où elle s'est donnée, a été réellement décidée dans la plaine de Méry.

Tout semble concourir à appuyer mon sentiment, au lieu que les auteurs qui assurent que cette action s'est passée vers la ville de Châlons-sur-Marne, ne paraissent pas avoir des raisons assez solides pour faire goûter leur opinion; ils sont en contradiction avec tous les anciens monuments que j'ai cités en faveur de la mienne.

En effet, comment peut-on concilier ce campement d'Attila dans le voisinage de la ville de Troyes, l'envoi par saint Loup de députés à ce prince, leur martyre vers Brosium, leur sépulture sur le bord du grand chemin, le passage d'Attila par la ville de Troyes, la sûreté que lui donne saint Loup en l'accompagnant en qualité d'ôtage dans sa retraite?

Si Attila avait perdu la bataille au delà de Châlons, à dix-sept lieues de Troyes, comme quelques-uns l'ont prétendu, et été obligé de regagner le Rhin, suivant le traité fait avec Aetius; comment peut-on supposer qu'il eût rétrogradé sur sa route pour venir à Troyes, en s'éloignant de son véritable chemin, puisque de cet endroit il était plus près du Rhin — où il marchait, — de trois journées de marche?

Nous allons voir en détail cette bataille si fameuse, après la perte de laquelle Attila vi à Troyes après avoir fait sa paix avec Aetius, et de là poursuit sa marche jusqu'au Rhin pour ne plus revenir dans les Gaules; et on verra distinctement le local du champ qui convient en tout à la position que je viens de lui déterminer.

Attila avait plusieurs rois dans son armée, entre autres trois frères, rois des Ostrogoths, et Ardaric, roi des Gépides, dont le génie et la valeur donnaient une grande confiance aux troupes, et auxquels ce prince commandait comme à ses vassaux.

Étant arrivé en Champagne vers la fin du mois d'août, ou au commencement du mois de septembre, et ayant choisi la plaine de Méry pour y camper, il fit toutes les dispositions nécessaires pour ranger son armée en bataille en cas de besoin, et il se détermina à bien recevoir ses ennemis qui le poursuivaient.

Il faut observer qu'il laissa devant lui le petit ruisseau de Saint-Georges, au delà duquel était la petite colline si importante par sa situation; il crut qu'ayant fait sa retraite, c'était à l'armée ennemie à venir l'attaquer et à lui livrer bataille.

Mais, Aetius jugea plus à propos de laisser ralentir le feu des Huns, et content de s'être campé avec avantage, il attendait qu'Attila s'ébranlât pour venir à lui et commençât l'action, persuadé que s'il prenait ce parti, il serait obligé de passer le ruisseau qui couvrait son aile droite et qu'il lui aurait été difficile de forcer, s'il attaquait les Huns aidés de ce retranchement naturel; son dessein était de les attirer sur la hauteur, dont il avait fait garnir le revers de son côté par ses meilleures troupes, sans que les ennemis se fussent aperçus de ce mouvement.

Les armées avaient été mises en ordre de bataille dès le matin (du 9 au 10 septembre).

Attila, après avoir exhorté les Huns à combattre vaillamment, leur inspira tant d'ardeur qu'il crut devoir profiter de leur bonne disposition; il ne s'ébranla que sur les trois heures après midi et fit sonner la charge pour aller à l'ennemi; il s'imagina qu'Aetius voulait éviter une action décisive; il pensa, que si par malheur il était battu, la nuit qui ne tarderait pas l'aiderait à se sauver avec son armée et faciliterait sa retraite dans son camp, ou que s'il entamait l'ennemi, il reviendrait le lendemain matin à la charge.

Au premier signal son aile droite passa

(1) *Rivulus memorati campi humili ripâ prolabens, peremptorùm vulnere multo sanguine provectus, non actus (ausus) imbribus ut solebat, sed liquore concitatus insolito, torrens factus est cruoris augmento.* — Jornandès.

le ruisseau en bon ordre et s'avança à grands pas pour s'emparer de la colline et ensuite fondre de l'autre côté sur les Romains avec l'avantage de combattre de haut en bas; mais, dès qu'ils furent à portée de monter cette hauteur et d'en atteindre le sommet, alors parurent les Romains qu'ils ne croyaient pas si proche d'eux. Il y eut un choc furieux; il faut observer qu'à l'heure de cette action, qui était sur les trois heures après midi, les Romains avaient le soleil à dos et les Huns l'avaient en face, — ce qui était pour ceux-ci un grand inconvénient.

On sait que d'habiles généraux ont su profiter d'un tel avantage, tels qu'Annibal, Pépin et Guérin de Montaigu. Aetius, aussi grand homme de génie que brave capitaine, sut bien tirer parti de cette circonstance: les Romains en profitèrent habilement. Ils avaient encore l'avantage du terrain, ils étaient tout frais, ils firent lâcher pied aux Huns. Ils les poursuivirent en pente et les menèrent toujours battants jusqu'au ruisseau qu'ils venaient de franchir mal à propos. Ils firent un grand carnage des Huns.

Ceux-ci se rallièrent vers le ruisseau, ils y furent accueillis par des troupes fraîches et tinrent ferme; les Romains, encouragés par leur premier succès, les attaquèrent vivement. Attila voyant que le gain ou la perte de la bataille dépendait de ce point critique, y accourut avec de nouvelles forces.

Aetius, qui ne voulait pas manquer une occasion aussi favorable de décider de la bataille en sa faveur, vint avec Thorismond se mettre à la tête des combattants. Il fit avancer des gros de cavalerie pour soutenir l'infanterie; le combat fut violent et opiniâtre, on s'y battit à découvert sans aucune ruse, avec tout le courage qu'on peut désirer de troupes et de braves soldats animés par la présence de leurs généraux, et qui veulent vaincre ou mourir (1).

Théodoric, qui commandait l'aile droite de l'armée d'Aetius, s'étant aperçu du mouvement qu'avait fait Attila au centre de son armée pour aller au secours des siens, se porta aussi avec un gros détachement de cavalerie vers l'aile gauche qui était aux prises avec l'ennemi. Sa présence augmenta la fureur; les Huns furent plusieurs fois sur le point de lâcher pied, mais la présence d'Attila les forçait à rester et les encourageait à soutenir les efforts des Romains; on se battait partout homme à homme, corps à corps, la mêlée devint générale, presque toutes les forces des deux armées y étaient accourues, jamais carnage ne fut si horrible, si varié, si cruel, ni si opiniâtre (1).

Enfin, les Huns commencèrent à plier, on les poussa partout avec grande perte; ils tâchaient de regagner leur camp, en faisant toujours face à l'ennemi, mais bientôt la confusion fut générale, ils furent enfoncés partout; on vit alors les rives du ruisseau abandonné pleines de corps morts, et son courant rouler avec ses eaux le sang à plein bord avec la rapidité d'un torrent; et ce qui fut étonnant, c'est que les vainqueurs tourmentés de la soif, se jetaient sur les bords pour l'étancher, et buvaient ainsi le sang de leurs camarades et des ennemis (2).

Les Romains et leurs alliés, ayant à leur tête Aetius, Mérovée, Théodoric et Thorismond, renversèrent tout ce qui osait se présenter devant eux. Attila, cependant, faisait manœuvrer sa cavalerie pour favoriser sa retraite; mais, celle des Visigoths qui venait encore d'accourir à l'aile droite, pour avoir la gloire de combattre sous les yeux de son roi et d'avoir part à la gloire de la victoire, engagea un combat avec celle des Huns : il était déjà tard, le jour baissait; à peine se connaissait-on, tout était en confusion.

Théodoric s'étant trop avancé eut son cheval tué sous lui, il tomba et il mourut, ayant été foulé aux pieds des chevaux; les

(1) *Conferuntur acies utræque fortissimæ, nihil subreptionis agitur, sed aperto Marte certatur.*

(1) *Et quamvis haberet res ipsa formidinem, præsentia tamen regis cunctationem hærentibus auferebat, manus manibus congrediuntur, bellum atrox, multiplex, immane, pertinax.*

(2) *Rivulus memorati campi humili ripâ prolabens, peremtorum vulneribus sanguine multo provectus, non actis imbribus ut solebat, sed liquore concitatus insolito, torrens factus est cruoris augmento. Et quos illic coegit in aridam sitim vulnus inflictum, fluenta mixta clade traxerunt; isti constricti sorte mirabili sordebant, potantes sanguinem quem fudêre sauciati.*

Visigoths sachant que leur roi était en danger devinrent encore plus furieux, ils attaquèrent les Huns en tête et en flanc, avec une telle animosité qu'ils auraient percé jusqu'à Attila, s'il ne s'était promptement retiré dans son camp (1), où il eut la douleur d'accueillir les débris de son armée.

Thorismond, poursuivant trop vivement l'ennemi, se trouva avoir pénétré dans le camp même d'Attila; son cheval fut tué, il fut heureusement dégagé par les siens, et retourna au camp des Romains.

Aëtius eut la même aventure, et courut les mêmes risques; peu à peu chacun se retira.

Les Romains ne se flattaient de la victoire qu'avec une certaine inquiétude, on ne pouvait encore savoir au juste le nombre des tués de part et d'autre; Aëtius était persuadé que la victoire lui coûtait cher par la résistance opiniâtre des Huns et la valeur d'Attila.

Les deux armées s'étant retirées dans leurs camps ne furent pas sans alarmes, elles craignaient quelque surprise pendant la nuit. Aëtius voulut la passer sur la petite hauteur avec des troupes fraîches. Attila, rentré dans son camp, fit travailler toute la nuit à renforcer ses retranchements; il fit mettre sur les chariots qui le bordaient des Gépides, gens habiles à tirer de l'arc.

Le lendemain, au point du jour, Aëtius voulut reconnaître le champ de bataille; il vit toute la plaine jusqu'au camp d'Attila jonchée de corps morts, on en voyait des monceaux vers le petit ruisseau, et s'apercevant que les siens ne faisaient aucun mouvement et que tout était tranquille dans leur camp, il ne douta plus de leur défaite. Il se flatta que la victoire avait suivi ses étendards, il en était d'autant mieux persuadé, que si Attila ne s'était pas cru vaincu, il ne serait pas resté si tranquille dans son camp; après s'être avancé dans la plaine, il entendit du bruit dans le camp ennemi, c'était le son vif de plusieurs instruments de guerre que ce prince faisait jouer pour s'étourdir sur son infortune, pour donner quelque consolation à ses troupes et dissiper leur chagrin, pour faire croire à ses ennemis qu'il se réjouissait de sa victoire.

Aëtius ayant fait marcher ses troupes pour se rendre maître du champ de bataille qui ne lui fut point contesté, fit lever les corps morts et chercher avec soin celui de Théodoric.

On trouva que le nombre des morts était de cent soixante et dix mille hommes, dont cent vingt mille et plus étaient de l'armée d'Attila; on trouva enfin le corps du roi des Visigoths, on s'empressa de lui donner les honneurs de la sépulture avec tout l'appareil militaire; toute l'armée marqua beaucoup de douleur, mais elle était tempérée par une certaine fermeté que donnait la joie de la victoire. Son fils Thorismond marqua en cette occasion combien il était sensible à la perte d'un grand roi (1) et d'un bon père : on peut croire qu'il fut enterré à la vue du camp ennemi, comme une marque de triomphe, sur la petite colline, dans l'endroit où est aujourd'hui le Prieuré de Saint-Georges; je puis même conjecturer qu'on bâtit sur son tombeau une chapelle à l'honneur de ce Saint, qu'on a toujours regardé comme le patron des vainqueurs et le protecteur des combattants.

Toujours est-il vrai qu'en cet endroit, dès l'an 1089, il y avait une chapelle dédiée à ce Saint, lorsque le Chapitre de l'Église de Troyes consentit à l'établissement d'une Communauté de Religieux dans cette église, à la prière d'Yves de Chartres (2).

Je hasarde encore une autre conjecture du nom de l'endroit où est bâtie cette église; on l'appelle *Gannayum, sanctus Georgius in Gannayo*. Or, *Gannayum* ou *Ganagium*, selon du Cange, veut dire *gain*, ce mot vient de *ganare*, qui veut dire *acquirere, gancare*, emporter par force, et *Gancum* veut dire une pique, un javelot.

Thorismond, après avoir rendu les der-

(1) *Tunc Visigothi dividentes se ab Alanis, invadunt Hunnorùm catervas, et penè Attilam trucidâssent, nisi providus priùs fugisset suosque intrà septa castrorùm, quæ plaustris vallatu habebat, reclusisset.*

(1) Voyez le remarquable et beau portrait que saint Sidoine Apollinaire a tracé — au physique et au moral, — de Théodoric, *lib.* I, *Ep. ep.* II.

(2) *Quoniam apud nos ecclesia beati Georgii apta erat divino servitio, placuit*, etc. — Voyez Camuzat : *Promptuarium sacrarùm antiquitatùm Tricassinæ diœcesis*, etc., fol. 117, verso.

niers devoirs à la mémoire du roi son père, brûlait du désir de venger sa mort : il prit la résolution d'engager toute l'armée à combattre de nouveau contre Attila ; sur sa proposition on tint conseil et on délibéra sur le parti qu'on avait à prendre.

Aëtius, dont la prudence réglait tous les sentiments, remontra qu'il était difficile et dangereux d'aller attaquer Attila jusques dans son camp, qu'un ennemi désespéré était à craindre, que ce prince pouvait trouver dans sa valeur et dans son génie des ressources pour rendre inutiles toutes les attaques ; que son camp était entouré de chariots sur lesquels il avait posté des gens braves et habiles à tirer de l'arc et qui en défendaient les approches ; qu'il était à croire qu'il avait fortifié son camp par des fossés et des redoutes ; que si une fois on venait à être repoussé, les victorieux qui venaient d'obtenir avec de grands dangers le gain de la bataille pourraient se décourager.

Il ajouta que son sentiment était de donner seulement de fréquentes allarmes aux ennemis sans entrer en action, afin de les obliger d'abandonner leur camp ; qu'il était à propos d'envoyer souvent des partis aux environs de leur armée pour leur couper leurs vivres dont ils ne devaient pas être bien pourvus, et que par là on pourrait venir à bout de les réduire à toute extrémité.

L'avis parut si sage et ce conseil si avantageux, que tous les princes et les généraux s'y conformèrent, et Thorismond même, malgré la vivacité de son âge et l'envie de se venger, l'approuva. On insulta donc le camp des ennemis, on coupa les vivres, on enleva des convois, cette petite guerre dura quelques jours ; Attila, confus de sa défaite et inquiet de sa situation présente, était au milieu de son camp semblable à un lion furieux qui se voit forcé dans un bois. Il craignait qu'enfin ses ennemis ne vinssent l'attaquer, le forcer et le surprendre dans ses retranchements ; il en fit faire un au milieu de son camp, et là il fit mettre tous ses effets précieux, son trésor, les plus beaux harnois de ses chevaux, les riches dépouilles qu'il avait enlevées dans les Gaules ; son dessein, en cas de malheur, était d'y faire mettre le feu et de s'y jeter lui-même pour y périr, plutôt que de tomber vif entre les mains des vainqueurs.

Dans cette extrémité, il reconnut qu'il s'était avancé trop inconsidérément dans les Gaules ; que les désordres affreux qu'il y avait commis en mettant tout à feu et à sang l'avaient fait regarder avec horreur ; que jugeant de l'avenir par les premiers succès, il avait négligé de se ménager une retraite assurée ; qu'il n'avait pas eu soin de choisir une ville forte pour lui servir de place d'armes et pour couvrir son armée en cas de besoin.

Ce prince si fier prit donc le parti de s'humilier : il proposa à Aëtius secrètement un arrangement qui était tel ; il faisait présent à ce général romain d'une somme de dix mille sous d'or ; il lui promettait d'évacuer les Gaules, de s'en retourner au delà du Rhin sans s'arrêter, de ne laisser commettre à ses troupes aucun acte d'hostilité, de payer partout où il passerait, et il le priait de le laisser décamper tranquillement, sans le poursuivre, pour le combattre.

Aëtius reçut ses propositions. Ce grand politique considérait que si les Visigoths restaient encore longtemps avec lui, ils pourraient exagérer leurs services et les mettre à trop haut prix. Il redoutait l'ambition du prince Thorismond, qui, ayant encore sous ses ordres une puissante armée, pouvait entreprendre quelque invasion sur les terres de l'Empire, d'autant plus facilement qu'Aëtius n'avait dans son armée que des troupes la plupart auxiliaires, composées de différentes nations qui auraient pû se retirer quand elles auraient jugé à propos.

Il ne pouvait même guère compter sur Sandiban, roi des Alains, quoiqu'il fût à la solde de l'Empereur ; c'était un prince inconstant et intéressé, qui pouvait se mettre du parti de Thorismond, s'il y trouvait son avantage ; il était même capable d'aller chercher des aventures utiles.

Ces considérations déterminèrent donc le général romain à traiter avec Attila ; par ce moyen, il renvoyait un ennemi formidable, il se défaisait d'une grosse armée alliée, il procurait la paix ; on croit qu'il la souhaitait par un désir secret de parvenir à l'Empire ; on sait que le soupçon qu'on en eut par la suite fut cause qu'on lui ôta la vie.

Ce grand génie n'eut pas de peine, après

cela, à congédier Thorismond; il lui fit entendre qu'il était de son intérêt de retourner promptement à Toulouse, pour s'y faire reconnaître roi, lui faisant observer que s'il tardait, un des princes ses frères pourrait prétendre au trône; qu'avec la nouvelle de la mort de Théodoric on pourrait faire croire que lui-même aurait été tué; qu'il était bien difficile de faire descendre du trône un prince assez habile pour s'en être emparé; qu'il était bien plus sûr et plus prudent de le prévenir.

Thorismond trouva ce conseil si bon qu'il en remercia Aëtius, lui marqua sa reconnaissance, prit ses mesures pour assembler son armée et retourner dans ses États; cette séparation ne se fit, sans doute, qu'après qu'Attila eût décampé.

Alors, c'est-à-dire, vers le 20 du mois de septembre, dix jours environ après la bataille, Attila, sous la foi du traité qu'il venait de conclure, décampa. Il alla à Troyes, où il arriva avec des sentiments pacifiques, sans toutefois quitter cette hauteur qui lui était naturelle.....

On a vu — dans la Vie de saint Loup, — comment les choses se passèrent alors (1); nous n'en recommencerons donc pas ici le récit.

L'armée d'Attila fut, sans doute, longtemps à défiler, elle était encore nombreuse et avec beaucoup d'équipages; elle alla camper de l'autre côté de la ville vers l'orient.

Je suis porté à croire que saint Loup, ravi de voir sa ville délivrée d'un si grand danger, engagea les citoyens à porter, par reconnaissance, toutes sortes de vivres et de rafraîchissements à ces troupes.

Attila, voulant exécuter son traité avec Aëtius, vint le lendemain visiter saint Loup. On voit dans ce prince, par cette démarche, les qualités que lui donne Jornandès, d'être fidèle à sa parole et de se laisser fléchir aux prières de ses ennemis (2), tant il est vrai qu'avec de grands défauts, il avait de grandes vertus.

(1) Voyez ci-dessus, col. 142 et suiv.

(2) *Attila bellorum quidem amator, sed ipse manu temperans, consilio validissimus, supplicantibus exorabilis, propitius in fide semel receptis.* — Jornandès.

Dans l'entrevue que ce prince eut avec notre saint Évêque, il lui fit part de son infortune, en lui avouant la perte de la bataille qu'il venait de donner; il lui fit confidence du traité qu'il avait fait avec Aëtius, il lui fit entendre qu'il craignait quelqu'embûche de la part de ce général pendant la route qu'il allait tenir pour s'en retourner; qu'au moins Aëtius, pour être plus certain de sa promesse et pour empêcher que les Huns, s'ils étaient maîtres de la campagne, ne vinssent à commettre de nouveaux désordres, ne manquerait pas, suivant les lumières de sa prudence, d'envoyer une armée pour le suivre; que cette armée pouvait grossir en chemin par les habitants des provinces qu'il avait ravagées et entreprendre de se venger, soit en l'attaquant, soit en envoyant des détachements pour le harceler, lui couper les vivres et par là le réduire à des extrémités : il ajouta qu'il savait parfaitement le grand crédit qu'il avait dans les Gaules, le respect qu'on avait pour lui, non-seulement à cause de sa dignité, mais encore à cause des grandes vertus et des talents que Dieu lui avait donnés; qu'il avait pour sa personne des sentiments d'estime et d'amitié dont son cœur était pénétré, qu'il le priait avec confiance de l'accompagner dans sa retraite, pour deux raisons; la première, parce qu'il lui servirait d'ôtage pour sa sûreté; la seconde, parce qu'il profiterait du plaisir de sa conversation, de ses instructions et de l'utilité de ses prières, que peut-être sa conversion était attachée à la complaisance que ce prélat aurait pour lui; il finit par se recommander à ses prières.

Toute cette conversation se fit par le moyen d'un interprète nommé Humigasius (1), parce que ce prince et le prélat n'entendaient pas les langues réciproques.

Ce prince avait pensé juste; — Aëtius le fit suivre par une petite armée pour l'observer, avec ordre de camper toujours à la vue de celle d'Attila; et afin de mieux cacher leur petit nombre, il ordonna aux chefs de faire allumer tous les soirs dix feux à la

(1) *Humigazius*, *Hunigasius* ou *Hunigazius*, — comme on lit dans les divers manuscrits de la Vie de saint Loup.

tête de chaque tente, afin de faire croire que cette armée était nombreuse (1) : on a remarqué qu'elle était principalement composée de Français.

Attila arriva enfin sur les bords du Rhin, et après avoir traversé ce fleuve, il renvoya saint Loup avec une escorte et le combla d'honneurs.....

L'abbé Trasse termine sa docte et intéressante dissertation par ces pieuses réflexions que nous aimons à rapporter en finissant :

« Quand on envisage tant d'événements avec les yeux de la foi et de la religion, on reconnaît aisément que c'est Dieu qui les conduit, qui les dirige ; il amène des extrémités de l'Europe une armée formidable pour châtier les Gaulois et les peuples qui les avaient conquis ; les prières des Saints désarment sa justice, une sainte Geneviève prie le Seigneur de délivrer la ville de Paris de l'incursion des Barbares, ils prennent une autre route pour aller à Orléans ; saint Aignan, évêque de cette dernière ville, prie pour son peuple prêt à périr, et Attila lève le siége de leur ville qui était aux abois et prête de ressentir toute la cruauté des Huns : saint Loup, évêque de Troyes, obtient par l'abondance de ses larmes, par la ferveur de ses prières, que sa ville soit délivrée de l'extrême danger dont elle est menacée, et Attila y vient comme ami ; ce Saint élevant ses mains au ciel pendant la bataille qui se donne dans la plaine de Méry, est exaucé de Dieu, Attila est vaincu, et ses prières sont plus efficaces que toute la valeur des armes.

« Dieu apaisé par les gémissements de ses Saints, par les vœux de ses amis, renvoie Attila au delà du Rhin ; ne voulant plus punir, il n'a plus besoin de fléau.

« Si nous jetons les yeux sur le camp d'Attila, sur le champ de bataille arrosé de tant de sang, où trouvons-nous les trophées des conquérants ? où sont les vestiges de la grandeur de ce roi si puissant ? C'est là où il a fait couler le sang des saints clercs envoyés par saint Loup ; c'est là aussi que Dieu tire vengeance de ce sang répandu si injustement : on voit encore les trophées de ces Saints ; leurs tombeaux, monuments respectables de leur courage et de leur foi seront toujours révérés, tandis qu'on détestera la mémoire d'Attila.

« La vraie gloire n'appartient qu'aux serviteurs de Dieu. »

N° **4**, colonne 143. — Voici un des points les plus controversés de la Vie de saint Loup, celui qu'il importe, par conséquent, d'éclaircir ; car, il est tout à la gloire de cet illustre prélat, génie politique aussi éminent, que grand saint.

C'est encore l'abbé Trasse qui, au XVIIIe siècle, s'est chargé de ce soin et s'en est acquitté avec le sens exquis du vrai critique.

Nous n'aurons donc pas d'autre guide.

Voici comment il pose cette importante question et comment il la développe (1).

Après la victoire signalée qu'Aëtius et ses alliés remportèrent contre Attila, saint Loup ayant en qualité d'ôtage conduit Attila à la tête de son armée jusqu'au Rhin, revint paisiblement dans son diocèse.

L'auteur de la Vie de ce Saint nous apprend ensuite que cet évêque de retour de ce voyage, fut mal reçu dans sa ville épiscopale, qu'il fut presqu'aussitôt obligé d'en sortir et même de quitter son diocèse dont il fut longtemps absent ; cette Vie a été donnée par Surius, conforme à d'anciens exemplaires, et le fait qu'il s'agit d'examiner y est exprimé en ces termes :

« Or, l'homme de Dieu étant de retour, dès qu'il se vit abandonné par le désespoir des siens, prit son parti plus diligemment que les autres, et se retira promptement à Latiscon ; son dessein était d'y attirer son peuple qu'il avait défendu au milieu des guerres et des désordres publics par les suffrages de ses prières ; cette retraite est distante de quarante-cinq mille de la ville de Troyes ; il y demeura deux ans entiers, après quoi se sentant piqué du peu de citoyens qui s'étaient rendus auprès de lui, il

(1) *Aetius secum habens Francos, socium direxit non tergum Hunnorûm, quousque Thoringium à longe prosecutus est. Praecipitque suis ut unusquisque nocte ubi manebat, decem sparsim focos foverent, ut immensam multitudinem simularent.* — Idace.

(1) Mercure de France, 1754, février, p. 29 à 61. *Dissertation sur les causes de l'exil de saint Loup, évêque de Troyes. Par un Chanoine de l'Église de Troyes.*

jugea à propos de se retirer jusqu'à la ville de Mâcon (1) »

L'auteur de la préface qui est à la tête des Offices de l'abbaye de Saint-Loup, imprimés à Troyes, en un cahier in-8° chez François Jaquard, en 1657, s'inscrit en faux contre ce fait allégué par Surius ; voici ses termes traduits du latin :

« Nous avons dit que saint Loup peu de temps avant sa mort s'était retiré sur la montagne de Latiscon, et tous les auteurs qui ont écrit la Vie et les actions de ce Saint l'ont également avancé; mais nous ne savons point par quelles raisons Surius fait entendre que ce prélat fut forcé de se réfugier dans cette retraite par l'ennui et la fureur de son peuple qui s'était imaginé qu'il voulait trahir la patrie, comme si on avait voulu le soupçonner d'avoir le dessein de livrer sa cité à Attila.

« On ignore aussi où cet auteur a puisé ce qu'il avance : car, après avoir ramassé et examiné avec soin tous les manuscrits de la Vie de ce Saint, nous n'y avons rien trouvé de semblable; mais, tous conviennent qu'il ne s'est retiré de sa ville pour un temps, que parce que sentant ses forces s'affaiblir, et sa mort étant prochaine, il avait choisi une retraite pour vaquer plus facilement au service de Dieu ; et certes ce qu'avance Surius est incroyable, et nous pourrions par mille raisons le réfuter, mais ce n'est pas à présent notre dessein. »

Le père Cousinet, sous-prieur de l'abbaye de Saint-Loup de Troyes, dans ses ouvrages qui sont encore manuscrits et qu'il a fait il y a plus de quatre-vingt dix ans sur la Vie de ce Saint et sur l'histoire de cette abbaye, qui ont été communiqués aux Bollandistes et au père le Cointe de l'Oratoire, a fait tous ses efforts pour laver son saint de cette tache.

Ces fameux compilateurs semblent même avoir adopté son opinion, sous prétexte que dans différentes Vies de ce prélat il n'en est point parlé du tout : mais, n'est-il point permis de penser autrement que ces savants? ne peut-on pas dire qu'il suffit qu'on ait lu dans quelques anciens exemplaires, autres que la Vie donnée par Surius, ce fait en question, — suivant cette règle de critique, que lorsqu'un historien avance des faits qui ne semblent pas contribuer à l'éloge du saint dont il écrit la Vie, il mérite mieux d'être cru que les autres, parce qu'il paraît qu'il aime la vérité et qu'il ne veut pas la taire, quelque préjudice que sa bonne foi semble faire à la réputation de celui dont il parle?

Que sait-on si des plumes dévotes n'ont point supprimé ou déguisé ce fait dans les copies des anciens exemplaires, afin de ne pas laisser à la postérité le moindre doute sur la haute réputation de leur patron?

C'est ce que je laisse à décider.

Le père Cousinet, ses confrères, ses partisans, et même les Bollandistes, dont les observations et les notes critiques sur les Actes des Saints sont d'un grand poids, conviennent que saint Loup, à son retour du voyage qu'il avait fait pour reconduire Attila jusqu'au Rhin, se trouvant fatigué, exténué et abattu par une maladie languissante qui l'empêchait de vaquer au saint ministère dont il était chargé, résolut d'aller prendre l'air; qu'à cet effet après avoir passé deux ans à Latiscon, il se retira dans la ville de Mâcon sur la Saône.

En vérité peut-on s'imaginer qu'un évêque, tout au plus âgé de soixante-six ans, et qui a été d'un assez bon tempérament pour vivre encore plus de vingt-six ans, n'étant mort qu'à l'âge de quatre-vingt douze ans, soit tellement tombé dans une maladie de langueur qui aurait durée plus de trois ans? n'avait-il pas dans son diocèse des campagnes gracieuses où il aurait pu se retirer? et quand on supposerait qu'un air particulier lui aurait été nécessaire, ç'aurait été l'air de la ville de Toul, sa patrie, et non pas celui de Mâcon : enfin je ne saurais me persuader qu'un aussi grand saint, qui avait été dans la disposition de se sacrifier avec tout son peuple dans le temps de l'armée d'Attila, aurait voulu ou consenti d'abandonner son troupeau par délicatesse de santé.

(1) *Reversus autem vir Dei, ut vidit se desperatione suorûm turbatum, ad montis perfugium Latisconem cæteris solertior festinavit, ut eò transferret plebem, quam orationûm suarum suffragiis discrimini jacentem inter arma et excidia publica defenderat. Illud perfugium distat ab urbe milliaribus quinque et quadraginta. Manens vero biennii spatio, offensus raritate suorum eo venientium, Matisconem sibi censuit expetendam.*

En supposant donc la vérité du fait allégué par Surius, ainsi qu'il est très probable de le croire, on demande pourquoi saint Loup reçut un traitement si indigne de la part de son peuple, après l'avoir sauvé l'année précédente du danger extrême dont il était menacé par l'armée d'Attila? — ce qui marquerait une grande ingratitude, au cas qu'on eût eu des soupçons légitimes sur la conduite de ce saint évêque.

On veut savoir si ce saint prélat a essayé de se soustraire à la domination des Romains, qui alors étaient maîtres de la cité de Troyes, s'il avait entrepris de livrer son pays aux Huns ou aux Francs; — c'est ce qu'il s'agit de bien examiner, et nous ferons voir que le projet de saint Loup était louable, qu'il agissait avec prudence eu égard aux circonstances, qu'il n'a rien fait qui puisse préjudicier à sa réputation, et que tout au plus il s'était trop pressé de faire réussir un projet utile à sa patrie, qui n'eut son exécution qu'environ sept ans après sa mort.

Mais, pour répondre à ces questions et appuyer mon sentiment, je crois à propos de faire quelques observations sur l'état général des Gaules dans ce temps-là, et en particulier sur le pays de Troyes.

Les Gaules qui étaient une des grandes provinces de l'Empire Romain en Occident, n'avaient point encore été entamées au commencement du v[e] siècle, malgré les efforts des Germains et des nations septentrionales; ces barbares faisaient bien quelques courses en deçà du Rhin, mais après y avoir fait le pillage, ils emportaient leur butin au delà de ce fleuve; enfin, dès l'année 407, les Vandales, les Alains, les Suèves et les autres peuples de leur voisinage qui se joignirent avec eux, excités par Stilicon, passèrent le Rhin; après avoir mis en fuite les Francs, qui s'opposèrent à leur passage, ils ravagèrent toutes les Gaules et pénétrèrent jusqu'aux Pyrénées; ils ne firent que traverser ce grand pays comme un torrent, ils allèrent bientôt après en Afrique, où ils s'établirent.

Les Alains en partie restèrent, ils se mirent à la solde de l'Empire qui leur accorda des terres sur la rive gauche de la Loire; on leur confia la garde de la ville d'Orléans, place importante par sa situation.

Peu de temps après, c'est-à-dire en 409, Gaulois ou Romains, car il n'y avait plus alors de distinction entr'eux, les peuples' dis-je, de plusieurs provinces maritimes firent une confédération et s'érigèrent en république, reconnaissant toutefois l'empereur pour leur souverain; elle était composée de cinq des dix-sept provinces des Gaules, savoir les deux Aquitaines, la seconde, la troisième et la quatrième Lyonnaise, avec une partie de la seconde Belgique, et leur situation les fit appeler Armoriques.

Les Bourguignons d'un autre côté, après avoir passé le Rhin, vinrent prendre des quartiers dans les Gaules, ils envahirent l'Alsace, la première Lyonnaise et quelques pays voisins; ils s'y cantonnèrent. Cet événement arriva en 413.

Dans le même temps les Visigoths d'Italie vinrent aussi s'établir dans les Gaules avec la permission de l'empereur Honorius; ils prirent d'abord leurs quartiers dans les cités qui sont sur les rives droites du Rhin, c'est à-dire à l'occident de ce fleuve.

Enfin les Francs avaient déjà formé alors un petit établissement en deçà du Rhin, ils étaient à la solde de l'Empire pour défendre contre les nations barbares le passage de ce fleuve : ils firent bien leur devoir contre l'irruption des Vandales; mais, ceux-ci ayant été secourus par les Alains, enfin les Francs après avoir perdu environ vingt mille hommes, furent obligés d'abandonner d'abord la partie et de leur laisser libre le passage du Rhin.

Il est bon d'observer que toutes ces différentes peuplades de Barbares ayant obtenu l'agrément de s'établir en différentes contrées des Gaules, dont ils s'étaient rendus maîtres par force, n'eurent cette permission qu'à condition d'y vivre en sujets de l'Empire Romain, d'en suivre les lois et d'obéir aux officiers de l'Empereur; mais, ces nouveaux hôtes ne tinrent guère leurs promesses, ils s'étendirent dans le voisinage de leurs cantons, ils s'arrondirent, ils augmentèrent leur autorité, et par la suite ils devinrent souverains, c'est-à-dire, en 475 environ, des cités qu'ils ne possédaient d'abord qu'à titre précaire.

Et comme l'Italie, l'Espagne et l'Afrique souffraient aussi beaucoup à cause des incursions des Barbares, on peut juger de la situation critique et dangereuse dans laquelle se trouvait l'Empire d'Occident : Rome

même avait été prise par Alaric en 404.

On peut sur les faits de ce tableau en raccourci des Gaules, avoir une idée de leur position dans ces temps-là, en sorte qu'on voit qu'au milieu du ve siècle l'Empire ne possédait pas réellement le tiers des Gaules : encore les cités qui étaient demeurées fidèles sous l'obéissance ne faisaient pas un État joint et arrondi; elles étaient éparses en plusieurs portions, — ce qui en faisait la faiblesse.

On devine après cela aisément quelle devait être la consternation des Romains, des véritables sujets de l'Empire; entourés de toutes parts de nations barbares, ils étaient continuellement exposés à leurs insultes, à leurs excursions, à leurs pillages; et quand on considère que les Visigoths et les Bourguignons étaient ariens, que les Alains et les Francs étaient payens, on doit bien penser que les Gaulois, tant ceux des provinces obéissantes, que ceux qui étaient sous leur domination et dans leur voisinage, étaient dans de grandes alarmes au sujet de leur religion, étant tous catholiques et attachés à la communion de l'Église romaine, dont la foi est toujours pure.

Si on ajoute à ces considérations que les provinces obéissantes étaient maltraitées par les Officiers de l'Empereur, qui sous un gouvernement faible ne pensaient qu'à bien faire leurs affaires, comme cela arrive toujours dans des temps de troubles; si on fait attention que ces Officiers dans la répartition des impôts étaient injustes, qu'ils étaient cruels par la dureté avec laquelle ils en faisaient le recouvrement, qu'ils commettaient une infinité d'exactions et qu'ils s'appropriaient les confiscations qui appartenaient au fisc, qu'en conséquence il suffisait d'être riche pour s'attirer de mauvaises affaires, il sera aisé de se persuader que les Gaulois souhaitaient ardemment une réforme dans l'État, qu'il était nécessaire d'avoir un maître sur les lieux, qui en les gouvernant les défendît et contre les ennemis du dehors par son courage et de ceux du dedans par son équité; mais, où le trouver?

Telle fut la situation fâcheuse des Gaules sous l'empire d'Honorius : « ceux qui ont voulu le louer, — dit l'abbé du Bos, — ont été réduits à faire l'éloge de sa bonté, qualité aussi dangereuse dans un prince qui n'a pas les qualités nécessaires aux souverains, que les plus grands vices; sa bonté même fut funeste à l'Empire, parce qu'il fut dépourvu du talent de se faire craindre; ces désordres continuèrent sous ses successeurs. »

Enfin, au milieu du ve siècle, sous l'empire de Valentinien, arriva cette fameuse irruption des Huns dans les Gaules : tout le monde sait les ravages qu'y fit Attila leur roi; ce fléau de Dieu, prince aussi formidable que courageux, fut combattu avec succès par Aëtius et ses alliés, et enfin obligé de quitter la patrie. On peut juger dans quelles calamités furent plongées les provinces que ce conquérant parcourut; tant de malheurs excitaient les gémissements des gens de bien, et quoique par l'habileté d'Aëtius, — ce Patrice romain, qui commandait dans les Gaules pour l'Empereur et qui sut réunir tant de nations différentes qui habitaient ces provinces pour faire tête à l'ennemi, — les Huns eussent été défaits dans un combat général; néanmoins la retraite précipitée de ce chef des Huns ne dédommagea pas des maux qu'il avait faits, des dangers qu'on avait à craindre, et de la confusion qui régnait toujours dans les affaires du Gouvernement.

Les évêques des Gaules étaient l'appui et la consolation de leurs compatriotes; dans ces conjonctures fâcheuses ils avaient un grand pouvoir : ils jouissaient de revenus considérables, ils les employaient au soulagement des malheureux, et leur autorité jointe à une haute piété n'allait qu'au bien de tous.

Je me borne ici à les considérer comme des citoyens distingués, qui tenaient un rang considérable dans la patrie, et qui avaient beaucoup de part aux résolutions; leur dignité leur donnait une considération étendue dans la société. Les lois impériales les autorisaient à suspendre les jugements rendus par les tribunaux laïques et même à les réformer en quelques circonstances; ils étaient les protecteurs des veuves et les tuteurs des orphelins, et ce qui achevait de leur donner un crédit général, c'est qu'ils joignaient à la grandeur et aux droits de leur dignité un mérite éminent et une piété solide.

Nous voyons par l'histoire, que ces saints prélats ont été des citoyens courageux et capables du gouvernement. Aussi le clergé et

le peuple dans le temps des élections faisaient tout leur possible pour élire un évêque qui eût des talents, de l'expérience, du génie et de la piété.

C'est pourquoi les évêques des Gaules avaient droit de citoyens dans leurs diocèses, ils pouvaient en cette qualité avoir inspection sur l'administration temporelle de leurs cités; c'est pour cette raison que dans ce siècle ils sont entrés dans tous les projets et les négociations qui se traitaient alors pour rétablir l'ordre et empêcher la dévastation de leurs diocèses.

C'est par ces considérations que nous les voyons si bien figurer dans l'histoire de l'établissement de la monarchie française, comme on le voit clairement dans le savant ouvrage de l'abbé du Bos sur cette matière.

Nous connaissons par l'histoire la grande réputation que s'était faite saint Loup, évêque de Troyes; on voit la haute estime qu'Attila même, ce fléau de Dieu, avait pour ce prélat et la confiance avec laquelle il s'ouvrit à lui sur ses disgrâces et sur ses projets : lui seul avec l'aide de Dieu sauva son troupeau et ses citoyens du malheur qui les menaçait, son génie le soutint, sa piété le seconda; il désarma ce prince par sa douceur, autant que par son éloquence : il accompagna ce prince dans sa retraite, il lui servit d'ôtage comme il l'en avait prié.

Il est constant que ce prince se plaisait à avoir souvent des conversations avec notre Saint; il connaissait la solidité de son mérite et l'étendue de son esprit; d'ailleurs ce prince n'avait plus guère de projets dans la tête à exécuter, il était ou piqué ou consterné de sa défaite, il se dissipait, il se désennuyait avec son compagnon de voyage.

Attila, ayant pris congé de saint Loup pour repasser au delà du Rhin avec son armée, notre évêque prit ses mesures pour retourner dans sa ville épiscopale, mais y est-il revenu dans la même année? Je n'en sais rien; je présume que la petite armée de Francs qui avait été envoyée à la suite de celle d'Attila, pour observer les Huns dans leur retraite, aura eu ordre de rester dans le voisinage des bords du Rhin, afin d'empêcher le passage de ce fleuve aux partis qui auraient eu encore la fantaisie de faire des courses en deçà; ainsi les Francs à la tête desquels pouvait être leur roi, Mérovée, auront pu hiverner en Alsace et ne se seront mis en campagne, pour leur retour, qu'au printemps suivant; en ce cas, saint Loup, qui pouvait craindre quelques embûches sur sa route, s'il s'était mis en chemin sans être accompagné, aura pu rester avec eux pour profiter de leur escorte quand il s'en retournerait.

Pendant un aussi long séjour cet évêque aura fait connaissance avec les Francs, avec les principaux de l'armée, avec leur roi même, s'il était à leur tête, et rien n'empêche de croire qu'il y fut présent; il aura pris de l'estime pour ces barbares qui n'avaient rien de féroce que le nom, il savait qu'ils faisaient la guerre noblement, qu'ils avaient du courage et des sentiments d'humanité.

Mérovée, qui s'était trouvé à l'armée d'Aétius, lorsqu'il combattit les Huns dans la plaine de Saint-Georges, entre Troyes et Méry, avait donné des preuves de sa valeur : saint Loup n'aura pas manqué d'écrire à Troyes les causes de son retard, il aura, sans doute, dit bien des choses avantageuses des Francs, il aura fait un parallèle de ceux-ci avec les Huns, et il ne lui aura pas été difficile de faire voir que tout l'avantage était pour les premiers; et que de là on aura conclu que, montrant du penchant pour les Francs, il aura eu quelque dessein en leur faveur.

Il n'est pas douteux que, dans ces temps de trouble et pendant une si longue absence, il y aura eu des cabales contre le saint Évêque; un tel homme, dont la conduite pleine de sagesse était la censure de tous les désordres, dont l'éloquence s'était élevée plusieurs fois contre tant d'abus, aura eu des jaloux, des envieux; ils auront semé des bruits affectés parmi le peuple, toujours si aisé à se laisser séduire par les premiers préjugés.

Les Officiers romains préposés aux impôts, ces exacteurs impitoyables dont nous avons déjà parlé, endurcis dans l'habitude de commettre des concussions et des rapines, auront saisi l'occasion d'éloigner un surveillant si attentif et un censeur aussi exact; ils l'auront accusé d'ambition, d'avoir, pour la satisfaire, traité avec les barbares afin de se rendre maître de la cité de Troyes; peut-être même de trahison, en débitant qu'il

avait pris des mesures pour se soustraire à l'obéissance de l'Empire : un peuple toujours crédule ne saisit que trop promptement ces idées pour faire place dans son cœur à l'envie, contre un évêque qui auparavant était l'objet de son amour.

Ces bruits, tout désavantageux qu'ils paraissent d'abord à notre Saint, n'étaient pas tout à fait sans fondement. Il se pouvait faire qu'il serait convenu secrètement avec les principaux Sénateurs de la ville, avec les bons citoyens, de prendre des mesures pour parer à tous les dangers qui les menaçaient, se trouvant dans une espèce d'anarchie, sans appui de la part des Empereurs, sans secours des troupes romaines, et exposés à devenir la proie du premier tyran qui voudrait les conquérir.

On demandera en ce cas, si saint Loup aurait traité avec Attila pour l'exécution de ses desseins? Ce prince, dont il avait gagné la confiance, l'estimait; il avait fait entendre à son armée que, l'année suivante, il reviendrait dans les Gaules, et qu'évitant de tomber dans les inconvénients où il s'était trouvé dans sa première campagne, il se flattait de subjuguer ces Provinces : mais, il n'est pas possible de se persuader que saint Loup, aussi prudent qu'il était, ait fait les moindres ouvertures à Attila sur un tel projet,— pour deux raisons; la première, parce qu'il avait compris par l'habitude qu'il avait eu avec ce prince, qu'il était rusé et dissimulé; qu'il lui avait donné de belles paroles sur le plan de sa conversion; que cependant, malgré ses soins, ses prières et ses bons offices, il avait vu ce dessein échouer presque aussitôt qu'il avait été proposé; la seconde raison, c'est que ce prélat avait compris par les faits d'armes d'Attila, lors de son irruption dans les Gaules, que son intention n'avait pas été de s'y fixer, d'y former un établissement, ni d'y régner; qu'il voulait seulement s'enrichir et son armée du pillage de ces belles Provinces.

En effet, Attila, après avoir passé le Rhin, mit tout à feu et à sang; les villes de Trêves, de Tongres, Cambrai, Metz et Reims, furent presque toutes détruites; un prince, qui agit de la sorte, fait bien voir qu'il n'a pas dessein d'accoutumer à son gouvernement ses sujets conquis, qu'il ne veut pas les conserver pour leur faire goûter la douceur de son empire : certes, ce n'est pas ainsi qu'on s'y prend quand on veut régner sur des peuples subjugués.

Ainsi saint Loup, en supposant qu'il a pris le dessein de chercher de nouveaux maîtres, pour mettre sa cité en sûreté, se sera bien plutôt adressé aux Francs, par préférence, non-seulement aux Huns, mais encore aux Bourguignons ses voisins et aux Visigoths.

En effet, quelle différence ne remarque-t-on pas dans les mœurs et la conduite des Francs d'avec les façons d'agir des Huns? Il ne sert de rien de répéter ce que je viens de dire de ceux-ci, au lieu que les Francs étaient braves, courageux et polis, leur vivacité plaisait beaucoup; ils avaient alors adouci leur ancien naturel un peu féroce, et ils avaient eu soin de corriger les défauts de leur ancienne éducation par leur commerce avec les Romains.

Plusieurs d'entre eux s'étaient avancés jusqu'à obtenir les grades militaires les plus distingués, tant dans l'empire d'Occident que dans celui d'Orient.

Quand ils commencent à s'établir en deçà du Rhin, ils conservent les places dont ils se saisissent, ils laissent vivre leurs nouveaux sujets selon leurs lois, ils modèrent les impôts, leur joug devient aisé, ces vainqueurs gagnent l'amitié des vaincus; l'Empire, qui connaît leur courage et leur équité, leur confie la garde du Rhin pour réprimer les courses des Barbares; enfin, pour donner aux peuples qu'ils subjuguent un des attraits les plus séduisants qui puisse les accoutumer à leur autorité, ils leur laissent le libre exercice de leur religion, ils respectent les églises et leurs ministres, ils regardent leurs personnes et leurs biens comme sacrés.

Quand des peuples ont de telles vertus et de tels sentiments, ils ont aussi bien des dispositions pour embrasser la foi et la morale de l'Évangile; aussi voyons-nous par la suite comment cette nation se convertit avec autant de célérité que de facilité.

Après ces considérations, saint Loup pouvait-il jeter les yeux sur les Bourguignons ou sur les Visigoths pour les rendre maîtres de son pays? Ils semblaient, à la vérité, avoir un attrait de plus : ils étaient chrétiens, au lieu que les Francs étaient encore payens;

mais, ces prétendus chrétiens professaient l'Arianisme; ils étaient, par conséquent, plus nuisibles à la catholicité que les payens même.

On sait qu'en matière de religion, les hérétiques sont les plus funestes et les plus dangereux ennemis de la foi; les payens ne la connaissent pas, et ceux-là la déchirent et en blasphèment les mystères.

Les princes payens contents de régner sur les peuples qui leur sont soumis, laissent les consciences en repos; mais, les princes ariens, animés d'un faux zèle, croyaient qu'il y allait de leur honneur de soumettre à leurs erreurs les catholiques : de là les intrigues, les persécutions, les violences, les confiscations, les exils, les prisons, les tourments, et quelquefois la mort même.

Si donc il y avait dans ces temps critiques une nécessité d'État de se sauver au milieu des débris de l'Empire prêt à tomber, et de choisir une puissance sous laquelle on pût vivre en sûreté, il devenait presque inévitable, et il était aussi salutaire qu'important de choisir les Francs et de les avoir pour maîtres.

Mais, me dira-t-on, voilà des conjectures bien vagues qui paraissent superficielles et presque inutiles, au sujet que vous avez à traiter : à quoi je réponds que je les ai trouvées nécessaires.

Quand il s'agit d'établir un fait qui paraît douteux ou qui n'est que probable, il faut rassembler tous les motifs qui peuvent venir à l'appui de l'opinion qu'on veut proposer; j'ai donc cru qu'il était à propos de remettre sous les yeux du lecteur l'état fâcheux des Gaules, tel qu'il était au milieu du ve siècle et la faiblesse de la monarchie romaine qui était à la veille d'une ruine totale, afin de faire voir clairement quels étaient les sentiments des citoyens gaulois et quel parti ils avaient à prendre.

Les sentiments que je leur donne ne sont point de mon invention, ils sont réels; quiconque est instruit de ce qui s'est passé dans ces Provinces lors des commencements de la monarchie française, ne peut pas ignorer qu'alors tous les évêques des Gaules désiraient la domination des Francs.

Ces prélats étaient romains, issus de familles gauloises, plusieurs étaient de maison sénatoriale, quelques-uns avaient même été sénateurs, tels que Sidoine Apollinaire. Si on veut se convaincre de ce que j'avance, on n'a qu'à jeter les yeux sur le savant ouvrage de l'abbé du Bos, sur son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules;* on y verra que les évêques étaient comme indépendants sous les différentes Puissances des Barbares qui étaient établis dans ces Provinces; ils tâchaient en toutes occasions de rétablir la tranquillité publique, et se voyant dans une espèce d'anarchie, sans espérance d'avoir des secours, ils ont non-seulement pu, mais ils ont dû agir souvent de leur chef et prendre dans les conjonctures pressantes le parti qui leur paraissait le plus convenable aux intérêts de la religion catholique et au salut de leur patrie : ils ont pu favoriser des Barbares au préjudice d'autres Barbares et appeler les Francs lorsqu'ils y ont mieux trouvé leur sûreté.

On lit en différents endroits de Grégoire de Tours, le père de notre histoire, que tous les bons Romains, les citoyens, les évêques, désiraient ardemment de voir régner le Franc dans toutes les Gaules et de l'avoir pour souverain; il nous dit même que quelques évêques s'étaient attiré des affaires pour s'être trop pressés de les favoriser; et c'est le cas où je trouve que saint Loup s'est rencontré en pensant comme eux et en ne réussissant pas mieux.

Quoique ce ne soit que par la suite des temps, c'est-à-dire, plusieurs années après le milieu du ve siècle, que grand nombre d'évêques travaillâssent à étendre la domination des Francs, à s'intriguer en leur faveur, à faire même des traités avec eux, au préjudice des princes dans les États desquels ils gouvernaient leurs diocèses, il n'est pas douteux que, dès le milieu de ce siècle, les évêques pensaient déjà de même, et s'ils n'éclatèrent pas, comme cela arriva par la suite, ce ne fut que manque d'occasions favorables.

Je ne prête donc rien à saint Loup qu'il n'ait dû penser lui-même; il aura traité avec les Francs pour les mettre en possession de la cité, avec certaines conditions que nous ignorons; il aura pratiqué ses amis pour leur faire agréer ce parti; mais, il échoua par les intrigues de ceux qui n'étaient pas fâchés d'avoir des maîtres éloignés, afin de

gouverner à leur fantaisie et de continuer leurs concussions. Le peuple séduit fit du bruit, il fallut renoncer à ce projet si louable.

Saint Loup, de retour à Troyes, aura proposé son dessein, il aura tâché de le faire agréer; on s'y opposa : les mutins avaient pris les armes, l'armée des Francs était éloignée; l'évêque ne voulait que persuader, il ne voulait point user de violence; ses amis et ses confidents manquèrent de courage; ils l'abandonnèrent, il fallut prendre la fuite et quitter la ville avec diligence, de crainte d'y être arrêté et peut-être insulté par la fureur d'une vile populace. *Cœteris solertior festinavit.*

Saint Loup, quitta non-seulement la ville et son diocèse, il n'osa même se retirer sur les terres des Romains, il n'aurait pas cru y être en sûreté; il se retira sur celles du roi de Bourgogne, à Latiscon, qui était un endroit fort, sur une hauteur, près la petite rivière de l'Aine, à quinze lieues de Troyes au midi; on a depuis appelé ce lieu Lansive, c'est-à-dire, Lan-sur-Laigne; ce fort a été détruit depuis plus d'un siècle.

Son dessein — dit l'auteur de sa Vie donnée par Surius, — était d'y attirer ceux de ses diocésains qui voudraient l'y venir trouver pour entendre ses instructions, afin de profiter de cette occasion pour leur dessiller les yeux, les faire revenir de leurs préventions et par là favoriser son rappel; et il avait d'autant plus raison de l'espérer, qu'il avait protégé son peuple dans des circonstances alarmantes et qu'au milieu des armées dont il était menacé, il l'avait sauvé du danger qui semblait l'exposer à une ruine totale.

Mais, il fut trompé dans son attente; et se voyant abandonné de ses amis et de ses partisans, après être demeuré dans sa retraite deux années entières, et craignant même d'y être exposé aux embûches des Romains, il se retira plus avant dans la Bourgogne, et vint jusqu'à Mâcon sur la Saône.

Il n'y a pas lieu de penser que saint Loup voulut transférer ses diocésains à Latiscon, comme s'il eût eu le dessein d'y faire ses fonctions épiscopales; en tout cas, il n'aurait pas pu les y exercer sans le consentement de l'évêque de Langres, dans le diocèse duquel il était, et sans l'agrément du roi de Bourgogne.

Combien de temps a duré l'exil de saint Loup? On ne le sait pas positivement, mais on peut conjecturer celui auquel il fut rappelé dans sa ville épiscopale.

En combinant plusieurs faits historiques de ces temps-là, il est à croire d'abord qu'il n'a pu revenir dans son diocèse du temps du règne de Mérovée, avec lequel il avait concerté son projet : l'événement était encore trop récent, puisque ce prince mourut en 457; son fils Childéric lui succéda, mais les affaires fâcheuses qu'il eut au commencement de son règne et qui l'obligèrent pour éviter les dangers d'une conspiration tramée par ses sujets contre lui, de se retirer en Thuringe, ne lui avaient pas permis de rendre service à ceux d'entre les Romains qui s'étaient attachés à sa nation : on conjecture que peu de temps après son retour arrivé en 462, il fut revêtu de la dignité de Maître de la Milice Romaine de la part de l'Empereur; c'est en cette qualité qu'il a pu faire le siége d'Orléans, faire des courses jusqu'aux portes d'Angers, non pas pour étendre ses conquêtes, mais pour le service de l'Empire.

Il a pu même, comme on le voit dans la Vie de sainte Geneviève, exercer dans Paris, dont il n'était pas le souverain, des actes de juridiction militaire sur des soldats de son armée, parce que sa charge lui donnait une grande autorité dans les Provinces obéissantes, et alors il aura pu employer efficacement son crédit pour faire rappeler saint Loup; ainsi cet évêque aurait pu revenir à Troyes vers l'an 468 ou 470.

Toujours est-il vrai qu'il était rétabli sur son siége en 472, sept ans avant sa mort, qui arriva en 479; parceque saint Sidoine Appollinaire, peu après avoir été élu évêque de Clermont, lui écrivit une lettre, où il le regardait comme paisible dans son évêché. Il ne lui parle point de l'événement qui avait donné occasion à son exil : mais, ce prélat était trop poli pour lui parler d'une chose désagréable, et que dans le fond il approuvait, suivant les sentiments qu'on sait qu'il avait en faveur des Francs.

Mon opinion est fondée sur deux autres lettres de ce prélat, l'une adressée à Arbogaste, comte de Trèves, (1) qui l'avait con-

(1) *Lib.* IV, *ep.* XVII.

sulté sur quelques questions de théologie, par laquelle il le renvoie pour être éclairci de ses doutes, à des prélats savants qui étaient à sa portée, c'est-à-dire, à Auspicius, évêque de Toul ; à Lupus, évêque de Troyes, et à l'évêque même de Trèves. L'autre est adressée à saint Loup, qu'il suppose à Troyes, et il le loue sur la bonne conduite avec laquelle il avait gouverné son diocèse pendant plus de quarante-cinq ans : *ob novem quinquennia in Apostolatu decursa* (1).

Le projet si salutaire et si utile que saint Loup avait eu dessein d'exécuter, ayant échoué par les raisons que nous venons de dire, fut enfin exécuté par Camélien, son successeur, qui se trouva dans des circonstances plus favorables.

Il n'est pas douteux que saint Loup qui avait élevé Camélien avec beaucoup de soin, qui le regardait comme un sujet de grande espérance, dont il connaissait la piété et la discrétion, lui aura communiqué les mesures qu'il avait prises pour faire réussir son projet, qui aurait eu un fort bon succès, sans les intrigues de ses ennemis et la pétulance du peuple. Il lui aura conseillé de ne jamais le perdre de vue ; et comme il prévoyait qu'il serait élu pour lui succéder, il lui aura recommandé de profiter des premières conjonctures favorables pour l'exécuter ; c'est ce qui arriva en 486, sept ans après la mort de saint Loup.

Clovis ayant succédé à Childéric son père, en 481, âgé seulement de quinze ans, sut habilement profiter de la situation heureuse où Childéric avait laissé ses États, et peu d'années après, Clovis ayant eu quelque différend avec Syagrius, Officier romain qui commandait dans le Soissonnais et dans quelques cités du voisinage, en qualité de Comte, voulut tirer raison de ses griefs par la force des armes ; et ayant envoyé inutilement un hérault pour appeler son ennemi à un défi, il alla le chercher jusques dans ses États, le combattit, le vainquit, le mit en fuite, et l'obligea d'aller chercher une retraite chez les Visigoths.

Alors Clovis se mit en possession de son Gouvernement, et par là il devint maître de la cité de Soissons, de celle de Troyes et d'autres territoires ; c'est ce que nous apprenons d'un ancien historien cité par le père le Cointe (1) :

« Alors la France s'agrandit, (dit-il,) car Clovis joignit à son Empire une partie considérable de la seconde Belgique, la ville de Reims métropole, avec les cités de Soissons et de Châlons-sur-Marne ; il devint aussi maître des cités de Meaux et de Troyes dans la quatrième Lyonnaise » (2).

La cité de Troyes après la défaite de Syagrius se sera empressée d'envoyer faire ses soumissions au jeune vainqueur, de lui déclarer le désir qu'elle avait de vivre sous sa domination et de reconnaître son autorité.

C'est de cette sorte que s'exécuta sous Camélien, et sans doute par ses conseils, le projet formé par saint Loup, qui avait échoué par les raisons que nous avons dites : on reconnut alors combien il était avantageux de le voir exécuté ; on admira la prudence et la sagesse de celui qui l'avait formé, on justifia la conduite qu'il avait tenue pour le faire réussir, et cet heureux événement augmenta beaucoup dans l'esprit des peuples et des citoyens la haute vénération qu'on avait pour la mémoire d'un évêque aussi saint, aussi éclairé et aussi prudent que l'avait été saint Loup.

N° **5**, colonne 144. — Le corps de saint Loup se conservait, avant 1793, dans un monastère de son nom, de l'Ordre des Chanoines réguliers de Saint-Augustin, en la ville de Troyes.

« Dans la nuit du 9 au 10 janvier 1794, la plupart des reliques de la cathédrale de Rheims furent jetées au milieu d'un grand feu allumé dans la chambre dite *du Prédicateur*, en présence de deux administrateurs du département, d'un agent national, de deux municipaux, d'un membre de la Société popu-

(1) *Lib.* VI, *ep.* I.

(1) *Annales eccl. Franc.*, tome I, p. 14.

(2) *Francia dilatatur, nam Imperio Clodovaei accessit et secundæ Belgicæ pars non ignobilis, civitas Remorùm Metropolis, cum suis civitatibus Suessionum et Catuellanorum, nec non civitates Meldorum et Tricassium in Provincia Lugdunensi quarta, cum pagis aliquot primæ Lugdunensis.*

laire, de deux employés de la maison commune et du nommé X..., chargé de l'ouverture et du bris des châsses. Etaient également présents : Louis Brion, alors sacristain, Sébastien Charpentier, sonneur, et Pierre Lécorcher, suisse, tous trois serviteurs de ladite église cathédrale.

« Le sieur Charpentier, sonneur, a su détourner et emporter sans être remarqué, un morceau de crâne de saint Loup, sur lequel était collé un titre ainsi conçu : *Crâne de saint Loup*.

« Cette précieuse parcelle, dûment authentiquée par l'autorité épiscopale, est actuellement déposée dans la partie supérieure d'une châsse en bois doré, de forme carrée, enrichie de seize émaux et surmontée de la statue du saint Évêque terrassant un monstre, pour figurer, soit Attila, qu'il a arrêté aux portes de Troyes, soit l'hérésie pélagienne, qu'il est allé combattre en Angleterre.

« Les émaux, parfaitement conservés, représentent les principales circonstances de la vie de saint Loup. C'est ce qu'expliquent les légendes suivantes :

1° Commant S. Loup, luy estant chevaslier, espousa la seur de Monseigneur S. Hylayre.

2° Commant S. Loup print congié de sa femme, pour entrer en relygion.

3° Commant S. Loup entra en relygion et print l'abbit à Lerinance (*Lerius*).

4° Commant S. Loup, luy estant relygieux, fut esleu pour estre Evecque.

5° Commant S. Loup fut saccré Evecque de la cytée de Troyes.

6° Commant S. Loup et S. Germain baillerent l'abbit de relygion à saincte Geneviesve.

7° Commant les dyables volurent ampeschier S. Loup en partant pour Brestaigne.

8° Commant S. Loup répulsa lérezye pelagyenne au pays d'Angleterre.

9° Commant S. Loup envoya S. Mémor au devant d'Attile, avec ses enfens de cueur.

10° Commant S. Loup alla ensepvelir S. Mémor et ses enfens qui furent occis.

11° Comment S. Loup préserva la cytey de Troyes du Roy Attylle et des Vauvres (*Vandales*.)

12° Commant S. Loup deslivra de prison grand nombre de Bourguygnons.

13° Commant S. Loup garit une femme qui estait paralatique.

14° Commant S. Loup garit une fille qui estait infectée du serpent venymeux.

15° Le quinzième émail, sans légende représente un miracle qui s'opère sur le tombeau de saint Loup (1).

16° Le seizième émail, sans légende, représente saint Loup dans la gloire céleste.

« Les premiers émaux susénoncés avaient été appliqués, en 1503, à un splendide reliquaire exécuté par Papillon, artiste troyen, très-habile en orfevrerie.

« Ce reliquaire, dû à la générosité de Nicolas Forgeot, abbé de Saint-Loup, originaire de Plancy, et décédé en 1514, a été détruit avant la Révolution de 1793. Il a été remplacé par la châsse actuelle (2).

XVII

VIE

DE

SAINT SIDOINE APOLLINAIRE (3),

ÉVÊQUE DE CLERMONT EN AUVERGNE, AU Ve SIÈCLE,

Écrite par lui-même, complétée par ses contemporains et par saint Grégoire, évêque de Tours, au VIe siècle.

Aussi illustre par ses vertus que par l'antiquité de sa noblesse et ses talents littéraires et poétiques, saint Sidoine Apollinaire est

(1) Peut-être est-ce le miracle rapporté ci-dessus note I, col. 144 et 145.

(2) *Mém. de la Société d'agr., etc., du départ. de l'Aube*, tome XIX.

(3) C'est ainsi que l'usage a prévalu décrire le nom de ce Saint, mais c'est à tort. Avant la chute de la république romaine, le nom patronymique venait le dernier dans la langue latine; ainsi l'on disait P. Cornelius Scipio, L. Cornelius Scipio, M. Tullius Cicero, Q. Tullius Cicero, et c'était le

— aux mêmes titres que notre grand saint Paulin de Nole, — une des figures les plus remarquables et surtout les plus sympathiques de ces âges reculés.

Par un de ces bonheurs — comme il en est trop peu, — c'est saint Sidoine Apollinaire lui-même qui a été son biographe ; c'est dans ses nombreuses et intéressantes lettres qu'il faut chercher et que nous avons trouvé tous les traits de cette grande individualité.

Mais, l'humilité du saint Évêque nous dérobait le détail de ses vertus et de son dévouement à l'Eglise et au pays; heureusement cette lacune nous avons pu la combler grâce aux témoignages de ses contemporains et aux souvenirs recueillis par le père même de notre histoire nationale, — saint Grégoire, évêque de Tours, au sixième siècle.

On va voir à quelle immense fortune, à quels brillants avantages saint Sidoine Apollinaire renonça pour suivre son divin Maître et se dévouer sans réserve à ses concitoyens et à ses bien-aimées brebis.

I

Caïus Sollius Apollinaris Sidonius naquit à Lyon, le 5 novembre 430, d'une famille noble et illustre. Il comptait parmi ses ancêtres des préfets de Rome et du prétoire, des maîtres des offices et des généraux d'armée, — comme il nous l'apprend lui-même (1).

Son aïeul Apollinaris, qui, le premier de sa famille, renonça à l'idolâtrie pour embrasser le christianisme, exerça la préfecture dans les Gaules sous le tyran Constantin.

Saint Sidoine avait voué à son aïeul une tendresse pleine de vénération dont il nous a laissé la preuve véhémente dans une lettre du plus haut intérêt.

« Hier, ô douleur ! — écrivait-il à son neveu Secundus (2), — une main profane a presque violé le tombeau de mon aïeul, ton bisaïeul; mais, Dieu est intervenu pour empêcher qu'un si grand forfait ne fût consommé. Le champ lui-même où il repose (1), rempli depuis longtemps de cendres funéraires (2) et de cadavres, ne recevait plus de fosses, voilà déjà bien des années; mais, toutefois, la terre que l'on jette sur les morts avait repris son ancien niveau, soit qu'elle se fût affaissée sous le poids des neiges, soit que des pluies fréquentes l'eussent entraînée.

« C'est pour cela que les fossoyeurs, croyant la place vacante ont eu la hardiesse de la souiller avec la bêche funéraire. Que dire encore? le gazon vert auparavant, commençait à devenir noir : il y avait déjà sur le sépulcre antique des mottes de terre fraîchement remuées, lorsqu'en me rendant par hasard à la ville d'Auvergne, j'aperçus, du haut d'une colline prochaine, le crime qui allait se consommer au grand jour ; je me précipitai au galop, à travers la plaine et les chemins difficiles, impatient que j'étais du moindre retard, et je prévins par mes cris, avant même d'être arrivé, un audacieux attentat.

« Pendant que les fossoyeurs, surpris en flagrant délit, ne savaient s'ils devaient fuir ou rester, je les abordai. J'avoue ma faute, je ne pus différer le supplice qu'ils méritaient, et je châtiai ces brigands sur le tombeau même de notre vieillard, autant que l'exigeaient le soin des vivants et le repos des morts. Je ne laissai rien à faire à notre pasteur (3), et je pourvus en même temps à ma cause et à ce que demandait sa dignité ; je craignais que mon droit ne fût trop faiblement vengé, et que l'évêque ne punît mon empressement avec trop de rigueur. Je lui écrivis aussitôt, comme je devais le faire, pour lui exposer la manière dont la chose s'était passée : ce personnage saint et équitable, à qui je ne demandais que mon pardon, me loua de ma colère, en prononçant que, suivant la coutume des anciens, les

prénom qui servait à distinguer les divers membres d'une même famille.

Aux âges postérieurs, une de ces petites révolutions qui bouleversent jusqu'aux moindres choses dans l'histoire de l'homme, finit par intervertir l'ordre premier. Ainsi, — par exemple, — *Apollinaris* est le nom de l'aïeul, et *Sidonius* le nom même de notre saint.

(1) *Lib.* I, *ep*, III. — Cui pater, socer, avus, proavus præfecturis urbanis prætorianisque, magisteriis palatinis militaribusque micuerunt.

(2) *Lib.* III, *ep.* XII. —

(1) Les cimetières étaient hors des villes.

(2) On brûlait les corps du temps du saint Sidoine. — *Lib.* III, *ep.* III et XIII. *Carm.* XVI, vers. 24.

(3) Saint Patiens, evêque de Lyon, et l'ami particulier de saint Sidoine. — Voyez le Père Colonia : *Hist. litt. de Lyon*, tome I, p. 283.

hommes coupables d'un tel crime paraissaient dignes de mort (1).

« Mais, afin de rendre désormais impossible de pareils accidents, que cet exemple doit nous porter à prévenir, je demande que sur le champ même, en mon absence, la terre dispersée se relève par tes soins et à mes frais, pour former un tertre qui sera couvert d'un marbre poli.

« J'ai laissé au vénérable Gaudentius le prix de la pierre et le salaire des ouvriers. Les vers qui suivent, je les ai écrits la nuit dernière; ils sont loin d'être parfaits, je crois, car j'étais tout occupé de mon voyage; quels qu'ils soient, d'ailleurs, je te prie de les faire promptement graver sur le marbre. Veille bien à ce que le sculpteur n'aille pas faire de faute; si cela arrivait ou à dessein, ou par inattention, le lecteur malin me l'attribuerait plutôt qu'à lui.

« Si tu remplis avec un pieux empressement ce que je te demande, j'en aurai autant de reconnaissance que si tu n'avais pas en cela ta part d'honneur et de mérite, toi qui aurais dû, en qualité de descendant, te charger de tous ces soins et de tous ces devoirs, dans le cas où je me fusse trouvé absent, moi, ton oncle paternel.

« Digne petit-fils de mon aïeul, je lui ai « consacré, après la mort de mes oncles pa« ternels et de mon père, cette tardive épi« taphe, dans la crainte qu'à l'avenir, toi, « voyageur, ignorant quel respect mérite « celui qui repose ici, tu ne foules aux pieds « la terre affaissée de son tombeau.

« Ci-gît le préfet Apollinaris; après avoir « gouverné les Gaules, il fut reçu dans « le sein de sa patrie désolée. Il aima la « campagne, s'illustra dans les armes comme « dans le barreau, et par un exemple dan« gereux pour les autres, il sut être libre « sous le règne des tyrans (2). Mais, sa dignité « principale fut d'avoir été le premier d'en« tre les siens qui, purifiant son front par la « croix, ses membres par les eaux du bap« tême, abandonna un culte sacrilége.

« La plus grande gloire, la vertu la plus « sublime, c'est de surpasser en espérances « ceux qu'on égale en honneurs, et d'être « placés là-haut par ses mérites au-dessus « de ses pères, quand on est ici-bas leurs « égaux en titres » (1).

« Je sais que cette épitaphe ne répond pas au savoir de notre ancêtre, mais un bon juge ne s'amuse point à relever des bagatelles.

« Tu ne trouveras pas sans doute trop tardif le devoir dont nous nous acquittons, comme héritiers au troisième ou au quatrième degré : Alexandre le Grand célébra, après plusieurs siècles, les funérailles d'Achille, et Jules César rendit les honneurs funèbres à Hector, comme à l'un de ses ancêtres. »

Le père de saint Sidoine Apollinaire fut tribun et secrétaire d'état sous l'empereur Honorius, puis préfet des Gaules sous Valentinien III: sa mère, dont on ignore le nom, était de la famille des Avitus, la plus célèbre de l'Auvergne ; il eut pour maîtres le vénérable Hoenus qui l'instruisit des règles de la poésie, et Eusebius, qui enseignait à Lyon la philosophie. Il apprit les mathématiques, l'astronomie et la musique; enfin, il acquit une assez grande connaissance du grec, pour être en état de le traduire en latin.

Après avoir terminé ses études, Sidoine, qui se sentait du mérite et des protections puissantes, se jeta dans le monde avec l'ambition et l'espérance d'arriver aux premières dignités de l'empire.

Bien jeune encore, il épousa sa parente Papianilla, fille d'Avitus, qui fut empereur; elle lui apporta, en dot, la belle terre d'Avitacum en Auvergne, dont il nous a laissé une brillante description (2).

« Nous sommes à Avitacum (3), c'est le

(1) *Jure cæsos.* — C'était une formule de la loi des Douze Tables : « *Si aliquis occidit*, jure cæsus esto, » et qui se retrouve souvent dans les auteurs latins, dans Tite-Live, dans Tacite, Sénèque, Valère-Maxime, Velléius-Paterculus, Ammien-Marcellin.

(2) *Exemploque aliis periculoso,*
Liber sub dominantibus tyrannis.

(1) *Hoc primum est decus, hæc superba virtus,*
Spe præcedere quos honore jungas;
Quique hic sunt titulis pares parentes,
Hoc illic meritis supervenire.

(2) *Lib.* II, *ep.* II.

(3) « L'on peut remarquer en l'une des épîtres d'Apollinaris Sidoine, qu'il était seigneur par sa femme d'une maison champêtre, ou village prochain

nom de ma terre qui me vient de ma femme, et qui par là m'est bien plus précieuse que celle que mon père m'a laissée. Nous y vivons, les miens et moi, dans une douce concorde, sous la protection divine, à moins que tu n'attribues notre bonheur à quelque enchantement.

« Au couchant, s'élève une montagne de terre escarpée toutefois, qui produit comme d'un double foyer des collines plus basses, éloignées l'une de l'autre d'environ quatre arpents. Jusqu'à ce que l'on découvre le champ qui sert de vestibule à notre domicile, les flancs des collines suivent en ligne droite une vallée placée au milieu, et se terminent au bord de notre villa dont les deux faces regardent l'une au midi, l'autre au septentrion.

« Du côté du sud-ouest, est un bain appuyé contre le pied d'un rocher couvert de bois; lorsqu'on abat les arbres qui l'ombragent, ils roulent comme d'eux-mêmes jusqu'à la bouche de la fournaise où l'on fait chauffer l'eau. Cette pièce est de la même grandeur que la salle des parfums qui l'avoisine, si toutefois l'on excepte le demi-cercle d'une cuve assez grande, dans laquelle l'eau bouillante vient se rendre par des tuyaux de plomb, qui traversent les murs.

« Dans l'appartement des bains, le jour est parfait, et cette brillante clarté augmente encore la pudeur de ceux qui s'y baignent. Prés de là se trouve la pièce où l'on se rafraîchit; elle est vaste, et pourrait bien aisément le disputer aux piscines publiques. Le toit qui la couvre se termine en cône, dont les quatre côtés sont revêtus de tuiles creuses; cette salle est carrée, d'une étendue convenable, et d'une exacte proportion; les domestiques ne s'embarrassent point dans leur service, elle peut contenir autant de siéges que le bord demi-circulaire de la cuve reçoit de personnes.

« L'architecte a percé deux fenêtres à l'endroit où commence la voûte, afin qu'on pût voir le goût avec lequel le plafond est construit. La face intérieure des murs ne présente qu'un enduit d'une extrême blancheur. Là, aucune peinture obscène, point de honteuse nudité qui, tout en faisant admirer l'art, vienne déshonorer l'artiste. On n'y voit point d'histrions, dans un costume et sous un masque ridicule, imiter Philistio par leur fard et la bigarrure de leurs couleurs.

« On n'y aperçoit aucun lutteur tâchant, par diverses attitudes, de vaincre son adversaire ou d'éluder ses coups; aujourd'hui même, si les luttes offrent des postures indécentes, la chaste baguette des gymnasiarques les détruit sur-le-champ. On n'y trouve rien, en un mot, qui puisse alarmer la pudeur. Quelques vers néanmoins peuvent arrêter un instant les personnes qui entrent; ils sont de telle nature, qu'on n'est point tenté de les relire, qu'on ne regrette pas de les avoir lus.

« En fait de marbres, on ne trouve chez moi ni ceux de Paros, ni ceux de Carystos, ni ceux de Proconissos, ni ceux de Phrygie, de Numidie ou de Sparte, avec leurs variétés; des pierres figurées en rochers éthiopiens, et en précipices que la pourpre colore, ne viennent point déguiser l'indigence de notre séjour. Mais, si aucun marbre étranger ne l'enrichit, du moins cette humble habitation offre-t-elle la fraîcheur naturelle du pays.

« Pourquoi ne pas te dire ce que nous avons, plutôt que ce que nous n'avons pas?

« A l'extérieur et à l'orient du château se rattache une piscine, ou, si tu aimes mieux l'expression grecque, un baptistère qui contient environ vingt mille muids. C'est là qu'au sortir des bains chauds, l'on se rend par des passages ouverts dans le mur en forme de voûtes; au milieu de ce réservoir s'élèvent, non pas des pilastres, mais des colonnes que les plus habiles architectes appellent la pourpre des édifices.

« Six tuyaux, dirigés extérieurement autour de la piscine, amènent des torrents d'eau du sommet de la montagne; ils sont terminés chacun par une tête de lion si bien exécutée, que les personnes qui entrent sans être prévenues croient effectivement voir des dents prêtes à les dévorer, des yeux étincelants de fureur, et une crinière qui se hérisse.

« Si les gens de la maison ou du dehors environnent le maître, comme le bruit des

de Clermont, assis sur le lac de Sorlieue, alors nommé Abitac, et aujourd'hui peut-être Obier. » — Fauchet : *Antiquités françaises*, tome I, p. 53. Cf. Papire Masson : *Annal.* I, *in Childerico*.

eaux dans leur chûte empêche de s'entendre réciproquement, on se parle à l'oreille, et les conversations ainsi gênées par une cause extérieure, offrent un air mystérieux qui devient risible.

« En sortant de là, on trouve devant soi l'appartement des femmes ; le garde-manger est contigu à cette pièce, et n'est séparé que par une cloison du lieu où l'on fait la toile.

« De dessous le portique, soutenu moins par de pompeuses colonnes que par de simples piliers ronds, on découvre un lac du côté du levant. Près du vestibule, s'ouvre une longue allée couverte, qui n'est interrompue par aucun mur transversal ; cette allée n'offrant aucun point de vue, il me semble qu'on peut l'appeler, sinon un hypodrome (1), au moins une galerie fermée. Elle se rétrécit quelque peu à son extrémité, et forme une salle d'une admirable fraîcheur. La troupe babillarde des clientes et des nourrices se hâte — lorsque les miens et moi nous avons gagné la chambre à coucher, — de venir s'y reposer sur des siéges placés exprès.

« De cette galerie, on passe dans l'appartement d'hiver ; là, un feu quelquefois très-grand charge de suie la voûte de la cheminée.

« De l'appartement d'hiver on passe dans une petite salle à manger, d'où l'on découvre presque tout le lac ; on peut aussi, depuis ce lac, apercevoir la salle. Elle offre un lit pour se mettre à table, et un très-beau buffet.

« Au-dessus de ce bâtiment, est une plateforme à laquelle on monte du portique par un escalier large et commode ; on y peut jouir tout à la fois des plaisirs de la table et d'une vue délicieuse.

« Si l'on t'apporte de l'eau de cette fontaine renommée pour sa fraîcheur, tu verras soudain, quand elle sera versée dans les vases, se former des taches de neige et des parcelles nébuleuses ; une gelée subite obscurcira l'éclat des verres, comme ferait de la graisse. La liqueur répond aux coupes qui la contiennent, et les bords glacés de celles-ci rebuteraient, je ne dis pas ceux qui ne boivent point, mais encore les personnes les plus altérées.

« De là, tu verras les pêcheurs faire avancer leur nacelle en plein lac, jeter leurs filets que des morceaux de liége retiennent arrêtés, ou bien, après avoir placé des signes de distance en distance, lancer à l'eau leurs lignes armées d'hameçons, ou enfin tendre des piéges aux truites avides, qui viendront la nuit se jeter dans ces embûches fraternelles ; quel terme plus propre en effet puis-je employer ici, pour dire qu'un poisson est trompé par un poisson ?

« Le repas fini, tu seras reçu dans un appartement que sa fraîcheur rend très-agréable en été. Comme il est exposé au seul aquilon, il laisse entrer le jour sans être incommodé du soleil ; auprès est une autre petite pièce, dans laquelle les valets, toujours assoupis, trouvent plus souvent place pour sommeiller que pour dormir.

« Qu'il est doux ici d'entendre, vers le midi, le bruit des cigales ; sur le soir, le coassement des grenouilles ; dans le plus profond silence de la nuit, le chant des cygnes, des oies et des coqs, puis les cris des corbeaux, saluant trois fois le flambeau pompeux de la naissante aurore, et au point du jour, la voix de Philomèle cachée sous le feuillage, les gazouillements de Progné sur les branches touffues.

« A ce concert viennent se mêler encore les sons rustiques de la flûte à sept trous, avec laquelle les vigilants Tityres de nos montagnes se disputent le prix du chant durant la nuit, au milieu des troupeaux qui font retentir leurs sonnettes en beuglant dans la prairie ; ces voix, ces sons divers, favoriseront encore plus ton sommeil.

« En sortant du portique, si l'on descend sur la verte pelouse, jusques au bord du lac, on trouve, à peu de distance, un bois ouvert à tout le monde ; deux larges tilleuls, dont les branches sont unies, quoique leurs troncs soient séparés, forment un ombrage sous l'épaisseur duquel je joue quelquefois à la balle avec mon Ecdicius, lorsqu'il m'honore de sa présence. Ce plaisir dure jusqu'à

(1) Il ne faut pas confondre *l'hypodrome* dont il est ici question, qui n'était autre chose qu'une promenade couverte, comme son nom (υπόδρομος) l'exprime, et fermée aux deux bouts, avec l'hippodrome (ιππόδρομος) ou cirque, dans lequel se faisaient les courses de chevaux. — Voyez les notes du Père Sirmond sur ce passage (*Sidonii opera.*) — Cf. Pline, *ep.* v, 6 ; — Adhelmus, *de laudibus Virginitatis*, xvii ; — saint Cyprien, *ep.* i.

ce que l'ombre ne s'étende pas au delà de leurs rameaux; alors ils nous prêtent encore un abri contre les rayons du soleil, et là nous jouons aux dés pour nous remettre de notre fatigue.

« Mais comme après avoir achevé la description du bâtiment, je te dois celle du lac, écoute ce qui reste.

« Il dirige son cours vers l'est; lorsque les vents soufflent et font enfler ses eaux, il mouille le pied de l'édifice qui est sur le rivage. L'endroit vers lequel il prend sa source présente un sol marécageux, rempli de précipices et tout à fait inacessible; il s'y amasse une quantité de limon, que l'eau rend extrêmement gras; de tous côtés jaillissent des sources d'eau froides, et les bords sont tout couverts d'algues.

« Cependant, de petites barques sillonnent au loin la surface mobile du lac, alors que l'onde est tranquille; mais, s'il s'élève un tourbillon du côté du midi, les flots s'enflent alors d'une manière prodigieuse, et, jetée avec fracas au-dessus de la cime des arbres qui bordent le rivage, l'eau retombe sur eux en forme de pluie.

« Le lac, suivant les mesures appelées *nautiques*, a dix-sept stades de long. Il reçoit un fleuve dont les eaux, brisées contre les rochers, paraissent toutes blanches d'écume, et se perdent un peu au-dessous de l'endroit où les écueils semblent vouloir s'opposer à son passage. Cette rivière coule encore au delà du lac, soit qu'elle le traverse sans mêler ses eaux avec les siennes, soit quelle les y mêle; forcée de s'échapper par de petits couloirs souterrains, elle ne perd, dans ce passage, que les poissons qui ont suivi son cours; ceux-ci, repoussés dans une eau plus tranquille, y croissent promptement, et la blancheur de leur ventre fait ressortir la rougeur de leur chair; ainsi, ne pouvant quitter le lac, ils trouvent dans leur corpulence même une sorte de prison vivante et portative.

« A droite, le lac va serpentant; les bords en sont coupés et tout couverts de bois; le rivage du côté gauche est uni, découvert et tapissé d'herbes. Vers le sud-ouest, les arbres, dont le feuillage s'étend jusque sur l'eau, en font paraître la surface entièrement verte; car, si les eaux communiquent au sable leur couleur, elles reçoivent également la couleur des rameaux qu'elles réfléchissent. Du côté de l'orient, une autre couronne d'arbres colore aussi les flots d'une teinte verdâtre. Au nord, les eaux conservent leur aspect naturel; vers l'ouest, les bords sont remplis d'arbrisseaux de toute espèce, courbés souvent par le passage des barques. Tout auprès fléchissent des touffes de joncs, et sur les flots nagent les plantes grasses du marais; les saules verts ont toujours là des eaux douces pour entretenir leur amertume.

« Au milieu du lac se trouve une petite île, où s'élèvent, sur de grosses pierres naturellement amoncelées, des bouts de rames qui servent de borne à de nombreuses courses navales; c'est là que les bateliers viennent faire de joyeux naufrages. Nos aïeux avaient coutume d'imiter en cet endroit les naumachies que la superstition troyenne avait établies à Drepanos (1).

« Pour ce qui concerne la campagne, elle est couverte de bois dispersés çà et là; elle a des prairies émaillées de fleurs, des pâturages où abondent les troupeaux, des bergers riches de leurs épargnes.... »

II

Sidonius n'avait pas vingt ans, quand il s'unit à Papianilla; il eut de ce mariage au moins trois enfants, un fils nommé Apollinaris, et deux filles, dont l'une s'appelait Severiana et l'autre Roscia.

Le futur évêque de Clermont suivit d'abord la carrière militaire, mais il la quitta bientôt pour celle de l'éloquence et de la poésie qui le conduisit aux honneurs. Il avait vingt-cinq ans lorque Avitus, son beau-père, monta sur le trône impérial (10 juillet 455). Il l'accompagna à Rome où il prononça, le premier jour de l'année suivante, le panégyrique de l'empereur, en présence du sénat et du peuple romain.

Cette pièce qui renferme de beaux détails valut à son auteur l'érection d'une statue d'airain que l'on plaça près de celle de

(1) Allusion à *l'Enéide* de Virgile, *lib.* V. — Les Arvernes se vantaient de descendre des Troyens; et voilà pourquoi, sans doute, ils se plaisaient à imiter ces combats naumachiques de Drépane. — Voyez *Sidonii Epist. lib.* VII, *ep.* VII.

Trajan, sous le portique qui conduisait aux deux bibliothèques grecque et latine.

Avitus eût sans doute décoré son gendre de plus grands honneurs s'il n'eût été bientôt détrôné par le comte Ricimer, qui mit à sa place Majorien.

Une partie de la Gaule s'étant armée pour venger Avitus, son gendre courut défendre Lyon qui avait reçu les Visigoths dans ses murs : cette ville fut assiégée par les Romains et forcée de se rendre; elle fut dépouillée de ses priviléges, accablée d'impôts et obligée de recevoir une garnison qui se livra aux plus grands excès.

Sidoine qui avait pris part à la capitulation, n'eut d'autre moyen, pour conserver sa vie, que de recourir à la clémence de Majorien ; puis, il se retira à la cour de Théodoric, roi des Visigoths.

Cependant, le triste sort de Lyon, sa patrie, lui inspirait une profonde douleur. Déjà il avait adressé à l'empereur une supplique qui n'avait pas eu de succès. Ayant appris que Majorien venait à Lyon (458), il s'y rendit et prononça le panégyrique du souverain.

Sidoine avait pensé que ces éloges seraient plus utiles à Lyon que ses prières; il ne s'était pas trompé. Majorien pardonna à la cité, lui rendit ses priviléges, retira la garnison qu'il y avait placée, affranchit cette ville des contributions qu'elle avait promises pour l'exemption du pillage; enfin il donna des ordres pour qu'elle fût restaurée, et qu'il ne restât aucune trace des ravages et des incendies dont elle avait été plusieurs fois la victime, lors des différentes invasions que firent les nations barbares dans les Gaules, depuis la décadence de l'empire romain.

Sidoine fut ensuite élevé à la dignité de comte, et exerça quelques autres emplois à la cour de Majorien qui lui donna son amitié.

Le nouveau comte ne pouvait manquer d'avoir des jaloux ; ils l'accusèrent d'être l'auteur d'une satire contre l'empereur et les principaux dignitaires de l'État. C'était en 459 et à Arles où la cour et Sidoine se trouvaient réunis. Dans un souper, où le poète avait été invité, Majorien lui dit :

— J'apprends, comte Sidonius, que tu fais une satire.

— Et moi, seigneur prince, je l'apprends aussi, » répondit le comte qui nous a conservé le souvenir de cette scène.

L'empereur lui dit en riant :

« — De grâce, épargne-nous du moins.

« — Lorsque je m'abstiens, répondis-je, de faire des choses qui sont défendues, je m'épargne moi-même (1). »

Majorien ne crut pas à la culpabilité de Sidoine, et les calomnies ne diminuèrent en rien l'amitié qu'il avait pour lui. Malheureusement pour l'empire, Majorien fut précipité du trône (461) par Ricimer qui l'y avait élevé et qui mit à sa place Sévère.

Sidoine saisit le moment de cette révolution pour quitter la cour, et il passa tout le temps du règne de Sévère, tantôt dans la cité de Lyon, tantôt dans sa terre d'Avitacum, uniquement occupé de l'étude des lettres et du soin de ses affaires domestiques, sans cesse visité par de nombreux amis.

Sévère ayant été empoisonné par Ricimer et Anthémius étant parvenu à l'empire en 467, ce prince ordonna à Sidoine qui était à Lyon, de se rendre à Rome : Sidoine qui avait d'importantes demandes à faire pour l'Auvergne qui l'avait chargé de ses intérêts auprès de l'empereur, obéit avec empressement.

Il nous a conservé dans une de ses lettres une relation fort curieuse de ce voyage. Voici cette lettre pleine d'intérêt (2) :

« J'étais à Rome, — écrit-il *à son cher Heronius,* — lorsque j'ai reçu la lettre par laquelle tu me demandes avec empressement si les affaires, objet de mon voyage, marchent suivant notre commun désir.

« Tu veux aussi connaître par quelle route et de quelle manière j'ai voyagé, quels fleuves illustrés par les chants des poètes, quelles villes remarquables par leur situation, quelles montagnes fameuses, quelles plaines célèbres par les combats qui s'y sont livrés, j'ai vus dans mon chemin : tu trouves en effet, une sorte de plaisir à connaître, par le récit fidèle de témoins oculaires, les choses que tu as apprises dans les livres.

« Je me réjouis donc du désir que tu manifestes de connaître ce que je fais; une telle curiosité ne part que de ton cœur.

(1) *Livre* I, *ep*. XI.
(2) *Lib*. I, *ep*. V.

« Je vais, contre l'ordinaire, te peindre d'abord, avec l'aide de Dieu, les agréments de mon voyage, quoique nos ancêtres commençassent par le récit des événements fâcheux.

« En sortant des murs de notre Rhodanusia (1), je me servis de la poste impériale (2), comme appelé par l'empereur lui-même (3); sur ma route, s'offraient les demeures de nos connaissances et de mes proches; ce qui me retardait, ce n'était donc pas le manque de voitures, mais la foule de mes amis; ils me serraient en d'étroits embrassements, et me souhaitaient à l'envi un heureux voyage, un retour plus heureux encore.

« C'est ainsi que j'arrivai aux Alpes; je les franchis promptement et sans peine, entre les flancs escarpés de montagnes effrayantes, par un sentier doux que la neige avait creusé sur le chemin ordinaire.

« Si quelques fleuves n'étaient point navigables, on pouvait aisément les passer à gué, ou du moins sur des ponts voûtés en arcs, élevés par les anciens, et dont le cintre s'étend depuis les fondements jusqu'à la chaussée, revêtue de cailloux.

« Je montai sur la diligence du Tésin (1), qui me conduisit bientôt à l'Eridan; je ris beaucoup des sœurs de Phaéton, que nous avons souvent chantées à table, et des larmes d'or qu'elles répandaient avant d'être changées en arbre.

« Porté un peu en travers des bouches du bourbeux Lambro, du bleuâtre Adda, du rapide Adige, du paresseux Mincio, je vis jusque dans leurs lits ces fleuves qui prennent leur sources aux monts Liguriens et Euganées; les rives en sont couvertes de forêts de chênes et d'érables. On y entend les doux concerts des oiseaux, dont les nids se balancent cachés tantôt parmi les roseaux creux, tantôt parmi les joncs acérés, tantôt parmi des broussailles flexibles; tous ces arbustes, nourris par l'humidité du sol, croissent pêle-mêle sur les bords de ces rivières.

« Chemin faisant, j'arrivai à Crémone, dont le voisinage fut autrefois si déploré par le berger de Mantoue (2). Ensuite, pendant que les rameurs vénitiens cédaient la place

(1) Lyon, que saint Sidoine appelle *Rhodanusia*, est nommé par quelques auteurs *Araria*, à cause du Rhône et de la Saône qui ont leur confluent près de ses murs. Saint Irénée désigne sous le nom de ροδανουσία tout le pays qui touche au Rhône. (*Hæres. lib.*, I, *cap.* IX.)

(2) *Publicus cursus.* — Les *courses publiques* des anciens avaient quelque ressemblance avec ce que nous appelons vulgairement des *postes.* Voyez à ce sujet *l'Histoire des grands chemins de l'Empire*, par Nicolas Bergier.

(3) Un simple particulier ne pouvait se servir de la poste impériale, à moins qu'il ne fût mandé par le prince. Voyez Théodoret, II, 11; — Symmaque, III; 63; — Cassiodore, VI, 3. « Personne n'ignore — dit l'abbé Dubos, — que les empereurs avaient sur toutes les grandes routes des maisons de poste, placées à une distance convenable les unes des autres, et qu'on y fournissait, sans payer, des chevaux, des voitures, en un mot tout ce qui est nécessaire en route à tous ceux qui étaient porteurs d'un ordre du prince, expédié en forme de brevet, et qui déclarait que ces personnes voyageaient pour le service de la république. C'était même une espèce de crime d'état que de prendre des chevaux dans une de ces maisons, sans avoir l'ordre dont je viens de parler; l'empereur Pertinax fut condamné, dans le temps qu'il était déjà chef de cohorte, à faire à pied une longue traite, pour s'être rendu coupable d'un pareil délit.

« Il serait inutile de rapporter ici toutes les lois qui sont dans le code concernant la poste romaine; je me contenterai de dire que lorsque les chevaux que le prince entretenait dans les maisons bâties sur les voies militaires ne suffisaient point, les habitants qui demeuraient à une certaine distance de ces maisons-là étaient tenus de fournir les leurs, afin que le service ne souffrît point de retardement. » — *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, tome I, p. 126. Cf. Le Quien de la Neufville : *Origine des postes chez les anciens et chez les modernes*, p. 31 — 33.

(1) *Ticini* cursoriam, *sic navigio nomen, ascendi.* — Les anciens avaient deux sortes de vaisseaux pour naviguer, tant sur les mers que sur les fleuves navigables. Ils appelaient les uns *onerariæ naves*, et les employaient à porter toute sorte de fardeaux et de marchandises; ils nommaient les autres *fugaces*, ou *cursoriæ*, et d'un mot tiré du grec, *dromones*, comme qui dirait des *courriers*, à cause de la vitesse de leur course. C'est de ces derniers vaisseaux que parle ici saint Sidoine.

(2) Saint Sidoine fait allusion à ce vers de la neuvième *Eglogue* de Virgile :
Mantua væ miseræ nimium vicina Cremonæ !

à ceux d'Emilie (1), j'entrai à Brixillum, pour en sortir aussitôt; puis, dirigeant notre course sur la droite, nous parvînmes à Ravenne : là, vous ne sauriez dire si la voie de César, qui passe au milieu, joint ou sépare l'ancienne ville et le nouveau port. Le Pô s'y divise en deux parties, dont l'une traverse les deux villes, dont l'autre les baigne. Ce fleuve fut autrefois détourné de son lit naturel par les digues qu'on lui opposa; maintenant il coule dans des canaux, et se partage de manière que, en embrassant la ville, il lui sert de défense, et que, en la traversant, il la rend commerçante.

« Tout, dans cet endroit, favorise le négoce : les vivres y arrivent en abondance; mais, avec cela, l'onde salée de la mer se précipitant par les portes, d'un autre côté, la boue fétide étant sans cesse agitée au fond des canaux par les barques qui vont et viennent, et par les piques des rameurs, nous avions soif au milieu même des eaux. Du reste, aucun endroit de la ville où l'eau des aqueducs soit pure, point de citerne qui puisse être clarifiée, point de source qui ne soit bourbeuse, point de fontaine sans limon.

« Sortis de Ravenne, nous arrivâmes au Rubicon, ainsi nommé à cause de la couleur pourprée de son gravier. Ce fleuve servait jadis de limite aux Gaulois Cisalpins, et aux anciens Italiens, lorsque les villes qui bordent la mer Adriatique étaient partagées entre ces deux peuples.

« De là, j'arrivai à Rimini et à Fano, villes également célèbres, l'une par la révolte de Jules César, l'autre par la mort d'Asdrubal. Près de la première de ces cités coule le Métaurus; le nom qu'il s'est acquis en un jour, se perpétue, comme si ses flots décolorés roulaient encore des cadavres sanglants dans la mer de Dalmatie (2).

(1) Les routes militaires des Romains avaient des mansions *(mansiones)* et des stations *(stationes)* destinées à recevoir puis à échanger les voitures et les chevaux. On voit par ce passage de saint Sidoine, qu'il y avait aussi comme une sorte de *mansion* et de relais, pour les *dromones* des fleuves et rivières.

(2) Le Metaurus (aujourd'hui le Métaro ou Métro,) est devenu célèbre par la défaite cruelle que les Carthaginois y essuyèrent, l'an 207 avant Jésus-Christ.

« Je ne fis plus ensuite qu'apparaître dans les différentes villes qui bordent la voie Flaminienne; je laissai à gauche le Picenum, et à droite l'Umbrie. Dans ces contrées, l'Atabulus de Calabre, la région pestilentielle de Toscane, l'air chargé d'exhalaisons empoisonnées, le passage subit et alternatif du froid au chaud, m'épuisèrent et me firent tomber malade. Cependant, la fièvre et la soif me dévoraient les entrailles. Pour les apaiser, je promettais à leur avidité, non-seulement les eaux délicieuses des fontaines ou des sources cachées, mais encore toutes celles qui étaient voisines, ou qui pourraient s'offrir à ma vue, c'est-à-dire les eaux limpides du Fucin, celles du froid Clitumne, du bleu Téveron, du sulfureux Naro, l'onde pure du Fabaris, et l'eau trouble du Tibre; toutefois c'était en vain.

« Cependant Rome s'offrit à mes regards; il me semblait que j'allais épuiser et ses aqueducs, et ses naumachies (1).

« Avant d'atteindre le Pomœrium (2), je me prosternai sur le seuil triomphal des Apôtres (3), et je sentis tout à coup se dissiper la langueur qui accablait mes membres. Après avoir éprouvé, d'une manière aussi miraculeuse, l'assistance du ciel, j'en-

(1) *Naumachias.* — *Naumachia*, Ναυμαχια, de ναυς *navis*, vaisseau, et μαχη *pugna*, combat. La Naumachie, comme le désigne le nom même, était un combat naval, ou un combat donné sur l'eau, en un lieu destiné pour cela, et où les birèmes, les trirèmes, les quadrirèmes, les flottes égyptiennes et tyriennes se battaient.

Les Naumachies ont été les plus superbes spectacles de l'antiquité. Le lieu où se donnaient ces sortes de combats était un cirque entouré de siéges et de portiques, dont l'enfoncement, qui tenait lieu d'arène, était rempli d'eau par le moyen de vastes canaux; et c'était dans ce cirque qu'on donnait le spectacle d'un combat naval et sanglant.

(2) On appelait *Pomoerium* (dit Tite-Live, I, 44,) l'intervalle que les Etruriens laissaient autrefois autour du mur, tant en dedans qu'en dehors de la ville qu'ils fondaient; intervalle qu'ils consacraient, de sorte qu'il n'était permis ni de pousser les maisons, ni de labourer ou de semer, jusqu'au pied de la muraille, quoiqu'aujourd'hui, (ajoute Tite Live,) on fasse l'un et l'autre sans scrupule.

(3) *Triumphalibus apostolorum liminibus.* — La basilique de St-Pierre ne fut comprise dans le *Pomoerium*, que du temps du pape Léon IV.

trai dans une hôtellerie dont j'ai loué une portion, et c'est là que maintenant je t'écris de mon lit; je prends un peu de repos, avant de me présenter aux portes tumultueuses du prince et des courtisans.

« A mon arrivée on célébrait les noces du patrice Ricimer, et de la fille de l'empereur, unis ensemble dans l'intérêt de la tranquillité publique.

« Au milieu de cette joie commune non-seulement à tous les ordres de citoyens, mais encore aux différents partis, j'envie le repos tranquille dont vous jouissez au delà des Alpes.

« Au moment où je t'écris ces lignes, on affiche des épithalames en vers fescennins (1) à la porte de tous les théâtres, dans tous les marchés, au prétoire, dans toutes les places publiques, sur les murs des temples et des gymnases. Les études sont suspendues, les affaires laissées de côté, les tribunaux se taisent, les députations sont différées, toute brigue est interrompue, et, devant les bouffonneries des histrions, toute occupation sérieuse disparaît.

« Déjà la jeune vierge est livrée à Ricimer; déjà il a reçu la couronne de l'époux (2), la robe brodée de palmes du consulaire; déjà la conductrice s'est vêtue de la cyclade (3), Ricimer a pris la toge du sénateur; déjà il dépose l'humble manteau, et néanmoins la pompe nuptiale continue, parce que la nouvelle mariée n'a point encore été conduite à la maison de son époux.

« Une fois ces réjouissances finies, je te ferai part de mes démarches, si pourtant la fin de la solennité vient mettre un terme à ces loisirs si agités de toute une ville. Adieu. »

Après les fêtes, et lorsque les affaires eurent repris leur marche accoutumée, Sidoine — comme il nous l'apprend lui-même (1), — songea à gagner les bonnes grâces d'un sénateur puissant nommé Cecina Basilius. Il avait besoin de sa protection pour l'Auvergne, qui l'avait chargé de ses intérêts auprès de l'empereur.

« Tandis que, par le moyen de ce personnage remarquable, je tâchais d'obtenir quelque chose au nom des députés de l'Auvergne, arrivèrent les calendes de janvier, temps où l'empereur allait commencer un second consulat, et inscrire de nouveau son nom dans les fastes.

— Allons, mon cher Sollius, (me dit alors mon patron,) quoique vous soyez accablé sous le poids de l'affaire dont vous êtes chargé, je veux que vous ranimiez encore votre muse en l'honneur du nouveau consul, et que vous fassiez, même à la hâte, quelques vers de souhait et de félicitation. Je pourrai vous introduire chez le prince, vous faciliter les moyens de les lui débiter, vous obtenir un succès honorable. Si vous en croyez mon expérience, cette bagatelle avancera beaucoup vos affaires. »

Sidoine obéit et réussit si bien, qu'il fut nommé préfet du sénat; mais, après avoir joui quelques années de ces honneurs, il comprit que tout ici-bas n'est que vanité et affliction d'esprit, excepté aimer Dieu et le servir. Il quitta Rome et revint en Auvergne pour y vivre en vrai chrétien et penser à son salut. Il y était depuis bien peu de temps lorsque les Arvernes, ayant perdu leur pasteur, saint Eparchius, l'élurent d'une voix unanime pour lui succéder (470).

Avec quelle humilité il apprécie son élévation à l'épiscopat!

« Malgré mon indignité, on m'a imposé le fardeau d'une profession sublime, à moi malheureux, qui, forcé d'enseigner avant d'avoir appris, et osant prêcher le bien avant de le pratiquer, suis semblable à un arbre stérile, et qui, n'ayant pas des œuvres pour fruits, ne donne que des paroles pour feuilles (2). »

(1) C'est-à-dire, rudes, grossiers et obscènes.

(2) Dans la cérémonie des noces, l'époux portait une couronne, l'épouse en avait deux, l'une de fleurs naturelles, lorsqu'on la conduisait dans la maison de l'époux, et l'autre de fleurs artificielles représentées en or et enrichies de diamants.

Les premiers chrétiens n'avaient point de couronnes dans leur noces ; comme ces couronnes étaient toutes sous la protection de quelque divinité, il eût semblé peut-être qu'ils participaient à un culte profane. « *Coronant et nuptiæ sponsos* (dit Turtullien,) *et ideo non nubamus Ethnicis, ne nos ad idololatriam usque deducant, a qua apud illos nuptiæ incipiunt.* » — De Coronâ, XIII.

(3) La cyclade, habillement de femme, était arrondi par le bas et bordé d'un galon de pourpre. — St Isidore, *Orig. lib.* XIX, *cap.* XXIV.

(1) *Lib.* I, *ep.* IX.

(2) *Lib.* V, *ep.* III.

Dès ce moment, sa femme, Papianilla, consentit à n'être plus à l'avenir que sa sœur.

Sidoine, devenu évêque, fut un homme tout nouveau; il resta toujours fidèle à l'amour de la poésie, mais cependant il se reprochait presque comme un crime de faire de temps en temps quelques vers (1); il aimait mieux s'occuper de son troupeau, des pauvres surtout, dont il était le père et l'ami.

« Sa sainteté — dit saint Grégoire de Tours (2), — était pleine de magnificence et digne d'un des premiers sénateurs de la Gaule, ainsi qu'il était; il emportait souvent de chez lui, à l'insu de sa femme, des vases d'argent, et les distribuait aux pauvres. Celle-ci, en l'apprenant, se fâchait contre lui; alors il restituait les meubles à la maison, mais il en donnait la valeur aux pauvres. »

Ce ne fut plus qu'un homme d'aumônes, de jeûnes et de prières.

Une étude approfondie à laquelle il se livra des mystères de l'Écriture Sainte, accrut encore sa réputation et le fit regarder comme l'oracle de l'Église gallicane. Les plus grands prélats que cette Église eût alors, saint Loup de Troyes, saint Remi de Reims, saint Patiens de Lyon, se firent un mérite d'avoir part à son amitié, et d'entretenir un commerce de lettres avec lui. Saint Loup, entre autres, lui écrivait un jour, peu après son élévation à l'épiscopat, la lettre suivante:

« Je rends grâces, très-cher frère, au Seigneur notre Dieu Jésus-Christ, par l'Esprit-Saint qui, dans cet ébranlement général et cette affliction de l'Église son épouse bien-aimée, vient de t'appeler au rang d'évêque, pour la soutenir et la consoler, afin que tu sois un flambeau en Israël, et qu'après avoir parcouru si glorieusement les hautes dignités de la milice du siècle, tu remplisses avec ardeur, appuyé sur le Christ, les pénibles fonctions et les humbles ministères de la céleste milice, sans porter les yeux en arrière, comme un laboureur paresseux, à présent que tu as mis la main à la charrue.

« Des affinités glorieuses t'ont fait toucher de bien près à l'éclat impérial; tu as revêtu avec honneur, et au milieu des applaudissements redoublés, la trabée sénatoriale; tu as passé par les plus hautes préfectures, et par tout ce que peut imaginer de plus heureux dans le siècle la longue chaîne de nos désirs inquiets.

« La face des choses vient de changer, et tu as reçu dans la maison du Seigneur une dignité qui ne veut ni le faste, ni la splendeur du monde, mais qui exige un grand abaissement d'esprit, une profonde humilité de cœur.

« Tu t'efforçais autrefois d'ajouter à l'éclat de ta naissance par des honneurs plus éclatants encore; tu croyais que ce n'est point assez d'égaler le reste des hommes, qu'il faut encore surpasser ses égaux; te voilà dans un état où, quoique supérieur à tous, tu ne dois croire l'être à personne. En te plaçant au dessous du plus petit de tes subordonnés, tu seras d'autant plus honorable que l'humilité du Christ te ceindra davantage, que tu baiseras les pieds de ces mêmes hommes sur la tête desquels tu dédaignais autrefois de poser les tiens.

« Ton grand œuvre à présent, c'est de te faire le serviteur de tous, toi qui paraissais le maître de tous; de te courber devant les autres, toi qui foulais aux pieds le reste des hommes; non certes que tu fusses orgueilleux, mais parce que la majesté, pour ne pas dire la vanité de tes honneurs passés, te forçait de devancer les autres, comme ton rang doit aujourd'hui te faire reculer devant tes semblables.

« Fais donc en sorte de transporter maintenant aux actions divines cet esprit qui a si fort brillé dans les choses humaines. Que tes peuples recueillent de ta bouche les épines de la tête du Crucifié, comme ils recueillaient de tes paroles les roses d'une éloquence mondaine; qu'ils reçoivent de la voix d'un évêque les discours de la discipline céleste, comme ils recevaient de la voix du maître les règles de la discipline civile.

« Moi qui t'ai si fort aimé quand tu suivais l'aridité du siècle, quelle penses-tu que doive être la mesure de mon amour, maintenant que tu suis la fertilité du ciel? *Je suis proche de ma fin* (1), mais je ne croirai pas mourir, puisque, même après le trépas, je

(1) *Lib.* IX, *ep.* XVI.
(2) *Hist. eccl. Franç., lib.* II, *cap.* XXII.

(1) II. Tim. IV, 6.

vivrai en toi, et te laisserai dans l'Église.

« Je me réjouis d'être dépouillé, depuis que tu t'es revêtu de l'Église, et que l'Église s'est revêtue de toi. Courage mon vieil ami, mon jeune frère! Ce dernier titre efface les premiers, et il n'est rien de notre antique union que je n'oublie volontiers, puisque les nouveaux liens de ta charge rendent notre amour et plus solide et plus fort.

« Oh! si Dieu voulait que je pusse t'embrasser! mais je fais en esprit ce que je ne puis faire autrement, et, en présence du Christ, j'honore et j'embrasse, non plus un préfet de la république, mais un évêque de l'Église, qui est mon fils par son âge, mon frère par sa dignité, mon père par son mérite.

« Prie pour moi, afin qu'étant consommé dans le Seigneur, j'achève l'œuvre qu'il m'a imposée, et que je remplisse enfin en lui le reste de ma vie, moi qui, ô malheur! en ai employé la plus grande partie à des objets profanes et étrangers; mais, il y a miséricorde chez le Seigneur.

« Souviens-toi de moi (1).

Nous avons donné ailleurs (2) la belle réponse de saint Sidoine à cette admirable lettre de saint Loup.

Nous possédons trois autres lettres de Sidoine à saint Loup; les deux premières (3) nous montrent des pasteurs pleins de compassion, de tendresse pour les brebis égarées qu'ils ramènent au bercail; la troisième (4) est un témoignage rendu à l'éloquence et aux vertus de saint Loup, dont la critique littéraire n'était pas moins redoutable — dit Sidoine, — que la censure dans les mœurs (5).

Cette lettre est en même temps un monument intéressant de l'affection, vraiment filiale, qu'avait le nouvel évêque des Arvernes pour le vénérable vétéran de l'épiscopat dans l'Église des Gaules, comme dit Sidoine.

« Je ne reculerai pas devant toi s'il faut lutter d'affection, (lui dit-il;) car s'il est honteux d'être vaincu en toute autre chose, il l'est bien plus de l'être en ceci (1). »

Saint Loup mourut (479) deux ans après avoir reçu cette lettre de Sidoine; il eut, avant de quitter le monde, la consolation de voir son jeune ami répondre à ses espérances et remplir tous les devoirs d'un grand et saint évêque.

Il eut à traverser de terribles circonstances; mais, c'est au milieu des difficultés et des épreuves que le génie se révèle et se montre tel qu'il est.

III

Six ans avant que Sidoine montât sur le siége épiscopal de l'Auvergne, Evarik avait assassiné son frère Théodoric, et s'était mis à sa place sur le trône des Visigoths.

Théodoric, arien en apparence, n'était au fond ni arien ni catholique, et ne voyait dans la religion qu'un moyen politique propre à le faire arriver à ses fins. Un homme de ce caractère n'est jamais un cruel persécuteur; aussi Théodoric fut-il tolérant pour les catholiques, en professant extérieurement l'arianisme dont les Visigoths étaient infectés.

Evarik suivit des errements tout contraires, et dès le commencement de son règne, il ne dissimula ni sa haine contre les catholiques, ni son projet d'étendre sa domination sur une plus grande partie des Gaules.

Il pouvait d'autant mieux s'occuper de la guerre, qu'il avait un ministre dont la sage administration le mettait à l'abri des révolutions et des troubles intérieurs. C'était Léon, un homme de génie, politique habile, jurisconsulte savant, et qui, malgré son attachement à la foi catholique dont il faisait hautement profession, sut exercer sur le roi arien beaucoup d'influence (2).

Evarik brûlait surtout du désir de posséder toutes les contrées des Gaules comprises entre la Loire, le Rhône, la Méditerranée et l'Océan. L'empereur Anthémius ayant appris

(1) Cette lettre a été publiée par dom Luc d'Achery : *Spicil.*

(2) Voyez ci-dessus, vie de saint Loup, colonne 145 à 147.

(3) *Lib.* XI, *ep.* IV et IX.

(4) *Lib.* IX, *ep.* XI.

(5) *Mihi rigor censuræ tuæ in litteris æque ut moribus sit ambifariam contremiscendus.* — *Ibid.*

(1) *Pedem me conflictui tuo, si mutuo super amore certandum est, non retracturum; quia cum in cæteris rebus, tum fædissimum per quam est in dilectione superari.* — *Ibid.*

(2) Saint Sidoine : *Lettres, lib.* IV, *ep.* XXII, *ad Leonem;* — *Lib.* VIII, *ep.* III, *ad eumdem.*

qu'il se dirigeait sur le pays des Bituriges (*le Berri*), envoya contre lui Riothamus, chef d'une bande de Bretons qui venaient de fuir leur patrie devant les Saxons et d'aborder sur le rivage de l'Armorique.

Riothamus fut reçu dans la cité métropole des Bituriges (*Bourges*) comme un libérateur; mais, ayant engagé une bataille avec Evarik, auprès du bourg de Déols, il fut vaincu et obligé de s'enfuir au pays des Burgundes (1).

Sidoine était lié d'amitié avec Riothamus, et nous avons une lettre (2) dans laquelle il le prie de rendre justice à un pauvre malheureux qui avait à se plaindre de ses soldats.

Evarik, ayant vaincu Riothamus, s'empara du pays des Bituriges et tourna ensuite ses armes sur l'Arvernie.

« Il ambitionnait surtout — dit Sidoine, — ce petit coin de terre qu'il lui restait à conquérir pour être le maître de toutes les contrées méridionales entre le Rhône et la Loire. »

Sidoine avait l'âme romaine; il ne voyait donc pas sans une profonde douleur les peuples barbares accroître leur domination au sein de l'Empire; il frémissait en voyant ces étranges alliés que les empereurs avaient été forcés d'accepter pour hôtes, miner sourdement l'empire, et travailler à former de ses débris des royautés indépendantes. Mais, Sidoine était encore plus évêque que romain, et s'il craignait pour l'empire les armes d'Evarik, il les craignait davantage pour les lois chrétiennes qu'il voulait détruire (3); car, le roi visigoth persécutait cruellement les catholiques.

« Evarik, roi des Goths, (dit saint Grégoire de Tours, (4) franchissant la frontière d'Espagne, exerça dans la Gaule une dure persécution contre les chrétiens. De tous côtés il décapitait ceux qui refusaient d'accepter sa perversité d'hérétique; il jetait les prêtres dans les prisons; quant aux évêques, les uns il les exilait, les autres il les décapitait par le glaive. Il avait même ordonné de barricader avec des épines les avenues des saints temples, afin que, n'y entrant plus, on laissât la foi tomber en oubli. Les villes de la Novempopulanie et les deux Aquitaines furent, surtout alors, désolées par cette persécution.

« On conserve encore aujourd'hui une lettre écrite à ce sujet par le noble Sidoine à l'évêque (d'Aix) Basilius, laquelle raconte ainsi ces détails :

« Bordeaux, Périgueux, Rhodez, Limoges, Gabale, Eause, Bazas, Comminges, Auch, et beaucoup d'autres villes encore dont les pontifes ont été moissonnés par la mort, sans qu'on ait mis de nouveaux évêques pour conférer les ministères des ordres inférieurs, ont vu s'étendre au loin l'image de ces ruines spirituelles. Le mal augmente évidemment tous les jours, par le vide que laisse la mort des pontifes; et tous les hérétiques du siècle comme ceux des âges passés pourraient en être attendris, tant il est triste de voir les peuples privés de leurs évêques et désespérés de la perte de la foi.

« Dans les diocèses, dans les paroisses, tout est négligé; partout l'on voit des églises dont le faîte se dégrade et tombe; leurs portes sont arrachées, leurs gonds enlevés, l'entrée des basiliques est fermée avec des ronces et des épines; les troupeaux eux-mêmes, ô douleur! viennent se coucher au milieu des vestibules entr'ouverts, et brouter l'herbe qui croît autour des saints autels.

« La solitude ne règne pas seulement dans les paroisses de la campagne, mais encore dans les églises des villes, où les réunions deviennent si rares.

« Quelle consolation reste-t-il aux fidèles, quand la discipline ecclésiastique périt, quand le souvenir même s'en efface? Un clerc vient-il à sortir de la vie, si la bénédiction épiscopale ne lui donne pas de successeur, le sacerdoce meurt dans cette église, et non pas le prêtre. Et alors, quel espoir penses-tu qu'il reste, quand la fin d'un homme amène celle de la religion?

« Envisagez de plus près les pertes qu'éprouvent les membres spirituels; vous le comprendrez sans peine, autant il disparaît d'évêques, autant il est de peuples dont la foi périclite (1). »

(1) Saint Grégoire de Tours : *Hist. eccle. Franc. lib.* II, *cap*, XVIII. Jornandès : *De rebus Goth.*, *cap.* XXV.

(2) *Lib.* III, *ep.* IX, *ad Riothamum.*

(3) *Lib.* VII, *ep.* VI, *ad Basilium.*

(4) *Lib.* II, *cap.* XXV.

(1) *Lib.* VII, *ep.* VI *ad Basilium.*

Aussitôt que saint Sidoine connut les projets d'Evarik sur l'Arvernie, il institua les Rogations qu'avaient établies saint Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, contre les fléaux qui désolaient sa cité, et c'est à cette occasion qu'il lui adressa la lettre suivante :

« On dit que les Goths sont entrés sur le territoire romain : nous autres, malheureux Arvernes, nous sommes toujours exposés les premiers à de telles irruptions. Ce qui nous rend l'objet spécial de leur haine, c'est que, brûlant du désir d'étendre leurs frontières depuis l'Océan jusques au Rhône et à la Loire, ils trouvent en nous le seul obstacle qui, par l'assistance du Christ, retarde encore leurs conquêtes.

« Voilà déjà longtemps que les attaques importunes d'une royauté menaçante ont dévoré toutes les régions limitrophes. Mais, si quelque chose doit seconder en nous un courage aussi téméraire, aussi dangereux, ce ne sera ni l'aspect de ces murs consumés par les flammes, ni ces palissades ruinées, ni ces remparts toujours couverts de nos sentinelles; notre seule espérance est dans les Rogations que tu as instituées; le peuple Arverne vient de les adopter, sinon avec autant de succès, du moins avec un zèle égal à celui de tes peuples, et c'est ce qui le rassure contre les terreurs dont il est environné.

« Nous savons, nous avons appris quels effrayants prodiges, dans les premiers temps où furent établies ces prières publiques, dépeuplaient la cité confiée par le ciel à tes soins. Tantôt de fréquents tremblements de terre ébranlaient les édifices publics, tantôt des flammes dévorantes couvraient de monceaux de cendres le faîte des maisons prêtes à crouler; tantôt des troupes effrayées de cerfs, animaux timides mais audacieux alors, cherchaient une retraite dans la ville étonnée de les voir.

« Au milieu de ces désastres, lorsque les grands et le peuple abandonnaient la cité, tu as suivi avec ardeur l'exemple des Ninivites, de peur que ton désespoir n'insultât aussi aux avertissements du ciel. Et certes, après avoir éprouvé tant de fois la divine puissance, tu ne pouvais sans crime te défier de Dieu.

« Un jour, les flammes commençaient à dévorer ta cité; dans cet embrasement, ta foi devint plus ardente; lorsque devant une foule éperdue, le feu chassé en arrière par l'opposition seule de ton corps, se repliait en globes fugitifs, ce fut un miracle étonnant, inouï, extraordinaire de voir la flamme, insensible de sa nature, reculer pleine de respect.

« D'abord, tu ordonnes des jeûnes à quelques hommes de notre rang, tu leur défends tout plaisir criminel, tu leur annonces des châtiments, tu leur promets des remèdes; tu leur déclares que la peine est imminente, mais que le pardon n'est pas loin; tu enseignes qu'il faut prévenir par de fréquentes prières la désolation dont on est menacé, tu avertis que les furieux incendies qui renaissent sans cesse peuvent être éteints par des larmes sincères, plutôt que par l'eau des fleuves; tu montres que c'est à la stabilité de la foi qu'il appartient de raffermir la terre ébranlée par des secousses terribles.

« Aussitôt le peuple, docile à ta voix, donne l'exemple aux grands qui, n'ayant pas rougi de prendre la fuite, ne rougirent pas non plus de revenir.

« Dieu, qui voit le fond des cœurs, apaisé par ce dévouement, a fait que vos humbles prières sont devenues pour vous une voie de salut, pour les autres un sujet d'imitation, pour tous un secours assuré. Enfin, depuis ce moment, ta ville n'éprouve plus ces terribles calamités, ne voit plus ces effrayants prodiges.

« Le peuple Arverne, sachant que ces désastres, après s'être fait sentir à tes Viennois, n'ont pas reparu dans la suite, se hâte d'embrasser une sainte institution, et demande en grâce que ta Béatitude ajoute les prières d'une conscience pure aux exemples que tu lui as donnés.

« Et parce que, à toi seul, depuis le confesseur Ambroise, qui trouva, suivant le récit de nos pères, les corps de deux martyrs (1), il a été accordé, dans le monde occidental, de faire la translation du martyr

(1) Voyez sur la découverte du corps de saint Gervais et de saint Protais, *la Vie de saint Ambroise* dans nos *Annales hagiol.* tome IV, col. 8 et 9.

Saint Ambroise : *Epist.* XXII, et *Sermo.* XCI. — Saint Augustin : *Confession, lib.* IX, *cap.* VII ; *de Civitate Dei, lib.* XXII. *cap.* VIII. — Saint Paulin de Nole : *Epist.* XII. — Saint Grégoire de Tours : *de Gloria martyrum, lib.* I, *cap.* XLVII.

Ferreol et de la tête de notre Julien (1), cette tête que la main sanglante du bourreau rapporta jadis au féroce persécuteur, nous ne demandons pas sans quelque droit qu'il nous vienne de chez vous un patronage, puisqu'il vous est venu de chez nous un patron.

« Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape (2).

Mais, Sidoine ne se contenta pas d'avoir recours aux prières, il travailla à enflammer le courage de son peuple.

Il fut particulièrement secondé par son beau-frère Ecdicius, guerrier aussi pieux que brave, qui leva à ses frais une petite armée pour défendre sa patrie (3).

Ecdicius demeurait probablement à Lyon; à l'approche d'Evarik, Sidoine lui écrivit dans les termes les plus pressants (4) :

« Deux maux affligent également aujourd'hui les Arvernes ; quels maux diras-tu ? la présence de Seronatus et ton absence.

« Pour parler d'abord de Seronatus,... le Catilina de notre siècle est venu depuis peu des pays voisins de l'Adour, afin de mêler ici le sang des malheureux citoyens à la ruine de leurs fortunes... Chaque jour il remplit les forêts de fugitifs, les campagnes de citoyens, les temples de coupables et les prisons de clercs; il loue les Goths, et insulte aux Romains; il se moque des préfets, et s'entend avec les receveurs publics; foulant aux pieds les lois de Théodose, proposant celles de Théodoric, il recherche d'anciennes fautes et imagine de nouveaux tributs.

« Débarrasse-toi donc promptement des affaires qui te retardent, et brise tous les obstacles qui peuvent te retenir. La liberté aux abois de nos citoyens tremblants soupire après ton retour. Quelle que soit la crainte ou l'espérance, on ne veut rien faire qu'avec toi et sous ta conduite.

« S'il n'y a point de ressources, point de secours à espérer de la république; si, comme on le dit, la puissance du prince Anthémius est nulle, la noblesse a résolu d'attendre ton avis pour quitter la patrie, ou pour embrasser l'état ecclésiastique. »

Seronatus avait succédé à Arvandus dans la préfecture des Gaules, et tous deux ne travaillèrent qu'à les ruiner et à les trahir (1).

Ecdicius se hâta de se rendre en Arvernie, pour ranimer le courage de la noblesse et s'opposer au nouveau Catilina. Bientôt Evarik encouragé par ce traître, vint mettre le siége devant la capitale des Arvernes, mais il éprouva une vigoureuse résistance. Laissons Sidoine nous raconter lui-même les exploits d'Ecdicius qui força Evarik à retourner dans son royaume lever une nouvelle armée (2) :

« Les cœurs de tes concitoyens ne pourront jamais oublier combien naguères tu parus grand aux personnages de tout âge, de toute condition, de tout sexe, lorsqu'on te vit, du haut des murs à demi-abattus, franchir les plaines jetées entre toi et les troupes ennemies, puis, accompagné seulement de dix-huit cavaliers, passer en plein jour, en pleine campagne, à travers des milliers de Goths, — action que la postérité croira difficilement.

« Au bruit de ta renommée, à ton aspect, la stupeur s'empara d'une armée très-belliqueuse; les chefs, saisis d'étonnement, ne savaient combien était grand le nombre de leurs soldats, et combien était petit celui des tiens. Les bataillons ennemis se replièrent aussitôt sur le sommet d'une colline escarpée; ils étaient occupés à faire le siége; tu parus, ils n'osèrent se ranger en bataille. Cependant, après avoir abattu quelques-uns des principaux que leur audace et non leur lâcheté avait fait rester derrière les autres, tu demeureras seul maître d'une plaine immense, sans avoir, en un si grand combat, perdu aucun des tiens, quoiqu'ils fussent beaucoup moins nombreux que les convives qui s'assoient d'ordinaire à ta table.

« Maintenant, les salutations, les applaudissements, les larmes, les fêtes qui t'accueillirent lorsqu'avec la paix tu rentras dans la

(1) Saint Grégoire de Tours : *de Miraculis sancti Juliani, cap.* II. Cf. nos *Ann. hagiol.* tome II, col. 850 et 851.

(2) Saint Sidoine Apoll. *Lettres, lib.* VII, *lettre* I.

(3) *Lib.* III, *ep.* III *ad Ecdic.*

(4) *Lib.* II, *ep.* I *ad eumdem.*

(1) Saint Sidoine dans ses lettres nous trace le tableau des concussions et de la condamnation de ces deux grands coupables. (Voyez *lib.* I, *ep.* VII *ad Vincentium; lib.* II, *ep.* I, *ad Ecdic; lib.* V, *ep.* XIII, *ad Pannych.*

(2) *Lib.* III, *ep.* III, *ad Ecdic.*

ville, il serait plus facile à mes vœux de les imaginer, qu'à mes paroles de les redire.

« On voyait la foule inondant l'atrium de ta vaste maison, pour contempler ton retour et ton heureux triomphe ; les uns font disparaître sous les baisers la poussière qui te couvre ; les autres saisissent le mors de tes coursiers, remplis de sang et d'écume; ceux-ci renversent tes selles, toutes trempées de sueur ; ceux-là détachent les liens de ton casque; quelques-uns s'empressent de dénouer tes bottes; d'autres comptent les brèches de tes glaives, émoussés des coups qu'ils ont portés, ou mesurent avec leurs doigts pâles et tremblants les coups d'estoc et de taille dont tes cuirasses gardent l'empreinte.

« Quoique plusieurs citoyens, bondissant d'allégresse, serrassent entre leurs bras les compagnons de ta gloire, vers toi néanmoins se portait toute l'ardeur de la joie populaire; tu arrivais au milieu d'une foule sans armes, mais dont tu n'eusses pu te dégager même en étant armé. Tu supportais de bonne grâce les inepties de ceux qui venaient te féliciter; et tandis que la foule tumultueuse se disputait l'honneur de tes embrassements, tu en étais venu jusqu'à te voir contraint, pieux interprète de l'amour public, à rendre de plus abondantes actions de grâce aux personnes qui te faisaient la plus libre injure.

« Je ne dis pas non plus que tu rassemblas à tes frais une espèce d'armée, peu secondé d'ailleurs des richesses de tes ancêtres, que tu arrêtas les courses des Barbares, et que tu les châtias de leurs dévastations. Je ne dis pas que plus d'une fois tu tombas à l'improviste sur l'ennemi, et que tu parvins à mettre en pièces plusieurs de ses escadrons, sans perdre plus de deux ou trois de tes soldats.

« Tu causas tant de désastres dans l'armée des Goths par tes attaques inopinées, qu'ils méditèrent le dessein de cacher honteusement le grand nombre de leurs morts. Ceux qu'une trop courte nuit avait empêché d'inhumer, ils les abandonnèrent après leur avoir coupé la tête, comme si des troncs informes eussent été un moindre indice de leur défaite sanglante, que la couleur des cheveux (1).

« Au retour de la lumière, les Goths comprenant que cette ignominieuse barbarie avait encore plus dévoilé toutes leurs pertes, se hâtèrent de rendre les derniers devoirs à leurs morts; mais, leur diligence ne cachait pas mieux leur fraude, que leur fraude n'avait caché leur défaite; ils ne couvraient pas même d'un peu de terre les corps de leurs compagnons, et ne leur donnaient ni vêtements après les avoir lavés, ni sépulture après les avoir ensevelis,—dignes funérailles d'un pareil trépas. Les morts, entassés sur des chariots dégoûtants de sang étaient étendus de côté et d'autre; comme tu poursuivais l'ennemi sans relâche, les cadavres jetés à la hâte dans les chaumières en flamme, trouvaient un bûcher funéraire sous les ruines des toits croulants.

« Mais, pourquoi m'arrêter plus longtemps au récit de tes exploits? Mon dessein n'est pas de faire l'histoire entière de tes travaux, j'ai seulement osé en rappeler quelques-uns, afin que tu ajoutes foi aux vœux de tes concitoyens; leur pénible attente n'aura pas de plus prompt ni de plus salutaire soulagement que ta présence.

« Si donc tu n'es pas insensible à leurs prières, hâte-toi de revenir dans ta patrie, et cesse de cultiver la dangereuse amitié des rois (1). Les plus sages la comparent avec raison à la flamme, qui de loin nous éclaire, et de trop près nous brûle (2). »

Sidoine avait non-seulement besoin de ce guerrier courageux pour résister aux nou-

(1) *Villis agnosci crinitum.* — La différence la plus frappante qui fût alors entre les Romains et les Barbares, venait de ce que les premiers portaient les cheveux si courts qu'ils ne couvraient point entièrement les oreilles, au lieu que les autres portaient une chevelure si longue qu'elle descendait jusqu'aux épaules. Dans la suite même nos premiers rois, lorsqu'ils voulaient, dans leurs ordonnances, désigner en général, et par opposition aux Romains, tous les Barbares sujets de la couronne de quelque nation qu'ils fussent, les nommaient les *Chevelus*.

(1) La cour du prince où se trouvait Ecdicius, était probablement celle de l'un des rois Bourguignons. — Dubos: *Hist. crit.*

(2) *Assiduitatem tuam periculosæ regûm familiaritati celer exime, quorum consuetudinem spectatissimus quisque flammarum naturæ bene comparat, quæ sicut paululum a se remota illuminant, ita satis sibi admota comburunt.*

veaux efforts que s'apprêtait à faire Evarik; mais, aussi d'un conciliateur habile pour apaiser la discorde qui s'était élevée dans l'Auvergne, après la levée du siége; il le trouva dans le prêtre Constantius (ou Constance), aussi distingué par sa science que par ses vertus, et qui avait toutes les qualités nécessaires pour rétabir la paix et la bonne harmonie entre les Arvernes.

Constantius ayant appris qu'ils étaient divisés en deux factions, et qu'une partie avait abandonné la cité à demi-ruinée, s'y rendit en toute hâte, et usa si bien de l'influence qu'il avait sur eux, qu'il les réconcilia et rétablit le calme dans la cité. Son admirable conduite acquit à Constantius l'affection de toute l'Auvergne, et quand il fut de retour à Lyon, Sidoine lui écrivit au nom de son peuple la lettre suivante (1) :

« Le peuple Arverne te salue, lui dont tu as rempli les humbles chaumières de ta noble présence, sans une escorte ambitieuse, mais entouré de l'affection publique. Bon Dieu! quelle fut la joie de nos malheureux citoyens, lorsque tu portas ton pied sacré dans leurs murs à demi-détruits! Comme on voyait se presser en foule autour de toi tous les rangs, tous les sexes, tous les âges! Comme tu mettais tes paroles à la portée de tout le monde! Comme tu parus caressant aux enfants, civil aux jeunes gens, et grave à nos vieillards! Combien de larmes tu répandis, comme leur père commun, sur des édifices renversés par l'incendie, et des domiciles à demi-consumés par les flammes! Quelle douleur n'éprouvas-tu pas à la vue de ces champs ensevelis sous des ossements sans sépulture! Avec quelle chaleur, avec quel courage ne les engageas-tu pas à réparer ces ruines!

« Bien plus, tu avais trouvé notre ville aussi dépeuplée par les dissensions intérieures que par l'incursion des Barbares; en conseillant la paix à tous nos citoyens, tu leur as rendu la concorde, tu les as rendus à leur patrie. Tes avis les ont également ramenés au sein de leur ville et à des opinions uniformes; et si les murs te doivent le retour des citoyens, les citoyens te doivent la concorde qui règne parmi eux. Ils pensent tous que tu leur appartiens, ils croient tous t'appartenir aussi : et ce qui fait le comble de ta gloire, c'est qu'ils ne se trompent pas; car, il n'est aucun d'eux qui ne se rappelle chaque jour que malgré ton grand âge, malgré tes infirmités, malgré la splendeur de ta noblesse et l'éclat de tes vertus, guidé par ton amour seul, tu as rompu toutes les entraves, toutes les barrières, surmonté tous les obstacles qui s'opposaient à ton voyage, c'est-à-dire, la longueur du chemin (1), la brièveté des jours, l'abondance des neiges, la disette des fourrages, la solitude des lieux, le désagrément des hôtelleries, la difficulté des routes devenues impraticables par les eaux ou par les gelées, des monceaux de pierres élevés çà et là, des fleuves glacés et dangereux, des collines âpres et rudes, des vallées que sillonnent de nombreux éboulements; tous ces obstacles surmontés par toi sans aucun intérêt particulier, t'ont mérité l'amour public.

« Il nous reste à prier Dieu qu'il recule selon nos désirs les bornes de ta vie; puisses-tu toujours ainsi ambitionner, recevoir et posséder l'amitié des gens de bien; puisse te suivre l'affection que tu laisses ici; puisse l'estime dont tu jouis partout, grandir sans cesse et durer toujours! Adieu. »

Après la discorde et la guerre, la famine ravageait aussi le pauvre peuple d'Auvergne. C'est alors que Sidoine exerça sa charité, cette vertu qu'il porta jusqu'à l'héroïsme et jusqu'à se priver de tout pour nourrir les pauvres de Jésus-Christ.

Saint Patiens, le pieux évêque de Lyon, se distingua par son zèle à soulager les malheureux Arvernes; il vint au secours de Sidoine qui ne pouvait suffire à toutes les misères dont il était témoin, et qui lui témoigna dans cette lettre sa reconnaissance et celle de son peuple (2):

« Sidoine au seigneur pape Patiens, salut.

« Chacun juge différemment du bonheur des hommes; pour moi, je pense que celui-là surtout travaille à sa propre félicité, qui tra-

(1) *Lib.* III, *ep.* II, *ad Const.*

(1) *Itinerum longitudinem.* — Il y a vingt lieues de Lyon à Clermont, et le chemin est assez mauvais, en hiver surtout.

(2) *Lib.* VI, *ep.* XII, *ad Patient.*

vaille à la félicité d'autrui, et qui, prenant pitié des maux et de l'indigence des fidèles, accomplit sur la terre les œuvres des cieux.

« Que signifie cela, me diras-tu?

« Ce langage, bienheureux pontife, te regarde principalement, toi qui ne bornes pas ton zèle à secourir les besoins que tu connais, mais qui portant jusqu'aux dernières limites des Gaules ta généreuse sollicitude, as coutume de considérer la nature des besoins, avant de regarder à la qualité des indigents. La pauvreté et la faiblesse ne sont point un préjudice pour quiconque ne peut venir te trouver; car, tes mains préviennent par leurs aumônes celui que ses pieds n'ont pu porter jusqu'à toi. Ta vigilance passe dans les provinces étrangères, tu dilates ton affectueuse tendresse pour consoler des infortunes lointaines. Et c'est ainsi que, touché de la honte et de la modestie des pauvres absents, comme des plaintes de ceux qui t'environnent, tu as souvent essuyé les larmes de ceux dont tu n'as pas vu les yeux.

« Je ne parle point de ces veilles infatigables, des prières, des dépenses que chaque jour tu fais pour des citoyens défaillants et appauvris. Je ne parle pas du sage tempérament avec lequel tu agis; de cette réputation de politesse et d'abstinence qui fait que le roi (1) ne se lasse pas de vanter tes dîners auxquels il daigne venir, et que la reine s'émerveille de tes jeûnes.

« Je ne parle pas des magnifiques ornements dont tu embellis l'église qui t'est confiée; on doute, quand on les voit si les anciens ouvragees que tu répares l'emportent sur ceux que tu fais faire. Je ne dis rien des nombreuses basiliques dont tu as jeté les fondements, ni des richesses dont tu les ornes.

« Pendant que ton zèle agrandit le domaine de la foi, le nombre des hérétiques diminue seul. Par une sorte de chasse apostolique, tu enveloppes dans les filets de tes prédications spirituelles les sauvages esprits des Photiniens (2). Les barbares, une fois

(1) Il s'agit du roi des Burgundes.

(2) Les Photiniens étaient des hérétiques du quatrième siècle, qui avaient embrassé les erreurs de Photius, évêque de Sirmium ou Sirmich en Hongrie. Si leurs doctrines différaient en quelque

convaincus par tes discours, s'attachent à tes pas, sans pouvoir s'en écarter, jusqu'à ce que tu viennes, heureux pêcheur des âmes, à les retirer du gouffre profond de l'erreur.

« La plupart de ces choses te sont communes peut-être avec le reste de tes collègues; mais, ce qui te revient en quelque chose, comme disent les jurisconsultes, *à titre de préciput*, et ta modestie ne pourra le désavouer, c'est l'humanité avec laquelle tu as distribué gratuitement dans les Gaules désolées et partout souffrantes, après l'incursion des Goths, après l'incendie des moissons, un blé acheté de tes propres deniers; car, pour ces peuples épuisés de faim, c'eût été déjà un bienfait inexprimable, si ce blé leur fût venu à titre de marchandise, et non pas à titre de présent.

« Nous avons vu les chemins embarrassés des vivres envoyés par toi, nous avons vu sur les bords de l'Arar et du Rhône plus d'un grenier que tu avais rempli seul.

« Loin d'ici les fictions et les fables du paganisme, loin d'ici ce Triptolème qui fut presque porté jusqu'aux cieux pour avoir découvert le blé, et à qui la Grèce, célèbre par ses architectes, ses peintres, ses sculpteurs, consacra des temples, éleva des autels; ce Triptolème dont elle reproduisit les traits sur la toile.

« La renommée toujours douteuse raconte qu'errant avec deux navires, auxquels, dans la suite, les poëtes prêtèrent la forme de dragons, il porta chez des peuples grossiers encore et nourris de glands, le blé inconnu jusque-là.

« Pour toi, sans qu'il faille parler de tes largesses abondamment répandues au sein des Gaules, jaloux de prodiguer des vivres aux cités qui bordent la mer Tyrrhénienne, tu as bien plus tôt couvert deux fleuves que rempli deux vaisseaux avec tes magasins.

« Mais, si ta piété s'offense de se voir louée par les exemples trop profanes des superstitions d'Eleusis, je vais, en écartant le sens mystique (1), recourir à l'histoire de Joseph. Ce vénérable patriarche, ayant prévu

chose de celle des Ariens, comme eux cependant ils niaient la génération éternelle du Christ.

(1) *Seposita mystici intellectus reverentia.* — Joseph était la figure de Jésus-Christ.

la stérilité qui devait suivre sept années d'abondance, sut y pourvoir aisément.

« Si je considère le sens moral de ce fait, il n'est pas moins grand que Joseph, ce me semble, celui qui répand des secours au milieu d'une semblable calamité qu'il n'a pas devinée.

« Ainsi, quoique je ne puisse connaître au juste les actions de grâces que te rendent les habitants d'Arles, de Riez, d'Avignon, d'Orange, de Viviers, de Valence et de Trois-Châteaux, parce qu'il est difficile de mesurer au poids de l'or la reconnaissance de ceux auxquels tu as prodigué des vivres sans en exiger de l'argent, moi, néanmoins, je te remercie beaucoup au nom du peuple Arverne que tu as secouru, quoique tu ne fusses engagé à cela ni par la communauté de la province, ni par la proximité de la ville, ni par la commodité d'un fleuve, ni par l'offre d'argent. Ils me chargent donc de te présenter la vive expression de leur gratitude, ceux qui n'ont dû la vie qu'à tes abondantes largesses.

« Maintenant, après avoir rempli le mieux que j'ai pu la mission qui m'était confiée, je quitte le rôle de député pour passer à celui de nouvelliste.

« Or, sache que ta gloire est répandue dans toute l'Aquitaine; tu y es aimé, loué, désiré, respecté ; tu vis dans tous les cœurs, chacun fait des vœux pour toi. Au milieu des malheurs de nos temps, tu es un bon ministre de Dieu, un bon père, une bonne année pour ceux auxquels il a été utile de passer par les dangers de la faim, puisqu'ils ne pouvaient autrement ressentir tes bienfaits.

« Daigne te souvenir de moi, seigneur Pape. »

L'Eglise eut dans tous les temps de ces grands hommes qui, suivant l'admirable pensée de Sidoine, étaient heureux de travailler au bonheur de leurs frères. On en rencontre non-seulement dans les rangs du clergé, mais parmi les simples fidèles. Ainsi après avoir redit la charité du saint évêque Patiens, nous avons à raconter celle du pieux guerrier Ecdicius qui défendit avec tant de courage la capitale de l'Auvergne. Il habitait le pays des Burgundes.

« Du temps de l'évêque Sidoine, — c'est saint Grégoire de Tours qui parle (1), — une grande famine accabla la Bourgogne. Comme les habitants se dispersaient en différents pays, et qu'il n'y avait personne qui fournît d'aliments aux pauvres, un sénateur nommé Ecdicius, parent de Sidoine (2), fort de l'appui de Dieu, fit alors une grande chose, à ce qu'on rapporte. Lorsque la famine commençait à sévir, il envoya ses domestiques dans les villes voisines, avec des chevaux et des chariots pour lui amener ceux qui souffraient de la disette. Les serviteurs partirent et ramenèrent dans sa maison tous les pauvres qu'ils purent trouver. Il les nourrit pendant tout le temps de la famine et les empêcha de mourir de faim; il en eut, c'est ce que beaucoup disent, plus de quatre mille des deux sexes.

« Au retour de l'abondance, il organisa de nouveaux transports et reconduisit chacun en sa demeure. Après le départ de ces gens, une voix descendue des cieux parvint jusqu'à lui, disant :

—Ecdicius, Ecdicius, puisque tu as fait cela, jamais le pain ne manquera ni à toi ni à ta postérité; car, tu as obéi à mes paroles et rassasié ma faim en nourrissant les pauvres. »

Un chrétien comme Ecdicius recherchait peu, sans doute, les honneurs du monde. Cependant sa gloire était si éclatante, que l'empereur Julius Nepos lui donna, malgré son âge encore peu avancé, le titre de Patrice. Sidoine écrivit à son épouse Papianilla (3), pour lui apprendre la nouvelle dignité de son frère.

« Dès que le questeur Licinianus, venant de Ravenne, a pu franchir les Alpes et toucher le sol de la Gaule, il s'est hâté de nous écrire qu'il est porteur de patentes par lesquelles ton frère Ecdicius dont les titres te flattent autant que les miens, est élevé à la dignité de Patrice ; il a obtenu cette dignité de bonne heure, si tu considères son âge; bien tard, si tu regardes son mérite. Depuis longtemps il s'est rendu digne de cette charge, non point en tenant la balance de la justice, mais en combattant, les armes à la main. Simple particulier, il a enrichi le

(1) *Lib.* II, *cap.* XXIV.

(2) Ecdicius était fils de l'empereur Avitus et frère de Papianilla, femme de Sidoine.

(3) *Lib.* V, *ep.* XVI.

trésor public, sinon d'argent, au moins de dépouilles ennemies.

« L'empereur Julius Nepos, célèbre par ses victoires et recommandable par ses mœurs, vient enfin d'accomplir la promesse que son prédécesseur Anthemius avait souvent faite à ton frère en récompense de ses travaux : conduite d'autant plus louable, que la promesse était restée longtemps sans effet...

« Si je connais bien ton cœur, cette nouvelle doit, au milieu des maux qui nous affligent, être pour toi une grande consolation, et la crainte même d'un siége prochain ne peut t'empêcher de prendre part à la joie publique.

« Je le sais bien, les honneurs que j'ai reçus, et auxquels la loi te faisait participer, ne t'ont jamais autant flattée que ceux de ton frère ; car, si tu es bonne épouse, tu es meilleure sœur encore. Je me hâte de t'annoncer par des lettres de félicitation les grands titres que ta famille, grâces au ciel, vient de recevoir ; je satisfais à l'impatience que tu éprouves, et je ménage tout à la fois la modestie de ton frère. S'il ne t'annonce pas lui-même la dignité dont il va être revêtu, tu ne peux accuser que cette modestie et non pas son cœur.

« Pour moi, quoique je me réjouisse beaucoup des honneurs accordés à ta famille, honneurs que tu attendais jusqu'ici avec autant d'impatience qu'ils vous étaient promis, je m'en réjouis moins cependant que de l'intimité qui règne entre ton frère et moi. Puisse une telle union toujours exister entre ses enfants et les nôtres !.. »

Sidoine regardait sans doute comme d'un bon augure pour sa chère Auvergne, la pensée qu'avait eut l'Empereur d'honorer celui qui l'avait si courageusement défendue. Mais, il ne devait pas conserver longtemps ses espérances. Julius Nepos, comme tous ces fantômes d'empereurs qui se succédèrent avec tant de rapidité dans les dernières années de l'empire romain d'Occident, avait bien assez de s'affermir sur son trône chancelant, et voulait entretenir à tout prix la paix avec les barbares. Il eût bien voulu conserver l'Auvergne; mais, les nouveaux préparatifs d'Evarik l'effrayaient et il résolut de traiter avec lui.

Quatre évêques Gaulois furent chargés de cette importante affaire. C'étaient Léontius d'Arles, Faustus de Riez, Basilius d'Aix, et Graecus de Marseille (1).

Sidoine l'ayant appris, écrivit à Basilius la lettre d'où nous avons tiré le tableau de de la cruelle persécution d'Evarik ; il lui dit en finissant (2) :

« Faites... qu'il nous soit libre d'ordonner des évêques, et que les peuples des Gaules, qui sont renfermés dans l'empire des Goths, appartiennent à notre foi, s'ils ne doivent plus appartenir à notre domination. »

Sidoine ne demandait que la liberté de conscience pour les Romains qui devaient passer sous le joug des Barbares. Il ne croyait pas encore que l'Auvergne serait sacrifiée. Mais, bientôt il apprit que c'était la base du traité posé par Evarik, et que les évêques négociateurs étaient sur le point d'y accéder. Dans sa douleur, il écrivit à Graecus une lettre fort vive.

« Tel est aujourd'hui l'état de notre malheureuse province (lui dit-il (3), que la renommée a raison de représenter notre sort comme ayant été meilleur pendant la guerre, qu'il ne l'est depuis la paix. Notre esclavage est devenu le prix de la sécurité de nos voisins. L'esclavage des Arvernes, ô douleur !... Si je fouille dans le passé, j'y trouve qu'ils osèrent se dire jadis les frères des antiques habitants du Latium, et reporter leur origine au sang d'Ilium.

« Si je rappelle des fais récents, je vois que ce sont eux qui, de leurs propres forces, ont arrêté les armes de l'ennemi commun ; qui plus d'une fois, enfermés dans leurs murs, n'ont pas redouté le Goth, mais l'ont épouvanté dans son camp, lorsqu'il les assiégeait. Ce sont eux qui ont su remplir contre les armées de leurs voisins le rôle de chefs aussi bien que de soldats.

« Mais, si le sort des combats leur a procuré quelque avantage, tout le fruit en a été pour vous; s'il leur est devenu contraire, ils ont porté seuls tout le poids du malheur.

« Les Arvernes, par amour pour la république, n'ont pas craint de livrer aux lois

(1) *Lib.* VII, *ep.* VI, *ad Basil.*
(2) *Ibid.*
(3) *Lib.* VII, *ep.* VII, *ad Graecum.*

Séronatus qui jetait aux Barbares les provinces de l'empire ; et ensuite, quand il fut convaincu de son crime, la république hésitait encore à le punir.

« Voilà donc ce qu'il nous a valu d'avoir bravé la faim, les flammes, le fer, la peste, d'avoir engraissé nos glaives du sang ennemi, de nous être exténués de jeûnes en combattant! Voilà donc la paix si avantageuse que nous attendions, lorsque pour échapper aux horreurs de la faim, nous arrachions les herbes qui croissaient entre les fentes de nos murs! souvent trompés par la forme et le suc de leurs feuilles, nous cueillîmes d'une main livide des plantes vénéneuses.

« En récompense de tant d'actes courageux et héroïques, si je suis bien informé, on nous sacrifie. Rougissez, nous vous en prions, d'une paix qui n'est ni utile, ni glorieuse. C'est par vos mains que passent les négociations; c'est vous le premier qui, même en l'absence du prince, connaissez les traités déjà faits, et qui êtes chargé des traités à faire.

« Pardonnez, je vous prie, les paroles sévères que je vous adresse ; la douleur ôte à mes reproches toute leur amertume... Ainsi donc, par tous les moyens possibles, rompez un traité de paix si honteux. S'il faut encore soutenir un siége, s'il faut combattre encore, endurer encore la faim, nous le ferons avec plaisir ; mais, si nous sommes livrés, nous que la force n'a pu vaincre, il est certain que vous avez imaginé ces transactions lâches et barbares.

« Pourquoi m'abandonner à l'excès de la douleur ? Excusez notre affliction ; pardonnez au langage du désespoir. Les autres pays qui ont été cédés n'attendent que l'esclavage ; les Arvernes attendent le supplice.

« Si vous ne pouvez nous arracher à notre pénible situation, au moins faites, par l'assiduité de vos prières, qu'elle vive encore la race de ceux dont la liberté doit mourir. Préparez une retraite aux exilés, des rançons pour les esclaves, des vivres pour les pèlerins. Si nos murailles sont ouvertes aux ennemis, que les vôtres ne soient pas fermées à des hôtes. »

Cette lettre si noble, si patriotique, émut vivement le cœur de Graecus. Il aimait Sidoine et entretenait avec lui un doux commerce d'amitié (1); il ne put se décider à conclure un traité qu'il regardait comme nuisible et honteux, et il paraît qu'il amena les autres évêques gaulois à son sentiment, puisque Nepos fut obligé de recourir à un évêque d'Italie, saint Epiphane, pour traiter avec Evarick.

Graecus en écrivit à Sidoine, et pour lui prouver que la vivacité de sa lettre ne l'avait pas blessé, il l'invita à venir le voir à Marseille. Sidoine lui répondit (2) :

« J'envie la félicité du porteur ordinaire de mes lettres, qui a l'avantage de vous voir souvent... Je porte même envie à mes lettres, elles qui seront ouvertes par vos doigts sacrés, lues par vos yeux.

« Pour moi, renfermé dans l'étroite enceinte de murs à demi-brûlés et tombant en ruines, effrayé par une guerre limitrophe, je ne puis satisfaire le désir que j'ai de vous voir. Et plût à Dieu que l'état ou la situation du pays Arverne fût de nature à nous rendre moins excusables! Mais, ce qu'il y a de plus dur, c'est qu'en punition de nos fautes nous avons une trop juste excuse.

« Ainsi, après vous avoir adressé mes salutations, comme le demandent la coutume et le devoir, je vous supplie avec instance de me dispenser à présent de toute visite, puisque du moins je satisfais à ma dette, en vous écrivant. Car, si la paix nous rend la liberté de voyager, je crains bien que ma trop grande assiduité ne vous devienne alors importune. »

Nous avons encore une lettre de Sidoine à Graecus, qui pourrait nous faire croire que le saint évêque de Marseille éprouva des persécutions. On peut penser qu'Evarik ne lui pardonna pas plus qu'aux autres évêques négociateurs l'intérêt qu'ils portèrent à l'Auvergne.

« Fleur des prêtres, — dit Sidoine à son ami (3), — perle des pontifes, fort par le savoir, plus fort par la conscience, brave le courroux et les menaces des tempêtes de ce monde, car tu nous as dit souvent que, pour arriver aux festins promis des patriarches, que pour boire le nectar dans la cé-

(1) *Lib.* VI, *ep.* VIII, *ad Graecum ;* — *Lib.* VII, *ep.* II, *ad eumdem.*

(2) *Lib.* VII, *ep.* XI, *ad Graecum.*

(3) *Lib.* IX, *ep.* IV, ad eumdem.

leste coupe, il faut avoir épuisé le calice d'amertume ici-bas. Il n'y a pas de milieu, quiconque veut obtenir le royaume d'un médiateur qui essuya les mépris, doit suivre son exemple. Si profonde que soit la coupe de douleurs que nous offre la vie présente, nous souffrons peu de chose, quand nous nous rappelons ce qu'Il a bu sur le gibet, Celui qui nous appelle au ciel. »

Sidoine sut mettre, à son tour, ces pieuses maximes en pratique au milieu de ses tribulations.

Pendant qu'Evarik traitait de la paix avec l'empereur Julius Nepos, par le moyen du saint évêque Epiphane de Pavie, Sidoine fut obligé de se rendre dans la cité des Bituriges, pour l'élection d'un nouvel évêque (1).

Evarik, occupant la plus grande partie du pays qu'il avait conquis depuis peu de temps, les évêques des autres cités de la province ne purent se réunir pour l'élection et l'ordination. Sidoine se trouva à peu près seul. Il invita donc plusieurs évêques des autres provinces, et nous avons encore ses lettres à Agrœcius (2), évêque métropolitain des Sénonnais (*Sens*), et à Euphrone d'Autun (3).

Nous devons donner ces lettres pleines d'intérêt qui nous mettent à même d'apprécier avec justesse la manière dont se faisaient, à la fin du cinquième siècle, les élections épiscopales.

« *Sidoine, au seigneur pape Agrœcius, salut.*

« J'arrive à Bourges, appelé dans cette ville par les citoyens. Le motif de cet appel, c'est le malheureux état de leur Église, veuve depuis peu de son vénérable pontife, et qui voit des ambitieux de l'un et l'autre ordre briguer, comme à un signal donné, les honneurs de l'épiscopat. Le peuple s'agite et se partage en factions contraires; peu de gens donnent leurs suffrages à d'autres, beaucoup de personnes s'offrent elles-mêmes et se présentent par force.

« Si vous voulez, autant qu'il est en vous, considérer les choses selon Dieu et la vérité, vous ne remarquerez partout que légèreté, qu'inconstance, que déguisement; en un mot, c'est l'impudence elle seule qui triomphe ici. Et, si je ne craignais que vous ne m'accusassiez d'exagération, j'oserais vous dire qu'on agit d'une manière précipitée, dangereuse, et que la plupart ne rougissent pas d'offrir de l'argent pour obtenir un poste saint, une dignité sacrée; depuis longtemps même on aurait déjà mis à l'enchère le siége épiscopal, s'il se fût trouvé des vendeurs aussi déterminés que le sont les acquéreurs.

« Par conséquent, je te prie de venir m'honorer de ta présence, et de me soulager dans l'embarras et la nécessité où je me trouve de remplir un devoir nouveau pour moi.

« Quand bien même tu es le chef de la Sénonnaise, ne refuse pas, en ces circonstances difficiles, de calmer les débats des Aquitains; car, il n'importe guère que nous habitions des provinces différentes, puisque nous sommes réunis par les liens de la religion. Je dirai de plus, que, de toutes les villes de la première Aquitaine, les guerres n'ont laissé dans le parti des Romains que la seule ville des Arvernes. C'est ce qui fait que nous manquons, en notre province, du nombre suffisant d'évêques pour établir un pontife dans la cité de Bourges; il nous faut un métropolitain pour cette élection.

« Au reste, vous y paraîtrez avec la prérogative de votre rang; je n'ai encore nommé, désigné, ni choisi personne; nous réservons tout absolument à votre décision. Le seul privilége que je m'attribue, c'est de vous inviter, d'attendre votre jugement, d'applaudir à votre choix, et de vous montrer, lorsque vous aurez nommé un évêque au siége de Bourges, toute ma déférence pour vos volontés...

« Si vous venez, vous me prouverez qu'on peut mettre des bornes à votre pays, mais qu'il est impossible d'en fixer à votre charité.

« Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape. »

Sidoine, arrivé à Bourges, y découvrit non-seulement des factions parmi les catholiques, mais un petit parti arien. L'arianisme avait fait quelques progrès en Aquitaine, depuis l'invasion des Visigoths, infectés de cette hérésie, et surtout depuis le règne d'Evarik, qui mettait tout en œuvre

(1) A la place de Saint Euladius.
(2) *Lib.* VII, *ep.* V, ad *ad Agræcium.*
(3) *Ibid. ep.* VIII, *ad Euphronium.*

pour le répandre. Mais, au milieu de toutes ces divisions, il remarqua bientôt que la majorité penchait pour un saint homme, nommé Simplicius, vraiment digne de l'épiscopat et qui, pour cette raison, ne l'ambitionnait pas.

Sidoine connaissait son mérite, mais avant de se décider pour lui, il voulut consulter un des plus saints évêques des Gaules, Euphrone d'Autun. Voici la lettre qu'il lui écrivit à cette occasion :

« *Sidoine, au seigneur pape Euphrone, salut.*

« Puisque je suis engagé dans les liens de l'état ecclésiastique, je me trouverais fort heureux, malgré mon peu de mérite, si nos villes étaient aussi voisines que le sont nos territoires. Alors, je te consulterais sur les moindres choses comme sur les plus importantes ; le cours de mes actions serait calme et paisible, découlant en quelque sorte de la source bienfaisante de tes entretiens. Alors, sans doute, ce cours ne serait ni enflé par ma présomption, ni troublé par mon orgueil, ni fangeux par ma conscience, ni précipité par ma jeunesse ; bien plus, tout ce qu'il pourrait offrir d'impur ou de corrompu, la veine de tes conseils le ferait disparaître en s'y mêlant.

« Mais, puisque le long espace qui est jeté entre nous s'oppose à la réalisation de mes vœux, je te prie instamment de m'envoyer tes conseils dans un cas embarrassant qui se présente : le peuple de Bourges demande qu'on lui ordonne pour évêque Simplicius, personnage très-remarquable ; décide quelle conduite je dois tenir en cette importante affaire.

« Tu as envers moi tant de bontés, tu as sur les autres une telle influence, que si tu veux quelque chose (et tu ne voudras que des choses parfaitement justes,) tu dois donner moins des conseils que des ordres.

« Pour ce qui regarde Simplicius, sache que l'on entend dire de lui beaucoup de bien, et cela par un grand nombre de personnes vertueuses. Ces témoignages me semblaient suspects de prime abord, et donnés à la faveur ; mais, quand j'ai vu ses rivaux, et surtout les partisans de l'arianisme, réduits au silence et n'ayant rien à lui reprocher, quoiqu'il ne soit point encore engagé dans notre profession, j'ai fait réflexion qu'il faut regarder comme un personnage accompli celui dont le méchant ne peut parler, et sur lequel un homme de bien ne peut se taire (1).

« Pourquoi vous dis-je cela mal à propos, comme si je vous donnais des conseils, moi qui vous en demande ? Tout sera donc réglé d'après votre volonté, votre arbitre, vos lettres ; tout sera communiqué aux prêtres et au peuple. Et nous ne sommes point assez insensés pour réclamer d'abord ta présence dans le cas où tu pourrais venir, puis ensuite pour demander tes conseils dans le cas contraire, si nous ne voulions nous en rapporter à toi en toutes choses.

« Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape. »

V

On ne sait si saint Euphrone se rendit à l'invitation de Sidoine ; pour saint Agræcius de Sens, il alla certainement à Bourges, mais, laissa à l'évêque d'Auvergne la responsabilité du choix dont il avait été spécialement chargé.

Sidoine ayant donc réuni le clergé et le peuple, leur manifesta son choix dans un beau discours qui nous a été conservé (2) et que voici :

« L'histoire profane rapporte, mes très-chers frères, qu'un certain philosophe enseignait à ses disciples la patience de se taire, avant de leur montrer la science de parler, et qu'ainsi tous les commençants observaient pendant cinq ans un silence rigoureux, au milieu des discussions de leurs condisciples ; de sorte que les esprits les plus prompts ne pouvaient être loués avant qu'il se fût écoulé un temps convenable pour qu'on pût les connaître. Il arrivait alors que ces mêmes disciples venant à parler après un long silence, quiconque les entendait ne pouvait s'empêcher de les louer ; car, jusqu'à ce que la nature se soit pénétrée du savoir, il n'y a pas plus de gloire à dire ce

(1) *Animum adverti exactissimum posse censeri, de quo civis malus loqui, bonus tacere non posset.*

(2) Saint Sidoine Apollinaire, *lib.* VII, *ep.* IX, *ad Perpetuum.*

que l'on sait qu'à taire ce que l'on ne sait pas (1).

« Quant à moi, ma faiblesse est réservée à une condition bien différente, puisque, au milieu de ces routes pénibles et tortueuses, de ces gouffres de vices où je marche, l'on m'a imposé le fardeau d'une profession si pesante, moi qui, même avant d'avoir rempli auprès de quelque homme de bien l'humble fonction de disciple, me vois forcé d'entreprendre avec les autres la tâche de docteur.

« A ma faiblesse vient s'ajouter encore une extrême confusion ; car, en m'offrant la page décrétale (2), vous me donnez à moi spécialement le soin de choisir un pontife, et cela, en présence d'un saint pape très-digne lui-même du pontificat le plus élevé ; d'un pape qui, étant le chef de sa province, l'emporte sur moi par son instruction, par son éloquence, par le privilége, par le temps et par l'âge ; prêt à parler sur le choix d'un métropolitain, et en face d'un autre métropolitain, moi, évêque provincial et jeune encore, j'éprouve l'embarras d'un homme peu habile, et j'encours le blâme d'orateur téméraire.

« Mais enfin, puisqu'il vous a plu, dans votre erreur, de vouloir que moi, dénué de sagesse, je cherchasse pour vous, avec l'aide du Christ, un évêque rempli de sagesse, et en la personne duquel se réunissent toutes sortes de vertus, sachez que votre accord en cette volonté, s'il me fait un grand honneur, m'impose aussi un plus grand fardeau. Examinez d'abord combien est redoutable l'opinion publique, vous qui me demandez à mon début un jugement consommé, et qui exigez que je marche dans les droits chemins de la prudence, quand vous n'ignorez pas que naguère encore on s'en est écarté à mon égard.

« Puisque tels ont été vos désirs, je vous conjure de me faire, par votre intercession, ce que vous croyez que je suis, et de daigner porter au ciel mon humilité, plutôt par vos prières que par vos applaudissements.

« Et d'abord, il faut que vous sachiez quels torrents d'injures m'attendent, puis à quels aboiements de voix humaines (1) se livrera contre vous aussi la foule des prétendants. Car, telle est la force des mauvaises mœurs, que les crimes du petit nombre flétrissent l'innocence de la multitude, tandis qu'au contraire la rareté des bons ne peut, avec ses vertus, couvrir les crimes de la foule (2).

« Si je viens à nommer quelqu'un parmi les moines, pût-il être comparé même aux Paul, aux Antoine, aux Hilarion, aux Macaire, tout aussitôt je sens résonner autour de mes oreilles les murmures bruyants d'une tourbe d'ignobles pygmées qui se plaindront, disant :

— Celui qu'on nomme-là remplit les fonctions non d'un évêque, mais d'un abbé ; il est bien plus propre à intercéder pour les âmes auprès du juge céleste, que pour les corps auprès des juges de la terre. »

« Qui ne serait profondément irrité, en voyant les plus sincères vertus représentées comme des vices ?

« Si nous choisissons un homme humble, on l'appellera abject ; si nous en proposons un d'un caractère fier, on le traitera d'orgueilleux ; si nous prenons un homme peu éclairé, son ignorance le fera passer pour ridicule ; si, au contraire, c'est un savant, sa science le fera dire bouffi d'orgueil ; s'il est austère, on le haïra comme cruel ; s'il est indulgent, on l'accusera de trop de facilité ; s'il est simple, on le dédaignera comme bête (3) ; s'il est plein de pénétration, on le rejettera comme rusé ; s'il est exact, on le traitera de minutieux ; s'il est coulant, on l'appellera négligent ; s'il a l'esprit fin, on le déclarera ambitieux ; s'il a du calme, on le tiendra pour paresseux ; s'il est sobre, on le prendra pour avare ; s'il mange pour se

(1) *Donec scientiam natura combiberit, non major est gloria dixisse quod noveris, quam siluisse quod nescias.*

(2) *Paginæ decretalis.* — Les ambassadeurs d'une province ou d'une cité ne devaient pas être entendus, s'ils n'étaient munis des décrets de la ville, de la province au nom de laquelle ils venaient réclamer. — *Code Théodosien*, de Legatis. (Cf. Saint Sidoine Apoll. : *Lib.* I, *ep.* VII.)

(1) *Obloquiorum scyllas.*

(2) *Est enim hæc quædam vis malis moribus, ut innocentiam multitudinis devenustent scelera paucorum, cum tamen a diverso bonorum raritas flagitia multorum nequeat excusare virtutibus communicatis.*

(3) *Si simplicem, despicitur ut brutus.*

nourrir, on l'accusera de gourmandise; si le jeûne est sa nourriture, on le taxera de vanité. La franchise paraît une imprudence condamnable, la timidité passe pour une grossièreté repoussante; on ne saurait aimer l'austérité d'une âme rigide, un homme affable est méprisé pour son abandon même.

« Ainsi, de quelque manière que l'on vive, toujours la bonne conduite et les bonnes qualités seront livrées aux langues acérées des médisants semblables à des hameçons à deux crochets. Et de plus, le peuple dans son obstination, les clercs dans leur indocilité, ne se soumettent que difficilement à la discipline monastique.

« Si je désigne un clerc, ceux qui n'ont été promus qu'après lui le jalouseront; ceux qui l'ont été avant, le dénigreront; car, parmi eux il y en a quelques-uns (ce qui soit dit sans offenser les autres,) qui s'imaginent que la durée du temps de la cléricature est la seule mesure du mérite, et qui voudraient en conséquence que dans l'élection d'un prélat, nous choisissions non pas suivant le bien commun, mais d'après l'âge; comme si, pour arriver au souverain sacerdoce, vivre longtemps plutôt que vivre bien pouvait remplacer le privilége, l'ornement et le charme de toute espèce de mérite! Alors, paresseux quand il faut administrer, prompts quand il ne s'agit que de censurer, oisifs dans les traités, affairés dans les séditions, faibles dans la charité, forts dans les factions, tenaces pour nourrir les rivalités, irrésolus dès qu'il est besoin de donner leur avis, quelques hommes s'efforcent de régir l'Eglise, quand ils devraient être gouvernés eux-mêmes à cause de leur vieillesse.

« Mais je ne veux pas, au sujet de quelques ambitions, désigner un grand nombre de personnes; j'affirme seulement que, si je ne désigne aucun nom spécial, celui-là se montre digne d'être repoussé qui se tient pour offensé. Oui, je le dis ouvertement, dans la foule de ceux qui m'entourent, plusieurs pourraient être évêques, mais enfin ils ne sauraient l'être tous; comme chacun d'eux possède un don particulier, chacun d'eux également se suffit à lui-même; nul ne peut suffire à l'universalité.

« Si, par hasard, je vous indique un homme qui ait exercé des charges militaires, aussitôt j'entends s'élever ces paroles :

— Sidoine, parce qu'il a passé des fonctions du siècle à la cléricature, ne veut pas prendre pour métropolitain un homme de la congrégation religieuse; fier de sa naissance, élevé au premier rang par les insignes de ses dignités, il méprise les pauvres du Christ. »

« C'est pourquoi je vais à l'instant même rendre le témoignage que je dois, non pas tant à la charité des gens de bien, qu'aux soupçons des méchants.

« Vive l'Esprit-Saint, notre Dieu tout-puissant, qui, par la voix de Pierre, condamna Simon, le magicien, pour avoir cru que la grâce de la bénédiction pût être achetée à prix d'argent!

« Je déclare que, dans le choix de l'homme qui m'a semblé le plus digne, je n'ai été influencé ni par l'argent, ni par la faveur, et qu'après avoir examiné autant et plus même qu'il ne fallait ce qu'étaient sa personne, le temps, la province et cette ville, j'ai jugé que celui qu'il convient le mieux de vous donner est l'homme dont je vais rappeler la vie en peu de mots.

Simplicius, béni de Dieu et qui jusqu'à ce jour a été de votre ordre, mais qui va désormais appartenir au nôtre, si par vous le ciel veut l'accorder, répond tellement aux vœux des deux ordres et dans sa conduite et dans sa profession, que la république pourra trouver en lui de quoi admirer, l'Église de quoi chérir.

« Si nous devons porter respect à la naissance (et l'Évangéliste nous a prouvé lui-même qu'il ne faut pas négliger cette considération; car, Luc, en commençant l'éloge de Jean, estimait très-avantageux qu'il descendît d'une race sacerdotale, et avant de célébrer la noblesse de sa vie, il exalta la dignité de sa famille), les parents de Simplicius ont présidé dans les églises et dans les tribunaux; sa race a été illustrée dans la milice séculière comme dans la milice ecclésiastique, par des évêques et des préfets; ainsi, ses ancêtres furent toujours en possession de dicter des lois soit divines, soit humaines.

« Si nous en revenons à examiner de plus près sa personne, nous verrons qu'il occupe une place parmi ses plus notables concitoyens.

« Vous dites qu'Euchérius et Pannychius lui sont supérieurs de beaucoup; je veux

qu'en effet ils aient passé pour tels jusqu'ici, mais, dans la cause présente, ils ne sauraient être admis d'après les canons, puisqu'ils ont convolé tous deux à de secondes noces.

« Si nous regardons son âge, il a tout à la fois l'activité de la jeunesse et la prudence de la vieillesse

« Si l'on met en comparaison sa littérature et son génie, un heureux naturel chez lui le dispute au savoir.

« Si l'on veut de la charité, il en a montré avec profusion au citoyen; au clerc, au pèlerin, aux petits comme aux grands ; et son pain a été plus souvent et plutôt goûté par celui qui ne devait pas le rendre.

« S'il a fallu se charger d'une mission, plus d'une fois Simplicius s'est présenté, pour votre ville, devant les rois couverts de fourrures, et devant les princes ornés de la pourpre.

« Si l'on me demande sous quel maître il a reçu les premiers principes de la foi, je répondrai par ces paroles proverbiales : Il a eu dans sa maison de quoi se former.

« Enfin, mes très-chers frères, c'est là le même homme qui, jeté dans les ténèbres des cachots, a vu s'ouvrir devant lui, par un prodige du ciel, les portes d'une prison barbare solidement fermée.

« C'est lui encore, comme nous l'avons appris, que vous appeliez au sacerdoce, de préférence à son beau-père et à son père. En cette circonstance, il s'en retourna couvert de gloire ; car, il aimait mieux être honoré par la dignité de ses parents, que par la sienne propre.

« J'allais presque oublier de parler d'une chose qu'il ne faut cependant pas omettre.

« Jadis, dans ces temps antiques de Moïse, ainsi que le dit le Psalmiste, lorsqu'il fallut élever le tabernacle d'alliance, tout Israël au désert entassa aux pieds de Beseleel le produit de ses offrandes. Dans la suite, Salomon, pour construire le temple de Jérusalem, mit en mouvement toutes les forces du peuple, quoiqu'il eût réuni les dons de la reine de la contrée méridionale de Saba, aux richesses de la Palestine et aux tributs des rois voisins.

« Simplicius, jeune, soldat, faible, seul, encore fils de famille et déjà père, vous a fait aussi construire une église ; il n'a été arrêté, dans son pieux dessein, ni par l'attachement des vieillards à leurs biens, ni par la considération de ses petits enfants ; et cependant, sa modestie a été telle qu'il a gardé le silence à ce sujet.

« Et c'est, en effet, si je me trompe, un étranger à toute ambition de popularité ; il ne recherche point la faveur de tous, mais celle des gens de bien ; il ne s'abaisse pas à une imprudente familiarité, mais il attache un grand prix à des amitiés solides, et en homme sage, s'efforce plutôt d'être utile à ses rivaux que de leur être agréable, pareil à ces parents sévères qui s'occupent moins des plaisirs que des intérêts de leurs enfants jeunes encore.

« Constant dans l'adversité, fidèle dans les occasions douteuses, modeste dans la prospérité, simple dans ses habitudes, affable dans son langage, sans hauteur dans le commerce ordinaire de la vie, excellent dans les conseils, il recherche avec ardeur les amitiés éprouvées, les retient constamment, les garde toujours. Quant aux inimitiés déclarées, il s'y conduit avec honnêteté, y croit assez tard, y renonce promptement, bien digne d'être désiré pour évêque, parce qu'éloigné de toute ambition, il ne travaille point à obtenir le sacerdoce, mais seulement à le mériter.

« Quelqu'un me dira peut-être :

— Mais comment, en si peu de temps, en avez-vous tant appris sur cet homme? »

« Je lui répondrai :

— Je connaissais les habitants de Bourges avant de connaître la ville. J'en ai connu beaucoup en route, dans le service militaire, dans des rapports d'argent et d'affaires, dans leurs voyages, dans les miens. On apprend aussi beaucoup de choses par l'opinion publique, car la nature n'impose pas à la renommée les bornes étroites de la patrie. C'est pourquoi, s'il faut juger de l'état d'une ville, moins par la circonférence de ses murs que par la renommée de ses citoyens, j'ai dû savoir d'abord non-seulement qui vous êtes, mais encore où vous étiez.

« La femme de Simplicius descend de la famille des Palladius, qui ont occupé les chaires des lettres et des autels, avec l'approbation de leur ordre ; et, comme le caractère d'une matrone ne veut être rappelé qu'avec modestie et succinctement, je me contenterai

d'affirmer que cette femme répond dignement au mérite et aux honneurs des deux familles, soit de celle où elle est née et a grandi, soit de celle où elle a passé par un choix honorable.

« Tous deux élèvent leurs fils dignement et en toute sagesse ; et le père, en les comparant à lui, trouve un nouveau sujet de bonheur en ce que déjà ses enfants le surpassent.

« Et, puisque vous avez juré de reconnaître et d'accepter la déclaration de mon infirmité au sujet de cette élection, — au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Simplicius est celui que je déclare devoir être fait métropolitain de notre province et souverain pontife de notre ville. Quant à vous, si vous adoptez ma dernière décision au sujet de l'homme dont je viens de parler, approuvez-la conformément à vos premiers engagements. »

La majorité fut de l'avis de Sidoine, et Simplicius fut ordonné, par les évêques présents, évêque de Bourges.

Le discours de Sidoine eut un grand retentissement dans les Gaules, et saint Perpetuus de Tours, qui recherchait beaucoup les bons ouvrages pour en enrichir sa bibliothèque, le lui demanda ; Sidoine le lui envoya avec cette lettre (1) :

« *Sidoine, au seigneur pape Perpetuus, salut.*

« Dans ton zèle pour les lectures spirituelles, quoique la bibliothèque de la foi catholique te soit très-familière et par les deux testaments (2), et par les commentateurs, tu vas jusqu'à vouloir connaître des écrits qui sont peu dignes d'occuper tes oreilles, ou d'exercer ton jugement.

« Tu me commandes en conséquence de t'envoyer le discours que j'ai adressé dans l'église au peuple de Bourges, discours auquel ni les divisions de la rhétorique, ni les mouvements de l'art oratoire, ni les figures grammaticales n'ont prêté l'élégance et la régularité convenables ; car, dans cette occasion, je n'ai pu combiner, selon l'usage général des orateurs, soit les graves témoignages de l'histoire, soit les fictions des poëtes, soit les étincelles de la controverse.

« Les séditions, les brigues, la diversité des partis m'entraînaient en tout sens, et si l'occasion me fournissait une ample matière, les affaires ne me laissaient pas le temps de la méditer. Il y avait, en effet, une telle foule de compétiteurs, que deux bancs ne suffisaient pas pour contenir les nombreux candidats d'un seul siége ; tous se plaisaient à eux-mêmes, tous déplaisaient également à tous. Nous n'eussions même rien pu faire pour le bien commun, si le peuple plus calme n'eût renoncé à son propre jugement pour se soumettre à celui des évêques. Quelques prêtres chuchotaient dans quelque coin (1), mais en public pas un ne soufflait ; car, la plupart redoutaient leur ordre non moins que les autres ordres.

« Ainsi, pendant que chacun se tenait en garde contre les compétiteurs, il arriva que tous écoutèrent sans dédain ce qu'ils devaient désirer ensuite avec avidité.

« Reçois donc cette feuille avec ma présente lettre ; je l'ai dictée, le Christ en est témoin, en deux veillées d'une nuit d'été ; mais, je crains bien qu'en le lisant tu n'en croies là-dessus encore plus que je ne te demande.

« Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape. »

Il ne sera pas inutile de joindre à ces curieux documents que nous a laissés saint Sidoine sur l'élection de Bourges, le récit de celle de Châlons (sur Saône) ; nous le trouvons encore dans une lettre de ce Saint à son ami Domnulus (2) :

« Je ne puis tarder plus longtemps à te faire partager notre grande joie, puisque tu désires savoir ce que notre père en Jésus-Christ, le pontife Patiens, a fait, à Châlons, avec sa religion et sa fermeté accoutumées.

« Il arriva en cette ville en partie précédé, en partie accompagné des évêques de la pro-

(1) *Lib.* VII, *ep.* IX.

(2) *Authenticos.* — Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. (Voyez St Jérôme : *Epist.*; — Claudianus Mamertus. *de Statu animæ*, *lib.* I, *cap* I ; *lib.* II, *cap.* XX ; — Pierre le Vénérable : *Ep. lib.* I, *ep.* II.)

(1) *Angulatim fringultientibus.* — Ce mot exprime le cri des passereaux. Sidoine lui-même a dit, *Ep.*, *lib.* IX, *ep.* XI : « *Fringultientes passerum susurros.* »

(2) *Lib.* IV, *ep.* XXV, *ad Domnul.*

vince, réunis pour donner un chef à l'Église de ce municipe, chancelante dans sa discipline depuis la retraite et la mort du trop jeune évêque Paul.

« L'assemblée des clercs trouva dans la ville des factions diverses, ces intrigues privées qui se forment toujours au détriment du bien public, et qu'avait excitées un triumvirat de compétiteurs. L'un d'eux, privé d'ailleurs de toute vertu, étalait l'illustration d'une race antique ; un autre, nouvel Apicius, se faisait appuyer par les applaudissements et les clameurs de bruyants parasites gagnés à l'aide de sa cuisine ; un troisième s'était engagé, par un marché secret, s'il parvenait au but de son ambition, à livrer les domaines de l'Église au pillage de ses partisans.

« Le saint Patiens et le saint Euphronius qui, dédaignant toute haine et toute faveur, étaient les premiers à soutenir fermement et rigidement le plus sage avis, reconnurent bientôt l'état des choses. Ils tinrent d'abord conseil avec les évêques leurs collègues, avant de rien manifester en public ; puis, bravant les cris d'une tourbe de furieux, ils imposèrent tout à coup les mains, sans qu'il se doutât de rien et formât aucun vœu pour être élu, à un saint homme nommé Jean, recommandable par son honnêteté, sa charité et sa douceur.

« Jean a été d'abord lecteur et a servi à l'autel dès son enfance ; puis, à la suite de beaucoup d'années et de travail, il est devenu archidiacre. Longtemps retenu dans ce grade ou ce ministère, à cause de son talent, il n'a pu être élevé en dignité, parce qu'on ne voulait pas le décharger du soin des affaires ecclésiastiques. Il était donc prêtre du second ordre, et au milieu de ces factions si acharnées, personne n'exaltait par ses louanges un homme qui ne demandait rien ; mais, personne aussi n'osait accuser un homme qui ne méritait que des éloges.

« Au grand étonnement des factions, à l'extrême confusion des méchants, aux acclamations des gens de bien, et sans que personne osât ou voulût réclamer, nos évêques l'ont consacré leur collègue....

« Réjouis-toi de ce merveilleux accord, de cette rare unanimité qui a régné parmi nos pères et nos protecteurs communs. Applaudis encore au choix que viennent de faire Euphronius et Patiens, l'un par son témoignage, l'autre par l'imposition des mains, tous deux par leur prudence. En cela, Euphronius s'est conduit comme le demandaient son grand âge et le long exercice de sa dignité ; Patiens, que l'on ne saurait trop louer, s'est comporté comme devait le faire un personnage qui se trouve, par le sacerdoce, chef de notre ville, et par notre ville, chef de la province. »

VI

Tandis que Sidoine désignait un évêque dans la cité des Bituriges, saint Epiphane de Pavie se rendait auprès d'Evarik pour traiter de la paix au nom de l'empereur Nepos.

Evarik ne s'y refusa pas, mais toujours à condition qu'on lui céderait l'Arvernie. Epiphane céda au nom de l'empereur, et les généreux Arvernes passèrent sous le joug des Visigoths.

Sidoine avait montré trop de courage et de fermeté dans ces malheureuses circonstances, pour pouvoir espérer autre chose du vainqueur que l'exil ; il fut envoyé au castrum de Livia (1); mais, il avait, à la cour, Léon, ministre d'Evarik, qui l'aimait tendrement, et qui écrivit pour lui donner l'espérance d'un prompt retour dans sa patrie ; il le priait en même temps de lui copier, dans ses moments de loisirs, la vie d'Apollonius de Thyane.

Sidoine, accablé d'inquiétude, ne put qu'à grand'peine s'occuper de ce travail (2). Le jour, il était obligé de se livrer à des travaux pénibles, et il passait les nuits à soupirer et à verser des larmes. Lorsqu'à la fin du jour, il rentrait dans sa chambre, accablé de fatigue, il ne pouvait prendre un instant de repos, « car aussitôt — nous dit-il lui-même, « — j'entendais le vacarme que faisaient « deux vieilles femmes du pays des Goths, « logées près de la gouttière de ma chambre,

(1) Livia était un château situé à douze milles de Carcassonne, entre cette ville et Narbonne, à peu près dans l'endroit qu'on appelle aujourd'hui *Capendu*, nous disent les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire du Languedoc*, tome I, p. 225.

(2) *Lib.* VIII, *ep.* III, *ad Leon.*

« et querelleuses, buveuses, dégoûtantes « comme on n'en verra jamais. »

Après une année entière passée dans ce triste réduit (475), Léon obtint d'Evarik la grâce de son ami (1). Sidoine fut mandé à Bordeaux par le roi visigoth (2); il y était depuis plus de deux mois, qu'il n'avait pas encore reçu audience. Il s'y regardait comme exilé, et son âme était en proie à un cruel ennui, en pensant à sa pauvre Arvernie dont il eût voulu adoucir le nouveau souverain (3).

C'est alors qu'il reçut, de Faustus de Riez, une lettre dans la quelle il le priait de continuer avec lui leurs anciennes relations d'amitié.

« Votre éloquence, aussi bien que votre bonté, est fidèle à ses habitudes, — lui répondit Sidoine (4), — et je reçois avec grand plaisir vos lettres, parce qu'elles sont éloquentes ; l'expression de votre amitié, parce qu'elle est volontaire. Au reste, pour le moment, j'ose vous dire, et vous reconnaîtrez que, surtout en des villes fort éloignées l'une de l'autre (5), et pendant que les invasions des ennemis rendent les chemins suspects, il est très-sage, très-salutaire de renoncer à une correspondance bien suivie, et de mettre plutôt nos soins à garder le silence, en cessant quelque peu de nous écrire assidûment.

« Entre des personnes liées d'une étroite amitié, ce parti, quelque dur, quelque pénible qu'il puisse être, n'est pas nécessité cependant par des motifs ordinaires, mais par des motifs nombreux, déterminés, puissants, et qui remontent à diverses causes.

« Le premier sans contredit de ces motifs, c'est que le messager ne saurait passer au milieu des sentinelles qui gardent les grandes routes, sans être questionné; et s'il ne court aucun danger, comme n'étant pas coupable, il éprouve au moins beaucoup de difficultés, parce qu'un inquisiteur vigilant cherche à pénétrer tous les secrets des porteurs. Paraissent-ils trembler un peu devant les questions qu'on leur adresse, on s'imagine que ce qui ne leur a pas été remis par écrit, leur a été confié verbalement. Dès lors ces pauvres courriers essuient les premiers la bourrasque, et ceux qui les ont envoyés deviennent suspects. Ces vexations s'exercent principalement aujourd'hui que les traités conclus entre deux puissances depuis longtemps rivales deviennent un sujet de discorde, à cause de quelques conditions équivoques.

« Indépendamment de cela, mon âme languit en proie à des chagrins domestiques ; car, chassé de ma patrie, sous le prétexte d'une fonction à remplir, mais, pour dire vrai, devenu victime d'une rude contrainte, je me vois ici relégué, ne trouvant de tous côtés que de pénibles secousses, et souffrant ici les désagréments que peut éprouver un étranger, là-bas les dommages que peut essuyer un proscrit. Ainsi, il serait hors de saison d'exiger à présent de moi des lettres un peu soignées, il serait de ma part téméraire de songer à en écrire de pareilles ; échanger des lettres ou badines ou élégantes, c'est une chose qui n'appartient qu'à ceux qui sont heureux. Or, c'est une sorte de barbarisme dans les mœurs, qu'un langage enjoué et un cœur triste (1).

« Accorde plutôt à une âme qui est mal avec elle-même, et qui tremble sans cesse au souvenir des fautes d'une vie coupable, accorde lui le suffrage de tes prières assidues et puissantes, de ces prières auxquelles tu t'es exercé dans ton île, et que tu as transportées du milieu de l'assemblée érémitique et du sénat des religieux de Lérins, dans la ville dont tu gouvernes l'Église, sans que le pontife ait rien perdu en toi de l'abbé ; car, à l'occasion de ta dignité nouvelle, tu n'as point diminué la rigueur de ton ancienne discipline.

« Comme je viens de te demander, obtiens donc, par l'efficacité de tes prières, que le Seigneur devienne ma portion ; qu'ayant place dans la tribu des Lévites, je ne sois point un homme terrestre, moi pour qui la

(1) *Ibid.*
(2) *Lib.* VIII, *ep.* IX, *ad Lamprid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Lib.* IX, *ep.* III, *ad Faustum.*
(5) Saint Sidoine écrivit cette lettre pendant son exil à Bordeaux, où il était auprès d'Euric, roi des Visigoths, en guerre alors avec les Romains. — (Saint Sidoine : *lib.* VIII, *ep.* IX.)

(1) *Quidam barbarismus est morum, sermo jocundus et animus afflictus.*

terre n'est plus ; et que si je renonce aux gains du siècle, je commence également de renoncer au péché. »

Sidoine revit enfin sa chère Arvernie ; mais, ce fut le tour de Faustus de partir pour l'exil. Désolé des ravages que faisait l'arianisme dans les provinces méridionales des Gaules, depuis qu'Evarik protégeait cette hérésie de toute sa puissance, le saint évêque de Riez crut devoir protéger de son génie la foi catholique, et il composa un ouvrage contre le système impie d'Arius. Evarik, pour le punir de son zèle, le fit chasser de son Église et l'exila dans le pays des Lemovices (*Limoges*) (1).

Les lettres de saint Sidoine sont — on le voit, — le monument le plus curieux et en même temps le plus authentique des mœurs de son siècle, et elles nous donnent de nombreux renseignements sur les faits les plus importants relatifs à la Gaule. Ce monument précieux de la littérature chrétienne nous a déjà fourni bien des récits pleins d'intérêt et de charme. Grâce aux lettres de saint Sidoine, nous avons pu faire revivre tous les traits de cette grande et belle figure.

Que l'on nous permette d'étudier d'une manière particulière — quoique rapidement, — cette mine inépuisable.

Ce fut le prêtre Constantius — l'éloquent auteur de la Vie de saint Germain d'Auxerre, — qui engagea saint Sidoine à publier ses lettres ; il le pressa longtemps et il en obtint enfin les sept premiers livres.

« Je t'obéis, — lui écrivit-il, en les lui dédiant (2), — et je te donne ces lettres, non pas à revoir, car ce serait trop peu, mais à polir et à limer, sachant que tu es le zélé protecteur, non-seulement des lettres, mais encore de ceux qui les cultivent. Tu me pousses donc, malgré mon hésitation, sur cette mer de la renommée. Pourtant, j'aurais mieux fait de laisser dans l'oubli un ouvrage de ce genre ; j'aurais dû me contenter de la gloire que m'ont donnée des vers publiés avec plus de succès que de talent.

« Je t'envoie — lui dit-il dans une autre lettre (3), — après les avoir revues à la hâte, les lettres que tu m'as demandées, et s'il ne m'en est venu qu'un petit nombre sous la main, c'est que, ne songeant point à publier ce livre (1), je ne puis retrouver à présent ce que je n'avais pas conservé.......

« Je soumets donc à ton jugement les différentes émotions de mon âme, sachant bien que le cœur se peint dans un livre, comme le visage dans un miroir (2). Quelques-unes de ces lettres renferment, en effet, des exhortations ; plusieurs autres, des éloges ; d'autres encore, des conseils ; quelques-unes, des condoléances; quelques autres enfin sont purement badines. Et s'il t'est parfois arrivé de me trouver un peu trop véhément contre certains hommes, sache bien, je t'en prie, que, grâce à la protection du Christ, je ne laisserai jamais ma pensée dans l'esclavage. Je suis loin d'ignorer que l'opinion générale se divise sur cette nuance de mon caractère, car si les gens timides m'accusent de témérité, les gens de cœur me trouvent plein de franchise et d'indépendance. Pour moi, il me semble que l'on est descendu assez bas, quand on est obligé de déguiser ses sentiments (3). »

Les lettres de saint Sidoine excitèrent un vif enthousiasme ; à la prière du célèbre jurisconsulte Petronius, il ajouta un huitième livre (4) qu'il soumit encore aux corrections de Constantius (5). Firminius qu'il appelle son fils, lui en ayant demandé un neuvième, il se mit, nous dit-il lui-même (6), après avoir parcouru son diocèse, à chercher les lettres qui pouvaient se trouver çà et là dans ses vieux papiers et à les faire copier.

En parcourant cette correspondance de saint Sidoine, on voit qu'il fut en rapport avec les plus grands et les plus saints évêques de son temps, — saint Perpetuus de Tours, saint Loup de Troyes, saint Euphrone d'Autun, saint Mamert de Vienne, saint Patiens de Lyon, saint Faustus de Riez, saint Prin-

(1) Bolland : *Acta SS. ad 28 septemb.*

(2) St Sidoine : *Lib.* I, *ep.* I, *ad Const.*

(3) *Lib.* VII, *ep.* XVIII, *ad eumdem.*

(1) C'est le 7e de ses lettres, qui forment en tout 9 livres.

(2) *Minime ignarus quod ita mens pateat in libro, veluti vultus in speculo.*

(3) *Ipse decerno satis illius jacere personam, cujus necesse est latere sententiam.*

(4) *Lib.* VIII, *ep.* I, *ad Petronium.*

(5) *Ibid. ep.* XVI, *ad Const.*

(6) *Lib.* IX, *ep.* XVI, *ad Firmin.*

cipe de Soissons, saint Remi de Reims, pour ne citer que les plus connus.

Dans toutes les lettres de saint Sidoine, on remarque une imagination vive et variée, des traits d'esprit, des tournures piquantes, des pensées fines et délicates, souvent fortes et énergiques; les plus belles sont, sans contredit, celles qu'il écrivit depuis son épiscopat.

Mais, le plus souvent, si l'enjouement se montre encore dans les lettres qu'il écrivit, étant évêque, c'est pour assaisonner du sel de la plaisanterie d'utiles conseils. La grande pensée qui le préoccupe, c'est le soulagement des pauvres si nombreux à ces époques désolées. C'est une de ses brebis qu'il recommande à un autre évêque (1); c'est une famille dans l'indigence qu'il veut secourir (2); le moindre des billets qu'il nous a laissés respire cet ardent amour du prochain qui prévient toutes les misères et qui les console.

Nous devons donner la lettre qu'il adressa à l'évêque Eleutherius (3), comme un témoignage de la tendre charité de saint Sidoine qui ne faisait pas acception des personnes.

« *Sidoine, au seigneur pape Eleutherius, salut.*

« Cette lettre vous recommande un Juif, non que j'aime une erreur qui fait périr ceux qui l'ont embrassée, mais parce que nous ne devons jamais condamner sans retour quelqu'un d'entre les Juifs, quand il vit encore; car, on peut espérer d'être absous, lorsqu'on a les moyens de se convertir.

« Cet homme vous fera mieux connaître de vive voix l'état de son affaire; il est assez difficile de concilier de longues explications avec les formes nettes et précises que demande la lettre. Assurément, soit dans les affaires, soit dans les débats de ce monde, les Juifs peuvent avoir une cause juste; tu peux donc aussi, tout en désapprouvant sa croyance, prendre intérêt à la personne de ce malheureux. »

Après les lettres inspirées par la charité, les plus nombreuses sont celles qui traitent de littérature. Ce fut la passion de saint Sidoine pendant toute sa vie, et on ne lira pas sans intérêt la lettre qu'il écrivit à saint Faustus, pour lui exprimer le bonheur d'avoir pu lire et copier en partie son ouvrage contre l'arianisme (1):

« Tu es venu en mes mains, ô maître, et je ne me réjouis pas seulement de cela, mais encore je t'adresse mes reproches; oui, tu es venu en mes mains, et je t'ai trouvé tel que depuis longtemps mes désirs te demandaient. J'ignore sans doute si c'est contre ton gré, du moins la chose paraît être telle; car, tu as fait en sorte, ou si tu aimes mieux tu as permis que je ne fusse pas salué par tes livres, et, ce qui est plus injurieux, lorsqu'en traversant le territoire des Arvernes, non-seulement ils touchaient mes murs, mais encore me coudoyaient en quelque façon. Craignais-tu que ton ouvrage n'excitât ma jalousie? Dieu merci, je ne suis sujet à rien moins qu'à un tel vice. Fussé-je l'esclave de ce défaut comme de tant d'autres, le désespoir de t'égaler m'ôterait assurément l'envie de me mesurer avec toi. Est-ce que tu redoutais en moi le jugement d'un censeur difficile et rigide? Quel est l'homme assez épris de son mérite, assez insensible pour n'applaudir pas avec la plus vive chaleur les endroits mêmes les moins brûlants de tes ouvrages? As-tu voulu m'oublier et me laisser de côté, par mépris pour ma jeunesse? Je suis peu disposé à le croire. Me regardes-tu comme un ignorant? Je consens encore à cela; toutefois, si je ne sais pas écrire, je sais pourtant écouter... Etions-nous en contestation sur quelque point, de manière à faire croire que je pouvais censurer ton nouvel ouvrage? Grâce à Dieu, mes ennemis ne pourraient pas supposer que je suis un inconstant ami.

« A quoi bon cela, diras-tu? — Voici que je te déclare ce que je me réjouis d'avoir découvert, ce que je t'accuse de m'avoir caché. J'ai lu ces livres que Riochatus (2), prêtre et moine, et par là doublement pèlerin (3), porte pour toi à tes Bretons (4).

(1) *Lib.* VI, *ep.* IV et IX, *ad Lup.*
(2) *Lib.* IV, *ep.* XXIV, *ad Turnum.*
(3) *Lib.* VI, *ep.* XI.

(1) *Lib.* IX, *ep.* IX *ad Faust.*
(2) Il paraît qu'il venait d'être nommé à un évêché de Bretagne; peut-être était-il breton, comme saint Sidoine.
(3) On donnait aux moines le nom de *pèlerins.*
(4) Saint Faustus était né dans la Grande-Bretagne.

« Il mérite bien dès à présent le nom de Faustus (*heureux*) celui qui ne vieillit pas, et qui, sans abandonner les vivants, se survivra à lui-même, après la mort, dans ses écrits.

« Cet homme vénérable séjournait donc en notre ville, jusqu'à ce que les orages de la guerre fussent apaisés ; car, alors un affreux tumulte régnait de toutes parts : il me montra les divers présents que tu lui avais faits, et me cacha du reste très-poliment le plus précieux de tous, ne voulant pas embellir mes épines avec tes fleurs.

« Au bout de deux ou trois mois, il nous quitta subitement; quelques voyageurs vinrent me dire qu'il emportait des trésors mystiques soigneusement cachés; je monte aussitôt sur un cheval rapide, qui pouvait facilement atteindre le fugitif, malgré ce qu'il avait déjà fait de chemin ; j'atteins mon voleur, je lui saute au cou, je l'embrasse avec une douce plaisanterie mais avec un air farouche, semblable à une tigresse qui se précipite sur le Parthe pour arracher de ses mains ses petits qu'il vient d'enlever.

« Qu'ajouter encore? je me jette aux genoux de mon hôte captif, j'arrête son cheval, je m'empare des rênes, j'ouvre son bagage, je trouve le volume précieux, je le prends, je le dévore et j'en extrais de longs chapitres. Des scribes, à qui je dictais en toute hâte, savaient, à l'aide d'abréviations merveilleuses, retracer avec des signes ce qu'ils n'écrivaient pas avec des lettres (1).

« Les larmes que nous versâmes l'un et l'autre, les pleurs que nous répandîmes, lorsqu'il fallut nous séparer après des embrassements réitérés, c'est là ce qu'il serait trop long de dire, et qu'il n'importe pas. Triomphant de joie, chargé des dépouilles de l'amitié, devenu maître d'un butin spirituel, je revins chez moi.

« Veux-tu savoir maintenant ce que je pense de ma conquête? Je ne voudrais point encore te l'apprendre, pour te laisser plus longtemps en suspens : car, ma vengeance serait plus complète, si je te cachais le jugement que j'ai porté... Voici donc ce que je pense de tes écrits, même après l'affront que tu m'as fait.

« J'ai lu cet ouvrage, fruit de nombreuses veilles (1), cet ouvrage si plein, si fort, si élevé, si bien divisé, si riche d'exemples, offrant deux parties sous la forme dialogique, et quatre parties sous le rapport des matières.

« Tu as écrit souvent avec chaleur, plus souvent avec pompe ; avec simplicité, mais sans être vulgaire ; avec finesse, mais sans être captieux ; tu as traité avec maturité des sujets graves, avec soin des questions profondes, avec une solide logique des points contestables ; certaines chose avec une touche gracieuse ; tu as su toujours avoir une façon d'écrire morale, judicieuse, puissante, éloquente.

« Aussi, après t'avoir suivi dans ces différents genres à travers le vaste champ d'une immense composition, je puis assurer n'avoir trouvé chez les autres auteurs, en fait d'éloquence ou de génie, rien qui approche de cette perfection. Tu peux croire que ce jugement est sincère, puisqu'il vient d'un homme offensé.

« Riche de ces qualités du cœur et de l'esprit, tu as épousé, seigneur Pape, une femme belle, une femme voilée, suivant le

(1) On donnait le nom de *notes tironiennes* à cette écriture abrégée, dont on a attribué l'invention à Tiron, affranchi de Cicéron ; mais, il paraît que ces signes tachygraphiques remontent à une époque antérieure et que déjà Xenophon s'en servait. Cicéron fut un des premiers qui en fit usage à Rome.

Lorsque Caton combattit l'avis de Jules César à l'occasion de la conspiration de Catilina, Cicéron plaça en différentes parties du Sénat des écrivains habiles chargés de recueillir les paroles de l'orateur. C'étaient les sténographes de l'antiquité.

Dans la suite, ces *notes tironiennes* furent en usage dans les minutes des actes publics, et les notaires en ont tiré le nom qu'ils portent encore aujourd'hui. Les écoles publiques et les tribunaux se servaient de *notes tironiennes* pour recueillir les leçons des maîtres, les interrogatoires des accusés et les sentences des juges. Dans la suite, on les employa pour transcrire des manuscrits tout entiers, et plusieurs bibliothèques, entre autres la Bibliothèque impériale, possèdent des manuscrits en *notes tironiennes*.

(1) *Opus operosissimum*. — Nous n'avons plus cet ouvrage. (Voyez l'*Hist. litt. de la France*, par les Bénédictins, tome II, p. 616.)

conseil du *Deutéronome* (1); jeune encore, tu l'avais aperçue dans les rangs ennemis, et alors tu t'en étais épris; sans être repoussé par les combattants dont tu étais environné, tu l'enlevas avec le bras victorieux du désir : je veux parler de la philosophie, qui, après s'être laissée arracher violemment aux arts sacriléges, après avoir rejeté la chevelure d'une religion vaine, l'orgueil d'une science profane, les plis d'un costume suranné, c'est-à-dire, les détours d'une dialectique sombre, habile à voiler des mœurs hypocrites et corrompues, s'est unie à toi en de mystiques embrassements, purifiée qu'elle était alors.

« Dès tes plus jeunes années, tu en avais fait ta suivante, ta compagne inséparable, soit lorsque tu t'exerçais dans la palestre des villes, soit lorsque tu te macérais au sein des solitudes profondes. Elle a été avec toi à l'Athénée, avec toi au monastère; avec toi elle renonce aux sciences mondaines, avec toi elle célèbre les sciences d'en haut.

« Maintenant que tu es uni à cette épouse, quiconque voudra te combattre sentira qu'il s'attaque à l'Académie du Platon de l'Église du Christ, et que ta philosophie est pleine de noblesse; il sentira d'abord que tu établis la sagesse ineffable de Dieu le Père avec l'éternité du Saint-Esprit (2): il sentira encore que tu ne nourris pas ta chevelure, que tu ne mets point ta gloire à porter le manteau ou le bâton, ces insignes des sophistes, que tu ne caches point l'orgueil sous un costume affecté, que tu ne cherches point à briller sous des habits pompeux, que tu ne laisses pas percer une vanité méprisable sous des vêtements négligés, et que tu n'es pas jaloux de voir représentés dans les gymnases de l'Aréopage, ou dans le Prytanée, Zeusippe (3) la tête penchée, Aratus la tête renfoncée, Zénon le front étroit et sombre, Epicure la peau fraîche et tendre, Diogène la barbe longue et épaisse, Socrate les cheveux blancs, Aristote le bras découvert, Xénocrate la jambe élevée et nue, Héraclite les yeux fermés par les pleurs, Démocrite les lèvres entr'ouvertes par le rire, Chrysippe joignant les dix doigts pour indiquer les nombres, Euclide les séparant pour désigner l'espace et la mesure, Cleanthe les rongeant pour marquer l'un et l'autre (1); bien plus, quiconque voudra se mesurer avec toi, verra que les Stoïciens, les Cyniques, les Péripatéticiens, les Hérésiarques sont battus par leurs propres raisonnements, défaits par leurs propres armes.

« Car, si leurs sectateurs se révoltent contre le dogme et le sentiment chrétien, bientôt liés par toi, ils seront enveloppés dans leurs filets; la langue mobile de ces hommes inconstants se prendra à l'hameçon de tes syllogismes acérés, tu entoureras des spirales de ta logique ces questions glissantes, à peu près comme font ces médecins habiles qui du serpent même, savent tirer lorsque l'occasion le demande, un remède contre le poison (2).

« Mais, c'en est assez, pour le moment sur le mérite de ta vertu et sur la force de ton savoir. Quel homme, en effet, pourrait te suivre d'un pas égal, toi à qui seul il a été donné de parler mieux que tu n'as appris, de vivre mieux que tu ne parles? Voilà pourquoi tous les gens de bien et surtout ceux de notre siècle, vanteront à bon droit ton bonheur, toi dont la vie brille du double éclat de l'éloquence et de la vertu, toi qui comptant déjà tes années de la main droite (3), toi qui loué par tes contemporains

(1) Au *Deutéronome, cap.* XXI, *vers* 11 à 13, il est dit :

« Si vous voyez parmi les captifs une femme belle que vous aimiez et que vous vouliez épouser,

« Vous l'introduirez dans votre maison; elle rasera sa chevelure et se coupera les ongles;

« Et elle quittera le vêtement avec lequel elle a été prise, etc. »

(2) Ce passage prouve que le livre de Faustus, dont parle saint Sidoine, était son ouvrage contre l'Arianisme, qui le fit exiler par Evarik.

(3) Philosophe grec; Diogène Laerce le nomme Speusippe (*livre* IV).

(1) Ces détails iconographiques sont du plus haut intérêt pour la tradition artistique.

(2) Sur les propriétés *curatives* du serpent, voyez le curieux *Voyage en Italie* du Père Labat, au commencement du siècle dernier.

(3) *Annos jam dextra numeraverit.* — Les anciens marquaient les nombres avec les doigts de la main gauche, depuis l'unité jusqu'à cent; pour exprimer les centaines et les mille, ils se servaient de la main droite. (Voyez Pline, *lib.* XXXIV, *cap.* VII).

Nous croyons, du reste, avec le P. Sirmond, que Faustus n'était pas à sa centième année, mais que saint Sidoine fait une hyperbole.

et un jour regretté par nos neveux, sortiras de la vie après une carrière honorable en toutes choses, te léguant aux étrangers, laissant tes biens à tes proches. »

VII

Depuis son retour de l'exil, saint Sidoine ne s'occupa plus que du soin de son troupeau et de la pratique de toutes les vertus. Léon, ce ministre d'Evarik, qui l'aimait et avait obtenu son retour en Arvernie, l'ayant prié d'utiliser les talents que Dieu lui avait donnés, en écrivant l'histoire :

— La religion doit être mon unique étude, — lui répondit-il (1); — humble et modeste par état, je ne dois plus aspirer à la gloire; je suis moins touché des choses présentes, que je n'espère dans les choses à venir. Enfin, ma mauvaise santé est un obstacle à tes désirs; je commence a aimer le repos, c'est l'apanage de mon âge. La gloire que donnent les lettres, et même celle qui nous survit, n'a plus pour moi d'attrait. »

Cependant, saint Prosper, évêque d'Orléans, l'ayant prié d'écrire l'histoire de l'invasion d'Attila, pendant laquelle son prédécesseur saint Anianus, avait joué un rôle si glorieux, saint Sidoine ne crut pas devoir se refuser à sa demande. Mais, après avoir commencé son travail, il ne voulut pas le continuer, et il écrivit cette lettre au saint évêque d'Orléans (2):

« En me demandant de célébrer la gloire du saint Anianus, le plus grand et le plus accompli des pontifes, qui est égal à Loup et qui n'est point inférieur à Germain; en désirant que je gravasse dans les cœurs des fidèles le souvenir des mœurs si pures, du mérite, des vertus d'un homme si grand et si distingué, et qui peut encore justement se glorifier de t'avoir eu pour successeur, tu m'avais arraché la promesse de transmettre à la postérité le récit de la guerre d'Attila, récit dans lequel je n'aurais oublié ni le siége, ni l'attaque d'Orléans, ni la résistance des citoyens, ni le salut de la ville, ni la célèbre prophétie du pontife que le ciel exauça (3).

(1) *Lib.* IV, *ep.* XXII *ad Leon.*
(2) *Lib.* VIII, *ep.* XV *ad Prosper.*
(3) Voyez ci-dessus, col. 70.

« J'avais commencé d'écrire, mais en voyant quelle lourde tâche m'était imposée, je me repentis de ma tentative; aussi n'ai-je mis personne dans la confidence d'une œuvre que j'avais condamnée d'abord à mon propre tribunal. Je pourrai, je le pense, en considération de tes prières et des vertus de ce grand pontife, écrire son éloge au plus tôt et à la première occasion. Du reste, créancier équitable comme tu l'es, tu voudras bien excuser l'imprudence d'un téméraire débiteur, et, ce qui me paraît à moi une dette insolvable, tu ne croiras pas devoir l'exiger, toi non plus. »

Sidoine avait donc entièrement renoncé à la gloire de ce monde pour ne penser qu'à celle qu'il devait mériter dans les cieux. C'est pourquoi, lorsqu'il pouvait dérober quelques instants aux occupations de son ministère pastoral, il allait, à l'exemple de tous nos grands évêques, les passer au sein de la solitude.

Il y avait aux portes de la cité des Arvernes un monastère qu'il édifia bien souvent sans doute, de sa piété et de ses vertus. Ce monastère, dédié à saint Cyr, avait été fondé par un saint homme nommé Abraham. Il était né sur les bords de l'Euphrate, — dit saint Sidoine (1), — et il souffrit pour Jésus-Christ les cachots, les fers et la faim la plus cruelle. Fuyant le terrible roi de Suse, il accourut seul en Occident. Après avoir parcouru la Palestine et l'Egypte, il traversa l'Italie et arriva enfin auprès de la cité d'Arvernie où il se construisit une cabane couverte de chaume. Des diciples accoururent autour de lui et se bâtirent des cabanes au milieu desquelles s'éleva bientôt une église.

Le saint abbé Abraham était si vénéré pour ses héroïques vertus, que Victorius, gouverneur de l'Arvernie au nom d'Evarik, voulut assister à ses derniers moments. Il versa des larmes en voyant le saint mourir et lui fit faire de magnifiques funérailles. Victorius était alors intimement ami avec Sidoine. Malheureusement, après la mort du saint évêque, il oublia la douceur et les vertus qui avaient rendu moins cruelle aux Arvernes la perte de leur liberté.

Sidoine voulut payer aussi à saint Abra-

(1) *Lib.* VII, *ep.* XVII *ad Volusianum.*

ham le tribut de ses regrets et lui composa une épitaphe (1) d'où nous avons tiré ce que nous avons dit de ce pieux abbé.

Auxanius succéda à Abraham dans le gouvernement du monastère de Saint-Cyr. Mais, Sidoine ayant reconnu que sa douceur dégénérait en faiblesse, chargea le frère Volusianus d'y rétablir la règle dans toute sa pureté, suivant les statuts des Pères de Lérins et de Grigny (2).

Le monastère reprit ainsi une nouvelle ferveur et Sidoine se plaisait à y aller officier les jours de fête. Voici à ce sujet ce que nous raconte saint Grégoire de Tours (3):

« Saint Sidoine était d'une telle éloquence, que souvent il improvisait sur-le-champ et avec un grand éclat sur quelque sujet qu'il voulût.

« Il arriva un jour que s'étant rendu, sur une invitation, à la fête de la basilique du monastère de Saint-Cyr, quelqu'un lui enleva par méchanceté le petit livre dont il avait l'habitude de se servir pour célébrer les saints offices; cependant il se trouva tellement préparé d'avance, qu'il récita tout l'office de la fête, et si bien, qu'il excita l'admiration de tous les assistants, qui croyaient entendre, non pas un homme, mais un ange.

« C'est ce que nous avons rapporté avec plus de détails dans la préface du livre que nous avons formé avec les messes qu'il a composées. »

Nous regrettons la perte et du livre de saint Sidoine qui eût été si important sous le rapport liturgique, et de la préface de saint Grégoire qui nous eût sans doute appris bien des choses intéressantes sur le grand évêque des Arvernes.

Nous ne trouvons plus sur lui que ce passage de *l'Histoire ecclésiastique des Francs* (4) que nous recueillons précieusement:

« Lorsqu'il se fut consacré au service du Seigneur, et pendant qu'il menait une vie sainte en ce monde, deux prêtres se soulevèrent contre lui, et le réduisirent à l'état le plus humiliant en lui enlevant tout pouvoir sur les biens de l'Église, et ne lui laissent que le strict et mince nécessaire. Mais, la clémence divine ne laissa pas longtemps impunie son injure.

« En effet, l'un de ces scélérats, indignes du nom de prêtres, ayant dit un soir avec menaces à l'évêque qu'il l'arracherait de l'Église, se leva au son de la cloche de matines, brûlant de fiel contre le saint de Dieu, et méditant dans son cœur pervers d'accomplir ce qu'il avait médité la veille; mais, étant entré au cabinet, il rendit l'âme en s'efforçant de soulager son corps.

« Un serviteur attendait dehors, avec un flambeau, que le prêtre son maître sortît; mais, déjà le jour était venu. Son complice, c'est-à-dire l'autre prêtre, lui envoie un exprès pour lui dire:

—Viens, ne tarde pas, afin que nous exécutions ensemble ce qui fut arrêté hier entre nous. »

« Mais, comme le mort ne pouvait répondre, le serviteur souleva le voile de la porte (1), et trouva son maître mort sur le siége du privé. Il est indubitable, d'après cela, qu'il s'était rendu coupable d'un crime non moins grand que celui de cet Arius qui rendit aussi ses entrailles dans un pareil lieu. En effet, il ne peut être admis sans hérésie, que, dans l'Église, on n'obéisse pas au prêtre de Dieu à qui le soin des brebis a été confié, et que quelqu'un s'empare d'un pouvoir qui ne lui a été commis ni par Dieu ni par les hommes.

« Le bienheureux évêque fut ensuite, quoiqu'il lui restât encore un ennemi, remis néanmoins en possession de son pouvoir.

« Mais, peu après, il tomba malade de la fièvre, et pria ses serviteurs de le porter dans l'église. Quand on l'y eût transporté, une multitude d'hommes, de femmes et même d'enfants l'entouraient en pleurant et disaient:

— Pourquoi nous délaisses-tu, bon pasteur? A qui serons-nous abandonnés comme des orphelins? Quelle sera notre vie après ta mort? Qui prendra soin à l'avenir de nous assaisonner du sel de la sagesse, ou quelle prudence égale à la tienne viendra nous rappeler à la crainte du nom du Seigneur? »

(1) *Ibid.*
(2) *Ibid.*
(3) *Hist. eccles. Franc*, *lib.* II, *cap.* XXII.
(4) *Lib.* II, *cap.* XXIII.

(1) Des tentures plus ou moins somptueuses servaient de portes dans l'intérieur des maisons.

« A ces paroles et autres semblables, que proférait le peuple avec de grands gémissements, le pontife répondit enfin, inspiré par l'Esprit-Saint qui vint en lui :

— Ne craignez point, ô peuples ! mon frère Aprunculus est vivant, et il sera votre évêque. »

« Mais ceux-ci, ne comprenant point, crurent qu'il parlait dans le délire.

« Au moment où il expirait (1), le méchant prêtre,—celui des deux qui était resté vivant,— s'empara aussitôt, dans son avide convoitise, de tous les biens de l'Église, comme s'il eût déjà été évêque, en disant :

— Enfin Dieu a jeté les yeux sur moi, sachant que j'étais plus juste que Sidoine, et m'a accordé ce pouvoir »

« Pendant qu'il promenait son orgueil par toute la ville, arriva le dimanche, qu'avait précédé de très peu la mort du saint homme, et il fit préparer dans la maison épiscopale un festin auquel on invita, sur son ordre, tous les citoyens, et où, sans respect pour les vieillards, il prit sur le lit la première place. L'échanson, lui ayant offert une coupe, lui dit :

— Maître, j'ai vu un songe que je te raconterai, si tu le permets. Je voyais clair pendant cette dernière nuit de dimanche. Il y avait une maison, et dans cette maison s'élevait un trône, sur lequel siégeait comme un juge plus grand que tout le monde par sa puissance. Il avait pour assesseurs un grand nombre de prêtres en vêtements blancs, auxquels se mêlaient d'innombrables foules de tous les peuples. Comme je contemplais cela en tremblant, j'aperçois de loin et au milieu d'eux le bienheureux Sidoine, en sérieux débat avec ce prêtre que tu affectionnais beaucoup et qui est sorti de ce monde il y a peu d'années. Celui-ci ayant été condamné, le roi ordonne qu'on le plonge au fond d'un étroit cachot. Dès qu'il est emmené, Sidoine commence à s'élever de nouveau pour parler contre toi, disant que tu avais été complice du crime pour lequel celui-ci venait d'être condamné. Le juge se met alors à chercher avec attention quelqu'un pour l'envoyer vers toi, et moi je me cache au milieu des autres et je tourne le dos, craignant en moi-même d'être envoyé, par la raison que j'étais connu de l'évêque. Pendant que je roulais sans rien dire cette pensée dans mon esprit, tout le monde se retira, et je restai seul dans le prétoire. Le juge m'appelle, j'approche plus près. A l'aspect de sa force et de sa splendeur, je reste dans la stupéfaction et tout chancelant de crainte.

— Esclave, (dit-il,) ne crains rien ; mais, va dire à ce prêtre : « Viens défendre ta cause, car Sidoine a prié qu'on te fît comparaître. »

« Ne diffère donc pas de partir, car il m'a ordonné, ce roi, très-expressément, de te rapporter ces paroles, disant :

— Si tu le tais, tu mourras de cruelle mort. »

« Comme il parlait encore, le prêtre épouvanté laissa tomber la coupe de ses mains et rendit l'esprit. Enlevé mort de dessus son lit, il fut enseveli et alla dans l'enfer rejoindre son complice.

« Tel fut le jugement dont le Seigneur frappa dans ce monde deux prêtres rebelles : l'un subit la même mort qu'Arius ; l'autre eut le sort de Simon le Magicien, qui fut, à la prière du saint apôtre, précipité du faîte de la citadelle de l'orgueil. Il n'est pas douteux qu'ils furent plongés ensemble dans l'enfer, pour avoir tous deux agi criminellement envers leur saint évêque.

« Pendant ce temps-là, comme le nom redoutable des Francs retentissait dans ce pays, et que chacun désirait passionnément l'établissement de leur domination, saint Aprunculus, évêque de la cité de Langres, commença à devenir suspect aux Bourguignons, et la haine croissant contre lui de jour en jour, l'ordre fut donné de le faire périr en secret par le glaive. Avis lui en ayant été donné, il se laissa glisser pendant la nuit du haut du mur du château de Dijon, puis se rendit à Clermont, où il devint le onzième évêque, selon la parole que le Seigneur avait mise dans la bouche de saint Sidoine. »

Saint Sidoine mourut en 488. Son âme si chrétienne et qui n'avait pu s'accoutumer au joug arien des Visigoths dut être consolée, avant de quitter ce monde, en voyant les Francs s'avancer à grands pas à la conquête des Gaules ; et il partagea sans doute les sentiments d'Aprunculus et des plus

(1) Le 21 août 488 ou 489. — (*Hist. litt. de la France*, tome II, p. 557).

saints évêques, qui apercevaient dans ces peuplades germaniques les futurs destructeurs des empires ariens des Visigoths et des Burgundes, et les fils prédestinés de l'Eglise catholique. VIII.

VIII.

Saint Sidoine fut un aimable et brillant génie paré de tout le luxe de la littérature, un évêque admirable par ses vertus, et il mérita de son peuple ces éloges qui furent gravés sur son tombeau:

« Il fut illustre par ses titres et ses dignités; maître de la milice et juge au forum, il traversa avec calme les tempêtes du monde. Par sa modération, il imposa des lois à la fureur des barbares et au milieu des discordes civiles il sut, par la sagesse de ses conseils, ramener la paix. Au milieu de toutes ces préoccupations, il trouva le temps de composer des écrits qui passeront à la postérité.

« Assis sur la chaire des pontifes, il effaça dans son cœur la dernière empreinte des idées du monde.

« Qui que vous soyez qui venez ici prier Dieu et répandre des larmes, répandez votre prière sur ce sépulcre béni, et invoquez Sidoine dont le monde entier connaît le nom et le génie (1). »

Saint Sidoine mourut à l'âge de cinquante-huit ans, un samedi, 21 août, jour auquel l'Église de Clermont, qui l'a placé au nombre de ses saints, célèbre encore sa fête. L'Église de Lyon la célèbre aussi le même jour.

Le corps du saint évêque, d'abord enterré dans l'église de Saint-Saturnin, fut depuis transporté dans celle de Saint-Genès.

La maison de Polignac, dont l'antiquité se perd dans la nuit des temps, croit être issue du frère de ce prélat, et veut que du nom d'*Apollinaris* se soit insensiblement formé celui de Polignac.

Les ouvrages qui nous restent de saint Sidoine, — ses neuf livres de lettres et ses vingt-quatre pièces de vers, etc (1), — et qui font vivement regretter ceux que la piété et l'humilité du grand évêque firent anéantir à leur auteur, ainsi que ceux que le temps nous a enviés, ont le précieux avantage de nous avoir conservé des faits qu'on chercherait vainement ailleurs.

Gibbon (2) et Le Beau (3), en traçant l'histoire du cinquième siècle, citent à chaque page les écrits de saint Sidoine Ils n'ont pas moins été utiles au père de Colonia et aux autres historiens de Lyon, pour répandre quelques lumières sur les principaux événements qui ont eu lieu dans cette ville pendant ces temps de déplorable mémoire. Ses lettres surtout et celles d'Alcimus Avitus, son contemporain, qui était aussi poète, sont, au jugement du père de Colonia, la clef générale de l'histoire littéraire de ce siècle (4).

(1) Sanctis contiguus sacroque patri,
Vivit sic meritis Apollinaris,
Inlustris titulis, potens honore,
Rector militiæ forique judex,
Mundi inter tumidas quietus undas,
Causarûm moderans subinde motus
Leges barbarico dedit furori;
Discordantibus inter arma regnis,
Pacem consilio reduxit amplo.
Hæc inter tamen et philosophando
Scripsit perpetuis habenda seclis;
Et post talia dona gratiarum,
Summi pontificis sedens cathedram,
Mundanos suboli refundit actus.
Quisque hic dum lacrymis Deum rogabis,
Dextrum funde preces super sepulcrum.
Nulli incognitus et legendus orbi,
Illic Sidonius tibi invocetur.

(1) Plus des épitaphes, des inscriptions et quelques autres morceaux de poésie insérés dans ses lettres.

(2) *The History of the decline and fall of the Roman Empire.*

(3) *Histoire du bas Empire.* — A Gibbon et à Le Beau, il faut encore joindre l'abbé Dubos : *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française*, Châteaubriand : *Etudes historiques*, M. Guizot : *Cours d'histoire moderne* qui — aussi bien que d'autres écrivains, — ont emprunté de savantes pages, des peintures vives et animées, des tableaux pittoresques aux lettres et aux poésies de saint Sidoine.

(4) N'oublions pas de mentionner l'excellente traduction annotée des *Œuvres* de saint Sidoine, publiée en 1836, par MM. G. F. Grégoire et F. Z. Collombet. (Lyon et Paris, 3 vol. in-8°) Cette précieuse publication nous a rendu de grands services dans la composition de l'autobiographie de l'illustre évêque de Clermont.

XVIII.

VIE DE SAINT ABRAHAM,

ABBÉ,

Écrite — au VI[e] *siècle, — par saint Grégoire, évêque de Tours* (1).

PROLOGUE.

Je ne crois pas qu'il y ait un catholique qui ne sache ce que le Seigneur dit dans l'Évangile : « En vérité, je vous le dis, si vous aviez une foi entière et si vous n'hésitiez pas, et que vous disiez à cette montagne : « Transporte-toi, » elle se transporterait; et tout ce que vous aurez demandé en mon nom, croyez que vous le recevrez et qu'il viendra à vous. »

Il n'y a donc pas lieu de douter que les Saints ne puissent obtenir du Seigneur ce qu'ils demanderont, parce que la foi qui est en eux est solide et ne peut être ébranlée par le flot des hésitations. Et pour cette foi, non-seulement ils ont été bannis dans l'étendue de leur propre pays, parce qu'ils désiraient arriver à la vie céleste, mais encore ils sont allés dans les pays étrangers, au delà des mers, afin de plaire davantage à Celui auquel ils se sont voués.

Tel a été de nos jours le bienheureux Abraham, abbé, qui, après plusieurs tentations du siècle, entra dans le pays des Arvernes. Et ce n'est pas sans raison qu'il est comparé pour la grandeur de sa foi à cet antique Abraham, auquel Dieu disait autrefois : « Sors de ton pays et de ta parenté, et va dans la terre que je te montrerai. »

Or, celui-ci ne quitta pas seulement son propre pays, mais encore la vie du vieil homme, et il revêtit l'homme nouveau, qui a été formé selon Dieu en justice, en sainteté et en vérité. C'est pourquoi, comme il se voyait parfait en l'œuvre de Dieu, il n'hésita pas dans sa foi à rechercher ce qu'il croyait devoir obtenir par une sainte vie, et par lui, l'auteur du ciel, de la mer et de la terre, a daigné opérer des miracles, peu nombreux à la vérité, mais dignes d'admiration.

Cet Abraham, donc, était né sur les bords de l'Euphrate où, profitant beaucoup en l'œuvre de Dieu, il conçut le désir de se rendre dans les solitudes de l'Égypte pour visiter les ermites. En route, il fut pris par les payens et jeté en prison après avoir reçu un grand nombre de coups pour le nom du Christ. Il demeura dans les fers pendant cinq années avec beaucoup de joie jusqu'à ce qu'il en fût délivré par un ange.

Désirant aussi visiter les pays de l'Occident, il arriva en Auvergne, et là établit un monastère près l'église de Saint-Cirgues (1).

Il avait une vertu merveilleuse pour chasser les démons, rendre la vue aux aveugles, et guérir les autres maladies.

Donc, la fête de cette église étant venue, il dit à celui qui en avait l'administration de préparer des vases pleins de vin suivant la coutume, dans le parvis, pour en donner au peuple qui devait assister à la solennité. Le moine lui dit pour s'excuser :

— Voici que nous avons à recevoir l'évêque avec le duc et les citoyens, et c'est à peine s'il nous reste quatre amphores de vin; comment pourras-tu suffire à tout cela ? »

Et celui-ci répondit :

— Ouvrez-moi le cellier. »

Cela fait, il y entra, et, comme un nouvel Élie, priant les mains levées au ciel, les yeux pleins de larmes, il dit :

— O Seigneur, je vous prie que le vin ne manque pas dans ce vase, jusqu'à ce que tous en aient reçu en abondance. »

Et le Saint-Esprit s'étant répandu en lui, il s'écria :

— Voici ce que dit le Seigneur : Le vin ne manquera pas dans le vase, mais il en sera donné abondamment à tous ceux qui en demanderont, et il y en aura de reste. »

(1) *Vitæ Patrum, cap.* III, *de sancto Abraham abbate.*

(1) Ou Saint-Cyr. — Dom Ruinart (col. 1158, note *d*,) signale — près de l'église de ce monastère devenue paroisse au XVIII[e] siècle, — l'existence d'une fontaine appelée *fontaine de Saint-Abraham.*

Aussi en fut-il servi sur sa parole avec abondance à tout le peuple, qui en but avec joie, et il en resta. Mais, comme ce prévôt économe avait mesuré auparavant le vase, qui contenait cinquante hémines, et avait trouvé qu'il n'y avait que quatre palmes, voyant ce qui s'etait passé, il mesura de nouveau le lendemain et trouva dans le vase autant qu'il en était resté le jour précédent. Par là fut manifestée aux peuples la vertu du Saint, qui mourut enfin plein de jours (1) dans ce monastère, où il fut enseveli avec honneur.

En ce temps, saint Sidoine était évêque et le duc était Victorius (2) qui avait reçu la principauté de sept villes, sous le roi goth Euric.

Le bienheureux Sidoine composa l'épitaphe de notre saint (3), où il a indiqué quelques-unes des choses que nous venons de raconter. Plusieurs malades de la fièvre ont été guéris à son tombeau par le secours des remèdes célestes.

NOTES.

N° **1**, colonne 261. — Saint Sidoine Apollinaire rapporte, — à propos de la mort et des funérailles de saint Abraham, — un beau trait du duc Victorius :

« Il a bien montré de quelle sollicitude il brûle pour les serviteurs du Christ, lorsque venant incliner son corps et sa dignité près de la couche d'un abbé moribond, et que, pâle de douleur sur ce visage décoloré par les approches du trépas, il témoignait en des larmes abondantes ce qu'il souhaitait au saint personnage..... Victorius a voulu prendre pour lui-même la plus grande part des funérailles, en se chargeant de tout l'appareil, de toutes les dépenses que demanderaient les obsèques d'un prêtre (4). »

N° **2**, colonne 261. — Voici cette épitaphe; elle est en vers dans l'original latin :

« Abraham, si digne d'être associé aux célestes patrons, que je n'hésite pas à nommer tes collègues, car s'ils t'ont devancé, tu les suis noblement; une part au martyre donne aussi une part au royaume.

« Né sur les rives de l'Euphrate, tu souffris pour le Christ, et les cachots et les fers (1) et la faim la plus cruelle durant cinq ans. Fuyant le terrible monarque de Suse, tu accours seul jusques aux régions occidentales.

« Mais, des prodiges éclatants suivent le confesseur, et fugitif, tu mets en fuite les malins esprits. Où que tu ailles, la foule des Lémures (2) s'écrie qu'elle recule devant toi; exilé, tu envoies les démons en exil.

« Chacun te désire, et tu ne ressens aucune ambition ; les honneurs, tu les trouves onéreux. Tu te dérobes au fracas de Rome et de Bysance, tu fuis les murs que renversa le belliqueux Titus (3); Alexandrie ni Antioche ne peuvent te retenir; tu dédaignes la fière cité de Byrsa (4), les champs populeux de la marécageuse Ravenne, et la ville qui tira son nom d'un pourceau vêtu de laine (5).

« Tu choisis ce coin de terre, cette humble retraite et cette cabane couverte de chaume; tu y élèves toi-même à Dieu un temple vénérable, lorsque ton corps est devenu déjà le temple du Seigneur : tu achèves ici le cours de ta vie et de ton voyage; une double couronne est réservée à tes sueurs.

« Déjà sont autour de toi les saintes phalanges du paradis; déjà te possède Abraham, ton frère en pèlerinage ; déjà tu prends possession de ta patrie, de celle d'où fut chassé

(1) En 480, suivant dom Ruinart.

(2) Voyez la note 1.

(3) Voyez la note 2

(4) *Lib.* VII, *ep.* XVII, *ad Volusianum.*

(1) Isdegerde avait commencé, en 420, une persécution qui fut continuée durant trente ans au moins par Varane et Isdegerde II.

(2) Les démons.

(3) Jérusalem, assiégée et prise par Titus et Vespasien.

(4) Carthage.

(5) Milan. — Vocatum Mediolanum ab eo, quod ibi sus in *medio lanea* perhibetur inventa. (Saint Isidore de Séville : *Orig. lib.* XV, *cap.* I.) *Cf.* Claudien, *lib.* X, *vers.* 183 et Heric : *Vita sancti Germani*, *lib.* V.

Adam ; déjà tu peux aller à la source de ton fleuve natal (1).

XIX

VIE

DE

SAINT URSUS ou OURS et de SAINT LEOBATIUS ou LEUBASSE,

TOUS DEUX ABBÉS,

Écrite — au VI[e] *siècle, — par saint Grégoire, évêque de Tours* (2).

PROLOGUE.

Quand le législateur-prophète commence à parler de la création du monde et qu'il montre le Seigneur formant de la majesté de sa main droite l'étendue des cieux, il ajoute : — Et Dieu fit deux grands luminaires et les étoiles, et les mit au firmament, afin qu'ils présidassent au jour et à la nuit, et qu'ils brillassent dans le ciel. »

De même aussi dans le firmament de l'entendement humain, il a placé, — comme l'affirme l'autorité des saints Pères, — deux grands luminaires, à savoir le Christ et son Église, afin qu'ils reluisent dans les ténèbres de l'ignorance et illuminent notre humble intelligence, ainsi que Jean l'évangéliste le dit du Seigneur lui-même, parce qu'en effet il est la lumière du monde, qui « éclaire tout homme venant en ce monde. »

Il mit aussi en lui les étoiles, c'est-à-dire les patriarches, les prophètes et les apôtres, qui nous instruisent de leur doctrine et qui nous illuminent de leurs miracles, comme Il l'a dit lui-même dans l'Évangile : « Vous êtes la lumière de ce monde ; » et ensuite : « Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est aux cieux. »

Les apôtres auxquels ces paroles s'adressent sont bien justement pris pour toute l'Église, qui n'a point de rides et qui subsiste sans tache, comme le dit l'Apôtre : « Afin que lui-même offrît pour la gloire de soi-même l'Église pure, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable. »

Or, grâce à la doctrine des apôtres, il y a eu jusqu'à notre temps des hommes qui, semblables en ce monde à des astres, non-seulement furent resplendissants par la lumière de leurs mérites, mais encore éclatants par la grandeur de leurs enseignements, qui ont éclairé tout l'univers par les rayons de leur prédication, allant enseigner en tout lieu, fondant des monastères pour le culte divin, instruisant les hommes à s'abstenir des soins terrestres et à mépriser les ténèbres de la concupiscence pour suivre le vrai Dieu, par qui tout a été créé.

C'est ce que prouve le récit fait par des frères dignes de foi (1) sur les abbés Ours et Leubasse.

I

L'abbé Ours (2) habitait la ville de Cahors (3), et dès le commencement de sa vie il fut très-dévot et rempli de l'amour de Dieu.

Etant parti de Cahors, il vint dans le pays de Berri (4), où il fonda trois monastères, à Touri, Heugne et Pontigni (5), et après qu'il les eût laissés sous le gouvernement de prévôts recommandables par la sainteté de leur vie et par leur sage économie, il passa en Touraine et vint en un lieu à qui quelque ancien a jadis imposé le nom de Sénevières (6). Il y construisit un oratoire, y fonda un monastère, et ayant laissé celui-ci au prévôt Leubasse, avec le soin d'y faire obser-

(1) L'Euphrate. — Nous avons vu que saint Abraham était né sur les bords de ce fleuve. Saint Sidoine, voulant parler du ciel, fait allusion au Paradis terrestre, dans lequel se trouvait l'Euphrate.

(2) *Vitæ Patrum. cap.* XVIII.

(1) *Sicut... fidelium fratrum relatio signat.*

(2) Mort vers l'an 500.

(3) *Cadurcinæ urbis incola fuit.*

(4) *Bituricum terminum.*

(5) *Tausiriacum, Onam atque Pontiniacum.*

(6) *Locum quem* Senapariam *vocitari priscus instituit auctor.*

ver la règle, il alla bâtir encore un autre monastère, qu'on appelle maintenant Loches (1), située sur la rivière d'Indre (2), dans le creux d'une montagne, au-dessus de laquelle s'élève un château qui porte le même nom que le monastère.

Là, ayant établi une congrégation de moines, il prit dans son cœur la résolution de ne plus aller dans un autre lieu, mais de travailler dans celui-ci de ses propres mains avec toute la congrégation et d'y gagner sa vie à la sueur de son front, recommandant entre autres choses à ses frères ce que l'apôtre Paul disait aux siens : « Travaillez de vos mains, afin que vous ayez de quoi donner du vôtre à ceux qui sont dans la nécessité. » Et ailleurs : « Celui qui ne travaille point ne doit point manger. »

Le Seigneur lui accorda aussi le don de guérir, en sorte que du souffle seul de sa bouche il chassait les démons du corps des possédés ; il a daigné également accomplir par lui d'autres miracles.

Ours était d'une grande abstinence pour la nourriture et la boisson, et recommandait sans cesse à ses moines de détourner leurs yeux et leurs pensées de toute idée de luxure.

II

Ainsi faisait-il, et comme ses frères broyaient le blé nécessaire à leur nourriture en tournant la meule avec la main, il eut la pensée de diminuer leur fatigue en établissant un moulin dans le lit de la rivière d'Indre. Ayant fait mettre deux rangées de pieux dans la rivière, avec de gros amas de pierres pour faire des écluses, il rassembla l'eau en un canal et se servit alors du courant pour faire tourner avec une grande rapidité la roue du moulin. Par ce moyen, il diminua le travail des moines, en sorte qu'un seul frère suffisait à cet ouvrage (3).

Or, un Goth appelé Sichlaire (4), favori du roi Alaric, fut désireux de s'approprier cette machine et dit à l'abbé :

— Donne-moi ce moulin, pour en faire ma propriété, et je te donnerai en retour ce que tu voudras. »

L'abbé lui répondit :

— Notre pauvreté n'a établi cela qu'avec bien de la peine ; nous ne pouvons maintenant le donner de peur que mes frères ne meurent de faim.

— Si tu veux (dit Sichlaire), me le donner de bonne volonté, je t'en remercie ; autrement je le prendrai de force, ou j'en ferai certainement faire un autre, pour lequel je détournerai l'eau par des écluses qui ne permettront plus à votre roue de tourner. »

L'abbé répliqua :

— Tu ne feras pas ce que Dieu ne voudra pas, et tu ne nous le prendras pas du tout (1). »

Alors Sichlaire, tout bouillant de colère, fit faire au-dessous une autre machine semblable à celle-là, et comme il fit que l'eau remontant jusque sous la roue du moulin s'amassait au point d'empêcher la roue de tourner comme d'habitude, le moulin devint inutile et le gardien vint trouver, à ce qu'on dit, l'abbé sur le minuit, tandis qu'il veillait dans l'oratoire avec ses frères, et lui dit :

— Père abbé, lève-toi et prie dévotement le Seigneur, car la roue de notre moulin est arrêtée par l'inondation du nouveau canal que Sichlaire a fait. »

L'abbé envoya aussitôt un frère dans chaque monastère qu'il avait établi, pour dire aux religieux :

— Mettez-vous en prières, et ne faites rien autre chose, jusqu'à ce que je vous mande d'autres nouvelles. »

Lui-même ne sortit point de l'oratoire, où il adressa dévotement sa prière au Seigneur, attendant la venue de sa miséricorde, — ce qu'il fit pendant deux jours et deux nuits. Le troisième jour commençait à luire quand le moine, qui avait la garde du moulin,

(1) *Monasterium... quod nunc* Loccis *vocant.*

(2) *Super fluvium Angerem.*

(3) Voyez la note , à la fin de cette biographie.

(4) Voyez — sur ce personnage, — *Liber de compositione Castri Ambasiæ, ab anno* 408 (dom L. d'Achery : *Spicileg.* edit. in-4°, tome X, p. 522, *cap.* III). On trouve aussi dans cette chronique l'histoire des deux moulins, rapportée par saint Grégoire de Tours.

(1) Dom Ruinart signale encore, au XVIIe siècle, l'existence du moulin de Saint-Ours, et dit que le peuple croyait qu'on s'y servait de la même meule que cet abbé y avait fait placer, au Ve siècle. — (*S. Greg. Turon. Opera omnia*, etc. col. 1242, note *h.*)

vint dire que la roue tournait comme d'habitude avec une grande rapidité.

Alors l'abbé étant sorti de l'oratoire avec ses frères, s'approcha du rivage et chercha des yeux le moulin que Sichlaire avait établi, mais il ne le trouva pas ; et s'approchant de plus près pour regarder au fond de l'eau, il n'en aperçut aucune trace, et personne aussi n'en vit jamais depuis ni bois, ni pierre, ni fer, ni quoique ce puisse être, et on ne peut que conjecturer qu'au même lieu où il avait été bâti, la terre s'ouvrit par une force divine, pour l'engloutir et le faire disparaître des yeux des hommes.

L'abbé alors envoya des messagers dire à ses frères :

— Reposez-vous maintenant de votre labeur ; car, Dieu a vengé notre injure. »

III

C'est rempli de telles vertus, qu'ayant achevé le cours de sa vie, il passa au Seigneur. A son tombeau (1), dans la suite, les énergumènes furent guéris, les aveugles recouvrèrent la vue. Après sa mort, ceux qu'il avait mis à la tête des monastère qu'il avait fondés y furent établis abbés par la bienveillance des évêques.

Leubasse fut institué abbé au monastère de Sénevières, qui est du diocèse de Tours, où il vécut avec une grande sainteté et parvint à une grande vieillesse ; il y mourut et y fut enseveli.

NOTE

On se servit, dans l'origine, pour moudre le blé, de moulins à bras (2), dont parlent souvent les chroniques.

On lit, dans les *Miracles de saint Bertin*, l'histoire d'une femme qui, ne voulant point fêter la translation de ce Saint, et travaillant ce jour-là, à moudre son blé, perdit l'usage du bras.

Frodoard rapporte un miracle semblable opéré, en 888, sur une autre femme, qui, dans un cas pareil, sentit tout à coup sa main s'attacher à la manivelle de la meule, et ne fut délivrée qu'en invoquant saint Denys.

Quelquefois on se dévouait par esprit de pénitence au travail pénible de la mouture à bras. Saint Germain, évêque de Paris ; ne mangeait d'autre pain en carême que celui dont il avait lui-même moulu le grain. De même, la reine sainte Radegonde, lorsqu'elle eut pris le voile de religieuse à Poitiers, voulut, tous les ans, moudre aussi son blé, ainsi que l'atteste le poëte Fortunat.

On trouve des exemples de moulins à bras jusqu'au XIIIe siècle, principalement dans les communautés religieuses situées loin des rivières, dans les déserts et dans les bois. Il était prescrit aux moines par leur règle d'y moudre le grain nécessaire à la nourriture du couvent.

On les rétablit, en 1741, à Paris, à la suite d'une inondation et d'un hiver très-rigoureux.

Les moulins à eau et les moulins à vent n'ont été employés, généralement, qu'assez tard.

Les moulins à vent ne furent importés en Europe qu'à la suite des croisades. Ils sont mentionnés dès 1105, dans une charte de Guillaume, comte de Mortain, petit-fils de Guillaume le Conquérant.

(1) Dom Ruinart (col. 1243, note *d*) dit que le tombeau de saint Ours était conservé, au dix-septième siècle, près du maître-autel, dans l'église de Loches qui lui est dédiée.

(2) *Dum molam vertentes triticum ad victus necessaria comminuerent*, etc. — Saint Grég. de Tours : Vitæ Patrum, cap. XVIII.

XX

VIE

DE

SAINT HONORATUS OU HONORAT,

ÉVÊQUE D'ARLES,

Ecrite — au Ve *siècle, — par saint Hilaire d'Arles, son disciple et son successeur.*

Saint Honorat mourut le 16 janvier 429 ; environ un an après, saint Hilaire son suc-

cesseur prononça son oraison funèbre, qui est un des beaux monuments de l'antiquité en ce genre.

Cette oraison funèbre contient toute la vie de saint Honorat et a un grand intérêt historique. Nous essayons d'en faire passer les beautés dans une traduction aussi fidèle que possible.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Vous savez, mes bien-aimés, que ce jour est consacré par la douleur publique des fidèles; pour moi, aussi longtemps que Dieu daignera m'accorder de jours en cette vie caduque, cet anniversaire sera plein de tristesse et cependant aussi de consolation, puisqu'il me fournira l'occasion de louer Honorat.

Aujourd'hui en effet, cet homme de sainte mémoire, prélat de cette Eglise, digne du nom d'Honoratus (*honoré*) par sa vertu et son pontificat, a jeté loin de lui la dépouille de son corps. Tout ce que j'avancerai dans ce discours pourra sembler exagéré et même absurde. En effet, dirai-je: « Il a passé de ce monde aux cieux! » Mais, Honorat pendant son exil sur la terre était déjà compté au nombre des astres les plus resplendissants du royaume de Dieu? Ajouterai-je: « Il est en la présence du Christ, » lorsque nul ne peut dire, dès ce monde, et à aussi juste titre ce qu'Elie lui-même proclamait: « Vive le Seigneur, devant qui je suis aujourd'hui (1)? »

Dirai-je: « Il fut soumis aux besoins de la terre, » lui qui — selon l'expression de l'Apôtre, — vécut toujours dans les cieux (2)?

Il en est de même ainsi pour tout ce que mon esprit cherche à dire d'Honorat; il est si grand cet homme que toute louange est indigne de lui ou trop faible à son égard. La joie de son souvenir lutte avec la tristesse que sa mort renouvelle. Il est doux de se rappeler un tel homme; c'est un supplice d'être privé de sa présence.

C'est pourquoi un double motif me tient ici en suspens, tout en m'excitant cependant à prendre la parole; d'un côté, l'attrait des

(1) III. *Reg.* XVIII.
(2) *Philip.* III, 20.

louanges d'Honorat m'entraîne à parler; de l'autre, la perte commune que nous avons faite en le perdant me plonge dans les sanglots. Pardonnez-moi donc, si mon âme tiraillée en sens contraire par ces deux sentiments, ne peut s'exprimer librement, semblable à un homme qui aurait à servir deux maîtres.

Tout ce que la mémoire me suggère à sa louange, est aussitôt revendiqué et absorbé par la douleur qui énumère tout ce qu'elle a perdu en le perdant. Et quand bien même la sérénité la plus grande régnerait dans mon âme et que ma langue en serait la fidèle interprète, est-ce que mes discours pourraient prononcer ses louanges avec plus d'éloquence que celle même qui est dans vos cœurs. Il n'est personne parmi vous, je pense, qui n'ait en lui un idéal d'Honorat plus grand que tout ce que la plus riche éloquence pourrait en esquisser.

Comme donc — ainsi que s'exprime l'Écriture (1), — la mémoire des justes a toujours pour compagne la louange, et que personne ne peut se rappeler les hommes illustres sans les louer, je parlerai comme je peux et je dirai quelque chose de sa vie que vos cœurs remplis d'amour pour lui méditeront. Votre intelligence viendra en aide à mes efforts, et tout ce que ma parole aura de la difficulté à exprimer, vos cœurs auront l'éloquence nécessaire pour le révéler, comme le miroir même de vos propres pensées.

L'Ecriture dit quelque part: « La sagesse se chante à la fin (2), » c'est-à-dire: « Ce n'est qu'après sa mort que la vie du juste est louée. » Et ailleurs, l'Écriture dit encore: « Ne loue pas un homme pendant sa vie, » et: « Ne loue personne avant sa mort, » c'est comme si elle disait: « Loue-le après la mort. » Car, lorsqu'on loue un homme vivant, l'homme même qu'on loue est exposé à un vain orgueil, et le panégyriste est en butte au soupçon d'une très-grande flatterie.

Mais il est utile, — sous beaucoup de rapports, — de louer les morts: d'abord, parce que celui qu'on loue étant absent, nous pouvons, dans les éloges que nous lui donnons,

(1) *Prov.* X 17.
(2) *Eccli.* XI, 30.

— et c'est nécessaire, — rapporter tout à Dieu, le souverain distributeur de la grâce; ensuite, qu'il ne reste plus que la seule admiration de la vertu, là où disparaît tout soupçon de flatterie.

C'est pourquoi l'éloge d'un mort, prononcé dans la sainte assemblée des fidèles, est plein d'édification et pur de tout soupçon d'orgueil; les mérites de celui qu'on loue s'accroissent encore en lui, parce que plusieurs tirent un profit spirituel de sa louange.

Je ne craindrai pas de m'en croire trop en vous parlant peut-être favorablement de moi, parce que l'on ne peut rien dire des vertus d'Honorat qui ne soit au dessous de leur grandeur, et qu'il n'est personne qui ne se l'attribue, ne le sente et ne le croie.

Cependant ce n'est pas moi qui, — confiant en mon génie et sûr de mon éloquence, — élève la main pour atteindre à la hauteur de la vie d'un si grand homme; car, si quelque personne, douée de l'antique éloquence, s'élevait jusque-là, non-seulement ses paroles n'y ajouteraient aucun ornement, mais encore elle succomberait écrasée sous le poids du sujet. Non, ce n'est pas moi, dis-je, qui parle; c'est votre amour pour Honorat, qui me pousse en avant et me porte, c'est votre amour pour lui qui m'aide à en parler avec quelque confiance.

Ce discours, — quoique l'œuvre d'un esprit rampant, — recevra la vie des mérites mêmes d'Honorat, et si l'expression est humble, les faits qu'elle présente sont sublimes, et la charité d'Honorat, pénétrant mes paroles, vous fondra tous en lui et vous parfumera tous abondamment.

CHAPITRE PREMIER.

Famille et naissance de saint Honorat (1), sa sainte adolescence.

C'est un fait connu de tous dans les règles de l'art oratoire, que lorsqu'on se propose de louer la vie d'un homme, on commence d'abord par dire quelle est sa patrie et sa naissance, afin de remplacer ce qui manque à ses vertus particulières par la gloire de ses ancêtres.

Mais, nous, nous sommes tous unis dans le Christ, et le comble de la noblesse pour nous, c'est d'être comptés au nombre des serviteurs de Dieu, et personne ne pourrait ajouter à l'honneur de notre noblesse terrestre que le mépris que l'on en peut faire. Personne n'est plus illustre dans le ciel, que celui qui, ayant répudié la noblesse qu'il tient de ses parents, a choisi d'être digne de la seule paternité du Christ.

C'est pourquoi j'omets de rapporter les honneurs qui venaient à Honorat de ses illustres aïeux dans le siècle et — ce qui est l'objet de tous les désirs et presque le souverain bien aux yeux du monde, — que sa famille avait été élevée aux honneurs du Consulat, noblesse dont son cœur plus grand sentait le vide, lui qui, loin de se complaire dans les distinctions frivoles de ses parents, plein d'amour pour la vérité, les reniait pour lui-même.

Je m'empresse plutôt de dire avec quelle foi et de son propre mouvement, encore adolescent, il désira le baptême; avec quelle maturité d'esprit, — tout bien portant qu'il était, — il redouta la mort, lui qui avant son baptême ne voyait en perspective que cette mort [spirituelle] à laquelle ne doit pas succéder la vie; avec quelle soif [ardente] il désira renouveler sa vie dans la fontaine de l'éternelle vie; combien fut douce son enfance, modeste son jeune âge, grave son adolescence! Combien tous les degrés de son existence furent gravis par lui avec l'appui de la grâce et de la vertu, et combien on trouva qu'il se surpassait toujours de plus en plus, — à tel point qu'on eût pensé qu'il avait pour précepteur Dieu lui-même.

Il s'instruit sans que ses parents l'y excitent; avec l'aide de Dieu, il garde l'innocence du baptême en dépit de toutes les tentations humaines; et — ce qui est plus grand que tout cela encore, — au sortir de ce bain qui le rend sans tache et brillant de blancheur, il entre en religion (1) sans que personne lui en donne le conseil.

Sans que personne lui en donne le conseil, ai-je dit? et n'est-ce donc rien que de

(1) Voyez la note I.

(1) *Convertitur.* — Sur le vrai sens de ce mot, voyez ci-après la *Vie de saint Eucher.*

quitter sa patrie, de lutter contre la volonté paternelle, d'échapper aux entraves de tous ses parents?

La grâce avait pris possession de tous les sens d'Honorat, et c'est en vain que le monde s'efforçait de retenir au milieu de sa famille celui que le Christ s'était choisi; d'autres qu'Honorat avaient été enchaînés par la douceur du monde, vaincus par les flatteries de leur compagnons; d'autres enfin, avaient été retenus au milieu des divers exercices de la jeunesse par l'admiration qu'excitaient leurs vertus mondaines.

Les grâces de sa première jeunesse étaient pour Honorat autant de liens qui s'opposaient à son entrée en religion et semblaient devoir l'en détourner. Tous ses parents craignaient de perdre en lui le commun honneur de leur famille. Et, en effet, quel est jamais celui qui, ayant vécu avec Honorat, ne l'ait pas considéré comme son propre parent? Quels sont ceux qui, l'ayant possédé au milieu d'eux, ne s'en soient pas enorguillis comme d'une brillante parure?

C'est pourquoi sa patrie, ses serviteurs, ses amis, ses parents pensaient tout perdre en se voyant enlever ce très-éclatant diamant, le commun honneur de tous. Et — comme nous le voyons,—ils ne croyaient pas qu'Honorat pût échanger tous ces avantages et en tirer un meilleur profit, mais ils croyaient que tous ces biens mourraient en quelque sorte avec lui, le jour où il se retirerait du monde. Et voilà pourquoi son père — autant que cela fut en son pouvoir, — essaya de le détourner, fortement et aussi longtemps qu'il put, de toutes les bonnes résolutions qu'il avait embrassées depuis le baptême, craignant (comme cela arriva par la suite), qu'il ne fût ravi tout entier par l'amour de la religion.

Cependant, le désir et l'amour du Christ s'accrurent de plus en plus dans Honorat et — déjouant les desseins de son père, — son enfance, pleine de foi, conquit le baptême (1). Donc, encore catéchumène, il s'était formé aux premiers rudiments de la foi, méprisant toute la noblesse d'une vie mondaine afin de recevoir un jour avec respect le saint baptême, honorant les clercs comme ses pères, et venant en aide aux pauvres avec l'argent qu'on lui donnait pour ses menus plaisirs d'enfant (1) Tout ce qu'on est heureux d'avoir à cet âge et tout ce qu'il peut aimer, plus pour la nouveauté de posséder que pour la jouissance,—lui, prodigue dans sa commisération, il l'offrait aux pauvres; déjà alors il préméditait de mépriser le monde comme peu de chose et de distribuer en même temps tous ses biens.

(1) *Baptismum... puerilia fidelis invasit.*

C'est par de tels exercices que la foi robuste du catéchumène se prépara à la réception du baptême. Dès lors déjà, son père inquiet et s'alarmant de sa tendre piété, l'entoura de divers agréments; il le sollicita par tout ce qui charme la jeunesse, il essaya de l'envelopper dans les filets des plaisirs du monde et en quelque sorte de se rajeunir avec son jeune fils, en l'entraînant avec lui à la chasse et au jeu et à tous les attraits délicieux dont le monde sait s'armer pour subjuguer cet âge.

Et ce n'est pas sans raison que ce père, homme du monde, craignait que le Christ lui enlevât celui qu'entre tous les autres jeunes gens les plus riches des dons de la nature il regardait, dans son affection, comme unique au monde.

Mais, au milieu de toutes ces séductions, Honorat s'appliquait de plus en plus à garder avec soin la grâce et l'innocence baptismales. Ce jeune homme ressentait un profond ennui de tout ce qui charmait son vieux père, et il lui adressait toujours ces paroles pour l'exhorter à renoncer à ces vanités :

— Cette vie plaît, mais elle est pleine de déception. Ce sont d'autres règles de conduite que l'on prêche dans les églises, d'autres commandements y ont résonné à mes oreilles; à l'église on reçoit l'enseignement de la modestie, de la continence, de la paix et de la pudeur; dans le monde, on est excité à une luxure effrénée; à l'église, on fortifie la piété; dans le monde, on exerce le corps; dans l'église, le Christ invite à l'éternel royaume; dans le monde, le diable excite à la conquête des biens du temps.

« Tout ce qui est dans le monde est vanité et concupiscence des yeux, et le monde pas-

(1) *Puerili... censu pauperem juvans.*

sera et sa concupiscence avec lui. Mais, celui qui aura fait la volonté de Dieu, demeure —ainsi que Dieu,—dans l'éternité. Hâtons-nous donc de nous tirer de ces liens, tandis qu'ils sont encore faibles. Lorsque le temps les a serrés ces liens, il est difficile de les dénouer; il est plus facile d'arracher un jeune arbre, que d'abattre celui dont l'âge a fait la force.

« Sauve ton âme sur les hauteurs divines, de peur que les mauvaises pensées de ce monde ne s'emparent de toi. Le venin de la volupté se glisse rapidement dans l'âme. Il faut garder intacte au Christ la liberté que nous avons acquise par la grâce du Christ. Que d'autres admirent l'or et l'argent. Ce sont ces métaux — je le vois, — qui dominent leurs possesseurs. Que d'autres soient possédés par les biens et les esclaves qui sont leur propriété; que d'autres se réjouissent des honneurs et qu'ils effacent en eux l'image de Dieu. C'est assez pour moi de n'être pas l'esclave des vices; ma santé, ma joie, mon épouse c'est la sagesse; c'est dans la pratique des vertus que je mets mon plaisir; que le Christ soit mon trésor. Au lieu des joies fragiles du monde il m'en donnera de meilleures; il me fera la grâce — en cette vie, — de me plaire dans l'observance de ses commandements et d'en faire ma parure, et c'est ainsi que je deviendrai digne des célestes royaumes. »

En méditant ainsi, il ne souffrit pas de plus longs retards; mais, aussitôt il s'abandonna à toute l'ardeur de la vie religieuse dont il nourrissait en son sein la flamme depuis qu'une première étincelle l'avait pénétré. Recevant sur sa tête humiliée le joug du service du Seigneur, il secoua le joug de la liberté du monde; car, il comprenait que la licence à laquelle s'abandonne la jeunesse est la plus dure espèce de captivité qui puisse exister.

Sa luxuriante chevelure fait place à des cheveux courts, il remplace la beauté de ses vêtements par la splendeur de son âme, son front si blanc et si pur se couvre d'un voile grossier, la gaîté fait place à la gravité, à la vigueur des membres succède la vigueur de l'esprit, la force du corps est remplacée par la force de l'intelligence; sa belle figure pâlit sous le jeûne et de pleine de fraîcheur qu'elle était d'abord devient pleine de gravité.

Et quoi de plus? il devient si rapidement un tout autre homme qu'on le voyait d'abord que son propre père se lamente déjà comme s'il eût perdu son fils,—tant ce fils lui semble différent du sien.

La mortification la plus entière s'abat sur le corps d'Honorat; il ne vit plus que par l'esprit. C'est alors que s'élève contre lui une persécution générale de la part de ses parents. Ce fut alors qu'Honorat fut jugé coupable et rebelle par son père, parce qu'il s'efforce de devenir le fils de Dieu le Père, ayant déjà mis tout son amour en Dieu, — selon le précepte de Salomon (1).

Car, c'est ainsi que s'exprime ce Prophète, organe de Dieu même: « Réglez en moi l'amour. »

Honorat régla parfaitement cet amour, et— éclairé par le flambeau de la charité, — il vit qu'il devait d'abord aimer Dieu, puis le prochain.

Voilà ce que voulait condamner la vieillesse du père d'Honorat, en s'opposant à son changement de vie; ce père s'oppose à la résolution de son fils, il s'arme contre lui, le menace; mais, cependant, l'enfant dont Dieu soutient le courage ne se laisse ébranler par aucun de ces obstacles.

CHAPITRE II.

Voyages d'Honorat avec son frère Venantius; mort de Venantius.

Le Seigneur console et assiste son nouveau soldat, et Il a soin de lui donner pour compagnon un de ses frères qui par son exemple excité à changer de vie et, plus âgé, suivant son cadet, pendant le peu de temps qu'il lui fut donné de vivre, marcha l'égal d'Honorat en vertu.

Déjà entr'eux, dès le premier moment commença à s'engager l'agréable lutte du bon propos; c'était à qui serait le plus doux et le plus pieux, le plus austère quant à la nourriture, le plus affable en parole, le plus rude sous le rapport du vêtement; c'était à qui pourrait parler le plus rarement, à qui pourrait prier plus souvent; c'était à qui

(1) *Cant.* II, 4.

resterait le moins longtemps au lit, à qui lirait davantage; c'était à qui serait le moins ému d'une injure et le plus touché de miséricorde; c'était à qui donnerait le plus promptement ce qu'il se refusait à lui-même, son lit couvert d'un cilice à un hôte et son oreiller habituel, qui était une pierre.

C'était à qui essuierait le plus vite les larmes des pauvres voyageurs avant de leur donner l'aumône et, dans son amour, donnerait à manger au Christ avant de rassasier l'hôte; c'était à qui parlerait le plus rarement du monde, le plus souvent du Christ; c'était à qui se verrait le moins parvenu à cette sublimité de vertus et qui, plus il monterait en mérite, plus il descendrait dans les profondeurs de la componction.

Simple particulier chacun, leur vie était telle que celle qu'exige l'épiscopat. Je mentirais, si je ne disais que beaucoup d'évêques apprirent, par la manière dont les reçurent Honorat et Venantius, comment eux à leur tour devaient recevoir leurs hôtes. Car, si quelques-uns de ces évêques ne furent pas épouvantés de l'austérité de leur vie, ils sortirent cependant de leur demeure, avec un plus grand sentiment d'humanité que rassassiés corporellement.

C'est ainsi qu'Honorat et Venantius étaient ensemble la gloire de leur patrie, et autant que cela était en leur pouvoir, ils avaient soin et des corps et des âmes de leur prochain, et selon l'indigence spirituelle ou matérielle de chacun, ils le vêtissaient, l'instruisaient, le nourrissaient. Personne — fatigué d'un long voyage, — n'arrivait chez eux que comme s'il fût entré dans sa patrie et dans les domaines de son patrimoine. Personne — en quittant leur demeure pour aller plus loin, — n'en sortit que comme de sa maison et y laissant ses concitoyens, et même ses parents.

Cependant l'amour de tous croissait à leur égard, — cet amour se multipliait, se répandait au loin comme une semence féconde, et la renommée s'en étendait dans les pays les plus éloignés; déjà toute leur patrie luttait, à leur égard, de respects, d'amour et d'hommages : ils ne pouvaient — ces deux hommes — parvenir à être méprisés et pauvres, selon leur désir.

Plus leur vie se dérobait aux regards et plus leur renommée brillait, et l'un et l'autre ils étaient l'objet de la louange et de la gloire qu'excitait le spectacle de leur commune vertu. Mais, tandis que chacun voulait rester obscur à l'ombre de l'autre, leur vertu en quelque sorte répercutée les couvrait l'un et l'autre d'un brillant éclat.

Et déjà, en effet, combien grande était leur gravité, quelle maturité de vieillard! ils recevaient rarement la visite des femmes, même de leurs parentes; et, parmi tant de vertus, combien était grande l'attention qu'ils avaient à fuir toute vanité, quelle vigilance et quel soin plein de sollicitude à l'égard du salut de ceux qui se mirent sous leur discipline!

Sur cette terre ils menaient une vie angélique avec beaucoup de patience, dans les veilles, les jeûnes, la chasteté, la science, la longanimité, la douceur, l'Esprit-Saint, la charité sans fard, la vertu de Dieu.

Cependant ils avaient peur de leur gloire et s'effrayaient de ce que l'odeur de leur bonne vie se répandait au loin; et bien qu'ils rapportassent tout à la louange de Dieu, ils craignaient cependant pour eux-mêmes le péril de la vanité. Ils ne pensaient pas avoir reçu leur récompense en cette vie; en proie à l'ennui de la fréquentation des hommes et de leur faveur, ils étaient enflammés de l'amour du désert.

C'est pourquoi ayant tenu conseil et souffrant en quelque sorte persécution à cause de l'honneur qu'on leur rendait, ils s'en vont à l'étranger. Alors leur patrie se lève et s'émeut, leurs proches luttent plus fort que jamais contre leur résolution. Ils craignent, ces parents, d'être dépouillés (non de leurs biens terrestres), mais (avec plus de raisons), ils redoutent d'être privés de leur lumière.

O bon Jésus! quel combat de foi et d'amour ce fut alors! Que d'évolutions, de conseils, de prières, de larmes! Qui ne revendiqua son bien avec ses pleurs pour armes? ou qui ne joignit ses larmes à celles d'un père pour combattre la résolution d'Honorat et de Venantius?

Les pères comprenaient que la patrie perdait tout en perdant ces jeunes gens; la vieillesse était vraiment leur partage à ces jeunes gens; non la vieillesse aux cheveux blancs, mais chargée de grâces, non la vieillesse aux

membres affaiblis, mais mûre par rapport aux mœurs.

Quelle est grande, Seigneur, la conduite de votre providence! Vous ne permettez pas que les lampes brillantes de la flamme de la foi restent attachées à la même place, mais vous les portez en divers lieux pour y semer la lumière, en inspirant à vos deux Saints la volonté de quitter leur patrie et de fuir la gloire qui devait cependant s'accroître pour eux en raison de la course lointaine que leur faisait entreprendre leur vertu.

C'est pourquoi ils distribuent leurs richesses à tous les pauvres, en diverses œuvres de miséricorde; cependant, il leur reste encore de grands biens, et ils admettent également à la vente de leur patrimoine leurs concitoyens et les enchérisseurs étrangers (1). Dans les bénéfices de cette vente ils ne tientiennent nul compte de leurs parents, comme s'ils ne vendaient pas leur propre bien. Leurs biens qui avaient été au service des pauvres, dès le moment qu'eux-mêmes en avaient pris possession, ne sont enlevés aux pauvres que pour leur être distribués.

Leur patrie reçoit l'effusion de leur charité, et les paie avec des larmes abondantes.

Honorius et Venantius sortent de leur terre, de leur maison et de leur parenté (2), et se montrant vraiment les enfants d'Abraham, en suivant son exemple.

Cependant pour qu'on ne pense pas qu'un mouvement de jeunesse les a entraînés témérairement à cette résolution, ils choisissent pour directeur un vieillard d'une sagesse parfaite et consommée, et le regardant toujours comme leur père en Jésus-Christ, ils l'appelaient leur père, — c'était saint Caprais, qui vit encore sur cette terre, d'une vie angélique.

Et quoique, mes chers Frères, vous ayez ignoré jusqu'à présent son nom, et que vous ne connaissiez pas encore sa vie, le Christ le compte au nombre de ses amis. Honorat et Venantius choisissent donc Caprais comme leur pilote dans le Seigneur et le gardien de leur jeune âge; eux que déjà beaucoup de jeunes gens avaient pris pour leurs guides.

On cherche donc ensemble des retraites lointaines, on fuit la renommée de ses propres vertus. Partout où l'on va, bon gré mal gré, on ne peut échapper à la renommée que l'on fuit. Heureuse terre et port bien heureux que l'étranger, en proie à la soif de la céleste patrie, illumine de sa présence! Les uns se rendent en Orient ou en d'autres pays pleins de saints, afin d'y recevoir la grâce de leurs exemples; partout où ils abordent ils sèment les bons exemples. Partout se répand leur aumône, et à chaque plage où ils posent le pied la bonne odeur du Christ s'exhale de leurs personnes.

Enfin celui dont la mémoire nourrit aujourd'hui nos cœurs, arrive à peine à la ville de Marseille, que cette Eglise tressaille de joie et court à sa rencontre à la voix du Pontife qui la gouverne et qui se réjouit d'avoir de tels compagnons. Qui ne se laisserait vaincre dans cette lutte où les larmes sont de si fortes armes, et ne céderait à la douce ambition qu'on exprime de les conserver?

Donc, comme avertis d'un nouveau danger, ils se remettent au plus vite en mer, ils quittent ces rivages sur lesquels l'éloquence romaine (si renommée qu'elle fût), n'était considérée que comme un langage barbare.

Il serait long de parcourir (avec Honorat) tous les endroits qu'il visita, les uns après les autres, depuis son départ de Marseille; de dire quels services ils rendirent à diverses Eglises sans cependant y remplir aucun emploi de cléricature: quels maîtres ils furent pour les maîtres par leur silence (1).

Qu'ils suffise d'avoir rappelé, que poussés par le désir de posséder le Christ, ils affrontèrent avec intrépidité les flots de la mer, l'âpreté et la stérilité des bords de l'Achaïe (2) où ils s'étaient rendus, et que — si délicatement et si mollement élevés, — ils eurent à lutter contre tant d'ondes diverses.

Mais, qu'elle fut pénible, qu'elle fut douloureuse à ce tendre jeune homme, Honorat, la mort de son très-saint frère en Jésus-Christ, Venantius!

On vit à ses funérailles qui eurent lieu à

(1) *Et æqualiter ad patrimonium propinquus atque extraneus auctionator admittitur.*

(2) *Gen.* XII.

(1) *Quod magistris magistri in silentio fuerint.*

(2) La Grèce.

Methona (1), quelle perte on croyait avoir faite — en le perdant, — d'un bien inestimable; la preuve en fut dans le nombreux cortége de ceux qui suivaient le corps de Venantius en chantant des psaumes, — Hébreux, Grecs, Latins célébraient sa mémoire; le Juif même qui méprise et repousse le Christ, admire le fidèle serviteur du Christ.

Ces chœurs fervents montent jusqu'aux cieux et — comme nous le croyons, — la voix des Anges se mêle aux voix des hommes : le Christ accourt à la rencontre de son fidèle serviteur.

Courage Venantius, serviteur bon et fidèle, et au moment où tu entends cette parole : « Entre dans la joie de ton Seigneur, » souviens-toi de nous qui sommes encore exposés aux attaques des joies du monde.

C'est alors que finissent pour Venantius les combats de la chair et de l'âme et que commencent pour lui la vie éternelle et la gloire.

CHAPITRE III.

Honorat se retire à Lérins, il y fonde un monastère.

Voici déjà que le Christ vous ramène votre Honorat, qui, guéri par un secret dessein de la Providence, va désormais habiter au milieu de vous et y ramener avec lui la grâce de la santé. Car, partout où il passe, il rend à la lumière et à la vie tous ceux qu'il touche.

D'abord, c'est l'Italie qui se réjouit de la bénédiction que lui apporte le retour d'Honorat; la Toscane (2) l'embrasse avec vénération et se sert de ses prêtres pour lui imposer des retards pleins de charme pour elle.

Enfin, grâce à la Providence de Dieu qui jette un œil favorable sur nous, Honorat brise tous ces liens si doux et le Christ l'appelle dans la solitude voisine de cette ville

(1) Il y a plusieurs villes de ce nom. Bollandus croit qu'il s'agit ici de celle qui est située sur la côte de la Messénie dans le Péloponèse.

(2) *Tuscia*,

(d'Arles), lui que le désir de la solitude avait fait sortir de sa patrie.

C'est pourquoi il se rend dans une île inhabitée à cause de son excessive stérilité et rendue inaccessible aux hommes par l'effroi que leur causaient des animaux venimeux — ses seuls habitants; — cette île s'étendait non loin de la chaîne des Alpes et elle plaisait à Honorat parce qu'elle était favorable à la vie solitaire et inconnue qu'il y voulait mener. Non loin de là, il trouvait des consolations spirituelles dans le voisinage du saint et très-saint homme en Jésus-Christ, Léonce, évêque de Fréjus, et étroitement lié à lui par la charité, il persévérait dans son dessein, dont un grand nombre de personnes s'efforçaient de le détourner, considérant sa résolution comme trop osée.

Car, les habitants des alentours de cette île rapportaient qu'elle était d'un séjour effrayant, et ils s'efforçaient — dans la sainte ambition que leur inspirait la foi, — de retenir Honorat et de le fixer au milieu d'eux. Mais, lui, impatient de la société des hommes, désireux de s'y soustraire, voulait mettre entre le monde et lui au moins un bras de mer; c'était ce que désirait son cœur et ce qu'exprimait sa bouche, lorsqu'il disait tantôt à lui-même, tantôt aux siens :

— Vous marcherez sur l'aspic et le basilic et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon (1). »

Et il rappelait à lui-même et aux siens cette promesse que le Christ fait à ses disciples, dans les Evangiles :

— Voici que je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions (2). »

C'est pourquoi il entre avec intrépidité dans l'île, et par sa sécurité il dissipe la frayeur des siens L'horreur de la solitude disparaît, la foule des serpents s'enfuit.

Et quelles ténèbres cette lumière ne chassa-t-elle pas? quels poisons n'ont pas disparu en présence de cet antidote? Chose vraiment inouïe et qu'il faut — j'en suis persuadé, — admirer parmi les miracles et les mérites d'Honorat, la foule si grande des serpents qui abondaient en ces lieux arides, chassés vers le centre par les tempêtes de la mer, non-seu-

(1) *Psalm.* XC, 13.

(2) Saint Luc, X, 19.

lement ne fit plus de mal désormais à personne, mais encore ne causa plus de frayeur.

Pourquoi m'attarder plus longtemps? Avec l'aide et la coopération — si je puis ainsi dire, — du Christ, ayant vaincu tous les obstacles qui avaient jadis été l'effroi des hommes, votre Honorat plante en ces lieux le camp de Dieu, et cet endroit, qui avait longtemps repoussé de son sol les hommes, est habité par des Anges. Ce repaire resplendit alors que la lumière y pénètre; l'obscurité de ce lieu d'exil et de solitude — inconnu, — disparaît devant l'éclat d'un exil volontaire.

Combien sera fertile cette transformation! Partout où Honorat ira, la gloire — c'est nécessaire, — le suivra assiduement.

Cet homme saint, après avoir longtemps décliné l'honneur de la cléricature, se voit engagé dans ses liens sacrés; cette île où il venait chercher un refuge le voit élever au sacerdoce, et lui qui avait méprisé toute dignité, voit les dignités venir à lui.

C'est alors qu'on vit apparaître en ces lieux un prêtre (par excellence), non-seulement digne d'un honneur plus grand, mais de tous les honneurs imaginables, — prêtre devant lequel s'effaçaient tous les autres prêtres et qui — sauf le nom d'évêque, — en avait conquis tous les respects.

Jamais aucun évêque n'a pu avoir plus d'ambition pour lui-même, que de désirer d'être l'égal de ce prêtre. Mais, lui (Honorat), conservait, dans le rang du sacerdoce, tellement profonde l'humilité du moine, que simple moine qu'il était, il possédait tous les mérites qui font le saint prêtre.

Par ses soins qui suffirent à tout, s'élève une église pour les élus de Dieu, se dressent des demeures propres à l'habitation des moines. La nature avait refusé des eaux potables aux compagnons d'Honorat, il les fait couler au milieu d'eux avec abondance, et leur source rappelle en même temps deux miracles de l'ancien Testament. Car, elles s'élancent du sein d'un rocher et conservent leur douceur en se perdant dans l'amertume des flots de la mer.

Déjà, à l'envi, tous les pays du monde envoyaient en ce lieu ceux qui cherchaient Dieu. Tout homme qui désirait posséder le Christ allait vers Honorat, et tout homme qui allait vers Honorat trouvait certainement le Christ. Le Christ résidait vraiment en ce lieu. Il était dans la poitrine d'Honorat, comme dans une forte citadelle et un temple très-splendide; c'est là qu'habitaient la chasteté — qui est la sainteté, — la foi, la sagesse, la science et la vertu; là brillaient la justice et la vérité.

Les bras étendus et tous grands ouverts, Honorat appelait tous les hommes pour les serrer sur son cœur, c'est-à-dire, pour les fondre dans l'amour du Christ. Tous à l'envie accouraient en foule vers lui, des quatre coins du monde.

Et en effet quel pays, quelle nation ne compte pas ses enfants au nombre des habitants de ce monastère (2)? quel est le barbare que ce monastère n'a pas adouci? de combien de bêtes féroces n'a-t-il pas fait de douces colombes? quelles mœurs âpres et rudes n'a-t-il pas corrigées par la charité du Christ? et que d'hommes dont la méchanceté avait d'abord été le partage fatal, qui par la suite, cèdant à la grâce, devinrent serviables pour tous, et après avoir apprécié la suavité du bien, ils ne pouvaient assez haïr leur premier état de malice. Car, en quelque sorte, nés à une nouvelle lumière, ils détestaient cette prison des funestes erreurs où ils avaient longtemps croupi.

Les exhortations d'Honorat chassèrent diverses sortes de maladies contagieuses pour les esprits, — telles que l'amertume, l'âpreté et la colère. Ces sentiments disparaissaient en présence de la liberté que le Christ nous a obtenue, et le repos est délicieux après la longue et lourde servitude de Pharaon.

Étonnante et admirable métamorphose! non celle qu'opéra Circée — dont on raconte qu'un breuvage de sa main changeait les hommes en bêtes, — mais métamorphose qui changeait les bêtes en hommes et qu'opérait la parole du Christ servie comme un très-doux breuvage par Honorat.

Et en effet, qui ne dépouillait sur-le-champ sa malice et sa violence? ou quelles pierres ne se changeaient pas en fils d'Abraham, en ce lieu si riche en breuvages des vertus qui transforment les âmes, après les avoir dépouillées de leurs vices?

Que si Honorat ne convertissait pas un homme par ses pressantes exhortations, il

luttait avec Dieu par la prière pour le vaincre et lui arracher cette victoire.

Ce saint homme crut que les passions de tous les hommes étaient les siennes propres et — les regardant ainsi, — comme siennes il les pleura (1). De même, il compta au nombre de ses travaux et de ses moissons les travaux et les moissons de tous, sachant se réjouir avec ceux qui sont dans la joie et pleurer avec ceux qui pleurent. Assurément, les vices et les vertus de tous, il en élevait la haute meule de ses mérites.

Or, de même que la vertu excite à la vertu, ainsi la compassion que l'on accorde aux malheureux porte ses fruits. Honorat moissonnera plus dans chacune de ces âmes, que chacune d'elles en soi-même: le salut de chacun se résume pour lui en une gloire unique.

Actif, prompt, infatigable, il persévère; selon la nature et les habitudes de chacun, il se montre à son égard sévère en secret ou bienveillant en public, et pour changer autrui en le reprenant, il change la plupart du temps l'expression de sa physionomie ainsi que le genre même du châtiment.

De là vient — ce que nous avons vu, — qu'il était difficile d'aimer et de craindre autant Honorat qu'on l'aimait et qu'on le craignait.

Il inspirait à tous ce double sentiment d'amour et de crainte, à un tel point, que l'amour qu'on avait pour lui inspirait la crainte, et que ses réprimandes faisaient aimer les observances de la règle.

CHAPITRE IV.

Magnifique institution de Lérins. Vertus d'Honorat.

C'est chose incroyable le grand soin qu'eut Honorat à ce que personne ne se laissât aller à la tristesse ou à la préoccupation des pensées du siècle, et avec quelle facilité il examinait la nature du mal et de celui qui y était en proie, comme s'il portait les âmes de tous dans son âme. En outre, avec quelle attention bienveillante il veillait à ce que nul ne fut accablé d'un travail excessif ou engourdi par un trop grand repos.

Si l'on peut ainsi parler, il examinait avec une pieuse sollicitude le sommeil de tous les Frères; il secouait de leur paresse ceux qui étaient d'une robuste santé, il contraignait au repos ceux dont l'esprit était bouillant.

Je crois, en vérité, que par une intuition divine, il connaissait les forces de tous, les esprits de tous, l'humeur de tous; il s'était vraiment fait le serviteur de tous pour le Christ Jésus.

C'est chose merveilleuse comment un seul homme remplit tant de devoirs à la fois, surtout tourmenté qu'il était lui-même par tant d'infirmités diverses; avec des forces inégales, il se faisait l'égal des plus robustes et des mieux portants des novices, en pratiquant les mêmes jeûnes et les mêmes veilles qu'eux. Plus malade que tous, il visitait les malades; il pourvoyait en même temps au soulagement des âmes et des corps, et de peur que quelqu'un ne fut moins bien soigné, il se répétait toujours à lui-même :

— Celui-ci a froid, celui-là est malade; pour celui-ci le travail est lourd, à celui-là la nourriture ne convient pas; celui-ci a été blessé par celui-là; c'est chose grave l'injure que celui-ci a faite, et c'est chose non moins grave que celui-ci ait reçu cette injure.

« Il faut donc — et cela presse grandement, — pour que l'offense ait sa réparation, il faut que celui qui a reçu l'injure la regarde ou comme légère ou comme nulle, et que celui qui l'a faite regrette d'en être l'auteur et la regarde comme très-grave. »

La constante préoccupation d'Honorat, sa continuelle occupation était de rendre léger à tous le joug du Christ et de détourner tous les traits que le diable lançait, de dissiper les nuages des fautes et de rappeler la sereine lumière des grâces, de greffer (1) l'amour du Christ et du prochain par l'amour qu'il avait pour tous les deux et de cultiver les cœurs de tous, comme son propre cœur, d'y renouveler les saintes joies, et de les enflammer toujours de plus en plus à désirer le Christ comme au premier jour de leur entrée en religion.

Voilà pourquoi toute cette communauté,

(1) *Omnium ille passiones, suas credidit et tanquam suas flevit.*

(1) *Inserere.*

avide du service de Dieu, s'était formée des divers pays du monde au nom d'Honorat, et quoique les membres de cette congrégation eûssent des habitudes et un langage différents, ils s'entendaient tous pour aimer cet homme saint. Tous l'appelaient *seigneur*, tous l'appelaient *père*, pensant qu'en sa personne leur étaient rendus leur patrie, leurs proches et tous leurs biens en même temps.

Ils avaient tous appris — par la compassion qu'il leur temoignait lui-même, — à regarder ses douleurs comme les leurs propres, de telle sorte que ce n'est pas sans raison que l'illustre et très-saint homme en Jésus-Christ, le prêtre Salvien, un des chers amis d'Honorat, a dit dans ses écrits, que de même que le soleil change l'aspect du ciel par son obscurité ou sa sérénité, ainsi cette communauté ayant soif du ciel et toute entières aux divines études, recevait d'Honorat les nuages ou la sérénité spirituelle, comme d'un soleil bienfaisant en Jésus-Christ et que, suivant en tout son influence, elle grandissait chaque jour à sa chaleur puissante.

Dès lors, cette grâce du Saint-Esprit se répandit et elle demeure encore répandue par les prières d'Honorat dans ce monastère, où l'ont fondée et affermie l'exemple et les enseignements d'un si grand docteur qui l'ont enrichi des divers dons spirituels, l'humilité et la mansuétude, la charité non fardée, et qui enfin ont assuré une même gloire à ce chef, souverain de divers membres.

Au milieu de tout cela, grande était sa sollicitude à l'égard des étrangers et des hôtes. Car, quel est celui pour lequel il s'est jamais montré indifférent? Qui a-t-il dédaigné de ceux qui — pleins du désir de le voir, — ont affronté les vents et les tempêtes? Il les recevait si bien qu'ils croyaient toujours avoir fait une heureuse navigation et avoir eu des vents prospères. Celui qui ne pouvait pas aborder cette île était aussi affligé que si une très-violente tempête fût venue contrarier son ardent désir.

Personne ne fut jamais le mal venu à Lérius, personne ne tarda jamais à être admis auprès du saint, on goûtait en ce lieu le plus grand calme, grâce à la charité, aux soins, aux prières d'Honorat qui accueillait ceux qu'il connaissait à peine, comme si depuis longtemps déjà ils eussent été ses enfants.

Dans ce désert aride, la seule vue d'Honorat suffisait à charmer les visiteurs, qu'il accueillait tous avec autant de joie et d'empressement, que s'il eût attendu leur arrivée. Et puis, en outre, il leur faisait autant les honneurs de son âme que de ses biens, les servant spirituellement et matériellement avec une égale foi. Car, lui qui avait entendu volontiers cette parole : « Vends tous tes biens, donnes-en le prix aux pauvres, viens et suis moi ; » il s'ingérait à donner à chacun, avec le plus grand empressement, tout ce que la bonté de son cœur lui avait inspiré de mettre au service du prochain. Sans inquiétude, il livrait tout au Christ, à l'exemple duquel il avait tout quitté pour le suivre.

C'est pourquoi un nombreux concours de personnes avait lieu vers lui de la vaste étendue des divers pays du monde. Et lui n'agissait pas comme un avare intendant ou un timide trésorier, qui se préoccupant de la communauté confiée à ses soins et chaque jour de plus en plus croissante, eût plus épargné qu'il n'eût donné; mais, il oubliait chaque jour à l'égard de ses hôtes, la règle qu'il s'était imposée à lui-même, — c'est-à-dire, rien pour lui-même, rien pour les siens excepté la nourriture de chaque jour et le vêtement nécessaire.

Parfois il épuisa ses dons, jamais sa foi ne tarit.

Car, un jour qu'il ne lui restait plus en son coffre qu'une pièce d'or d'un grand nombre de mille qu'il avait dépensées dans sa charitable munificence, il donna encore cette dernière pièce à un pauvre qui passait (sans tenir compte de la privation absolue de tout à laquelle il s'exposait ainsi), et il me dit à moi et aux autres témoins de ce fait :

— Certainement il n'est pas loin Celui qui nous rendra tout ce dont nous avons besoin; déjà même nous avons recouvré ce que nous avons donné. »

A peine en effet, trois ou quatre heures s'étaient écoulées, qu'à la chute du jour, on vit se rendre sensible l'assistance de Celui qui donnait raison aux paroles d'Honorat.

O heureuse munificence dont la foi fut l'inspiratrice! O heureuse foi à laquelle la divine munificence ne fit jamais défaut et ne tarda jamais de donner raison!

Et vraiment l'abondance de sa foi ne trouva jamais d'obstacle à épancher ses bienfaits

sur les hommes. En beaucoup de pays Honorat eut un grand nombre d'hommes très-fidèles par les mains desquels il distribuait toujours ce qu'on lui apportait.

Ainsi la grâce d'un bienfaiteur se répandait par beaucoup d'autres bienfaiteurs, et la foi d'Honorat—ainsi qu'une source accessible à tous, — coulait à pleins bords et sur le grand nombre des personnes qui lui donnaient et sur celles, en non moins grand nombre, qui recevaient par ses mains.

Presqu'aucune affliction ne parvenait jusqu'à lui qu'il ne fît cesser et au delà de toute espérance, ou au moins à laquelle il ne mît des bornes.

Déjà dès lors à l'envi — si bien caché qu'il crût ou certainement qu'il souhaitât d'être, — lui arrivaient de partout des lettres pleines de louanges. Quelles expressions nouvelles et variées d'affection—graves, flatteuses, douces, — ne lui apportaient pas ces dépêches? surtout celles que lui adressa cet homme si illustre aux yeux du monde et plus illustre encore devant le Christ, l'émule d'Honorat pour la vertu, le bienheureux Eucher, lorsque dans l'île voisine où il demeurait (1), il eut reçu de l'abbé de Lérins des lettres tracées sur des tablettes enduites de cire, comme il est d'usage (2).

Eucher—après avoir lu les lettres d'Honorat, — lui répondit : « Vous avez rendu son miel à la cire (3). »

Et qui ne se crut heureux, heureuse sa maison, heureuses ses archives, en les voyant s'enrichir du même don, du plus petit billet dicté par une bouche telle que celle d'Honorat? Et assurément il y avait dans ses écrits tant de sel, tant de douceur, qu'ils méritaient d'être conservés non dans des archives ou une bibliothèque, mais dans le secret et l'écrin du cœur.

De là vient qu'ainsi, un grand nombre de personnes ont ces lettres gravées dans leur mémoire, et qu'elles les récitent avec un très-grand plaisir en témoignage de l'amour qu'elles portent à leur auteur.

(1) L'île de *Lero*, plus tard connue sous le nom d'*île Sainte-Marguerite*, à cause d'une antique chapelle qui s'y voyait, en l'honneur de cette Sainte.

(2) *Cum in tabulis, ut assolet, cerâ illitis... litteras ejus suscepisset.*

(3) *Mel*, inquit, *suum ceris reddidisti.*

V.

Enfin, qui jamais s'est attaché tant d'amis par ses bons offices en cette vie, que lui, et combien n'en eut-il pas autant d'inconnus, et qu'il ne vit jamais, qui le chérissaient et désiraient très-avidement de le voir?

CHAPITRE V.

Vie monastique de saint Hilaire à Lérins.

Cependant tandis que je retrace son inépuisable et multiple bonté pour tous, je passe sous silence le soin infini qu'il a eu de moi; car, ses soins n'ont pas moins contribué à me sauver en Jésus-Christ, que son amour à vous faire hériter de gloire et d'honneur.

Pour moi, en effet, — et c'est un grand mérite de sa part, à mes yeux,—il ne dédaigna pas de retourner dans sa patrie qu'il avait abandonnée, sans se laisser rebuter par la fatigue d'un si long voyage, appesanti qu'il était déjà depuis longtemps surtout par ses nombreuses infirmités, et il s'efforce de m'amener doucement et comme par la main à l'amour du Christ, moi qui déjà en ces années-là étais trop ami du siècle et rebelle à Dieu.

Il serait long de rapporter ici l'ingénieuse violence qu'il me faisait dans ses exhortations, où il employait — pour me faire retourner vers Dieu, — les éperons très-acérés de sa parole, après m'avoir désaltéré longtemps aux sources de la sagesse et m'y avoir baigné à diverses reprises. Mais, comme ses paroles miséricordieuses pénétraient peu dans mes oreilles, il a recours au secours habitué de la prière et voyant que ma dureté repoussait le cri de son amour, il frappa à la porte de la miséricorde de Dieu et pénétra jusqu'à ses très-paternelles oreilles.

Et tandis qu'il luttait vraiment avec moi et contre l'engourdissement où m'avait plongé cette trop périlleuse habitude du siècle, il me serra dans mes derniers retranchements par cette prophétie (je peux l'appeler ainsi) qu'animé de l'esprit divin il m'avait déjà formulée auparavant :

— Que Dieu m'accorde ce que tu me refuses. »

O combien pendant longtemps il s'efforça d'amollir ma dureté par la pluie de ses larmes! Combien de fois (comme dans une douce lutte), pour me sauver, il m'enlaça de ses bras et me fixa de ses regards!

Pour le moment cependant (comme il me le dit alors), je remportai sur lui la plus triste victoire. Mais, la main de Dieu s'abaissa sur moi tandis que je m'agitais, et elle me dompta; c'est à ce dompteur (par excellence) qu'Honorat m'avait confié dans ses prières.

Alors que de flots se soulevèrent dans mon cœur, que de tempêtes s'y déchaînèrent sous le souffle des contradictions de ma volonté! Combien de fois dans mon esprit oui et non se succédèrent! Et quoi de plus? En l'absence d'Honorat, le Christ prend sa place auprès de moi, et deux jours après le départ du saint homme, grâce à ses prières, par la miséricorde de Dieu mon obstination est vaincue. Car, ma pensée avait secoué le sommeil qui pesait sur elle, et devant l'appel que m'adressait la bonté du Seigneur, le monde était déjà bien loin de moi avec toutes ses voluptés. Mon esprit cherchait ce qu'il devait prendre ou laisser.

Enfin, grâces à toi, bon Jésus! grâces à toi qui as rompu mes liens, touché des pieuses supplications de ton serviteur Honorat, et qui m'as mis aux fers de ton amour,— si je reste dans ces chaînes, jamais je ne pourrai retomber dans celles du péché.

C'est pourquoi j accours ici soumis, moi qui m'en étais éloigné plein d'orgueil, et dépouillé de tout esprit de contradiction, nouveau suppliant je me rends en ces lieux.

C'est ainsi, c'est ainsi que la prière du Saint ramène ceux qui avaient fui loin de lui, c'est ainsi qu'elle dompte les opiniâtres, c'est ainsi qu'elle défait les rebelles.

Alors de quelles larmes Honorat arrosa mon aridité! Ce fut en répandant ces pleurs de bonté qu'il sollicita et fit naître les miens. Il m'accueillit avec une humilité et un empressement si grands, qu'il semblait que je fusse venu à lui et non qu'il était venu à moi; sur-le-champ disparut toute cause de retard à mon entrée en religion. Alors il reconnut pour sa patrie ce pays qu'il avait cru devoir fuir depuis longtemps. Il m'amène avec lui comme sa proie; il se réjouit, il triomphe, il est au comble de ses vœux. Il se hâte cependant de m'isoler dans ce désert où je suis désireux de vivre à son exemple. Il me nourrit d'abord de lait, puis d une nourriture plus substantielle. Il m'abreuve de l'eau vive et abondante de la céleste science dont il avait la source en lui-même.

Et plût à Dieu que l'étroitesse de mon esprit en eût reçu autant qu'il s'appliquait à m'en fournir! Il m'eût gardé tout à fait au milieu de vous et, selon votre désir, il m'eût formé à être son digne successeur.

Mais déjà combien sa charité abondante envers tous — ce que je dis sans aucun sentiment d'envie,— avait jeté en moi d'heureuses semences, et combien il m'avait rendu plus léger par ses doux soins le joug du Christ!

Combien de fois m'appelait-il : « Mon âme, mon cœur, » sa langue! Quelle impatience il montrait de mon absence ! Combien il désirait toujours ma très-indigne présence!

Que dirai-je de tout cela, sinon cette parole du Prophète,— que le Seigneur l'a récompensé pour moi?

CHAPITRE VI.

Vertus d'Honorat dans l'épiscopat.

Cependant, très-chers frères, tout en resserrant le récit de ces faits plutôt qu'en les racontant, je suis revenu sur les particularités relatives à votre très-vaillant pasteur qui étaient plutôt connues des étrangers que de vous-mêmes.

En effet, nous avons vu le sacerdoce honoré dans cette Eglise par le nom d'Honorat déjà arrivé au plus haut degré de perfection par sa sainte vie et ses actions.

Mais, d'où vient, je vous prie, qu'on va choisir un homme de si loin et si inconnu? Qui donc a fait trouver grâce dans vos cœurs à cet absent, à cet homme que vous n'aviez jamais vu auparavant? Qui a fait naître en vous ce désir, que lai sant de côté ceux qui — au nom du Seigneur, — avaient permis à Honorat d'habiter ce désert, vous choisissiez cet homme qui naissait par vous dans la solitude?

Qui? — Celui qui dispose toutes choses, Celui qui après l'avoir jugé utile longtemps à sa patrie vous l'a donné dans son indulgence, afin que de toute part — par mer et par terre, — on vînt le voir, et qui a accordé une si grande grâce à son serviteur fidèle.

En résumé, dans le peu de temps qu'il vous a été donné de posséder Honorat (1), vous avez pu facilement mesurer si j'en dis plus que moins sur son compte. Car, vous avez vu, très-chers frères, sa vigilante sollicitude, son zèle pour la discipline, les larmes de sa bonté, son inaltérable et perpétuelle sérénité d'esprit que témoignait son visage si calme. Vous avez aussi entendu sa parole en accord avec sa vie; sa conscience était pure, sa parole éloquente. Vous avez vu la grandeur de sa charité qui fut si étendue en lui, que ce n'est pas sans raison que le même Saint — dont j'ai déjà cité une pensée il n'y a qu'un moment, — a dit d'Honorat : « Que si, à son avis, la charité pouvait être représentée sous les traits d'un homme, elle paraissait devoir plutôt emprunter ceux d'Honorat que de tout autre. »

C'est pourquoi qui a jamais cru l'avoir assez vu? A qui ne tint-il pas lieu de toutes les affections? Qui sut unir comme lui la douceur à la sévérité? Qui sut allier la règle avec la gaîté? Quel est celui qui n'a pas même éprouvé du plaisir à être repris par lui? Quand sa joie a-t-elle eu trop de laisser aller? Quand sa tristesse n'a-t-elle pas été salutaire? Quand ses gémissements ont-ils eu d'autre cause que la douleur du péché d'autrui? Qui ne l'a pas trouvé plus grand qu'il ne l'avait vu d'abord?

Toujours élevé au plus haut degré des vertus, toujours il a trouvé moyen de monter encore et de s'élever davantage.

Et devant ses exhortations, quel est l'homme qui n'a pas méprisé sa propre douleur? Quel est celui dont les mœurs sauvages ne se sont pas adoucies et qui n'a pas détesté sa cruauté primitive? Quel est l'arrogant qui n'ait pas — plus que tous les autres, — eu en abomination son orgueil? Quel est l'homme lascif qui n'a pas eu sa luxure en horreur?

(1) Un peu plus de deux ans.

Et quoi de plus? Se faisant tout à tous, comme dit l'Apôtre (1), il était un remède universel, une panacée pour tous.

Nulle grâce dont il n'eût la plénitude en lui-même, qu'il ne pensât devoir cultiver et conserver comme la seule que Dieu lui eût spécialement départie. Nul genre de vie ne sembla lui être plus propre que celui qu'il mena, quoiqu'il fut fait pour toutes les autres conditions.

Enfin, dès qu'il eût été élevé à la première dignité de cette sainte Eglise, son premier soin fut d'entretenir la concorde et l'entente fraternelle, et tandis que les esprits étaient excités par les brigues auxquelles avait donné lieu la succession à l'épiscopat, il s'appliquait à réunir dans une mutuelle charité les esprits des dissidents.

Comme le saint conducteur d'Israël, il savait bien qu'il n'est pas facile de commander quelque chose à des hommes qui ne sont pas d'accord. Il s'attachait donc à gouverner plutôt par l'amour qu'à dominer par la terreur, de telle sorte que — plus volontaire que forcée, — la correction tournât à l'honneur de ceux qui s'y soumettaient librement, plutôt qu'elle ne parût venir de son tribunal.

Aussitôt qu'il eut chassé la discorde, il donna le rang d'honneur à la charité qui est la mère de toutes les vertus. Sous Honorat, l'Eglise du Christ fleurit comme le monastère qu'il avait d'abord fondé; elle s'accrut en grâces, elle décrut en richesses.

En entrant dans cette Eglise, comme dans sa maison, la discipline sainte chassa de la demeure du Seigneur les richesses d'iniquité, et toutes celles que l'oisiveté y avait longtemps entassées, Honorat les employa enfin à de saints usages. Il envoya ces trésors à ceux qui en étaient privés depuis longtemps, et ceux qui les avaient grossis de leurs offrandes trouvèrent du soulagement dans leurs anciens dons.

Honorat ne garda de ces richesses que ce qui était nécessaire aux ministres du culte; mais, si la nécessité l'eût exigé, je suis persuadé qu'il n'eût rien gardé même pour les prêtres et pour lui-même.

Les besoins et les circonstances lui auraient dicté cette règle de conduite (3).

(1) I *Cor.* IX, 22.

CHAPITRE VII.

Maladie, mort et sépulture d'Honorat.

Il ne cessa pas ses travaux de pasteur même dans les derniers jours de sa vie; sur sa couchette il distribua à beaucoup de personnes le riche trésor de sa parole. Mais, combien de temps ne fut-il pas retenu au lit cet homme qui s'était déjà accoutumé à vaincre les fatigues voisines de la mort? Ne pouvant plus lutter contre la douleur, il prêcha pour la dernière fois dans l'église, le jour des Epiphanies (1) ; ne sachant jamais — dans ce combat entre les infirmités et la foi, — sacrifier l'ardeur de l'esprit à la douleur du corps, il satisfit vos désirs en dépassant la mesure de ses forces.

Ce ne fut pas une nouvelle maladie qui lui survint, ni un subit redoublement de fièvre, mais sa maladie qui s'accroissait depuis longtemps et qu'il avait (en quelque sorte), refoulée par l'excessive énergie de son zèle, s'aggravant encore par le peu de soins qu'il y apportait, acheva d'affaiblir Honorat et de le mettre à l'extrémité, huit ou neuf jours après la fête précitée.

Cependant, quatre jours à peine encore avant sa mort, il était au milieu de nous, se livrant à tous les actes dont sa charité lui faisait un devoir; il craignait d'affliger les siens même par l'approche de sa mort. Il ne fut jamais chagrin et difficile à l'égard de personne, au milieu des plus grandes souffrances; nul—comme c'est cependant l'habitude,—ne conçut d'horreur de sa maladie.

Et ce fut ainsi que ce sanctuaire du Saint-Esprit entra dans le repos du ciel.

On ne peut croire quelle vigueur entière garda jusqu'à l'extrémité l'âme sans tache d'Honorat. Il fut toujours le premier à consoler très-doucement les siens, et il ne redouta jamais rien tant que de nous conserver un trompeur espoir, durant ses longues souffrances,—aimant mieux mettre les choses à l'extrême, que de nous bercer dans le doute.

Ses paroles, par leur caractère affable, essuyèrent toujours les larmes de ceux qui l'entouraient; mais, cependant plus il les essuya, plus il les fit couler,—ce qui lui faisait penser que notre douleur était plus grande que la sienne. Et chose difficile même pour un cœur vaillant,—si vaillant qu'il soit,—au milieu de ses rudes et longues souffrances, il ne souhaita jamais la mort, ni ne la redouta.

Car, celui qui n'avait pas reculé devant le service du Christ et les épreuves qu'il emporte avec lui, ne craignit pas de passer à une nouvelle vie par cette commune porte qui y conduit. Attendue d'avance par lui, cette suprême nécessité à laquelle est soumis tout homme ne venait pas le surprendre à l'improviste.

C'est pourquoi, à l'aspect de sa fin, il n'avait pas à se préoccuper de la manière dont il quitterait ce monde, des termes dans lesquels il nous ferait ses adieux, des choses qu'il laisserait inachevées ou moins complètes qu'il se l'était proposé. Il se mit à nous interroger les uns après les autres et à nous exhorter à lui rappeler ce qui aurait pu échapper à sa mémoire.

Cependant il donnait à tout l'autorité de sa signature et — quoique nous voulussions lui épargner la fatigue, — il nous obligeait à faire tout ce qu'il fallait faire. Il nous obligeait — dis-je, — mais, c'était avec cette douceur de commandement qu'il eut toujours durant sa vie.

Une fois, comme je m'efforçais de comprimer la tempête de mes larmes et de mettre une digue aux ruisseaux de mes pleurs :

— Pourquoi (me dit-il), déplores-tu l'inévitable nécessité à laquelle le genre humain est soumis? Est-ce donc que tu n'étais pas préparé à ma mort, comme j'y étais cependant préparé moi-même? »

Et ainsi étouffé par les sanglots, je lui répondais comme je pouvais, en termes entrecoupés, que ce n'était pas l'abandon où il me laissait qui causait ma douleur, car j'étais assuré que jamais la protection de ses prières ne me ferait défaut,—bien plus, que j'étais persuadé qu'après son trépas elles seraient plus puissantes, mais que je m'affligeais surtout de ses cruelles douleurs et de la lutte laborieuse à laquelle il était exposé, à ses derniers moments :

— Et qu'est-ce donc (me dit-il), que moi,

(1) *Epiphaniorúm die.* — Voyez la note 4.

le dernier et le plus chétif de tous, je souffre auprès de ce que la plupart des Saints ont souffert de plus rude dans leurs derniers moments? »

Et se rappelant plusieurs Saints, il ajouta ces paroles qu'il avait—je crois,—lues quelque part :

— Les grands hommes souffrent beaucoup, afin d'enseigner à ceux dont ils sont nés pour être l'exemple, comment il faut souffrir. »

Les autorités affluaient vers lui, — le Préfet et ses assesseurs; - comme il leur parla de leurs devoirs en ce moment où la mort le glaçait déjà de son étreinte, et comme il tirait de sa mort même le sujet le plus éloquent de ses exhortations? Et il était tout à fait digne que celui dont la vie avait été un exemple vivant, donnât aussi sa mort en exemple :

— Vous voyez (leur dit-il), quelle fragile demeure nous habitons. Aussitôt que nous sommes parvenus au sommet de la vie, la mort nous attire dans ses abîmes. Ni les richesses, ni les honneurs ne délivrent personne de cette nécessité : elle est commune aux bons et aux méchants, aux puissants et aux derniers des hommes, par le rang.

« Nous devons de grandes grâces au Christ, qui par sa résurrection du sein de la mort, a animé notre mort de l'espérance de la résurrection, et en nous apportant l'éternelle vie, a chassé l'horreur de l'éternelle mort.

« Vivez donc de telle façon que vous n'ayiez pas à craindre la fin de la vie et que ce que nous appelons la mort, vous la regardiez comme un passage.

« La mort n'est pas une peine, si elle ne conduit pas aux supplices. C'est, il est vrai, une dure séparation que ce détachement de la chair et de l'âme; mais, combien sera plus terrible dans les flammes de l'enfer l'alliance étroite de la chair et de l'âme, si durant toute cette vie d'ici-bas, l'esprit pénétré de la noblesse de son origine ne livre bataille au corps et aux vices qui en sont le partage, et si —opérant un heureux divorce avec l'impureté de la chair, — il ne garde l'esprit et la chair (double substance dont l'homme se compose) sans tache pour l'éternelle paix où l'esprit et la chair seront heureusement réunis, où les Saints tressailleront dans la gloire et se réjouiront dans leur repos, c'est-à-dire dans leurs corps, comme dans leurs demeures, alors qu'ils reconnaîtront pour leurs demeures accoutumées ces membres — leurs alliés et leurs compagnons, —qu'ils ont consacrés à la justice.

« Faites donc cela; c'est l'héritage que votre Honorat vous laisse, son dernier souffle vous invite à partager la succession du royaume céleste. Que personne ne se laisse captiver par un trop grand amour de ce monde. Il est très-bon de ne pas vouloir ce que vous voyez qui doit nécessairement vous manquer. Que personne ne se livre aux excès de la richesse, que la pompe des richesses ne corrompe personne.

« C'est un crime de prélever le prix du salut sur un objet de perdition, et de se laisser prendre par ce qui ne peut nous racheter. »

Cependant, Honorat prêchait plus encore par l'expression de son visage et par ses yeux élevés au ciel que par ses paroles mêmes. Ce que je rapporte de ses discours est bien au-dessous de ses brûlantes paroles; mais, ses paroles elles-mêmes étaient bien moins éloquentes encore que l'esprit qui les lui dictait et que l'accent qu'il y mettait.

Après cette exhortation, ayant prié longtemps, selon sa coutume,—il accorda à tous le bienfait extraordinaire de sa bénédiction.

A mesure que ses membres lui refusaient leur service, une nouvelle grâce affluait dans son âme.

C'est pourquoi ayant réglé toutes choses, (et il ne lui restait guère à s'occuper d'affaires qu'il n'eût pas arrangées), comme il passait en revue dans son esprit tous ceux qui lui étaient chers, sans que la fatigue l'empêchât de prononcer leurs noms l'un après l'autre, il leur envoya — comme un riche présent de son souvenir,—ses salutations. Pour moi, il me dit à l'oreille :

— Excuse ce saint de n'avoir pu faire ce qu'il voulait. »

Grande et admirable sagacité que d'avoir — au milieu de ces graves angoisses de la mort, — veillé d'avance non-seulement à ce qu'autant qu'il le pouvait, personne ne fût triste, mais même privé de son souvenir.

Mais, est-ce que—je le demande,—tous ses moines que son amour avait attirés en cette ville, il les abandonnait au milieu d'étran-

gers, sans leur assurer le moyen de retourner chez eux? Est-ce qu'il ne leur donna pas de dignes compagnons, est-ce qu'il ne leur assura pas la demeure et la nourriture, sachant vraiment d'avance que jamais les siens ne seraient dispersés, à l'exception seulement de ceux qui déjà et de son vivant avaient abandonné le cloître?

Et vraiment nous savons qu'il n'était pas facile à quelqu'un de quitter notre société, excepté celui dont Honorat nous avait prédit la défection, soit parce que l'amour de la patrie lui était plus cher que le désert, soit parce qu'il trouvait la règle trop dure.

Cependant un sommeil plus pesant pressait Honorat.— Comme — dans notre frayeur,— nous lui adressions la parole pour l'éveiller :

— Je m'étonne (dit-il), que vu ma si grande lassitude, après de si longues insomnies, mon sommeil vous paraisse pesant. »

Et comme avec tout le respect possible nous l'empêchions de se tenir plus longtemps sur son séant, à ses derniers moments, il se mit — selon sa coutume, — à sourire doucement, et avec sa sérénité ordinaire d'esprit, il nous dit que cette attention était une épreuve qu'il soutenait de notre part.

Ainsi, la vie l'abandonna presque avant que sa douceur fût épuisée.

Ensuite étant tombé dans le dernier sommeil, il passa en dormant dans le repos de la mort sans aucune lutte, comme cela n'arrive pas cependant d'ordinaire au dernier moment; il ne sentit aucun des difficiles retards du trépas. Cette âme sainte, généreuse, sincère et pure de toute souillure du monde est reçue par les chœurs des anges.

Cependant, le sommeil de beaucoup d'entre nous est marqué de diverses visions, qui toutes cependant se résumaient en ce que les Saints allaient à la rencontre de ce Saint.

Au milieu de cette même nuit, la communauté remplit l'église pour y recevoir ce saint corps avec un tel empressement, qu'on eût cru qu'elle avait été éveillée par les messagers angéliques.

On laisse sur son lit ce corps qui avait toujours vécu de l'esprit, ce corps sans vie plein de grâce; le visage d'Honorat conserva toute sa beauté pour tous les yeux.

Vous savez cela, et beaucoup plus que ma parole votre souvenir vous suffit et votre esprit vous représente encore le saint de Dieu tel que la mort l'avait pris.

Et personne ne parut ne pas être persuadé qu'il éprouverait un grand préjudice s'il était privé de la vue du corps d'Honorat, s'il ne baisait son visage, ou ses membres, ou son cercueil,—suivant que le respect ou l'amour le lui conseillait.

Ce saint corps fut vêtu par un grand esprit de foi, et ensuite une plus grande foi encore le dépouilla presqu'en entier, lorsqu'il fut porté au tombeau La foi n'épargna pas ses vêtements consacrés par son usage, et elle regarda comme un très-riche présent les moindres parcelles de voiles ou de franges qu'elle put leur dérober.

Votre amour se montra surtout dans ses funérailles où vous avez renouvelé en moi le souvenir secret de mes égarements passés; vous m'avez édifié par l'effusion de votre affection si grande envers Honorat.

Car, qui n'a-t-il pas reçu dans sa demeure? Qui n'a pas été oppressé sous le poids du deuil dans cette église dont les murailles semblaient s'être écartées pour contenir toute la ville dans son enceinte? On regardait comme une grande faveur d'avoir touché la litière funèbre ou d'avoir passé dessous (1).

Vous avez vu glorieusement la gloire d'Honorat. Cette religion des obsèques était le dévouement de la foi, et on était aussi heureux d'avoir possédé un tel saint, que triste de l'avoir perdu. Et les grâces que l'on obtient à son tombeau inspirent une confiance peu ordinaire; car, nous comptons dans le ciel sur la protection de celui dont nous avons déposé ici les os.

Alors, nous avons vu porter devant son cercueil les aromates et l'encens; mais, Dieu a fait monter de nos cœurs de plus suaves parfums par l'affection que vous avez vouée à un si saint pasteur. La gloire de Dieu a trouvé un écho dans la gloire d'Honrat, et l'amour public a fondu en un accord harmonieux les dissonances des diverses langues de ceux qui chantaient en chœur les louanges d'Honorat.

(1) Dévotion fort ancienne et encore en usage de nos jours, à l'égard des reliques des saints.

CHAPITRE VIII.

Quel fut le successeur d'Honorat. Autre recueil des louanges de ce Saint.

Le bon Seigneur qui en vous excitant à m'élire, moi chétif, m'a accordé la grâce de ne pas m'éloigner du sépulcre d'Honorat, accordera aussi non-seulement à vos prières que je ne m'éloigne pas des voies de ce saint pontife, mais encore que je m'empresse de faire tout ce que je sais qu'il a fait lui-même, — et cela sans examen ou sans discussion.

Comme je le vois, Dieu m'a par Honorat fait naître pour vous; quoique indigne, c'est à vous qu'il me destinait; sans que je le susse, c'était pour vous qu'il me cherchait avec tant de peine; c'est pour vous, qu'il m'instruisit avec tant de sollicitude et de soin, cherchant en moi la veine de la foi comme celle de son sang; c'est pour vous, qu'avec tant de labeur, par ses lettres, avec tant de courses de son île en mon pays, dès les premiers jours de son épiscopat, j'étais devenu l'objet de son secret amour, je n'ose dire sans le savoir, peut-être par un pressentiment; et il cherchait à m'emmener avec lui, afin de me donner une patrie auprès de son tombeau et un foyer dans votre affection(5).

Mais, que faisons-nous? Il est mort dans sa maturité, me laissant avant que je fusse mûr. Ce n'est pas à nous de juger légèrement ou de reprocher à personne ce qui est le secret du Roi éternel.

Vous n'auriez pas compris tout le bien que vous avez perdu, si ce bien vous avait été entièrement rendu.

O quelle est grande et brillante ta gloire, Honorat! ton mérite n'a pas besoin d'être prouvé par des miracles. Car, ta vie même, pleine de vertus et que rehausse un nouveau sujet d'admiration, a offert en quelque sorte un perpétuel miracle.

Nous savons que Dieu t'a enrichi d'une manière toute particulière du don des miracles, nous qui étions plus près de ta personne; mais, c'était là pour toi ta moindre gloire, et tu avais bien plus de joie de ce que le Christ écrivait en son livre tes mérites et tes vertus, que de ce que les hommes signalaient tes miracles. Et cependant quel plus grand miracle de vertu peut-on concevoir que de fuir les miracles, de cacher ses vertus?

Et vraiment ta prière était en quelque sorte si familière aux oreilles du Christ, que je pense qu'Il a accordé à tes très-incessantes supplications que ta vertu ne fût pas proclamée par des miracles.

La paix elle aussi a ses martyrs: tu fus le perpétuel martyr du Christ tant que tu vécus ici-bas corporellement. Car, il y a de quoi être stupéfait de voir combien la vigueur de ta jeunesse affaiblie par la continuelle rigueur de l'abstinence t'avait rendu presque impalpable; c'est ainsi que nous t'avons vu, et chaque jour la croix pesait sur toi plus lourdement, et cependant tu as conservé toujours la même règle de vie sans y apporter la moindre exagération, car tu fuyais en tout l'excès et le désir de la vaine gloire qui est la sœur de l'exagération.

Jamais ton visage ne respira d'autres sentiments que la paix, la chasteté, la bonté, la charité; jamais ton cœur ne connut d'autre hôte que le Christ, source de toutes les vertus; c'est Lui qui te donna et par toi donna à un grand nombre d'autres les fruits au centuple de la charité, de la joie, de la paix, de la longanimité, de la bonté, de la bienveillance, de la foi, de la modestie, de la continence, pour le salut et la joie de beaucoup de personnes, afin que tu chantes avec raison en son honneur ces paroles du Psalmiste: « Ceux qui te craignent me verront et ils se réjouiront (1); » car, c'est au Christ que tu as toujours rapporté tout ce que tu faisais de bien dans ta vie, te pénétrant toi et les tiens de cette pensée assidue: « Qu'avez-vous, que vous n'ayez reçu? Ou si vous avez reçu, pourquoi vous glorifier, comme si vous n'aviez pas reçu? »

Mais, plus il y avait de bien dans ta vie, plus tu niais qu'il t'appartînt.

Tous ceux qui soupiraient après la vue de Dieu trouvaient en toi un consolateur; bien plus, tu leur persuadais de se réjouir en Dieu et tu leur disais de ta douce voix ces éloquentes paroles: « Que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur se réjouisse! »

Tu ne trouvais pas de plus grand plaisir

(1) *Psalm.* CXVIII.

que dans la prière et le chant des psaumes. Le Christ avait tellement pénétré la moelle de tes os, que même — je parle en témoin oculaire, — pendant le doux sommeil que tu accordais à tes membres vaincus par la fatigue, ta langue ne cessait de dire ses prières accoutumées.

Souvent, même en dormant tu faisais de très-salutaires exhortations, souvent des prières très-affectueuses. Ton corps se reposait sur le lit, ton esprit dans le Christ. Et cela — nous tous qui étions alors auprès de lui, — nous en avons été témoins

Toi qui étais toujours l'unique repos de tous, avec quelle vivacité tu quittais souvent ton lit, non que tu fusses agité de quelque pressentiment ou de quelque inquiétude de l'avenir, mais éveillé par les désirs de ton esprit, surtout par le désir du martyre qui était l'incessant objet de tes méditations, et je crois même que -- parfois le Seigneur se prêtant à ton désir et lui donnant un aliment, — tu souffrais en quelque sorte persécution pour la foi.

Et je pense que personne ne niera que c'est l'occasion et non le courage qui t'a manqué pour être martyr.

Tous les jours, en effet, tu fus martyr par la confession très-sincère du Père, du Fils et de l'Esprist-Saint ; et personne ne parla jamais si ouvertement, ni si clairement de la divine Trinité, dont tu distinguais les personnes que tu associais dans la même gloire, la même éternité et la même majesté.

Ami de Dieu, souviens-toi sans cesse de nous, toi qui sans tache te tiens devant Dieu et chantes le cantique toujours nouveau, en suivant l'Agneau partout où il va.

Tu es le compagnon de l'Agneau, tu es notre patron, l'interprète accrédité de nos prières et notre vaillant avocat. Porte au Christ les abondantes prières que ce troupeau que tu as nourri toi-même répand sur ton sépulcre.

Accorde-nous la grâce de mériter par un commun accord — prélat et peuple, — d'obtenir ce que tu nous as ordonné, ce que tu nous as enseigné.

Par notre Seigneur Jésus-Christ, qui t'a mis dans sa gloire, et qui avec son Père et le Saint-Esprit, vit et règne Dieu dans tous les siècles des siècles. Amen.

NOTES.

—

N° **I**, colonne 271.—Baronius prétend que saint Honorat était originaire d'Arles; d'autres font naître le fondateur de Lérins à Pertuis, à Nîmes, et même à Nicomédie et en Hongrie.

Baronius s'appuie sur le passage suivant du panégyrique de saint Honorat par saint Hilaire : « De là, (dit l'évêque d'Arles à son peuple) le Christ vous ramène *votre* Honorat, et d'une main mystérieuse assure son retour. » On ne saurait admettre la conclusion du savant Annaliste, qui veut voir ici un retour dans le lieu d'où le Saint est parti, dans le pays natal (1).

Saint Hilaire parle évidemment de la rentrée d'Honorat dans les Gaules, et, d'une manière métaphorique, il dit que c'est pour les Arlésiens dont il devait plus tard être le pasteur que le Seigneur l'a ramené.

Nous avons vainement cherché quelque preuve de la tradition de Nîmes et de Pertuis.

Il paraît certain que saint Honorat est originaire du nord de la Gaule, probablement de Toul ou des environs.

A côté du passage si peu concluant que Baronius emprunte à saint Hilaire, nous trouvons quelques textes qui ont une importance bien autrement significative. « D'où vient, je vous en prie, (dit aux Arlésiens le panégyriste d'Honorat,) que vous cherchez ce pasteur de si loin, lorsqu'il vous était entièrement inconnu? Qui a mis dans vos cœurs cette affection pour un homme absent, que vous n'aviez jamais vu? »

Plus loin, saint Hilaire ajoute que les parents d'Honorat, attirés à Arles par son affection, étaient abandonnés au milieu d'étrangers (2).

(1) *Quem ergo ad suos Arelatenses reductum atque regressum tradit, sanè indè recessisse significat.* — Annal. ad ann. 444.

(2) *Sed undè illud, quæso, quòd tam è longinquo, tam ignotus expetitur?... Quis illam absentis nec priùs visi gratiam vestris pectoribus affixit?... Cùm omnes suos quos ad hanc urbem amor suus traxerat, utiquè inter peregrina desereret...* — Saint Hilaire : *Sermo de vitâ sancti Honorati.*

Devant des paroles aussi précises, le doute n'est pas même permis.

Saint Hilaire va indiquer la patrie d'Honorat : « Par amour pour moi (dit-il), il ne dédaigne pas de revenir dans sa patrie qu'il avait abandonnée (1). »

Honorat a quitté son pays natal pour chercher la solitude; il y retourne, quand il est déjà à la tête du monastère, et vient arracher au monde Hilaire, qu'il amène à Lérins. Hilaire est son parent, comme il le dit bien clairement lui-même; or, on sait que la sœur d'Hilaire, Piméniole, épousa saint Loup qui est sûrement originaire de Toul (2).

N° **2**, colonne 284. — Ces îles peuplées de moines, dont la seule idée irritait le païen Rutilius (3), excitaient des sentiments bien différents dans le cœur du grand saint Ambroise.

« C'est là (disait-il), c'est dans ces îles jetées par Dieu comme un collier de perles sur la mer, que se réfugient tous ceux qui veulent se dérober au charme des plaisirs déréglés; c'est là qu'ils fuient le monde, qu'ils vivent dans une exacte tempérance, pour échapper aux embûches de cette vie. La mer leur donne comme un voile et un asile secret à leurs mortifications. Elle les aide à acquérir et à défendre une continence parfaite, en leur offrant une retraite où tout est grave et sérieux. Rien n'y trouble la paix; tout accès est fermé aux sauvages passions du monde. Le bruit mystérieux des flots s'y marie au chant des hymnes; et, pendant que les vagues viennent se briser, avec un doux murmure sur la plage de ces îles heureuses, de leur sein on entend monter vers le ciel les paisibles accents du chœur des élus (4). »

N° **3**, col. 294. — Pour comprendre l'origine des abus que saint Honorat détruisit, à son avénement à l'épiscopat, il faut savoir qu'il succédait au trop fameux Patrocle qui avait usurpé, en 412, le siége pontifical d'Arles, après avoir fait exiler saint Eros, son prédécesseur.

Patrocle — avare et simoniaque, — avait jeté une grande perturbation dans son malheureux diocèse.

Il mourut d'une mort tragique en 426.

N° **4**, col. 295. *Epiphanie* veut dire *apparition*, *révélation*, *manifestation*.

L'Eglise a appliqué ce mot *épiphanie* à la manifestation et à la présence d'un Dieu fait homme pour converser parmi les hommes, et elle a réuni les quatre manières principales dont il a plu à Dieu de faire connaître son Fils dans le monde.

Jésus-Christ, dans sa naissance, s'est fait connaître aux pasteurs par le ministère des anges; aux mages, par la lumière d'une étoile; il a reçu le témoignage du Père éternel par une voix du ciel : *Celui-ci est mon Fils;* et le témoignage du Saint-Esprit, par l'apparition d'une colombe qu'on vit descendre et demeurer sur lui; enfin, il manifesta sa gloire (dit l'Evangile), par le premier de ses miracles, qui obligea ses disciples à croire en lui.

Les Pères de l'Eglise se sont servis de ce nom *épiphanie* pour marquer toutes ces fêtes.

Voilà pourquoi saint Hilaire désigne ces quatre fêtes par le pluriel du nom *épiphanie*, — les *épiphanies* (Epiphaniorûm die).

N° **5**, col. 301. — Saint Eucher rappelant à saint Hilaire cette particularité, s'exprime ainsi :

« Si vous avez montré beaucoup de courage autrefois en sortant de votre maison et de votre parenté, pour vous cacher dans les profondeurs d'une solitude qui s'étend jusques à la grande mer, vous avez apporté néanmoins plus de courage à y retourner, que vous n'en aviez mis à y aller d'abord.

« Lorsqu'une première fois vous arrivâtes en pèlerin, vous aviez pour guide et conducteur celui qui fut plus tard votre chef dans la milice céleste ; et quoique, dans la vue de le suivre, vous eussiez abandonné vos parents, c'était un père cependant que vous suiviez en lui.

« Maintenant, au contraire, que vous avez

(1) *Mei enim gratiâ, patriam quam fastidierat non dedignatur accedere.* — Ibid.

(2) M. l'abbé Alliez, *Histoire du monastère de Lérins*, tome I, p. 492 et 493.

(3) *Lib.* I, v. 439... 515.

(4) *Quid enumerem insulas, quas velut monilia plerumque prætexit.... ut cum undarûm leniter alluentiûm sono certent cantus psallentiûm, plaudant insulæ tranquillo sanctorûm choro, hymnis sanctorûm personent.* — Hexameron, *lib.* III, *cap.* V.

cru devoir accompagner ce même personnage élevé aux honneurs du pontificat, la piété vous ramène dans le secret de votre chère solitude.

« Vous donnez donc aujourd'hui un plus noble, un plus généreux exemple. Car, lorsque d'abord vous vous acheminiez au désert, vous sembliez aller avec un frère; et maintenant que vous y rentrez, vous abandonnez même un père. Et quel père, certes!. . (1) »

(1) *De laude eremi.*

APPENDICE

A LA VIE DE SAINT SIDOINE APOLLINAIRE.

—

Voici quelques notes sur les saints évêques qui ont gouverné l'Eglise de Clermont, depuis la mort de saint Allyre jusqu'à l'avénement de saint Sidoine Apollinaire.

Nous empruntons ces notes aux œuvres de saint Grégoire de Tours, illustre enfant de l'Auvergne, au sixième siècle.

I

Saint Nepotianus ou Népotien.

Saint Népotien succéda à saint Allyre.

« Saint Népotien passait en Auvergne pour être le quatrième évêque du pays.

« Des députés avaient été envoyés de Trèves en Espagne. Parmi eux se trouvait un certain Artemius, homme d'une sagesse et d'une beauté admirables, et dans la première fleur de l'âge. Attaqué de fièvres violentes, il fut laissé malade à Clermont par ses compagnons qui prirent les devants.

« Artemius avait alors une obligation à Trèves; il était lié par le droit des fiançailles. Mais, ayant été visité et oint de l'huile sainte par Népotien, il fut par la grâce de Dieu, rendu à la santé; puis, ayant reçu de la bouche du même saint la parole de la prédication, il oublia et sa fiancée terrestre et ses propres biens pour s'unir à la sainte Eglise. Devenu clerc, il fit paraître une si grande sainteté, qu'il succéda à saint Népotien pour régir le bercail du Seigneur (1). »

Saint Népotien mourut le 22 octobre environ l'an 388, et fut enterré en l'église de Saint-Vénérand (2).

« Là repose... l'évêque Népotien, qui fut dans ce monde un homme d'une haute sainteté, et qui maintenant obtient par la puissance du Seigneur les choses qui ont été implorées de lui. A ces tombeaux (*ceux de saint Vénérand et de saint Népotien*), en effet, les fiévreux reçoivent souvent, après avoir dit leurs prières, le soulagement qu'ils désirent (3). »

II

Saint Artemius ou Arteme.

« Il décéda le 24e de janvier, environ l'an 394; on lui érigea une église aux faubourgs de Clermont, au lieu où est le vaz de saint Arteme (*sic*), du côté de saint Allyre; ses reliques sont relevées au principal autel de l'église Cathédrale, et en la vieille église le sixième autel à main droite lui était consacré (4). »

III

Saint Venerandus ou Venerand.

« En Auvergne, après la mort de saint Artème, Vénérand, d'une famille sénatoriale, fut sacré évêque de Clermont.

« Paulin (5) nous apprend ce que fut ce pontife, lorsqu'il dit :

(1) Saint Grég. de Tours : *Hist. lib.* I, *cap.* XLI.

(2) Mort le 18 janvier 400.

(3) Saint Grég. de Tours : *lib. de Glor. Confess, cap.* XXXVII.

(4) J. Savaron : *les Origines de Clermont*, etc., (1607) p. 123.

(5) La qualité de *prêtre* est donnée par quelques manuscrits à ce Paulin que quelques auteurs veulent — ce qui est douteux, — être saint Paulin, évêque de Nole.

On ne connaît de cette lettre que le passage cité ci-dessus.

« Si vous voyiez ces prêtres dignes du « Seigneur, Exupère de Toulouse, Simplice « de Vienne, Amand de Bordeaux, Diogé- « nien d'Albi, Dynamo d'Angoulême, Vénė- « rand de Clermont, Alithius de Cahors, ou « Pégase de Périgueux; quels que soient les « vices du siècle, vous verriez certainement « de bien dignes gardiens de tout ce qui est « sainteté, foi et religion. »

« Vénérand mourut, dit-on, la veille même de Noël; et le lendemain matin, la procession consacrée à la solennité du jour honora ses funérailles. »

« Après sa mort, il s'éleva entre les citoyens une honteuse querelle au sujet de l'épiscopat; les partis divisés voulaient chacun élire une personne différente, et il régnait parmi le peuple une extrême agitation. Cependant, un dimanche, comme les évêques de la province siégeaient réunis, une femme voilée et consacrée à Dieu s'avance hardiment vers eux et dit :

— Ecoutez-moi, prêtres du Seigneur. Sachez que Dieu n'approuve pas ceux que ces hommes ont élus pour le sacerdoce. Voici, le Seigneur aujourd'hui même se pourvoira d'un évêque. Cessez donc de troubler et de soulever le peuple; mais, prenez un peu patience, car le Seigneur vous envoie dans ce moment celui qui doit régir cette église. »

« Au milieu de l'étonnement causé par ces paroles survient tout à coup un prêtre du diocèse de Clermont, nommé Rusticus. Il avait été indiqué par une vision à cette femme, qui, l'ayant vu, s'écria :

— Voici le pontife que le Seigneur vous a destiné; qu'il soit ordonné évêque! »

« A ces paroles tout le peuple oubliant ses dissensions, proclama que c'était un homme digne et juste. Il fut donc placé sur le siége épiscopal, et fut le septième qui, au milieu de la joie publique, reçut à Clermont l'honneur du pontificat (1). »

« Saint Vénérand, grand évêque, soignait son troupeau et combattait les hérésies; il naquit en Jésus-Christ la veille de Noël, environ l'an 423; enseveli en l'église de son nom, sa fête est le 18 de janvier, ses reliques illustrent le monastère de Saint-Allyre (2). »

(1) Saint Grég. de Tours : *Hist. lib.* II, *cap.* XIII.

(2) Savaron, *l. c. sup.*, p. 124.

« Dans la basilique de Saint-Vénérand, qui est située près celle de Saint-Allyre..., se trouve le sépulcre de l'évêque saint Vénérand lui-même, de qui cette basilique a reçu son nom. Il est placé sous le lutrin, dans le haut duquel se trouve une petite fenêtre par où toute personne peut, si elle veut, passer la tête pour demander ce dont elle a besoin et être exaucée si sa demande est juste... A ces tombeaux (*ceux de saint Vénérand et de saint Népotien*)..., les fiévreux reçoivent souvent, après avoir dit leurs prières, le soulagement qu'ils désirent (1).

IV

Saint Rusticus ou Rustique (2).

« Saint Rustic était curé d'Aulnat... Son corps fut apporté à Aulnat; le vulgaire l'appelle saint Rotiri, l'Eglise Romaine généralement célèbre sa fête (3). »

V

Saint Namatius ou Namace.

« Saint Namatius, après la mort de l'évêque Rustique, devint en ce temps-là le huitième évêque de Clermont. Par ses soins fut bâtie l'église qui existe à présent, et qui est la plus ancienne de l'intérieur de la ville (4). Elle a cent cinquante pieds de long, soixante de large et cinquante pieds de haut dans l'intérieur de la nef jusqu'à la voûte; par devant, elle a une abside de forme ronde, de chaque côté des ailes d'une élégante structure, et l'édifice entier est disposé en forme de croix. Il a quarante-deux fenêtres, soixante-dix colonnes et huit portes. Là pénètre la terreur de Dieu en même temps qu'une vive lumière, et souvent les personnes pieuses sentent qu'il s'en exhale

(1) *Lib. de Glor. Confess., cap.* XXXVII.

(2) Vulgairement saint Rotiri ou Routris, dont la fête est le 24 septembre.

(3) Savaron, p. 124.

(4) C'est la cathédrale actuelle, maintes fois reconstruite.

positivement un parfum des plus suaves, semblable à celui des aromates.

« Les parois du côté de l'autel sont ornées d'un grand nombre de marbres de couleurs différentes ajustés ensemble à la manière des mosaïques.

« Au bout de douze ans, l'édifice étant achevé, le bienheureux évêque envoya des prêtres à Bologne, ville d'Italie, pour lui procurer des reliques des saints Vital et Agricole crucifiés, comme on le sait, pour le nom du Christ notre Dieu (1).

« Namatius envoya à Bologne un prêtre qui, parti avec la grâce de Dieu, revint avec ce qu'il avait été chercher. Ce prêtre et ses compagnons, à leur retour, firent une halte à cinq milles de Clermont et envoyèrent demander à l'évêque ce qu'ils devaient faire.

« Au matin, celui-ci, ayant averti les citoyens, se hâta d'aller en grande dévotion, avec des cierges et des croix, à la rencontre des saintes reliques. Et comme le prêtre lui offrait de les regarder, s'il le désirait :

— J'aime bien mieux (dit-il), croire que voir. Car, nous lisons dans les saintes Ecritures, que c'est le Seigneur lui-même qui juge les saints qui ont cru en Lui sans le voir. »

« La foi vive de cet évêque montre combien le Seigneur glorifie ses saints dans leur vertu.

« Et, en effet, comme le cortége approchait, le ciel s'obscurcit tout à coup; de noirs et d'épais nuages s'abattirent sur la terre, et il tomba une telle quantité de pluie que les routes furent changées en fleuves. Cependant il ne tomba pas une seule goutte d'eau à l'entour des saintes reliques, sur l'espace d'environ un arpent.

(1) Saint Grég. de Tours : *Hist. lib.* II, *cap.* XVI. — Saint Ambroise raconte le martyre de ces deux Saints, dans son livre *de Exhortatione virginitatis*, *cap.* I et II. — Jovinus, préfet de la milice dans les Gaules, et consul, peu de temps après le martyre de ces Saints, éleva à Reims sous l'invocation de saint Agricol, une basilique remarquable dans laquelle il fut lui-même enterré. L'église de Saint-Agricol devenue plus tard l'abbaye de Saint-Nicaise, a été détruite pendant la Révolution. Le célèbre monument de sculpture romaine, connu sous le nom de tombeau de Jovin, fut alors transporté dans la cathédrale et depuis a été donné au musée de la ville.

« Le cortége s'avançant, la pluie le suivait de loin comme pour lui faire honneur, transperçant le peuple, mais n'atteignant pas ceux qui portaient les reliques.

« A cette vue, le pontife glorifia le Seigneur qui, favorisant ainsi sa foi, daignait opérer de telles choses à la gloire de ses Saints. Puis, convoquant les citoyens, il dédia avec une grande joie et une grande piété, la sainte église illustrée par ces reliques (1).

« La femme de l'évêque Namatius bâtit dans le faubourg de la ville la basilique de Saint-Etienne (2); et comme elle voulait l'orner de peintures, elle tenait un livre sur ses genoux, et lisait l'histoire des actions d'autrefois, indiquant aux peintres ce qu'ils devaient représenter sur les murailles (3).

« Il arriva un jour qu'étant assise dans la basilique et lisant, un pauvre homme vint pour prier, et voyant une femme déjà avancée en âge, vêtue d'une robe noire, il la prit pour une nécessiteuse, tira un carré de pain, le lui posa sur les genoux et s'éloigna. Celle-ci ne dédaigna pas le don du pauvre qui n'avait pas reconnu son rang; elle accepta et remercia : elle garda ce pain, le plaça devant elle sur sa table, et s'en servit chaque jour pour la prière de bénédiction jusqu'à ce qu'il n'en restât plus (4). »

VI

Saint Eparchius ou Eparce.

« L'évêque Namatius, à Clermont, étant mort, il fut remplacé par Eparchius, homme pieux et d'une grande sainteté.

« Comme à cette époque l'église possédait, dans l'enceinte de la ville, une petite propriété, l'évêque y avait sa demeure dans l'endroit qu'on appelle aujourd'hui la sa-

(1) *Lib. de Glor. Martyrûm, cap.* XLIV.

(2) Appelée depuis Saint-Eutrope.

(3) C'est ainsi que — dans une des églises du Mont-Athos, — M. Didron a vu, encore de nos jours, un moine lisant à un de ses confrères monté sur un échafaudage les traits que ce dernier dessinait à mesure sur les murs et les voûtes.

(4) *Hist., l. c. sup. cap.* XVII.

cristie, et pendant la nuit il se levait pour aller rendre grâces à Dieu à l'autel de l'église. Il arriva qu'une nuit, en entrant, il trouva l'église remplie de démons et avec eux leur prince lui-même, vêtu comme une femme en toilette et assis sur le siége épiscopal.

—Exécrable prostituée, (lui dit le pontife), il ne te suffit pas d'infecter tous les autres lieux de tes profanations si nombreuses, tu souilles encore le siége consacré par le Seigneur, en y asseyant ta personne infectée!

« Sors de la maison de Dieu pour ne pas le profaner davantage. »

« Le démon répondit :

— Puisque tu me donnes le nom de prostituée, je te tendrai mille piéges en t'enflammant de passion pour les femmes. »

« Et à ces mots il s'évanouit comme de la umée.

« En effet, l'évêque se sentit poussé par l'ardeur du corps à la concupiscence; mais, armé du signe sacré de la croix, il fut à l'abri des atteintes de l'ennemi.

« On rapporte aussi qu'il bâtit un monastère dans le fort du mont Chantoin (1), au lieu où l'on voit maintenant un oratoire, et qu'il allait s'y renfermer pendant les saints jours de carême; et le jour de la Cène du Seigneur (2), il revenait à son église, accompagné des clercs et des citoyens chantant des hymnes pieux (3). »

Saint Eparchius mourut en l'année 472; il eut pour successeur saint Sidoine Apollinaire.

(1) *In arce Cantobennici montis.* — C'est Chantourgues, suivant Savaron, p. 126.

(2) *Le Jeudi Saint.*

(3) *Hist. lib.* II, *cap.* XXI.

XXI

VIE

DE

SAINT AMABILIS ou AMABLE,

PRÊTRE ET CURÉ DE RIOM, EN AUVERGNE,

Ecrite sur des mémoirs très-authentiques, par l'archiprêtre Justus ou Juste, au XI[e] *ou au* XII[e] *siècle.*

—

AVANT-PROPOS.

Au VI[e] siècle, saint Grégoire, évêque de Tours, qui était — comme saint Amable, — d'Auvergne et qui vivait environ cent ans après lui, en parle en ces termes :

« Il y a eu encore (*au* V[e] *siècle*), dans la même ville de Clermont, un certain Amable d'une admirable sainteté. Il était prêtre du bourg de Riom (*vici Ricomagensis*), et l'on dit qu'éminent par de grandes vertus il eut souvent le pouvoir de commander aux serpents.

« Le duc Victorius (1), ayant dédaigné de prier à son tombeau, ne pouvait plus s'en aller; son cheval était comme fixé au sol; il le poussait à coups de fouet et d'éperons; mais, l'autre restait immobile, comme s'il eût été d'airain, jusqu'à ce qu'enfin, averti par les siens, le duc, qui était à peu près tombé dans le même état que l'animal lui-même, descendit pour prier; et, ayant fait sa prière avec ferveur, il alla où il voulut.

« A ce tombeau, j'ai vu un possédé qui fut délivré et un parjure qui, après être devenu roide comme le fer, confessa son crime et fut immédiatement absous (2). »

Au XVII[e] siècle, l'abbé Faydit — savant auvergnat,—publia, sur le grand Saint dont nous allons donner la vie, un intéressant

(1) Sur ce personnage voyez ci-dessus, col. 261.

(2) *De Gloriâ Confessorûm, cap.* XXXIII. *De Amabili presbytero.*

et pieux ouvrage dont voici le titre détaillé:

La Vie de saint Amable, prêtre et curé de la ville de Riom en Auvergne, sous l'épiscopat de saint Sidoine Apollinaire, écrite en latin, sur des mémoires très-authentiques, par un ancien auteur nommé Juste, archiprêtre, traduite en français sur un manuscrit qui n'a jamais été imprimé, avec des notes et des éclaircissements sur l'histoire ecclésiastique et civile d'Auvergne, tirés des auteurs originaux et contemporains, dédiée à Madame la comtesse d'Ayen, par Monsieur l'abbé Faydit (1).

Les exemplaires de cet ouvrage — aussi pieux que savant,— sont devenus rares, très-rares même, et il faut bien dire pourquoi : Monseigneur de Noailles, un des archevêques de Paris, qui altérèrent le plus profondément l'antique liturgie et notamment la légende de saint Denys dont l'Aréopagitisme lui était antipathique (2), Monseigneur de Noailles fit saisir tous les exemplaires de la Vie de saint Amable et supprima ainsi l'ouvrage de l'abbé Faydit (3), dont le grand crime—aux yeux du prélat,—était d'avoir relevé toutes les erreurs contenues dans le grand ouvrage du janséniste Tillemont (4) et aussi d'accorder à la vénérable antiquité une foi et un amour(5)qui n'étaient pas plus du goût des Gallicans de cette époque, qu'ils ne sont de celui des Gallicans de notre temps. *Et nunc erudimini!...*

Ceci révelé, entrons dans quelques détails préliminaires— indispensables, —sur Juste, le biographe de saint Amable.

« L'auteur de ce manuscrit (*la Vie de saint Amable*), s'appelait *Juste*, — dit l'abbé Faydit, — comme le marquent expressément plusieurs anciennes copies de l'original. Cela est confirmé par l'inscription d'une pierre de marbre, qui est religieusement conservée dans la sainte châsse de saint Amable, auprès du sac sacré où sont ses ossements. Voici les propres termes qu'on avait écrits sur la pierre:

« *Igitur post Passionem, anno Domini 475 obiit dominus sanctæ memoriæ Amabilis, kalendis novembris: quo tempore totius regni apicem gubernabat Childericus rex. Hoc memoriale desumptum est ex opere Justi archipresbyteri.*

« Et en effet, les propres termes qui sont ici cités, comme copiés et transcrits mot à mot de l'ouvrage de l'archiprêtre Juste, se trouvent mot à mot dans cet ouvrage-ci de la Vie de saint Amable. Ainsi il n'y a aucun lieu de douter que ce ne soit le même.

« Il était de Riom, ou tout au moins habitant de Riom; car, il appelle souvent saint Amable «notre saint patron, notre saint protecteur »: *patronus noster, sanctus protector;* et à travers son latin.... il a laissé couler quelques mots auvergnats latinisés, comme *duabus viabus,* pour dire *deux fois,* ce qui est un idiôme purement auvergnat; car, pour dire, *deux fois,* on dit en ce pays-là *doux viageys.*

« Il était archiprêtre au diocèse de Clermont. Cette dignité est fort ancienne en Auvergne. Il y en avait un à Brioude (1) et un autre à Arthonne (2) du temps même de saint Martin, comme le remarque saint Grégoire de Tours (3). Et au moins on ne peut douter qu'il y en avait grand nombre en ce pays-là dans le XIe et XIIe siècle, auquel vivait Juste; car, le concile de Clermont de 1095 où présida Urbain II en personnne, en fait mention. Saint Pierre de Chavanon était alors archiprêtre de Langeac.

« On peut voir chez Gratien (4) quelles étaient les fonctions des archiprêtres et combien ils étaient honores et distingués dans l'Église....

(1) Paris, 1702, in-12.

(2) Voyez à ce propos nos *Ann. hag.* tome I, article *saint Denys l'Aréopagite*, col. 230, note 1.

(3) L'exemplaire que nous avons sous les yeux est celui qui a appartenu à Ch. d'Hozier, fils du célèbre généalogiste de Louis XIV.

(4) Sur ce fait, voyez nos *Études sur quelques hagiologues du* XVIIIe et du XVIIe siècle, etc., page 18.

(5) Voyez dans les *Annales de Philosophie chrétienne* de M. Bonnetty, un travail ayant pour titres : *Preuves que les Gaules ont connu le Christianisme avant tous les autres pays.* — 33e année. 1863. 5e série, tome VII, p. 433 à 455.

(1) Saint Grégoire de Tours : *lib.* I *de Gloriâ Martyrùm, cap.* XXII.

(2) *Id. de Gloriâ Confessorùm, cap.* V.

(3) *L. c. sup.*

(4) *Dist.* 60, c. 1, 2, 3, — *Decret. Greg. l.* I, *tit.* 24.

« Il faut que Juste ait écrit avant l'an 1128, car il dit nettement qu'Etienne, évêque de Clermont, qu'il appelle *un très-aimable pasteur*, était actuellement vivant, lorsqu'il écrivait cet ouvrage-ci ; et il ajoute qu'il faisait travailler à bâtir l'église de Saint-Amable, et que quoiqu'elle ne fût pas encore finie, on ne doutait pas qu'il l'achèverait et y mettrait la dernière main ; et que ce que l'on en voyait de fait devait faire juger de la somptuosité avec laquelle il couronnerait son ouvrage (1) ».

Etienne—comme le prouve très-bien l'abbé Faydit (2), — mourut avant l'an 1129.

« Les Bréviaires de Clermont et de Riom ont tiré de Juste mot à mot toutes les Leçons de l'Office de saint Amable (3)».

Baillet—que l'on rencontre toujours sur sa route, bon gré, mal gré, ce grand démolisseur! — a reçu de l'abbé Faydit de rudes coups, à propos de saint Amable. Ces lignes ont un intérêt trop vif et tiennent de trop près à notre sujet lui-même, pour que nous les omettions ; nos lecteurs nous sauront gré de cette citation :

« La matière si dédaigneuse et si méprisante dont M. Baillet parle de notre auteur (*Juste*), m'oblige de descendre dans le détail des faits qu'il avance et à ajouter de nouvelles preuves de l'authenticité de cette pièce.

« Et 1°, il devrait nous suffire de savoir que l'auteur ayant vécu sur la fin du XIe et au commencement du XIIe siècle, vers le temps que le fameux concile de la croisade fut tenu à Clermont, en 1095, sous Urbain II, auquel la France, et en particulier l'Auvergne, était remplie par d habiles gens, a sans doute su profiter de leurs lumières, et qu'il a pu recouvrer plusieurs mémoires anciens de la Vie de saint Amable, qui subsistaient de son temps, et qui se sont perdus depuis par la négligence de nos pères......

« Il nous assure lui-même qu'il n'a rien écrit qu'il n'ait ou vu de ses propres yeux ou tiré des écrits des Saints: *Quæ oculis vidimus nostris temporibus, vel aliqua quæ breviter inter alia Sanctorum invenimus scripta* (4).

(1) Faydit, l. c., p. 26, *Préface*.
(2) *Ibid.*, p. 26 à 28.
(3) *Ibid.*, p. 28.
(4) *Vita sancti Amabilis*, § 2.

« Or, quoiqu'il ne nomme aucun saint en particulier dont il ait tiré ce qu'il dit, il n'est pas difficile de voir que c'est de saint Gal, premier du nom, évêque de Clermont, et de saint Grégoire de Tours, neveu de saint Gal, et enfin de saint Prix ou Preject, aussi évêque de Clermont et martyr, que notre auteur veut parler.

« Car, en premier lieu, à l'égard de saint Gal, il cite l'épitaphe que ce Saint avait fait graver sur le tombeau de saint Amable. Elle n'était pas tout à fait effacée de son temps. Il en rapporte quelques paroles; et on ne doit pas douter que cette épitaphe ne contînt l'abrégé de la vie et des actions de notre saint patron et ne marquât le temps et le jour même de sa mort.

« C'est sans difficulté de cet endroit-là, que Juste a appris que son bienheureux trépas arriva le 1er novembre de l'an 475, non que cette année fût marquée dans cette épitaphe précisément en la manière que Juste l'a écrite. Car, il est certain que du temps de saint Gal, on ne datait guère les années par le temps de la Nativité, ou de la Passion du Sauveur, ni par celui du règne des rois de France, comme fait ici Juste; mais, c'est qu'y ayant trouvé l'année des Consuls et de l'Empereur, et de l'évêque et du duc d'Auvergne, qui gouvernaient pour lors, il lui a été facile d'accorder tout cela avec la manière dont on comptait de son temps, et d'assurer que saint Amable mourut, l'an 475, après la Passion du Sauveur, sous le règne de Childéric, fils de Mérovée et père de Clovis.

« A l'égard de saint Grégoire de Tours, il est clair que Juste copie tout le trente-troisième chapitre du Livre *de la Gloire des Confesseurs* de ce Saint, qui est tout sur saint Amable, sans le nommer.

« Pour saint Prix, il est difficile de distinguer précisément ce que Juste a pris de lui, puisque nous n'avons aucun de ses ouvrages, et que ce n'est que de Lansfredius et des deux vieux auteurs de la Vie de ce Saint, données au jour et estimées originales par le père Mabillon (1), que nous savons que saint Prix a écrit la Vie de saint Amable en vers... »

(1) *Acta SS. Ord. S. B. sæc.* 2.

« Il y a toute apparence que c'est des vers de saint Prix que Juste a pris le miracle des gants et du manteau de saint Amable, portés en l'air au-dessus et au-devant de lui par un rayon du soleil dans son voyage d'Italie, de peur qu'il n'en fût incommodé pendant les grandes chaleurs.....

« Une Vie d'un saint mort sur la fin du cinquième siècle en Auvergne, écrite sur des mémoires de trois saints du même pays, et dont il y en a deux qui sont presque contemporains à ce grand Saint, peut passer pour une pièce originale et ne saurait être contestée que par des esprits faux et chagrins et par de mauvais critiques.

« Saint Gal était frère de Florentius, père de Grégoire de Tours, et tous deux étaient fils du fameux auvergnat Georgius (1). Or, celui-ci avait très-certainement connu et pratiqué saint Amable.

« A l'égard de saint Prix, il est certain qu'il a vécu et est mort deux cents ans, un an moins, après saint Amable; mais, n'importe : sa mémoire était encore assez récente pour qu'il restât encore dans le souvenir des vieilles gens plusieurs actions mémorables que saint Prix aura pu écrire sur leur déposition. Et comme il était évêque du pays, et qu'il faisait sa résidence ordinaire à Volvic, village qui n'est qu'à une lieue de Riom, et que d'ailleurs il était très-curieux de ramasser tous les mémoires qu'il pouvait trouver sur la vie des saints d'Auvergne, comme le disent expressément les auteurs de sa Vie (2), on peut compter sur la vérité et la sincérité de son témoignage.....

« Pour revenir à la critique de M. Baillet (3), et aux fautes qu'il reprend dans notre Vie de saint Amable, il dit que l'auteur était rès-mal instruit des choses qu'il a écrites, et que c'est pour cela qu'il passera sous silence tous les faits qui lui paraîtront faux ou suspects, et qu'il en suppléera qui lui paraîtront plus vraisemblables. Mais, il se trouve au contraire que c'est lui qui est très-mal instruit, et que généralement tout ce qu'il a ajouté de sa tête est faux, et ce qu'il a supprimé, est véritable.

« Il a supprimé, par exemple, tout ce que notre auteur dit de la noblesse de saint Amable. On verra par mes Éclaircissements qu'elle est indubitable (1).

« Il a retranché son voyage à Rome pour avoir des reliques et en enrichir les églises d'Auvergne; mais, c'est pour n'avoir pas lu saint Grégoire de Tours, qui dit en deux endroits, que *Saint Namace, évêque d'Auvergne, envoya quelques prêtres et curés de son diocèse en Italie, paur avoir des reliques des Saints de ce pays et en enrichir le sien* (2).

« Or, M. Baillet reconnaît que saint Amable fut fait prêtre et curé par saint Namace.

« Il ne fait aussi aucune mention des miracles arrivés en la personne de saint Amable, lorsqu'il apporta des reliques d'Italie. C'est aussi pour n'avoir pas lu saint Grégoire, qui dit que *ceux qui les portaient furent surpris en entrant en Auvergne par une pluie épouvantable qui faillit abimer le peuple qui alla au-devant d'eux, et qui les suivait en procession, mais qu'il n'en tomba pas une goutte sur les prêtres qui les portaient* (3), du nombre desquels était certainement saint Amable?

« Il dit que la raison pour laquelle saint Amable étant mort le 1[er] novembre, on ne fait pourtant pas sa fête ce jour-là dans Riom, mais bien le 18 octobre; c'est *à cause qu'on faisait la Toussaint ce jour-là dans le temps que la ville de Riom adopta saint Amable pour patron.*

« C'est une bévue; car, avant l'institution de la Toussaint, on honorait saint Amable à Riom comme le véritable patron de la ville. Et la véritable raison pour laquelle on a remis sa fête, est parce que l'on célébrait, ce jour-là, comme le dit expressément saint Grégoire de Tours (4), la fête de Saint-Benigne, martyr, le premier patron de Riom, en

(1) Saint Grégoire de Tours : *Vitæ Patrûm, cap.* VI *et* XIV.

(2) *Vita sancti Præjecti*, apud Mabillon : *l. c. sup.*

(3) *Vie des* Saints, I[er] novembre, article *saint Amable*, tome XI, table critique, p. 6.

(1) Voir ci-après les Notes, note I.

(2) *Lib.* I, *de Gloriâ Martyr. cap.* XLIV et *Hist. eccles. Franc., lib.* II, *cap.* XVI. — Unum illuc presbyterum dirigit.... In Italiam sacerdotes dirigit.

(3) Saint Grég. de Tours : *de Gloriâ Martyr., cap.* XLIV.

(4) *Lib.* I *de glor. Mart. cap.* LI.

l'honneur de qui saint Amable avait bâti l'église paroissiale, comme dit notre auteur.

« Il dit que notre auteur vivait plus de neuf cents ans après saint Amable; nous ferons voir qu'il n'y a pas plus de six cents ans entre eux deux.

« Il dit que *saint Amable mourut à Clermont, et y fut enterré dans l'église de Sainte-Madeleine du Croz*. C'est une chimère qu'il a prise dans Savaron, et que nous ferons voir être la fausseté même.

« Il dit que le saint Gal qui bâtit un mausolée à saint Amable, est le second du nom, évêque de Clermont. Il se trompe; ce fut saint Gal, premier du nom, quinzième évêque, oncle paternel de saint Grégoire de Tours (1): car, notre auteur qui avait vu ce mausolée, dit qu'il y avait ces mots gravés : *L'archidiacre Gal a fait ceci.*

« Or, c'était le nom dont on l'appelait à la cour du roi Thierry, fils de Clovis, et dans sa propre famille avant qu'il fût évêque, comme je dirai ci-après.....

« Il (*Baillet*) raconte comme une chose fort certaine, et sur un *on dit*, que saint Amable bâtit deux églises à Riom, celle de Saint-Jean-Baptiste et celle de Saint-Benigne. Mais, à l'égard de cette dernière, nous venons de voir que saint Grégoire de Tours, qui était de Riom, dit positivement que du temps de sa mère qui y demeurait, l'église paroissiale de Riom était Saint-Benigne (2); et à l'égard de Saint-Jean-Baptiste, si M. Baillet avait quelque goût pour l'antiquité, il n'aurait eu aucune peine étant à Riom, de reconnaître que cette église a toute la figure des baptistères des premiers siècles.

« Il ne fait aucun état de l'époque du temps de la mort de saint Amable, marqué l'an 475 après la Passion du Sauveur. Apparemment parce que cette manière de compter les années lui a paru sauvage et nouvelle... Mais, il aurait pu se détromper de ces erreurs, s'il avait mis le nez dans saint Grégoire de Tours, qui en trois endroits, à savoir à la fin du premier, du quatrième et du dixième livre de son Histoire

(1) *Vitæ Patrum, cap.* VI.

(2) *Lib.* I *de Gloriâ Mart., cap.* LI *in fin.*

des Français, date les années par celle de la Passion ou de la Résurrection de Jésus-Christ.

« Et la Diplomatique du père Mabillon lui apprendra que cette manière de confondre les années de la Passion avec celles de la Naissance de Jésus-Christ, devint très-commune autrefois, surtout vers le douzième siècle, auquel vivait notre auteur (1).

« Il a omis comme faux le dépôt de quelques reliques de saint Gervais dans une chapelle de Riom, où saint Amable priait Dieu sans cesse. Mais, saint Grégoire dit positivement deux choses; l'une que saint Martin enrichit toute la France des reliques de ces deux martyrs; l'autre qu'il fit un voyage à Riom, où il ne manqua pas d'en laisser (2).

« Il ne dit mot enfin de la persécution faite à l'évêque de Clermont par le duc d'Aquitaine, le fameux Guillaume, ni du siége de Riom et de sa délivrance par la protection de saint Amable. Mais, Juste fut témoin oculaire de ce dernier, et Suger, ministre d'Etat sous Louis le Gros (3), aussi bien que le continuateur d'Aimoin parlent de l'autre (4). »

—

CHAPITRE PREMIER (5).

Le saint Confesseur de Jésus-Christ, dont je vais écrire la Vie, fut nommé *Amable*, dès sa naissance. On croit que ce nom lui fut donné par une inspiration particulière de Dieu, comme un présage de la sainteté

(1) *Anni Passionis aliquando confusi cum annis Incarnationis.*—Mabillon : *de Re diplomaticâ, lib.* II, *cap.* XXIII, p. 177 et *lib.* VI, *cart.* CLX.

(2) *Lib. de Glor. Mart., cap.* XLVII, — *lib. de Glor. Conf., cap.* V.

(3) *Vita Ludovici Grossi.*

(4) Faydit, *l. c. sup.* préface, p. 22 à 48.

(5) Nous ne faisons pas de renvois pour les grandes notes, à la suite de la Vie de saint Amable; c'est inutile, vu que nous suivons, de point en point, le travail de l'abbé Faydit, qui rappelle toujours la phrase sur laquelle porte la note ou l'éclaircissement.

éminente qui devait un jour le rendre si aimable à ses yeux.

Il naquit de parents nobles. Mais, l'éclat de son nom lui fit moins d'honneur qu'il n'en fit lui-même par ses vertus personnelles à son nom.

Dieu lui donna deux sortes de noblesses, l'une du sang, et l'autre de l'âme.

Il prit naissance dans la ville de Riom en Auvergne. Il y fut élevé dans la piété par ses parents qui étaient gens de bien et catholiques.

Ils ne voulurent pas l'appliquer aux armes, ni le laisser aller à la guerre, de peur qu'il n'y corrompît l'innocence de ses mœurs par le commerce des gens du siècle. Ils le firent étudier aux lettres saintes. Il y prit goût, et fit de si grands progrès en peu de temps dans la science du salut et dans la crainte et l'amour de Dieu, que, quoique son corps fût sur la terre, toute son âme, ses pensées et ses désirs — comme dit saint Paul, — étaient au ciel.

Les jeux et les divertissements, pour lesquels les autres enfants de son âge avaient tant d'ardeur et de passion, ne firent aucune impression sur son cœur. Il s'y retirait comme dans une solitude intérieure, pour crier en secret à Dieu, avec le Prophète: *Donnez-moi votre Esprit, Seigneur, afin que je ne cherche que votre loi et que je l'aime et l'embrasse de toute l'étendue de mon cœur.*

Etant devenu plus grand, et ayant atteint cet âge périlleux, où les passions commencent à agiter l'âme d'une infinité de mouvements opposés à la loi de Dieu, il eut recours à la vigilance et à la prière.

Il s'observait sans cesse, et était attentif sur soi et en garde contre le démon, craignant toujours qu'il ne le perçât de quelqu'une de ses flèches empoisonnées; et dans l'appréhension continuelle de perdre Jésus-Christ et de se séparer de lui par le péché, il criait avec l'Epouse: *Attirez-moi à vous, Seigneur, par l'odeur de vos parfums et par la puissance de votre grâce.*

Dieu écouta ses vœux et vérifia la signification de son nom. Il le rendit aimable à tout le monde par la douceur de ses mœurs, et l'honora lui-même d'un amour tout particulier. Amable s'efforça de plus en plus à s'en rendre digne, en redoublant sa crainte pour Dieu; car, il savait que *la crainte est le fondement de la sagesse,* et en prenant grand soin de ne se détourner jamais ni à droite, ni à gauche des voies de Dieu; mais, semblable au sage laboureur, qui tient sa charrue droite et ne regarde jamais derrière, ni à côté de lui, et tire ses sillons à niveau l'un de l'autre, il n'avait les yeux de l'âme appliqués qu'à son salut et ne regardait que le but où il devait tendre.

Il rapportait, comme l'Apôtre, toute la gloire de son nom à Dieu et ne s'en glorifiait pas en lui-même, mais disait toujours dans ses prières :

O Dieu, qui avez voulu qu'on m'appelât Aimable, faites que je le devienne en vous aimant sincèrement. Faites qu'un esprit impur ne souille point celui que votre divin Esprit a purifié par le Baptême. Me voici arrivé à cet âge d'adolescence, où les passions sensuelles et les mouvements de la chair ont accoutumé de plonger l'âme dans l'impudicité et dans l'amour des voluptés basses et honteuses et à la dégoûter de celles que vous nous commandez d'aimer; mais, fortifiez-moi, Seigneur, contre l'amorce de tels plaisirs, et ne me donnez du goût que pour la beauté de la Vérité et de la Sagesse.

Non content de prier, il travaillait à amortir en lui l'activité des passions par la frugalité et la sobriété. A cette vertu qui tempère les mouvements de la chair, il ajoutait une charité ardente envers Dieu et le prochain. Il n'oubliait pas un seul article de la loi, et tâchait, en tout, de se conformer à Jésus-Christ et à ses Saints et à se rendre agréable à eux.

Qui fut plus ferme dans la foi orthodoxe, plus pur dans sa doctrine, plus plein de confiance et d'espérance en Dieu, plus sincèrement humble, plus véritablement modeste, plus grand amateur de la chasteté, que ce grand Saint?

Quel prédicateur prêcha jamais Jésus-Christ avec plus d'éloquence et d'agréments que lui d'une part et d'une manière, d'autre part plus catholique et plus véritable?

Il sut cacher pourtant avec humilité, quand il le fallait, la loi de Dieu dans son cœur, et se contentant de la méditer en lui-même, tant que le devoir de sa charge ne l'obligeât pas de la prêcher en public, *il marcha seul en secret avec Dieu,* comme l'Ecriture sainte

le dit d'Enoch, et poussait des soupirs ardents vers le ciel dans la retraite et dans la solitude.

Par tant de vertus, comme par autant de degrés, il s'éleva au Sacerdoce après avoir passé par tous les Ordres inférieurs que les saints Canons ordonnent d'exercer avant qu'on prenne la Prêtrise.

Il était vierge de corps et d'esprit, lorsqu'il fut revêtu de ce sublime caractère et conserva jusqu'à la mort la beauté et la candeur de la fleur virginale sans aucune flétrissure.

Ce fut pour desservir la cure du territoire de Riom qu'il fut ordonné prêtre; il s'en acquitta avec toute la vigilance et l'application imaginable, passant les jours et les nuits en prières et n'interrompant jamais un si saint exercice que pour subvenir aux besoins temporels et spirituels de ses ouailles. Il remédiait aux premiers par de larges aumônes et des libéralités continuelles, et il pourvoyait aux seconds par des exhortations vives et animées qu'il leur faisait à la vertu, pressant l'un, reprenant l'autre, et entraînant tout le monde par ses exemples et ses instructions à l'amour et à l'imitation de Jésus-Christ.

On remarque de lui un beau mot. Il disait que *la charité qui n'augmente pas à chaque moment sa chaleur, la perd ; et que tout chrétien qui cesse de croître en amour pour Jésus-Christ, s'attiédit et devient froid.*

Dans le temps qu'il fut fait curé de Riom, il y avait dans cette ville une chapelle dédiée aux saints martyrs Gervais et Protais. On dit que ce fut la première qu'on éleva en Auvergne à ces illustres Martyrs; et ce n'est pas une petite gloire pour cette ville d'avoir été la première qui se soit signalée dans leur culte.

Il la visitait souvent dans le temps même qu'il était chantre de la cathédrale et y passait les journées entières en prières.

Ce fut ce qui obligea l'illustre et glorieux martyr de Jésus-Christ, saint Prix, qui était l'évêque d'Auvergne de ce temps-là, de lui donner tout ce qui était de sa dépendance dans le territoire de Riom, en pur don. Il s'en servit pour y bâtir des églises. Il commença par une église baptismale qu'il dédia à saint Jean-Baptiste. Ce fut là qu'il baptisa depuis les catéchumènes. Il en édifia une autre beaucoup plus étendue et à plus grands frais, dans laquelle il est encore aujourd'hui enterré, qu'il consacra à l'honneur du martyr saint Bénigne.

Il enrichit depuis cette dernière église de plusieurs reliques de saints qu'il apporta de divers endroits du monde, où il fut voyager; et eut soin de leur faire rendre les honneurs qui leur étaient dus et de les placer dans des lieux décents et bien ornés.

C'est à ces reliques précieuses qu'il attribuait le miracle continuel qui dure encore aujourd'hui,—à savoir qu'aucun serpent ne saurait approcher de l'enceinte de notre ville, ou tout au moins ne saurait y vivre, ou faire mal à personne, s'il en approche.

O vertu surprenante d'un serviteur de Dieu, qui sans se servir de charmes et d'enchantements, met en fuite les serpents par sa seule voix; mais, ô plus admirable vertu de l'humilité de saint Amable, qui pour ne pas se faire honneur devant les hommes d'une si grande puissance, l'attribue aux reliques des Saints qu'il avait sur lui : quoique dans la vérité, nous soyons persuadés que c'est uniquement à sa foi en Jésus-Christ qu'il était redevable d'une grâce si miraculeuse; car, sa foi n'était pas une de ces fois mortes et telles que l'ont les démons, mais une foi vive et agissante par la charité.

Ce fut vous, ô mon Dieu! qui pour récompense d'une semblable foi, lui accordâtes la vertu de vaincre les serpents, afin de faire voir par son exemple, qu'au lieu que le premier homme a été vaincu et terrassé par le serpent dans le paradis terrestre, quand il n'a agi que par une grâce soumise à sa volonté, il serait capable de terrasser et de vaincre ce même serpent, lorsqu'il agirait par les inclinations et le mouvement du nouvel Homme et qu'il serait renouvelé par la colombe qui est votre divin Esprit, ô mon Dieu, qui s'assit sur vous au jour de votre baptême dans le Jourdain, sous la forme et l'apparence d'une colombe; et afin de nous apprendre aussi que c'est vous, le même Dieu et le même Sauveur qui agissent dans le nouveau et dans l'ancien Testament, et qui écrasez par la main des chrétiens les serpents matériels et spirituels que vous écrasiez sous Moïse par le regard du serpent d'airain.

Quelque incroyable que soit le miracle que je vais raconter, et quoique je sois persuadé

qu'il trouvera peu de gens dans un siècle aussi indévot et aussi incrédule qu'est le nôtre, qui y ajoutent foi, je ne dois pas laisser de le déduire, tel que je le trouve écrit dans les livres des saints qui nous ont devancé.

Ils disent que saint Amable allant à Rome et se sentant brûlé par les ardeurs du soleil jusqu'à ne pouvoir souffrir son manteau sur les épaules, ni ses gants aux mains, un rayon de soleil lui rendit, par ordre de Dieu, l'office d'un bon serviteur, et soutint en l'air l'un et l'autre pendant le chemin.

Cela est (je l'avoue) bien extraordinaire et singulier; mais, le Dieu que servait Amable n'était-il pas le même Dieu qui arrêta autrefois le soleil et la lune pour donner le temps à Josué d'exterminer tous les Amorhéens?

Vous êtes, ô Verbe divin, ô Fils éternel de Dieu, l'*Alpha* et l'*Oméga*, selon l'Écriture, c'est-à-dire, comme elle l'explique elle-même, *le commencement et la fin*. Et je m'assure que par là elle nous a voulu faire comprendre que vous étiez le même dans l'un et dans l'autre Testament, et que vous faites, quand il vous plaît, les mêmes merveilles dans l'une et dans l'autre Alliance, en faveur de ceux qui vous servent.

Faites, ô adorable enfant de Marie, qui en vous faisant chair, vous êtes fait cher et aimable à tout le monde, que nous vous aimions ardemment et fidèlement, comme vous a aimé Amable. Faites que nous imitions sa foi, afin que nous ayons part, non à ce don extraordinaire de faire des miracles que vous lui avez accordé, mais à la même vie bienheureuse et éternelle, dont il jouit par votre miséricorde et en vertu de ses mérites.

Ces mêmes auteurs racontent aussi de lui un autre miracle. Ils disent qu'étant dans Rome et brûlant d'envie d'avoir des reliques de quelques-uns de ces bienheureux martyrs qui y avaient scellé leur foi par leur sang, et ne sachant à qui s'adresser pour en avoir, il eut recours à son protecteur et consolateur ordinaire Jésus-Christ, et que l'ayant prié avec larmes de lui en faire recouvrer, il fut un jour agréablement surpris de voir descendre du haut du ciel un ange qui lui en apporta dans une petite caisse, et lui tint ce discours:

— O trop heureux ami et serviteur de Dieu, qui devez être un jour notre collègue dans le ciel, recevez de la main d'un ange, avec qui vous serez après la mort associé dans le ciel, ce riche présent que Jésus-Christ vous envoie et que vous lui avez demandé avec tant d'ardeur.

« Je vous félicite du grand don qu'il vous fait et encore plus de la grâce que je sais qu'il doit vous faire un jour de jouir de sa gloire. Continuez à le louer sur terre par l'organe de votre belle voix d'une manière sensible et corporelle, comme nous autres anges le louons par l'ardeur de notre amour dans la Jérusalem céleste, d'une manière toute spirituelle et intelligible. »

L'ange, après avoir dit ces mots, se retira, et laissa Amable dans un transport de joie tel qu'on peut l'imaginer plutôt par l'esprit que le représenter par le discours. Il embrasse les précieuses et divines reliques. Il leur donne mille et mille baisers. Il les prend et les élève sur ses deux mains, avec presque autant de foi, de reconnaissance, d'amour et de plaisir que le vieillard Siméon reçut l'enfant Jésus entre ses bras, et s'écria de toute la plénitude de son cœur, en disant avec le Prophète:

— Y a-t-il rien, ô mon Dieu, parmi les hommes, de comparable à votre bonté et aux douceurs avec lesquelles vous traitez ceux qui vous servent! Vous avez comblé mes vœux et passé même mes espérances et mes désirs: que je vous bénisse à jamais, et que toutes mes entrailles et mes ossements même, insensibles de leur nature, vous disent cent et cent fois: « O mon Dieu, qui est semblable à vous? »

Plus glorieux et triomphant de se voir enrichi d'un tel trésor, qu'un général d'armée ne le serait d'avoir gagné une bataille et d'avoir emporté de Rome payenne toutes les dépouilles des nations, il revient en Auvergne; et son premier soin à son arrivée fut de mettre ces précieuses reliques dans l'église de Saint-Bénigne qu'il avait fait bâtir.

Dieu en autorisa le culte aussitôt par de fréquents miracles qu'il y fit, et qu'il continue tous les jours d'y faire: car, aussitôt que le feu a pris dans une maison de Riom ou de la campagne voisine, on y apporte ces saintes reliques, et en même temps le feu tombe et s'éteint et cesse de brûler ce qu'il avait entamé.

Elles furent sans doute un grand ornement pour cette église : mais, la piété de notre saint ne l'ornait pas moins. Rien n'était si édifiant et si digne de Dieu, que la dévotion avec laquelle il y célébrait le saint Sacrifice et y disait la messe paroissiale. On le voyait quelquefois tout baigné de larmes à l'autel, et d'autrefois son visage y paraissait tout en feu et sa tête toute rayonnante comme le soleil.

Rien n'égala jamais sa charité pour les pauvres : comme il avait étouffé de bonne heure en lui l'amour des richesses, qui est, selon l'expression de saint Paul, *la racine de tous les maux*, il ne songea jamais à thésauriser, mais par une générosité sans exemple, et qui allait même jusqu'à la prodigalité, il donnait généralement tout ce qu'il avait et tout ce qu'il ramassait, aux nécessiteux de sa paroisse.

Il se nourrissait de jeûnes. Insensible à ses propres maux, il n'était touché que de ceux d'autrui. Il ne reposait jamais plus agréablement que, lorsqu'au lieu de dormir, il passait les nuits en prière.

Les mortifications du corps, au reste, ne gâtaient rien de la douceur et de la gaieté ordinaire de son esprit. Plus doux qu'un petit agneau et plus simple qu'un enfant, il ne laissait pas dans l'occasion d'être plus prudent que les serpents, selon le précepte du Seigneur.

Il n'avait d'autre parole à la bouche que celle-ci :

— *Dieu soit loué.*

Il possédait éminemment le don et le talent de la parole. Rien n'était si merveilleux que de l'entendre prêcher. Les peuples couraient en foule de toutes parts à ses sermons. Des flots d'auditeurs inondaient les églises où il annonçait la parole de vie.

Il se faisait craindre des uns, aimer des autres, respecter et admirer par tout le monde ; également persuasif, soit qu'il fît des reproches aux méchants de leurs désordres, ou qu'il donnât des instructions aux gens de bien pour leur apprendre les moyens de se conserver dans la justice et d'éviter le péché.

Non content de paître ses ouailles du pain de la parole, il attira la grâce de Dieu sur elles par la prière, levant sans cesse ses mains pures vers Dieu, pour le conjurer de regarder son peuple d'un œil de miséricorde et de répandre sur lui ses plus grandes faveurs, sachant bien que *c'est en vain qu'on travaille à bâtir la maison de Dieu, s'il n'y met la main lui-même.*

La charité pastorale fit un martyr de notre Saint. Sans elle le martyre du corps, par lequel on sacrifie sa vie, est inutile. *Si je livre mon corps* (dit l'Apôtre) *en sorte que je sois brûlé tout vif pour Dieu, et que je n'aie pas la charité pour le prochain, cela ne me servira de rien. Il en serait de même,* poursuit l'Apôtre, *si je donnais tout mon bien aux pauvres, et que je manquasse pourtant de charité pour eux,* au lieu que Jésus-Christ assure dans l'Évangile, qu'elle seule suffit sans le martyre, et qu'*elle remplit toute la Loi et les Prophètes.*

Mais, le martyre de notre Saint fut un martyre de charité. Car, c'est un abus de croire qu'il n'y ait point d'autre martyre que celui d'être écartelé, décapité et mourir pour la foi. La charité pastorale fait un martyr d'un bon pasteur par les inquiétudes, les sollicitudes et les peines que le soin de son troupeau lui fait souffrir, non un jour ou deux, mais pendant l'espace de plusieurs années.

Notre Saint, outre cela, essuya une seconde espèce de martyre. Ce fut celui que la Pénitence lui fit endurer, ayant toute sa vie mâté son corps par des austérités extraordinaires, et ayant porté toujours le cilice et la haire sous des habits assez propres. A la vérité, ce genre de martyre ne fut pas aussi rigoureux que celui des martyrs que la cruauté des tyrans mettait en pièces, mais il fut plus incommode par la longueur et la durée des souffrances que l'esprit de pénitence dont il était animé lui imposa pendant presque tout le temps qu'il fut sur la terre, n'ayant jamais voulu relâcher jusqu'à la mort aucune de ses austérités.

Ainsi je ne crains pas de dire que ces deux sortes de martyres l'égalèrent aux plus illustres Martyrs de Jésus-Christ, aux Apôtres même, aux Patriarches et aux Prophètes de la Loi.

Il vieillit dans ces exercices ; et bien loin que l'austérité de sa pénitence abrégeât ses jours, comme naturellement elle devait faire, il en vécut au contraire plus long-

temps, et parvint par là à une extrême vieillesse.

Mais, enfin le jour vint, le jour heureux que Dieu lui révéla qu'il voulait l'appeler à lui et le faire entrer dans sa joie et dans la possession de ces biens ineffables, après lesquels il avait si longtemps soupiré. Il en apprit la nouvelle avec une joie qui est au-dessus de l'imagination, et ne pouvant la contenir plus longtemps au dedans de lui-même, après en avoir rendu de très-humbles actions de grâces à Dieu, il en alla faire part à ses amis et à son peuple.

Il assembla d'abord quelques-uns de ses plus chers disciples en secret, leur apprit ce que Dieu lui avait révélé, les exhorta à persévérer dans la discipline et la manière de vivre qu'il leur avait fait observer de son vivant, leur recommanda sur toutes choses l'union et la concorde; et tout embrasé de l'amour de la Jérusalem céleste qu'il touchait (pour ainsi dire) des pieds et des mains, il leur tint ce discours vif et pathétique :

— La paix, mes enfants, la paix et la charité fraternelle. C'est là l'essence de toutes les vertus chrétiennes. Par elle vous aquerrez aisément cette autre vertu, sans laquelle l'Écriture dit, *qu'on ne verra jamais Dieu;* je veux dire la sainteté du corps et de l'esprit. Pour vous exciter à vous y rendre parfaits, jetez les yeux sur les saints qui nous ont précédé et sur la vie des saints Pères qui nous ont frayé le chemin au ciel. Ils se regardaient tous comme étrangers sur la terre et n'y voulaient pas établir une cité permanente; mais, ils soupiraient de tout leur cœur après celle dont Dieu est le souverain architecte. »

Après avoir tenu ce discours à ses plus intimes confidents et à ses plus chers disciples, il convoqua extraordinairement tout le peuple qui était commis à ses soins, et rassembla généralement toutes ses ouailles dans l'église, les ayant fait avertir qu'il les priait qu'il n'en manquât aucune au sermon qu'il voulait leur faire pour la dernière fois, parce qu'il avait quelque chose de bien particulier à leur dire. Ils y coururent tous avec ardeur et diligence : et comme il les eut vus tous assemblés, il monta en chaire, et leur parla d'une manière si touchante et si édifiante sur la vanité et le néant des choses du monde, sur la félicité de l'autre vie, sur la grandeur et l'éternité des biens futurs et sur le royaume de Dieu, que l'on peut dire que, si les autres fois il avait surpassé tous les autres prédicateurs en éloquence, il se surpassa ce jour-là lui-même et enleva tout son auditoire.

Mais, quand il vint à l'endroit de son discours, où il découvrit la révélation dont Dieu l'avait honoré, et qu'il leur dit que dans un moment il les allait quitter pour toujours et que l'heure de sa mort et de la dissolution de son corps était venue,—pour lors les larmes coulèrent en grande abondance des yeux de tous ses paroissiens.

On n'entendit de toutes parts que des cris et des lamentations de gens désolés et abandonnés à la dernière douleur.

De son côté, quelque ravi de joie qu'il fût d'aller jouir de Dieu, il ne put retenir ses larmes en voyant celles que l'affection de son peuple lui faisait répandre à son sujet ; et les ayant consolés le mieux qu'il put, après les avoir conjurés de ne pas s'opposer à son bonheur, il leur donna à tous la bénédiction et le dernier baiser de paix. Cela renouvela leur douleur, et ils lui dirent en prenant congé de lui dans l'amertume de leur cœur:

— Nous sentons, très-saint père et cher pasteur, la grande perte que nous allons faire. Vous aviez accoutumé d'arroser les prairies altérées de nos âmes par les eaux de la doctrine céleste, et vous ne cessiez de nous instruire de nos devoirs et de nous expliquer les douceurs du royaume de Dieu.

« Nous vous écoutions tous avec autant de plaisir que de docilité. Vos prédications nous charmaient et nous enlevaient. Elles nous paraissaient plus douces et plus agréables à notre goût, que le miel le plus excellent, selon le langage du Prophète.

« Qui pourrez-vous substituer à votre place qui vous ressemble? Malheur à celui qui succédera à un tel prédicateur et à un tel pasteur. Comme il est impossible qu'il en ait l'éloquence et le mérite, il est bien difficile qu'il ait aussi notre confiance et notre estime, de la manière que vous l'avez toujours eue. »

Tels furent à peu près les discours de ce peuple affligé et les derniers adieux qu'ils firent à leur pasteur.

Au sortir de l'église la fièvre prit à saint

Amable; et le mal augmentant de plus en plus, il sentit ses forces diminuer. Il demanda à recevoir le viatique, qui lui fut apporté sur-le-champ et qu'il reçut avec de grands sentiments de piété et de religion.

Il souffrait cependant de très-grandes douleurs de corps; mais, non content de celles que la maladie lui faisait souffrir, il s'en procura encore de nouvelles par un esprit de pénitence, s'étant fait coucher sur la dure, dans le cilice et dans la cendre.

Ce fut dans cet état qu'il rendit son âme à Dieu, ayant eu auparavant le bonheur incomparable de voir venir à lui une grande partie des citoyens de la Jérusalem céleste, qui l'invitaient comme leur collègue et le compagnon de leurs travaux, à venir jouir avec eux des mêmes biens dont ils jouissaient.

On lui entendit chanter à voix basse, et autant qu'un homme qui tirait sur les fins pouvait se faire entendre, le sacré *Alleluia* et l'hymne de joie que chantent les Saints pendant l'éternité au pied de l'Agneau. Il commença à l'entonner ici-bas pour ne cesser jamais de le chanter au ciel.

Au reste, le jour de sa mort arriva le premier novembre de l'an 475, pendant que le roi Childéric avait en main le gouvernement souverain de tout le royaume des Français.

Le bruit de sa mort s'étant répandu de toutes parts et étant venu aux oreilles du clergé et des religieux de la ville que nous appelons aujourd'hui Clermont, ils vinrent tous au convoi du Saint avec des cierges et des flambeaux. Il se joignit à eux une foule innombrable de gens de toute sorte d'âges, de conditions et de sexes.

On l'enterra au milieu de l'église de Saint-Bénigne qu'il avait bâtie. La cérémonie de ses obsèques fut fort solennelle et se fit avec grand appareil. Mais, le principal ornement de sa sépulture fut le grand nombre de miracles que Dieu y opéra, y ayant guéri tous les malades de quelque nature de maladies qu'ils fussent atteints, qui eurent le bonheur de toucher au cercueil de cet illustre et très-saint défunt.

On peut même dire que ceux qui firent plus d'honneur à son convoi furent les démons; car, ils sortirent publiquement du corps des possédés qu'on apporta auprès de celui du Saint, hurlant et criant qu'Amable leur faisait souffrir d'étranges peines et les chassait par sa puissance du corps de ceux où ils avaient acquis depuis longtemps un domicile et un établissement paisible.

On n'aura pas de peine à croire que tels et semblables miracles arrivèrent au jour de ses funérailles, quand on saura qu'on en voit tous les jours arriver de pareils à son tombeau. Les fidèles qui les ont vu arriver tant de fois savent que je dis vrai.

Honorons donc le jour de cette précieuse mort à perpétuité par des hymnes et des cantiques spirituels; et surtout, que ceux qui demeurent dans le pays d'Auvergne et qui ont le bonheur d'aller souvent à son tombeau, y passent les jours et les nuits en prières; que les habitants de la ville de Riom sachent qu'ils ont un trésor chez eux et que le soleil n'éclaire pas le ciel par des rayons si purs et ne l'embellit pas d'une lumière si brillante que le corps de ce grand Saint relève leur ville et la comble de gloire. Rendons-la à Dieu, qui seul mérite d'être glorifié avec Jésus-Christ son Fils dans l'unité du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

—

CHAPITRE II.

Des miracles et prodiges de saint Amable.

Il ne faut pas s'attendre que je fasse ici une longue énumération de tous les miracles qui sont arrivés au tombeau de saint Amable, depuis le jour de sa mort. Cela serait presque infini, et ils ne sont pas tous venus à notre connaissance. En voici seulement quelques-uns que j'ai ou vus de mes yeux, ou lus dans les écrits des Saints.

Un duc d'Auvergne, nommé Victorius, passant un jour près du tombeau du Saint, refusa de descendre de cheval et de venir avec les fidèles, qui y accouraient de toutes parts, rendre ses devoirs à ses cendres. Mais, son cheval plus sage et plus éclairé que son maître s'arrêta tout court, quelque fougueux qu'il fût de sa nature, et sans s'émouvoir, non plus que s'il avait été d'airain et de bronze, de tous les coups d'éperon et de fouet qu'il lui donna pour le faire marcher, il demeura inébranlable jusqu'à ce que le duc qui était monté dessus en fût

descendu et fût allé rendre ses respects au Saint et révérer par un culte religieux ses précieuses reliques.

Un autre s'étant parjuré devant le même tombeau, et ayant pris à témoin le Saint qui y était enseveli, de la vérité de ce qu'il disait, quoique ce qu'il disait fût faux, devint tout à coup perclus du bras et de la main qu'il avait étendue vers le tombeau : ce qui l'ayant confondu et fait rentrer en lui-même, l'obligea d'avouer tout haut son crime et de confesser qu'il avait souillé sa langue par un parjure. Alors son bras fut guéri et reprit tout à coup le mouvement et la vie qu'il avait perdue.

Un homme possédé du démon fut guéri à la vue de celui qui a laissé ce prodige par écrit.

Il est de notoriété publique, et on l'a vu souvent arriver, que lorsqu'en mangeant, ou en buvant ou en dormant la bouche ouverte, on a avalé du poison ou quelque petite bête venimeuse, on en guérit infailliblement, si on vient prier au tombeau du Saint. Le malade sent de grandes envies de vomir et ne peut ou n'ose pas le faire, comme s'il voulait marquer par là qu'il appréhende de salir par son venin et par ses vomissements un lieu aussi sacré et aussi respectable qu'est celui où repose le corps de saint Amable; il avertit par là ses amis de le transporter hors de l'enceinte des murailles de l'église, et il n'en est pas dehors qu'il vomit aussitôt tout ce qu'il a de venimeux dans les entrailles.

—

CHAPITRE III.

De la translation du corps de saint Amable faite par saint Gal, évêque d'Auvergne.

Saint Gal, cet illustre évêque de la province d'Auvergne, n'étant encore qu'archidiacre, voyant que les miracles qui se faisaient sans cesse au tombeau de saint Amable y attiraient de toutes parts une grande foule de monde, et que l'église où il était enseveli était trop étroite pour contenir tant de peuples, résolut de l'agrandir et même d'en bâtir une neuve dans le terrain et l'espace voisin.

Il communiqua son dessein à ses amis et à un grand nombre de saints religieux, pour lesquels il avait beaucoup d'estime, et les pria de recommander à Dieu cette affaire dans leurs prières. Il n'y en eut pas un seul d'entr'eux, qui n'approuvât et ne louât fort cette entreprise; et après avoir unanimement remercié Dieu de ce qu'il lui avait plu d'honorer le pays d'Auvergne d'une aussi précieuse relique qu'était le corps de saint Amable, ils exhortèrent tous le saint archidiacre d'exécuter promptement son dessein.

Il le fit en effet, avec toute la diligence et la somptuosité possible. Il joignit à l'ancienne église une nouvelle, où il fit faire une grande nef, qu'il couvrit d'une grande voûte de belles pierres, avec un grand parvis au dehors. Ce fut sous cette voûte qu'il fit faire un autel au haut de l'église, sous lequel il fit transporter le corps de notre saint Patron.

La cérémonie en fut faite avec beaucoup d'appareil. Un très-grand nombre de prêtres et de saints religieux et une foule incroyable de laïques y accourut avec des cierges et des flambeaux à la main, chantant des psaumes et des hymnes à la louange de Dieu; et saint Gal dédia ce nouvel édifice à saint Amable.

Dans la suite des temps l'église ancienne perdit insensiblement le nom de Saint-Bénigne qu'elle portait, et prit celui de Saint-Amable: car, outre qu'elles ne faisaient toutes deux qu'un même corps d'église, étant enfermées dans la même enceinte de murailles; et outre que la beauté du nouvel édifice effaçait celle de l'ancien, c'est que d'ailleurs la libéralité des peuples qui venaient en dévotion à ce saint lieu et qui pour témoigner leur reconnaissance des guérisons miraculeuses qu'ils recevaient de saint Amable, donnèrent des richesses immenses aux chanoines réguliers qui desservaient son église, fit qu'on s'accoutuma peu à peu à appeler *Saint-Amable* ce qu'on appelait autrefois *Saint-Bénigne*; les donations des héritages, des terres et des vignes se faisant sous le nom du premier, ce qui effaça peu à peu le nom du dernier et fit enfin prévaloir l'un sur l'autre.

Quoiqu'il en soit, saint Gal, pour plus grand embellissement de son ouvrage, fit faire devant le magnifique mausolée de notre

Saint, une espèce de parquet non moins magnifique de petites pierres émaillées de diverses couleurs, dont les unes paraissaient être d'argent par leur blancheur, et les autres qui étaient jaunâtres paraissaient être d'or ; elles étaient mêlées et diversifiées à la mosaïque, de telle manière qu'elles composaient par leur arrangement le nom et la qualité de celui qui avait fait faire cet admirable ouvrage. On y lisait ces mots-ci fort distinctement.

L'Archidiacre Gal a fait faire ceci.

C'est un mémorial pour les gens de notre temps.

Saint Amable témoigna que ce qu'on avait fait à sa gloire lui plaisait et que c'était par son inspiration qu'on avait transporté son saint corps dans ce nouveau lieu : car, il commença dès lors à y faire une infinité de miracles et à le prendre sous sa protection; en sorte qu'il ne se commettait jamais aucune fraude ou tromperie ou quelque larcin autour de son église et dans les dépendances du lieu qui lui était consacré, qu'aussitôt il ne s'en déclarât le vengeur et ne fît éclater sa colère contre celui qui avait fait le crime.

Je veux, entre plusieurs exemples, en rapporter un fort singulier et remarquable.

C'était la coutume alors des marchands de vendre leurs denrées autour de l'église et d'y apporter toute sorte de marchandises, comme dans une halle et une foire publique, mais avec cette différence qu'au lieu que dans les halles et les foires qui durent plusieurs jours, il y a des boutiques que l'on ferme fort soigneusement toutes les nuits, ou au moins l'on y met des gardes pour veiller contre les voleurs; rien au contraire ne fermait autour de l'église de Saint-Amable, et personne ne gardait les marchandises pendant la nuit.

La confiance qu'on avait dans le Saint et la certitude où l'on était que ce lieu-là et tous les environs étaient sous sa protection et sa sauve-garde, faisait que les marchands ne craignaient pas les voleurs et qu'ils laissaient au milieu de la place leurs marchandises la nuit, à l'abandon, persuadés que personne ne serait assez hardi et sacrilége pour oser toucher à des choses qui étaient sous les yeux et sous la main d'un si grand Saint, ni faire aucun vol dans un lieu si sacré.

Cependant, il arriva que le maître d'hôtel d'un gros seigneur qui était le gouverneur de la ville et le lieutenant pour le comte d'Auvergne, déroba trois barils de vin pour son maître et les emporta la nuit chez lui. Mais, la journée du lendemain ne se passa pas qu'il n'en fût puni. Il vit venir à lui un vénérable vieillard, qui lui dit tout en colère et ayant le visage en feu et les yeux étincelants :

— D'où vient, misérable, que tu as l'insolence de m'outrager? »

Celui-ci tout tremblant lui ayant répondu qu'il ne croyait pas d'avoir jamais rien fait qui dût lui attirer ce reproche et qu'assurément il n'avait pas l'honneur de le connaître et ne se souvenait pas de l'avoir jamais vu :

— Quoi? (lui repartit le saint vieillard), tu as eu l'effronterie de voler du vin dans un lieu qui m'est consacré et jusques dans le parvis et le cloître de l'église qui porte mon nom, et tu ne crois pas m'avoir déshonoré? Tu t'en repentiras. »

Et sur l'heure il lui donna mille coups d'une verge qu'il avait à la main, et le fouetta si rudement qu'il en eut la peau toute écorchée depuis les pieds jusqu'à la tête. Le Saint ajouta en se retirant de lui, qu'il était Amable et que son exemple servirait à rendre les autres sages.

Le criminel alors confessa son crime, et s'étant fait porter comme il put dans son logis, il se mit au lit et y resta malade quarante jours de suite, pendant lesquels il ne cessa de remercier saint Amable de ce qu'il n'avait pas poussé la punition de son crime jusqu'à le faire mourir et de ce qu'il lui avait donné le temps de faire pénitence.

Après quoi il vint lui demander pardon dans son église et lui rendre grâces de sa convalescence et le pria d'ajouter à la grâce de sa guérison celle de lui faire retrouver un cheval qu'il avait perdu depuis quelque temps et qu'on lui avait volé dans son écurie. Sa prière fut exaucée, car le cheval qu'il avait perdu et qu'il avait fait chercher partout pendant trois jours entiers, sans en avoir jamais pu avoir de nouvelles, fut trouvé par une espèce de miracle lorsqu'il y pensait le moins, près d'une fontaine au pied d'une grande montagne.

Personne ne douta que ce ne fût par l'intercession de saint Amable que la chose arriva et que le dessein de Dieu en cela n'ait été de faire connaître aux hommes que ce grand Saint lui est infiniment cher et qu'il lui accorde jusqu'aux moindres petites choses qu'il lui demande.

—

CHAPITRE IV.

Histoire de la nouvelle église de Saint-Amable et du miracle qui obligea Etienne, évêque d'Auvergne, à la bâtir.

J'estime qu'il est de la dernière importance pour la gloire de saint Amable, de ne pas finir sa Vie sans y rapporter ce qui s'est passé depuis peu d'années,—parce que la chose, d'une part, me paraît très-considérable par elle-même, et que de l'autre elle fait voir que la main de ce Saint n'est pas racourçie, mais qu'il veut bien renouveler de nos jours les mêmes miracles qu'il a opérés du temps de nos pères.

Monseigneur Etienne, évêque d'Auvergne, prélat digne de l'amour et de la vénération de tout le monde, homme habile et savant, toujours appliqué à la lecture et à l'étude, vraie colonne de la foi et un ferme appui de l'Eglise de Dieu, conduisait ses ouailles en paix dans le chemin du salut et les menait à Jésus-Christ, marchant lui-même le premier à leur tête. Il nourrissait ses diocésains du pain de la doctrine céleste et les faisait vivre tous ensemble dans une paix et une concorde fraternelles.

De leur part, ils l'aimaient comme s'il avait été leur frère et le respectaient comme leur père et leur maître dans l'école de la vertu. L'éclat de sa noblesse, dans laquelle il n'y a ni chimère, ni fiction, et celui de sa sainteté qui est connue de tout le monde, faisait qu'on se soumettait avec plaisir à son empire.

Les personnes du premier rang, les princes de la royale maison d'Auvergne, les seigneurs les plus qualifiés du pays, les colonels et les capitaines, tant ceux qui commandent à cent hommes d'armes, que ceux qui n'en ont que cinquante sous leur conduite et les plus puissants juges et magistrats de la province, aussi bien que les syndics des villes, lui jurèrent sur les reliques des Saints qu'ils lui seraient toujours inviolablement attachés et qu'ils ne prendraient jamais d'autre parti que le sien.

Mais, le démon qui ne peut souffrir que les fidèles catholiques demeurent dans l'unité ecclésiastique, ni qu'on laisse les gens de bien en repos, et qui se plaît au contraire à faire du mal et à en faire faire aux autres, introduisit le schisme en Auvergne peu à peu et par adresse. Il y souleva les enfants contre le père et les membres contre leur chef.

Les mêmes gens qui, quelque temps auparavant, avaient juré de persister et de demeurer toujours fermes dans l'unité avec lui, furent les premiers à la rompre. La religion du serment ne fit aucune impression sur eux; et sans se soucier de la promesse solennelle qu'ils avaient faite de ne se séparer jamais de leur pasteur, ils prirent ouvertement un parti entièrement opposé à celui qu'ils lui avaient juré de prendre.

Ils quittèrent bien vite la voie de paix qu'il leur avait tant recommandée; et tournant tout d'un coup tous les traits de leur malice contre ce souverain ministre de l'autel, qui ne se défiait rien moins que de leur légèreté, et qui ne s'attendait pas qu'on tramât quelque conspiration contre lui dans son propre diocèse, comme il ne songeait pas de son côté à faire aucun mal aux gens de son pays; ils mirent tout en usage pour le perdre, si Jésus-Christ, dont il est le fidèle ministre, l'avait permis. Mais, il l'avait pour son support et son secours. Et comme ce grand pontife n'avait autre chose en vue que la gloire de Dieu, aussi Dieu prenait plaisir à le rendre victorieux en tous lieux et en toute occasion de ses ennemis.

Ceux-ci donc ne se sentant pas assez forts pour tenir tête contre monseigneur Etienne leur évêque, s'en allèrent trouver secrètement le prince Guillaume, comte de Poitiers et de Guyenne, qu'ils savaient bien être ennemi secret et jaloux de la grande autorité de l'évêque d'Auvergne. Ils lui dirent mille choses outrageantes contre le vertueux prélat, l'irritèrent si fort contre lui par des discours séditieux qu'ils persuadèrent à ce

prince de lui déclarer la guerre et de venir lui-même en personne à la tête d'une grosse armée, pour se saisir de tous ses biens et se rendre maître de ses châteaux et de ses forteresses et autres maisons de campagne.

Ils lui exagérèrent ses grandes richesses, ses fertiles héritages, ses amas d'or et d'argent et ses meubles magnifiques. Ils lui représentèrent que rien n'était si facile que de le dépouiller de toutes ses grandes possessions et de l'en chasser avec ignominie. Ils s'offrirent eux-mêmes à le servir dans cette entreprise et à forcer leur évêque à se soumettre à lui, et ils le prièrent ensuite pour récompense de leurs services de vouloir partager avec eux le riche butin qu'il en tirerait.

Voilà ce que firent ces infidèles contre un évêque qui n'avait rien à cœur que leur salut et qui fut toujours le défenseur de la justice et l'ami de la paix.

Il aurait infailliblement succombé sous leurs efforts, si Dieu par une protection visible ne l'avait tiré du danger. Mais, comme c'était Lui, qui, par une vocation spéciale, l'avait appelé à l'épiscopat, Il ne voulut pas souffrir qu'un homme qu'il avait honoré d'un caractère si sublime, eût l'afffront de se voir pris dans les filets des méchants.

Au reste, le grand sujet de la jalousie du comte Guillaume, contre monseigneur Etienne, venait uniquement de ce qu'il était plus aimé en Guyenne que lui et de ce qu'il avait tellement gagné le cœur et l'affection des Gascons, qu'il les attirait presque tous immanquablement dans le parti qu'il embrassait et qu'ils quittaient tous leur comte pour suivre ce grand prélat.

Mais, les choses ayant changé, et les seigneurs de cette Cour ayant tout d'un coup, par la plus grande de toutes les infidélités, pris le parti de leur prince contre ce grand Evêque, ils achevèrent d'aigrir son esprit contre ce dernier et l'engagèrent à violer le serment et l'alliance qu'ils lui avaient jurée, car, peu de temps auparavant, ils avaient traité ensemble, et le comte avait promis fidélité à l'évêque.

Il leva donc des troupes contre lui, et se mettant à leur tête, il sortit de ses états d'Aquitaine pour passer en Auvergne et ne douta pas, après avoir fait la revue de son armée, que l'évêque de Clermont ne lui ferait pas la moindre résistance et n'entreprendrait pas de faire ferme contre de si puissantes légions. Il était persuadé que toutes les places et châteaux de ce prélat lui ouvriraient les portes et qu'il s'en rendrait le maître aisément.

Mais, notre illustre Pasteur, sans s'étonner et mettant toute sa confiance dans la justice de sa cause, fit ses préparatifs de son côté, et à la première nouvelle de la marche du prince contre lui, il fortifia quelques-uns de ses châteaux et y jeta quelques troupes pour les défendre. Plusieurs braves gentilshommes du pays se mirent à leur tête. Et je ne puis les mieux comparer qu'à ces trois cent dix-huit braves guerriers qui se joignirent à Abraham le patriarche, pour tirer Loth des mains de ces rois qui l'emmenaient captif.

Le duc d'Aquitaine mena d'abord ses troupes devant Riom et en assiégea le château. Il commença par faire des lignes de circonvallation tout autour et l'attaqua ensuite de tous côtés; mais, quoiqu'on n'eût pas eu le temps de la bien fortifier, et que ce ne fût pas en ce temps-là une place fort régulière et fort sûre, cependant les troupes du comte ne purent jamais la prendre avec toutes leurs machines et instruments de guerre. Les arbalêtriers même qui jetaient sans cesse des flèches contre ceux qui étaient enfermés dans le château et qui s'y défendaient vaillamment, eurent le regret de voir qu'aucune de leurs flèches ne portait coup et ne faisait effet, et qu'ils perdaient leur temps à tirer leurs carabines, avouant hautement qu'une vertu invisible leur liait les mains et que saint Amable, protecteur du lieu, jetait des frayeurs paniques parmi eux et qu'ils se faisaient un scrupule de religion d'oser attaquer une place qui lui était consacrée et dont il était l'ange tutélaire. Plusieurs même d'entr'eux périrent par l'épée, au lieu que ceux qui étaient dans la place ne reçurent pas le moindre échec.

Cependant, le vénérable Prélat était dans des inquiétudes mortelles pour les siens. Et voyant bien que la partie n'était pas égale, et que les troupes du prince d'Aquitaine étaient beaucoup supérieures à celles qui étaient dans le château de Riom, il craignait avec raison qu'elles ne se rendissent enfin maîtresses de la place et ne passassent toute la garnison au fil de l'épée.

Ce fut en cette occasion, véritablement, qu'on reconnut la tendresse paternelle de ce bon évêque pour son troupeau et pour ceux qui avaient embrassé son parti et sa défense. Il n'y eut jamais de douleur pareille à la sienne. Et il n'y a point de langue, quelque éloquente qu'elle soit, qui puisse représenter au vrai quelles furent ses alarmes, ses peines et sollicitudes pour tant de braves gens, qui, à sa considération, s'étaient exposés à la mort et en prochain danger de périr.

On le vit tantôt fondant en larmes, tantôt poussant des soupirs et des sanglots, et toujours appliqué au soin de les faire secourir. Mais, le plus puissant secours qu'il leur procura, fut celui de la protection de saint Amable : car, n'espérant plus rien du côté de la terre, il tourna toute sa confiance vers ce grand Saint, et prosterné en terre, il le conjura dans l'amertume de son cœur, d'avoir pitié de son peuple, de vouloir défendre son héritage et d'empêcher que des gens qui étaient sous sa sauvegarde, et qui s'étaient enfermés dans une ville qui lui était consacrée et où ses reliques sacrées étaient si fort honorées, tombassent entre les mains de leurs ennemis et fussent abandonnés en proie à leur cruauté.

— Faites en sorte (lui dit-il), ô grand Saint, que ce siége tourne au désavantage de ceux qui l'ont entrepris contre toute sorte de justice. Protégez vos enfants contre ceux qui veulent les perdre. Défendez une place qui vous reconnaît pour son patron. Soyez-lui un mur d'airain et un boulevard invincible contre la puissance des étrangers : frappez leur esprit de vertige, répandez la terreur parmi eux, renversez leur dessein, et qu'ils connaissent par expérience qu'on n'insulte pas impunément des chrétiens qui sont sous votre protection, et que les habitants de ce lieu ont en vous un appui que rien ne peut détruire, ni ébranler.

« Je dois juger, grand Saint, de ce que vous ferez pour moi, par ce que vous avez déjà fait. Je ne vous ai jamais invoqué en vain. Vous m'avez toujours accordé ce que je vous ai demandé. Et par les maux précédents, dont vous m'avez délivré, je dois être convaincu que vous me délivrerez de ceux dont je suis menacé. Rien ne vous est difficile, parce que tout est facile à Dieu qui ne vous refuse jamais rien. Obtenez de lui, grand Saint, la conservation de mes enfants, qui sont les vôtres.

« Je vous promets, et m'engage par un vœu solennel qu'au cas que vous soyez favorable à mes désirs, et que vous fassiez lever le siége de Riom, sans qu'il en coûte la vie à ceux qui le défendent, j'y bâtirai une église très-magnifique en votre honneur et sous votre nom, et qui sera plus belle qu'aucune de celles qui ont jamais été bâties pour vous.

« C'est ce que je ne manquerai certainement pas d'exécuter, et peut-être que Dieu n'a permis que je me trouvasse dans la disgrâce où je suis, et que Riom fût assiégé qu'afin de me donner lieu par là d'y édifier une église digne de vous et assez grande pour y contenir la foule des peuples qui y accourent de toutes parts pour y honorer vos saintes reliques. »

Telle fut la prière que notre très-honoré Pasteur fit dans quelqu'un de ses châteaux, où il s'était retiré pendant qu'on assiégeait celui de Riom. A peine l'eut-il achevée que mettant la tête à la fenêtre, il vit venir des courriers à lui, dépêchés par ceux-là même pour qui il priait, et pour la vie desquels il était en inquiétude. Il fut le premier, dès qu'ils eurent approché, à leur demander en quel état étaient ses affaires et de quelle manière on attaquait et on se défendait à Riom, et si la place était prise.

Mais, il fut agréablement surpris quand il apprit d'eux que les ennemis se fatiguaient inutilement et perdaient leur temps à assiéger la garnison du château et les habitants de Riom, parce que saint Amable s'était déclaré visiblement en faveur de ces derniers et les protégeait manifestement; que ce château était un asile que la protection du Saint rendait inexpugnable et que quelques efforts qu'eussent fait les ennemis, ils n'avaient pu en faire sortir un seul soldat, ni en tuer un seul jusqu'à cette heure, et qu'il devait être en repos pour les assiégés, parce que quelque puissant que fût le prince qui les tenait bloqués, il y avait un plus vaillant capitaine et un plus puissant athlète encore que lui, à savoir saint Amable, qui les défendait, et dont le bouclier les mettait à couvert de toute insulte.

Puis ils racontèrent à ce fidèle pasteur de

la bergerie de Jésus-Christ, par une véritable relation, comment les ennemis, pour pouvoir entrer dans la place, s'étaient avisés de jeter une prodigieuse quantité de fascines dans les fossés qui sont autour d'elle et d'y élever une pile de bois plus haute que la muraille, espérant de descendre ensuite par-là dans le château, ou tout au moins du haut de cette pile de bois, de pouvoir jeter des flèches contre ceux qui étaient enfermés dans la place.

Ce qu'ayant fait, ils commencèrent à crier comme des fous, qu'ils étaient victorieux et à s'exhorter les uns et les autres à monter au haut de la pile de bois ; qu'à la vérité cela avait fort effrayé d'abord les assiégés et que ne sachant que faire pour chasser de là l'ennemi, ils avaient pris le parti de jeter des torches ardentes et des pots de terre pleins de poix brûlante et autres matières combustibles dans les fascines et sur le bûcher sur lequel les assiégeants étaient déjà montés; que le feu y prit aussitôt et éleva des tourbillons en l'air: mais, que ce qui faillit tout perdre et qui fut pourtant, par la suite, d'un grand secours, fut qu'il s'éleva tout à coup un vent du nord qui poussait la flamme du côté du château, et menaçait toute la ville d'un incendie qui devait la réduire en cendre.

Néanmoins cela produisit d'ailleurs un assez bon effet contre l'ennemi, en ce que le feu ayant gagné le haut de la pile de bois, ceux qui étaient déjà montés dessus furent obligés d'en descendre bien vîte, sans quoi ils auraient été brûlés tout vifs: mais, que dans ce danger effroyable où étaient le château et la ville de périr par les flammes, on eut recours aussitôt à notre incomparable protecteur, le grand saint Amable; qu'un ecclésiastique nommé Raganfrede, courut vîte quérir les reliques du Saint et les opposa à la fureur des flammes et des vents, et que par un prodige qu'on ne saurait assez admirer et qui fait bien voir que les éléments obéissent à la voix de Dieu et sont prompts à exécuter ses ordres, la flamme que le vent poussait vers la ville tourna tout d'un coup de l'autre côté, malgré la violence du vent, et s'écartant ensuite dans le camp des ennemis, alla brûler leur barbe et leurs cheveux, comme pour les insulter.

Monseigneur l'évêque ne se tenait pas de joie, entendant ces nouvelles, et ayant quitté toute crainte et toute tristesse et repris sa gaîté et sérénité ordinaire, rendit à Dieu et à saint Amable mille actions de grâces et renouvela tout haut le vœu qu'il avait fait à ce dernier de lui bâtir une église. Il a été fidèle à exécuter sa promesse et n'a rien épargné pour marquer sa reconnaissance à ce grand Saint par un édifice somptueux. Les yeux en font foi, et tous les gens qui viennent à Riom peuvent juger par les fondements et par ce qui en est déjà fait quelle sera un jour la somptuosité de ce temple. Il ne fait que commencer à s'élever et tout le monde en admire déjà la beauté. Nous ne doutons pas que le grand prélat qui a commencé à le bâtir ne l'achève et qu'il ne couronne son entreprise par une magnificence encore plus grande.

Au reste, les ennemis levèrent le siége et s'en retournèrent tout honteux et confus de n'avoir rien pu faire de ce qu'ils avaient projeté et de n'avoir pu avec de si belles et nombreuses troupes, prendre une seule forteresse.

L'hiver survint qui fut extraordinairement froid et les incommoda beaucoup dans leur retraite. Ils souffrirent aussi beaucoup d'autres maux qui les firent repentir de leur entreprise : Dieu ayant voulu témoigner par là qu'il se plaît à humilier les superbes et à élever les âmes humbles, traitant chacun selon sa foi et son mérite, et ayant rétabli notre vertueux prélat dans son premier état.

Il jouit présentement d'une parfaite paix. Il est obéi et respecté de tout le monde; et ses ennemis au contraire qui étaient auparavant si fiers et insolents lui sont soumis, et ont changé leur première joie en une profonde et continuelle tristesse.

Il arriva pendant le siége de Riom une chose bien remarquable et qui fait bien voir que saint Amable est attentif à tout ce qui se passe dans cette ville et qu'il ne peut souffrir qu'on commette des larcins, des assassinats et autre sorte de désordres dans un lieu qui est sanctifié par sa présence et qui est sous sa protection et sauvegarde, sans qu'il s'en déclare aussitôt le vengeur.

Un officier de guerre avait fait quelque injustice et concussion qu'il croyait devoir être impunie. Mais, une nuit qu'il était de garde et qu'il faisait la ronde autour du

camp, il aperçut un vénérable vieillard à tête blanche qu'il jugea être un prêtre, à son habit, qui lui donna un soufflet avec tant de rudesse qu'il tomba par terre à demi-mort, et fut si étourdi du coup que de toute la nuit on ne put arracher un mot de lui, ni savoir ce qu'il avait.

Mais, le jour commençant à paraître, il commença aussi enfin à parler, et dit qu'un homme fort vieux et fait de telle manière, l'avait battu violemment et meurtri de coups. Et en effet il en montra les preuves sur sa tête et sur ses joues, l'une étant pleine de bosses et de trous et les autres enflées et livides de meurtrissures; la fièvre même l'avait saisi. Il se fit porter dans sa maison et s'y mit au lit fort malade : il fut longtemps en cet état, souffrant beaucoup.

Mais enfin saint Amable ayant eu pitié de lui, apparut en songe à une dame dévote et lui révéla que c'était lui, Amable, qui avait châtié et battu rudement un gentilhomme d'Auvergne nommé Amalgibie, qui était un tel, officier de guerre, qu'elle le trouverait malade en tel endroit, et qu'il fallait qu'elle lui dît de se traîner comme il pourrait, à pied, dans Riom, à son église, et que là, prosterné en terre, il lui demandât pardon des voleries, violences et injustices qu'il avait faites pendant le siége, et que par ce moyen il recouvrerait sa santé.

— Mais, dites-lui (ajouta-t-il,) qu'il fasse ce pèlerinage avec dévotion, sans ostentation et sans faste, à pied, et sans autre or, ni argent que ces quatre médailles que vous lui donnerez de ma part pour faire sa dépense.»

Et en lui disant cela, il lui sembla donner quatre pièces d'argent qui étaient d'un blanc à éblouir. Tout cela n'était à la vérité qu'un songe. Cependant la dame ne laissa pas d'y faire quelque attention et fut effectivement au logis du gentilhomme qu'elle trouva au lit, malade, et lui raconta son songe et le pressa fortement d'avoir recours à saint Amable et de venir à son tombeau. Il se rendit au conseil de cette dame, et prit résolution de faire ce voyage.

Mais, comme toutes les autres circonstances de sa prétendue révélation ne lui parurent que des rêveries, il n'y eut aucun égard et ne songea plus qu'à partir en homme de qualité. Et en effet ses valets lui préparèrent son équipage et lui amenèrent un beau cheval sur lequel ils le montèrent à force de bras. Il n'y fut pas sitôt assis qu'il le jeta par terre, ce qui le fit souvenir de ce que la bonne dame dévote lui avait dit, que saint Amable voulait qu'il fit le voyage à pied en pauvre pèlerin et en humble pénitent.

Il obéit enfin à cet ordre du ciel, renvoie son cheval et tout son monde chez lui, ne prend pour tout équipage qu'un bâton à la main; et pour plus grande marque d'humilité se met une corde au cou et dit à tous ses camarades et officiers de guerre et soldats, qu'il trouva sur son chemin, de profiter de son exemple, en leur montrant les plaies et les meurtrissures dont il était couvert et leur racontant les maux qu'il souffrait, avec la grande maladie dont il était encore fort incommodé, et les prêchait tous à bien faire et à prendre garde de ne pas s'attirer par des concussions et des voleries semblables aux siennes un pareil châtiment, mais bien de restituer, comme il allait faire, tout ce qu'ils avaient pris sur les terres de saint Amable et sur les fonds qui lui étaient consacrés, ou parce qu'on les avait donnés à sa considération à son église, ou parce qu'ils étaient sous sa protection.

Dès qu'il fut arrivé au lieu où reposent les saintes reliques, il pria le curé d'avoir pitié de lui et de joindre ses prières aux siennes pour obtenir miséricorde et sa parfaite guérison. Le curé le fit et lui dit d'avoir confiance et de tout espérer d'un aussi puissant patron qu'était saint Amable.

Ensuite, il l'amène devant le tombeau du Saint. Le pénitent s'y prosterna aussitôt, la face contre terre, priant avec effusion de larmes saint Amable de lui rendre la santé et de vouloir le recevoir désormais au nombre de ses esclaves, pour marque de quoi il se mit aussitôt un collier et des chaînes de fer au cou, telles qu'en portent les esclaves.

A peine eut-il passé une heure et demie en prière qu'il se sentit tout à fait guéri et rendit grâces à Jésus-Christ qui est admirable dans ses Saints, et qui règne avec Dieu le Père et le Saint-Esprit dans l'unité d'une même essence, pendant tous les siècles des siècles.

Au reste, monseigneur Amable, de sainte mémoire, mourut le 1er novembre, l'an 475

après la Passion du Sauveur, dans le temps que Childéric régnait sur les Français.

FIN DE LA VIE DE SAINT AMABLE.

NOTES[1]

N° I colonne 323. — Saint Amable naquit de parents nobles, *ortu parentûm nobilem,* dit son biographe, Just.

Messieurs de Rochebriant Chovance, qui sont d'une des plus nobles et des plus anciennes maisons d'Auvergne, — ainsi que l'a fait voir M. du Bouchet (2) par titres originaux, — sont reconnus de tout temps pour être descendus en ligne masculine de la maison de saint Amable.

Ils ont droit en cette qualité d'accompagner avec une aumusse de chanoine sur le bras la sainte châsse où sont les ossements sacrés de ce grand Saint et d'appuyer la main sur elle, lorsqu'on la porte en procession le jour de sa fête, et de précéder tous les Corps de Justice qui s'y trouvent.

D'ailleurs, le Chapître de saint Amable, qui était autrefois une très-riche abbaye de l'Ordre de saint Augustin, est-en possession de tout temps de sceller tous ses actes du sceau de la maison de Rochebriant, et n'a point d'autres armes que celles des gentilshommes de ce nom. C'est une preuve que quelqu'un de cette maison en est le fondateur; car, c'est une coutume presque générale à toutes les abbayes de porter les armes de ceux qui les ont fondées.

Or, comme il est constant que saint Amable a bâti l'église baptismale de Saint-Jean et la paroisse de Saint-Bénigne, — ainsi qu'on a vu dans sa Vie; — il y a toutes les apparences que c'est parce qu'il a transmis à ses héritiers et aux gens de sa maison les droits honorifiques de fondateurs, que MM. de Rochebriant en jouissent aujourd'hui,—étant certain qu'aucun autre de leur maison, que saint Amable n'a fait du bien, ni fondé quoi que ce soit dans cette abbaye.

La qualité même que saint Grégoire de Tours donne à saint Amable d'être citoyen de la capitale d'Auvergne (1) est une preuve authentique de sa noblesse; car, les Romains, en se rendant maîtres de la province d'Auvergne, par composition, accordèrent droit de bourgeoisie romaine et par conséquent de noblesse à la capitale du pays. Ainsi les citoyens avaient droit de dire comme saint Paul, citoyen de la ville de Tharse, qui avait un pareil droit de bourgeoisie romaine : *Civis Romanus sum.* Et comme personne ne contesta à cet apôtre la qualité de gentilhomme, dès qu'il se fut déclaré citoyen de Tharse, mais même que lorsqu'il fut question de le faire mourir, on lui fit souffrir le supplice des nobles, qui est la décapitation, au lieu qu'on pendit saint Pierre comme roturier, selon la remarque de Tertullien (2); aussi il ne faut point désirer de meilleur titre de noblesse pour saint Amable que ces mots-ci de saint Grégoire : *Fuit in civitate Arvernâ Amabilis.*

Cela est si véritable, que le même saint Grégoire qui parle de saint Gal, évêque d'Auvergne, son oncle, comme de l'homme de toutes les Gaules le plus noble et le plus qualifié (3) ne lui donne point d'autre qualité que celle de citoyen de la capitale d'Auvergne (4). Tout de même pour prouver que l'empereur Avitus était noble d'extraction, il dit qu'il était citoyen auvergnat (5). Il prouve aussi par un semblable argument la noblesse d'Ommatius, archevêque de Tours, son prédécesseur (6).

C'est sans doute pour cela que saint Sidoine Apollinaire qui était lui-même d'une des meilleures maisons du royaume, fils d'un

(1) Ces notes sont celles de l'abbé Faydit. — Nous n'avons pas marqué par des chiffres, dans le cours du texte de la Vie de saint Amable, les renvois à ces grandes notes, à cause de l'ordre adopté par l'abbé Faydit lui-même et que nous respectons.

(2) *Généal. manusc.*

(1) *Fuit in urbe Arvernâ Amabilis quidam.*

(2) *Tunc Paulus civitatis romanæ consequitur nativitatem, cum illic martyrii renascitur generositate.*

(3) *De primâ progenie... ita ut nihil in Galliis inveniatur esse nobilius.* — *Vitæ Patrûm, cap.* VI.

(4) *Civis Arvernus ... Arvernæ urbis incola.*

(5) *Avitus, ut valde manifestum est, civis Arvernus.* — Hist. *lib.* II, *cap.* XI.

(6) *Ommatius de senatoribus civibusque Arvernis.* — Ibid, *lib.* X, *cap.* XXXI.

Préfet du Prétoire, dit que la capitale d'Auvergne était la ville des nobles (1), et qu'un ancien auteur, nommé Renatus Profuturus Frigeridus, cité par Grégoire, dit que la capitale d'Auvergne, nommée alors *Arverni*, était remplie de nobles (2). Il y avait un Sénat qui était comme le corps de la noblesse et des Conseillers de l'Etat. Ils jouissaient des mêmes priviléges que les sénateurs romains, avec qui ils ne composaient qu'un même corps et dont ils se disaient frères : *Nobilitatis Romanæ stemmate refulgebant*, dit saint Grégoire (3), qui raconte que saint Martin en rencontra un grand nombre qui venaient au devant de lui, sur le chemin de Riom à Arthonne, et que les ayant découverts du haut de la montagne de Bellenave, et ayant su que c'étaient des sénateurs romains, il rebroussa chemin pour éviter les honneurs qu'ils voulaient lui faire.

Mais (dit-on), ce mot de *quidam*, que saint Grégoire donne à saint Amable, marque un homme obscur et de basse naissance.

Rien moins : Il marque seulement un homme inconnu à ceux auxquels l'écrivain s'adresse. Ce qui est si véritable, que le même saint Grégoire donne le nom de *quidam* à Ecdicius, qui était le plus illustre homme de son siècle, fils de l'empereur Avitus et frère de la femme de sain tSidoine,—*Ecdicius quidam*.

Il donne la même épithète de *quidam* à Leocadius, dont il vante la noblesse comme la plus illustre du royaume, et qu'il fait descendre du fameux Vetius Epagatus, dont il est tant parlé dans la lettre des Eglises de Vienne et de Lyon, dans Eusèbe (4).

Il ne qualifie pas autrement un homme de qualité d'Auvergne, qui était surintendant des finances du roi Thierri en ce pays-là : *Proculus* quidam *est aerario presbyter ordinatus* (5).

Et ainsi d'une infinité d'autres qu'on peut voir dans cet auteur, comme de l'illustre sénateur romain saint Hilaire de Dijon : *Hilarius quidam* (1).

On dira aussi peut-être qu'il semble qu'il y ait de la contradiction dans ce que d'une part l'auteur de la Vie de saint Amable assure qu'il était de grande maison et de noble extraction, et que d'un autre côté il le fait habitant et même natif de Riom et curé de ce lieu-là, qui en ce temps-là était une très-petite ville, pour ne pas dire village.

Cela (ajoutera-t-on), ne s'accorde guère avec l'idée que nous avons d'un homme de grande qualité et de grand mérite, les gens de cette sorte n'ayant pas accoutumé de demeurer dans des villages, à moins qu'ils n'en soient seigneurs, et encore moins de borner toute leur fortune et leur ambition à être de simples prêtres et curés de campagne.

Je réponds qu'il ne faut pas juger de ce qu'on faisait autrefois par ce qui se pratique aujourd'hui. Les choses ne sont pas, à beaucoup près, sur le même pied..... Mais, dans les six premiers siècles rien n'était si honorable que la qualité de prêtre, comme dit saint Augustin : *Nihil honorabilius, nihil periculosius*.

Saint Martin étant à la table de l'empereur Maxime, y fit aussi dîner le prêtre qui l'accompagnait et le fit placer entre le frère et l'oncle de ce prince. Et au lieu—après avoir bu le premier,—de présenter la coupe à l'empereur, pour y boire immédiatement après lui, selon la civilité qui se pratiquait en ce temps-là de présenter la coupe au plus digne, il la donna à ce prêtre pour y boire avant l'empereur (2).

Eusèbe aussi, assure que « le grand Constantin faisait toujours l'honneur aux ministres de Jésus-Christ de les faire asseoir à sa table (3)..... »

Au lieu que les laïques jugent aujourd'hui des affaires des prêtres, c'étaient autrefois au contraire les prêtres qui—conjointement avec l'évêque,—jugeaient toutes les affaires civiles et tous les procès des laïques.

(1) *Nobilium contubernium.* — Saint Sidoine : *lib.* IV, *ep.* XXI.

(2) *Multi nobiles apud Arvernos.* — Hist. *lib.* II, *cap.* IX.

(3) *De Gloria Confess. cap.* V.

(4) *Leocadium quemdam primum Galliarum senatorem, qui de stirpe Vetii Epagathi fuit.* — Ibid. *lib.* I, *cap.* XXXI.

(5) *Vitæ Pat. cap.* IV.

(1) *De Gloriâ Confess. cap.* XLII.

(2) Voyez les *Ann. hagiol.* tome III, Vie de saint Martin.

(3) *Lib.* I de Vitâ Constantini, *cap.* XLII.

Les comtes des provinces étaient comme les juges de l'Aréopage d'Athènes, qui se renfermaient uniquement dans les causes criminelles, comme disent Eschyne et Apollodore, et laissaient à d'autres juges le soin des affaires de police et le jugement des procès en matière civile.

C'est ce qu'on peut voir, pour ce qui regarde l'Afrique, dans les épîtres de saint Augustin au comte Boniface et au comte Macédonius, auxquels il demandait sans cesse des grâces pour les criminels, et dans saint Grégoire de Tours (1), pour ce qui regarde la France, dans l'exemple du comte d'Angoulême, du temps de saint Eparche, et dans celui de saint Nizier, archevêque de Lyon, qui eut de grandes prises avec le comte Armentarius qui entreprenait quelquefois sur la juridiction sacerdotale et se mêlait de juger des affaires des laïques en matière civile.

Saint Augustin se plaint souvent que c'était là l'occupation la plus pénible et la plus ennuyeuse de l'épiscopat et de l'état ecclésiastique, de juger les procès des plaideurs, qu'il appelle des chicanes tumultueuses et embarrassées (2), et il applique souvent à ce sujet ces paroles de David : « Retirez-vous de moi, importuns, et laissez-moi en repos méditer à mon aise la loi de mon Dieu (3). »

Il y a dans le Code Théodosien et Justinien des titres *de Episcòpali Audientià*, où les Empereurs, par une loi irrévocable, se démettent du droit qu'ils avaient de juger les différends de leurs peuples, sur les prêtres et les évêques à perpétuité.

Saint Grégoire, comte d'Autun, et puis évêque de Langres, de Lieutenant Criminel devint Lieutenant Civil, en se faisant prêtre (4).

Or, ce droit de juger les procès des peuples de tout un grand diocèse donnait beaucoup de relief et de distinction à l'Ordre Sacerdotal; car, on y jugeait en dernier ressort. Et Constantin fit une loi expresse, par laquelle il défendait d'interjeter appel par devant quelque tribunal que ce fût, même par devant lui et son Conseil, d'aucune sentence rendue par les prêtres et par un jugement sacerdotal.

Saint Nizier fondé sur cette concession des empereurs qui n'était de son temps contestée par personne, blâma fort et traita même de *furieux*, d'*insensé* et d'*insolent*, le comte de Lyon, Armentarius, dont j'ai parlé ci-dessus, de ce qu'il avait souffert qu'on eût relevé par devers lui un appel d'une cause qui avait été déjà jugée au tribunal ecclésiastique par lui et par ses prêtres (1), du nombre desquels était alors saint Grégoire de Tours, son neveu à la mode de Bretagne, fils de sa cousine germaine.

Eusèbe, dans la Vie de Constantin, rapporte (2) une loi célèbre que fit cet empereur, par laquelle, pour marquer la haute idée qu'il avait de la dignité d'un prêtre, il ordonna qu'on ne pourrait jamais casser la sentence des évêques, et qu'on déférerait plus à la sentence du moindre des prêtres qu'à celle de tout autre juge de quelque rang et de quelque dignité qu'il fût, *étant* (dit-il), *indubitable que le dernier des prêtres vaut mieux que le premier des magistrats de notre Empire*, et qu'il mérite d'être plus considéré et respecté que lui : *Quovis judice esse potiorem quemlibet sacerdotem.*

Et en effet, Origène (3) écrivant en 240 contre les payens, dit : « Qu'ils n'oseraient désavouer, et qu'il était évident que dans toutes les villes les plus considérables de l'Empire, où il y avait un Sénat de juges laïques et séculiers et un Sénat ecclésiastique (c'est-à-dire le corps des prêtres d'un diocèse sous l'évêque du lieu), on faisait tout autrement état de ce dernier Sénat que de l'autre, et qu'il n'y avait aucune comparaison entre les arrêts qui émanaient du Sénat laïque : que les derniers des prêtres et ceux qui parmi eux faisaient le plus négligemment leur devoir et étaient les moins éclairés et les moins parfaits, l'étaient pourtant encore beaucoup davantage que les

(1) *Vitæ Patrûm, cap.* VIII. — *Hist. lib.* VI, *cap.* VIII.

(2) *Tumultuosissimas perplexitates.* — In Psalm. CXVIII, vers. 15.

(3) *Declinate à me maligni et scrutabor mandata Dei mei.*

(4) *Vitæ Pat., cap.* VII.

(1) *Ibid., cap.* VIII.

(2) *Lib.* IV, *cap.* XL.

(3) *Contra Celsum, lib.* III.

meilleurs des juges séculiers et qui avaient le plus de réputation dans le monde (1). »

« Comparez (ajoute-t-il), vos magistrats de l'Aréopage d'Athènes avec les magistrats ecclésiastiques que nous avons dans cette même ville, votre Sénat et vos juges de Corinthe et d'Alexandrie, avec le Sénat des évêques et des prêtres, que nous avons dans ces deux villes, le Tribunal des premiers et la manière dont ils y rendent la justice, avec le Tribunal de nos prélats et de nos vieillards, et la manière pleine de charité et de droiture dont ils accommodent tous les procès.

« Comparez vos Parlements et vos Tribunaux de justice et leurs arrêts avec nos Conciles et leurs Canons; et vous verrez que les uns sont des assemblées tumultueuses de gens ignorants, intéressés, impurs, incontinents, avares, superbes, bourrus, médisants, emportés de colère et mettant leur plaisir à déchirer, à mordre et à écraser les faibles qui ne peuvent pas leur résister, avec une brutalité et une malignité de singe et de cynique, au lieu que les Eglises de Dieu et les Tribunaux de nos prêtres sont remplis de gens pleins de sagesse, de modération, de douceur, de désintéressement et de lumière.

« Toute la science de vos juges consiste à savoir la procédure et les formalités du Palais et à être bons praticiens, — et celle de nos prêtres consiste dans l'intelligence de l'Ecriture et à être attentifs à la voix de Dieu qui parle en eux, et à la lumière du Saint-Esprit qui réside dans leur cœur (2). »

Origène ajoute, « que c'est par une providence particulière de Dieu, que presque dans toutes les villes où il y avait un Sénat et un Tribunal de magistrature séculière, il y avait aussi un Sénat de prêtres et un Tribunal ecclésiastique, afin de confondre les ignorances et les injustices du premier par la sagesse et les lumières du second (3). »

Et en effet, Tertullien dit nettement que

(1) *Ut intelligas Magistratus Ecclesiæ etiam qui inter suos collegas paulo frigidius versantur in officio, tamen in morùm et virtutùm ratione vulgaribus Senatoribus atque Magistratibus præcellere.*

(2) *Ibid., ut sup.*

(3) *Ibid.*

dans toutes les villes Métropoles et Capitales, il y avait Evêché et Sénat ecclésiastique (1). »

Ce Sénat était ordinairement composé des curés de tout le diocèse, qui de temps en temps s'assemblaient dans la ville Capitale autour de l'Evêque et jugeaient avec lui tous les procès pendants à sa juridiction. Or, cet avantage seul devait rendre l'Ordre des prêtres fort honorable.

Je dis, *des prêtres;* car, dans les premiers siècles on ne faisait guère de prêtres, comme nous verrons plus bas, qu'on ne les fît en même temps aussi curés, c'est-à-dire, qu'on ne leur donnât un titre ou une paroisse à desservir et un peuple à gouverner.

Il est vrai que dans la suite des temps, afin d'empêcher que les solitaires et les moines du désert ne se mêlassent pas tous les dimanches avec les laïques, pour assister au service divin qui ne se faisait que dans le églises paroissiales, les évêques ordonnèrent, selon la disposition du concile de Calcédoine, un prêtre dans chaque monastère. Mais, celui qu'ils faisaient prêtre était toujours en même temps fait abbé; et ainsi il avait le gouvernement et la régie des religieux et solitaires, comme on le voit souvent dans saint Grégoire de Tours (2), et spécialement par les exemples de saint Chalupan, de saint Senoch et de l'illustre saint Marse, ami de saint Amable, qui en même temps furent ordonnés abbés et prêtres par l'évêque d'Auvergne, et aussi par l'exemple de saint Silvain et de saint Venance, abbés et prêtres dans le diocèse de Bourges (3).

Mais, c'était une dérogation à la loi générale et primitive, qui n'ordonnait des prêtres qu'autant qu'il en fallait pour remplir les cures.....

Quoiqu'il en soit, la pureté et le petit nombre des prêtres qu'on faisait dans les premiers siècles, rendaient ceux qui étaient revêtus de ce caractère beaucoup plus considérables qu'ils ne sont aujourd'hui, qu'il y a des millions de Communautés de prêtres. Mais, surtout les gros revenus et les grandes richesses qui étaient attachés même aux curés de village, et encore plus par conséquent

(1) *Præscript., cap.* XX. — *Apol., cap.* XXXIX.

(2) *Vitæ Pat., cap.* XI, XIV, XV.

(3) *Ibid. cap.* XVI.

aux curés des villes, rendaient ces bénéfices considérables; car, les curés recevaient toutes les oblations des fidèles pour eux seuls, dans les lieux où il n'y avait point d'évêque qui partageât avec eux : ce qui devait monter bien haut, dans un temps où la charité des fidèles était si grande, qu'ils se faisaient un plaisir et un mérite de donner tout aux Ecclésiastiques, et qu'à l'exemple des premiers chrétiens de Jérusalem, qui vendaient tout leurs biens et les mettaient aux pieds des Apôtres, ils vendaient leurs terres pour en enrichir leurs pasteurs, comme les brebis se dépouillent de leur laine et de leur lait pour en nourrir et en habiller ceux qui veillent à leur garde (1).

Presbyteri (dit l'Apôtre), *duplici honore digni habeantur* (2), c'est-à-dire : « Je veux et ordonne qu'on donne double paie et une abondante rétribution aux prêtres qui ont le gouvernement des âmes et qui travaillent à les instruire. » Cela signifie visiblement les Curés.

Profluus ditator Ecclesiarûm, Clericorûmque nutritor, fundans villas, ponens vineas dicens : Sint hæc Ecclesiæ, dit saint Grégoire de Chrodinus (3).

Après cela il ne faut pas s'étonner si les gens même de la première qualité, qui avaient de l'ambition et de l'avarice, aspiraient à ces sortes de postes, et si la dignité de *prêtre* et de *curé*, même de village, était si fort de leur goût, puisqu'elle était d'un si gros relief et d'un si gros revenu : car, il n'y avait point alors d'autres Bénéfices dans l'Eglise que les Titres d'Ordre.....

Les curés de villages étaient autant de petits évêques, et ils en avaient même le nom et le caractère avant les Conciles de Sardique (4) et de Laodicée (5).

Mundericus, évêque de Langre, du vivant de saint Tetrique, tint à gloire de desservir la cure de Tonnerre en qualité de curé et d'archiprêtre, en attendant la mort de celui dont il était coadjuteur (6).

(1) Saint Cyprien, *lib.* IV, *ep.* V.
(2) I. *Tim.*, *cap.* V, *vers.* 17.
(3) *Hist.*, *lib.* VI, *cap.* XX.
(4) *Canon* VI.
(5) *Canon* LVII. — Gratien : *Dist.* LXXX.
(6) *Hist.*, *lib.* V, *cap.* V.

Hincmar étant en colère contre l'évêque de Laon, lui écrivit, « qu'il ne méritait pas le nom d'évêque, mais bien seulement le nom d'évêque et de chorévêque, parce qu'il n'était évêque que d'un village (1). »

Saint Claudien Mamert fut curé de Vienne, pendant que son frère en était archevêque, du temps de saint Amable. Il fut évêque du second ordre, dit saint Sidoine : *Antistes fuit ordine in secundo* (2).

Saint Grégoire de Tours fait mention de plusieurs personnes de très-grande naissance qui étaient curés de village. Il dit que saint Sever (*Severinus*), était d'une très-noble extraction, *nobili stirpe progenitus*, et il ajoute, pour relever sa naissance par sa dignité, qu'il fut et mourut curé du village de Sers en Bigorre près de Barrége, où était alors le siége épiscopal qui fut transporté depuis à Tarbes (3). Il observe même qu'il ne manquait pas, tous les dimanches après avoir dit la messe de paroisse à Sers, de l'aller dire ensuite le même jour, dans un autre village, qui était une annexe de Sers, distant de 20,000 pas, et qu'un jour en galopant à cheval pour aller faire cette fonction, une branche d'arbre le frappa rudement au front et le jeta par terre et qu'il maudit cet arbre qui sécha aussitôt (4).

Saint Sulpice Sévère, qui était un gentilhomme gascon de très-bonne maison et de famille consulaire, comme le dit expressément saint Paulin (5), ne fut jamais archevêque de Bourges, comme dit mal à propos celui qui a fait la première édition de ses ouvrages, mais bien un simple curé d'un village d'Agen, nommé Preüillac (6), ou dans la ville d'Eause (7), où était alors l'archevêché, transporté depuis à Auch.

Impetratus, frère de la fameuse Léocadie, mère de saint Gal et grand'mère de saint Grégoire de Tours, était, comme dit ce dernier (8), *de la plus noble et de la plus illus-*

(1) Sirmond : *Concil. Gall.*
(2) *Lib.* IV, *ep.* XI.
(3) *Lib de Glor. Conf.*, *cap.* XLIX, L.
(4) *Ibid.*
(5) *Ep.* I *ad Severum.*
(6) *Primiliaci.*
(7) *Elysa.* — Gennade : *Catalog. virorûm illust.*
(8) *Vitæ Pat.*, *cap.* VI.

tre maison des Gaules... Il n'eut pourtant point d'autre qualité que celle de prêtre en Auvergne, c'est-à-dire, Curé dans quelque paroisse de ce grand diocèse.

Le sénateur Ennodius tint aussi à honneur d'y avoir un titre (1).

L'archidiacre Cautin, le plus avare, le plus ambitieux et le plus méchant de tous les hommes, *omnibus sceleribus criminosus*, comme dit saint Grégoire (2), le glorieux martyr, saint Prix, furent tous deux gens de grande qualité, aussi bien que saint Genès, comte d'Auvergne; mais, ces trois fameux évêques d'Auvergne furent curés de la ville d'Issoire et archidiacres du même lieu. Saint Grégoire le dit expressément du premier : *In diaconatu suo ecclesiam vici Iciodorensis rexit* (3). Et les deux auteurs de la Vie de saint Prix, qui sont très-anciens, rapportés au second siècle des saints Bénédictins du père Mabillon, l'assurent aussi de ces deux derniers.

Cela ne veut pas dire que n'étant que diacres, ils fissent les fonctions de diacres, comme le prétend ridiculement M. Baillet (4); mais bien que par un exemple assez rare ils joignirent en eux ces deux Bénéfices ensemble.

Nannim, intendant et receveur général des finances de la reine Theudechilde, et colonel d'un régiment (*tribunus*), fut curé de Vieille-Brioude (5).

Saint Rustique, avant que d'être évêque d'Auvergne, était curé d'Aulnay, comme le prouve Savaron (6).

Mais, pour ne parler que de la ville de Riom, Epachius en était curé peu de temps après saint Amable, — successeur indigne d'un si grand Saint. Il en était natif et y faisait sa résidence, comme dit saint Grégoire de Tours qui le connaissait très-particulièrement, *inter manus suorùm*. Cependant, le même dit que c'était un homme de grande qualité et de race sénatorienne romaine et de la plus illustre maison du pays, ce qui faisait qu'on y souffrait ses débauches continuelles de vin et qu'on n'osa pas l'empêcher d'y dire la messe de paroisse, la nuit de Noël, quoiqu'il fût actuellement ivre (1).

Saint Grégoire lui-même, qui était de si grande qualité, était de Riom et y fut élevé: sa famille y demeurait. Il dit positivement qu'étant encore tout jeune, sa mère l'y amenait à l'église avec elle et qu'il arriva un certain miracle dans ladite église de Riom, où il se trouva présent avec sa mère (2).

Ailleurs il dit que cette église de Riom était Saint-Bénigne, et que sa mère étant fort affligée de voir que tout le vin de sa cave se poussait et se gâtait pendant le temps de la contagion, elle eut recours à saint Bénigne, dont on y faisait la fête le 1er novembre, qui détourna ce malheur (3)

Ailleurs il raconte qu'il allait, la nuit, à l'église de Notre-Dame de Marsac (4); ce qui prouve que le lieu de sa demeure n'en était pas beaucoup éloigné. Et, en effet, le village de Marsac n'est qu'à un quart de lieue de Riom.....

Tout cela prouve que ce n'est pas une conséquence que saint Amable ne fût pas homme de grande qualité, parce qu'il était né à Riom et habitant de Riom, et encore moins parce qu'il en était curé.

L'exemple même de saint Sidoine Apollinaire et de saint Quintien, à qui les prêtres de leur Église refusèrent leurs revenus et qu'ils réduisirent à la dernière extrémité en ne leur donnant pas un sou des biens ecclésiastiques (5), prouve évidemment qu'ils en étaient les économes, les maîtres et les distributeurs, indépendamment de l'évêque.

Et, en effet, le curé Proculus est appelé par saint Grégoire le surintendant des biens de l'Église d'Auvergne (6).

(1) *Ibid., cap.* VI.
(2) *Hist. lib.* IV. *cap.* IX.
(3) *Lib. de Glor. Confess., cap.* XXX.
(4) *Vie des Saints*, 24 janvier, art. *saint Prix.*
(5) *Lib. de Glor. Confess., cap.* XLI.—*De Glor. Martyrùm, lib.* II, *cap.* XLVIII.
(6) *Origines de Clermont, catalogue des évêques.*

(1) *Cum esset genere Senatorio, et nullus in vico illo Ricomagensi esset nobilior — Lib.* I *de Glor. Martyrùm, cap.* LXXXVII.
(2) *Ibid., cap.* LXXXVI.
(3) *Ibid., cap.* LI.
(4) *Ibid. cap.* IX.
(5) *Hist. lib.* II, *cap.* XXIII et *cap.* XXXVI. — *Vitæ Pat., cap.* IV.
(6) *Vitæ Pat. cap.* IV.

N° 2 colonne 325. — Il fut fait curé de Riom, *Sacerdos factus est in prædicto Ricomagensi vico.*

Notre archiprêtre (*Juste*), qui était, ce semble, chanoine régulier de saint Augustin, a été plus éclairé que tous ses confrères, qui de saint Amable ont fait un moine et un abbé régulier de moines et qui, dans toutes les anciennes peintures qu'ils en ont faites, et dont on en voit encore plusieurs aujourd'hui à Riom, l'ont toujours dépeint avec une crosse à la main et avec l'habit des Religieux.

Notre auteur, au contraire, a parlé juste, conformément à son nom, quand il a dit que ce Saint était *curé de Riom* et qu'il en avait toujours fait les fonctions jusqu'à la mort. Il a très-bien interprété ce mot de saint Grégoire de Tours (1), *presbyter vici Ricomagensis*, en le rendant par celui de *curé* et de *recteur de Riom :* car, en effet, c'est ce que signifie ce mot chez ce saint auteur et chez tous les anciens.

Lorsque le premier veut parler d'un curé de Vieille Brioude, nommé Nannim, il l'appelle *presbyter vici Vibriacensis.*

Le second concile de Vaison nomme les curés, *presbyteros qui in Parrochiis constituti sunt.*

Tout de même, les conciles d'Epone, tenus sous Sigismond, roi des Bourguignons, où présidait saint Alcime Avite, archevêque de Vienne, l'an 517; celui d'Agde, tenu l'an 506, sous le pape Symmaque; celui de Merida en Espagne; celui de Clermont l'an 1095; le quatrième de Carthage, et celui de Soissons, sous Pépin le Bref, n'appellent point autrement les curés des paroisses, que *le prêtre du lieu, le propre prêtre, le prêtre titulaire, le prêtre ordonné pour la paroisse.*

Saint Grégoire le Grand (2) les nomme *prêtres cardinaux;* et quand il veut dire qu'un évêque ayant destitué un curé de sa cure, y en met un autre à sa place, il dit : *Alium in loco ejus ordinavit presbyterum.*

C'est une règle presque certaine chez les Pères des quatre premiers siècles, que le mot de *prêtre,* tout court, marque un prêtre ayant charge d'âmes.....

On ordonnait alors uniquement les prêtres et les évêques pour gouverner une paroisse ou un diocèse. L'ordination emportait de soi un titre de gouvernement d'âmes, et comme on ne faisait pas alors d'évêques *ad honores,* sans leur donner un diocèse à gouverner, on ne faisait point aussi de prêtre honoraire, sans lui donner une paroisse à desservir sous l'évêque.

Rien n'est si défendu par les anciens canons, et même par des conciles du XIIe siècle, que les ordinations des prêtres honoraires, qui n'ont ni titre, ni paroisse à desservir.

Presbyteri in Parochiis ordinantur, dit le second concile de Tolède. Le concile de Plaisance, sous Urbain II (1), les déclare nulles : *Sine titulo factæ ordinationes, nullæ habeantur.*

Le concile général de Calcédoine dit (2), que celui qui reçoit la prêtrise sans un titre et sans une paroisse à desservir, ne reçoit rien, et que c'est la même chose que s'il n'avait point reçu l'imposition des mains : c'est-à-dire, que son ordination est nulle et que l'ordonné n'est point prêtre : *Vacuam habet manuùm impositionem.*

Ces deux canons sont cités dans le Décret de Gratien (3); et il ajoute que le pape Urbain II avait déclaré et décidé à la tête du même concile de Plaisance (ou plutôt de celui de Clermont, la même année 1095), « qu'il n'y avait pas deux sentiments sur « ce sujet dans toute l'antiquité; mais, que « c'était le sentiment général de tous les « Pères et la définition uniforme des Con- « ciles, qu'une ordination faite sans titre « était nulle (4). »

Comme il n'y a que deux seuls exemples, dans les cinq premiers siècles, de deux hommes faits évêques honoraires, sans aucun titre, c'est-à-dire, sans clergé, sans peuple et sans diocèse, et simplement par

(1) *Lib. de Gloria Confess., cap.* XXXIII.

(2) *Lib.* III, *ep.* XIII.

(1) En 1095. *Canon* XV.

(2) *Canon* VI.

(3) Gratien : *Decr.* I *part. dist.* LXXX, *c.* I et II.

(4) *Sanctorùm omniùm statutis consonâ sanctione decrevimus, ut sine titulo facta ordinatio, irrita habeatur.*

honneur et pour récompense de leurs vertus; à savoir saint Barse et saint Euloge : *Episcopi non urbis alicujus, sed honoris causâ,* dit Sozomène (1), aussi il n'y a que l'exemple de saint Jérôme et de saint Paulin qu'on nous puisse alléguer, qui aient été fait prêtres sans titre, c'est-à-dire, sans paroisse et sans cure : *Eâ conditione, ut ipsi Ecclesiæ alligarer, in sacerdotium tantum Domini non in locum dedicatus*, dit saint Paulin (2).

Mais, à l'égard des évêques Barse et Euloge, que je viens de nommer, M. de Tillemont fait très-bien voir (3) que c'est une fausseté et une bévue de Sozomène, et qu'ils furent tous deux l'un après l'autre évêques de la ville d'Édesse en Mésopotamie; et à l'égard de saint Jérôme, il est vrai que quand Paulin d'Antioche, son ami, le fit prêtre malgré lui, il stipula d'abord qu'on ne l'attacherait point à aucune église. Cependant, il déclare lui-même qu'il s'attacha à l'église de Bethléem, et il avoue, dans sa réponse à Jean, évêque de Jérusalem, qu'il y faisait les fonctions curiales et desservait la cure, et que pendant un temps de malheur que le peuple y fut effrayé par des tremblements de terre et des courses de Barbares et par l'appréhension de la mort, il y avait baptisé plusieurs catéchumènes et réconcilié plusieurs pénitents : mais, que Jean de Jérusalem n'avait pas droit de l'en empêcher, parce que la paroisse de Bethléem n'était pas de son diocèse, mais bien de celui de *Villefranche* ou *Éleuthérople* (4).

Aussi Sulpice Sévère (5), qui avait fait le voyage de Bethléem et y avait vu saint Jérôme, dit nettement que ce Saint en était curé et « qu'il gouvernait l'Église de ce lieu (6)... »

Pour saint Paulin, ce fut une exception de la loi générale.

(1) *Lib.* VI, *cap.* XXXIV.

(2) *Ep.* VI *ad Severum.*

(3) *Mémoires sur l'Hist. ecclés., tome* VI à l'article de saint Barse et de saint Euloge.

(4) Saint Jérôme : *Ep. ad Pammach.* et *advèrs. Joan. Hyeros.*

(5) Dialog. n° 8, *de Virtut. monach. Orient.*

(6) *Ecclesiam loci illius presbyter Hieronymus regit.* — Ibid.

En effet, ces deux mots *curé, prêtre,* chez les anciens, sont synonymes et signifient toujours un homme qui est établi sur une paroisse et qui y administre les sacrements de Pénitence et de Baptême, qui y offre le Sacrifice pour le peuple et prêche la parole de Dieu, — en quoi consistent précisément toutes les fonctions curiales : *Tingere, docere, offerre,* dit Tertullien (1). C'est ce qu'il appelle *Sacerdotalis officii sortem.*

Ce mot *sacerdotalis* est décisif pour notre sujet; car, il fait voir évidemment que Tertullien le confond avec *parrochialis*, c'est-à-dire qu'il prend pour une même chose *fonctions curiales* et *fonctions sacerdotales.*

Aussi, comme aujourd'hui l'institution dans une cure emporte avec soi le droit d'y baptiser, d'y prêcher, d'y confesser et d'y dire la messe de paroisse, — tout de même l'ordination à la prêtrise donnait autrefois un plein droit à faire ces fonctions, sans qu'il fût nécessaire de recourir à des permissions spéciales de l'évêque, distinguées de l'ordination. Elles étaient inséparables de l'Ordre, comme est aujourd'hui le pouvoir de dire la messe : avec cette différence, qu'il n'est pas nécessaire aujourd'hui d'être curé de paroisse pour pouvoir dire la messe; mais, dans les premiers temps, comme il n'y avait qu'une seule messe publique et paroissiale pour tout le peuple, et que les messes basses et secrètes étaient tout à fait inconnues, il fallait nécessairement être pasteur, ou curé, ou évêque pour dire la messe. Et c'est ce que signifie ce mot seul de *sacerdos* (*prêtre*).

Car, lorsqu'il est dit d'une ville où il y a évêché, il signifie un évêque, et lorsqu'au contraire, il est dit d'un village ou d'une ville où il n'y a point d'évêché, mais seulement une paroisse à desservir, il signifie un curé et un recteur. C'est ainsi que chez saint Cyprien, *Imperii æmulum, Romæ sacerdotem*, signifie l'évêque de Rome ou le Pape, et que *sacerdos ruris,* chez le même auteur, signifie un curé de village.

Saint Grégoire de Tours dit que saint Perpètue, son prédécesseur, commençait son testament par ces mots-ci : *Ego Perpetuus peccator, Turonicæ ecclesiæ sacerdos.* Le Père dom Ruinart le rapporte dans son ap-

(1) *Lib. de vel. Virg., cap.* IX.

pendice de sa nouvelle édition de saint Grégoire, page 1318. Celui-ci, pour dire l'évêque de Trèves, saint Nisier, dit : *Sancti Nicetii Treverici sacerdotis* (1) ; et pour dire l'évêque de Clermont, il dit : *Sacerdos Arvernæ ecclesiæ* (2) ; et pour dire l'évêque de Bazas, il dit : *Sacerdos qui præerat ecclesiæ Vasatensi* (3).

Tout de même, pour dire un curé de village ou d'une ville où il n'y a point d'évêque, il dit : *Presbyter loci*. C'est ainsi, que parlant du village d'Issac en Auvergne, qui est de la dépendance de l'église de Saint-Amable, il dit : *Presbyter domus Iciacensis*. Tout de même, pour dire le curé de Neuvic, il dit : *Novivicensis ecclesiæ sacerdos*. Pour dire, le curé du faubourg Saint-Marceau de Paris, il dit : *Hujus municipii Parisiensis sacerdos ;* celui de Brioude : *Sacerdos vici Brivatensis ;* celui de Trévoux : *Presbyter qui regebat ecclesiam castri Trinorciensis ;* celui de Volaure, près de Thiers en Auvergne : *Presbyter Lovolautri castri ;* celui de Blaye près Bordeaux : *Blaviensis castri presbyter ;* celui du Bourg-Dieu en Berri,... *in Deolensi vico presbyter* (4).....

Le concile de Latran (5) voulant ordonner qu'on se confesse à son propre curé pendant le temps de Pâques, ne se sert pas d'autre terme que de celui de *proprius sacerdos*.

Saint Léon (6) nomme *sacerdotes Romæ*, ceux qui étaient curés de Rome de son temps.

Tous les Pères grecs ont parlé de même.

Pour dire qu'Arius était curé de l'église de Baucale dans Alexandrie, saint Épiphane ne se sert point d'autre terme que de celui de *prêtre de Baucale*. Il se sert de la même expression pour marquer que Sarmathe, Carpone et Collothe étaient aussi curés de trois diverses paroisses de la même ville.

Saint Athanase en use de même pour dire que Piste était curé d'une des paroisses du

(1) *Vitæ Pal., cap.* XVII.
(2) *Ibid., cap.* VII.
(3) *Lib. de Gloriâ Mart., cap.* XIII.
(4) *Lib. de Glor. Confess., cap.* XCII.
(5) Tenu sous Innocent III.
(6) *Serm.* VII, VIII, X.

canton de la Marcotte et qu'il y avait plusieurs curés dans ce canton.

Le concile d'Antioche (1), et après lui saint Jean Chrysostôme (2), emploient le même terme de *prêtre*, pour signifier les curés de village, — *les prêtres de la campagne, le prêtre d'une telle et telle église rurale.*

Enfin, notre auteur même, quoique vivant dans le XIe et XIIe siècle,... voulant parler du curé de Riom, auquel le cavalier Amalgybie s'adressa pour lui faire baiser la relique de saint Amable, ne le nomme point autrement que *le prêtre du lieu (presbyterum loci).*

Ainsi, il n'y a pas le moindre lieu de douter que saint Amable étant qualifié par saint Grégoire de Tours, *prêtre de Riom* (*presbyter vici Ricomagensis*), il n'ait par là entendu dire que saint Amable était le curé et le recteur de cette ville.

Pour confirmer ceci davantage, il faut savoir que comme, quand on sacre un évêque, on lui assigne le diocèse et l'église vacante dont il doit être évêque, et qu'on lui demande s'il veut bien épouser une telle épouse pour ne la quitter jamais, sans cause, par un divorce et un adultère spirituel ; aussi, toutes les fois qu'on ordonnait autrefois un prêtre, on lui nommait l'église et la paroisse qu'on voulait qu'il épousât, et on lui faisait jurer qu'il ne la quitterait jamais pour en prendre une autre (3).

Les translations d'une cure à une autre sont aussi fortement condamnées par les canons, que celle d'un évêché à un autre, hors le cas de l'utilité de l'Église et du commandement des supérieurs.

Presbyteris de minore titulo ad majorem non liceat transmigrare, dit le concile de Reims de l'année 813 (4) ; et le troisième concile de Tours ajoute (5) : *Sed in eo per-*

(1) *Canon* VII et X.
(2) *Homil.* XVIII *in Acta Apostol.*
(3) *Juravit se in nullâ aliâ Ecclesiâ clericatum recepturum*, — dit saint Augustin de Pinien. (*Ep.* CCXXV.) Voyez le Sacramentaire de dom Menard et le fameux canoniste Zonare sur le canon VI du concile de Calcédoine.
(4) *Canon* XX.
(5) *Canon* XIV.

maneat ad quem ordinatus est. Ce canon est pris du quinzième canon du grand concile de Nicée.

Le concile de Londres, tenu du temps de notre auteur, l'an 1125, veut qu'on dépose généralement tous les prêtres qui ont été ordonnés sans un titre et sans une église à desservir : *Nullus in presbyterum ordinetur, nisi ad certum titulum : qui vero absolutè fuerit ordinatus, sumptâ dignitate careat.*

Le concile de Meaux, de l'an 845 (1); celui de Rome, de l'an 853 (2), et le plus ancien de tous les conciles de France, je veux dire celui d'Arles en 314 (3). Et enfin, les canons XI et XII ou, selon Denys le Petit, les canons XIV et XV des Apôtres (4), sont formels et disent tous presque la même chose sur ce sujet (5).

N° **3**, colonne 324. — Quel prédicateur prêcha jamais Jésus-Christ avec plus d'éloquence et de force? — *Nectareis ac veris assertionibus Christum evangelisantem.*

Notre auteur représente saint Amable toujours appliqué à la prédication et à l'oraison.

Ce sont, en effet, les deux fonctions essentielles d'un pasteur. *Nos autem orationi et ministerio verbi instantes erimus*, disent les Constitutions Apostoliques (6).

Les plus savants commentateurs entendent par *oratio* la liturgie et l'administration des sacrements, qui se faisait autrefois par l'oraison; car, la forme était déprécatoire.

En effet, l'administration du sacrement de Pénitence ou de l'absolution, de celui du Baptême et de l'Eucharistie était aussi essentielle et indispensable à un curé que la prédication. C'est ce que le concile de Poitiers, tenu sous Paschal II, appelle le

(1) *Canon* LII.

(2) *Canon* XIII.

(3) *Canon* XXI et XXII.

(4) *Apost. Cotel. tome* I, *col.* 438 et 439.

(5) *Cf.* Gratien, *in can.* Non oportet 7, *q.* 1 *et in can. Neminem absolutè, dist.* 70. — Du Cange, *in Gloss.* v° Titulus, et Beveridge, sur les Canons des Apôtres.

(6) *Act. Apost.* 6. 4. Apost. Cotel. *in cap.* XIV, *lib.* II Const. Apost.

ministère curial : *Parrochiale ministerium*, et que Tertullien (1) nomme *le ministère sacerdotal, — sacerdotalis officii sortem.*

Tant qu'il n'y a point eu d'autres prêtres que les curés et les évêques, il n'y a eu qu'eux seuls qui aient eu le pouvoir de faire ces quatre fonctions,... comme on voit dans le concile de Poitiers, qui fut tenu au commencement du XIIe siècle : *Ut nullus monachorûm parrochiale ministerium, id est baptisare, prædicare et pænitentiam dare, præsumat* (2).

Notre auteur qui vivait dans le temps que fut fait le règlement par ce concile et qui savait que saint Amable était curé, lui fait remplir ces quatre fonctions; car, après l'avoir représenté prêchant avec éloquence, il parle du baptistère ou de l'église de Saint-Jean-Baptiste qu'il bâtit : puis, il remarque que souvent, quand il disait la messe, il paraissait tout en feu, ayant le visage plus brillant que le soleil,... et enfin, il s'étend sur la charité et la condescendance qu'il avait pour les pécheurs et comme il se chargeait lui-même de la pénitence qu'ils méritaient.

Ces quatre particularités de la Vie de notre Saint font voir qu'il fut un parfait curé et paraissent avoir été recueillies par notre auteur de quelques mémoires plus anciens que lui. Mais, il n'a pas observé une particularité considérable, — à savoir que du temps de saint Amable, Sidoine, son évêque, composa un nouveau missel, tout rempli de nouvelles messes de sa façon, que l'on trouva si belles que d'autres Églises de France s'en servirent, comme on peut le colliger de saint Grégoire de Tours, qui dit lui-même qu'il en fit transcrire plusieurs exemplaires pour l'usage de son diocèse, avec une préface qu'il y mit à la tête (3).

Voilà quelles étaient les messes que saint Amable disait et chantait à Riom. Nous avons perdu cet excellent ouvrage; mais, il ne faut pas douter qu'il ne reste encore plusieurs de ces messes dans les anciens

(1) *Lib. de Veland Virgin., cap.* IX.

(2) *Canon* XI.

(3) *Sicut in præfatione libri de Missis à beato Sidonio compositis, declaravimus.* — Hist., *lib.* II *cap.* XX.

missels du diocèse de Clermont et même de plusieurs autres Églises.

On peut voir dans l'appendice de dom Thierri Ruinart, à la fin de sa nouvelle édition de Grégoire de Tours (1) et dans les anciens Sacramentaires de Thomasius, la parfaite conformité qu'il y a de nos messes d'aujourd'hui avec celles qu'on disait du temps de ce saint auteur. Ce qui n'est pas un petit argument contre les Protestants, qui ont eu l'insolence de vouloir abroger la messe, comme une chose nouvelle (2).

Il faut encore observer que du temps de saint Amable la discipline et l'usage du diocèse d'Auvergne était que les prêtres, non-seulement étaient obligés de dire une espèce de Bréviaire beaucoup plus long que le nôtre, mais même de se lever toutes les nuits et de payer à Dieu un certain tribut réglé de prières, même en voyageant (3).

On appelait en ce temps-là le Bréviaire ou l'Office Ecclésiastique, *cursus*, ce qui revient assez au mot d *horloge* dont se servent aujourd'hui les G ecs, comme dit le Père Goard, jacobin, dans son Eucologe et Rituel.

On le disait en son particulier, quand on ne pouvait assister au service public (4).

Ainsi on ne peut pas douter que saint Amable, ayant toujours parfaitement bien rempli tous les devoirs et les obligations d'un prêtre, n'ait eu droit de dire avec vérité ce qu'un de ses confrères, nommé Caton, prêtre comme lui du diocèse d'Avergne, peu de temps après lui, dit avec arrogance, pour faire voir qu'il méritait d'être évêque :

Nostis, famâ currente, me ab initio ætatis meæ semper religiosè vixisse, vacasse jejuniis, eleemosynis delectatum fuisse, continuatas sæpiùs exercuisse vigilias, psallentio vero jugi, crebrâ perstitisse statione nocturnâ..... Quid mihi nunc restat, nisi ut Episcopatum, quem fidelis servitus promeretur, accipiam (1)?

On sera peut-être surpris que ni saint Grégoire, ni Juste, en représentant l'exactitude avec laquelle saint Amable s'acquitta de tous les devoirs d'un bon curé, ne nous l'aient pas dépeint dans un confessionnal, toujours occupé à entendre ses paroissiens à confesse...

Mais, ceux qui ont la moindre connaissance de l'antiquité savent bien que ces cercles continuels de confessions et de péchés, et ces absolutions si fréquentes et réitérées des grands crimes, dans un même pécheur, qui sont si fort en usage aujourd'hui, étaient absolument inconnues dans la primitive Église.

Origène, dans une homélie sur le Lévitique (2), et Tertullien, dans le Livre de la Pénitence, qu'il composa étant catholique, disent nettement que de leur temps la Pénitence ne se donnait qu'une fois dans la vie, ou rarement : *Sed jàm semel, quia jàm secundo, sed amplius nunquam, quia proximè frustra. Semel, aut raro* (3); c'est-à-dire qu'un chrétien étant tombé dans le péché, quelque énorme qu'il fût, après le Baptême, on le recevait à la pénitence et ensuite à la réconciliation et à l'absolution (au moins depuis les Conciles qui furent tenus en Afrique et en Asie contre les Novatiens), mais que s'il revenait à tomber une seconde fois dans le crime après sa pénitence et son absolution, il n'y était plus reçu désormais, ou très-rarement.

Et en effet s'il est vrai... que généralement tous les péchés que l'ancienne Eglise appelait mortels, et qui étaient en beaucoup plus

(1) *Append. p.* 1357-1364.

(2). Voyez *Annal. hag.*, tome III, col. 694 à 759. *La liturgie en Occident, du* IV*e au* V*e siècle.*

(3) *Juxta morem sacerdotûm nocte ab strato suo consurgens.* — Saint Grég. de Tours : *Lib. de Glor. Confess, cap.* XXXI.

(4) *Secretius tamen atque peculiarius, omnipotenti Deo sacrificia, reddebat orationûm : nam post impletum in oratorio cursum*, etc. — Saint Grég. de Tours : *Lib. de Glor. Confess, cap.* XXXVIII.

Exurgente abbate cum monachis ad celebrandum cursum.—Id. *Lib.* I, *de Glor. Mart., cap.* XI.

(1) « Vous avez appris par la renommée que dès le premier temps de mon jeune âge j'ai toujours religieusement vécu; que je me suis livré aux jeûnes; que j'ai trouvé mon plaisir dans les aumônes; que j'ai passé souvent de longues veilles, persistant assidûment pendant la nuit à chanter des cantiques..... Que me reste t-il donc maintenant sinon à recevoir l'épiscopat que mérite la fidélité de mes services? » — Saint Grég. de Tours : *Hist. lib.* IV, *cap.* VI.

(2) *Hom.* XV.

(3) *Lib. de Pœnit., cap.* VII.

petit nombre que ceux à qui nous donnons ce nom aujourd'hui, étaient soumis à la Pénitence publique et au retranchement public de l'Eucharistie, il est bien certain qu'on n'admettait qu'une seule fois dans la vie le même pécheur à la pénitence publique, comme le dit expressément saint Augustin dans sa lettre au comte Macedonius, qui est la cinquante-quatrième dans les anciennes éditions. Ce comte trouvait mauvais que saint Augustin et les autres évêques lui demandassent quelquefois grâce pour des criminels relaps qui avaient déjà été condamnés une autre fois à la mort, et cependant qu'ils n'en usassent pas de même dans l'Eglise à l'égard des pécheurs, lesquels ils ne recevaient qu'une seule fois à la pénitence. Saint Augustin convient du fait : *Eis in Ecclesiœ locus humillimœ pœnitentiœ non conceditur.*

Mais, il dit que, quoiqu'on ne reçût pas deux fois le même pécheur à la Pénitence publique et qu'on n'appliquât pas sur lui deux fois le remède de la réconciliation ecclésiastique, de peur de rendre ce remède méprisable par la réitération trop fréquente, *ne medicina vilis minus utilis esset œgrotis*, cependant qu'il n'y avait aucun catholique assez fou pour croire que, pourvu que le pécheur gémît en secret et fît pénitence dans son particulier de ses iniquités, Dieu ne lui pardonnât pas après ses rechûtes (1).

Tout de même, saint Ambroise dit qu'on ne donne qu'une fois la Pénitence, comme on ne donne qu'une fois le Baptême (2). Au chapitre suivant, il dit que la première pénitence qu'on fait après le Baptême ferme la porte à une seconde (3).

Gratien cite ces passages et convient de la maxime dans sa troisième distinction : *De Pœnitentiâ* (4).

Les canons du concile d'Eliberis III, VII, XIII, XLVII, le XXI d'Ancyre et le II de Néocésarée y sont formels.

Hermas, ou le Pasteur, contemporain aux Apôtres..., dit aussi très-nettement, qu'on ne donne qu'une fois dans l'Eglise la Pénitence et qu'après cela le pécheur n'y est plus reçu et ne doit plus attendre de miséricorde de l'Eglise (1).

Enfin, la plus ancienne de toutes les Décrétales des papes, qui est celle de Sirice à Himere de Tarragone, dit la même chose en termes formels.

Il y a quelques vestiges encore aujourd'hui parmi les Géorgiens et les chrétiens de la Colchide, de cette ancienne discipline; car, le père Avitobulie, clerc régulier italien, qui a fait une mission célèbre du temps de Clément VIII et qui en a fait une très-belle relation sous le titre de *Confessio Armena*, dit que les chrétiens de ce pays-là ne sont reçus qu'une seule fois dans leur vie à se confesser et qu'ils le font ordinairement, ou la veille du jour qu'ils se marient,... ou bien le jour de leur mort, c'est-à-dire le jour qu'ils se sentent malades à l'extrémité et qu'ils croient mourir.

Je ne prétends pas (à Dieu ne plaise), qu'ils fassent bien, mais, je rapporte ce fait comme un précieux monument de l'ancienne discipline, en la manière que feu M. Bignon, cet incomparable personnage, dit un jour en plein Parlement, qu'il ne fallait pas abolir la coutume, qui reste encore aujourd'hui en France, de ne pas donner la communion aux malfaiteurs condamnés au dernier supplice par la justice, parce que c'était un précieux reste de l'ancienne discipline de l'Eglise, qui refusait, même à l'heure de la mort la communion aux scélérats et gens coupables de grands crimes, — selon la Décrétale du pape Innocent I.

N° **4**, colonne 325. — Il fut fait Chantre dans la cathédrale de Clermont, — *ipse vero civitati Claromontensi cantor honorabilis datus est.*

Ce mémoire paraît aussi tiré de quelque écrit plus ancien que notre auteur, d'où il l'aura sans doute pris.

Saint Gal, cinquante ou soixante ans après saint Amable, fut fait Chantre dans la même église cathédrale que lui, par l'évêque d'Au-

(1) *Quis nostrûm ita desipit, ut huic homini dicat : Nihil tibi ista proderunt in posterum?*

(2) *Sicut unum Baptisma, ita et unica Pœnitentia.* — *Lib.* II *de Pœnit*, *cap.* X et XI.

(3) *Quia, si semel fuerit usurpata, aufert usum posterioris.* — Id. ibid., *cap.* XI.

(4) *Cant.* LVII et XXXIII.

(1) *Unam pœnitentiam habet : si autem inde peccet, et pœnitentiam agat, non proderit homini talia agenti.*

vergne saint Quintien; car, saint Grégoire de Tours dit que ce saint évêque étant allé faire sa visite dans le monastère de Cornom, qui est à quatre lieues de Clermont (1), il y trouva un jeune homme de la première qualité, nommé Gal, qui avait pris l'habit dans ce monastère et qui y faisait l'office de Chantre à cause qu'il savait parfaitement bien chanter et qu'il avait la voix admirable.

Il dit que c'était dommage qu'une si belle voix et un si digne sujet fussent renfermés dans l'obscurité d'un cloître, et qu'il méritait d'être Chantre de sa cathédrale; et en effet il l'emmena avec lui et le fit Chantre ou maître de la psalmodie dans son église.

Il ajoute que la beauté de sa voix et sa science dans la musique ayant fait bruit jusqu'à la cour du roi Thierri, ce prince et la reine son épouse voulurent l'avoir pour leur chapelle auprès d'eux, et le firent venir aussitôt à Trêves, où ils tenaient leur cour (2).

Il est clair par cet extrait de saint Grégoire, que les évêques d'Auvergne ne donnaient cette charge de Chantre de leur cathédrale qu'à de jeunes gens qui avaient la voix belle et qui savaient la musique, et qu'ainsi saint Amable possédait éminemment ces deux belles qualités et qu'il fut revêtu de cet emploi dans le temps de sa jeunesse et non pas comme dit ridiculement M. Baillet, *après qu'il eut exercé la cure de Riom* (3), c'est-à-dire, dans son extrême vieillesse et lorsqu'il avait la voix cassée et était tout à fait hors d'état de chanter.

Il n'y a jamais eu que M. Baillet dans la tête duquel une semblable imagination ait pu tomber. Et assurément, saint Grégoire de Tours, qu'il prétend être pour lui, ne dit rien de semblable. Ce qui l'a trompé est, qu'il s'est imaginé que la Chantrerie dans les cathédrales du ve siècle était... une grosse Prébende et un riche Bénéfice. C'était un emploi tel qu'ont les enfants de chœur et les maîtres de musique. Ce n'était pas un titre permanent, ni une dignité inamissible. On la quittait, lorsqu'on sentait affaiblir sa voix.

(1) *Monasterium Cromonense, quod sexto situm de Arvernâ urbe milliario.*

(2) Saint Grég. de Tours : *Vitæ Pat.*, *cap.* VI.

(3) *Vies des Saints*, 1er novembre.

On appelait un Chantre *vocalis*, comme qui dirait un maître de musique. *Valentianus diaconus vocali habuit,* dit saint Grégoire de Tours (1), pour dire : « Le diacre Valentien fut fait Chantre. »

Gal fut fait archidiacre, comme nous dirons ci-après, au sortir de son emploi de Chantre, et n'exerça ce dernier comme nous avons dit, qu'étant enfant ou jeune et adolescent (2).

Saint Grégoire ajoute que « Gal se rendit aimable à tout le monde, tant pour la beauté de sa voix que par la pureté de ses mœurs et la sainteté de sa vie. »

Rien ne convient mieux à saint Amable. Il se rendit tel, et fut aimé de tout le monde pour ces deux qualités (3).

Il est parlé des Chantres dans les Constitutions Apostoliques (4).

N° 5, colonne 325. — L'illustre et glorieux martyr de Jésus-Christ, saint Prix, qui était évêque d'Auvergne en ce temps-là, lui donna tout ce qui était de sa dépendance dans le territoire de Riom, — *cui dominus præsul Præjectus ac testis Dei gloriosus, qui tunc Claromontensem regebat ecclesiam, territorii præfati abbatiam loco beneficentiæ dedit.*

Il faut nécessairement abandonner notre auteur en cet endroit, si on veut prendre ses paroles à la lettre. Il est absolument insoutenable, et en trois mots il a fait trois anachronismes.

Car, 1° saint Prix ne fut évêque d'Auvergne qu'environ deux cents ans après la mort de saint Amable, celui-ci étant mort en 475, sous le roi Childéric I du nom, fils de Mérovée et père de Clovis, et saint Prix en 674, une année après la mort de Childéric III, ayant été assassiné par des scélérats dans les bois de Voge proche de Tane, dans le lieu qu'on appelle aujourd'hui Saint-*Amauri,* au diocèse de Bâle, comme il revenait de la

(1) *Vitæ Pat., cap.* VI.

(2) *Infans, puer, adolescens.*

(3) *Simili amore diligebatur, non solum pro honestate vocis, sed etiam pro sanctimoniâ castitatis.*

(4) *Lib.* II, *cap.* XXV, LVII et *lib.* VI, *cap.* XVII, et dans les Canons des Apôtres, *canon* XIX et XXVII.

cour qui était à Marlin, où il était allé pour y défendre la veuve et l'orphelin, selon ce conseil de saint Ambroise aux évêques : *Ecclesiæ subsidio vis cohibeatur* (1).

En second lieu, la ville épiscopale d'Auvergne ne se nommait pas *Clermont* du temps de saint Amable, mais bien *Arvernum* (2), ou bien on la nommait *Auvergne* tout court (*Arverni*), ou bien *la ville d'Auvergne*, (*urbs, civitas Arverna, oppidum, municipiolum Arvernum*), comme on peut voir dans saint Sidoine Apollinaire (3) et Grégoire de Tours (4).

Ce ne fut qu'au IXe siècle qu'elle prit le nom de Clermont, de la montagne voisine qui s'appelle encore aujourd'hui *Clermont*, quoiqu'elle soit au milieu de Clermont. Loup abbé de Ferrières et Guillaume de Tyr marquent positivement, tous deux, l'époque de cette dénomination.

Enfin, 3° il n'y a point d'homme si grossier et si ignorant qui ne sache qu'au Ve siècle, auquel vivait saint Amable, on ne donnait point des abbayes en commande pour bénéfice et que ce dernier mot ne fut que plusieurs siècles après en usage. Il est originaire des Romains payens qui appelaient les soldats à qui on faisait des largesses pour récompense de leurs services, *milites beneficiarii* (*soldats bénéficiers*) comme on peut voir dans le dictionnaire de M. du Cange.

Mais, on peut dire, pour excuser notre auteur, qu'à l'égard du premier, il n'a pas prétendu dire que saint Prix vivait du temps de saint Amable, mais seulement que saint Prix donna ce qu'il possédait autour de Riom à saint Amable, quoique mort longtemps auparavant, au sens et à la manière que la plupart de ceux qui ont fait des legs et donné des héritages à l'église et au monastère de Saint-Amable, disent dans leurs actes de donations, qu'ils ont donné telle et telle chose à Dieu et à saint Amable : *Deo et sancto Amabili*.

C'est ainsi que parlent Etienne VIII, évêque de Clermont, et Guy II, comte d'Auvergne, dans des actes de donation rapportés par Justel, dans son Histoire de la maison d'Auvergne, dont les originaux sont dans les archives du Chapitre de Saint-Amable.

Cette expression ne veut pas dire que ce Saint fût vivant quand on faisait ces donations, mais seulement que ceux qui les faisaient avaient intention de les faire en l'honneur de Dieu et de saint Amable, et que c'était à ce Saint qu'ils donnaient leurs biens.

Le Bréviaire de Clermont et de Riom qui copie ces mots-ci peut les avoir pris dans ce sens : *Pro animæ suæ remedio villam suam sancto Juliano dederat*, dit Grégoire (1) parlent de Tetradius, archevêque de Bourges.

Quant à la dénomination de la ville de *Clermont*, on peut dire que c'est par anticipation qu'il l'a appelée de ce nom et parce qu'elle le devait porter un jour et qu'elle le portait effectivement lorsque l'auteur de la légende écrivait. C'est une figure que les grammairiens appellent *prolepse* et qui est fort ordinaire aux plus habiles écrivains en prose et en vers.

Homère en faisant l'énumération des peuples qui assiégèrent Troyes parle souvent de Corinthe et de Samos dans son *Iliade* (2) et dans son *Odyssée* (3), aussi bien que de plusieurs autres villes, quoiqu'il soit bien certain qu'elles n'étaient pas bâties lorsque les Grecs furent devant Troyes et qu'elles doivent la plupart leur fondation aux Heraclides qui ne vinrent que quatre-vingts ans après.

Tout de même, Virgile fait dire à Palinure parlant à Enée, qu'il ne manque pas de surgir au port de Velie,

Portusque require Velinos,

quoiqu'il soit bien certain que ce port ne fut construit et qu'on ne lui donna le nom de

(1) *Offic. Lib.*, II, *cap.* XXIX.

(2) *Duos Amantes apud Arvernum* est employé dans ce sens par saint Grégoire de Tours. — *Lib. de Glor. Confess.*, *cap.* XXXII.

(3) *Lib.* VII, *ep.* V, XVII; *lib.* VI, *ep.* XII; *lib.* III *ep.* XIV; *lib.* VII, *ep.* II.

(4) *Hist. lib.* II, *cap.* XIII, *lib. de Glor, Confess*, *cap.* XXXIII, et *Vitæ Pat.*, *cap.* III et VI.

(1) *Lib.* II *de Glor. Mart.*, *cap.* XIV.

(2) *Lib*, II, *vers* 560 et 645.

(3) *Lib.* II.

Velie, que plusieurs siècles après l'arrivée d'Enée en Italie, — comme remarquent Au-luGelle et Turnebe (1).

Tous les traducteurs d'Homère, au lieu de *Mirmidons*, traduisent *Thessaliens*, nom nouveau.

Enfin, à l'égard du mot *beneficentia* et de celui d'*abbatia*, il peut se faire qu'il n'ait voulu dire autre chose qu'un bienfait et que saint Prix avait donné son bien et ses héritages en pur don à saint Amable. J'ai suivi ce sens dans ma traduction.

Quoiqu'il en soit, il est clair par ces mots-ci *abbatia* et par ces autres-ci *canonice viventium*, dont Juste se sert, que de son temps on croyait l'abbaye des chanoines réguliers de Riom aussi ancienne que saint Amable, et que ce Saint avait été lui-même chanoine.

Il est vrai qu'il n'y avait pas alors de chanoines réguliers de Saint-Augustin, mais il pouvait y avoir une société d'Ecclésiastiques, vivant canoniquement et mangeant ensemble, comme il y en avait une à Hippone, du vivant de saint Augustin (2). Et en effet, saint Grégoire de Tours dit positivement en deux endroits (3) qu'il y en avait en Auvergne et en Berri, sous les rois Thierri et Childebert, fils du grand Clovis : *Ut nec ad convivium mensæ Canonicæ cum reliquis accederet*, dit-il de saint Patrocle; *ut ejus studio Congregatio ipsa Canonice regeretur*, dit-il de saint Brachion, réformateur de l'abbaye de Menat et fondateur du prieuré de Vandat en Auvergne.

Ailleurs il dit que Baudin, évêque de Tours, chancelier de France sous le roi Clotaire, établit une table commune entre les clercs, qu'il appelle *Chanoines* (4).

Le quinzième canon du concile de Laodicée parle des chantres chanoines, *canonici cantores*, et saint Sidoine dit *clerici psalmicines* (5).

Ainsi, saint Amable qui était Chantre de la cathédrale, pourrait bien aussi être appelé *Chanoine*, en ce sens; et il pourrait bien aussi avoir institué de pareils Chanoines dans Riom. Notre auteur le dit expressément, *canonice viventiûm*, et son autorité est démonstrative, au moins pour prouver que la fondation de l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Amable est plus ancienne qu'aucune de celles de l'Ordre que nous appelons aujourd'hui *de Saint-Augustin et de Sainte-Geneviève* : puisqu'il est constant que celles-ci, dans la forme et l'habit où nous les voyons ne passent pas le XIe siècle ni le temps de saint Pierre Damien, qui en est le véritable instituteur; au lieu que notre auteur qui vivait en ce temps-là, ou peu de temps après, et qui était lui-même apparemment chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Amable, parle de son abbaye comme fondée plusieurs siècles auparavant par saint Amable ou par saint Prix (1).

N° 6, colonne 325. — Il était vierge de corps et d'esprit, quand il fut fait prêtre, — *quo usque sine detrimento virginitatis sacerdos factus est.*

Juste observe, comme une chose fort singulière, que saint Amable n'avait point été marié et était encore vierge, quand il fut fait prêtre.

En effet, la discipline et l'usage ordinaire de France, et en particulier, celui d'Auvergne, du temps de saint Amable, était de n'élever au sacerdoce et à l'épiscopat que des gens d'âge, qui avaient été mariés ou qui l'étaient actuellement, afin d'éviter l'incontinence qui était si ordinaire dans ces temps-la dans les jeunes gens qui avaient été élevés dans le paganisme.

Saint Loup, évêque de Troyes, saint Hilaire, évêque d'Arles, dont saint Loup avait épousé la sœur nommée Pimeniola,... saint Grégoire, évêque de Langres, oncle maternel de saint Grégoire de Tours, saint Principius de Soissons, frère de saint Remi, et saint Germain d'Auxerre, que saint Sidoine appelle les ornements de l'Eglise Gallicane de son temps et les plus illustres évêques de France (2) avaient tous été mariés avant que

(1) *Noctes Atticæ*, advers. Turneb., tome II, *lib.* XIII, *cap.* I, p. 214.

(2) *Sermo L* de *Divers.*

(3) *Vitæ Pat.*, *cap.* IX et XII.

(4) *Hic instituit mensam Canonicorûm.* — Hist., *lib.* X, *cap.* XVI.

(5) *Lib.* IV, *ep.* XII.

(1) Voyez l'abbé Faydit, p. 205 à 221.

(2) *Inclyti Galliarûm patres et protomystæ.* — *Lib.* IV, *ep.* XVII.

d'être évêques, ou l'étaient actuellement, lorsqu'ils furent nommés à l'épiscopat.

Saint Remi et saint Principius étaient fils du saint évêque Emilius Sidoine écrivit (1) à l'un d'eux, qu'étant fils et père d'un évêque, il était plus qu'un autre obligé de donner bon exemple (2).

L'empereur Avitus, père de la femme de Sidoine, fut évêque de Plaisance (3).

Avant eux saint Retice, ce fameux évêque d'Autun, que l'empereur Constantin délégua pour terminer le différend des Donatistes, et saint Simplicius, l'un de ses successeurs au même siége, et le grand saint Hilaire de Poitiers, et un saint évêque de Nantes, auquel saint Félix succéda, l'avaient été aussi. Saint Grégoire de Tours (4) nous en assure, et il ajoute sur le fait de saint Hilaire qu'on montrait le tombeau des descendants de ce grand Saint (5). Et en effet, il y a une lettre de ce Saint à sa fille, qui était encore tout enfant, lorsqu'il fut exilé.....

Le même Grégoire de Tours, qui savait mieux que personne l'histoire ecclésiastique d'Auvergne, nous assure aussi que presque tous les évêques de ce pays-là, depuis saint Austremoine, leur fondateur jusqu'à saint Sidoine, sous qui mourut saint Amable, et même ses successeurs, avaient été mariés.

Il parle de la femme de saint Urbique, successeur... de saint Austremoine... Il dit nettement qu'il avait sa femme avec lui, quand on le nomma à l'épiscopat (6).

Il fait aussi mention de la femme de saint Namace, lequel ordonna — à ce qu'on croit, — saint Amable prêtre et le fit curé de Riom (7)...

Pour revenir aux évêques d'Auvergne mariés du temps de saint Amable, ou peu avant, nous apprenons du même saint Grégoire, qu'Artemius, successeur de saint Népotien, quatrième évêque de Clermont, était actuellement marié à Trèves où était la cour de nos rois, lorsqu'en chemin faisant, pour aller en embassade en Espagne et étant tombé malade à Clermont, il en fut sacré évêque (1).

Pour saint Sidoine Apollinaire, sous lequel saint Amable était curé de Riom et y mourut, il est plus clair que le jour qu'il avait femme et enfants, et que la première s'appelait Papianille, fille de l'empereur Avitus, sœur du comte Ecdicius, et que l'un de ses enfants mâles s'appelait Apollinaris qui continua la postérité et qui fut ce fameux comte Apollinaire, qui commandait la noblesse d'Auvergne à la bataille de Vouglay (ou Vouillé) près Poitiers sous Alaric contre Clovis, où il en fut fait un grand carnage (2).

Ce seigneur eut un fils nommé Apollinaris comme lui, qui fut évêque de cette province, comme son grand père Sidoine, et ne siégea que trois mois après la mort de saint Eufraise, immédiatement avant saint Quintien, comme l'assure saint Grégoire en deux endroits (3)...

Saint Grégoire ne dit rien du mariage de saint Allyre, autre évêque de Clermont, avant le temps de saint Amable: mais, les seigneurs de Langheac-Dalet, sont fondés, (non-seulement en tradition immémoriale, mais même dans une espèce de titre qui vaut mieux que l'écriture) à soutenir comme ils font, qu'ils sont descendus en droite ligne d'un des enfants issu en légitime mariage de ce saint évêque.

Ce titre est qu'ils ont seuls le droit de sépulture sous le maître-autel de l'abbaye de Saint-Allire, où ce Saint fut enterré, et qu'ils font porter sa châsse devant eux et la soutiennent avec la main à la procession au jour de sa fête...

Ce que nous avons dit des évêques, il faut le dire aussi des prêtres d'Auvergne, du

(1) *Lib.* VIII, *cap.* XIV.

(2) *Ibid.*

(3) *Sacerdotis pater, filiusque pontificis.* — Ibid.

(4) Saint Grégoire de Tours : *Hist., lib.* II, *cap,* XI.

(5) *Lib. de Glor. Confess, cap.* LXXV, LXXVI, LXXVIII.

(6) *De genere Hilarii.* — Ibid., *cap.* LX.

Hist., *lib.* I, *cap.* XLIV. — *Post Stremonium primus episcopus fuit, ex senatoribus conversus, uxorem habens.*

(7) *Cujus* (Namacii episcopi) *conjux...* (Hist., *lib.* II, *cap.* XVII.)

(1) *Sponsali erat vinculo nexus.* — (Hist., *lib.* I, *cap.* XLVI.)

(2) Hist., *lib.* II, *cap.* XXXVII.

(3) Hist., *lib.* III, *cap.* II, et *Vitæ Pat., cap.* IV.

temps de saint Amable. Ils étaient presque tous mariés.

Saint Grégoire parle, entre autres, d'un que l'avare et le méchant évêque Cautin fit fouetter cruellement et meurtrir de coups et même enterrer tout vif, pour l'obliger à lui remettre entre les mains l'acte de donation que la reine Clotilde, femme de Clovis, lui avait fait de quelques terres et héritages en sa faveur. Le prêtre s'obstina toujours à le refuser, disant pour ses raisons, que la reine lui avait donné ce bien pour lui et pour ses enfants, et qu'il aimait mieux être tué que de laisser ses enfants gueux et à l'aumône, parce qu'il n'avait que cela à leur donner (1).

Cet usage de l'Église d'Auvergne de n'élever au sacerdoce et à l'épiscopat ordinairement que des gens d'âge, qui avaient vécu très-sagement dans le mariage, n'était ni nouveau, ni particulier à cette province, du temps de saint Amable.

Il est constant que les apôtres saint Pierre, saint Philippe et saint Jude étaient mariés et avaient des enfants, comme le prouve démonstrativement Eusèbe par l'autorité d'auteurs presque contemporains à eux, et qui pouvaient avoir vu et connu leurs petits-fils et descendants; je veux dire par Polycrate, évêque d'Éphèse, où demeurait la fille de saint Philippe (2); par saint Égésippe, de Jérusalem, où les petits-fils de saint Jude demeuraient du temps de Domitien devant qui ils furent amenés, comme dit le même saint Égésippe (3), et par saint Clément d'Alexandrie (4).

Il est certain que le saint prêtre Valens, qui vivait du temps des Apôtres, était marié, comme dit saint Polycarpe (5); que saint Denys d'Alexandrie parle d'un évêque de Nilus, qui s'enfuit avec sa femme dans les montagnes et les déserts d'Égypte pendant la persécution de Déce, et qu'on ne les

(1) *Satius sibi esse ad tempus incdiâ tabescere, quam sobolem in posterum miseram derelinquere.* — Hist., *lib.* IV, *cap.* XII.

(2) *Lib.* V, *cap.* XXIV.

(3) *Lib.* III, *cap.* XX.

(4) *Strom.*, *lib.* III et Eusèbe, *lib.* III, *cap.* XXX.

(5) *Ep.*, *ad Philip.*

vit plus depuis, soit qu'ils y aient été mangés par les loups, ou qu'ils y moururent de faim.

Eusèbe, qui rapporte l'extrait de la lettre de saint Denys, parle aussi de saint Philéas, évêque de Thumis, comme d'un homme marié. On l'exhortait (dit-il), de ne pas abandonner sa femme et ses enfants (1).

Tertullien, prêtre, a écrit deux livres à sa femme... Saint Grégoire de Nazianze, le Père, et celui de Nysse, aussi bien que saint Spiridion, étaient indubitablement mariés. Et Eutichius, patriarche d'Alexandrie, soutint que tous les évêques, jusqu'au concile de Nicée, l'ont été (2).

Saint Chrysostôme déposa plusieurs évêques qui avaient acheté l'épiscopat des joyaux de leurs femmes (3).

Les Protestants triomphent quand nous leur avouons tout cela; mais, les misérables qu'ils sont, ne veulent pas reconnaître une chose qui est plus claire que le jour, — à savoir, que dès le moment qu'un homme marié était fait prêtre ou évêque, même malgré lui, il était obligé de vivre dans la continence avec sa femme, comme le dit expressément saint Augustin (4).

Synésius, élu malgré lui, fut forcé de quitter sa femme (5).

Saint Loup, évêque de Troyes, qui savait, pour le moins aussi bien que les Protestants, la discipline de l'Église de son temps, a écrit sur ce sujet une lettre que le Père Sirmond a insérée dans ses Conciles de France (6).

On n'a qu'à repasser sur tous les exemples de nos évêques français mariés, que j'ai cités ci-dessus, et à consulter les endroits de saint Grégoire de Tours dont je les ai tirés, et on verra que ce grand Saint ajoute toujours que, dès le moment qu'ils avaient été élevés au sacerdoce, ils avaient renoncé à leurs femmes, et que quand ils ne l'avaient pas fait, ils avaient été châtiés et regardés par les chrétiens de leur temps

(1) Eusèbe, *lib.* VI, *cap.* XLII et *lib.* VIII, *cap.* IX.

(2) *Alex. Annal.*, tome II, p. 449 et 450.

(3) *Pallade.*

(4) *Lib.* II *de Adult. conjugatorûm.*

(5) *Ep.* XI et LVII.

(6) *Conc. Gall.*, tome I.

comme de véritables incestueux et adultères (1).

Le troisième ou plutôt le sixième Canon des Apôtres, *Episcopus aut presbyter uxorem suam, prætextu religionis, non ejiciat,* n'y est pas contraire; car, le mot *ejiciat* signifie une exclusion violente et outrageuse.

N° 7, colonne 333. — Au reste, le jour de sa mort arriva, le 1er novembre, l'an 475, pendant que le roi Childéric avait en main le gouvernement souverain de tout le royaume des Français, — *igitur post Passionem, anno Domini* CCCCLXXV, *obiit dominus sanctæ memoriæ Amabilis kalendis novembris, quo tempore totius regni Francorûm apicem gubernabat Childericus rex.*

Ces mots sont à la fin du manuscrit original de la Vie de saint Amable, écrit de la même main que tout le corps de la pièce; et la vérité est, que c'est là leur situation naturelle, comme il paraît par ce qui précède et par le mot d'*igitur*.

Il y a dans la châsse de saint Amable, à côté du sac où sont ses reliques, comme j'ai dit ci-dessus, une pierre de marbre brisée par le côté gauche, où on lit ces mots-ci, en la manière figurée que je vais dire :

† *Igitur post Passionem*...........
i CCCCLXXV *obiit dom*...........
Amabilis, kal. novembris quot....
Regni Francorûm apicem.........
.... *Rex. Hoc memoria*.......
re Justi archipresbyteri.

Messire Jean Faydit, seigneur de Grandville, conseiller au Présidial de Riom, que le Père Sirmond, son oncle, avait élevé dans le goût de l'antiquité, étant premier marguillier de l'église de Saint-Amable de Riom, assista en cette qualité, il y a environ cinquante ans, à l'ouverture de la châsse de ce grand Saint, et copia sur la pierre même de marbre l'inscription de la pierre, et me l'a donnée depuis écrite de sa main.

Il m'avoua qu'il n'avait jamais pu lire le premier mot de la cinquième ligne, et qu'il lui sembla qu'il y avait *Eubens,* mais que, comme il y avait un éclat dans les deux premières lettres, elles ne formaient aucun sens.

Il n'y a pas le moindre lieu de douter que l'inscription de cette pierre ne soit tirée de cette Vie, et écrite par Juste, l'archiprêtre, et que les mots qui manquent à cause de la brisure du marbre, qui est rompu aux extrémités d'un des côtés, doivent être suppléés, pour faire un sens, par les mêmes termes qui sont dans l'ouvrage de notre auteur, en la manière suivante :

Igitur post Passionem, anno Domini CCCC LXXV, *obiit dominus sanctæ memoriæ Amabilis kal. novembris, quo tempore totius regni Francorûm apicem gubernabat Childericus rex.*

Hoc memoriale desumptum est ex opere Justi archipresbiteri.

Apparemment, ce fut quelque marguillier de l'église de Saint-Amable, ou quelque abbé de ce monastère, qui pour conserver la mémoire de la date du jour et de l'an de la mort de saint Amable, fit écrire cette inscription sur une pierre de marbre, après l'avoir tirée de notre manuscrit et de l'ouvrage de notre archiprêtre Juste, et qu'ensuite il la fit maçonner sur le tombeau de notre Saint, ou plutôt sur la muraille même de l'autel sous lequel étaient ses reliques, et que par la suite des temps ayant été à demi brisée ou rongée de vieillesse, on mit le fragment qui en restait et où la date de la mort était exactement marquée, dans la châsse même du Saint, afin que personne n'y pût toucher désormais et qu'elle n'achevât pas de se rompre.

Quoiqu'il en soit, cette épitaphe cadre et s'accorde parfaitement avec la chronologie, car, Grégoire de Tours dit nettement que dans le temps que les Goths et les Bourguignons ravageaient l'Auvergne et les provinces au delà de la Loire, Evarix ou Euricus, leur roi, fit Victorius duc d'Auvergne et de six autres provinces voisines, et que cela arriva à peu près dans le temps que le roi des Français, fit la paix avec Odoacre et que Sidonius Apollinaris fut fait évêque d'Auver-

(1) *Lectulum, juxta ordinem institutionis catholicæ sequestravit... Nec acquievit pontifex ad rem tàm improbam quam Canonum decreta non admittebat.* — Saint Grég. de Tours : *Lib. de Glor. Confess., cap.* LXXV, LXXVI, LXXVIII.

gne (1), et ailleurs : *Erat enim eo tempore beatus Sidonius episcopus et Victorius dux.*

D'où il résulte que Victorius ayant été duc d'Auvergne dans le temps que Sidoine Apollinaire était évêque de ce pays-là, et que Childéric régnait sur les Français, et étant d'ailleurs certain par le témoignage de saint Grégoire de Tours et par la lettre de compliment que saint Loup, évêque de Troyes, fit à saint Sidoine sur sa promotion à l'évêché d'Auvergne, qui est de l'année 472, que ce fut cette année-là que ce Saint fut fait évêque, — comme le prouvent très-bien les pères Sirmond et d'Achery, qui ont donné au jour cette lettre de saint Loup, — il faut nécessairement que si saint Amable mourut, comme le dit Juste, l'an 475, il soit mort par conséquent sous le règne de Childéric, sous l'épiscopat de Sidonius Apollinaris et sous le gouvernement et la vice-royauté ducale de Victorius, et qu'ainsi l'histoire du cheval devenu tout d'un coup immobile de ce duc, parce qu'il ne voulut pas s'arrêter au tombeau de saint Amable (2), soit arrivée peu de temps après la mort de ce Saint; Victorius n'ayant guère resté en Auvergne après l'année 475 et ayant été tué et lapidé l'an 480 en Italie, où il s'était refugié (3).

Tout cela est aussi très-conforme à ce que dit saint Sidoine Apollinaire : car, il parle en plusieurs endroits de ce duc Victorius, comme ayant toute l'autorité et la puissance séculière d'Auvergne en qualité de duc ou plutôt de lieutenant général pour Evarix et de vice-roi, pendant que lui, en qualité d'évêque, en avait toute la juridiction spirituelle; ce qui fait qu'il dit *qu'il l'honore comme son père et qu'il l'aime comme son fils*, parce qu'en qualité de duc et de vice-roi d'Auvergne il était effectivement le maître et le souverain de saint Sidoine et que celui-ci était son vassal et son sujet qui lui devait obéissance, au lieu qu'en qualité d'évêque il était le père spirituel de Victorius et que celui-ci, comme chrétien, était son fils qui devait lui obéir dans les choses de la religion, *quem jure sæculari patronum, jure ecclesiastico filium, excolo ut cliens, ut pater diligo* (1)....

Au reste, cette manière de compter les années par la Passion du Sauveur, en usage du temps de Juste dans le douzième siècle, continua dans le suivant (2).....

N° 8, colonne 335. — Un grand nombre de prêtres, de moines et de solitaires vint de Clermont à Riom avec des cierges et des flambeaux pour y faire ses obsèques, — *convenêre ergo clerus et populus civitatis Claromontensis.*

Ce fait étant rapporté par Surius dans la copie tronquée et altérée qu'il a donnée de notre auteur, on ne saurait rendre d'autre raison de la cause qui a obligé M. Baillet de la supprimer dans la vie de saint Amable qu'il a extraite de Surius, sinon parce qu'il a jugé ce récit faux ou mal fondé et parce qu'il a cru qu'il n'y avait point alors de moines en Auvergne, et que les prêtres n'allaient pas lever les corps morts — comme ils font aujourd'hui, — pour les enterrer en cérémonie avec des cierges et des flambeaux allumés, portant la croix devant eux.

Il est donc de mon devoir de le désabuser et de le redresser sur ce sujet.

Et pour commencer par ce dernier, il est vrai que les prêtres de l'ancienne loi, non-seulement n'allaient pas lever les corps des fidèles juifs morts; mais, même qu'il leur était défendu par la loi d'assister aux funérailles et qu'ils étaient censés impurs lorsqu'ils avaient touché ou même rencontré un mort en chemin.

Il serait même difficile de faire voir que pendant le temps des persécutions, lorsque les empereurs étaient payens, et même jusqu'à ce que Constantin eût introduit la coutume par son exemple d'enterrer les chrétiens dans les églises, ce fut un emploi fort ordinaire et réservé aux seuls prêtres, d'aller enlever les corps morts des fidèles et de les

(1) *Odoacrius cum Childerico fœdus iniit... Eoricus autem Gothorûm rex Victorium ducem super septem civitates præposuit, anno quarto decimo regni sui : qui protinus Arvernos adveniens... Sidonii tempore cum adhuc apud urbem Arvernam Victorius moraretur.* — Hist. *lib.* II, *cap.* XIX, XX, XXI, *Vitæ Pat.*, *cap.* III, et Lib. de Mirac., *cap.* XLV.

(2) Saint Grég. de Tours : Lib. *de Glor. Confess.*, *cap.* XXXIII.

(3) *Id.* Hist. *lib.* II, *cap.* XX.

(1) *Lib.* VII, *cap.* XVII.

(2) L'abbé Faydit, p. 253 à 257.

enterrer eux-mêmes : car, si cela avait été en usage du temps de Tertullien, de quel front aurait-il osé se moquer des prêtres payens, qui gagnaient leur vie à enterrer les morts! Avec quelle audace aurait-il osé les appeler des *prêtres-corbeaux* et fossoyeurs (1)?

Mais, on ne peut pas douter au moins que les prêtres ne dissent des messes de mort pour les défunts et que les parents du mort y assistaient, puisque parmi les raisons qu'apporte Tertullien pour faire voir qu'il est honteux à un chrétien de se marier plus d'une fois, il apporte celle-ci, qu'il y aurait de la honte à un homme, qui aurait eu plusieurs femmes, de prier un prêtre, qui par l'obligation de son état est nécessairement ou vierge ou monogame, de dire la messe pour ses défuntes femmes. « Car, (dit-il), vous rougirez quand il vous demandera : « Pour laquelle de vos femmes est-ce que vous voulez que j'offre le sacrifice? Est-ce pour la première ou pour la seconde, ou pour la troisième (2)? »

Les Actes originaux du martyre de saint Ignace, qui sont du temps de l'empereur Trajan, font foi que tous les fidèles de l'Eglise de Rome (au nombre desquels il est certain qu'il y avait plusieurs prêtres et tout le clergé), rendirent les devoirs funèbres à ce saint Martyr, et qu'après avoir ramassé fort soigneusement dans l'amphithéâtre tous les ossements que les lions n'avaient pas mangé, ils les enterrèrent religieusement et passèrent plusieurs jours et nuits à prier autour de son tombeau et à pleurer la mort d'un si grand homme, jusqu'à ce qu'il leur apparût et leur fît connaître que bien loin d'avoir besoin de leurs larmes et de leurs prières, il priait lui-même pour eux et jouissait d'une félicité sans fin (3).

On peut voir presque la même chose pour le corps de saint Polycarpe, dans les Actes de son martyre (4).

Saint Ignace lui-même met nettement dans son Epitre aux Antiochiens (1), au nombre des ordres mineurs ceux qu'il appelle en grec *Copiatas*, ce que l'ancien traducteur latin a rendu par *Laborantes*, qui sont proprement les fossoyeurs et enterreurs, que les latins appellent *Pollinctores*, *Vespiliones*, *Sandapilarii*, *Lecticarii*, *Decani* et *Bajuli*.

La Lettre du Clergé de Rome à saint Cyprien met aussi au nombre du Clergé ceux qui avaient le soin d'enterrer les corps des martyrs et autres fidèles.

L'empereur Constance (2), Justinien (3) et saint Epiphane (4), enfin saint Jérôme (5) font mention des ecclésiastiques fossoyeurs ou *Laborantes*, dont tout l'emploi était d'ensevelir les morts et de faire des fosses où ils les enterraient. Les Grecs modernes les appellent *Lucernarii* (les porteurs de torches), comme dit le père Goard, dans son Eucologe (6).

Mais, pour ne parler que de l'usage qui était du temps de saint Amable, il paraît par saint Sidoine Apollinaire, que saint Fauste, évêque de Riez, son ami, tenait à gloire d'enterrer les morts de ses propres mains et même qu'il les chargeait sur son dos, après les avoir cousus dans la première pièce de toile qu'il trouvait et les portait, quelques puants qu'ils fussent, au bûcher ou au sépulcre (7).

Saint Sulpice Sévère tout de même dit que jamais on ne vit une si nombreuse assemblée de prêtres et de moines qu'à l'enterrement de saint Martin, et qu'on compta près de 2,000 Religieux à ce convoi. Il les appelle des troupes pâles et défigurées (8) par la pénitence et gens à grand manteau (9).

(1) *Funestam religionem, et lugubres ritus, et aram rogum, et pollinctorem sacerdotem.* — *Scorp., cap.* VII.

(2) *Lib. de exhortatione ad castitatem*, cap. XI.

(3) *Cum... vacarent verò sepulchralibus hymnis ac vigiliis.* — Acta sancti Ign. inter Apostol. Cotel., tome II, p. 167, n° 25.

(4) *Ibid.*, p. 200, n° 17.

(1) *Ibid.*, n° 12.

(2) *Cod. Theod.* L. I, *lib.* XIII, tit. 1. — L. 15, *lib.* XVI, tit. 2.

(3) *Novelle* LIX.

(4) *Expos. fid.*, n° 2, et *Haeres.*, LXXVI.

(5) *Ep.* XLIX.

(6) P. 39.

(7) *Infastiditum fers ipse ad busta cadaver.* (Carm. XVI ad Faust.)

(8) *Ad duo millia monachorûm convenisse dicuntur.* — Ep. III.

(9) *Pallidas turbas, agmina palliata.*

Saint Grégoire de Tours dit que quand son grand oncle maternel, saint Grégoire, évêque de Langres, fut mort, — ce qui arriva du vivant de saint Amable, — Tetricus, fils et successeur de cet évêque, fit porter son corps à Dijon qui était son pays et manda aux prêtres et aux moines de son diocèse de se trouver à ce convoi : ce qui fut exécuté (1).

Il dit la même chose de saint Patrocle (2) et de saint Lieubard (3).

Il est donc fort naturel de croire qu'on fit la même chose à saint Amable, et il ne reste plus qu'à prouver qu'il y avait plusieurs monastères alors à Clermont ou aux environs. Or, c'est ce que je ferai voir dans mon *Panégyrique*, ou *Eloge historique de saint Amable*; on l'a déjà pu observer par tout ce que j'ai dit ci-dessus des monastères de Saint-Cyrgue, de Chantoin, de Chantourgue et de Cournon, où saint Abraham, saint Marse et saint Gal se sanctifièrent, du vivant de saint Amable, ou très-peu de temps après lui.

Je dirai seulement, pour réjouir M. Baillet qui aime à raconter dans ses livres jusqu'aux moindres minutes et aux plus petites circonstances de la vie et des aventures des gens de Port-Royal, que ce dernier village dont je viens de parler, *Cournom* (Cromonense), est le pays originaire du grand M. Pascal et que ses ancêtres y ont pris naissance.....

Quoiqu'il en soit, et pour ne pas nous amuser, à son exemple, à des inutilités, il y a une observation à faire sur ce sujet, qui est de la dernière importance; c'est que non-seulement l'Auvergne était toute remplie de moines, de solitaires et de religieux du temps de saint Amable et était une seconde Thébaïde, mais même elle est le premier pays de la Chrétienté où il y ait eu des monastères, puisque saint Urbique, successeur de saint Austremoine, y fit bâtir le monastère de Chantourgue et s'y retira... Il vivait sous Dioclétien et est mort avant la fin du troisième siècle.

(1) *Convocat presbyteros et abbates ad illud officium.* — Vitæ Pat., *cap.* VII.

(2) *Ibid.*, *cap.* IX.

(3) *Ibid.*, *cap.* XX. — *Convenere sacerdotes et monachi cum cereis et crucibus ad eos sepeliendos.*

Or, il passe pour constant que saint Antoine est le plus ancien de tous les Religieux et professeurs de la vie cénobitique, comme saint Paul est le premier ermite.....

N° **9**, colonne 333. — On l'enterra au milieu de l'église de Saint-Benigne de Riom, qu'il avait fait bâtir, — *sepelierunt eum in basilica sancti Benigni, quam ipse construxit, in medio scilicet ecclesiae.*

Savaron et Baillet son copiste, s'inscrivent témérairement en faux contre ces paroles de notre auteur, et soutiennent que ce ne fut pas à Riom, mais bien à Clermont que mourut saint Amable, et qu'il ne fut pas d'abord, après sa mort, enterré dans l'église de Saint-Benigne, qu'il avait fait bâtir de son vivant à Riom, mais bien dans l'église de la Madeleine du Croz, près de Clermont, et que ce ne fut que vers le milieu du onzième siècle que le corps de ce grand Saint fut transporté de Clermont à Riom.

Toutes leurs raisons sont : 1° que saint Grégoire dit : *Fuit in urbe Arvernâ Amabilis :* ce qui semble marquer que de son temps il y était encore enterré. La deuxième, que l'auteur du livre, *de ecclesiis et altaribus quæ in Claromonte consistunt*, ne saurait avoir vécu, au plus tôt, qu'à la fin du dixième siècle, et que néanmoins cet auteur assure que de son temps saint Amable était enterré sous l'autel de saint Hilaire dans l'église de Saint-Hilaire, qui est constamment l'église de la Madeleine du Croz, de la dépendance du Chapitre de Riom (1).

Je réponds deux choses à ce dernier argument : La première, qu'il peut se faire que le saint Amable, dont parle cet auteur, n'est pas le même que celui qui a été curé de Riom et qui est le patron de cette ville; mais bien un autre Saint de ce nom : car, *Amabilis* est un nom appellatif et adjectif qui peut avoir été commun à plusieurs Saints différents; la seconde, que les termes ci-dessus allégués de ce manuscrit ne signifient pas proprement que saint Amable fut enterré sous l'autel de saint Hilaire et que tout son corps y fut, mais bien seulement qu'il y avait en ce lieu-là du temps de l'auteur quelques reliques de saint Amable.

(1) *Altare sancti Hilarii, ubi divus Amabilis in corpore quiescit.*

Et en effet ces termes, *in corpore quiescit*, sont fort familiers à l'auteur du manuscrit, pour dire qu'il y a des reliques d'un saint dans le lieu dont il parle. C'est ainsi qu'au livre second, nombre 10, du même manuscrit; il faut entendre cette parole : *Altare sancti Juliani et sanctæ Mariæ, ubi sancta Clara, et alii sex millia ducentorúm in corpore quiescunt*. Cela ne veut pas dire que sainte Claire et 6,200 autres Saints soient enterrés avec tout leur corps sous l'autel de Saint-Julien, mais bien seulement qu'il y a de leurs reliques.

Or, il n'y a rien de plus naturel que de croire que l'évêque de Clermont ayant donné l'église de la Madeleine du Croz aux religieux de Riom, comme il leur donna l'église et la paroisse de Saint-Adjuteur, qui est aussi dans Clermont et de la dépendance du chapître de Riom, ces bons Religieux y portèrent des reliques de leur saint patron qu'ils avaient prises à Riom, et les mirent sous l'autel de Saint-Hilaire.

Nous avons de nos jours un exemple tout semblable dans le diocèse de Nevers. Il y a un village appartenant au baron de la Mole, Ordinaire chez le roi, où il se fait un concours extraordinaire de peuples, qui y vont en dévotion pour y honorer saint Amable. C'est qu'un prêtre habitué autrefois dans l'église de Riom s'étant venu depuis établir dans ce village, y apporta quelques reliques de saint Amable, qui ont fait croire et dire à bien des gens, que le corps de ce Saint y est enterré.

Ce lieu-là s'appelle *Le Cours lez Barres*.

Quoiqu'il en soit, de prétendre — comme font Savaron et Baillet, — que saint Amable fut d'abord après sa mort enterré à Clermont et que tout son corps y resta enseveli jusqu'à la fin du dixième ou onzième siècle, c'est un paradoxe absolument insoutenable et une erreur ridicule, n'étant pas possible que ceux qui vivaient soixante ou soixante et dix ans après, et qui avaient vu et pratiqué un million de gens du dixième et onzième siècle, n'eussent pas ouï parler de cette prétendue translation, et que si elle était de notoriété publique, ils eussent eu l'effronterie d'assurer qu'elle était fausse et que saint Amable était au contraire mort et enseveli à Riom au milieu de l'église de Saint-Benigne, dans la même place où il était encore ou au moins dans celle où saint Gal l'avait fait transférer.

Or, Juste, comme nous avons dit tant de fois, a écrit tout ceci vers l'an 1125, trente ans après le fameux concile de la croisade de Clermont, auquel il a pu assister et y voir plus de cent mille témoins de la prétendue translation du corps de saint Amable qui — selon le système chimérique de Savaron et de Baillet, — a dû se faire vers l'an 1120 1100.

A l'égard de l'objection qu'on fait au sujet de ces paroles de saint Grégoire : *Fuit in urbe Arvernâ Amabilis*, je réponds deux choses. Premièrement, qu'il parle du lieu où demeurait saint Amable de son vivant. Or, il n'est pas étonnant ni qu'un homme de qualité, tel qu'était saint Amable, ait été élevé et ait passé une grande partie de sa vie dans la capitale du pays où il était né et dans laquelle il avait droit de bourgeoisie, et encore moins que comme prêtre il fît sa principale résidence auprès de son évêque dont il était le conseil.

Mais d'ailleurs, quand ce mot *fuit* signifierait qu'il a été enterré *in urbe Arvernâ*, il faut savoir que saint Grégoire prend souvent le mot *urbs* au même sens que *civitas*, pour la province entière. *In supradictis urbibus* dit-il (1), pour dire le Poitou et la Touraine : *comitatum urbis Arvernæ*, pour dire *le comté d'Auvergne*, en mille endroits; *Thigurnum, castrum urbis Arvernæ*, pour dire, *Thiers, village de la province d'Auvergne* (2).

Ainsi, *fuit in urbe Arvernâ Amabilis*, est la même chose que, *fuit in provinciâ Arverniæ*.

Et il ne sert de rien de dire qu'on célèbre le 11 juin et le 19 octobre, à Riom, la fête de la translation de saint Amable, et que c'est une preuve qu'il a donc été transféré d'un endroit à un autre et de Clermont à Riom.

La conséquence est impertinente ; car, à l'égard de la fête qui se fait le 11 juin, c'est la Saint-Amable d'été ou la Saint-Amable bouillant, comme on parle à Paris : rien n'étant plus ordinaire dans l'Eglise que de transférer en été, pour la commodité publique, les grandes fêtes de patron qui échéent en hiver.

(1) *Hist., lib.* VIII, *cap.* XXVI.

(2) *Lib.* I *de Glor. Mart., cap.* LII.

Et à l'égard de la prétendue Translation au 19 octobre, c'est une pure fable, inventée par Surius, dans laquelle a donné M. Baillet avec son peu de discernement ordinaire. C'est le 18 octobre, jour de Saint-Luc, auquel nous célébrons la mort de saint Amable, ne pouvant la célébrer le premier novembre auquel elle échoit, à cause que ce jour-là, comme dit saint Grégoire de Tours (1), on célébrait autrefois à Riom la fête de saint Bénigne, fête du patron et du titulaire de notre Église.

N° **10**, colonne 337. — L'archidiacre Gal a fait faire ceci, — *Gallus archidiaconus hoc fieri jussit.*

Savaron et Baillet disent que *c'est Gal second du nom.*

Trois raisons me persuadent que c'est le grand saint Gal, premier du nom, oncle de saint Grégoire.

Premièrement, parce que Juste n'aurait pas manqué de désigner par quelque note particulière, Gal second, homme assez obscur, et dont on sait seulement qu'il vivait sous Dagobert, vers l'an 649, s'il avait voulu parler de lui, au lieu qu'en nommant saint Gal tout court, on voit bien que c'est le grand et renommé saint Gal; le saint Gal par antonomase.

Secondement, la famille de ce Saint, ou tout au moins celle de son frère Florentius et de son neveu Grégoire, étant établie à Riom, comme j'ai dit ci-dessus, et y ayant leurs biens, il y a de la vraisemblance qu'il a pris plaisir à bâtir dans ce lieu-là et à y enrichir l'église de Saint-Benigne d'un tombeau magnifique de saint Amable, à la dignité de Chantre duquel il avait succédé dans la cathédrale.

Troisièmement, ce surnom d'*archidiacre Gal* convient parfaitement au grand saint Gal Ier du nom; car, saint Grégoire nous apprend qu'on n'appelait point autrement son oncle dans sa famille et à la Cour du roi Thierry, que le diacre ou l'archidiacre Gal : *Gallum diaconum alibi habeo destinatum* (2), dit ce roi aux députés de la ville de Trèves qui le lui demandaient pour évêque. Car,

(1) *Ibid., cap.* LI.
(2) *Vitæ Pat., cap.* VI.

ces deux noms, *diacre* et *archidiacre*, sont souvent confondus dans saint Grégoire (1). Tantôt il dit *l'archidiacre Cautin* et tantôt *le diacre Cautin* (2). Tout de même, saint Laurent est tantôt appelé archidiacre par les Pères et tantôt diacre (3)......

N° **11**, colonne 337. — Des miracles et prodiges de saint Amable, — *Incipiunt virtutes et miracula sancti Amabilis.*

On appelle *miracle* tout ce qui n'arrive pas en conséquence des lois générales, mais ce qui se fait par une volonté particulière pratique de Dieu, dérogeante aux lois générales qu'il a établies.

Or, il y a deux écueils à éviter sur ce sujet, — l'un est de ne croire aucun miracle, et l'autre est de les croire trop légèrement et de crier sottement au miracle, lorsqu'il n'y a rien que de naturel.

La première erreur est de Spinosa qui, s'étant mis faussement et ridiculement en tête que les lois générales et universelles, qui donnent le branle à tout l'univers, ne sont autre chose que les décrets éternels et immuables de Dieu, et même qu'elles ne sont autre chose que sa puissance, sa vertu et son essence qui ne change jamais, en a conclu que non-seulement il n'y avait jamais eu de miracle et n'y en aurait jamais, mais même qu'il était impossible qu'il y en eût, parce qu'il est impossible que Dieu se détruise lui-même et qu'il agisse contre l'ordre qui est lui-même, contre ses propres décrets, contre sa puissance et volonté, qui est sa nature même (4).

Le Socinien, le Clerc, de Hollande, qui est dans des sentiments fort approchants de Spi-

(1) *Hist., lib.* IV, *cap* VII.
(2) *Lib. de Glor. Confess., cap.* XXX.
(3) Saint Grégoire de Tours : *Hist., lib.* I, *cap.* XLV; *lib.* II, *cap.* III; *lib.* IV, *cap.* VII; *lib. de Glor. Confess.. cap.* XXIV, LXIII, LXXXVI; *lib.* I *de Glor. Mart., cap.* XIV et LXXVIII.
(4) *Potentia naturæ est ipsa divina potentia et virtus : divina autem potentia est ipsissima Dei essentia... Si quid itaque in natura fieret quod ex ipsis legibus non sequeretur, id necessariò ordini, quem Deus in æternum per leges naturæ universalis in naturâ statuit, repugnaret, adeoque id contra naturam ejusque leges esset.* — Tract. Theologicopol., *cap.* VI de Mirac., p. 69, 71 et 72. (Edit. de Hambourg, 1670.)

nosa, explique comme lui, tous les miracles de l'Ancien Testament par des voies naturelles dans son nouveau Commentaire sur le Pentateuque, et y soutient qu'ils ne sont appelés miracles que par des ignorants qui n'en connaissent pas les véritables causes et qui n'entendent pas le langage de l'Ecriture (1).

Le Père Mallebranche qui, quoique bon catholique et homme de bien, n'est pourtant pas moins qu'eux ennemi déclaré des volontés particulières pratiques de Dieu, et qui veut que tout arrive en conséquence des lois générales, hormis quand l'ordre le demande (ce qui, selon lui, arrive très-rarement), a inventé un nouveau système pour sauver le merveilleux des grands événements arrivés autrefois en faveur du peuple juif, sans être obligé de les reconnaître pour de vrais miracles et pour des dérogations aux lois générales; car, il prétend qu'ils sont tous arrivés en conséquence des volontés particulières, non de Dieu, mais de l'ange saint Michel, qui étant la cause occasionnelle de Dieu, en ce temps-là, le déterminait à agir quand il lui plaisait, sans qu'il en coûtât à Dieu une seule volonté particulière.

Ce qu'il y a d'étonnant est qu'un homme qui se fait une si grande religion et un si grand mérite d'épargner à Dieu des volontés particulières, les prodigue avec tant de profusion et si peu de ménagement, au sujet de l'organisation des corps et de la formation des plus vils animaux. Car, non-seulement il ne peut souffrir qu'on l'explique par les règles de la mécanique et du mouvement, comme a fait Descartes dans son Traité de l'*Homme*, et comme font aujourd'hui tous nos plus habiles physiciens; mais, il prétend que la formation du moindre insecte et celle d'un poulet, par exemple, dans la coque d'un œuf, est un grand miracle et ne saurait se faire sans une volonté particulière pratique de Dieu, dérogeante aux lois générales du mouvement.

Ainsi, selon lui, les rats qui naissent dans nos greniers et dans nos caves sont des miracles proprement dits et ne proviennent jamais en conséquence des lois générales; mais, au contraire, les rats qui furent extraordinairement formés pour punir les Philistins de ce qu'ils avaient pris l'Arche d'Alliance et la gardaient chez eux, n'étaient rien moins que des miracles et des effets d'une volonté particulière de Dieu, parce qu'ils étaient arrivés, selon Mallebranche, en conséquence des volontés de l'ange saint Michel, auquel Dieu s'était fait une loi générale d'obéir toujours promptement et inviolablement.

Je connais des gens qui disent qu'il faut avoir des rats dans la tête pour inventer de tels systèmes et pour prétendre qu'on les admire comme une belle chose.

Notre auteur Juste et le bon saint Grégoire, qui ont débité tant de miracles, n'étaient pas, à beaucoup près, si fins et si subtils que le père Mallebranche. Ils donnaient bonnement le nom de *miracle* à tous les effets dont ils ne connaissaient pas la cause prochaine et naturelle. Et je les crois en cela plus excusables que lui.

Le Dieu des Mallebranchistes est comme nos anciens rois fainéants, qui faisaient tout et ne faisaient rien : car, d'un côté, tout se faisait en leur nom et sous leur autorité. Tout leur était attribué; mais, d'autre part, ils ne décidaient rien d'eux-mêmes. Ils n'avaient point de volonté, et se contentaient d'exécuter toujours promptement et infailliblement celle des Maires du Palais, qui étaient leurs causes occasionnelles et déterminantes.

N° **12**, colonne 339. — Monseigneur Etienne, évêque d'Auvergne, — *dominus Stephanus, Arvernorûm episcopus*.

Saint Bernard qui vivait du temps de Juste, appelle toujours les évêques *Monseigneur*, — *dominus Altisiodorensis, dominus Turonensis*, etc.

Saint Nizier, évêque de Trèves, en usait de même. Il y a une lettre de lui à la reine Clodosüinde, rapportée par dom Ruinart (1), où parlant des évêques de Reims, de Soissons et d'Auxerre, il les nomme *domino Remigio*, *domino Medardo*, *domino Germano*.

Celui que nous appelons aujourd'hui *évêque de Clermont*, est appelé *évêque d'Auvergne* par notre auteur, parce qu'en effet de

(1) Voyez son *Parrhasiana*, tome I, p. 186.

(1) *Append. Oper. Greg.*, p. 1389.

son temps on n'avait pas encore démembré l'évêché de Clermont pour en faire un autre à Saint-Flour, qui n'était qu'une abbaye. Ce ne fut qu'en l'an 1317, que le pape Jean XXII en fit un évêché, comme dit Oldradus (1).

Suger (2) parle de notre Etienne, évêque de Clermont, et l'appelle *vir honestæ vitæ et defensor Ecclesiæ illustris*.

Le Père Sirmond dit que *Lyon* et *Clermont* sont un même nom, en vieux gaulois celtique (3).

N° **13**, colonne 348.— Monsieur ou Monseigneur saint Amable mourut sous Childeric, — *obiit dominus Amabilis sub Childerico*.

Deux savants et illustres Bénédictins, dom Thierri Ruinart et dom Bernard de Montfaucon, ayant vu cette épitaphe, me soutinrent que ce mot de *monsieur* ou de *monseigneur saint Amable* était une preuve évidente que l'épitaphe était nouvelle et qu'elle ne pouvait pas avoir été tirée de celle qu'y avait mise saint Gal, au VIe siècle, et qu'il était sans exemple qu'on appelât en ce temps-là les Saints, *monsieur* ou *monseigneur ;* mais, je les confondis par l'exemple de saint Nizier, que j'ai rapporté ci-dessus (4), qui se sert de ces deux mots, *monseigneur saint Loup* et *monsieur saint Médard (domino Lupo, domino Medardo)*.

Childéric, quoique payen, ne persécuta jamais les Chrétiens. Il aimait même et craignait sainte Geneviève, et n'osait lui rien refuser, comme dit un auteur de ce temps-là, qui a écrit la Vie de cette Sainte.

N° **14**, colonne 335. — A propos du pouvoir de saint Amable sur les serpents, l'abbé Faydit relate (5) surtout deux faits arrivés au XVIIe siècle et dont toute l'Auvergne pouvait se porter garant :

(1) *Conf.* 267. — Cf. Baluse, tome I, *Vit. Pap. Aven.*

(2) *Vita Ludovici Grossi*, (tome IV, *Hist. Franc. Chesn.* p. 314.)

(3) *Not. in Sid., lib.* VII, *ep.* VI.

(4) Note 12.

(5) *Préface*, p. 6 à 13.

I

« Une dame de la plus haute qualité ne voulut croire les miracles de saint Amable qu'après les avoir vus. On les lui vantait fort un jour qu'elle vint à Riom, et comme elle a beaucoup d'esprit et d'honnêteté, et que l'un empêche qu'elle ne croie légèrement tout ce qu'on lui dit, et que l'autre fait qu'elle ne conteste jamais rien de peur de chagriner ceux qui lui parlent, elle se défit fort agréablement de la personne qui lui prônait si fort les miracles de notre Saint, en lui disant : « Vous les croyez, parce que vous les avez vus ; mais, moi je n'en crois rien parce que je ne les ai pas vus. »

« A peine avait-elle prononcé ces mots, qu'on lui vint dire qu'il venait de passer dans la rue une charrette pleine de gens piqués par des serpents, et qui se mouraient par le venin qui leur avait enflé tout le corps, et qu'on les portait devant le tombeau du Saint pour y être guéris, et qu'infailliblement il arriverait miracle à l'église. Elle y courut et vit couler par terre tout le venin qui était dans le corps de ces pauvres malades, et eux un moment après parfaitement guéris.

« Elle fut si surprise d'un si grand prodige, que quoi qu'elle ait la réputation à la Cour d'être une des femmes du monde les moins crédules, elle avoua tout haut que celui qu'elle venait de voir était manifeste, et s'écria avec l'Ecriture : « Le doigt de Dieu est là; il n'y a pas moyen de s'empêcher de l'y reconnaître, » et protesta avec le Prince des Apôtres que l'on ne pourrait jamais l'empêcher de publier ce qu'elle avait vu de ses yeux : *Non possumus quæ vidimus non loqui.*

II

« La verge de Moïse qui dévora le serpent des enchanteurs de Pharaon et poussa à bout leur sagesse, opéra presque le même prodige dans la maison de saint Amable à l'égard d'un homme qui était du même métier et de la même profession, et à peu près du même caractère d'esprit qu'eux.

« J'entends parler d'un fameux opérateur et charlatan, vendeur de thériaque. Il se

vantait que son remède était si souverain contre toute sorte de morsûres de serpents, qu'il en nourrissait toujours chez lui un plein coffre, et les lâchait ensuite sur des chiens et autres vils animaux qu'on lui apportait, et même contre de pauvres malheureux à qui, pour de l'argent, il persuadait de se laisser piquer par ses serpents, promettant de les guérir, et leur en donnant l'exemple sur lui-même.

« Un jour qu'il prétendait faire l'épreuve de son remède en présence d'une infinité de gens, il se cacha dans la foule un homme qui avait dans sa poche du ruban de saint Amable, (ainsi appelé parce qu'il avait touché à ses ossements sacrés).

« L'opérateur fut fort étonné quand, ayant ouvert son coffre, il vit qu'au lieu que les serpents avaient accoutumé dans d'autres pays de lever la tête, de siffler et de s'élancer contre les gens qui étaient autour pour les mordre et les infecter de leur venin, ils se cachaient au contraire dans le coffre et s'allongeaient couchés les uns sur les autres, comme s'ils fussent morts ou endormis. Il les fouette et les agace pour les obliger de mordre et d'emprisonner un bras qu'il leur présente; mais, bien loin de mordre personne, ils s'enfuirent tous généralement et s'allèrent cacher dans des trous et sous des lits qui étaient dans la chambre où quelques-uns crevèrent.

« L'opérateur surpris, s'écrie qu'il y a quelque enchanteur dans la compagnie, et craignant que tous ses serpents crevassent, oblige tout le monde de sortir. Alors l'homme qui avait le ruban de saint Amable à la main, s'écria :

— Voilà le thériaque qui guérit de la morsûre des serpents. Voilà le souverain antidote contre leur venin. Voilà ce qui les fait fuir et crever. »

« Si ce prodige n'était pas arrivé devant une infinité de témoins et n'était pas de notoriété publique, je ne me serais certainement pas aventuré à le raconter, persuadé qu'on ne peut apporter assez de circonspection ni assez suspendre son jugement, lorsqu'il est question de se déterminer à croire et à publier qu'une chose qu'on a vue, ou qu'on a ouï dire, est un vrai miracle.

« Mais, comme il y a de la fatuité et de la superstition à croire, sans de solides raisons, à toute sorte de miracles, aussi il y a de l'injustice qui tient même de la folie et de l'impiété à nier ceux qui sont bien avérés.

« Le Fils de Dieu l'a dit, — que ceux qui croiront en lui feraient des miracles encore plus grands que ceux qu'il avait faits étant sur terre.

« L'Apôtre dit nettement qu'il y a des Chrétiens à qui Dieu a donné *le don de guérir toute sorte de maladies* (1), comme il a donné à d'autres le don de parler toute sorte de langues.

« Saint Marc assure que Jésus-Christ en montant au Ciel, promit que ceux qui croiraient en lui *feraient crever les serpents, et que quand ils auraient bu du poison, il ne leur en arriverait aucun mal.*

« Tout est plein dans les Actes des Apôtres des miracles que saint Pierre et les autres Apôtres faisaient actuellement, lorsque saint Luc les écrivait.

« Origène, qui était un si grand esprit et une âme si sincère, proteste qu'il en a vu arriver plusieurs en sa présence, et qu'il connaît bien des gens guéris de diverses maladies par la seule invocation du nom de Jésus-Christ (2).

« Saint Augustin (3) et saint Jérôme (4) sont pleins de miracles faits en vertu des reliques des Saints, dans leurs écrits. Ceux de saint Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère, dans la Vie de saint Martin, de Théodore dans son Histoire Religieuse, ne contiennent presque autre chose, non plus que les deux Vies de saint Bernard écrites par deux illustres abbés de son temps et de son Ordre.

« Pourquoi ne croirions-nous pas aussi les miracles contenus dans cette Vie que je donne au jour de saint Amable, si l'auteur n'y a rien avancé qu'il n'ait ou vu de ses yeux ou appris d'auteurs plus anciens que lui et dignes de foi? »

(1) *Alii gratia curationum.*
(2) *Lib.* VII, *in Cels.* et *lib.* VIII.
(3) *De Civitate Dei.*
(4) *Vita sancti Pauli.*, et *advers. Vigil.*

APPENDICE.

Nous avons été assez heureux pour trouver deux panégyriques en l'honneur de saint Amable, prononcés au XVIIe siècle, l'un par A. Bauduyn, l'autre par Faydit.

Ces discours sont remarquables; nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur mettant sous les yeux quelques citations choisies.

I

L'œuvre de Bauduyn (1) — *la première production de mon esprit,* dit-il à Mme de Villesavin, — débute ainsi :

« Quand on parle d'une haute vertu et des actions des grands hommes chacun les reçoit comme véritables, ou les rejette comme fabuleuses, selon qu'il en est capable, ou qu'il ne l'est pas : parce que notre jugement suit notre puissance, et l'amour-propre nous veut persuader qu'il n'est rien au-dessus de nous (2). »

La pensée suivante est ingénieuse :

« L'imitation des choses parfaites retient toujours un air confus de beauté et de perfection, qui fait juger du mérite de la chose imitée (3). »

Entrant dans le détail des vertus de saint Amable, Bauduyn dit :

« Il n'y a point de Saints sans l'amour de Dieu; aimer Dieu et être aimé de Dieu est la perfection de la religion et de la sainteté. C'est pourquoi la louange des Saints est de dire qu'ils ont aimé Dieu, et c'est le panégyrique et l'éloge que l'Ecriture fait des Prophètes et des Patriarches. Abraham aimait le Seigneur; Amable aimait le Seigneur; c'est la louange et le panégyrique d'Amable...

« De même que l'amour que le Christ portait à Jean était la marque de distinction par laquelle il était reconnu entre les autres disciples, quoique le Christ toutefois ne laissât pas de les aimer tous : Jean était le disciple que Jésus aimait; Amable était celui qui aimait le Seigneur. Et c'est pourquoi le nom d'Amable, ce nom de dilection, ne semblera point lui avoir été imposé par hasard et à l'aventure, comme la plupart des noms; et l'on peut dire que la Providence lui avait destiné ce nom glorieux dans la connaissance qu'elle avait qu'il serait un jour un miracle d'amour et de sainteté (1). »

Saint Amable avait été averti par le ciel de sa mort, et il l'attendait avec calme et bonheur :

« La connaissance qu'il eut du temps qu'il devait mourir était bien capable de rassurer son esprit et d'en chasser la crainte que donne l'incertitude de l'heure de la mort à tous les hommes : cette révolution était un secret de Dieu, une marque de son amour, une assurance de l'immortalité, un privilége qui fait voir que le Seigneur ne traite pas toujours ses élus comme le reste des hommes et que si la justice donne de l'effroi aux âmes communes et vicieuses par les menaces d'une mort imprévue, son amour réserve ses douceurs et ses consolations pour les âmes vertueuses par la connaissance qu'il leur donne du temps de la mort.

« Amable n'est point dans l'incertitude, il est averti du jour de sa visitation, le Seigneur ne veut pas venir de nuit à son bien-aimé; et quoiqu'il le trouvât veillant et qu'il n'y eût point de nuit pour lui, il ne veut pas toutefois venir comme le larron et comme s'il le voulait surprendre.

« Mais aussi il n'y a que la charité des Saints qui soit capable de ce secret et de cette faveur : car, la certitude du temps de la mort jetterait dans des extrémités bien dangereuses le commun des hommes : le long ou le petit espace qu'il resterait de la vie apporterait une confiance présomptueuse ou une faveur perpétuelle, causerait un endurcissement ou un désespoir malheureux et ferait des paresseux ou des forcenés...

« Mais si l'avertissement du jour de sa mort fut agréable à ce saint homme, quelle joie ne reçut-il point à l'arrivée de ce jour, pour lequel tous autres jours lui ont été de continuelles nuits : car, il est mort tous les jours de sa vie, afin de vivre le jour de sa mort (2). »

(1) *La lumière de l'Auvergne*, ou *saint Amable, panégyrique.* (Paris, 1642, in-4°, 39 pages).
(2) P. 1.
(3) P. 3.

(1) P. 8 à 10.
(2) P. 29 à 31.

II

Plus développé, le panégyrique de saint Amable par l'abbé Faydit (1) réunit l'originalité et l'ingéniosité... Quelques citations.

Cherchant en quoi consistent les obligations d'un bon pasteur et d'un bon curé, l'orateur s'exprime ainsi :

« Jésus-Christ les a toutes comprises dans ces deux mots qu'il dit à saint Pierre : *Pasce oves meas, pasce agnos meos*, paissez mes ouailles, paissez mes agneaux.

« Mais, pourquoi cette répétition d'un même mot,—demande saint Bernard? Pourquoi dire *paissez, paissez ?* Ne suffisait-il pas de le dire une fois? » C'est (reprend saint Bernard (2),) qu'un pasteur est obligé de donner deux sortes de pâtures à son troupeau. Il doit le paître du pain de la parole : car, l'exemple, quelque bon qu'il soit, est quelque chose de bien sec et de bien languissant, s'il n'est animé par la parole. Mais, la parole des pasteurs, quelqu'éloquents qu'ils soient, est presque toujours infructueuse et ne convertit guères si elle n'est soutenue par le bon exemple du prédicateur et s'il n'attire la bénédiction de Dieu sur sa parole par des prières continuelles et par une vie toute sainte.

« C'est ce que fit admirablement bien saint Amable.... Il prêchait. Il édifiait (3). »

Suit une ingénieuse et admirable définition de la parole divine et de sa puissance :

« C'est par la parole que le monde a été fait; c'est par la parole aussi qu'il doit être réformé et créé de nouveau en Jésus-Christ, comme parle l'Apôtre.

« Il n'était pas nécessaire que Dieu, pour tirer la lumière hors des ténèbres, prononçât une parole extérieure et fît entendre un son matériel, et qu'il criât *que la lumière soit faite*. Un seul acte de sa volonté suffisait, mais c'est que ce monde corporel n'était que l'image d'un autre monde tout spirituel; c'est que cette lumière visible était l'image d'une autre lumière beaucoup plus pure, quoiqu'aussi visible, que Dieu devait créer un jour : c'est l'Eglise, c'est la société des saints, qui sont tous lumières, *vos estis lux in Domino*.

« Ah ! l'Eglise doit sa formation à la parole; car, la Parole éternelle est descendue du ciel pour former l'Eglise. Ce n'est pas le Père Eternel, ce n'est pas le Saint-Esprit qui s'est incarné; c'est le Verbe, c'est la Parole éternelle qui a pris un corps et une âme comme nous, *omnipotens sermo tuus, Domine, de regalibus sedibus venit*. Et comment s'y est-il pris, étant incarné, pour former l'Eglise ? c'est en catéchisant, c'est en instruisant, c'est par la parole, c'est en parlant, *erat quotidie docens in templo* (1)....

« Il fallait que le corps mystique de Jésus-Christ fût formé par les mêmes voies que son corps naturel. Or, le Saint-Esprit ne forma pas lui seul par sa pleine puissance et autorité le corps de Jésus-Christ dans le sein de la Vierge : il attendit le consentement de Marie : il attendit qu'elle prononçât ces admirables paroles : *fiat mihi secundùm verbum tuum*. Ces paroles furent efficaces, dit saint Ambroise (2) : *sermo operatorius*. Ce fut un *fiat* semblable en quelque manière à celui de Dieu, lorsqu'il créa le monde : elles formèrent le corps de Jésus-Christ dans le sein de cette divine Vierge.

« De même, quand le Saint-Esprit forme sur nos autels le même corps naturel de Jésus-Christ dans le Sacrement, il ne le fait pas aussi lui seul par une pleine puissance et autorité, il le fait par les paroles du prêtre. Il attend qu'il ait prononcé ce mot : *Ceci est mon corps*; ces paroles sont efficaces et forment le corps naturel de Jésus-Christ.

« Ah ! ce qui arrive au corps naturel, arrive aussi au corps mystique. C'est la parole qui le forme; *per Verbum Christi*. Et les pasteurs (dit saint Augustin (3),) sont les dispensateurs nés de cette parole, *ministros verbi et sacramenti* (4). »

Saint Amable ne cessait de prêcher Jésus-Christ dont il était tout pénétré :

(1) *Panégyrique ou Éloge historique de saint Amable*, à la suite de *la Vie de saint Amable*. (104 pages in-12).

(2) *Lib.* I *de Consider.*

(3) P. 6 et 7.

(1) P. 7 à 9.

(2) *In Luc.*

(3) *In Ps.* XXXII.

(4) P. 7 à 11.

« Grande et importante leçon pour nous, Chrétiens; car, si nous étions pleins de Jésus-Christ, nous ne parlerions que de Jésus-Christ. Mais, êtes-vous, divin Sauveur, le sujet de nos entretiens et de nos conversations? S'entretient-on de vous dans le monde? Y parle-t-on de l'amour infini que vous avez pour nous, de ce que vous avez fait en notre faveur, de ce que vous avez souffert pour nos péchés et de ces biens infinis et ineffables que vous avez préparés à ceux qui vous aiment?

« Un père de famille parle-t-il de vous à ses enfants? Une mère de famille a-t-elle soin de vous faire connaître et servir par ses domestiques? L'ami en parle-t-il à son ami?

« Ah! Seigneur, on ne parle dans le monde que des choses dont on est plein; et comme les hommes et les femmes du siècle n'ont dans la tête et dans le cœur que leurs affaires, leur fortune, leur intérêt, leurs plaisirs, l'établissement et l'avancement de leurs enfants, et qu'ils sont entièrement vides de vous, de là vient qu'ils ne parlent que de ce qui peut flatter leurs sens ou leur vanité, et que vous n'entrez presque jamais pour rien dans leurs entretiens, ou s'ils en parlent, c'est pour vous offenser, pour vous renier, pour vous blasphémer (1). »

La seconde partie du panégyrique s'ouvre par ces paroles d'autant plus dignes d'être rapportées, qu'elles ont un cachet tout particulier d'actualité:

« Tous les chrétiens sont obligés d'être des saints. Ils le sont effectivement, s'ils vivent selon les préceptes du Christianisme; mais, comme il y a grande différence entre étoile et étoile, et qu'il y en a quelques-unes incomparablement plus brillantes que les autres, aussi il y a grande différence de chrétien à chrétien, et il y en a d'infiniment plus saints les uns que les autres.

« Hélas! il ne faudrait qu'une médiocre vertu pour paraître aujourd'hui un grand Saint. Pourquoi? parce que tout est corrompu.

« Un ver luisant n'est que pourriture, il brille pourtant beaucoup pendant la nuit, parce que tout est noir et couvert de l'horreur des ténèbres; mais, qu'il faudrait qu'une lumière fût vive et abondante pour briller pendant le grand jour et lorsque le soleil luit!

« Ah! les temps, auxquels vivait saint Amable, étaient les beaux jours de l'Eglise; c'étaient les jours de paix et de lumière. Tous les chrétiens étaient autant de soleils luisants par l'éclat de leur vertu, autant de sources de lumière spirituelle, comme disent les Apôtres saint Pierre et saint Paul (1); et néanmoins saint Grégoire de Tours dit que saint Amable brilla parmi les plus grands Saints de ce temps-là et que sa sainteté était si grande qu'elle excita et attira leur admiration (2). Preuve certaine qu'elle était fort extraordinaire (3) ».

Le passage suivant est un exemple de ce que j'appellerai volontiers *la liberté de la chaire*, au dix-septième siècle; qu'on en juge:

« Il est certain que pendant le temps de la persécution, c'est-à-dire, pendant près de quatre cents ans, on n'élevait guères de gens au sacerdoce et aux dignités ecclésiastiques qui n'eussent souffert quelque supplice pour la foi.

« Un bras estropié, un œil arraché, une jambe à demi brûlée pour la défense de l'Evangile et de Jésus-Christ étaient les meilleurs titres et les seules capacités qu'on pût produire pour mériter d'être fait prêtre ou évêque; c'étaient les grades et les degrés — comme dit Tertullien, — par lesquels on avait droit d'exiger les évêchés, les cures et autres bénéfices vacants (4).....

« Dans les quatre premiers siècles il n'y avait point d'autres degrés pour monter aux dignités ecclésiastiques que de faire preuve qu'on avait demeuré quelque temps en prison, ou été exposé dans l'amphithéâtre aux bêtes féroces, ou étendu sur le chevalet pour Jésus-Christ (5) ».

(1) P. 24 à 26.

(1) *Lucetis sicut luminaria in mundo, — vos estis lux in Domino.*

(2) *Admirabilis sanctitatis.* — Lib. de *Glor. Confess., cap.* XXXIII.

(3) P. 53 et 54.

(4) *Si quem gradum de persecutionis tolerantiâ ascenderit.* — Lib. de Fug. in persecut., *cap.* XI.

(5) P. 65 à 67.

Il y a un beau mouvement d'éloquence dans ce tableau des mortifications auxquelles saint Amable soumettait son corps :

« Mais, que dis-je, Messieurs, que les exercices les plus laborieux et les plus durs de la vie religieuse étaient sa pénitence et sa croix? Ah! c'étaient au contraire ses souveraines délices et ses plus doux plaisirs.

« Passionné comme il était pour la croix de Jésus-Christ, il n'en sentait point la pesanteur ; et semblable à ces martyrs qui, au milieu des tourments avaient le cœur dans le ciel et ne sentaient pas ce qui se passait dans leur corps, il ne s'apercevait pas de la rigueur des jeûnes et des macérations, et ne goûtait que la douceur qu'il y a de les souffrir pour Dieu (1).

« Les gens qui le voyaient tout pâle, tout décharné par les austérités, les abstinences et insomnies, l'estimaient bien malheureux, mais c'est qu'ils ne voyaient que ses croix extérieures et non pas son onction intérieure (2), comme dit saint Bernard. Les Juifs tout de même qui ne voyaient que le feu et la fumée, et les tonnerres et les éclairs, parmi lesquels était Moïse sur la montagne, le croyaient mort, et disaient en eux-mêmes : — Un coup de ces grands tonnerres que nous entendons l'aura assommé, un de ces foudres l'aura tué, un de ces éclairs l'aura brûlé ; le feu et la fumée l'auront étouffé (3).

« Ils se trompaient, Chrétiens.

« Moïse jouissait au contraire sur la montagne d'une profonde paix. Il était au-dessus des orages et du tonnerre. Les tempêtes étaient sous ses pieds, et son âme était dans le calme.

« Il en était de même de saint Amable. Toutes les austérités de la vie religieuse se passaient dans sa chair, et il était au-dessus de la chair (4). »

Encore une citation ; ce sera la dernière :

« Le feu qui consumait les holocaustes venait de deux endroits, du ciel et de la terre. Il venait quelquefois du ciel ; car, Dieu quelquefois faisait descendre du feu du haut du ciel, qui consumait tout ce qui était sur l'autel, comme il arriva dans le fameux holocauste d'Elie ; mais, plus souvent il venait de la terre, parce que c'étaient les lévites qui avaient soin d'entretenir le feu sacré en y mettant matin et soir du bois.

« Or, ces deux feux marquaient—dit saint Augustin, — les deux amours dont doit brûler le cœur du chrétien, à savoir l'amour de Dieu et celui du prochain ; et c'est de ce double amour dont brûla le cœur d'Amable.

« Ah ! qui pourrait expliquer quelle fut l'ardeur de son amour pour Dieu! Il pouvait bien dire comme saint Augustin que son amour était au dessus de tout ce qu'on en pouvait croire ou imaginer (1). Le feu de l'amour de Dieu était si grand en lui qu'il brillait au dehors, et qu'il ne disait presque jamais la messe qu'un globe de feu n'environnât sa tête et ne rendît son visage tout éclatant. Mais, ce feu qui paraissait au dehors n'était rien au prix de celui qui le brûlait au dedans (2), comme dit saint Léon de saint Laurent.

« Sans doute que c'était le feu intérieur, dont il brûlait, qui éteignait tous les feux extérieurs dont il approchait. Un feu plus grand éteignait un feu plus faible; le feu spirituel, qui consumait son cœur, éteignait le feu matériel qui consumait les maisons. Car, il ne faut pas douter qu'il n'ait fait souvent, de son vivant ce que nous lui avons vu faire mille et mille fois après sa mort.

« Dès que le feu est dans un quartier de cette ville et qu'il est prêt de consumer nos maisons, on y apporte la sainte châsse, et aussitôt le feu s'éteint, s'abat et tombe par terre....

« Ville de Lyon, seconde ville du royaume, tu l'as appréciée, cette puissance souveraine de saint Amable sur les flammes. Tu aurais été dévorée sans lui par le feu. Jamais embrâsement ne fut plus grand et ne te menaça plus de ruine que celui qui s'alluma chez toi, il y a quarante-cinq ans (3). Tout le monde

(1) *Non dolet crus in nervo, cum animus est in cœlo.*

(2) *Cruces vident, unctionem non vident.*

(3) *Moyses ille mortuus est.*

(4) *In carne suprà carnem.* — P. 76 à 78.

(1) *Incredibile est, quanto amoris incendio ardeam.*

(2) *Segnior fuit ignis qui urebat foris, quàm qui urebat intùs.* — Sermo de sancto Laurentio.

(3) L'abbé Faydit écrivait en 1702; il faut donc reporter à la date de 1656, environ, le fait dont il parle.

crut que, sans attendre ce jour fatal qui doit consumer l'univers par un embrâsement général, tu allais revenir dans l'état où te mit l'incendie effroyable qui arriva chez toi dans le temps de Néron, lorsque — comme dit Sénèque, — tu fus tellement consumée par le feu qu'il ne resta pas en toi la moindre trace et la moindre marque de maison, et que de la plus illustre et la plus grande ville des Gaules, tu fus réduite à n'avoir plus l'apparence et la forme de ville et que tes habitants le lendemain cherchaient Lyon dans Lyon dont ils ne voyaient que la place (1).

« La même chose (dis-je), te serait infailliblement arrivée. Mais, un fragment du suaire de saint Amable, un morceau de ce linceul sacré, où avaient été enfermées ses cendres, jeté avec foi par un homme de cette ville, qui se trouva par hasard chez toi, éteignit tout d'un coup — mieux que n'aurait fait toute l'eau de la Saône et du Rhône, — ces tourbillons de flammes qui t'allaient anéantir pour toujours. Le feu respecta ce linge qui avait touché les ossements de notre Saint.

« Voilà quel fut son amour pour Dieu (2)».

(1) *Una nox interfuit inter urbem maximam et nullam.* — Sénèque.

(2) P. 83 à 89.

XXII.

VIE

DE SAINT SÉVÈRE SULPICE (1),

PRÊTRE D'AQUITAINE, DISCIPLE ET BIOGRAPHE DE SAINT MARTIN (2),

Tirée des écrits même de saint Sévère Sulpice, de ceux de saint Paulin de Nole, son ami intime(3), *et de saint Grégoire, évêque de Tours, au* VI[e] *siècle.*

Comme nous l'avons fait pour saint Paulin de Nole et pour saint Sidoine Apollinaire, — c'est aux sources ci-dessus indiquées que nous avons emprunté tous les détails que l'on va lire.

On ne peut demander de meilleur historien qu'un Saint qui se raconte lui-même, dont un autre Saint dit les vertus et dont le père de notre histoire complète le portrait par des traditions recueillies dans le siècle qui suivit la mort de l'homme éminent — à tant de titres, — dont nous offrons à nos lecteurs la biographie la plus complète qui ait paru jusqu'à ce jour.

(1) On l'appelle plus ordinairement *Sulpice Sévère*, mais à tort, comme nous l'avons déjà démontré. — Voyez *Ann. hag. de la France*, tome III, col. 765, note 3, la courte notice sur saint Sévère Sulpice, en tête de sa belle biographie du grand saint Martin de Tours.

(2) Nous insistons sur cette qualification, pour distinguer saint Sévère Sulpice d'un autre Saint du même nom, évêque de Bourges, au sixième siècle, et connu sous le vocable de saint Sulpice Sévère, ce qui est une erreur; car il faut dire : Saint Sulpice *le sévère*. *Sévère* est le nom propre du biographe de saint Martin, tandis que *sévère* n'est qu'un surnom donné au premier évêque de Bourges qui ait porté le nom de Sulpice.

(3) Dans la biographie de saint Paulin de Nole nous avons déjà fait connaitre certains faits de la Vie de saint Sévère Sulpice, sur lesquels ne nous ferons que passer rapidement, renvoyant le lecteur à l'article *saint Paulin de Nole*. (*Ann. hag.* tome IV, col. 229 à 301 *passim*.

I

Né en Aquitaine (1), — à Béziers ou aux environs (2), — après l'année 353, Sévère Sulpice était d'une famille illustre (3) et considérable par les titres qui font la grandeur du monde.

Le parallèle que saint Paulin de Nole établit, dans une de ses lettres, entre les motifs qui ont déterminé sa propre conversion et celle de son ami, nous fournit de précieux détails sur la naissance, la position et le caractère de Sévère Sulpice.

Laissons donc parler saint Paulin :

« Il est vrai que je n'ai plus la même attache que j'avais au monde ; mais, il faut considérer que mon âge avancé, joint aux honneurs qui m'ont été rendus dès ma jeunesse, ont dû enfin m'inspirer des sentiments plus graves et plus sérieux, et que d'ailleurs mon corps étant devenu plus faible et plus infirme et n'étant plus en état de rechercher, ni de goûter les plaisirs des sens, il m'a été aisé d'y renoncer.

« Je puis dire aussi que la sérieuse réflexion que j'ai faite sur les peines et les misères de la vie présente, a beaucoup contribué à me donner du dégoût de l'embarras des affaires qui troublaient mon repos; et qu'ayant considéré que je flottais entre la crainte et l'espérance sur le succès de mon salut, cette pensée m'a enfin déterminé à me consacrer entièrement au service de Dieu.

« C'est aussi ce qui m'a porté à me retirer à la campagne, afin qu'étant éloigné des atteintes de la calomnie et de la fatigue des voyages, aussi bien que des charges publiques et de l'agitation du barreau, je pusse y vivre tranquillement avec mes domestiques et y servir Dieu, comme nous aurions fait dans l'Eglise.

« C'est ainsi, que m'étant dégagé peu à peu de l'esprit du siècle, je me suis trouvé disposé à mépriser le monde, à me soumettre aux ordres du ciel et à suivre Jésus-Christ, en quittant le chemin qui m'en éloignait.

« Mais pour vous, mon très-cher frère, vous avez été appelé au service de Dieu d'une manière beaucoup plus admirable, puisque vous étiez encore dans la fleur de votre âge et pendant que vous étiez aimé et loué de tous.

« Vous étiez véritablement moins riche, cependant vous ne manquiez de rien. Vous paraissiez avec éclat sur le théâtre du monde; vous étiez l'admiration du barreau, et tandis que vous remportiez la palme de l'éloquence, vous avez tout à coup secoué le joug du péché et brisé les chaînes funestes de la chair et du sang.

« Les grandes richesses que vous aviez eues de votre alliance avec la famille des Consuls; les libertés que vous pouviez prendre, n'étant plus retenu par les liens du mariage, et la jeunesse de votre veuvage n'ont pu vous éloigner de la voie étroite du salut et du chemin pénible de la vertu, pour vous faire reprendre le chemin large et agréable (1). »

Sévère Sulpice s'était marié, dans sa jeunesse, avec une femme fort riche d'une famille consulaire, peut-être de celle des Bassus, que Prudence met entre les familles patriciennes qui avaient embrassé des premières la religion chrétienne : mais, elle le laissa bientôt veuf et sans enfants. Elle était fille de Bassula de Toulouse, dont saint Paulin parle souvent avec éloge et comme d'une dame de la plus éminente piété.

Renonçant de bonne heure au monde, Sévère Sulpice se rendit, en l'année 392, auprès de saint Martin qui l'accueillit avec toute la tendresse d'un père, tandis que le propre père de son nouveau disciple le déshérita; heureusement Bassula, sa belle-mère, lui vint généreusement en aide.

Retiré dans les environs de Toulouse ou de Béziers, Sévère y demeura depuis 393 jusqu'en 405. Ce fut là que vivant éloigné du monde en la compagnie d'hommes pieux qui ne songeaient qu'à servir Dieu, il pratiqua toutes les observances d'un véritable moine.

Saint Paulin nous a laissé dans ses lettres une description aussi touchante qu'instruc-

(1) *Dial.* I, c. xx. — Gennade : *Script. Eccles.* c. XIX.

(2) Saint Grég. de Tours. *Lib. de Glor Confess.* c. L.

(3) *Genere nobilis.* — Gennade.

(1) *Lettres de saint Paulin,* lettre V, à Sévère.

tive de la vie pauvre et pénitente que son illustre ami mena dans sa retraite.

Sévère cependant ne porta pas d'abord la pauvreté aussi loin que saint Paulin. Il avouait dans une lettre qu'il lui écrivit, vers 397, qu'il admirait et sa pauvreté et son dénuement de toutes choses, mais qu'il ne l'admirait qu'avec frayeur, qu'il souhaitait de l'imiter et de se réduire au simple nécessaire, sans penser au lendemain, mais qu'il n'en avait pas encore la force.

Gennade assure que Sévère était prêtre, c'est un fait dont on ne peut douter : mais, il est très-difficile de dire précisément en en quelle année il fut ordonné. Ce ne fut qu'assez tard, en l'an 413 environ.

Saint Grégoire de Tours indique, dans un intéressant récit (1), que Sévère remplissait les fonctions de curé et qu'il desservait deux paroisses de la campagne.

« Saint Sévère avait été ordonné prêtre... Sur les terres d'une maison de Serre, qui faisait partie de ses propriétés, il bâtit une église, et, dans un autre domaine, il éleva un autre temple à Dieu, les enrichissant l'un et l'autre de reliques des saints. Quand le jour du dimanche arrivait, il célébrait la messe en l'un des deux endroits, puis allait à l'autre. Or, il y avait entre les deux églises un intervalle d'environ vingt milles. C'était là sa besogne de tous les dimanches.

« Un certain dimanche, il lui arriva pendant qu'il faisait la route et qu'il pressait son cheval du talon pour aller plus vite, de se heurter la tête contre une branche de néflier. En sentant la douleur, il dit :

— Que Dieu te dessèche! Lui par la permission de qui tu es sorti de terre. »

« Et au même instant l'arbre se dessécha jusqu'aux racines même de sa sève.

« Sévère alla au lieu vers lequel il se dirigeait, y célébra les saintes solennités et y demeura trois jours. Le quatrième jour, en s'en retournant, il vit l'arbre séché et dit :

— Malheur à moi, qui ai maudit cet arbre dans l'amertume de mon cœur et qui suis cause que le voilà sec. »

« Et descendant de sa monture, il se prosterna au pied de l'arbre et s'écria vers le Seigneur :

(1) *L. c. sup.*

— Dieu tout-puissant, par la volonté de qui se gouvernent toutes choses, par la puissance de qui celles qui ne sont pas nées se créent, celles qui sont créées vivent et celles qui sont mortes se reforment, par qui nous croyons revivre nous-mêmes après la destruction de notre corps au moyen de la résurrection future si nous avons observé tes salutaires commandements, ordonne, ô Dieu, que cet arbre reverdisse et qu'il redevienne comme il était auparavant. »

« Et sur-le-champ, comme favorisée par quelque disposition particulière des pores, la sève s'élève de terre et se répand comme une irrigation bienfaisante dans toutes les branches de cet arbre à large ramure qui, amollissant ses nœuds desséchés et projetant ses feuilles, revient à la vie sous les yeux des assistants émerveillés. »

II

Il y avait déjà longtemps que saint Paul avait annoncé que tous ceux qui veulent vivre selon la piété chrétienne seront sujets à la persécution.

Sévère, en renonçant au monde, devait s'attendre à voir en sa personne l'accomplissement de cet oracle; et il l'y vit en effet. Sa vie étant opposée à celle des gens du siècle, lui en attira les railleries. Il fut moqué et haï des méchants, parce qu'il haïssait le mal et qu'il ne pouvait s'empêcher de déclamer contre le vice et la corruption du siècle.

Il avait une sœur nommée Claudia, qui se trouva enveloppée avec lui dans le même mépris et les mêmes railleries de la part des hommes charnels, parce qu'il l'avait portée à renoncer au monde, afin de ne vivre dans la suite que pour Jésus-Christ. Ils demeuraient éloignés l'un de l'autre : ainsi ce fut par ses lettres qu'il la gagna à Dieu, et il eut la consolation de la voir établie dans une solide piété.

On verra, sans doute, avec intérêt quelques citations extraites des deux lettres de Sévère à sa sœur, — l'une, sur le jugement dernier, l'autre sur la virginité.

« La lecture de ta lettre a fait naître en moi une foule d'émotions, et je n'ai pu retenir mes larmes : car, je pleurais de joie en jugeant, par le langage seul de cette lettre,

que tu vivais conformément aux préceptes du Seigneur notre Dieu, et, dans ma tendresse pour toi, je ne pouvais m'empêcher de gémir, quand je songeais que, contre toute justice, j'aurais été indisposé contre ma chère Claudia, si elle ne m'avait pas écrit. Je serais donc privé d'une telle sœur!

« J'en atteste ton salut, souvent j'ai voulu aller chez vous; mais, jusqu'ici j'en ai été empêché par le même obstacle qui vient toujours s'interposer entre nous: car, je me hâtais de satisfaire mon amour en te revoyant; déjà nous étions ensemble, près d'accomplir dans cette réunion passagère l'œuvre de notre Dieu; nous nous consolions l'un l'autre, foulant aux pieds les graves erreurs du siècle.

« Mais maintenant je ne fixe ni le jour ni le moment de mon arrivée, parce que toutes les fois que je l'ai fixé, je n'ai pu remplir ma promesse. J'attends la volonté du Seigneur, et j'espère que, fléchi par mes vœux et tes prières, il nous fera recueillir le fruit de notre persévérance.

« Quant à moi, dans toutes les lettres que je t'ai envoyées, désirant te donner des préceptes de conduite et de christianisme, déjà, à force de t'écrire, j'ai épuisé toutes les paroles, et je ne puis maintenant te répondre rien de nouveau que je ne t'aie écrit précédemment.

« Et certes, grâce à Dieu, tu n'as pas besoin d'avis, toi qui, dès le début, chrétienne consommée, montres pour le Christ amour et dévouement. Je t'avertis toutefois d'une chose : ne reprends pas la route déjà parcourue, ne regrette pas ce que tu as méprisée; en mettant la main à la charrue, ne reporte pas tes regards en arrière; si le vice rentrait ainsi dans ton cœur, le sillon perdrait sa régularité et le cultivateur sa récompense; et cette récompense, il ne l'obtient pas même en partie, quand il n'a fait qu'une partie de l'ouvrage. »

Suit un magnifique tableau du jugement dernier, de ce jour à jamais redoutable pour les pécheurs; en vain, voudraient-ils invoquer cette excuse que les avertissements pour rentrer dans la droite voie leur ont manqué, — on verrait se lever, pour les confondre, et Noé, et Abraham, et Moïse, et David, et Isaïe, enfin le Fils de Dieu lui-même.

« Ce n'est point — leur dira-t-il, — une sentence nouvelle que je porte contre vous; le jugement qui vous frappe, je vous l'ai annoncé d'avance. »

« Alors l'Evangéliste lira à haute voix ces paroles à ces malheureux : « Allez dans les ténèbres extérieures où il y aura des pleurs et des grincements de dents. »

« Malheur à ceux que cette pensée ne touche pas! Ils verront leur châtiment et la gloire des autres. Qu'ils jouissent du siècle, pourvu qu'ils ne jouissent pas de l'éternité préparée aux saints. Qu'ils regorgent de richesses, qu'ils couvent leur or, pourvu que là-haut on les voie dans la misère et le dénûment. Qu'ils soient riches dans ce monde, pourvu que dans l'éternité ils soient pauvres, ceux de qui il est écrit : « Les riches ont souffert l'indigence et la faim; » et l'Ecriture ajoute immédiatement, en parlant des bons : « Recherchant le Seigneur, ils ne manqueront d'aucun bien. »

« C'est pourquoi, ma sœur, bien que ces hommes se rient de nous, bien qu'ils nous traitent d'insensés et de malheureux, — plus heureux qu'eux-mêmes, réjouissons-nous des opprobres qui mettent le comble à notre gloire et à leur châtiment. Ne rions pas de leur sottise, mais plutôt plaignons leur malheur, parce que, parmi eux, il y en a beaucoup qui nous appartiennent; et si nous pouvons les gagner, notre gloire augmentera. Mais, qu'ils se conduisent selon leur bon plaisir, qu'ils soient pour nous comme des gentils et des publicains; quant à nous-mêmes, conservons-nous sains et saufs. Si maintenant ils jouissent de nos larmes, un jour nous jouirons des leurs.

« Adieu, sœur chérie et tendrement aimée en Jésus-Christ (1). »

Puis, après avoir inspiré à sa sœur l'horreur du monde par le tableau du jugement dernier, Sévère exhorte Claudia à la sainte virginité dont il lui dit et la grandeur et les charmes.

« La sainte virginité jouit dans le ciel d'une grande béatitude. Les Ecritures nous l'attestent, et nous le savons aussi par la coutume de l'Eglise, qui nous apprend que la virginité a un mérite spécial, puisqu'il y a pour elle une consécration spéciale.

(1) *Ep.* I, *ad Claudiam.*

« En effet, toute la foule des croyants reçoit la même somme de grâces, et tous ont part aux mêmes bénédictions dans les sacrements; mais, les vierges ont un privilége qui les met au-dessus des autres. Dans le troupeau saint et immaculé de l'Eglise, elles sont choisies par le Saint-Esprit comme victimes plus pures et plus saintes, à cause du mérite de leur sacrifice, et elles sont offertes par le pontife à l'autel de Dieu.....

« Mais, pour mettre dans un plus grand jour le mérite de la virginité, et pour faire comprendre plus clairement combien elle est digne de Dieu, songeons que Dieu, notre Seigneur et Sauveur, lorsque, pour le salut du genre humain, il daignait se faire homme, ne choisit d'autre sein que celui d'une vierge. Désirant montrer son amour pour la virginité, et faire connaître aux deux sexes les avantages de la chasteté, il prit pour mère une vierge, devant rester vierge lui-même. Dans sa personne il enseigna la virginité aux hommes; dans celle de sa mère aux femmes : ce qui montre que cette bienheureuse pureté de la divinité existe dans les deux sexes, et qu'elle y est dans sa plénitude, puisque la mère possédait au même degré toute la chasteté du fils. »

Le reste de cette lettre — assez étendue, — est une énumération des vertus qui doivent être les compagnes inséparables de la virginité.

Une charmante et ingénieuse apostrophe à Claudia, la vierge vouée au Christ, termine dignement ce traité fort remarquable de tous points.

« On t'appelle épouse du Christ; garde-toi de tout acte qui serait indigne de ton fiancé.....

« La jeune fille qui a reçu les présents de fiançailles humaines, s'enquiert aussitôt avec soin et sollicitude auprès des domestiques, des personnes de la maison, des amis de l'époux et des moindres esclaves, pour connaître les habitudes du jeune homme; elle demande ce qu'il aime de préférence, ce qu'il a pour agréable, de quelle façon il vit, comment il se gouverne, quels sont ses mets favoris, quels sont ses goûts et ses plaisirs. Après avoir pris ces informations, elle s'y conforme de telle sorte que sa déférence, son amabilité, sa tendresse, son zèle, sa vie entière, se trouvent en harmonie avec les habitudes de son fiancé.

« Et toi aussi qui as le Christ pour fiancé, interroge sur ses habitudes ceux qui sont de sa maison et à son service; demande avec soin et avec adresse ce qu'Il aime, ce qu'Il préfère, avec quelle parure tu lui plairas; que Pierre, son meilleur ami, te le dise, lui qui refuse même aux femmes mariées les ornements du corps, et ne leur permet que ceux de l'âme, comme il l'a écrit dans son épître : « Que les femmes aussi soient soumises à leurs maris, afin que, s'il y en a qui ne croient pas à la parole, ils soient gagnés, sans la parole, par la conduite de leurs femmes, considérant leur chasteté et la crainte respectueuse qu'elles ont pour eux. Loin d'elles les ornements extérieurs, les cheveux tressés, les bijoux, la richesse des étoffes et des vêtements. C'est l'homme retiré en lui-même, dans le calme d'une vie pure et modeste, qui est riche devant Dieu. »

« Qu'un autre apôtre te le dise également, le bienheureux Paul qui, écrivant à l'évêque Timothée, affirme que telle est la règle des femmes chrétiennes : « Elles se montrent aussi avec des ornements, mais avec ceux de la pudeur et de la sagesse, et non avec des cheveux frisés, avec de l'or, des perles ou des habits somptueux; elles garantissent, comme il convient à des femmes, leur chasteté par leur bonne conduite (1). »

III

Saint Paulin après sa conversion s'étant retiré à Barcelonne, puis à Nole, fit tous ses efforts pour attirer Sévère près de lui. Sévère paraît l'avoir fort désiré; mais, la maladie qui le saisit à deux différentes fois qu'il était sur le point de partir pour ce voyage, lui en fit perdre le dessein et le retint dans les Gaules.

La correspondance entre les deux amis ne cessa pas, pour cela, d'être aussi suivie — et même plus, — que par le passé.

Cependant Sévère avait marché à grands pas dans la voie de la perfection. Il avait vendu toutes ses riches possessions, à l'exception d'un petit domaine, et avait distribué

(1) *Ep.* II, *ad Claudiam.*

aux pauvres l'argent qu'il avait retiré de cette vente. Il donna même à l'Église l'unique propriété qui lui restait, ne se réservant que la faculté d'y demeurer. Encore se reprocha-t-il, à cause de cela, de n'avoir pas fait tout ce qu'il pouvait et de tenir encore à la poussière, puisqu'il n'avait pas complétement renoncé à tout.

Il vivait dans ce petit domaine, non pas en propriétaire, mais comme un spéculateur qui ne se réserve pour lui-même que le plus triste coin de sa maison, pour en louer avantageusement les plus beaux appartements. Ceux qu'il y recevait étaient les pauvres, les voyageurs et ses disciples. Il se tenait assuré que Dieu lui paierait un bon loyer de sa maison.

Ainsi s'exprime saint Paulin (1), faisant le tableau de la vie mortifiée de son ami.

L'école que Sévère avait établie après ses relations avec saint Martin, avait été réglée sur le modèle des monastères de l'évêque de Tours. Elle était alors en pleine prospérité. C'était comme un second Marmoutier.

Tout, dans l'extérieur de ses disciples, annonçait une vie de pénitence. Leur visage était amaigri par les jeûnes; leur vêtement, fait de peaux de bêtes, n'était attaché qu'avec une corde; leurs cheveux étaient rasés jusqu'à la racine; leur front était complétement découvert. Quelques uns même portaient si loin le mépris du monde et l'esprit de mortification, qu'ils s'attachaient à altérer, par toutes sortes de moyens, la beauté de leur corps, afin de faire briller d'autant la beauté de leur âme (2).

Sévère pratiquait lui-même toutes ces mortifications. Comme les autres, il ne portait qu'un cilice grossier (3).

(1) *Ep.* xxiv.

(2) *Ep* xxii.

(3) *Dial.* I, 1. — Saint Hilaire d'Arles en racontant la conversion de saint Honorat, nous fait connaître le but que se proposaient ces saints personnages en changeant leur extérieur : « Leurs chevelures luxuriantes se réduisent à des cheveux courts. La splendeur de leurs vêtements se transforme en l'éclat de leur âme. Leur blanche figure se voile sous des étoffes rudes. Leur joie se change en sérénité, la vigueur de leur esprit remplace celle de leurs membres. La force du corps devient la force de l'esprit. Leur belle figure pâlit par l'effet du jeûne, et de pleine de santé qu'elle était auparavant, elle devient pleine de gravité. » — *Vita S. Honorati*, I, 8.

Comme on le croira sans peine, tout cela excitait la mauvaise humeur des gens du monde. On aurait dit, à voir la répulsion dont il était l'objet, qu'il s'exhalait de lui une odeur de corruption et de mort. Mais qu'importait au Saint, pourvu que, par ces mortifications, il sauvât son âme?

« Un tel trouve mauvais que je jeûne, — disait-il, — et moi je ne puis supporter son ivrognerie. Ils n'aiment pas notre palais desséché, et moi je n'aime pas leurs affreux excès. Ils se plaignent des privations de notre vie sobre et mortifiée, nous nous plaignons de la complaisance qu'ils ont pour leur ventre. Qu'ils viennent ici, et ils nous trouveront, non pas ivres dès le matin, mais encore à jeun à la dernière heure du jour; non pas occupés le matin à cuver le vin de la veille, mais ne violant jamais l'abstinence que nous nous sommes imposée. »

Sévère voulut faire connaître à son ami les pratiques qu'il avait empruntées à saint Martin, afin que lui aussi pût adopter les observances monastiques de l'évêque de Tours.

Il choisit pour cela Victor, disciple et fils spirituel de Martin, qui l'avait baptisé. Ami et compagnon de saint Clarus, comme Sévère, il ressemblait par ses vertus à ces deux grands saints. Il était d'ailleurs initié à tous les mystères de la vie monastique, à toutes les lois qui réglaient l'intérieur et l'extérieur des religieux.

Dans le siècle, Victor avait été soldat; mais, il avait déposé l'épée et il était devenu un agneau plein de pureté et de simplicité, un homme d'une humilité profonde, un vase de miséricorde et un sanctuaire aimé du Très-Haut. Il suffisait de le voir pour être assuré qu'il possédait déjà toute la perfection du christianisme; la beauté de son âme se reflétait dans la modestie de son extérieur, dans la simplicité de son maintien, dans sa parole et dans toute sa conduite.

Tel était celui que Sévère envoya à Paulin; il devait lui remettre un vêtement de poils de bête (1), semblable à celui que portaient

(1) *Cilicium*.

les disciples de Martin (1) et de Sévère; et pour que Paulin pût ressembler complétement aux disciples de l'évêque de Tours, Sévère avait chargé Victor de le raser comme à Marmoutier, et de lui enseigner la manière de le faire.

Paulin reçut ce vêtement avec beaucoup d'humilité et dans un admirable esprit de pénitence. Quand Victor se disposa à repartir pour l'Aquitaine, il ne le laissa pas aller les mains vides. En échange du cilice qu'il avait reçu, il envoya à Sévère la tunique de laine que l'illustre et sainte dame Melanie, lui avait donnée.

« Quoique — écrivait-il à son ami, — je ne puisse reconnaître dignement, ni par des paroles, ni par des effets, le présent que vous avez eu la bonté de m'envoyer, n'ayant rien qui puisse en égaler la valeur et l'utilité, si ce n'est par l'amour et la charité qui nous rend égaux : toutefois, je vous envoie une tunique de laine, dont je me suis servi, vous priant de la recevoir... Elle me paraît convenable à votre innocence et à votre douceur, étant faite de la laine d'agneaux, qui en rend l'usage plus doux et plus agréable.

« Mais, afin que vous en fassiez plus d'estime, et qu'elle vous paraisse digne de vous, je vous dirai qu'elle m'a été envoyée par l'illustre dame sainte Mélanie, à qui tous les serviteurs de Dieu sont obligés, pour les grandes aumônes qu'ils en reçoivent. C'est ce qui m'a fait juger que cette tunique serait plus digne de vous que de moi; parce que vous avez une union plus étroite avec elle, par le mérite de votre foi et de vos rares vertus, que je n'en ai par la parenté et par mon alliance.

« Quoique je vous eusse destiné cette tunique dès que je l'ai reçue, néanmoins, je m'en suis servi quelque temps, afin d'en diminuer la rudesse par mon usage, étant persuadé que je vous rendrais un meilleur office, en adoucissant sa dureté, que si je vous l'envoyais toute neuve.

« J'ai aussi cru qu'en me servant d'un habit, que je regardais comme le vôtre, j'aurais quelque part aux bénédictions que vous recevez du ciel et que je pourrais me vanter d'être revêtu de vos habits, puisque je portais une tunique, qui devait être, avec le secours de Dieu, à vous, et que je regardais comme étant déjà à votre usage (1). »

Pour le remercier de ce qu'il lui avait fait apprendre l'art de se raser la tête, il lui envoya l'admirable morceau qui forme la seconde partie de la lettre 23e, avec la peinture si intéressante de la pénitence de sainte Marie Madeleine.

Cependant Sévère n'était pas au bout de ses projets relativement à Paulin. Il ne lui suffisait pas de réformer ses vêtements et la coupe de ses cheveux : il prétendit réformer aussi sa cuisine.

Fut-ce Victor qui fut appelé à jouer ce rôle de réformateur? On ne sait. Ce qu'il y a de certain, c'est que Sévère envoya à Paulin un cuisinier, tiré de ses propres cuisines.

La lettre d'envoi de ce cuisinier est un modèle de badinage gracieux. C'est un document intéressant pour l'histoire des mœurs à cette époque. Elle nous fait aussi très-bien connaître les habitudes de l'école de saint Martin, sous le rapport culinaire.

Voici la traduction de cette lettre de Sévère :

« Ayant appris que tous les cuisiniers ont renoncé à ta cuisine (et c'est, je pense, parce qu'ils dédaignaient de préparer de maigres ragoûts), je t'ai envoyé de mon office un jeune garçon fort habile à cuire la pâle fève, à assaisonner de vinaigre et de jus la bette si peu recherchée, et à introduire dans le gosier affamé des moines un vil brouet. Il ne connaît ni le poivre, ni le laser (2); il aime le cumin, et broie avec une adresse

(1) Le cilice était habituellement porté par les moines, surtout par les anachorètes de l'Orient : (*Basil. Regul. c.* LXIX). On aimait le cilice comme un vêtement de pénitence, recommandé par les Livres saints (*Genes.* XXXVII. — *Reg. lib.* II, *c.* III et *lib.* IV, *c.* II et VI; *passim*). On portait au-dessus du cilice des vêtements ordinaires, afin d'écarter tout danger de vaine complaisance. Cassien (*de Institut. monach.*), insiste tout particulièrement sur ce point. Le cilice servait aussi de lit; ainsi l'on voit saint Martin et sainte Paule mourir sur un lit formé d'un cilice recouvert de cendres.

(1) *Ep.* XXIX.

(2) *Piperis nescium, laseris ignarum.* — Le poivre qu'on tirait de l'Inde, et le laser de la Pentapole de Lybie, étaient trop chers, dans ce temps-là, pour figurer sur la table des moines.

merveilleuse des herbes odorantes dans un bruyant mortier.

« Il n'a qu'un défaut, c'est d'être un ennemi peu délicat de tous les jardins. Si on lui en permet l'entrée, son coutelas moissonne tout ce qui est près de lui, et fait un abatis épouvantable de mauves. Sur les moyens de se procurer du bois, il est peu scrupuleux; tout ce qu'il rencontre, il le brûle, le coupe, et il n'hésite pas à porter la main sur la maison, et à la dépouiller de ses antiques boiseries.

« Je te le donne donc avec ces habitudes et ces qualités, non comme un esclave, mais comme un fils, à toi qui ne rougis point d'être le père du plus humble d'entre les hommes. J'aurais voulu moi-même te servir à sa place; mais, si la bonne volonté équivaut en partie au fait, accorde-moi au milieu de tes bienheureux repas un souvenir : car, il vaut mieux être votre esclave (1) que le maître des autres.

« Prie pour moi. »

IV

A cette époque, Sévère fit construire deux basiliques, la seconde plus grande que la première. La seconde était dans le voisinage de Primuliacum, non loin d'Éluso, où Sévère résidait habituellement.

Les travaux avançant, Sévère dut songer à orner son église. C'est ainsi qu'il demanda à Paulin son portrait pour le placer dans le baptistère, à côté de celui de saint Martin.

On ne doit pas s'étonner de cette demande. A cette époque, on ne se bornait pas à mettre dans les églises, après leur mort, les images des hommes distingués par leur piété, comme on fit pour saint Grégoire de Nazianze (2) et pour saint Épiphane (3); on les y plaçait aussi parfois de leur vivant : ce que firent pour saint Benoît saint Grégoire le Grand et Jean, abbé du Mont-Cassin.

Ce ne fut qu'à grand'peine que Sévère triompha de l'humilité de Paulin; il obtint cependant enfin son portrait.

On ne sait presque rien des dernières années de la vie de Sévère. Gennade seul dit qu'il fut mêlé aux affaires du pélagianisme et qu'ayant eu le malheur de se laisser séduire par les hérétiques, il fit ensuite pénitence de son péché, et, pour s'en punir, se condamna à un silence perpétuel.

Cette accusation ne se trouvant que dans Gennade et n'étant relatée par aucun autre écrivain contemporain, soulève contre elle bien des difficultés (1).

Il faut placer la mort de Sévère entre 410 et 420, sans qu'il soit possible de déterminer l'année. Il mourut simple prêtre.

Voici ce qu'en raconte saint Grégoire de Tours :

« Sévère était d'une grande vertu et d'une grande charité, à tel point qu'il faisait de ses maisons des églises, et qu'il dépensait ses biens en nourriture pour les pauvres.

« Dans l'une de ces demeures, il plaça lui-même le sépulcre où il est enseveli.

« Il avait coutume, au temps où naissent les lis, d'en cueillir les fleurs et de les suspendre aux murs de cette habitation.

« La sainteté de la vie de Sévère en ce monde brille d'un tel éclat, par l'intervention même du Seigneur, que maintenant encore elle se reconnaît à des miracles évidents.

« Ainsi un lis qu'il avait cueilli, comme nous l'avons dit et qui était placé dans l'église où se trouve son tombeau, avec le temps laissa ses pétales tomber, sa tête fanée se flétrir, et sembla tellement desséché qu'en le touchant avec la main on eût cru le faire tomber en poussière, et cet état de dessèchement dura toute une année; mais, le jour venu où le Confesseur sortit de cette vie, le lis se releva plein d'une verdeur nouvelle. Vous eussiez vu à ses feuilles peu à peu revivifiées se joindre la fleur elle-même et, sans être aucunement humecté ni par l'eau ni par la terre, le lis se renouveler dans sa forme primitive.

(1) *Vestrum esse mancipium.* — Sévère applique sans doute cette pensée à tous les évêques et à ceux qui ressemblent à Paulin. Voilà pourquoi il met le pluriel *vestrum* et non *tuum*.

(2) Baronius, *ad ann.* 389, n° 21.

(3) Le septième concile œcuménique s'appuie sur ce précédent.

(1) Le récit de Gennade est rejeté pour cette raison par Guibert de Gemblours : *Apol. Severi, ap. Bolland.* 29 janvier et par Jérôme de Prato : *Vita Sulp. Sev.*, n° 12, p. LXIX. (Cf. Chifflet : *Paulinus illustratus*, II, 18.

« Ainsi, du fond de son tombeau répand des fleurs nouvelles ce bienheureux Confesseur qui, en compagnie du reste des saints, fleurit, comme une palme, dans le ciel (1). »

Le nom de Sévère était autrefois placé au Martyrologe romain et dans plusieurs autres (au 29 janvier).

Nous ne voulons en rien préjuger contre les raisons qui portèrent le pape Urbain VIII à effacer le nom de Sévère du Martyrologe; mais, qu'il nous soit permis de constater l'antique tradition de la sainteté du disciple, de l'ami et du biographe du grand saint Martin de Tours, — accusé lui aussi, de son temps, d'une coupable faiblesse pour l'hérésie et vengé de cette injure comme l'ont été depuis saint Hilaire d'Arles, saint Vincent de Lérins, saint Valérien de Cimiés, saint Fauste de Riez et saint Cassien (2)....

(1) *L. c. sup. et cap.* LI. — Dom Ruinart écrivait, en 1699 : « Il existe dans le diocèse de Tarbes, *Tarbes en Bigorre*, un monastère de Saint-Sévère *(Sti Severi)*, qui tire son nom — comme on le pense en ce pays, — de saint Sévère Sulpice. Et les habitants de cette localité prouvent — non-seulement par la tradition, mais encore par une vieille sculpture — que ce miracle du lis qui refleurissait chaque année a eu lieu chez eux-mêmes. Cette sculpture orne un tombeau dans lequel le corps de saint Sévère fut déposé, après sa première élévation, avant l'an 700. Les Calvinistes brûlèrent le corps de saint Sévère et d'autres reliques en 1573. Ce monastère subsiste encore, — ajoute dom Ruinart, — et l'on y célèbre la fête de ce Saint le 1er août. » — (Col. 934, note f.)

(2) Voyez l'abbé Alliez : *Hist. du monastère de Lerins* (1862), tome I, p. 500 à 504. *Culte des Saints accusés de semi-pélagianisme.*

XXIII

VIE

DE SAINT SEVERINUS ou SEVERIN

ABBÉ DU MONASTÈRE D'AGAUNE (1),

Écrite — au sixième siècle, — par Faustus, moine d'Agaune et disciple de saint Severin.

I

Le bienheureux Severin, religieux adorateur de Dieu, eut des parents de noble naissance qui, dès le premier âge, eurent soin de le former aux lettres et à la piété.

Et Severin fit de si grands progrès dans la science et parvint à une telle pureté de vie, qu'il fut jugé digne d'être élu abbé de l'insigne monastère d'Agaune où repose le très-vaillant martyr du Christ, Maurice. Car, la bonne odeur des vertus de Severin s'était déjà répandue au loin et l'avait rendu célèbre et vénérable pour tous. Par la générosité de son âme et la gloire de ses vertus il s'élevait bien au-dessus de l'éclat de sa naissance selon la chair.

L'amour de Dieu était ardent en lui, son âme se cuirassait d'une invincible puissance, il avait grand soin de dompter sa chair, n'accordant qu'avec beaucoup de parcimonie la nourriture et le boire à son corps. Il s'appliquait incessamment et vaillamment aux saintes prières, sachant qu'il est écrit : « Demandez et vous recevrez. »

Il avait une grande componction d'esprit qui faisait qu'il était toujours élevé vers les choses célestes, et pleurant abondamment il offrait avec ardeur ses vœux au Seigneur, désirant — avec l'Apôtre, — être délivré et, rompant les liens du corps, partir pour cette bienheureuse patrie et — ce qui est beaucoup mieux encore, — être en présence du Seigneur.

(1) Ou saint Maurice, en Valais.

Au milieu de tout cela, il se montrait affable pour tous ceux qui venaient le trouver pour lui demander un conseil ou une consolation. A ses frères malades il apportait le remède de ses paternelles exhortations, tellement appliqué à la contemplation de Dieu en lui-même qu'il ne négligeait cependant rien de ce qui pouvait être utile au salut et à la santé des autres.

En ce temps, Clovis, roi des Francs, fut atteint d'une fièvre tenace qui l'affligea beaucoup pendant longtemps. Mais, dès que le bruit de la sainteté du bienheureux Severin fut venu jusqu'à lui,— encouragé par ses amis il envoya des députés vers l'homme de Dieu, pour le supplier en toute humilité de venir le trouver et de daigner lui obtenir du Seigneur par ses prières la santé; car, tous les soins des médecins lui avaient été donnés en vain et n'avaient apporté aucun remède à sa longue maladie.

Et cela arrivait ainsi d'une manière divine, afin que l'homme saint — grâce à cette occasion qui lui était donnée de voir le roi, — en tirât profit en ces lieux pour le salut et l'utilité de beaucoup de personnes.

Et cela ne chagrina pas les médecins du roi; bien plus, Tranquillinus, homme illustre et très-versé dans l'art de la médecine, exhorta le roi à mander l'homme très-saint auprès de sa personne, en lui racontant en même temps les vertus de cet homme bienheureux et combien de malades et de possédés des démons avaient été guéris et délivrés par lui.

D'où il advint — ainsi que nous l'avons dit, — que le roi envoya ses serviteurs vers l'homme de Dieu qui eurent soin de l'amener au plus tôt à Paris où le roi demeurait alors. Et ces députés que le roi avait envoyés partirent en toute diligence pour exécuter les ordres de leur maître, et quand ils furent arrivés au monastère d'Agaune, ils demandèrent la faveur d'une entrevue avec l'abbé. Et lui vint à eux, et ils le saluèrent avec beaucoup de vénération, et ils lui adressèrent la parole en ces termes :

— Notre maître, ami dévoué de ton éternel salut, le roi Clovis nous a ordonné de bien te saluer de sa part, et il te prie de ne pas tarder à venir le voir. Car, il lutte violemment avec une maladie difficile à guérir et il ne s'est soutenu que par le bon espoir d'obtenir du Seigneur par tes saintes prières la jouissance première de ses forces. Car, les médecins n'ont rien pu faire par leur art et leurs soins. »

Ce qu'ayant entendu, l'homme saint — comme il était très-bon, — répondit aussitôt qu'il ne manquerait pas de se rendre aux prières du roi. Il s'y rendit avec d'autant plus d'empressement, que déjà auparavant il avait appris par une vision et par une révélation angélique qu'il devait aller dans un autre pays où il trouverait et la fin de sa vie et une autre sépulture que celle qui l'attendait à Agaune.

Ensuite, il annonce cet événement à tous les frères du monastère avec une grande bonté de cœur, componction et bienveillance; et il leur parle en ces termes en versant beaucoup de larmes :

— Mes frères bien-aimés, sur le point de partir je me recommande instamment à vos prières; je demande et j'implore de Dieu qu'ainsi que jusqu'à ce jour, dorénavant une foi entière, une espérance inébranlable et une fervente charité persévèrent en vous. Mettez, je vous prie, votre confiance dans le Seigneur et conduisez-vous virilement, et que votre cœur puise sa force dans la grâce de Dieu dont la source est dans le Christ Jésus notre Seigneur.

« Or, pour ce qui me regarde, je vous fais savoir, mes frères, que vous ne devez plus me revoir désormais dans cette chair mortelle. Car, il m'a été divinement révélé que dans peu de temps je dois sortir de cette vie à Château Landon (1). »

Quand il eut ainsi parlé, un grand deuil et d'abondantes larmes éclatèrent aussitôt parmi tous les frères, et ils lui dirent :

— Père, père (2), ne nous abandonne pas et ne laisse pas ainsi le troupeau que le Christ Seigneur t'a confié et que jusqu'à présent tu as gardé avec une si paternelle affection et tant d'amour. »

Assurément ils regrettaient violemment de se voir enlevé un tel père, surtout en l'entendant leur dire qu'ils ne le verraient plus

(1) *In castro Nantoniensi.*

(2) *Abba pater.*—Touchante répétition dont saint Augustin et Cornelius à Lapide ont fait ressortir la beauté dans leurs commentaires sur les saints Evangiles.

en cette vie. Mais, lui considérant leurs larmes et leur douleur :

— Ne veuillez pas (leur dit-il), ne veuillez pas vous attrister à cause de cela. Car, il nous faut obéir à la divine volonté. »

Ensuite il ordonne de préparer ce qui est nécessaire pour le voyage, et ayant affectueusement consolé ses frères et leur ayant donné sa bénédiction, il partit.

II.

Et en chemin faisant, il arriva à la ville de Nevers (1), et il entra dans une église pour prier; s'étant informé aux gardiens où était l'évêque, ils lui répondirent que déjà depuis longtemps gravement malade il était alité, privé du don de la parole et de l'ouïe et que de toute l'année il n'avait pu sortir du lit, ni offrir le saint sacrifice, ni prêcher au peuple.

L'homme saint, touché de pitié, se rendit en toute hâte auprès du pontife Eulalius cloué sur son lit, et l'ayant vu il se prosterna et pria longtemps Dieu avec ferveur; puis, se levant de terre, il dit à l'évêque sourd et muet :

— Parle avec moi, je te prie, pontife du Seigneur. »

Et le pontife lui dit :

— Que soit béni dans les siècles le nom du Seigneur qui par toi a eu pitié de moi. »

Et saint Severin lui tendant la main :

— Lève-toi (dit-il), serviteur de Dieu, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ qui t'a châtié ainsi pour te sauver; qui t'a flagellé pour te couronner. Aujourd'hui tu sacrifieras avec moi à l'autel et — selon l'usage, — tu donneras la bénédiction au peuple. »

A ces paroles, Eulalius se leva tout guéri, rendit grâces à Dieu qui par son serviteur Severin l'avait ramené du seuil même de la mort à la vie et à la santé, et le même jour il célébra la messe et bénit le peuple.

Or, beaucoup de personnes — à la vue d'un si grand miracle, — étaient dans la stupéfaction, et elles rendaient grâces à Dieu de leur avoir rendu leur pasteur. Et saint Severin demeura tout ce jour auprès d'Eulalius à louer Dieu avec lui; mais, le lendemain, lui disant adieu, il poursuivait sa route et arrivant enfin à Lutèce, à la porte même de la ville il aperçoit un lépreux très-malheureux et privé de toute consolation. Il l'appelle donc à lui et l'ayant embrassé très-affectueusement, il lui dit :

— Que veux-tu qui te soit accordé, mon fils? »

Et en même temps l'oignant de sa salive et invoquant le Seigneur, il chassa sur-le-champ toute la lèpre de son corps.

Alors, tous les assistants éclatent en louange de Dieu qui par son serviteur accomplissait de telles merveilles.

Mais, l'homme saint fuyant la faveur humaine, s'en alla aussitôt à l'église et là se livrant à la prière il implora le secours de Dieu; puis, il se transporte à la chambre du roi et l'ayant salué il tombe à genoux en prières, et quand il a fini il pose sur le roi le manteau dont il était couvert et aussitôt la fièvre étant mise en fuite, le roi se lève sain et sauf, rendant grâces à Dieu et s'agenouillant, il vénéra son serviteur Severin par les prières duquel il avait recouvré sur-le-champ la santé.

Or, saint Severin demeura quelque temps auprès de Clovis et alors il remit en santé beaucoup de courtisans et d'habitants de Paris, en chassant — par sa prière devant Dieu, — les maladies et les maux dont ils étaient accablés. Les aveugles se réjouissaient de voir la lumière du ciel après de longues ténèbres; les sourds se félicitaient d'entendre, les boiteux marchaient d'un pas alerte, les muets exerçaient à la louange du Créateur leur bouche longtemps silencieuse, les démoniaques se réjouissaient d'être délivrés de la persécution des très-cruels esprits.

Par ces œuvres merveilleuses, l'homme de Dieu crut devant tous en renommée, et on louait le Christ en son fidèle serviteur. Le roi Clovis donna aussi tout pouvoir à Severin de prendre autant d'argent qu'il voudrait dans ses trésors et de le distribuer largement aux pauvres. Il fit sortir, en outre, de toutes les prisons, une foule de malheureux que l'homme de Dieu avait jugé à propos de mettre en liberté; et le nombre en fut grand.

Cet événement causa à beaucoup de personnes une incroyable joie; car, elles n'at-

(1) *Oppidum Nivernense.*

tendaient déjà rien autre chose que de voir périr par divers supplices ces infortunés prisonniers.

Et dès que l'homme de Dieu sentit s'approcher le temps où il devait faire l'échange de la vie contre la mort, c'est-à-dire — avec plus juste raison, — sortir par le trépas de ce corps et de cet exil pour passer à la vraie vie et à la patrie de l'éternelle charité, disant adieu au roi et aux Parisiens, il se hâta de se rendre à Château-Landon, où il y avait un oratoire construit en bois, où deux prêtres — Paschasius et Ursicinus, — servaient Dieu et que le Seigneur lui avait désignés comme devant lui rendre les devoirs de la sépulture. Il alla donc trouver ces deux prêtres et leur parlant avec affabilité, il leur dit qu'il était venu les trouver afin que — lorsqu'il sortirait de cette vie en ce lieu, — il y fût enseveli par eux.

Ensuite, il leur recommanda aussi le prêtre Faustus, son fidèle (comme il l'appelle lui-même), son serviteur dans toutes ses nécessités et qui, pendant trente ans, l'a assisté assiduement et l'a servi; il leur recommanda de même le moine Vitalis, son disciple.

Les prêtres Paschasius et Ursicinus reçurent avec honneur l'homme saint qui — déjà parvenu à l'approche du dernier jour de cette vie, — s'y préparait religieusement avec beaucoup de larmes et d'incessantes prières, afin de pouvoir courir joyeux et alerte à la rencontre de son juge.

Enfin, dès qu'on fut arrivé au onzième jour du mois de février, il rendit sa sainte âme entre les mains de son Créateur.

Or, comme l'ont attesté ceux qui assistaient à sa mort, tout le lieu où il était alité fut environné d'une grande lumière à l'heure où il passa [de ce monde au ciel.]

Après qu'il se fut endormi, Paschasius et Ursicinus lavèrent — selon la coutume, — son corps sans vie et l'ayant habillé avec beaucoup d'honneur, ils le mirent en terre dans l'oratoire précité où aujourd'hui beaucoup de miracles ont lieu à son tombeau, — le Christ glorifiant son serviteur.

Ensuite, dès qu'après la mort de Clovis, son fils Childebert fut entré en possession du royaume, — se souvenant des vertus et des miracles du très-saint Severin et de quelle manière il avait sur-le-champ délivré d'une très-cruelle fièvre son père Clovis, il pensa avec toute raison à élever sur son tombeau un édifice plus digne et plus grand. Ce qui fut fait par son ordre et par ses soins, et quand cette église fut construite, ce roi l'enrichit de magnifiques présents, désirant être aidé auprès de Dieu des prières du saint homme et mériter sa protection.

XXIV

VIE

DE

SAINT LUPICINUS ou LUPICIN,

SOLITAIRE,

Écrite — au sixième siècle, — par saint Grégoire, évêque de Tours (1).

PROLOGUE.

Les athlètes du Christ et les triomphateurs du monde, désireux de perdre cette vie fugitive, ont souhaité de parvenir à la vie qui demeure dans une joie perpétuelle, où l'on n'entend aucun gémissement et qui ne se termine par aucune fin; dont la lumière ne s'éteindra jamais et dont la sérénité ne sera obscurcie par aucun nuage. Et par cette raison ils ont toujours tenu pour rien les opprobres et les douleurs de la vie présente, sachant bien que pour de petites angoisses qu'ils ont souffertes ils obtiendront plus tard de grandes jouissances.

C'est pourquoi quiconque aspire à prendre part à ce combat, ne se laisse effrayer par aucune crainte, détourner par aucune peine, décourager par aucune douleur, afin de mériter d'être admis à la jouissance d'une félicité éternelle avec les élus de Dieu. C'est ainsi, nous le savons, qu'ont agi plusieurs saints dont la vie s'écrit et se lit à présent.

(1) *Vitæ Patrum, cap.* XIII.

I

Un certain Lupicin, personnage de grande sainteté, et d'une très-grande vaillance en fait d'œuvres dignes de Dieu (1), qui s'était premièrement adonné à demander l'aumône dans les maisons des personnes dévotes et qui donnait à ses semblables tout ce qu'il pouvait acquérir par ce moyen, ayant enfin atteint l'âge moyen de la vie, vint au bourg de la Bèbre, qu'on nomme à présent Lubié (2).

Là il trouva de vieilles murailles (3), dans lesquelles il se renferma, et se retira de la vue de tous les hommes, recevant par une petite fenêtre un peu de pain et d'eau, qui lui durait quelquefois trois jours, bien qu'on lui en donnât très-peu. Pour l'eau, on la faisait couler par un petit canal, et quant à sa petite fenêtre, elle était fermée par un linge. Et l'une et l'autre ouverture étaient tellement cachées qu'il n'était pas possible à qui que ce fût d'apercevoir le bienheureux visage du solitaire.

Comme il se plaisait en ce lieu, chantant jour et nuit des psaumes à la louange de Dieu, il chercha le moyen d'affliger davantage son corps, car il se rappelait ces paroles de l'Apôtre : que « les souffrances du temps présent n'ont rien qui puisse être comparé à la gloire qui doit être manifestée en nous. »

Il portait, en effet, à son cou, pendant tout le jour, tandis qu'il chantait dans sa cellule les louanges de Dieu, une grosse pierre, que deux hommes pouvaient à peine remuer. Et la nuit, pour se mortifier davantage il avait fixé au bout de son bâton deux épines dont les pointes étaient tournées en l'air et qu'il mettait sous son menton afin de s'empêcher de dormir. Enfin dans les derniers temps de sa vie, sa poitrine étant abimée par le poids du rocher qu'il portait, il commença à cracher du sang contre les murailles qui étaient devant lui.

Mais fort souvent pendant la nuit, des personnes dignes de foi s'étant approchées de sa cellule, y ont entendu comme les voix de plusieurs personnes qui chantaient des psaumes, et beaucoup d'infirmes et surtout des malades tourmentés par la fièvre ou par de mauvaises pustules ont été guéris pour avoir été seulement touchés de sa main, ou pour avoir reçu sa bénédiction avec le signe salutaire de la croix.

II

Etant devenu tout courbé par la vieillesse, il appela son serviteur et lui dit :

— Le temps est passé de cacher les choses et le temps est venu de les dire. Sache donc que dans trois jours je serai délivré de ce monde. Maintenant appelle tous les fidèles, mes frères et mes fils, à venir nous visiter ; je veux leur dire adieu. »

Le troisième jour ses frères étant venus en foule à sa porte, il l'ouvrit, et quand il les eut tous salués et embrassés, il fit son oraison au Seigneur, en disant :

— Je te rends grâces, ô Seigneur Jésus-Christ, qui as ordonné ma délivrance de tous les empêchements de ce monde, et qui as daigné me préserver de telle sorte dans ce siècle que l'auteur de tout crime n'a rien trouvé de mis en moi par lui. »

Et se tournant vers le peuple, il dit :

— Je vous supplie, mes bien-aimés, magnifiez le Seigneur avec moi, et tous ensemble exaltons son nom. C'est Lui qui m'a élevé de la fange, qui m'a retiré de l'œuvre des ténèbres et m'a fait participant de la joie de ses amis; c'est Lui qui m'a envoyé son ange pour me rappeler de cette habitation mondaine et m'a promis de me conduire au repos éternel, afin qu'étant devenu collègue de ceux qu'il honore de son amitié, je mérite aussi d'être admis en son royaume. »

O homme bienheureux qui mérita d'être consolé dans ce corps, au point de connaître ce dont il devait jouir dans le ciel avant de sortir du siècle, et qui put obtenir ici-bas de la puissance divine ce que demandait si

(1) Mort le 24 janvier 500.

(2) *Vicum Berberensem, qui nunc Lipidiaco dicitur.* — Hameau dépendant de la Palisse, petite ville du Bourbonnais située sur la Bèbre, affluent de la Loire Trésel, autrefois Trésaille, est un bourg du voisinage. (Cs. une note de l'excellente traduction de la chronique de saint Grégoire de Tours, par M. Bordier.) (Didot, 1862, 2 vol. in-12), tome II, p. 434 et 435.)

(3) *Parietes antiquos* — C'étaient peut-être les restes de quelque forteresse ou château-fort du temps des Romains.

souvent David : « Faites-moi connaître, Seigneur, ma fin et le nombre de mes jours, afin que je sache ce qui me manque. »

Ensuite, s'étant couché par terre, il rendit au Seigneur son âme qui soupirait après le ciel. Alors tous se prosternent et versent des larmes ; ils s'efforcent les uns de baiser ses pieds, les autres d'enlever quelque bribe de son vêtement, d'autres de recueillir à l'envi sur la muraille le bienheureux sang qu'il avait craché, et chacun se disait malheureux s'il se retirait n'ayant pu emporter de lui quelques reliques.

La muraille aujourd'hui encore témoigne de ce que nous venons de dire ; car, elle présente autant de petits creux qu'elle eut le mérite de recevoir de crachats expectorés de la bouche du bienheureux ; il en est de même de ce canal d'où le saint homme tirait l'eau nécessaire à son usage : en le baisant avec foi l'on y puise la santé. J'en ai vu également moi-même beaucoup qui, ayant extrait de la muraille les crachats de cette bouche sanctifiée, ont eu l'honneur d'en recevoir du soulagement dans diverses maladies.

III

Le Saint mort, comme nous l'avons dit, il y eut une dame respectable qui, après avoir fait laver le corps et l'avoir revêtu d'habits convenables, voulut le transporter au bourg de Tresel ; (1) mais, le peuple de Lubié s'y opposa en disant :

— C'est notre terre qui l'a nourri, son corps nous appartient. »

Mais, la dame répondit :

— Si vous vous fondez sur les besoins de sa vie pour vous opposer à moi, moi aussi je lui ai souvent envoyé du blé et de l'orge, qu'il a mangé lui-même ou qu'il a donné à d'autres. »

Et ceux-ci disaient :

— Il est sorti de chez nous, il a bu l'eau de notre rivière, et de la terre où nous sommes il est monté au ciel. Est-il donc juste que toi qui viens d'un autre pays tu nous l'arraches des mains ? Or, sache qu'il n'est personne de nous qui le souffrît et qu'il sera enseveli ici. »

La matrone répondit :

— Vous voulez rechercher son origine et sa race ? il est venu des pays étrangers. Vous parlez des eaux de votre rivière ? elles ont moins contribué à apaiser sa soif que les eaux du ciel. »

Et, comme ils se renvoyaient ainsi mutuellement les paroles, les habitants de Lubié creusèrent une fosse, et ils se disposaient à ensevelir le corps du Saint, lorsque la dame appela du secours, mit en fuite les paysans et enleva de force le saint corps, puis le fit transporter dans un cercueil au bourg de Tresel, après avoir disposé sur le chemin des troupes de chantres et de prêtres avec des croix, des cierges et de l'encens.

Ces gens, voyant cela, se repentirent et envoyèrent après la dame pour lui dire :

— Nous avons péché en te résistant, et nous reconnaissons sincèrement que la volonté du Seigneur est qu'il en soit ainsi. Nous te demandons maintenant de n'être pas exclus de ses funérailles et de participer à son office. »

Celle-ci leur permit de suivre le convoi, et ainsi l'un et l'autre peuple se réunirent et s'avancèrent ensemble jusqu'au bourg de Tresel, où le saint corps fut enseveli avec grand honneur et en grande joie. Le Saint s'y est manifesté plusieurs fois par ses miracles et n'a point négligé de donner encore depuis sa mort beaucoup de marques de sa vertu à Lubié, comme nous l'avons déjà dit ; car, ces deux endroits sont protégés par le même Saint.

Et peut-être quelques incrédules s'efforceront-ils par leurs aboiements de réfuter ce que nous avons dit ; mais, qu'ils sachent que j'ai vu le prêtre Dieudonné chargé de quatre-vingts ans, qui m'a raconté ces choses telles que je les ai écrites, en me déclarant sous serment qu'il n'y avait mêlé aucun mensonge (1).

(1) *Vicum Transalloensem.*

(1) *Et fortassis quorûmdam incredibilium latratus de his conatur obstrepere, noverint a me visum Deodeatum presbyterum, summam octogenarii ævi ferentem, qui mihi hæc ut scripta sunt contulit, confirmans sacramento nihil se de his admixto mendacio enarrasse.*

XXV

VIE

DE

SAINT VENANTIUS ou VENANT,

ABBÉ,

Écrite, — au sixième siècle, — par saint Grégoire, évêque de Tours (1).

PROLOGUE.

La puissance céleste fait aux églises et aux peuples de la terre un présent à la fois unique et multiple, lorsqu'elle accorde continuellement au monde non-seulement des intercesseurs favorables pour les pécheurs, mais encore des docteurs pour la vie éternelle.

Ainsi ce qui paraît n'être qu'un seul don est cependant double quand cela est accordé par la majesté divine, parce que ceux qui ont voulu demander ont obtenu abondamment, suivant cette parole. « Demandez et vous recevrez, » etc. Donc, l'esprit humain doit rechercher soigneusement et incessamment quelle a été la vie des Saints, afin que, provoqué par cette étude, enflammé par cet exemple, il tende toujours vers ce qu'il connaît être agréable à Dieu et mérite d'être délivré par lui ou d'en être exaucé.

Voilà ce que les Saints ont recherché de la divine majesté, lui demandant continuellement de leur insinuer ces vertus dans le cœur, de les accomplir dans leurs œuvres, de les exprimer par leur bouche, afin que l'esprit étant purgé de pensée, de parole et d'action, il pensât saintement, parlât avec justice et agît avec honnêteté. Il arriva de là que, tandis qu'ils se soumettaient à ce qui pouvait être agréable à la divinité, ils obtinrent d'être déchargés de la dette du péché, d'être tirés du bourbier contagieux des vices et invités, à cause de leur mérite, à entrer dans le royaume céleste. Ils se mettaient en effet devant les yeux les exemples de leurs prédécesseurs et célébraient le Seigneur tout-puissant à cause des vertus de ceux qu'ils cherchaient, comme nous l'avons dit, à prendre pour modèles.

Et nous aussi, en essayant de dire quelque chose à la louange du dévot serviteur de Dieu, l'abbé saint Venant, nous rendons plutôt à la divinité ses propres dons, qui ont été certainement accomplis par sa main divine, que nous ne parlons des choses même que les Saints ont opérées, et nous la supplions d'ouvrir la bouche d'un muet pour publier les œuvres de ce prélat, car si nous nous reconnaissons véritablement fort petit en savoir, nous savons bien aussi en notre conscience que nous sommes pécheur.

(1) *Vita Patrum, cap.* XVI.

I

Saint Venant habitait le territoire de Bourges (1). Il était, quant à son rang dans ce monde, né de parents libres et catholiques. Arrivé à l'âge où la jeunesse est dans sa fleur, il fut engagé par ses parents dans le lien des fiançailles. Et comme, suivant le penchant de cet âge, il se prêtait avec grâce à aimer la jeune fille, lui portant souvent des friandises et allant jusqu'à lui offrir les pantoufles (2), il lui arriva, par une inspiration de Dieu, de venir à Tours.

Il y avait alors un monastère (3) voisin de la basilique de Saint Martin, où l'abbé Silvin conduisait, sous un sceptre austère, un troupeau consacré au service de Dieu. Le saint homme vint trouver l'abbé, et voyant les vertus de saint Martin, dit en lui-même :

— Il me semble qu'il vaut mieux servir le Christ sans souillure que d'être engagé par

(1) Mort vers la fin du cinquième siècle, le 13 octobre.

(2) *Etiam calceamenta deferret.* — Voyez, sur cet usage, la note 1.

(3) Il existait encore, sous le même vocable de Saint-Venant, au temps de dom Ruinart (*col.* 1231, *note b*), et l'on y conservait, dans la crypte, le sépulcre du Saint. — Voyez la note 2.

l'union maritale dans la contagion mondaine. J'abandonnerai ma fiancée du pays de Bourges et je m'attacherai par la foi à l'Église catholique, afin que je ne démente pas par mes œuvres les sentiments que j'ai dans le cœur. »

Roulant ces pensées dans son esprit, il arriva devant l'abbé et s'étant jeté à ses pieds, il lui découvrit ses sentiments intimes en versant des larmes. Et celui-ci, rendant grâces à Dieu de la foi de ce jeune homme, et lui adressant une allocution sacerdotale, lui fit couper les cheveux et l'admit dans les rangs de la troupe monacale.

Dès ce moment, celui-ci se montra si plein d'humilité à l'égard de ses frères, de charité envers tous, et il parvint à un si haut degré de sainteté, que tous lui étaient attachés comme à un proche parent. En sorte que, l'abbé étant mort, il fut appelé par le choix de ses frères à le remplacer.

II

Un certain dimanche, invité à célébrer le sacrifice de la messe il dit à ses frères :

— Déjà mes yeux se couvrent de ténèbres, et je ne puis plus lire dans un livre. Faites-moi donc remplacer par un autre prêtre. »

Tandis que le prêtre officiait, il se tenait tout près de lui, et lorsqu'arriva le moment où, suivant la coutume catholique, la sainte offrande devait être bénie par le signe de la croix, il aperçut à une fenêtre de l'abside comme une échelle posée, par laquelle descendait un vénérable vieillard honoré des marques de la cléricature, qui de sa main étendue bénissait le sacrifice offert sur l'autel.

Ces choses se passaient dans la basilique de Saint-Martin ; mais, personne ne mérita de les voir que lui, et nous ne savons pour quelle raison les autres ne le virent point. Il le raconta toutefois depuis à ses frères, et il n'y a pas de doute que le Seigneur n'ait fait voir ces choses à son fidèle serviteur, à qui il avait daigné révéler les secrets des mystères célestes.

Le même saint Venant, en effet, revenant un dimanche, appuyé sur son bâton, de visiter les basiliques des Saints après y avoir fait ses prières, s'arrêta immobile au milieu du parvis de l'église du saint Confesseur, prêtant l'oreille, et les yeux fixés longtemps vers le ciel ; puis ayant fait quelques pas, il se mit à gémir et à pousser de longs soupirs. Interrogé par ceux qui l'accompagnaient pour savoir ce que c'était, ou s'il avait aperçu quelque chose de divin, il répondit :

— Malheur à nous, languissants et paresseux que nous sommes. Je vois que dans le ciel la solennité de la messe est fort avancée, tandis que nous paresseux nous n'avons pas encore commencé la célébration de ce mystère. Je vous dis en vérité que j'ai entendu les voix des anges dans le ciel, chantant : « Saint! Saint! » et proclamant les louanges du Seigneur. »

Puis il ordonna que la messe fût aussitôt célébrée dans le monastère.

Je ne veux point non plus passer sous silence qu'une fois, comme il revenait encore des églises, selon sa coutume, après y avoir fait ses prières, et qu'on chantait à la messe, dans la basilique de Saint-Martin, les paroles de l'oraison dominicale, au moment où les chantres disaient :

— Délivrez-nous du mal, »

Il entendit une voix qui sortait d'une tombe et disait de même :

— Délivrez-nous du mal. »

Ce qu'on peut bien croire qu'il n'entendit pas sans être d'un mérite parfait. Il lui fut aussi donné, étant venu au tombeau du prêtre Passivus, d'apprendre de lui et la nature de son mérite et la quantité de soulagement qu'il recevait.

III

Bien que ce soient là de grandes choses, je crois devoir parler maintenant de la grâce que par son intermédiaire le Seigneur accordait aux malades, car il ne faut pas douter, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que la main de Dieu n'ait agi par celui à qui le Seigneur voulut bien faire les grandes révélations que nous avons rapportées.

Un jeune garçon nommé Paul, qui souffrait de grandes douleurs aux cuisses et aux jarrets, vint trouver le Saint, et s'étant jeté à ses pieds, se mit à le prier d'obtenir de la miséricorde de Dieu par sa prière un soula-

gement à ses maux. Celui-ci fit sur-le-champ sa prière; puis ayant frotté les membres du malade avec de l'huile bénite il le fit reposer sur son lit, et au bout d'une heure il lui ordonna de se lever. L'enfant se leva et par les mains du Saint fut rendu guéri à sa mère.

L'esclave d'un certain Farétrus que haïssait son maître, se réfugia dans l'oratoire du saint Abbé. Le maître rempli d'orgueil, et profitant de l'absence du saint homme, enleva son serviteur et le tua. Mais bientôt il fut saisi de la fièvre et rendit l'âme.

Très-souvent par ses prières le Saint arrêta des fièvres quartes, tierces et autres. Par le signe salutaire de la croix, il combattit le venin des pustules malignes, et en invoquant le nom de la Trinité il délivra du démon les possédés. Souvent il eut aussi à lutter contre les démons, mais il sortit vainqueur de ces combats.

S'étant levé de son lit une certaine nuit pour aller dire l'office, il vit deux grands béliers debout devant sa porte, comme s'ils eussent attendu son arrivée, qui sitôt qu'ils l'aperçurent s'élancèrent sur lui avec fureur. Mais lui, leur ayant opposé le signe de la croix, les vit disparaître et entra sans crainte dans son oratoire.

Une autre nuit, revenant de l'oratoire, il trouva sa cellule pleine de démons et il leur dit :

— D'où venez-vous?

— De Rome (répondirent-ils), nous en sommes partis hier pour venir ici. »

Et il leur dit :

— Retirez-vous, détestables, et n'approchez pas d'un lieu où le nom de Dieu est invoqué! »

A ces paroles, les démons s'évanouirent comme la fumée.

IV

L'homme qui avait reçu la grâces d'accomplir ces grands miracles et d'autres semblables, après avoir rempli le cours de la vie présente, sortit du siècle pour jouir de la vie éternelle, et son sépulcre est souvent glorifié par un grand nombre de miracles éclatants.

Un méchant démon avait troublé l'esprit d'un serviteur du monastère nommé Mascarpion, lequel en fut possédé pendant trois années et venait faire des contorsions démoniaques au tombeau du saint homme. Il fut, à ce que nous croyons, délivré de ce démon par la prière du Bienheureux et il vécut pendant de longues années sain d'esprit.

La femme de Julien, qui était travaillée de la fièvre quarte, fut délivrée de tout feu et de tout frisson dès qu'elle eut touché le tombeau du saint homme.

La femme de Baudimond était dans le même cas et elle fut guérie aussitôt qu'elle se fut prosternée et qu'elle eut fait sa prière auprès du lit du même Saint.

Nous avons entendu dire beaucoup d'autres choses de lui, mais celles que nous avons écrites suffisent, si je ne me trompe, pour en établir la créance dans l'esprit des catholiques.

NOTES.

N° I, col. 438 — La solennité de cet hommage de pantoufles entre fiancés se retrouve de nouveau signalée par saint Grégoire de Tours, (*Vitæ Patrûm, cap.* XX, *de sancto Leobardo*, §. 1).

« Liphard — dit saint Grégoire, — donne la bague à sa fiancée, puis lui offre le baiser, lui remet la chaussure et célèbre la fête du jour des fiançailles (1). »

On voit dans les auteurs romains, notamment dans Festus (2) que l'époux futur faisait à sa fiancée un présent symbolique en lui remettant des clefs; mais, on ne trouve mention nulle part, ni dans l'antiquité ni au moyen âge, de ces *calceamenta* dont parle saint Grégoire de Tours comme figurant dans les cérémonies nuptiales. Jacob Grimm a cependant admis le mot dans ses *Deutsche Rechtsalterthümer* (3), mais sans en fournir d'autre exemple que ces deux passages mê-

(1) *Dato sponsæ annulo porrigit osculum, præbet calceamentum, celebrat sponsaliæ diem festum.*

(2) *Verbo* CLAVIS.

(3) Edit. de 1854, p. 154.

mes de saint Grégoire, qui semblent viser une coutume gauloise plutôt que germanique.

Du Cange (1) insinue qu'il n'y a peut-être ici de la part de l'évêque de Tours qu'une allusion au verset 8 du chapitre IV du livre de Ruth : *Ut esset firma concessio solvebat homo calceamentum suum et dabat propinquo suo.*

Le *baiser* des fiançailles est spécifié dans les lois romaines (2), comme prouvant la validité du contrat et ouvrant en faveur de la femme, en cas de mort de son fiancé, le droit à la moitié des objets compris dans la donation anténuptiale (3).

N° **2**, colonne 438. — Au chapitre XV du livre *De la gloire des Confesseurs*, saint Grégoire de Tours parle, en ces termes, de la sépulture et des miracles de saint Venant :

« Non loin de la basilique de Saint-Martin repose Venantius, abbé, homme d'éclatante sainteté, qui, pendant sa vie, porta secours à un grand nombre de malades. Après avoir accompli son temps, il sortit de ce monde et montre constamment par des miracles qui émanent de lui qu'il vit de la vie éternelle. En effet, si quelqu'un tombe dans les frissons de la fièvre et qu'il veille pendant une nuit en priant à son tombeau, bientôt l'accès se calme et le malade guérit.

« Entre autres événements que nous vîmes s'opérer là, ou que nous entendîmes raconter, nous avons été témoins de la guérison d'une femme prise de la fièvre quarte. Longtemps en proie à ce mal, elle ne pouvait plus goûter ni nourriture ni sommeil, et elle était tellement amoindrie dans tout son corps qu'à peine lui restait-il ce faible souffle, indice de la vie. Elle veilla dans les gémissements et la prière au tombeau de Venantius, et persista, immobile, jusqu'à la venue du jour; le matin elle tomba dans le sommeil, et, lorsqu'elle se réveilla, ne sentant aucun mal, elle s'en alla guérie. »

(1) *Verbo* CALCEAMENTA.

(2) Rescrit de Constantin, *Cod. Just.* III, v, fr. 5 et *Cod. Theod.* V, 3, fr. 16.

(3) Note de M. Bordier; tome III, p. 415, de sa traduction des *Livres des Miracles* et autres opuscules de saint Grégoire de Tours.

LES

SAINTS ÉVÊQUES D'AUTUN,

Au quatrième et au cinquième siècle.

Saint Egemonius ou Egémone (1).—Saint Simplicius ou Simplice.—Saint Pigmenius ou Pigmène. — Saint Evance. — Saint Léonce. — Saint Euphronius ou Euphrone.

I

SAINT ÉGÉMONE.

« Saint Cassien — dit M. l'abbé Dinet (2), — eut un successeur digne de recueillir son héritage et qui, bien que moins connu et moins illustre que lui sur la terre, n'est peut être pas moins saint aux yeux de Dieu ni moins grand dans le ciel. Égémone était son nom....

« Il est fâcheux que nous n'ayons pas de détails à donner sur ce vénérable successeur de Cassien. N'ont-ils pas été recueillis, ou bien ont-ils péri comme tant d'autres monuments à jamais regrettables? Nul ne saurait le dire.

« Quoi qu'il en soit, ses vertus et ses œuvres ne sont écrites qu'au livre de vie, et Dieu seul les connaît. Toutefois, hâtons-nous de dire qu'en nommant Égémone nous prononçons peut-être le nom d'un évêque qui, comme Révérien, non-seulement honora la chaire épiscopale par la sainteté de sa vie, mais encore l'empourpra de son sang. Car, le Martyrologe d'Usuard lui donne la qualité de martyr.

« Et ne peut-on pas présumer, en effet, que le saint Évêque est tombé, pour la foi

(1) Egemoin ou Hégemoin.

(2) *Saint Symphorien et son culte*, etc., tome I, p. 307 et 308.

qu'il prêchait, sous les coups de quelque bande de barbares qui avaient déjà commencé à faire irruption dans nos provinces, ou sous le fer de quelques payens fanatiques?

« Quoi qu'il en soit, Égémone a toujours été regardé comme un saint et son culte s'est perpétué traditionnellement dans cette Église (d'Autun), dont l'ancien Bréviaire le place dans les litanies parmi ceux de nos saints Évêques, sans cependant célébrer en son honneur aucun office particulier, peut-être parce que les détails de sa vie et de sa mort sont restés inconnus.

« En effet, on sait uniquement et d'une manière générale que le saint Prélat était éminemment recommandable par sa religion profonde, son zèle, sa science, et qu'il donna de grands exemples de toutes les vertus épiscopales, pendant les vingt années qu'il gouverna l'Église d'Autun. Saint Cassien, son maître, lui avait offert un si beau modèle!

« C'est dans les premières années de son épiscopat, en 356, qu'Autun, assiégé par des bandes de Francs ou d'Allemands dont Cologne et Besançon venaient d'éprouver la fureur, fut sauvé par les vétérans de Julien.

« Saint Égémone mourut vers l'an 375 et fut inhumé, sans doute, dans ce même lieu consacré à saint Symphorien, au milieu des Saints qu'il avait imités pendant sa vie. »

II

SAINT SIMPLICE.

« Ici c'est saint Grégoire de Tours qui va parler; les deux chapitres qu'il a consacrés à saint Simplice, dans son livre *De la gloire des Confesseurs* (1), sont la seule biographie que nous possédions, aujourd'hui, d'un des plus grands évêques d'Autun :

« Egemonius étant mort, le bienheureux Simplicius fut mis à la tête de l'Église d'Autun.

« Il était de race noble, fort riche des trésors de ce monde, et marié à une très-noble épouse; tous deux passèrent à l'abri des regards du monde une vie extrêmement chaste, que Dieu seul connaissait et que les mortels ignorèrent. Ils étaient justes l'un et l'autre, très-ardents à semer les aumônes, à supporter les veilles.

« A la mort d'Egemonius, comme nous l'avons dit, le peuple fit choix de Simplicius à cause de sa dignité mondaine (1); mais, Dieu le réservait à la gloire de la chasteté et de la sainteté.

« Lorsqu'il eut reçu la consécration pontificale, sa sainte sœur, qui jusque-là avait été conjointe à son mari par la chasteté, non par la luxure, ne se soumit pas à être écartée du lit de l'évêque. Elle continua d'entrer comme auparavant, avec la même pure innocence, dans le lit de son mari, sûre qu'elle était en sa conscience de sa pieuse intention et se sachant incapable d'être enflammée par le feu de la passion.

« Mais, la haine jalouse du démon excite contre les saints de Dieu d'outrageantes hostilités, et il s'efforce de diffamer par des paroles perfides la vertu dont son inspiration n'a pu triompher.

« Que dire de plus? Le saint jour de Noël, les citoyens se soulèvent avec bruit et volent d'une course rapide vers cette bienheureuse vierge, en lui disant :

— Il n'est pas croyable qu'une femme étant jointe à son mari ne soit pas souillée, ni que le mari enlacé dans les bras de sa femme puisse s'abstenir de s'unir avec elle. C'est ainsi que disent les proverbes de Salomon : Celui qui touche à la poix ne peut jamais être propre. Et en effet, qui peut, ayant le feu dans le sein, n'être pas brûlé? Nous vous voyons coucher dans un même lit; nous ne pouvons pas penser autrement que de vous croire vous mêlant l'un à l'autre. »

« Irritée de ces paroles, la vierge très-sainte va trouver le pontife, qui lui aussi brillait d'une chasteté semblable; puis, après avoir répété devant le monde les discours qu'elle avait entendus, elle appelle une servante qui tenait en ce moment un brasier plein de charbons, comme on a coutume d'en avoir à cause de la rigueur de l'hiver,

(1) Cap. LXXVI et LXXVII.

(1) Voyez la note à la fin de cet article.

ouvre sa robe pour recevoir les charbons ardents, et, après les avoir gardés l'espace d'une heure, elle interpelle l'évêque, en lui disant :

— Prends ce feu plus clément que d'habitude et qui ne détériorera nullement tes habits, afin que ses flammes démontrent qu'en nous sont éteintes les flammes de la luxure. »

« Le pontife les prit, et les voiles qui l'enveloppaient ne furent point endommagés par le feu.

« A ce miracle, le peuple, tout à l'heure incrédule, crut à Dieu, et en sept jours il y eut plus de mille hommes nés de nouveau, en vertu de la rénovation produite par le saint baptême. L'Église les accueillit et, joyeuse, les enrôla comme soldats pour le royaume céleste.

« On raconte aussi qu'il y avait dans la même ville une idole de Berecynthia, ainsi qu'il est expliqué dans l'histoire de la passion du saint martyr Symphorien.

« Comme ils la promenaient dans un char pour la prospérité des champs et des vignes, suivant la misérable coutume des Gentils, arriva le susdit évêque Simplicius, qui, les voyant à peu de distance chanter et danser devant cette idole, poussa un gémissement vers le ciel sur la sottise de la multitude, et dit :

— Éclaire, je te prie, Seigneur, les yeux de ce peuple, afin qu'il apprenne que l'image de Berecynthia n'est rien. »

« Il fit contre l'idole le signe de la croix, et aussitôt le simulacre joncha la terre, et les animaux qui tiraient le char dans lequel on la traînait ne pouvaient plus bouger.

« La foule innombrable demeure stupéfiée, et tout le cortége s'écrie que la déesse est offensée ; on immole des victimes ; on fouette les animaux, mais sans pouvoir les faire avancer. Alors, quatre cents hommes d'entre cette multitude se réunissent et se disent les uns aux autres :

— Si cette déesse possède quelque pouvoir, qu'elle se relève d'elle-même et qu'elle ordonne aux bœufs qui sont à terre de se lever et de marcher. Certainement, si elle ne peut se mouvoir, c'est qu'il n'y a aucune divinité en elle. »

« Ils s'approchent et immolent un de leurs animaux ; mais, voyant que la déesse ne pouvait pas remuer, ils abandonnèrent l'erreur du paganisme, et, ayant été trouver l'évêque de la ville, ces hommes entrèrent dans l'unité de l'Église, reconnurent la grandeur de Dieu et furent consacrés par le saint baptême. »

III

SAINT PIGMÈNE.

A saint Simplice succéda saint Pigmène, dont Dieu seul connaît la vie. On sait seulement qu'il fut un saint comme tous ses prédécesseurs.

L'an 420, sous son épiscopat, Gondicaire, roi des Burgondes, envahit le pays Éduen. Les détails de cet important événement manquent dans l'histoire.

IV

SAINT EVANCE.

Après Pigmène, l'Église d'Autun fut gouvernée par Évance, dont le nom figure également dans la longue liste de nos évêques honorés d'un culte public.

C'est tout ce que l'on sait de lui.

Du Saussay — disent les Bollandistes, — exalte par des éloges pompeux et bien mérités les vertus de ce saint Prélat ; mais, malheureusement, ses paroles ne sont appuyées sur aucun fait. Il n'y a de certain que sa sainteté, son rang parmi les évêques d'Autun et le culte qu'on lui a toujours rendu.

V

SAINT LÉONCE.

Saint Léonce succéda à saint Évance, vers l'an 451.

La vie de saint Léonce, comme celle de saint Évance, son prédécesseur, est restée ensevelie dans les ténèbres de ces âges lointains que le flambeau de l'histoire n'éclaire pas toujours d'une lumière assez vive. De

sorte que nous sommes réduits à dire simplement de ce prélat, qu'il y a peu de nos évêques dont la sainteté soit si universellement reconnue. Les meilleurs Martyrologes, entre autres, celui qui porte le nom de saint Jérôme, les auteurs les plus récents et les plus exacts s'accordent à le mettre au nombre des saints qui ont gouverné l'Église d'Autun.

On croit qu'il mourut en l'an 460.

VI

SAINT EUPHRONE.

Ce que nous savons de plus important sur ce saint Évêque, nous l'apprenons de saint Sidoine Apollinaire, son ami.

Nous croyons donc ne pouvoir mieux faire que de renvoyer à ce que nous en avons dit dans la Vie du célèbre évêque de Clermont (1).

(1) Voyez ci-dessus, col. 229 et 230, 239 et 240.

NOTE

Propter illam, ut diximus, sæculi dignitatem, Simplicius... à populis eligitur.

« Un des motifs qui déterminèrent l'élection de Simplicius fut le rang élevé qu'il occupait dans le monde. Ce fait, constaté positivement par Grégoire de Tours, est digne de notre attention.

« Nous avons déjà eu, dans la Vie de saint Rhétice, et nous aurons encore bien des fois l'occasion de remarquer qu'on choisissait ordinairement pour l'épiscopat des hommes distingués par leur position séculière autant que par leur mérite. Et cela s'explique par les circonstances du temps dans lequel nous entrons.

« Alors, en effet, commençait à s'ouvrir cette époque de transition pénible et de désorganisation sociale où l'empire romain, penchant vers sa décadence, ne savait plus guère ni se défendre ni gouverner; où le désordre, l'oppression, la misère étaient partout, et l'administration régulière, la protection, nulle part.

« Que faisaient les peuples placés dans une situation si fâcheuse? Ils acclamaient, ils demandaient pour évêques des hommes haut placés, jouissant d'une considération et d'une influence exceptionnelles, entourés de l'estime et de la confiance générales, éminents par leurs lumières et leur mérite incontesté, ayant une grande fortune et une charité plus grande encore; afin d'avoir dans leur personne non-seulement des chefs spirituels, vénérés et capables, acceptés et respectés de tous, mais encore des protecteurs, des pères, des soutiens, des juges intègres, de véritables *défenseurs de la cité*.

« Ce dernier titre, titre officiel, qui loin d'être une sinécure honorable pesait bien souvent, au contraire, comme un lourd fardeau, une charge immense, mais éminemment utile dans ces malheureux temps, les lois impériales elles-mêmes le donnaient à nos évêques; et nul n'était plus qu'eux capable de le porter. Aussi pouvait-on quelquefois préférer leur décision à celle du lieutenant du prince ou comte d'Autun.

« Un privilége si beau et surtout si salutaire à cette triste époque se maintint et s'accrut dans les siècles suivants.

« Grégoire de Tours nous apprend que les comtes, dans nos provinces, n'avaient pas le droit de juger ceux qui aimaient mieux recourir au tribunal de l'évêque.

« Nous voyons aussi dans la vie de saint Léger que nos pontifes avaient une grande part à l'administration de la ville.

« La population gallo-romaine en particulier, sous les rois francs, était gouvernée plutôt par les évêques que par les chefs militaires ou comtes. Le municipe n'avait pu conserver quelque vie qu'en se fondant, pour ainsi dire, dans le diocèse. Aussi l'Église, dans l'office de nos saints évêques, leur applique-t-elle ces paroles de l'Écriture: *Dieu l'a établi comme son héritier pour répandre sa sagesse dans nos cœurs et pour juger son peuple selon la justice* (1).

« Sur la fin du vieux monde romain et dans les commencements si difficiles, si

(1) Voir le *Légendaire d'Autun*, au 8 janvier.

tourmentés du monde nouveau, les évêques étaient tout aux yeux des peuples : l'influence allait aux plus dignes. Qui pourrait s'en étonner, qui oserait s'en plaindre? Au milieu de tant de bouleversements, de ruines et d'éléments divers s'agitant encore dans la confusion et le cahos, l'Église seule apparut debout, éclairée, organisée, amie de tous; et la société fut heureuse de pouvoir se réfugier dans l'épiscopat (1). »

XXVI.

VIE

DE

SAINT WINVALOCUS, VINVALOËUS ou GUINGALOIS (2),

FONDATEUR ET PREMIER ABBÉ DE LANDÉVENNEC EN BRETAGNE,

Écrite — au sixième siècle, — par un de ses disciples dont on ignore le nom.

I

Il y eut dans les Bretagnes (3) un homme illustre (4), nommé Fracanus, cousin de Colonius, roi breton (1); et cet homme — Fracanus, — était bon et intègre et instruit de la religion chrétienne. Il eut de son épouse, dont on ignore le nom (2), un fils qui fut Winwaloeus et qui, dès le début même de son premier âge, commença à brûler du désir des choses célestes, à mépriser les délices du monde et à vouloir vivre pour Dieu seul.

C'est pourquoi il priait à temps et à contretemps (3) ses parents de le remettre entre les mains d'un homme de Dieu qui lui enseignât les lettres. Le père s'y refusait, parce qu'il désirait le pousser dans la carrière des honneurs de ce monde. Et le pieux enfant attristé de se voir trompé dans son espérance, se tourna vers Dieu, implorant son aide par des prières très-assidues. Le Seigneur ne laissa pas sans succès les religieux désirs de l'enfant.

Car, un jour que son père était parti pour voir ses troupeaux qui paissaient dans d'a-

(1) M. l'abbé Ch. Dinet : *saint Symphorien et son culte*, etc., tome I, p. 311 à 313.

(2) Guennolé ou *Guignolé*. « Patron du Château du Loir (*Castrum idi*); honoré particulièrement à Montreuil-sur-Mer en Boulenois (*Monasteriolum*), où autrefois on le nommait saint *Vignevalé*, et où l'on appelle à présent saint *Valoy*. » — L'abbé Chastelain, *Martyrologe universel*, 1709, p. 109

(3) *In Britanniis*, comme on disait *dans les Espagnes* pour l'Espagne; il s'agit ici de la petite Bretagne ou Bretagne Armorique. Saint Guingalois est donc né Français.

(4) *Vir illustris*. — Les titres d'*illustre* et d'*illustrissime* ont été inventés à l'époque de la décadence de l'empire romain. Les rois francs, dont les plus remarquables cherchaient à se rattacher à la tradition romaine, prenaient aussi les titres d'*illustre* et d'*illustrissime*. Dagobert ajoutait à son nom celui d'*homme illustre*.

(1) *Fracanus nomine, consobrinus Colonii regis Britannici.*

(2) « Le valeureux et magnanime prince Conan Meriadec qui, avec son beau-frère Derdon et son neveu Fragan, jeune seigneur de grande attente, et nombre de soldats avait favorisé Flave Maxime Clemens en son passage ès Gaules, s'étant fait couronner roi de la Bretagne Armorique, choisit pour son séjour ordinaire la ville de Nantes, et en récompense des services que lui avait fait son beau frère Derdon (lors naguère décédé), fit à son fils Fragan épouser une noble et riche dame nommée Guen, c'est-à-dire Blanche, leur donnant le Gouvernement des Comtés de Léon et Cornouaille. Eux, ayant remercié le roi, se retirèrent en leur Gouvernement, et bâtirent en la paroisse de *Plou-kin* (diocèse de Léon), un beau château qui du nom de la dame fut nommé Les-guen, où ils firent leur ordinaire résidence. La seconde année de leur mariage, Dieu leur donna un beau fils que Guen mit au monde au dit château de Les-guen, et fut nommé sur les sacrés fonts *Guennolé*, c'est-à-dire, en langage breton, *il est tout blanc :* nom qui semblait présager combien grande devait être la candeur, sincérité et innocence de sa vie. » Albert le Grand : *les Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, etc., 3e édit. in-4°, tome I, p. 59. A. le Grand ajoute en note (*ibid.*) : « Encore à présent la chapelle dudit manoir est dédiée à saint Guennolé. »

(3) *Orabat opportunè, importunè.* — C'est ce que recommande l'apôtre saint Paul.

gréables pâturages (1), dès qu'il y fut arrivé, tout à coup d'horribles tonnerres grondèrent du ciel sur sa tête et la foudre retentissante le serra de si près, qu'écrasé sous le poids d'une excessive terreur et horreur, il tomba presque sans vie sur la terre.

Se voyant donc réduit ainsi tout d'un coup à ces angoisses, il reconnut que cela lui était arrivé d'une manière divine et que Dieu lui réclamait son fils qu'il voulait enlacer dans les liens du monde.

C'est pourquoi aussitôt il se répandit en ces prières :

— Seigneur Jésus, roi tout puissant, contre la très-sainte volonté de qui personne n'est de force pour lutter, je sais que je souffre cela à cause de mon fils qui s'est voué à ton service et que moi j'ai voulu lancer dans les préoccupations du monde. Mais, voici que je te le voue ce fils, je te le rends, il est à toi : bien plus, j'enrôle volontiers dans ta milice ses deux frères germains (2) qui sont ses aînés. »

Et sept jours s'étant passés, il partit pour aller trouver avec son fils Winwalocus, un homme de Dieu (3), qui se faisait remarquer alors comme une colonne de l'Église. Mais, dans ce voyage même, une grande tempête s'élevant parut tout à coup changer un jour serein en une obscure nuit. Le père était dans la stupeur et l'épouvante, mais Winwalocus, religieux enfant, à l'âme paisible et gaie, lui dit :

— Ne crains pas, père. Penses-tu qu'il soit difficile à Celui qui de rien a créé toutes choses de changer cette tempête de l'air en une très-grande tranquillité? Or, comme tout est possible à l'homme qui croit, offrons à Dieu des prières pleines de foi et il nous rendra une sereine clarté. »

(1) Selon A. le Grand (*l. c.*), saint Guennolé avait alors « douze à quinze ans. »

(2) *Ejus* germanos *fratres*. *Germanus* et *germana* se disent de frères et sœurs qui ont les mêmes parents, ou sont du même père.

(3) Saint Corentin, « qui vivait en sainteté sous une montagne nommée *Menes-Cosm*, en la paroisse de *Plou-Wodiern* (diocèse de Cornouaille), près d'une grande forêt dite de Nevet... En cette école saint Guennolé eut deux condisciples de grande sainteté et religion, savoir Tugdin et Iacut, qui depuis ont été canonisés. » — A. le Grand, p. 60.

Et tous deux prient ensemble si bien, que par la grâce de Dieu cette soudaine tempête et cette horrible nuit sont changées en un agréable calme et en une douce sérénité, — de telle sorte que pas même un léger petit nuage ne fardait la face du ciel (1).

Cet événement les excita tous deux à poursuivre de conserve leur route, en rendant grâces et louanges à Dieu.

Enfin, ils arrivèrent auprès de l'homme saint vers lequel ils se rendaient; et le père de Winwalocus raconta à cet homme ce qui lui était advenu en voyage. Cet homme de Dieu est dans l'admiration et il fait venir le pieux enfant en sa présence. En arrivant devant le saint homme, Winwalocus enfant se prosterne tout de son long contre terre et il adore Dieu qui habite dans le cœur du saint homme. Et cet homme vénérable contemplant en silence la grâce de Dieu en cet enfant, dit à son père :

— Ton fils que voici, au dessus de son âge par ses mœurs, sera pour beaucoup de personnes la cause de leur salut éternel. Pour toi, il est vrai, tu ne vois en lui qu'un enfant, à cause de son âge; mais, moi je le vois déjà un homme mûr quant à l'esprit. »

Et quand l'homme saint eut dit ces choses et d'autres semblables à la louange de l'enfant, son père sentit son cœur déborder d'une merveilleuse joie, et après avoir reçu la bénédiction du saint homme, il laissa son fils sous le doux joug du Christ et l'enseignement du Saint-Esprit et revint, plein de joie, chez lui.

Enfin, le saint enfant Winwalocus laissant son père selon la chair pour embrasser ce père spirituel, entra sous sa conduite non-seulement dans l'école des lettres mais aussi des vertus, et en peu de temps — à cause de son heureux génie et de sa vivacité d'intelligence, — il fit de grands progrès dans les lettres, de telle sorte que dans les années même de son adolescence il ne parut pas médiocrement exceller dans l'intelligence des divines écritures.

Or, la grâce de l'Esprit-Saint était en

(1) *Ut nec tenuis nubecula cœli faciem obfuscaret.*

Winwalocus, et elle illuminait son esprit de ses rayons (1).

II

Vers ce temps, son père spirituel s'étant rendu en un certain endroit pour prier, laissa Winwalocus, l'enfant du Seigneur, avec ses condisciples au monastère, après avoir fortifié leurs esprits par une sainte exhortation, de peur qu'en son absence cet âge facile au mal ne se laissât aller au péché. Mais, quand ce gardien se fut éloigné, les condisciples de Winwalocus vont jouer sur la verte prairie et se souvenant peu des paternelles admonitions — comme c'est la coutume de l'enfance indomptée, — un jour qu'ils se livraient à divers jeux et que courant par les champs ils se divertissaient, voici qu'un d'eux se casse une jambe et à une joie folle succèdent un grand deuil et la tristesse; car, tous s'affligeaient beaucoup de cet accident.

Et le pieux enfant Winwalocus les exhorta à ne pas se troubler, mais à se mettre de tout cœur en prières et à demander au Seigneur la guérison du blessé.

— Car, il n'est pas difficile (dit-il), à Celui qui a formé l'homme tout entier dans les entrailles de la mère, de remettre à cet enfant sa jambe brisée. »

A ces paroles, ils furent touchés dans leur cœur et ils se mirent à prier la clémence du Sauveur. Enfin, Winwalocus ayant élevé au ciel les mains et les yeux, pria en ces termes :

— Seigneur Jésus-Christ, qui avez rétabli en santé par le remède du bois de vie le monde blessé par la concupiscence du bois défendu et qui vous êtes offert vous-même sur ce bois de vie comme l'aliment de l'éternel salut à ceux que la faim dévorait; Seigneur tout-puissant qui avez rendu la vue aux aveugles, la marche aux boiteux, l'office des mains aux manchots, la pureté aux lépreux, la vie aux morts, écoutez les prières que nous élevons vers Vous d'une voix suppliante, et par votre invisible médecine rendez à ce frère — qui est le nôtre, — sa première santé. »

C'est ainsi qu'il pria, et imprimant tout le long de la plaie le signe de la croix du salut, il prit la main droite du blessé et lui dit à haute voix :

— Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ lève-toi, et rends grâces à Dieu. »

Et à cette parole, l'enfant blessé se leva aussitôt si bien guéri et en santé, qu'on ne voyait pas même le moindre vestige de la fracture de sa jambe. Et Winwalocus pria ses condisciples, présents à ce miracle, de garder entre eux cette chose secrète; mais, par la volonté de Dieu, elle devint publique et parvint à la connaissance de tous.

III

Dans l'âme de ce saint enfant il y avait une grande commisération pour les mendiants et les pauvres, et quand il voyait des hommes demandant quelque menue aumône aux passants, il lui arrivait fréquemment de soupirer du plus profond de son cœur et de fondre en larmes, et quand il n'avait rien à leur donner pour soulager leur misère, il avait coutume de les assister des célestes consolations, et s'il ne pouvait adoucir leur pénurie corporelle, du moins de donner quelque aide à leur pauvreté spirituelle.

Il est vrai que dans son assiduité à leur prouver ainsi son zèle, il ne manquait pas de trouver tel pauvre qui au lieu du profit qu'il aurait dû en tirer, en concevait matière à l'envie et à la jalousie et ne craignait pas de charger d'injures le saint homme de Dieu. Mais lui, saisissant le bouclier de la patience, rendait bénédiction pour malédiction et remerciait celui qui l'insultait.

La lecture des Actes des Apôtres lui remettait en mémoire comment le très-saint Pierre, apôtre, ne pouvant assister d'or ou d'argent la misère d'un mendiant boiteux, le guérit par la puissance de Dieu; et aussitôt, assuré de la bonté et de l'aide de Dieu, il tira à part du milieu de ces hommes malades un aveugle, le conduisit à l'écart et pria ainsi le Seigneur :

— Jésus, fils de David, ouvrez — je vous prie, — les yeux de cet aveugle, afin que ressentant votre exquise vertu, il proclame parmi vos créatures que vous êtes admirable et glorieux et qu'il vous loue et vous bénisse. »

Ensuite, de ses pieuses mains pressant les deux yeux de l'aveugle et les signant de la salive de sa bouche, il lui dit à haute voix :

— Je t'adresse ces paroles des Apôtres : « Je n'ai ni or ni argent; mais, ce que j'ai, je te le donne; au nom de Jésus-Christ notre Seigneur, regarde et vois. »

Sur-le-champ cet aveugle vit, à la grande admiration de tous les assistants qui rendaient grâces à Dieu des merveilles qu'il opérait par son saint.

Or, saint Winwalocus avait une sœur unique qui demeurait dans la maison de ses parents, vierge et très-jeune fille. Un jour qu'avec des jeunes filles de son âge elle jouait, il lui arriva tout d'un coup un grand malheur. Car, une des oies de la maison la frappa à l'œil, le lui arracha et l'avala. Aussitôt la jeune fille fut en proie à une douleur immense, tellement qu'elle semblait menacée de mort. Cet événement affligea au delà de toute expression ses parents qui ne voulaient plus recevoir aucune consolation, mais pleuraient leur fille comme si déjà elle était morte.

Dieu les prenant en pitié, annonça par son ange à Winwalocus ce qui venait d'arriver et lui ordonna d'aller à la maison paternelle et de rendre à sa sœur l'œil qu'elle avait perdu et à ses parents la sérénité de l'âme.

Cette nuit même Winwalocus se lève, il vient trouver ses parents qui étaient dans un grand trouble, et il ordonne (comme l'ange le lui avait dit), de faire venir les oies devant lui; il saisit un de ces oiseaux, lui ouvre le ventre avec un couteau, en tire l'œil intact de sa sœur qu'il remet en sa première place, à la grande admiration de tous ceux qui assistaient à ce spectacle.

Enfin, ayant aussi guéri l'oie, il l'envoya rejoindre le troupeau dont elle faisait partie. Puis, disant adieu à ses parents, il retourna vers le lieu où il aimait à habiter.

IV.

Sur ces entrefaites, quelques personnes se mirent sous sa discipline, et il leur ouvrait les secrets et les sens mystiques des saintes Écritures. Et il advint qu'une fois, leur ayant — selon sa coutume, — éclairci quelques questions à ce sujet, un de ses disciples (1) s'étant retiré à l'écart, repassait avec soin et ruminait en lui-même ce qu'il avait entendu de la bouche du maître. Mais, tandis qu'il se livrait à cette méditation, le sommeil s'empara de lui; et voici qu'un serpent, s'élançant de son repaire, mordit le pied du dormeur et y déposa son poison violent, puis il alla se cacher dans son trou. Aussitôt le poison mortel se répand dans tous les membres et le corps s'enfle; déjà une mort subite semblait menacer cet homme. S'éveillant enfin et étonné de se voir à cette heure en un tel péril, il comprit facilement qu'à moins du secours de Dieu c'en serait fait de sa vie; plein d'une foi sincère, il alla trouver Winwalocus, son maître, et, avec d'abondantes larmes, il lui demanda de lui obtenir du Seigneur par ses prières sa guérison.

Et saint Winwalocus le releva de terre où il gisait et se rendit avec lui à l'endroit où il avait été mordu par le serpent, et là répandant sa prière devant Dieu, il ordonna à haute voix au serpent de sortir de son repaire et de se montrer au grand jour. Aussitôt, ce reptile sort de son trou, couvert d'écailles hérissées, et dardant sa langue aux trois pointes, il cherchait à frapper de mort les assistants.

Enfin, saint Winwalocus ayant étendu la main contre le serpent, traça le signe de la croix et avec ce signe de vie le transperça tellement — comme du fer d'une lance, — que le reptile creva par le milieu du corps et cessa dès ce jour de blesser désormais les hommes.

Ensuite, ayant mêlé de l'eau et de l'huile qu'il bénit de sa main, il fit prendre ce breuvage au blessé et ce breuvage chassa entièrement tout le poison de la plaie. Les membres désenflés revinrent à leur beauté première, et cet homme reçut en même temps un accroissement de salut et de santé.

On raconte qu'ensuite l'homme saint, à la prière de son père et des autres fidèles,

(1) Ou « condisciples—selon A. le Grand (p. 62). — nommé Thethgonus. »

obtint de Dieu par ses prières que les serpents ne pussent vivre en ce pays. Car, on dit que ceux que l'on prend et que l'on apporte en ce lieu pour faire l'épreuve de cette merveille, expirent aussitôt, comme s'ils étaient frappés d'une flèche.

Un berger faisant paître ses troupeaux, fut environné tout à coup de foudres et de tonnerres en même temps que d'une immense tempête de l'air, si forte qu'il était près de tomber sans vie. C'est pourquoi les brebis se dispersent de çà et de là, et voici que de toutes parts des loups environnent le berger comme d'un cercle. Quand la tempête se fut dissipée, que cet homme eut repris ses sens et qu'il vit les loups qui l'entouraient, il fut saisi d'une grande terreur et il s'écria à haute voix :

— Winwalocus, serviteur de Dieu, en un si grand péril ne m'abandonne pas. »

A peine avait-il achevé ces paroles que voici qu'il vit apparaître saint Winwalocus qui — armé d'une légère baguette, — chassa ces cruelles bêtes altérées du sang de cet homme. Et quand les loups eurent ainsi été mis en fuite, le berger rassembla ses brebis saines et sauves et ensuite il se rendit au monastère de Saint-Winwalocus où l'homme saint avait passé la nuit dernière à louer Dieu, et le berger lui raconta en détail tout ce qui venait de se passer.

Et l'homme de Dieu, voulant fuir la renommée humaine, commanda à cet homme de ne rien dire à personne de cela, et il se retira dans sa cellule.

Mais, le berger pensant qu'il était indigne de tenir cachés les bienfaits de Dieu, raconta à tous ce que le Seigneur lui avait accordé par son saint.

V

Le père de l'homme de Dieu, — Fracanus se préparant avec un duc du même royaume à donner le spectacle d'un combat équestre, fixa d'avance, à cet effet, un jour favorable pour cette lutte entre ses chevaux et ceux du duc. Déjà, ce jour était arrivé et beaucoup de personnes étaient accourues de toutes parts à ce spectacle (1).

(1) En la ville d'Is (où le roi Grallon avait transféré sa cour). » - A. le Grand, p. 61.

Les chevaux et leurs cavaliers habiles s'avancent au milieu du champ de course, et, à un signal donné, les rênes étant lâchées, les chevaux s'élancent et volent, et les spectateurs font retentir de grands applaudissements.

Cependant, la victoire est encore douteuse et tous les esprits sont suspendus. Le cheval du père de Winwalocus avait déjà facilement dépassé tous les autres, mais il jeta si rudement de dessus son dos son écuyer — jeune homme à la fleur de l'âge et d'une très-illustre noblesse, — qui ne pouvait résister à sa course très-impétueuse, que ce jeune homme tomba sur des pierres et frappé rudement du coup rendit aussitôt l'âme.

Alors, la joie se changea en deuil; ceux qui pleuraient le plus étaient les parents du jeune homme, et ramassant son corps misérablement brisé, ils s'apprêtaient à lui donner la sépulture. Sur ces entrefaites, comme s'il eût été à l'improviste envoyé par Dieu, arrive saint Winwalocus, il apprend ce qui est arrivé; d'une douleur étrangère il fait la sienne propre (1) et, par sa présence, il rappelle déjà ces hommes à un espoir meilleur.

Il marche au corps sans vie et le touchant de la main :

— Jeune homme (dit-il), Il t'éveille (2) le Seigneur Jésus-Christ, Lui qui t'a créé quand tu n'étais pas encore et t'a racheté de son sang. »

A cette voix, ce jeune homme — comme éveillé d'un lourd sommeil, — non-seulement revient à la vie, mais encore se lève si bien portant et robuste, que ses membres rompus et brisés par son atroce chute ne ressentent plus aucune douleur.

Tous les assistants se mirent hautement à louer Dieu et à lui rendre des actions de grâces de ce que par son serviteur Winwalocus il avait donné à son peuple l'inénarrable joie d'un si étonnant miracle.

VI

En même temps brilla saint Patritius (3),

(1) *Alienum dolorem suum facit.*
(2) *Excitat te Dominus.*
(3) Ou Patrice.

illustre homme de l'Église du Christ et astre splendide de toute l'Hibernie (1).

La renommée de l'éminente vertu de saint Patritius avait tellement frappé saint Winwalocus, qu'il souhaitait de toutes les façons d'aller le voir afin d'apprendre de ses très-saintes instructions une règle de vie. Mais, pendant qu'il était plongé dans cette pensée, saint Patritius lui apparut en une vision, son visage était angélique, et sa tête couronnée d'un diadème d'or, et il lui dit :

— Me voici, je suis Patritius que tu désires tant voir. Mais, afin qu'à cause de moi tu n'entreprennes pas un si long voyage sur terre et sur mer, le Seigneur m'a envoyé pour répondre à tes vœux et afin que tu jouisses de ma présence et de mes paroles. »

Ensuite, l'exhortant avec un discours plein de douceur, il lui recommanda de ne pas le rechercher lui, mais le Christ qui est partout présent pour les siens et de le choisir pour maître de sa vie. Il lui prédit aussi qu'il serait pour les autres un chef de la milice spirituelle et il lui donna de salutaires conseils. Enfin, il l'exhorta à se séparer de son maître, à se chercher des compagnons et à se transporter avec eux en un autre endroit.

Dès que cette vision eut disparu, Winwalocus se rendit tout d'abord à la cellule dans laquelle l'abbé du monastère se livrait à la divine méditation et à la contemplation. Et quand il lui eut raconté sa vision, l'abbé plein de joie lui dit :

— Mon fils, tu as été honoré d'une visite et d'une révélation divines. »

Et sans retard — comme s'il en eût reçu l'ordre du ciel même, — il lui confia onze disciples très-zélés à exercer les œuvres de Dieu, et après leur avoir donné le baiser de paix et leur avoir fait de bonnes recommandations, il leur dit ainsi adieu en pleurant :

— Adieu fils très-chers et que Dieu soit votre guide; et quand vous arriverez en présence du Christ, souvenez-vous de moi, je vous en prie. »

Déjà Winwalocus s'était mis en chemin avec eux et cependant il ignorait où il irait ; mais, plein de foi en Dieu, il arriva enfin sous la conduite du Christ à une île et il y demeura pendant l'espace de trois ans avec ses compagnons, y menant une vie d'ermite.

(1) Ou Irlande.

Mais, comme d'excessives tempêtes infestaient ce lieu et qu'il était très-incommode à la demeure des hommes à cause de sa stérilité, il pria Dieu de daigner lui montrer un endroit plus habitable. Le Seigneur écouta les plaintes de son fidèle serviteur et lui indiqua un endroit de l'autre côté de la mer ; mais, comme il n'y avait pas de navire pour les transporter, il pria avec une grande confiance le Seigneur, et ensuite il dit aux frères :

— Prenez courage, mes très-chers, et vous affermissant dans la foi, suivez mon exemple et marchez après moi en vous tenant par la main; pour moi, je donnerai la mienne au frère qui me suivra; ainsi donc, n'hésitez pas à marcher d'un pas ferme à la suite l'un de l'autre. »

Alors invoquant le nom du Seignenr, il frappa de son bâton pastoral la mer, et Dieu renouvelant l'antique miracle de la Mer rouge, ouvrit aux voyageurs un chemin à travers les flots ; et tous — comme l'homme de Dieu l'avait ordonné, — se tenant par la main, tandis que lui-même marchait en tête, ils passèrent à sec la mer au milieu des eaux qui se dressaient de chaque côté comme un mur solide, et ils chantaient au Seigneur l'hymne des trois enfants dans la fournaise.

Dès qu'ils furent parvenus à l'endroit que le ciel leur avait désigné, l'homme de Dieu se réjouit d'y voir régner une grande douceur de température et d'y trouver des fruits en abondance. Et il voulut que jamais une femme ne pût s'approcher de ce lieu ainsi consacré aux serviteurs du Christ Seigneur.

Et cet endroit manquait d'eau; c'est pourquoi l'homme saint ayant élevé au ciel ses yeux et ses mains, présenta sa prière au Seigneur. Ensuite, avec le bâton dont il s'était servi pour s'ouvrir un chemin à travers la mer, marquant un endroit sur la terre, il en fit jaillir une fontaine très-abondante (2).

Au même temps, étant entré une nuit dans son oratoire, selon sa coutume, il y demeura en saintes prières et veillant. C'est là que le dragon antique, voyant avec peine sa dévotion et sa piété envers Dieu, lui suscita beaucoup de contrariétés. Car, revêtant l'apparence d'un horrible monstre, il commença à faire des menaces à l'homme de Dieu et à lui inspirer de l'effroi.

Ce misérable, plus noir que la suie, prenait souvent diverses formes, tantôt d'o-

seaux de proie, tantôt de serpents, ou bien de bêtes féroces tant terrestres que marines. Parfois il élevait jusqu'aux nuages sa tête superbe, parfois il rampait dans la poussière. Mais, comme il voyait que le soldat du Christ n'était ému en rien par des fantômes de ce genre, mais au contraire plus affermi dans sa sainte vie, il le chargea d'injures.

Et le bienheureux homme chantant des psaumes et ayant fait sur le dragon le signe triomphal de la sainte Croix accompagné des paroles de l'Écriture divine, il s'évanouit comme une ombre légère, laissant après lui une très-épouvantable puanteur, signe [certain] de sa laideur.

VII

Jusqu'à présent nous n'avons presque rapporté autre chose que les miracles du saint homme; mais, il nous plaît maintenant aussi d'insérer ici quelques détails touchant sa règle de vie et son austérité, afin que celui qui lira et celui qui entendra ces choses en reçoive de l'édification.

Or, ce père vénérable était beau comme un ange, réglé en ses paroles, vaillant et infatigable à l'œuvre de Dieu, chaste d'esprit et de corps, d'un génie perspicace, grand dans le conseil, catholique dans la foi, très-patient dans l'espérance, consommé en l'amour de Dieu et du prochain, assidu jour et nuit à l'oraison.

Depuis la vingtième année de son âge jusqu'au dernier jour de sa vie, jamais on ne le vit asssis dans l'église; jamais il ne se laissa aller à une joie déraisonnable ou dominer par une vaine douleur.

Il se montra toujours affable et bienveillant pour tous. Il demeurait sur terre corporellement, mais son âme vivait dans les cieux.

Lorsqu'il se livrait à la psalmodie, ou il tenait ses mains étendues vers le ciel, — ou il s'agenouillait en terre, ou bien il restait fixe et immobile à la même place.

Chaque jour il avait coutume de dire le psautier. Parfois il fléchissait cent fois les genoux pendant le jour et cent fois pendant la nuit.

Son vêtement n'était ni de laine ni de lin, mais de peaux de chèvres. Son lit n'était ni de plume ni de draps moelleux, ou même de paille, mais c'était une jonchée de très-dures écorces d'arbres. Son siége était le sable mouvant mêlé de petits cailloux.

Le pain dont chaque jour il mangeait la même quantité soigneusement pesée était d'orge mêlé de cendres. Sa nourriture était composée d'un peu de farine d'orge et d'un peu de légumes.

Les samedis et les dimanches il mangeait du poisson et du fromage.

Pendant le temps de Carême, il ne mangeait que deux fois par semaine. Il repoussait comme un poison le vin et toute boisson qui peut causer l'ivresse.

Mais, qu'il suffise d'avoir rapporté ce peu de particularités entre beaucoup d'autres relatives à sa règle de vie.

On voyait accourir de toutes parts vers Winwalocus les aveugles, les sourds, les boiteux, les lépreux, les paralytiques et toutes les personnes affligées de diverses maladies; et tous s'en retournaient pleins de joie d'avoir été guéris par lui. Déjà son nom était glorifié dans toute la Bretagne et il commença à être en honneur pour tous, comme l'ange de Dieu.

Un roi de cette province, ayant entendu le récit de ses miracles et de ses éminentes vertus, déposa le diadème et la pourpre, se couvrit d'un humble vêtement et vint trouver Winwalocus, et se prosternant de toute la longueur de son corps à ses pieds, il lui demanda le secours de ses prières auprès du Seigneur. Et l'homme saint le relevant de terre, l'exhorta par une parole amie à mépriser le monde et à désirer le céleste royaume.

Plein de joie à ce discours, le roi ayant reçu le secours de la bénédiction sacerdotale, rentra dans son palais, transformé tout entier comme en quelque sorte en un autre homme.

Une mère de famille — qui habitait non loin du monastère de Winwalocus, — était en proie à une grande langueur qui la conduisait à la mort. Le fils de cette femme (1) était sous la conduite de l'homme de Dieu dans le monastère, et plein de compassion pour sa mère, il voulut lui apporter quelque soulagement en allant la voir. Et au moment de

(1) Il se nommait Riokus ou Riou. — A. le Grand, p. 67.

partir, il reçut de saint Winwalocus de l'eau bénite.

Mais quand il arriva à la maison de sa mère, elle était déjà morte et avait été conduite au lieu des peines, comme cela fut divinement révélé en oraison à saint Winwalocus.

Les amis en pleurs de cette femme entouraient son corps sans vie et préparaient tout ce qui était nécessaire pour les funérailles ; mais, son fils espérant qu'il lui restait encore un souffle de vie, l'arrosa de l'eau sanctifiée et dit à voix haute :

— Qu'Il te guérisse, mère, le Seigneur Jésus-Christ au nom duquel mon maître guérit tant de personnes affligées de diverses maladies. »

A ces paroles, cette femme se leva comme s'éveillant d'un sommeil, et elle se tenait assise sur sa couchette, suant beaucoup, comme si elle eût été fatiguée d'un grand travail.

Et d'abord tous les assistants se jetèrent la face contre terre et louèrent d'un accord unanime Dieu qui manifestait merveilleusement sa puissance en saint Winwalocus; et ensuite ils demandaient à cette femme de quelle manière elle avait été rendue à son corps. Alors, elle dit :

— La troupe des démons m'a environnée et m'ayant lié les mains et les pieds m'a conduit au lieu des tourments. Mais, sur ces entrefaites, saint Winwalocus est venu au devant de nous, et il a gourmandé les démons en ces termes : « Quelle est votre témérité et votre audace qui vous font revendiquer pour vous cette servante qui appartient à ma juridiction? » Aussitôt, eux consternés et terrifiés, ils m'ont remise à l'homme de Dieu par les prières duquel j'ai été rappelée à la vie. »

Il y avait en cette province trois voleurs qui, aux heures de la nuit, commettaient çà et là des vols et des larcins et se montraient très-dangereux pour les habitants de cette contrée ; l'audace de ces voleurs était venue enfin à un tel point qu'ils envahissaient même de leurs malicieux desseins le lieu que la divine providence avait assigné à saint Winwalocus et à ses compagnons ; et comme par une nuit profonde et calme ils avaient pénétré en ce lieu, ils trouvent ouvert le grenier du monastère, et une grande lumière l'inondait.

A cette vue qui aurait dû les remplir de terreur, les faire rentrer en eux-mêmes et les exciter à recueillir un meilleur butin, ils s'enflammèrent encore plus au crime et s'excitant entre eux, ils disaient :

— Dieu paraît approuver notre action. Car, autrement pourquoi cette lumière brillerait-elle à nos yeux? Pourquoi une porte qui ailleurs nous est fermée et verrouillée s'ouvrirait-elle d'elle-même devant nous? »

C'est pourquoi ils remplirent leurs sacs jusqu'en haut ; mais, cependant, ce que ces hommes faisaient n'était pas caché à saint Winwalocus qui — en ayant été instruit divinement, — le révéla aux frères. Et quand ils se furent mis en prières, aussitôt la divine vengeance poursuivit ces voleurs. Car, un d'eux, s'étant démis la hanche succomba sous son fardeau ; le second demeura immobile comme un rocher et ne put s'arracher de ce lieu ; le troisième, frappé d'aveuglement, ne sut où porter ses pas.

Après que le soleil fut de retour sur la terre, les frères sortirent de leurs cellules avec leur vénérable père pour voir leurs ennemis malades et prisonniers. Et quand ils furent arrivés là où étaient ces hommes, saint Winwalocus les réprimanda d'abord de leur forfait, puis ensuite il rendit le salut et la santé à leurs âmes et à leurs corps. Entre autres choses il les avertit que lorsqu'ils manqueraient du nécessaire, ils le lui demandassent à ses frères et à lui plutôt que de perdre leurs âmes à cause de telles choses viles et caduques.

On a écrit que ces hommes furent tellement amendés par les discours de l'homme de Dieu, que jusqu'à la plus extrême vieillesse s'appliquant aux bonnes œuvres, ils demeurèrent en ce lieu avec Winwalocus.

VIII

L'homme de Dieu vit un jour le ciel ouvert et les anges de Dieu qui descendaient et montaient au-dessus de lui. Parmi ces anges il en vit un très-resplendissant et exhalant un parfum on ne peut plus suave, qui—d'un visage très-doux et avec une familiarité très-amicale,— venait vers lui ; à cette

vue, Winwalocus pensa que c'était là un signe de la sortie de cette vie de quelqu'un de très-saint d'entre ses frères et de son enlèvement dans les cieux.

Vers le même temps, une très-noble mère de famille fut tout à coup privée de la lumière des yeux ; mais, comme elle était très-prudente, elle ne voulut pas se laisser briser par ce malheur et elle se répandit au plus tôt en actions de grâces devant Dieu, affligeant son corps par le jeûne pendant deux et même trois jours, récitant des psaumes et des oraisons et faisant des aumônes et autres œuvres pies.

Et sa dévotion ne fut pas déçue dans cet espoir et cette attente si grande. Car, l'ange du Seigneur lui apparut pendant son sommeil, environné d'une grande lumière, et il lui dit :

— Tes aumônes et tes prières sont devant Dieu et te méritent son aide. Donc, à la première lueur du jour va trouver l'abbé Winwalocus et par lui tu recouvreras la lumière que tu as perdue. »

Ce qu'ayant entendu, sans tarder l'illustre dame (1), au lever du soleil, accompagnée de ses fils et d'un grand cortége de serviteurs (2), partit pour aller trouver l'homme de Dieu, et lui racontant ce qu'elle avait vu et entendu, elle lui demanda de lui rendre la lumière.

Et l'homme de Dieu lui dit :

— Que la foi qui brille en toi chasse loin de toi les ténèbres de cette cécité. »

Et en même temps lui touchant les deux yeux, il pria le Seigneur en ces termes :

— Jésus très-bon qui avez orné le ciel de lumière, faites revivre ces yeux par votre puissance. »

Et quand il eut dit ces paroles, la lumière fut rendue à la dame. C'est ainsi que par beaucoup de miracles accomplis par le saint homme avec le doigt de Dieu, Dieu fut glorifié en son Winwalocus et Winwalocus en Dieu (3).

Mais, maintenant il est temps de venir au récit de l'heureux trépas de l'homme de Dieu. Or, la nuit même qui précéda le jour de son très-saint décès, l'ange du Seigneur lui dit, en une vision :

— Courage, Winwalocus, serviteur de Dieu, tous les habitants des cieux désirent t'avoir pour concitoyen. Aujourd'hui tu passeras au Seigneur, et—son soldat vétéran (1), — tu seras notre compagnon dans l'éternel royaume. »

Et l'homme saint s'éveillant manda ses frères auprès de lui ; il leur raconta l'angélique vision et recommanda sa mort à leurs saintes prières devant Dieu Et comme eux — tristes et versant des larmes, — ils lui demandaient qui lui succéderait dans la sainte conduite du monastère, il choisit parmi eux un pasteur (2) et il le recommanda —ainsi que le troupeau qu'il lui confiait, — au prince des pasteurs.

Ensuite, à l'heure de tierce, il immola la victime vivante du céleste sacrifice, et ayant échangé avec ses disciples le baiser de la paix du Seigneur, et s'étant rassasié au vivifiant banquet de l'agneau de Dieu,—comme il était encore au saint Autel, il rendit sans douleur son âme entre les mains du Créateur. Et son corps fut avec honneur confié à la terre par les soins de ses disciples, mais, quant à son âme, enlevée par les anges, elle fut portée dans le palais du céleste royaume où elle jouit à tout jamais de la couronne qu'elle a reçue du Christ et se réjouit sans fin en présence de Dieu.

L'homme de Dieu mourut le 5 des nones de mars, la première semaine du jeûne de Carême, le quatrième jour de la semaine, à l'heure où fut cloué en croix pour la rédemption du monde le Christ (5) auquel — avec le Père et l'Esprit-Saint, — soient louange, honneur, vertu, gloire, puissance et empire, dans les siècles sans fin des siècles. Amen.

(1) *Illustris matrona.*

(2) *Amplâ familiâ.*—De *famulus, famula;* serviteur, servante.

(3) *Et Deus in Winwaloco suo, et Winwalocus est clarificatus in Deo.*

(1) *Emeritus miles.*

(2) Saint Wennaël, Guenel ou Guennaël, son disciple. (Voyez la note 4).

NOTES.

N° 1, colonne 455. — C'est vers cette époque qu'Albert le Grand place le fait suivant :

« Le roi Grallon étant venu à la couronne par le décès de Conan Mériadec, l'an 388, continua Fragan en son Gouvernement et ayant reconnu par un grand miracle la sainteté de saint Corentin, le visitait fort souvent et aussi saint Guennolé, leur faisant grandes aumônes et se recommandant à leurs saintes prières.

« Un jour saint Guennolé étant par permission de saint Corentin allé voir son père qui était pour lors en Leon, certains pirates payens que Fragan avait chassés de Leon du temps du feu roi Conan, revinrent en plus grand nombre, résolus de prendre terre et s'y habituer. Leur flotte ayant paru en mer, l'alarme se donna à la côte, et Fragan ayant amassé une petite armée à la hâte, encouragé par saint Guennolé, marcha vers le rivage de la mer pour empêcher l'ennemi de descendre, et étant en la paroisse de Guic Sezne, près Lauvengat, ils apeiçurent la flotte ennemie en rade, si épaisse que les mats des navires semblaient représenter une forêt, — ce qu'étant vu par le conducteur de l'avant-garde s'écria : *Me à vel mil Guern*, c'est-à-dire, « je vois mille mâts de navires, » en mémoire de quoi, après la bataille fut dressée en ce lieu une croix qui encore à présent s'appelle *Croas al mil Guern*.

« Les pirates se sentant découverts, se rallièrent dans les tranchées de leur camp, ne voulant donner combat; mais, les Bretons les y assaillirent de telle furie, que les y ayant forcés, ils taillèrent la plupart en pièces, excepté quelques-uns qui se sauvèrent à la nage vers leurs vaisseaux, desquels plusieurs furent brûlés.

« Pendant le conflit, saint Guennolé — comme un autre Moïse, — priait avec grande ferveur; après la victoire, il exhorta son père et les chefs de l'armée d'employer le butin pris sur les ennemis pour bâtir un monastère en l'honneur de la sainte Croix, au même lieu où fut donnée la bataille, qui s'appelait Isel-Vez, en la paroisse de Plou-Nevez, ce qui fut fait, et fut nommé Loc-Christ, riche prieuré, à présent presque tout désert et sécularisé (1). »

N° **2**, colonne 462. — « Ayant atteint l'âge requis il prit les saints Ordres successivement, puis étant prêtre, se voyant trop importuné du monde, qui le venait visiter, il reçut la bénédiction de son maître saint Corentin, et avec quelques autres jeunes hommes s'embarqua à la côte de Cornouaille et se rendit en une île dans l'Océan, appelée l'île de Seins où il demeura quelque temps (1). »

(1) P. 60 et 61.

De là il se rendit — en marchant sur la mer, — à un endroit que le Ciel leur avait indiqué (Landevenec).

Comme on y manquait d'eau potable, « Dieu révéla à saint Guennolé qu'il eût à fouir dans le préau du cloître entre le sud et l'ouest, où ayant frappé du bout de sa crosse, rejaillit une vive source, laquelle fournit abondamment tout le monastère et s'appelle encore à présent *Feunteun Saint-Guennolé* (2). »

N° **3**, colonne . — « Il allait souvent voir le roi Grallon en la superbe cité d'Is, et prêchait fort hautement contre les abominations qui se commettaient en cette grande ville toute absorbée en luxes, débauches et vanités, mais demeurant obstinée en ses péchés; Dieu révéla à saint Guennolé la juste punition qu'il en voulait faire.

« Saint Guennolé étant allé voir le roi, comme il avait de coutume, discourant ensemble, Dieu lui révéla l'heure du châtiment exemplaire des habitants de cette ville être venue; le Saint retournant comme d'un ravissement et extase, dit au roi :

— Ha! Sire, Sire! sortons au plus tôt de ce lieu; car, l'ire de Dieu le va présentement accabler. Votre Majesté sait les dissolutions de ce peuple, on a eu beau le prêcher, la mesure est comble, il faut qu'il soit puni : hâtons-nous de sortir, autrement nous serons accueillis et enveloppés en ce même malheur. »

« Le roi fit incontinent trousser bagage, et ayant fait mettre hors ce qu'il avait de plus cher, monte à cheval avec ses officiers et domestiques et à pointe d'éperon se sauve hors la ville. A peine eut-il sorti les portes, qu'un orage violent s'éleva avec des vents si impétueux, que la mer se jetant hors de ses

(1) P. 64.

(2) P. 64 et 65.

limites ordinaires et se jetant de furie sur cette misérable cité la couvrit en moins de rien, noyant plusieurs milliers de personnes, dont on attribua la cause principale à la princesse Dahut, fille impudique du bon roi, laquelle périt en cet abîme et pensa causer la perte du roi en un endroit qui retient le nom de *Toul-Dahut* ou *Toul-Alchuez*, c'est-à-dire, le pertuis Dahut ou le pertuis de la clef, pour ce que l'histoire (1) porte qu'elle avait pris à son père la clef qu'il portait pendante au cou, comme symbole de la royauté.

« Le roi s'étant sauvé d'heure, alla loger à Land-Tevenec (*sic*), avec saint Guennolé, lequel le remercia de cette délivrance, puis se retira à Quimper.

« Le bon roi Grallon déjà cassé de vieillesse et riche de mérites, passa paisiblement de cette vie à une meilleure, l'an 405. Saint Guennolé l'assista en sa maladie mortelle et l'aida à bien mourir : son corps fut porté à Land-Tevenec (ainsi qu'il avait ordonné), où les funérailles et obsèques furent magnifiquement célébrées : Saint Guenegal fit l'office et saint Guennolé l'oraison funèbre.

« Le corps fut enseveli dans une petite chapelle voûtée à l'antique, pratiquée au mur de l'aile droite de l'église. Cette chapelle est fort basse, petite et étroite, le sépulcre est à main droite en guise de charnier, de grain marbré, fort petit et court avec une croix tout du long gravée dans la pierre même ; sur la paroi en dehors, droit sur la porte, est son épitaphe en ces termes latins :

HOC IN SARCOPHAGO JACET INCLYTA MAGNA PROPAGO
GRADLONUS MAGNUS BRITONUM REX MITIS UT AGNUS :
NOSTER FUNDATOR, VITÆ CŒLESTIS AMATOR,
ILLI PROPITIA SIT SEMPER VIRGO MARIA.
OBIIT ANNO DOMINI CCCCV, (2)

(1) « C'est ce que dit Paul David. » — Note d'A. le Grand, p. 66.

(2) « Dans ce sarcophage gît un homme d'illustre et grande race, Grallon le Grand, roi des Bretons, qui fut doux comme un agneau. C'est notre fondateur et il aima la vie du ciel ; que la vierge Marie lui soit toujours propice. Il mourut l'an du Seigneur, 405. »

« Encore à présent les paroisses voisines dudit monastère, comme Argol, Dineol, Saint-Nic, Talgruc, Crozon, Kastel-Lin, et plusieurs autres, sont tenues, à certains jours de l'an, d'aller à Land Tevenec chanter des services dans l'oratoire du roi Grallon, pour le repos de son âme.

« Les obsèques finies, saint Guennolé alla à Quimper, où il assista aux États-Généraux du royaume, comme premier abbé de Bretagne, et ensuite au sacre et couronnement du roi Salomon, duquel ayant pris congé, il se retira en son monastère (1). »

N° **4**, colonne 468. —Voici comment s'était décidée la vocation monastique de saint Wennaël :

« Le roi Grallon quitta entièrement la ville de Quimper, laquelle il délaissa à saint Corentin, et transféra sa cour à une grande ville située sur le bord de la mer, entre le cap de Fontenay et de la pointe de Croazon, où de présent est le golfe ou baie de Douarnenez, et cette ville s'appelait Is.

« De là il venait fort souvent à Land Tevenec voir saint Guennolé, auquel il donna son château de Tevenec, en la paroisse d'Argol, avec toutes ses appartenances et sa forêt voisine ; à son exemple, les princes et seigneurs du pays donnèrent de grandes possessions et rentes à saint Guennolé, lesquelles le roi confirmait de bon cœur, et jamais ne confirmait don ni octroi fait à ce monastère, qu'il ne donnât aussi du sien.

« Le saint abbé mis en possession du monastère, se mit à exercer diligemment la charge de bon pasteur, et dans peu de jours il se vit père de grand nombre de religieux, lesquels émus de son exemple et induits par ses ferventes prédications, donnant du pied au monde, se rangèrent sous son obédience.

« Étant allé une fois à Quimper avec quelques-uns de ses religieux visiter son maître saint Corentin, — comme il passait une rue, un jeune enfant de maison, nommé Wennaël, fils du comte Romelius, l'un des principaux seigneurs de la cour du roi Grallon, jouant sur le pavé avec quelques autres enfants de son âge, quittant ses jeux puérils, s'encourut vers le saint abbé, et

(1) P. 65 et 66.

l'empoignant fermement par son froc, se mit à genoux et lui demanda sa bénédiction. Saint Guennolé, lisant en son visage quelque signe de future sainteté, lui dit :

— Eh bien, mon fils, voulez-vous venir avec nous pour servir Dieu dans notre monastère ?

— Oui, mon père, répondit l'enfant, c'est tout mon souhait, je vous promets dès à présent que je veux passer toute ma vie au service de Dieu sous votre règle et discipline. »

Et disant cela, il quitta tous ses compagnons et suivit le saint abbé, lequel pour éprouver sa persévérance lui dit :

— Mon fils, retournez-vous en chez votre père, le chemin est long d'ici au monastère, vous ne sauriez nous suivre. »

« Mais, le saint enfant persista toujours, suivit le Saint et se rendit à Land Tevenec, où il fut vêtu du consentement de son père, et y vécut en telle et si grande sainteté, qu'après le décès de saint Guennolé, il fut élu en sa place, et après sa mort fut canonisé et tenu pour saint ; sa fête se célèbre le 3 novembre (1). »

N° **5**, colonne 468. — « Le saint corps fut incontinent lavé et revêtu de ses ornements abbatiaux, la mitre en tête et la crosse à la main, fut mis sur un lit de parade, au milieu du chœur de l'église de Land Tevenec. Les nouvelles de son décès, divulguées par es pays circonvoisins, il se rendit une si grande affluence de peuple en cette église, qu'on ne le put pas enterrer ce jour-là : enfin on commença l'office des obsèques, pendant lequel le peuple ne cessa de se ruer sur ce saint corps, les uns pour lui baiser les pieds, les autres pour obtenir son secours en leurs nécessités.

« Il fut enterré au grand regret de ses religieux, mis en un coffret ou charnier de pierre, élevé sur des pilastres de deux pieds et demi de hauteur, contre la paroi de la chapelle qui fait l'aile gauche de la croisée de l'église de Land Tevenec où Dieu a fait de grands miracles par son intercession. L'église de ce monastère, auparavant dédiée à Notre-Dame, fut par la dévotion du peuple,

(1) P. 63 et 64.

nommée de saint Guennolé. Il n'y a évêché en Bretagne où il n'y ait grand nombre d'églises et chapelles dédiée à Dieu, sous le nom et patronage de ce glorieux Saint, duquel la mémoire est si vénérable à nos Bretons, qu'ils en imposent le nom à leurs enfants.

« C'est le patron des villes de Conckerneau, Cornouaille et du Croisic, au diocèse de Nantes (1). »

« Cette Vie — dit le père Albert le Grand (l. c., p. 73), — a été par nous recueillie de Laurent Surius, au tome Ier, le 3 mars, Réné Benoist, Guillaume Gazet en leurs Légendaires, à même jour. Trithemius, des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Benoît, Arnaud Wion, en son Martyrologe monastique, Benoist Gononus ès Vies des Pères d'Occident, livre II et VII, chapitre II et XVII. Thomas Messingham, recteur du Séminaire Hibernois à Paris, en son *Florigerium* ou Vies des Saints d'Hybernie, en la Vie de saint Patrice, chapitre CLXXXII. Allain Bouchart en sa Chronique de Bretagne, livre II, feuillet 33, d'Argentré, en son Histoire de Bretagne, livre II, chapitre IX, les anciens Bréviaires des neuf évêchés de Bretagne, tant imprimés que manuscrits. Robert Cœnalis *de Re Gallica*, livre II, période 6. Les Légendaires manuscrits de l'abbaye de Land Tevenec (diocèse de Cornouaille), et de l'Histoire de Bretagne, manuscrits du sieur de Lauberdière Bridon. »

(1) P. 69.

XXVII

VIE

DE

SAINT VEDASTUS (1) ou VAAST,

ÉVÊQUE D'ARRAS,

Écrite — au huitième siècle, d'après des documents du sixième siècle,— par le bienheureux Alcuin, abbé de Saint-Martin, à Tours.

Né vers l'an 735 dans la province d'Yorck, de parents nobles et riches, Alcuin dès son enfance fut élevé à Yorck, dans le monastère qui était contigu à l'église cathédrale. Il fit de grands progrès à cette école dans les lettres et la vertu. Il y étudia à fond le latin et le grec, et y prit une teinture de l'hébreu.

De disciple il devint ensuite maître et enseigna avec beaucoup de réputation dans la même école, où il eut plusieurs auditeurs de mérite.

Eanbalde ayant été nommé archevêque d'Yorck, envoya Alcuin à Rome pour lui obtenir le pallium. Alcuin à son retour passa à Parme, où l'empereur Charlemagne se trouvait alors. Ce prince qui cherchait des hommes de lettres pour exécuter le dessein qu'il avait formé de les ressusciter dans ses états, voyant par lui-même en Alcuin ce que la renommée avait publié de son mérite, le pressa fortement de venir en France, sitôt qu'il aurait fini sa commission. Alcuin le promit et l'exécuta la même année (780), après en avoir obtenu la permission de son archevêque et du roi d'Angleterre.

Peu de temps après qu'il fut en France, Charlemagne — moins à dessein de l'enrichir, qu'en vue d'y établir une exacte discipline, — lui donna les abbayes de Ferrière en Gâtinais, de Saint-Loup à Troyes et le petit monastère de Saint-Josse en Ponthieu. Dès lors, ce prince regarda Alcuin comme son maître et l'honora toujours comme tel, n'entreprenant rien d'important sans son avis. Lorsqu'il s'agissait de dépêches de conséquence, c'était Alcuin qui y mettait la main.

Mais, sa principale occupation fut d'enseigner publiquement toutes les sciences. Il faisait ses leçons dans le palais, tant à l'empereur même, qu'aux princes et princesses ses enfants et aux seigneurs de la cour.

Alcuin eut plus de part que tout autre, après Charlemagne, au renouvellement des études qui eut lieu alors en France.

En 790, lorsqu'Alcuin avait déjà passé dix à onze ans à la cour, Charlemagne le renvoya en Angleterre pour faire sa paix avec le roi Offa. Il en revint au bout de trois ans, et depuis il ne quitta plus la France. Il se partagea entre deux objets principaux : à défendre la foi contre les hérésies du temps et à continuer la guerre qu'il avait déclarée à l'ignorance.

Il eut beaucoup de part au grand concile de Francfort (794) et à celui d'Aix-la-Chapelle (799).

En 796, Charlemagne donna l'abbaye de Saint-Martin de Tours a Alcuin, qui y rétablit l'observance régulière et ne songea plus qu'à vivre lui-même dans la retraite.

Il se retira donc à Tours (800), où son premier soin fut d'ouvrir une école qui bientôt devint très-célèbre et la mère de plusieurs autres, par le moyen des disciples qu'il y forma. Puis, s'étant déchargé du poids du gouvernement de tous ses monastères, il ne pensa plus qu'à faire revivre dans sa conduite les austérités des anciens moines, sans néanmoins cesser ses occupations ordinaires de l'étude, qui n'y étaient point incompatibles. Toujours ou il priait, ou il lisait, ou il enseignait, ou il écrivait pour la postérité.

Tels furent les exercices dans lesquels ce grand homme finit ses jours. Il mourut le 10 mai, jour de la Pentecôte, comme il l'avait souhaité, en 804.

Parmi les nombreux écrits sortis de la plume d'Alcuin, nous ne mentionnerons ici avec quelque détail que la *Vie de saint Vaast*

(1) « Le nom primitif de notre Saint : *Vedast*, a d'abord été abrégé de cette manière : *Véast*. Nous en avons pour garant un manuscrit de la bibliothèque d'Arras où M. Caron a vu ce nom écrit ainsi. Ce n'est que plus tard qu'on l'a vraiment trop défiguré en en faisant Vaast. On sait, du reste, qu'on en a fait aussi Gaston, forme très-usité autrefois. » — M. l'abbé Van Drival : *le trésor sacré de la Cathédrale d'Arras*, etc., (1860), p. 54.

qu'il composa à la prière de Radon, abbé du monastère de Saint-Vaast.

Pour ce travail, il eut sous les yeux une Vie de saint Vaast écrite au sixième siècle; il retoucha ce travail, ou plutôt il en prit occasion de composer une nouvelle Vie de ce saint Apôtre. On croit qu'il y mit la main vers 796.

PRÉFACE.

Au très-cher fils de son amour, à l'abbé Radon,—l'humble diacre Albinus (1), *salut.*

Fidèle à l'ordre vénérable de votre Amour (2), je me suis appliqué à retoucher (3) la Vie de saint Vaast votre père et notre intercesseur, non pas que je pusse y ajouter rien qui fût digne des mérites de ce très-excellent homme, mais parce que j'ai pensé que je ne devais rien refuser aux ordres de ta Révérence (4).

C'est pourquoi, c'est à toi surtout qu'il appartient de louer ou de blâmer mon travail. Fasse Dieu que, tel qu'il est, il plaise à toi et aux frères (5). Mais, je vous supplie de daigner accorder à mon travail le prix de vos prières consolatrices et de m'accorder le mérite d'être un des vôtres dans la communion de la charité, — vous souvenant toujours du précepte de Celui qui a dit : « Voici mon commandement, c'est que vous vous chérissiez mutuellement. »

En effet, c'est dans ce précepte que consiste le salut de tous [et pour tous]. Il est certain que l'observance de ce commandement est on ne peut plus nécessaire à tous, et principalement à ceux qui reçoivent le soin de conduire le troupeau du Christ. C'est pourquoi, toi mon bien-aimé, applique-toi à instruire soigneusement et avec un amour fraternel le troupeau que tu as reçu le soin de conduire, et efforce-toi de le mener — par tes saints conseils, — dans les pâturages de la vie [éternelle].

Tu as pour aide en toute bonne œuvre le Christ [même] et saint Vaast pour intercesseur. De même que tu as très-richement orné à grands frais la maison du Seigneur et que tu l'as décorée avec la plus grande libéralité, ainsi applique-toi à orner de bonnes mœurs ceux qui te sont soumis et fais-les toujours persévérer dans la louange de Dieu. Que ce que les anges font sans cesse dans les cieux, les frères le fassent sans cesse dans les églises.

A toi de commander, à eux d'obéir. A toi de marcher en avant, à eux de te suivre.

C'est pourquoi tous doivent n'avoir qu'une [même] volonté dans le service de Dieu, afin que leur récompense soit la même à tous dans le royaume de Dieu.

Que nul — aux heures canoniques, — ne se dispense de louer Dieu, de peur que par quelque négligence, sa place ne reste vide en la présence de Dieu. Que les frères prononcent et portent les divines paroles dans les églises au fond de leur cœur et avec un immense amour, et qu'ils célèbrent avec un grand respect les offices de Dieu tout-puissant.

Tous sans exception — en ce qui regarde les besoins du siècle, — pratiquent fidèlement et vaillamment l'obéissance Qu'entre tous règnent aussi une très-harmonieuse paix et une très-sainte charité.

Que les vieillards instruisent les jeunes par de bons exemples et par des conseils assidus et qu'ils les chérissent comme des fils, et qu'à leur tour, les jeunes honorent les vieillards comme des pères, qu'ils obéissent avec le plus grand empressement à leurs préceptes.

Mais, que ta vie, vénérable fils, soit un exemple salutaire pour tous. Prends garde à ce que le plus petit des frères ne trouve à se scandaliser de ta vie; veille à ce qu'il soit édifié et affermi dans le chemin de la vérité; car, c'est en raison du salut que tu leur auras procuré, que tu seras jugé digne de la récompense éternelle.

Les cheveux blancs annoncent que le dernier jour s'approche. C'est pourquoi sois prêt à toute heure à courir au devant du Sei-

(1) *Humilis levita Albinus.* — Alcuin n'était que diacre; Albinus ou Albin est un de ses prenoms.

(2) *Dilectionis vestræ.* — On dit encore aujourd'hui en Angleterre, *votre Honneur*, *votre Grâce*, etc., dans le même sens.

(3) *Emendare studui.*

(4) *Tuæ Reverentiæ.*

(5) Les moines de Saint-Vaast.

gneur ton Dieu. L'amour de tes frères, les aumônes données aux pauvres et la chasteté de ta vie prépareront ton trône dans le ciel. Prépare-toi avec soin d'éternels jours de bonheur. Que la dignité dont tu as été investi ici-bas te mérite au centuple la gloire spirituelle.

Les jours de fête, quand le peuple vient à l'église, fais-lui prêcher la parole de Dieu, et partout où tu vas, que les clercs accomplissent entièrement le service de Dieu; qu'ils aillent avec toi, ornés de la chasteté, dépouillés de l'impureté; que l'honnêteté de leur vie soit pour les autres l'enseignement du salut.

Partout aie le plus grand soin des pauvres, des veuves et des orphelins, afin qu'au jour redoutable tu entendes de la bouche du Seigneur Christ cette parole qu'il adresse à ceux qui ont fait l'aumône : « Chaque fois que vous en avez agi ainsi à l'égard d'un de ces petits, c'est à mon égard que vous en avez agi ainsi. ».

Sois comme un père pour les malheureux, examine avec soin la cause de ceux qui ont recours à toi et pardonne à ceux qui pèchent contre toi, afin que Dieu te pardonne tes péchés. Sois juste dans tes jugements et miséricordieux dans ce qui t'est dû. Sois le maître des vertus, honnête de mœurs, gracieux en tes discours, louable dans ta vie, — en toute œuvre de Dieu sois dévoué.

Exhorte aussi les frères à lire avec le plus grand soin les saintes Ecritures. Qu'ils ne s'enorgueillissent pas de la science de la langue, mais de l'intelligence de la vérité, afin qu'ils puissent tenir tête à ceux qui parlent contre la vérité.

Les temps sont périlleux — comme l'ont prédit les Apôtres, — parce qu'il s'élève beaucoup de faux docteurs qui introduisent de nouvelles sectes, qui s'efforcent de souiller la pureté de la foi catholique par leurs assertions impies.

C'est pourquoi il est nécessaire que l'Eglise ait beaucoup de défenseurs, qui non-seulement puissent vaillamment défendre le camp de Dieu par la sainteté de leur vie, mais encore par l'enseignement de la vérité.

Cette petite lettre de pieux conseils je te l'ai adressée non comme à un ignorant, mais pour te montrer la foi de la vraie charité que je sens en mon cœur pour toi. A quoi sert un ami, s'il ne se montre dans ses paroles? Si les riches ne méprisent pas les petits présents des pauvres, pourquoi le fleuve de votre sagesse dédaignerait-il le ruisseau de notre intelligence? Car, les plus grands fleuves s'accroissent par les petits ruisseaux qui s'y jettent (1), et le Seigneur lui-même loua les deux deniers de la veuve, qui du sein même de sa pauvreté offrit largement à Dieu ce qu'elle avait.

Et moi, quoique pauvre en science, cependant avec un amour plein de foi, j'ai envoyé ces petits présents à votre bonté, vous suppliant de daigner regarder d'un œil d'humble fraternité ce que nous nous sommes efforcé de vous envoyer dans la pieuse charité du dévouement.

Que le tout-puissant Dieu vous fasse — toi et tes frères, — progresser en tout bien et qu'il vous accorde de parvenir à la béatitude de l'éternelle gloire.

I

Après que Dieu et notre Seigneur Jésus-Christ fût venu — en traversant le sein d'une vierge (2), — des Cieux en ce monde pour chercher la brebis perdue, et qu'il eût accompli toute sa mission et l'œuvre de notre salut, il s'en retourna triomphant et glorieux vers le trône de la majesté de son père; et afin de chasser du monde entier les noires ténèbres de l'ignorance, il sema dans tout l'univers les nombreuses lumières des saints docteurs étincelantes de l'éclat de la prédication de l'Evangile, pour que de même que le Ciel est orné de brillantes étoiles, qui cependant tirent toutes leur lumière d'un unique soleil, ainsi aussi la vaste surface de la terre resplendît de saints docteurs qui, recevant leur rayonnement de l'éternel soleil, par la divine grâce leur guide à tous, éclaireraient de la splendeur de la vraie foi et du glorieux nom du Christ les aveugles ténèbres de l'ignorance, et que par leurs soins la grande faim à laquelle les hommes étaient

(1) *Nàm et majores amnes rivulis augentur influentibus.* — C'est le proverbe : « Les petits ruisseaux font les grandes rivières. »

(2) *Per virginalem venerat vuterum.*

en proie depuis le commencement du monde fût rassasié des aliments de l'éternelle vie.

Du nombre de ces saints docteurs fut le saint de Dieu, le prêtre Vaast, excellent prédicateur, qui parut du temps du très-vaillant Clovis qui régnait alors sur les Francs. Sous la direction de la divine grâce, Vaast naquit dans cette contrée (1) pour le salut d'un grand nombre, afin que soutenu du secours de la miséricorde d'en Haut, il conduisît dans la voie du salut éternel et rendît à la véritable liberté qui est dans le Christ le peuple trompé par la ruse du diable et enchaîné dans les liens des erreurs.

Mais, cela devait avoir lieu — selon l'Apôtre, — en un temps favorable; car, il dit : « Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut. »

Le Seigneur Jésus qui veut que tous les hommes soient sauvés, préparait d'avance à son serviteur une occasion favorable, afin qu'il pût parvenir à exercer avec opportunité le ministère de la parole de Dieu.

Or, il advint que le roi des Francs, Clovis, avait déclaré la guerre aux Allemands qui, en ce temps-là, avaient fait irruption sur son territoire; mais, il ne put les prendre aussi au dépourvu qu'il eût voulu. Car, ayant réuni une très-forte armée, ils accoururent au-devant de ce roi vers les rives du fleuve du Rhin, animés de la même résolution, — défendre leur patrie par leur vaillance guerrière ou mourir libres, et l'on combattit avec un très-grand courage de part et d'autre, les Francs pour remporter un glorieux triomphe, les Allemands pour ne pas perdre la liberté de leur patrie; ce fut un carnage terrible des deux côtés..

Donc, le roi troublé par une excessive terreur en voyant les ennemis combattre vaillamment, et ses propres soldats vaincus et presque taillés en pièces, commença plus à désespérer du salut qu'à espérer la victoire. Mais, quoiqu'il n'eût pas encore pris de sa propre volonté une seconde naissance dans le Christ, cependant poussé par la nécessité, il se réfugie dans le secours du Christ. Et comme il avait une reine religieuse, familière avec tous les sacrements dont le baptême est le premier, du nom de Clotilde, il éleva les yeux et la voix au ciel, en disant :

— O Dieu, seul puissant et majesté suprême, que la reine Clotilde sert, confesse et adore, accorde-moi aujourd'hui la victoire sur mes ennemis. Et à partir de ce jour, tu seras mon seul Dieu dont je vénérerai la puissance. Accorde-moi de triompher, et je te promets de te servir à tout jamais. »

Aussitôt, par la grâce de la divine miséricorde, les Allemands tournèrent le dos (1), et la victoire fut acquise au roi et aux Francs.

O admirable clémence du tout-puissant Dieu, ô ineffable bonté qui exauce ainsi et jamais n'abandonne ceux qui espèrent en Lui! Avec quelle foi les chrétiens doivent invoquer la miséricorde de ce Dieu, puisqu'un roi payen mérita une si grande victoire par une seule prière?

Et cette victoire fut la cause du salut éternel de ce roi et de son peuple, et que la lampe — c'est-à-dire, saint Vaast, — ne resta pas cachée sous le boisseau, mais que placée sur le chandelier, elle brilla par ses exemples et ses prédications dans la maison du Seigneur et ramena dans la vraie voie un grand nombre d'hommes fourvoyés dans l'erreur de l'idôlatrie et le brouillard de l'ignorance.

Donc, ayant défait les ennemis, tout arrangé en paix et soumis les Allemands à son joug, le roi plein de joie revint en sa patrie avec la gloire du triomphe. Et pour se montrer fidèle à la promesse qu'il avait faite à Celui qui lui avait donné avec tant de largesse une si grande gloire, il se hâta de se faire instruire par la sainte prédication des serviteurs du Christ et de se laver dans le saint baptême.

Or, il vint à la ville de Toul (*Tullum*), où

(1) « Védaste était originaire de l'Aquitaine; fut-il le neveu de saint Firmin, évêque de Verdun, qui l'appela dans son pays? ou cette parenté s'explique-t-elle par les rapports spirituels du prélat avec le jeune Védaste à qui il sut donner de sages conseils, pour le préparer à la sainte mission qui lui était réservée? Les Bollandistes et plus tard Ghesquière, qui consacra toute son érudition aux Saints de la Belgique et du nord de la France, n'ont laissé aucun document qui puisse élucider cette question; toutefois ils penchent vers le sentiment que nous venons d'exprimer. » — M. l'abbé Van Drival, *l. c. sup.* p. 64.

(1) Près de Zulpich.

il connut saint Vaast qui servait Dieu seul et cueillait les très-doux fruits de la vie contemplative. Et comme Clovis se hâtait de se rendre à la cité de Rheims vers saint Remi, très-illustre pontife du Christ, il prit Vaast pour compagnon, pour que tout le long de son chemin il fût instruit par lui de la très-salutaire doctrine et établi sur les fermes fondements de la foi catholique, afin que prépréparé par la foi et la science des vertus, il fût lavé par un si grand pontife dans le bain spirituel et confirmé par lui dans la possession des dons célestes dont la grâce prévenante lui avait donné l'avant-goût et le désir par les prédications évangéliques de saint Vaast.

Cet homme de Dieu conduisait le roi qui avait hâte d'arriver à la source de vie, et saint Remi, lui, lavait dans la fontaine du salut éternel le nouveau venu. Vaast et Remi étaient tous deux pères par une égale bonté; l'un, par l'enseignement de la foi, l'autre en répandant l'eau du baptême sur la tête de Clovis. Tous deux ils offrirent comme un présent agréable au roi éternel ce roi temporel. Ce sont les deux oliviers et les deux candélabres brillants par qui le roi instruit de la voie de Dieu est entré grâce à l'éternelle miséricorde, par la porte de l'éternelle lumière, lorsqu'il a cru avec la très-vaillante nation des Francs au Christ, et que ce peuple est devenu la nation sainte, le peuple choisi, afin qu'en lui soit révélée la puissance de Celui qui des ténèbres l'a appelé à son admirable lumière.

II

Or, la sainte histoire de l'Evangile raconte que, comme le Seigneur Jésus se rendait à Jéricho, — pour confirmer le cœur du peuple dans la foi en sa puissance, il rendit la lumière des yeux à un aveugle qui l'implorait à haute voix, afin que par l'illumination corporelle de ce seul aveugle, les cœurs d'un grand nombre de personnes recouvrassent la lumière spirituelle.

De même, saint Vaast, par un don du Dieu Christ, confirma aussi par un miracle dans le cœur du roi — en rendant la vue à un aveugle, — la foi qu'il lui avait prêchée de vive voix; afin que le roi comprît que la lumière du cœur lui était aussi nécessaire à lui, qu'à l'aveugle la lumière des yeux et que c'était la grâce de Dieu qui avait, par les prières de son serviteur, chassé des yeux de l'aveugle la noire nuit, qui, grâce à l'opération de la même puissance, par le moyen des discours de son même serviteur, rendrait complète en son cœur l'intelligence de la spirituelle lumière.

Dignement accompagné du puissant roi et d'une multitude très-grande de peuple, Vaast arriva en un village appelé Vouzy, près de la villa Reguliaca, sur les bords fleuris de la rivière d'Aisne (1); et voici que comme il passait avec le roi et la multitude du peuple sur le pont qui traverse cette rivière, il vint au devant de lui un aveugle qui depuis très-longtemps était privé de la lumière du soleil, — non pas peut-être que ses péchés lui eussent valu cette cécité, mais afin que les œuvres de Dieu se manifestassent en lui et que par sa guérison temporelle les cœurs de beaucoup de personnes fussent illuminées spirituellement.

Cet aveugle ayant donc appris des passants que c'était saint Vaast, le serviteur du Christ, qui venait par ce chemin en nombreuse compagnie, cria :

— Saint et élu de Dieu, Vaast, aie pitié de moi et avec ton bon cœur implore pour moi la céleste puissance, afin qu'elle vienne en aide à ma misère. Je ne demande ni or, ni argent, mais que Dieu me rende la lumière des yeux par les prières de ta sainteté. »

Or, l'homme de Dieu sentit que la vertu d'en Haut planait sur lui. Mais, considérant non pas tant seulement cet aveugle, mais bien plus à cause du salut du peuple qui était là présent, il se répandit tout entier en saintes prières, plein de confiance en la divine bonté et il fit avec sa main droite le signe de la croix sur les yeux de l'aveugle, en disant :

— Seigneur Jésus, qui es la vraie lumière, qui as ouvert les yeux de l'aveugle qui criait vers toi, ouvre aussi les yeux de cet homme, afin que ce peuple ici présent com-

(1) *Quemdam pagum, qui incolarum terræ illius consuetudine Vungise pagus dicitur prope Reguliacam villam, quæ sita est super florigeras Axonæ fluminis ripas.*

prenne que tu es le seul Dieu qui fais des miracles dans le Ciel et sur la terre. »

Aussitôt cet aveugle, ayant recouvré la lumière, plein de joie continua son chemin. Par la suite, en cet endroit une église fut bâtie par des religieux en témoignage de ce miracle; à ceux qui y prient avec foi, jusqu'à ce jour des bienfaits divins sont accordés.

Donc, le roi profondément imbu de la doctrine évangélique par l'homme de Dieu et solidement confirmé dans la foi par ce miracle, sans s'arrêter en chemin, sans hésiter en sa foi, mais avec une grande vivacité d'esprit et hâtant sa marche, s'empressa d'aller trouver le très-saint pontife Remi, afin que — par l'opération de l'Esprit-Saint, en recevant de ses mains le très-sacré baptême pour la rémission des péchés et avec l'espérance de la vie éternelle, il fût lavé dans la source vive du bain (1) catholique.

Et le roi demeura quelques jours avec lui, pour obéir aux prescriptions de l'Eglise et pour se laver d'abord avec les larmes de la pénitence, selon le précepte apostolique ainsi énoncé par le bienheureux Pierre, prince des Apôtres : « Faites pénitence, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ et au nom de la sainte Trinité, puis initié aux célestes mystères. »

Et le bienheureux pontife sachant ce que l'apôtre Paul a dit : « Faites toutes vos actions avec pureté et ordre; » fixa le jour où le roi entrerait dans l'église pour recevoir de la divine bonté le don des sacrements.

Quelle joie ce fut alors pour les Saints de Dieu, quelle allégresse éclata dans l'Eglise du Christ, quand ils virent le roi de Ninive, docile à la prédication de Jonas, descendre du trône de sa majesté, s'asseoir sur la cendre de la pénitence et humilier sa fière tête sous la douce main du pontife de Dieu ?

Et le roi ayant été baptisé avec les grands de sa cour et le peuple qui, prévenu de la divine grâce, se réjouissait de recevoir le Sacrement du bain du salut, — le roi ainsi fidèle à son vœu et pour la victoire qu'il avait remportée sur les ennemis et pour son salut, s'en retourna gouverner ses Etats, après avoir recommandé saint Vaast au bienheureux pontife Remi (1).

Demeurant en ce pays, Vaast y brilla par les mérites de sa vie, de ses vertus et de ses miracles. Il devint aimable et vénérable pour tous. Car, il fut d'une religieuse pureté de mœurs, d'une charité toute particulière, animé d'une aimable affection pour ses frères, éminent en humilité, assidu à la prière, modeste en ses paroles, chaste de corps, sobre et ami du jeûne, consolateur des malheureux. Ne se préoccupant jamais du lendemain, il mit toujours sa confiance en la clémence de Dieu. Tous ceux qui venaient à lui, il les nourrissait de l'aliment de l'éternelle vie. Il n'abandonnait personne à ses angoisses, mais il ranimait les personnes tristes par une parole de douce consolation. Il ne fit de mal à personne, même en parole, mais il s'appliquait à être utile à tous avec un fraternel amour.

De là vient qu'il était fréquemment visité par un grand nombre d'illustres personnages désireux de recevoir de ses très-saints discours quelque consolation à leur tristesse ou à leur inquiétude, ou d'entendre de sa bouche la pure vérité touchant les exercices de la règle monastique. C'est pourquoi, grâce à son pieux dévouement, beaucoup d'hommes furent délivrés des filets du diable et entré-

(1) *Baptismalis.* — Le baptême par immersion était un vrai bain.

(1) « On dit que Védaste, pendant son séjour à Reims, fut nommé archidiacre, et son nom figure avec cette dignité dans un catalogue des officiers de cette église dressé par un bénédictin. Après celle des archevêques, cette dignité était la plus importante; les archidiacres, qu'on appelle les yeux des prélats, étaient chargés des visites paroissiales; ils devaient s'assurer de l'entretien des ornements de l'autel, de la garde des titres confirmatifs des droits et des privilèges des églises, de la distribution des aumônes aux pauvres. A eux appartenaient l'installation des abbés et dignitaires ecclésiastiques, l'examen des clercs qui se disposaient à recevoir les ordres, l'explication des fêtes de l'année et de l'office divin, et surtout la visite des prisons à l'époque de certaines solennités. On voit quelle responsabilité s'attachait à ces fonctions : aussi quelques auteurs n'hésitent point à donner aux archidiacres le nom de chorévêques. Nous n'oserions toutefois affirmer que Védaste ait été revêtu de cette dignité; mais, ce fait n'aurait rien d'étonnant, car Remi l'appelait son vicaire, *vicariæ sollicitudinis cooperarius.* » — M. l'abbé Van Drival, *l. c. sup.* p. 58.

rent dans les voies de la vie éternelle, avec l'aide de la miséricorde d'en haut.

Or, beaucoup — comme nous l'avons dit ci-dessus, — à cause de la très-célèbre renommée de sa sainteté, beaucoup, tant nobles que plébéiens, avaient coutume de visiter l'homme de Dieu, afin d'être consolés par la grâce qui découlait abondante de ses lèvres, car, la bouche parle de l'abondance du cœur; et comme il les chérissait tous d'un fraternel amour, il se montrait affable pour tous. Regardant le salut des autres comme son gain, il n'enfouit pas dans la terre de la paresse le talent du Seigneur, mais chaque jour, à la sueur de la charité, il s'appliquait à le multiplier, de peur que lorsque son Seigneur serait de retour, il ne parût en sa présence, les mains vides.

III

Or, un homme noble et religieux entre les autres vint visiter le serviteur du Christ, afin d'être rassasié du miel de la céleste doctrine. Et tandis que les discours du très-doux Vaast se prolongeaient et que le soleil après avoir traversé l'heure de midi inclinait vers le soir et faisait place aux ombres qui allaient s'épaississant de plus en plus, l'homme de Dieu ne voulait pas que son hôte s'en allât sans avoir reçu de sa charité quelque provision de voyage (1). Il ordonna donc à son serviteur, s'il lui restait quelque peu de vin, d'en apporter une coupe à son cher ami, afin que doublement réconforté en son âme et en son corps, il pût s'en retourner en sa maison.

Mais, à cause de la fréquence des hôtes et de la large munificence du serviteur de Dieu envers tous, et non pas à cause de la sécheresse de la charité de ce bon père, le serviteur trouva complétement à sec le petit vase dans lequel on avait coutume de garder le vin.

Aussitôt, triste et murmurant tout bas, le serviteur confia cette nouvelle à l'oreille de son père. Et lui, rougissant de honte, quoique son cœur fût plein de l'abondance d'une douce charité, confiant dans le secours de Dieu, il se répandit tout bas en prières, ne doutant nullement du secours d'en haut et de l'effet de sa demande, tout plein de foi en la clémence de Celui qui d'une aride pierre tira une source d'eau vive pour apaiser la soif du peuple et qui, à Cana de Galilée, changea l'eau en un vin d'une merveilleuse saveur, il dit au serviteur :

— Va, plein de confiance en la bonté de Dieu, et ne tarde pas à nous apporter tout ce que tu trouveras dans le petit vase. »

Et le serviteur se hâtant d'obéir à l'ordre paternel, courut au cellier et y trouva le vase qui déborbait d'un vin excellent; il rendit grâces à Dieu, et revenant bien vite et plein de joie, il versa ce vin au compagnon de Vaast. Doublement restauré par la charité du saint, l'hôte s'en retourna en son pays.

Mais, le serviteur du Christ, de peur de se voir loué par de vaines paroles ou par la renommée populaire, recommanda avec un grand soin au serviteur de taire ce miracle pendant tous les jours de sa vie, désireux qu'il était d'être plus connu de Dieu que des hommes, sachant avec certitude que l'humilité est la vraie gardienne de toutes les vertus et que c'est par elle qu'on gravit jusqu'au plus haut des célestes royaumes sur les échelons de la charité; car, la Vérité même l'a dit : « Tout homme qui s'abaisse sera élevé. »

Et comme la réputation de l'homme de Dieu se répandait et devenait très célèbre; comme tous préconisaient au loin en lui les dons abondants de la charité et sa vie religieuse et son assiduité à annoncer la parole divine, il parut au très-saint pontife Remi qu'il serait mieux de placer une si brillante lampe du Christ sur le chandelier de l'Eglise, — afin qu'elle éclairât au loin, pour leur salut, les hommes de la très-brillante splendeur de sa sainteté, — que de la laisser en quelque sorte cachée sous le boisseau d'un seul endroit.

Donc, par la permission divine et le salutaire conseil des prêtres, il l'ordonna évêque et il l'envoya prêcher la parole de vie à la ville d'Arras (1), afin que le peuple de cette cité, depuis si longtemps couché dans les

(1) *Viatico.* — D'où le nom de *viatique* donné à la communion *in extremis.*

(1) *Atrebatensi... urbi.*

antiques erreurs, par le secours de Dieu et grâce à l'incessante prédication de la parole sacrée, fût conduit par Vaast dans la voie de la vérité et à la connaissance du Fils de Dieu.

Aussitôt que Vaast eut reçu le rang de Pontife et la charge de prêcher, il se rendit en toute hâte à la ville d'Arras, et comme heureux augure d'une future prospérité et de salut, Dieu annonça aux citoyens l'arrivée de son serviteur par le témoignage éclatant d'un miracle.

Or, à la porte de cette cité, Vaast rencontra deux hommes pauvres et infirmes — un aveugle et un boiteux, — qui imploraient d'une voix plaintive de l'homme de Dieu du secours pour leur misère.

Aussitôt, le Pontife du Christ, compatissant à leur misère, se demandait en lui-même ce qu'il pourrait leur donner comme secours. Et comme ce prédicateur apostolique savait qu'il n'avait pas d'argent dans sa bourse,—plein de confiance en la divine clémence et encouragé par l'exemple des saints apôtres Pierre et Jean, il dit à ces deux malheureux :

— Je n'ai avec moi ni or ni argent; mais, ce que j'ai, c'est-à-dire, la charité et mes prières devant Dieu, je me hâte de vous le donner. »

Et après ces paroles, l'homme de Dieu touché au plus profond de son cœur de compassion pour leur misère, répandit d'abondantes larmes, et dans la pureté de sa foi il implora pour eux le secours divin, autant pour leur santé corporelle, que pour le salut spirituel du peuple qui était là présent.

Et des prières si pieuses et si nécessaires ne purent rester sans effet, mais furent entendues par Celui qui a dit, par la bouche du prophète Isaïe : « Au temps opportun je t'ai exaucé et au jour du salut je suis venu à ton aide. » Aussitôt ces deux hommes recouvrérent en présence de la multitude du peuple la santé, objet de leurs désirs ; l'un fut enrichi de la splendeur du jour, l'autre réjoui de pouvoir marcher avec rapidité.

Tous deux, rendant grâce à la céleste bonté, s'en retournèrent chez eux, rapportant en leur demeure de plus grandes aumônes que celles qu'ils avaient espéré [recevoir]. Et ce miracle qui leur rendit la santé, fut pour un grand nombre la cause du salut éternel. Car, voyant la céleste puissance accompagner les paroles du Pontife de Dieu ils abandonnèrent les ignominies de l'idolâtrie, ils crurent en Jésus-Christ et furent purifiés dans les eaux vives du sacré baptême.

IV

Préconisé par le témoignage de ce miracle, l'homme de Dieu ayant conquis la faveur du peuple, se mit à parcourir l'un après l'autre tous les endroits de la cité, cherchant au milieu des ruines des édifices s'il pourrait trouver quelque vestige d'église. Car, il apprit que jadis (1) la religion de la foi avait fleuri en ces lieux, mais qu'à cause des péchés des habitants de cette contrée, par un secret et très-juste jugement de Dieu, Arras avait été livré—avec les autres cités de la Gaule et de la Germanie,—en proie au payen et perfide roi des Huns, Attila, qui, à cause de la cruauté de son esprit, ne savait respecter ni les prêtres de Dieu ni les églises du Christ, mais — ainsi qu'une tempête très-épouvantable, — ravagea tout par le fer et par le feu.

Alors, comme dans la dévastation de Jérusalem, qui fut accomplie par l'impie roi de Babylonie, les gentils envahirent l'héritage de Dieu et de leurs mains impures ils profanèrent les sanctuaires du Christ, répandant le sang des serviteurs de Dieu autour des autels du roi Très-Haut. Ce n'est pas la force des payens qui fit ces choses; mais, ce furent les péchés du peuple chrétien qui leur méritèrent ces fléaux.

Et le serviteur du Christ trouva les ruines de l'antique église, au milieu des murs écroulés de laquelle croissaient d'épais buissons d'épines : là où jadis étaient les chœurs de chantres, il vit des cavernes et des repaires de bêtes sauvages; tout était si plein de fumier et d'immondices, que c'était à peine s'il était resté quelque vestige de murs.

A cette vue, Vaast gémit dans la profonde douleur de son cœur, et il dit :

— O Seigneur! tous ces fléaux ont fondu sur nous, parce que nous avons péché avec nos pères et que nous avons commis l'iniquité. Mais, toi, Seigneur, souviens-toi de

(1) *Antiquis fermè temporibus.*

ta miséricorde, pardonne-nous nos péchés et n'oublie pas enfin tes pauvres. »

Tandis qu'il exhalait ainsi ses plaintes avec larmes, voici que tout à coup des repaires du milieu des ruines un ours bondit. L'homme de Dieu indigné lui commanda de se retirer dans des lieux déserts, de s'y chercher une retraite commode au milieu de l'épaisseur des forêts et de ne plus désormais franchir les bords de cette rivière (1).

Aussitôt l'ours terrifié d'une telle menace s'enfuit, et jamais dans la suite on ne le vit plus en ces quartiers. O admirable puissance du tout-puissant Dieu dans ses saints à qui les bêtes les plus féroces savent obéir ! O misérable audace des hommes qui ne craignent pas de mépriser les paroles de la prédication du salut que leur apportent les saints docteurs ! Une bête dépourvue de raison, en obéissant aux ordres des Saints a, en quelque sorte, l'usage de la raison humaine. Mais, l'homme formé à l'image de Dieu, doué de raison, ne comprenant pas son honneur, s'est assimilé aux bêtes de somme dépourvues de sens et est devenu leur égal (2).

Quand l'homme de Dieu eût découvert que les églises du Christ étaient désertes, que le cœur du peuple était infecté des erreurs de l'idolâtrie, aveuglé par les ténèbres de l'ignorance, — il se soumit à un double travail de miséricorde. Par des prédications assidues il amena le peuple à la connaissance de la vraie lumière, il éleva des églises en l'honneur du souverain Dieu, il mit des prêtres et des diacres — pour l'aider, — en diverses paroisses, et là où auparavavant avaient été des cavernes de voleurs il construisit des maisons de prière, et il s'appliqua plus à les parer des louanges divines qu'à les enrichir de la pompe des dons du siècle.

Il fut libéral envers les pauvres, affable avec les riches, afin de les conduire tous dans la voie de la vérité, ou par la largesse de ses présents, ou par l'agrément de ses discours. C'est pourquoi sachant qu'en aucune manière l'orgueil de la puissance mondaine ne peut être courbé sous le joug de l'humilité de la religion chrétienne que par les très-douces persuasions de la charité, — instruit par l'exemple de l'Apôtre, se faisant tout à tous pour les gagner tous, il entourait d'honneurs les vieillards, reprenait paternellement les jeunes gens, et par tous les moyens qu'emploie la charité cherchant non ses intérêts mais ceux de Dieu, suivant les traces du Christ il ne méprisa jamais de prendre part aux repas des puissants de ce monde, non par amour de la table mais pour avoir une occasion de prêcher, afin que grâce à la familiarité qu'engendre un festin il répandît plus facilement la parole de Dieu dans les cœurs des convives.

Or, un noble Franc, illustre et puissant, nommé Ocinus, invita le roi Clotaire, fils du roi Clovis, qui gouvernait alors vaillamment le royaume, à un repas qu'il avait avec un grand appareil préparé en sa demeure pour le monarque et ses leudes (1). saint Vaast fut aussi invité à ce festin. En entrant dans la maison, selon sa coutume ordinaire, étendant la main droite, il traça sur toutes choses le signe de la sainte Croix.

Or, il y avait là certains vases pleins de bière (2), mais malheureusement infectés

(1) Le Crinchon.

(2) Au moyen âge, on représente saint Vaast traînant un ours à sa suite; c'est ainsi que le montrent les manuscrits qui contiennent sa vie, les tableaux des artistes, les œuvres des statuaires.

Une pieuse tradition veut que saint Vaast voyant cet animal dans les ruines d'Arras lui avait donné l'ordre de le suivre, et qu'obéissant à ce commandement il devint le compagnon fidèle de saint Vaast, afin de montrer aux nations encore barbares la puissance du Dieu dont il annonçait la parole, les inviter à se soumettre à Celui qui savait commander aux animaux les plus féroces et les rendre souples et soumis. — M. l'abbé Van Drival, *l. c. sup.* p. 60.

(1) *Optimatibus.* — Voyez la note 1.

(2) *Cervisia* — L'usage de la bière dans la Gaule remontait à une haute antiquité. Pline dit que les que Gaulois appelaient la bière *cervisia;* et c'est de là que plus tard on a fait *cervoise.* Julien, à l'époque où il habitait la Gaule, fit contre la bière une épigramme qui prouve que l'usage en était répandu dans cette contrée. « Qui es-tu ? (dit-il à la bière) tu n'es pas la vraie fille de Bacchus. L'haleine du fils de Jupiter sent le nectar, et la tienne est celle du bouc. » Malgré les satires de Julien, la bière devint d'un usage chaque jour plus fréquent; elle était servie à la table des rois barbares.

par l'erreur payenne d'enchantements (1) démoniaques, et aussitôt — à cause de la puissance de la sainte Croix, — ils furent détruits et se brisèrent, laissant se répandre à terre tout ce qu'ils contenaient de liquide.

Le roi et ses leudes effrayés à la vue de ce miracle, demandaient au Pontife la cause de ce soudain prodige. Le saint Evêque répondit au roi :

— Par le moyen de certains enchantements des magiciens, pour tromper les âmes des convives, une diabolique puissance était cachée dans cette liqueur, mais effrayée par la vertu de la croix du Christ, elle s'est invisiblement enfuie de cette maison, comme vous avez vu d'une manière visible ce liquide se répandre à terre. »

Or, cet événement servit au salut de beaucoup de personnes. Car, un grand nombre délivrés des chaînes invisibles du diable trompeur, méprisant la vanité des augures, abandonnant la coutume des enchantements, volèrent tous ensemble à la pureté de la vraie religion, comprenant que c'était l'efficacité de la divine puissance qui opérait des miracles par son serviteur et que les ruses de l'antique serpent ne pouvaient rien contre sa sainteté.

Et ce que le diable avait préparé pour la perte de quelques-uns, la grâce du Christ le fit tourner au profit de la rédemption d'un grand nombre.

V

Or, ce prêtre et pontife de Dieu gouverna l'Eglise du Christ avec le secours de la divine grâce, environ quarante ans, avec un grand dévouement à la prédication évangélique et une immense charité miséricordieuse, et dans cet espace de temps il convertit à la sainteté de la foi chrétienne une multitude de peuple par l'enseignement du dogme catholique. La connaissance de la divine loi brilla partout, on entendait le très-saint nom du Christ dans la bouche de tous, l'honnêteté d'une très-chaste vie fleurit dans les mœurs, dans tous les cœurs brûlait l'amour de la céleste patrie, aux jours établis le peuple accourait de toute part en foule à l'église, aux époques fixées on célébrait avec grande joie les fêtes de notre Sauveur, autour de chaque maison on donnait de très-abondantes aumônes aux pauvres, chaque jour la parole de Dieu était prêchée en tous lieux aux peuples, le chœur chantait dans les églises, aux heures canoniques, les hymnes qui célèbrent les louanges de Dieu.

On appela heureux le peuple qui possédait tous ces biens ; car, il est dit : « Bienheureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu. » Et tous jouissaient du repos dans la beauté de la paix, ils se réjouissaient de connaître la vérité, ils étaient pleins d'allégresse de posséder la sainteté de la religion chrétienne.

Mais, quand le pieux prédicateur et le saint prêtre et pontife de Dieu, mûr en mérites et en années, dut [aller] recevoir les récompenses de son travail, — par la volonté de Dieu, saisi, dans cette même cité d'Arras (1), d'une fièvre qui dégénéra en une forte maladie, il obtint de la Providence de la divine miséricorde de cueillir la palme de l'éternelle béatitude là où il avait répandu tant de sueurs au service de Dieu, et de rendre à son Créateur son âme entre les mains de ses très-chers fils.

Dieu, pour indiquer que l'heure de la mort de son serviteur était arrivée, fit voir à tous pendant une nuit une colonne de très-brillante lumière sur le faîte de la maison où gisait le saint Pontife, et cette colonne s'élançait du faîte de la maison jusque dans les hauteurs du ciel, et pendant environ deux heures on la vit ainsi debout.

Ce qui ayant été dit à l'homme de Dieu, il comprit aussitôt que c'était un signe de sa mort. Il fit donc venir auprès de lui ses fils, afin de remettre fidèlement — au milieu de leurs prières, — son âme à son Créateur. Et après leur avoir donné les doux conseils de sa paternelle miséricorde et prononcé les dernières paroles que lui suggérait sa charité, réconforté par le très-saint Viatique du corps et du sang du Christ, il rendit l'esprit (2) au milieu de leurs larmes.

O jour très-joyeux pour le saint Pontife, mais très-triste pour tout le peuple aban-

(1) Ou des *incantations* (dæmoniacis incantationibus).

(1) *In... Atrebatâ civitate.*

(2) Le 6 février 540.

donné tout à coup et privé de la présence corporelle d'un si bon pasteur! Cependant jamais Vaast ne privera son peuple de son intercession spirituelle, pourvu que ce peuple ne cesse de suivre les paroles de ses saints conseils et les traces de sa très-pure vie.

Le clergé et un peuple nombreux se réunirent donc pour rendre les derniers devoirs à cet homme vénérable, et l'on vit se joindre à eux les pontifes, les prêtres et les diacres des autres églises.

Mais, chose étonnante! au milieu des lamentations de ceux qui pleuraient sur la terre, quelques hommes religieux (à ce qu'on rapporte) entendaient le chant des chœurs angéliques dans le ciel; et au moment où l'on s'apprêtait à lever le cercueil dans lequel le corps du Saint était déposé avec tout l'honneur dont il était digne, ils ne purent remuer le cercueil.

Ils hésitaient sur ce qu'ils feraient; ils ne savaient quelle direction prendre. Ils demandaient à l'archidiacre Scopilio, homme vraiment religieux, qui avait été dans l'intimité des secrets du saint de Dieu, s'il se rappelait qu'il eût exprimé dans son testament quelque désir relativement à sa sépulture, car, ils craignaient que cet empêchement ne leur fût survenu, parce qu'ils se disposaient à l'ensevelir dans l'enceinte des murs de la cité d'Arras.

L'archidiacre leur répondit qu'il avait souvent entendu dire au Saint que nul ne devait être enseveli dans l'enceinte des murs de la cité, parce que toute cité doit être l'habitation des vivants et non des morts (1).

Et eux voulaient l'ensevelir en l'église de la bienheureuse et toujours vierge Marie, où il avait siégé sur le trône pontifical. Mais lui, comme on l'apprit, avait choisi le lieu de sa sépulture dans un oratoire de pauvre construction, c'est-à-dire en planches, qu'il avait bâti près du rivage de la petite rivière de Crinchon (2). Et quoique le Saint lui-même, par cette humilité qu'il mettait en toutes choses, eût voulu que cela eût lieu ainsi, cependant tous ceux qui étaient là présents, considérant ses insignes mérites, jugeaient indigne d'un si grand homme que son corps dût être enseveli en un lieu [si] humble, surtout parce que ce lieu n'était pas propre à recevoir un si grand monument et qu'entouré d'un marais, il ne pouvait être d'un facile accès pour le peuple.

Tandis qu'ils discutaient entre eux ces motifs, le vénérable homme Scopilio, qui savait quelle est la puissance des prières, crut devoir recourir à ses armes accoutumées, afin que la prière de la foi obtînt ce dont les mains vigoureuses de beaucoup d'hommes ne pouvaient venir à bout. Les exhortant donc tous à la prière, lui-même le premier, tout en larmes, il se pencha sur le corps saint pour prier, et, le cœur plein de tristesse, il sanglota ces paroles :

— Hélas, moi! (dit-il) ô très-saint père! que veux-tu que je fasse? car, le jour est sur son déclin, et le soir approche, et tous ceux qui se sont rendus à tes funérailles, ont déjà hâte de retourner chez eux. Permets, je t'en supplie, que l'on te porte au lieu qui t'a été préparé par le soin des fidèles. »

Et quand il eût ainsi parlé, ces hommes prenant la bière dans laquelle gisait inanimé le corps du saint homme, ne sentirent aucun poids, et ils le portèrent sur leurs épaules au lieu de sa sépulture, avec une grande joie dans l'âme. Et ils l'ensevelirent dans l'église de la bienheureuse Mère de Dieu, la toujours vierge Marie, au côté droit de l'autel, là même où de son vivant Vaast exerçait les fonctions pontificales comme en sa cathédrale, et ils cachèrent dans la terre ce noble trésor, qui reposa en ce lieu pendant quelque temps, jusqu'à ce que par une révélation du Seigneur, il fut — par un heureux changement, — transporté par les saints hommes Autbertus (1) et Audomarus (2), évêques, dans le lieu où brille et resplendit maintenant sa mémoire.

(1) *Quod nullus intrà muros civitatis sepeliri debuisset : quia omnis civitas locus debet esse vivorùm, non mortuorùm.* — Voyez la note 2.

(2) *Prope litus Crientionis fluvioli.*

(1) Plus connu sous le nom de saint Aubert; il vivait dans le VIIe siècle.

(2) Saint Omer qui donna son nom à l'antique Térouanne.

VI

Et, maintenant, rapportons ce qui advint dans ce même diocèse après sa mort et qui est digne d'être conservé à la mémoire des hommes. Or, dans la suite des temps, la maisonnette dans laquelle le chéri de Dieu avait expiré, ayant été atteinte par les flammes, commença à brûler. Mais, à la vue d'une religieuse femme, nommée Abita, saint Vaast survenant chassa les flammes loin de cette demeure, qui resta ainsi intacte avec le petit lit dans lequel l'homme du Seigneur avait envoyé sa sainte âme aux célestes royaumes, afin que tous connûssent combien grande était dans les cieux la béatitude de celui dont les flammes sur la terre n'avaient pu entamer l'asile qui contenait son petit lit.

Or, Vaast reposa dans le même lieu jusqu'au temps du bienheureux Autbertus, qui fut son septième successeur dans l'épiscopat.

Cet évêque — comme nous l'avons appris par le récit des anciens et ainsi que le racontent une foule innombrable d'hommes qui l'ont vu de leurs propres yeux, — cet évêque un jour qu'après les hymnes du matin il regardait au loin, aux premières rougeurs de l'aurore, du côté de l'orient, il vit au delà de la petite rivière de Crinchon (1), un homme resplendissant du plus vif éclat, qui tenait à la main une baguette avec laquelle il mesurait l'emplacement d'une basilique.

Ce que l'évêque voyant, il lui fut révélé par Dieu que c'était une vision angélique et que cet homme n'était autre que le bienheureux Vaast, qu'avec la permission du Christ il fallait sans doute transporter en ce lieu.

Confirmé par cette révélation, l'évêque invita à ce grand ouvrage le bienheureux Audomarus qui en ce temps-là était évêque de Terouenne des Morini (2), où il faisait magnifiquement les œuvres de Dieu. Audomarus quoique déjà accablé de vieillesse et rendu encore plus faible par la perte de la vue, avait cependant l'esprit tendu comme un arc par le zèle des choses spirituelles; sur-le-champ il se hâta d'accourir, ayant pour guide de sa marche le Christ même, et il s'empressa de venir trouver le vénérable Autbertus. Et quand Autbertus lui eût expliqué son dessein et la divine vision qu'il avait eue, — unis dans un même désir et d'un commun conseil, à la grande joie des peuples qui étaient accourus de toute part, les deux évêques transportèrent le très-saint Vaast à l'endroit désigné par lui-même.

Dans cette translation on rapporte que le bienheureux Audomarus recouvra la lumière des yeux, mais qu'aussitôt par ses prières il obtint que lui fut rendue la cécité (1) qu'il supportait volontairement. Certes, il faisait peu d'état de la lumière des yeux de la chair celui qui mérita d'obtenir la lumière qui éclaire les citoyens des cieux.

Mais, quant aux miracles que l'on rapporte qui furent opérés alors et qui se sont accomplis depuis près de cent-soixante ans par les mérites du bienheureux Vaast, ils n'ont été conservés à la mémoire des hommes par aucun écrit (3), excepté cette antienne que voici telle qu'on la chante de nos jours :

« C'est le bienheureux Vaast à qui les « anges firent élever une église par les « hommes. Or, ce lieu n'est pas loin de la « même ville et, pour sa noblesse, il a été « d'abord appelé Nobiliacus (2); mais, par la « suite du temps, il est devenu si illustre, « qu'il est appelé du nom de la ville que « déjà des ruines accumulées avaient pres- « que totalement détruite. Les largesses des « fidèles ont enrichi ce lieu qui est habité « par un grand troupeau de moines et d'au- « tres hommes voués à Dieu; c'est là que « sans cesse, chaque jour, on célèbre les « divines louanges et que fréquemment ont « lieu des miracles célestes, plus racontés « par la voix du peuple qui en est témoin, « que par un écrivain quelconque.

« Heureuse cité des Atrebates protégée par « un si excellent patron, et quoique la ruine « de ses murailles soit pour elle un sujet « d'humiliation, cependant elle brille par la

(1) *Fluriolum, qui Crienlio vocatur.*

(2) *Taruenna Morinorum urbis episcopus.*

(1) Une église fut élevée sur l'emplacement même où le miracle eut lieu; elle était sous le vocable de saint Aubert.

(2) Ou *Castrum Nobiliacum*, maintenant *Salle des Concerts.*

« noblesse des mérites de Vaast. Que tout le « peuple se réjouisse donc d'avoir un si saint « intercesseur et qu'il rende d'éternelles « louanges au tout-puissant Dieu qui lui a « fait don d'un si illustre docteur, par la pré- « dication duquel il a connu la voie de la « vérité. Par ses prières — si cette cité de- « meure ferme dans la foi et sainte dans sa « vie, — elle sera sûrement à l'abri de « toute adversité et elle parviendra à la par- « faite gloire de la béatitude, par la grâce « de notre Seigneur Jésus Christ — qui avec « le Père et l'Esprit saint, — vit et règne Dieu « dans tous les siècles des siècles. Amen (1). »

NOTES

N° **1**, colonne 492. — Les *leudes*, dont le nom signifie *compagnons*, étaient les anciens *comites* de la Germanie, qui suivaient le chef de guerre et en recevaient une framée sanglante ou un cheval de bataille. Les leudes, après l'établissement des Francs dans la Gaule et le partage des terres conquises, obtinrent des terres appelées *bénéfices*. Ils étaient quelquefois désignés sous le nom de *fidèles* ou *antrustions*. Ce dernier nom désignait spécialement ceux qui étaient placés sous la protection du roi.

La classe des leudes s'accrut considérablement à partir du VIe siècle.

Les obligations imposées aux leudes étaient nombreuses. D'abord ils étaient obligés de suivre à la guerre le roi ou le seigneur dont ils avaient reçu des bénéfices. Ils ne s'agissait pas seulement ici des guerres générales ou *landwehr;* mais, ils devaient le service même en cas de guerre particulière ou *fehde*. Ils étaient aussi tenus de se rendre auprès du roi pour remplir des services domestiques, et alors ils étaient désignés sous le nom de *ministeriales*. Quelques-uns servaient le roi à table ; d'autres veillaient à la garde de sa personne : les obligations variaient d'après les conditions qui avaient été imposées pour la concession du bénéfice. Il serait impossible de les ramener à une loi générale. Ce qui est certain, c'est que peu à peu la classe des leudes s'étendit et absorba presque entièrement celle des *ahrimans* (ou hommes libres). La *recommandation*, par laquelle on se plaçait sous la tutelle de quelque homme puissant, y contribua beaucoup ; il n'y eut bientôt que les ecclésiastiques d'un rang élevé qui ne fussent pas soumis à cette loi.

(1) Cette antienne fut composée par Alcuin.

N° **2**, colonne 495. — Ces paroles de Saint Vaast nous rappellent un trait remarquable arrivé au siècle dernier, lorsqu'il s'agit d'ôter les cimetières du centre des villes.

Lorsqu'en 1777, on crut devoir — en France, — supprimer les cimetières qui avaient jusqu'alors existé dans l'intérieur des villes et des villages, un soulèvement à peu près général eut lieu surtout dans les provinces du midi. On eut bien de la peine à calmer les esprits et à faire comprendre aux populations rurales l'opportunité de cette mesure nouvelle.

Une paroisse du Querci était notamment exposée aux plus vives alarmes, par les murmures et les cris qu'avait excités la défense d'enterrer dans les églises et dans les cimetières de l'intérieur des villes. Le curé, respectable par son âge et ses vertus, monta en chaire.

— Mes enfants, (dit-il aux séditieux,) j'entend votre piété qui murmure, et qui dit : *Pourquoi veut-on nous priver de la consolation d'être ensevelis avec nos pères ? Pourquoi nous défend-on de mêler nos cendres aux leurs ?* Afin qu'après votre mort, vous ne fassiez pas de mal à vos enfants, à qui vous voudriez faire tant de bien pendant votre vie ; afin de détruire un abus pernicieux ; afin d'abolir un usage contraire à l'humanité. En quoi ! voudriez-vous donc acheter une vaine satisfaction au prix de la vie et de la santé de vos descendants? Juste ciel ! je vois d'ici frémir et se reculer d'horreur les corps de vos ancêtres, lorsqu'on vous portera dans leurs sépulcres : je les entends s'écrier : *Ils ne sont pas nos enfants; nous n'étions pas aussi barbares.....* Non, mes frères, vous ne mêlerez pas vos cendres à celles de vos pères ; mais, vous les mêlerez à celles de vos enfants, de vos amis, de vos parents qui vivent encore : vous les mêlerez

aux miennes. Oui, je veux que mon corps soit déposé au milieu de vous, dans le nouveau cimetière. Ceux qui naîtront après nous, y viendront prier sur nos tombes, comme sur celles de leurs bienfaiteurs; et nos ossements tressailliront de joie... Qui de vous refusera de me suivre et de m'imiter? Qui voudra abandonner son chef et son curé?

« Ah! s'il en était ainsi, je vous le déclare : au jour de la Résurrection, je me lèverai seul de ce cimetière désert, j'irai me présenter au souverain Juge; je lui rendrai compte du troupeau qu'il m'aura confié, et moi, votre père, votre frère, votre ami par la charité, moi, ministre de paix et de miséricorde, moi-même je deviendrai votre premier accusateur au tribunal de Jésus-Christ. J'appellerai les vengeances célestes sur ces infidèles, qui, sans vouloir m'écouter, se seront rendus coupables envers le roi, la loi, la religion et l'humanité. Ah! mes chers frères..... »

On fondit en larmes. Il n'est pas besoin de dire que ce discours, plein de force et d'onction, remua tous les esprits et les changea complétement.

Tant est grand l'ascendant de la vertu sur le cœur des hommes!...

N° 3, colonne 498. — Haimin, disciple d'Alcuin, se chargea — le premier, — de recueillir plusieurs prodiges opérés par l'intercession de saint Vaast.

La piété éclairée d'Haimin, non moins que ses connaissances, l'avaient fait choisir pour gardien de l'église Saint-Vaast. Ces fonctions avaient alors une grande importance. Le gardien était chargé des vases sacrés, des ornements de l'église; il devait veiller à l'entretien des reliques et au jour marqué les présenter à la vénération des fidèles.

Haimin raconte seulement les prodiges qu'il a vus ou ceux dont l'authenticité lui a été garantie par les personnes mêmes qui en avaient profité.

Il signale d'abord la guérison d'un sourd-muet de naissance; il fut obligé d'apprendre l'explication des sons qui venaient frapper son oreille.

Victime de la violence du juge séculier, une personne avait eu les yeux crevés; mais, quelle que fût sa triste position, elle avait toujours eu confiance au saint patron de la ville d'Arras. Une vision lui apprit que par ses prières elle avait trouvé grâce devant le Seigneur. Au jour qui lui fut indiqué, cet infirme pénétra dans le sanctuaire, et après une oraison fervente il recouvra l'usage de ses yeux.

Une autre fois c'est un moribond retenu dans sa pauvre chaumière loin de tous secours humains. Sa femme pleure et gémit; mais, ce qu'elle redoute surtout, c'est le jugement de Dieu pour son mari; comment en effet, obtenir les consolations de la religion? Elle se confie à saint Vaast, et bientôt ses prières sont exaucées. Un prêtre est prévenu de la position critique du malade, et fortifié par le viatique, il reprend peu de jours après ses travaux.

Haimin raconte que se trouvant dans l'église pour remplir les devoirs de sa charge, il fut accosté par un fermier de l'abbaye; se jetant à ses pieds, il invoqua d'abord son pardon. Il lui confessa qu'à une date déjà reculée, ses bœufs étaient malades. Une épizootie sévissait dans le voisinage, et aucun des animaux atteints n'échappait à la mort. Cependant le laboureur n'avait pour toute ressource que ses deux bœufs; il invoqua saint Vaast et fit vœu d'abandonner à l'église placée sous son vocable le produit du premier champ qu'il labourerait avec leur aide. Il put presque immédiatement reprendre ses travaux; mais, pressé par les nombreuses charges qui l'accablaient, il avait jusqu'à ce jour reculé l'exécution de sa promesse.

D'autres fois c'est une pauvre femme qui appelle l'attention du gardien par son offrande généreuse. Dans la crainte que sa piété ne l'ait entraînée à une dépense trop lourde pour sa fortune, Haimin se rend à sa chaumière. Alors elle lui raconte qu'elle a placé ses troupeaux sous la protection de saint Vaast; depuis lors elle ne redoute ni les animaux féroces, ni les maladies qui peuvent les frapper, et si elle se revêt de haillons, ce n'est que pour éviter la rapacité de son maître.

Ces faits montrent combien était répandu, au IXe siècle, le culte de saint Vaast, et combien il était populaire.

Ce n'était pas seulement en Artois que saint Vaast était invoqué. Tout habitant de

ces contrées le priait n'importe où il se trouvait.

A cette époque, la mer de Bretagne était célèbre par l'abondance des poissons qui s'y trouvaient et de toutes parts les couvents y envoyaient leurs pêcheurs. En 875 on réclama de ceux de l'abbaye de Saint-Vaast un droit de deux sous pour leur permettre de jeter leurs filets en même temps que les autres barques déjà réunies. Ils refusèrent cette demande que ne justifiait aucun droit et ils prièrent avec ardeur leur saint patron. Les barques sortirent du port, mais elles furent assaillies par une tempête si furieuse qu'à grande peine elles purent regagner la côte.

Celles au contraire qui s'étaient placés sous la protection de l'apôtre des Atrebates firent une pêche abondante et ne coururent d'autre péril que de sombrer sous le poids dont elles étaient chargées.

En mémoire de ce fait, les mariniers de l'Artois payaient chaque année deux sous aux religieux du monastère de Saint-Vaast (1).

(1) M. l'abbé Van Drival, *l. c. sup.* p. 70 à 72.

XXVIII

VIE

DE

SAINT LUPICINUS ou LUPICIN et de SAINT ROMANUS ou ROMAIN,

TOUS DEUX FONDATEURS ET PREMIERS ABBÉS DE CONDAT (1),

Écrite — au sixième siècle, — par saint Grégoire, évêque de Tours (2).

PROLOGUE.

L'ordre de la discipline évangélique nous avertit que l'argent des largesses de Notre Seigneur étant placé chez les changeurs, peut, avec la faveur de Dieu obtenir une juste et fructueuse multiplication, et qu'il ne doit pas rester inutilement enfoui sous terre, mais qu'en lui procurant un raisonnable emploi il sert au gain de la vie éternelle; en sorte que quand le Seigneur viendra à s'enquérir de la somme qu'il a prêtée, il dise en prenant avec une double satisfaction les intérêts de son prêt :

— C'est bien, bon serviteur, puisque tu as été fidèle en peu de choses, je te mettrai en puissance de beaucoup; entre dans la joie de ton Seigneur. »

Il appartient en effet aux prédestinés d'accomplir ces choses avec l'aide de Dieu, eux qui, dès le berceau, comme cela se lit de beaucoup, méritèrent de connaître le Seigneur, et qui, après l'avoir connu, ne s'éloignèrent jamais de ses préceptes, et, après le sacrement du baptême, ne souillèrent jamais, par des actes impudiques, la blanche et éclatante robe de la régénération. Ceux-là suivent avec raison l'agneau en quelque

(1) Ou Condé, depuis Saint-Claude (dans le Jura).

(2) *Vitæ Patrûm, cap.* I.

lieu qu'il aille,—l'agneau dont l'éblouissante blancheur les couronne de ces beaux lis que ne saurait flétrir le feu d'aucune tentation.

C'est en leur présentant ces couronnes que la droite de la majesté divine encourage ceux qui commencent, aide ceux qui s'efforcent de triompher, récompense les vainqueurs, comblant de gloire et élevant jusqu'aux joies du ciel ceux qui, marqués d'avance de son nom, sont arrachés par elle aux gémissements de la terre.

Du nombre de ces hommes, en qui brille la blancheur de la neige, furent, je n'en doute pas, ces pieux solitaires du Jura (1) qui méritèrent non-seulement de devenir le temple du Seigneur, mais qui, dans beaucoup d'âmes, préparèrent les tabernacles de la grâce du Saint-Esprit; je veux parler de Lupicin et de Romain, son frère.

I

Lupicin, cherchant Dieu de tout son cœur dès le commencement de sa vie (2) et ayant été instruit dans les lettres, fut lorsqu'il parvint à l'âge convenable, contraint par son père et sans y donner son consentement à s'engager dans les liens du mariage. Quant à Romain (3), plus jeune et désirant consacrer son âme au service de Dieu, il refusa de se marier.

Leurs parents ayant quitté ce monde, tous deux, d'un commun accord, gagnerent les solitudes, et, étant arrivés dans les lieux écartés du désert de Joux (4), situés entre la Bourgogne et l'Alemannie (5), ils s'établissent dans un pays contigu à celui d'Avenches (6), ils y fixent leur demeure, et prosternés en terre, tous les jours, ils adressent leurs prières au Seigneur avec une psalmodie mélodieuse, n'ayant pour nourriture que des racines de plantes.

(1) *Jurensis eremi.*

(2) Mort le 21 mars 480.

(3) Mort le 28 février 460.

(4) *Jurensis deserti.* — Il s'agit de la fondation de l'abbaye de Saint-Ouyan (*Eugendus*) de Joux ou abbaye de Saint-Claude.

(5) *Alemanniam*, c'est-à-dire, l'Helvétie allemande.

(6) *Aventicæ civitati.*

Mais, comme l'envie de celui qui est tombé du ciel a coutume de tendre toujours des embûches au genre humain, il s'arma aussi contre ces serviteurs de Dieu, et s'efforça, par ses ministres, de les écarter de la route qu'ils avaient prise.

En effet, les démons ne cessaient chaque jour de les accabler de pierres, et chaque fois que ceux-ci fléchissaient les genoux pour prier le Seigneur, aussitôt une grêle de pierres lancées par les démons tombait sur eux, de telle sorte qu'ils étaient souvent blessés et enduraient d'atroces tourments. Aussi leur jeune âge, qui n'avait pas encore atteint la maturité commença à s'effrayer des attaques de l'ennemi quotidien, et ne pouvant supporter plus longtemps ces douleurs, ils résolurent de quitter cette solitude et de retourner chez eux

A quoi la haine de l'ennemi ne nous oblige-t-elle pas?

Lorsqu'abandonnant cette habitation qu'ils avaient tant désirée ils retournèrent dans les campagnes garnies de cultivateurs, ils entrèrent dans la maison d'une pauvre femme. Celle-ci leur demanda d'où venaient les soldats du Christ: ils répondirent, non sans confusion, qu'ils avaient quitté leur solitude, et racontèrent en détail le motif qui les avait détournés de persévérer dans leur entreprise.

Alors elle leur dit:

— Vous deviez, ô hommes de Dieu, combattre courageusement contre les embûches du diable, et ne pas redouter l'inimitié de celui qui souvent a succombé vaincu par les amis de Dieu. Car il porte envie à la sainteté parce qu'il craint que le genre humain, qu'il a fait tomber par sa perfidie, ne se relève par la foi. »

Ceux-ci, touchés au cœur et s'étant retirés à l'écart, dirent:

—« Malheur à nous, parce que nous avons péché contre le Seigneur en abandonnant notre dessein. Voici que nous sommes convaincus de lâcheté par une femme. Quelle sera dans la suite notre vie si nous ne retournons pas aux lieux d'où les efforts de l'ennemi nous ont chassés? »

II

Alors, armés du signe de la croix et leurs

bâtons à la main, ils retournèrent au désert. A leur arrivée, les démons les accablèrent de nouveau de pierres; mais eux, persistant dans la prière, obtinrent de la miséricorde de Dieu que la tentation fût écartée, et qu'ils pussent, libres et débarrassés de tout obstacle, lui rendre le culte qui lui était dû.

Tandis qu'ils étaient ainsi occupés à prier, commença à affluer de tous côtés vers eux une foule de frères pour entendre d'eux la parole de la prédication. Et quand les bienheureux ermites furent—comme nous l'avons dit,—connus des peuples, ils se firent un monastère qu'ils nommèrent Condat (1). Là, ayant abattu des bois et les ayant changés en plaine, ils se procuraient leur nourriture par le travail de leurs mains; et une ferveur si grande de l'amour de Dieu s'empara des habitants des lieux voisins, que la multitude rassemblée pour le culte du Seigneur devint trop considérable pour être réunie dans le même endroit. Aussi firent-ils un autre monastère où ils rassemblèrent un essaim sorti de la première ruche. Dans la suite, avec l'aide de Dieu, ce nouvel essaim s'augmenta également, et ils élevèrent un troisième monastère dans l'Alémannie (2).

Ces deux pères allèrent tour à tour visiter leurs enfants, qu'ils remplissaient de la science divine, prêchant dans chaque monastère les vérités propres à former les âmes.

A cette époque, Lupicin obtint sur eux l'unité de pouvoir, avec le titre d'abbé. Il était très-sobre et s'abstenait de manger et de boire, au point que le plus souvent il ne prenait de nourriture que tous les trois jours. Et lorsque — comme l'exigent les besoins du corps humain,—il était pressé par la soif, il se faisait apporter un vase plein d'eau, où il tenait longtemps ses mains plongées. Chose étonnante! sa chair absorbait l'eau qu'on lui avait apportée au point que vous eussiez cru qu'il l'avalait par la bouche; et il étanchait ainsi sa soif.

Il était très-sévère pour le châtiment de ses frères, et loin de leur permettre de mal agir il ne les laissait pas seulement mal parler; il évitait aussi avec beaucoup de soin soit les entretiens, soit la rencontre des femmes.

Romain était si simple qu'il ne lui venait rien de semblable dans l'esprit; mais, après avoir invoqué le nom de Dieu, il donnait également aux hommes et aux femmes la bénédiction qu'on lui demandait.

III

L'abbé Lupicin n'ayant pas de quoi soutenir une communauté si considérable, Dieu lui révéla un endroit du désert où des trésors avaient été anciennement cachés. S'étant approché seul de ce lieu, il en rapporta autant d'or et d'argent qu'il en fallait pour subvenir aux besoins de son monastère, et, achetant avec cela des vivres, il nourrissait les multitudes de frères qu'il avait rassemblés pour servir Dieu.

Il faisait de même chaque année. Il ne fit connaître cependant à aucun de ses frères le lieu que le Seigneur avait daigné lui révéler.

Or, il arriva qu'un jour il visitait ceux de ses frères qu'il avait—disions-nous,—réunis dans les contrées de l'Alémannie; et étant arrivé sur le midi, alors que les frères étaient encore aux champs, il entra dans la maison où l'on préparait les mets pour le repas; là il vit un grand appareil de divers plats, ainsi qu'une multitude de poissons amoncelée, et il dit en son cœur :

— Il n'est pas bien que des moines, dont la vie est celle de solitaires, usent d'apprêts aussi inconvenants. »

Et aussitôt il fit préparer un grand chaudron de cuivre, et lorsque celui-ci, placé sur le feu, eût commencé à s'échauffer, il mit ensemble tous les mets préparés, tant les poissons que les herbes et les légumes, et

(1) *Condatiscone.*

(2) Le premier de ces monastères fut la célèbre abbaye de Saint-Ouyan (primitivement *Condatiscone* ou *Condatescence monasterium*), réformée vers 635, par saint Claude, qui s'y retira après s'être démis de l'évêché de Besançon, et à laquelle resta le nom de ce saint évêque lorsque son tombeau fut devenu célèbre par des miracles.

Le second est le *monasterium Lauconnense*, dans le Jura, qui subsista peu de temps, et le troisième celui de Romainmotier, sur lequel voyez les Recherches historiques (accompagnées du Cartulaire), formant le tome III des *Mémoires de la Soc. d'hist. de la Suisse Romande*, par MM. de Gingins et de Charrière.

tout ce qu'on avait destiné au repas des moines, puis il dit :

— Que maintenant les frères se rassasient de cette bouillie, ils ne doivent pas s'abandonner à des délices qui peuvent les écarter de leurs divines occupations. »

Dès que ceux-ci le surent, ils en furent très-mécontents. Alors douze hommes, après avoir tenu conseil, quittèrent ce lieu enflammés de colère, et s'en allèrent errant à travers les solitudes à la recherche des délices du siècle.

Romain apprit aussitôt ce fait par une vision; car, la miséricorde divine ne voulut pas que ce qui était arrivé lui fût caché. L'abbé étant de retour au monastère, il lui dit :

— Si c'était pour aller causer la dispersion de nos frères que tu devais sortir d'ici, plût au ciel que tu ne fusses pas allé vers eux! »

L'abbé lui répondit :

— Ne sois pas fâché, mon très-cher frère : sache que l'aire du Seigneur a été purifiée, et que le froment seul a été serré dans le grenier, tandis que la paille a été jetée dehors. »

Et Romain dit :

— Plût au ciel qu'aucun d'eux ne se fût éloigné! Mais indique-moi maintenant, je te prie, combien sont partis.

— Douze hommes, (répondit l'abbé,) superbes et orgueilleux, en qui Dieu n'habite pas. »

Alors Romain, versant des larmes, dit :

— Je crois, d'après ce que je pense de la miséricorde divine, que le Seigneur ne les séparera pas de son trésor, mais qu'il les réunira et qu'il gagnera ceux pour lesquels il a bien voulu souffrir. »

Et ayant prié pour eux, il obtint leur retour à la grâce du Dieu tout-puissant. Le Seigneur, en effet, toucha leurs cœurs, et, faisant pénitence de leur départ, ils s'occupèrent chacun de rassembler des congrégations et se firent des monastères, qui persévèrent encore aujourd'hui dans les louanges de Dieu.

Pour Romain, il persistait dans sa simplicité et dans ses bonnes œuvres, visitant les infirmes et les guérissant par ses prières.

IV

Il arriva un jour, tandis qu'il était en route pour visiter ses frères, que le soir l'ayant surpris, il s'arrêta dans une maison de lépreux ; ils y étaient au nombre de neuf. Ayant été accueilli par eux, aussitôt, plein de l'amour de Dieu, il se fit apporter de l'eau chaude, et de sa propre main leur lava les pieds à tous. Puis il fit préparer un grand lit afin qu'ils pussent tous reposer sur une couche, sans craindre pour lui-même le contact de la lèpre livide.

Cela fait, pendant que les lépreux dormaient, Romain, veillant et chantant des psaumes étendit la main et toucha le flanc de l'un d'eux, et aussitôt celui-ci fut guéri : il en toucha encore un autre d'un attouchement salutaire, et celui-ci fut encore guéri aussitôt. Ceux-là se sentant rendus à la santé, chacun d'eux toucha son voisin, afin que tous étant réveillés priassent le Saint pour leur guérison. Mais par leur seul attouchemeut entre eux, tous furent guéris.

Or, le matin, Romain ayant vu que tous brillaient par l'éclatante fraîcheur de leur peau, il rendit grâces à Dieu, prit congé en donnant un baiser à chacun, et se retira, leur recommandant quant aux choses qui regardent le service de Dieu, de les retenir en leur cœur et de les mettre en pratique.

V

Lupicin déjà vieux alla trouver le roi Chilpéric, qui alors gouvernait la Bourgogne, et qui, avait-il appris, se trouvait dans la ville de Genève (1). Lorsqu'il passa le seuil de la porte, la chaise du roi, qui en ce moment était à table, trembla, en sorte qu'effrayé il dit à ceux qui l'entouraient :

(1) Le roi bourguignon Gondeuch eut un frère et un fils nommés tous deux Chilpéric, et qui régnèrent à Genève (*apud urbem Janubam*). Le fils ne put régner qu'après la mort de son père, en 476, et fut tué par Gondebaud un an après. Romain avait cessé de vivre dès 460, et Lupicin mourut en 480. Il nous semble, à l'inspection de ces diverses dates, que le récit de saint Grégoire de Tours se rapporte au plus ancien des deux Chilpéric, — celui qui fut le père de sainte Clotilde.

— Il s'est fait un tremblement de terre. »

Ceux-ci répondirent qu'ils n'avaient ressenti aucune commotion. Alors le roi ajouta :

— Allez au plus vîte à la porte, de crainte qu'il ne s'y trouve quelqu'un qui en veuille à notre royaume, car ce siége n'a pas tremblé sans motif. »

Ils coururent donc aussitôt et trouvèrent un vieillard couvert d'un vêtement de peaux ; l'ayant annoncé au roi, ce dernier leur dit :

— Allez, amenez-le en ma présence, afin que je sache de quel rang est cet homme. »

Celui-ci amené au roi se tint devant lui comme autrefois Jacob devant Pharaon. Chilpéric dit à Lupicin :

— Qui es-tu ? et d'où viens-tu ? ou quel est ton métier et quelle nécessité te fait venir à nous ? parle. »

Lupicin répondit :

— Je suis le père des brebis du Seigneur, lesquelles tandis que le Seigneur les nourrit des aliments spirituels par ses constantes instructions, viennent à manquer parfois des aliments corporels. C'est pourquoi nous implorons votre puissance afin que vous nous accordiez quelque chose, pour la nourriture et le vêtement qui leur sont nécessaires. »

Le roi entendant cela, dit :

— Prenez des champs et des vignes, dont vous puissiez vivre et avec lesquels vous puissiez satisfaire à vos nécessités. »

Lupicin répondit :

— Nous n'accepterons pas des champs et des vignes ; mais, s'il plaît à votre puissance, accordez-nous quelques-uns des fruits qu'ils produisent, parce qu'il ne convient pas à des moines de s'élever par des richesses mondaines, mais de rechercher dans l'humilité de leur cœur le royaume de Dieu et sa justice. »

Le roi ayant entendu ces paroles leur donna des lettres pour recevoir chaque année trois cents muids de blé et autant de vin, et cent sous d'or pour le vêtement des frères. Ce qu'ils reçoivent encore aujourd'hui, dit-on, sur les domaines du fisc.

VI

Après cela, comme l'abbé Lupicin et son frère Romain étaient des vieillards avancés en âge, Lupicin dit à son frère :

— Dis-moi en quel monastère tu veux que soit préparée ta sépulture, afin que nous reposions ensemble. »

Celui-ci lui répondit :

— Il ne peut pas se faire que j'aie mon tombeau dans un monastère, quand l'entrée d'un tel lieu est interdite aux femmes (1), car, tu le sais, bien que j'en sois indigne et que je ne le mérite pas, le Seigneur m'a accordé la grâce de faire des guérisons, et beaucoup, par l'imposition de mes mains et la vertu de la croix, ont été arrachés à diverses maladies. Or, il y aura un grand concours à mon tombeau quand je quitterai la lumière de cette vie. C'est pourquoi je demande à reposer loin du monastère. »

Pour ces motifs, lorsqu'il mourut il fut enseveli à dix milles du monastère, sur une petite montagne ; dans la suite sur ce tombeau on éleva un grand temple où se précipite chaque jour un grand concours de peuple. Car, là s'accomplissent maintenant beaucoup de miracles au nom de Dieu : les aveugles y recouvrent la lumière, les sourds l'ouïe, et les paralytiques l'usage de leurs membres.

Pour l'abbé Lupicin, il fut enseveli dans l'église du monastère, et il laissa ainsi au Seigneur grandement multipliées les sommes qui lui avaient été prêtées, c'est-à-dire les bienheureuses congrégations de moines consacrées à chanter les louanges divines.

(1) Les femmes n'entraient pas même dans l'église des monastères, — prescription que firent revivre les Cisterciens à leur origine. (Voyez dom Mabillon : *Præf. in sacc. I. Acta SS. Bened*).

XXIX.

VIE

DE

SAINT EUGENDUS, EUGENDE ou OYEND,

ABBÉ DE CONDAT,

Ecrite — au sixième siècle, — par un moine anonyme de Condat.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Autant que je le pourrai, très-saints frères (1) je suppléerai pour l'acquit de ma dette envers vous, à ma pauvreté par la ferveur avec laquelle je me rends à votre désir et je suis déjà sûr, avec le secours du Seigneur, de vous satisfaire, à cause des grandes vertus que je vais vous exposer dans ce récit.

Car, du reste, incertain de ma propre valeur et du jugement des étrangers, je fais ce que vous m'enjoignez, et, en cela, je ne cède pas à la présomption qui est le propre de l'ignorance, mais (comme vous le voyez), à l'obéissance qui est le fait d'un régulier.

Que Dieu fasse donc que l'homme, enclin par sa nature fragile à juger des choses par la forme et à admirer de préférence dans un discours ou un écrit les expressions mélodieuses et musicales, les beautés oratoires et l'heureux choix des mots et des temps, apprécie, à leur juste valeur, dans ce récit la vanité de ces choses dont l'absence s'y fera sentir, foulant aux pieds toute cette jactance de style.

Enfin (comme nous l'avons déjà dit ci-dessus), nous vous avons dédié cet opuscule, parce que nous savons que vous êtes les disciples des pécheurs (1) et non des rhéteurs, que vous ne cherchez pas le royaume de Dieu dans les discours des philosophes mais dans la vertu, et que vous vous attachez plus à vous rendre favorable (*exorare*) le Seigneur par la pure et continuelle observance de la règle monastique, qu'à pérorer (*perorare*) selon les lois d'une vaine et périssable faconde.

Dès ce moment donc nous allons commencer le récit de la vie du très-saint homme.

(1) *Beatissimi fratres.* — L'auteur dédie son travail à ses frères, les moines de Condat.

(1) *Quos novimus non oratorûm, sed piscatorûm esse discipulos.*

CHAPITRE PREMIER.

Patrie de saint Eugende, son éducation, présages de sa vie future.

Or, le saint serviteur du Christ, Eugende, était du même pays et concitoyen des bienheureux pères Romain et Lupicin dont il fut le disciple en religion; il naquit dans le même pays et la même province. Car, il vint au monde non loin du bourg auquel le vieux paganisme avait donné, en langue gauloise, — à cause de la célébrité et de la très-forte clôture d'un temple élevé en ce lieu par la superstition, — le nom d'Ysarnodori, qui signifie *porte de fer*. C'est aussi en ce [même] lieu que maintenant sur les débris de ce temple antique en partie détruit, s'élèvent brillant d'un vif éclat les palais du céleste royaume préparés aux adorateurs du Christ.

Et dans ce bourg vivait et habitait le père de ce très-saint enfant, digne — au jugement du peuple, — d'être évêque et qui ne voulut jamais être que [simple] prêtre.

Donc, comme le très-heureux gage de son hymen, dès le berceau même, avait comme un certain instinct de l'éternelle félicité et lumière, un miracle de Dieu (comme j'en suis persuadé), lui donna le présage de ses futurs progrès dans la perfection. Et une nuit, comme ce vénérable père et son saint fils reposaient, — encore incertains de la voie où les guideraient l'amour et l'acquisition de la future béatitude, — le saint enfant,

dans une vision, fut enlevé [de son lit] par deux hommes vêtus comme des religieux et transporté du vestibule de la maison paternelle, de façon à ce que ses regards embrassaient tout l'horizon à l'orient, parsemé d'étoiles; et comme d'un regard intelligent il contemplait ce spectacle ainsi que jadis le patriarche Abraham, père d'un grand peuple, il s'entendait dire cette parole typique : « Ta race sera aussi nombreuse que ces étoiles (1). »

En effet, un instant après, parurent un, deux, trois hommes vêtus en religieux, et leur nombre s'accrut au point de constituer une multitude innombrable qui forma autour du bienheureux enfant et des deux saints qui l'avaient amené là (et qui étaient, sans doute, saint Romain et saint Lupicin), comme un énorme essaim d'abeilles.

Et tout à coup, du côté où il regardait, l'enfant plonge du regard, comme par deux grandes portes, dans les hauts cieux et il voit se dresser lentement de ses pieds au sommet de l'empyrée un rayon de lumière formant comme une échelle de cristal, le long de laquelle montaient et descendaient les chœurs des Anges éclatant d'une blancheur de neige et d'une brillante lumière, et qui, venant à lui comme des compagnons, chantaient d'un accent triomphant et joyeux les louanges du Christ.

Et le nombre des compagnons d'Eugende s'accroissant toujours en cet endroit, aucun d'eux ne semblait étonné de la présence de Dieu, de l'entendre parler et de voir se révéler ainsi sa puissance dans les Anges. Et quand la multitude des Anges se fut mêlée à la foule des religieux, se les associant et les emmenant, ils remontent aux cieux avec eux en chantant tous ensemble.

Le saint enfant ne comprit ce que chantaient les Anges et quel en était le sens qu'un an environ après, lorsqu'étant entré au monastère, il entendit lire les Evangiles. Car, comme une sorte d'antienne [ainsi que je me souviens bien qu'il a daigné me le raconter lui-même (2)], la multitude des Anges chantait en chœur et en se répondant les uns aux autres : *Je suis la voie, la vérité et la vie.* »

Après que cette immense multitude se fut dissipée et que — après une longue contemplation, — les cieux parsemés d'astres se furent refermés, l'enfant se retrouva seul à la même place et secouant son sommeil, frappé de terreur par cette vision, il rapporte sur-le-champ à son père ce qui vient d'arriver.

Et aussitôt le saint prêtre connut à qui il devait offrir et donner, avant tout, son très-saint enfant.

CHAPITRE II.

Eugende se fait moine sous la conduite de saint Romain et de saint Lupicin, il vit très-saintement. Eloge de saint Leunianus (1).

Aussitôt donc il lui fait apprendre à lire (2), et, un an s'étant écoulé, l'enfant est offert (*oblatus*) (3) à l'abbé saint Romain, comme jadis l'avait été Samuel, non cependant pour demeurer dans un temple figuratif, mais pour devenir lui-même le temple du Christ.

Et entre ces deux saints abbés — qui l'avaient, en esprit, tiré de l'exil de cette terre, — les germes de la grâce qui étaient en lui produisirent des fruits si abondants, que la postérité flottera incertaine pour savoir si Eugende ne doit pas être mis au-dessus de Lupicin et de Romain, ses prédécesseurs et ses maîtres.

Tandis que tous deux sortaient souvent du monastère pour aller ici et là, selon que

(1) *Genèse*, XIII, 14.

(2) *Ut bene, ipso dignanter referente, commemini.*

(1) Ou *Leonianus* (Léonien). — Voy. nos *Ann. hag.* ci-dessus, col. 75 à 77.

(2) *Litterarum instrui jubet alementis.*

(3) On appelait *oblati* (oblats), des enfants qui étaient offerts et voués par leurs parents au service des autels. On les conduisait à l'autel, et on leur enveloppait la main dans un des coins de la nappe. Cet usage remontait à une époque fort ancienne. Salvien, au cinquième siècle, parle déjà des enfants que leurs parents consacraient à Dieu et il les nomma *oblati* (Cf. du Cange, v° *Oblati*).

l'exigeait la charité, — lui (Eugende), depuis la septième jusqu'à la soixantième année de sa vie qu'il passa sur la terre, il ne mit jamais le pied hors du cloître.

Et il se donna et se livra tellement à l'étude, jour et nuit, après avoir fait et achevé toutes les choses que lui commandait le prieur ou l'abbé, — qu'outre les ouvrages latins, il possédait aussi l'éloquence des livres grecs.

Quant à son vêtement, il ne fit jamais usage de deux tuniques et ne changea jamais non plus la seule dont il usa, à moins qu'elle ne fût entièrement consumée de vieillesse; il en usait de même à l'égard de sa cape ou capuchon (*cucullæ*).

De la paille enfermée dans un sac de grosse toile — paille qu'on ne remuait jamais, — était son pauvre lit sur lequel il étendit un cilice, et c'est sur cette couchette qu'il prenait son repos.

En été il s'habillait d'un manteau gaulois (1) et d'un scapulaire formant cilice (2), que lui avait envoyé, comme un don de charité, un homme d'une grande sainteté, Leunianus, abbé de la ville de Vienne.

Ce saint naquit en Pannonie, et lorsque les barbares se jetaient sur les Gaules il fut emmené par eux captif. Ce ne fut pas seulement à Vienne, mais encore à Autun qu'il vécut longtemps enfermé dans une cellule particulière; reclus pendant plus de quarante ans dans l'une et l'autre ville, il ne révéla à aucun homme son visage ou son corps, il ne faisait entendre que le son de sa voix. Près de sa cellule il gouverna un très-grand nombre de moines, et dans l'intérieur de la ville, loin de lui, il gouvernait un monastère de religieuses contenant plus de soixante personnes et il veillait à tous leurs besoins d'une manière admirable. Ce fut lui qui nomma les premières supérieures; il ne les abandonna et ne les a jamais abandonnées depuis en esprit ces saintes femmes.

(1) *Caracallâ... utebatur.* — De ce vêtement dérive *Caracalla*, surnom de l'empereur Antonin qui l'avait adopté.

(2) *Scapulari cilicino.*

CHAPITRE III.

Austérité d'Eugende dans ses vêtements et dans les autres choses.

Mais, je reviens à Eugende. Ce très-saint homme avait des chaussures fortes et rustiques; il serrait ses jambes — à la manière des anciens Pères, — dans des jambières, et entourait la plante de ses pieds de bandelettes (1). Mais, pour se rendre à l'office de la nuit et du matin (2) dans les très-grands froids et les neiges épaisses, il ne couvrit jamais ses pieds nus d'autre chaussure que de sabots de bois, tels qu'en portaient les Gaulois (3). Et ainsi chaussé, il venait très-souvent de loin à Matines à travers les neiges, pour prier avec l'assemblée des frères.

Personne ne le vit jamais, ni jour ni nuit, sortir de l'office avant qu'il ne fût complétement terminé. Car, quoique toutes les nuits il devançât ses frères pour prier très-longtemps et seul, cependant après que tous étaient sortis de l'église, lui, fidèle à sa règle ordinaire, il repaissait son âme d'une longue prière.

Et puis il allait retrouver ses frères et, par quel temps que ce fût, il leur présentait un visage qui respirait la paix et la joie comme celui d'un homme dont les désirs sont satisfaits et comblés au plus haut degré.

En tout temps, il ne mangeait qu'une fois par jour; en été, tantôt à l'heure de Sexte, lorsqu'il était fatigué, et tantôt vers le soir, de telle façon cependant qu'il ne mangeait jamais rien autre chose que les aliments que l'on servait à tous les frères sur la table commune.

(1) *Fasciolis.* — Les bas n'ont été connus que beaucoup plus tard en France, dans la seconde moitié du XVI[e] siècle.

(2) *Nocturnis matutinisque conventiculis.*

(3) *Ligneas Gallicanasque caligas.*

CHAPITRE IV.

Il est nommé Abbé. Il refuse le sacerdoce.

Parlons maintenant du commencement de son administration.

Comme donc le Père ou l'Abbé que le très-saint Romain et Lupicin avaient désigné pour leur succéder dans le gouvernement du monastère de Condat, outre les fatigues et les sollicitudes de sa charge, se sentait le corps brisé par de nombreuses infirmités, — ayant convoqué auprès de lui les frères, il se déchargea, en leur présence, sur saint Eugende de ses occupations auxquelles il l'associa, tout en le laissant soumis à son autorité paternelle comme par le passé.

Or, l'Abbé — dans l'intention d'attacher plus étroitement saint Eugende au fardeau de l'administration, — essaya de l'élever à la dignité de prêtre. Non-seulement Eugende se refusa très-souvent à la volonté de l'Abbé, en lui résistant très-saintement, mais encore il déclina avec soin et prudence en toute occasion cet honneur que voulaient lui faire accepter de très-saints pontifes qui venaient souvent au monastère pour s'y livrer à la prière.

Il m'assurait souvent, dans des entretiens très-secrets entre lui et moi, qu'il était bien plus avantageux à un abbé, pour réprimer l'ambition des jeunes frères, d'être exempt du sacerdoce et de ne pas se laisser enchaîner par une dignité qu'il ne convient nullement à ceux qui ont renoncé au monde et s'en sont éloignés, de rechercher avec empressement.

— Car (disait-il), nous savons beaucoup de Pères qui, après avoir d'abord professé une profonde humilité, ayant été revêtus de la charge du sacerdoce, en ont conçu un orgueil plus grand, quoique caché, et se sont mis au-dessus de leurs frères qu'ils auraient dû ne dépasser qu'en humilité. »

Donc, le saint de Dieu — à l'exemple de son abbé Lupicin, — sans être élevé à la dignité de prêtre, prit la charge de coadjuteur qui lui était imposée, avec d'autant plus de sécurité que l'on savait quelles étaient sa sollicitude et sa prudence paternelles.

Mais, bientôt Eugende est instruit par une très-claire révélation qui ne lui laisse aucun doute au sujet de la charge future dont il doit seul être investi.

CHAPITRE V.

Une vision lui fait comprendre qu'il sera Abbé.

Une nuit, ayant été tout d'un coup ravi en extase, il se voit transporté dans la sacristie de l'église, entre les abbés Romain et Lupicin, — comme au début même de sa carrière monastique; — il voit autour d'eux les plus anciens frères et les novices portant des cierges et des lampes au vif éclat.

Et ces deux saints pères abbés ayant récité sur lui une prière et lui ayant donné le baiser de paix, ils le bénissent sur-le-champ abbé comme leur successeur avant peu; il se voit introniser et mettre sur les épaules un manteau blanc bordé de rouge.

Le bienheureux Romain prenant alors sa ceinture, la met autour des reins d'Eugende, après l'avoir revêtu du manteau que lui-même portait (comme nous l'avons dit ci-dessus,) et il lui dit :

— Cela te dit de quelle charge tu es revêtu dès à présent. »

Et du doigt touchant la dalmatique du prédécesseur d'Eugende :

— Voici le vêtement que tu porteras désormais dans les fonctions qui viennent de t'être assignées. »

Aussitôt, les frères qui se tenaient debout, avec des cierges à la main, se mirent, l'un après l'autre, à éteindre leurs brillantes et joyeuses lumières contre le mur.

Et comme l'homme bienheureux, en proie aux angoisses des ténèbres, attendait, plein d'étonnement — dans sa vision, — la fin de tout ceci, une voix se fit entendre à lui :

— Ne veuille pas, (dit-elle,) ô Eugende ! t'attrister de l'absence de ces présentes et matérielles lumières. Tourne tes regards à l'orient de cette cellule et tu verras sur-le-champ et sans secours humain la lumière divine resplendir à tes yeux. »

Et lui, tournant aussitôt ses yeux dans la

direction indiquée, voit l'aurore naître et grandir peu à peu et un rayon du jour et de la lumière l'envelopper et lui faire sentir sa douce influence.

Et rentrant en lui-même, il saute joyeusement à bas de son lit, et sans retard l'événement suit la vision qui le lui a révélé.

CHAPITRE VI.

Il brille par des miracles, et est honoré de tous.

Or, son prédécesseur s'en allant au Christ, — bon gré mal gré il ne put se soustraire au fardeau de l'administration dont il avait d'abord porté une partie, comme coadjuteur. Mais, ceux-là même qui — dans sa vision, — avaient éteint leurs cierges, en proie au mal qui dévore l'humanité, enflammés d'une honteuse jalousie, s'enflent contre le saint abbé Eugende; les uns lui prodiguent le mépris, les autres abandonnent le monastère, et ils le livrent tous à la risée des laïques comme un novice et un moine grossier.

Mais, la divine Miséricorde ne souffrit pas que son serviteur fût longtemps en butte à cette épreuve. Car, aussitôt elle l'enrichit de l'abondance de sa puissance et de ses miracles, en lui faisant opérer beaucoup de guérisons et de nombreux prodiges, de telle sorte que les plus hauts princes du monde le suppliaient fréquemment de les aider de ses prières et de les consoler par ses lettres, et qu'ils ne croyaient pas avoir apaisé la divine clémence, si auparavant ils ne s'étaient concilié la grâce et les suffrages de l'ami du Christ, ou par les visites qu'ils venaient lui faire, ou par les lettres qu'ils lui écrivaient.

Les évêques aussi et les prêtres les plus défiants cherchaient tous les moyens de le voir, autant que cela leur était possible, ou bien, à défaut de sa présence, ils sollicitaient par des lettres pleines d'affabilité l'honneur d'une réponse à leurs demandes.

Ces faux frères eux-mêmes qui, la veille, montés sur leur orgueil (1), l'avaient abandonné, étaient montrés par les laïques, au doigt, comme des malheureux et des hommes dégénérés, s'ils ne rejetaient aussitôt le venin de l'envie pour aller se jeter au plus vîte aux pieds du saint serviteur du Christ.

(1) *Ipsi,... qui... coturno elationis inflati discesserant.* — Allusion aux acteurs tragiques qui grandissaient leur taille en chaussant le cothurne à haute semelle.

CHAPITRE VII.

Le démon est mis en fuite par une lettre du Saint; une autre lettre du même Saint guérit une malade.

Tandis que la renommée répandait au loin le parfum des vertus d'Eugende, une jeune fille d'une noble naissance, suivant le siècle, et qui demeurait dans la paroisse de Secundiac, devint la proie d'un atroce démon, et l'on fut obligé, non-seulement d'enfermer cette infortunée, mais encore de la serrer très-étroitement avec des chaînes de fer.

Et comme beaucoup de personnes — selon la coutume, — cherchaient à guérir cette jeune fille, en mettant dans sa chevelure des exorcismes écrits sur du papyrus, elle (organe de l'immonde esprit,) révélait — avec le nom de ces personnes qui lui étaient cependant inconnues, — leurs vices mêmes (ce qui est douloureux à dire,) et elle affirmait surtout que ceux qui avaient écrit ces exorcismes croupissaient déjà depuis longtemps dans tel et tel péché dont elle donnait les indices aux hommes.

Alors, un de ceux qui étaient là, dit à cette énergumène :

— Pourquoi, esprit immonde, nous écrases-tu sous le poids des vices d'autrui et des nôtres mêmes? Vraiment, au nom du Christ, non-seulement, si je puis, je couvrirai la tête de cette jeune fille des exorcismes écrits par ceux que tu rabaisses ainsi, mais aussi de bien d'autres, afin qu'au moins tu sois accablé par cette multitude, toi qui dédaignes et méprises ces quelques personnes qui s'élèvent contre toi.

— Tu me chargeras, si tu veux, (dit le diable,) de tout le papyrus qu'on fabrique

à Alexandrie (1), mais jamais cependant tu ne pourras me chasser de ce petit vase dont je me suis emparé, à moins cependant que tu ne montres quelque objet appartenant à Eugende, moine du Jura. »

Aussitôt ceux qui — plus proche de l'énergumène, — avaient saisi cette parole, accourent pleins d'une très-grande foi auprès du très-saint homme et se jetant à ses pieds lui racontent ce qui s'est passé et font serment qu'ils ne s'en retourneront pas avant qu'il obtienne la miséricorde du Christ à l'affligée.

Vaincu et par la raison et par les prières, ce père, après une longue prière,—ainsi qu'autrefois saint Grégoire le Grand à Apollon (2), — écrivit et signa ce peu de mots qu'il envoya au très-impur esprit :

« *Moi, Eugende, serviteur de Dieu, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, du Père et de l'Esprit-Saint, je commande — par cette écriture à l'esprit de gloutonnerie et de colère, de fornication et de volupté, lunatique et dianatique* (3), *méridien, diurne et nocturne,— esprit tout immonde, sors de la créature humaine qui porte sur elle cette écriture.*

« *Je t'adjure par le vrai fils du Dieu vivant, sors sur-le-champ de cette créature, et garde-toi de n'y plus jamais rentrer. Amen. Alleluia.* »

Et ayant prié encore et supplié le Seigneur, il remit cette écriture à ceux qui la lui avaient instamment demandée, pour la porter à la possédée. Quoi de plus ? Ils n'avaient pas encore fait la moitié du chemin [pour s'en retourner,] lorsque voici que ce scélérat, frémissant de rage et jetant les hauts cris, sortit du corps de la possédée avant même que les porteurs de l'écriture d'Eugende eussent franchi le seuil de la maison de cette infortunée.

Ce fut environ depuis cette époque que la renommée et le nom du saint homme se répandirent tellement au loin, qu'Eugende, déjà réputé saint par ses voisins (1) acquit encore une puissance égale à celle des Apôtres sur ses concitoyens (2).

Une mère de famille, du nom de Syagria, mère aussi des églises et des monastères par les aumônes qu'elle leur faisait, était en proie à une grave maladie et déjà abandonnée des médecins qui désespéraient de la guérir. Comme elle possédait une lettre du saint homme qui lui avait été apportée par hasard et qu'elle la gardait dans un coffret comme souvenir du bienheureux, elle se la fit apporter pour la baiser. Et après qu'elle l'eut touchée et approchée de ses yeux, en la mouillant des larmes abondantes qu'elle versait, elle la serra entre ses dents pendant quelques instants en priant, et elle se leva aussitôt guérie.

Non-seulement elle et les siens furent comblés de joie par ce miracle, mais encore l'immense cité de Lyon (3) s'en réjouit et en éprouva une grande gloire.

CHAPITRE VIII.

Eugende guérit les malades même absents, par son écriture, de l'huile bénite et par l'intermédiaire de ses disciples.

Lors donc que la renommée de la vie et des vertus de cet homme grandissait par le récit qu'on en faisait, une si grande foule de malheureux commença à accourir au monastère, que cette masse de laïques souffrants semblait presque dépasser le nombre des moines.

Là, quelques-uns étaient guéris aussitôt,

(1) *Alexandrina chartarum... onera.* — Le papyrus est une plante qui croît en Egypte et dont la tige est triangulaire. On se servait autrefois, pour écrire, de feuilles faites avec des tiges de papyrus battues. De là est venu le nom de *papier*. Alexandrie, ville célèbre d'Egypte, était l'endroit où l'on fabriquait la plus grande quantité de papyrus que l'on exportait ensuite dans les Gaules et autres pays.

(2) Voyez pour ce trait Ruffin : *Lib.* VII, *Hist. Eccles.*, *cap.* XXVI, *note* 15.

(3) *Lunatice et Dianatice.* — Diane présidait — comme déesse de la lune, — aux enchantements nocturnes qui avaient lieu dans les carrefours.

(1) *Indigenis.*

(2) *Genitis.* — Saint Eugende était né à Lyon ou dans le territoire de cette ville.

(3) *Civitas maxima Lugdunensium.*

d'autres après deux ou trois jours, d'autres, enfin, au bout d'un mois voyaient leurs vœux accomplis; le Saint de Dieu mettait la main à leur salut et à leur santé, et il les soulageait du fardeau de leurs misères.

Il remettait à ses hôtes des écrits de sa main pour les porter et les attacher au cou des malades, ainsi qu'une certaine quantité d'huile sainte, comme ordres aux esprits de déguerpir et comme remèdes contre les infirmités. Les hôtes du Saint, pleins de foi, emportaient dans les lointaines provinces ces remèdes, afin que leurs amis obtinssent les mêmes grâces qu'eux avaient obtenues dans le monastère et de la propre main du Saint.

Et ce n'était pas ce très-saint père seul dans le monastère qui eût ce pouvoir; des prêtres et beaucoup de frères qui y demeuraient jouissaient du très-éclatant pouvoir des miracles. Et sans orgueil, l'homme de Dieu déléguait plutôt à eux qu'à lui-même la charge de guérir.

Et il s'appliquait de toutes les manières et pour toutes sortes de raisons à ce que chacun dans le monastère l'aidât de fait et d'intention, choisissant surtout ceux en qui il voyait le don de l'Esprit-Saint resplendir d'une plus vive lumière. A l'homme doux et affable il donnait la charge d'aide dans la faculté de guérir, et il ne haïssait rien tant que ceux qui se montraient jaloux et impatients du mérite de leurs frères.

Cependant, il n'exceptait pas de la faveur de la guérison ceux qu'il savait être orgueilleux ou vaniteux, de peur qu'en proie à la réprobation générale ils ne tombassent plus lourdement et plus profondément sous le poids de leurs fautes et de leurs vices, après en avoir été souvent repris publiquement.

S'il voyait quelqu'un de ses frères — comme c'est le propre de la fragilité humaine, — blessé par les morsures de la tristesse rongeuse, avec une sainte industrie et un visage plein de douceur il pansait leurs blessures avec de saintes paroles, faisant disparaître d'abord le très-pernicieux poison de la tristesse, il guérissait l'inflammation envenimée de leur esprit comme avec une onction d'huile salutaire.

Mais, il se montra toujours plus sévère pour les esprits dissipés et légers.

Quant aux prêtres eux-mêmes,—de l'ordre desquels il ne voulut jamais faire partie, par humilité, quoique souvent les évêques l'en eussent pressé, — il leur obtint toujours le don d'une conscience pure, à cause du saint ministère qu'ils devaient remplir aux autels, afin qu'à l'abri de la morsure du péché et ignorant toute faute, ils pussent consacrer le corps du Seigneur à l'autel, en sorte qu'ils ne fussent ni eux-mêmes ni les autres privés de la communion.

CHAPITRE IX.

Saint Pierre, saint Paul et saint André lui apparaissent ; leurs reliques sont apportées en ce monastère.

Il fut — car, il est à présent auprès du Christ, ce très-saint homme,— il fut ennemi juré de la médisance (j'en atteste Dieu), jamais sa langue ne se souilla de ce vice; jamais il ne salit ses oreilles de la mortelle contagion de la médisance. Car, il détestait autant ce vice et jusqu'à la pensée de ce vice, que l'on craint non-seulement le venin mortel du serpent, mais encore qu'on évite sa rencontre et son aspect.

L'âme d'Eugende brillait tellement pure de tous les vices cachés, qu'elle eut le pouvoir de jouir des entretiens et de la vue des très-saints Apôtres du Christ, Pierre et Paul, de saint André et de leur égal, l'homme apostolique et illustre, l'évêque Martin.

En un certain temps, avant que le fardeau de l'administration ne lui fût imposé, — un jour d'été qu'il gravissait un sentier qui du monastère conduit à Genève (1), s'étant reposé, selon sa coutume, sous un arbre, tout à coup dans son sommeil trois hommes se présentent devant lui.

Après avoir prié avec eux et leur avoir donné la paix, comme Eugende contemplait avec étonnement ces nouveaux visages et ces étranges vêtements, il leur demande qui ils étaient (ces vénérables personnages), eux par qui il avait mérité la bénédiction de leur visite.

(1) *Gebennam.*

Alors un d'eux lui dit :

— Je suis Pierre ; voici mon frère André, et cet autre est notre frère Paul. »

Et Eugende se jetant aussitôt—en esprit,—à leurs pieds :

— Et pourquoi (dit-il), seigneurs, vous vois-je en ces campagnes solitaires, vous dont nous lisons qu'après un saint martyre les corps sont restés dans les grandes villes de Rome et de Patras ?

— C'est vrai (lui disent-ils), et nous sommes en effet là où tu l'assures, et nous sommes venus ici où nous devons habiter maintenant. »

Et à ces paroles la vision et le sommeil finirent.

Et après que s'étant frotté le visage, Eugende eût chassé de sa figure la torpeur du sommeil, il voit venir de loin deux frères qui, deux ans auparavant, avaient quitté le monastère et qui venaient à lui par le même chemin qu'avaient suivi les saints Apôtres dans la vision [de tout à l'heure]. Et s'élançant à la rencontre de ces deux frères, après les avoir salués selon la coutume, il leur demande d'où ils reviennent ainsi au monastère, après une si longue absence.

— Etant allés (disent-ils) jusqu'à la ville par excellence (1), nous revenons ici après avoir obtenu, tardivement mais sûrement, le patronage de trois saints martyrs. Enrichis des reliques des seigneurs et Apôtres Pierre, Paul et André, nous rentrons dans notre antique bercail (2). »

Sur l'heure même, tandis que — selon la coutume,—les deux frères attendaient en ce lieu, saint Eugende courant au monastère, annonça lui-même à l'abbé et aux moines l'arrivée des Saints que peu auparavant il avait contemplés en une vision.

Sur-le-champ, on court au-devant des reliques et ayant salué les deux frères [qui les apportaient] et baisé les petits vases qui contenaient ces précieux restes, avec joie et triomphe et au chant des psaumes on les porte et on les enferme sous l'autel, et maintenant ces Saints sont les patrons de ceux qui les prient et leur puissance ne s'affaiblit pas, eux dont les louanges et les mérites ne sauraient être limités à l'espace qui les contient, mais s'étend bien au delà.

(1) *Urbem.*

(2) *Ad caulas repedamus antiquas.*

CHAPITRE X.

Saint Martin lui apparaît et lui ramène ses moines sains et saufs.

Et pour parler du saint et très-saint homme Martin, dont il avait d'une manière très-confidentielle coutume de me dépeindre aussi — ainsi que des Apôtres précités, — le visage et le vêtement, souffrez que je vous en dise quelques mots.

Or, une certaine fois que l'on redoutait les incursions de nos cruels voisins les Allemands (1) qui attaquaient les voyageurs à l'improviste, non d'une manière ordinaire, mais ainsi que le font les bêtes sauvages,—le Saint voulant arracher à la mort ou au danger ses commissionnaires, les envoyait chercher du sel de cuisine (2) vers la mer Tyrrhénienne (3) plutôt que dans le voisinage (4).

C'était le saint homme qui avait conseillé et arrangé tout cela. Mais, comme après deux mois écoulés, ceux qu'il avait envoyés chercher du sel ne donnaient aucune nouvelle de leur retour, les moines s'en prirent au Saint dans la pensée qui les gagnait de proche en proche, qu'en engageant leurs frères dans cette expédition, c'était une sorte d'exil ou de mort volontaire auxquels il les avait exposés.

Quant à Eugende, — incertain de l'événement (car il ne les avait exposés qu'avec angoisse à entreprendre ce voyage), et craignant d'être repris sans raison, il implorait jour et nuit la miséricorde du Christ pour le salut de ces voyageurs. Comme — fatigué d'avoir pleuré, — il s'était assoupi sur sa couchette, il est aussitôt inondé d'une telle clarté qu'il se voyait plus entouré de lu-

(1) *Alemannorûm.*

(2) *Coctile... sal.*

(3) *E limite Tyrrheni maris.*

(4) *Quam de vicinis Herlensiûm locis.* — Nous ignorons quel est ce pays.

nière que si un rayon très-brillant de soleil avait pénétré jusqu'à lui. Aussitôt le très-heureux Martin apparaissant auprès de son lit, le salue et lui demande comment il se portait.

Et Eugende :

— Je me porterais bien (lui dit-il), si je n'étais incertain du salut des frères que j'ai condamnés à l'exil, comme on m'en fait le reproche. »

Et Martin :

— Ne te souviens-tu pas (lui dit-il) qu'à leur départ tu me les as spécialement recommandés à moi, c'est-à-dire, à Martin? Or, cette nuit ils séjournent dans la paroisse de Pontia (1), et demain un d'eux arrivera ici et détruira les craintes de tous les frères. »

S'étant donc éveillé, l'homme du Christ — comme s'il eût reçu des nouvelles des frères en voyage et qu'il les eût réellement vus, — prédit à tous ses moines le jour et l'heure de leur arrivée dans les mêmes termes que lui avait dit le saint de Dieu, et les absents rentrèrent en effet ponctuellement.

CHAPITRE XI.

Son monastère est incendié, sans que l'huile de saint Martin [que l'on y conservait] soit brûlée.

Quant à ce que je vais raconter, quoique nul ne doute que ce ne soit un des miracles du très-heureux Martin, cependant je ne sais qui serait assez ignare et assez brute pour ne pas reconnaître qu'Eugende fut associé à ce miracle, lui qui, uni dans la même foi avec Martin, partageait la grâce de ses mérites.

Or, le Seigneur permit qu'une nuit, dans la sacristie où il prenait son repos, Martin fût non pas seulement tenté, mais encore éprouvé par un incendie (2).

Même chose arriva pour le monastère de Condat, qui fut dévoré par les flammes, sans que l'huile de saint Martin que l'on y conservait fût la proie de l'incendie.

(1) *In Pontianensi parochiâ.*

(2) *Permisit... Dominus... sanctum Martinum tentari quidem incendio, sed probari.*

Le bienheureux Eugende supporta ce revers avec tant de patience et d'égalité d'âme, qu'aussitôt la divine Providence lui rendit non-seulement au double la nourriture et le vêtement, mais encore — ce qui était beaucoup plus utile, — des bâtiments plus appropriés aux usages monastiques que n'étaient ceux que l'incendie venait de détruire.

Donc, un jour, vers le soir, tout ce monastère qui était construit en charpente de vieux bois, ainsi que les cellules y jointes et un beau réfectoire à double nef (1) fut réduit si vite en cendre, que le lendemain matin non-seulement il ne restait rien des constructions, mais encore que le feu s'était éteint faute d'aliment.

Et comme les frères cherchaient, en secouant les cendres, le fer de leurs bêches et de leurs coignées — seul objet que l'incendie n'eût pu détruire, — voici que le saint prêtre Antidiolus aperçut une ampoule pleine de l'huile de saint Martin que, pour guérir les malades, il gardait suspendue au chevet de son lit; cette ampoule était pleine et bien bouchée et elle s'était conservée merveilleusement au milieu des désastres de l'incendie, comme jadis nous lisons (2) les trois enfants dans la fournaise du roi des Perses.

Et cette ampoule pleine d'huile est conservée jusqu'à ce jour dans ce monastère, en témoignage de ce miracle.

Par où l'on voit que — du temps de saint Eugende comme à l'époque du très-heureux Martin, — l'incendie fut dompté et réparé; et nous nous souvenons que les moines de Condat ont échappé au péril, grâce à l'huile et à la vertu de Martin.

CHAPITRE XII.

Eugende connaît les choses cachées et à venir, il les révèle.

Outre ce petit nombre de faits que nous avons rapportés comme témoignages de

(1) *Monasterium... fuerat cœnaculis geminatum.*

(2) *Daniel*, III, 50.

mérites et des vertus d'Eugende, il en est un — remarquable entre tous,—c'est qu'il avait une si grande pureté d'esprit, que par une divine illumination il eut la prescience des choses futures, dès cette vie mortelle. Encore sur cette terre on eût pensé, en quelque sorte, qu'il resplendissait déjà au milieu des célestes Vertus, à tel point qu'une fois il donna au vénérable Valentin, diacre en ce monastère, le secret avertissement que voici :

— Il est certain, très-cher frère, que dans vingt jours environ tu sortiras de ce siècle pour aller recevoir les récompenses qui te sont préparées ; et c'est pourquoi, quoique libre des liens du péché tu sois prêt à aller au Seigneur, cependant je t'avertis de profiter de ce peu de temps qui t'est accordé, pour t'enrichir de nombreux mérites, afin que tu puisses — comme je l'ai vu, — être offert comme une hostie agréable sur l'autel du Christ.

« Car, cette nuit je t'ai vu revêtu de blancs linceuls par les saints Pères et déposé, au chant des psaumes, dans l'autel de cet oratoire. Donc, quoique tu saches le mérite et la qualité de ton élection, cependant je te conseille de profiter du temps qui te reste pour posséder le bonheur sans fin. »

Et quand Eugende et Valentin eurent mis fin à cet entretien par des larmes de joie et une fervente prière, dix jours environ après, Valentin fut saisi d'une légère petite fièvre et peu à peu sentant ses forces lui échapper, il acheva le cours de cette présente vie.

D'ailleurs, à l'arrivée de chaque personne au monastère, Eugende devinait pour ainsi dire par une sorte de flair — qui lui faisait discerner le parfum ou la puanteur spirituelle, — les mérites ou les vices de tout individu.

Souvent il prédit l'arrivée des frères et des laïques longtemps avant que personne ne soupçonnât même leur approche du monastère, et il disait prophétiquement quel était le degré plus ou moins grand de foi de ceux qui postulaient pour être reçus dans le monastère.

CHAPITRE XIII.

Son humilité, sa joyeuse gravité, sa piété.

Cependant cet homme si riche en grands et excellents biens ne se jugea jamais meilleur et plus éminent qu'un autre ; mais, rempli de piété, il pensait en lui-même combien il était encore loin de la perfection et en quelque sorte bien au-dessous de tous.

Il avait — et quoi d'étonnant avec l'hôte brillant qu'il possédait dans son âme ! — il avait une grande joie répandue sur le visage. Mais, de même que personne ne le vit jamais triste, personne aussi ne le vit jamais rire. Jamais le souvenir et l'exemple des actions et des vertus des bienheureux Antoine et Martin ne lui sortaient de l'esprit.

Jamais Eugende — ainsi qu'on le rapporte d'Antoine, — ne passa subitement de la patience à la colère ou de l'humilité à la vaine gloire ; jamais lorsqu'on le louait et le proclamait saint il ne s'enfla de vanité; jamais lorsqu'on le blâmait il ne tomba dans le découragement et la tristesse.

La lecture était pour lui une si nourrissante réfection, que lorsqu'on lisait pendant le repas,— très-souvent absorbé dans la contemplation des délices futures et comme en extase il oubliait les mets placés sous ses yeux. Car, saisi de joie et d'admiration, et méprisant le pèlerinage de cette vie présente, il soupirait après le droit de cité (1) qui lui était préparé dans les cieux.

Ce fut Eugende qui — à l'exemple des premiers Pères, — inaugura surtout en ce monastère la sainte industrie de la lecture (2).

CHAPITRE XIV.

Il a grand soin des frères, surtout des vieillards et des malades. Il interdit toute propriété.

Eugende aussi — contrairement à la cou-

(1) *Municipatum.*
(2) *Legendi... industriam.*

tume des Archimandrites (1), — voulut que tous les moines fussent unis par les liens d'une commune vie.

Ayant détruit les petites cellules particulières, il faisait prendre le repos dans une grande salle, comme celle d'un hospice, afin qu'un même dortoir réunît ceux qu'une seule table voyait s'asseoir ensemble à l'heure du repas. La nuit, une lumière aussi grande que celle du jour régnait en ce lieu comme dans l'église.

Ce saint abbé n'avait pas sa petite table à part — comme j'ai entendu dire que le pratiquent quelques supérieurs, — et sa nourriture ne différait en rien de celle des frères : tous sans distinction étaient servis de même.

Jamais il ne commanda rien dont il n'eût d'abord lui-même donné l'exemple par la pratique.

Il fit toujours servir les malades et surtout les vieillards avec une très-grande bonté, et il joignait ses soins à ceux des frères qui assistaient les malades, se réservant toujours le plus malade. Et non-seulement il leur faisait servir des aliments convenables, mais encore — en raison des fatigues de la maladie, — il faisait mettre chaque malade à part, et chacun restait ainsi dans une chambre particulière jusqu'à ce qu'il fût revenu en santé.

Il était — sans acception de personne, — à la disposition de tous les laïques.

Aux pauvres comme aux riches il donnait également le baiser de paix et la nourriture, veillant cependant — selon la règle des Pères, — à ce qu'aucun moine n'assistât, sans ordre, à la visite des laïques ou de ses parents. Si par hasard quelque chose lui était offert par ses proches, il le portait aussitôt à l'Abbé ou à l'Econome; il ne reçut jamais rien sans l'ordre de son père [spirituel]

Jamais aucun moine n'eut en ce lieu aucune cellule, armoire ou coffre; personne même ne possédait en propre aucun des moindres objets nécessaires au travail, car jusqu'à l'aiguille et aux laines pour coudre, tout leur était donné en commun, afin que les frères n'eussent pas la moindre occasion de dévier de cette règle consacrée.

Mais cependant, entre toutes ces choses, il est une propriété dont chacun jouissait, — celle de lire et de prier. Car, votre fraternité sait tout ce que je dis et que jamais dans ce monastère on ne se refuse à admettre les grandes causes, puisqu'on y tient compte même des plus petites.

Et comme ce discours nous a amené à parler de la règle des Pères imitée par le bienheureux Eugende, — nous dirons en peu de mots qu'elle était la même que celle du saint et illustre Basile, pontife de la capitale de la Cappadoce et que celle des Pères des saints de Lérins et de saint Pacome, ancien abbé en Syrie, ou telle que celle que le vénérable Cassien a mise au jour plus récemment.

Ne méprisons pas cette règle, dans notre présomption, mais lisons la chaque jour et appliquons-nous à la pratiquer de préférence à celle des Orientaux; car, elle est appropriée à notre pays et à la mesure de nos forces et de nos labeurs, et, sans nul doute, elle est plus efficace et plus adaptée à la nature ou à l'infirmité gauloise.

CHAPITRE XV.

Mort d'Eugende.

Donc, comme notre petit discours — ainsi qu'un pilote tremblant à la vue de la vaste étendue de mer qu'il doit parcourir, jette tout autour de lui ses regards pour apercevoir un port où il entrera plein de joie, — touche à son terme, je rapporterai quelques particularités touchant les circonstances de la mort du très-saint homme.

Or, quand il eut atteint l'âge de soixante ans et six mois, en proie à une mauvaise santé, ce bon Père ne cessa pas cependant jusqu'à la dernière heure de suivre tous les exercices de la règle monastique et d'assister à tous les offices. Enfin, se sentant à bout de ses forces, il manda en secret auprès de lui un de ses frères, qu'il avait chargé du soin de donner l'Extrême-Onction aux ma-

(1) Nom que dans certains ordres religieux on donnait à l'abbé, surtout en Orient. *Archimandrite* est un mot grec qui veut dire *chef du troupeau, berger*.

lades, et il lui demanda—selon la coutume,—de lui administrer ce sacrement.

Et quand la nuit fut passée et que nous allions le visiter au point du jour, fondant en larmes et en sanglots :

— Que Dieu tout-puissant (nous dit-il) vous pardonne à vous qui ne me permettez pas, dans l'état de maladie où je suis réduit, de sortir des chaînes du corps. »

Et comme, tout tremblant et pleurant convulsivement, le cœur plein de sanglots, nous gardions le silence :

— Mes seigneurs (nous dit-il), les abbés Romain et Lupicien sont venus à moi et ils portaient sur leurs épaules un cercueil qu'ils ont déposé devant mon lit, et m'ayant donné le baiser de paix et enseveli, ils me mirent dans ce coffre pour m'emporter. Et comme ils s'apprêtaient à me déposer dans l'église, vous êtes accourus rapidement, vous m'avez enlevé du cercueil et vous m'avez reporté sur mon lit. Or, je vous en prie, — si vous avez quelque respect pour ma vieillesse et quelque sentiment d'affection à l'égard de votre Père, — ne me retenez pas ici plus longtemps, mais permettez-moi enfin de passer à mes Pères. Je vous prie donc tous et vous supplie, mes chers petits enfants, de garder inviolablement en toutes choses la règle que vous avez reçue de vos Pères, et de me conduire à ma joie, à celle de tous les saints et la vôtre même, à la palme de la victoire. »

Et lorsqu'il eut achevé de parler ainsi au milieu de nos lamentations, cinq jours après se mettant lui-même sur ce lit, tout à coup il mourut comme s'il s'était endormi. Son saint et bienheureux cher corps, accompagné de la foule de ses fils et de ses frères, fut enseveli avec respect au nom du Christ.

O très-saints frères, puissent ces détails étancher la soif de votre foi et de votre ferveur, en répondant quelque peu à vos désirs et en les rassasiant.

XXX.

VIE

DE

SAINT MAXIMUS ou MAXIME (1),

ÉVÊQUE DE RIEZ,

Écrite — au sixième siècle, — par Dynamius.

Dyname — « célèbre dans les écrits des plus grands hommes de son temps (2) », — était issu d'une ancienne noblesse gauloise.

Il naquit vers le milieu du VIe siècle, à Arles, à ce que l'on croit, et reçut une brillante éducation.

Dès l'année 581, lorsque Dyname n'avait encore que trente ans, il était gouverneur de Provence, c'est-à-dire des villes de Marseille, d'Avignon, d'Uzès et autres du pays qui obéissaient à Childebert, et ne tarda pas à se voir élever à la qualité de *patrice* (3), la première qui fût alors après les souverains.

Enflé d'orgueil, il se rendit odieux aux honnêtes gens ; mais, depuis il changea tellement de conduite, qu'il édifia autant l'Église qu'il l'avait auparavant scandalisée. Pour faire plus de progrès dans la piété, il s'adressait quelquefois au pape saint Grégoire, à qui il demandait des avis sur sa conduite et des livres pour son instruction.

(1) « Nommé *saint Mans* à Abbeville, et *saint Masse* à Boulogne-sur-Mer où il est patron. » — (Chastelain, *Martyrologe universel*, p. 603.)

(2) Ainsi s'expriment les Bénédictins, auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, tome III, p. 457, et ils citent les témoignages de saint Grégoire le Grand (*lib.* III, *cap.* XXXIII), de saint Grégoire de Tours (*Hist. lib.* X, *cap.* II), et de saint Fortunat de Poitiers, (*Carm. lib.* VI, *carm.* XI et XII.)

(3) Le titre de *patrice* était le plus élevé de l'Empire d'Orient. Il était équivalent à celui de père du prince. On trouve souvent le titre de *patrice* dans l'histoire des Gaules; Aetius et Siagrius portèrent le titre de *patrices*. Clovis le reçut, en 507, de l'empereur Anastase. Il y avait aussi des *patrices* dans le royaume de Gontran, roi de Bourgogne.

Il dota quelques monastères et se chargea de la direction du patrimoine de Saint-Pierre en Provence, de 595 à 597, époque où le prêtre Candide vint de Rome en prendre soin. Dyname s'acquitta de cette administration avec tant de zèle et de fidélité, que saint Grégoire ne pouvant autrement lui en marquer sa reconnaissance, lui envoya une petite croix où il y avait de la limaille des chaînes de saint Pierre, et aux quatre coins, des particules du gril de saint Laurent.

Dyname ne quitta cette charge que pour se consacrer tout entier à la retraite, où une de ses principales occupations fut de méditer les merveilles que Dieu avait opérées par ses Saints. Il composa même les Vies de quelques-uns.

La mort le prit dans ces exercices de piété en 601, lorsqu'il n'était encore âgé que de cinquante ans. Il fut enterré dans l'église de Saint-Hippolyte, à Marseille, au pied d'Euchérie, son épouse. C'est ce qu'on apprend de l'épitaphe que le jeune Dyname, leur petit-fils, dressa par ordre de son père à la mémoire de l'un et de l'autre.

Il y a aussi sur la mort de cet illustre personnage, une lettre du pape saint Grégoire le Grand à Aurele (1), où l'on voit combien ce Pontife fut touché de cette mort.

On ne nous a point conservé et l'on ne doit pas même se flatter d'avoir connaissance de tous les écrits qui sont sortis de la plume de Dyname.

Nous avons déjà remarqué que pendant sa retraite il s'occupait à travailler sur les Vies des Saints.

Il composa — entr'autres,— celle de saint Maxime, évêque de Riez, qui était mort depuis cent quarante ans ou environ.

Dans une lettre ou préface adressée à Urbicus, évêque de Riez, successeur de saint Fauste, Dyname expose les raisons et le plan de son travail.

Voici la traduction de cette page intéressante :

Au très-saint Père le seigneur pape Urbicus, le patrice Dynamius, salut.

Enflammé de l'ardeur de la foi apostolique, vous recherchez avec sollicitude tout ce que de fidèles récits nous révèlent touchant

(1) Frère de Dyname, à ce que l'on pense.

les vertus de saint Maxime, et vous ne cessez d'exciter mon inhabileté à ce travail.

Cédant à vos paternels avertissements que vient encore corroborer votre autorité pontificale, je m'efforce—pour éviter tout reproche en cette tâche qui n'est pas peu de chose, — de recueillir et de fondre dans la Vie de saint Maxime, que j'ai écrite il y a quelques années en style grossier (1), tout ce que je connais avoir été écrit, et je m'appliquerai à y ajouter tout ce que vous avez pu trouver d'authentique sur les merveilles opérées par ce saint Pontife.

Mais, même ainsi je suis en proie à une double confusion, — de n'avoir ni le talent d'écrire, ni la sécurité du silence. Si je parle, en effet, ma rusticité de langage va mettre à découvert mon inexpérience.

Car, si cela m'eût été permis, j'aurais au moins pu plaire par un récit succinct moi qui ne puis me sauver par les développements moraux. Donc, placé entre deux difficultés, j'ai résolu d'obéir à vos ordres; je plairai par l'obéissance et non par la science.

Vous m'aviez indiqué de vieux manuscrits à consulter dans lesquels vous aviez pu à peine déchiffrer ce que l'éloquence dévote du bienheureux Fauste, votre prédécesseur, avait écrit touchant les actions de saint Maxime (2) et vous y aviez deviné plutôt que trouvé un petit nombre de particularités. Car, le temps rival de la vieillesse de ces pages avait rongé ce qui s'y cachait encore.

Vous avez pensé que ce serait démériter de la religion de ne pas insérer dans le cours de mon récit le peu que je trouvais ainsi dans plusieurs auteurs. Je pense donc avoir — en partie,—répondu à vos vœux en multipliant (autant que j'ai pu) ces détails dans le récit assez long que voici.

Chaque fois que la lecture publique de ce récit apportera de l'ennui à ceux qui l'entendront, ce sera votre faute et l'on pourra

(1) *Vita ejus* (S^ti Maximi), *quam me ante aliquot annos rurali sermone conscripsisse constitit.*

(2) On trouvera — à la suite de la Vie de saint Maxime, — la traduction d'une remarquable homélie que saint Fauste prononça à Riez même devant les fidèles de cette Eglise, peu de temps après la mort de son illustre prédécesseur. — (*Hist. litt. de la France*, tome II, p. 608.)

vous en faire le reproche. Si ce récit remporte le prix et est jugé digne de récompense, ce n'est pas à moi non plus qu'il faudra la donner, — à moi qui cédant à vos ordres ai écrit plus de détails que je n'ai voulu et n'ai pu me sauver par la brièveté, comme je le désirais.

Je vous supplie donc, avec tout le peuple, de me couvrir de l'ample secours de vos prières moi que — pasteur très-prudent, — vous dépouillez du manteau du silence et de la robe du mutisme (1).

Chaque fois qu'on fera cette longue lecture, que le style impoli n'en déplaise pas et que le fond même de cette narration sainte la recommande à l'attention des auditeurs.

Et il n'est pas douteux qu'autant avec une entière dévotion de cœur vous mettez en lumière les actions de ce saint pontife, vous méditez aussi ses œuvres afin de suivre avec avidité les traces de celui dont vous aimez à révéler les belles actions, — de telle sorte que par un divin bienfait et par son patronage même vous méritiez l'abondante tranquillité de la vie temporelle et le pouvoir de faire les œuvres d'un saint, — seigneur vraiment saint et très-saint pape.

I

C'est aujourd'hui qu'on fête le jour de la sainte solennité du très-saint Maxime, pontife de la ville de Riez (2), qui, chaque année, semble revivre, à un moment donné de la course du temps (3). Un pieux dévouement de l'âme nous conseille de révéler les actions de ce saint pontife et l'antique coutume (4) nous y excite.

Or, excepté les faits remarquables et les plus authentiques qui nous sont connus par le récit de nos devanciers et que renferment

(1) *Me ergo, quem silentii peplo prudentissime pastor expolias et tegmine taciturnitatis enudas, supplico ut cum universo populo diffuse muniat intercessionis præsidio.*

(2) *Regiensis urbis.* — Voyez la note 1.

(3) *Qui (Maximus) quotannis redivivis temporum curriculis renovatur.*

(4) *Cujus nos res gestas pandere... prisca consuetudo compellit.*

les monuments littéraires, ces antiques souvenirs sont pour la plupart rapportés de diverses manières par les auteurs récents.

Donc, pour que les faits de cette Vie n'aient rien d'ambigu dans le sens mystique et afin que la voix du vulgaire n'en tire rien de fabuleux, ou n'émette quelque chose de suspect touchant la source native où nous puisons, — il nous faut raconter en termes véridiques ce qu'il est bien prouvé que Maxime a fait et rien de plus ; et même cependant dans ces détails nous en avons passé beaucoup sous silence, n'en publiant qu'un petit nombre, dans la crainte qu'une excessive prolixité ne causât de l'ennui aux auditeurs (1).

Le bienheureux Maxime vint au monde dans un bourg du domaine de sa famille (2), bourg que l'on nomme Decomer (3). Ses parents étaient chrétiens et lui-même fut fait chrétien aussitôt qu'il fut né (4). Et dès les premiers jours de l'enfance, croissant toujours par une sublime humilité il épura tellement ses jeunes années par la maturité de ses mœurs, que la grâce de la sainteté lui

(1) Au siècle dernier, les Bénédictins — auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, — apprécient en ces termes l'œuvre de Dyname : « Dyname dans l'exécution de son dessein a suivi *tout le génie de son siècle* (le VIe) ; c'est-à-dire, qu'il s'y est plus attaché à rapporter des prodiges et des miracles, qu'à nous faire la relation des faits plus *instructifs et plus importants*, qui regardent l'histoire de saint Maxime..... On ne laisse pas *au reste* de faire *beaucoup de cas* de sa pièce. Il n'en est guère effectivement en ce genre, qui méritent plus de créance, après les vies écrites par des auteurs contemporains. D'ailleurs, quelques grands et extraordinaires que soient les miracles qu'elle contient, ils ont néanmoins *quelque chose de naturel et de saint, qui persuade et attire le respect* (tome III, p. 462 et 463). Malgré — ou même à cause de ces réserves, — nous ne savons pas de plus bel éloge de l'œuvre de Dyname.

(2) *In vico proprio.*

(3) *Cui Decomero vocabulum est.* — Decomec ou *Decomir* et plus tard *Château-Redon* (Basses-Alpes), à peu de distance de Digne (3 lieues).

(4) *Et factus illicò Christianus.* — Particularité notable ; car, on sait que dans les premiers siècles de l'Eglise, on ne baptisait pas aussitôt que de nos jours.

rendait vraiment propre et bien appliquée la signification même de son nom (1).

Et quand il fut sorti de l'adolescence, il domptait par la grandeur de son âme et sa discipline les charmes et les amorces de la luxure afin d'obtenir la palme d'une incorruptible pureté qu'il s'était promise en restant vierge et de triompher dans le royaume céleste de son corps qu'il avait mis sous le joug.

Et il fut richement paré des ornements de tous les biens spirituels et on doit, à juste titre, le louer et le préconiser hautement. Son aspect était vénérable, son abord plein de douceur, sa parole aimable, son âme sereine, sa patience inébranlable, sa magnanimité merveilleuse; il aimait la paix, était libéral envers les étrangers ses hôtes (2), dédaigneux des choses périssables, désirant ardemment les biens célestes, acquérant les trésors de l'éternité en échange de ceux du temps, regardant comme vils et méprisant les biens temporels pour leur préférer ceux de l'éternité.

Et pour connaître d'une manière plus intime les préceptes de la divine loi, la pénétration naturelle de son esprit lui fit faire de tels progrès dans les lettres, qu'avide de lecture il y cherchait une pâture pour son âme et qu'ainsi que les abeilles il y puisait le nectar de l'éternelle suavité.

Mais, avant tout et par dessus tout, il arrachait toutes les racines des vices de la chair et jusques dans les moindres choses il brillait de la splendeur d'une sainte vie, affaiblissant sans cesse les forces de son corps par l'assiduité de son abstinence, poursuivant et domptant les vices de la chair et les étouffant au berceau, — de telle sorte que pour consommer son martyre, il ne lui manqua que le bourreau. Car, sans aucun doute, il se rendit lui-même martyr et par les tortures et par le mérite.

Enfin, abandonnant aussi toutes ses immenses richesses, il se rendit au monastère de Lérins afin d'y trouver — en vivant dans la justice, — les éternelles richesses. Il suivit les préceptes évangéliques, sachant qu'il ne pouvait devenir parfait s'il ne vendait tous ses biens et n'aliénait toutes ses richesses (1).

Et dans cette communauté de Lérins, comme il aimait d'une parfaite charité tous ses frères, il était à son tour chéri de tous.

Si grande était en lui la ferveur, qu'avant qu'il eût embrassé la règle de la vie monastique et ses mystiques institutions, il paraissait déjà le premier de tous ses frères par la sainteté de sa vie, et que déjà on l'égalait en mérites à saint Honorat, dont il fut depuis le successeur, — homme très-riche en sublimes vertus qui fut le premier abbé de Lérins.

II

Revêtu de la charge d'abbé, Maxime gardait avec une pastorale sollicitude le troupeau confié à ses soins, et chaque nuit, tandis que tous dormaient, lui parcourait le monastère; or, il advint — contre la coutume, — qu'un moine encore enfant, poussé par une certaine curiosité ou inquiétude, suivit Maxime. Mais, voici qu'aux regards du très-saint homme, le diable plein de ruse s'offre sous une forme immense et terrible. Et comme l'ennemi ne pouvait effrayer le saint homme revêtu des armes spirituelles, il frappa d'une si grande frayeur le moine curieux, que celui-ci, regagnant aussitôt d'un pas tremblant sa cellule, fut sur-le-champ saisi d'une très-ardente fièvre.

Mais, cet opiniâtre imposteur espérant qu'il pourrait troubler en quelque manière le saint homme, se présenta à lui sous la forme d'un dragon de feu (2). Mais, sur-le-champ effrayé par le signe de la croix, il s'évanouit. Car, déjà l'invincible athlète ayant mis souvent en fuite l'ennemi, ne le redoutait nullement.

Après avoir fait tout le tour de l'île de Lérins, Maxime vint au plus tôt à la cellule où était étendu sur sa couchette et malade le moine dont nous avons raconté la fièvre

(1) *Maximus* qui veut dire *très-grand.*

(2) *Hostes*, dans le latin payen signifie les *étrangers* et les *ennemis* tout à la fois; dans la langue chrétienne, ce sont les *hôtes* et les *amis.*

(1) *A cunctis opibus alienum se faceret.* — Mot à mot : « S'il ne se rendait étranger à toutes ses richesses. »

(2) *Ignei draconis specie.* — Voyez la note 2.

subite, et auprès de lui tirant du fond de sa poitrine une fervente prière devant Dieu, il obtint que sur-le-champ le moine fût rendu à sa première santé et que — frustré de sa proie,—l'ennemi fût mis en fuite.

Et c'est ainsi qu'un double miracle remporta une victoire signalée et décisive en cette circonstance; car, Maxime rendit les forces au malade et vainquit l'ennemi : l'ennemi s'enfuit déplorant la défaite qu'il venait d'essuyer, et le moine fut plein de joie du salut et de la santé qu'il avait recouvrés en même temps.

Comme ainsi, chaque nuit, cet éminent pasteur faisait sa ronde autour de la bergerie du Seigneur, afin qu'il ne lui advînt rien de mauvais,— sur le rivage de la mer, à l'endroit que l'on nomme le Môle (1), il arriva enfin portant ses pas, et aussitôt le vieil ennemi (2) osa par ses prestiges représenter aux yeux de Maxime comme un vaisseau chargé d'hommes et sur lequel les matelots ardents à la manœuvre se livraient à tous les exercices de leur profession; et deux de ces nautonniers s'avancèrent vers le saint homme et lui dirent qu'ils avaient abordé en ce lieu pour y faire du commerce et qu'ils étaient persuadés qu'ils ne se rembarqueraient pas sans avoir réalisé de grands bénéfices en ce lieu, qu'ils connaissaient ce Maxime — non moins de sainteté que de nom,—et qu'il était désiré de tout le monde dans les pays d'outre-mer, à tel point que si on pouvait l'y posséder, on ne croirait pas avoir de trésor plus précieux que lui.

Ces deux hommes ajoutèrent qu'ils ne s'arrêteraient pas plus longtemps sur ces bords que celui qui serait nécessaire pour l'embarquer et le conduire à Jérusalem, et qu'en outre de l'heureuse découverte qu'ils venaient de faire de sa personne, ce voyage serait, sans aucun doute, pour lui (Maxime) la source d'un grand honneur et d'une haute dignité sitôt qu'une heureuse navigation l'aurait amené à l'endroit où il était si impatiemment attendu par les vœux de tous.

Mais, l'homme de Dieu connaissant les embûches et la malice de l'ennemi, se munit du signe de la sainte croix, il implore l'aide du ciel, et ensuite, fort de l'autorité spirituelle, il répond en ces termes :

— La méchanceté du profane et de l'imposteur ne peut tromper les soldats du Christ, et le malin esprit ne peut duper par ses illusions ceux à qui Dieu accorde le don de prévoir les choses mauvaises.

« Jusqu'à présent, les prières du très-saint Honorat ont été le rempart et la défense de cette île; c'est Honorat qui a chassé le dragon qui habitait ce lieu, afin que nul accès n'y soit plus désormais ouvert au diable et qu'il ne puisse y nuire à personne. »

A ces paroles, le vaisseau fictif disparut de devant les yeux de Maxime tandis qu'il achevait de s'exprimer ainsi, et le saint étant aussi retourné à l'église, exhorta les frères à se lever pour célébrer les vigiles, et avec cette sainte congrégation il rendit de très-grandes louanges à Celui par qui il avait remporté la victoire sur l'ennemi.

III

Mais, comme la renommée de ses éminentes vertus étendait son vol par tout l'univers, il fut non moins porté qu'élu (1) au siége épiscopal de la ville de Riez, non-seulement par l'unanimité de tous les citoyens, mais encore de tous les prêtres et de tous les prélats, et il fut en quelque sorte sur-le-champ consacré malgré lui-même.

Et quoique déjà — et de fait et de nom,— très-grand (*Maximus*), c'est à peine si l'on paraît voir comment il pouvait grandir davantage en sainteté; cependant pour ne pas déchoir de son nom, il demeura très-grand (*Maximus*) par ses œuvres et ses actions et il y excella autant qu'en honneur.

Donc, au milieu des autres œuvres de justice qui resplendissaient en lui, on remarquait ces ornements principaux; il était d'une patience vaillante, d'une bienveillance à toute épreuve, d'une vive gaîté, d'une

(1) *Ad littus æquoris quod vocatur moles.*

(2) *Veterator ille.* — C'est proprement *celui qui a vieilli dans quelque chose, qui est habile ou versé dans quelque chose, un vieux routier, un vieux renard, un fin matois,* — tel qu'est vraiment le diable plein de ruse.

(1) *Non minus raptus, quàm electus.*

abondante libéralité, d'une magnanimité féconde en bienfaits, d'une douce humanité, d'une attention soigneuse, d'une suave charité, d'une largesse peu commune, d'une doctrine remarquable, d'une justice hors ligne, d'une humilité sublime ; il méprisait les richesses, était plein de dignité et — en même temps, — accessible à tous.

Il bâtit dans la ville de Riez (1), en l'honneur du bienheureux Albin, une église avec tout le dévouement d'âme possible ; les colonnes de cet édifice — que l'on peut y voir aujourd'hui,— furent traînées en ce lieu par une paire de bœufs, mais si facilement que ces animaux n'éprouvèrent aucune fatigue d'un tel fardeau, grâce à l'effet de la sainteté de Maxime, tant que cet ouvrier infatigable présidait à la construction de ce temple. Mais, s'il arrivait qu'il ne fût pas là parfois, la secrète machination du très-méchant démon écrasait tellement tous les bœufs sous le poids de ces colonnes, qu'il était impossible de les faire avancer même à coups pressés d'aiguillons. Et quand même plusieurs bœufs étaient attelés ensemble à cette masse, ils demeuraient tous immobiles, quoiqu'on les battît et qu'on les mît en sang.

Dès qu'un rapide messager avait appris cela au très-saint Pontife, lui — sans se troubler et plein de confiance, — il accourait à l'endroit indiqué, sans trembler et sans s'affliger. Alors, l'ennemi très-méchant ne pouvait tromper ses yeux ni se soustraire à ses regards, bien qu'il ne pût être aperçu de tout le peuple. Et l'homme saint dit aux conducteurs des bœufs :

— C'est en vain que vous tourmentez ces animaux dépourvus de raison, car vous ne pouvez voir les entraves que leur met l'ennemi. Mais moi, je vois un petit Ethiopien (2) qui s'oppose à la marche des bœufs. »

Puis, fléchissant les genoux, Maxime prie et supplie Dieu de détourner les embûches de l'ennemi. Le malin esprit ne pouvant supporter les prières du Saint, s'enfuit au plus vite, mais non sans laisser après lui une très-horrible puanteur.

Et aussitôt qu'on a écarté les bœufs qui servaient de renforts aux autres, les colonnes (1) sont traînées sans aucune difficulté au lieu de leur destination.

Afin de confirmer les esprits des citoyens de Riez dans la foi, nous avons jugé à propos de ne pas omettre le fait que voici: comme le très-saint Pontife apportait, au chant des psaumes et en très-grand honneur, de saintes reliques à la basilique par lui construite, dès que l'on fut arrivé à la porte de la ville, il se trouva qu'à ce moment l'on chantait ce verset : « Voici la porte du Seigneur par laquelle les justes entreront. »

D'où l'on peut conclure, sans doute, que par les prières de Maxime cette ville est tellement bien fortifiée (qu'ainsi qu'on le voit jusqu'à ce jour), grâce à la miséricorde du Christ, pendant un long intervalle de temps elle n'a rien eu à souffrir des incursions des ennemis, et que par la suite, avec la faveur de Dieu, elle ne sera pas non plus désormais exposée au moindre danger.

Car, cet illustre pasteur — dont les miracles attestent encore qu'il vit après sa mort (2), — a pu obtenir de Dieu que cette ville, dont il fut le Pontife, soit à tout jamais munie, comme d'un rempart inexpugnable, par ses brillants mérites, grâce à la miraculeuse vertu de son corps qui — dans le temple très-saint par lui bâti, — resplendit de nombreux bienfaits qui y sont accordés à tous.

IV.

Un jour que, dans cette même basilique, l'homme saint célébrait avec une sollicitude toute pastorale les vigiles (3), le neveu d'An-

(1) *In Regiensi castello.* — *Castellum* indique une antique forteresse romaine dans laquelle, ou avec les pierres de laquelle, saint Maxime construisit une église; c'est ce que semble confirmer l'expression de *arcis* appliquée — plus loin, — à l'église de Saint-Pierre.

(2) *Parvum Œthiopem.* — Les Ethiopiens sont noirs; cette forme était une des plus ordinaires au diable, comme on le voit dans un grand nombre de Vies des Saints.

(1) Sur ces colonnes, voyez la note 1.

(2) *Quem vivere testantur facta ejus post decessum suum.*

(3) *Vigilias.* — « On appelait cet office *vigile*, parce qu'il tire son origine des pasteurs ou bergers qui faisaient la veille de la nuit pour garder leurs troupeaux. » — Guillaume Durand : *Rationale divin. offic. lib.* V, *cap.* III des Nocturnes, 1. 2.

sanus, diacre de Riez, c'est-à-dire le fils de son frère, que ses parents, en sortant de ce monde, y avaient laissé petit enfant, et que lui s'était chargé d'élever, et qu'il chérissait plus que s'il eût été son propre fils, jouant sur le rempart de cette ville avec d'autres enfants, tomba de cette hauteur, et s'étant brisé la tête expira.

A la nouvelle de cet événement, Ansanus très-consterné accourt à la hâte, enlève le cadavre de l'enfant, le couvre de ses vêtements et le porte sur-le-champ au bienheureux pontife, et en chemin il se disait en lui-même qu'il déposerait le petit mort, devant le peuple, aux pieds de Maxime et qu'il le supplierait de lui rendre la vie.

Mais, comme il savait que ce très-vaillant soldat du Christ fuyait tout orgueil, il aima mieux porter le cadavre à sa chambre à coucher, où il le mettrait dans sa couchette recouvert de ses draps, plein de confiance que ce médecin spirituel pourrait le ressusciter par ses prières, lui qui avait coutume de donner la santé aux malades.

Et après cela, non certes sans une grande tristesse d'âme, mais cependant plein de confiance, il va trouver l'évêque qui veillait dans l'église et se tenait debout à sa place habituelle. En le voyant, le très-clément prélat imposa silence au chant des psaumes, afin que le diacre lui racontât ce qui venait de se passer ; puis, ayant achevé les prières avec sa dévotion accoutumée, il réprimanda vivement Ansanus à cause de ce qu'il avait fait.

Mais, ce dernier non-seulement ne se laissa pas effrayer, mais encore plus pénétré de confiance en son âme, il se jeta aux pieds de Maxime et s'écria qu'il ne les lâcherait pas avant qu'il eût ressuscité le mort, disant qu'il pouvait très-facilement faire cela, puisque — sans que personne ne lui en eût rien appris, — il avait déjà eu révélation de ce qui était arrivé à l'enfant.

Poussé à bout par cette importunité et cédant à la prière d'Ansanus, Maxime voulut se rendre secrètement avec le diacre à sa chambre à coucher, mais il ne put éviter d'être suivi de la foule du peuple qui voulait assister à un si grand miracle. Étant donc arrivé devant le petit corps sans vie de l'enfant, il commença à implorer de tout son cœur le secours de Dieu, et ayant pris avec une grande confiance la main de l'enfant, il le rendit à sa première santé. Et tout le peuple s'écria :

— Gloire à vous, ô Dieu ! »

Et personne d'entre ces hommes ne voulut se retirer avant d'avoir vu l'enfant se mouvoir et avant de l'avoir entendu parler. A la suite de ce tumulte populaire, ce fut à peine si par les soins de ses clercs Maxime put être ramené à l'église pour achever les vigiles.

Dans ce miracle brillèrent et la grande foi du diacre et la vertu de l'illustre évêque.

Il arriva aussi que l'unique jeune fille d'une veuve sortit de la vie, et lorsque sa malheureuse mère l'eut, selon la coutume, arrangée dans le cercueil où elle devait être emportée, elle vint en toute hâte et tremblante trouver le bienheureux pontife et lui indiqua plus par ses larmes que par ses paroles la cause de sa douleur, le suppliant de prier devant le corps sans vie. Le saint prélat, ému de piété, ne put ni le lui refuser, ni différer ; s'approchant du cadavre, il éleva ses mains au ciel, puis se prosternant il implore Dieu, et la vie est rendue à la morte.

Donc aussitôt cette jeune fille, comme au sortir d'un lourd sommeil, se réveille, ouvre ses yeux appesantis, se lève en s'entendant appeler par son nom ; sa mère est remplie d'une immense joie, tout le peuple est dans l'étonnement.

L'évêque qui — par la vertu de ses mérites, — avait réduit à néant les droits de la mort, fuyant toute occasion d'orgueil, se retire aussitôt, mais, le peuple louant Dieu à grands cris arrache à Maxime la plus grande partie de ses vêtements par une sainte violence et s'en partage les lambeaux qu'il considère comme autant de reliques, et le Saint fut dépouillé à un tel point que — comme témoignage éclatant de ses vertus, — la dévotion des fidèles conserve encore aujourd'hui précieusement ce qu'à regret on laissa de vêtements à Maxime pour couvrir ses épaules.

V

Un tout jeune adolescent mordu par un chien enragé périt étouffé. Le peuple témoin de cette mort va trouver l'évêque et le prie

de venir auprès du défunt. Et Maxime en suspens et balançant sur ce qu'il fera, voyant, d'un côté, qu'il ne peut arrêter les larmes de ces suppliants et, d'un autre côté, craignant l'ostentation, se laisse vaincre enfin par la pitié; il fait ce dont on le priait, il vient à ce mort, élève au ciel ses mains et aussi ses yeux en pleurs et, selon l'attente du peuple, il réveille le mort.

Arrivent les parents, ils se frappent du poing la poitrine, leurs larmes arrosent le corps de leur fils comme d'autant de ruisseaux; car, il ne pouvait — cet adolescent, — se lever de terre, quoiqu'il fût déjà rendu à la vie. Cependant tendant une main à son père et l'autre à sa mère, grâce à leur aide il soulève ses membres chancelants.

Le peuple pousse des acclamations, il crie : — Grâces soient rendues à Dieu! »

L'adolescent rendu à la vie retourne à sa maison où déjà tout se préparait pour sa sépulture, ses parents tressaillent d'une incroyable joie; c'est à peine s'ils en croient leurs yeux, en voyant vivant celui qui était mort.

Mais, voici que le chien qui avait déchiré de ses cruelles morsures et cet adolescent et beaucoup d'autres, paraît devant l'évêque; le prélat ému jette son bâton, élève ses mains au ciel, prie le Seigneur, souffle aussitôt sur le chien que la vie abandonne à l'instant même.

N'est-ce pas une chose assurément admirable que le bienheureux évêque, désireux de protéger le troupeau confié à ses soins ait mis à mort cet ennemi par un coup terrible, non avec l'épée ou toute autre arme, mais par le souffle de sa bouche?

Enfin, le bienheureux évêque — avec l'aide puissante des prières du peuple et le signe de la croix, — guérit si bien les blessures que ce chien avait causées par ses morsures, qu'il n'en resta plus la moindre trace.

Un bœuf furieux avait misérablement déchiré de sa corne un homme, et les entrailles s'étaient répandues à terre. Aussitôt on apporte cet homme en présence de l'évêque. Quoique dans tous les miracles qu'il opérait il craignît de voir s'enfler d'orgueil son esprit, cependant il reçoit avec bonté cet homme si dangereusement blessé, il remet de ses mains les entrailles pendantes, lave doucement avec une éponge la blessure même et la recout; puis, il commande à ce homme de ne laisser toucher à sa blessure par personne autre que lui-même. Et le septième jour, ôtant la ligature, il trouve cet homme si bien guéri que c'était à peine s'il restait quelque marque de blessure.

L'homme très-saint domptait les membres délicats de son corps par l'incessante dureté d'un cilice qu'il portait sur sa chair comme une tunique de dessous et — dans son amour de la croix, — il ne quitta jamais ce cilice, mais il ordonna même qu'on l'ensevelît dedans.

Il ne voulut jamais user de bains, de peur que la constance d'âme avec laquelle il souffrait le martyre ne fût amollie par ces aises et ces plaisirs de la chair qu'il foulait aux pieds.

Un aveugle condamné depuis quinze ans à vivre dans une éternelle nuit, suppliait sans cesse l'homme très-saint de lui rendre la lumière par ses prières. Mais, comme l'Evêque différait afin d'éviter l'ostentation, l'aveugle pria le sous-diacre Rusticus, qui avait coutume de servir Maxime, de faire en sorte — une nuit que l'évêque visiterait les églises, — de le conduire au vestibule de la basilique dont il devrait sortir; ce que fit le sous-diacre, et comme l'homme saint sortait de l'église, il touche doucement du pied l'aveugle : l'aveugle embrasse en suppliant ses vénérables pieds et le prie de lui rendre la vue.

L'évêque invoque avec foi le Seigneur, il imprime le signe de la croix sur ses yeux et aussitôt il ranime ses regards éteints. Puis, il embrasse cet homme et le conjure de garder ce fait secret, ce que cependant cet homme ne put faire à cause de l'immense joie de son âme. Et quand même il aurait voulu cacher ce qui venait d'arriver dans le secret, il n'aurait pu cependant tenir caché ce qui éclatait aux regards de tous.

Innombrables sont les miracles du très-saint Pontife, et on ne peut tous les rapporter, si étendu que l'on en fasse le récit 3.

Il lui était très-facile d'éclairer les aveugles, de guérir les boiteux, de ressusciter les morts. Enfin, il ne pouvait pas ne pas faire toutes ces choses, lui qui possédait au dedans de lui-même l'Esprit-Saint.

VI

Cependant, tandis qu'il brillait par tant de miracles et d'immenses mystères, il connut par une divine révélation le jour de sa mort.

Mais, alors et avec une profonde humilité, il demanda à tout son peuple fidèle la permission d'aller voir — avant de mourir, — son pays natal et ses proches. Et quoique cette nouvelle dût leur apporter une grande douleur à l'âme, cependant il alla vers les siens et il leur prédit que son trépas était déjà proche. C'est pourquoi l'extrême joie que leur avait causée son arrivée fit bientôt place à la plus profonde tristesse lorsqu'il leur annonça cette lugubre nouvelle.

Et voici que tandis que — comme pour dormir, — il s'était mis au lit, en chantant l'office divin, il rend le dernier soupir et passe heureusement aux cieux, le cinq des calendes de décembre.

Une si suave odeur s'exhala alors de lui, qu'on eût dit que toutes les fleurs du printemps étaient réunies en cet endroit.

Le bruit de sa mort se répandit rapidement, non-seulement dans la ville, mais encore il remplit le monde entier. De partout on vit accourir des troupes de peuples fidèles, pleines du désir de toucher du moins le drap de son cercueil, persuadées qu'elles étaient que ce simple attouchement leur donnerait le secours de la santé.

Une jeune adolescente du bourg de Decima (1) était morte et on la portait au tombeau; son cadavre était déjà placé dans une bière de bois, mais ce coffre même n'était pas encore couvert. Dès que ceux qui portaient cette morte entendirent les voix des chantres et des personnes qui suivaient — en psalmodiant, — le saint corps du bienheureux évêque, ils demandèrent avec larmes que l'on fît passer le cercueil de Maxime sur le cadavre de la jeune fille.

Les porteurs des restes de Maxime, enflammés de l'ardeur de la foi, et ne doutant pas du résultat, ne pensèrent pas devoir du tout rejeter les saintes prières de ces hommes. Et pendant qu'on faisait ce qu'ils avaient demandé, ces hommes s'entretenaient entre eux de l'homme apostolique, le bienheureux Maximin, à qui jamais la divine grâce n'avait fait défaut et qui — bien qu'il eût déjà payé la dette de la nature, — vivait cependant encore par ses vertus et ses mérites.

Donc, animés de la même dévotion, très-confiants ils se prosternèrent tous, prièrent longtemps, puis ensuite se relevant, après qu'ils eurent crié sept fois : *Kyrie eleison* (1), ils virent la jeune fille rendue à la vie.

C'est pourquoi une immense terreur les envahit, et ils étaient à la fois remplis de stupeur et de joie.

La jeune fille ayant rejeté ses vêtements funèbres et en ayant mis d'autres, se joignit à la foule du peuple qui allait toujours croissant, et elle rendait à haute voix en ces termes un témoignage public à la louange du saint évêque qui lui avait rendu la santé :

— O très-saints mérites du pontife ! O saint homme et vie sainte du Pontife qui — pour déclarer que par la divine récompense il vivait dans l'éternité, — après sa mort a ressuscité une morte ! »

Et enfin le corps du très-saint pontife fut porté dans la ville de Riez et inhumé avec beaucoup d'honneur dans l'église de Saint-Pierre qu'il avait lui-même bâtie et qui, dans la suite, reçut son propre nom, à cause des fréquentes grâces que l'on y obtenait par sa protection ; en ce lieu, tout ce qu'on de-

(1) *E vico, cui Decimæ vocabulum est.*

(1) « Or, l'efficacité de ces mots est grande. Car, on lit que le bienheureux Basile ayant crié : *Kyrie eleison*, les portes de l'église de Pavie s'ouvrirent toutes seules. On dit encore que le bienheureux Geminianos ayant crié *Kyrie eleison*, mit cinq rois en fuite. — Guillaume Durand, *l. c. sup.*, *lib.* IV, *cap.* XII, du *Kyrie eleison* § 4. Cette prière ou invocation a toujours paru si belle et si touchante, que les Églises des Gaules, qui ne la disaient pas encore à la messe en 529, ordonnèrent, au second concile de Vaison, qu'on la dirait à l'avenir, non-seulement à la messe, mais aussi à Matines et à Vêpres.

C'était depuis longtemps une pieuse pratique populaire que cette prière ou ce cri de l'âme, comme le constate ce concile : *Et quia tam in sede apostolicâ* (à Rome) *quam etiam per totas orientales atque italicas provincias dulcis et nimium salutaris consuetudo est intromissa, ut* KYRIE ELEISON *frequentius cum grandi affectu et compunctione dicatur.* (Concile de Vaison, canon III.)

mande avec confiance, on l'obtient par le secours du Christ.

Que la foi ne soit donc pas hésitante là où la puissance est infinie!

Peu de temps après ces événements, comme de toutes parts on racontait beaucoup de choses à la mémoire du saint homme, le sous-diacre Cariatto, personnage de très-sainte vie, attesta publiquement ceci :

— Personne de nous ne doute (dit-il), que le très-saint Maxime — des vertus de qui on fait tant de récits véridiques,—lorsqu'il vivait corporellement en ce monde, n'a pas moins vécu avec les anges qu'avec les hommes. L'humaine condition le retenait au milieu de nous, mais la dignité de ses mérites en avait fait le compagnon assidu des bienheureux esprits.

« Une nuit, la veille de la très-grande fête du bienheureux André, ayant été envoyé pour l'éveiller à l'heure de l'office des vigiles et m'étant laissé aller à un doux sommeil, au commencement de la nuit, j'entendis les doux accords de voix qui chantaient des psaumes, et m'étant aussitôt éveillé, je m'arrachai de mon lit non sans un grand trouble, car, je pensais que j'avais laissé passer l'heure d'éveiller l'homme saint. Mais, alors j'entendis et j'écoutai d'une oreille avide (1) des mélodies célestes qui laissaient encore plus loin derrière elles celles que l'art humain peut réaliser avec tout le soin imaginable.

« Je me rendis sur-le-champ, à pas légers, au vestibule de la sainte citadelle (2) et là — moi, pécheur, — j'entendis les très-saints Apôtres Pierre et André qui, avec saint Maxime, récitaient alternativement les prières de l'office. Et lorsqu'enfin le bienheureux Pontife ne put plus les retenir davantage en ces lieux, il acheva l'office par ces paroles :

— Que la gloire de Dieu soit bénie dans l'éternité et dans les siècles des siècles. »

Et saint Pierre et saint André répondirent:

— Amen. »

« Mais moi, m'approchant plus près pour chercher à voir les deux Apôtres, je ne pus voir en ce lieu personne autre que le très-saint Maxime prosterné sur le pavé du temple. Et lui, se levant, me réprimanda, en ces termes, de ma curiosité, bien digne d'un pécheur tel que moi :

— C'est chose difficile à l'humaine fragilité de connaître les secrets des saints et téméraire de vouloir les scruter. Ecoute donc ce que je vais t'annoncer qui te concerne. Ce que tu as vu et entendu, prends garde de le divulguer; car, le jour où tu feras cela, tu sortiras de ce monde, » et il dépend de la puissance de Dieu que cela arrive déjà dès à présent.

« Pour moi, je laisse à la postérité le souvenir et le témoignage de l'éminente vertu de Maxime afin que nul mortel ne demande comment les hommes justes peuvent jouir de la société habituelle des saints. »

Ce récit fut accueilli avec une grande foi, parce que le même jour ce sous-diacre — ainsi qu'il lui avait été prédit par le bienheureux Maxime, — cessa de faire partie des humains et cela parce qu'il ne put pas prolonger le terme de sa vie et parce qu'il ne voulut pas tenir caché ce qui était un mystère.

Nous donc, de toute la dévotion de notre âme et du plus grand zèle de notre cœur, nous prierons le tout-puissant Dieu de nous accorder — munis que nous sommes de la protection de ce très-saint prélat, — le pardon de nos péchés et qu'il conserve toujours notre esprit pur des vices mortels en considération de celui en l'honneur duquel nous célébrons l'office de ce jour; qu'il nous obtienne de vivre de telle sorte ici-bas que nos âmes brillent de l'éclat de la charité, par la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ qui — co-éternel au Père et à l'Esprit-Saint, — vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

NOTES.

N° I, colonne 539. — La ville de Riez qui n'a plus aujourd'hui que deux mille cinq cent soixante-douze habitants et qui n'est qu'un chef-lieu de canton, dans les Basses-Alpes, est certes bien déchue de son antique grandeur et renom.

Quelques mots d'histoire ne seront pas sans intérêt philosophique.

(1) *Hausi auribus meis*, mot à mot, *j'ai bu avec mes oreilles*.

(2) *Ipsius arcis vestibulum*.

Les Romains, après s'être emparés des Alpes, bâtirent cette ville dans le pays des *Albici*, et lui donnèrent le nom d'*Albece, Reiorùm Appollinarium*.

Comme ce fut peu de temps après les conquêtes d'Auguste que Riez fut construite et érigée en colonie romaine, sous le patronage de cet empereur, plusieurs monuments ont désigné cette ville sous les noms de *Colonia Julia Augusta Reiorùm*, *Colonia Julia Augusta Appollinaris*. La Notice de l'Empire lui donne les noms de *Civitas Reiensiùm, vel Regiensiùm*, *Regensiùm*, *Roginensiùm*.

« Cette colonie augustale paraît avoir été considérable. Non-seulement elle occupait l'emplacement de la ville actuelle, mais les deux rives de l'Auvestre et de la Colostre, où l'on découvre journellement des restes d'anciennes constructions.

« Le génie destructif des peuples barbares qui infestèrent ces contrées, et, plus encore, l'ignorance des habitants qui suivirent ces temps désastreux, ont anéanti les nombreux édifices qui faisaient le luxe et l'ornement de cette capitale. La plupart des pierres, même des pièces d'architecture et d'inscription, ont été employées à la construction de la ville actuelle, dont le mauvais goût est un contraste affligeant de la ville romaine. On ne retrouve plus les vestiges du cirque ou amphithéâtre dans le champ qui porte encore le nom des *Arènes*, ni ceux du théâtre, des différents temples et autres édifices publics, dont les Romains embellissaient les villes de premier ordre. L'avidité de se procurer des pierres a fait qu'on en a détruit jusques les fondements.

« Cependant on découvre encore quatre belles colonnes de granit gris d'ordre corinthien, dans une prairie peu distante de la ville, et huit autres colonnes circulaires du même granit, sur la place du *Pré de la Foire*; les unes et les autres échappées miraculeusement à la rigueur des siècles et à la barbarie des hommes.

« Les quatre premières colonnes, de 5 m. 80 c. de hauteur, et de 2 m. 55 c. de circonférence, ont servi, selon les uns, à un palais, et selon les autres à un prétoire, à un arc de triomphe, à un temple dédié à la déesse de la Sagesse, etc., sans que nul ait donné une preuve satisfaisante de son opinion.

« Ces colonnes sont de granit de l'Estérel, et elles ont été tirées de la belle carrière de Penafort près de Draguignan.

« On a cru pendant longtemps que les huit colonnes circulaires du *Pré de la Foire* sont les restes d'un Panthéon ou d'un temple de Cybèle. La récente démolition du mur qui entourait ce *fanum*, de forme octogone, a prouvé clairement que cet édifice avait été élevé à Sylvain ou à toute autre divinité champêtre. Une nouvelle preuve, c'est un autel dédié au dieu Sylvain, qu'on a trouvé enfoui dans la terre près de ce monument. Cet autel portait cette inscription :

SYLVANO
DAIDVME
NVS
SYMPHOET.

« Un temple chrétien ayant été construit près de ce monastère, fit qu'on le conserva pour s'en servir de baptistère; car, de ce temps, les fonts baptismaux ne faisaient jamais partie de l'édifice principal.

« Comme l'église de Notre-Dame de Sède fut détruite, on convertit ce baptistère en chapelle, ce qui était un bien, pour conserver un monument qui rappelait l'importance de la ville romaine. Mais, l'esprit frénétique de la révolution et le génie destructif des enfants de cette époque désastreuse, sont cause que tous les ornements d'architecture qui embellissaient ce temple ont été mutilés à coups de pierre ou à l'aide de tout autre corps dur. Aussi, les fleurs, les fruits, les plantes, les têtes de Faunes et de Sylvains qui se trouvaient aux fleurons, ainsi que les chapiteaux à feuilles d'achante ou de persil, sont, j'ose dire, méconnaissables et dans un délabrement complet.

« Parmi les ruines de tant de beaux édifices qui embellissaient l'ancienne ville de Riez, il est hors de doute qu'on y trouva une grande quantité de colonnes brisées en plusieurs morceaux. Aussi on en rencontre des fragments à tous pas, les uns servant de bornes, les autres supportant des banquettes dans les promenades ou servant de pieds droits à des portes de maisons.

« Les seules pièces qui aient obtenu une destination convenable sont les deux fûts

qui embellissent la porte d'entrée de l'église Saint Maxime, sur la hauteur qui domine la ville, et les six autres formant un péristile demi-circulaire au fond de cette même église. Parmi ces derniers, deux seulement sont d'une seule pièce ; les quatre autres sont composées de plusieurs tronçons de modules différents. On présume avec vraisemblance que ces fragments de colonnes ont fait partie d'un ancien temple qui se trouvait sur cette hauteur.

« Peu de villes en Provence ont offert tant d'inscriptions que la ville de Riez. Les Sarrasins, qui séjournèrent longtemps dans la contrée, achevèrent ce que les premiers n'avaient fait que commencer. A leur expulsion, ils ne laissèrent qu'un monceau de ruines, dans lesquelles on a trouvé dans la suite un grand nombre d'objets curieux.

« La ville actuelle est dans une étroite vallée bien cultivée (1). »

N° **2**, colonne 542. — Les Vies des Saints mentionnent assez fréquemment des dragons domptés, chassés ou mis à mort par les héros de la foi, — vierges, moines, prêtres, évêques, — à partir de sainte Marthe, au premier siècle, jusqu'à saint Marcel, évêque de Paris, au quatrième siècle, (pour ne parler que de la période des cinq siècles que nous venons de parcourir.)

Sauf le monstre dompté par sainte Marthe, aucun autre du même genre ne nous avait inspiré l'idée d'une note dont il eût été d'ailleurs sinon impossible, du moins très-difficile de réunir et de coordonner les éléments.

Nous désespérions donc d'arriver à résoudre un problème si important, lorsque la Providence nous a fait rencontrer dans le très remarquable travail de M. de Mirville, *Pneumatologie, des esprits et de leurs manifestations diverses* (2), un chapitre aussi concluant que savant et surtout intéressant consacré aux *serpents sacrés et dragons traditionnels et historiques* (3).

(1) Garcin : *Dictionnaire hist. et topog. de la Provence*, tome II, p. 340 à 349, article RIEZ. (2e édition, 1835.)

(2) Tome II, 1863.

(3) Appendice G, chapitre VI, p. 423 à 432.

Nous croyons devoir reproduire intégralement ces pages vraiment lumineuses, où la critique la plus saine s'unit à une érudition du meilleur aloi.

« Le serpent de la Genèse — dit M. de Mirville, — peut être considéré sous deux aspects très-différents, comme essence spirituelle et comme emblême animal...

« Occupons-nous... de l'emblême animal. Creuzer nous l'a dit : « C'étaient toujours les dieux qui révélaient et *occupaient* eux-mêmes leurs emblêmes. »

« Ce mot dit tout, et par conséquent beaucoup plus que Creuzer ne pouvait le supposer.

« Nous qui avons vu *les dieux occuper* très-réellement tous les meubles de nos salons et les mouvoir à leur gré, nous qui avons vu l'extension de cette possession de la matière inanimée à la matière animale, bien loin d'avoir peine à comprendre la possession du serpent génésiaque par une grande force spirituelle, nous ne comprenons même plus ceux qui ne peuvent pas la comprendre....

« Nous comprenions donc le choix fait par le Dieu de l'emblême ophitique en raison de ses qualités physiques et psychiques, le mot *dragon* signifiant, dans toutes les anciennes langues, ce qu'il signifie en chinois (*long*), c'est-à-dire « l'être qui excelle en intelligence », comme en grec, δράκων « celui qui voit et qui surveille (1). »

« Mais, ce que nous ne comprenions avec personne au dernier siècle, c'était la forme métamorphosée du serpent : « Désormais tu marcheras sur le ventre. »

« En vain, Origène prenait-il soin de nous apprendre qu'il « n'avait pas toujours marché ainsi. »

« En vain, lisons-nous dans l'*Avesta*, que le serpent, après la chute, avait perdu avec sa nature son ancien nom d'*Aschmogh*.

« En vain, le *Zohar* nous affirmait-il que

(1) En breton, *drouk* signifie diable, d'où le *droghedanum sepulcrum*, ou tombeau diabolique, que l'on voit en Angleterre. Les Languedociens appellent encore les esprits follets *drac*; en français *drogg*, et en breton *dreug*, *wraie*, ont évidemment la même origine; le château de Drogheda, en Bretagne, n'a pas d'autre étymologie. (Voir Cambry, *Monuments celtiques*, p. 290.)

le serpent dont Sammael s'était servi pour séduire Eve était une sorte de *chameau volant comme un oiseau*, *κάμηλομορφον* (ornithoforme (1).

« En vain, trouvions-nous sur tous les monuments, sur une masse de médailles et parmi les hiéroglyphes, les images fantastiques de ces serpents ailés; du moment où la science les avait rangés parmi les fables et les rêveries poétiques, en compagnie de tous les *dracones* du Roi-Prophète et du *regulus volans* que le prophète Isaïe nous montre « fondant sur les terres de tribulation et d'angoisse (2) », nul n'avait plus osé contester.

« A plus forte raison faisait-on bon marché des dragons *souterrains* dont s'avisaient de nous parler les Hérodote, les Aristote et les Pline... »

« Cuvier n'avait pas encore rencontré leurs fossiles, et tout cela n'était plus depuis longtemps qu'une affaire de *légende*. Aujourd'hui, tout le monde sait ce que la terre nous a rendu en fait de *chameaux volants* et de gigantesques *dragons ornithoformes*.

« Le *Zohar* avait dit une fois de plus la vérité littérale. Au reste, les derniers siècles eux-mêmes avaient eu leurs dragons.

« Un beau jour, au moment même où toutes les légendes commençaient à s'envoler, le bon Kircher, très-longtemps incrédule à cet ordre de faits, s'avisa de publier, dans un de ses in-folio, le portrait d'un véritable dragon que venait de tuer, en 1669, un paysan de la campagne de Rome, et que le directeur du musée Barberini venait de lui faire remettre (3).

« A partir de ce moment, la *légende* et la fable opéraient leur rentrée dans l'histoire.

« Eclairé par un pareil spécimen, Kircher fit immédiatement appel à quelques uns des nombreux correspondants scientifiques avec lesquels il était en incessante relation, et comme la Suisse passait pour la contrée la plus *favorisée* en ce genre, il s'adressa de préférence à l'un de ses citoyens les plus honorables et les plus éclairés, Christophore Scherer, préfet du canton de Soleure.

« Rien n'est plus véritable, — lui répondit « celui-ci, — et je puis même vous donner « mon propre témoignage : me trouvant « près de Lucerne, en 1619, et pendant une « belle nuit étant resté à contempler la par« faite pureté du firmament, JE VIS un dra« gon brillant s'élancer d'une des cavernes « du Pilate, et se diriger d'un vol impétueux « vers Fluelen, à l'autre extrémité du lac. « Enorme de taille, sa queue était encore « plus longue et son col étendu. Sa tête et « sa gueule étaient celles d'un serpent. En « volant, il semait sur son passage de nom« breuses étincelles que l'on pouvait com« parer à celles que le marteau du forgeron « détache du fer embrasé. Je crus voir d'a« bord un météore, mais en observant plus « attentivement encore, je ne tardai pas à « me convaincre, en examinant son vol et « la conformation de tous ses membres, que « j'avais sous les yeux un véritable dragon. « Je suis heureux, par cette déclaration, de « pouvoir éclairer Votre Révérence sur « l'existence TRÈS-RÉELLE de ces ani« maux. »

« Et ce n'était pas un témoignage isolé; en 1602, on avait déjà trouvé dans le voisinage du Pilate et au fond d'une caverne du Staffelwand le cadavre d'un autre dragon écrasé par l'éboulement des roches à la suite de quelque tremblement de terre.

« En 1654, Paul Schumperlin, chasseur de chamois, ayant gravi cette même montagne de Fluelen pour y chasser, vit à l'entrée d'une caverne un dragon qui paraît être bien *proche parent* (si ce n'était le même) de celui que Scherer avait vu se rendre au même endroit, quarante ans auparavant.

« Schumperlin, qui n'aurait pas attendu près d'un demi-siècle pour composer un plagiat, reproduisait les mêmes détails que lui. « Tête et cou de serpent, pouvant en « même temps rappeler ceux du cheval, se « traînant sur quatre pattes, à un pied d'élé« vation au-dessus du sol, couvert d'écailles « grises, blanches et fauves. » Tel était le signalement qu'il donnait. Le serpent n'eut

(1) Voir, en outre, Moses Maimon. (*More nevochim.*)

(2) Isaïe, *l.* XXX, *v*, 8. — Ce dernier serpent est appelé, dans le texte sacré, *saraph mehôphep*. Or, dans tous les lexiques hébreux, saraph est traduit par *venin enflammé*, et mehôphep l'est par *volant*.

(3) Œdipus Ægypt., *de Genesi draconûm.*

pas plus tôt aperçu notre chasseur que, secouant toute cette bruyante armure, il rentra dans la caverne (1).

« La Suisse était privilégiée, avons-nous dit, mais elle n'avait pas le monopole des dragons.

« Sur les flancs du Jura, à Sulpy, nous voyons, en 1600, Raymond de Supty combattre un monstre du même genre, le tuer et mourir deux jours après (2).

« Tel fut aussi le sort d'un Belsunce qui délivra Bayonne d'un dragon à *plusieurs têtes*, et qui périt suffoqué par la flamme et la fumée que le monstre vomissait (3). Et ce n'était pas à des dates trop reculées, à des époques perdues qu'il fallait remonter.

« Pétrarque n'est pas contemporain de Roland, et cependant tout le Comtat venaissin se serait soulevé si vous lui aviez contesté que son poète suivant un jour sa Laure à la chasse, et passant auprès d'une caverne, un dragon allait se précipiter sur *la dame*, et certainement la dévorer, lorsque le poète amoureux le poignarda de sa propre main.

« Illustrer le fait et en placer le tableau dans une église d'Avignon fut immédiatement le désir général, mais le Souverain-Pontife ne voulut jamais permettre que ce triomphe de l'amour fût intronisé dans le lieu saint. Toutefois, Simon de Sienne, *ami du poète*, éluda la défense et peignit cette aventure sur le portail de l'église de Notre-Dame-du-Don à Avignon. Le temps a dégradé l'ouvrage, mais n'a pas affaibli la tradition......

« En 1204, c'est Alexis Comnène qui terrasse de ses propres mains un dragon monstrueux, service héroïque que les habitants de Trébizonde consacrent par l'érection de la fontaine du *dragon*, et ce monument subsiste encore.

« A Corbeil, c'est le comte Aymon qui terrasse un dragon *à deux têtes*, et qui depuis le porte sur son écu (4).

« A *Ramillies*, c'est la famille *Dragon de Ramillies* qui porte dans ses armes l'image de son ennemi et *qui ne prend le nom de Dragon qu'à partir de ce moment* (1).

« Dans ce siècle de lumière et de renaissance, d'autres pays faisaient encore concurrence à la Suisse; partout c'étaient des noms très-connus ou même des personnages très-historiques qui se portaient garants du fait, ou jouaient un rôle dans son accomplissement. Ainsi nous voyons, près de Veylas un héros du nom de Winkelried remporter exactement contre un épouvantable dragon une victoire semblable à celle du chevalier de l'île de Rhodes, sous le pontificat de Clément VI, en 1345.

« Nous connaissons de singuliers logiciens qui de la ressemblance concluront à la copie; mais, pauvre critique que nous sommes, nous avouons que, lorsque l'un des deux faits est consacré par la reconnaissance de tout un pays, récompensé par la promotion du héros au grade si élevé de grand maître d'un tel ordre, illustré à tout jamais par des armoiries dans lesquelles figure en personne le monstre dont la tête conservée à Rhodes fut encore vue au milieu du XVII[e] siècle par le voyageur Thévenot,—quand un tel fait est si matériellement démontrable, nous ne pouvons y voir un mythe et supposer que toute l'humanité *radote*.

« Ainsi, quoique le fait de Rhodes, que tout le monde connaît, ressemble assez pour les détails à celui que nous voyons accompli au fond des forêts de l'antique Sylvanie par un meurtrier suisse, condamné à mort, et gracié pour cet immense service, nous n'y voyons que deux analogies de cette guerre draconnienne (δρακομάχη) qui tirait alors à sa fin, après avoir compté sur toute la surface de la terre autant d'historiens que de vainqueurs.

« Un des derniers exploits de cette longue épopée fut probablement celui que l'histoire nous montre accompli en 1572, sous le pontificat de Grégoire XIII, le jour de l'Ascension, en plein midi, à Malavolta, à la distance d'un mille de Bologne, par un paysan nommé Baptiste Camaldule. Celui-ci allait aux champs traîné par ses deux bœufs. Le monstre se présente à eux près du chemin, les bœufs tremblent et tombent sur leurs genoux; le généreux laboureur saisit son cou-

(1) *Id., ibid.*

(2) Salverte : *Sciences occultes*, p. 478.

(3) *Mercure de France*, 29 mars 1817, p. 585.

(4) Millin : *Antiquités nationales*, tome II, article SAINT-SPIRE.

(1) Bottin ; *Traditions*, p. 161.

tre de charrue, et, non sans grande peine, parvient à assommer son ennemi. Il ne s'en occupe plus et le laisse deux jours sur la voie jusqu'à ce que son maître, Horace Fontana, le lui fait porter à Ulysse Aldovrandus, savant bolonais. Celui-ci le fait peindre, embaumer et le donne au Musée du sénat, où il était encore en 1700.

« Maintenant, voyons si nous avons bien le droit de rejeter dans la légende tout un autre ordre, tout un autre mode de victoire sur le même ordre d'ennemis. Malheureusement, on le sait, ceux auxquels nous avons *affaire* accepteraient beaucoup plus volontiers la destruction de l'hydre de Lerne par Hercule, ou celle du dragon des Hespérides par Persée, que les mêmes destructions opérées par un signe de croix ou par la simple étole de l'un de nos saints du moyen âge.

« Mais comment faire pour ne pas trop les choquer? Peut-on user ici, dans un intérêt de conciliation, de ce procédé semi-rationaliste qui consiste à tout allégoriser avec eux? De beaux exemples ne nous manqueraient pas assurément, et nous aurions aujourd'hui, comme chefs de file, de très-grandes autorités catholiques; malheureusement, pour rester dans leurs bonnes grâces, nous nous brouillerions avec la vérité, puis avec l'Église, dont la tolérance si prouvée ne saurait pourtant aller jusque-là.

« On ne sacrifie pas aussi facilement quinze siècles d'attestations et d'annales qui nous montrent tant de saints, nouveaux Bozons, fondant presque toujours leur incompréhensible crédit sur la destruction des serpents et dragons qui infestent jusqu'à eux le théâtre de leur apostolat. La reconnaissance des peuples ne saurait s'abuser à ce point, d'élever des monuments, de retracer les images, de montrer les cavernes, de nommer les héros, de graver les paroles d'exorcisme, et de transmettre à leur postérité les mille et mille secrets de la conformation de leur ennemi, des victimes qu'il avait faites, tous les détails, en un mot, de ces grands duels et des conversions nationales qui si souvent en furent la récompense.

« Mais que voulez-vous? La critique indépendante est tellement habile! Elle sait si bien tourner à son profit les plus microscopiques circonstances!

« Ainsi, lisez la longue dissertation consacrée à ce sujet dans la dernière édition des *Sciences occultes* de Salverte, et pour peu que vous ne recouriez pas aux sources, vous serez bien tenté de vous laisser entraîner à sa suite sur la voie des *allégories* et des *emblèmes*. Voyez plutôt :

« Voici un archevêque, saint Romain, qui, en 628, délivre la ville de Rouen d'un dragon monstrueux. Ce miracle, va-t-on vous dire aussitôt, n'est que l'emblème d'un autre miracle du même Saint qui fit rentrer dans son lit la Seine qui était débordée et qui allait inonder la ville; et la preuve, ajoute-t-on, c'est le nom donné par le peuple à ce serpent fabuleux : gargouille vient de *gurges*, gouffre, etc.

« Et le même esprit de système *à priori*, poursuivant la même hypothèse, va vous donner désormais pour tous les récits de dragons la même explication.

« Et voyez-vous pourquoi? Comme il y a dans tous les pays du monde une rivière plus ou moins tortueuse, plus ou moins *dracònienne* (1), rien ne sera désormais plus facile que l'explication de ces faits. Partout, dès lors, les populations abusées seront tombées dans la même et trop fatale erreur. On laissera de côté toute la topographie et les détails si précis d'ordinaire qui vous montrent soit la caverne située quelquefois à dix lieues de votre rivière, soit le rocher qui abritait le monstre et sur lequel la foi des peuples avait incontinent élevé une chapelle, soit la jarretière avec laquelle sainte Marthe au Ier siècle de notre ère menait en laisse et faisait mourir la *tarasque* qui donnait son nom à une ville.... soit les noms des victimes dévorées, etc., etc.

« N'importe, il y a une rivière, cela doit suffire aux plus difficiles; il en est de cela comme de la névrose expliquant aujourd'hui le soulèvement *sans contact* de nos tables.

« Mais malgré l'immense et générale sympathie qui vole au devant de cette critique, tout n'est pas *roses* pour elle, et certes, en fin de compte, il ne lui reste pas grand chose à gagner à cette substitution d'un miracle à un

(1) Au lieu d'établir que ce sont les rivières qui ont baptisé les serpents, on doit supposer au contraire que ce sont les serpents qui ont baptisé les rivières. Le *Drac* ne s'est appelé ainsi que parce qu'il ressemble à un dragon.

autre. Si l'on se débarrasse facilement du dragon à l'aide d'un fleuve ou d'un torrent, avec quoi se débarrassera-t-on de ces dernier ? Comment pourra-t-on expliquer cette longue et uniforme méprise qui fait prendre des serpents pour des fleuves? Et si vous admettez les fleuves, comment s'expliquer ce monopole qui réserve à nos saints l'endiguement spontané de ces grands fleuves que la science moderne avec toutes ses admirables ressources n'empêche même plus aujourd'hui de déborder?

« Comment! voici des vieillards épuisés, des moines abâtardis, de simples et timides jeunes filles, qui d'un signe de croix comme Radegonde, ou bien en plantant leur bâton comme Romain, ou bien comme sainte Marthe en jetant à l'eau leur jarretière, vont imposer à la Loire et au Rhône une immédiate retraite que tous les millions de l'Etat ne peuvent même plus essayer aujourd'hui! Et tous ces ingénieurs modèles, quels que soient leur nom, leur sexe et leur âge, on ne les trouvera jamais que dans le bréviaire! Et ce ne sera qu'a force de vertus héroïques, et souvent sans sortir de leurs cellules, qu'ils auront acquis ce talent-là!

« Décidément, l'explication est détestable, et mieux vaut mille fois mythologiser complétement les faits que de les rationaliser ainsi.

« Périsse plutôt toute l'histoire!

« M. Salverte a compris tout le danger du *drac* torrent substitué au *drac* serpent. « A moins d'un pouvoir surnaturel (dit-il), à qui persuadera-t-on qu'un *seul* homme, quelque fût son zèle ou son pouvoir, soit parvenu à faire rentrer dans leur lit la Loire ou la Garonne couvrant au loin la plaine (1)? A qui le persuadera-t-on? » — A tout le monde, et de grâce ne vous en tourmentez pas, car personne ne songera même à soulever l'objection que votre conscience vous oppose.

« Vous savez d'ailleurs à quoi vous en tenir et vous pouvez juger, par tout ce que vous avez fait croire à vos lecteurs, tout ce qu'ils pourraient porter en ce genre.

« Cependant il ne suffit pas de détruire, il faut expliquer la légende par quelque chose, et n'importe laquelle. — Eh bien! voici :

(1) *Sciences occultes*, p. 464.

« Il suffit, dit M. Salverte, de remonter à la légende astronomique, et de méditer sérieusement sur le *soleil* vainqueur de Python, et sur la *Vierge céleste* faisant reculer dans le zodiaque le dragon dévorant. »

« Mais, direz-vous à présent que ces hagiographes qui rapportent les faits des Saints, que ces bons archivistes de Lucerne et autres lieux, qui enregistrent les autres, obéissaient par une sorte de monomanie, à une préoccupation *zodiacale* entraînante? — Comment! tous? tous depuis les chasseurs de chamois jusqu'au préfet de Soleure, depuis Simon de Sienne et Pétrarque jusqu'aux bouviers et au sénat de Bologne? Voilà, certes, une belle monomanie à étudier!

« Soit, nous l'avons déjà dit, nous adoptons le point de départ cosmique, nous savons tous les mystères du serpent sidéral; mais, celui-ci a son emblème terrestre, et, comme tous les autres, cet emblème a son histoire *animée*, *réelle* et multiple. Voilà ce que vous ne parviendrez jamais à expliquer.

« Il n'existe pas de serpents ailés, dit Salverte (1), de véritables dragons; l'union de deux natures si diverses a été originairement un hiéroglyphe, un emblème, et la poésie qui vit de figures n'a pas hésité à s'emparer de l'image et de l'expression. Les deux noms paraissent avoir été synonymes dans la langue poétique, et les ailes dont on *dotait* les dragons n'étaient que l'emblème de la promptitude avec laquelle le serpent s'élance sur sa proie ou s'élève pour la saisir jusqu'à la cime des arbres. Les sauterelles sont encore appelées *serpents ailés* par les Grecs, et cette métaphore peut avoir créé plusieurs récits sur l'existence des serpents ailés. »

« Quant à l'*Encyclopédie des gens du monde*, si vantée par la science, quand on lui demande une définition du *dragon*, elle vous répond: « Animal *fantastique* aux replis tortueux et fendant la nue comme l'aigle, consacré par les légendes chrétiennes et par les féeries du moyen âge. Cet être singulier a été mêlé à tout, s'est trouvé partout, excepté dans la nature... Cet animal n'est qu'un être absolument fictif... un emblème hiéroglyphique, et les naturalistes qui ont affirmé en

(1) *Sciences occultes*, p. 464.

avoir vu les dépouilles dans les divers cabinets ont été trompés par des momies *artistement* composées de toutes pièces, vain stratagème de la cupidité. »

« Nous l'avouons, cette assurance nous confond ; admissible au temps de Voltaire, il nous semble que ce n'est plus aujourd'hui qu'un ridicule anachronisme. Comment, la terre vous a rendu la charpente conservée de tous ces monstres, vous pouvez les palper, les reconstruire et, sauf la vie, les *doter*, pour nous servir de votre expression, de tous les organes fabuleux que vous leur refusez encore, et vous persistez à les ranger parmi les hiéroglyphes et les emblêmes ! C'est le granit qui les conserve, et vous parlez de stratagèmes ! C'est Cuvier qui les reconstruit, et les mots ignorance et crédulité se retrouvent encore sous votre plume !

« Encore une fois, vous nous confondez. Vous avez donc oublié que, n'ayant encore trouvé que des sauriens ou serpents, ce grand homme écrivait déjà : « Si quelque chose pouvait justifier les hydres et ces autres monstres dont les historiens du moyen âge ont si souvent répété les figures, ce serait incontestablement le plesiosaurus (1) ?

« Mais lorsqu'il se fut trouvé en présence d'un saurien volant, « du ptérodactyle trouvé en Allemagne, ayant soixante-dix-huit pieds de longueur, et portant des ailes vigoureuses attachées à son corps de reptile, » le moyen âge fut tout aussitôt justifié à ses yeux, car l'*impossible* et le *chimérique* avaient désormais pris un corps, et les entrailles de la terre se portaient garant des créations toutes semblables vivant jadis à sa surface. Et comme, d'une part, le hasard n'a jamais pu servir si bien une imagination en délire, et que, de l'autre, ce n'est pas dans les granits souterrains que celle des peintres et des sculpteurs est allée chercher ses *rêveries*, il a bien fallu, de toute nécessité, qu'elle les ait prises d'après nature et auprès d'elle.

« On se rappelle encore l'étonnement naïf de Geoffroy Saint-Hilaire, lorsque M. de Paravey lui montra, dans les livres chinois et sur quelques briques de Babylone, les dragons dont nous parlions tout-à-l'heure, les ornithoringues, les sauriens, etc., etc., qu'il croyait inconnus à la terre... jusqu'à lui...

« L'analogie aidant et, qu'on nous passe l'expression, de fil en aiguille, où n'arriverait-on pas ? Pourquoi, par exemple, continuerait-on à s'insurger au seul nom du fameux *serpent de mer ?* On possède toutes les pièces de son cadavre dans le plésiosaurus.

« Les fossiles que nous en connaissons (et qui nous affirmerait que ce ne sont pas les Lilliputiens de la famille ?) avaient déjà trente pieds de long, un corps de baleine, le long cou du serpent et la tête du lézard ; donc, le léviathan, si contesté de Job, fut une réalité. Qui sait ce que l'avenir nous réserve ? La science doit tant se méfier de ses lendemains ! il lui a fallu tant de fois s'humilier devant les leçons que la veille lui a données ! qu'elle doit prendre garde à elle, et surtout ne plus traiter de fables des dragons *pétrifiés sous ses pas*.

« La difficulté n'est donc plus là ; mais, comment la libre pensée pourra-t-elle jamais s'expliquer la raison théologique d'un pareil culte et d'une pareille horreur ? Attribuer aux Caffres et aux Esquimaux des préoccupations astronomiques et emblématiques, ce serait leur faire beaucoup d'honneur. D'ailleurs, dès qu'il est question du serpent, tous les peuples et toutes les intelligences sont d'une égalité parfaite. Lorsqu'il s'agit de lui, il n'y a plus la moindre distance entre Pythagore et Soulouque.

« Le serpent !... Toute la terre l'encense ou le lapide. Les Zends parlent de lui comme les Kings, comme les Védas, comme l'Edda, comme le Mexicain et le Copte, et la Bible ne contredit jamais aucun d'eux. Dans toutes les annales religieuses, pas un prestige que le serpent n'accompagne, pas un miracle qu'il n'explique ; Jésus l'appelle « homicide et menteur », comme Confucius et Zoroastre. Et cependant tout ce qui ne tient pas à Jésus l'adore ou le prie en tremblant.... »

N° **3**, colonne 550. — Au VIe siècle, saint Grégoire, évêque de Tours, se porte comme témoin oculaire (1) d'un miracle ar-

(1) *Révolution du globe*, tome V, p. 247.

(1) *Quæ gesta cognovi referam.*

rivé au tombeau de saint Maxime de Riez; voici ce qu'il raconte à ce sujet (1) :

« Maxime, évêque de Riez et confesseur, se manifeste souvent aux gens de la campagne par beaucoup de miracles. A son tombeau, non-seulement les aveugles deviennent clairvoyants, mais les autres genres de maladie sont aussi chassés par son pouvoir.

« Je rapporterai ce que j'ai vu arriver dernièrement.

« Il y avait un petit enfant de près de trois ans, encore pendu aux mamelles de sa mère. Saisi de la fièvre pendant que sa mère le portait dans ses bras, cet enfant devint tellement abattu qu'il ne pouvait prendre ni le sein, ni aucune autre nourriture.

« Il était en danger depuis trois jours, bercé sur les bras de ceux qui l'aimaient, lorsqu'un des serviteurs dit :

— Plût à Dieu que ce petit fût porté au tombeau de saint Maxime; car, nous avons confiance qu'il pourrait, par ses mérites, lui rendre sa première santé. »

« Les amis l'emportent dans leurs mains, mais en route il expire. Voyant cela, ses parents, au milieu des pleurs et des cris, le posent à terre devant le sépulcre du bienheureux confesseur Maxime, et, ayant fermé les portes, ils laissèrent là ce corps inanimé.

« La nuit se passa en lamentations. Quand brilla le jour, de nouveau rendu à la terre, en ouvrant les portes de l'édifice sacré, on aperçut le petit enfant tout debout, s'accrochant aux barreaux du tombeau et s'efforçant de marcher. Or, il n'avait pas encore atteint l'âge de marcher tout à fait. Les parents furent dans l'admiration et l'allégresse; la triste mère le prit, joyeuse, et le remporta guéri chez elle.

« Ce même enfant, je l'ai vu devenu adulte, et c'est lui qui nous a raconté cela (2). »

(1) *De Gloriâ Confessorum, cap.* LXXXIII, de Maximo Regiensi episcopo.

(2) *Ipsum autem puerum jam adultum vidi, qui nobis hæc retulit.*

APPENDICE.

—

HOMÉLIE

De SAINT FAUSTE, évêque de Riez, sur SAINT MAXIME, son prédécesseur.

(*Cinquième siècle*).

Au moment où nous nous disposons à parler de la perfection de cet illustre pontife et confesseur, nous redoutons grandement que la faiblesse de nos expressions ne soit comme un voile qui cache ses mérites que notre amour pour lui essaie cependant de proclamer.

Dès son premier âge jusqu'à la fin de sa vie, il sembla en quelque sorte s'enrichir chaque jour de nouvelles vertus, lui qui — au début même de son enfance, — se montra consommé dans toutes les vertus.

Longtemps sous l'habit du siècle il cacha le soldat du Christ; longtemps il mena une sainte vie à laquelle il ne manquait que la profession monastique; longtemps au milieu du monde il vécut hors du monde; longtemps il imposa au séducteur (1); longtemps il trompa le menteur, et lorsque déjà le monde ne le reconnaissait pas à son esprit pour un des siens, (car, il n'en possédait que le corps et la vie publique,) Maxime cependant ne commença pas tant alors à se montrer ce qu'il n'était pas, qu'à révéler ce qu'il se cachait d'être (2).

C'est pourquoi, au milieu de tout cela, sa patrie s'étonnait de posséder en son sein un citoyen qui y vivait en étranger (3) et qui — dans son propre pays, — suivait les lois d'une nouvelle vie.

Il n'était pas encore sorti visiblement de son pays, de sa famille et de la maison de son père; mais, déjà en esprit il avait aban-

(1) Ce séducteur, c'est le démon.

(2) *Non... cœpit esse quod non erat, quàm prodidit quod latebat.*

(3) *Stupebat in sinu suo patria civem suum peregrinari.*

donné son pays, parce qu'il ne se laissait aller à aucune des concupiscences et des actions terrestres; il avait déjà abandonné sa famille, parce qu'il n'était déjà plus retenu par les affections nécessaires de la chair et des vices qui — par la longue coutume, — deviennent les proches et les parents de l'âme et la serrent en quelque sorte dans leurs embrassements, comme le font les membres de la famille qui craint de perdre un des siens.

Il avait déjà abandonné la maison de son père, parce que à la recherche de l'éternelle patrie, les regards fixés vers les choses d'en haut, il était sorti hors de lui-même.

C'est pourquoi alors se préparant à réaliser en lui-même ce que les Patriarches avaient figuré, il abandonna aussitôt tout, afin de pouvoir gagner Celui que l'on doit — avec l'Apôtre, — appeler tout. « Voici — disaient au Christ les disciples, — voici que nous avons tout laissé et que nous vous avons suivi. »

Sur-le-champ, Maxime se dépouille — comme de ses vêtements, — de tous les désirs de la terre et il les jette loin de lui ces biens étrangers, en même temps qu'il abandonne le siècle, afin que les ornements qui lui sont propres brillent d'un éclat plus vif.

La vraie et parfaite conversion (1) consiste non-seulement à renoncer à la possession des biens de ce monde, mais encore à souffrir corporellement. Digne de l'appel de Dieu, il sort de sa maison et de son pays, pour être offert — comme Isaac par son père, — hostie vivante au Christ et il est placé sur l'autel de l'île de Lérins, chargé de la croix du Seigneur qu'il doit porter désormais. Sur cet autel beaucoup de pieuses âmes ont mérité de se voir consumées en holocauste et sont montées vers Dieu, comme un parfum suave. C'est pourquoi Maxime s'immole lui-même à Dieu sur cet autel par les macérations de la chair et du sang, et de même que sur la colline de Moria — par un mystère caché de la providence, — un bélier est mis à la place d'Isaac, ainsi lorsque — simple soldat, — Maxime entre dans le saint régiment de Lérins, lorsque de simple soldat il est promu au grade de général, de brebis il devient le bélier conducteur du troupeau (1).

Nous lisons que le bienheureux Jacob, lorsqu'il fuyait de sa patrie devant son frère, sans aucune aide, passa avec son bâton le Jourdain, et qu'après l'absence d'un long exil, il revint dans sa patrie avec de grandes richesses et deux épouses, comme c'était alors permis; ainsi, cet homme illustre entre tous les saints, fuyant son père et ses frères, voyagea seul et en esprit; comme Jacob — avec son bâton, — il passa le bras de mer qui sépare Lérins de la terre.

Il gagne le séjour ou plutôt la retraite que lui offre cette île dans laquelle à l'abri du monde comme des dangers de l'ennemi, après beaucoup de fatigues et de sueurs, comme pour se préparer au mariage, pendant une semaine d'années, (car, sept ans entiers il gouverna en ce lieu le troupeau du Christ,) avide d'obtenir Rachel, il fut abbé de l'île, aspirant à l'épiscopat.

Là, à Lérins, ce Jacob — le nôtre, — forma autant de prêtres par les enseignements de ses vertus que Jacob engendra de patriarches, ancêtres du Christ.

Combien, ô père des lumières, auteur des mérites et distributeur libéral de tous dons! — combien ce Maxime (nouveau Jacob,) amassa-t-il de richesses pour vous, mes frères, et pour sa patrie où il devait les rapporter; combien de trésors n'amassa-t-il pas pour vos âmes, tandis qu'il se consumait lui-même dans cette fournaise d'humilité? Combien de parures, de colliers ne fabriqua-t-il pas?

Car, cet athlète du Christ, c'est pour vous qu'il a livré de si vaillants combats; c'est pour vous qu'il a porté des fruits en s'élevant vers le ciel; en venant ici il vous ramassait dans son sein; en vous cherchant il vous gagnait à vous-mêmes sans le savoir; en se préparant la gloire il vous déchargeait du fardeau de l'usure du péché.

Colombe spirituelle, il vous donnait la nourriture qu'il prenait de la table du Christ et de cette angélique assemblée de Lérins; il vous désaltérait avec l'eau qu'il puisait à cette source des grâces, et comme une mère pleine de sollicitude il faisait passer de la plénitude de son cœur dans vos sens la nour-

(1) Voyez ci-après, *Vie de saint Eucher*, le vrai sens de ce mot.

(1) *Ex ove in gregis arietem commutatur.*

riture qu'il avait prise lui-même dans ce grenier de vie (1).

Cette prophétique abeille composa pour vous un miel salutaire dans cette ruche; vous ne le voyiez pas encore, mais il combattait pour vous et votre avancement. C'est ainsi qu'une grande lampe n'est pas allumée pour elle-même, mais elle porte de tous côtés sa lumière: de même, Maxime répand partout la belle flamme et la splendeur de son enseignement sur tous et sur chacun en particulier, toujours intacte et entière.

Qu'elle soit donc vraiment sainte pour vous cette île à cause de ce seul et unique présent, quoique d'ailleurs elle soit peu glorieuse et remarquable par elle-même. Ce présent, c'est cet homme illustre, instruit à Lérins pour enseigner ensuite ici (à Riez); enrichi à Lérins pour venir prêter à usure ici; éclairé là-bas pour venir briller ici; purifié là-bas pour vous sanctifier ici; et afin de pouvoir exercer ici la profession de médecin qui guérit, ce fut à Lérins qu'il alla d'abord chercher les aromates et les baumes des vertus; industrieux et avide négociant il parcourut d'abord les pays étrangers et lointains pour en rapporter en ces contrées de précieuses marchandises.

Il ne s'absente un peu de temps de sa patrie, que pour y rapporter d'outre-mer de nouvelles richesses.

Grâces vous soient rendues, Seigneur, à vous qui dans la nuit de ce monde allumez de si brillants flambeaux pour aller à votre recherche, — flambeaux avec lesquels puissent arriver à la voie du salut ceux qui en ont le désir et être sans excuse ceux qui négligent de s'en servir!

C'est pourquoi heureuse la contrée qui a enfanté un tel saint; plus heureuse l'île qui l'a instruit! Qu'elle soit sanctifiée la contrée qui l'a donné; qu'elle soit bénie l'île qui nous la rendu! Bienheureux ce commun père qu'Honorat a reçu à Lérins et que l'honneur (2) de l'épiscopat lui a enlevé pour l'amener ici, à Riez! Il a mérité — ce Maxime, — que le premier fondateur de Lérins lui remît, après lui, le gouvernail de ce vaisseau. Il a mérité qu'Honorat — comme Elie sur le point de passer aux cieux, — lui laissât (ainsi qu'à Elisée, son disciple), le manteau de la piété et de la grâce et les brillants vêtements des mérites qui s'étaient accumulés en lui et qui devaient s'accroître et se doubler en son fils.

Il a mérité (dis-je), que ce très-bon père Honorat lui confiât — comme à Moïse, premier chef du premier peuple, — le droit de conduire Israël dans le désert, et — comme au très-vaillant Jésus Nave (1), — la transmission de ses saints pouvoirs, l'ayant choisi et assez éprouvé, pour lui donner la conduite et la direction de la sainte armée vers les promesses célestes.

C'est pourquoi, sous ce chef, jour et nuit la sainte assemblée n'a jamais été privée de cette très-brillante colonne; mais, elle les a toujours précédés, comme la double lumière de la foi et des œuvres.

Dans ce désert combien ce très-habile guerrier n'a-t-il pas — ainsi que nous lisons de Jésus Nave, — déjoué de piéges des malins esprits? Combien de nations n'a-t-il pas domptées dans les cœurs de ceux qu'il a convertis? Combien de nations d'invisibles adversaires qui s'efforçaient de fermer à Israël la terre promise n'a-t-il pas détruites?

Il s'appliquait dans l'homme — comme dans la terre sainte, — à tuer les passions, ennemis cruels, et à faire entrer en quelque sorte le peuple de Dieu en la terre promise, à y planter les vertus et — comme avec des couteaux de pierre, — c'est-à-dire, au moyen des sévères préceptes du Christ, à retrancher les concupiscences, à circoncire les voluptés et, non moins par l'exemple que par le commandement, à armer la poitrine des soldats et à y allumer le désir du céleste héritage.

O homme vraiment digne d'être le chef d'une vaillante armée! O homme en tout digne de Dieu!

Dans son port même — pour m'exprimer ainsi, — on voyait éclater la force de son esprit; dans ses dehors vous auriez pensé qu'était imprimée l'image même de la sainteté; terrible dans sa démarche, vénérable d'aspect, vous auriez cru que toujours par

(1) *De illo vitæ horreo.*

(2) *Jeu de mots entre Honoratus et honor.*

(1) Ou *Josué*; car, *Jésus* et *Josué* ont le même sens de *Sauveur*.

la vaillance peinte sur son visage il terrifiait l'invisible ennemi des hommes.

Redoutable par sa sévérité, vénérable par sa bonté, il tempérait ses réprimandes pastorales par la mansuétude de son humilité. L'austérité de son front menaçait, mais la sérénité de son cœur engageait.

En un seul homme la diversité des grâces formant un accord parfait, Maxime avait l'aspect extérieur de Paul et l'esprit de Pierre; sage et prudent comme ce dernier, il rivalisait de zèle avec le premier, de telle sorte que quoique vous pussiez à peine soutenir sa présence, vous ne pouviez supporter son absence.

Et comme personne ne put jamais sonder en plein ses qualités intérieures, de même personne n'eut assez de profondeur pour en concevoir toute la beauté, et autant il s'appliqua à les accroître, autant il travailla à les cacher, de telle sorte que l'on pût dire des ornements de sa sainte âme : « Toute la gloire de la fille du roi est intérieure; ce sont des franges d'or et des broderies variées. »

A juste titre cette beauté était dans les franges d'or, parce qu'il brilla de plus en plus par ses œuvres jusqu'à la fin de sa vie. A juste titre (dis-je,) cette beauté était dans les franges d'or, parce qu'il se surpassa lui-même en ses derniers jours; et de même que les franges ornent le bas des vêtements, ainsi Maxime resplendit encore plus vers la fin de sa carrière.

C'est pourquoi, tandis que ce bienheureux maître, au milieu de cette sainte congrégation, formait l'école du Christ aux études angéliques, toute l'île de Lérins resplendissait, rayonnante de ses mérites dont elle répercutait la lumière; et tout ce qui d'un seul profitait à la grâce de tous revenait de tous à la gloire d'un seul, et de même que la limpidité de l'eau attestait la beauté de la source qui lui donnait naissance.

Au milieu de tout cela, en voulant s'accroître, il voulait, par le fait même, être connu; car, c'est la nature de la justice, que plus elle désire se cacher et plus elle y met de soin, plus elle se révèle brillante, et son éclipse même est ce qui la trahit (1).

(1) *Et occultatio ipsi proditio sit.*

La renommée de tant de vertus se répandait çà et là parmi les peuples qui en étaient instruits et elle prolongeait la trace très-suave de ses mérites.

Maxime s'élevait dans l'admiration de tous comme une ville située sur la cime d'une montagne; déjà la lampe ne pouvait rester cachée sous le boisseau, et la grandeur exubérante de cet astre brillant ne pouvait se renfermer dans la retraite de Maxime dont elle débordait de toutes parts. On venait à lui de divers pays, mais surtout de la cité voisine du désert et qui le regardant comme l'habitant de son territoire, l'embrassait ainsi que son propre fils. On venait à lui de la cité proche du désert et qui est (comme vous savez,) entre ce lieu (*Riez*) et l'île de Lérins (1).

Et lui, en proie à un fâcheux soupçon, il s'apprête à partir — à la grande tristesse de tous, — et médite un lointain exil; mais, tout à coup prévenu par l'arrivée de prêtres qui s'opposent à son départ, il s'enfuit (ce qu'il put faire pour le moment,) dans l'épaisseur des forêts protectrices de sa personne et de son dessein.

La foule des fidèles court sur les traces de Maxime, on fouille toutes les retraites, on interroge les profondeurs secrètes du désert. Sous le ciel nu, pendant trois jours et trois nuits Maxime est exposé aux insultes de la pluie, comme j'en ai été témoin moi-

(1) Le texte qui répète deux fois : *ville voisine de la solitude* (proxima eremi civitas), a fait supposer à J. Anthelmi, qu'il s'agit ici de deux villes : la deuxième, située entre Lérins et Riez, où se trouvait saint Fauste, est évidemment Fréjus; la première, selon lui, serait Antibes. Dans un catalogue des évêques de cette dernière Église, on voit inscrit le nom de saint Maxime, à cause de l'élection que les habitants avaient faite de lui pour ce siége... Il s'agit uniquement de Fréjus dont l'évêque Léonce venait de partir pour la Germanie, où il allait évangéliser les peuples infidèles. Privés de ce saint pontife, les habitants durent chercher un pasteur et ils pensèrent que celui qui avait été jugé digne de remplacer Honorat, auprès de ses disciples, méritait avant tous de succéder à Léonce. Les Fréjusiens accoururent à Lérins... » (L'abbé Alliez : *Hist. du monastère de Lérins*, tome I, p. 128 et 129, et p. 498 à 500. — Cf. Ch. J. Anthelmi : *De initio Ecclesiæ Forojuliensis dissertatio historica, chronol., etc.*)

même (1). Il me semble aussi que la pluie le poursuivait dans sa retraite.

Toute l'île pleure la perte de son père; elle déplore plus encore l'injure qu'il lui fait que l'enlèvement qu'on méditait sur sa personne. Au milieu de tout cela, Maxime demande grâce à la céleste providence pour ses mérites, il n'en trouve point pour les vôtres (2).

Cependant il trouva une retraite en ce même lieu qui était celui où l'on venait le chercher et qui répandait la grâce sur ses habitants. Peu de temps après (comme vous vous en souvenez,) cette Église (de Riez) étant devenue veuve par la mort de son saint pasteur, confie avec supplications à ses fils une pieuse mission, la patrie de Maxime réclame par de plus justes désirs que jadis le gage et le dépôt qu'elle avait confiés à Lérins.

A cette nouvelle, étant monté sur un navire Maxime s'enfuit et s'envole de ces doux lieux et des Gaules mêmes. Il témoigne ainsi qu'il veut mettre le plus grand espace possible entre lui et ces hommes si ardents à le poursuivre avec une pieuse opiniâtreté.

Pourquoi, ô saint et humble serviteur du Christ, te dérobes-tu sans cause aux embrassements des tiens? En quel lieu pense-t-il se cacher celui que sa lumière suit partout? Pourquoi fuis-tu la gloire qui plus on l'évite plus elle nous cherche? Fais ce que tu voudras; c'est en vain que tu te refuses à ta patrie en fuyant loin d'elle pour qui ta fuite récente au désert te conservait. Pourquoi repousser les honneurs, comme si tu en étais indigne? Le signe du vrai mérite est de refuser les honneurs (3). Maître, où fuis-tu tes disciples? Père, pourquoi délaisses-tu tes frères et tes concitoyens qui te cherchent et se fatiguent à ta poursuite? Plus tu te dérobes à leurs yeux, plus ils te désirent au milieu d'eux.

Celui qui a fondé ce tabernacle par la main des princes des Chrétiens, c'est-à-dire, par les Apôtres, est aussi Celui qui a bâti d'un travail inestimable l'Église sur la cime de cette montagne.

Mais, c'est peu que cela dans les célestes actions de Maxime. Il a fait bien plus en vous pénétrant de la crainte divine et en vous éclairant de la lumière de la science d'en haut si abondamment répandue en lui, et c'est ainsi qu'il a — en quelque sorte, — érigé sur une montagne spirituelle la foi et l'espérance du peuple et de cette Église et qu'il a construit en vous de saints temples en l'honneur de Dieu.

Et comme plus haut nous avons rappelé combien magnifiquement il avait parcouru le stade de l'île de Lérins, dans les voies de la perfection; nous devons aussi dire qu'il fit plus encore en transportant en quelque sorte cette île à Riez et en y conservant sa première règle et ses premiers exercices pieux.

Et lui qui depuis longtemps sous l'abbé cachait le pontife, cacha ensuite l'abbé sous le pontife, — négligeant le repos, fuyant la volupté, affamé du travail, patient dans les abaissements, impatient des honneurs, pauvre d'argent, riche de conscience, humble à l'égard des mérites, superbe à l'égard des vices, abondamment pourvu des dons de Dieu.

Et c'est ainsi qu'il cultiva en lui chaque grâce comme s'il n'en eût possédé qu'une seule. Peu d'hommes ont cultivé une seule grâce comme Maxime entretint en son âme toutes les grâces, toujours dans une vie active, toujours abîmé dans une amoureuse componction, toujours occupé et toujours libre.

Entre tous ces soins, il n'en eut pas de plus grand que de parler de Dieu dans la lecture ou le discours ou de parler avec Dieu dans l'oraison et — comme Moïse, — de le contempler face à face dans son cœur, de l'imiter du fond de son âme à remplir ses promesses.

Avec cette voix d'une connaissance pure et très-abondante, desséchés par des jeûnes continuels sa moelle et ses os criaient vers le Seigneur, et il s'efforçait de triompher par un long martyre du persécuteur inique.

Que dirai-je de plus? Il altérait, chaque jour, ses membres épuisés, et par la mortification les étendait tellement sur la croix du

(1) *Sicut et ipse sum testis.* — Barralis met ici cette note : *Habes hic auctoris fidem et antiquitatem.* Saint Fauste était alors moine à Lérins. (Barralis : *Chronologia SS... sacræ insulæ Lerinensis*, pars II, p. 117.)

(2) *Gratias... cœlesti dispensationi pro suis meritis quæritur, pro vestris non invenitur.*

(3) *Meriti prærogativa est honoris repulsu.*

Christ, que ce n'étaient plus en quelque sorte que les reliques de son corps que vous voyiez. Mais, l'avidité des biens futurs et l'immense ivresse de la crainte divine avaient tellement rempli son esprit, qu'il regardait l'abstinence et la faim comme une suprême volupté.

Que dirai-je encore? Il voulait que ses larmes devinssent son pain jour et nuit, et pour nourriture et breuvage il ruminait sans cesse en lui-même ces paroles : « Quand viendrai-je et paraîtrai-je devant la face de Dieu? »

Il voulait ne ressentir d'autre faim que pour la vie éternelle, d'autre soif que pour la justice...

XXXI

VIE

DE

SAINT FAUSTUS ou FAUSTE,

ÉVÊQUE DE RIEZ,

Écrite par son contemporain, saint Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont.

C'est dans un poëme adressé à saint Fauste (1), que saint Sidoine Apollinaire trace en ces termes un tableau magnifique de sa vie :

« Daigne écouter, illustre pontife, les accords de ma lyre, quoiqu'ils soient bien indignes de tes vertus.

« Je te dois d'abord des actions de grâces pour avoir conservé l'honneur et l'innocence de mon frère, pendant cet âge si glissant de la jeunesse; ce bienfait, c'est ton ouvrage, après le secours du Seigneur; il en recueillera les fruits, et c'est à toi qu'il en sera redevable.

« Et puis, lorsque j'étais à Riez (2), il y a longtemps déjà, quand les brûlantes ardeurs de l'été entr'ouvraient la terre altérée, tu me donnas l'hospitalité et je trouvai chez toi une retraite, un ombrage, une table, un lit, des bénédictions et le bonheur. Une faveur plus grande encore, c'est que tu m'as conduit à la sainte demeure de ta pieuse mère. A sa vue, mon âme fut saisie d'une vive émotion ; un sentiment de profonde vénération se peignit sur mon visage. Je n'eusse pas été plus ému, si Samuel m'eût présenté à Anne ou Israël (1) à Rebecca.

« Reçois, je t'en prie, illustre pontife, ces vers, trop faible témoignage de mon affection !

« Soit que tu vives dans les syrtes brûlantes, ces régions inaccessibles, ou dans les vallées marécageuses, sur la pointe des noirs rochers ou dans ces cavernes obscures que ne visitent jamais les rayons du soleil.

« Soit que tu te retires sur le sommet escarpé des Alpes où l'anachorète s'étonne de te voir dormir sur une couche de gazon, froide comme la glace, mais qui ne peut cependant refroidir l'amour ardent qui brûle en ton cœur pour Jésus-Christ.

« Soit que tu parcoures ces lieux où t'appellent Elie et Jean, les deux Macaire et Paphnuce, ce héros de la pénitence, Or et Ammon, Sarmate, Hilarion et Antoine qui n'a pour richesses que la tunique de feuillage que son maître avait tressée.

« Soit que tu rendes aux embrassements de Lérins son ancien père (2); Lérins, où tu retournes souvent, malgré ton grand âge (3), te délasser en servant tes enfants, où tu consacres à peine quelques instants au sommeil, où tu aimes à te nourrir d'herbes crues et à unir les jeûnes les plus rigoureux au chant des psaumes; Lérins, où tu viens raconter à tes frères la vie du saint vieillard Caprasius, du jeune Lupus (4), d'Honorat, ce père si doux et si aimable, de ce Maximus, dont tu fus deux fois successeur, comme abbé et comme évêque; d'Eucher,

(1) *Carm.* XVI.

(2) *Reios*

(1) Jacob, dont *Israël* était le surnom.

(2) Né sur la fin du IVe siècle, saint Fauste fut nommé abbé de Lérins, en 433 ou 434, à la place de saint Maxime, élu évêque de Riez.

(3) Saint Fauste mourut en 490, plus que centenaire, comme le lui avait prédit saint Sidoine Apollinaire (*lib.* IX, *ep.* IX).

(4) Saint Loup, évêque de Troyes.

dont tu célèbres la venue à Lérins, et d'Hilaire, enfin, qui la comblât de joie par son retour.

« Soit que je te contemple au milieu du peuple confié à tes soins, lui apprenant, par tes exemples, à mépriser les vieilles mœurs corrompues d'autrefois ; empressé à secourir les malheureux qui manquent de pain et de refuge, dont les jambes amaigries fléchissent sous le poids des chaînes ; ou portant sur tes épaules le cadavre livide de l'indigent.

« Soit enfin que je te voie sur les degrés de l'autel vénérable, étancher la soif de ton troupeau qui écoute avec avidité l'explication de la loi sainte, souverain remède de son âme.

« Quoi que tu fasses, en quelque lieu que tu sois, tu es toujours pour moi Faustus, Honoratus et Maximus (1). »

I

Saint Fauste a-t-il professé le semi-pélagianisme ?

Et voilà pourtant le saint évêque qu'on a osé accuser de semi-pélagianisme !.... (2).

Examinons ce qui a pu donner lieu à une pareille erreur et faisons-la enfin cesser.

« Le blâme — dit M. l'abbé Alliez (3), — a été jeté particulièrement sur la doctrine de saint Fauste, abbé de Lérins et plus tard évêque de Riez. Baronius a même osé dire de lui : *qu'il mourut flétri* (4), parole que le savant annaliste se crut obligé de rétracter dans la suite (5).

(1) Ces dernières paroles sont un jeu de mots. Saint Sidoine y compare d'abord saint Faustus aux premiers Pères de Lérins, et ensuite le mot Faustus veut dire *heureux*, Honoratus, *honoré* ou digne d'honneurs, Maximus, *très-grand*.

(2) Sur la nature de cette erreur, voir M. l'abbé Alliez : *Histoire du monastère de Lérins*, tome I, p. 132 et suivantes.

(3) *Ibidem*, p. 169 à 174.

(4) *Faustus decessit inglorius*. — *Annal. eccl.*, tome VI, ad ann. 451.

(5) *Maneant igitur Fausto sua jura, nec ex scriptis nostris sentiat præjudicium*. — Addenda.

« Fauste n'a point été hérétique ; il a écrit contre l'Arianisme ; il montra, dans l'affaire du prêtre Lucide, un zèle aussi charitable qu'intelligent pour la pureté de la foi ; il arma les Gaules contre l'Eutychianisme, avant même l'apparition d'Eutychès, par le traité qu'il adressa au diacre Gratus. L'exil, auquel il fut condamné par le roi des Visigoths, montre que cet évêque savait non-seulement écrire, mais encore souffrir pour la foi.

« Les accusations violentes dont l'on a poursuivi la mémoire de saint Fauste s'expliquent par son intervention si active dans l'affaire du prêtre Lucide ; les Prédestinatiens ne lui pardonnèrent point une rétractation que sa douceur avait amenée presque autant que sa science (1); les Jansénistes ne lui ont point pardonné davantage d'avoir fait condamner, dix siècles avant Jansénius, des propositions presque identiques à celles qui forment l'essence de leur déplorable doctrine.

« La généralité des écrivains catholiques, sans écouter une semblable inspiration, ont pourtant admis l'erreur de Fauste comme un fait incontestable. L'un d'eux va jusqu'à dire que cet évêque fut ramené à la vérité par saint Fulgence, et qu'en preuve de la sincérité de son retour il publia un livre contre ses anciennes erreurs (2).

« Saint Fulgence a combattu l'erreur qui se trouve dans le livre de Fauste, mais il n'a point converti cet évêque, parce qu'il est douteux que cette conversion ait jamais été nécessaire, et aussi parce que saint Fulgence était bien jeune quand l'ancien abbé de Lérins mourut.

« Il est hors de doute que l'ouvrage publié sous le nom de Fauste sur la *Grâce et le libre arbitre* renferme l'erreur des semi-pélagiens, en ne reconnaissant pas *la nécessité de la grâce prévenante pour le commencement de la bonne action*. Les décisions de saint Hormisdas et de saint Gélase, l'opinion unanime des écrivains catholiques et enfin la lecture du livre montrent évidemment qu'il contient des propositions condamnées, cin-

(1) Le père Sirmond explique au long la haine que saint Fauste avait inspirée aux hérétiques de son temps. (*Hist. Prædestin.*, *cap.* VIII.)

(2) Trithème : *de Scriptor. eccl.*

quante ans plus tard, par le deuxième concile d'Orange.

« Mais l'erreur renfermée dans ce traité est-elle le fait de Fauste ou bien y a-t-on interpolé des passages qui contiennent le semi-pélagianisme ?

« Plusieurs auteurs graves ont nié que Fauste ait jamais enseigné pareille doctrine dans son livre. Sans citer Gennade, que l'on accuse de la même erreur, nous espérons qu'on prendra en considération le jugement de Pierre Equilin (1), de Gesner Conrad (2), d'Honoré d'Autun (3), etc., qui donnent toujours au livre de Fauste le titre d'*ouvrage excellent* et appellent l'auteur *homme plein de sainteté*.

« Nous nous contenterons d'indiquer, pour l'éclaircissement complet de ce point historique, la dissertation du savant père Stilting (4), et celle que Bartel a placée vers la fin de sa Nomenclature des évêques de Riez, — donnant seulement ici quelques-unes des raisons qui prouvent que l'erreur a été glissée dans ce livre par des faussaires; ce n'est point un cas très-rare, puisque l'histoire fournit les preuves de l'altération de plus d'un livre (5).

« 1° Dans le traité de la *Grâce* tel que nous l'avons, on trouve non à la fin, mais au commencement du livre, les souscriptions des Pères du concile d'Arles et de celui de Lyon; pourtant aucun décret n'avait prescrit d'apposer une approbation pareille. Est-ce réellement une approbation ? Mais, alors pourquoi la mettre au commencement? On comprendrait qu'elle fût à la fin, pour appuyer la doctrine qui est émise et empêcher qu'on n'ajoutât rien d'erroné ou d'inutile.

« 2° Tel qu'il est, l'ouvrage ne contient point les additions que le concile de Lyon avait ordonné d'ajouter, à l'occasion des nouvelles erreurs qui venaient de paraître.

« 3° Il y a contradiction évidente entre le corps du livre et la préface ; dans celle-ci, l'auteur unit toujours l'action de la grâce à l'action de la volonté humaine (1), ne laissant à celle-ci que le rôle d'un serviteur fidèle et obéissant.

« 4° Le concile d'Orange n'inflige aucune censure ni au livre ni à l'auteur. Cinq ans après ce concile, le pape Jean II écrit à saint Césaire, au sujet de l'affaire de Contumeliosus de Riez ; il nomme Fauste un *saint évêque*, en citant un passage de ses écrits qui est considéré aujourd'hui encore comme maxime du droit canonique (2).

« Lorsque saint Fulgence publia son *Traité de l'Incarnation et de la Grâce*, il eut pour objet, dans la deuxième partie de cet ouvrage, de combattre le semi-pélagianisme ; mais, il ne nomme pas Fauste dont le livre lui avait été envoyé, et se contente d'établir et d'expliquer la doctrine catholique.

« La réponse de saint Hormisdas à l'évêque Possesseur, ne renferme pas le nom de l'évêque de Riez ; le pape dit seulement que les écrits d'un certain évêque des Gaules n'ont point l'autorité des ouvrages des Pères acceptés par l'Eglise.

« De tous ces faits, n'est-il pas permis de conclure que nous n'avons pas le véritable ouvrage de l'ancien moine de Lérins ? »

II

Culte de saint Fauste de Riez.

Le culte de ce saint remonte à la plus haute antiquité : l'ancien calendrier de l'Eglise de Riez marque sa fête avec octave ; messe propre est dans un vieux missel ma

(1) Ou des Noëls, évêque d'Equile : *Catalog. SS., lib.* II, *cap.* XCI.

(2) *In biblioth.* de Fausto.

(3) Ou Honorius d'Autun.— *Opus egregium, vir sanctitate plenus* (de Ecclesiæ luminaribus).

(4) *Acta SS.*, 28 sept.

(5) Bellarmin : *de Scriptor Eccles*, p. 161. (Voyez aussi notre avant-propos sur les *Actes de saint Benigne* (Ann. hag. de la France), tome II, col. 270.

(1) *Studium gratiæ asserendæ competenter salubriter suscipit qui obedientiam famuli labo adjungit, tanquàm si patrono vel domino ins parabiliter pedissequus minister inhæreat... Rec ergò inter adjuvantem pariter et adnitentem or iste servabitur, ut hic teneat pleno jure domin tum et ille totâ reddat subjectione servitium.*

(2) *Faustus episcopus sanctus, in epistolâ s dixit : Perdit gratiam consecrati qui adhùc of cium vult exercere mariti.* — Ad Cæsarium.

nuscrit; une chapelle lui est dédiée dans l'église de Saint-Maxime.

Dyname, auteur de la Vie de ce dernier Saint, appelle son successeur le *bienheureux Fauste*, dans sa lettre à Urbicus.

Génébrard, archevêque d'Aix (1), intitule une homélie de Fauste adressée aux religieux de Lérins : *Sermon de saint Fauste de Riez, pour l'instruction des moines.*

Baronius constate que la fête de saint Fauste s'est toujours célébrée à Riez.

Son nom est dans l'ancien Martyrologe gallican.

A Riez, on célèbre, le 28 septembre, sa fête double avec octave.

A Cavaillon, le 21 mai, double majeur.

A Lérins et dans les églises de l'ordre, on la célébrait le 17 janvier.

Quelques martyrologes d'Irlande et d'Ecosse mettent cette fête au 11 mai (2).

XXXII.

VIE

DE

SAINT EUCHERIUS ou EUCHER,

ÉVÊQUE DE LYON,

Écrite — au sixième siècle, — par un auteur anonyme.

AVANT-PROPOS.

L'auteur de cette Vie de saint Eucher — la plus ancienne qui nous reste de cet illustre évêque du cinquième siècle, — fut publiée, pour la première fois, en 1662, par le savant père Pierre-François Chifflet dans son *Paulinus illustratus*, sive Appendix ad opera et res gestas *sancti Paulini, Nolensis episcopi* (3).

(1) *Œuvres diverses*, Paris, 1578.

(2) M. l'abbé Alliez, *l. c. sup. p.* 501.

(3) Dijon, in-4°, pars prima, p. 69 à 80.

« On peut — dit le père Chifflet, — avoir confiance en l'authenticité de ce récit, car son auteur dit qu'il tient ce qu'il rapporte de sainte Consortia (une des deux filles de saint Eucher), *des saints frères, le prêtre Uranius* (1) *et le sous-diacre Celsus, qui ont vécu près de cette vierge, ainsi que du prêtre Aurelianus, qui, jusqu'à présent, sert Dieu auprès de son tombeau.* »

Le père Chifflet a tiré le texte latin de cette Vie du plus ancien des divers manuscrits qui la contiennent, — celui de saint Oyen de Joux (2), qui remonte environ au huitième ou même au septième siècle et qui est écrit d'un grand et beau caractère.

Voici le titre de ce précieux document :

Conversion (3) *de saint Eucher, évêque, et de sainte Galla, son épouse, et Vie de leurs deux filles, Tullia et Consortia, vierges.*

I

Or, il y eut un homme appartenant à l'ordre sénatorial, et dont le nom était Eucher; son épouse, issue d'une noble famille, s'appelait Galla; tous deux étaient illustres dans le siècle par de grands biens, une nombreuse famille et de riches trésors. Mais, la crainte du Seigneur, qui est le commencement de la sagesse, était le plus bel ornement de ces deux époux aux yeux du Créateur de toutes choses.

Et comme [dans les premières années de leur union] ils n'avaient pas d'enfants, ils supplièrent le Seigneur [de leur en donner] et le Seigneur exauça leur prière. Il leur donna une fille que — d'un nom votif, — ils nommèrent Consortia; car, ils désiraient qu'elle fût leur héritière et qu'elle propageât leur sang. Et comme ils l'élevaient dans la

(1) Uranius, prêtre de l'Eglise de Nôle, au v[e] siècle, est l'auteur d'une belle et touchante relation de la mort de saint Paulin, dont il fut le témoin oculaire.

(2) *Sancti Augendi Jurensis.*

(3) C'est-à-dire, changement de vie et surtout *entrée en religion*, dans le cloître. Car, saint Eucher et sa femme étaient de pieux chrétiens, qui n'avaient pas à se *convertir*, dans le sens usuel de nos jours de ce mot.

crainte du Seigneur, encore enfant, elle commençait à montrer un esprit religieux, et cela n'a rien d'étonnant, car le Seigneur l'appelait au partage (*consortium*) du royaume céleste, par une secrète inspiration, conformément au présage de son nom.

L'espérance des parents de Consortia s'accrut lorsqu'ils eurent une seconde fille, qu'ils nommèrent Tullia, et ils dirent :

— Le Seigneur multipliera notre race par Consortia et Tullia, ainsi qu'il multiplia [jadis] par Lia et Rachel dans la maison de Jacob les héritiers de la future promesse. »

Après cela, le bienheureux Eucher s'efforçant d'accomplir ce que depuis longtemps il roulait dans son esprit, dit à son épouse :

— Vous avez ouï, je crois, ma très-chère, et vous gardez en votre cœur plein de foi le conseil salutaire que notre Seigneur Jésus-Christ donne par la voix de son Evangile, où il dit : « Venez à moi, vous tous qui travaillez et êtes chargés, et je vous soulagerai. Mettez mon joug sur votre cou, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos pour vos âmes. »

« C'est pourquoi, prêtant une oreille religieuse aux si douces promesses du Christ, que n'obéissons-nous à ses préceptes, surtout puisqu'il nous a donné des filles qui pourront administrer et posséder de plein droit nos biens et nos richesses terrestres ?

« Si donc cela ne te déplaît pas, j'ai résolu de raser ma chevelure et de mener la vie solitaire dans une grotte que — d'après ma volonté, — le Seigneur m'a montrée et qui est située dans le territoire d'Aix, dans notre domaine, appelé *le Mont-de-Mars*, qui domine la rivière de la Durance. »

En entendant ces paroles, Galla reçut en un cœur bon et très-fertile la semence spirituelle avec dévotion, et se jetant aux pieds d'Eucher, elle rendit grâces, le priant — par le Seigneur qui lui avait inspiré une si grande résolution, — de ne pas la laisser sans consolation, mais de faire plutôt en sorte que, de même que par le lien conjugal ils avaient été deux en une seule chair, un unique destin et propos les enchaînât en un seul esprit dans le Seigneur, et elle dit à son époux :

— Si tu désires te reléguer dans une caverne, permets-moi, je te prie, de changer d'habit et de rester près de toi, te servant comme une servante. »

Les deux époux s'empressent donc de réaliser leur vœu, et ayant préparé un grand festin, ils y appellent leurs parents et leurs amis ; le bienheureux Eucher leur manifeste son dessein : il est en butte à leurs contradictions, mais persévérant dans leur projet, les deux saints ne se laissent pas ébranler et ne veulent pas regarder en arrière, après avoir mis la main à la charrue.

Quoi de plus ? De tout ce qu'ils possédaient ils font trois parts, ils donnent la première aux pauvres, partagent la seconde entre leurs serviteurs et laissent la troisième à leurs filles.

Or, saint Eucher étant entré dans la grotte précitée, en obstrua tellement les abords de toutes parts, que personne ne pouvait arriver jusqu'à lui. La bienheureuse Galla seule lui passait, chaque jour, vers le soir, de la nourriture par une petite ouverture, comme il le lui avait demandé (1).

Peu de jours après leur conversion, leur fille Tullia qui était restée vierge s'en alla au Seigneur et elle fut ensevelie dans son champ, qu'on appelle Thele, dans une caverne double. A cette nouvelle, saint Eucher dit :

— Le Seigneur me l'a donnée, le Seigneur me l'a enlevée ; il est arrivé comme il a plu au Seigneur ; que le nom du Seigneur soit béni ! »

Et il exhortait Galla à ne pas se contrister de cet événement, et comme elle ne pouvait se résoudre d'aucune façon à recevoir de consolation, un jour qu'elle s'était laissée aller au sommeil après le chant des hymnes de matines, elle vit en songe la bienheureuse Tullia vêtue d'une robe blanche et d'un manteau resplendissant d'or, se tenant debout devant elle et lui disant :

— Pourquoi me pleures-tu comme perdue, moi que le Seigneur a placée au nombre des saintes vierges qui sont à sa suite ? Sache que tu me suivras auprès du Seigneur, car Dieu t'a préparé la couronne, parce que tu as accompli ses commandements. Quant à mon père, il sera élevé sur la chaire pon-

(1) Voyez la note à la fin de cette *Vie de saint Eucher*.

tificale, puis il viendra avec nous et il sera grand en la présence de Dieu. Enfin, ma sœur Consortia demeurera vierge et souffrira beaucoup à cause de cela, jusqu'à ce qu'elle aussi reçoive la couronne de vie. »

Et lorsqu'après l'heure du repos de saint Eucher, Galla lui eut rapporté cela, lui élevant la voix pour louer et proclamer Dieu, dit :

— Je te rends grâces, bon Pasteur, qui n'as pas ton égal comme consolateur, et qui as daigné consoler tes serviteurs et leur rendre la joie après la douleur. »

Et ils ne voulurent plus pleurer davantage leur fille.

II

Mais, il arriva après ces paroles, qu'un jeune homme d'illustre naissance, nommé Aurelius, vint trouver saint Eucher et lui demanda pour épouse sa fille Consortia. Ce que le Saint entendant et plein de crainte à cause de la révélation dont il avait eu connaissance par sainte Galla, il se tut d'abord, et après avoir réfléchi :

— La jeune fille (dit-il) que tu demandes pour épouse a l'âge de se décider ; qu'elle parle pour elle-même. Car, je l'ai laissée libre, ou de se marier, ou de rester vierge. »

Et lorsqu'amenée en leur présence, sainte Consortia eut été interrogée sur cela :

— Je n'ai (dit-elle) ni le pouvoir de promettre, ni celui de refuser ; mais, tout est dans la main de Dieu. Car, j'ai pour fiancé le Christ qui ne m'abandonnera pas jusqu'au moment où il m'introduira dans sa demeure nuptiale. »

Ce que ce jeune homme entendant, il ne répondit rien pour le moment ; mais, ensuite il envoya à la jeune fille des dames nobles, ses parentes, afin de la décider par de flatteuses paroles à contracter le lien du mariage. Et comme ces femmes la fatiguaient, elle demanda un délai de sept jours pour consulter la volonté du Seigneur. Donc, quand elles furent parties, sainte Consortia se livrant à la prière, aux jeûnes et aux veilles, priait avec larmes le Seigneur de la conduire selon sa volonté.

Sur ces entrefaites, il lui vint entre les mains les Actes de la bienheureuse Eugénie, vierge, et y ayant lu que cette Sainte, née de parents païens, avait fui loin d'eux, et se tournant vers le Christ, était entrée en religion après s'être coupé les cheveux et avait vécu longtemps sous des habits d'homme dans un monastère au milieu des serviteurs de Dieu, — elle dit en son cœur :

— Si, née de parents païens, elle les a fuis pour se tourner vers Dieu, et persévérant dans la virginité elle est arrivée à cueillir la palme du martyre, à combien plus forte raison moi, née de parents chrétiens et rachetée par le sang du Christ, ne dois-je pas persister dans le dessein que je me suis proposé ? »

Elle priait aussi, disant :

— Seigneur, qui du culte des idoles l'as amenée à toi, fais-moi parvenir à être sa compagne, moi que dès le berceau tu as consacrée par le baptême du salut. »

Et son cœur se réconfortait dans le Seigneur.

Mais, le septième jour, le très-illustre jeune homme Aurelius venant la trouver avec les dames qu'il lui avait d'abord envoyées pour décider son esprit, toutes lui demandèrent quelle résolution elle avait prise pendant le délai qu'on lui avait accordé ; elle leur répondit :

— Je vous l'ai déjà dit : je n'ai ni le pouvoir de promettre, ni celui de refuser ; mais, tout ce qui me concerne est dans la main de Dieu. Mais, si vous voulez, allons ensemble à l'église, que l'on dise la messe, que le livre des Evangiles soit placé sur l'autel, et qu'après une prière en commun on ouvre le livre, et voyons la volonté de Dieu dans le premier chapitre qui tombera sous nos yeux. »

Ce qui ayant été fait et le livre ayant été ouvert, la servante de Dieu se mit à lire ce qui suit : « Le Seigneur Jésus dit à ses disciples : Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » Et remplie d'une grande joie, elle rendit grâces à Dieu et dit au jeune homme :

— Cherche-toi une fiancée comme tu voudras ; car, mon fiancé à moi, c'est le Christ qui ne veut pas m'abandonner. »

Ce qu'ayant entendu, ce jeune homme plein de tristesse s'en retourna chez lui accompagné des dames qu'il avait amenées. Pour sainte Consortia, ayant reçu le saint

voile, elle se rendit à la grotte où étaient ses parents, et elle vaquait avec eux à la prière.

Il advint en ce temps que le pontife de l'Église de Lyon s'en alla au Seigneur. Or, c'était la coutume de cette Eglise, chaque fois qu'un de ses évêques payait sa dette à la mort et la laissait veuve, d'attendre une révélation du Seigneur pour lui élire un successeur.

Alors donc, après un jeûne général de trois jours, l'Ange du Seigneur apparaissant en une vision à un petit enfant, lui dit :

— Il est un sénateur, nommé Eucher, reclus en une grotte qui domine la rivière de la Durance, et qui ayant abandonné tout ce qu'il possédait, a suivi le Seigneur. Allez tirer cet homme hors de sa retraite et faites-en votre pasteur, parce qu'il a été choisi par le Seigneur. »

Lorsqu'au point du jour l'enfant eut rapporté ces choses aux anciens (*senioribus*), tous les frères ayant été convoqués rendirent grâces au tout puissant Seigneur et ayant envoyé, avec des clercs, à la grotte d'Eucher, l'archidiacre qui alors avait soin de l'Eglise, ils trouvèrent le bienheureux, ainsi que le Seigneur leur avait révélé. Et lorsque l'archidiacre eut dit à Eucher le motif pour lequel ils venaient le trouver, le Saint se mit à dire avec serment qu'il ne sortirait pas de sa propre volonté de la grotte et qu'il ne le suivrait, que contraint et enchaîné. Et comme il persistait à répéter ces choses, l'archidiacre ayant jeté bas le mur qui fermait l'entrée de la grotte, en tira Eucher et — selon le serment qu'il en avait fait lui-même, — le conduisit enchaîné à Lyon. Ce fut d'un esprit et d'un consentement unanime que le clergé et le peuple l'élisant pour leur pontife, le placèrent solennellement dans la chaire épiscopale.

Quant à Galla, son épouse, — étant entrée dans cette grotte où l'homme de Dieu avait vécu caché, elle y passa le reste de sa vie dans les pratiques religieuses auxquelles elle s'était vouée ; sa fille Consortia lui apportait chaque jour de quoi manger, comme Galla avait fait auparavant pour son époux.

Et comme il serait long de raconter tout ce que le Seigneur opéra de merveilles par ses serviteurs Eucher, Galla et leur fille Tullia, je rapporterai quelque peu de détails touchant les Actes de la bienheureuse Consortia, — détails que j'ai entendus de la bouche des saints frères, le prêtre Uranius et le sous-diacre Celsus, qui ont vécu près de cette vierge, ainsi que de celle du prêtre Aurelianus, qui, jusqu'à présent sert Dieu, auprès de son tombeau.

Lors donc qu'après la mort de ses parents, sainte Consortia eut commencé à être maîtresse d'elle-même, elle construisit, dans son domaine qui a nom Matonvicus, une église en l'honneur de saint Etienne, premier martyr, et elle y fonda un hospice (*xenodochium*) de ses biens ; ce qui lui en resta, elle le donna aux pauvres, plaçant [ainsi] son trésor dans le ciel. Puis, elle donna la liberté à tous ses esclaves.

Ces choses ainsi arrangées, elle se disposa à aller trouver Clotaire, roi des Francs, pour lui demander que — grâce à son ordre souverain, — elle pût vivre en paix dans son royaume et servir Dieu, en restant vierge. Et comme elle approchait du palais, après une longue et fatigante marche, le Seigneur daigna apparaître en une vision à ce roi (dont la fille était malade déjà depuis longtemps), et il lui dit :

— Pourquoi es-tu triste à cause de ta fille? Voici qu'une de mes servantes vient à toi, elle a nom Consortia et elle rendra à ta fille la santé dont elle jouissait tout d'abord.

« Vois cependant à lui accorder gracieusement ce qu'elle te demandera. »

Lors donc que le roi se fut éveillé de son sommeil, ayant appelé ses fidèles, il leur raconta tout ce qu'il avait entendu dans sa vision, et il leur dit :

— Allez et cherchez la servante de Dieu qui m'a été annoncée et montrée d'avance, et quand vous l'aurez trouvée telle que je vous l'ai désignée, amenez-la moi. »

Et lorsqu'ils l'eurent trouvée, et qu'interrogée par eux, elle leur eut dit son nom et sa patrie, ils l'introduisirent aussitôt devant le roi ; et elle pleurait pendant le chemin et priait, craignant que le roi ne s'enflammât de désir pour elle, lui qui avait recommandé avec tant de soin qu'elle lui fût amenée. Mais, lorsqu'elle fut entrée dans le palais, le roi se leva de son trône et allant au devant d'elle, il lui dit :

— Prie pour moi, servante de Dieu, et rends à ma fille sa première santé, ainsi que

le Seigneur a daigné me le révéler cette nuit. »

Et comme elle disait qu'elle ne méritait pas que Dieu lui fît une telle grâce, et qu'il n'y avait que les saints qui pussent faire cela, néanmoins le roi, assuré de la promesse du Seigneur, la fit entrer dans la chambre où sa fille était au lit, en proie à la fièvre. Contrainte d'obéir, Consortia s'étant agenouillée pria avec larmes. Puis, se relevant, elle salua la jeune fille, en disant :

— La paix soit avec toi. »

Et la malade, qui paraissait déjà avoir perdu le don de la parole, ayant repris ses esprits, répondit :

— Je sais que la paix est avec moi, puisque j'ai mérité de te voir. En effet, depuis que tu es entrée dans le palais, la fièvre qui me tourmentait m'a quittée et voici que je suis en bonne santé. C'est pourquoi je te prie de me bénir et de me donner à manger des aliments dont tu te nourris toi-même, chaque jour. »

La servante du Christ lui donna donc un morceau de pain d'orge et des amandes; car, telle était sa nourriture de chaque jour.

Le roi apprenant que sa fille était rendue à la santé, vint aussitôt dans sa chambre et il dit à sainte Consortia :

— Tout ce que tu me demanderas dans mon royaume te sera accordé. Je te donne autant d'or et aussi d'argent que tu en voudras. »

Mais, elle se prosternant à ses genoux :

— Je vous supplie, (dit-elle,) seigneur mon roi, de donner aux pauvres ce que tu me promets et de me permettre (ce que je demande par-dessus tout,) de persévérer dans mon dessein de rester vierge, sans que personne m'inquiète. Et que tout ce que j'ai établi ou établirai à l'égard des lieux consacrés à Dieu ou de mes serviteurs, soit ratifié par votre munificence. »

Le roi acquiesçant volontiers à sa demande, lui accorda ce qu'elle voulait, envoyant par ses fidèles des lettres afin que tous connussent que si quelqu'un machinait quelque mauvais dessein contre elle, il encourrait la colère d'un si grand prince, et que si elle voulait faire n'importe quel usage de ses biens, l'emploi en serait à tout jamais respecté.

Et ainsi la servante de Dieu rentra chez elle.

III

Peu de jours après, le roi Clotaire étant mort, un des premiers du palais, nommé Hecca, fut envoyé par Sigebert (qui avait succédé à son père,) pour gouverner la province de Marseille. Pendant qu'il s'occupait de ce soin, le diable prenant pour organe de sa méchanceté quelqu'un des habitants de ce pays, dit à Hecca :

— Il y a en ces lieux une jeune fille très-belle, nommée Consortia, issue de nobles parents, elle est restée fille unique, elle a beaucoup de possessions, d'innombrables trésors et de nombreux serviteurs et elle est restée vierge. »

Ce qu'entendant Hecca, ayant envoyé devant lui chez elle un serviteur pour lui annoncer sa visite, il se rendit en toute hâte vers la servante de Dieu. Il la salua avec affabilité et après avoir conversé ensemble, ils s'assirent à un repas.

Pendant ce temps-là, lui la regardant de plus en plus curieusement, il admira sa beauté et la sagesse de ses discours. Un si grand feu de concupiscence s'alluma dans le cœur d'Hecca, qu'il pouvait à peine se contenir. Mais, sans ouvrir en rien son âme à Consortia, il se hâta de revenir auprès du roi, et après qu'il lui eut rendu un compte heureux de toutes les affaires pour lesquelles il l'avait envoyé en Provence, il ajouta :

— Seigneur mon roi, il y a dans ces contrées une jeune fille non encore mariée, qui, ayant perdu ses parents, demeure seule dans leurs domaines; je te supplie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, de me permettre de la prendre pour épouse. »

Ayant obtenu ce qu'il demandait, il envoya à sainte Consortia son messager avec un des serviteurs du roi, afin de lui dire que le prince la lui avait accordée et qu'elle se préparât à célébrer ses noces dans trente jours.

A cette nouvelle, elle — très-attristée, — répondit :

— Celui qui résiste au pouvoir résiste à l'ordre même de Dieu. Je suis la servante du roi, je ne puis résister au pouvoir, et je

m'efforcerai d'accomplir ce qu'il aura ordonné. »

Mais, elle disait cela en parlant du vrai roi, qui est le Seigneur Jésus-Christ. Or, les envoyés pensant qu'elle parlait du roi Sigebert, s'en étant retournés racontèrent à Hecca qui les avait envoyés ce qu'ils avaient entendu, et lui rempli d'une grande joie se prépara à aller la trouver au plus vite.

Cependant la servante de Dieu, s'appliquant aux jeûnes et aux veilles, priait, en disant :

— Seigneur Jésus-Christ, qui jusqu'à ce jour m'as gardée pure de toute souillure; Seigneur que je sers depuis mon adolescence en toute dévotion, ne m'abandonne pas, afin qu'il ne prévale pas contre ta servante cet antique serpent qui trompa Ève par des paroles flatteuses, et par la beauté et la suavité du fruit défendu; car, tu n'abandonnes pas ceux qui espèrent en toi. Fais-moi parvenir sans tache en la compagnie de tes saints. »

Et la servante de Dieu était plongée dans une si grande tristesse, que les angoisses de son esprit la réduisaient presque à l'extrémité.

Lors donc qu'affligée d'un tel ennui, un jour elle était entrée avec une petite servante dans l'oratoire de Saint-Étienne, premier martyr,—se prosternant pour prier avec larmes, il arriva qu'elle s'endormit, et voici que l'Ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit :

— Consortia, pourquoi es-tu affligée? Le Seigneur que tu sers ne t'abandonnera pas. Car, le fiancé que le roi t'envoie n'arrivera pas jusqu'à toi. C'est pourquoi apprête un festin, appelles-y les pauvres et fais préparer en ce lieu où tu reposes [en ce moment], une sépulture où tu déposeras cet homme qui veut prendre pour lui, en usurpateur, la fiancée du Christ. Dans trois jours on t'annoncera la venue de cet homme; à cette nouvelle, tu iras à sa rencontre à la tête des pauvres en chantant des psaumes. En te voyant, dans sa joie il se frappera de sa propre épée. »

La servante du Christ s'éveillant, dit à sa servante :

— N'as-tu pas entendu quelqu'un me parler pendant que le sommeil m'accablait? »

La servante répondit :

— J'ai vu un homme inconnu, couvert de vêtements blancs, qui en te parlant ne remuait pas les lèvres et dont la voix résonnait à mes oreilles, mais néanmoins je n'ai pas compris ce qu'il disait. »

La bienheureuse Consortia comprit sur-le-champ que l'Ange de Dieu lui était apparu et, pleine de joie, elle dit :

— Je te rends grâces, bon pasteur, de ce que tu n'abandonnes pas ta servante, mais que tu la délivres de ceux qui la poursuivent. »

C'est pourquoi elle fit tout ce que lui avait commandé l'Ange du Seigneur. Déjà était arrivé le troisième jour, et voici qu'un courrier vient annoncer que le fiancé est sur l'autre rive de la Durance. Elle sort à sa rencontre, parée d'habits de fête et accompagnée d'une troupe de pauvres chantant des psaumes.

A cette vue, Hecca, plein de joie, entre étourdiment dans une embarcation, le pied lui glisse, et de la lance qu'il tenait alors à la main il se perce en tombant sur le fer et expire aussitôt. La servante de Dieu voyant ainsi accompli ce qu'elle avait appris de la bouche de l'Ange, rendit avec larmes grâces à Dieu; elle leva le corps d'Hecca, et l'ayant enveloppé dans des suaires, elle l'ensevelit dans l'endroit qu'elle lui avait préparé.

Les serviteurs d'Hecca, laissant son corps en ce lieu, se hâtent d'aller retrouver le roi, et ils lui racontent ce qu'ils ont vu.

Ce jour était celui de la naissance du roi, et sa sœur — que sainte Consortia avait guérie de maladie, — étant assise auprès de lui, voyant qu'il était triste à la suite de ce message, lui en demanda la cause. Et quand le roi lui eut raconté ce qu'il venait d'apprendre, elle lui répondit :

— Je pense que la jeune fille, à cause de laquelle (comme je l'apprends), Hecca est mort d'une si subite mort, est cette Consortia, vierge consacrée à Dieu, qui, du vivant de notre père, vint ici de la province de Marseille et par ses prières me guérit de la fièvre. Vois donc à ce qu'il n'arrive pas de désastre dans ton royaume à cause de cette vierge, si tu permettais que l'on fît quelque tentative téméraire contre elle; car, ton père l'aimait beaucoup. »

Lors donc que le roi se fut informé et qu'il eut découvert que Consortia était cette même vierge, il envoya des lettres au prince de la province précitée, lui ordonnant de ne laisser qui que ce soit molester sainte Consortia, mais qu'il lui fût permis d'user du privilége que son père à lui lui avait accordé.

Depuis ce jour donc, le Seigneur accorda à sa servante une si grande grâce devant les hommes, que tous la regardaient comme un de ses anges. Car, elle était d'une figure placide, son langage était suave et elle était ornée des perles de toutes les vertus. Avec une seule parole elle calmait ceux qui étaient en colère, elle ramenait au bon accord ceux que divisait la discorde. L'abondance des dons d'en haut croissait aussi chaque jour en elle et se manifestait par des miracles; elle chassait les démons des corps dont ils s'étaient emparés, elle illuminait les aveugles, elle rendait aux malades leur première santé, et le Seigneur daigna opérer par elle beaucoup d'autres choses admirables qu'il est long de raconter.

Mais, comme Dieu voulait la faire passer des labeurs de cette vie au repos éternel, il lui apparut en une vision et lui dit :

— Consortia, tres-fidèle intendante, tu as été fidèle à l'égard de peu de choses; viens, afin que je t'établisse sur de grands biens. Il est temps que tu te reposes de tes travaux et que tu reçoives la couronne que depuis ton adolescence tu as acquise au prix de beaucoup de tribulations.

« Dans huit jours tu viendras à moi; à ta rencontre ira le chœur des vierges avec la multitude des anges, et ils te tendront les mains pour te recevoir à ton entrée dans la joie de ton Seigneur. »

Et à son réveil, elle rendit grâces à Dieu pendant trois jours, et ayant apprêté un repas, elle y appela les prêtres et les pauvres. Les fidèles, ses voisins, s'y rendirent aussi, et distribuant toute sa fortune, elle leur dit :

— Sachez, mes pères et mes frères, que [l'heure de] ma mort est proche; car, dans cinq jours, selon ce que le Seigneur m'a déclaré, je sortirai de mon corps. Priez (je vous en supplie), pour moi de peur que la puissance des ténèbres ne se lève contre moi et afin que — reçue par les anges de lumière, — j'entre dans le repos des saints. Quant à mon chétif corps, ensevelissez-le dans l'oratoire de Saint-Étienne. »

Après cela, saisie par la fièvre, elle alla aux cieux le jour même que lui avait prédit le Seigneur, et elle fut ensevelie (comme elle l'avait demandé), dans l'oratoire qu'elle-même avait construit, par la grâce puissante de notre Seigneur Jésus-Christ qui — avec le Père et l'Esprit-Saint, — vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

NOTE

Vers 412, saint Eucher avait envoyé, et en son nom et en celui de Galla, visiter à Nole, saint Paulin, qui en était évêque depuis 409. Un an s'était écoulé; trois jeunes religieux de Lérins, Gelasius, Augendus et Tigridius étaient aussi venus trouver saint Paulin de la part de saint Honorat. Ce fut à ces hôtes aimables que fut confiée la lettre suivante :

A mes saints enfants, si dignes d'éloges, de vénération et d'amour, Eucher et Galla, — Paulin, évêque.

« Béni soit le Seigneur notre Dieu, qui comble les souhaits, qui toujours surpasse nos espérances, répond à nos vœux, et qui a daigné, contre mon attente, me donner une occasion aussi opportune que désirable en la personne de trois jeunes religieux, mes fils, mes frères dans le Christ, Gélase, Augende et Tigridius, que le vénérable Honorat, notre illustre frère dans le Seigneur, et mon compagnon dans le sacerdoce, m'a envoyés, par l'inspiration du Seigneur, du sein de sa pieuse et chaste famille, afin de réjouir ma bassesse par l'exemple de vos vertus. Car, leur ayant demandé avec tout l'amour que je vous porte, et ce que vous faisiez et comment vous vous trouviez (quant à vos saintes occupations, je ne pouvais avoir aucun doute), ils me donnèrent cette consolante réponse, qu'ils vous avaient laissés bien portants, grâces à Dieu; que vous vous livriez à l'étude et à la pratique de la vertu, que vous cherchiez à gagner le ciel avec le même accord qui vous avait fait abandonner les biens de la terre.

« Je n'avais pas oublié que ces chers enfants qui étaient venus, l'année dernière, me visiter de votre part, m'avaient appris le lieu de votre demeure, aussi bien que celle du vénérable Honorat; ils m'avaient dit que vous habitiez tout près les uns des autres, n'étant séparés que par un petit rocher qui divise deux îles, dont l'une se nomme Lero et l'autre Lerins.

« C'est pourquoi, ces chers enfants m'ayant dit qu'ils venaient de celle qu'on appelle Lérins, j'ai reconnu et me suis rappelé sans peine le nom de l'île voisine, où je savais que votre sainteté s'était retirée loin du bruit de ce monde. Alors, persuadé que ma lettre ne vous serait point désagréable, vous ayant d'ailleurs voué une éternelle reconnaissance, j'ai saisi bien volontiers l'occasion de vous l'adresser, à vous si unis dans le Christ, par ces enfants bien-aimés, qui ont mis beaucoup d'empressement à s'en charger, comme des fils ou des ministres d'obéissance, instruits de Dieu ou selon Dieu.

« Recevez donc, dans ce peu de paroles, les marques de la haute affection que j'ai pour vous, et conservez cette lettre comme un gage de la charité qui doit nous unir. J'espère de la miséricorde du Christ notre Seigneur, que cette réponse vous trouvera en parfaite santé, et que si vous avez désormais l'occasion favorable de me récrire par de tels messagers, vous le ferez au plus tôt.

« Je ne doute pas que votre affection ne m'eût déjà fait cet honneur, si vous aviez su que ces chers enfants venaient directement chez moi. Car, n'ignorant pas qu'ils sont vos voisins, je leur demandai s'ils vous avaient vu avant leur départ; ils me répondirent que, pressés de s'embarquer, ils étaient sortis de votre monastère sans pouvoir vous faire leurs adieux.

« Toutefois, comme *le royaume céleste ne consiste pas dans les paroles, mais dans la vertu* (1), et que la charité aussi qui en fait la plénitude et la souveraine perfection, consiste dans le trésor du cœur et les œuvres de la foi, je vous demande des lettres où je retrouve les marques de votre amitié.

« Au reste, je suis bien certain de la tendre affection que vous me portez, et je ne doute pas que vous ne songiez à moi, même pendant votre silence; car, ce n'est point par une amitié humaine, c'est par une grâce divine que nous nous sommes connus mutuellement, et que nous avons été liés dans les entrailles de Jésus-Christ. Alors, il faut bien que cette union fondée sur le Christ demeure invariable entre nous; car, quelle force ou quel oubli pourrait séparer ce que Dieu a lié?

« *Que le Seigneur vous bénisse du haut de Sion*, de cette bénédiction dont *est béni l'homme qui craint le Seigneur* (1), afin que vous viviez longtemps dans une parfaite union conjugale, que vos enfants soient aussi bénis de Dieu. Puissiez-vous voir les biens de Jérusalem et obtenir d'habiter ensemble dans la maison du Seigneur, mes saints enfants si dignes de vénération, que j'aime du fond de mon âme, que j'aimerai toujours (2)! »

(1) I. Cor., IV, 20.

APPENDICE

Lérins au cinquième siècle.

Les limites que nous avons dû nous imposer—dans nos *Annales hagiologiques de la France*, — ne nous permettent pas, à notre grand regret, de faire connaître à nos lecteurs, même par la voie d'une simple et rapide analyse, les remarquables écrits de saint Eucher. Il en est un cependant pour lequel nous croyons devoir faire une exception toute spéciale, — c'est son traité ou *Éloge de la solitude* (3). Car, nous y trouvons un fidèle tableau de Lérins au ve siècle, de Lérins cette pépinière de Saints dont Eucher fut un des plus remarquables.

Comme l'a fort bien dit un écrivain de notre temps (4), cet *Éloge de la solitude* est bien plutôt une élévation, une effusion de l'âme, qu'un traité proprement dit. On y

(1) Ps. CXXVII, 3, 4.

(2) Saint Paulin, lettre LIe.

(3) *De laude eremi.*

(4) M. l'abbé Alliez : *Histoire du monastère de Lérins*, tome I, p. 434.

voit l'homme fuyant les choses périssables, pour s'attacher au Seigneur. C'est Moïse rencontrant son Dieu au milieu du désert, et conduisant Israël dans la solitude, après l'avoir arraché à la captivité. La solitude offre le salut à David fuyant les habitations des hommes; Élie demande au Carmel un peu de repos pour son âme découragée. Le divin Sauveur aime la solitude; il y appelle ses disciples, et c'est sur le sommet du Thabor, que l'un deux lui dit : *Seigneur, il fait bon pour nous être ici.*

La solitude est aux yeux d'Eucher comme une halte, dans la marche vers la véritable patrie; il faut avoir habité le désert, pour voir les biens du Seigneur dans la terre des vivants. Arrêtant leurs regards sur les choses éternelles, les solitaires atteignirent dans leurs pensées les hauteurs du ciel et furent inondés de grâces par des révélations secrètes ou par des signes éclatants; à l'aide de la solitude, ils parvinrent à un degré de perfection tel, que leur esprit possédait déjà le ciel, quand leur corps était encore arrêté sur la terre.

Ici, saint Eucher établit un parallèle entre les anciens solitaires et ceux de son temps, et il y mêle les souvenirs de l'Ancien et du Nouveau Testament dont il tire les allusions les plus ingénieuses comme aussi les plus naturelles et les plus vraies :

« Si — dit-il, — la divine Providence montra jadis une telle sollicitude pour le désert, elle n'en montre pas moins aujourd'hui. Car, lorsque les citoyens du désert sont nourris miraculeusement par une main secrète, n'est-ce pas du ciel que leur tombe la nourriture? C'est de la céleste munificence qu'ils tiennent leur manne, et le Seigneur, par le secret de son bras, leur dispense des aliments d'une façon mystérieuse. Lorsque des eaux dociles à l'ordre de Dieu s'échappent enfin d'une ouverture pratiquée dans le roc, ne sont-ce pas là les eaux qui jaillissent du rocher, sous la verge de Moïse? Aujourd'hui encore, voilà que les vêtements ne manquent pas à ceux qui habitent l'immensité du désert; renouvelés sans cesse par une main prévoyante, ils se perpétuent évidemment de cette manière. Autrefois le Seigneur nourrit les siens au désert, il les nourrit encore aujourd'hui; autrefois ce fut pendant quarante ans, aujourd'hui ce sera pendant la durée des âges.

« Que celui qui brûle du feu divin laisse donc sa propre demeure, et choisisse le désert; qu'il le préfère à ses proches, à ses enfants, à ses parents, et qu'il l'achète au prix de ses plus chères affections. Qu'il soit, pour celui qui abandonne le sol natal, une patrie transitoire, d'où rien ne puisse le rappeler, ni la crainte, ni les désirs, ni la joie, ni les peines. Oui, le désert peut bien se payer au prix de tout ce que l'on aime...

« Quoiqu'il se rencontre quelquefois au désert un sol poudreux et léger, nulle part néanmoins les fondements de cette maison évangélique ne reposent sur une terre plus ferme. Si quelqu'un veut s'établir au milieu de ces sables, ce ne sera pas toutefois sur le sable qu'il construira sa demeure; car, on ne saurait trouver un lieu plus propice pour asseoir sur la pierre cet édifice spirituel, qui devra rester à jamais ferme et inébranlable, en sorte que, au jour de la tempête, il ne soit ni abattu par le souffle des vents, ni renversé par les inondations.

« Voilà donc les édifices que se construisent dans leurs cœurs les habitants du désert, eux qui gagnent les hauteurs en cheminant par les vallées, qui s'élèvent par l'humilité, qui dédaignent et oublient les choses de la terre, pour n'espérer et ne désirer que les biens célestes; qui rejettent les richesses, parce qu'ils préfèrent la pauvreté; qui se hâtent de s'appauvrir, parce qu'ils ambitionnent d'être riches; qui combattent jour et nuit dans les travaux et les veilles, pour saisir le commencement de cette vie qui n'aura point de fin.

« C'est ainsi que la solitude renferme dans son sein maternel ces hommes justement avares de l'éternité, sagement prodigues de cette courte vie, peu soucieux du temps présent, assurés de l'avenir, et qui, parvenus au terme de ce monde, voient s'ouvrir devant eux une éternelle série de siècles. Là sont en vigueur et les lois salutaires qui régissent la conscience de l'homme, et les codes du siècle éternel.........

« Dans le désert, tout se tait : alors, l'âme joyeuse se porte vers son Dieu, pressée par je ne sais quels aiguillons du silence (1);

(1) *Mens quibusdam silentii stimulis excitatur.*

alors, elle grandit en d'ineffables extases. Là, point de tumulte qui l'agite, point d'entretien, si ce n'est avec Dieu. Le doux son de sa voix trouble seul le silence de cet asile secret, et cet état de paisible quiétude n'est interrompu que par un bruit plus doux que le repos, et par le tumulte saint d'une tranquille conversation. Alors se font entendre des hymnes suaves; alors des chœurs animés vont frapper la voûte céleste, et l'on s'introduit dans le ciel, grâce à ces chants et à ces prières. L'adversaire alors frémit et rôde vainement, comme le loup autour du bercail. Le chœur joyeux des Anges visite les beautés du désert; et, allant et venant par cette échelle de Jacob, ils peuplent et embellissent le désert par leur présence mystérieuse; puis ensuite, pour que ceux qui gardent la cité ne veillent pas en vain, le Christ, protecteur spécial de ses enfants, se fait de la solitude comme un rempart, afin d'éloigner ses ennemis, afin que la race choisie de Dieu se trouve autant à l'abri des embûches, qu'elle y est exposée dans l'immensité de la retraite. C'est là que l'époux repose comme au midi; c'est là que les habitants du désert, blessés d'amour, le contemplent et disent : *Nous avons trouvé celui que chérit notre âme; nous le saisirons, et nous ne le laisserons pas aller* (1). »

Après avoir ainsi énuméré les biens que l'on trouve dans la solitude, saint Eucher parle de Lérins, des saints qu'il a vus sur ses rivages, des prodiges de vertu dont il a été le témoin.

Voici — en terminant, — cette belle page :

« Sans doute, je dois grand respect à tous les lieux du désert, qui sont illustrés par la retraite de la vertu; mais, c'est principalement ma chère Lérins que j'honore, elle qui, après avoir accueilli dans ses bras maternels ceux qui ont échappé au naufrage d'un monde orageux, travaillés qu'ils sont encore des agitations du siècle, les introduit doucement dans ses ombrages, afin qu'ils reprennent leurs esprits, couverts par cette ombre intérieure de Dieu.

« Arrosée d'eaux bienfaisantes, riche de verdure, émaillée de fleurs, pleine de charme pour l'odorat et la vue, elle offre à ceux qui la possèdent une image de ce paradis qu'ils doivent posséder.

« Elle est bien digne d'avoir reçu d'Honorat ses réglements célestes, d'avoir trouvé pour de hautes institutions ce grand fondateur si remarquable par la force de l'esprit apostolique et la gloire de son visage. Elle est bien digne de l'avoir accueilli pour l'envoyer ensuite; elle est bien digne de nourrir d'illustres cénobites, et de former des prêtres que le monde enviera.

« Elle voit maintenant succéder à Honorat, Maxime, d'une si grande renommée, parce qu'il a mérité une pareille élévation. Elle a vu le vénérable Lupus, qui nous a représenté ce loup de la tribu de Benjamin. Elle a vu son parent Vincentius, perle resplendissante d'un éclat intérieur. Elle possède aujourd'hui Capraise, si digne de vénération par sa gravité, par ses mérites, qui l'égalent aux anciens Pères. Elle voit aujourd'hui ces saints vieillards qui ont introduit dans nos Gaules les solitaires de l'Égypte, avec leurs cellules séparées.

« Quelles assemblées de saints, Dieu bon! quelles familles de pieux personnages n'ai-je point vues là? Les parfums les plus exquis s'échappaient de leurs personnes; la douce odeur de leur vie respirait de toute part; la paix de leur âme se peignait sur leur front. Resserrés par la charité, abaissés par l'humilité, attendris par la piété, affermis dans l'espérance, modestes dans leur démarche, prompts à obéir, silencieux les uns avec les autres, la sérénité sur le visage, ils offrent à l'œil comme l'aspect d'un bataillon angélique.

« Ils n'ambitionnent rien, ne désirent rien, si ce n'est Celui-là seul qui fait l'objet de leurs vœux et de leurs désirs. Tandis qu'ils cherchent la vie bienheureuse, ils sont heureux ici-bas, et possèdent par avance la félicité qu'ils recherchent. Souhaitent-ils d'être séparés des pécheurs? ils en sont déjà séparés. Veulent-ils posséder une vie chaste? ils la possèdent. Ambitionnent-ils de consacrer tout leur temps aux louanges de Dieu? ils le font. Désirent-ils jouir de la société des Saints? ils en jouissent. Désirent-ils posséder le Christ? ils le possèdent en esprit. S'efforcent-ils d'atteindre à la perfection de la vie solitaire? ils y parviennent en effet.

(1) *Cant.*, III, 4.

« Ainsi donc, par une haute faveur du Christ, ils goûtent dès à présent la plus grande partie des jouissances qu'ils ambitionnent pour l'avenir. Ils ont déjà la réalité, tout en poursuivant l'espérance. Ils ont dans leurs travaux mêmes une assez belle récompense, puisque leurs œuvres anticipent, en quelque sorte, sur les rémunérations célestes. »

XXXIII.

VIE

DE

SAINT PATIENS ou PATIENT,

ÉVÊQUE DE LYON,

Au cinquième siècle.

Tout ce que nous savons sur la vie et sur les actions de ce grand évêque, nous le devons presque uniquement aux lettres de saint Sidoine Apollinaire; nous allons compléter ce que nous en avons déjà appris dans la vie de saint Sidoine, par quelques emprunts aux lettres de l'illustre évêque de Clermont.

Dès que Patiens fut en possession du siége pontifical de Lyon, il apporta dans le gouvernement de son diocèse les soins les plus éclairés, le zèle le plus généreux, la charité la plus tendre; toute sa sympathie était acquise à ces âmes froissées par l'indigence et le malheur, à ces esprits égarés dans les voies fatales de la doctrine d'Arius.

Nous avons vu quels éloges lui donne saint Sidoine (1).

Des libéralités aussi grandes que celles dont parle cet auteur, paraîtront peut-être bien plus convenables à la fortune d'un grand potentat, qu'à celle d'un évêque. Mais, il est facile d'expliquer un fait si extraordinaire, si l'on considère quels étaient les prélats du cinquième siècle, du moins dans les villes considérables. C'étaient pour la plupart des sénateurs romains, des gouverneurs de province, des premiers officiers de l'empire, des hommes dont l'opulence égalait presque celle des rois. Leur crédit et leurs biens étaient une des plus grandes ressources de l'Église, qui avait besoin, en ce temps-là, de l'un et de l'autre.

Tel était Patiens; tels étaient Avitus et Apollinaris, le premier, évêque de Vienne, le second de Valence, et tous deux petit-fils d'un empereur : les peuples les choisissaient pour leurs évêques, sans les consulter, et il leur fallait faire souvent une sorte de violence, afin qu'ils se laissassent ordonner. Les Ambroise, les Sidoine, saint Grégoire, pape au siècle suivant, et tant d'autres, sont des preuves de cet usage.

Saint Grégoire de Tours (1) n'a point oublié l'admirable conduite de Patiens (en 474 et 475) au milieu de la cruelle famine et des malheurs qui affligeaient alors les Gaules :

« Du temps de l'évêque Sidoine, une grande famine accabla la Bourgogne......

« On dit que, pendant la même famine, saint Patiens, évêque de Lyon, rendit au peuple le même service (qu'avait rendu Ecdicius), et il nous reste encore une lettre dans laquelle saint Sidoine lui donne solennellement des éloges à ce sujet. »

Le zèle de saint Patiens fut loin de se renfermer et de se circonscrire dans la métropole; l'amour de la discipline ecclésiastique lui fournit encore l'occasion de faire éclater sa fermeté. Ce fut au sujet de l'élection de Jean, évêque de Châlons-sur-Saône, qu'il consacra vers 470, malgré les brigues de trois indignes rivaux.

Cette démarche, si digne du zèle de saint Patiens, remplit de joie ceux qui aimaient l'Église, comme l'on en peut juger par celle que témoigne saint Sidoine lorsqu'il raconte cette ordination à un de ses amis (2).

On voit par là que les Bourguignons, sous la dénomination desquels était Châlons, laissaient aux évêques la liberté de s'assembler pour les élections.

La piété libérale et magnifique de saint Patiens se fit remarquer surtout dans le soin

(1) *Lib.* VI, *ep.* XII.

(1) *Hist. eccles. Franc.*, *lib.* II, *cap.* XXIV.

(2) *Lib.* IV, *ep.* XXV.

qu'il eut de bâtir de nouvelles eglises et de réparer les anciennes : celle dont nous parle saint Sidoine devait être magnifique, si l'on en juge par la description qu'il nous en a laissée.

« On vient — dit-il à Hesperius (1), — de bâtir à Lyon une église, dont la perfection est due aux soins du pape Patiens, homme saint, courageux, sévère, compatissant, et qui, par ses abondantes largesses, par son humanité envers les pauvres, donne la plus haute idée de sa vertu.

« Sur la demande du pieux évêque, j'ai fait graver à l'extrémité de cette église des vers... Les exhamètres de deux poëtes illustres, Constantius et Secundinus embellissent les côtés de la basilique, voisins de l'autel... »

Voici la traduction des vers de saint Sidoine :

« Qui que tu sois qui vantes cet ouvrage de Patiens, notre pontife et notre père, puisses-tu voir tes vœux exaucés et tes demandes écoutées !

« Ici s'élève un temple; il n'est tourné ni vers la droite, ni vers la gauche, mais sa face regarde l'orient équinoxial (2). La lumière étincelle au dedans; le soleil est attiré contre des lambris dorés (3), et promène sur le métal jaunâtre ses rayons de même couleur.

« Des marbres de différente nature enrichissent la voûte, les fenêtres et le pavé; et sous des figures peintes (1), un enduit d'un vert printanier fait éclater des saphirs sur des vitraux verdoyants.

« Un triple portique (2), soutenu par de magnifiques colonnes de marbre d'Aquitaine, forme l'entrée du temple : d'autres portiques, semblables au premier, embellissent le fond du vestibule; une forêt de colonnes de pierre, se déroulant au loin, environne la grande nef.

« D'un côté retentit la voie publique; de l'autre l'Arar se voit repoussé : c'est vers le temple que se retourne le piéton, le cavalier et celui qui dirige un chariot bruyant (3); c'est vers le temple que le chœur des matelots inclinés (4) élève la voix en saluant le

(1) *Lib.* II, *ep.* x.

(2) *Ortum prospicit æquinoctialem.* — Autrefois les chrétiens priaient souvent, le visage tourné du côté de l'orient; c'était un emblême de l'espérance qu'ils avaient de ressusciter avec le Christ. Par la même raison, le grand autel, dans les églises, regardait la partie orientale du ciel, et l'entrée la partie occidentale. (*Constitutions Apostoliques, livre* II, *chapitre* LVII). Cet usage admettait cependant des exceptions, ou quelques circonstances particulières. (Bona : *Liturg. lib.* I, *cap.* XX.) Dans la grande église d'Antioche, l'autel ne regardait point l'orient, mais l'occident. (Socrate : *Hist., lib.* V, *cap.* XXI.) Saint Paulin qui reconnait lui-même, (*Epist.* XII,) que l'usage le plus commun était de tourner les églises à l'orient, ne laissa pas d'en faire construire une à Fondi, qui avait son aspect à l'occident, du côté du tombeau de saint Félix. (Voyez Mabillon : *Liturg. Gall., lib.* I, *cap.* VIII.)

(3) *Bracteatum.* — *Bractea* signifie une lame ou une feuille d'or, ou d'argent, ou de quelque autre métal. Les anciens ne doraient pas avec une simple teinture d'or, comme nous, mais en appliquant des lames d'or plus ou moins épaisses.

(1) *Sub versicoloribus figuris.* — On peut voir dans les *Mœurs des Chrétiens* (n° 36,) par l'abbé Fleury, quels étaient les ornements des églises aux premiers siècles. Les ouvrages de mosaïque, les peintures sur verre étaient dès lors en usage.

(2) *Hinc est porticus applicata triplex.* — « D'abord on trouvait, (dit Fleury,) un portail ou premier vestibule par où l'on entrait dans un pérystile, c'est-à-dire, une cour carrée, environnée de galeries couvertes, soutenues de colonnes, comme sont les cloîtres des monastères. Sous ces galeries se tenaient les pauvres, à qui l'on permettait de demander à la porte de l'église, et au milieu de la cour était une ou plusieurs fontaines pour se laver les mains et le visage avant la prière; les bénitiers leur ont succédé. Au fond était un double vestibule, d'où l'on entrait par trois portes dans la salle ou basilique, qui était le corps de l'église... La basilique était partagée en trois, suivant sa largeur, par deux rangs de colonnes qui soutenaient la galerie des deux côtés, et dont le milieu était la nef, comme nous voyons à toutes les anciennes églises. » — (*Mœurs des Chrétiens*, XXXV.)

(3) *Essedorùm.* — Esseda, essedum, l'*Essède*, était une espèce de char ou chariot, en usage chez les Belges et chez d'autres peuples des Gaules; il était à deux roues, et tiré par deux chevaux ou par deux mulets, marchant l'un à la queue de l'autre. Les gens du peuple, les personnes distinguées voyageaient dans cette voiture; on y mettait indistinctement et des hommes et des bagages. Cette voiture était aussi en usage parmi les peuples de la Grande-Bretagne. — (Montfaucon : *Antiquité expliquée, tome* IV, p. 192.)

(4) *Helciariorùm.* — Qui tire un bateau avec une corde. Du mot grec ἕλκω, *traho.*

Christ; les rives répètent cependant de joyeux *Alleluia* (1).

« Chantez, chantez ainsi, matelots et passants : voilà le lieu où chacun doit se rendre, voilà le chemin qui conduit au salut. »

Nous ne connaissons aucun écrit de saint Patiens; néanmoins on peut dire que l'Eglise et les lettres lui doivent la *Vie de saint Germain d'Auxerre*, qu'il fit écrire par le modeste et savant Constantius, prêtre de son clergé, qui lui dédia son travail, dans une lettre que nous avons reproduite, en tête même de la Vie du grand évêque d'Auxerre.

Saint Patiens mourut vers l'an 491 et peut-être le 11 septembre, jour auquel on célèbre sa fête à Lyon. Son corps fut inhumé, ou du moins transporté dans l'église de Saint-Just. Ses restes sacrés y furent découverts longtemps après; religieusement conservés jusqu'au XVIe siècle, ils disparurent à cette époque de trouble et d'agitation, dans les ravages des Huguenots qui ruinèrent l'église de Saint-Just.

APPENDICE.

Saint Sidoine écrivait, vers l'an 467, à son ami Hesperius, la lettre que nous avons citée plus haut (2).

(1) *Celeusma*. — Céleusme, nom que l'on donnait au cri par lequel on exhortait, chez les Grecs, les rameurs à redoubler d'efforts. Le céleusme était aussi à l'usage des gens de mer, chez les Romains. « Les commandants, avec leurs *céleusmes* (dit Arrien,) ordonnaient aux rameurs de commencer ou de cesser; et les rameurs, répondant par un cri, plongeaient tout à la fois leurs rames dans le fleuve. » — (*Exped. Alex.*, *lib.* VI, p. 238, édit. de Gronovius.)

On trouve une élégante description du *céleusme* au livre III des *Pastorales* de Longus; comme, dans saint Sidoine, un écho répond aux chants des nautonniers.

D'après ce passage de saint Sidoine et quelques vers de saint Paulin de Nole, il paraît que les chrétiens avaient pour *celeusmes* des hymnes et des psaumes. Voici les vers de saint Paulin, *Carm.* XXX.

Navitæ læti solitum *celeusma*
Continent, versis modulis in hymnos
Et piis ducent comites in æquor
Vocibus auras.

(2) *Lib.* II, *ep.* X.

La basilique dont il lui fait une description si pompeuse, si riche, si brillante, quelle était-elle?....

Parmi les auteurs qui ont écrit sur Lyon, le père de Colonia est le seul qui nous dise quelque chose de sage et de probable sur l'ancienne église des Maccabées, sur la place qu'elle pouvait occuper. C'est donc à lui que nous allons recourir dans la question qui nous occupe.

« Le christianisme, faible et timide en ses premiers jours, se cacha d'abord dans les catacombes avec ses rites pieux et ses mystères sacrés; toute cette génération nouvelle qui allait prendre au corps le vieil empire romain et se disséminer sur la face du globe, se pressait et se remuait sous la terre, en quelque sorte. Le fer du bourreau et du licteur vint l'arracher à ses cryptes, le sang des martyrs coula, et ce fut au pied de l'échafaud que les sectateurs du Christ achetèrent leur droit de cité.

« Proscrits et tués pour leur foi, des autels bientôt furent construits à leur honneur, des basiliques furent élevées sous leur invocation et remplacèrent les catacombes devenues inutiles dès que la croix pouvait se montrer au grand jour.

« La première église de Lyon ne date que des temps de Zacharie, successeur d'Irénée; encore n'était-ce qu'une sorte de crypte, que l'on avait grand soin de dérober aux yeux des infidèles. Les Maccabées, sous le patronage desquels ce lieu fut consacré au Seigneur, étaient apparemment un nom général qui désignait les martyrs de Lugdunum, morts avec leur chef Irénée.

« Le pontife Zacharie venait de recueillir leurs restes; né, suivant l'opinion commune, dans les murs d'Antioche, où les Maccabées avaient enduré la mort, il voulut sans doute honorer sous un nom si vénérable et qui leur convenait si bien, les héros de la foi chrétienne à Lugdunum....

« Quoiqu'il en soit d'ailleurs, notre Eglise est toute grecque dans son origine, dans ses rits, dans ses premiers évêques, Pothin, *homme de désir*, et Irénée, *homme de paix*, dans un grand nombre de ses plus anciens habitants, de ses premiers martyrs....

« Tout ce que Zacharie put rassembler des précieux restes de nos martyrs, il le plaça dans son église souterraine. Humble

et pauvre, elle se ressentait de la simplicité des premiers siècles, lorsque Patiens, issu d'une famille opulente, s'occupa de l'enrichir et de l'orner. La dédicace en fut pompeuse ; un évêque, célèbre alors par son savoir et son éloquence, Faustus de Riez, vint prêcher à la solennité qui dura huit jours. Saint Sidoine lui fait à ce sujet les compliments les plus ingénieux :

« Quoique j'aie écouté avidement et ap« plaudi avec transport tes discours tantôt « improvisés, tantôt soigneusement tra« vaillés, quand les circonstances le deman« daient, je t'ai surtout admiré lorsque, « durant les huit jours de fêtes célébrées « pour la dédicace de l'église de Lyon, tu « cédas aux prières de tes pieux collègues « qui te pressaient de prendre la parole. « Ton éloquence alors savait tenir un milieu « entre les règles de la tribune sainte et « celles de la tribune profane, car toutes « deux te sont également familières (1), et « nous t'écoutions, l'esprit attentif, la tête « penchée, et à notre gré tu ne prêchais « point assez souvent, parce que tes discours « nous entraînaient (2). »

« Dans une autre lettre (3), saint Sidoine informe son ami Eriphius de ce qui lui était arrivé à Lyon, le 2 septembre :

« Nous nous étions réunis — dit-il, — au « sépulcre de saint Justus... On avait, avant « le jour, fait la procession annuelle au « milieu d'une immense population des « deux sexes que ne pouvaient contenir la « basilique et la crypte, quoique entourées « d'immenses portiques.

« Après que les moines et les clercs eu« rent, en chantant alternativement les « psaumes avec une grande douceur, célé« bré Matines, chacun se retira de divers « côtés, pas très-loin cependant, afin d'être « tout prêts pour Tierce, lorsque les prêtres « célébreraient le sacrifice divin.

« Les étroites dimensions du lieu, la foule « qui se pressait autour de nous, et la grande « quantité de lumières nous avaient suffo« qués.... »

(1) L'éloquence de Faustus lui avait acquis de la réputation au barreau.

(2) *Lib.* IX, *ep.* III.

(3) *Lib.* V, *ep.* XVII.

« On voit bien que saint Sidoine décrit ici l'ancienne et magnifique église des Maccabées, qui depuis peu avait changé de nom pour prendre celui de Saint-Just, et qui fut démolie en 1562 par les huguenots.

« Un second trait de saint Sidoine va nous fournir quelques nouvelles lumières pour fixer exactement l'ancienne situation de Lugdunum, du côté de Saint-Just (1).

« De tous les faits que présente la douzième lettre du livre III, il résulte que l'ancienne ville de Lyon ne s'étendait guères plus loin que l'ancienne église des Maccabées, dont il reste quelques faibles vestiges hors de la porte de Saint-Just (2). Le grand nombre de tombeaux qui se trouvaient dans le voisinage de cette église ; celui du préfet Syagrius qui n'en était éloigné que de la portée d'un trait (3) ; le sépulcre du vieil Apollinaris, qui en était fort proche, et qui était lui-même environné de tant d'autres tombeaux qu'il ne restait plus d'espace pour en placer d'autres (4) : tout cela ne pouvait pas se trouver dans l'enceinte de la ville. On observait toujours la loi qui défendait d'ensevelir les morts dans les cités (5) ; c'était surtout le long des grands chemins que l'on plaçait les tombeaux, et cela, soit pour rappeler le souvenir des morts, soit pour instruire les vivants, soit pour les exciter à défendre avec courage leur patrie, en y voyant les sépulcres de leurs ancêtres.....

« Revenons. — La basilique sur laquelle on plaça l'inscription de Sidonius est visiblement la même que celle où il assistait à l'office divin la nuit du 2 septembre. Il parle d'une vaste et magnifique *église*, décorée de longs et larges portiques, remplie d'une *foule immense* qui y *venait* de toutes parts *en procession ;* c'est aussi à peu près ce que dit en termes différents l'inscription du poëte. Par les deux derniers vers, il engage les habitants de Lugdunum à venir prier dans *un lieu qui doit les conduire au ciel ;* or, il est non-seulement certain, mais il est

(1) *Lib.* III, *ep.* XII.

(2) Ceci a été écrit en 1836.

(3) *Lib.* V, *ep.* XVII.

(4) *Lib.* III, *ep.* XII.

(5) *Hominem mortuum in urbe ne urito, neve sepelito,* — dit la loi des Douze Tables. — Cf. Cicéron, *de Legibus*, *lib.* II, *cap.* XXIII.

manifeste que dans sa lettre à Eriphius il parle de l'église des Maccabées, puisqu'*il y était allé*, dit-il, *pour prier sur le sépulcre de saint Justus, dont on célébrait la fête avec une pompe extraordinaire*.

« Ce que saint Sidoine ajoute sur la situation du temple, ne peut convenir qu'à celui des Maccabées. Il est bâti, dit-il, sur le grand chemin, et sur le confluent du Rhône et de la Saône. Je ne pense pas que ce mot latin, *Arar resultat*, doive s'entendre ici du retentissement des eaux de la Saône, qui ne fait pas beaucoup de bruit, comme tout le monde sait; le vrai sens de ce terme *resilit* ou *resultat*, serait donc alors que les paisibles eaux de la Saône sont repoussées, dans la jonction, par les flots impétueux du Rhône. C'est en se tournant de là vers le saint temple que les voyageurs et les voituriers adressent à Dieu leurs prières; c'est en levant les yeux vers ce temple que les bateliers adressent au Christ leurs supplications en s'embarquant, et poussent des cris d'allégresse lorsqu'ils abordent.

« Pour que l'on saisisse mieux le sens des dernières paroles de saint Sidoine, nous ferons observer que le grand chemin qui menait de Lyon à Narbonne, et qui était une des quatre voies d'Agrippa, se trouvait immédiatement sous l'église des Maccabées; on voit encore aujourd'hui les ruines de l'un sous les vestiges de l'autre.

« Voilà ce que nous avons trouvé de plus clair et de plus ample sur un monument célèbre jadis dans notre vieille cité... Quel sentiment pénible le cœur n'éprouve-t-il pas lorsqu'on voit les années balayer ainsi avec les générations les plus beaux ouvrages de l'homme! Que reste-t-il de nos ancêtres? quelques ruines dont nous ne pouvons retrouver la place..... (1). »

(1) Œuvres de saint Sidoine Apoll., trad. de Grégoire et Collombet, tome I, p. 234 à 237.

XXXIV.

VIE
DE
SAINT VINCENT,

PRÊTRE ET MOINE A LÉRINS,

Au cinquième siècle.

Parmi les auteurs ecclésiastiques dont la gloire et le nom se rattachent à Lérins, Vincent occupera toujours une belle place, par ses vertus comme par ses écrits.

Malheureusement aucune biographie contemporaine ne nous apprend rien de particulier sur cet homme illustre; il faut glaner par-ci par-là les témoignages, et c'est ce que nous essayons de faire ici.

Gennade (1) nous apprend que Vincent était Gaulois de nation (2); quelques-uns prétendent qu'il naquit à Toul. Il paraît qu'il suivit d'abord la profession des armes, et qu'ensuite il occupa dans le monde des emplois distingués. Lui-même nous apprend que pendant quelque temps il fut engagé dans les affaires du siècle.

Las du monde et de ses vanités, Vincent vint à Lérins prendre l'habit monastique, et y fut élevé à la dignité du sacerdoce.

« Ballotté — dit-il, — par les tristes et divers tourbillons de la vie séculière, je me suis enfin caché au port de la religion, refuge toujours si favorable à tous les hommes. Là, déposant les pensées d'orgueil et de vanité, apaisant Dieu par le sacrifice de l'humilité chrétienne, je cherche à éviter non-seulement les naufrages de la vie présente, mais encore les feux du siècle futur (3). »

Il se disait souvent à lui-même:

« Si le temps emporte toutes choses, nous devons, nous autres, lui ravir aussi quelques

(1) *Illust. vir. catal, t.* v *de saint Jérôme.*

(2) *Vincentius, natione Gallus.* — Ibid.

(3) *Common.*, 1.

moments qui nous profitent pour la vie éternelle, alors surtout que la terrible attente du jugement divin qui s'approche demande avec instance l'accroissement de notre zèle religieux, et que l'artificieuse subtilité des nouveaux hérétiques réclame de notre part beaucoup de vigilance et une attention spéciale (1). »

La première éducation de Vincent avait été soignée; il était instruit dans les lettres humaines, et il y avait fait de grands progrès. Arrivé à son monastère, il étudia les saintes Écritures, lut les ouvrages des Pères, et devint un théologien profond. Il s'était aussi avancé dans la connaissance et les exercices de la vie spirituelle, et ce fut lui qui y perfectionna Salone, fils de saint Eucher.

Gennade, en parlant de Vincent, le représente comme un homme d'une sainteté rare, d'une grande éloquence, et éminemment versé dans toutes les sciences ecclésiastiques (2); mais, ce qui lui valut une célébrité à laquelle les âges suivants ont encore ajouté, c'est un ouvrage assez court, auquel par humilité, il ne mit pas son nom, et qu'il intitula : *Commonitorium peregrini*, c'est-à-dire *Commonitoire du voyageur* ou *du pèlerin*.

Ce livre que le père Labbe qualifie de *livre d'or*, et que Bellarmin, à cause de sa brièveté, appelle *mole parvum, sed virtute maximum*, a pour but de préserver les fidèles des nouveautés en matière de foi.

Vincent composa le *Commonitoire* en 434, trois ans après le concile d'Éphèse, où le Nestorianisme fut condamné, et à l'occasion de cette hérésie.

Ce traité était originairement divisé en deux parties, dont la seconde avait pour objet le concile d'Éphèse, et à laquelle était jointe une récapitulation de tout l'ouvrage. La seconde partie ayant été soustraite à Vincent, il se contenta de rapporter cette récapitulation à la fin de la première partie, et de ne faire du tout qu'un seul livre; c'est dans cet état que nous l'avons aujourd'hui.

L'auteur établit une règle infaillible pour distinguer la vérité d'avec l'erreur, savoir, l'autorité des Écritures expliquées suivant la tradition de l'Église catholique.

« Souvent — dit-il, — je me suis enquis avec grand zèle et grande sollicitude, auprès de bien des personnages éminents en sainteté et en savoir, de quelle façon je pourrais, par une sorte de voie générale et régulière, discerner la vérité de la foi catholique d'avec la fausseté des hérésies perverses, et j'en ai toujours reçu cette réponse presque unanime que, si moi ou un autre voulions démêler les artifices, éviter les piéges des hérétiques naissants, et demeurer sains et entiers dans une foi sainte, il fallait, avec le secours du Seigneur, affermir notre croyance en deux manières, d'abord par l'autorité de la loi divine, puis ensuite par la tradition de l'Église catholique.

« Ici peut-être quelqu'un va me dire :

— Puisque la règle des Écritures est parfaite, qu'elle est de soi suffisante et plus que suffisante à toutes choses, qu'est-il besoin d'y joindre l'autorité de l'intelligence ecclésiastique?

— C'est que, vu la profondeur de l'Écriture Sainte, tous ne la prennent pas en un seul et même sens; mais, que les mêmes paroles sont expliquées autrement par celui-ci, autrement par celui-là, de manière que, autant il y aurait de personnes, autant l'on pourrait, ce semble, en tirer d'interprétations diverses. Autrement, par exemple, se prononce Novatien, autrement Photin, autrement Sabellius, autrement Donatus, autrement Arrius, Eunomius, Macedonius; autrement Apollinaris, Priscillianus; autrement Jovinien, Pélage, Céleste; autrement enfin Nestorius.

« Alors donc, il est bien nécessaire, au milieu de tant d'erreurs et de détours, que la ligne de l'interprétation des Prophètes et des Apôtres soit dirigée suivant la règle du sens ecclésiastique et catholique. Mais, en l'Église catholique, on doit avoir grand soin de s'en tenir à ce qui a été cru dans tous les lieux, dans tous les temps, et par tous les fidèles (1). »

Vincent montre ensuite que la nouveauté est toujours le caractère de l'erreur; et, en parlant de la nouveauté arienne, il la peint

(1) *Ibid.*

(2) *Apud monasterium in Lerinensi insulâ presbyter: vir in Scripturis sanctis doctus, et notitia ecclesiasticorùm dogmatum sufficienter instructus.* — Gennade, *l. c. sup.*

(1) *Common.*, II.

comme une Furie ou une Bellone, qui, après s'être rendue maîtresse de l'empereur et du palais, a rempli tout l'empire de troubles et d'attentats (1). C'est à de pareilles violences qu'aboutissent les charmes séduisants de la nouveauté; ne fût-on pas sensible aux intérêts de Dieu, il ne faut que l'être à ceux de l'État, pour la détester.

A l'occasion de ce qu'on avait innové en Afrique touchant la rebaptisation des hérétiques, notre auteur parle ainsi :

« Quelle fut donc alors l'issue de toute cette affaire? Quelle put-elle être, sinon l'issue ordinaire et accoutumée? On retint l'antiquité, on rejeta dédaigneusement la nouveauté. Mais, peut-être que les défenseurs manquèrent à cette nouvelle doctrine! — Au contraire, il y eut là tant de vigueur de génie, tant de fleuves d'éloquence, de si nombreux partisans, une si grande ressemblance avec la vérité, tant d'oracles de la divine loi, mais entendus en un sens et si inouï et si pervers, que cette conspiration n'eût pu, ce me semble, être anéantie, si elle n'eût été délaissée par cette profession même de nouveauté, cause unique de ce vaste mouvement, embrassée, défendue, applaudie avec ardeur (2). »

Vincent conclut avec l'Apôtre que quand un ange viendrait du ciel nous annoncer un autre Évangile, il faudrait lui dire anathème.

Vincent de Lérins s'applique sur toutes choses à précautionner les fidèles contre une des plus dangereuses tentations où leur foi soit exposée, — ce qui arrive lorsque Dieu permet que de grands hommes, des hommes estimés par leurs talents, et en réputation de sainteté, deviennent les docteurs de l'hérésie. Il apporte pour exemple Valentin, Donat, Photin, Apollinaire, Nestorius, Tertullien, et surtout Origène, deux Pères dont il fait le plus magnifique éloge, pour en conclure que « tous les vrais catholiques doivent recevoir les Docteurs avec l'Église, mais non pas abandonner la foi de l'Église avec les Docteurs (3). »

Il réfute, en passant, les erreurs de Photin, d'Apollinaire et de Nestorius. Il insiste davantage sur celles du dernier, qui troublaient alors l'Église. Il fait un beau commentaire sur ces paroles de saint Paul : « O Timothée ! gardez le dépôt, évitant les profanes nouveautés de paroles (1). »

Il remarque en divers endroits les artifices des hérétiques, qui ne manquent pas de s'autoriser des Écritures et de quelques textes tronqués et obscurs des saints Pères, et il peint partout les novateurs avec des traits si naturels, qu'on y reconnaît encore ceux des derniers temps.

Ce docte défenseur de la catholicité répète encore en finissant, que les armes dont il faut se servir pour combattre les hérétiques, sont l'Écriture, expliquée selon la tradition et l'autorité des Pères, morts dans la communion de l'Église. Nous devons croire — dit-il, — ce que tous ou le plus grand nombre ont enseigné.

« Mais toutes les opinions que l'un d'entre eux, fût-il saint et docteur, fût-il évêque, fût-il confesseur et martyr, aura manifestées, ou sans la participation générale, ou contre l'assentiment universel, doivent être séparées de la doctrine commune, publique et générale, et reléguées au nombre des singularités à lui particulières (2). »

Il avertit que souvent il n'est pas à propos de combattre les anciennes erreurs par l'autorité des Pères, parce que les hérétiques ont eu le temps de corrompre leurs ouvrages, et d'y altérer les règles de la foi; et il croit qu'il ne faut opposer à ces anciennes hérésies que l'autorité de l'Écriture et des Conciles.

Tels sont les principes généraux que Vincent de Lérins établit dans son ouvrage.

De tout temps on a reconnu le mérite du *Commonitoire* (3); plusieurs protestants en sont convenus, quoique intéressés par système à le contredire. Mosheim (4) avoue que

(1) *Ibid.*, IV.
(2) *Commen.*, VI.
(3) *Ibid.*, XVII.

(1) I. *Tim.*, VI, 20.
(2) *Ibid.*, XXVIII.
(3) Le père Longueval : *Hist. de l'Eglise gallicane*, tome I, 536. — Dom Ceillier : *Hist. gén. des auteurs sacrés*, tome XIII, p. 564. — *Hist. litt. de la France*, tome II, p. 305 et suiv. — Fleury : *Hist. eccl.*, tome VI, p. 185.
(4) *Hist. eccl.*, Ve siècle, 2e partie, chap. II § XI.

Vincent de Lérins s'est acquis une réputation immortelle par son petit, mais excellent Traité contre les sectes. Cave, Reeves et d'autres Anglais en ont parlé de même.

Le savant Pierre Pithou confessait au père Sirmond « qu'il s'était converti en lisant les anciens Pères de l'Église, particulièrement le livre de *Vincentius Lirinensis adversus hæreses*, même pendant qu'il résidait à Genève et à Heidelberg; et qu'il avait accoutumé de reprocher à ceux de la religion prétendue réformée, leurs erreurs, leur alléguant ce petit ouvrage de *Vincentius Lirinensis* (1). »

Le *Commonitoire* est en effet un de ces écrits que l'on ne peut lire trop souvent; il en est peu dans l'antiquité qui renferment tant de choses admirables en si peu de paroles. Le style en est agréable, net, doux et coulant; la phrase de Vincent de Lérins, toujours pure et harmonieuse, se module et se balance comme la période cicéronienne. Sous le rapport du style, l'auteur du *Commonitoire* nous paraît supérieur de beaucoup à Salvien, qui vivait dans le même siècle.

Comme controversiste, Vincent de Lérins a été fort bien jugé par Mgr Gerbet. Après avoir montré que la division des hérétiques en deux classes principales détermina aussi à leur égard une double controverse, il ajoute :

« Nous n'avons pas à nous occuper ici de celle qui consistait à montrer, par les monuments de la tradition et les décisions dogmatiques, quelle était la foi de l'Église; mais, celle qui avait pour objet de prouver la nécessité de croire à l'Église, mérite une attention particulière.

L'antiquité chrétienne a produit sur ce sujet deux ouvrages fondamentaux, l'un vers le commencement du IIIe siècle, et l'autre au Ve : les *Prescriptions* de Tertullien, et le *Commonitoire* de Vincent de Lérins. Nous les disons fondamentaux, parce qu'effectivement les considérations qui y sont développées frappent également toutes les sectes, quelles que soient leurs doctrines particulières; et de même que, en algèbre, on obtient en éliminant les conditions spéciales de tel problème particulier, des formules générales, applicables à toute espèce de quantité; de même, en écartant dans la lecture de ces deux écrits les noms des hérétiques contemporains et les réflexions accessoires qui s'y rattachent, on voit se dégager, dans sa pureté logique, le principe général de la controverse avec tous ceux qui créent ou *choisissent* leur foi, suivant la signification propre de ce nom d'hérétiques.

« Tertullien prouve que l'hérésie n'est pas la voie pour arriver au vrai Christianisme, premièrement parce que toute hérésie est nouvelle, comparée à la vérité qui a dû exister dès le commencement; secondement, parce que chaque hérétique, réduit à son propre jugement, dispute sur le sens des Ecritures sans règle et sans fin; troisièmement, parce que toutes les hérésies étant réciproquement contradictoires, et prétendant chacune, au même titre, posséder la vérité, elles sont également incertaines, c'est-à-dire, qu'il oppose aux hérétiques un ordre d'idées identique à celui sur lequel Lactance, par exemple, dans son livre *de la fausse Sagesse*, s'appuie pour combattre les philosophes rationalistes.

« Aux caractères de l'hérésie, Tertullien oppose aussi ceux de l'Eglise catholique, qui se réduisent, ainsi que le montre particulièrement Vincent de Lérins, au caractère de la plus grande autorité. Lorsque celui-ci établit que le signe distinctif de la vérité est la croyance constante et universelle, il ne fait pas dépendre cette maxime de la discussion et de l'interprétation des textes de l'Ecriture, ce qui serait contradictoire, quoiqu'il cherche la règle de cette interprétation; mais, il l'établit comme règle *a priori*, comme règle fondamentale, qui subsiste par elle-même; ce qui implique nécessairement qu'elle est, au fond, la loi de la raison humaine et la base de toute croyance.

« En effet, le catholicisme, en tant qu'il est dépositaire de la révélation chrétienne proprement dite, n'est pas quelque chose de primitif, qui se prouve par lui-même, qui soit ce premier principe de croyance, au delà duquel il n'y a rien pour la raison humaine; mais, par cela seul qu'il a besoin d'être prouvé, il suppose un ordre antérieur et fondamental, avec lequel il est essentiel-

(1) *Vie de P. Pithou*, dans les *divers opuscules tirés des Mémoires de M. Antoine Loisel*, p. 260.

lement lié, et qui, sous ce rapport, ne fait avec lui qu'un seul et même ordre.

« Cet ordre doit donc présenter les caractères du catholicisme : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus*. Autrement, l'édifice serait plus ferme que sa base. L'ordre fondamental, constitué par le sens privé, serait sujet aux inconvénients et aux vices qui, transportés dans l'ordre dérivé, dissoudraient celui-ci complétement; de sorte que le catholicisme, dont l'essence est l'exclusion du sens privé ou *hérétique*, dépendrait primitivement de l'hérésie ou du choix individuel des croyances.

« La maxime que Vincent de Lérins établit contre les hérétiques, dans le sens restreint de ce mot, est donc aussi identique à celle que l'auteur du huitième livre des *Stromates* établit contre les hérétiques en grand ou les philosophes, lorsque, recherchant la base sur laquelle il est nécessaire de s'appuyer pour prouver quoi que ce soit, il dit à peu près dans les mêmes termes : « La foi qui rend les choses certaines et incontestables, étant attachée au consentement général, c'est donc ce consentement qu'il faut poser comme principe de la doctrine (1). »

On ignore la date précise de la mort de Vincent de Lérins; on sait seulement qu'il mourut sous le règne des empereurs Valentinien et Théodose le Jeune, et par conséquent avant le 29 juillet de l'an 450, où ce dernier décéda.

Le corps de Vincent était conservé à Lérins avec beaucoup de vénération, sans toutefois qu'on lui rendît aucun culte. Baronius inséra le nom de Vincent dans le *Martyrologe romain*, au 24 mai, jour auquel, depuis ce temps, on célébra sa fête (2) que l'ancien bréviaire de Fréjus, ainsi que le nouveau *Propre* approuvé par Rome, fixe au 18 mai.

Après avoir donné ce rapide aperçu du livre *tout d'or* (3) de Vincent de Lérins, qu'il nous soit permis d'en extraire quelques-uns des passages les plus saillants et les plus empreints d'actualité; ces citations révéleront à nos lecteurs tout l'intérêt de l'œuvre du célèbre théologien du cinquième siècle.

Voici le début plein d'humilité de ce beau livre :

« Il me semble à moi, pèlerin, le plus petit de tous les serviteurs de Dieu, que ce ne serait pas, avec l'aide du Seigneur, chose d'une médiocre utilité de coucher par écrit ce que j'ai reçu fidèlement des saints Pères, précaution bien nécessaire sans doute à ma propre faiblesse, puisque j'aurai là sous la main de quoi suppléer, par une lecture assidue, à mon peu de mémoire (1). »

Ces lignes expliquent bien le sens du titre choisi par l'auteur. On donnait, à cette époque, le nom de *Commonitoire* à un recueil de notes qui devaient aider la mémoire : c'est ainsi que l'empereur Théodose donna un *commonitoire* au comte Elpidius partant pour le concile d'Ephèse, et que le pape Zosine en remit un à Faustin qu'il envoyait en Afrique.

Une des plus admirables pages du *Commonitoire* est celle qui traite du *progrès*, — cette grande question de tous les temps et du nôtre en particulier.

Laissons parler Vincent de Lérins :

« Quelqu'un dira peut-être :

— Ne peut-il donc y avoir de progrès pour la Religion dans l'Eglise du Christ? »

« Qu'il y en ait, et qu'il y en ait beaucoup. Car, qui serait si malveillant pour les hommes, si maudit de Dieu, que d'empêcher ce progrès? Mais, il faut néanmoins que ce soit vraiment un progrès, et non pas un changement.

« Ce qui constitue le progrès d'une chose,

(1) *Coup d'œil sur la Controverse chrétienne*, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, p. 39.

(2) Bolland : *Acta SS.*, 24 mai.

(3) C'est l'expression dont se servent Sixte de Sienne (*Biblioth. lib.* VI, *annot.* 105), Possevin (*in apparatu sacro*, tome III), Petau (*Rat. temp. pars* I, *lib.* VI, ann. 434), Canisius (*Opus catechisticum*, p. 146), en parlant du *Commonitoire* de Vincent de Lérins : *Libello verè aureo...*, *aureum librum,... aureatum libellum,... libello aureo.*

(1) *Videtur mihi minimo servorum Dei peregrino, quod res non minimæ utilitatis, Domino adjuvante, futura sit, si ea quæ fideliter a sanctis Patribus accepi, litteris comprehendam, infirmitati certe propriæ pernecessaria; quippe cum adsit in promptu unde imbecillitas memoriæ meæ assidua lectione reparetur.*

c'est qu'elle prenne de l'accroissement, sans changer d'essence; ce qui en fait au contraire le changement, c'est qu'elle passe d'une nature à une autre. Il est donc nécessaire que l'intelligence, la science, la sagesse de chacun comme de tous, d'un seul homme comme de l'Eglise entière, suivant l'âge et le siècle, croissent et grandissent beaucoup, mais toutefois en leur espèce, c'est-à-dire, en conservant la même doctrine, le même sens, la même pensée.

« Que la religion des âmes imite l'état du corps, qui, tout en se développant et en grandissant avec les années, ne laisse pas néanmoins d'être le même.

« Il y a bien de la différence entre la fleur de la jeunesse et la maturité de la vieillesse; mais, celui qui est aujourd'hui vieillard, n'est pas autre chose que celui qui fut autrefois adolescent; en sorte qu'un seul et même individu a beau changer d'état et de disposition, il ne change néanmoins ni de nature, ni de personne. Les membres sont petits dans un enfant à la mamelle, grands dans un jeune homme; ils sont toutefois les mêmes dans l'un et dans l'autre. Autant les enfants ont de membres, autant en ont les hommes; et s'il est des parties qui se développent dans un âge plus mûr, elles existaient toutefois dans le principe de leur origine, en sorte que rien de nouveau ne paraît dans un vieillard, qui ne fut caché en lui lorsqu'il était enfant.

« Ainsi donc, il n'en faut pas douter, la droite et légitime règle d'un beau développement, l'ordre parfait et invariable d'une belle croissance, c'est quand le nombre des années vient à découvrir dans un jeune homme les parties et les formes que la sagesse du Créateur avait d'abord cachées dans un enfant. Mais, si l'homme, avec le temps, se change en une figure qui ne soit pas la sienne; si le nombre de ses membres augmente ou diminue, il faut bien, dans ce cas, ou que tout le corps périsse, ou qu'il devienne monstrueux, ou qu'il s'affaiblisse tout au moins.

« De même, la doctrine de la Religion chrétienne doit suivre ces lois de perfectionnement, se consolider par les années, s'étendre avec le temps, s'élever avec l'âge, mais demeurer cependant pure et intacte, se montrer pleine et entière dans toutes les mesures de ses parties, comme dans ses sens et ses membres en quelque sorte, n'admettre aucun changement, ne rien perdre de ce qui lui est propre, et ne subir aucune variation dans les points définis.

« Un exemple. Nos ancêtres ont semé jadis dans le champ de l'Eglise le plus pur froment de la foi; ce serait chose grandement inique et malséante pour nous, leur postérité, d'y moissonner l'ivraie d'une erreur frauduleuse, à la place du pur froment de la vérité. Au contraire, il est juste et raisonnable que la fin ne différant pas du commencement, nous puissions recueillir, par l'accroissement de cette semence de bon grain, la moisson d'une pure doctrine; en sorte que si, avec le temps, ces premiers germes viennent à se développer, à s'embellir sous une main attentive, il n'y ait rien de changé toutefois à leur propriété.

« Que l'on ajoute quelque forme, quelque éclat, quelque distinction à cette semence, mais cependant que la nature de chaque chose demeure toujours la même. A Dieu ne plaise que ces rosiers du sens catholique ne donnent que des chardons et des épines! A Dieu ne plaise, dis-je, que, en ce paradis spirituel, les rejetons du cinamone et du baume ne produisent soudain que de l'ivraie et des plantes vénéneuses!

« Donc, tout ce que la foi de nos pères a semé dans le champ de la divine Eglise, il faut que les soins des enfants le cultivent et l'entretiennent; que par eux il fleurisse et vienne à maturité, qu'il profite et vienne à perfection. Car, il est permis de soigner, de limer, de polir, avec le temps, ces dogmes anciens d'une céleste philosophie; mais, c'est un crime de les changer, c'est un crime d'en rien retrancher, de les mutiler. Qu'ils reçoivent l'évidence, la lumière, la distinction, mais qu'ils conservent leur plénitude, leur intégrité, leur propriété.

« Si l'on accordait une fois cette licence impie et frauduleuse, je le dis avec horreur, il y aurait un bien grand danger que la Religion ne fût retranchée et abolie. Car, dès qu'on aura rejeté une partie quelconque du dogme catholique, l'on en rejetera une autre, et puis toujours une autre, comme par une coutume licite et bien reçue.

« Or, les diverses parties ainsi répudiées une à une, que restera-t-il enfin, si ce n'est

à répudier également tout le reste ? Au contraire, si l'on commence de mêler les choses nouvelles aux choses anciennes, les choses étrangères aux choses domestiques, les choses profanes aux choses sacrées, il faudra bien qu'il passe en coutume générale dans l'Eglise de n'y rien laisser ensuite d'intact, d'inviolable, d'intègre, de pur; mais, d'établir dès lors un cloaque d'erreurs honteuses et impies, là où se trouvait auparavant un sanctuaire de chaste et incorruptible vérité. Puisse la clémence divine détourner de l'esprit des siens un pareil attentat; que cette fureur devienne plutôt le partage des impies !

« Pour l'Eglise du Christ, soigneuse et prudente gardienne des dogmes à elle confiés, elle n'y change jamais rien, n'y diminue rien, n'y ajoute rien ; elle n'en retranche pas ce qui est nécessaire, elle n'introduit rien de superflu, elle ne laisse rien perdre de ce qui lui appartient, elle n'usurpe rien d'étranger; mais, elle met toute son industrie, toute son étude à traiter fidèlement et sagement les choses anciennes, à façonner et à polir ce qu'il put y avoir autrefois de commencé, d'ébauché; à consolider, à affermir ce qui fut exprimé, développé; à garder ce qui fut confirmé, défini.

« Enfin, quel autre but s'est-elle jamais proposé dans le décret des Conciles, sinon de faire croire avec plus de force ce que l'on croyait avec plus de simplicité; de faire prêcher avec plus de véhémence ce qui se prêchait avec plus de faiblesse; de faire adorer avec plus de zèle ce que déjà l'on adorait avec sûreté ?

« Le seul et unique but que l'Eglise, éveillée par les nouveautés des hérétiques, se soit proposé dans les décrets de ses conciles, ça été de consigner à la postérité, comme par le sceau de l'Ecriture, tout ce qu'elle avait reçu des ancêtres par la tradition seule, embrassant en peu de mots une grande quantité de choses, et plus d'une fois, pour en faciliter l'intelligence, désignant dans une dénomination nouvelle un dogme qui n'avait rien de nouveau (1). »

(1) *Common.*, XXIII.

XXXV.

SAINT SIMPLICIUS ou SIMPLICE,

ÉVÊQUE DE VIENNE, EN DAUPHINÉ,

Au cinquième siècle.

« Le siége de Vienne étant venu à vaquer par la mort de saint Nizier (395), fut rempli par saint Simplice.

« Quoique jusqu'à présent cette ville n'ait eu que des saints pour évêques, avantage glorieux qu'elle a conservé longtemps encore après (1), et que nulle autre Eglise ne partage avec elle, les choses néanmoins commençaient à changer de face en Occident.

« Dès le temps des empereurs païens, l'Eglise avait possédé quelques biens consacrés à Dieu par la piété des fidèles pour l'entretien du clergé et la subsistance des veuves, des orphelins et des pauvres. La modicité de ces biens et les persécutions presque continuelles excitaient sans cesse la vigilance des évêques, autant sur eux-mêmes que sur leur troupeau, et les préservaient des atteintes du ver des richesses.

« Mais, lorsque la Religion jouit d'une entière liberté et que l'exemple de Constantin eût multiplié les donations, surtout en faveur des Eglises principales, l'honneur rendu aux évêques fit ambitionner l'épiscopat; et l'orgueil enflant des cœurs que l'humilité seule peut sanctifier, on vit des prélats entreprendre les uns sur les autres et introduire dans le gouvernement du spirituel cet esprit de domination qui n'est tolérable tout au plus que dans la régie des biens de la terre.

« Ce fut dans ces malheureuses circonstances que saint Simplice fut élu évêque de Vienne. La paix qu'il portait dans son cœur, et qu'il ne cherchait qu'à faire régner dans son Eglise, fut aussitôt troublée par les en-

(1) De saint Crescent à saint Villicaire, l'Eglise de Vienne ne compte que des saints pour évêques ; quarante-quatre, du premier au huitième siècle. Depuis lors jusqu'au dix-huitième siècle, on n'en trouve plus qùe quatre ou cinq ; le dernier est le bienheureux Burcard, mort en 1029.

treprises que Constantius, évêque d'Arles, forma sur sa jurisdiction.

« La ville d'Arles, bâtie sur le bord du Rhône et peu distante de la mer, était déjà très-considérable par l'avantage de sa situation, lorsque la République Romaine commença à pénétrer dans les Gaules. Tiberius Claudius Nero, père de l'empereur Tibère qui succéda à Auguste, y établit une Colonie Romaine: Constantin, frère de Constance et de Constant, tous trois fils du grand Constantin, ayant eu pour son partage tout ce que l'Empire possédait en deçà des Alpes, en fit sa capitale; et sous Honorius on y transféra la résidence du Préfet des Gaules, qui demeurait auparavant à Trèves, parce que cette ville ne pouvait plus sortir de ses ruines, ayant été saccagée quatre fois de suite par les Barbares, dont les établissements en deçà du Rhin se fortifiaient de jour en jour.

« Ainsi par degrés, la ville d'Arles acquit le nom de mère des Gaules. Ses évêques se laissant éblouir par la vanité de ce titre, crurent qu'il n'était plus de la dignité de leur Siége de dépendre d'aucune autre Eglise, et qu'au contraire ils devaient commander à toutes les Eglises, comme leur ville commandait à toutes les villes des Gaules, dont les Communes s'assemblaient chez elle tous les ans.

« Il est vrai que dans les premiers temps de l'Eglise la primauté des Siéges fut réglée suivant la police de l'Empire, et que Rome en étant la capitale, son Eglise eut sur toutes les autres une prééminence qu'il n'est pas permis de lui contester. Cet ordre s'établit naturellement par l'opération invisible du Saint-Esprit qui fit aller le premier à Rome saint Pierre, le Prince des Apôtres, et voulut qu'il y couronnât son apostolat par le martyre.

« Par la même action les Apôtres furent toujours dirigés vers les capitales des provinces et commencèrent à prêcher la Foi dans les plus grandes villes. De là, comme d'un centre, ils envoyèrent leurs disciples annoncer l'Evangile dans les villes d'un ordre inférieur, qui, déjà dépendantes de leur Métropole dans l'ordre civil, reçurent sans peine les lois de la subordination ecclésiastique.

« Il est à présumer que si jamais la distribution des Provinces de l'Empire n'eût changé, jamais on n'aurait entendu parler de ces prétentions scandaleuses des évêques, qui, trop amoureux de la domination, s'efforcèrent de profiter de la nouvelle distribution que les Empereurs firent des pays de leur obéissance, afin de se soustraire à l'autorité de leur Métropolitain, ou obtinrent de la faveur des princes le droit de Métropole pour leurs villes.

« Mais, l'état des affaires ayant engagé plus d'une fois les Empereurs à changer l'ancien ordre pour en établir un nouveau plus conforme aux besoins de l'Empire et plus commode pour le gouverner, plusieurs évêques prétendirent que ces mutations devaient pareillement avoir lieu dans l'Eglise.

« Ce ne fut point sous les princes païens que de semblables desseins furent formés: les dangers et les peines inséparables alors de l'épiscopat n'étaient propres qu'à détacher les premiers pasteurs de toute grandeur humaine. Mais, ils y devinrent sensibles lorsque la Croix brilla sur la couronne impériale.

« Les évêques de Constantinople ne tardèrent pas longtemps à disputer la primauté à celui de Rome, et ceux d'Arles furent des premiers à frayer cette route à l'ambition Constantius troubla toute l'Eglise Gallicane en voulant dépouiller l'évêque de Vienne du droit ancien et légitime de Primat et de Métropolitain pour s'arroger ce double titre. Son entreprise n'était visiblement fondée que sur l'éclat que donnait à la ville d'Arles la résidence du Préfet des Gaules, qui y était nouvellement établie : mais, Vienne conservait son ancienne dignité; elle était toujours la capitale de la Province Viennoise, dans laquelle Arles même était encore comprise.

« Cette affaire faisant beaucoup de bruit et étant d'un dangereux exemple, les évêques des Gaules qui s'assemblèrent à Turin en 397, se proposèrent de la terminer. Les raisons alléguées par Constantius contre Simplice ne leur ayant point paru assez claires, ils ordonnèrent par provision que celui des deux évêques de Vienne et d'Arles qui prouverait que sa ville était Métropole aurait la primauté sur la province de Vienne; et qu'en attendant, chacun aurait jurisdiction

sur les Eglises les plus voisines de sa capitale (1)....

« Il paraît que saint Simplice s'en tint à la décision du concile de Turin. D'ailleurs la révolution qui commença de son temps dut attirer toute son attention pour le salut de son troupeau; objet si considérable aux yeux d'un saint pasteur, que les biens, les honneurs et les droits les plus légitimes disparaissent devant lui....

« Je suis... fondé à prolonger l'épiscopat de saint Simplice jusque vers 440....

« Sous le règne de Valentinien, Gondicaire, fils de Gondegésile, étendit le royaume des Bourguignons : il se forma un Etat qui comprenait la Suisse, la Franche-Comté, une partie de la Champagne, le Nivernois, le duché de Bourgogne, la Savoie, le Dauphiné et la Provence jusqu'à la Durance, et fit de Vienne la capitale de son Empire. Quoiqu'il fût ensuite battu par le Patrice Actius qui commandait dans les Gaules, il conserva néanmoins tous les pays dont il s'était emparé, et sa puissance s'affermit entièrement par le traité de paix qu'il fit avec le général romain qui, pressé de faire face à d'autres ennemis, fut obligé de lui abandonner ce qu'il avait conquis (423).

« L'Eglise de Vienne passa donc du temps de saint Simplice sous la domination des Bourguignons, chrétiens à la vérité depuis trente ou quarante ans, mais infectés de l'hérésie Arienne.

« Les malheurs inséparables de la guerre et un changement de souverain, la barbarie et les erreurs de ces nouveaux maîtres exercèrent amplement, comme on peut juger, les vertus de saint Simplice, et lui laissèrent peu de temps pour travailler à maintenir ou à recouvrer les droits de sa Métropole. Il finit ses jours dans des travaux plus dignes de l'épiscopat, et après en avoir exactement rempli les devoirs, il alla recevoir du juste Juge la récompense éternelle qu'il avait méritée (435) (2). »

(1) Voyez la discussion de ce point délicat, dans Charvet : *Hist. de la sainte Eglise de Vienne*, p. 56 à 61. — (1761.)

(2) Charvet, *ibid. ut sup.*, p. 54 à 64.

XXXVI.

SAINT MAMERTUS ou MAMERT,

ÉVÊQUE DE VIENNE, EN DAUPHINÉ,

Au cinquième siècle.

« Les plus grands hommes ne sont pas toujours ceux dont les actions sont le plus connues. Nous en avons un exemple en la personne de saint Mamert, dont nous entreprenons l'éloge. Il est un des plus saints évêques des Gaules, qui ont éclairé l'Église dans le ve siècle, et par leurs vertus et par leur doctrine. Cependant on ne sait rien d'assuré de lui jusqu'à son épiscopat, et le reste se borne à peu de chose. On ignore même l'année précise à laquelle il fut fait évêque de Vienne (1). »

C'est encore à Charvet, l'historien de l'Église de Vienne, que nous allons laisser raconter la biographie de saint Mamert.

« Saint Mamert, disciple de saint Martin, évêque d'Orléans, fut élu pour succéder à saint Simplice. Élevé dans une si sainte école, il ne dut ce choix qu'à ses vertus ; et ce fut une protection manifeste de Dieu sur l'Église de Vienne, qu'elle eût un tel évêque dans des temps aussi fâcheux. Car, quoique les Bourguignons n'eûssent point la férocité des Vandales qui les précédèrent, ni des Huns qui les suivirent, il était toujours à craindre que le génie de l'hérésie dominante ne les emportât et qu'ils ne suivissent l'exemple des Goths qui firent un grand nombre de martyrs dans les provinces qu'ils occupèrent. »

Ici Charvet place une nouvelle discussion sur les rivalités entre Vienne et Arles; ce sujet ne nous intéresse pas assez pour que nous en parlions ici, si peu que ce soit. Nous renvoyons donc à l'ouvrage même de Charvet (2).

« Quelques saints exemples que saint Mamert pût donner, la licence s'était introduite dans les mœurs par le mélange des

(1) *Hist. litt. de la France*, t. II, p. 480.

(2) P. 64 à 69.

nations et la grossièreté des nouveaux maîtres de ce pays. »

Ce fut alors (469) que saint Mamert institua ou plutôt fit revivre dans leur ferveur primitive les prières et les supplications, connues jusqu'à ce jour sous le nom de *Rogations*.

Une intéressante lettre de saint Sidoine Apollinaire — ci-dessus publiée (1), — raconte l'origine de cette pieuse pratique; nous y renvoyons nos lecteurs.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre les premières Rogations qui se célébrèrent à Vienne et la tenue du concile qui les autorisa, saint Mamert fit bâtir une chapelle en l'honneur de saint Ferréol.

« J'ai dit dans le siècle précédent (le quatrième,) (2) que sous l'empire du grand Constantin, un cathécumène nommé Castule avait érigé une chapelle sur le tombeau du saint martyr qui avait été enterré dans le lieu même où les soldats qui l'avaient repris lui coupèrent la tête sur le bord du Rhône.

« Les eaux du fleuve ayant miné les murs de ce bâtiment, il était sur le point de tomber en ruine. Saint Mamert prévint cet accident en faisant construire une chapelle semblable dans un terrain plus élevé et plus éloigné du Rhône. Aussitôt qu'elle fut achevée, il y transféra avec beaucoup de solennité le corps de saint Ferréol et la tête de saint Julien qui avait été mise dans le même tombeau.

« Il envoya la relation de cette fête à son ami Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, qui lui répondit : « Je prends toute « la part possible à l'heureuse découverte « que vous avez faite du corps entier de « votre saint Ferréol et de la tête de notre « saint Julien : puisque vous partagez avec « nous notre protecteur, il est bien juste que « nous partagions avec vous sa protection. »

« Cette chapelle subsista jusques vers le milieu du VIIIe siècle, temps auquel les Sarrasins la ruinèrent. Grégoire de Tours qui l'avait vue, nous apprend qu'elle était d'une belle structure, et que l'on y avait observé la symétrie et les proportions de la première.

(1) Col. 211 à 213.
(2) Voyez Charvet, p. 45 à 47.—Voyez aussi *Ann. hag. de la France*, tome II, col. 889 à 894.

On y lisait sur la tribune deux vers qui marquaient que le corps de saint Ferréol et la tête de saint Julien reposaient dans cette église (1)...

« L'auguste cérémonie de la translation que fit saint Mamert des reliques de nos saints Martyrs, dont l'Église de Vienne fait mémoire le 13 décembre, fut pour toute la ville un spectacle consolant qui lui fit oublier ses afflictions et qui ranima sa ferveur. Elle jouissait en paix de ces deux avantages, lorsque après une longue vie et des travaux continuels, Dieu appela à lui saint Mamert pour recevoir la couronne de gloire qui lui était réservée. Il mourut le 11 de mai de l'an 475 ou 476, et fut enterré dans l'église des Apôtres à côté du grand autel. On grava sur sa tombe deux vers qui exprimaient simplement son nom et sa dignité (2).

« Dieu ne tarda point à faire connaître les mérites de son serviteur par des miracles éclatants dont le bruit se répandit dans toute la France. La ville d'Orléans qui lui avait donné la première éducation, s'en fit un titre pour demander son corps et eut le bonheur de l'obtenir de Gontran, roi de Bourgogne et d'Orléans et du pape Jean III. Elle envoya donc des députés à Vienne, et au grand regret du peuple de cette ville qui se voyait enlever son père et son protecteur, le Saint fut levé de terre et conduit à Orléans, où il fut reçu avec une joie extraordinaire. On le déposa solennellement dans la grande église dédiée à sainte Croix, où l'on institua un collége de clercs appelés Mamertins, qui chantaient l'office nuit et jour auprès de ces précieuses reliques. Mais, en 1583 les Calvinistes étant entrés dans Orléans, brûlèrent l'église, et le corps du Saint fut réduit en cendres. Après cette exécution impie, le collége des Mamertins devenant inutile, fut supprimé.

« Saint Mamert avait fait quelques ouvrages, mais ils se sont perdus.

« Lorsque le père le Brun de l'Oratoire travaillait à son *Explication littérale, histo-*

(1) *Heroas Christi geminos hæc continet aula, Julianum capite, corpore Ferreolum.*
(Voyez *Ann. hagiol.*, tome II, col. 850 et 851.)
(2) *Mole sub hâc lapidùm sanctissima membra teguntur*
Hujus pontificis urbis sacrique Mamerti.

rique et dogmatique des prières et cérémonies de la messe, il écrivit à M. Didier, chanoine de l'Église de Vienne, la lettre suivante :

« Dans le volume qui va paraître il y a « une dissertation sur l'ancienne Liturgie « Gallicane : j'y donne une exposition de la « messe écrite vers l'an 540 par Germain, « évêque de Paris, qui nous met au fait de « plusieurs points peu connus ; et nous au« rions sans doute lieu d'en éclaircir quel« ques-uns davantage, si nous pouvions « donner une exposition faite par le célèbre « saint Mamert, archevêque de Vienne.

« On trouve dans un catalogue des livres « de l'abbaye de Pontigni, écrit au XIIe siè« cle, un manuscrit intitulé, *Ordo sancti « Mamerti, Viennensis episcopi, de his quæ « ad officium Missæ pertinent et de exposi« tione ejusdem*. Mais, cet ouvrage n'est plus « dans cette bibliothèque. On lit à la marge « du catalogue, *in Ungariâ*, d'une main plus « récente, ainsi qu'on l'a marqué à l'égard « de plusieurs autres livres ; ce qui fait voir « qu'il avait été prêté à une abbaye de Hon« grie. Ce mot, *in Ungariâ*, a été rayé ; ce « qui donne lieu de croire que le livre est « revenu en France. Ne pourrait-on point « par bonheur le trouver à Vienne ou aux « environs, etc. »

« C'est un bonheur auquel sans doute il faut renoncer. J'ai ouï dire que cet ouvrage était dans la bibliothèque des Jésuites de Tournon qui devait une partie de ses richesses à celles de l'Église de Vienne, lorsqu'elles furent dispersées par les huguenots du XVIe siècle : mais, il périt dans l'incendie de ce collége arrivé le 3 avril 1714.

« Le Liévre (1) donne à saint Mamert plusieurs autres ouvrages qui ne sont point de lui (2), mais de Claudien Mamert son frère et son grand vicaire (3)...... »

(1) *Hist. de l'antiquité et sainteté de la cité de Vienne*, etc. (1623).

(2) Sur les ouvrages faussement attribués à saint Mamert, voyez Charvet, p. 72 et 73, et l'*Hist. litt. de la France*, tome II, p. 483 à 486.

(3) Sur Mamert Claudien et ses ouvrages, voyez l'*Hist. litt. de la France*, tome II, p. 442 à 458. — Charvet, p. 64 à 74.

XXXVII.

SAINT HESICHIUS, YSICHIUS, YSICIUS (1),

ÉVÊQUE DE VIENNE, EN DAUPHINÉ,

Au cinquième siècle.

« Saint Isique, sénateur de Vienne, fut élu (475) pour remplir le siége de cette ville que saint Mamert avait si dignement occupé. Il avait été marié et avait eu deux fils, saint Apollinaire qui fut évêque de Valence et saint Avit qui lui succéda dans la dignité de sénateur, pour lui succéder encore dans l'épiscopat. Sa doctrine et ses vertus furent la consolation de son troupeau dans les troubles qui agitèrent le royaume de Bourgogne.

« Gondioc était mort deux ans auparavant (473), laissant quatre fils, Gondebaud, Gondégésile, Chilpéric et Gondomar, qui partagèrent entre eux la succession de leur père. Ces partages étaient une source infaillible de guerre. Ou l'égalité blessée, ou l'ambition peu satisfaite armaient les fréres les uns contre les autres ; les provinces étaient ravagées, le sang des peuples était prodigué, et la nature était sans force et sans voix chez des Barbares dont les querelles ne finissaient le plus souvent que par la mort funeste de ceux qu'ils auraient dû le plus chérir.

La paix ne subsista pas longtemps entre les quatre fils de Gondioc (478). Les deux cadets, Chilpéric et Gondomar, mécontents de leurs partages, attaquèrent les deux aînés et remportèrent sur eux auprès d'Autun une pleine victoire. On crut que Gondebaud était resté sur la place : le bruit de sa mort se répandit, et les vainqueurs ne craignant plus d'être inquiétés dans la possession du royaume, allèrent à Vienne pour le partager.

« Leurs prétentions mutuelles ne leur permirent point de s'accorder assez vite : Gondebaud, qui avait échappé à sa défaite, profita du faux bruit qui courait de sa mort pour ranimer ses principaux officiers et rallier ses troupes, et vint tout à coup se

(1) Isique, Ysice, Esique.

montrer aux portes de Vienne. Le siége ne fut pas long; la ville fut bientôt forcée : Gondebaud, vainqueur à son tour, fit couper la tête à Chilpéric qui tomba entre ses mains, et jeter la reine sa femme dans le Rhône, une pierre au cou.

« Des quatre enfants qu'ils laissaient, les deux garçons eurent le sort de leur père, et les seules filles furent épargnées. L'aînée, nommée Chrone, se fit religieuse; Clotilde, la seconde, fut élevée auprès de son oncle; dans la suite épousée par Clovis, elle lui porta des droits qui firent tomber le royaume de Bourgogne dans la maison de ce conquérant. Gondomar, qui s'était retranché dans une des tours de la ville, préféra de s'y laisser brûler, plutôt que de se rendre à son barbare frère.

« Gondebaud, maître de la Bourgogne, ne fit point à son frère Gondégésile une aussi bonne part de ses conquêtes qu'il aurait dû. Mais, cette injustice n'eut point alors de suites fâcheuses, et Gondégésile, trop faible pour se mesurer avec son frère, fut obligé de dissimuler son ressentiment, jusqu'à ce qu'un temps plus favorable lui donnât les moyens de le satisfaire. Ainsi Gondebaud régna paisiblement en Bourgogne, s'appliquant à faire fleurir les lois et la justice, tandis qu'Odoacre, roi des Hérules, éteignait en Italie le nom et la puissance des empereurs et que Clovis, à la tête des Français, s'emparait dans les Gaules de tout ce qui appartenait aux Romains, et que les Bourguignons et les Goths occidentaux ou Visigoths n'avaient point occupé.

« Saint Isique eut donc la consolation, après cette sanglante tragédie, de pouvoir exercer ses vertus épiscopales pour corriger les mœurs, épurer la doctrine et procurer le salut de son troupeau, sans avoir rien à craindre de la part de Gondebaud. Ce prince, peu attaché à l'Arianisme, serait rentré dans le sein de l'Église, si les illusions d'une fausse politique ne l'en eussent détourné.

« Jamais les princes ne se convaincront que Dieu dispose de tout à son gré, et que comme il donne la paix, la prospérité et la gloire aux rois qui lui rendent un culte pur et sincère, il fait que ceux qui prennent pour guide la prudence humaine deviennent eux-mêmes les artisans de leurs malheurs; et que s'ils réussissent à éviter les accidents qu'ils appréhendent, ils succombent infailliblement sous d'autres qu'ils n'ont point prévus. Gondebaud en fit la triste expérience, et n'en fut point corrigé.

« Il faisait élever dans une espèce d'exil la jeune Clotilde, sa nièce. Cette princesse eut le bonheur d'être nourrie dans la religion catholique, et lorsque devenue plus grande, il la fit revenir à sa cour, il la vit sans peine se fortifier dans une doctrine qu'il approuvait intérieurement, mais qu'il n'avait pas le courage de professer.

« Ainsi la politique qui le dissuadait d'abjurer ses erreurs en l'éclairant en apparence sur les dangers d'un pareil changement, fut aveugle sur les suites de la conservation de sa nièce, du rang qu'il lui donnait à sa cour, et de l'attachement qu'elle avait pour la religion catholique, parce que Dieu la destinait à un prince qui devait un jour le réduire aux dernières extrémités, et dont les enfants devaient éteindre sa race et partager entre eux ses États.

« On ne sait point dans quel temps Gondebaud rappela Clotilde auprès de lui : mais, comme Clovis l'épousa en 493, et qu'il y avait déjà plusieurs années qu'elle était à la cour de son oncle, je pense que saint Isique la vit arriver et qu'il profita des bonnes dispositions du roi pour affermir la jeune princesse dans la vraie foi; car, il tint le siége de Vienne quinze ans, et ne mourut qu'en 490, le 12 de novembre, jour auquel on célèbre sa fête (1). »

(1) Charvet, p. 74 à 76.

XXXVIII.

VIE

DE

SAINT AVITUS OU AVITE,

ÉVÊQUE DE VIENNE, EN DAUPHINÉ,

Au cinquième siècle, tirée de ses écrits et de ceux de ses contemporains.

I

Ce saint pontife se nommait Alcimus Ecditius Avitus (1); mais, suivant la coutume romaine généralement admise au ve siècle, même par les Barbares, le nom propre, c'est-à-dire le dernier des trois, fut seul conservé dans l'usage ordinaire.

Il naquit, selon toute apparence, à Vienne, en Dauphiné, vers le milieu du ve siècle (451 ou 452).

Nous savons par ses écrits qu'il appartenait à une famille patricienne et sénatorienne, originaire de l'Auvergne : lui-même prend quelquefois les titres de *Sénateur romain* (2) et de *Sénateur catholique* (3).

Ses parents, après avoir donné le jour à quatre enfants, s'obligèrent à une continence perpétuelle ; et le chef de la famille, Isicius ou Hésichius, fut élevé sur le siége épiscopal de Vienne, immédiatement après la mort de saint Mamert (4). Son épouse, Audentia, nous apparaît comme le modèle des mères chrétiennes : elle vit dans ses enfants un dépôt dont elle devait rendre compte à Dieu, et prit un soin extrême de les former à la vertu par ses leçons et ses exemples. L'éducation qu'elle leur procura fut la base de cette vie sainte qui les a placés presque tous sur les autels.

Le dernier de ces enfants était une fille nommée Fuscine. Offerte à Dieu au moment de sa naissance, elle reçut aussitôt le baptême, et lorsqu'elle eut atteint l'âge de douze ans, elle fit vœu de virginité.

(1) Aviti, *Poem. prolog.*
(2) Aviti, *Epist.* XXXI.
(3) Ep. XXV.
(4) Aviti, *Homilia de Rogat.*

C'est à cette jeune épouse de Jésus-Christ que notre Saint adressa le dernier de ses poëmes, où il retrace avec autant de force que d'élégance le bonheur et la dignité des Vierges (1).

Cet ouvrage ne fut pas d'abord destiné au public : saint Avite voulut bien le communiquer à son frère, l'évêque de Valence, mais à la condition qu'il n'en donnerait connaissance à personne, sinon à des parents ou à des amis sincèrement pieux (2).

La nature même de l'ouvrage nous explique suffisamment le désir de l'auteur sur ce point : il y fait l'éloge de plusieurs membres de sa famille, qui s'étaient illustrés par leur sainteté ; d'autre part, il écrit spécialement pour une jeune femme (Fuscine, sa sœur,) consacrée à Dieu, et qui, dans ses moments d'épreuve, avait besoin de direction spirituelle et de *consolation* (3) ; l'*Éloge de la Chasteté* est donc une espèce de discours confidentiel.

En voici la dédicace :

« Reçois, vierge chérie du Christ, le présent que vient t'offrir avec ses vœux ton frère Alcime ; si ma plume est inhabile, considère la grandeur du sujet, et que cet humble poëme te soit un gage de mon ardente affection. Chaque jour, après avoir terminé le saint office, après avoir répondu au chant des psaumes, à ces douces modulations que l'on entend lorsque le chœur des Vierges, comme une lyre vivante, agitée par la piété, traduit ses pieux mouvements en chastes accords (4) : tu peux alors, en lisant mes

(1) Aviti, *Poem.* VI, vers 18 et seq.
(2) Aviti, *Poem.* VI, *præfat.*
(3) L'ouvrage a pour titre : *De consolatoriâ laude castitatis ad Fuscinam sororem Deo virginem sacratam.*
(4) Cf. saint Paulin, évêque de Nole, qui — parlant des progrès du Christianisme et de la vie religieuse dans la Gaule septentrionale, — s'exprime ainsi dans une lettre à saint Victrice, évêque de Rouen : *Urbi quotidiano sapienter psallentiûm per frequentes ecclesias et monasteria secreta concentu, castissimis oviûm tuarûm et cordibus delectantur et vocibus. Et nunc illos intemerata virginitas in sacri corporis templo tenet ut in visceribus pudicis requiescenti Christo hospites faciat.* — Saint Paulin, *Ep.* XVIII. — (Voyez *Ann. hag. de la France*, tome IV, col. 340.)

vers, accorder quelque délassement à ton esprit fatigué (1). »

Avite rappelle d'abord à Fuscine sa première éducation et le bonheur qu'elle avait eu de ratifier, à l'âge de dix ans, la promesse faite en son nom par ses parents.

« Aussitôt après ta naissance (dit-il), les auteurs de tes jours s'engagèrent d'un commun accord à une continence parfaite; et toi, principe de cette sainte résolution, tu fus offerte au Christ, qui accepta tes membres délicats enveloppés de langes.

« Ainsi, lorsque la terre nouvellement créée brillait de son premier éclat et se couvrait de riches moissons, le juste Abel conduisait au saint autel un agneau vivant; inspiré par la foi, il savait que les bêlements de cette innocente victime touchaient les oreilles de Dieu, et le sacrifice d'une seule tête attira la bénédiction sur tout le troupeau (2). »

Une fois régénérée par le saint baptême, Fuscine demeura étrangère aux pompes frivoles du monde : elle ne porta ni colliers de perles, ni vêtements brodés d'or, ni les moelleux tissus du pays des Seres...

« Pour toi, à peine au terme de ton deuxième lustre, tu te cachas sous la robe blanche, vêtement simple qui sied à la modestie des vierges, et dans la première fleur de la jeunesse ton âme déjà mûre embrassa une chasteté parfaite (3)...

« Ces pensées réjouirent surtout le cœur de ta mère : alors elle respira, te voyant dans un âge si tendre, en possession d'un si grand bien ; les vertus qui ornaient ta jeune âme témoignaient qu'elle t'avait donné une seconde vie préférable à celle du corps. Toutefois elle flottait entre la crainte et l'espérance ; bien que libre de son vœu, et pleine d'admiration pour ton courage, elle n'était pas sans inquiétude, même au sein de la joie ; et nous comprîmes la cause de ses larmes lorsqu'elle t'adressa ces instructions :

— O toi qui, la quatrième par la naissance, es la première par les dons célestes; fille chérie, que j'ai enfantée deux fois pour le ciel, et par la chair et par la foi; toi qui avais à peine quitté mon sein lorsque je te consacrai à Jésus-Christ : notre tâche a duré jusqu'ici, le temps est venu de commencer la tienne. Cette virginité dont j'ai fait la première offrande, c'est à toi de la conserver intacte; tout sera possible si tu le veux.

« Tu suivras les traces d'une foule nombreuse en gravissant le sentier du ciel, et les modèles ne manquent pas même dans notre famille. Compte, en effet, les vierges qui ont illustré notre sang : combien déjà sont couronnées dans le ciel, grâce aux saintes maximes de la vénérable Sévérienne (1), qui désire te rendre leur compagne!

« Tes années égalent presque l'âge auquel Aspida, aujourd'hui bienheureuse, prit le voile et embrassa ta sainte vocation : à douze ans elle donnait sa foi aux pieds des saints autels. La mort l'enleva subitement, mais il n'est rien d'imprévu pour ceux qui sont toujours prêts à partir (2).

« Regarde maintenant sur les trônes les plus élevés deux vierges qui brillent d'un incomparable éclat : l'une, qui t'a prêté son nom, te touche de plus près; l'autre, non moins admirable, porte un nom grec propre à exprimer l'ardente piété dont son âme était remplie. Le premier rang dans la gloire leur est justement décerné par le siècle, qu'elles ont dominé par la sublimité de leur vie ; toutefois, imite ces augustes patronnes avec un cœur généreux ; elles seront heureuses de se voir vaincues en mérite : oui, tes maîtresses viendront elles-mêmes t'offrir la palme la plus distinguée, si ta vertu passe leurs espérances (3). »

Quels plus beaux titres de noblesse pour saint Avite ! Mais, il en est encore d'autres qu'il se plaît à énumérer, en terminant ce touchant poëme :

« O ma sœur, tandis que le siècle est consumé par ses pénibles soins, ne cesse pas de garder la part que tu as choisie. Ta parenté

(1) *De consol. laude cast.*, vers. 1 à 19.

(2) *Ibid.*, vers. 27 et seq.

(3) Il ne faut point confondre cette *prise d'habit* et cet engagement de Fuscine avec la consécration solennelle faite par l'évêque, et pour laquelle l'Eglise exigeait l'âge de *douze* ans.—Cf. Thomassin : *Discipl. Eccl.*, pars I, L. III, C. 42, seq.

(1) Une fille de saint Sidoine Apollinaire portait ce nom. — (Voyez saint Sid. Apoll., *Ep. lib.* II, *ep.* XII.)

(2) *Nil tamen est subitum semper migrare paratis.*

(3) *De consol. laude cast.*, vers. 53, sqq.

entière a le bonheur de t'avoir pour première patronne : nous te suivons, toi qui portes l'étendard du Christ; les membres de ta famille s'empressent de marcher sur tes pas.

« Bien que nos ancêtres aient reçu les hommages du monde, et que dès leur noble origine ils apparaissent couverts de titres glorieux, ce fut néanmoins pour eux un honneur plus grand de porter les insignes divins, et de s'élever par leurs mérites personnels à des chaires sacrées. Je ne te rappellerai pas ici nos derniers aïeux, dont l'éminente vertu illustra le sacerdoce : regarde seulement ton père choisi pour les saintes fonctions du pontificat.

« Mais, si tu aimes à voir ton père, à voir ton oncle, acquérir une double gloire en déposant les faisceaux pour se charger de la conduite spirituelle des peuples, n'oublie pas tes frères, qui, malgré leur indignité, ont suivi les traces de leurs ancêtres et que l'Église a unis par les mêmes fonctions. Ne te lasse point de rendre pour eux au Christ de vives actions de grâces, ni même de répandre des pleurs, afin que nul ne te manque, lorsque tu recevras le prix de tes mérites, et que, devenant la mère de ta famille, tu seras portée triomphante dans le chœur des vierges (1). »

Dans son humilité et son admiration pour les vertus de sa sœur, saint Avite lui attribue sa propre *conversion* (2).

Il ne faut pas conclure de ce passage que saint Avite eût jamais professé le paganisme ou vécu dans le désordre. A cette époque, — nous l'avons déjà fait voir ailleurs (3) — *se convertir* signifiait renoncer aux plaisirs du monde pour embrasser un état de vie plus parfait; on appliquait cette expression, non-seulement aux moines et aux religieuses, mais encore aux évêques, aux prêtres, aux diacres, et à leurs anciennes épouses, qui étaient devenues leurs sœurs (1).

Pour en revenir aux saintes illustrations de la famille de saint Avite, son frère aîné — saint Apollinaire, — occupa le siége de Valence sur le Rhône. Sa vie fut remplie de grandes actions, et des miracles éclatants s'opérèrent longtemps sur son tombeau (2).

Saint Adon nous apprend qu'il fut comme saint Avite une *grande lumière* (3).

La jeune Fuscine avait une sœur qui mourut avant elle. Nous ne la connaissons que par une lettre où saint Apollinaire s'excuse de n'avoir pu assister au service funèbre que saint Avite avait célébré pour elle dans l'église de Vienne, et par la réponse de ce dernier à l'évêque de Valence (4).

Quant aux ancêtres d'Avitus, on ne peut pas les désigner avec certitude. Quelques écrivains lui donnent pour aïeul un autre Avitus, sénateur d'Auvergne, qui, après avoir remplacé le général Aëtius dans le gouvernement des Gaules, prit le titre d'empereur sur l'invitation de son ami Théodoric II, roi des Visigoths (455). Ce n'est là

(1) *Ibid.*, vers. 646, sqq.

(2) Tu modo da veniam qui te exhortatur amori,
Currentemque monet, cum vix tamen ipse sequatur...
Quod si consequimur, jam nostrum forte putetur;
Quod sequimur, tamen hocce tuum est; *conversio* fratrûm
Exemplo debenda pio.
(*De consol. laude cast.* vers. 141, sqq.; 148, sqq.)

(3) *Vie de saint Eucher, évêque de Lyon*, ci-dessus, col. 586, note.

(1) Voyez Maigne d'Arnis, *Lexicon man. ad script. med. et infim. lat.*, aux mots : CONVERTERE, CONVERSIO, etc. Le deuxième concile d'Arles (vers 452) porta les décrets suivants dans lesquels le dernier sens est clairement indiqué : « *Assumi aliquem ad sacerdotium non posse* in vinculo conjugii constitutum, *nisi fuerit promissa* conversio, *non oportet.*

Si quis de clericis, a gradu diaconatus, in solutio suo mulierem præter.... conversam suam uxorem *habere præsumpserit, à communione alienus habeatur.* (Concil. Arelat. II, cap. II et III, in *Summa Concil. et Pontificûm.* Paris, 1520.) Cf. M. l'abbé Parizel : *Saint Avite, évêque de Vienne, sa vie et ses écrits*, p. 148 et suiv. Excellente monographie qui nous a été de la plus haute utilité dans tout le cours de cette notice sur l'illustre évêque de Vienne.

(2) Aviti, *Ep.* XI, avec la note du père Sirmond.

(3) Avitus Viennensis episcopus, eloquentia et sanctitate præcipuus, et ejus frater Apollinaris Valentiæ episcopus miraculis insignis, Isicii, senatorii primum viri, postea Viennensis episcopi, *duo lumina*, clarissimi filii. — Saint Adon, *Chron.*, *act.* VI.

(4) *Ep.* XI et XII.

qu'une opinion, mais elle paraît assez bien appuyée. En effet, l'empereur Avitus avait eu deux fils : Ecditius et Agricola, ou, selon d'autres, le comte Ecditius et le sénateur Isichius.

D'après la remarque des Bollandistes (1), ces deux derniers noms pourraient bien désigner le même personnage, et c'est probablement de ce personnage, oncle ou père de notre Saint, que celui-ci prit le nom d'Ecditius.

D'un autre côté, Grégoire de Tours nous apprend que saint Sidoine, qui appartenait à la plus haute noblesse et aux premiers sénateurs des Gaules, et qui plus tard devint évêque de Clermont, avait obtenu en mariage Papianilla, fille de l'empereur Avitus (2). Or, saint Avite, dans une lettre adressée au fils de Sidoine, lui parle comme s'ils appartenaient tous deux à la même famille : les expressions dont il se sert, et qui font, sans doute, allusion au mariage de Papianilla, prouvent qu'il y avait entre cette dernière et la famille de saint Avite des rapports très-étroits de parenté (3).

Ce pourrait bien être encore saint Sidoine à qui l'évêque de Vienne donne le titre d'*oncle*, lorsqu'il dit, en s'adressant à la jeune Fuscine :

Cumque tibi genitor vel *avunculus*, undique magni,

Post fasces placeant populorûm sumere fascem,

Suscipe..... (4).

(1) *Acta SS.*, tome I, feb. p. 660.

(2) Sidonius....., vir secundum sæculi dignitatem nobilissimus, et de primis Galliarûm senatoribus : ita ut filiam sibi Aviti imperatoris in matrimonio sociaret. (Greg. Tur., *Hist. Franc.*, *lib.* II, *cap.* XXI.)

(3) Animum namque, ut ait vester poeta Æneid. II), subiit cari genitoris imago, ut memoria retractavi, usque ad nostras quamlibet dispari professione personas, quamdam *parentûm communiûm* sortem parilitate laborùm invidia exequente perduci. Illa tamen in Dei nomine etiam nobis suppetit, quæ illis consolatio fuit : quod toto æmulorûm nisu, toto circumlatrantis undique livoris dente tentato, quotiescumque appeti visa est, criminationi subjacuit *familia nostra*, non crimini. — *Ep.* XLV. Voyez aussi *Ep.* XXII.

(4) *Poëm.* VI, vers. 658 et seq. — Saint Avite entend ici par *fasces* les charges séculières, et par *fasces populorùm* les dignités ecclésiastiques.

Nous savons en outre que saint Sidoine appelle *affinem suum* Ferreolus Tonantius, préfet du prétoire des Gaules, qui avait aussi pour épouse une fille de l'empereur Avitus, et que ce Ferreolus était parent de saint Apollinaire de Valence (1).

Il est du moins certain que saint Avite appartenait à la première noblesse de l'Auvergne : il était fils et petit-fils de sénateurs romains. Son antique maison, illustrée par les magistratures séculières, le fut encore davantage par les dignités ecclésiastiques. En effet, déjà trois ascendants de notre Saint avaient rempli les fonctions de l'épiscopat.

II

Saint Avite, qui nous fait connaître plusieurs membres de sa famille, nous laisse ignorer les particularités de sa propre jeunesse. Il nous apprend seulement, dans une de ses homélies (2), qu'il avait reçu le baptême de saint Mamert, prédécesseur d'Isicius.

Il passa ses premières années et fit ses études à Vienne, où le rhéteur Sapaude tenait alors une école publique. Les écrits de saint Avite lui-même, et le témoignage des plus grands prélats de cette époque et des siècles suivants nous prouvent assez qu'il obtint de grands succès dans les sciences humaines. Mais, les études profanes n'ôtèrent rien à la gravité de son caractère, et ne le détournèrent jamais de la vertu : il faisait chaque jour des progrès dans la piété, qui n'avait cessé d'illustrer sa famille.

Ainsi la Providence préparait-elle le jeune Avite à devenir un grand évêque et l'une des plus brillantes lumières de l'Eglise des Gaules. Vers l'an 490, Isicius étant mort, notre saint, qui avait alors environ quarante ans, fut appelé à le remplacer dans le gouvernement du diocèse de Vienne.

Les Burgundes, auxquels cette ville était soumise, avaient alors à leur tête Gondebaud

(1) Acta SS., *l. c.* — Ce Ferreolus fut, si l'on en croit Buchet, la souche des rois carlovingiens. (*Ibid.*)

(2) *Homil. de Rogat.*

et son frère Godégésile, tous deux partisans de l'Arianisme.

Le premier de ces princes, au témoignage de ses contemporains, et spécialement de ceux qui, comme Ennodius (1), le connurent personnellement, se distinguait par de hautes qualités ; il avait un esprit vif, une imagination brillante, beaucoup d'éloquence ; il était bien instruit de la religion catholique (2), et possédait des connaissances très-rares dans un prince barbare. Mais, les belles qualités de son esprit étaient singulièrement déparées par les vices de son cœur : poussé par une ambition démesurée et cruelle, il fit mourir plusieurs de ses frères ; et son caractère, aussi faible que rusé, le retint jusqu'à sa mort dans l'hérésie.

Malgré l'exemple du prince, bon nombre de Germains étaient restés fidèles à la religion catholique, professée par la population gallo-romaine : et les actes d'un concile tenu sous la présidence de saint Avite mentionnent les noms de vingt-cinq évêques, appartenant tous au royaume des Burgundes.

Toutefois l'Arianisme était encore très-puissant, et Gondebaud, malgré sa connaissance de la vraie foi, malgré ses sympathies pour l'Eglise catholique, ne put jamais se résoudre à changer publiquement de religion, parce qu'il craignait le peuple et le clergé arien (3).

L'état religieux des autres parties du monde était plus triste encore : en Afrique, les Vandales, en Italie les Ostrogoths, les Visigoths en Espagne et dans le midi de la Gaule étaient engagés dans l'Arianisme, et l'empereur Zénon prêtait son appui à l'hérésie d'Eutychès.

Ainsi au moment où saint Avite était appelé à régir le diocèse de Vienne, les puissances du monde étaient partout opposées à la religion de Jésus-Christ. Mais, bientôt Dieu viendra *renouveler la face de la terre*, et l'un des organes dont il se servira pour cette œuvre sera le grand évêque de Vienne.

(1) *Vita Epiphan. Ticin.* inter Op. varia Sirmondi, t. I, col. 1018.

(2) Aviti. *Ep.* I.

(3) *Kirchen Lexicon, oder Encyklopadie der Katholischen Theologie, von* Weltzer und Welte, *artik.* Epaone.

Saint Avite fit monter avec lui sur le siége pontifical toutes les qualités de l'esprit et du cœur qui peuvent orner l'épiscopat. Ses fonctions apostoliques, ses rapports avec les prélats et les princes de son temps, sa vie tout entière nous le montrent animé d'une foi vive, d'une piété profonde et d'un zèle ardent pour les intérêts de la religion ; plein d'humilité, charitable et pacifique, il était sans cesse appliqué à ramener à Dieu les âmes égarées, et à rétablir la paix et la charité dans celles où régnaient la haine et l'amertume (1).

Il donna en plusieurs occasions des preuves de son zèle pour le rachat des captifs ; il se montrait ainsi le digne ministre de cette Eglise qui n'a cessé de travailler à l'affranchissement de l'homme, aux époques de barbarie et d'esclavage.

Citons un fait, rapporté par Ennodius dans la *Vie de saint Epiphane*, évêque de Pavie (2).

Pendant les guerres que le roi des Goths, Théodoric, soutenait contre Odoacre, et notamment pendant le long siége de Ravennes, dernier refuge du roi des Hérules, les Burgundes faisaient de fréquentes incursions dans la Ligurie, dévastaient les campagnes et emmenaient avec eux une foule de captifs. Par suite, l'Italie était dans la désolation ; faute d'hommes, les champs n'étaient plus cultivés. Théodoric députa donc à Gondebaud saint Epiphane, avec mission de racheter les prisonniers. Mais, la somme dont le saint disposait se trouva insuffisante ; et l'évêque de Vienne, désirant ardemment que tous fussent mis en liberté, fournit généreusement de quoi payer leur rançon.

Cette charité à l'égard des captifs, saint Avite la manifeste dans plusieurs de ses lettres (3). Du reste, il nous découvre le fond de son âme aimante par sa conduite envers les pécheurs. Il nous apprend lui-même qu'il les corrigeait avec douceur, et qu'à l'exemple de son divin Maître, il préférait la miséricorde à la justice. « Le malheureux pécheur (dit-il) trouve une peine suffi-

(1) *Hist. litt. de la France*, tome III, p. 116.

(2) *Loc. cit.*

(3) Spécialement dans la VIII[e], la IX[e] et la X[e].

sante dans ses crimes (1). »C'est encore sous l'impulsion des mêmes sentiments qu'il intercède en faveur d'un esclave qui avait nié un dépôt (2).

Une conduite si pleine de foi, de zèle et d'amour nous explique assez pourquoi saint Avite fut chéri de ses confrères, et regardé par ses contemporains comme le modèle des vertus pastorales.

Sa charité seule égalait son humilité, et cette charité pouvait seule aussi le décider à résoudre les questions douteuses que lui soumettait le clergé des Gaules, et à se charger d'une foule d'affaires qu'il croyait au-dessus de ses forces.

Cependant il ne se distinguait pas moins par ses talents que par ses vertus : c'est le témoignage unanime de ses contemporains et des écrivains postérieurs. Agobard, évêque de Lyon, lui reconnaît une grande pénétration d'esprit, une éloquence entraînante, beaucoup d'onction dans l'explication des saintes Ecritures (3). Saint Isidore de Séville nous apprend (4) qu'il était très-versé dans les lettres humaines; et, au témoignage d'Ennodius (5), l'habileté *semblait l'avoir choisi pour son sanctuaire de prédilection.*

On comprend après cela ces autres paroles d'Agobard : « Presque toute l'Eglise de Jésus-Christ connaît combien saint Avite se distingua par l'orthodoxie de sa doctrine et par son éloquence (6). »

Cette réunion de talents et de vertus concilia bientôt à saint Avite l'estime, la confiance et la vénération de deux rois barbares, Clovis et Gondebaud, quoique celui-ci professât l'Arianisme et que celui-là fût encore idolâtre.

En 496, Clovis embrassa le Christianisme et l'évêque de Vienne lui écrivit une belle lettre — que nous avons publiée (7).

La conversion de Gondebaud eût comblé tous les vœux du saint prélat; aussi dirigeait-il vers ce but tous ses efforts. Depuis longtemps il était en rapport intime avec le roi des Burgundes; ils avaient ensemble de fréquents entretiens sur le dogme et la morale catholiques.

Saint Avite nous a conservé lui-même une de ces conférences, dans une lettre à Sigismond, fils de Gondebaud (1). On y voit que les discussions, souvent très-longues, avaient lieu devant les prêtres ariens, qui posaient à l'illustre champion de la foi des questions embarrassantes par leur subtilité. En lisant cette lettre, on assiste au combat que la vérité livrait au cœur de Gondebaud; et l'on s'étonne de rencontrer chez ce roi barbare une manie de disputer qui le place à côté des empereurs grecs. Il faut reconnaître aussi qu'il écoutait paisiblement la discussion et saisissait très-bien la valeur des questions et des réponses.

Saint Grégoire de Tours nous apprend qu'à la demande du prince saint Avite réunit les passages de l'Ecriture les plus propres à confondre l'hérésie d'Eutychès (2). Au reste, ce grand prélat poursuivit l'erreur sous toutes ses formes : l'Eutychianisme, le Nestorianisme, les écarts de Photin et de Bonose furent tour à tour l'objet de ses attaques (3).

Ce fut principalement contre l'Arianisme que saint Avite dirigea les forces de son intelligence et les ressources de son zèle apostolique. Il combatit sans relâche cette hérésie dans ses écrits, dans ses prédications et tous ses entretiens; il le fit avec beaucoup d'éclat dans la fameuse *Conférence* tenue à Lyon, l'an 506, avant la première expédition de Clovis contre la Bourgogne (4).

Si Gondebaud n'avait pas le courage de renoncer lui-même à l'Arianisme, il n'empêchait pourtant pas ses enfants d'embrasser la vraie religion. Sigismond, son fils aîné, profita de cette liberté pour se faire instruire

(1) *Sufficiunt infelici crimina sua.*—Ep. XVI.

(2) *Ep.* XXXIX.

(3) Agobard, *advers. leg. Gundob.* n° XIII.

(4) *De Illust. Eccles. script.*, c. XXIII.

(5) *Vita Epiphan. Ticin.*, *l. cit.*

(6) *Avitus... quam eximius doctor orthodoxus et facundus extiterit pene tota novit Ecclesia christi.* — Agobard, — *contrà judaïcas superstitiones*, IV.

(7) Ci-dessus, col. 13 et 14.

(1) *Ep.* XXI.

(2) Saint Grég. de Tours : *Hist. Franc.*, *lib.* II, *cap.* XXXIV.

(3) Saint Avite : *Ep.* I, II, III, XXVIII et les titres et fragments d'ouvrages perdus.

(4) Voyez la traduction de cette *Conférence* si remarquable, tome IV des *Ann. hag. de la France*, art. saint Just, col. 461 à 467.

et suivre les inspirations de sa piété : il se mit en rapport avec l'évêque de Vienne, auquel il fut redevable de sa conversion (1). Ce fut sur les conseils de saint Avite qu'il entreprit de rétablir le monastère d'Agaune ou de Saint-Maurice en Valais, et cela dès l'année 515, un an avant la mort de Gondebaud. Cependant l'église ne fut achevée qu'en 517, époque à laquelle on en fit la dédicace avec beaucoup de solennité, en présence de soixante évêques et d'un grand nombre de seigneurs. A cette occasion notre saint prononça une homélie dont il nous reste le titre et un fragment. Il y félicite le nouveau roi d'avoir devancé tous les membres de sa famille dans la profession de la foi catholique, et le remercie des largesses qu'il avait accordées au nouvel établissement (2).

Que Sigismond ait embrassé le catholicisme pendant la vie de Gondebaud, c'est ce que prouvent à l'évidence plusieurs lettres de notre évêque. Ainsi dans la lettre XXI il engage le jeune prince à châtier les Ariens turbulents et à déplorer le malheur de ceux qui n'avaient pas, comme lui, le courage de se déclarer publiquement catholiques. La fin de cette lettre montre que dès lors Sigismond partageait le pouvoir avec son père; il résidait à Genève, comme l'affirment Frédégaire et le bienheureux Marius, évêque d'Avenches (3).

La lettre XXIX, également adressée à Sigismond, témoigne que le jeune prince joignait ses efforts à ceux de saint Avite pour hâter les progrès de la vraie foi, et prémunir les nouveaux convertis contre les subtilités des Ariens. Notre évêque y parle de Gondebaud comme vivant encore, et engage Sigismond à prendre des mesures efficaces pour empêcher l'hérésie de se propager davantage.

Toutes lés lettres de saint Avite à Sigismond furent écrites après la conversion de ce prince qui, non content d'avoir toujours professé publiquement et en toute liberté la religion catholique, voulut — lorsqu'en 517 il remplaça Gondebaud sur le trône,—abjurer de nouveau l'hérésie d'une manière plus solennelle. C'est ce qu'il fit avec ses deux enfants, Sigeric et Suavegothe, en présence du peuple et du clergé réunis. Saint Avite prononça dans cette circonstance une homélie dont les anciens font un grand éloge (1).

Cet événement donna le coup de mort à l'Arianisme, et décida la conversion de la plus grande partie du peuple (2). Les évêques, et surtout saint Avite, redoublèrent leurs efforts pour achever une œuvre si heureusement commencée. Parmi les moyens qui servirent le plus efficacement leurs bons desseins, il faut compter les synodes provinciaux.

Dès l'année 517, l'évêque de Vienne convoqua ses suffragants pour une assemblée de ce genre; elle ouvrit ses séances le 17 septembre à *Epone* ou *Epaunum*, lieu que l'on croit être Yenne, sur le Rhône, au diocèse de Bellay (3). Vingt-cinq évêques, tant de la province de Vienne que des autres parties du royaume, se trouvèrent présents.

Dans la lettre de convocation qui nous est parvenue (4), saint Avite insiste beaucoup sur la nécessité des synodes provinciaux et sur l'obligation grave qu'ont les évêques d'y assister par eux-mêmes; il regrette amèrement que ces assemblées, instituées *sous l'inspiration divine* par les Pères du

(1) *Quamvis ipse Gundebadus rex, omnisque gens Burgundionùm tunc temporis Gotticæ legis viderentur esse cultores, filiis suis christianæ et catholicæ religionis cultui deservire permisit. Quâ lege perceptâ, illustris atque venerabilis Sigismundus puer, cum jam ad perfectam venisset ætatem, tanta devotio circa ecclesias vel limina sanctorum ipsum accendit, ut die noctuque in vigiliis, jejuniis et orationibus incessanter persisteret.*— Vita sancti Sigismundi, in *Act. SS.*, tome I, Maii, p. 87. — Cf. *Hist. litt. de la France*, tome III, p. 89 et 118.

(2) *Multa sunt, piissime præsul, in tribunali aliquibus junior, in altario omnium prior, multa sunt, inquam, in operibus tuis quibus non hactenus gratias debuisse dicamus. Ditati donis, etc.*—Homil. fragm. VII.

(3) Saint Avite : *Ep.* XXVII, *cum not. Sirmond.*

(1) *In cujus conversione recitavit homeliam in populo, sensuùm suavitate plenissimam et verborùm compositione dulcissimam.*—Agobard, adversus legem Gundobadi.

(2) *Kirchen Lexicon, von* Weltzer und Welte, *artik.* Epaone.

(3) Voyez la note à la fin de la Vie de saint Avite.

(4) *Ep.* LXXX.

Concile de Nicée, aient été longtemps négligées dans la Gaule, et témoigne que le Souverain Pontife lui avait fait des reproches à cet égard. Il convoque donc ses collègues pour se conformer, comme il le dit, à la volonté du *vénérable Pape de Rome*, dans l'espoir qu'on portera de sages décrets pour diriger la conduite du clergé (1).

En effet, on dressa dans cette assemblée quarante canons de discipline, dont plusieurs regardent les évêques, les prêtres et les diacres, et prouvent que certains membres du clergé s'étaient laissé entraîner aux mœurs propres à la race germanique alors dominante (2).

On défendit aussi de communiquer avec les Ariens, soit dans les repas, soit dans les exercices religieux : on voit par là qu'un grand nombre de Burgondes étaient encore hérétiques.

Saint Avite, qui présidait l'assemblée, eut la plus grande part aux salutaires règlements qu'on y établit. On a même observé que le canon XXXIII, relatif à l'usage qu'on peut faire des temples autrefois consacrés au culte hérétique, est la reproduction pour ainsi dire littérale d'une décision donnée auparavant par notre saint, dans une lettre à Victurius, évêque de Grenoble (3).

III

Le clergé gaulois, ranimé surtout par les soins d'Avitus, s'occupa dès lors avec un nouveau zèle du ministère apostolique; rien n'était négligé : ni la conversion des Ariens, ni l'instruction des fidèles, ni la réformation des mœurs, ni enfin la répression des scandales donnés par les grands.

Ainsi, peu de temps après le concile d'Epone, une assemblée ecclésiastique se réunit à Lyon pour juger l'un des plus hauts officiers du roi, qui vivait dans l'inceste. Sigismond, prenant la défense de son indigne favori, fit subir aux évêques la peine qu'ils avaient prévue : il les exila tous dans un endroit du Lyonnais nommé *Sardinia*, aujourd'hui complétement inconnu.

Saint Avite eut sans doute la gloire d'assister à ce concile et de partager l'exil de ses courageux confrères (1).

La persécution dont les membres du concile furent l'objet montre ce que le clergé catholique avait à souffrir des rois Burgondes, même après leur conversion.

Les Germains, et surtout leurs chefs, malgré leur contact avec la population gallo-romaine, malgré l'influence toujours croissante des idées et des mœurs chrétiennes, perdaient bien lentement l'esprit de sauvage indépendance qu'ils avaient apporté des forêts du Nord.

Cette insubordination des Germains était plus ou moins excusable chez des barbares qui venaient d'embrasser la foi catholique. L'Église avait à déplorer des maux bien plus grands au centre même de la chrétienté : tandis que l'évêque de Vienne travaillait à la conversion des Burgondes, un schisme avait éclaté en Italie, où il avait causé des violences et des désordres de toute espèce.

Le pape Anastase étant mort le 16 novembre 498, le diacre Symmaque fut légitimement élu pour lui succéder. Mais, des personnages influents de Rome, qui voulaient faire admettre l'*Hénotique* de Zénon, parvinrent, à force d'intrigues, à faire élire l'antipape Laurent. Celui-ci fut condamné au concile de Rome (500). Mais, bientôt ses partisans le rappelèrent, et, pour assurer son triomphe, ils eurent recours à la calomnie : ils accusèrent Symmaque de crimes horribles et demandèrent sa condamnation à Théodoric, roi des Goths, qui chargea un concile d'examiner la conduite du pape. Celui-ci s'étant soumis au jugement de ses inférieurs pour éviter de plus grands maux, fut absous dans l'assemblée que l'on connaît sous le nom de *Synodus Palmaris* (2).

Cependant, le clergé des Gaules, alarmé de ce que les prélats Italiens avaient osé juger le chef de l'Église, au lieu de prendre sa défense, chargea saint Avite de protester

(1) *Qualiter... quæ definita fuerint, universi ecclesiarum provinciæ nostræ ministri debeant imitari.* — Ibid.

(2) Le Canon IV défend aux évêques, aux prêtres et aux diacres de tenir des chiens de chasse ou des faucons.

(3) *Ep.* VI *cum not. Sirmond.*

(1) *Hist. litt. de la France*, tome III, p. 93 et 119.—Saint Avite : *Ep.* XV *et* XVI.

(2) Fleury : *Hist. de l'Église*, livre XXX, 49, 50, 51.

contre cet acte illégal. L'évêque de Vienne écrivit, en effet, aux personnages les plus distingués de Rome une lettre où il prend en main les intérêts de la bonne cause et défend avec la plus grande vigueur l'élection du pape légitime (1).

Saint Avite adressa sa lettre à Faustus et à Symmaque qui étaient les chefs du sénat.

« Il serait bien à désirer — leur dit-il, — que nous pussions nous rendre nous-mêmes à cette ville que l'univers entier vénère, pour nous y acquitter de nos devoirs religieux et civils (2); mais, puisque le malheur des temps nous rend ce voyage impossible, nous aurions voulu, au moins, nous réunir et faire ainsi connaître à Votre Grandeur le sentiment unanime de tous les évêques des Gaules au sujet de cette affaire importante qui nous regarde tous; les bornes de nos provinces respectives, devenues infranchissables, ont mis obstacle à nos désirs. Je prie cependant le sénat de ne pas considérer cette lettre comme celle d'un seul évêque, car je ne vous écris qu'au nom de mes frères des Gaules qui m'ont donné, par lettres, commission de vous écrire, et je ne suis que l'interprète de leurs sentiments.

« Nous étions en de grandes inquiétudes au sujet de l'Église Romaine (inquiétudes bien légitimes puisque l'épiscopat tout entier est ébranlé quand son chef est attaqué (3), lorsque nous avons eu connaissance du jugement prononcé par les évêques d'Italie dans la cause du pape Symmaque.

« Quoique cette sentence, rendue dans un nombreux concile, soit respectable en elle-même, nous ne pouvons dissimuler cependant que le saint pape Symmaque, poursuivi devant l'autorité civile, eût dû trouver dans ses co-évêques plutôt des consolateurs que des juges (4). De plus, il n'est pas facile de comprendre comment le supérieur a pu être jugé par ses inférieurs. Quand l'Apôtre nous interdit de recevoir légèrement une accusation contre un simple prêtre, comment a-t-on pu en recevoir une contre le chef de l'Église universelle? Le vénérable concile l'a compris, et c'est pour cela sans doute que, tout en affirmant que ni lui ni le très-glorieux Théodoric n'avaient trouvé fondés les crimes reprochés au pape, il décide qu'il doit renvoyer à Dieu une cause dont il n'avait pu (soit dit sans offenser personne) se charger sans témérité (1).

« Comme sénateur romain et comme évêque chrétien, je vous conjure de vous intéresser autant à ce qui regarde l'Église qu'à ce qui regarde la république, et, dans votre cité n'aimez pas moins le siége de Pierre que la capitale du monde (2).

« Si on a des reproches à faire à un autre évêque, on peut examiner sa cause sans difficulté. Mais, quand on attaque le pape de Rome, l'épiscopat tout entier chancelle (3).

« Vous savez au milieu de quelles tempêtes nous dirigeons le gouvernail de la foi. Si, comme nous, vous tremblez à la vue des périls que court notre vaisseau, il faut vous unir à nous pour en défendre le pilote. Souvenez-vous que ce n'est pas au troupeau à juger le pasteur (4); le souverain Juge a seul le droit de demander compte des brebis à celui auquel il les a confiées. Travaillez donc à rétablir la paix si elle ne l'est pas encore. »

Cette lettre, d'une si forte logique et d'une si simple et si admirable éloquence, peut donner une idée de ce que saint Avite pensait relativement à la primauté du siége de Pierre. C'est un point sur lequel nous aurons occasion de revenir; mais, nous peu-

(1) *Ep.* XXXI.

(2) Saint Avite était sénateur.

(3) *Quos omnes una criminatio utique sine invidia multitudinis percusserat, si statum principis obruisset.*

(4) *Intelligimus tamen, sanctum Symmachum papam, si sæculo primùm fuerat accusatus, consacerdotum suorùm, solatium potiùs adsciscere, quàm recipere debuisse judicium.*

(1) *Causam quam, quod salva ejus reverentia dictum sit, penè temerè susceperat inquirendam, divino potiùs servavit examini.*

(2) *Nec minus diligatis in Ecclesia vestrâ sedem Petri, quàm in civitate apicem mundi.*

(3) *At si Papa Urbis vocatur in dubium, Episcopatus jam videbitur, non Episcopus vacillare.*

(4) *Nostis benè inter quas hæresùm tempestates, veluti ventis circumflantibus, fidei puppem ducamus. Si nobiscum hujuscemodi pericula formidatis, expedit ut gubernatorem vestrum participato labore tueamini.... Cæterum non est gregis pastorem proprium terrere.*

vons dire dès maintenant avec les savants religieux, auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* : « Il n'est point d'écrit, entre ceux des anciens auteurs ecclésiastiques, si l'on en excepte peut-être celui de saint Ennode (1), où il se rencontre plus de choses avantageuses pour les prérogatives du Saint-Siége (2). »

L'évêque de Vienne conserva toujours le même attachement au chef de l'Église : il fut le confident et l'ami intime du pape Hormisdas, successeur de saint Symmaque, et se joignit à lui pour étouffer le schisme qui désolait l'Église grecque depuis la condamnation du patriarche Acace.

Hormisdas, qui désirait la paix et l'union, avait envoyé des légats en Orient, et il était parvenu à détacher du schisme les évêques de Dardanie, d'Illyrie et de Thrace. Mais, depuis longtemps l'Église orientale ressentait contre l'Église d'Occident les atteintes de cette jalousie qui l'a conduite au schisme déplorable qui dure encore. Les efforts d'Hormisdas échouèrent contre la perfidie des Grecs et il ne put rétablir la paix.

Avite avait appris du pape lui-même (3) les heureuses dispositions des évêques qui étaient rentrés dans l'unité, et l'intention où il était d'envoyer de nouveaux légats en Orient.

Il s'intéressait si vivement à cette affaire qu'il envoya à Rome, quelque temps après, le prêtre Alexius et le diacre Venantius, pour connaître le résultat de cette seconde ambassade. Dans la crainte que ses envoyés ne pussent arriver jusqu'à Rome, il chargea d'autres clercs d'aller à Ravenne demander à l'évêque Pierre les renseignements qu'il désirait (4).

La lettre qu'il donna pour le pape à Alexius et à Venantius était écrite au nom de tous les évêques de la Viennoise (5); elle commence ainsi :

« *Au seigneur pape Hormisdas, très-illustre par ses mérites, très-glorieux en Jésus-Christ et très-digne du siége apostolique.*

« Malgré les nombreux travaux que vous ont inspirés votre zèle et votre vigilance pour soutenir la religion et les règles parfaites de la foi catholique, pour conduire dans la voie droite le troupeau qui vous est confié, c'est-à-dire tous les membres de l'Église universelle, vous avez daigné penser à la province de Vienne et la visiter l'année dernière par vos lettres pleines d'une sollicitude vraiment pastorale. Elles m'ont été remises par les clercs de l'Église d'Arles, et nous avons tous été comblés de joie en y apprenant le retour des provinces de Dardanie, d'Illyrie et de Scythie à la communion de l'Église. Vous nous y avez donné aussi des instructions salutaires sur les précautions que nous avions à prendre vis-à-vis des Grecs dont la perfidie aurait pu en imposer à notre ignorance.

« Nous apprenons, en effet, de plusieurs personnes dignes de foi, que les Grecs se vantent d'être parfaitement réconciliés avec l'Église Romaine; mais, nous devons nous défier de leur peu de franchise et garder notre joie pour le temps où cette réconciliation sera certaine et incontestable.

« Éclairez-moi sur ce point, afin que je puisse moi-même éclairer les Gaulois, vos fils et mes frères, qui pourraient me consulter. Je n'exagère pas en vous disant que, non-seulement dans la province de Vienne, mais dans toutes les Gaules, on s'en tiendra à vos instructions sur l'état de la foi en Orient. Priez pour nous, afin que nous ne soyons jamais trompés par des professions de foi fallacieuses, afin que, toujours en possession de la vérité, nous persévérions dans l'unité dont vous êtes le guide (1). »

Le pape répondit à saint Avite :

« Celui qui malgré sa science désire toujours des instructions nouvelles sur la discipline catholique, montre par là combien il a de zèle pour les préceptes divins. Celui-là seul a un zèle aussi pur dont la foi est vive et sincère.

« Très-cher frère, nous nous sommes ré-

(1) *Libellus apologiticus pro Synodo*, etc.

(2) Tome III, p. 128.

(3) *Ep. Hormisd. ad Avit.*, apud Sirm : *Concil. Gall.*, tome I, p. 190.

(4) Saint Avite, *Ep.* XXXVII *ad Pet.*

(5) Id., *Ep.* XXXVI *ad Senar.*

(1) *Et quia securus, non dicam de Viennensi, sed de totius Galliæ devotione polliceor, omnes super statu fidei vestram captare sententiam : orate ut sic nos perditorum professio fucata non fallat, sicut ab unitate quam regitis veritas comperta non separat.*—Ep. LXXXVII.

joui dans le Seigneur en voyant, dans la lettre que vous nous avez envoyée par le prêtre Alexius et le diacre Venantius, combien vous êtes attaché aux constitutions du siége apostolique qui ont condamné les impies Nestorius et Eutychès, et combien vous mettez d'intérêt à savoir si nos démarches ont produit quelque résultat contre ces hérétiques qui troublent les Églises orientales. »

Après avoir dit à saint Avite que ces démarches avaient eu peu de succès, Hormisdas ajoute en parlant des Grecs :

« Nous avons cru utile de leur envoyer de nouveaux légats. Si la pensée du salut, l'amour de Dieu et la raison ne peuvent rien sur eux, peut-être céderont-ils enfin à nos importunités. Au moins ne trouveront-ils plus d'excuses, si après tant de sollicitations, ils restent encore obstinés dans l'erreur.

« Joignez vos vœux et vos prières aux nôtres, afin qu'en travaillant à maintenir la foi catholique, nous nous conservions purs de toute communion avec ceux qui l'attaquent (1). »

IV

Il était bien juste, en effet, que les fidèles enfants de l'Église priassent pour leur mère, tandis que des fils dénaturés continuaient de lui déchirer le sein. Enfin, le terme des souffrances arriva : l'empereur Anastase étant mort en 518, Justin, son successeur, se montra plus loyal et plus raisonnable; et le patriarche Jean de Cappadoce parvint à étouffer la discorde. L'évêque de Vienne avait sans doute contribué pour une large part à terminer le schisme. Dès que l'heureux événement fut connu dans les Gaules, il écrivit au patriarche pour lui en témoigner sa joie (2). Il lui recommande instamment le maintien de l'harmonie, si désirable et si nécessaire, entre les deux grandes Églises sur lesquelles sont fixés les regards du monde entier.

Les époques d'agitation, comme celle dont nous venons de parler, sont toujours signalées dans l'histoire par les persécutions dirigées contre les défenseurs de la bonne cause. Tandis que les empereurs grecs et des évêques ambitieux et lâches opposaient une scandaleuse résistance aux décisions de l'Église universelle, un saint personnage, Élie, patriarche de Jérusalem, refusait de souscrire à la condamnation du concile de Chalcédoine, et restait inébranlablement attaché à la communion du pontife romain. Privé de son siége pour cet acte de courage, l'intrépide confesseur avait pris le chemin de l'exil. Il avait reçu plusieurs lettres de l'évêque de Vienne, comme lui défenseur du Saint-Siége, comme lui encore inébranlable soutien de la foi catholique; malheureusement une seule de ces lettres nous est parvenue : saint Avite l'écrivit pour remercier le patriarche de lui avoir envoyé une particule de la vraie croix (1).

Dès lors, l'évêque de Vienne cesse d'être mêlé aux faits éclatants de l'histoire.

L'appui qu'il prêta au Saint-Siége contre l'antipape Laurent, et les efforts qu'il fit, de concert avec saint Hormisdas, pour étouffer les discordes religieuses de Constantinople, — telles furent, pour ainsi parler, les deux grandes manifestations de son zèle en faveur de l'Église universelle.

Désormais son activité resta concentrée dans les limites de la Gaule : il consacra le reste de ses jours à la prédication, à la conduite du clergé et des fidèles, en un mot au gouvernement de son diocèse. Et certes, à l'époque où l'Arianisme abattu cherchait à se relever, où les mœurs germaniques résistaient encore aux préceptes de l'Évangile et à la voix de l'Église, un évêque ne manquait point d'occasions pour exercer son zèle.

Cependant saint Avite était si laborieux que, au milieu des occupations inséparables de l'épiscopat, il trouvait encore du temps pour composer des ouvrages d'assez longue haleine. Il continua d'écrire des homélies admirées de ses contemporains, et des traités où il réfutait en détail différentes erreurs et surtout l'Arianisme. Il cultiva même, étant évêque, la poésie où il obtint beaucoup de succès; mais, il eut toujours soin de traiter des sujets sérieux, dignes d'un

(1) Inter ep. Avit. LXXXVIII, et apud Sirm. *Concil. Gall.*, tome I, p. 191.

(2) *Ep.* VII.

(1) *Ep.* XXIII. — Cf. *Acta SS.*, tome I, febr., p. 667.

évêque, et propres à instruire et à édifier.

Saint Avite — c'est un fait trop peu connu, — fut le plus grand poëte de son temps.

Mais, il tenait si peu à la gloire littéraire, qu'il n'aurait point publié ses poésies sans les instances réitérées de quelques amis. Malgré le caractère religieux de ses œuvres, il regrettait un temps précieux qu'il aurait pu (dit-il,) employer plus utilement (1).

En effet les soins de sa charge pastorale lui laissaient bien peu de loisirs : l'estime que l'on faisait de ses lumières et la confiance qu'inspirait sa vertu étaient si grandes, qu'on le consultait de toutes parts sur les points de foi, de morale et de discipline. Malgré l'humble opinion qu'il avait de lui-même, et la multiplicité des demandes qui lui étaient adressées, le saint prélat cédait toujours aux importunités des évêques ses collaborateurs. A côté des plaintes amicales que lui inspirent ses pénibles travaux, on trouve toujours la bonne grâce et la plus ardente charité dans les nombreuses lettres où il donne son avis sur la conduite à tenir envers les ecclésiastiques, les pécheurs et les hérétiques nouvellement convertis (2).

L'infatigable pasteur distribuait souvent à ses ouailles le pain de la parole divine; non content de prêcher à Vienne, il le faisait fréquemment dans d'autres églises, comme le prouvent quelques titres de ses homélies.

Jusqu'à son dernier jour il déploya un zèle vigilant, plein d'humilité, d'énergie et de confiance pour les intérêts de la foi; ce zèle il le montre tout entier dans une de ses lettres, à propos des Donatistes africains, qui semblaient vouloir se faire de nouveaux partisans dans la Gaule. Il signale à saint Étienne de Lyon les premières traces *de la contagion d'outre-mer* (3).

Jamais ces schismatiques ne parvinrent à se répandre dans la Gaule.

D'un autre côté, l'Arianisme déclinait chaque jour parmi les Burgondes que saint Avite venait de ramener si heureusement au giron de l'Église.

Enfin la mort éteignit cette grande lumière de l'Église des Gaules, comme le qualifie Adon, l'un de ses successeurs. Il mourut comblé de mérites, et déjà arrivé à l'âge de soixante-treize à soixante-quatorze ans, le 5 février 525, jour auquel l'Église célèbre sa mémoire.

On n'a point de biographie contemporaine de ce grand prélat ; nous avons emprunté à ses propres écrits et aux auteurs les plus dignes de foi tous les traits de cette notice.

Son épitaphe en vers latins dont voici la traduction, et dont on ignore l'auteur, est le document le plus authentique et le plus contemporain, qui nous reste sur cet illustre évêque :

« Qui que tu sois, spectateur de la gloire funèbre du tombeau, qui pleureras Avitus, comme s'il était tout entier renfermé sous la terre, bannis loin de ton triste cœur ces douloureuses pensées. Car, celui que sa foi sans bornes, la glorieuse élévation de son âme, sa piété, sa largesse et sa promptitude à donner, sa renommée, immortalisent, — celui-là ne partage rien avec la mort.

« Contemple bien plutôt les actions de ce saint homme; d'abord, comment à la fleur de l'âge il a méprisé les prérogatives que lui avaient léguées ses aïeux depuis une haute antiquité, prérogatives auxquelles il préfère le soin de mûrir son esprit dans un âge encore tendre et abandonnant par vertu les désirs qu'il lui était permis de former en ce monde.

« C'est ainsi que — sans tarder, — il prend et reçoit les insignes mérites de l'épiscopat, afin d'augmenter les heureuses entreprises de son labeur accoutumé. Cependant, il ne s'enfle pas du haut faîte d'honneur où il est élevé, et il ne s'en estime pas plus pour cela que les autres; au contraire, il s'abaisse dans sa grandeur, et au sommet des dignités il garde ses modestes habitudes.

« C'est en se privant qu'il distribue largement, c'est en jeûnant qu'il nourrit son peuple, c'est en aimant qu'il se fait craindre, et il joint la plus grande indulgence pour les autres à l'austérité pour lui-même.

« Ses conseils aident et font cesser l'hésitation des faibles, il console ceux qui pleurent, il termine les procès, il unit d'un lien étroit ceux qui se disputent. Il harmonise dans les dogmes de la vraie loi ceux que l'erreur tient dans le désaccord et il les met

(1) Avit., *poem. prolog.* — *Ep.* XXXVIII et XLV.
(2) *Ep.* VI, XXIV, XXVI, LXI.
(3) *Ep.* XXIV.

sous le joug légitime par ses exhortations, son éloquence, ses conseils et ses vertus.

« Seul dans la citadelle de l'Église, il eut le privilége de parler éloquemment en quel genre que ce fût : nul orateur ne lui fut semblable, nul poëte ne put lui être comparé. C'est ce que proclament à haute voix ses ouvrages épars dans de nombreux volumes.

« Avitus qui a vécu ici-bas, vit encore et il vivra pendant tous les siècles. »

Cette épitaphe, modèle d'un genre difficile entre tous, est doublement remarquable au point de vue des idées larges, sublimes même qu'elle renferme, et sous le rapport de la forme qui est d'un merveilleux mais désespérant laconisme pour le traducteur. Aussi, croyons-nous devoir en donner le texte latin, en note (1).

Ces expressions *distribuit parcus*, *pascit jejunus* nous rappellent une admirable et profonde pensée du père Lacordaire, dans une de ses Conférences de Notre-Dame de Paris : « Celui qui jeûne fait l'aumône. » C'est bien là *pascit jejunus* ; mais, le latin est encore plus beau, ce nous semble, « c'est en jeûnant » ou « par son jeûne qu'il nourrit son peuple. »

Quel regret de ne pas connaître le nom du poëte auteur de cette épitaphe, qui est un morceau achevé de poésie !...

Le Martyrologe Romain mentionne en ces termes la naissance éternelle de saint Avite : « A Vienne, naissance de saint Avite, évêque et confesseur, dont la foi, l'activité et l'admirable doctrine préservèrent les Gaules des ravages de l'hérésie arienne. »

Rien de plus beau que ce témoignage !...

V

Saint Avite fut non-seulement un saint évêque, (ce titre seul suffirait à sa gloire,) mais encore un homme de génie, un théologien profond, un grand poëte, — le plus grand poëte de son temps.

Sa lyre fut chrétienne, chez lui le vers ne fut qu'une forme heureuse mise au service de l'enseignement catholique. Laissons le poëte lui-même nous dire dans quel esprit il composa ses œuvres et quelles furent leurs premières destinées ; en lisant la traduction suivante du *prologue*, adressé à saint Apollinaire évêque de Valence, on verra que rien ne fut jamais plus anti-chrétien que les modernes doctrines de *l'art pour l'art* et du culte *quand même* de la forme matérielle substituée à *l'idée*.

« Naguères, — dit saint Avite, — ayant rassemblé quelques-unes de mes homélies, je livrai le recueil, sur les exhortations de mes amis, aux chances de la publicité. Aujourd'hui que vous me suggérez vous-même des desseins plus élevés, je m'avance avec une insolente audace sur le cothurne ambitieux.

« Vous me pressez, en effet, de publier tout ce que j'ai pu composer dans le langage métrique sur une matière quelconque, et de vous dédier l'opuscule. Je me souviens bien d'avoir traité en vers quelques sujets ; mes petites pièces sont même assez nombreuses pour former un volume considérable, si elles étaient mises en ordre. Je songeais à les

(1) Quisquis mœstificum tumuli dum cernis honorem,
Cespite concludi totum deflebis Avitum,
Exue sollicitas tristi de pectore curas.
Nam quæ plena fides, celsæ quem gloria mentis
Quem pietas, quem larga manus, quem fama perennat
Nil socium cum morte tenet. Quin prospice sancti
Gesta viri : primum florescens indole quanta
Spreverit antiquo demissos stemmate fasces,
Maturum teneris animum dum præstat in annis,
Et licitum mundi, voti virtute relegat.
Nec mora, pontificis sic digna insignia sumit,
Augeat ut soliti felicia cœpta laboris.
Nec tamen ob summi culmen tumefactus honoris
Erigitur, seque aliis plus æstimat, immo
Subjicitur magnus, servat mediocria summus.
Distribuit parcus, pascit jejunus, amando
Terret, et austeris indulgentissima miscet.
Cunctantes suasu juvit, solamine mœstos,
Jurgia dissolvit, certantes fœdere junxit.
Dissona veridicam inficiunt quæ dogmata legem,
Hortatu, ingenio, monitis meritisque subegit.
Unus in arce fuit, cui quolibet ordine fandi,
Orator nullus similis, nullusque poeta :
Clamant quod sparsi crebra volumina libri.
Qui vixit, vivit, perque omnia sæcula vivet.

VARIANTES : - Vers 5, au lieu de *larga*, — *prompta*. — Au lieu des vers 13 et 14, celui-ci :
Culmen dulcedini non obstat pompa rigori.
Vers 19, au lieu de *dissolvit*, — *discunit*. — Vers 20, au lieu de *inficiunt*, — *fingunt*.

réunir, en suivant l'ordre des matières ou des temps, lorsque la plupart furent dispersées, au milieu des troubles trop fameux et trop funestes (1)...

« Il était difficile de rechercher, ou plutôt impossible de retrouver chacune de ces pièces; je renonçai donc à mettre au jour celles dont la reproduction m'eût coûté trop de travail, et même plusieurs autres qui étaient conservées, mais qui me parurent trop difficiles à coordonner. Cependant j'ai retrouvé ensuite chez un ami quelques opuscules, dont le contenu répond au titre particulier de chacun, bien que j'y touche d'autres sujets, quand la matière s'y prête. Puis donc que tu l'ordonnes, ces livres, obscur produit de mon travail, emprunteront du moins l'éclat de ton nom.

« Il n'est pourtant guère possible qu'un écrivain, quels que soient d'ailleurs son esprit et sa science, réussisse en poésie, lorsqu'il veut garder le ton convenable à un sujet religieux, et se montrer fidèle aux règles de la foi, non moins qu'à celles du style.

« En effet, la licence de mentir que l'on accorde aux peintres et aux poëtes, doit être bannie d'une œuvre sérieuse (2). En fait de poésie profane, on a le nom d'être d'autant plus habile que l'on compose avec plus d'élégance, ou plutôt, disons-le, avec plus d'ineptie, un tissu de faussetés. Je ne parle pas ici de ces *verbes* et de ces *noms*, dont il ne nous est pas permis de faire un usage fréquent même dans des ouvrages profanes, loin que nous puissions les employer en écrivant sur des matières religieuses, et qui sont cependant une grande ressource pour le poëte, lorsqu'il veut signifier une chose par une autre (3).

« Ainsi, au jugement des séculiers, nous manquerons d'habileté et de grandeur : parce que nous n'usons point des licences poétiques, ils trouveront que nous avons entrepris une tâche plus laborieuse qu'utile. Mais, nous mettons une grande différence entre l'opinion des hommes et le jugement de Dieu. Chaque fois qu'il s'agit d'affirmer quelque chose, ou d'en donner une explication convenable, s'il faut alors manquer d'un côté ou de l'autre, il vaut mieux pour un ecclésiastique, négliger la pompe du langage que violer un devoir; il est plus sûr de composer des vers boiteux que de chanceler dans le sentier de la vérité (1). En effet, ce n'est point sans péché que l'on abuse de la liberté du discours (2); et s'il est vrai que les hommes devront rendre compte de toutes les paroles oiseuses qu'ils auront dites, il faut avouer que c'est un mal bien plus dangereux d'oser préférer les règles du langage aux lois de la morale, dans un ouvrage composé à loisir et après mûre réflexion (3). »

Voilà une remarquable profession de foi de la part d'un poëte; mais, ce poëte est un saint et il est persuadé, à juste titre, que *le poëte a charge d'âmes*, comme l'a dit, de nos jours, un peu trop ambitieusement, un homme qui aurait pu avoir du génie s'il avait eu moins d'orgueil.

Dans une lettre de saint Avite à Eufraise, évêque de Clermont, nous voyons le but que poursuit le poëte chrétien : « Si notre frère (4) trouve dans ce volume (5) un sujet convenable de lecture, *ne fût-ce que pour les enfants* (6), je pourrai le savoir par une lettre de Sa Grandeur. »

C'est donc en faveur de la jeunesse que

(1) Ces paroles font probablement allusion aux guerres entre Gondebaud et ses frères.

(2) *Quippe cum licentia mentiendi, quæ pictoribus ac poetis æque conceditur, satis procul à causarùm serietate pellenda sit.*

(3) On conçoit, en effet, que le langage métaphorique, toujours déplacé dans l'exposé d'un fait ou d'une doctrine, présentait surtout de graves inconvénients lorsqu'il s'agissait de répandre les vérités révélées dans une société dont plusieurs membres n'étaient pas encore suffisamment pénétrés des idées chrétiennes.

(1) *Si quacunque ex parte peccandum est, salubrius dicente clerico non impletur pompa quam regula, et tutiùs artis pede quam veritatis vestigio claudicatur.*

(2) *Non enim est excusata perpetratione peccati libertas eloquii.*

(3) *Illud periculosius lædere, quod tractatum atque meditatum et antepositum vivendi legibus, loquendi lege præsumitur.*

(4) Apollinaire, fils de saint Sidoine Apollinaire, depuis évêque de Clermont.

(5) Les poésies de saint Avite.

(6) *Quocirca.... volumen si.... frater vel infantibus legi debere censuerit.*

saint Avite veulut publier ses œuvres poétiques.

Au ve siècle, le Paganisme, anéanti comme culte, était encore influent à titre de souvenir; les idées et les maximes payennes dominaient encore dans une classe nombreuse de la société gauloise, et l'enseignement des rhéteurs, basé uniquement sur les classiques anciens, présentait pour les enfants un danger véritable, que les écrivains chrétiens s'efforcèrent d'arrêter.

« Tout l'enseignement — dit Ozanam, — était fondé chez les anciens, comme il l'est resté au moyen âge, et avec une grande sagesse, sur l'exercice de la mémoire et l'étude des poëtes. En Grèce, on commençait par Homère, et, en Occident, par Virgile. Mais, avec Virgile, les chrétiens et les payens du ve siècle apprenaient par cœur, gravaient dans leur mémoire toutes les pensées, toutes les doctrines, toutes les images du Paganisme.

« C'est contre ce Paganisme que les premiers poëtes chrétiens s'efforcent de lutter; c'est dans une pensée de polémique, de controverse qu'ils écrivent; il s'agit pour eux de détrôner les faux dieux de ce siége envié qu'on leur a fait dans la mémoire et dans le cœur de jeunes enfants, et d'y faire asseoir un Dieu plus digne de l'enfance. Voilà pourquoi ils s'efforcent de retenir les formes virgiliennes, classiques, pures, tout en jetant dans ce moule antique des idées nouvelles, au risque de voir ces idées, pénétrant, en quelque sorte, la forme dans laquelle elles ont été reçues, finir par la faire éclater et par briser le moule (1). »

Les poëmes de saint Avite sont en effet conçus dans un but de propagande religieuse : ce sont de pieuses lectures, des manuels pour l'instruction de la jeunesse, aussi bien que des œuvres d'art. On remarque la même intention pratique dans les compositions littéraires de tous les écrivains chrétiens qui parurent en Occident à cette époque.

Saint Avite aussi emprunte la langue de Virgile, afin d'exposer les vérités de la religion sous une forme qui plaise aux jeunes intelligences. Il considère la pureté du style

(1) *La Civilisation au cinquième siècle*, leçon XVIIIe, p. 229.

et la beauté de la versification comme des choses importantes, et lorsqu'il manque d'harmonie dans la période, c'est ordinairement malgré lui : c'est qu'il n'a pu, comme il s'exprime, accorder les règles de la foi et celles du langage.

Les faits de l'Histoire sainte : voilà le titre général des cinq poëmes qui nous sont restés de saint Avite; mais, il a donné à chaque livre un titre particulier.

Dérobées à leur auteur, ces pièces furent communiquées par leur voleur, l'évêque Eufraise, au jeune Apollinaire, fils du célèbre évêque de Clermont : Apollinaire jouissait d'une haute réputation dans le monde lettré, et passait aussi pour un modèle de bon goût.

Voilà pourquoi — tout en désirant lui communiquer ses écrits, — saint Avite les trouve trop mauvais, pour oser les lui présenter directement : tant était haute l'opinion que l'on avait de ce critique, dont les jugements, paraît-il, étaient sans appel.

Apollinaire fut content, et le poëte s'empressa de lui témoigner combien il était heureux et fier d'un tel suffrage; pour excuser la forme de ces ouvrages, il dit qu'il les avait rédigés au milieu d'occupations nombreuses, tout en composant des ouvrages plus nécessaires (1), et que le manuscrit avait été enlevé à ses scribes, avant même qu'il pût le revoir et le corriger (2).

Ces œuvres ont beaucoup plus de mérite littéraire que ne le croyait leur modeste auteur; aussi, dès la fin du vi^e siècle, elles sont mentionnées avec éloge dans ces vers de Fortunat, — saint évêque et poëte distingué :

Quod sacra explicuit genealogus olim,
Alcimus egregio digessit carmine præsul(3).

Les critiques du xviie siècle y trouvaient une conduite ingénieuse, une vigueur de pensées et une beauté d'expressions dignes d'un âge plus heureux (4).

(1) Des homélies et d'autres écrits en prose. — Cfr. *Poem.* VI, præf.

(2) Saint Avite : *Ep* XLV. (Voyez aussi *Ep.* XIII.)

(3) *Vita sancti Martini*, præf.

(4) Baillet : *Jugements des Savants*, tome IV, p. 245.—*Hist. litt. de la France*, tome III, p. 139.

De nos jours encore on a reconnu qu'elles se rapprochent des chefs-d'œuvre anciens par la pureté du style et l'harmonie de la versification, — en un mot par la forme (1).

Nous sommes loin de posséder toutes les poesies de l'évêque de Vienne. Le recueil qui nous en est parvenu comprend six *livres* ou *chants*, tous en vers héroïques. Occupons-nous seulement des cinq premiers, (2) qui se ressemblent par le caractère général du sujet emprunté au Pentateuque (3).

VI

Depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours, les poésies de saint Avite étaient restées dans l'oubli : on ne croyait pas qu'il pût se trouver quelque beauté littéraire dans des écrits composés au temps des invasions barbares.

M. Guizot attira le premier l'attention des esprits sur cette époque obscure; dans une de ses intéressantes leçons sur l'*Histoire de la civilisation en France,* il s'exprime ainsi, en parlant des poëmes de l'évêque de Vienne :

« Les trois premiers, la création, le péché originel, et le jugement de Dieu font une sorte d'ensemble, et peuvent être considérés comme trois chants d'un même poëme, qu'on peut, qu'on doit même appeler, pour en parler exactement, le *Paradis perdu*. Ce n'est point par le sujet et le nom seuls que cet ouvrage rappelle celui de Milton ; les ressemblances sont frappantes dans quelques parties de la conception générale et dans quelques-uns des plus importants détails..... L'analogie des deux poëmes est un fait littéraire assez curieux, et celui de saint Avite mérite l'honneur d'être comparé de près à celui de Milton (4). »

M. Guizot a rapproché quelques morceaux des deux poëmes; ce parallèle justifie pleinement son appréciation, et même ne permet guères de douter que Milton n'ait été souvent inspiré par la lecture du poëte latin.

Oui, Milton a dû connaître les poëmes de saint Avite : tout semble le prouver; ils avaient été publiés au commencement du seizième siècle (1), et l'érudition à la fois classique et théologique de Milton était grande.

L'écrivain du cinquième siècle a puisé dan la foi chrétienne les idées principales de plusieurs scènes développées par l'Homère anglais. Saint Avite a exprimé d'heureuses pensées qu'on chercherait en vain dans l'œuvre de Milton. « Ce dernier, d'ailleurs, (dit fort bien un critique distingué (2), par des souvenirs payens, par des idées politiques et par la manie de parler science et religion, a souvent gâté des tableaux et des dialogues qui, dans note poëte, se présentent avec une simplicité pleine de charmes. »

Lorsque Milton, au début du *Paradis*, promet *d'explorer des scènes que jamais n'ont essayé de peindre ni la prose ni le rhythme harmonieux* (3), il semble se poser en inventeur; mais, souvenons-nous qu'il n'était pas moins érudit que poëte; qu'il était familier avec toutes les littératures, et possédait surtout une connaissance approfondie des lettres chrétiennes.

Il est donc certain que, pendant son séjour en Italie et en France, il rechercha et étudia les ouvrages composés sur le sujet qu'il méditait; pouvait-il ignorer, en parti-

(1) *Prospectus de la Bibliothèque des classiques chrétiens*, cité par Landriot dans les *Ecoles litt. du Christianisme*, p. VIII.

(2) Sur le sixième, voyez ci-dessus, col. 638, à 641.

(3) Les Bénédictins, auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, considèrent comme un seul poëme les livres tirés du Pentateuque (tome III, p. 129 et 130).

(4) *Hist. de la civil. en France*, tome II, leçon XVIIIe, p. 59.

(1) « Les premières éditions des œuvres de saint Avite ne contiennent que ses deux poëmes, ou six livres de poésies. On n'en connait aucune qui ait paru avant celle de Strasbourg chez Jean Adelphus Mulingius, l'an 1507, en un petit volume in-16.... Il y en eut deux autres éditions à Paris et à Cologne en 1508 et 1509.... Celle de Strasbourg est.... préférable aux autres.

« En 1510, Josse Bade remit sous la presse, à Paris, les mêmes poésies en un volume in-8°. » — (*Hist. litt. de la France*, tome III, p. 140 et suiv.)

(2) L'abbé Parizel : *Saint Avite, évêque de Vienne*, etc., p. 218 et 219.

(3) . . . . while it pursues
Things unattempted yet in prose or rhyme.
(*Paradise lost*, I.)

culier, les poésies de saint Avite, qui étaient alors publiées et jouissaient d'une certaine célébrité? — Cela n'est pas croyable, comme le prouvera d'ailleurs surabondamment le parallèle que nous allons établir entre les passages les plus saillants de l'original et de l'imitation (1).

—

CHANT PREMIER.

DU COMMENCEMENT DU MONDE.

Exposition du sujet. — Création de l'homme. — Création de la femme. — Institution du mariage. — Description du paradis. — Le Nil. — La défense.

Dans les treize premiers vers, le poëte expose ainsi lui-même son sujet :

« Je dirai la cause des maux divers qu'endure le genre humain, et de la brièveté des jours accordés à notre fragile existence; j'expliquerai cette souillure originelle qui déprave nos inclinations, peine accablante d'un crime commis par nos premiers parents. Nous ajoutons, il est vrai, à cette faute étrangère nos propres fautes; mais, dès longtemps nous avons perdu nos prérogatives.

« C'est donc en toi, ô patriarche des hommes, que je montrerai la source du mal; en toi qui nous as communiqué le germe de la mort, et qui as étouffé, pour ta postérité, le principe de la vie.

« Sans doute, le Christ a payé de sa personne la dette entière d'une race frappée dans son auteur; mais, la déchéance de celui qui rendit ses fils débiteurs de la mort et leur légua les maladies et le tombeau, se fait toujours sentir : la cicatrice du péché reste imprimée dans une chair mortelle. »

Saint Avite — on le voit, — abandonne l'usage des *invocations* payennes. Il a rompu complétement avec l'ancien culte, dont il ne veut pas même conserver le souvenir; ni Apollon, ni les Muses, ni Pégase ne trouvent l'hospitalité dans ses vers : il croirait faire un usage sacrilége de ses talents, s'il rappelait les noms des faux dieux et leurs fables ridicules; il se moque des eaux de l'Hippocrène, lui qui s'abreuve aux sources pures de la révélation divine (1).

Ce qui domine dans les poëmes de saint Avite c'est l'intention didactique; il veut, avant tout, instruire et *édifier* dans le sens le plus vrai et le plus primitif du mot. Il envisage donc constamment le côté moral et pratique des choses. Pour lui, toute œuvre littéraire doit en définitive se rapporter à l'instruction des fidèles. De là, dans ses poésies chrétiennes, ces descriptions longues et multipliées, ces remarques dogmatiques, ces applications morales, qui sont pleines de justesse.

Le premier chant — que nous essayons d'analyser, — est essentiellement descriptif; la poésie caractéristique du cinquième siècle y paraît dans tout son développement.

Voici d'abord comment saint Avite décrit la formation de l'homme :

« Le Père tout-puissant place la tête, comme une sentinelle, à la partie la plus élevée, et adapte aux besoins de l'intelligence les sept ouvertures du visage, où s'exercent les sens de l'odorat, de l'ouïe, de la vue et du goût. Le toucher est le seul qui sente et juge par tout le corps, et qui manifeste son énergie dans tous les membres. La langue flexible est attachée à la voûte du palais, et quand l'air entre dans la cavité où elle est suspendue, elle le frappe, et l'air, refoulé par elle, résonne comme sous un coup d'archet et sort avec des modulations variées.... (2). »

La science n'a rien à reprendre dans cette description anatomique d'un évêque du cinquième siècle, dont nous ne donnons que la moindre partie, et où l'on peut cependant

(1) Nous suivons la remarquable traduction du *Paradis perdu* de Milton, donnée par Châteaubriand; elle est on ne peut plus littérale et — en même temps, — littéraire.

(1) Aviti *Poema* IV, vers. 4 et seq., et *Poema* VI, vers. 11 et seq.

(2) Hinc arcem capitis sublimi in vertice signat,
Septiforem vultum rationis sensibus aptans,
Olfactu, auditu, visu, gustuque potentem.
Tactus erit solus, toto qui corpore judex
Sentiat, et proprium spargat per membra vigorem.
Flexilis arctatur recavo sic lingua palato, etc.
(*De Initio mundi*, vers. 82 et seq.)

remarquer la flexibilité, l'harmonie des vers de saint Avite, que la nature même du sujet qu'il y traite rend si difficile à traduire, à la fois, d'une manière correcte et élégante.

Dans cette longue description le poëte chrétien ne se propose pas uniquement pour but, comme les écrivains payens de la décadence, la vaine satisfaction de montrer son habileté : non, il veut, avant tout, faire admirer la bonté et la sagesse inépuisable du Créateur dans la production de son chef-d'œuvre.

Ce chef d'œuvre n'était pas encore terminé : l'argile façonnée par la main divine était gisante sur le sol. Mais, bientôt elle devient chair et s'anime au souffle de l'Eternel : l'homme sent, vit et respire, il est éclairé par la pure lumière de la raison ; il se lève enfin, et contemple avec admiration le firmament et les beautés variées de l'univers (1).

Les mêmes idées se trouvent dans Milton. Adam, racontant sa création à Raphaël, s'exprime ainsi :

« Comme nouvellement éveillé du plus profond sommeil, je me trouvai couché mollement sur l'herbe fleurie.... Droit vers le ciel, je tournai mes yeux étonnés, et contemplai quelque temps le firmament spacieux, jusqu'à ce que levé par une rapide et instinctive impulsion, je bondis, comme m'efforçant d'atteindre là, et je me tins debout sur mes pieds (2). »

Saint Avite se borne à indiquer l'admiration que cause au premier homme le spectacle de l'univers. Cette scène inspira plus tard à Milton de magnifiques développements ; mais, si le poëte latin pousse la sobriété à l'excès, le poëte anglais se laisse entraîner à des digressions inutiles et ennuyeuses, et cela parce qu'il ne s'oublie pas assez lui-même. Ainsi, l'on supporte à peine la lecture d'un long discours qu'il prête au *bienveillant Raphaël (Raphaël benevolent)*, et qui est occasionné par les prétendus doutes astronomiques du premier homme ; malgré soi, on oublie l'archange et son interlocuteur, pour ne penser qu'au

(1) *De Initio mundi*, vers. 114-144.

(2) Milton, *Paradise lost*, VIII, traduction de Châteaubriand.

savant Milton, voulant bon gré mal gré donner jour à ses propres idées sur le mouvement des astres et la pluralité des mondes (1).

Ici, du reste, saint Avite a racheté, en partie, par le contraste, l'insuffisance des détails. En effet, ce monde étincelant de beauté est l'empire destiné au père du genre humain ; mais, de peur que le nouveau roi ne passe de l'admiration à des hommages sacriléges, Dieu lui adresse, en l'intronisant, un discours qui se résume dans les derniers vers :

« Ces biens, ne l'oublie pas, sont destinés à satisfaire tes besoins et non à recevoir tes hommages : supérieur aux créatures, adore humblement le Créateur (2) ! »

Cet ordre est général, l'obéissance de l'homme n'est encore soumise à aucune épreuve particulière. Le poëte, combinant à sa manière le récit de la Bible, ne fera mention de la défense relative au fruit fatal, qu'après avoir raconté la formation d'Eve.

D'après la Genèse (3), Adam fut placé dans le Paradis avant la formation d'Eve, et dès lors fut portée la défense de toucher au fruit sacré. C'est ainsi que Milton a disposé les faits ; dans son poëme (4), Adam fait lui-même connaître à sa compagne la volonté du Très-Haut. Cette marche donne de la variété au récit, et devient la source de dialogues intéressants.

Mais, revenons au poëme de saint Avite. Adam ne tarde pas à recevoir sa compagne. Le sixième jour finissait ; tous les êtres animés cherchaient le repos, l'homme cède lui-même au sommeil. Dieu répand alors sur tous ses membres un merveilleux assoupissement, et détache de son côté gauche une côte dont il forma la première femme (5).

Ce détail, ajouté au texte sacré par saint Avite, inspirera plus tard à Milton de très-

(1) *Paradise lost*, *ibid.*

(2) *Usibus* ista tuis, non *cultibus*, esse memento :
Præcellens *factis factorem* pronus adora.
(*De Initio mundi*, vers. 142 et seq.)
Ces deux vers trahissent le goût du sixième siècle pour les antithèses et les jeux de mots.

(3) II, 16 et 17.

(4) IV, VIII et IX passim.

(5) *De Initio mundi*, vers. 144-158.

belles idées sur l'amour et la fidélité réciproque des époux (1).

Cette nouvelle créature, tirée de la substance de l'homme, lui doit, en compensation, le fruit de ses propres entrailles.

« Dieu — dit saint Avite, — l'unit à son mari par des liens éternels, et compense la perte d'un membre par le fruit de l'union conjugale (2). »

Portant alors ses regards sur la loi nouvelle, le poëte compare le sommeil d'Adam à la mort du Sauveur, et le mariage de nos premiers parents à l'union mystique de Jésus-Christ avec son Eglise :

« Le sens mystique de ce sommeil fut dévoilé plus tard par la mort que voulut bien endurer le Christ, en revêtant notre chair. Tandis que, étendu sur le bois, instrument dressé pour son supplice, il rachetait les péchés du monde, il eut le côté percé par la lance d'un licteur. De la blessure aussitôt jaillit de l'eau, gage du baptême qui devait vivifier les peuples, avec des flots de sang, symbole du martyre. Cependant les deux nuits qu'il reposa dans le tombeau, l'Eglise, sortant de son côté, devint son épouse (3). »

« Saint Avite — dit M. Félix Clément, — tire ici un merveilleux parti du sommeil d'Adam.... Ces figures, ces comparaisons, ce symbolisme, ont été transmis d'âge en âge par la tradition de l'enseignement catholique et donnent aux poëmes de nos auteurs un caractère d'autorité que ne peuvent avoir les ouvrages dans lesquels l'imagination individuelle fait presque tous les frais. Dans tous les cas, le protestant Milton n'y saurait prétendre (1). »

Dieu lui-même unit Adam et Eve :

« C'est ainsi — dit le poëte latin,— que le Seigneur unit leurs vœux par des liens éternels ; tel fut le joyeux hyménée qu'il fit entendre, tandis que les anges consacraient à la timide chasteté les accords de leurs chants mélodieux. Le Paradis servait d'appartement nuptial ; le monde était donné en dot, et les astres brillaient à l'envi comme des flambeaux de joie (2). »

Milton a décrit la même scène sous des couleurs plus riches et plus variées. Mais, nous préférons de beaucoup la chaste sobriété de saint Avite au sensualisme de Milton. Il y a dans le tableau tracé par ce dernier des détails peu dignes du sujet : à quoi bon, par exemple, faire chanter l'hyménée par *l'amoureux oiseau de la nuit?* (*the amorous bird of night*). N'était-il pas plus convenable de confier ce rôle, comme l'a fait saint Avite, au chœur des anges, à ces bienveillants gardiens de l'homme?

Lorsqu'on assiste à ce long entretien de Raphaël avec Adam, quelle inconvenance, quelle indiscrétion ne trouve-t-on pas dans certaines questions posées par ce dernier? En vérité, on ne s'étonne pas que l'archange n'ait *froncé le sourcil* (*to whom the angel with contracted brow*) en y répondant; il en est qui, traduites en notre langue, feraient rougir tout lecteur honnête.

En somme, si le poëte latin, en rapportant la création de la femme et l'institution du mariage, n'a fait qu'une ébauche, il faut

(1) *Paradise lost*, IV et VIII.

(2) Quam Deus æternâ conjungens lege marito,
Conjugii fructu pensat dispendia membri.
(*Ibid.*, vers. 158 et seq.)

(3) Istius indicium somni mors illa secuta est,
Sponte sua subiit sumpto quam corpore Christus.
Qui cum passurus ligno sublimis in alto
Penderet nexus, culpas dum penderet orbis,
In latus extensi defixit missile lictor.
Protinus exsiliens manavit vulnere lympha,
Qua vivum populis jam tum spondente lavacrum,
Fluxit martyrium signans et sanguinis unda.
Inde quiescenti gemina dum nocte jaceret,
De lateris membro surgens Ecclesia nupsit.
(*De Initio mundi*, vers. 160-170.)

(1) *Les Poëtes chrétiens depuis le* IV[e] *siècle jusqu'au* XV[e], *morceaux choisis*, *traduits et annotés*. (Un vol. in-8°. Paris, Gaume, 1857), p. 326, en note.

(2) Taliter æterno conjungens fœdere vota,
Festivum dicebat hymen, castoque pudori
Concinit angelicum juncto modulamine carmen.
Pro thalamo paradisus erat, mundusque dabatur
In dotem, et lætis gaudebant sidera flammis.
(*De Initio mundi*, vers. 183 et seq.)

L'idée exprimée dans le dernier vers a été ainsi transformée par Milton : « Les vents légers murmurèrent cette union... jusqu'à ce que l'amoureux oiseau de la nuit chantât les noces, et ordonnât à l'étoile du soir de hâter ses pas sur le sommet de sa colline, pour allumer le flambeau nuptial. » — *Paradise lost*, VIII.

avouer qu'il s'y trouve des traits charmants; il y a plus de simplicité, plus de convenance et de véritable bon goût que dans le tableau du poëte anglais (1).

Saint Avite traite les faits bibliques avec une grande exactitude; mais, il est gracieux surtout quand il peut laisser libre carrière à sa riche imagination. Il excelle à décrire la nature, les beaux sites; dans ce genre difficile, il a parfois, non-seulement égalé, mais même surpassé Milton. Citons, comme exemple, la description du Paradis terrestre, l'un des plus beaux morceaux que renferme le premier chant du poëme latin :

« Au delà de l'Inde, là où commence le monde, où la terre, dit-on, touche aux confins du ciel, est un bois inaccessible à tous les mortels, un asile entouré d'éternelles barrières, depuis que l'auteur du premier crime en fut banni après sa chute : heureux séjour d'où furent justement expulsés les coupables, cour sacrée qu'habitent aujourd'hui des ministres célestes.

« Là, nulle variation du temps ne ramène les frimas, et les feux de l'été ne succèdent point aux glaces de l'hiver; tandis que, dans le cours d'une année, nous recevons des hauteurs du ciel les brûlants rayons du soleil, ou que nos champs blanchissent sous d'épaisses gelées, la douceur du climat fait régner dans ces lieux un printemps éternel : ils sont à l'abri du tumultueux Auster, toujours l'air y est pur, les nuages s'enfuient de ce ciel toujours serein. Là, sont inconnues les pluies que ne réclame point la nature du sol : les plantes prospèrent par la seule vertu de la rosée qui leur est propre.

« Constamment verdoyante, la terre conserve, avec une douce tiédeur, un aspect gracieux : l'herbe toujours tapisse les collines, toujours les arbres sont ornés de leur verte chevelure; et quoiqu'ils produisent continuellement des fleurs, une séve active ne cesse point de réparer leurs forces. Les fruits que nous attendons durant une année entière mûrissent là chaque mois. Les lys y brillent d'un éclat que ne fane jamais le soleil; nul attouchement n'enlève aux violettes leur fraîcheur, toujours la rose conserve son teint vermeil et étale sa gracieuse corolle.

(1) Voyez une note de M. F. Clément, *ubi sup.*, p. 827 et 828.

« Comme ce séjour n'éprouve ni les frimas de l'hiver, ni les brûlantes chaleurs de l'été, l'automne avec ses fruits et le printemps avec ses fleurs y durent toute l'année.

« Là pousse le cannellier, cet arbuste auquel une renommée mensongère donne pour unique patrie le pays de Saba, et dont les branches sont rassemblées par le phénix, lorsqu'il meurt pour gagner une vie nouvelle, et que, consumé dans son nid, il se survit à lui-même, et ressuscite de la mort qu'il s'est volontairement procurée : non content de naître une fois, suivant l'ordre de la nature, il rajeunit son corps usé par les ans, et des naissances réitérées le délivrent d'une vieillesse que consument les flammes (1).

« Là des arbres distillent de leurs branches fécondes un baume odoriférant, qui coule sans interruption. Que s'il s'élève une brise légère, la riche forêt, sous la molle impulsion de ce souffle, agite avec un doux murmure ses feuilles et ses fleurs précieuses, qui répandent au loin de suaves parfums (2).

« Une claire et vive fontaine s'échappe d'une source limpide : l'argent n'a pas un tel éclat, tant de lumière ne jaillit pas de la glace cristalline. Ses rives sont garnies de brillantes émeraudes, et les pierres précieuses que recherche la vanité du monde y sont éparses comme des cailloux; les champs, qu'elles émaillent des couleurs les plus variées, en sont parés comme d'un diadême naturel (3). »

Milton, en divers endroits de son poëme, a décrit le séjour qu'habitaient nos premiers parents (4). Voici le passage qui se rapproche le plus du tableau tracé par l'évêque de Vienne :

(1) D'après la fable, le phénix, arrivé à la vieillesse, se consumait dans un nid de branches et de gommes aromatiques, et renaissait de ses cendres, plein de jeunesse et de vigueur. En répétant la même opération, il s'assurait une espèce d'immortalité, qui l'avait fait nommer *vivax ales*.

(2) Milton exprime la même pensée avec beaucoup de grâce : « De douces brises secouant leurs ailes odoriférantes, dispensaient des parfums naturels, et révélaient les lieux auxquels elles dérobèrent ces dépouilles embaumées. » — *Paradise lost*, IV.

(3) *De Initio mundi*, vers. 211 à 257.

(4) *Paradise lost*, IV, *passim*.

« Tel était ce lieu : asile heureux et champêtre d'un aspect varié; bosquets dont les arbres riches pleurent des larmes de baumes et de gommes parfumées; bocages dont le fruit d'une écorce d'or poli, se suspend aimable; fables vraies de l'Hespérie d'un goût délicieux, si elles sont vraies, c'est seulement ici.

« Entre ces bosquets sont interposés des clairières, des pelouses rases, des troupeaux paissant l'herbe tendre; ou bien des monticules plantés de palmiers s'élèvent; le giron fleuri de quelque vallon arrosé déploie ses trésors; fleurs de toutes couleurs, et la rose sans épines.

« D'un autre côté sont des antres et des grottes ombragées qui servent de fraîches retraites; la vigne, les enveloppant de son manteau, étale ses grappes de pourpre, et rampe élégamment opulente. En même temps des eaux sonores tombent de la déclivité des collines; elles se dispersent, ou dans un lac qui étend son miroir de cristal à un rivage dentelé et couronné de myrthes, elles unissent leur cours.

« Les oiseaux s'appliquent à leur chœur; des brises, de printannières brises, soufflant les parfums des champs et des bocages, accordent à l'unisson les feuilles tremblantes, tandis que l'universel Pan, dansant avec les Grâces et les Heures, conduit un printemps éternel (1). »

Jusqu'ici Milton est assez naturel, quoique bien des points de cette description ne soient pas exempts d'afféterie; mais, en poursuivant, nous trouverions, dans le poëte anglais, *la charmante campagne d'Enna*, *Proserpine cueillant des fleurs*, *elle-même fleur plus belle*, *fut cueillie par le sombre Pluton* (2), *l'agréable bois de Daphné*, *le jeune Bacchus*, et d'autres sites et personnages mythologiques, sans doute bien étonnés de se rencontrer dans le paradis terrestre.

On conviendra donc sans peine que la description de saint Avite est bien supérieure à celle de Milton. L'évêque français du ve siècle est *plus près de la nature* que le poëte anglais du xviie : il est surtout plus

(1) *Ibid.*

(2) . . . . where Proserpine gathering flowers,
Herself a fairer flower, by gloomy Dis
Was gather'd, ... *Ibid.*

biblique; tandis que Milton traîne encore dans ses vers cette vieille friperie d'images payennes, si usées, si froides, si peu dignes surtout du sublime sujet qu'il s'est proposé de célébrer (1).

Même dans les passages où Milton se rapproche de la nature, c'est plutôt un jardin ou un parc anglais qu'il décrit, — une sorte de petit Trianon, — que le simple et majestueux Eden.

Comme l'a fort bien remarqué M. Guizot :

« Certainement la description de saint Avite est plutôt supérieure qu'inférieure à celle de Milton; tout voisin qu'est le premier du paganisme, il mêle à ses tableaux moins de souvenirs mythologiques : l'imitation de l'antiquité y est peut-être moins visible, et la description des beautés de la nature me paraît à la fois plus simple et plus variée (2). »

Les divers poëmes de saint Avite contiennent des tableaux comparables à la description du Paradis. Il ne faut pas même sortir de ce chant, pour trouver un morceau du même genre ayant une grande valeur : c'est celui dans lequel le poëte décrit les inondations périodiques du Nil.

Dans toutes les traditions religieuses, ce fleuve est un des quatre qui arrosent l'Eden, où ils prennent leur source; c'est à cette occasion que saint Avite parle du Nil, après avoir nommé deux autres fleuves de l'Eden, — le Tigre et l'Euphrate.

« Le troisieme est le Géon, qui, sous le nom latin de Nilus, est fameux entre tous les fleuves par ses sourcee mystérieuses. Ses eaux coulent paisiblement à travers l'Egypte, dont elles fertilisent le sol à des époques déterminées : en effet, toutes les fois que le fleuve gonflé franchit ses bords et inonde les plaines de son noir limon, ses eaux as-

(1) Le *Paradis perdu*, de Milton, débute en ces termes : « Chante, Muse céleste! la première désobéissance de l'Homme et le fruit de cet arbre défendu, dont le mortel goût apporta la Mort dans ce monde et tous nos malheurs, avec la perte d'Eden, jusqu'à ce qu'un HOMME plus GRAND nous rétablit et reconquit le Séjour Bienheureux. » — *Paradise lost*, I.

(2) Guizot : *Histoire de la civilisation en France*, tome II, leçon XVIII, p. 63. — Cf. F. Z. Collombet : *Histoire civile et religieuse des lettres latines*, p. 170.

surent la fécondité, et, sous un ciel sans nuages, une pluie terrestre se répand de toutes parts.

« Memphis alors est plongée au sein d'un vaste gouffre, et le propriétaire navigue sur ses champs qui ont disparu. Plus de limite : tout est nivelé par l'arrêt du fleuve, qui, en recouvrant les bornes, suspend les procès de l'année. Le berger voit avec bonheur s'abîmer les pâturages qu'il connaissait; et, dans la plaine verdoyante, les troupeaux ont cédé leur place aux poissons, qui nagent dans des mers étrangères.

« Enfin, lorsque l'eau, se mariant à la terre altérée, a versé dans ses entrailles l'abondante fraîcheur qui féconde les semences, le Nil recule et rassemble ses ondes éparses : le lac disparaît, le fleuve redevient lui-même, rentre dans son lit et renferme ses flots dans leurs anciennes digues, jusqu'à ce que, prenant divers chemins détournés, il aille enfin se jeter par sept embouchures dans l'immense Océan (1). »

Ce tableau est plein de vérité et d'effet (2).

Mais, passons au chant deuxième, et après l'état d'innocence et de bonheur de nos premiers parents dans l'Eden, voyons la triste histoire de leur désobéissance et de leur chute.

(1) Tertius inde Geon, Latio qui nomine Nilus
Dicitur ignoto cunctis plus nobilis ortu.
Cujus in Ægyptum lenis perlabitur unda,
Ditatura suam certo sub tempora terram :
Nam quoties tumido perrumpit flumine ripas
Alveus, et nigris campos perinundat arenis,
Ubertas taxatur aqua, cœloque vacante
Terrestrem pluviam diffusus porrigit amnis.
Tunc inclusa latet lato sub gurgite Memphis,
Et super absentes possessor navigat agros.
Terminus omnis abest, æquatur judice fluctu
Annua suspendens contectus jurgia limes.
Gramina nota videt lætus subsidere pastor,
Inque locum pecorûm viridantis jugere campi,
Succedunt nantes aliena per æquora pisces.
Ast postquam largo fecundans germina potu
Lympha maritavit sitientis viscera terræ,
Regreditur Nilus, sparsasque recolligit undas :
Fit fluvius, pereunte lacu : tum redditur alveo
Pristina riparûm conclusis fluctibus obex,
Donec dividuum spargens per devia finem
Gurgite septeno patulum percurrat in æquor.
De Initio mundi, vers. 262 à 284.

(2) Dans son poëme sur *le Déluge*, saint Avite décrit un phénomène analogue, mais bien plus vaste et plus terrible,—la chute des eaux du ciel et le gonflement simultané de toutes les eaux de la terre, — avec beaucoup de vigueur et d'éclat. Nous traduisons plus loin ce beau morceau.

CHANT DEUXIÈME.

DU PÉCHÉ ORIGINEL.

L'état d'innocence. — Portrait de Satan. — Satan à l'entrée du Paradis.—La tentation. —La chute.—Joie du serpent.

Ce chant débute par la peinture du bonheur dont jouissaient nos premiers parents avant le péché. Le paradis offrait alors l'image de cette vie pure et glorieuse que mènent les anges dans le ciel, et qui sera notre partage lorsque, réunis à l'Homme-Dieu, nous serons délivrés des passions et des misères de ce bas monde (1). »

Milton a dû évidemment s'inspirer du Satan de saint Avite, — conception originale et grandiose, pleine d'une sombre énergie. Milton — comme l'évêque de Vienne, — a peint Satan au moment où il pénètre dans l'Eden et aperçoit Adam et Ève pour la première fois; voyons d'abord la création du poëte latin du v[e] siècle :

« Lorsqu'il vit les nouvelles créatures mener dans ce paisible séjour une vie dont rien n'altérait le bonheur, et jouir en paix des biens dont le Maître de l'univers leur avait accordé l'empire, au prix de leurs hommages, l'étincelle de la jalousie souleva dans son âme une vapeur soudaine, et les feux de l'envie s'y étendirent comme un terrible incendie. Il n'y avait pas longtemps alors qu'il était tombé du haut des cieux, entraînant vers l'abîme la troupe qui le servait. Le souvenir de sa récente disgrâce opprime son cœur; son chagrin augmente lorsqu'il voit une autre créature en possession de la félicité qu'il a lui-même perdue. La honte se mêlant alors à l'envie lui arrache ces plaintes et lui fait exhaler ces soupirs :

« O douleur ! voilà donc cette argile, qui
« s'est élevée tout à coup devant nous! une
« race odieuse est sortie de notre ruine !
« Moi, jadis puissant dans le ciel, mainte-
« nant rejeté, proscrit! le limon succède
« aux honneurs de l'ange! La terre est en
« possession du ciel, un vil assemblage, une

(1) *Ibid.*, vers, 1 à 35.

« œuvre d'argile occupe le trône, et hérite « de la puissance qui nous a été ravie! « Mais, nous ne l'avons pas perdue tout « entière, — il nous en reste une grande « partie : notre apanage à nous, notre gloire, « c'est la force, c'est un souverain pouvoir « de nuire.

« Ne tardons pas davantage : dès mainte- « nant je vais engager une lutte par la flat- « terie, quand encore la première jouissance « de la vie, une simplicité sans expérience, « étrangère à toutes les ruses, exposent ces « créatures à mes traits Seules jusqu'ici, « elles tomberont plus facilement dans mes « piéges que lorsqu'elles auront lancé dans « l'éternité des siècles une féconde généra- « tion.

« Rien d'immortel ne doit sortir de la « terre; périsse cette race dans sa source, « que la ruine de son chef soit une semence « de mort, que les angoisses de la mort « sortent du principe de la vie : que tous « soient frappés dans un seul; la racine une « fois coupée, le tronc ne se couronnera « point de vivants rameaux.

« Voilà les seules consolations qui me res- « tent, à moi déchu! si je ne puis remonter « aux cieux, s'ils me sont pour toujours « fermés, qu'ils le soient également pour « ceux-ci : ma chute me paraîtra plus lé- « gère, si ces êtres nouveaux se perdent « par une chute semblable; si, compagnons « de ma ruine, ils subissent ma peine, et « partagent avec nous les feux que je pré- « vois. Mais, pour les y attirer, ôtons à leurs « yeux tous les obstacles; montrons-leur la « route que j'ai moi-même autrefois parcou- « rue volontairement, moi, tombé dans l'a- « bîme! L'orgueil qui m'a précipité du « royaume céleste, doit expulser l'homme de « l'enceinte du Paradis! »

« Il dit, et des gémissements douloureux étouffent ses paroles (1). »

Il y a plus qu'une grande habileté dans la peinture des passions qui bouleversent Satan; il y a une vérité saisissante, — du génie...

Cette énergique et sombre rudesse du langage de l'archange déchu ont dû séduire Milton; voyons comment il l'a exprimée, à son tour, au même moment et dans la même situation où il place son Satan :

« O enfer! qu'est-ce que mes yeux voient « avec douleur? à notre place et si haut « dans le bonheur, sont élevées des créa- « tures d'une autre substance, nées de la « terre peut-être et non purs esprits, cepen- « dant peu inférieures aux brillants esprits « célestes. Mes pensées s'attachent à elles « avec surprise; je pourrais les aimer, tant « la divine ressemblance éclate vivement en « elles et tant la main qui les pétrit a ré- « pandu de grâces sur leur forme!

« Ah! couple charmant, vous ne vous « doutez guère combien votre changement « approche; toutes vos délices vont s'éva- « nouir et vous livrer au malheur; mal- « heur d'autant plus grand que vous goûtez « maintenant plus de joie!

« Couple heureux, mais trop mal gardé « pour continuer longtemps d'être si heu- « reux : ce séjour élevé, votre ciel, est mal « fortifié pour un ciel, et pour forclore un « ennemi tel que celui qui maintenant y est « entré : non que je sois votre ennemi dé- « cidé; je pourrais avoir pitié de vous ainsi « abandonnés, bien que de moi on n'ait pas « eu pitié.

« Je cherche à contracter avec vous une « alliance, une amitié mutuelle, si étroite, si « resserrée, qu'à l'avenir j'habite avec vous, « ou que vous habitiez avec moi. Ma de- « meure ne plaira peut-être pas à vos sens « autant que ce beau Paradis; cependant « telle qu'elle est, acceptez-la; c'est l'ou- « vrage de votre créateur; il me donna ce « qu'à mon tour libéralement je donne.

« L'Enfer, pour vous recevoir tous les « deux, ouvrira ses plus larges portes, et « enverra au-devant de vous tous ses rois. « Là, vous aurez la place que vous n'auriez « pas dans ces enceintes étroites, pour loger « votre nombreuse postérité. Si le lieu n'est « pas meilleur, remerciez celui qui m'o- « blige, malgré ma répugnance, à me ven- « ger sur vous qui ne m'avez fait aucun « tort, de Lui qui m'outragea. Et quand je « m'attendrirais à votre inoffensive inno- « cence (comme je le fais,) une juste raison « publique, l'honneur, l'empire que ma « vengeance agrandira par la conquête de « ce nouveau monde, me contraindraien

(1) *Ibid.*, vers. 77 à 118.

« présent de faire ce que sans cela j'abhor-
« rais, tout damné que je suis (1). »

L'analogie des deux morceaux est frappante, sans doute. Mais, quel abîme immense entre le Satan de Milton et celui de saint Avite!

Comme l'a très-bien dit M. Guizot (2), Milton « donne à Satan des sentiments trop « complexes. » Il accorde une place trop large à la pitié, aux sentiments généreux, dans ce discours du tentateur. Si original que soit le type conçu par le poëte anglais, sa personne s'y laisse trop apercevoir; le républicain, l'ennemi du roi, l'apologiste du régicide (3), représente sous la figure de Satan tous les tyrans, qui excusent leurs fautes ou leurs crimes par *la raison d'État*.

Le Satan ergoteur de Milton rappelle involontairement le rusé Cromwell.

Saint Avite est encore supérieur ici à Milton, parce qu'il est vraiment théologien; il reste toujours dans le vrai, le poëte anglais le dépasse et tombe dans l'excès opposé, — l'erreur ou tout au moins l'invraisemblance.

Ce mot: « Je pourrais les aimer, » (*could love*) dans la bouche de Satan est un non sens complet, — un contre-sens évident. Sainte Thérèse, ce grand et éloquent docteur de l'Église catholique, a dit avec raison du prince des ténèbres: « Le malheureux! *il ne peut pas aimer!* » Mot sublime, et qui résume tout le caractère de Satan: la haine, toujours la haine de Dieu, de l'homme et de lui-même!...

Quelle verve et quelle originalité dans la conception de saint Avite! « Où trouver plus de bouillante énergie que dans le Satan du poëte latin, plus d'éloquence même que dans ce langage de la honte et de la jalousie, de la haine dédaigneuse et de la cruauté calculée? Rien de menaçant comme cet archange déchu, qui conserve encore quelques vestiges de sa grandeur primitive, et trame avec une profonde malice la perte des créatures dont le bonheur lui porte ombrage (4). »

(1) *Paradise lost*, IV.

(2) *Ubi sup.*, p. 67.

(3) Dans son trop fameux libelle intitulé *Pro populo anglicano defensio, contra Claudii anonymi, alias Salmasii, defensionem regiam.* (Londres, 1651, in-12,)

(4) M. l'abbé Parizel: *Saint Avite ,.... sa vie et ses écrits. etc.*, p. 248.

Si donc Milton — et le fait est assez prouvé, — a connu le poëme de saint Avite, il a bien peu profité de sa lecture. Mais, pourquoi lui reprocher son infériorité? Après un tel tableau, que pouvait-il faire? Son modèle l'écrasait et il a succombé, tout en luttant avec courage dans la conception de cette grande et sombre figure de Satan, où il n'a pu égaler l'évêque français.

Saint Avite, suivant pas à pas le récit de la Genèse, nous montre ensuite le démon choisissant le déguisement le plus propre à servir ses noirs desseins.

Transformé en serpent, il s'avance dans l'Eden. « Des feux terribles jaillissent de ses yeux; tantôt, charmé de son perçant regard, il prend plaisir à l'habituer aux rayons du soleil; tantôt il simule des jeux trompeurs... de sa gorge s'échappent fréquemment des sons harmonieux, il projette sa langue à triple dard (1). »

En ce moment les deux époux étaient occupés à cueillir des fruits. Satan renonce à l'espoir de séduire l'homme, dont il connaît le caractère ferme; il s'avance vers la femme, embrasse de ses replis tortueux le tronc d'un arbre, lève la tête, et adresse à Ève un discours doucereux et plein d'artifice:

« Heureuse créature, — dit-il, — gloire du monde, vierge dont l'incomparable beauté brille des roses de la pudeur; de vous sortira le genre humain, l'immense univers attend que vous deveniez mère.

« Vous êtes la première et la véritable joie, la consolation de l'homme; sans vous il ne vivrait même pas: s'il vous est supérieur, ce doux compagnon auquel votre union doit donner des enfants, il est cependant soumis aux lois de votre amour.

« Vous avez pour demeurere, et vous en êtes dignes, le sommet du paradis; le monde entier vous est assujetti et vous sert en tremblant. Le ciel et la terre avec leurs productions, tout ce qu'enfante le vaste gouffre de l'Océan, tout est destiné à votre usage: rien ne vous est refusé par la nature, votre empire est universel.

(1) Dira micant oculi: tum lumine visus acuto
Lætior optatum discit consuescere solem.
Nunc simulat blandum, crebro ceu carmine fauces
Ludunt, et trifidam dispergunt guttura linguam.
(*De Peccato originali*, vers. 182 et seq.)

« Votre sort ne me rend point jaloux, bien qu'il me frappe d'admiration, mais, je voudrais savoir pourquoi l'on vous défend de toucher à cet arbre précieux : qui donc a porté cette odieuse défense? qui vous refuse un tel bien et altère par cette privation de si grandes délices? »

« Telles furent les insidieuses paroles que fit entendre la voix sifflante du serpent. »

« O femme! — s'écrie alors le poëte, — quelle démence a donc enveloppé votre âme de ténèbres, jusqu'à vous faire parler avec le serpent? Vous vous entretenez avec une brute, et vous n'en rougissez pas! La bête usurpe votre langue, et vous n'arrêtez pas ce monstre! Vous répondez même à ses discours (1). »

Cette réflexion, ou, si l'on veut, ce mouvement de saint Avite reparaît dans l'œuvre de Milton. Mais, le poëte anglais donne la parole à la femme, — contrairement au récit de la Genèse, — et il s'en suit un assez long dialogue entre Ève et le serpent (2).

La désobéissance est consommée; la curiosité d'Ève n'a plus de bornes, elle est aveugle, elle presse de questions le tentateur; elle veut surtout savoir ce que c'est que la mort. Voici une partie de son discours au serpent, qui lui a demandé pourquoi il leur a été interdit — à son époux et à elle, — de manger du fruit d'un seul arbre parmi tous les autres dont ils ont la libre jouissance :

« Cet arbre que tu aperçois au milieu du bosquet, — dit Ève au serpent, — est le seul dont il nous soit défendu de manger les fruits; nous ne pouvons pas même y toucher, mais le reste nous fournit une abondante nourriture.

« Le Créateur nous a juré d'une voix terrible que si, par un criminel abus de notre liberté, nous violions sa loi, nous expierions aussitôt cette faute par je ne sais quoi qu'il

(1) Quis stupor, o mulier, mentem caligine clausit
Cum serpente loqui? verbum committere bruto
Non pudet, ut vestram præsumat bellua linguam,
Et monstrum pateris, responsumque insuper addis?
(*Ibid.*, vers 145 à 166.)

(2) *Paradise lost*, IX.

appelle la mort (1). Que désigne-t-il donc sous ce nom? Daigne-nous en instruire maintenant, ô serpent, toi que distingue une profonde science; car, pour nous, qui sommes ignorants, c'est une chose inconnue. »

Alors le perfide dragon, heureux de procurer un funeste enseignement, explique ainsi la mort à celle dont il a captivé les oreilles :

— Il n'a rien de terrible, ô femme, le nom que vous redoutez; elle ne vous frappera pas, cette sentence de mort que vous croyez imminente; mais, un père jaloux, pour vous tenir dans une condition inférieure à la sienne, vous a interdit la science de souverains secrets qu'il se réserve. Cependant, que vous sert-il de posséder et de contempler ce bel univers, si vos âmes restent misérablement enfermées dans une obscure prison? Aussi bien que vous, les brutes sont douées par la nature de sens corporels; leurs yeux s'ouvrent aux rayons du même soleil dont vous jouissez : ce n'est point la vue qui place l'homme au-dessus de la bête.

« Suivez donc mon conseil : appliquez votre esprit aux choses supérieures, portez vos regards vers le ciel. Ce fruit défendu que vous craignez de toucher vous donnera la science de tous les secrets que votre père se réserve. Que rien désormais n'arrête votre main; que cette loi ne vous empêche pas plus longtemps de savourer le plaisir. Car, dès que vous aurez porté à vos lèvres ce fruit d'une saveur divine, vos yeux se dessilleront, vous égalerez les dieux, vous connaîtrez le bien et le mal, vous distinguerez le juste de l'injuste, la vérité du mensonge (2). »

Puis, Satan lui-même cueille un fruit, auquel il communique une beauté ravissante et le plus suave parfum, et le présente ensuite à la femme : alors commence dans l'âme de cette dernière une lutte violente, habilement décrite par le poëte latin :

« La femme trop crédule ne repousse pas le funeste présent : elle tend les mains, et saisit le fruit mortel; tantôt elle le flaire,

(1) *Quâdam*, nos statim luituros *morte* reatum,
Quid vocitet mortem. . . . . .
(*De Peccato origin.*, vers. 180 et 181.

(2) *Ibid.*, vers. 175 et seq.

tantôt elle le porte à ses lèvres entr'ouvertes; ignorante ! elle joue avec la mort future.

« Oh ! que de fois, ayant porté ce fruit à sa bouche, elle l'en éloigne, percée de remords ! Que de fois, accablée sous le poids de son audacieux dessein, elle laisse retomber sa main tremblante et recule épouvantée devant les conséquences du crime ! Cependant elle brûle de ressembler aux dieux, et l'ambition, ce poison pernicieux, s'étend dans son âme, tirée en sens contraires par le désir et par la crainte : tantôt l'orgueil repousse la loi, tantôt celle-ci prend le dessus : une fluctuation tumultueuse agite violemment et déchire le cœur de la femme.

« Cependant, le serpent continue ses provocations fallacieuses; pour dissiper ses craintes, il lui vante le fruit, lui reproche son hésitation, et l'attire doucement sur la pente qui doit l'entraîner dans le précipice.

« Elle succombe enfin... (1). »

Adam survient et il partage la faute de sa compagne. La facilité avec laquelle Adam se détermine reparaît dans Milton. Saint Avite laisse supposer que l'homme a succombé par amour pour la femme, mais il semble plus évident encore qu'Adam, guidé par l'amour-propre, s'est rendu prévaricateur, pour ne pas mériter aux yeux d'Ève le reproche de lâcheté. Au contraire, Milton, qui explique la chute du premier homme par l'amour conjugal, exagère ce sentiment d'ailleurs très-fécond en pathétique.

En somme, saint Avite — sans dénaturer la Genèse, — fait preuve de talent et d'indépendance : l'amour-propre qu'il met en jeu, et dont ne parle point le saint livre, est un trait plein de vérité et d'effet.

Une nouvelle mais triste lumière éclaire aussitôt nos premiers parents; saint Avite s'arrête ici pour exposer quelques conséquences de la faute originelle. L'orgueil de la science, qui avait perdu nos ancêtres, devait se manifester chez leurs descendants sous des formes variées. Le poëte signale, en particulier, cette vaine curiosité, mère de l'astrologie et des sciences illicites, et cette orgueilleuse folie qui poussa l'homme à déifier son semblable, et à placer les globes célestes sous la direction de personnages ensevelis depuis longtemps dans la nuit du tombeau.

(1) *Ibid.*, vers. 213 et seq.

Viennent ensuite quelques détails, à propos des magiciens qui résistèrent à Moïse, et des Marses, fameux enchanteurs de serpents; enfin, les vaines pratiques de la nécromancie sont présentées comme un des fruits les plus pernicieux de la faute primitive.

Tous ces détails sont évidemment inspirés à saint Avite par le désir de remédier à une plaie morale qui se faisait particulièrement sentir à son époque : les superstitions ne manquaient pas, en effet, dans la société du ve siècle, où l'on trouvait, à côté de païens nouvellement convertis, des Barbares qui n'avaient pas complètement oublié les sombres mythologies de leurs pères.

Satan, après avoir séduit la mère du genre humain, ne s'était pas éloigné; il avait assisté à l'entrevue d'Ève et d'Adam. Les voyant perdus tous deux, il donne un libre cours à sa joie cruelle.

Alors, sorti vainqueur du combat, le serpent joyeux agite la crête d'écarlate qui couronne sa tête écailleuse; le fourbe enfin laisse éclater la joie que lui cause son triomphe; il insulte aux vaincus par ces paroles accablantes :

— Vous la tenez, cette gloire divine que je vous ai promise : tout ce que je sais, croyez-moi, vous le savez aussi ; c'est moi qui vous ai tout dévoilé, moi qui vous ai initiés à ces mystères. Le mal que vous refusait la nature intelligente, je l'ai institué, et je vous ai rendus mes complices : désormais vous êtes pour toujours attachés à mon sort. Dieu même, qui vous a créés, n'a plus aucun droit sur vous... qu'il garde ce qu'il a lui-même formé, ce que j'ai instruit m'appartient et me reste : c'est la meilleure part. Vous devez beaucoup à votre Créateur, mais plus encore à votre maître. »

« Il dit; et, les laissant tout tremblants, il s'enveloppe d'un obscur nuage, quitte son corps emprunté, et disparaît au milieu des airs (1). »

(1) Tum victor serpens certamine lætus ab ipso,
Puniceam crispans squamoso in vertice cristam,
Jam non dissimulans quem presserat arte triumphum,
Acrior insultat victis, et talibus infit :

Le serpent de Milton « se dérobe sous l'obscure épaisseur des bois (1) » immédiatement après avoir trompé la femme. Ce départ si précipité est bien invraisemblable de la part de celui que le poëte anglais nomme le « conquérant d'un nouvel empire. » A-t-il donc pu s'éloigner avant de voir si sa victoire serait complète?

Il y a peut-être plus d'art dans Milton; mais, la vérité est mieux observée dans l'œuvre de saint Avite.

CHANT TROISIÈME.

DU JUGEMENT DE DIEU.

Désespoir des coupables. — Arrivée du Créateur. — Plaintes de l'homme. — Le jugement. — Expulsion du paradis. — Réflexions. — Allusion aux ravages des Germains. — Prière.

« Déjà l'astre du jour avait dépassé le milieu de sa carrière, et le souffre rafraîchissant des zéphyrs annonçait le prochain retour de la nuit (2). »

En proie aux remords, Adam et sa compagne ne peuvent goûter aucun repos; pour la première fois, ils rougissent de voir leurs corps où sont imprimés les stigmates du péché (3). Ils se procurent enfin des ceintures de feuilles de figuier; mais, ce voile de la pudeur ne fait que découvrir plus clairement leur crime et leur malheur (1).

Ainsi le bois avait perdu les premiers hommes, et son feuillage, tout en cachant leur honteuse nudité, attestait leur coupable déchéance; cependant, — ajoute saint Avite, — ce même bois devait être pour tout le genre humain l'unique source de vie et de salut, le jour où le nouvel Adam, figuré par le serpent d'airain, détruisit l'empire de Satan et guérit nos blessures en expirant sur un infâme gibet (2).

« Soudain les époux terrifiés entendent venir le Seigneur : la triste lumière leur devient alors odieuse, ils redoutent le jour, témoin de la manifestation de leur crime. Si la terre, se déchirant tout à coup, découvrait les vastes profondeurs de ses abîmes, ils n'hésiteraient pas, dans leur épouvante, à s'y précipiter; maintenant l'exécution de la sentence de mort leur semblerait moins un mal qu'un suprême remède à la honte qui les dévore, dussent-ils s'ensevelir dans les flammes ou dans les flots, ou même, armés pour leur propre châtiment, se plonger dans le cœur un glaive homicide.

« Ainsi la mort, dont les malheureux ignorent encore les angoisses, devient l'objet de leurs vœux, dès qu'ils l'ont méritée : le berceau du monde offre une image anticipée de la désolation qui marquera la fin des temps (3). »

Tels, au dernier jour, les réprouvés appelleront à leur secours l'anéantissement : mais, cette grâce ne leur sera jamais accordée (4).

Cependant, en proie à la honte, Adam et Ève s'enfoncent dans la solitude; mais, vainement ils espèrent à l'ombre des forêts se dérober aux regards divins : Dieu dit à Adam :

— Que sert, ô malheureux! de détourner la vue de ton juge? Il te voit, il te connaît : pourquoi t'efforcer de ne point le voir? Le radieux soleil n'est pas obscurci, parce que

« En divina manet promissæ gloria laudis..... »
. . . .
Dixit, et in media trepidos caligine linquens,
Confictum periit linquens per nubila corpus.
(*Ibid.*, vers. 408 et seq.)

(1) *Paradise lost*, IX.

(2) Tempus erat quo sol medium transcenderat axem,
Pronus et excelsi linquens fastigia centri,
Vicina jam nocte leves præmiserat auras.
. . . .
Interea genitor viridis per mollia luci
Rorantes sudo capiebat ab aere ventos.
(*De Sententiâ Dei*, vers. 1 et seq.; vers. 27 et seq.)

« Le soleil, dans sa chute occidentale, était alors descendu du midi; les vents légers, à leur heure marquée pour souffler sur la terre, s'éveillaient et introduisaient en elle la tranquille fraîcheur du soir. » — Milton, *Paradise lost*, X.

(3) Signatam fixo peccati stigmate carnem:
(*De Sent. Dei*, ibid., vers. 9.)

(1) Indumenta petunt, foliis ut mollibus ambo
Membra tegant, nudumque malum de veste patescat.
(*Ibid.*, vers. 10 et seq.)

(2) *Ibid.*, vers 16 et seq.

(3) *Ibid.*, vers. 29 et seq.

(4) *Ibid.*, vers. 42 et seq.

tes yeux doivent se baisser devant sa lumière et sont trop faibles pour supporter l'éclat de son disque éblouissant (1). »

Ce dernier trait, marqué au coin de la meilleure poésie, appartient à saint Avite. Milton, dans la même circonstance, dit avec beaucoup moins de bonheur : « Ma venue aujourd'hui n'a-t-elle plus son éclat (2)? »

« Adam glacé d'effroi répond à peine quelques mots d'une voix tremblante (3). »

Ses vaines excuses ne peuvent tromper le Créateur. Bientôt — dit saint Avite, — « il se voit clairement convaincu, un juste examen a mis au grand jour toute sa faute; mais, il n'implore pas son pardon par une humble prière : il n'a recours, ni aux vœux, ni aux pleurs, et ne cherche point par une confession suppliante et par les larmes du repentir, à détourner le châtiment mérité. Déjà malheureux, il n'est pas encore digne de pitié (4). Il se redresse, il s'obstine, et son orgueil éclate en plaintes amères, en clameurs insensées :

— Hélas! c'est donc pour ma perte que cette femme fut unie à mon existence! Celle que, par ta première loi, tu m'as donnée pour compagne, c'est elle qui, vaincue elle-même, m'a vaincu par ses funestes conseils. C'est elle qui m'a persuadé de goûter ce fruit qu'elle connaissait déjà. Elle est la source du mal, d'où est sorti le crime. J'ai été crédule, mais c'est toi qui m'as rendu confiant dans cette femme en m'attachant à elle par des nœuds pleins de charmes. Heureux si j'avais continué ma vie solitaire, sans connaître jamais les nœuds d'une telle union et le joug de cette fatale compagne! »

(1) Quid juvat, infelix, oculos a judice flecti?
Te judex cernit : nolis cur ipse videre,
Cum videare palam? solem non fuscat amœnum
Si depresso gravem formidant lumina lucem,
Debilis et clarum visus non sustinet orbem.
(*Ibid.*, vers. 69 et seq.)

(2) Or come I less conspicuous....
(*Paradise lost*, X.)

(3) Qui trepidam pavido producens pectore vocem,
Vix hæc pauca refert. . . . .
(*De Sent. Dei*, ibid., vers. 76 et seq.)
« Adam après avoir longtemps balbutié, répond en peu de mots. »—(Milton, *Paradise lost*, X.)

(4) Jamque miser factus nondum miserabilis ille est.

« Telles étaient les plaintes de l'homme irrité. Le Créateur ému (1) adresse à Ève ces reproches sévères :

— Pourquoi, tombant dans l'abîme, as-tu entraîné ton malheureux époux? Pourquoi, femme trompeuse, non contente de ta propre chute, as-tu renversé de son trône la raison supérieure de l'homme?... »

« Elle, honteuse et les joues couvertes d'une douloureuse rougeur, dénonce à grands cris le premier auteur du mal, le serpent qui l'a trompée et lui a persuadé de manger le fruit défendu (2). »

Milton est bien inférieur à saint Avite, dans le tableau qu'il trace du désespoir d'Adam; qu'on en juge plutôt par cette citation :

« Loin de ma vue, toi serpent!... ce nom
« te convient le mieux à toi liguée avec lui,
« toi-même aussi fausse et aussi haïssable.
« Il ne te manque rien que d'avoir une
« figure semblable à la sienne et la couleur
« du serpent, pour annoncer ta fourberie
« intérieure, afin de mettre à l'avenir toutes
« les créatures en garde contre toi, de
« crainte que cette trop céleste forme cou-
« vrant une fausseté infernale, ne les prenne
« au piége.

« Sans toi j'aurais continué d'être heu-
« reux (3), n'eussent ton orgueil et ta vanité
« vagabonde, quand tu étais le moins en
« sûreté, rejeté mon avertissement et ne se
« fussent irrités qu'on ne se confiât pas en
« eux. Tu brûlais d'être vue du démon lui-
« même que, présomptueuse, tu croyais du-
« per; mais, t'étant rencontrée avec le ser-
« pent, tu as été jouée et trompée, toi par
« lui, moi par toi, pour m'être confié à toi
« sortie de mon côté.

« Je te crus sage, constante, d'un esprit
« mûr, à l'épreuve de tous les assauts, et je
« ne compris pas que tout était chez toi ap-
« parence plutôt que solide vertu, que tu
« n'étais qu'une côte recourbée de sa na-
« ture, plus inclinée (comme à présent je le
« vois) vers la partie gauche d'où elle fut
« tirée de moi. Bien! si elle eût été jetée de-

(1) ..... rigidi commotus mente creator.

(2) *De Sent. Dei*, vers. 90 et seq.

(3) . . . . But for thee
I had persisted happy. . . . . . .
(*Paradise lost*, X.)

« hors, comme trouvée surnuméraire dans « mon juste nombre (1).

« O pourquoi Dieu, créateur sage, qui « peupla les plus hauts cieux d'esprits mâles, « créa-t-il à la fin cette nouveauté sur la « terre, ce beau défaut de la nature? Pour« quoi n'a-t-il pas tout d'un coup rempli le « monde d'hommes, comme il a rempli le « ciel d'anges, sans femmes (2)? Pourquoi « n'a-t-il pas trouvé une autre voie de per« pétuer l'espèce humaine? Ce malheur ni « tous ceux qui suivront ne seraient pas « arrivés; troubles innombrables causés sur « la terre par les artifices des femmes et par « l'étroit commerce avec ce sexe (3). »

Cette tirade est aussi loin de saint Avite, que le dix-septième l'est du cinquième. L'évêque français l'emporte encore ici sur le poëte anglais : il est surtout exempt des détails subtils qui déparent ce dernier et ralentissent la marche du sentiment.

Si — comme l'a dit Boileau :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable :

Quelle vérité, quelle vraisemblance surtout y a-t-il dans la diatribe que Milton prête au père des hommes contre la malheureuse Ève? Adam ici est *l'endosseur* — pardon de ce terme, — de la haine satyrique vouée par l'Homère britannique aux femmes en général et, en particulier, à la sienne : haine qu'il porta même si loin, qu'il ne voulut pas que ses filles apprissent à écrire (4), tant il croyait leur sexe voué à l'ignorance!

Quoiqu'il en soit, nous trouvons pleinement fondée cette critique de M. Collombet: « Les reproches d'Adam à Ève, reproches adroitement détournés dans saint Avitus et adressés à Dieu, nous semblent tout à la fois, dans le poëte latin, plus touchants et plus vrais; dans la tristesse d'Adam, il y a encore de la tendresse; mais, Milton manque tout ensemble de mesure et de naturel; la recherche de l'esprit s'y mêle à la dureté du cœur; il a tout l'emportement d'une querelle domestique et l'amertume d'une vieille colère (1). »

En rapportant la sentence prononcée contre Adam et Ève, saint Avite ne fait guère qu'une paraphrase métrique de la Genèse. Notons cependant les dernières paroles que le Créateur adresse au père du genre humain : elles ajoutent quelque chose au récit de Moïse et pourraient bien avoir inspiré à Milton la fin de son *Paradis perdu*.

Ce poëme, comme on sait (2), ne s'arrête pas au moment où le Verbe divin a jugé les coupables : l'archange Michel vient alors de la part de Dieu leur dévoiler l'histoire future de la race humaine.

« Je suis envoyé ici — dit le céleste mes« sager, — pour te découvrir les événe« ments qui arriveront à toi, à ta race dans « les siècles futurs; prépare-toi à con« templer l'aspect des biens et des maux... « Tu t'instruiras ainsi à la vraie patience, et « à tempérer ta joie par la crainte et par « une pieuse tristesse...; alors avec plus de « sécurité, tu conduiras ta vie, et tu seras « mieux préparé à subir le mortel passage, « quand il se présentera (3). »

Après ce préambule, Michel conduit Adam sur une colline, et lui met sous les yeux le tableau des événements futurs (4); or, il y a quelque chose d'analogue dans le poëme de saint Avite. Dieu dit à l'homme :

« Formé du limon, tu retourneras en terre. Mais avant de mourir, tu verras expirer l'un de tes fils; tu verras tomber sur ta

(1) . . . . all but a rib
Crooked by nature, bent, as now appears,
More to the part sinister, from me drawn;
Well if thrown out, as supernumerary
To my just number found.
(*Ibid.*)

(2) . . . . Oh! why did God,
Creator wise, that peopled highest heaven
With spirits masculine, create at last
This novelty on earth, this fair defect
Of nature, and not fill the world at once
With men, as angels, without feminine. . . ,
(*Ibid.*)

(3) *Ibid.*

(4) Samuel Johnson : *The Life of Milton* (*Vie de Milton*, trad. franç., Paris, 1813, in-12, tome I, p. 95.)

(1) *Hist. civile et relig. des Lettres*, etc., p. 111. — Cf. Guizot : *Hist. de la civil. en France*, leçon XVIII, p. 69.

(2) Milton est auteur d'un poëme intitulé : *le Paradis reconquis* (*Paradise regain'd*), qui fait suite à son *Paradis perdu*, sans l'égaler.

(3) Milton, *Paradise lost*, XI.

(4) *Ibid.* et XII.

race les châtiments que tu as mérités, afin que l'image de la mort t'apparaisse plus redoutable, et que tu comprennes ce que c'est d'avoir péché, ce que c'est que pleurer des morts, ce que c'est que mourir... L'un des deux levant sur l'autre un bras homicide, trempera du sang de son frère la terre à peine tirée du néant. Depuis ce jour, ta postérité supportera des maux de toute espèce; elle acquittera ses dettes mortelles au milieu d'innombrables afflictions, jusqu'au jour suprême où le vieux monde s'écroulera; où toutes les créatures périront, et prouveront par leur fin qu'elles ont eu un commencement. »

« Adam avait entendu, et la terre trembla d'épouvante (1). »

Saint Avite raconte ensuite comment Dieu chassa de l'Eden nos premiers parents. Il ne s'arrête pas, comme le fait Milton, sur le seuil du bienheureux séjour; mais, il accompagne quelque temps encore Adam et Ève, pour assister à leur entrée dans le monde. Ces derniers vers sont magnifiques, — comme pensée et comme expression.

« Ensuite le Seigneur les revêt tous deux de peaux de chevreaux, et les chasse de l'enceinte sacrée du Paradis. Ils tombent ensemble sur la terre, et pénètrent dans ce monde inhabité; d'un pas rapide, ils l'explorent en tous sens. Ils y découvrent toute espèce de plantes, des gazons fleuris, des plaines verdoyantes, des fontaines et des fleuves, mais, cet aspect manque de charmes pour ceux qui ont joui de tes beautés, ô Paradis !

« Tout offense leurs regards; et, comme il est naturel à l'homme, ils aiment davantage ce qu'ils ont perdu. La terre leur paraît étroite; ils ne voient pas l'extrémité du monde, et pourtant ils s'y trouvent resserrés et gémissent. Le jour même leur paraît terne; et, sous les rayons du soleil, ils se plaignent que la lumière leur soit ravie. Ils gémissent de voir les astres suspendus si loin de leur tête, et d'apercevoir à peine le Ciel que naguères ils touchaient (2).

« Alors, tout absorbés dans leur amère douleur, ils éprouvent des sensations nouvelles : leur poitrine se soulève, de leurs yeux s'échappent des ondes jusqu'alors inconnues, des pleurs involontaires baignent leur face altérée (1). »

On ne saurait mieux terminer le récit de la chute originelle. Ces derniers traits surtout sont dignes du sublime génie de Dante.

Pour se conformer aux principes de l'art, le poëte latin aurait dû s'arrêter ici. Mais, saint Avite n'est pas seulement poëte; il est avant tout évêque, — il veut instruire et édifier. Ne soyons donc pas étonné que la déchéance de nos ancêtres, leurs regrets et leurs larmes lui inspirent une exhortation à la pénitence. Il faut prier et gémir, il faut déplorer nos fautes quand il en est temps encore, avant que la mort ne vienne fermer la voie au repentir : voilà la thèse qu'il prouve en développant avec une complaisance marquée la parabole du mauvais riche (2).

« Nous pouvons observer, en passant, — dit judicieusement M. l'abbé Parizel (3), — que la littérature du moyen âge renferme une foule de traits qui ont pour but de rappeler aux hommes leurs fins dernières : dans les sermons, dans les légendes et les chroniques, on trouve des allégories, des révélations, des apparitions réelles ou imaginaires, consacrées en partie à une description du jugement ou de l'enfer.

« Les auteurs de ces pièces... furent de véritables bienfaiteurs pour leurs contemporains : ils employèrent un excellent moyen de subvenir aux besoins moraux de l'époque. Pour obtenir quelque chose des bar-

(1) *De Sent. Dei*, vers. 176 et seq.

(2) Angustatur humus, strictumque gementibus orbem
Terrarùm finis non cernitur et tamen instat.
Squalet et ipse dies, causantur sole sub ipso
Subductam lucem, cœlo suspensa remoto
Astra gemunt, tactusque prius vix cernitur axis.
(*Ibid.*)

« Il y a — dit M. Ampère, — quelque beauté et quelque hardiesse dans cette pensée ! A l'homme déchu, la terre semble se rétrécir et l'écraser de sa petitesse, comme le ciel qui se retire l'accable de son vide immense et de sa distance infinie. » — Ampère : *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, tome II, p. 198. Cfr. Guizot : *Hist. de la civilisation en France*, tome II, p. 69.

(1) *De Sent. Dei*, vers. 195 et seq.

(2) *Ibid.*, vers. 220 à 305.

(3) *Loc. cit. sup.*, p. 270.

bares, pour faire plier leur volonté, il fallait d'abord agir sur leur imagination; or, les tableaux relatifs à la vie future devaient les émouvoir puissamment, et contribuer ainsi à les arrêter dans leurs habitudes de violence et de brigandage.

« L'invasion de l'occident par ces nations belliqueuses, laquelle avait plongé la société du cinquième siècle dans un abîme de souffrances, avait eu la plus grande influence sur l'état des esprits. Nulle époque n'a laissé dans la littérature des traces plus profondes : tous les écrits retentissent du fracas des armes; de toutes parts on entend les gémissements des malheureux, les chants plaintifs inspirés à des âmes sensibles par le spectacle des misères de l'humanité déchue; quelquefois même une voix s'élève pour annoncer la fin prochaine des temps. »

Saint Avite ne pouvait laisser passer inaperçus des événements qui avaient remué si profondément le monde; d'ailleurs, il avait été lui-même témoin des guerres cruelles que se livraient continuellement les nouveaux maîtres de la Gaule. Aussi, après avoir parlé de la révolte des animaux et du bouleversement général de la nature qui suivit le péché, il ajoute :

« Voilà ce qu'éprouvèrent eux-mêmes nos premiers parents : mais, les maux immenses qu'endure leur postérité, aucun mortel ne pourrait les compter, possédât-il cent langues avec une voix de fer : aucun, ni le poëte de Mantoue, ni le vieillard de Méonie, chantres de deux nations diverses.

« Qui racontera de telles agitations? qui pourra décrire ces flots dont la masse roulante emporte le siècle? Les armes frémissent, la terreur ne cesse d'ébranler le monde; le sang coule par torrents et la soif en devient plus ardente. Parlerai-je de ces villes superbes, jadis siéges d'assemblées illustres, maintenant converties en solitudes? Dirai-je la dévastation qui disperse les peuples et ravit les lambeaux de la terre habitée?...

« Les maîtres sont réduits en esclavage, les serviteurs prennent la place des maîtres; les hasards de la guerre enlèvent le jour à ceux que le sort fit sortir du sang le plus noble (1). »

Après avoir jeté un coup d'œil général sur les misères de son temps, saint Avite conclut par cette pensée :

« Il n'est plus de maux que ne commette ou n'endure ce monde, plein tout à la fois d'iniquités et de malheurs : sa ruine est imminente, la mesure du crime est comble (1). »

Tournant alors son cœur et ses regards attristés vers le Christ, le poëte lui adresse une longue prière pour implorer miséricorde et pardon en faveur de la postérité d'Adam. Il termine ainsi :

« L'ardente jalousie de notre ennemi nous a chassés du Paradis; plus puissant que lui, rends-nous par ta grâce notre antique séjour (2). »

LE DÉLUGE.

Profession de foi. — Corruption du genre humain. — Menaces de Dieu. — Ministère des anges. — Gabriel vient avertir Noé. — L'arche. — Réflexions du poëte. — Le déluge.

Au début de ce poëme, composé de six cent vingt-huit hexamètres, saint Avite renouvelle sa profession de foi : écrivain chrétien, il se propose de raconter, non pas le déluge fabuleux de Deucalion, mais ce cataclysme véritable qui submergea la terre souillée des crimes du genre humain et fit périr les créatures à peine sorties du néant (3).

Pour peindre le progrès de la corruption universelle, le poëte emploie diverses comparaisons.

Comme un champ abandonné, dit-il, se durcit peu à peu, cesse de produire de bons fruits, et fait bientôt place à une épaisse forêt, où se retirent avec joie les bêtes sauvages : ainsi le genre humain, qui, par la faute de son chef, était déchu de la gloire et du bonheur, s'endurcissait de jour en

(1) *De Sent. Dei*, vers. 333 et seq.—Sur les ouvrages inspirés, au cinquième siècle, par les invasions, voyez M. l'abbé Parizel, *l. c. sup.*, p. 81 et suiv.

(1) *Ibid.*, vers. 359 et seq.

(2) Livida quos hostis paradiso depulit ira,
Fortior antiquæ reddat tua gratia sedi.
(*Ibid.*, vers. 424 et seq.)

(3) *De Diluvio mundi*, vers. 1 à 10.

jour dans le mal, repoussait les lumières et les inspirations du ciel, et s'abandonnait sans remords aux plus grossiers instincts.

Tel qu'un fleuve gonflé par d'autres fleuves déborde dans la plaine, arrache, renverse, détruit tout sur son passage et entraîne dans l'Océan le butin de sa longue fureur : telles la cruauté et la luxure promenaient leurs ravages sur le monde; l'homme emporté par le torrent, oubliait durant le cours d'une longue vie, la dignité de son âme et sés nobles destinées, et s'abimait dans l'aveugle région des sens où il avait placé son amour et ses espérances (1).

Ces comparaisons — que nous abrégeons — sont pleines de justesse et de grandeur; elles unissent le talent du pittoresque au génie d'une rigoureuse analyse.

Le Créateur lassé des crimes et surtout de l'obstination des hommes, se repentit d'avoir appelé le monde à l'existence.

« Alors, dit-on, il lança du haut du ciel ces menaces foudroyantes, son courroux éclata en ces termes :

« O toi que n'attire aucun bien, que n'arrête aucune loi; toi qui n'obéis qu'à l'antique dragon, race effrénée des humains, plus corrompue que les âges passés! Ce n'est donc pas assez de la chute d'Ève, il faut surpasser par toute espèce de crimes le premier auteur de la mort! Il ne suffit pas que le serment ait triomphé de l'inexpérience d'Adam : non contents d'hériter de la souillure paternelle, les vivants cherchent à mériter la mort par leurs propres actions.

« Ma longue attente n'a servi de rien : le délai même accordé par ma clémence a été consumé dans le crime. Trop longtemps déjà ma patience a comprimé l'explosion de mon courroux; le jour de la vengeance est enfin arrivé.

« Ma foudre ne lancera pas du ciel ses ardentes flammes; un vaste abîme ne s'ouvrira pas au sein de la terre, bien qu'elle succombe sous le poids de désordres excessifs; mais, le globe souillé de crimes s'abîmera sous les flots. Que l'antique chaos reparaisse à la surface du monde, que la masse des eaux reprenne son premier empire; que le continent cède la place aux ondes; que la terre, ensevelie de nouveau, disparaisse avec ses ornements sous la masse informe du liquide élément. Périssent ainsi les vivants! qu'ainsi toute chair soit détruite. »

« Le Père éternel décidait la ruine des choses; et sa droite, prête à lancer les eaux du déluge, menaçait toutes les contrées de l'univers (1). »

« Ce morceau — dit un critique de nos jours (2), — nous paraît vivement senti, et parfaitement adapté au sujet et aux circonstances. Le Créateur outragé s'indigne en voyant le progrès du mal depuis la chute du premier homme; mais il ne laisse, pour ainsi dire, éclater sa colère que par degrés : la douleur que lui cause l'ingratitude de la créature, le regret d'avoir créé des êtres si misérables semblent d'abord absorber tout autre sentiment. Ce coup d'œil jeté sur la conduite du genre humain, l'espèce de lenteur majestueuse qui distingue le début du discours nous montrent bien le Père éternel hésitant jusqu'au dernier instant à punir les coupables. D'autre part, il y a dans cette lenteur même quelque chose de menaçant qui annonce un Dieu courroucé, et qui tient l'âme dans une profonde émotion jusqu'au moment où la sentence est définitivement prononcée. »

Un seul juste — au milieu de l'universelle dépravation, — marchait sur les traces des patriarches ses ancêtres. Dieu détournant de dessus le monde ses regards courroucés, les porta avec bonté et amour sur Noé.

« Lorsque — dit M. l'abbé Parizel (3), — on a suivi le poëte au milieu des hommes dépravés et qu'on a entendu les menaces du Créateur, l'âme se trouve comme accablée de tristesse; on éprouve le besoin de respirer plus à l'aise et de considérer des objets moins lugubres; voilà pourquoi nous sommes si doucement affectés lorsque le poëte changeant tout à coup la scène, nous transporte au milieu de la cour céleste. »

« Il y a dans les Cieux — dit saint Avite, — un chœur innombrable d'anges qui célèbrent éternellement les louanges de Dieu. Ministres ordinaires du Très-Haut, ils reçoivent ses ordres et les portent partout. Ils

(1) *Ibid.*, vers. 27 à 85.

(1) *Ibid.*, vers. 143 et seq.
(2) M. l'abbé Parizel, *l. c. sup.*, p. 277.
(3) *L. c. sup.*, p. 278.

recueillent les justes prières sorties du cœur des mortels, les pieux désirs conçus par les âmes saintes, toutes les aumônes répandues sur l'indigent par une main généreuse, et, prenant leur essor sacré, les portent au-dessus des astres. Le juste vient-il à fléchir sous le poids des misères d'une fragile existence : ils le soutiennent et le sauvent au milieu des dangers du monde (1). »

Ce petit tableau, d'une teinte à la fois douce et solennelle, repose agréablement l'esprit.

Parmi les anges il en est un qui les surpasse tous par sa dignité et par l'importance des missions qu'il a coutume de remplir, ce fut lui encore que Dieu députa vers Noé dans cette grave circonstance.

« Cet Archange, le premier de tous par l'intelligence et la dignité, quitte les hauteurs du ciel ; entouré de légers zéphyrs, il traverse l'air liquide, agitant avec rapidité les ailes qui soutiennent son corps de feu invisible à tous les regards, il se dirige vers la terre.

« En ce moment Noé prosterné gémissait sur les crimes de tous les hommes ; d'une voix suppliante, il implorait malgré le monde le pardon du monde (2). Soudain, les portes restant fermées, se présente le ministre ailé, majestueux et rayonnant. A cette vue le héros (3) frissonne d'effroi ; son œil mortel peut à peine supporter l'éclat du céleste personnage : tremblant, il détourne ses regards (4). »

L'archange lui découvre les desseins de Dieu, lui trace le plan de l'arche et disparaît. Alors le saint patriarche levant les mains au ciel, s'écrie :

« O toi qui spontanément ou par un ordre divin, es venu des sommets de l'éther nous promettre un salut si merveilleux, et contracter avec nous cette sainte alliance : qui que tu sois, protége-nous, accomplis tes promesses, prête à nos efforts la puissance de ton secours, afin que nos faibles mains puissent exécuter un si grand ouvrage (1). »

Aussitôt Noé se met à l'œuvre, l'arche s'élève et s'achève. Mais, la vue de cette gigantesque construction n'excite chez les hommes que dérision ou surprise ; nulle pensée de repentir ne s'éveille en eux.

Ici le poëte intercale quelques réflexions morales, et compare la vie des hommes qui vivaient avant le déluge avec ce qui se passait au ve siècle.

« Il y en a — dit-il, — qui, dans la componction de leur cœur, se consacrent aux œuvres de la foi ; ils savent qu'elle est imminente cette suprême catastrophe dans laquelle tout corps doit périr, et qui doit anéantir la chair avec ses longs excès. Alors celui-là seul évitera le malheur qui se sera préparé dans une arche impénétrable un refuge assuré : celui que le bois salutaire de la croix aura sauvé des flots, verra quels fruits procure le mépris d'une vie oisive et indifférente (2). »

Ici encore nous retrouvons cette vive appréhension de la fin du monde, que faisaient naître les calamités de l'époque....

L'arche est enfin construite. A la voix de Noé les animaux accourent en foule.

« Ils n'ont plus rien de farouche et viennent d'eux-mêmes se faire prendre ; ils renoncent à la liberté, et se réjouissent d'être enfermés, tant est puissante sur eux l'influence des décrets qui pèsent sur l'avenir ! Une terreur mystérieuse dévore les sens des brutes : elles vivent dans une attente pleine d'angoisses. Au contraire, les hommes, qui sont menacés d'un malheur inévitable, ne tremblent pas même en présence de la mort (3). »

Noé se retire dans l'arche du salut. Nous n'y voyons pas entrer d'esclaves, observe le poëte, la servitude, fille du péché, prit naissance lorsque le second père du genre humain maudit Cham et sa postérité.

Un ange vient fermer la porte de l'immense navire : l'heure fatale pour le monde a sonné.

« Soudain le ciel se voile, et d'épaisses ténèbres arrêtent les rayons impuissants du

(1) *De Dil. mundi*, vers. 190 et seq.

(2) Mundanis veniam, mundo nolente, petebat.— (*Ibid.*, vers. 219.)

(3) Horrescit visu tanto perterritus *heros*.— (*Ibid.*, vers. 222.)

Souvenir virgilien emprunté peut-être à saint Jérôme, qui désigne ainsi saint Paul, ermite, dans la belle biographie qu'il en a écrite.

(4) *De Dil. mundi*, vers. 212 et seq.

(1) *Ibid.*, vers. 298 et seq.

(2) *Ibid.*, vers. 319 et seq.

(3) *Ibid.*, vers. 347 et seq.

soleil obscurci. Insensés ! les hommes commencent à peine à trembler ! Bientôt une horrible nuée descend de l'éther et tombe comme une violente averse : toutes les parties sèches du globe sont arrosées et le ciel entier n'est plus qu'un nuage immense. L'Egypte même tressaille de crainte en recevant ces ondes inaccoutumées; les Garamantes (1) sont engourdis par une froide humidité, et pour la première fois une pluie glaciale touche les brûlants déserts des Massyliens (2)....

« Mais, ce n'est plus une pluie qui tombe goutte à goutte : le ciel se déchire et verse des fleuves. Tel le Tanaïs, nourri de neiges éblouissantes, descend des monts Riphéens, s'élance hors de son lit et entraîne tout ce qu'il rencontre sur son passage : tel est le choc des eaux qui ébranlent la terre.

« L'air où se pressent les flots ressemble à un lac... Ce n'est plus le ciel seul qui répand ses eaux, la terre aussi fait éclater son courroux : le sol s'entr'ouvre de toutes parts, et livre passage à des sources jaillissantes, à des fleuves jusqu'alors inconnus.

« Les eaux qui montent vers le ciel, comme si les lois de la pesanteur étaient changées, se mêlent aux eaux qui tombent du ciel : les éléments réunissent leur fureur pour la destruction universelle. Tous les fleuves abandonnent leurs lits, les digues sont rompues, et les flots déchaînés portent partout le ravage.... (3).

« L'Océan viole les lois éternelles qui lui sont imposées : il quitte son empire pour envahir des royaumes étrangers, et renverse l'harmonie de la nature. Dès que les fleuves renommés par leur cours majestueux sentirent les cruelles fureurs de la mer, ils furent un moment stupéfaits de ce flux inconnu. Leurs eaux soulevées et refoulées vers leur source débordent sur la terre, comme si elles comprenaient la nécessité de reculer; mais, l'Océan les poursuit et les presse, lançant contre eux la masse de ses ondes salées.

(1) Peuplades de l'Afrique, à l'ouest des déserts de la Lybie.

(2) Peuples nomades de la Numidie orientale.

(3) « Saint Avit —dit M. Guizot (*l. c. sup.*, p. 64), — a décrit la chute des eaux du ciel et le gonflement simultané de toutes les eaux de la terre avec beaucoup de vigueur et d'éclat. »

« Un horrible fracas plonge alors les mortels dans la consternation : ils montent sur des tours, au faîte des maisons, cherchant à retarder même pour un instant la mort qui va les frapper. Beaucoup sont entraînés par l'onde qui s'élève avec eux ; d'autres voulant gagner les montagnes, sont arrêtés et saisis par la mort dans cette fuite inutile; d'autres encore qu'on voyait nager expirent épuisés par de longs efforts; ou bien, emportés par la violence du tourbillon, ils viennent mourir sur quelque montagne en buvant l'onde amère confondue avec l'eau des fleuves. D'autres périssent sous les ruines de leurs demeures, et les flots engloutissent à la fois et maîtres et maisons. Les bruits qui s'élèvent de toutes parts vers le ciel produisent un immense fracas; et les troupeaux qui partagent la ruine des hommes, augmentent par leurs cris la confusion et le tumulte (1). »

Comme tout est vrai et naturel dans ce remarquable tableau ! Les couleurs, quoique ménagées avec sagesse, sont pleines de vivacité. Ce morceau n'est pas moins digne d'admiration pour la variété et la vérité que les autres descriptions sur lesquelles nous avons attiré l'attention de nos lecteurs; il y a même — grâce à la nature du sujet, — plus de vigueur et d'éclat.

L'univers a disparu sous les flots; l'arche seule surnage. C'est ainsi que la véritable Eglise attaquée tour à tour par les juifs et par les gentils, par les hérétiques et par les philosophes, reste invulnérable : la barque de Jésus-Christ vogue toujours et sort victorieuse de toutes les tempêtes.

« Nous aussi,—dit le poëte,— cédons au monde lorsqu'il nous entraîne : tout ce qui résiste et ne peut fléchir doit craindre d'être brisé par la force. Mais si nous cédons, que notre âme ne ressente pas les flots du torrent; qu'elle reste invulnérable à tous les traits du péché (2) ! »

Ce conseil de prudence et de modération chrétienne, applicable à toutes les époques, nous semble particulièrement convenir au siècle de saint Avite, pendant lequel l'Eglise occupait une position si difficile au milieu des populations barbares et ariennes.

(1) *De Dil. mundi*, vers. 429 et seq.

(2) *Ibid.*, vers. 506 et seq.

Cependant les eaux du déluge avaient atteint la cime des plus hautes montagnes : la vengeance divine était consommée. Le poëte, qui a décrit d'une manière si frappante la marche du fléau, jette un coup d'œil sur la nature submergée, et les vers que lui inspire ce spectacle sont d'une poésie pleine de grandeur et de sentiment :

« Tout ayant disparu, l'univers n'offrait plus au regard que la terre et l'onde. La mort avait tout renversé, et les monstres de l'Océan régnaient dans un gouffre plein de forêts. Les vagues frappaient le ciel devenu leur voisin ; les torrents qu'il vomissait depuis quarante nuits avaient achevé l'œuvre de destruction ; la mort ne trouvait plus rien à emporter, et sur l'abîme flottaient des monceaux de cadavres.

« Enfin la pluie est enchaînée, l'éther brille de nouveau, le ciel reprend son aspect; le soleil même reparaît, mais il ne découvre plus de terres à éclairer, il ne luit que pour les ondes. L'astre du jour considère tristement cette plaine humide sur laquelle viennent se briser ses rayons à peine formés; plus elle est voisine, plus il montre d'ardeur à la consumer (1). »

L'idée renfermée dans les derniers vers est ainsi rendue par Milton :

« Un clair soleil sur son miroir liquide dardait ses brûlants regards, et, comme altéré, buvait largement la fraîche vague (2). »

Saint Avite raconte ensuite le décroissement des eaux, la sortie de l'arche, le sacrifice offert par Noé, et l'alliance que Dieu contracta avec le second père du genre humain.

Le poëme se termine par une exhortation morale : les fidèles doivent avoir le cœur sans cesse tourné vers le Christ, ce divin médiateur figuré par l'arc-en-ciel; se souvenir qu'il n'y a qu'un seul baptême, comme il n'y eut qu'un seul déluge, et que si la terre n'a plus à craindre une immersion

(1) *Ibid.*, vers. 520 et seq.

(2) . . . . the clear sun on his wide watery glass,
Gazed hot, and of the fresh wave largely drew,
As after thirst. . . . .
(*Paradise lost*, XI.)

générale, il faut redouter et prévenir le supplice des flammes (1).

Cette dernière partie a le mérite de contenir beaucoup d'excellents vers qui prêtent le charme du rythme au récit de la Genèse et à l'enseignement des devoirs chrétiens.

DU PASSAGE DE LA MER ROUGE.

Pharaon refuse d'obéir aux ministres de Dieu. — Prière au Christ figuré par l'Agneau paschal. — La mort des premiers nés. — La sortie d'Égypte. — La colonne de flamme et la colonne de nuée. — Les Égyptiens poursuivent les Hébreux et sont engloutis dans la mer Rouge.

Cet ouvrage, publié immédiatement après celui que nous venons de parcourir (2), est une paraphrase en vers des premiers chapitres de l'Exode. L'auteur, qui s'inspire constamment des livres saints pour célébrer la gloire du Seigneur, a voulu chanter cet événement comme très-remarquable en lui-même, et plus encore par son sens allégorique, par les enseignements salutaires qui en découlent.

Historiis quæ magna satis, majorque figuris (3)

(1) *Et flammam timeas quia jam non suppetit unda*

Il s'agit dans ce vers, ou bien des flammes éternelles, ou bien de l'embrasement du monde à la fin des temps.

Dans l'œuvre de Milton, l'archange saint Michel termine ainsi la prédiction relative au déluge : « (*Après le déluge*) le jour et la nuit.. sans cesse renouvelleront leur cours, jusqu'à ce que le feu purifie toutes choses nouvelles, et tout ensemble le ciel et la terre où le juste habitera. »

. . . . day and night,
. . . .
Shall hold their course ; till fire purge all things new,
Both heaven and earth, wherein the just shall dwell.
(*Paradise lost*, XI, fin.)

(2) Cela résulte des deux premiers vers :
Hactenus in terris undas patuisse canenti
Terram inter fluctus aperit nunc carminis ordo.
(*De transitu maris rubri*, vers. 1 et 2.)

(3) *Ibid.*, vers. 17.

On rencontre généralement dans ce poëme les mêmes mérites que dans les précédents. Quelques extraits suffiront pour faire apprécier à nos lecteurs le parti que l'écrivain a tiré du sujet.

La réponse de Pharaon à Moïse et à son frère, venus pour exiger au nom de Dieu la sortie des Israélites, exprime avec énergie les sentiments qui devaient animer en pareille circonstance ce prince orgueilleux et impie.

« Il dit en frémissant :

— Pourquoi tant de tumulte, et quel est ce Dieu nouveau qui, pour réclamer son peuple, m'envoie des oracles menaçants? Vraiment! c'est bien de ces futiles pensées que s'occupe le ciel! Quoi! votre Seigneur voudrait aujourd'hui ravir d'anciens serviteurs à leurs maîtres! il annoncerait ses volontés à d'orgueilleux rebelles! Et qui pourrait être ce Dieu auquel je serais tenu d'obéir? Du haut du trône, qu'a donc à redouter ma royale puissance?...

« Mais vos esprits se sont pervertis par trop de loisir : sans le repos qu'on vous a laissé goûter, vous ne perdriez pas le temps en paroles inutiles. Pour châtier les coupables, aggravons leur fardeau : moins libres, ils oublieront leurs projets audacieux. Et vous, chefs de ce peuple, vous qui lui inspirez de semblables pensées, et qui le soulevez par d'insensés discours, gardez-vous de reparaître en ma présence.

« J'en atteste la riche Pharos, et ton cours, ô Nil tout puissant, et les cris de rage du divin Anubis : il ne restera pas impuni celui qui osera désormais tenir ce langage au pied de mon tribunal (1). »

Après avoir parlé de l'Agneau pascal, dont le sang avait préservé les Hébreux du glaive exterminateur (2), saint Avite adresse au Christ, figuré par cette ancienne victime, la prière suivante où se manifeste encore le pressentiment de la fin prochaine du monde :

« De même, ô Christ! que ton signe imprimé sur nos fronts soit pour nous le gage souverain du salut (3) : que ton sang auguste — tu le versais déjà sous la figure de l'antique agneau, — que ce sang, reçu dans la bouche de tes disciples, soit comme une salutaire purification pour leurs demeures, et les préserve eux-mêmes de toute calamité, au milieu des scènes funèbres de ce monde croulant!

« Tandis que le glaive homicide parcourt les rangs des infidèles, souviens-toi de la figure que tu choisis pour sauver ton peuple : que dans tous les lieux où l'Agneau sans tache sera immolé, et donnera en nourriture son corps consacré par la prière, cette victime accomplisse les promesses de la vie future, en faveur des âmes purifiées du ferment de l'iniquité et du mensonge, en faveur des âmes simples et pures (1). »

La mort des premiers nés d'Égypte inspire au poëte une réflexion qui, pour être exprimée en mille endroits, ne laisse pas d'avoir certain charme dans le passage suivant :

« Avec les maîtres périssent les serviteurs, les enfants des puissants tombent confondus avec la foule. A côté de l'homme du peuple expire celui que la mort trouve enveloppé dans la pourpre d'un lit superbe; l'un gît sur la terre nue, l'autre est couvert d'étoffes de soie, mais sur des couches diverses, ils succombent tous deux sous les coups de la même mort. L'inflexible ne craint personne, et ne respecte aucun des priviléges qui distinguent les seuls vivants; les pleurs du

(1) *Ibid.*, vers. 48 et seq.

(2) Exode XII.

(3) La foi dans l'efficacité salutaire du signe de la croix est rappelée d'une manière touchante dans le dialogue bucolique de Severus Sanctus (*De mortibus boum*), qui vivait au cinquième siècle. Tityre, l'un des interlocuteurs, interrogé sur ce qui avait préservé son troupeau de la contagion universelle, répond :

« C'est le signe qu'on dit être la croix du Dieu qui est seul adoré dans les grandes villes, le Christ, la gloire du Père éternel, dont il est le fils unique.

« Ce signe placé au milieu du front a été un gage certain de salut pour tous mes troupeaux : c'est pour cette raison que le Dieu tout-puissant a été nommé Sauveur.... »

Touché de ces paroles, Buculus, compagnon de Tityre, prend la résolution d'embrasser le christianisme. Enfin, Ægon, le troisième interlocuteur ajoute :

« Laissez-moi partager aussi votre heureux dessein. Car pourquoi hésiterais-je, puisque ce signe, qui fait disparaître la contagion, procure à l'homme la vie éternelle. »

(1) *De transitu maris rubri*, vers. 247 et seq.

pauvre n'excitent en elle aucune pitié, et le riche ne peut la désarmer par un or corrupteur. L'homme sain part avant le malade, le jeune homme avant le vieillard : la mort seule ne doit inspirer de confiance à personne (1). »

Saint Avite conclut par cette pensée, que les mérites seuls distinguent les hommes entre eux au delà du tombeau, parce que « dans les actions du juste rien n'est soumis aux ravages de la mort (2). »

Les Hébreux quittent l'Égypte emportant les trésors de l'avare Pharaon (3). Aussi nombreux que les étoiles du firmament, que les vagues d'une mer agitée, que les grains de sable poussés vers le rivage, que les gouttes d'eau qui tombent du ciel..., ils s'avancent en bon ordre sous la conduite de Moïse et de son frère ; ils marchent lentement par égard pour le sexe et pour l'âge : ainsi l'a ordonné le Seigneur, qui préside lui-même à la sortie triomphante de son peuple.

Voici comment le poëte s'exprime à propos de la colonne de flamme et de la colonne de nuée :

« Ces milliers d'hommes étaient donc arrêtés dans le camp désigné, et des guerriers couverts de leurs armes entouraient la foule sans défense. Dès le premier soir, une flamme resplendissante se dresse comme une colonne dans les purs espaces de l'éther. Elle n'a point le sinistre éclat de ces météores dont l'apparition dans le ciel embrasé menace la terre d'une année désastreuse par les maladies, les guerres, les fléaux ; mais, les rayons qu'elle projette réjouissent par leur blanche clarté : cette lumière limpide remplit le camp d'admiration. Les ténèbres se dissipent, les étoiles voisines disparaissent. La stupeur s'empare d'abord des Hébreux, tous sont frappés d'épouvante à la vue de ce prodige nouveau ; mais, insensiblement la jouissance de cette douce lumière leur fait aimer le brillant phénomène céleste.

« Déjà la nuit avait accompli la plus grande

(1) .... huic soli debet confidere nemo. (*Ibid.*), vers. 264.

(2) Justorum in factis letho nil creditur ulli. (*Ibid.*), vers. 280.

(3) *Ibid.*, vers. 348.

partie de sa carrière, le jour suivant allait paraître : tous les yeux se tournent alors vers la colonne, qui se meut à travers l'atmosphère et marche devant le peuple étonné. Les saints patriarches comprennent aussitôt qu'il faut la suivre, et qu'elle doit diriger les chefs ; ceux-ci, heureux d'avoir un tel guide, s'empressent de faire lever le camp : la première tribu désignée par le sort se met en marche, suivie du reste de la nation.

« Cependant l'astre du jour illumine de nouveau les plaines du ciel, et fait pâlir la colonne de flamme : ce feu naguère si étincelant devient une nuée, qui conserve dans les airs la même forme.

« La troisième heure avait absorbé les rosées de la nuit, et déjà le soleil, gravissant les hauteurs du ciel, avait chassé les brouillards du matin, lorsque, ô prodige inouï ! par un ciel pur, la nuée docile aux ordres divins, opposa sa fraîcheur aux rayons brûlants et s'étendit comme un voile léger mais impénétrable. Autour des Hébreux roulent ces flots embrasés que la nature précipite sur les contrées de l'Orient ; tandis que le peuple abrité jouit de cette douce fraîcheur que répand sur la terre la brise du soir ou la caressante haleine des moites zéphyrs.

« Cette nuée n'avait pourtant ni la noire épaisseur, ni la forme effrayante de celles qui vomissent les pluies impétueuses : elle ressemblait à l'humide arc-en-ciel devant le soleil, tant était beau l'aspect de cette colonne allongée. La nuit, elle était de feu, et projetait une lumière éclatante ; le soleil dardait-il ses brûlants rayons, elle rafraîchissait comme une douce rosée. Ainsi variait sa nature suivant le temps : ses deux substances, bien que diverses, étaient en harmonie pour exercer tour à tour leur bienfaisante action. Si elle s'arrêtait, le peuple s'arrêtait ; dès qu'elle se mettait en mouvement, il la suivait ; la voyait-on rester immobile même ; pendant plusieurs jours, le peuple dans le camp se tenait fidèlement en repos (1). »

Cependant le roi d'Égypte, à la tête d'une nombreuse armée, approchait de Magdalus, où campaient les Hébreux. Ceux-ci, terrifiés par cette poursuite inattendue, et se voyant

(1) *Ibid.*, vers. 400 et seq.

arrêtés par la mer, poussent des cris de désespoir ; Moïse parvient à peine à les calmer en leur rappelant les promesses de Dieu et les prodiges qu'il n'a cessé d'opérer en leur faveur.

Enfin l'aurore se lève, et les Hébreux s'avancent jusqu'au bord de la mer, qui leur uvre un libre passage : la vallée est franchie lorsqu'arrivent les Égyptiens.

« Cette vue transporte de fureur le chef des noirs bataillons, ce Pharaon dont le nom propre était Cenchrès (1). A leur tour, les Égyptiens, profitant de la route profonde ouverte à travers les flots, s'y précipitent en foule : que n'ose pas une fureur insensée? Les uns poussent des coursiers; les autres, armés de l'aiguillon, redoublent la vitesse des légers quadriges. Dès que la cavalerie frémissante est arrivée au milieu de la mer, ces hommes bouillonnants de colère maudissent la longueur du trajet, et le retard que leur cause le trop étroit passage.

« Alors, du sommet de la colonne de nuée, devenue resplendissante, tonne une voix partie du ciel, interprète de la parole divine, et qui s'adresse en ces termes à l'auguste Moïse :

— Il est venu le temps d'accomplir mes volontés, l'Égypte touche à sa ruine, le dernier châtiment va frapper cette nation tant de fois châtiée, et l'anéantir. Vous, remplacez le glaive exterminateur; frappez une seconde fois de votre verge les flots qu'elle a divisés, et que la plaine liquide reprenne son aspect accoutumé! »

« Moïse fléchit le genou sur le bord du rivage mis à sec ; puis, ordonnant aux flots de ressaisir le domaine qu'ils ont quitté, il les frappe avec confiance de sa verge miraculeuse. Soudain retentit un bruit pareil au fracas du tonnerre : de toutes parts se précipitent les ondes ; elles envahissent la route où s'est engagé le premier le roi de Pharos, poussé par son heure dernière. Arrêté dans sa marche, repoussé par les flots, ce prince regrette d'avoir pénétré dans le gouffre : il cherche à fuir, mais il est trop tard ! Ses guerriers épouvantés prennent la fuite en jetant leurs armes; la mer les presse, les poursuit sans relâche : partout s'écroule et disparaît la muraille que formaient les ondes, maintenant déchaînées. Pharaon toujours fier, bien que radouci par la présence de la mort :

— Ce n'est point au courage des hommes — s'écrie-t-il, — qu'est due cette victoire; nous nous rendons, mais le ciel est l'ennemi qui nous abat! Sauve qui peut! vous êtes vaincus, soldats, fuyez, cessez de vous épuiser en vains efforts contre Dieu! »

« Oh ! si l'homme pouvait briser son orgueil, s'il voulait avant la mort renouveler son âme par le repentir !... Que sert enfin de quitter le mal lorsqu'on touche au terme de sa carrière, et qu'à la vie présente succède l'éternité ?... Celui qui ne renonce au péché qu'au moment où il ne peut plus le commettre, abandonne moins le vice qu'il n'en est abandonné...

« Un moment suspendues à la cime des vagues, les phalanges égyptiennes vont être englouties. La masse des eaux soulève d'abord les guerriers, mais, accablés du poids de leurs armes, ils sont entraînés au fond du gouffre : revenus à la surface, ce ne sont plus que des corps mourants, bardés de fer. Quelques-uns ont pu se débarrasser de leur armure ; mais, à peine libres, ils rencontrent des corps flottants auxquels ils s'attachent dans de funestes étreintes ; le secours qu'ils espéraient cause leur perte : chacun est entraîné par le poids de son compagnon, et tous deux sont inséparables jusque dans la mort. D'autres, après avoir longtemps agité leurs bras défaillants, rencontrent la pointe de leurs épées et se percent eux-mêmes de leurs javelots flottants : la mer se teint de sang.

« Le brillant roi de la cour de Memphis, dont les blancs coursiers obéissent à un noir conducteur, est témoin de sa propre ruine : il survit à tout son peuple, et fait enfin naufrage du haut de son char, au milieu des flots qu'il a envahis.

« Spectateur tranquille d'un combat livré par la mer, Israël triomphe sans fatigue. Alors la vallée comblée disparaît ; le flot revient, la plaine liquide est rétablie. La côte est couverte de cadavres flottants, et la mer

(1) C'est le nom qu'il porte dans les *Canons* d'Eusèbe. — Le même prince est appelé *Chéphren* par Hérodote (*Hist. II*, 127); *Céphren* ou *Chabruis*, par Diodore de Sicile (*Biblioth. hist.*, *l. I*, n° 64, édition de Deux-Ponts).

domine majestueuse sur les terres qu'elle a reconquises (1). »

Dans tout ce poëme l'évêque de Vienne suit pas à pas le récit de l'Exode : il n'a donc rien créé quant au sujet. Mais, il a voulu raconter en beaux vers un événement célèbre de l'histoire sainte, pour intéresser et instruire les chrétiens; et l'ouvrage répond entièrement à l'intention de l'auteur. Quelques discours mêlés au récit sont pleins d'à-propos et de naturel; enfin, sans dépasser les bornes de la vérité, saint Avite a su présenter la plupart des événements d'une manière frappante et originale (2).

VII

En terminant cette étude assez détaillée sur saint Avite et ses écrits, nous dirons avec M. l'abbé Parizel, dont l'excellent ouvrage nous a presque constamment servi de guide :

« Saint Avite fut un de ces hommes que la Providence appelle à exercer dans le monde une action puissante et salutaire, et qui, poursuivant leur noble mission à travers tous les obstacles, font éclater aux yeux de leurs contemporains des talents supérieurs, joints à une vie sainte, à une infatigable énergie, enfin au dévoûment le plus sublime. Non-seulement ces hommes rares font l'admiration de leur siècle, mais il reste après eux des traces glorieuses de leur passage sur la terre : leurs œuvres, sans lesquelles l'histoire est inexplicable, excitent l'étonnement et la reconnaissance des âges suivants......

« Saint Avite occupe aussi une place distinguée dans l'histoire des Lettres chrétiennes : grâce à de grands talents naturels secondés par un travail sérieux et par une étude approfondie des auteurs anciens, il a très-souvent évité les défauts de son siècle et nous a laissé plusieurs morceaux d'une étonnante pureté, où se révèle parfois une étincelle de génie .... Il était doué de grands talents oratoires, et l'on peut avec justice lui accorder un rang élevé parmi les orateurs chrétiens (1). Ne restât-il même aucun fragment de ses homélies, nous ne saurions nier les effets merveilleux de sa parole, ni refuser de prêter l'oreille aux voix nombreuses qui s'élèvent d'âge en âge pour faire l'éloge de *l'éloquent Avitus* (2).

« Les écrits en prose de ce prélat témoignent une connaissance étendue de l'Ecriture sainte, une grande pénétration d'esprit et beaucoup d'habileté dans la controverse...:

« Le principal titre littéraire de saint Avite est dans ses poëmes. Tous appartiennent à ce genre narratif cultivé par les écrivains chrétiens qui se proposaient, ou d'exposer l'histoire biblique et d'autres faits analogues, ou de tracer des conseils de morale. ... On trouve dans le *Paradis perdu* un cachet d'originalité et un art de composition qui révèlent quelque génie. Du reste, dans cet écrit, comme dans les autres du même auteur, il y a plusieurs morceaux d'une beauté remarquable..... Le poëte a prouvé qu'il savait peindre avec vérité et coloris, non-seulement les scènes de la nature, mais encore les passions du cœur. Quant au langage de ces poésies, on peut dire qu'il est d'une pureté presque classique : l'élégance du style et la facilité de la versification rappellent souvent le bel âge de la Littérature latine (3). On voit que saint

(1) *De transitu maris rubri*, vers. 639 et seq.

(2) Nous avons analysé ci-dessus (col. 638 à 641), *l'Eloge de la Chasteté*, qui est le sixième poëme de Saint Avite.

(1) In der geistlichen Beredsamkeit behauptete er einen eben so hohen Rang unter Klassischen Scriftstellern des christlichen Alterthums. — Ersch und Gruber : *Encyclopadie der Wissenschaften*, artik. *Avitus* (*Alc. Ecd.*)

(2) *Magnæ enim facundiæ erat tunc temporis beatus Avitus.* — Saint Grégoire de Tours : *Hist. Franc., lib. II, cap. XXXIV.*

Temporibus prædicti Gundobadi... fuit in urbe Vienna sanctus episcopus, Avitus nomine.... eloquentiâ facundissimus. — Agobard : *Adv. Legem Gund.* n° XIII.

Avitus Viennensis episcopus et eloquentiâ et sanctitate præcipuus. — Ado : *Chron. ætate VI.*

Avitus, ut erat alter Tullius (*Cicero*). — Collatio adv. Arianos.

In cujus (Sigismundi) *conversione recitavit homiliam in populo sensuum suavitate plenissimam, et verborum compositione dulcissimam.* — Agobard : *Adv. Leg. Gund. XIII.*

(3) Man bewundert die Zierde und Anmuth seiner Gedichte, die weit ueber seinen Zeitgeist erhaben sich dem goldenen Zeitalter der lateinischen Litteratur nahern. — Ersch und Gruber, *loc. cit.*

Avite avait particulièrement étudié Virgile, dont il imite la diction généralement avec bonheur. Fidèle aux anciennes traditions littéraires, l'évêque de Vienne fut un poëte remarquable....; et si l'on considère qu'il publia ses œuvres au milieu des laborieuses fonctions de l'épiscopat, on devra conclure qu'il fut tout à la fois un apôtre éminent par ses lumières, son zèle et ses vertus; un illustre bienfaiteur de la nation burgonde; enfin le plus digne représentant des lettres gauloises après les invasions germaniques (1). »

NOTE

sur la véritable situation d'Epone, où se tint un célèbre Concile convoqué par saint Avite.

M. Parizel — dans sa savante et récente étude sur saint Avite, publiée en 1859, — dit : « Ce concile ouvrit ses séances le 17 septembre 517 à *Epone* ou *Epaunum*, lieu que l'on croit être Yenne, sur le Rhône, au diocèse de Bellay (2). »

En 1761, Charvet — dans son *Histoire de la sainte Eglise de Vienne* (3), — s'exprimait ainsi : « Saint Avite convoqua son concile à Epaone, aujourd'hui Albon, distant d'environ six lieues de Vienne, en tirant vers le midi, et à une demi-lieue du Rhône. »

Dans une dissertation spéciale (4), Charvet prouva son assertion, rappelant en même temps toutes les opinions précédemment émises au sujet de la véritable situation d'*Epaone*.

Voici comment il s'exprime :

« J'ai dit sans hésiter qu'Epaone est aujourd'hui Albon. Il s'agit à présent de le justifier.

« Le véritable nom de ce lieu a beaucoup exercé les savants (5) : les uns l'ont appelé *Epaune*, d'autres *Epone*, d'autres enfin *Epaone*. Les sentiments se sont encore plus partagés sur sa situation. Les uns l'ont placé à Ponas, château ruiné à trois lieues et demie de Vienne du côté de l'orient, entre cette ville et Bourgoind : les autres à Crezentieu, hors de la porte de Saint-Martin de Vienne, parce qu'il y avait dans ce petit territoire une église dédiée à saint Romain et une autre église dépendante d'une métairie qui appartenait aux moines de Saint-André. Le père Chifflet, jésuite, dans une dissertation postérieure à son histoire de Besançon, veut que ce soit Nions sur le lac de Genève, *Necuidunum*.

« Quelques-uns ont mis le concile d'Epaone à Pamiers, *Pamiense*, pour *Epaonense*; à Mandure, à Agaune, et veulent qu'on lise *Agaunense*. D'autres se sont déterminées pour Yene, petite ville en Savoie, dans une partie de cette province qu'on appelle le petit Bugey. Plusieurs ont voulu qu'Epaone fût entre Vienne et Lyon, le long du Rhône, sans désigner précisément si c'était une ville ou un bourg. M. Fleuri, le père de Longueval et les auteurs de *l'Art de vérifier les dates de l'Histoire*, ont suivi le dernier sentiment, avec la restriction *on croit*, en sorte que les difficultés ont été multipliées sans porter la question au delà du vraisemblable.

« Ce qui a déterminé les savants — dit le père de Longueval — à croire qu'Yene est l'ancienne Epaone, c'est qu'on a trouvé des pierres avec cette inscription :

DEÆ EPAONÆ (1). »

« Quelques critiques — ajoute Charvet, — croient qu'Epaona est la déesse des chevaux, et qu'*Ep* en celtique signifie un cheval. On peut dire que la déesse Epaona est la ville même d'Epaone. On sait que les anciens divinisaient quelquefois les villes, et qu'il y avait des autels érigés en l'honneur de la ville de Rome.

« M. Didier, Doyen de l'Église de Vienne, donna au public sur ce sujet, il y a quel-

(1) M. l'abbé Parizel, *l. c. sup.* p. 318 à 322, *passim.*

(2) *L. c. sup.*, p. 58.

(3) P. 91 et 92.

(4) P. 118 à 121.

(5) Voyez de Valbonays : *Mémoires pour servir à l'Histoire du Dauphiné*, etc. (Paris, 1711, in-folio, 2 vol.) et du même, *Dissertation sur la découverte du lieu d'Epone, où il a été tenu un Concile de ce nom* (Mémoires de Trévoux, 1715, février, p. 232 à 248.)

(1) Note à la page 387 de l'*Histoire de l'Église Gallicane*, tome II.

ques années (1737), une lettre en forme de dissertation (1) qui semblait devoir fixer les doutes des savants; cependant, il ne paraît pas qu'on y ait eu égard, peut-être parce qu'elle n'est pas connue. »

Reprenant les preuves fournies par Didier à l'appui de l'opinion qui place à Albon *Epaona*, Charvet les a développées et voici ce qu'il en tire :

« Le père Mabillon était persuadé qu'Epaone était dans le diocèse de Vienne près du Rhône, et qu'il y avait eu anciennement deux églises, l'une dédiée à saint Romain, martyr, et l'autre à saint André, apôtre. Il l'avait écrit ainsi à M. de Montmorin, archevêque de Vienne, à qui il demandait des éclaircissements sur ce sujet qui ne lui ont point été donnés. On m'a communiqué l'original de cette lettre.

« M. Didier démontre par un Diplôme de Louis le Débonnaire, qui est à la fin des Capitulaires de M. Baluse (col. 1433), dans le Cartulaire de l'Église de Vienne dont il a été tiré (fol. 6, verso), qu'Epaone était dans le comté d'Albon ou Abbon au diocèse de Vienne, à six lieues ou environ au midi de cette ville et à une demi-lieue du Rhône. Cette terre appartenait du temps de saint Avite à l'Église de Vienne, et elle en relève encore aujourd'hui. Les empereurs en ayant dans la suite gratifié le comte Abbon, Louis le Débonnaire la restitua à l'Église de Vienne, du consentement et à la prière de ce pieux comte (2).

« Il est bon d'observer ici que l'église d'Albon est sous le titre de Saint-Romain, et qu'on voit dans cette paroisse les restes d'une ancienne église de Saint-André, qu'on nomme *Saint-André de Mocune*.....

« La situation d'Epaone était très-convenable et très-commode pour tous les évêques du royaume de Bourgogne qui devaient s'assembler, parce qu'il était au centre du royaume et près du Rhône. C'est ce qui fait dire à saint Avite, dans sa lettre de convocation : *Id circo cunctos simus poscimus fratres et Deo favente octavo Iduum Septembrium in parochiâ Epaonensi adesse dignemini, qui locus omnium fatigatione perpensâ conventui satis opportunus visus est.*

« On trouve dans la Cartulaire de l'Église de Vienne (fol. 43, verso), une charte qui vient heureusement à l'appui du Diplôme de Louis le Débonnaire et qui caractérise encore mieux la situation d'Epaone. C'est une donation faite à l'Église de Vienne par Arlulfus et sa femme Adoara des biens qu'ils avaient dans le Viennois au territoire d'Epaone dans le lieu appelé *Aneyron* (1).

« *Aneyron* est une paroisse du diocèse de Vienne, dans le comté d'Albon, à six lieues de Vienne, peu éloignée du Rhône, et qui joint celle de Saint-Romain d'Albon. Epaone a perdu son nom, et Aneyron a conservé le sien.

« On voit par le Diplôme de Louis le Débonnaire et par cette Charte que la véritable leçon du nom du concile est *Eppaonensis*. Ce nom se corrompait déjà du temps de Charles le Chauve, puisque la charte porte *Ebbaonensis*, et il a pu se faire très-naturellement dans la suite que ce lieu ait été désigné par le nom du comte Albon qui l'avait si généreusement restitué à l'Église de Vienne. Mais, jamais Epaone n'a été ville. M. de Maupertuis (2) qui lui donne ce titre ignorait-il que les villes du premier rang se nommaient, chez les Romains, *Civitas*, celles du second, *Castrum*, et les bourgs,

(1) *Mémoires de Trévoux*, 1737, novembre, p. 1967 à 1975.

(2) Spontaneâ voluntate adiens serenitatem culminis nostri vir illustris Abbo comes, quia et *vicum* qui *dicitur Epaonis* qui erat ex ratione sancti Mauritii ex episcopatu Viennensi, ubi nunc, autore Deo, Bernardus archiepiscopus præsul esse dignoscitur, beneficiario munere ex nostrâ largitione habebat ubi erant etiam ecclesiæ destructæ et discoopertæ quarum sunt vocabula sancti Andreæ apostoli et sancti Romani martyris, precibus quibus valuit, nostram obsecravit clementiam.... ut ecclesiæ sancti Mauritii Viennensis redderemur... et nos ad ejus deprecationem.... reddimus, etc.

(1) Idcirco Artulfus et conjux mea Adoara.... condonamus et cedimus aliquid ex rebus propriæ facultatis nostræ quas visi sumus habere et possidere basilicæ sancti Mauritii et sociorum ejus sex mille sexcenti sex quæ est constructa infra mœnia in urbe Viennâ quam Dominus ac venerabilis Odtramnus archiepiscopus ad regendum habet; hoc sunt res consistentes in pago Viennensi, in agro Ebbaonensi, in villâ et loco ubi dicitur Anarioni.

(2) *Histoire de la Sainte Eglise de Vienne*, etc. (Lyon, 1708, in-4.)

Vicus, — qualification que le Diplôme donne à Epaone.

« On ne connaissait que la lettre de convocation de saint Avite pour le concile d'Epaone. Le père Hardouin est le premier qui en ait donné les actes sous le nom de Viventiol, évêque de Lyon, dans son addition des Conciles (tome II, p. 1046) (1). »

ÉTENDUE ET BORNES DE LA FRANCE,

A LA FIN DU CINQUIÈME SIÈCLE.

Nous venons remplir ici une partie du vaste programme indiqué — au début même des *Annales hagiologiques de la France* (2), — c'est-à-dire, donner un aperçu aussi complet que possible de ce qu'était la France à la fin du vᵉ siècle, époque à laquelle nous conduit et se termine cette première série.

Cette tâche était difficile — comme tout ce qui tient à l'histoire et surtout à la géographie de ces temps si reculés, — cependant nous avons essayé de l'accomplir et nous espérons y être parvenu grâce à un savant travail que nous reproduisons à peu près intégralement et dans ce qu'il a de plus essentiel.

C'est un *Mémoire sur l'étendue du royaume de France dans la première race*, dû aux recherches patientes de Foncemagne et qui fut lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1729 (3).

La monarchie française dans les Gaules, faible sous ses premiers rois, et renfermée jusqu'à Clovis dans des bornes si étroites que l'on doute presque si elle subsistait avant lui, s'accrut successivement par les conquêtes de ce roi et par celles de ses descendants. Ce n'est qu'en rapprochant ces différentes conquêtes, que l'on peut se former une idée exacte de l'étendue de la monarchie française dans la première race. Je vais les parcourir en détail selon l'ordre des temps.

Tous les savants conviennent que le nom des Francs n'est point connu dans l'histoire avant l'empire de Valérien. Vopiscus est le premier qui les ait nommés, et l'on rapporte communément à l'année 255 l'événement qui lui a donné occasion de parler d'eux.

Depuis cette époque, l'histoire de l'Empire d'Occident devient l'histoire des Français, ou du moins l'histoire française est dès lors tellement liée à l'histoire romaine, que les monuments qui nous restent de celle-ci sont les uniques sources où nous devions chercher les antiquités de notre nation. Chaque mutation d'empereur est marquée ou par une irruption des Francs dans la Gaule, dont ils souffraient impatiemment que le Rhin les séparât, ou par un traité, soit de paix, soit d'alliance, que le nouvel empereur se hâtait de conclure avec eux : tantôt ennemis, tantôt alliés de l'Empire, souvent malheureux dans leurs incursions, rarement poursuivis chez eux par le vainqueur ; toujours redoutés des Romains, et jamais leurs tributaires

Ce tableau représente en raccourci les différentes situations des Français et les principaux événements de leur histoire pendant l'espace d'environ cent quarante ans qui s'écoulèrent depuis l'empereur Valérien jusqu'à la mort de Théodose.

Jusques-là moins conquérants qu'aventuriers, ils semblaient n'avoir passé le Rhin que dans la vue de reconnaître le pays, pour se mettre par degres en état de l'attaquer un jour plus sûrement. Toutes leurs courses s'étaient terminées par le pillage, ou par la prise de quelques villes, qu'ils avaient même aussitôt perdues que conquises.

Théodose mourut en 395, son fils Honorius lui succéda dans l'empire d'Occident. Stilicon, gouverneur du jeune prince, et dépositaire de son autorité, occupé du projet de placer son propre fils sur le trône, jugea que le moyen le plus efficace d'en assurer le succès était de rendre le gouvernement d'Honorius méprisable et odieux. Il ouvrit l'Italie aux Goths, qu'il pouvait détruire; il invita plusieurs nations Barbares à fondre sur la Gaule, et osa lui-même leur en faciliter l'entrée, en retirant les garnisons qui veillaient sur le Rhin du haut de ces tours que Va-

(1) Charvet a donné l'analyse de ces Actes, *l. c. sup.*, p. 92 à 96.

(2) Première année; introduction, p. XIV et Appendice, col. 1081 à 1090.

(3) Voyez *Mémoires... de l'Acad. des Inscript.* tome VIII, (édit. in-4.), p. 505 à 527.

lentinien avait fait bâtir des deux côtés du fleuve (1).

Il n'en fallait pas tant pour déterminer les Francs; je veux dire les peuples qui composaient la ligue franque, à une entreprise qu'ils avaient si souvent tentée, dans des circonstances moins favorables.

On sait que le pays qu'ils habitaient au delà du Rhin était borné au levant par les Thuringes et par les Saxons, au couchant par le Rhin, au septentrion par l'Océan, au midi par les Allemands et par les Suèves. Cette étendue de pays a été appelée, tantôt de leur nom, *Francia*, tantôt du nom commun à toutes les nations Germaniques, *Germania*, quelquefois *Sicambria*, en mémoire des anciens Sicambres, qui avaient possédé les mêmes terres; quelquefois enfin *Barbaria*, sans aucun autre fondement que l'usage où étaient les Romains d'appeler *Barbares* les peuples qu'ils n'avaient pas soumis.

Si nous en croyons le plus grand nombre de nos historiens modernes, les Français entrèrent dans les Gaules en 420 sous la conduite de leur roi Pharamond et y jetèrent les premiers fondements de notre monarchie : mais, quand nous remontons au principe de cette opinion, devenue presque universelle, nous trouvons qu'elle n'est appuyée que sur quelques mots mal entendus d'un écrivain sans autorité : *Pharamundus regnat in Francia*, dit l'auteur de la chronique attribuée à Tyro Prosper, sous l'année 420.

Grégoire de Tours et Frédégaire n'ont point connu Pharamond; le silence de ces deux historiens fonde un préjugé, qui peut au moins balancer le témoignage de la Chronique; et quand on conviendrait que Pharamond fût roi des Français, il resterait encore à prouver que ce prince régna sur eux dans la Gaule : le mot *Francia* désigne clairement le pays que les Francs possédaient au delà du Rhin, et qui portait en effet ce nom (2); c'est au contraire sans nécessité, comme sans preuve, que l'on a voulu l'entendre de la Gaule, qui n'a d'ailleurs été appelée *Francia* que beaucoup plus tard.

Il est certain que peu de temps après la grande irruption des Barbares, que l'on place vers l'an 406, les Français passèrent le Rhin; qu'ils pillèrent et brûlèrent plusieurs fois la ville de Trèves; qu'environ le même temps, Théodemir, fils de Ricimer, fut leur roi; qu'ils s'emparèrent de la partie des Gaules la plus voisine du Rhin, d'où ils furent chassés, selon les Fastes consulaires de Prosper, sous le Consulat de Félix et de Taurus, c'est-à-dire, en 428 (1); que la huitième année depuis la mort d'Honorius, c'est-à-dire, en 431, ils furent encore battus par Aëtius, qui fit avc eux un traité de paix selon la Chronique d'Idace (2); que leur roi Clodion ayant défait à son tour l'armée romaine, se rendit maître de la ville de Cambrai et de tout le pays d'alentour jusqu'à la rivière de Somme (3); qu'enfin ce prince voulant pousser plus loin ses conquêtes et s'étendre du côté d'Arras, fut surpris et vaincu par le même Aëtius, près de Lens en Artois (4), selon Sidonius Apollinaris, dans la description qu'il nous a laissée de cette déroute.

J'emploie le terme de *déroute*; parce que cette action fut bien moins une bataille rangée, qu'une surprise et une attaque tumultueuse.

Sidonius n'ajoute pas que le général romain profitant de sa victoire, ait poursuivi les Français et reconquis sur eux les terres qu'ils habitaient depuis la Somme jusqu'à Cambrai et au delà. De son silence on peut conclure qu'Aëtius crut avoir assez fait, en arrêtant les progrès des Français et qu'il leur laissa le pays qu'ils possédaient; comme il avait abandonné aux Goths une partie de l'Aquitaine, la Savoie aux Bourguignons et

(1) Paul Orose, *Hist. lib. VII*, *cap.* XXXVII et XXXVIII et Chron. Com. Marcell. *ad ann.* 408.

(2) *Inter Saxones quippe et Alemanos, gens... non tàm lata quàm valida, apud historicos Germania, nunc vero* Francia *vocatur.*—Saint Jérome : Vita sancti Hilarion.

(1) *Pars Galliarum propinqua Rheno, quam Franci possidendam occupaverant, Ætii comitis armis recepta.* Du Chesne, tome I, p. 205.

(2) *Superatis per Aëtium in certamine Francis et in pace susceptis.* — Id., p. 188.

(3) *Clogio autem missis exploratoribus ad urbem Camaracum perlustrata omnia ipse secutus, Romanos proterit, civitatem adprehendit, in quâ paucum tempus residens usque Somonam fluvium occupavit.*—Saint Grégoire de Tours, *lib. II*, *cap.* IX.

(4) *Francusque Clojo patentes Atrebatum terras pervaserat.*

les environs de Valence à une troupe d'Alains.

Cette opinion sera, si l'on veut, une conjecture : mais, l'opinion contraire n'en est-elle pas une elle-même? Dans la nécessité où nous sommes d'admettre l'une des deux, nous devons préférer la plus probable. Or, le silence d'Apollinaris, qui n'était pas sans doute assez favorable aux Francs pour avoir voulu dissimuler une partie de leur disgrâce, donne, ce me semble, au sentiment que j'embrasse, un degré de probabilité que l'autre n'a pas.

Si cette observation est juste, il n'y a plus de difficulté à adopter ce que disent Adon dans sa chronique, et Roricon dans son histoire, que Clodion choisit une ville entre celles dont il était le maître, pour en faire la capitale de son nouveau royaume ; ce fut Cambrai selon l'un, et selon l'autre Amiens; peut-être fut-ce Tournai, que l'auteur de la Vie de saint Eloi dit avoir été ville royale (1) ; car, je ne vois dans toute l'histoire de la première race, aucun autre temps où Tournai ait pu être ville royale, c'est-à-dire, le lieu de la résidence des rois.

Ces trois écrivains, surtout les deux premiers, ont vécu dans des temps trop éloignés de celui dont ils parlent, pour qu'il soit permis d'appuyer un système historique sur leur autorité : mais, le système ayant par lui-même de quoi se soutenir sans leur secours, on peut les citer, non comme des garants de la vérité du fait, mais comme des témoins, dont la déposition s'accorde avec le fait même, que l'on suppose déjà suffisamment établi.

Je crois donc que l'expédition qui assura aux Francs la possession de Cambrai et du pays voisin jusqu'à la Somme, doit être regardée comme l'époque de la fondation de notre monarchie. On ignore la date précise de cet événement : le père le Cointe (2), sur la foi de Sigebert, la rapporte à l'an 441, le père Sirmond (3), à l'an 445. M. de Valois (4) me paraît mieux fondé à le placer huit ans plus tôt, en 438.

(1) *Urbs Tornacensis, quæ quondam civitas regalis fuit.* — Saint-Ouen : *Vita sancti Eligii, apud Spicil., tome V.*

(2) *Annales eccles. Franc.*, ad ann. 441.

(3) *Opusc.*, tome I., p. 1172.

(4) *Rerum Francicarum*, tome I, p. 182.

Les Francs conservèrent leur établissement dans les Gaules sous le règne de Mérovée, successeur de Clodion. Un passage de la Vie de saint Remi, qui n'est contredit par aucune autorité équivalente, ne permet pas d'en douter (1). A ce témoignage s'ajoute une induction qui se tire naturellement d'une lettre de Sidonius. *Je retrouve,* disait l'évêque d'Auvergne au comte Arbogaste, *je retrouve dans votre style toute la majesté de la langue romaine, dont l'usage est depuis longtemps aboli dans les villes de la Gaule-Belgique* (2).

Le changement de langage que Sidonius déplore subsistait au temps où il écrivait : or, son épiscopat concourt avec la fin du règne de Mérovée et le commencement de celui de son successeur. Ce changement était fort ancien, *olim*; quel avait pu en être le principe, sinon l'arrivée des Francs, qui s'étaient établis assez solidement dans la Gaule, et qui s'y maintenaient depuis un assez grand nombre d'années, pour que leur langue naturelle fût devenue la langue dominante du pays?

Il est donc plus que vraisemblable, que les Francs conservèrent sous Mérovée les conquêtes qu'ils avaient faites sous Clodion : mais, on ne peut avancer avec certitude qu'ils les aient étendues. Si, peu de temps après la mort d'Aëtius arrivée en 454, on les voit faire une nouvelle tentative sur la première Germanie et sur la seconde Belgique, selon un passage de Sidonius, qui ne nous apprend pas même jusqu'où ils portèrent leurs armes (3); on les voit bientôt re-

(1) *Ad Belgicæ provinciæ Tornacum atque Camaracum civitates aggressi sunt, indèque usque ad Summam fluvium partem Belgicæ provinciæ occupaverunt, ubi plurimis temporibus degerunt sub Chlodoveo et Meroveo.*— Du Chesne, tome I, p. 524.

(2) *Quocirca sermonis pompa Romani, si qua adhuc uspiam est, Belgicis olim, sive Romanis abolita terris, in te resedit.* — Sid., *ep. XVII, lib. IV*, ap. Sirmond, tome I.

(3) Francus Germanum primum Belgamque secundum
Sternebat, Rhenumque ferox Alamanne bibebas
Romanis ripis, et utroque superbus in agro
Vel civis vel victor eras.
— *Panégyrique d'Avitus*, ap. Sirm, tome II, p. 1214.

repoussés par Avitus et contraints de se renfermer dans leurs anciennes limites, selon un autre endroit du même écrivain (1).

Mérovée transmit à son successeur Childéric le royaume des Francs en deçà du Rhin, tel que son père Clodion le lui avait laissé.

Je n'hésite pas à donner le nom de royaume au pays que les Francs occupaient alors en deçà du Rhin; puisque les Francs eux-mêmes ayant déposé Childéric, donnèrent le titre de *roi* à celui qu'ils élurent en sa place (2); ce fut le comte Ægidius, maître de la milice romaine dans les Gaules; aussi, Grégoire de Tours, en parlant du gouvernement d'Ægidius, emploie le terme de *régner* (3).

Le règne de Childéric, fils de Mérovée, fut plus fécond en événements, que ne l'avait été celui de son père. La chûte de l'Empire d'Occident laissait les provinces romaines à découvert et comme en proie aux premiers maîtres qui entreprendraient de les envahir.

Si nous en croyons la Chronique de Moissac (4), Childéric signala ses premières années par la prise de Trèves et de Cologne.

Nous lisons dans la Vie de sainte Geneviève, qu'il assiégea Paris, et qu'après un long siége, il prit cette ville, où touché des prières de la sainte, dont il respectait la vertu, il accorda la grâce de quelques criminels qu'il venait de condamner à la mort (5).

Nous apprenons de Grégroire de Tours, qu'il livra quelques combats aux troupes romaines près d'Orléans; qu'il perça jusqu'à Angers; qu'il enleva cette ville au roi des Saxons, Adouacre, et qu'il s'empara des îles des mêmes Saxons (6). Le père le Cointe entend, par cette expression, des îles de la Loire, que les Saxons avaient fortifiées pour se ménager une retraite en cas de déroute.

Comme il ne paraît pas que rien ait arrêté les armes des Francs, depuis les villes de la Belgique, d'où ils étaient partis, jusqu'à celle d'Angers, où ils terminèrent leur course,— il doit passer pour constant, qu'ils s'étaient assurés dans leur marche de tout le pays qu'ils laissaient derrière eux; et l'on ne trouve dans aucun monument qu'ils en aient été dépossédés. Rome n'avait plus d'empereur qu'ils dussent craindre; et les Gaulois, qu'ils venaient de soumettre, aimaient déjà la domination de leurs vainqueurs (1).

Ainsi, les Francs, sous le règne de Childéric, avaient déjà pénétré dans la seconde Germanie, dans les deux Belgiques et dans la troisième et quatrième Lyonnaise.

Jusqu'ici je me suis contenté d'indiquer les faits, sans les approfondir... Je remarquerai seulement que le père Daniel ne doit point être regardé comme l'auteur du système qui retranche de la suite de nos rois les prédécesseurs de Clovis. La gloire de l'invention, si l'invention mérite quelque gloire, est due au jurisconsulte Hotman, qui compte Childéric, père de Clovis, pour le fondateur de la monarchie (2). Chantereau le Fèvre va plus loin encore, et semble refuser à Childéric ce que Hotman lui attribue. Il s'en explique ainsi dans un ouvrage manuscrit que l'on conserve à la Bibliothèque du Roi.

A proprement parler, dit-il, à l'occasion du baptême de Clovis, *voilà le commencement de la monarchie française ou franc-gauloise; au précédent ce n'était de la part des Francs que courses et brigandages, plutôt que guerres déclarées et justes conquêtes* (3).

Je passe au règne de Clovis. Les Gaules étaient partagées entre les Français, les

(1) Saxonis incursus cessat, Chattumque palustri Alligat Albis aqua. — *Ibid.*

(2) *Franci hoc ejecto, Ægidium sibi, quem superius Magistrum militum à Republicâ missum diximus, unanimiter Regem adsciscunt.* — Lib. II, cap. XII.

(3) *Qui cum octavo anno super eos (Francos) regnaret.* — Ibid.

(4) Du Chesne, tome III, p. 131.

(5) Voyez *Ann. hag. de la France*, tome IV, col.

(6) Igitur Childericus Aurelianis pugnas egit. Veniente vero Adouacrio Andegavis, Childericus rex sequenti die advenit, interemptoque Paulo comite civitatem obtinuit.... Insulæ eorum (Saxonum) cum multo populo interempto, à Francis captæ atque subversæ sunt. — Saint Grégoire de Tours, *lib. II, cap.* XVIII et XIX.

(1) Multi jam tunc ex Galliis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant. — *Id.*, *lib. II*, *cap.* XXXVI.

(2) Franco-Gallia. etc, p. 48.

(3) Traité manuscrit de la Loi Salique, cahier X.

Bourguignons, les Visigoths et les Romains. Les Bretons habitaient, sous la protection de ceux-ci, un canton de l'ancienne Armorique, auquel ils avaient donné leur nom. Je dis un *canton,* car les villes de Nantes et de Rennes n'avaient point été démembrées de l'Empire, et ne faisaient point partie de l'établissement des Bretons; c'est une conséquence qui se tire nécessairement des souscriptions du concile assemblé à Tours en 461 (1).

Les évêques de Nantes et de Rennes assistèrent et souscrivirent au concile. On lit, après leurs noms, celui de Mansuetus, *évêque des Bretons* (2). Cette qualification vague, sans aucune indication particulière du siége épiscopal, nous donne lieu de penser que la juridiction de Mansuetus s'étendait sur tout le pays que les Bretons occupaient, et que les bornes du diocèse de leur évêque étaient celles de leur État: or, le territoire de Nantes et de Rennes formait deux diocèses distingués, dont chacun avait son évêque.

Lorsque Clovis forma le dessein de conquérir les Gaules, Syagrius, fils du comte Ægidius, gouvernait, avec le titre de roi, ce que les Romains y avaient conservé. Leur domination, qui comprenait avant la première course de Clodion *toute la partie méridionale des Gaules jusqu'à la rivière de Loire* (3), avait beaucoup perdu de son étendue par les conquêtes de Clodion et de Childéric.

Clovis attaqua Syagrius près de Soissons vers l'an 486, et la victoire qu'il remporta le rendit maître, dit Grégoire de Tours, *de tout le pays qui reconnaissait l'autorité de l'Empire* (4). Il s'ensuit de cette expression, que la domination romaine fut entièrement éteinte dans les Gaules. Les villes de Rennes et de Nantes passèrent avec les autres sous les lois de Clovis; leurs évêques assistèrent au premier concile d'Orléans, convoqué par ses ordres; et je crois qu'il faut rapporter au même temps la conquête du reste de la Bretagne: j'entends la partie de cette province, où les Bretons s'étaient établis.

Il est vrai que Grégoire de Tours, en nous apprenant que les Bretons *furent soumis par Clovis* (1), n'ajoute rien qui en détermine le temps: mais, si l'on se souvient que les Bretons qui étaient entrés dans les Gaules, bien moins en conquérants qu'en fugitifs, n'y avaient jusques-là paru que comme troupes auxiliaires des Romains, pour qui ils défendaient quelquefois les bords de la Loire contre les Goths, on se persuadera aisément, qu'ils ont dû suivre la destinée de ceux à la fortune de qui ils étaient attachés, et que la chute des uns livra les autres à la discrétion du vainqueur.

Les Bretons cessèrent alors d'avoir des rois. Le chef de leur nation qui les gouvernait fut réduit à porter le titre de comte (2). Il ne me paraît pas possible de fixer l'étendue de ce petit royaume. La ville de Vannes pouvait en être la capitale. Il est du moins certain que cette ville appartenait à Clovis, puisque son évêque Modestus assista avec ceux de Nantes et de Rennes au premier concile d'Orléans; et d'ailleurs il est probable qu'il était le siége de l'évêque des Bretons, dont parle le concile de Tours que j'ai cité; puisqu'entre les souscriptions de ce concile, on ne trouve point celle de l'évêque de Vannes. Selon cette supposition, la souscription d'un évêque des Bretons au concile de Tours et la souscription d'un évêque d'Orléans, n'annonceraient qu'un seul et même siége épiscopal, dont le titulaire aurait été désigné d'abord par le nom du peuple sur qui il exerçait sa juridiction; et ensuite, c'est-à-dire, depuis la réduction de ce peuple, par le nom de la ville principale de son diocèse.

Quoiqu'il soit incontestable que Clovis soumit les Bretons, et que le changement de leur gouvernement fut une suite de sa victoire, il faut cependant avouer, qu'en

(1) *Eusebius episcopus Namneticæ civitatis interfui et subscripsi. Athenius episcopus Redonicas civitatis interfui et subscripsi.* — Sirmond: *Concil. Gall.*, tome I.

(2) *Mansuetus episcopus Britannorum interfui et subscripsi.* — Ibid.

(3) *Ad meridionalem plagam habitabant Romani, usque Ligerim fluvium.* — Saint Grégoire de Tours, lib. II, cap. IX.

(4) *Regnoque ejus accepto, cum gladio clam feriri mandavit.* — Ibid., *lib. II*, *cap.* XXVII.

(1) *Semper Britanni sub Francorum potestate post obitum regis Chlodovechi fuerunt.* — lib. IV, cap. IV.

(2) *Et comites, non reges appellati sunt.* — Ibid.

vertu d'un traité dont ils furent redevables à la clémence de ce roi, ils conservèrent encore la possession d'une partie de la Bretagne, et qu'ils continuèrent d'y être gouvernés par un chef de leur nation. C'est ce que nous apprend une lettre écrite par les évêques assemblés à Tours en 849 à Nomenoy, duc des Bretons, qui avait donné un asile chez lui à un seigneur français révolté contre Charles le Chauve. Les évêques appellent Nomenoy *le premier de la nation Bretonne* (1).

« Vous devriez (lui disent-ils), savoir distinguer le territoire qui appartient aux Français depuis leur établissement dans les Gaules, d'avec celui que les Français, touchés des prières des Bretons, ont bien voulu leur accorder (2). »

Mais, en même temps le ton impérieux et absolu des évêques nous avertit que les Bretons, malgré la concession de Clovis, ne s'étaient pas soustraits à sa domination : leur dépendance au contraire était marquée par le tribut annuel qu'ils payaient à ses descendants; ainsi leur duc Varoch s'étant révolté contre Chilpéric Ier n'obtint la paix qu'après avoir promis d'être toujours fidèle au roi et de payer exactement chaque année les tributs dont il était tenu (3).

La rivière de Loire bornait alors au midi les États de Clovis et les séparait du royaume des Goths. On sait que les Goths, après avoir ravagé Rome en 410, s'étaient répandus dans les Gaules; qu'ils les avaient traversées en pillant depuis les Alpes jusques aux Pyrénées; et que de là ils étaient passés en Espagne.

Le Patrice Constance, qui fut depuis associé à l'Empire par Honorius, invita les Goths en 419 à repasser les Pyrénées; et pour s'assurer une paix durable avec eux, il leur donna tout le pays qui est renfermé entre les montagnes, la Garonne et la mer (1). Telle fut l'origine du royaume des Goths; il s'accrut par les conquêtes des successeurs de Vallia, qui avait établi le premier sa demeure à Toulouse. Les souscriptions du concile d'Agde, tenu sous Alaric, en 506, ne sauraient nous donner une idée parfaitement exacte de l'étendue qu'il avait au temps de Clovis, parce que tous les évêques soumis à la domination des Goths ont pu n'y pas assister, soit en personne soit par leurs députés; nous pouvons seulement en inférer, qu'Alaric était maître de toutes les villes dont les évêques sont nommés. Ceux d'Arles, de Bordeaux, de Nîmes, de Rhodez, d'Alby, de Cahors, d'Aix, d'Auch, de Comminges, de Béarn (2) d'Oleron, de Lectoure, de Lodève, de Limoges (3), de Couserans, de Périgueux, d'Usez, d'Antibes, de Senès et de Digne, y étaient en personne : ceux de Narbonne, de Fréjus, de Tarbe, de Clermont, d'Avignon, de Bazas, de Mende et de Tours, y avaient envoyé des députés.

Il n'est fait aucune mention de l'évêque de Poitiers; mais, il est évident par un passage de Grégoire de Tours (4), que cette ville obéissait aux Goths.

Clovis regardait d'un œil jaloux la puissance d'Alaric : comme les intérêts de la religion se confondaient avec les siens, il fut assez heureux pour la servir en satisfaisant son ambition; et l'on peut douter lequel des deux motifs l'animait, ou le zèle de la foi, ou le désir de sa propre gloire.

Les Goths étaient ariens : possédés du même esprit qui caractérise toujours le parti de l'erreur, les Goths avaient longtemps persécuté les catholiques soumis à leur domination. Le gouvernement doux et tranquille d'Alaric n'avait pu effacer le souvenir des cruautés de son prédécesseur Evaric.

« Je suis touché (disait Clovis), des maux

(1) *Nomenoio* priori gentis Britannicæ, *salutem*. — Hardouin : *Collect. Concil.*, tome V., p. 20.

(2) *Nec ignoras quod certi fines ab exordio dominationis Francorum fuerint quos ipsi vindicaverunt sibi, et certi quos petentibus concesserunt Britannis.* — Ibid., p. 20 et 21.

(3) *Sacramento se constrinxit, quod fidelis regi Chilperico esse deberet... tributa vel omnia quæ exinde debebantur, annis singulis nullo admonente dissolveret.*—Saint Grégoire de Tours, *lib. V*, *cap.* XXVII.

(1) *Gothi, intermisso certamine quod agebant per Constantium, ad Gallias revocati, sedes in Aquitania à Tolosa usque ad Oceanum acceperunt.* — Idat. Chr. Duch., tome I, p. 187.

(2) *Bigorritanæ civitatis.*

(3) *Petrus episcopus de Palatio*, j'entends après Valois, par ce terme, l'evêque de Limoges. (*Not. Fr.* au mot PALATIUM.)

(4) S. Grég. de Tours, *lib.* II, *cap.* XXXVII.

qui affligent l'Église; nous aurons toujours lieu de craindre pour elle, tant que l'on verra des Ariens dans les Gaules; marchons contre eux, détruisons cette nation impie, Dieu bénira nos armes (1). »

La guerre contre Alaric fut bientôt résolue : on eut soin d'en publier le motif : l'armée française qui se crut appelée à venger la cause de Dieu, en sentit redoubler son courage ; et les villes de la dépendance des Goths ne virent plus en Clovis qu'un libérateur qui venait briser leurs chaînes. Le succès justifia les espérances que des dispositions si favorables lui avaient données. Alaric fut attaqué et défait en 507 dans les plaines de Vouillé, environ à trois lieues de Poitiers; il y périt lui-même de la main de Clovis, qui, profitant de sa victoire, soumit en moins de deux ans, soit en personne, soit par son fils Thierri, la plus grande partie de ce que les Goths possédaient dans les Gaules.

Frédégaire, et après lui Sigebert, disent que la mort d'Alaric rendit Clovis maître de tout le royaume des Visigoths (2) : cependant ils conservèrent la Septimanie et la Provence.

Je suis obligé de contredire ici Grégoire de Tours, selon qui la Provence appartenait aux Bourguignons sous le règne de Clovis (3). Si par le terme de *Massiliensis provincia*, l'historien a voulu, comme on ne saurait guères en douter, désigner toute la Provence, les souscriptions du concile d'Agde, parmi lesquelles on lit celles des évêques d'Arles, d'Aix, d'Antibes, de Senès, de Digne et de Fréjus, prouvent manifestement qu'il a manqué d'exactitude. En effet, Evaric ou Euric, père d'Alaric, après avoir étendu ses conquêtes en Espagne, s'était emparé d'Arles et de Marseille, selon le témoignage de Jornandès (1), qu'Isidore a suivi dans sa Chronique.

M. de Valois (2) a remarqué avant moi la faute de notre premier historien ; mais, il se trompe lui-même lorsque, pour le réfuter, il compte l'evêque de Marseille entre ceux qui souscrivirent au concile d'Agde, et plus encore lorsqu'il semble croire que les Goths étaient seuls maîtres de toute la Provence. Quoiqu'ils en possédassent la plus considérable partie, ainsi que je viens de le dire, les Bourguignons y avaient aussi quelques villes.

Les évêques de Sisteron et d'Apt, sans parler de ceux d'Avignon, de Vaison, de Trois-Châteaux et d'Orange, assistèrent en 517 au concile d'Espagne, assemblé par l'ordre de Sigismond, roi de Bourgogne.

Et ce qui forme une seconde preuve, c'est que Théodoric, roi d'Italie, ayant enlevé aux Bourguignons ce qui leur appartenait entre le Rhône et la Durance, sa fille Amalasonte le leur restitua, comme un bien injustement usurpé (3).

Les Visigoths qui avaient échappé à la journée de Vouillé, se retirèrent en Provence et en Septimanie. Théodoric, roi d'Italie, parut d'abord embrasser leur querelle et vouloir prendre leur défense; mais, quand il eut forcé l'armée française à lever le siége d'Arles, il trouva des raisons pour les dépouiller des villes qui leur restaient et pour y commander absolument, sous le prétexte de gouverner au nom du jeune Amalaric, fils de sa fille et d'Alaric.

Amalaric étant resté dans ses droits par la mort de son grand-père, partagea ce qu'il avait dans les Gaules avec son cousin Athalaric, dont il voulait s'assurer le secours contre les Français; il abandonna au roi d'Italie ce qui était au-delà du Rhône, c'est-à-dire la Provence, et retint pour lui avec l'Espagne ce qui était en deçà, c'est-à-dire la Septimanie.

(1) *Valde moleste fero quod hi Ariani partem teneant Galliarum, eamus cum Dei adjutorio, et superatis redigamus terram in ditionem nostram.*—Saint Grégoire de Tours, *lib.* II, *cap.* XXXVII. Et plus bas, il appelle les Goths, *gentem hanc incredulam semperque æmulam Deo.*

(2) *Regnum ejus à mare Tyrrheno, Ligere fluvio et montibus Pyreneis, usque Oceanum mare à Chlodoveo occupatum est.* — Frédégaire. *Hist. epit.*, *cap.* XXV.

(3) *Tunc Gundobadus et Godegiselus fratres regnum circa Rhodanum aut Ararim cum Massiliensi provinciâ retinebant.*—Lib. II, cap. XXXII.

(1) *Euricus rex Vesegothorùm, romani regni vacillationem cernens, Arelatum et Massiliam propriæ subdidit ditioni.* — Jornandès, *cap.* XLVII, et Isid. *Era* 504.

(2) *Res Franc.*, tome I., p. 284.

(3) Cassiodore, *lib.* II, *epist.* I.

Tous ces faits sont fidèlement traduits d'après le texte de Procope (1).

La Septimanie, ainsi nommée des sept villes épiscopales qui étaient sous la métropole de Narbonne, comprenait alors, outre le siége du métropolitain, les diocèses de Béziers, de Maguelone, aujourd'hui Montpellier, de Nîmes, d'Agde, de Lodève, de Carcassonne et d'Elne, aujourd'hui Perpignan; car, afin de remplir le nombre de sept diocèses, d'où la province tirait son nom, les Goths érigèrent ces deux dernières villes en évêchés, les substituèrent à la place de Toulouse et d'Usez, qu'ils avaient perdues après la bataille de Vouillé.

Ce changement est attesté par les souscriptions du concile tenu à Narbonne en 589, sous le règne de Recarède, et par celles de plusieurs conciles d'Espagne, auxquels assistèrent, comme sujets des Goths, le métropolitain et les sept suffragants que je viens de nommer.

Les souscriptions du concile assemblé à Orléans en 511, la dernière année du règne de Clovis, prouvent qu'au temps de sa mort la monarchie française n'était plus bornée que par la Septimanie et par le royaume de Bourgogne. En effet, son fils Thierry, selon un texte formel de Grégoire de Tours, avait conquis toutes les villes situées entre l'Etat des Goths et celui des Bourguignons (2).

Clovis mourut en 511; la conquête de la Bourgogne, dont il avait déjà rendu les rois ses tributaires, était réservée à ses fils. Les Bourguignons étaient entrés dans les Gaules en 406 avec les autres nations Germaniques, dont l'irruption est rapportée à cette année: mais, au lieu de suivre les Vandales et les Suèves leurs alliés qui passèrent en Espagne, les Bourguignons s'emparèrent de la partie des Gaules qui est la plus voisine du Rhin, et s'y établirent en 413 sous leur roi Gundicaire (3). Aétius leur abandonna en 443 le pays situé entre le Rhône et les Alpes, que Tyro Prosper désigne par le mot de Sapaudia (1).

La ville de Genève devait être comprise dans cette donation, puisque Chilpéric, l'un des fils et des successeurs de Gundioche, y fixa le siége de son royaume (2).

Marius, évêque d'Avenches ou de Lausanne, et sujet des rois de Bourgogne, nous apprend dans sa chronique qu'ils firent de nouvelles conquêtes en 457 (3); mais, il nous laisse ignorer de quel côté ils portèrent leurs armes.

Nous sommes donc encore réduits à chercher l'étendue du royaume de Bourgogne dans les souscriptions du concile assemblé à Epaone, en 517, par les ordres du roi Sigismond. Il s'étendait alors dans six provinces des Gaules, et comprenait dans la province Viennoise: Vienne, Genève, Grenoble, Albi, Die, Valence, Trois-Châteaux, Vaison, Orange, Cavaillon et Avignon; dans la première Lyonnaise, Lyon, Autun, Langres et Châlons-sur-Saône (4); dans la province des Séquaniens, aujourd'hui la Franche-Comté, Besançon et Vindonissa, dont le siége épiscopal a été depuis transféré à Constance; dans la province des Alpes grecques, Tarentaise et Octodurum, dont le siége a été depuis transféré à Sion en Valais; Embrun dans la province des Alpes maritimes; Apt, Sisteron et Gap dans la seconde Narbonnaise, et de plus Carpentras et Nevers, qui ne sont placées sous aucune des dix-sept

(1) *De bello Gothico*, lib. I.

(2) *Qui (Theodoricus) abiens, urbes illas à finibus Gothorum usque Burgondionum terminum, patris sui ditionibus subjugavit.* — Saint Grégoire de Tours, *lib.* II, *cap.* XXXVII.

(3) *Lucio Consule, Burgondiones partem Galliæ propinquam Rheno obtinerunt.* — Prosper: *Fast. Cons.* apud Duchesne, tome I, p. 203.

(1) *Sapaudia Burgondionum reliquiis datur cum indigenis dividenda.* — Prosper: *Chr.* sous la vingtième année après la mort d'Honorius. (Duchesne, tome I, p. 200.)

(2) *Lupicinus autem jam senex factus accessit ad Chilpericum regem qui tunc Burgundiæ præerat, audierat enim eum habitare apud urbem Janobam.* — Saint Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum*, cap. V.

(3) *Eo anno Burgundiones partem Galliæ occupaverunt.* — Marius, sous le Consulat de Jean et de Varannes, auquel il joint par synchronisme la déposition de l'empereur Avitus. (Duchesne, tome I, p. 211.)

(4) De ce qu'on ne trouve point parmi les souscriptions du concile, celle de l'évêque de Mâcon, il faut conclure que cette ville n'était point encore érigée en évêché; elle le fut peu de temps après, puisque son évêque Placidius assista au troisième concile d'Orléans, en 538.

provinces dans l'ancienne Notice donnée par le père Sirmond à la tête des conciles de Gaule ; sans doute parce qu'elles n'étaient pas au nombre des villes sous l'empereur Honorius qui fit rédiger cette Notice.

Je n'ai point nommé la ville d'Auxerre entre celles qui formaient le royaume des Bourguignons : quoiqu'elle appartienne aujourd'hui à la province de Bourgogne, elle était alors de la troisième Lyonnaise, sous la Métropole de Sens, et obéissait à Clovis : dès l'année 511, son évêque, Théodore, assista au premier concile d'Orléans.

Tel était en 517 le royaume de Bourgogne. Il souffrit quelques années après un démembrement considérable : les villes de Genève, Cavaillon, Carpentras, Orange, Apt, Trois-Châteaux et Gap avaient passé en 524 sous la domination de Théodoric, roi d'Italie, puisque leurs évêques souscrivirent au quatrième concile d'Arles assemblé par l'ordre de ce prince.

Cette perte en affaiblissant les Bourguignons rendait la conquête de leur Etat plus facile pour les Français. Childebert et Clotaire, fils de Clovis, sans autre motif que la passion de s'agrandir, y entrèrent avec une armée en 532. La prise d'Autun et de Vienne fut le fruit de cette campagne ; les évêques de ces deux villes assistèrent en 533 au second concile d'Orléans. Enfin toutes celles qui restaient aux Bourguignons furent réunies à la monarchie française en 534 (1).

J'ai préféré dans l'exposition de ces faits l'autorité de Marius à celle de Grégoire de Tours, qui place sous une même année la réunion de toute la Bourgogne et la prise d'Autun arrivée nécessairement avant l'année 533, suivant l'observation que j'ai faite (2).

(1) *Hoc Consule reges Francorum Childebertus, Chlotarius et Theudebertus Burgundiam obtinuerunt, et fugato Godomaro rege regnum ipsius diviserunt.* — Marius, sous le troisième Consulat de Justinien et le premier de Paulin, qui concourt avec l'année 534. (Duchesne, tome I, p. 213.)

(2) *Chothacharius vero et Childebertus in Burgundiam dirigunt, Augustodunumque obsidentes, cunctam fugato Godomaro Burgundiam occupaverunt.* — Saint Grégoire de Tours, *lib.* III, *cap.* XI.

L'année 536 ne fut pas moins heureuse pour les Français. Théodat, roi d'Italie, pressé par Bélisaire, dont il venait d'apprendre l'arrivée en Sicile, avait offert aux rois de France, s'ils voulaient le secourir, de leur abandonner tout ce qui appartenait aux Ostrogoths en deçà les Alpes. Le pays qu'ils possédaient était borné par l'Italie au levant, par le Rhône au couchant, par la mer Méditerranée au midi, et au nord par les confins de l'ancien royaume de Bourgogne.

Théodat était mort avant que sa proposition eût été acceptée ; Vitigès son successeur se trouvant dans les mêmes circonstances, renouvela les mêmes offres, et le traité fut conclu en 536.

Procope ajoute, que l'empereur Justinien, pour attacher aussi les Français à ses intérêts et pour prévenir la diversion qu'ils pouvaient faire en Italie, confirma la donation de Vitigès : « Depuis ce temps, (dit le même historien), les rois Germains ont été maîtres de Marseille, colonie des Phocéens, et de toutes les villes maritimes de cette côte ; ils commencèrent alors à dominer sur la mer, et jusques à présent ils jouissent dans Arles du spectacle des jeux Circenses (1).

Selon Jornandès, la Provence fut cédée aux Francais, non par Vitigès, mais par Athalaric, ou du moins par Amalasonte, pendant la minorité de son fils (2).

La preuve que Jornandès se trompe, et que la Provence obéissait encore en 529 au roi d'Italie, se tire des souscriptions du concile d'Orange, auquel assistèrent les évêques de cette province, convoqués par les ordres d'Athalaric.

Sigebert dans sa Chronique a suivi Jornandès, et à la faute de son original il en ajoute une nouvelle, lorsqu'il paraît supposer que les Français emportèrent la Provence à main armée ; au lieu qu'elle leur fut donnée comme condition et comme fondement d'un traité.

Les Gascons, peuples de l'Espagne Tarra-

(1) Procope, *de bello Goth.*, lib. I et III.

(2) *Francis de regno puerili desperantibus, imo in contemptu habentibus, bellaque parare molientibus, quod pater et avus Gallias occupasset concessit (Amalasuenta).* — Jornandès, *cap.* LIX.

gonaise, descendirent sous les petits-fils de Clovis des montagnes qu'ils habitaient vers les confins des royaumes de France et d'Espagne : ils se rendirent maîtres de la Novempopulanie, s'y établirent sous la conduite d'un Duc de leur nation et appelèrent de leur nom le pays situé entre l'Océan, la Garonne et les Pyrénées.

Théodebert et Thierri, fils de Childebert II, les attaquèrent en 602. Mais, ces deux rois, contents d'avoir défait leurs ennemis dans une bataille et de leur avoir imposé un tribut, négligèrent de les chasser des terres qu'ils avaient conquises en France ; ils parurent même leur en confirmer la possession, en leur donnant un nouveau Duc, dont ils devaient reconnaître l'autorité (1).

Les Gascons n'en jouirent pas longtemps: Aribert, frère de Dagobert I[er], qui avait fixé le siége de son royaume à Toulouse, reprit sur eux en 630 le pays dont ils s'étaient emparés, et le réunit au petit État qui lui était échu en partage. L'historien (2) désigne ce pays par le seul mot de *Vasconia*, sans nommer et sans indiquer les villes qu'il comprenait.

Le père le Cointe (3) entend par la *Gascogne* dont parle Frédégaire ce que nous appelons aujourd'hui le pays de *Lapourd*, avec le territoire de Dax et d'Aire et tout le Béarn.

De toutes les Provinces qui étaient renfermées dans le continent des Gaules, la seule Septimanie restait à conquérir : elle demeura soumise aux Goths, tant que leur domination subsista au delà des Pyrénées ; mais, la fameuse révolution qui dépouilla leur roi Roderic de toute l'Espagne, leur fit perdre en même temps ce qu'ils possédaient dans les Gaules.

Les Sarrasins, ministres du ressentiment d'un seul particulier révolté contre son roi, détruisirent tout à la fois en 714 et l'Empire des Goths et la nation même presque entière. L'entrée de la France leur étant ainsi devenue libre, ils l'inondèrent souvent d'armées innombrables et pénétrèrent par l'Aquitaine jusqu'au centre du royaume.

Charles-Martel gouvernait alors les Français, en qualité de Maire du Palais : il réprima l'audace des Sarrasins et arrêta leurs progrès par la célèbre victoire qu'il remporta sur eux en 732 entre Tours et Poitiers (1). Mais, cette défaite qui avait coûté la vie à leur chef Abderame et qui aurait épuisé un peuple moins nombreux ne les ayant pas empêchés de passer le Rhône, Charles les suivit et les força après un long siége de sortir d'Avignon que le duc Maurontus leur avait livré.

Il les poursuivit encore en Septimanie et reprit enfin sur eux en 737 toutes les villes qui avaient autrefois appartenu aux Goths, à la réserve de Narbonne qui leur resta (2). Cette place ne fut réduite qu'en 752, depuis la proclamation de Pépin, et sa réduction ne doit pas être attribuée à la première race (3).

J'ai cru devoir rapporter de suite les conquêtes des rois Mérovingiens dans les Gaules, sans en interrompre le récit par des digressions sur celles qu'ils firent de l'autre côté du Rhin. Ce fleuve ne bornait pas leur domination : les Français avaient conservé au delà, le pays d'où ils étaient partis, et ils surent encore en étendre les limites.

Les Allemands vaincus par Clovis en 496 n'obtinrent la paix qu'en se soumettant à lui. Les Bajoariens ou Bavarois, alliés des Allemands, subirent le même sort à la journée de Tolbiac (4) : Clovis leur laissa le pouvoir d'élire leurs Ducs, mais, en signe de la souveraineté qu'il acquérait sur eux, il se réserva pour lui et pour ses successeurs le droit d'approuver leurs élections (5). Son fils Thierri, en confirmant leurs lois quelques années après, fit un acte d'autorité qui ne prouve pas moins clairement la dépendance des Bajoariens (6). Le même Thierri, joint à son frère Clotaire, conquit la Thuringe vers l'an 530.

Les Saxons furent affranchis par Dagobert du tribut de cinq cent vaches qu'ils étaient obligés dès le temps de Clotaire I[er] d'envoyer tous les ans en France; et Charles-Martel

(1) Saint Grégoire de Tours, *lib.* IX, *cap.* VII.
(2) Frédégaire. *Chron.*, cap. XXI.
(3) *Ad ann.* 630, n° 4.

(1) *Annales Mettenses*, apud Duchesne, tome III, p. 270.
(2) *Ibid.*, p. 271.
(3) *Ibid.*, p. 275.
(4) Saint Grégoire de Tours, *lib.* II, *cap.* XXX.
(5) Aventin : *Annal. Boiorum*, l. III, p. 182 de l'édition de Bâle de 1580, in-folio.
(6) *Præfat. leg. Bajoar.* (Cod. leg. antiq.)

les y assujettit une seconde fois, vers l'an 738, en punition de leurs fréquentes révoltes (1).

Les Frisons défaits par Pépin en 689, perdirent la Frise extérieure renfermée entre le Rhin et le Flevum (2). Le Flevum était un lac dans lequel tombaient plusieurs rivières et entre autres un bras du Rhin; il se déchargeait dans l'Océan par une ouverture étroite : mais, le terrain qui l'en séparait ayant été ébranlé par un violent tremblement de terre et ensuite miné par la mer, il s'est formé un golfe à la place du lac.

La ville d'Utrecht devint alors le siége des missionnaires que le vainqueur envoya pour prêcher le Christianisme aux vaincus. Le mépris qu'ils en firent irrita le zèle de Charles-Martel, fils de Pépin; il marcha contre eux à la tête d'une armée, et soumit tout le pays qu'ils possédaient.

La Frise divisée en citérieure et ultérieure s'étendait depuis le Rhin jusqu'à l'Eyder (3).

Je ne parle point de l'expédition de Théodebert Ier en Italie : les commencements en furent heureux; la plus grande partie de la Ligurie et de la Vénétie, avec les Alpes Cotiennes, lui obéissaient, lorsque les maladies qui se répandirent dans son armée l'obligèrent à repasser en France : ce ne fut cependant qu'après sa mort, sous le règne de son fils Théodebalde, que les Français perdirent tout ce qu'ils avaient conquis au delà des Alpes.

La monarchie française formée successivement des différentes conquêtes que je viens de parcourir, a été souvent divisée en plusieurs royaumes particuliers.

Tel fut l'usage constamment établi dans la première race, que tous les fils de roi naissaient avec un droit égal à la succession de leur père.

Pour remplir tout le dessein que je m'étais d'abord proposé, je devrais peut-être examiner en détail l'étendue de chacun de ces royaumes et fixer les bornes qui les renfermaient. Cet examen a été pendant quelque temps l'objet de mon étude : je sentais combien un pareil travail jetterait de lumières sur l'histoire de la première race; et séduit par l'espérance de donner quelque chose d'utile, je ne prévoyais pas les difficultés qui devaient m'arrêter : enfin, j'ai reconnu que je ne pouvais rien faire d'exact sur cette matière; et cherchant à me déguiser à moi-même, ou mon insuffisance, ou mon peu de courage, j'ai osé croire qu'il n'était presque pas possible d'y réussir.

Cette prétendue impossibilité vient, ce me semble, de l'espèce de confusion qui s'était introduite dans les partages, où les copartageants paraissaient avoir moins d'égard à leur commodité qu'à leur sûreté.

Au lieu de former un seul tout des parties qui par leur situation se convenaient le plus entre elles; au lieu de composer chaque royaume de plusieurs provinces contiguës, dont la capitale aurait été le centre de l'État, comme la plus éloignée en eût été la frontière, on voit souvent une même province divisée entre trois ou quatre princes : on voit un roi dans la nécessité de traverser les terres des rois ses voisins, pour aller visiter celles qui lui appartiennent à une extrémité opposée : on voit une ville indivise entre trois frères reconnaître trois maîtres et n'obéir à aucun : on en voit une autre soumise en même temps, selon ses différents quartiers, aux lois de deux souverains.

Ainsi Thierri, maître du pays que les Francs avaient au delà du Rhin possédait tout à la fois le Rouergue, le Quercy et l'Albigeois. Ainsi la ville de Paris ne fut point partagée après la mort de Charibert, et ses frères en jouirent en commun. Ainsi Childebert II répétait sur son oncle Gontran *une portion de la ville de Senlis* qui avait dû lui revenir par la mort du roi de Paris (1).

Un désir sincère d'égaler de bonne foi plusieurs lots entre des cohéritiers donne quelquefois lieu à des compensations de cette nature. La différence du terrain plus ou moins fertile dans les différentes provinces, la différence dans le nombre de leurs habitants, peuvent avoir porté nos premiers rois à admettre celles dont je parle; mais, je ne croirai pas faire injure à leur mémoire, si

(1) Saint Grégoire de Tours, *lib.* III, *cap.* VII. — Frédégaire, *chron.*, cap. LXXIV. — Saint Grégoire de Tours, *lib.* IV, *cap.* XIV.

(2) *Ann. Mett.*

(3) *Eydora.* — (Voyez le père le Cointe.)

(1) *Pars mea de urbe Sylvanectensi non redditur.* — Saint Grégoire de Tours, *lib.* IX, *cap.* XX.

j'ose imputer ce que j'appelle le peu d'ordre de leurs partages à la défiance mutuelle dans laquelle ils ont presque toujours vécu. Chaque roi était plus faible, parce que toutes ses forces n'étaient pas réunies : il était moins redoutable, parce qu'il ne pouvait se mettre en devoir de les rassembler, sans que le signal qu'il leur donnait fût entendu de ses voisins : les villes que chacun d'eux possédait loin du centre de sa domination étaient comme autant d'ôtages réciproques qu'ils pouvaient, au moindre mouvement, saisir les uns sur les autres.

Que ce système fût conforme ou non aux maximes de la bonne politique, il s'ensuit toujours de la pratique des rois Mérovingiens, qu'il est très-difficile et peut-être même impossible de déterminer avec exactitude l'étendue des royaumes de Metz ou de Reims, de Paris, d'Orléans, ou de Châlons et de Soissons.

Nos premiers historiens nous auraient épargné beaucoup de peine, s'ils avaient pris celle de traiter l'article des partages avec un peu plus de détail : mais, quelle que soit en général leur sécheresse dans le récit des faits qu'ils nous ont transmis, il n'en est peut-être aucun qu'ils aient plus négligé d'éclaircir que celui dont je parle. *Le roi mourut*, disent-ils, *et aussitôt le royaume fut partagé entre ses fils* : ils nous laissent le soin de deviner le reste, à la faveur de quelques inductions qu'il faut souvent tirer ou d'une expression ambiguë, ou du silence de l'écrivain.

J'ajouterai que les bornes des différents royaumes ont d'ailleurs éprouvé de trop fréquentes variations, pour que l'on puisse les fixer : tantôt plus resserrées, tantôt plus étendues, à proportion du succès des armes de nos rois pendant le cours des guerres civiles qui les ont sans cesse agités. Ce qu'un roi venait d'acquérir par la victoire, il le réunissait à ses États; les biens usurpés ou conquis se confondaient avec les biens héréditaires : un troisième lui enlevait et sa conquête et le domaine qui lui était propre : le quatrième vengeait les deux premiers ; mais, par une injustice égale à celle qu'il semblait punir, il retenait les terres qu'il aurait dû restituer au légitime possesseur. Dans l'espace d'une seule année, une même ville avait souvent obéi aux quatre frères. Comment pourrions-nous aujourd'hui ramener à un état fixe des choses qui eurent si peu de stabilité tandis qu'elles subsistèrent?

On se flatterait en vain de tirer des lumières plus sûres des souscriptions des conciles qui ont été tenus dans chaque royaume particulier : les conséquences que l'on appuierait sur ces souscriptions ne peuvent être justes qu'autant qu'il sera vrai que les évêques, sujets d'un prince, n'assistaient point aux conciles qui étaient assemblés dans un autre État que le sien.

Cet usage avait eu lieu pendant que les Gaules furent partagées entre les Français, les Bourguignons et les Visigoths. La diversité, soit de religion, soit d'intérêts, qui séparait ces trois puissances, ne souffrait aucune espèce de commerce entre leurs sujets : mais, il cessa d'être observé, lorsque les Français vainqueurs des deux autres peuples eurent soumis toutes les Gaules à une même loi, comme à une même foi.

Le premier canon du troisième concile d'Orléans, convoqué en 538, fournit la preuve que j'avance : il porte, que *les évêques qui n'auront pas assisté au concile, ne seront point reçus à alléguer pour excuse de leur absence, qu'ils ne sont pas sujets du roi qui l'a indiqué* (1).

Convaincu par ces réflexions, et plus encore par mon expérience, qu'un travail si épineux était au dessus de mes forces, j'ai mieux aimé l'abandonner, que de m'exposer au danger presque certain de ne pas réussir.

(1) *Et hanc excusationem sibi noverint esse sublatam, si absentiam suam divisione sortis crediderint excusandam.* — Sirmond, *Concil.*, tome I.

XXXIX

VIE

DE

SAINT Jean CASSIANUS ou CASSIEN,

PRÊTRE ET ABBÉ DE MARSEILLE, AU CINQUIÈME SIÈCLE, ÉCRITE PAR LUI-MÊME ET COMPLÉTÉE PAR SES CONTEMPORAINS.

Il n'existe aucune biographie contemporaine de ce saint si célèbre cependant par ses écrits et les fondations monastiques auxquelles il attacha son nom. Heureusement ses contemporains ont parlé de lui en divers endroits de leurs ouvrages, et lui-même, soit dans ses *Conférences*, soit dans ses *Institutions*, nous a laissé quelques détails sur ses nombreux voyages.

Au dix-septième siècle, le père Guesnay publia sur Cassien un gros livre, fort savant sans doute, mais qui ne nous apprend rien de nouveau sur ce grand homme, malgré les promesses d'un titre qui annonce une série d'éclaircissements sur la vie du célèbre fondateur monastique.

Ce n'est donc que pour mémoire que nous citons le titre intégral de ce livre indigeste et confus : *Sanctus Joannes Cassianus illustratus, sive Chronologia vitæ sancti Joannis Cassiani abbatis, et monasterii sancti Victoris ab eodem Massiliæ conditi*. (Lugduni, 1652, in-4°.)

I

Jean surnommé Cassien, « selon l'opinion la plus commune, appuyée sur l'autorité de Gennade (1), était de la petite Scythie, l'une des provinces de la Thrace. Cependant — disent les auteurs de *l'Histoire littéraire de la France* (2), — le cardinal Noris (3) et M. Holstenius, (1) *sur des preuves qui ne sont pas à mépriser, le font Gaulois et natif de Provence*.

« Il faut avouer que la description que Cassien fait lui-même des beautés et de la fertilité de son pays ne convient nullement aux déserts de la Scythie, et que le voyant parler aussi purement latin qu'il fait dans ses ouvrages, on se sent une répugnance invincible à le croire étranger, c'est-à-dire, né dans un pays où l'on ne parlait pas cette langue.

« Tout cela joint au désir qu'il témoigne de revoir ses parents et à son établissement ensuite à Marseille devrait, ce semble, faire donner la préférence au sentiment de ces deux écrivains sur l'opinion commune. Ainsi il faudrait dire, ou que Gennade s'est trompé et a trompé ceux qui l'ont suivi, ou que quelqu'un de ses copistes aura écrit un mot pour un autre. »

Cassien naquit vers l'an 350 ou 360 au plus tard. Ses parents — c'est lui-même qui nous l'apprend (2), — vivaient dans une si grande piété, que quoiqu'il fût moine, il croyait que leur compagnie lui serait plutôt utile que désavantageuse, qu'il s'édifierait avec eux, et qu'ils n'auraient pas de plus grande joie que de fournir abondamment à tous ses besoins, sans qu'il se mît en peine de rien.

Il paraît que Cassien avait une sœur, dont il fait mention (3).

Etant encore jeune, enfant même (comme il nous l'apprend (4), il quitta la Gaule et l'agréable domaine de sa famille pour se retirer en Palestine, où il espérait pouvoir satisfaire plus facilement l'attrait qu'il avait reçu de Dieu pour la vie cénobitique. Il passa quelques années dans un monastère, à Béthléem, où il étudia les-belles lettres; il se plaignait, plus tard, qu'outre les autres misères intérieures qui lui étaient communes avec toutes les personnes faibles, il avait encore un empêchement particulier de son salut, qui était cette connaissance quoique petite — comme il dit, — qu'il avait acquise des lettres humaines.

(1) *De viris illustribus, seu de Scriptoribus ecclesiasticis, cap.* LXI.

(2) Tome II, p. 215.

(3) *Historia Pelagiana*, lib. II, cap. I, p. 159.

(1) *Cod. reg., pr. c.* III.

(2) *Conférences* XXIV*e*, *chap.* I.

(3) *Institutions, livre XI, chap. XVII.*

(4) *A pueritiâ.*

« La lecture continuelle — dit-il, — des auteurs profanes que nos maîtres nous ont tant pressé de faire autrefois, a tellement rempli mon esprit, qu'étant infecté et possédé de ces poësies, il ne s'occupe que de fables, que de combats et des autres niaiseries dont je me suis entretenu dans ma jeunesse. C'est pourquoi lorsque je suis occupé à la prière, ou que je chante des psaumes, ou que je gémis devant Dieu pour mes offenses, tantôt des vers d'un poëte me reviennent dans l'esprit, ou les images des combats de ces héros des fables se présentent à moi ; et mon imagination est tellement remplie de ces fantômes, que mon âme ne peut s'élever à Dieu, ni les bannir de soi par les larmes qu'elle verse tous les jours (1). »

Comme Cassien parle toujours de lui-même d'une manière fort humble, il dit qu'il n'avait qu'une médiocre connaissance des lettres, et même il s'appelle un homme sans parole, destitué de science et d'éloquence, dont l'ignorance paraissait dans sa manière d'écrire.

Mais, saint Prosper (2) l'appelle un écrivain illustre et éloquent ; il le reconnaît pour le plus habile sans difficulté de tous ceux avec qui il vivait, tant pour la science des Ecritures, que pour traiter une question (3). Cassiodore (4) l'appelle aussi un auteur très-éloquent qui s'exprimait parfaitement bien.

Après avoir passé quelques années dans le monastère de Bethléem (5), Cassien obtint de ses supérieurs la permission de parcourir les déserts de l'Égypte, à condition cependant qu'il reviendrait à Bethléem, qu'il édifiait sans doute de ses éminentes vertus.

Cassien songeait peut-être, dès lors, aux grandes choses qu'il exécuta depuis. Admirateur — on pourrait dire — passionné des cénobites et des anachorètes de l'Orient, il voulait étudier leurs usages, leurs règles, leur doctrine spirituelle, et leur donner en Occident, des frères et des émules.

Il partit donc de Bethléem avec un autre moine nommé Germain, et se dirigea vers le désert de Scété, qu'habitaient les cénobites les plus parfaits (1).

« Lorsque je vins au désert de Scété, — nous dit-il (2), — je désirais particulièrement voir l'abbé Moïse, qui, au milieu de toutes les fleurs qui embellissaient cette solitude était la plus suave et la plus belle. Non-seulement il pratiquait la vertu, mais il en avait la théorie.

« J'étais accompagné de l'abbé Germain ; j'avais fait avec lui mes premières armes dans la milice spirituelle, et au monastère comme au désert, nous fûmes tellement unis, qu'on disait ordinairement que nous n'avions qu'une âme à nous deux. Nous partagions le même désir de profiter des instructions de l'abbé Moïse ; mais, nous savions qu'il les accordait difficilement : il avait toujours peur de livrer les secrets de la perfection à ceux qui n'avaient ni la volonté ni le courage de les mettre en pratique. Il céda pourtant à nos larmes et à nos prières. »

L'abbé Moïse entretint les pieux voyageurs *de la fin de la vie monastique, et de la pureté d'intention* qu'on devait avoir en l'embrassant (3).

« Nous recevions — ajoute Cassien (4), — les paroles de l'abbé Moïse avec une grande avidité et sans nous apercevoir que la nuit était déjà bien avancée. Le saint homme nous engagea à prendre quelque repos, ce que nous fîmes en nous étendant sur les nattes qui nous servaient de siéges, et en mettant sous notre tête une natte plus épaisse, formée de plusieurs faisceaux de papyrus. C'est un petit meuble fort estimé des solitaires ; il leur sert de siége quand ils se réunissent, et de chevet pendant la nuit. Il se fait facilement et ne leur coûte rien, car ces roseaux croissent sur les bords du Nil, et personne ne s'oppose à ce qu'ils aillent les cueillir.

« Après avoir goûté un peu de repos (5), nous revîmes avec joie le retour de la lumière, espérant pouvoir bientôt nous entretenir encore avec le saint abbé. »

Il se rendit, en effet, à leurs désirs, et

(1) *Conférence XIV, chap.* XII.
(2) *Chronicon.*
(3) *Contra collatorem.*
(4) *Chronicon.*
(5) *Conf. XVII, chap.* II *et* V.

(1) *Conf., I.* chap. I.
(2) *Ibid.*
(3) *Conf. I., passim.*
(4) *Ibid.*, cap. XXIII.
(5) *Conf. II*, chap. I.

leur parla de la *discrétion*, cette vertu qui devra les guider toujours dans tout ce qu'ils entreprendront pour arriver à la perfection (1).

Cassien, après ses entretiens avec l'abbé Moïse, se dirigea vers la cellule d'un saint homme nommé Paphnucius.

Dans cette société de saints — dit-il (2), — qui brillent comme des astres dans la nuit du monde, nous avons vu saint Paphnucius, un des plus éclatants par sa science du salut. C'était le prêtre de la congrégation de Scété. Il était parvenu à un âge très-avancé, et n'avait jamais quitté sa cellule que pour aller à l'église, qui en était éloignée de cinq milles. Il faisait cette longue route tous les samedis et tous les dimanches, et déjà courbé sous le poids des années, il se chargeait encore d'une cruche d'eau, dont il avait besoin pour sa semaine; il avait plus de quatre-vingt-dix ans, et ne permettait pas encore aux plus jeunes de se charger de son fardeau.

« Désireux de recevoir les instructions du vénérable vieillard, nous nous mettons en route pour sa cellule, et nous y arrivons vers le soir. Après avoir gardé quelque temps le silence, il commença à nous louer de ce que nous avions quitté notre patrie pour faire de si longs voyages, visiter les déserts, et nous soumettre à des privations que supportaient à peine ceux qui y avaient été formés dès leur jeunesse. Mais nous répondîmes au saint homme que nous étions venus pour recevoir des conseils, et non des louanges; de quoi nous humilier, et non de quoi nous enorgueillir. »

Le bienheureux Paphnucius les satisfit, leur parla *du parfait renoncement à toutes les choses du monde*, et les congédia, bien humiliés de n'avoir pas soupçonné (3) jusqu'alors la perfection de cette base fondamentale de la vie monastique.

Ils se rendirent de là à la cellule de l'abbé Daniel, qui se faisait surtout remarquer par son humilité (4). Sa douceur et sa chasteté étaient si grandes, que le bienheureux Paphnucius, prêtre de la solitude, le jugea digne d'être élevé au diaconat, quoiqu'il y eût dans le désert des solitaires bien plus anciens que lui. Bientôt après, il en voulut faire son égal, et le fit ordonner prêtre, afin qu'il fût son successeur dans l'honneur du sacerdoce. Daniel après son ordination, conserva son humilité, et continua de remplir les fonctions du diaconat lorsque Paphnucius offrait le saint sacrifice.

(1) *Ibid.*, *passim*.
(2) *Conf. III*, chap. I.
(3) *Conf. III*, chap. XXII.
(4) *Conf. IV*, chap. I.

L'abbé Daniel entretint ses hôtes *du combat des sens contre l'esprit*, et le saint vieillard Sérapion, qu'ils visitèrent ensuite, les instruisit (1) de la manière dont on devait combattre les huit principaux vices qui s'opposent à la perfection.

Pendant que Cassien et Germain parcouraient le désert de Scété, une troupe de brigands sarrasins (2) massacrèrent tous les moines qui habitaient la vaste solitude qui s'étend du bourg de Tecua, où naquit le prophète Amos, à la mer Morte, dans laquelle se perdent les eaux du Jourdain. Les évêques de ces contrées et tous les Arabes fidèles recueillirent précieusement leurs reliques; mais, leur mort jeta l'épouvante dans les déserts environnants. Cassien et Germain conçurent une douleur profonde du massacre de tant de serviteurs de Dieu; ils ne comprenaient pas comment Dieu avait pu permettre ce malheur, et ce fut pour s'éclairer sur ce point qu'ils se rendirent auprès du saint abbé Théodore. Il habitait le désert des Cellules, situé à cinq milles de celui de Nitria, et à soixante milles de celui de Scété.

Théodore (3) n'eut pas de peine à faire comprendre à ses deux hôtes les desseins de Dieu dans l'affliction qu'il envoie quelquefois aux justes, car, pour eux, le ciel est tout, et les peines, comme les joies temporelles, ne sont rien, si ce n'est lorsqu'elles les conduisent à la possession de Dieu, qui est leur unique bien.

Les pieux voyageurs retournèrent, de la cellule de l'abbé Théodore à Scété, où ils visitèrent encore l'abbé Serenus et l'abbé Isaac.

L'abbé Serenus était digne de son nom par la sérénité de son âme (4), et il leur donna d'excellentes instructions sur les

(1) *Conf. V*, *passim*.
(2) *Conf. VI*, chap. I.
(3) *Conf. VI*, cap. XVII.
(4) *Conf. VII*, chap. I.

moyens à prendre *contre la mobilité de l'esprit* et les chagrins spirituels. Cette conversation intéressante les mena jusqu'à la fin de la nuit, et Serenus fut obligé d'engager ses hôtes à prendre un peu de repos :

« Nous irons ensuite— leur dit-il (1),—ensemble à l'église, à cause de la solennité du dimanche, et après la sainte messe, nous continuerons notre entretien. »

« Après nous être acquittés — poursuit Cassien (2), — de ce qu'exigeait de nous la solennité du jour, nous retournâmes à la cellule du vieillard, qui nous donna un repas de luxe. Il se servait d'ordinaire, pour assaisonnement, d'un peu de saumure et d'une goutte d'huile. Pour nous faire fête, il versa sur nos légumes un peu d'une certaine liqueur que je ne connais pas et un peu plus d'huile. Au dessert, il nous donna à chacun trois olives confites dans le sel, et des haricots frits, qui passent, parmi les solitaires de Scété, pour de la patisserie. Germain et moi nous en prîmes chacun cinq; deux prunes et une figue complétèrent notre repas. Il eût été scandaleux de faire de plus grands excès. »

Après ce dîner magnifique, l'abbé Serenus reprit son entretien et parla sur *l'influence qu'ont les puissances spirituelles sur l'homme*.

Le dernier solitaire que visitèrent à Scété Cassien et son compagnon fut l'abbé Isaac (3), avec lequel ils eurent de longues conversations *sur la prière* (4), après quoi ils retournèrent au monastère de Bethléem.

Ils le quittèrent bientôt pour aller visiter les solitaires de la Thébaïde, car en croissant en vertus, leur cœur s'embrâsait de plus en plus du désir de la perfection (5).

« C'est pourquoi — dit Cassien, — nous avions pris la résolution d'aller en Egypte et de parcourir les déserts les plus retirés de la Thébaïde, pour visiter plusieurs anachorètes, dont la réputation s'était étendue au loin. Nous arrivâmes, après une longue navigation, à une ville d'Égypte nommée Theunèse.

(1) *Ibid., chap.* XXXIV.
(2) *Conf. VIII*, chap. I.
(3) *Conf. X*, chap. I et suiv.
(4) *Conf. IX* et *X*.
(5) *Conf. XI*, chap. I.

Nous eûmes le bonheur (1) d'y rencontrer le bienheureux évêque Archebius. Cet homme admirable avait d'abord brillé parmi les plus saints anachorètes, et lorsqu'on l'eut arraché du désert, pour le faire évêque de Panéphise, il conserva toujours son amour pour la solitude.

« Il nous reçut avec beaucoup de charité, et lorsqu'il eut appris que nous désirions aller dans le fond de l'Egypte, chercher les prodiges de sainteté qui l'habitaient :

—Venez (nous dit-il), voir en passant quelques saints vieillards qui ne demeurent pas loin de notre monastère, » et ayant pris (2) un bâton et un petit sac, suivant la coutume des solitaires, lorsqu'ils se mettent en chemin, il nous conduisit lui-même à Panéphise. Il y avait alors dans ce désert trois solitaires fort anciens qui se nommaient Chérémon, Nesteros, et Joseph. »

Chérémon eut avec Cassien et Germain trois entretiens. Le premier (3) *sur la perfection des actions faites par amour de Dieu*. Le second (4), *sur la chasteté*. Le troisième (5), *sur le secours et la protection de Dieu*.

L'abbé Nesteros leur parla *de la science spirituelle* (6) et *du don des miracles* (7), l'abbé Joseph, *de la véritable amitié* (8) *et de la stabilité dans ses promesses* (9). Voici quelle fut l'occasion de cet entretien.

« Lorsque la conférence sur l'amitié fut finie — dit Cassien (10) — et que la nuit fut arrivée, le saint abbé Joseph nous mena dans une cellule séparée, pour y prendre un peu de repos; mais, le feu que ses paroles avaient allumé dans nos cœurs nous empêcha de dormir, et de grand matin nous étions sortis, Germain et moi, et nous allâmes nous asseoir à cent pas environ de notre cellule. Le silence profond qui régnait autour de nous, les ténèbres de la nuit, tout

(1) *Ibid.*, chap. II.
(2) *Ibid.*, chap. III.
(3) *Conf. XI.*
(4) *Conf. XII.*
(5) *Conf. XIII.*
(6) *Conf. XIV.*
(7) *Conf. XV.*
(8) *Conf. XVI.*
(9) *Conf. XVII.*
(10) *Ibid.*, chap. I et suiv.

favorisait entre nous les doux épanchements de l'amitié.

« Germain commença par jeter un profond soupir.

— Hélas! mon cher Cassien, (me dit-il), que ferons-nous? Un étrange péril nous serre de toutes parts. Les discours et les exemples de ces admirables anachorètes nous montrent assez ce que nous avons à faire en cette sainte vie; nous ne pouvons l'embrasser à cause de la promesse que nous avons faite à nos supérieurs de retourner à notre monastère. Nous pourrions si facilement ici arriver à la perfection. Mais, si nous y restons nous manquons à notre promesse. »

« Alors je lui répondis :

— Nous n'avons d'autre moyen de nous éclairer dans notre doute que de demander les conseils du saint vieillard. J'espère, mon cher Germain, que Dieu mettra fin à nos inquiétudes par la bouche de son serviteur. »

« L'heure des prières de la nuit étant donc arrivée, et ayant récité avec notre hôte le nombre de psaumes fixé par la règle, nous nous assîmes sur les nattes qui nous avaient servi de lit pendant la nuit. »

Le vénérable abbé Joseph eut bientôt remarqué la tristesse de ses deux interlocuteurs, et après en avoir appris la raison, il chercha à leur prouver qu'ils n'étaient pas obligés de garder la promesse qu'ils avaient faite de retourner à leur monastère, puisqu'ils croyaient plus facilement arriver à la perfection dans le désert.

Cassien et son ami restèrent donc sept ans (1) dans les déserts de l'Egypte : ils écrivirent souvent à leurs supérieurs pour leur expliquer leur longue absence, mais sans pouvoir les satisfaire: cependant, lorsqu'après ces sept années, ils revinrent, à Bethléem, leur présence ralluma l'amitié qu'on y avait pour eux auparavant, et leurs supérieurs ne s'opposèrent plus à leurs pèlerinages parmi les solitaires.

Pendant leur séjour en Egypte, Cassien et Germain ne restèrent pas paisibles dans leur cellule de Panéphise; mais (2), désirant toujours de plus en plus étudier les modèles de la perfection, ils se rendirent à Diolcos, qui est proche d'une des sept embouchures du Nil. C'était leur chemin pour aller s'embarquer et retourner à Bethléem, mais ils n'étaient pas tant guidés par la nécessité du voyage que par le désir de voir les solitaires qui habitaient ce désert.

(1) *Conf. XVII*, chap.. XXIII.
(2) *Conf. XVIII*, *chap.* I.

Ils virent à Diolcos l'abbé Piammon, qui leur parla des trois sortes de religieux qui étaient alors dans l'Église (1) : *les cénobites, les anachorètes et les sarabaïtes;* l'abbé Jean qui les instruisit (2) *du but que doivent se proposer le cénobite et l'anachorète.* L'abbé Pynuphius les entretint *de la pénitence* (3), l'abbé Théonas, *du jeûne et du temps pascal* (4), *des dispositions qu'on doit apporter à la communion* (5) et *du sens* (6) *de cette parole de saint Paul* (7) : « *Je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas.* » Enfin, l'abbé Abraham les entretint *de la mortification* (8).

Cassien, après quelque temps de séjour à Bethléem, quitta pour toujours ce monastère et alla visiter les anachorètes de Mésopotamie, d'où il se rendit à Constantinople. Saint Jean Chrysostôme, qui en était alors évêque, ayant reconnu en lui de grands talents et de grandes vertus l'éleva au diaconat et l'attacha ainsi à son Eglise. Lorsque le saint patriarche eut succombé sous les intrigues d'une impératrice orgueilleuse, favorisées par d'indignes évêques, Cassien quitta Constantinople et se rendit à Rome (405) avec Germain qui l'avait toujours suivi; tous deux avaient été chargés par saint Jean Chrysostôme de la garde du trésor et des vases sacrés de son église; ils firent le voyage de la ville éternelle, porteurs de lettres que tout le clergé de Constantinople écrivait au pape saint Innocent au sujet du grand évêque exilé l'année précédente.

Cassien et Germain sollicitèrent à Rome en faveur de leur saint prélat, conjointement avec les évêques Démètre, Cyriaque, Eu-

(1) *Conf. XVIII, passim.*
(2) *Conf. XIX, passim.*
(3) *Conf. XX, passim.*
(4) *Conf. XXI, passim.*
(5) *Conf. XXII, passim.*
(6) *Conf. XXIII, passim.*
(7) *Ep. ad Romam, VII.*
(8) *Conf. XXIV, passim.*

lyse et Pallade, qui les y avaient précédés pour la même cause.

Le Pape écouta favorablement Cassien et rendit justice à saint Jean Chrysostôme.

Cassien qui se glorifie d'avoir eu pour maître et pour docteur le grand Chrysostôme, conserva toujours dans la suite un attachement inviolable pour les fidèles de Constantinople qu'il portait sans cesse dans son cœur.

De Rome où il demeura probablement jusqu'à l'irruption des Goths qui s'emparèrent de cette ville et qui la pillèrent, Cassien vint dans les Gaules et arriva à Marseille (410) où il se fixa.

Ce diocèse avait pour évêque Proculus, dont le nom était célèbre jusques dans l'Orient, comme on le voit par une lettre que saint Jérome écrivit à un moine gaulois, nommé Rusticus; après lui avoir donné plusieurs instructions, le saint docteur ajoute : « Vous avez dans le lieu où vous êtes le saint et très savant pontife Proculus, qui vous donnera lui-même de vive voix des avis qui vous seront bien plus utiles que mes lettres; il vous donnera chaque jour des instructions qui règleront votre conduite et il vous empêchera de vous détourner de la voie droite et de quitter le chemin royal par où Israël promet de passer pour arriver à la terre de promission (1). »

Cassien fut ordonné prêtre par Proculus(2), avec la permission duquel « il établit près de Marseille, dans une forêt qui aboutissait au port de cette ville, deux monastères sur le modèle de ceux qu'il avait vus en Egypte. Le premier fut bâti auprès d'une chapelle qui était déjà célèbre sous le nom de *confession*, apparemment parce qu'on y révérait les reliques de saint Victor et de ses compagnons qui avaient confessé la foi de Jésus-Christ. C'est la fameuse abbaye de Saint-Victor.... Le second monastère qui fut habité par des religieuses, n'était pas éloigné du premier. C'est l'abbaye de Saint-Sauveur...

« On croit que Cassien envoya quelques-uns de ses disciples établir un monastère dans une forêt et sur un rocher, à l'entrée de la grotte où sainte Madeleine avait fait pénitence. On montre dans cette grotte connue sous le nom de la *Sainte-Baume* un autel qui paraît être du cinquième ou sixième siècle, et qu'on assure avoir été fait par les Cassianites. En même temps, ou bientôt après, il fit bâtir dans la même forêt, à environ une demi-lieue de la grotte de sainte Madeleine un monastère de filles, qui fut dans la suite transféré dans le bourg de Saint-Zacharie, où il subsiste sous la règle de saint Benoît et dans sa première ferveur.

« Du diocèse de Marseille les Cassianites se répandirent dans le reste de la France et dans l'Espagne. Ils n'avaient point d'autre règle que les usages de leurs monastères et les maximes des anciens solitaires rapportées par leur fondateur, dans un livre intitulé *les Conférences ou Collations*. Mais dans la suite ils se soumirent à la règle de saint Benoît et devinrent Bénédictins, sans cesser d'être Cassianites (1).

On porte jusqu'à cinq mille le nombre des moines que Cassien eut sous sa direction (2). Les réglements qu'il leur donna furent suivis, en tout ou en partie, par la plupart des monastères des Gaules, jusqu'à l'adoption de la règle de saint Benoit. Saint Castor, évêque d'Apt, fut un des premiers à les établir dans un monastère qu'il fonda auprès de sa ville épiscopale. Mais afin de les posséder dans toute leur pureté, il pria Cassien de les mettre par écrit, — ce qu'il fit dans ses livres des *Institutions*, à l'occasion desquels ces deux saints personnages échangèrent des lettres fort belles qu'on nous saura sans doute gré, nous l'espérons, de traduire ici.

Voici d'abord celle de saint Castor à Cassien :

« Castor, le dernier des hommes, se jette avec une humilité profonde aux pieds du saint père Cassien, de cet homme admirable

(1) Saint Jérôme, *Ep. XCV*, *aliùs IV*, *ad Rusticum monachum*, *anno* 411.

(2) *Cassianus... in Massiliâ Galliæ presbyter ordinatus, multa scripsit*, etc., dit Sigebert, en sa Chronique, à l'an 427.—*Ordinatus apud Massiliam presbyter*, dit Gennade. On lit dans les leçons du bréviaire de Marseille : *Massiliam velut in tranquillum portum se recipiens presbyter factus est.* (Offic. prop. Sanctor.)

(1) De Belsunce : *l'Antiquité de l'Eglise de Marseille*, tome I, p. 101 et 102.

(2) Paul le Pénitent : *Eucharisticon Deo.*

par sa sainteté, illustre par sa vie et recommandable par sa science.

« C'est avec grande raison, mon très-saint père, que l'on procure la sage conduite d'un maître aux personnes qui sont encore incapables de se conduire elles-mêmes.

« Comme dans le déplorable état où le péché nous a réduits, tous n'ont pas assez de lumière pour être eux-mêmes leur guide, le seul remède qui nous reste est de trouver dans la lumière des autres et dans la déférence que nous rendons à leurs sentiments les avantages que nous ne trouvons pas dans nous-mêmes. Car, tous ne peuvent pas toutes choses, comme nous voyons dans le monde que tous ne savent pas l'art de la guerre. Ceux à qui l'on doit donner un jour le soin et la conduite des autres doivent être longtemps auparavant formés par une longue suite de vertus.

« Souvent un solitaire présomptueux se perd malheureusement, lorsque par une fausse lumière et par une prudence aveugle il dispense au hasard et sans aucune discrétion les maximes les plus importantes et les plus capitales qu'il avait apprises.

« C'est pourquoi je vous conjure très-humblement, mon très-cher père, de ne pas refuser vos lumières à une personne aussi ignorante que je le suis et de ne différer pas davantage de nous exciter à la piété, en nous écrivant quels sont les saints exercices dans lesquels vous vivez depuis si longtemps, — afin que cette lecture serve à ceux qui comme nous ne sont encore que des néophytes et qui sentent encore les attraits de la vanité et de la gloire du siècle.

« Nous savons que vous êtes une des personnes du monde qui sait le mieux ce qui se pratique dans les monastères de l'Orient et principalement dans ceux de l'Egypte et de la Thébaïde. Et vous avez même honoré de votre présence ces lieux saints que la naissance du Sauveur a rendus si vénérables à toute la terre.

« Puis donc que vous êtes rempli de ces lumières, il est bien raisonnable que vous ne refusiez pas d'en enrichir notre pauvreté. C'est pourquoi je vous conjure de nous écrire simplement les réglements que vous avez vus dans tous les monastères d'Egypte et de la Palestine, selon qu'ils ont été établis et fondés par nos anciens Pères, afin qu'ils puissent encore aujourd'hui servir de règle à ce monastère que j'établis et qui ne fait que de naître.

« Vos paroles seront comme une eau rafraîchissante qui désaltérera la longue soif que nous endurons, et nous espérons que la stérilité en étant ainsi bannie, ils pourront à l'avenir pousser des fruits de justice et de bonnes œuvres.

« Je ne doute point que si nous tirons quelque profit de votre travail, vous n'en soyez récompensé de Dieu, et qu'il ne bénisse le père qui aura contribué par tant de peines à former ses enfants et à les rendre capables d'offrir à Dieu un culte qui ne soit pas entièrement indigne de sa haute majesté.

« Adieu, père des serviteurs de Dieu, et souvenez-vous de nous. »

Cassien répondit à saint Castor en ces termes qui peuvent servir de préface à son livre des *Institutions :*

« Nous voyons dans l'Écriture que Salomon quoiqu'il fût si sage et si éclairé, qu'il eût une prudence et une étendue de cœur aussi incompréhensible que le sable de la mer et qu'il n'eût point eu son pareil entre les hommes, comme Dieu l'assure lui-même, voulut néanmoins, lorsqu'il entreprit d'élever un temple magnifique en l'honneur de Dieu, prier le roi de Tyr, qui était un étranger, de l'assister dans ce dessein. Ce roi lui envoya Hiram, le fils d'une veuve, dont Salomon se servit pour accomplir la pensée que Dieu lui avait donnée et pour orner le temple de tous les vases sacrés.

« Que si le plus grand roi du monde, le plus excellent homme d'entre les Juifs et le plus sage de tout l'Orient n'a pas dédaigné de consulter le fils d'une pauvre veuve qui était même étranger, il ne se faut pas étonner, très-saint évêque Castor, que suivant cet exemple de Salomon, vous vous soyez adressé à moi le plus pauvre de tous les hommes pour me donner quelque part dans ce grand dessein que vous avez. Car vous entreprenez d'élever à Dieu un temple spirituel, bâti non de pierres insensibles, mais vivantes, qui ne sera pas temporel et corruptible comme celui de Salomon, mais éternel et immuable. Vous lui consacrez en même temps des vases très-précieux qui ne seront point — comme les vases de ce roi, — d'or et

d'argent, que le roi de Babylone prit ensuite pour les faire servir au luxe et au divertissement de ses princes et de ses concubines; mais, qui seront des âmes saintes toutes brillantes par leur innocence, par leur justice, par leur pureté, et qui seront remplies de Jésus-Christ même, leur roi, qu'elles porteront partout dans elles-mêmes.

« Car vous m'écrivez que n'y ayant aucun monastère dans votre province, vous y en voulez établir un et le régler selon ceux de l'Orient et particulièrement de l'Égypte. Et quoique vous possédiez parfaitement toutes les vertus, que vous excelliez par votre science, que vous soyiez rempli de toutes sortes de richesses spirituelles et que non-seulement vos saints discours, mais que votre vie seule suffirait à ceux qui veulent s'avancer dans la plus haute perfection; vous vous adressez néanmoins à moi pour tirer quelque secours de ma pauvreté. Vous voulez que quoique je sois muet, sans langue, sans parole et sans science, je vous donne de mon indigence pour satisfaire votre désir.

« Vous me commandez de mettre par écrit les Institutions des monastères de l'Egypte et de la Palestine, selon qu'ils s'y pratiquent et que nos Pères nous en ont parlé; et vous voulez que je le fasse d'un style simple et sans ornement, parce que vous voulez que ce livre soit écrit d'une manière populaire propre à mettre entre les mains des Religieux que vous avez reçus dans votre nouveau monastère.

« Mais autant que l'ardeur de votre désir me porte à me rendre à votre prière, autant je m'en vois détourné par une infinité de pensées qui m'empêchent de vous obéir. Je sais premièrement que ma vie n'est pas assez pure pour espérer que je pénètre assez avant dans des choses si difficiles, si obscures et si saintes. D'ailleurs il y a longtemps que je suis séparé de ces saints hommes, et je ne puis plus guères me souvenir de tout ce que je pratiquais en ces lieux lorsque j'étais excité au bien par leurs exhortations et par leurs exemples.

« J'ai peine maintenant à rappeler dans ma mémoire tout ce que j'y ai appris ou tout ce que j'y ai vu de mes propres yeux. Cette raison est d'autant plus considérable que ces matières dont vous me commandez de parler ne se peuvent bien expliquer, ni comprendre, ni retenir par les paroles simples ou par les pensées et les méditations stériles et infructueuses. Tout consiste dans la seule pratique et dans la seule expérience. Comme on ne peut parler de ces choses que quand on les a éprouvées, on ne peut de même les comprendre qu'après que l'on s'y est longtemps exercé. Et si celui même qui les pratique n'a soin d'en conférer souvent avec des personnes éclairées pour les examiner à fond, elles s'échapperont bientôt de sa mémoire.

« Je vois aussi que je ne puis expliquer que très-imparfaitement le peu même qui m'en reste dans la mémoire. Je considère encore que des hommes très-vertueux, très-éclairés et très-éloquents ont déjà fait beaucoup de livres sur ce sujet, que saint Basile, saint Jérôme et quelques autres en ont traité fort au long.....

« Après cela, je passerais très-justement pour une personne téméraire, si j'osais ajouter comme à ces fleuves d'éloquence quelque goutte de ma sécheresse, si vous ne m'excitiez par votre autorité et par la promesse que vous me faites que quelque puisse être ce petit travail, il ne vous sera point désagréable et que vous ne le ferez voir qu'aux Religieux qui vont dans votre nouveau monastère. Que s'ils trouvent dans mon livre quelque chose qui ne soit pas assez exact, je les supplie de couvrir toutes mes fautes par leur piété, de me les pardonner par leur charité et de les souffrir par leur patience, et je les prie de ne chercher dans mes écrits que la fidélité et la certitude des choses dont je parle et non la beauté du langage.

» Je me rends donc à vos prières, mon bienheureux Père, que je puis appeler l'unique modèle de la sainteté et d'humilité, et j'entreprends — par cette confiance que vous m'inspirez, — de vous composer cet ouvrage autant que mes forces me le permettront.

» Je m'appliquerai principalement à dire ce qui n'a point encore été dit par aucun de ceux qui ont écrit de ces matières avant moi; parcequ'ils ont plus rapporté ce qu'ils avaient appris des autres que ce qu'ils avaient éprouvé eux-mêmes. C'est de cela particulièrement que je veux instruire votre nouveau monastère qui a une soif si ardente et

si louable de s'instruire de ce qu'il doit faire.....

« Mon dessein n'est que de rapporter autant que Dieu m'en donnera la grâce, les Institutions et les règlements des monastères et de parler ensuite des huit péchés capitaux, de leurs causes et de leurs sources et des moyens de les guérir..... Je veux traiter en peu de mots des moyens de réformer nos mœurs, de corriger nos vices et de nous rendre parfaits selon les règles que nos anciens nous ont prescrites.

« J'observerai encore la prière que vous m'avez faite, que si je trouve qu'on pratique dans les monastères de ces provinces quelque règlement qui ne soit pas conforme à la première et à la plus ancienne institution de nos Pères, mais qui y ait été ajouté ou que l'on en ait retranché par la volonté de ceux qui érigeaient ou qui réglaient les monastères, je ne m'arrête point à ces changements, mais que je fasse un narré fidèle et exact de la règle que j'ai vu pratiquer moi-même dans les plus anciens monastères de l'Egypte et de la Palestine. En effet, je ne puis croire que les nouvelles fondations de l'Occident aient pu trouver rien de plus raisonnable et de plus parfait que les règlements de l'Orient qui ont été établis depuis le commencement de la prédication des Apôtres et fondés par nos anciens Pères qui étaient des hommes très-saints et très-spirituels dans des monastères qui durent encore aujourd'hui.

« J'apporterai néanmoins une telle modération dans cet ouvrage, que si je remarque qu'il se pratique quelque chose dans les monastères de l'Egypte, que la rigueur des lieux ou la différence des mœurs rendrait trop dures, trop difficiles ou même impossibles dans ces pays, j'adoucisse cette austérité par le tempérament des règles un peu moins sévères des monastères de la Palestine et de la Mésopotamie ; car, lorsque nous prenons pour règle ce qui est raisonnable et ce qui n'est point au-dessus de nos forces, quoique peut-être nous fussions moins que les autres, nous ne laissons pas d'accomplir notre règle aussi parfaitement qu'eux. »

Saint Castor, désirant avoir encore plus d'instructions sur les vertus des moines, engagea Cassien à rédiger les entretiens qu'il avait eu avec les cénobites orientaux. Le saint évêque d'Apt mourut pendant que Cassien écrivait ses dix premières conférences avec les moines de Scété. Elles furent donc dédiées à saint Léontius de Fréjus, frère de saint Castor, et à l'abbé Helladius, qui gouvernait probablement le monastère d'Apt et fut peu après évêque.

Saint Honorat, encore abbé de Lérins alors, et le bienheureux Eucher, lurent ces conférences avec la plus grande édification, et en demandèrent de nouvelles à Cassien, qui leur dédia ses conférences avec les anachorètes de Panéphise, leur annonçant, en outre, qu'il rédigeait celles qu'il avait eues avec les anachorètes de Diolcos et qu'il envoya à ses frères des îles Staechades (1).

Ces îles étaient peuplées d'un grand nombre de cénobites et d'anachorètes. Elles possédaient surtout un monastère très-nombreux, que dirigeait l'abbé Théodore avant d'être élevé sur le siége de Fréjus, à la place de saint Léontius. Les principaux anachorètes étaient Jovinianus, Minervius et Léontius, dont les exemples avaient excité dans les âmes le désir de la vie parfaite de la solitude.

Les monastères de Lérins, de Saint-Victor et des îles Staechades, unis par les liens de la charité, pénétrés du même esprit, rivalisant de sainteté et de zèle, furent comme trois sources fécondes d'où l'esprit monastique se répandit dans les Gaules. Ils eurent aussi la gloire de former la plupart de ces glorieux évêques du cinquième siècle, qui restèrent toujours moines au milieu des honneurs de l'épiscopat, couvrirent leurs Églises de monastères, et propagèrent ces institutions précieuses qui furent pour notre Église une source de vertus et de gloire.

II

Abordons ici un point assez délicat de la vie de Cassien, celui-là même qui a fait mettre en doute sa sainteté et regarder sa canonisation comme un fait apocryphe ; — ce point c'est le prétendu semi-pélagianisme enseigné à Lérins par saint Honorat, saint Hilaire, saint Vincent, saint Valérien, saint Faust et à saint Victor par saint Cassien.

Ecoutons sur cette question ardue un

(1) Aujourd'hui îles d'Hières, près Marseille.

homme dont l'autorité est d'un grand poids, — M. l'abbé Alliez. Voici ce qu'il dit (1) :

« Que les *Conférences* de saint Cassien renferment des propositions semi-pélagiennes, qu'il les ait soutenues avec ardeur et ténacité, nul ne saurait le mettre en doute. Mais, on ne peut sans témérité le traiter d'hérétique, puisque l'Église n'avait encore, de son vivant, rien défini sur la question de la grâce agitée entre lui et saint Prosper.

« En vain citerait-on le nom de saint Augustin dont le fondateur de saint Victor a combattu la doctrine, doctrine que les fidèles en général acceptaient avec respect. Tout grand docteur qu'il est, Augustin n'est pas infaillible; l'Église seule peut commander le respect et la soumission des intelligences. On n'aurait pas plus le droit de flétrir saint Cassien que de condamner saint Thomas et l'ordre entier de Saint-Dominique si longtemps opposé à la croyance de l'immaculée conception de la sainte Vierge. Qui oserait mettre en doute l'orthodoxie de saint Cyprien, quoiqu'il ait soutenu, contre le pape saint Etienne la nécessité de réitérer le baptême donné par les hérétiques (2) ?

« Dans les discussions sur la grâce, ainsi qu'il a été dit, des propositions erronées furent émises et soutenues de part et d'autre. Après ces luttes, qui ont pour résultat de faire constater la vérité d'une manière plus précise, l'Église parle; les esprits droits accueillent respectueusement sa décision et sont toujours ses enfants, quoiqu'ils aient soutenu d'abord des opinions qu'elle vient de condamner. Ceux-là seuls sont rebelles et par conséquent hérétiques qui persévèrent dans l'erreur, voulant obstinément fermer les yeux à la lumière. C'est la pensée de saint Fauste (3) pressant Lucide de revenir à la vérité; c'est aussi la pensée de tous les esprits sérieux qui ont étudié la question de l'orthodoxie. Dès lors on ne peut douter de l'union de Cassien avec l'Église enseignante.

(1) Hist. du monastère de Lérins, tome I, p. 175 à 178.

(2) Saint Vincent de Lérins, *Commonitorium*, cap. VI.

(3) *Error, si citò respuatur, ignorantia fuisse videbitur, blasphemia verò reputabitur, si pertinaciter defendatur.* — Saint Fauste, *ad Lucidum presbyterum.*

« Ce qui prouve surtout que l'auteur des *Conférences* a toujours été en communion avec elle, c'est l'insistance de saint Léon pour obtenir de lui un traité contre le Nestorianisme : a-t-on jamais demandé une arme pour défendre la foi, à celui dont la foi était suspecte ?

« Vous exigez, — écrit Cassien, — vous « commandez même que mes faibles mains « combattent contre une hérésie récente et « un nouvel ennemi de la vérité... Je cède « à votre prière, j'obéis à votre ordre, ai« mant mieux, quand il s'agit de moi, sui« vre votre jugement que le mien, surtout « lorsque d'accord avec vous, l'amour de « mon Seigneur Jésus-Christ le com« mande (1). »

« Ah ! Si la voix de l'Église lui avait dit d'abandonner ses opinions sur la grâce, Cassien aurait obéi certainement, parce que cette voix est toujours d'accord avec celle du Sauveur devant qui toute intelligence doit respectueusement s'incliner...

« Saint Cassien a erré, nul ne le conteste, mais il a erré de bonne foi; s'il a lutté contre un docteur illustre, il n'a pas résisté à l'Église, seule dépositaire infaillible de la vérité religieuse.

« Nos diocèses du Midi ont toujours célébré la fête des saints personnages dont nous venons de défendre la mémoire; on pouvait peut-être, jusqu'à ce jour, dire que ce culte n'était point reconnu par l'Église universelle et que la liturgie gallicane ne présentait pas assez de garanties; mais, dans ces derniers temps, un retour à l'unité liturgique est venu resserrer heureusement les liens de notre Église avec l'Église mère : Rome, après avoir examiné les Propres de chaque diocèse, a laissé les noms de nos Pères dans le livre des Saints et leurs nobles images sur nos autels. »

Voici — en particulier, — la preuve de l'antiquité du culte dont saint Cassien a toujours été honoré.

1° Saint Grégoire le Grand, dans sa lettre à l'abbesse Respecta, parle du monastère

(1) *Exigis itaque ac jubes adversùm recentem hæresim ac novum fi ei hostem conserere imbecilles manus.... Maximè quia id tecum amor Jesu Christi Domini mei præcipit, qui hoc etiam in te jubet.* — De Incarnatione Christi, *præfatio.*

consacré à *saint Cassien* (1). Benoit XIV (2) atteste qu'il s'agit ici de l'auteur des *Conférences*.

Benoit IX (3), parlant d'un monastère de Marseille, dit qu'il a été construit par le *bienheureux Cassien*.

Saint Grégoire VII (4) dans sa bulle à Bernard, abbé de Saint-Victor, désigne, en énumérant les possessions de ce monastère, trois *celles* qui portaient le nom de *saint Cassien*.

Pascal II (5) parle de quatre *celles* qui avaient le même vocable.

Innocent II (6), Eugène III (7), Honorius III (8) les nomment également et toujours comme consacrées à saint Cassien.

Urbain V (9) accorde divers priviléges à son ancienne abbaye de Saint-Victor, « dans laquelle reposent les corps de plusieurs martyrs et qui fut dirigée par saint Cassien. »

Benoit XIV (10) assure qu'il n'est pas permis de mettre en doute la sainteté d'Hilaire d'Arles, de Jean Cassien et de Vincent de Lérins.

2° Urbain V fit la translation des reliques de saint Cassien conservées et honorées dans le monastère de Saint-Victor ; translation qui prouve évidemment le culte public dont saint Cassien était honoré, et qui était en même temps une approbation formelle de ce culte, comme l'ont conclu Benoit XIV (11), le cardinal Noris (12), Alphonse Ciaconi (13), Tillemont (14), Ruffi (15), etc.

(1) *Lib.* VII, *Epist.* XII.

(2) *De Canonisatione sanctorum*, lib. II, cap. XXIX, n° 6.

(3) Archives de la commune, à Marseille. — Quesnay, *Cassianus illustratus*, p. 572. — L'abbé Faillon : *Monuments inédits de l'apostolat de sainte Marie-Madelaine*, tome II, p. 629.

(4) *Cartular, min. S. Victoris*, fol. 27.

(5) *Ibid.*, fol. 40. — *Gallia christiana*, tome I, p. 128.

(6) *Cartular. min.*, fol. 80.

(7) *Ibid.*, fol. 42.

(8) *Ibid.*, fol. 47. — *Gallia christ.* inter instum. Eccles. Massil., tome I, p. 117.

(9) *De Canonisatione Sanctorum*, lib. II, cap. XXIX, n° 9.

(10) *Ibid.*, cap. II.

(11) *Hist. Pelag.*, lib. II, cap. II.

(12) Tome II, in *Vitâ Urbani V.*

(13) *Mémoires*, tome XIV, p. 187.

(14) *Hist. de Marseille*, tome III, p. 110.

(15) *Cassianus illustratus*, p. 800.

Puisque le culte, dont la date est antérieure de cent ans aux décrets d'Urbain VIII (1625 et 1634), doit être considéré comme légitime, est-il permis d'élever un doute sur celui dont saint Cassien est honoré ?

3° Les églises élevées à la mémoire d'un saint prouvent plus clairement encore le culte accordé à sa mémoire. Or, Marseille nous montre l'église et le monastère de Saint Cassien ; saint Zacharie et la Baume de sainte Madeleine ont des chapelles en son honneur (1). La paroisse de Tavernes lui est dédiée (2) ; on voyait, dans le diocèse de Fréjus, l'église de Saint-Cassien *Laudimii* ou *Laudimia* (3) ; dans le territoire de Cannes et dans celui du Tignet (Alpes Maritimes), on trouve, ainsi qu'au village des Castellets (Basses Alpes) (4), des chapelles sous le vocable de saint Cassien.

4° On célébrait la fête du saint, le 23 juillet, dans le monastère de Saint-Victor et à la cathédrale de Marseille.

Cette fête est indiquée dans le Martyrologe manuscrit d'Aix, que l'on croit du cinquième siècle (5) ; dans un ancien Martyrologe manuscrit d'Arles ; dans le bréviaire d'Apt, 1522 ; dans celui de Grasse, 1528 : dans le Propre des saints de l'Église de Riez, 1635 ; dans un Recueil de prières de l'Église de Fréjus, qui date au moins du treizième siècle ; dans le Martyrologe de Lérins ; dans le bréviaire du monastère de Saint-André, près d'Avignon ; dans celui de l'abbaye de Saint-Gilles, au diocèse de Nîmes, et dans celui du monastère de Saint Savin, au diocèse de Tarbes.

5° Enfin il est prouvé par des documents authentiques qu'une lampe brûlait constamment devant le tombeau de saint Cassien (5), que sa tête était portée dans les proces-

(1) *Cartular. majus.*, fol. 142, verso.

(2) *Ibid.*, 128, verso.

(3) *Ibid.*, fol. 179.

(4) Pour les bréviaires et autres monuments de la fête de saint Cassien, voir Quesnay, *Cassianus illustr.*, p. 80, 211, 295, 297, 380, etc.

(5) *Quotidiè ad ejus (Cassiani) sepulcrum, lampadem accessam pendulam esse*, *teste Pagi.* (Benoit XIV, *de Canonisatione sanct.*, lib. II, cap. XXIX, n° 6.) — Noris : *Hist. Pelag.*, lib. II, *cap.* II. — Quesnay : *Cassianus illust.*, p. 8.

sions (1), avec celles des autres saints protecteurs de Marseille, et que le jour de sa fête était férié (2).

Devant ces preuves, il n'est pas possible de conserver le moindre doute sur la légitimité du culte de saint Cassien, dont la fête se trouve dans le nouveau *Propre* de Marseille et de Fréjus (3)...

Mort vers 433, saint Cassien s'est acquis une grande réputation par ses écrits ascétiques, dont, jusqu'à nos jours, la haute valeur n'a cessé d'être dignement appréciée.

XL

VIE

DE SAINT PATRICIUS, PATRICE ou PATRICK,

APOTRE ET PRIMAT D'IRLANDE,

Au cinquième siècle, écrite — au douzième siècle, — par le moine Jocelin (4), *d'après les documents mêmes du cinquième siècle.*

Saint Patrice appartient à la France par sa naissance, sa famille, son éducation et les divers séjours qu'il y a faits.

Né à Boulogne-sur-mer, en Picardie, neveu du grand saint Martin de Tours, élève de saint Germain d'Auxerre, moine à Lérins, — saint Patrice est à juste titre revendiqué par nous. Tous ces faits nous les prouverons victorieusement dans les notes dont nous accompagnerons la belle biographie qu'on va lire, après les quelques détails préliminaires dont nous avons cru indispensable de la faire précéder.

(1) *Archives de la commune de Marseille*, 18 août 1365, registre A, H.

(2) Ruffi : *Hist. de Marseille*, tome II, p. 145.

(3) Voyez M. l'abbé Alliez : *Hist. du monastère de Lérins*, tome I, p. 501 à 504.

(4) *Jocelinus monachus de Furnesio apud Lancastrienses.* — C'est ainsi qu'est désigné Jocelin sur le titre d'une très-ancienne édition de la Vie de saint Patrice (Anvers, 1514, petit in-8 gothique, de 104 feuillets. Rare).

Tillemont (1) écrivait, au XVII[e] siècle : « Les Hibernois qui ont encore aujourd'hui, avec tant de sujet, une vénération toute particulière pour saint Patrice, n'ont pas manqué d'en faire un grand nombre d'histoires, et plus, comme je crois, qu'on n'en a jamais fait d'aucun saint... Il y en a eu quatre d'originales, écrites par ses disciples mêmes, mais qui sont perdues. Et il nous reste encore aujourd'hui un fort grand nombre de faits bien circonstanciés qu'on dit de lui. »

Et ailleurs (2), il dit : « On a beaucoup d'histoires de saint Patrice, et on en a encore perdu plusieurs de celles qu'on avait écrites, qu'on prétend s'être montées, dès le neuvième siècle, au nombre de soixante-six (3). »

Ce que Bollandus (4) appelle *la seconde Vie de saint Patrice* est la plus ancienne biographie de l'apôtre de l'Irlande qui soit venue jusqu'à nous. C'est l'œuvre de Probus, moine irlandais qui vivait au neuvième siècle, et après avoir habité la France mourut dans l'abbaye de Saint-Alban, à Mayence.

Ce grand homme, comme l'appellent les savants Bénédictins, auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (5), composa, d'après divers écrits autobiographiques de saint Patrice (6), et les anciennes Vies de ce Saint, en si grand nombre de son temps, — un travail historique dont malheureusement nous n'avons qu'une ébauche attribuée au vénérable Bède, auteur du septième siècle, et qui se trouve insérée parmi ses œuvres (7).

Le savant évêque anglican Usserius, regardait, au XVII[e] siècle, cette biographie comme la plus ancienne de celles qui nous restent de saint Patrice (8).

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, etc., tome XVI, p. 455.

(2) *Ibid.* p. 782.

(3) Voyez Bollandus : *Acta Sanctorum*, 17 mars, art. *S. Patrice*, p. 519 à 522.

(4) *Ibid.*

(5) Tome V, p. 209.

(6) Nous en publions une traduction annotée, en appendice à la Vie de saint Patrice.

(7) *Bedæ opera*, édition de Cologne, 1612; in-fol. tome III, col. 225 à 242.

(8) *Scriptorum Vitæ Patricii quid typis excusi extant antiquissimus est Probus Hibernus.* —

Mais, Bollandus n'a pas cru devoir la publier, parce qu'il ne nous en reste que la partie des Actes du Saint la plus petite et la plus confuse.

Il faut donc s'en tenir au grand travail fait par Jocelin, moine Bernardin, vers la fin du XIIe siècle, d'après les écrits même de saint Patrice, les quatre biographies contemporaines écrites par un saint Patrice, filleul de l'apôtre de l'Irlande, par saint Lumanus son neveu, par saint Benignus son successeur, et par saint Mel, évêque, son disciple, enfin d'après les traditions qui subsistaient encore à la fin du XIIe siècle, — époque à laquelle Jocelin a écrit.

Il semble que nous aurions dû publier d'abord une traduction des divers écrits de saint Patrice, tels que sa *Confession*, sa *Lettre aux Chrétiens sujets du tyran Coroticus*, sa *Charte*, etc.; mais, ces pièces n'auraient pas constitué une biographie proprement dite; ce sont des notes intéressantes et rien de plus, que nous donnerons ci-après; d'ailleurs l'humilité du Saint ne lui a pas permis de raconter tous ses miracles, et sa Vie n'est qu'un tissu de prodiges.

Voilà ce qui nous a décidé à traduire d'abord la biographie que lui a consacrée le moine Jocelin, sur lequel nous regrettons de ne posséder aucun détail autre que la date de l'époque où il vivait et l'indication de sa profession.

—

CHAPITRE PREMIER.

Or, il y eut un homme du nom de Calphurnius, fils du prêtre Pôtitus, breton de nation, lequel demeurait dans le pays appelé Taburnia, c'est-à-dire le *Camp des Tentes*, parce que jadis l'armée romaine y avait planté ses tentes (1); et ce Calphurnius vivait près du bourg d'Empthor, au bord de la mer d'Hibernie.

Il avait épousé une jeune fille franque (2), nommée Conquessa, sœur (1) du bienheureux Martin, archevêque de Tours, aussi remarquable par sa beauté que par l'exquise pureté de ses mœurs. Enlevée des Gaules avec sa sœur aînée, Conquessa avait été emmenée dans le nord de la Bretagne et vendue au père de Calphurnius; ce dernier l'aima et charmé de ses mœurs, satisfait de son service, ravi de sa beauté, il l'éleva du dernier rang de servante à celui de son épouse.

Quant à la sœur de Conquessa, donnée à un autre homme, elle habitait le bourg d'Empthor ci-dessus nommé.

Or, Calphurnius et Conquessa étaient tous deux justes devant le Seigneur, marchant sans querelle dans les voies du Seigneur, également illustres par la naissance, la foi, l'espérance et la religion. Et quoiqu'ils parussent soumis à l'esclavage de Babylone par leurs dehors et leur séjour en un pays payen, cependant ils se montraient les citoyens de Jérusalem par leurs actions et leur vie.

C'est pourquoi ayant purifié la terre de leur chair des ronces et des épines des péchés mortels et l'ayant labourée avec le soc de l'enseignement évangélique et apostolique, ils la rendirent féconde en semence de vertus, en donnant le jour à un fils qui — au moment où il dépouillait le vieil homme dans le sainte piscine, — reçut de ses parents le nom de Patricius; il devait, en effet, être le père et le patron d'un grand nombre de nations (2).

Et aussitôt Dieu triple et un daigna manifester, au baptême de Patrice, par un triple miracle, que cet enfant serait très-pur, un vase d'élection et un dévoué adorateur de la Sainte Trinité.

Mais avant de rapporter ce triple miracle, disons que peu de temps après avoir heureusement mis au monde ce saint enfant, ses parents, d'un commun consentement, firent vœu de garder désormais la chasteté et qu'ils reposèrent enfin bienheureusement dans le Seigneur.

Usserius : *Britannicarum Ecclesiarum antiquitates*, p. 817, (édition in-4 de 1639, Dublin.)

(1) *In pago Taburnia*, *hoc est tabernaculorum campo*, *eo quod Romanus exercitus tabernacula fixerit ibidem.* — Voyez la note 1.

(2) *Francigenam.*

(1) *Consaguineam.*

(2) « Autant qu'on en peut juger par le temps que saint Patrice fut ordonné évêque, il doit être né entre les années 395 et 415. » — Tillemont, *l. c. sup.*, p. 455. Voyez note 2.

Calphurnius servit d'abord longtemps le Seigneur dans l'ordre du diaconat; ce ne fut qu'au terme de sa carrière qu'il fut élevé au sacerdoce.

—

CHAPITRE II.

Or, — pour venir au triple miracle qui signala le baptême de Patrice, — un homme appelé Gormas, condamné dès le sein maternel à la captivité de la cécité (1), ouit pendant son sommeil et en songe une voix qui lui commandait de prendre la main droite du petit Patrice tout récemment baptisé et de faire, avec, le signe de la croix sur la terre; la voix ajouta qu'à l'attouchement de la main de Patrice, une fontaine jaillirait du sol et que si lui, Gormas, se lavait les yeux avec cette eau, il recouvrerait sur-le-champ la vue.

Instruit par ce divin oracle, l'aveugle se rend auprès du tout petit enfant, avec sa main droite il trace le signe du salut par terre et aussitôt, au même endroit, une source jaillit. Et ayant de cette eau salutaire arrosé ses yeux en deuil (2), Gormas y fit naître la lumière : on vit alors se renouveler la puissance et le miracle de la piscine de Siloë.

Et afin qu'un grand nombre *confessât le Seigneur et exaltât sa miséricorde et les miracles qu'il opère en faveur des enfants des hommes* (3), tandis que les ténèbres extérieures laissaient pénétrer la lumière dans les yeux de l'aveugle, ses yeux intérieurs s'ouvrirent au don de la science, et cet homme qui n'avait jamais vu ses lettres, grâce à la puissance du Seigneur, maintenant lisait et comprenait l'écriture. Un double bienfait était à la fois procuré à l'aveugle qui voyait des yeux du corps et au fidèle qu'illuminait intérieurement la grâce de la divine science.

Et la source dont nous venons de parler coulant de plus en plus abondante montre jusqu'à ce jour ses belles eaux ; elle porte le nom glorieux de Saint-Patrice, — douce au goût, salutaire au corps, et l'on dit qu'elle guérit ou au moins soulage ceux qui sont travaillés de diverses maladies. Cette source est proche de la mer, et depuis on l'enferma avec soin dans un oratoire dont l'autel a la forme d'une croix (1).

(1) *Cæcitatis carcere damnatus.*

(2) *Funeratæ frontis orbes.*

(3) Psaume CVI.

—

CHAPITRE III.

Près de là, on voit une pierre que les gens du pays appellent *la pierre de Patrice*, parce que — selon quelques-uns, — c'est sur cette pierre qu'il naquit, et selon d'autres, il a célébré la messe dessus.

Chaque fois qu'il s'élève entre les habitants du village ou les voisins quelque différend qu'on ne peut terminer que par le serment, on se rend devant cette pierre et en y prêtant serment en personne, on met fin à la cause de la querelle. Mais, si un parjure ou faux témoin étend la main sur cette pierre, aussitôt il en sort de l'eau, et c'est ainsi que la sainteté de Patrice montre évidemment à tous combien est exécrable le crime de parjure ou de faux témoignage. Autrement, la pierre ne sue pas même une gouttelette d'eau, mais demeure sèche et dure comme elle l'est de sa nature.]

Quant à ce qu'il y a de plus probable dans cette opinion du peuple relativement à cette pierre, nous l'ignorons, quoique les effets s'en fassent sentir encore à notre époque, —ce qui en assurerait la vérité. Qu'il nous suffise donc d'avoir rappelé ce miracle que l'évêque saint Mel atteste avoir vu très-souvent se produire (2).

—

CHAPITRE IV.

En croissant en âge, Patrice — comme on le voyait, — croissait aussi en grâce et, comme en un coffre plein de parfums spirituels, il gardait en son âme un baume divin dont au dehors s'exhalait la suave odeur par de nombreux miracles.

(1) Voyez la note 8.

(2) Saint Mel, disciple de saint Patrice, est un des quatre biographes contemporains du grand apôtre de l'Irlande.

Or, Patrice, l'enfant du Seigneur, était en nourrice dans le bourg d'Empthor et dans la maison de sa tante avec sa sœur Lupita. Il arriva, en un temps d'hiver, que la fonte de la glace fit déborder un égoût (1), de telle sorte que beaucoup de maisons au bas du bourg menaçaient ruine, et l'inondation remplissait déjà l'endroit même où demeurait Patrice, tous les meubles étaient renversés et toute la vaisselle flottait sur l'eau.

Le petit enfant en proie à la faim demandait du pain — selon la coutume de cet âge, — et non-seulement personne ne lui en brisait (2) un morceau, mais encore d'une voix grondeuse sa nourrice lui répondait qu'il était plus près de se noyer que de manger.

Mais, l'enfant trempa trois de ses doigts dans l'eau qui s'élevait de plus en plus, et debout, à sec, il pria, puis il traça en forme de croix comme trois petites rigoles, en commandant, au nom de la sainte Trinité, à l'égoût de se retirer au plus vîte dans son lit ordinaire.

Chose merveilleuse ! aussitôt rebroussant chemin, toute cette inondation recula, la sécheresse revint, et aucun bris ou dommage ne se fit sentir dans les meubles ou la vaisselle de cette demeure.

Or, les témoins de ce miracle voyaient des doigts du saint petit enfant en prière, les gouttelettes d'eau jaillir en étincelles de feu qui buvaient et absorbaient l'eau ; et, c'est ainsi que *le Seigneur qui fait rentrer dans les trésors des abîmes les eaux de la mer comme dans une outre* (3), est loué par tous, Lui qui a opéré de si grandes choses par son bien-aimé saint Patrice tout petit enfant; on glorifie aussi le petit enfant qui a eu le pouvoir de faire tant et de si grandes choses par la vertu du Seigneur grand et digne de louange.

(1) *Sentinam.*

(2) *Nec erat qui frangeret ei.* — Allusion biblique et preuve du très-ancien usage de *rompre* le pain, que l'on ne *coupait* jamais.

(3) Psaume XXXII.

CHAPITRE V.

De très-éclatants miracles révélaient combien était précieux aux yeux de Celui qui est né pour nous petit enfant, saint Patrice à l'âge même où il pensait et agissait encore en petit enfant qu'il était.

Un jour que toute la terre était couverte de glace, le petit Patrice étant allé jouer avec des enfants de son âge qui l'avaient entraîné dans leur troupe vagabonde, ramassa beaucoup de morceaux de glace dans son giron et les apportant à la maison les jeta dans le foyer. Sa nourrice, à cette vue, lui dit qu'il eût mieux valu qu'il ramassât du bois pour faire du feu que de s'amuser à rapporter des glaçons. Et l'enfant répondit, avec la sagesse d'un vieillard, qu'il serait facile au Seigneur créateur de changer la loi de la nature et, intervertissant l'usage des choses, de faire du feu avec ce qui sert d'ordinaire à l'éteindre, et que par sa volonté aidée de la foi, le feu prévaudrait contre l'eau.

— Et afin que tu saches (dit-il), que tout est possible à celui qui croit, tu vas avoir la preuve de ce que je te dis. »

Il amoncela donc comme des tisons un amas de glaçons, puis il pria, et ayant fait le signe de la croix, il souffla, et aussitôt la flamme jaillit et environnant de toutes parts la glace, elle s'éleva très-haute.

Non-seulement ce feu, d'un genre nouveau, chauffait parfaitement ceux qui s'en approchaient, mais encore il leur offrait un sujet de grande admiration ; on voyait de la bouche du petit Patrice, au lieu de souffle sortir de la flamme, afin qu'il fût évident pour tous que l'immense lumière de la divine grâce l'éclairait intérieurement.

Et ce miracle ne diffère pas beaucoup de cette antique merveille que la sainte Écriture raconte (1) être arrivée du temps de Néhémias. Car, lorsqu'il ramenait dans la terre de Juda le peuple des Hébreux, auquel — après une longue captivité, — Cyrus, roi des Perses, avait donné la liberté, il ordonna de chercher l'endroit où leurs Pères, lors de l'exil, avaient caché le feu du sacrifice; et lorsqu'on fut arrivé à cet endroit, on ne

(1) II Machabées, I.

trouva pas le feu, mais seulement une eau bourbeuse que Néhémias fit puiser et dont il ordonna d'arroser le sacrifice. Aussitôt le feu grandit et dévora l'holocauste et les très-dures pierres de l'autel.

Ce fut par la puissance du même Dieu, que le feu brûla l'eau gelée, ce même feu qui jaillissant jadis de l'eau avait mis en cendres les victimes et les pierres après les avoir consumées.

Il faut donc admirer la nouveauté du miracle, vénérer la sainteté de Patrice et, en toutes ces choses, adorer la vertu du tout-puissant Dieu; car, en glorifiant saint Patrice par un tel miracle, le Seigneur faisait présager d'une manière merveilleuse comment, par la suite, la prédication de cet apôtre enflammerait du feu de la foi et de l'amour de Dieu, un grand nombre d'hommes jusqu'alors gelés dans l'infidélité (1).

—

CHAPITRE VI.

Un jour que la sœur de saint Patrice, Lupita, déjà grandelette (2), avec la permission de sa tante courait aux champs pour sevrer les agneaux et les séparer de leurs mères (comme ç'en était alors le temps), ayant chopé, elle tomba, et ayant frappé de la tête sur un caillou très-pointu, elle se fit une très-grave blessure dont elle resta comme morte sur la place même.

Aussitôt accourent plusieurs serviteurs, on voit affluer parents et amis qui s'affligent de la blessure et du malheur de Lupita; son frère vint avec les autres, plein de compassion pour sa sœur, mais aussi plein de confiance au divin remède, et s'approchant de Lupita, il la releva, et du pouce de sa main droite, mouillé de sa salive, il fit le signe de la croix sur le front ensanglanté de la jeune fille et il la rendit sur-le-champ à la santé. Cependant la cicatrice de la blessure qu'elle s'était faite demeura visible, comme une preuve (j'en suis persuadé) du miracle opéré et de la sainteté de celui qui l'avait obtenu par sa foi en la croix du Christ.

(1) Voyez la note 4.
(2) *Jam grandiuscula.*

CHAPITRE VII.

Le mari de la tante de saint Patrice avait coutume de le porter souvent dans ses bras, lorsqu'il était enfant. Prévenu par une mort subite, il expira. Son épouse vola aussitôt vers lui avec ceux qui accouraient en ce lieu, et s'adressant à Patrice qui était là, elle lui dit en sanglotant et en pleurant :

— Voici, Patrice, voici ton père nourricier et celui qui t'a porté quand tu étais enfant; il est là gisant sans vie; montre en sa faveur ta vivifiante puissance qui est si efficace d'ordinaire pour les autres. »

Ce saint adolescent ayant donc compassion des larmes de sa nourrice et du malheur de la mort de son nourricier, s'approcha de son corps sans vie, et après avoir prié sur lui, il le bénit en lui imprimant de ses propres mains le signe de vie sur la tête, puis l'ayant embrassé, il le releva plein de santé.

Et tous voyant ce prodige, louèrent Dieu qui agissait en Patrice.

—

CHAPITRE VIII.

Saint Patrice, tout jeune adolescent, avait reçu de sa tante la garde des brebis, et il y mettait toute la sollicitude imaginable, de concert avec sa sœur dont nous avons déjà ci-dessus fait mention.

Alors, en effet, on ne regardait pas chez cette nation, comme le fait d'un paresseux ou d'un homme de basse naissance, des occupations de ce genre; car, jadis les fils des nobles remplissaient l'office de berger. Voilà pourquoi Jacob et les fils de ce patriarche se proclamaient, en présence de Pharaon, avec tant de fierté et de sincérité, pasteurs de troupeaux comme l'avaient été leurs ancêtres, et on lit que le législateur Moïse et le roi David, tous deux très-illustres, avaient été longtemps employés aux pénibles fonctions de berger (1).

Or, comme un jour Patrice enfant était au pâturage avec les brebis qui lui avaient

(1) Genève, XLVII. — Exode, III. — I Reg. XVI et XVII.

été confiées, un loup sortant de la forêt voisine s'empara d'une petite brebis et l'emporta en toute hâte. Le soir, Patrice étant de retour au bercail, sa tante attribua à la négligence ou à la paresse de l'enfant, la perte qu'elle avait faite.

Mais l'enfant — quoique rougissant de ce reproche et de cette réprimande, — les supporta cependant avec patience, et se mit en prières pour obtenir le retour de la brebis enlevée. Le lendemain, ayant mené le troupeau au pâturage, le loup dont nous venons de parler, accourut portant la brebis qu'il avait volée, et il la déposa aux pieds de Patrice, puis il regagna sa retraite accoutumée dans les bois.

L'enfant rendit grâce au Seigneur, qui — de même que jadis il avait sauvé Daniel (1) jeté en pâture aux lions rugissants, — maintenant, pour le consoler, lui, avait gardée intacte de la dent du loup, la brebis qui lui avait été enlevée.

—

CHAPITRE IX.

La mère de famille qui nourrit saint Patrice avait beaucoup de vaches, dans le corps d'une desquelles le démon étant entré la tourmentait, et cet animal, plein de fureur, donnait des coups de corne; il foula aux pieds et éventra cinq vaches, dispersant et mettant en fuite le reste du troupeau.

Et les maîtres du troupeau s'affligeaient de ce malheur; hommes et bêtes, effrayés des bonds et des sauts de cette vache furieuse, la redoutaient comme si c'eût été un lion terrible. Mais Patrice, enfant armé de la foi, alla à sa rencontre, et ayant fait le signe de la croix, délivra la vache de ses tourments diaboliques: puis, s'approchant des vaches blessées et couchées par terre, il pria d'abord, ensuite il les bénit et leur rendit à toutes leur première santé.

Quant à la génisse délivrée du démon, n'ignorant pas qui était son libérateur, elle s'approcha la tête inclinée, et lécha les mains et les pieds de l'enfant, et ce spectacle fit louer Dieu et vénérer Patrice à tous ceux qui en furent les témoins.

(1) Daniel, VI.

CHAPITRE X.

La nourrice de saint Patrice, en proie à la maladie, désirait du miel dont elle avait confiance que le goût lui ferait du bien. On demande du miel aux voisins et l'on n'en trouve pas; cette impossibilité de se procurer du miel est rapportée à cette femme qui en désirait, et il advint que son désir s'accrut encore de cette privation, et qu'elle se plaignit amèrement que personne ne pensait à elle et ne lui venait en aide.

Ce qu'entendant ce saint adolescent, son nourrisson Patrice, il eut compassion d'elle, et plein de confiance dans le Seigneur, il commanda de remplir d'eau fraîche de source un vase qu'il se fit apporter; il s'agenouilla ensuite pour prier, puis se levant, il bénit ce vase en faisant le signe de la croix, et présenta du miel à cette femme qui en désirait si ardemment.

Chose merveilleuse! sur-le-champ cette eau fut changée en un miel excellent, auquel goûta cette femme qui s'en rassasia de tout son cœur et fut ainsi guérie de son infirmité.

C'est ainsi, que Patrice changea l'eau en miel au nom de Celui qui avait changé l'eau en vin à Cana de Galilée (1).

—

CHAPITRE XI.

Il y avait sur un promontoire qui domine le bourg d'Empthor une forteresse dont on voit encore des vestiges de murailles en ruines. Le maître de ce lieu tenait sous le joug d'une dure servitude la nourrice de saint Patrice dont il avait fait sa servante.

Parmi les autres corvées qu'il lui avait enjointes, elle avait celles de nettoyer tous les jours toutes les cuisines qui étaient au-dessous du municipe et de vider le fumier des écuries des chevaux. Et cette femme, à l'âme libre, comprenant que toute puissance vient de Dieu, et que tout est réglé par Dieu (2), fit de nécessité vertu (3), et sup-

(1) Voy. la note 5.

(2) Rom. XIII.

(3) *Necessitatem vertit in virtutem.* — Cette

porta patiemment la servitude qui lui était imposée.

Mais, Patrice son enfant, compatissant à l'affliction de sa nourrice, priait le Seigneur de daigner la délivrer du si dur travail de sa cruelle servitude. Pendant que Patrice priait, on voyait toutes ces cuisines et écuries appropriées sans le secours de main d'homme, et nulle part, ni plus bas, ni auprès, on ne trouvait aucune trace de fumier. C'était l'étonnement du maître de la forteresse et de tous ceux qui voyaient ou entendaient raconter ce prodige. La nourrice fut délivrée du joug de cette servitude par le mérite de son nourrisson.

Et ce miracle ne paraît pas avoir été momentané ou avoir seulement duré un an; car, il est constant qu'il se continue jusqu'à présent. En effet, comme l'attestent les habitants de ce lieu et les voisins aux alentours, alors même que dans l'enceinte de cette forteresse on parque autant d'animaux qu'il en peut tenir, — malgré leur séjour en cet endroit, on n'y trouve jamais la moindre parcelle de fumier.

Cet endroit célèbre est situé dans la vallée de Clud, qui dans la langue de cette nation s'appelle Dunbreatan, c'est-à-dire, *la mort des Bretons*. On ne cache pas à ceux qui ont soif de l'apprendre (1) ce perpétuel miracle; car, il est raconté à tous par les habitants de ce pays.

—

CHAPITRE XII.

Patrice enfant grandissait en vertu, précieux en la présence du Seigneur, vieillard à cheveux blancs par la sagesse, la maturité des mœurs, et le nombre des mérites croissait encore plus en lui que celui des années. De ce cœur d'enfant débordait l'abondance des dons spirituels. Dans ce corps d'adolescent l'assemblée des vertus avait établi sa demeure.

C'est pourquoi, entrant et s'avançant dans le chemin glissant de l'adolescence, il veillait sur ses pieds pour se garantir d'une chute, et il garda pure de toute souillure la robe que la nature lui avait donnée, lui conservant la blancheur de neige de la pudeur, toujours vierge de corps et d'esprit.

Et quoique l'onction qu'il avait reçue au baptême, l'eût instruit de toutes choses, cependant lorsque fut venu le temps convenable à l'initiation à la science, il fut appliqué par ses parents aux saintes lettres. Il se mit avec zèle à l'étude des lettres, surtout des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels qu'il apprit par cœur et garda dans sa mémoire pour les chanter sans cesse à la louange du Seigneur.

Dès la fleur de sa naissante puberté et dès son printemps même, il eut coutume de chanter chaque jour dévotement tout le Psautier en l'honneur du Seigneur et de l'encensoir de son cœur très-pur de tirer les parfums exquis d'un grand nombre de prières. Brisant et foulant en quelque sorte aux pieds son jeune et tendre corps par les jeûnes et les prières réitérés, les veilles multipliées et les pieux exercices des saints labeurs, il s'offrait lui-même à Dieu comme une hostie vivante, agréable, et dans la chair s'élevant contre la chair et au-dessus de la chair, sa vie était celle d'un ange.

—

CHAPITRE XIII.

Et comme — au témoignage de l'Écriture, —la fournaise éprouve l'or et le creuset de la tribulation les justes (1), afin que Patrice plus éprouvé reçut la couronne de vie, l'heure de la tentation sonna pour lui.

Lors donc que cet enfant illustre eût parcouru trois lustres, au moment où il atteignait sa seizième année, il fut — avec un grand nombre de ses compatriotes, — enlevé par des pirates qui ravageaient ce pays et conduit en Hibernie. Ensuite il fut vendu comme esclave à un petit roi payen, nommé Milcho, qui commandait au nord de cette île; Patrice avait alors le même âge qu'on donne à Joseph quand il fut vendu en Égypte.

expression proverbiale est très-ancienne, on le voit; mais, les saints en ont seuls bien compris le sens profond.

(1) *Signum scire sitientes.*

(1) Eccl. XXVII.

Joseph qui avait été vendu fut — après son humiliation, — élevé sur toute l'Égypte qu'il eut en sa puissance et qu'il gouverna (1), et Patrice, après avoir été, lui aussi, vendu et en proie à l'affliction, mérita d'être le grand maître spirituel de l'Hibernie.

Joseph restaura de froment les Égyptiens travaillés de la faim, et Patrice nourrit du salutaire aliment de la foi chrétienne les Hibernois que tuait l'idolâtrie.

Chacun de ces deux hommes — Joseph et Patrice, — avait été soumis à l'affliction pour le profit de son âme; car, l'affliction est à l'âme ce que le fléau est au grain, la fournaise à l'or, la lime au fer, le pressoir au raisin, la presse à l'olive.

C'est pourquoi, par l'ordre de ce prince Patrice est employé à la garde des porcs, et sous sa conduite le troupeau se multipliait de plus en plus d'une merveilleuse façon par de fécondes portées. D'où l'on peut, à juste titre, conclure que les biens du Seigneur ou du père de famille s'accroissent ou s'améliorent en raison de la grâce et de la sollicitude du serviteur ou de l'intendant diligent et bien inspiré, comme au contraire, ces mêmes biens diminuent ou périssent entre les mains du paresseux et de l'incapable.

Donc, ce saint adolescent se soumettant de toute son âme au jugement du Seigneur, fit de cette nécessité vertu, et livré à la solitude par les soins de son état de porcher, il y opérait son salut. Il demeurait sur les monts, dans les forêts et dans les cavernes solitaires, vaquant à la prière et voyant combien est doux le Seigneur, et il répandait ainsi plus librement et plus volontiers le parfum de ses prières en présence du Très-Haut. Car, cent fois le jour et cent fois la nuit, fléchissant les genoux, il adorait le Créateur et il priait assez longtemps, presque à jeun, ne mangeant parfois pour se sustenter que des racines d'herbes ou des aliments très-légers, et mortifiant ainsi ses membres sur la terre.

Jamais ni la chaleur, ni le froid, ni la neige, ni la pluie, ni la glace ou quelque autre inclémence de l'air, ne put détourner

(1) Genèse, XXVII et XLI.

Patrice des exercices spirituels (1). Il allait donc chaque jour croissant et devenant plus robuste en la foi et l'amour de Jésus-Christ; de telle sorte que plus il semblait accablé de faiblesse, plus il était vaillant et puissant à exécuter les commandements du Seigneur.

—

CHAPITRE XIV.

Une nuit, Milcho, le maître de Patrice, eut la vision suivante: Patrice, comme s'il eût été tout en feu, entrait dans sa demeure, et de la flamme qui sortait de sa bouche, de ses narines, de ses yeux et de ses oreilles semblait le brûler. Milcho repoussa loin de sa personne ces flammes qui ne purent l'atteindre en aucune façon, mais elles se répandirent vers la droite et réduisirent en cendres les deux petites filles de Milcho qui reposaient toutes deux dans le même lit; puis, le vent du midi venant à souffler, éleva ces cendres et les répandit sur un grand nombre de points de l'Hibernie.

Milcho s'éveillant, méditait en lui-même dans son lit quel fléau menaçait de l'écraser de son poids, ou quel prodige lui annonçait cette terrible vision. Le lendemain, ayant fait venir Patrice devant lui, il lui narra de point en point le songe qu'il avait eu, le priant et le conjurant — s'il le savait faire, — de lui en donner l'interprétation.

Patrice plein de l'Esprit-Saint, répondit à Milcho :

— Le feu que tu as vu sortir de moi, c'est la foi en la Sainte Trinité dont je suis tout éclairé, et que je m'efforcerai de te prêcher; mais, ma parole n'entrera pas en toi, parce qu'aveugle d'esprit, tu repousseras loin de toi la lumière de la divine grâce, et que tu mourras dans les ténèbres de ton infidélité. Mais, tes filles en entendant ma prédication croiront au vrai Dieu, et le servant désormais tous les jours de leur vie dans la sainteté et la justice, elles reposeront par une sainte mort dans le Seigneur, et leurs cendres, c'est-à-dire leurs reliques — que le

(1) Ces détails sont empruntés par Jocelin à la *Confession de saint Patrice*. Voyez notre Appendice, n° 1.

Seigneur révélera par les miracles qu'elles opèreront, — seront portées en un grand nombre d'endroits de l'Hibernie, et accorderont à beaucoup de malades le bienfait de la santé. Ce songe est vrai, et en voici l'explication ; tout cela s'accomplira en son temps.»

Ayant ainsi parlé, Patrice s'en alla à son travail accoutumé, et dans la suite il arriva à Milcho et à ses filles tout ce qu'avait dit Patrice.

—

CHAPITRE XV.

Six années étant révolues, — lorsque par la permission du Seigneur Patrice eut appris à fond la langue de l'Hibernie afin de convertir cette nation, il suppliait sans cesse Dieu avec larmes et gémissements, de lui accorder d'être délivré de la servitude et de retourner en sa patrie.

Un jour comme il priait, l'Ange du Seigneur lui apparut debout sur le sommet escarpé d'un rocher élevé et lui annonça que ses prières et ses jeûnes étaient montés devant Dieu et gravés dans sa mémoire ; il ajouta aussi qu'avant peu il secouerait le joug de la servitude et qu'une heureuse navigation le conduirait en sa patrie et vers ses parents.

Le serviteur de Dieu voyait face à face l'Ange du Créateur, et bouche à bouche avec lui, il s'entretenait comme avec un ami, lui demandant qui il était et le nom dont on le nommait. Le messager céleste lui répondit qu'il était l'Ange du Seigneur, esprit que Dieu employait comme agent et qu'il envoyait dans le monde au secours de ceux qui convoitent et ravissent l'héritage du salut (1); qu'on l'appelait Victor (*le vainqueur*) et qu'il avait été spécialement désigné de Dieu pour veiller à sa garde, et il lui promettait qu'en toutes ses entreprises il serait son aide et son coopérateur.

Et quoiqu'il ne soit pas nécessaire que les célestes esprits soient désignés par un nom humain, cependant l'Ange ayant revêtu une forme humaine empruntée à l'air même qui l'environnait, se donna à juste titre le beau nom de Victor (*vainqveur*). Car il reçut du très-victorieux roi, le Christ, la vertu de vaincre et de vaincre les puissances de l'air et les princes de ses ténèbres, — pouvoir qu'il tint du Christ qui a eu coutume de donner même à ses serviteurs façonnés de ses mains et formés de la poussière de la terre, la puissance de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, de vaincre et d'écraser Satan.

Ayant achevé cet entretien mutuel, l'Ange montra à Patrice une excavation pratiquée par les porcs dans la terre éventrée et il lui commanda de chercher en cet endroit l'or au prix duquel il se rachèterait de la main de son cruel maître ; il ajouta aussi qu'un navire prêt à faire voile pour la Bretagne était au port en un lieu distant de deux cent mille pas de celui où ils se trouvaient en ce moment et que — par la permission divine, — ce navire ne pouvait avoir un vent favorable tant qu'il n'y serait pas monté.

Après ces paroles la vision de l'Ange disparut, mais il laissa l'empreinte de ses pieds sur la pierre où on les voit jusqu'à présent aux confins de Dalvardia sur le mont Mis, ainsi que l'attestent les gens du pays. Or, on a construit en cet endroit un oratoire où les dévots fidèles ont — coutume en l'honneur de saint Patrice, — de veiller et de prier.

—

CHAPITRE XVI.

Patrice alla à l'endroit dont l'Ange lui avait donné l'indication, et il y trouva un assez grand poids d'or ; puis, il s'entendit avec son maître cruel et dur relativement à son affranchissement et il fléchit son âme avide d'or, et en obtint la liberté, en lui donnant en échange ce fatal métal.

Solennellement donc émancipé par l'or, il alla son chemin gaîment et se dirigea vers la mer, plein du désir de revoir sa patrie et ses parents. Mais, Milcho s'affligea d'avoir laissé aller un serviteur qui lui était si utile, — et, prévaricateur du pacte qu'il venait de conclure avec lui, — afin de ramener Patrice et de le remettre sous le joug de la servitude accoutumée, il se mit à sa poursuite, comme jadis Pharaon à celle des Hébreux. Mais, par la puissance divine, s'égarant dans ses pensées et dans sa course, il ne trouva pas celui qu'il cherchait. Trompé dans tous

(1) Hebr. I.

ses efforts il s'en retourna chez lui, avec honte et douleur, et pour surcroit d'accablement il arriva qu'en même temps que Patrice gratifié de la liberté, s'enfuyait, l'or — prix de sa liberté, — ne put non plus que lui être retrouvé par Milcho en aucun endroit de sa demeure.

La sanction de la loi s'accorde avec la mise en liberté de saint Patrice; car, il fut soumis pendant six années à la servitude et ce ne fut que dans la septième que — selon l'antique loi, — il fut rendu à la liberté (1).

—

CHAPITRE XVII.

Saint Patrice, sous la conduite de l'Ange, arriva à la mer et là il trouva un navire monté par des Gentils qui s'apprêtaient à passer en Bretagne; ces hommes reçurent Patrice volontiers et livrant les voiles aux vents qui soufflaient à leur gré, ils abordèrent au bout de trois jours de traversée.

Mais, aussitôt qu'ils eurent mis le pied sur le sable aride du rivage, ils trouvèrent ce pays désert et inhabité; ils se mirent à marcher au hasard pendant un espace de vingt-quatre jours et — vu le manque de vivres dans l'horreur de cette vaste solitude, — ils étaient en proie au supplice mortel de la faim.

Pendant tout ce voyage Patrice prêchait aux payens la parole de Dieu, disputant avec eux et leur conseillant d'embrasser la foi en la Sainte Trinité et au royaume de Dieu; mais eux, sourds comme l'aspic (2) et bouchant leurs oreilles pour ne pas entendre cette voix qui leur parlait si mélodieusement de la sagesse, ils se refusèrent à entendre la parole de Dieu jusqu'à ce que le tourment de la faim leur donnât l'intelligence nécessaire pour l'écouter.

Car, la faim les dévorant de plus en plus, le premier d'entre ces hommes parla ainsi à Patrice, — à ce que lui-même rapporte (3) :

— Adorateur du Christ, tu vois dans quelle misère déplorable nous sommes plongés, et nos yeux se ferment de besoin. Invoque donc pour nous ton Dieu, que tu dis et proclames tout-puissant, afin qu'il nous restaure par sa munificence et que sa magnificence soit par nous adorée et glorifiée. »

Saint Patrice leur dit :

— Croyez et confessez le Dieu du ciel, qui donne la nourriture à toute chair, afin qu'il ouvre sa main et que nous soyons rassasiés par sa bonté. »

Patrice leur ayant dit beaucoup d'autres choses de ce genre et ayant prié pour eux, tout à coup un troupeau de porcs parut, en même temps on trouva du miel sauvage et sur-le-champ tous ces hommes se rassasièrent à leur suffisance, et depuis ce jour pendant tout le voyage jamais la nourriture ne leur manqua.

A la vue d'un si grand miracle, ces hommes rendirent grâces à Dieu et ils eurent saint Patrice en très-grande vénération.

—

CHAPITRE XVIII.

Comme tout leur arrivait à souhait et que l'abondance leur souriait en ce voyage, ces hommes oublièrent vite Dieu qui les avait sauvés des angoisses de la faim. Perdant tout souvenir du Seigneur et ingrats en présence du bienfait qui leur avait été si largement accordé, ils offrirent ce qui devait servir à leur nourriture aux démons et non à Dieu, imitant en cela ces Samaritains dont le livre des Rois raconte qu'ils adorèrent Dieu sans abandonner cependant le culte de leurs idoles (1).

C'est pourquoi saint Patrice pendant vingt jours ne prit aucun aliment terrestre, quoiqu'on l'en priât avec instance; il ne voulut en aucune façon prendre part au repas de ces hommes afin de ne pas paraître se souiller au contact de ces victimes immolées aux idoles. Et ce fut le Seigneur qui donna à Patrice la force de supporter cette abstinence, Dieu, qui autrefois avait rendu facile au prophète Elie un jeûne de quarante jours (2).

(1) Genèse, XXI.
(2) Psaume LVII.
(3) Dans sa *Confession*.

(1) IV Reg. XVII.
(2) III Reg. XIX.

CHAPITRE XIX.

Plus l'admirable maître de toutes choses, Dieu, aime tendrement ses élus, plus il les glorifie par des prodiges et des miracles; quelquefois aussi — selon la parole de l'Apôtre, — il les laisse en butte à diverses tentations afin qu'ils éprouvent et qu'ils sachent que leur force est en Dieu qui est leur protecteur et non en eux-mêmes et pour qu'ils ne se confient pas en eux seuls.

C'est pourquoi il fut permis à Satan l'ange des ténèbres de tenter très-violemment Patrice, l'ami et l'élu de Dieu, et cela — par un juste jugement de Dieu, — afin que la confusion du tentateur fût à son comble et que la couronne du Saint ainsi éprouvé fût plus belle et qu'il n'arrivât pas d'aventure que la grandeur de ses miracles ou de ses jeûnes ne l'enflât par trop.

Or, une nuit que Patrice dormait, le prince des ténèbres se rua violemment sur lui et l'accabla sous le poids d'une énorme pierre; cette pierre en tombant sur le Saint lui enleva tout le mouvement de ses membres et toute sensation, le plongea dans les ténèbres et la torpeur, et Satan ne cessa de tourmenter et de battre pendant trois jours Patrice au delà de tout ce que peuvent supporter les forces humaines.

Mais, le Saint, au milieu de sa tribulation cria vers le Seigneur, invoquant à deux reprises, au nom du Seigneur, Elie le plus grand des Prophètes, afin qu'il lui vînt en aide. Et Elie ayant été envoyé par Dieu avec une immense lumière délivra Patrice de toute étreinte de l'ennemi, et l'éclairant merveilleusement au dedans et au dehors, il lui rendit la vigueur de tous ses membres et les forces de ses sens.

Quant à l'ennemi du genre humain, plein de confusion il fut contraint de confesser qu'il avait été vaincu par Patrice et que désormais il n'aurait plus le pouvoir de rien faire contre lui.

—

CHAPITRE XX

Patrice quittant la société de ses compagnons de route, éprouva bientôt que les justes sont exposés à beaucoup de tribulations par lesquelles il faut qu'ils passent pour entrer dans le royaume des cieux; car, il tomba dans les mains d'étrangers qui le firent captif et le tinrent enchaîné.

Tandis que son esprit était rempli d'une angoisse intérieure, le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation lui envoya — selon sa coutume, — l'Ange Victor pour le fortifier, lui prédire et lui promettre que dans peu il l'arracherait des mains de ceux qui le tenaient captif. Or, la prompte délivrance de Patrice prouva combien avait été vraie la promesse de l'Ange qui s'accomplit, deux mois seulement à peine écoulés.

Car ces barbares vendirent Patrice à un de leurs voisins en échange d'un chaudron, — prix assez mince pour un tel homme! Mais, le vil ustensile acquis à ce prix ayant été rempli d'eau et mis sur le feu pour cuire de la nourriture, ne put être mis en ébulition par aucune chaleur — si grande qu'elle fût ; au contraire, plus on faisait de feu dessous et plus ce chaudron restait froid; de toute part on attisait la flamme en dehors, mais l'eau restait gelée dans le chaudron comme si, au lieu de feu, ce fût de la glace qu'on eût mis dessous.

Donc pendant longtemps on fit grand feu pour faire bouillir ce chaudron, mais ce fut en vain qu'on se donna de la peine, et l'on parla bientôt de ce prodige dans tous les alentours. Celui qui avait acheté le chaudron pensant que ce contre-temps était dû à un sortilége, rendit le chaudron à celui qui le lui avait vendu et reprit Patrice chez lui.

Or, le chaudron ayant senti la chaleur du feu remplit selon sa nature son office accoutumé, et il fut évident pour tous que c'était à cause de l'injuste vexation infligée à Patrice que ce miracle était advenu; et aussitôt ceux qui avaient pris le Saint le renvoyèrent libre.

Délivré divinement des mains des étrangers, Patrice après une longue captivité est rendu à ses parents, et eux en le voyant ils se réjouirent on ne peut plus, et leur esprit revint à une nouvelle vie comme s'ils s'étaient éveillés d'un lourd sommeil à l'arrivée de leur fils revenu d'une lointaine région.

Patrice est prié par ses parents avec beaucoup d'instance et une grande abondance de

larmes de ne plus désormais les rendre veufs de sa présence (1). Et lui - pour rendre à ses parents l'honneur et l'obéissance qu'il leur devait, — resta avec eux quelques jours.

—

CHAPITRE XXI.

Quelque temps après que Patrice se fut établi au foyer de ses parents, il vit, une nuit, un homme de belle figure et brillamment vêtu qui semblait lui apporter un grand nombre de lettres d'Hibernie et lui en présentait une à lire; Patrice la prit, la lut et trouva écrit, en tête de toutes ces lettres, ces mots : *C'est la voix des habitants de l'Hibernie.* Et quand il eut lu ce début, comme il voulait procéder à la lecture de ces lettres elles-mêmes, il voyait en esprit les petits enfants d'Hibernie enfermés dans le sein de leurs mères et il lui semblait les entendre crier tous ensemble à voix haute et bien distincte :

— Nous te prions, saint enfant Patrice, de venir, d'habiter au milieu de nous et de nous délivrer. »

A ces cris Patrice le cœur ému de pitié ne put poursuivre la lecture de cette lettre, mais sortant de son sommeil il rendit d'immenses grâces au tout-puissant Dieu; il fut donc fermement persuadé par cette vision que le Seigneur qui l'avait tiré du sein de sa mère l'appelait par sa grâce à convertir et à sauver la nation hibernoise qui semblait désirer et invoquer sa présence.

Il consulta sur cette affaire l'Ange du grand conseil, et il reçut de l'Ange Victor — oracle de Dieu, — l'ordre de quitter sa patrie et ses parents et de se rendre dans les Gaules pour y apprendre la science de la foi chrétienne et la discipline catholique.

—

CHAPITRE XXII.

Instruit et guidé par le Ciel même, Patrice — malgré son père et sa mère qui s'efforçaient de le retenir, — sortit, ainsi que le fidèle Abraham (1), de son pays, de sa famille et de la maison de son père, et traversant la Bretagne, son pays natal, il entra dans les Gaules.

Et pour ne pas voyager sans fruit et ne pas enseigner ce qu'il ignorait, il s'attacha au bienheureux Germain, évêque d'Auxerre, afin de s'instruire de la religion chrétienne et de se fortifier de plus en plus dans la divine science, et il demeura dix-huit ans avec Germain (2), lisant, commentant et surtout mettant en pratique les saintes Ecritures (comme on le lit dans les Gestes du bienheureux Germain).

Or, tous deux, Patrice et Germain, avaient reçu de Dieu l'ordre, Patrice, de demeurer avec saint Germain, et ce saint évêque de garder auprès de sa personne et d'instruire ce saint adolescent. Ce pontife était très-célèbre par sa naissance, sa dignité, sa vie, sa charge et ses miracles ; ce fut de sa main que — conformément aux canons,— Patrice reçut chacun des saints ordres, l'un après l'autre, ainsi que la dignité sacerdotale.

Ce fut aussi dans la même intention et pour apprendre la divine science, que Patrice demeura quelque temps avec le bienheureux Martin, archevêque de Tours, que l'on disait être le frère de sa mère Conquessa, et comme ce très-saint diamant des Pontifes était moine, il donna à son neveu Patrice l'habit monastique et lui en fit observer la règle que le jeune homme ayant dévotement embrassée illustra par des actions qui répondaient à l'habit dont il était revêtu et dans la pratique desquelles il persévéra.

S'étant dit adieu, l'oncle et le neveu se séparèrent, parce qu'il avait été enjoint par l'Ange au bienheureux Martin de se rendre dans une île (3), et quant à saint Patrice, étant retourné auprès du bienheureux Germain, il demeura avec lui quelques jours.

—

CHAPITRE XXIII.

Devenu moine, Patrice oubliant tout ce

(1) *Ne suâ suos... viduaret præsentiâ.*

(1) Genèse, XII.

(2) Voyez la note C.

(3) *Tamerensem insulam,* dit Joccelin. Quelle est cette île ? — Nous l'ignorons. Est-ce Marmoutier ?

qu'il laissait derrière lui, marcha avec ardeur en avant, et regardant comme peu de chose sa conversion passée, il se hâta de parvenir au sommet de la perfection.

Or, il se soumettait à une incroyable abstinence, prolongeant les veilles et s'exerçant à toutes les autres vertus et mortifiant sans cesse son cœur et son corps en les crucifiant, portant ainsi au dedans de lui-même la croix dont son habit de moine avait la forme et était le symbole évident.

Mais, le souverain pasteur qui avait arrêté de l'élever au comble de la sainteté dans son Église, permit qu'en faisant l'expérience de sa propre infirmité il apprit à avoir d'humbles sentiments de soi-même, à être bon pour les humbles et à compatir aux faibles. Et ce fut afin qu'il se tînt d'autant plus ferme au faîte d'une grande perfection, qu'il avait été assis inébranlablement sur le fondement de la véritable humilité.

Or, Patrice fut pris du désir de manger de la viande; et entraîné et alléché par cette envie charnelle, il acheta du porc qu'il cacha dans un tonneau; il pensait, en effet, avec raison, que lorsque le moment favorable se présenterait, il satisferait en cachette son appétit, tandis que s'il s'y livrait publiquement il serait une pierre d'achoppement et de scandale pour les autres frères.

Il ne s'était pas encore retiré bien loin du monastère, lorsque voici qu'un homme ayant des yeux devant et derrière la tête se présenta à sa rencontre; à sa vue, Patrice s'étonna d'un objet si merveilleux ou plutôt si monstrueux, et il se demandait en lui-même quel était cet homme et à quelle fin étaient destinés ces yeux qui voyaient devant et derrière. Cet homme lui dit :

— Je suis le ministre de Dieu; avec les yeux que j'ai au front, je vois ce qui est devant moi, et avec les yeux que j'ai derrière la tête je vois un moine qui cache dans un tonneau de la viande pour satisfaire son ventre. »

Il dit cela et disparut aussitôt. Et Patrice ne cessant de se frapper du poing la poitrine, se jeta contre terre, et l'arrosa d'une telle pluie de larmes qu'on eût dit qu'il se croyait coupable de tous les crimes. Et tandis qu'il était couché sur le sol, se lamentant et pleurant, voici que lui apparut l'Ange Victor sous sa forme ordinaire, qui lui dit :

— Lève-toi, que ton cœur se remette, car le Seigneur a effacé ton péché; évite à l'avenir une chute de cette sorte. »

Donc Patrice se levant fit serment de renoncer à tout usage de viandes pendant le reste de sa vie; cependant il suppliait encore humblement le Seigneur de lui montrer par quelque signe que son péché lui avait été pardonné. L'Ange ordonna donc à Patrice de montrer à tous cette viande qu'il avait cachée et de la mettre dans l'eau; Patrice fit ce que l'Ange lui avait commandé. Chose merveilleuse! cette viande trempée dans l'eau en ayant été retirée, se trouva aussitôt changée en autant de poissons qu'il y en avait de morceaux.

Patrice avait coutume de rapporter souvent ce miracle à ses disciples, pour refréner en eux la concupiscence de la gourmandise.

Mais, un grand nombre d'Hibernois imitant dans un mauvais esprit ce miracle, avaient coutume — le jour de la fête de saint Patrice qui tombe toujours en Carême (1), — de tremper de la viande dans l'eau, puis ensuite de la faire cuire et de la manger, en lui donnant le nom de *poissons de Saint-Patrice*.

Que par ce miracle insigne tout religieux apprenne à réprimer sa gourmandise, à ne pas manger de viande sans en avoir la permission, et qu'il ne tienne nul compte de ce qu'a coutume de faire à cet égard un peuple stupide et dépourvu de sens.

—

CHAPITRE XXIV.

Patrice désira voir le siége de saint Pierre fondé à Rome sur la pierre angulaire et se pénétrer plus profondément des institutions canoniques de la sainte Église Romaine; il souhaitait donner à ses courses apostoliques et à ses actes l'autorité du successeur des Apôtres, — le souverain Pontife.

Ayant donc révélé au bienheureux Germain le dessein qu'il avait conçu dans son cœur, ce digne prélat approuva le saint projet de saint Patrice, et il lui adjoignit pour compagnon de voyage, aide dans ses travaux

(1) Le 17 mars.

et digne témoin de sa sainte vie, le serviteur du Christ, le prêtre Sergecius.

S'étant mis en route, — par une divine inspiration ou par une révélation de l'Ange, Patrice se retira auprès d'un solitaire qui vivait en une île de la mer Thyrrénienne, homme de sainte vie, d'excellent conseil, de grand mérite, Juste de nom et de fait; et lorsqu'après s'être pieusement salué, Patrice et Juste eurent échangé de bonnes paroles, l'homme de Dieu donna à Patrice un bâton qu'il lui assura avoir reçu de la main du Seigneur Jésus qui lui était apparu et lui avait dit de remettre ce bâton à lui, Patrice (1).

Il y avait aussi dans la même île d'autres hommes qui vivaient assez loin de ce solitaire, les uns jeunes, les autres vieillards décrépits; Patrice ayant vécu dans leur société, et s'étant entretenu avec eux, apprit de leur bouche que les plus anciens de ces vieillards étaient les fils de ces jeunes gens; et, comme dans son étonnement, il demandait la cause d'un si grand prodige, ils lui répondirent en ces termes :

— Dès notre enfance, par la miséricorde du Seigneur, nous nous sommes appliqués aux œuvres de miséricorde, et notre porte s'est ouverte à tout voyageur qui nous demandait — pour le nom du Christ, — la nourriture ou le couvert. Une nuit nous recueillîmes sous notre toit un pèlerin ayant à la main un bâton, et selon notre pouvoir nous lui rendîmes tous les services possibles. Le lendemain matin il nous bénit et nous dit : « Je suis Jésus-Christ dont jusqu'à « ce jour vous avez servi les propres mem« bres et que cette nuit vous avez reçu en « propre personne. » Puis il donna le bâton qu'il portait à la main à l'homme de Dieu qui est notre père, lui commandant de le garder afin de le donner à un pèlerin du nom de Patrice qui devait longtemps après venir le voir. En parlant ainsi, il monta dans le ciel, et nous sommes demeurés jusqu'à ce jour dans le même état de belle jeunesse où nous étions alors; mais, nos fils qui alors étaient de petits enfants sont devenus — comme tu le vois, — des vieillards décrépits. »

(1) Sur ce bâton, voyez — plus loin, — le chapitre CLXX, et la note qui y correspond.

Saint Patrice rendant grâces à Dieu demeura quelques jours avec l'homme de Dieu, et par son exemple, grandissant de plus en plus devant Dieu, il lui dit enfin adieu, et avec le bâton de Jésus il se mit en marche vers le terme de son voyage.

O présent excellent du Père des lumières, eulogie de choix, remède pour les malades, trésor de miracles, don envoyé de Dieu, soutien pour le voyageur fatigué, aide heureux de la route!

Or, de même que le Seigneur opéra beaucoup de miracles par une verge entre les mains de Moïse (1) qui devait faire sortir le peuple hébreu de la terre d'Égypte, ainsi il voulut que beaucoup et de grandes choses fussent opérées par Patrice et le bâton que Lui-même, Dieu, avait porté dans ses mains, pour la conversion d'une multitude de Gentils.

Ce bâton est en Hibernie l'objet d'une grande vénération et jusqu'à présent on l'appelle *le bâton de Jésus*.

—

CHAPITRE XXV.

Patrice — grâce à l'heureux voyage que lui fit faire Dieu auteur de notre salut, — arriva à la ville capitale de l'univers et il y visita les tombeaux des Apôtres et des Martyrs avec la dévotion et le respect que l'on doit à ces souvenirs, et ayant gagné l'affection du Souverain - Pontife il trouva grâce devant ses yeux.

En ce temps-là la chaire apostolique était tenue par le pape Célestin premier (2), homme *céleste* de nom et de vie, quarante-troisième successeur du bienheureux apôtre Pierre; ce pontife gardant Patrice auprès de lui et l'ayant trouvé éprouvé et parfait en foi, en science et en sainteté le consacra évêque et résolut de l'employer à la conversion du peuple d'Hibernie.

Avant Patrice, ce pape avait envoyé pour prêcher en Hibernie un docteur du nom de Palladius (3) et son propre archidiacre auquel ayant donné des compagnons il remit

(1) Genèse, VII, 14 et 17.
(2) Voyez la note 7.
(3) Voyez la note 8.

une quantité de livres, notamment l'ancien et le nouveau Testament, avec des reliques des apôtres Pierre et Paul et de beaucoup de martyrs. Mais, comme les Hibernois ne croyaient pas à sa prédication et même s'y opposaient très-obstinément, Palladius quitta leur pays pour retourner à Rome, en passant par la Bretagne où il s'arrêta sans succès chez les Pictes; cependant, il convertit au Christ quelques personnes en Écosse, les baptisa et bâtit trois églises de bois auxquelles il donna pour évêques ses disciples Augustin, Benedictus, Sylvestre et Solomus, leur laissant ses livres et les reliques des saints.

A Palladius et avec plus de fruits dans son ambassade et ses travaux succéda saint Patrice, car, comme le dit un proverbe d'Hibernie : *Ce n'est pas à Palladius, mais à Patrice que le Seigneur a accordé la conversion de l'Hibernie.*

Le Seigneur Pape ayant reçu la nouvelle certaine de la mort de Palladius, remit à Patrice sa charge de légat et lui donna des instructions précises pour son voyage et l'œuvre de salut qu'il lui confiait, — instructions qu'il n'avait pas données d'abord à Palladius qui n'avait reçu que des indications plus sommaires.

—

CHAPITRE XXVI.

Peu de temps s'étant écoulé après que Patrice eut reçu la consécration épiscopale, l'Ange du Seigneur, Victor, apparut au serviteur de Dieu qui demeurait à Rome et lui commanda de hâter son voyage en Hibernie pour prêcher au peuple de cette île et le gagner au Christ, comme le Seigneur l'avait décrété.

Mais, Patrice se jugeant impuissant et trop faible pour porter un tel fardeau et entreprendre une œuvre si ardue, répondit qu'il ne voulait et ne pouvait en aucune façon tenter ce labeur s'il ne pouvait d'abord voir le Seigneur et le saluer. Il fut donc conduit par l'Ange au mont Morion voisin de la mer Thyrrénienne, près de la cité de Capoue, et ce fut là que — comme Moïse, — il mérita de voir et de saluer le Seigneur selon le désir de son ardent amour.

Qui — je le demande, — pourra mesurer en esprit le mérite de Patrice, ou quelle langue l'exprimer clairement? il lui a été donné, à cet homme encore sur cette terre de voir face à face le roi de gloire que les anges désirent contempler dans sa beauté et d'apprendre de la bouche du Très-Haut ce qu'il devait prêcher aux hommes.

Le Seigneur lui promit qu'il exaucerait ses prières et qu'il lui viendrait en aide dans tout ce qu'il aurait à faire. Donc, réconforté et rempli de force par cette vision et cet entretien divin, Patrice ne soupira plus qu'après l'accomplissement de l'œuvre du ministère divin que le Seigneur et le Pape lui avaient confié et il se hâta de retourner en Hibernie avec vingt hommes illustres par leur vie et leur sagesse que le souverain Pontife lui avait adjoints comme aides.

Mais, il alla d'abord voir le bienheureux Germain, son nourricier et son maître, dont il reçut en présent des calices et des vêtements sacerdotaux, beaucoup de livres et d'autres choses qui ont rapport au culte et au ministère ecclésiastique.

—

CHAPITRE XXVII.

Le bienheureux Patrice accélérant sa marche vers l'Hibernie, comme il montait avec les siens sur le navire qui devait les transporter d'un port situé aux confins de la Bretagne en Hibernie même, un lépreux paraissant sur le rivage s'offrit aux regards du Saint, le priant et l'adjurant au nom du Seigneur Jésus de l'emmener sur le même vaisseau avec lui et de le conduire en Hibernie.

L'homme de Dieu dont les entrailles surabondaient de pitié se rendit aux prières de ce pauvre si à plaindre; mais, les matelots et les autres passagers s'y opposaient, disant que le navire était assez chargé et que ce lépreux serait pour tous une charge et un objet d'horreur.

Le Saint, confiant en la puissance du Seigneur, jeta à la mer l'autel de pierre consacré que le seigneur Pape lui avait donné et sur lequel il avait coutume de célébrer les divins Mystères, et sur cette pierre il fit asseoir le lépreux.

Mais, l'esprit est saisi d'étonnement et la plume impuissante à exprimer ce qui arriva alors divinement; cette table de pierre ainsi chargée était portée sur les eaux, conduite par Celui qui est *la pierre angulaire*, et surnageant contre sa nature et côtoyant le vaisseau elle luttait avec lui à la course, marchant de même vitesse, et elle toucha au même instant que lui le rivage de l'Hibernie.

Tous étant donc descendus heureusement et à bon port, on trouva l'autel avec son fardeau; alors retentissent des actions de grâces et un cri de louange sort de la bouche du saint prélat, et il reproche à ses disciples et à ses compagnons de voyage leur incrédulité et leur dureté de cœur, s'efforçant de changer leurs cœurs de pierre en cœurs de chair pour exercer les œuvres de charité (1).

—

CHAPITRE XXVIII.

Et lorsque le Saint se fut approché de terre avec les siens, il aperçut devant ses yeux une multitude de démons formant un cercle dont ils entouraient toute l'île et lui présentant comme un mur; car, ils voulaient vaillamment garder leur demeure et faisaient tous leurs efforts pour en fermer l'entrée à Patrice.

Mais, le cœur du Saint n'est pas troublé et il ne s'effrayait pas de la figure monstrueuse de ces démons, sachant qu'il avait avec lui un grand nombre de défenseurs plus puissants que tous ces impurs esprits, pour le défendre et les mettre en déroute.

La foi rendait donc le Saint inébranlable comme la montagne de Sion, car il était plein de confiance dans le Seigneur, parce que les collines angéliques l'entouraient et que le Seigneur lui servait d'enceinte,—le Seigneur vaillant et puissant dans le combat.

Le saint prélat sachant que tous ces ennemis devaient être vaincus par lui, par la vertu de la croix du Christ, — ayant levé sa sainte main droite, fit le signe de la croix, et racontant aux siens ce qu'il voyait et les affermissant dans la foi, il passa outre sans être atteint et effrayé. Revêtu de la vertu d'en haut, ayant reçu du Seigneur les armes de la puissance pour dissiper les puissances de l'air et s'élever contre tout orgueil, il redressa courageusement tous ceux qui se révoltaient contre la science du Seigneur, ayant à cœur de venger sur-le-champ toutes désobéissances et contradictions, — comme on le verra plus clairement éclater dans les faits dont le récit va suivre.

(1) Voyez la note 9.

—

CHAPITRE XXIX.

L'homme du Seigneur aborda avec ses compagnons de voyage aux confins de Lagenia au port d'Innbherde, où un cours d'eau qui se jetait dans la mer abondait alors en poissons. Or, en ce moment les pêcheurs sortaient de l'eau et ils traînaient après eux vers la rive leurs filets remplis de poissons. Les fils spirituels du saint prélat souffrant de la faim et des fatigues de la mer demandaient humblement à ces hommes de leur faire la charité de quelques poissons; mais, ces hommes barbares, brutaux et inhumains, non-seulement répondaient par un refus, mais encore par des injures aux supplications des compagnons de Patrice.

Ce que le Saint souffrant avec peine, il porta contre ces pêcheurs cette sentence de malédiction :

— Que ce fleuve désormais ne produise plus de poissons, puisqu'en dépit de la multitude de ceux qu'on y pêche maintenant, les adorateurs du Tout-Puissant qui en demandent sont refusés par les idolâtres. »

Or, depuis ce jour jusqu'à présent ce fleuve est, pour ce motif, condamné à la stérilité, afin qu'il soit prouvé clairement que la sentence promulguée par la bouche de Patrice est émanée de son Seigneur Dieu lui-même.

—

CHAPITRE XXX.

Le pontife saint poursuivant sa marche, s'avança vers un lieu qu'on appelle Aonach Tailltion et là il se disposa à prendre et à procurer aux siens quelque rafraîchissement

et repos et à commencer à remplir les devoirs de sa charge de prédicateur. Mais, les habitants de ce lieu idolâtre ne souffrant pas la présence de l'homme de Dieu, s'unirent tous pour le chasser violemment de leur pays, car la lampe du soleil est insupportable aux yeux chassieux.

Mais, Dieu que Patrice portait et glorifiait en son corps ne permettait pas qu'à cause de son nom, son serviteur fût en bute à l'ignominie sans qu'il en fût vengé; aussi tira-t-il aussitôt une éclatante vengeance de ces hommes, car il changea leur terre fertile en fruits en un étang salé à cause de la méchanceté de ses habitants (1). En effet, la mer — contre son cours ordinaire, — reflua sur ce sol, et pour qu'il devînt à jamais inhabitable, il fut changé en un marais bourbeux.

Patrice se rendant ensuite à une toute petite île, y demeura quelques jours pour se reposer; cette île, qui n'est pas loin de la terre précitée s'appelle jusqu'à présent *l'île de Saint-Patrice*.

—

CHAPITRE XXXI.

Le bienheureux Patrice s'étant embarqué avec les siens se dirigea vers le nord de l'île pour combattre l'ennemi de l'aquilon et le chasser des cœurs où il avait établi son empire, de façon à ce que le vent du nord étant mis en fuite, le vent du midi soufflât et que lui Patrice plantât aux confins du nord le jardin du Seigneur fertile en parfums.

Il voulait aussi amener à la connaissance de la vérité Milcho, ce petit roi encore vivant, dont il avait jadis été l'esclave, et le faire serviteur du vrai Roi dont le service est une royauté. Mais, comme la voie d'un homme n'est pas en son pouvoir et que c'est le Seigneur qui dirige les pas de chacun, il arriva au pays de Vlagh, qu'on appelle maintenant Vlidia, afin d'y réunir des vases de miséricorde.

Mais, au moment où Patrice se préparait à descendre du vaisseau sur le sable du rivage, la multitude des payens qui attendait son arrivée, accourant à sa rencontre s'oppose à son entrée sur ce sol. Car, les magiciens et les devins de cette contrée — par leurs calculs ou leurs prédictions,— avaient connu d'avance que l'île serait convertie par la prédication de Patrice, et ils avaient prédit longtemps auparavant son arrivée en ces termes : « Il viendra un homme dont la tête sera rasée en forme de cercle, un bâton courbé à la main, dont la table sera à l'orient de sa maison et son peuple se tiendra debout derrière lui, et étant à sa table il chantera des choses inouïes et tous ses serviteurs répondront : « Ainsi soit-il, ainsi soit-il! » Or, quand cet homme sera venu, il détruira nos dieux, renversera leurs temples et leurs autels, entraînera la foule sur ses pas, soumettra à son empire les rois qui lui auront d'abord résisté ou les fera mourir, et sa doctrine règnera dans les siècles des siècles. »

Qu'il ne semble donc pas étonnant ou incroyable que par l'inspiration ou même la permission du Seigneur les magiciens aient publié de tels présages de l'arrivée de saint Patrice et de ses actions futures, puisque le devin Balaam (1) et le roi Nabuchodonosor ont brillamment prophétisé touchant l'avénement du Seigneur et que les démons ont rendu témoignage au Fils de Dieu.

Mais, ce que les magiciens et les devins de cette île dirent — que cet homme chanterait à table des choses inouïes, — prouve qu'ils parlaient évidemment sous l'inspiration de celui qui n'a jamais été dans la vérité, mais qui dès le commencement était menteur et père du mensonge : ce fut lui qui annonça ces choses, en blasphémant par la bouche de ces hommes.

—

CHAPITRE XXXII.

Le roi, souverain de toute l'Hibernie, nommé Leogarius, fils de Neyll, se souvenant de cet oracle, commanda à ses concitoyens — aussitôt que saint Patrice mettrait pied à terre sur leur sol, — de le chasser sur-le-champ.

Or, saint Patrice étant entré dans le port d'Innbherslan, sortit seul du navire et passa de la mer sur le rivage, et aussitôt le peuple

(1) Psaume cvi.

(1) Num. xxiv.

infidèle et enragé comme les chiens, excitait un chien très-féroce à mordre à mort le pontife. Mais, le chien devenant aussitôt muet à la vue de l'homme de Dieu, se tint immobile comme une pierre et, par un symbole manifeste, montra que ses instigateurs, adorateurs de pierres, étaient semblables à leurs dieux.

Ce que voyant un homme vigoureux, de taille gigantesque et féroce, appelé Dichu, il brandit aussitôt son glaive pour frapper à mort le saint homme; mais, le Seigneur étendant le bras de sa protection dessécha toute la vigueur de Dichu qui fut tout entier paralysé, de telle sorte qu'il ne pouvait remuer les pieds pour marcher vers le saint et les mains pour le frapper.

Cet homme, à la vue du grand miracle dont il était l'objet, est changé aussitôt en un autre homme. D'orgueilleux, devenu humble, de féroce doux, d'idolâtre fidèle à la prédication de Patrice, il croit — lui et toute sa maison, — au Christ, et est baptisé. C'est ainsi que sur-le-champ, celui qui avait été le premier et le principal adversaire de la foi chrétienne en ce pays, en devint le premier disciple et en fit la plus constante profession jusqu'au soir de ses jours. Et de même que son âme avait été délivrée des chaînes des péchés, de même aussi ses membres furent délivrés de toute paralysie, et la sensibilité et la force primitives furent rendues à chacun de ses membres.

Voici que Patrice renouvelait plus efficacement encore en la personne de Dichu, le prodige que le livre des Rois raconte avoir jadis été opéré sur le roi Jéroboam. Car, comme ce roi sacrifiant aux idoles, étendait la main pour saisir le prophète qui lui faisait des reproches, aussitôt son bras se roidit; ayant ensuite fait pénitence, il recouvra l'usage de son bras par la prière du prophète, et cependant quoique guéri, il n'abandonna pas son erreur (1), tandis qu'au contraire, Dichu ayant recouvré la santé corporelle et spirituelle, donna à saint Patrice (pour servir à l'accroissement et — en même temps, — de preuve du dévouement profond qu'il professait à l'égard de la foi qu'il venait d'embrasser), cet endroit et ses dépendances qui

(1) III Reg. xiii.

avait été le théâtre de ce prodige, afin d'y bâtir une nouvelle église.

Sur ce même emplacement, à la demande de Dichu (je ne sais pourquoi), une église fut construite par le saint de Dieu et orientée du nord au midi, peut-être pour que cette disposition mystérieuse excitât les adorateurs d'idoles à passer des régions glacées de l'infidélité à la chaleur du midi de la foi et de la charité chrétiennes, et jusqu'à ce jour, cette église est appelée par les habitants de ce lieu, Sabhall Phadruig, *grenier de Patrice*.

Or, dans la suite des temps, Patrice bâtit en cet endroit un beau monastère où il mit de saints moines pour l'usage desquels il fit jaillir non loin de là une fontaine par sa prière; il donna pour abbé à ce monastère, saint Dunnius, son disciple, puis s'y reposant des fatigues de la prédication, il resta de longs jours avec son disciple.

—

CHAPITRE XXXIII.

Un jour que dans cette église le saint pontife Patrice était à l'autel, célébrant les divins Mystères, un magicien, fils de perdition, satellite de Satan, animé d'une audace exécrable, s'approcha d'une fenêtre, près de l'autel et, du dehors, avec une baguette, ce sacrilége renversa sur l'autel, le calice et les très-saintes espèces. Mais, le Seigneur vengea sur-le-champ, d'une manière terrible, un crime si horrible, et il frappa de mort d'une façon nouvelle ou plutôt renouvelée des temps anciens, cet homme exécrable. Car aussitôt, la terre ouvrant ses entrailles par un gouffre terrible, engloutit — comme jadis Dathan et Abiron (1), — ce magicien qui descendit ainsi tout vivant jusqu'au fond de l'enfer.

Après que la terre eut dévoré le magicien, elle referma son ouverture; mais, cependant un creux qui est demeuré à cette place, montre à tous la preuve de la divine vengeance.

Or, comme le saint sacrificateur s'affligeait de voir le calice répandu et qu'il se lamentait très-tristement, le calice s'étant remis à sa

(1) Num. xvi.

place avec les saintes hosties dans leur intégrité, et s'étant relevé devant Patrice par la puissance de Dieu, on ne vit apparaître aucune trace d'effusion du précieux sang.

—

CHAPITRE XXXIV.

Dichu avait un frère selon la chair, qui s'appelait Rius, d'un âge et d'une infidélité avancés et dont le corps consumé de vieillesse se sentait proche de la ruine; cet homme s'affligeait on ne peut plus de la mort du magicien et de la conversion de son frère. Car, il n'appréciait que les choses de la terre et ne croyant à rien autre qu'à la vie présente, il pensait avoir perdu son frère qui — croyant en Jésus-Christ et à la gloire future où il se révélera lui-même à ses serviteurs, — soupirait de toute son âme après la mort.

C'est pourquoi Rius tous les jours attaquait et chagrinait Patrice et s'efforçait de lui fermer la bouche afin qu'il ne pût pas répandre de tous côtés la semence de la parole de Dieu en ce pays, pour accroître le nombre de ceux qui croient dans le Seigneur. Et le Saint voulant gagner cet homme au Christ, lui répondit par de pressantes et irrésistibles raisons, l'engageant fortement à croire au Créateur de toutes choses en lui montrant la beauté des créatures et de la nature, et afin de le faire entrer plus efficacement dans le sentier de la vérité, il lui promit — s'il croyait à ses paroles, — l'accomplissement d'un miracle en sa propre personne.

— Tes membres et tes sens (lui dit-il,) sont endurcis et morts et te voilà arrivé au seuil du tombeau ; mais, si le Christ te rendait les forces et la beauté de la printanière jeunesse, est-ce qu'à bon droit tu ne serais pas obligé de croire en lui ? »

Rius répondit :

— Si tu m'obtiens un si grand miracle par le Christ, je croirai sur-le-champ en lui. »

Saint Patrice pria donc, et lui imposant les mains le bénit et aussitôt Rius revêtant beauté et force refleurit à l'âge où il était jeune homme. Or, tous ceux qui étaient là furent remplis d'étonnement à la vue d'un tel miracle et ils louèrent à haute voix le Christ et vénérèrent saint Patrice.

CHAPITRE XXXV.

Donc ce Rius, renouvelé en son esprit et en son âme comme en son corps, et accompagné de ses trois frères, mérita d'être — avec beaucoup d'autres, — purifié à la source du salut.

Après cela, saint Patrice voyant cet homme entièrement pur de tout péché et hors du chemin fangeux et glissant de la vie mortelle quitter le péché, lui dit, sous l'inspiration du Saint-Esprit :

— Choisis maintenant, ou de voir tes années se prolonger en cette vallée de larmes et sur cette terre de tribulation et d'angoisse, ou de terminer sur-le-champ la misère de la vie présente pour être emporté par les anges de lumière et entrer dans la joie du Seigneur ton Dieu. »

Et cet homme qui croyait qu'il verrait les biens du Seigneur dans la terre des vivants, répondit :

— Je préfère et désire être délivré de mes chaînes et être avec le Christ à jamais, plutôt que d'habiter dans les tentes des pécheurs (1). »

Il reçut de la main du saint évêque le viatique de vie, et remettant son âme entre les mains du Seigneur, il entra dans le repos de l'éternelle joie.

—

CHAPITRE XXXVI.

Saint Patrice confiant ses biens à la garde de son bien-aimé Dichu, se mit en route pour aller — comme il en avait conçu le désir en son cœur, — voir Milcho son ancien maître ou plutôt son bourreau, afin de prêcher cet homme qui avait déjà vieilli dans le mal et de le ramener à la pureté de l'enfance par la pratique de la foi chrétienne.

Mais, Milcho — homme à l'esprit malicieux et ministre de mort, — pensait que la prédication de Patrice pourrait fondre son cœur de rocher, et il craignit que cette parole brillante et enflammée ou un miracle irrésistible le contraignît à croire. Il regardait comme indigne et même ignominieux

(1) Philip. I.

pour lui de se soumettre à l'enseignement de celui qui avait jadis été son esclave, et au culte inaccoutumé d'un Créateur, de préférence à celui des idoles dans lequel il avait vieilli.

Dès qu'il apprit que le pontife du Très-Haut approchait, abandonné à son sens réprouvé, ce fils de perdition ayant rassemblé en un monceau tout ce qu'il possédait, le livra aux flammes, et se jetant lui-même au milieu du feu, comme Judas (1), il s'offrit en holocauste aux furies infernales.

Le saint prélat contemplant du haut d'une montagne voisine la mort de ce petit roi consumé par les flammes d'un bûcher, vit son âme sous la forme d'un serpent disparaître dans l'abîme éternel. En considérant la profondeur des jugements de Dieu, Patrice — pleurant et soupirant, — s'écria :

— Que la race de ce roi qui s'est doublement damné pour ne pas croire au Créateur du ciel et de la terre, ne possède pas son héritage, mais qu'elle soit à jamais écrasée sous le joug d'une indissoluble servitude. »

Ce qui est ainsi arrivé selon la parole de l'homme de Dieu. Car, personne de la race de Milcho ne monta après lui sur le trône. Mais, en peu de temps, la race de ce roi disparut de la terre — à ce qu'on dit, — par le glaive, la faim ou la captivité sous le joug d'une très-dure servitude.

C'est ainsi, c'est ainsi que le Seigneur voit et venge les péchés des pères sur leurs fils, et que la coignée est mise à la racine de l'arbre qui porte des fruits de mort, afin qu'il ne pousse pas de méchantes branches.

Mais, comme Dieu tire souvent des pierres des fils d'Abraham (2), et a coutume de faire produire des roses à l'épine, — par l'inspiration du Seigneur, les deux filles de ce Milcho furent converties à la foi par la prédication de Patrice. Toutes deux reçurent le nom d'Emeria, au moment où elles furent lavées dans l'eau du salut, et elles vécurent saintement et religieusement, et après leur mort elles furent ensevelies à l'endroit qu'on appelle Cluainbroin, et comme Patrice l'avait prédit longtemps auparavant elles brillèrent par un grand nombre de miracles.

Le Saint retourna ensuite à la demeure de Dichu, où il resta d'assez longs jours, et où — prêchant la foi chrétienne, — il fut très-utile à beaucoup de peuples par les miracles qu'il opéra.

—

CHAPITRE XXXVII.

Or, il y eut un adolescent d'un bon naturel, nommé Mochna, qui gardait les porcs et que saint Patrice trouva proche du bourg de Breatta en voyageant pour prêcher en ces pays ; et l'Esprit-Saint lui révéla que ce serait un vase d'élection, et Patrice lui prêchait la voie du salut. Et à la première prédication l'enfant crut, et reçut le baptême, et le Saint lui enseigna aussitôt l'alphabet ; puis, lui ayant donné sa bénédiction, il lui fit apprendre les lettres et continua sa route.

L'adolescent, grâce à l'onction du maître, en moins d'un mois apprit le Psautier, et avant que l'année fût terminée, parvint à connaître les saintes Écritures. Quelque temps s'étant écoulé, le bienheureux Patrice revenait en ce bourg et Mochna courut à sa rencontre. Et comme tous deux assis ils conféraient ensemble des choses du ciel, un bâton envoyé du ciel tomba entre eux, — la tête dans le sein de Patrice, la pointe dans le giron de Mochna. Le Saint félicitant l'adolescent de ce présent qui était envoyé miraculeusement, lui dit :

— Apprends, mon très-cher fils, que ce bâton pastoral t'annonce que la garde des âmes te sera confiée. »

Et comme Mochna s'y refusait, prétextant son manque de science et l'imperfection de son âge, on rapporte que le Saint lui dit :

— Ne veuille pas dire : « Je suis un enfant, » parce que tu iras partout où t'enverra le Seigneur, et tu annonceras en son nom ce qu'il t'aura commandé. »

Donc Patrice ayant fait convenablement passer Mochna par tous les ordres sacrés, le consacra enfin évêque en lui donnant ce bâton miraculeux, et il le mit à la tête de l'Église d'Edrum. Or, Mochna produisit beaucoup de fruits dans l'Église de Dieu

(1) Saint Mathieu, XXVII.
(2) Saint Luc, III.

par sa parole et son exemple, et éclatant en vertus et en miracles, il passa aux célestes royaumes. Enseveli dans son église où il avait dignement servi Dieu, et où il brille par de fréquents miracles, il a coutume de prouver qu'il vit avec le Christ.

Le bâton ci-dessus mentionné est conservé dans cette église et est nommé *le bâton volant* par les Hibernois. Et parce que saint Patrice éleva cet homme de l'office de porcher à l'épiscopat, chaque année on a coutume de prendre un porc sur le territoire de l'Église de Mochna et de l'offrir à l'Église de Dun dont il était originaire.

—

CHAPITRE XXXVIII.

Leogarius, homme d'une férocité de lion, au cœur orgueilleux et insatiable, marchait d'admiration en admiration à son propre endroit, parce qu'il se voyait maître de la terre par la force de son bras et la vigueur de sa vaillance. Car, il avait la suzeraineté de tous les grands gouverneurs des provinces qui formaient la limite de son royaume, et il tenait en ôtages auprès de sa personne les fils de l'heureux Dichu, afin que nul d'entre eux n'osât lever la tête contre lui ou regimber contre son éperon.

Leogarius était très-ardent amateur des magiciens et des aruspices, enraciné et enfoncé dans l'erreur de l'idolâtrie ; bien plus, il avait une tête dure et un cœur indomptable à croire et à obéir à la saine doctrine. Dès qu'il sut que Dichu s'était converti au Christ avec toute sa maison, ses parents et son peuple, et qu'il avait renoncé aux dieux paternels, que dis-je? aux démons, son esprit et ses yeux se troublèrent de fureur, de colère et d'indignation.

L'âme ainsi courroucée, il commanda de faire mourir ses ôtages d'une mort cruelle, et, pour qu'ils périssent de soif, il défendit qu'on leur donnât à boire. Le saint pontife ayant appris cela par une révélation intérieure le fit savoir à Dichu, et il lui conseilla de demander à Leogarius un délai d'au moins dix jours jusqu'à ce que lui-même, Patrice, se présentât devant ce roi.

Dichu fit cette demande comme le lui conseillait l'homme de Dieu, et il n'obtint pas même le délai d'un seul jour, mais bien plutôt par sa prière, il attisa comme par un vent plus violent ce cœur déjà si enflammé de soi-même, et il y propagea un plus terrible incendie de colère. Ce qu'ayant appris le prélat, il eut recours aux armes accoutumées de la prière, et voici que la nuit suivante, les ôtages étant en prison, l'ange du Seigneur leur apparut, leur donna à boire, apaisa leur soif, que dis-je? la dissipa d'une manière plus merveilleuse encore, l'éteignant tout à fait.

A partir de cette heure, aucune angoisse de la soif ne les tourmenta plus, jusqu'à ce que peu de jours s'étant écoulés, tandis que Patrice priait, l'ange se présentant de nouveau, les délivra de la prison et de la main de l'ennemi. Du lieu où ils étaient emprisonnés — éloigné de la cité de Dun, — à travers un très-grand espace de l'air, l'ange les transportant (comme jadis le prophète Habacuc) (1), déposa un d'eux à l'endroit où s'élève maintenant à Dun l'église de Saint-Patrice; l'autre fut laissé par l'ange sur une colline voisine qu'environnait un marais salant, et il brisa en morceaux les chaînes dont ces deux jeunes gens avaient été liés. Et ces deux endroits jusqu'à présent, à cause de cette fracture de chaînes, ont gardé le nom de *Dun daleathglas*.

—

CHAPITRE XXXIX.

Pâques approchait, ce jour de fête des Chrétiens où la vie qui était morte ressuscitant d'entre les morts, donna les prémices et la preuve de la résurrection des morts.

Or, il vint au cœur du saint pontife le désir de célébrer ce jour solennel dont le Seigneur a fait un grand sujet de réjouissance pour les habitants du ciel et de la terre, rendus à la vie, de célébrer ce jour (dis-je), dans la belle plaine de Breagh, d'annoncer en ce lieu la bonne nouvelle du royaume de Dieu et de baptiser le peuple que le Christ venait de gagner à Lui et dont Il avait fait sa race d'élection et son troupeau chéri.

(1) Daniel, *in fin.*

Montant dans un navire, Patrice arriva à un port voisin de la plaine précitée, et ayant abordé, il confia la garde de son navire à son neveu saint Lumanus; car, il voulait passer la nuit en cet endroit où il se rendit à la maison d'un homme vénérable nommé Sesgnen. Ce père de famille accueillit Patrice avec une gracieuse hospitalité, dans l'espoir que le salut entrerait dans sa maison avec un tel hôte; et son espoir ne fut pas déçu, car ayant entendu Patrice prêcher la parole du salut, il crut et fut baptisé avec toute sa maison.

Cet homme avait un fils que le Saint lava dans l'onde du salut, et auquel il donna un nom en rapport avec ce qui venait d'arriver; — il l'appela en effet Benignus, et vraiment il était *bon* de vie et de mœurs, chéri de Dieu et des hommes, digne de gloire et d'honneur sur la terre et dans le ciel.

Il s'attacha inébranlablement aux pas du saint prélat et l'on ne put jamais l'arracher d'auprès de Patrice. Le Saint s'étant mis au lit pour donner du repos à ses membres, ce très-pur enfant Benignus s'échappant d'auprès de son père et de sa mère se jeta aux pieds du Saint et les serrant contre sa poitrine avec ses mains, il les embrassait souvent et prit son repos en cet endroit.

Le lendemain comme le Saint tout prêt à partir montait en voiture, l'enfant saisit le pied qui posait encore à terre et le serrait dans ses mains, le suppliant et l'adjurant de ne pas l'abandonner. Et comme son père et sa mère voulaient l'arracher d'auprès du Saint et le garder avec eux, l'enfant cria en pleurant et en poussant de grands sanglots.

— Laissez-moi, je vous en prie, laissez-moi aller avec mon père spirituel. »

Le Saint voyant en ce petit cœur et en ce faible corps un si grand dévouement, le bénit au nom du Seigneur, ordonnant qu'on le mît avec lui dans la voiture, et il prédit — comme cela advint, en effet, — que cet enfant serait son successeur dans le saint ministère.

Car, ce même Benignus succéda à saint Patrice dans le gouvernement pontifical et primatial de toute l'Hibernie, et après avoir resplendi par ses vertus et ses miracles il reposa dans le Seigneur.

CHAPITRE XL.

Le saint évêque Patrice, le très-saint samedi veille de Pâques, s'achemina vers un endroit propice et agréable, nommé Fearfethim dans la plaine dont on a déjà parlé, pour célébrer la magnifique solennité du lendemain et là, selon la coutume de la sainte Église, il alluma les cierges avec le feu bénit.

Il advint que — la même nuit, — les idolâtres se rendaient à leur grande fête qu'on appelle Rach et que solennisant dans les ténèbres ils avaient coutume de consacrer au prince des ténèbres. C'était l'usage chez eux d'éteindre tous les feux aux alentours et de n'en rallumer aucun dans toute l'enceinte de la province avant qu'on n'eût vu briller le premier flambeau dans le palais et la chambre même du roi.

Or, le roi Leogarius résidait alors avec ses courtisans à Teomaria qui était la principale capitale de tout le royaume d'Hibernie; il voyait de là le feu que venait d'allumer saint Patrice, il s'étonnait, s'indignait et se demandait qui avait l'audace d'en agir ainsi. Un magicien — entre tous les autres, — était présent, et ayant aperçu le feu, il dit au roi avec un accent prophétique :

— Si l'on n'éteint pas ce feu cette nuit, celui qui l'a allumé régnera avec ses sectateurs sur toute l'île. »

Ce qu'ayant ouï le roi, il rassembla et emmena avec lui la multitude de ses hommes et plein de colère il accourut pour éteindre le feu. Or, il avait emmené trois fois neuf chars à sa suite, parce qu'un augure insensé qui en imposait à son cœur lui avait persuadé que ce nombre lui vaudrait partout un triomphe complet; il tourna aussi la tête des hommes et des chevaux vers la gauche de Patrice, selon une tradition des magiciens, croyant qu'ainsi Patrice ne pourrait en rien s'opposer à son entreprise.

Le Saint voyant cette quantité de chars, entonna ce verset : « Ils ont mis leur confiance dans leurs chars et leurs chevaux; mais nous, nous appellerons à notre aide le Seigneur notre Dieu (1). » Comme le roi

(1) Psaume XIX.

s'approchait de cet endroit les magiciens le détournèrent d'aborder Patrice, afin de ne pas paraître l'honorer de sa présence et en quelque sorte l'adorer en le craignant. Le roi s'arrêta donc et, sur le conseil des magiciens, il envoya des députés à Patrice pour lui commander de venir en sa présence, et il défendit à tous ses gens que personne ne se levât à son arrivée.

Le prélat — ayant achevé l'office divin, — se rendit à l'appel du roi et personne ne se leva devant le Saint, à cause de la défense du roi.

—

CHAPITRE XLI.

Un homme, nommé Hercus, fils de Degha, qui avait entendu beaucoup parler de saint Patrice, se levant en présence de tous, le reçut avec honneur. Le saint prélat le bénit et lui promit la vie éternelle; en effet, cet homme croyant en Dieu reçut la grâce du baptême et menant une vie illustre en vertus et en miracles, fut ensuite fait évêque dans la cité de Slan et alla au ciel.

—

CHAPITRE XLII.

Il y eut un magicien, bien vu du roi dont il était le très-grand ami, et nommé Lochu qui — en cet endroit, — tenait d'horribles discours contre le Seigneur et son Christ. Car, affolé par le prestige du démon, il se donna pour Dieu, et le peuple séduit par ses prestiges s'attachant avec opiniâtreté à sa pernicieuse doctrine le révéra comme une divinité.

Ce magicien blasphémait toujours contre le Seigneur et il s'efforçait de faire retomber dans l'idolâtrie ou de détourner de la foi de Jésus-Christ ceux qui voulaient s'éloigner du paganisme. Il s'opposait à saint Patrice presque de la même manière qu'on lit que Simon le magicien résistait à l'apôtre Pierre (1). En effet, une fois que — soutenu par les princes des ténèbres (2) et les puissances de l'air, — il était élevé de terre dans les airs, le roi et le peuple le contemplaient comme s'il allait dans le ciel. A cette vue, saint Patrice — à ce qu'on rapporte, — répandit ainsi sa prière devant le Seigneur :

— Seigneur Dieu tout-puissant, faites périr ce magicien qui blasphème votre saint nom, afin qu'il ne soit plus désormais une pierre d'achoppement pour ceux qui croient en vous ou qui y croiront par la suite. »

Et sur-le-champ, de la trompeuse hauteur où il était parvenu, cet homme étant tombé à terre avec un globe de neige, se brisa aux pieds de l'homme de Dieu, et s'étant écrasé la tête contre une pierre expira ainsi, remettant à l'enfer le soin d'ensevelir son âme.

(1) *Acta Apostolorum*, VIII.
(2) *A principibus tenebrarüm.*

—

CHAPITRE XLIII.

Mais, le roi très-affligé de la mort du magicien, s'enflamma de colère et s'élança avec sa nombreuse escorte vers saint Patrice pour le mettre à mort. Saint Patrice les voyant accourir commença à chanter à pleine voix ce verset d'un psaume : « Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dispersés, et que ceux qui Le haïssent fuient loin de sa face (1). » Et le Seigneur qui aide et protége les siens et les sauve, sauva des mains de cette multitude Patrice son fidèle serviteur dans sa demeure ; car, ayant produit un terrible tremblement de terre en faisant d'horribles éclats de tonnerre, — des coups de la foudre étincelante il tua partie de ces hommes, renversa les autres contre terre et mit le reste en fuite.

C'est ainsi que selon la parole du prophète, « le Seigneur lança ses flèches et dispersa ses ennemis, qu'il redoubla ses foudres et qu'il les mit en déroute (2). » Il sema parmi eux — selon la prédiction d'Isaïe (3), — l'esprit de vertige et il fit se tourner contre eux-mêmes ces idolâtres, comme jadis les Egyptiens contre les Egyptiens. Car, chacun de ces hommes se précipita sur l'autre et tourna ses armes contre son propre frère; les chars et ceux qui les montaient furent renversés dans la plaine

(1) Psaume LXVII.
(2) Psaume XVII.
(3) Isaïe, XXX.

et brisés, et quarante-neufhommes périrent; ce fut à grande peine que les autres se sauvèrent à demi-morts.

Et le roi tout tremblant de la réprimande du Seigneur et sous le coup du souffle de sa colère (1), fuyait en se cachant, lui et les quatre hommes qui formaient sa seule escorte, et il cherchait à se dérober à la fureur du Seigneur.

Quant à la reine qui voulait réconcilier le roi avec le ciel, elle s'avança avec respect vers saint Patrice et ayant fléchi les genoux devant lui, elle lui promit que son époux viendrait le trouver et qu'il adorerait son Dieu. Le Saint y consentit et pria le Seigneur, et le fléau cessa et le calme revint.

Le roi selon ce qui avait été dit, mais cependant le cœur plein de duplicité, vint trouver le Saint, fléchit les genoux et feignit d'adorer le Christ auquel il ne crut pas. Et de ses lèvres impies et d'un cœur plein de fourbe il priait le prélat de daigner venir visiter sa demeure le lendemain, et il promettait de se soumettre à ses conseils et à ses préceptes. Mais, l'homme de Dieu, quoiqu'il n'ignorât pas — le Seigneur le lui ayant révélé, — ce que ce très-méchant personnage tramait dans le fond de son cœur, cependant se confiant dans le secours du Très-Haut acquiesça à cette demande.

—

CHAPITRE XLIV.

Le roi disant adieu à l'évêque s'en retournait chez lui, et dans divers endroits par où devait passer Patrice, il dressa des embûches afin de lui ôter la vie. Or, beaucoup de rivières coulaient çà et là, et près du gué de chacune d'elles il cacha neuf chars avec leurs conducteurs de malheur afin que si Patrice échappait à l'un d'eux il tombât sous les coups de l'autre, et qu'ainsi il ne pût passer sain et sauf.

Le lendemain Patrice avec huit hommes seulement et l'enfant Benignus, se rendant tout droit à Teomaria où le roi demeurait alors, passait au milieu de ceux qui en voulaient à ses jours, et leurs yeux aveuglés ne le voyaient pas ou ne le reconnaissaient pas. Ils ne virent que huit cerfs et un faon qui bondissaient sur les montagnes, sautaient d'une colline à l'autre et passaient les rivières à la nage; et c'est ainsi que le Saint avec ses compagnons échappa par la protection de Dieu aux mains de ceux qui machinaient sa mort.

Il arriva à la ville royale et trouva le roi à table avec ses courtisans. A l'entrée du pontife dans la maison du roi aucun des convives ne se leva, à l'exception d'un poëte du prince, Dubhtachas, qui se levant salua dévotement le Saint et lui demanda de le faire chrétien, — ce qu'il obtint.

Dubhtachas fut le premier de ceux qui était là qui crût au Seigneur et ce fut la cause de sa justification; car, ayant été baptisé et confirmé dans la foi du Christ, il employa à un meilleur usage son esprit et sa langue, et au lieu des chants que jadis il s'appliquait à composer en l'honneur des faux dieux, il en fit de bien plus beaux à la louange du tout puissant Dieu et de ses saints hérauts.

—

CHAPITRE XLV.

Le roi Leogarius (celui même dont il s'agit ici,) en qui fermentait le fiel de la méchanceté et de la fourberie, reconnaissant et admirant comment le Saint avait échappé à ses embûches, changea de dessein et il voulut empoisonner celui qu'il n'avait pu frapper par le fer de ses soldats.

Or, il présenta — par la main d'un magicien, du nom de Lugaidh Mael, — sa propre coupe à Patrice qu'il avait fait asseoir à table, pour qu'il y bût; et dans cette coupe, ce magicien, satellite de Satan, mêlant — avec le consentement du roi, — du poison au vin, l'offrit au saint prélat.

L'homme du Seigneur prenant la coupe et invoquant le nom du Très-Haut, la pencha et versa dans le creux de sa main le poison qui avait été mis dans ce breuvage, sans y mêler la moindre goutte du vin, puis ayant fait sur la coupe le signe de la croix, il bénit ce qui y restait et — à la confusion du magicien empoisonneur et de tous les convives, — buvant de ce vin il n'en res-

(1) Psaume XVII.

sentit aucun mal ou même la moindre indisposition.

—

CHAPITRE XLVI.

Le visage couvert de rougeur et confus, le magicien fut en proie à la douleur, mais pour ne pas paraître vaincu il provoqua Patrice à faire des miracles dans l'air. Comme le saint évêque répondait qu'il ne voulait rien tenter d'opposé à la divine volonté, le magicien par ses maléfices couvrit d'une neige très-froide ce pays et les alentours et glaça leurs habitants.

Le saint pontife pressait avec instance le magicien de faire disparaître la neige qui couvrait ce pays et de délivrer les hommes du froid, mais le magicien, poussé à bout, confessait publiquement qu'il ne pouvait rien changer à cela par ses artifices jusqu'au lendemain.

— Par ce que tu viens de dire (reprit le Saint), je te juge un homme méchant et je te convainc d'artificieuse malice; tu es le serviteur du diable qui ne peut faire que le mal et jamais le bien à personne. »

Alors ce prêtre très-saint élevant la main, bénit au nom de la sainte Trinité cette plaine et ses environs couverts d'une blanche neige, et aussitôt la neige disparut sans laisser après elle aucune trace d'eau, comme c'est cependant l'effet ordinaire produit par la neige qui se fond.

Tout le monde était dans l'admiration, confessant et criant que c'était la main du Seigneur qui se révélait en Patrice et détestant les œuvres illusoires du magicien.

—

CHAPITRE XLVII.

Le magicien voyant réduites à rien et honnies les ressources de son art, couvrit par ses enchantements d'épaisses et palpables ténèbres les lieux qu'il avait d'abord revêtus d'une blanche neige.

La crainte et le tremblement envahirent les habitants de ce pays lorsqu'ils se virent en proie à ces ténèbres (1), eux dont les âmes étaient encore plus obscurcies par l'absence de la pure et vraie foi. Et il ne faut pas s'étonner si — étrangers à la connaissance de la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde (1),—ils purent être enveloppés de magiques ténèbres, eux qui d'un cœur aveugle s'étaient soumis à obéir au prince des ténèbres.

Or, Patrice adjura encore le magicien de chasser ce brouillard, comme il l'avait déjà fait auparavant pour la neige; mais, cet homme répondit et affirma la même chose que la première fois.

Le fils de la lumière répandit donc sa prière en présence de l'éclatante lumière éternelle, du soleil de justice; et aussitôt le soleil visible se levant et rayonnant, les ténèbres furent mises en fuite. Et ce peuple de gentils qui était assis dans les ténèbres (2), voyant une grande lumière, rendait des actions de grâces à la souveraine lumière, la louant à haute voix et glorifiant Patrice le héraut de l'éternelle lumière.

—

CHAPITRE XLVIII.

Le magicien Lughaidh Mael, ce méchant ennemi de la lumière qu'il chassait, aimant mieux les ténèbres que la clarté et s'enfonçant lui-même de plus en plus dans ses artifices de ténèbres, persévérait obstinément dans sa malice et chicanant encore, affirmait que ses enseignements mauvais et pervers surpassaient et battaient en brèche la doctrine de Patrice.

Et le roi redoutait que les œuvres du magicien fussent ainsi réduites à néant; c'est pourquoi, proposant une nouvelle épreuve à cet égard, il dit au magicien et à Patrice:

— Que vos livres soient plongés dans l'eau et que l'on méprise la doctrine que prêche celui dont l'écriture paraîtra effacée ou altérée; mais, qu'on reçoive avec dévotion et à tout jamais l'enseignement de celui dont les livres n'auront souffert aucun déchet. »

Patrice consentit à la demande du roi; mais, le magicien s'y refusait, car il affirmait que Patrice adorait—à l'égal de Dieu,—l'élé-

(1) Psaume LIV.

(1) Saint Jean, I.

(2) Isaïe, XIX.

ment de l'eau, parce qu'il baptisait dans l'eau, au nom du Seigneur, ceux qui croyaient.

Le roi changeant donc encore le mode d'épreuve, ordonna que les livres du magicien et de Patrice seraient jetés au feu et que tout le monde devrait embrasser la doctrine de celui dont les livres échapperaient à l'atteinte des flammes et en sortiraient intacts. Le Saint donna son assentiment à cette sentence définitive et à cette condition ; mais, le magicien se défiant entièrement de lui-même n'y consentit pas, et il disait à Patrice qu'il adorait tour à tour l'eau et le feu et qu'ainsi l'un et l'autre élément lui étaient propices. Patrice répondit qu'il n'adorait aucun élément, mais le créateur de tous les éléments.

Or, comme la dispute s'échauffait au milieu de cette grande assemblée et que le peuple penchait, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, le Seigneur inspira — pour discerner la lumière de la vraie foi des ténèbres de l'idolâtrie, la vérité de la saine doctrine de la vanité de la frivolité magique, — un nouveau genre d'épreuve par le feu et l'on y eut recours.

Du commun consentement de tous et de celui des deux intéressés, savoir : Patrice et le magicien, on construit une maison d'un nouveau genre, dont une moitié de chêne vert et l'autre de bois sec et vermoulu et on y place deux personnages, les mains et les pieds liés, un de chaque côté ; savoir : Benignus, l'enfant de Patrice, vêtu de la robe du magicien, dans la partie construite en bois sec, et le magicien, vêtu de la robe de saint Patrice, dans la partie construite en bois vert; puis l'on met le feu aux deux côtés de la maison.

Chose merveilleuse et on ne peut plus inaccoutumée ! le feu s'élève, grandit et sévissant avec fureur, réduit en cendres le magicien et la partie de la maison construite en bois vert où il était, et cependant aucune trace de brûlure ou d'altération n'apparaît sur la robe de saint Patrice dont le magicien était revêtu. Quant à l'enfant bénit, Benignus, qui était au contraire dans la partie de la maison construite en bois sec, le feu ne l'atteignit nullement et ne lui fit aucun mal, mais il consuma et réduisit en cendre la robe du magicien dont il était revêtu.

Voici que dans ce miracle insigne dont le feu fut le théâtre, des prodiges se renouvellent de deux manières différentes, comme on en lit le récit dans les livres approuvés; car, de même que jadis dans la fournaise de Chaldée le feu ne brûla que les liens des trois enfants sans leur faire aucun mal à eux-mêmes (1), ainsi il brûla le magicien et sa retraite de bois vert et respecta la robe de Patrice, tandis qu'il brûla la robe du magicien, épargnant toutefois l'enfant et sa retraite de bois vermoulu.

—

CHAPITRE XLIX.

Le cœur du roi Leogarius s'endurcit comme jadis celui de Pharaon devant Moïse à l'égard des ordres du Seigneur (2). En effet, malgré tant de prodiges opérés, Leogarius ne craignit pas d'aigrir le Dieu très-haut et d'irriter son serviteur Patrice. Car, ce roi qui faisait revivre en lui un Néron nouveau quoique différent, mais non amoindri, pour venger la mort du magicien, disposa un grand nombre de ses satellites à la perte de Patrice. Et parce que — selon le témoignage de l'Écriture sacrée, — *tous les serviteurs d'un roi inique sont sans pitié* (3), un très-grand nombre de ses gardes s'offrirent à l'envi, d'eux-mêmes et sur-le-champ à accomplir un tel sacrilége.

Mais, le Dieu tout-puissant, très-puissant protecteur et défenseur des siens, arma le zèle de la créature contre ces insensés idolâtres, et avant qu'ils pussent mettre leur dessein forcené à exécution, Dieu les effaçant de dessus la terre les fit périr. Car, la terre s'ouvrit pour venger le Seigneur et engloutit ces satellites en même temps que beaucoup d'hommes d'entre le peuple de Teamhrach qui leur prêtaient les mains, et l'enfer — ainsi qu'il est écrit, — ouvrit sa gueule et les engloutit en quelque sorte tout vivants.

Ceux qui leur survécurent et tous les habitants de ce pays voyant ou apprenant ces choses, saisis d'une crainte horrible, furent dans la plus grande stupeur, et pour éviter

(1) Daniel, III.
(2) Exode, I.
(3) Proverbes, XXIX.

une telle punition, ils crurent au Christ et coururent se faire baptiser.

Le roi tremblant, s'étant jeté aux pieds de saint Patrice implora son pardon et promit que désormais il obéirait en tout à ses préceptes. Alors, ce bon père lui pardonna avec clémence les crimes qu'il avait commis à son égard, et quoiqu'il l'instruisît longtemps de la foi du Seigneur Jésus, il ne put cependant l'amener à recevoir le bain du salut. Mais, le Saint l'abandonna à lui-même, afin qu'usant de son libre arbitre, il se laissât aller aux imaginations de son cœur et qu'il ne semblât pas l'avoir poussé de force dans le sentier de la foi. Cependant—d'après une révélation qu'il eut intérieurement de l'Esprit-Saint, — il prédit ce qui adviendrait un jour à ce roi et à ses descendants et il le dit sans détour et publiquement à Leogarius lui-même, en ces termes :

— Comme tu as toujours été rebelle à mon enseignement, que tu n'as cessé de m'affliger et que, de plus, tu as dédaigné de croire au Créateur de toutes choses, tu es un fils de mort et tu devrais —avec tous tes complices et plus qu'eux tous,—aller dès à présent aux tourments éternels. Mais, parce que venant humblement à moi tu m'as demandé pardon et que, comme le roi Achab (1), tu t'es humilié devant mon Dieu, le Seigneur ne te punira pas sur-le-champ comme tu l'as mérité, mais nul de ta race ne montera après toi sur ton trône ; au contraire, tes enfants seront à tout jamais les serviteurs de ton plus jeune frère qui croira en mon Dieu. »

La reine crut au Christ et ayant été baptisée et bénie par saint Patrice, elle reposa dans le Seigneur après une sainte mort.

Quant à Patrice, ayant quitté ce pays, il prêchait avec les siens par toute la contrée, baptisant au nom de la sainte Trinité ceux qui croyaient et confirmant, avec l'assistance de Dieu, sa parole par les miracles qui l'accompagnaient.

—

CHAPITRE L.

Saint Patrice avait trois sœurs illustres en sainteté et en justice et agréables au Seigneur ; leurs noms étaient Lupita, Tygridia et Darercha.

Tygridia enrichie d'une heureuse fécondité, produisit d'excellents fruits ; car, elle donna le jour à dix-sept fils et à cinq filles. Tous ses enfants mâles furent des hommes de grand mérite, des pontifes très-saints, des prêtres et des moines très-bons; quant aux femmes, s'étant faites religieuses, elles achevèrent leurs jours dans une grande sainteté.

Les noms de ces évêques [fils de Tygridia] sont Brochadius, Brochanus, Mogenochus et Lumanus, qui venant avec saint Patrice, leur oncle, des Bretagnes en Hibernie et travaillant avec courage dans le champ du Seigneur, amassèrent une abondante moisson dans les greniers célestes.

Et Darercha, la dernière des sœurs de saint Patrice, était la mère des saints évêques Mel, Moch et Munis, dont le père avait nom Conis. Eux aussi, ils furent les compagnons du bienheureux Patrice dans sa prédication et son voyage, et ils remplirent le ministère pontifical en divers lieux.

Elle se montre vraiment bénie la génération de ces femmes, comme le dit la sainte Écriture (1), et les neveux de saint Patrice sont les héritiers de sa sainteté.

—

CHAPITRE LI.

Saint Patrice ayant navigué du pays de Vlidia à celui de Midia, entra par la Boinn (2) au milieu des barbares et des idolâtres, et il remit en garde son navire avec ses agrès à saint Lumanus son neveu, en lui enjoignant de l'attendre au moins quarante jours en ces parages et de s'y tenir obéissant à cet ordre, tandis que lui-même, Patrice, s'avancerait dans ce pays pour y prêcher.

Mais, Lumanus persévérant dans la proclamation de la [vraie] lumière et obéissant dans l'espoir qu'il avait d'obtenir le martyre, demeura en ce lieu, doublant par l'emploi qu'il en faisait le temps qui lui avait été assigné, ce que personne de ses compagnons

(1) III Reg., XXI.

(1) *Eccl.*, XLIV.

(2) La Boyne, rivière d'Irlande dans le Leinster, au nord de Dublin.

n'osait faire, de crainte pour ses jours. Or, ce fils d'obéissance ne fut pas frustré de la récompense qu'il attendait en ce lieu. Car, tandis qu'après avoir reçu la semence de l'obéissance, il produisait en lui-même le fruit de la patience, il mérita de féconder par la semence de la divine parole ces terres étrangères, de leur faire porter les fleurs de la foi, d'y produire les fruits de la justice, et plus il obéissait avec dévouement à son père spirituel, plus les éléments lui témoignaient une merveilleuse soumission.

Car, après qu'il eut employé deux quarantaines de jours et qu'il se fut fatigué à attendre longtemps le retour de saint Patrice, un jour que les vents contraires soufflaient plus violemment, il déploya les voiles et tout brûlant de foi et de confiance dans les mérites de saint Patrice, il ordonna en son nom au navire de se transporter à l'endroit qui lui était convenable [à lui Lumanus].

O prodige jusqu'alors inouï et inconnu! le navire—sans que personne le gouvernât, — fit voile et marcha contre le courant et le vent, obéissant au désir de l'homme de Dieu et le transporta heureusement de l'embouchure de Boinn jusqu'à Athtrym.

Celui qui — à cause des mérites de Patrice, — dirigea la marche de ce navire contre le vent et sans pilote en sens contraire, est le même qui jadis faisant refluer le Jourdain en arrière lui fit abandonner son lit ordinaire et le fit rétrograder dans sa course (1).

(1) *Josué*, xxx.

CHAPITRE LII.

Saint Lumanus ayant abordé auprès du bourg d'Athtrym ci-dessus nommé, convertit d'abord au Christ le fils d'un seigneur, maître de ce pays, du nom de Forkernus, qui était venu l'entendre prêcher l'Evangile, puis sa mère, bretonne de nation, enfin son père Fethleminus, et il les baptisa — eux et beaucoup d'autres, — dans une fontaine qu'il fit sortir de terre en leur présence, par ses prières.

Ayant accompli ces choses, le saint prélat — vingt-cinq ans avant la fondation d'Ardmach — (1), construisit en ce lieu (2) une église à laquelle il attribua comme dépendances Athtrym et Midia avec beaucoup de terres et leurs appartenances que lui avait solennellement données et dont l'avait enrichi Fethleminus devenu fidèle serviteur du Christ.

Quant à Fethleminus lui-même, se retirant de l'autre côté du fleuve, il s'y fit une demeure pour lui et les siens et il y acheva ses jours dans la pratique des bonnes œuvres. Lumanus ayant été fait évêque dans cette église, fit instruire dans les lettres son disciple Forkernus et bientôt après, le trouvant suffisamment instruit, il le promut au sacerdoce. A l'approche du jour de sa sortie de ce corps, Lumanus alla avec Forkermus trouver son frère Brochadius et il ordonna à Forkernus, au nom de la vertu d'obéissance, de prendre, après sa mort, la direction de l'Église qu'il gouvernait. Or, comme Forkernus s'y refusait, alléguant qu'il n'était ni raisonnable ni juste que lui Forkernus reçût la charge des âmes dans l'Église et le fief de son père, car il semblerait posséder par droit héréditaire le sanctuaire du Seigneur, son père et son pasteur lui renouvelant son ordre, lui fit une obligation de s'y rendre. Quoi de plus? Il ne voulut pas le bénir jusqu'à ce qu'il eût consenti à se charger de ce fardeau.

Et enfin saint Lumanus ayant passé de ce monde à l'éternelle demeure de la patrie de la vraie lumière, Forkernus acceptant le soin de cette Église qui lui avait été imposée, ne la gouverna que trois jours seulement, puis il en confia la direction à un étranger d'extraction bretonne, nommé Cathladius. Ainsi, sur-le-champ l'homme de Dieu obéit à l'ordre de son père et, en même temps pour ne pas donner à d'autres, par son exemple, l'occasion de revendiquer quelque droit dans les Églises ou dans l'héritage de leurs parents, il eut soin de toutes les manières d'éviter le fardeau de l'épiscopat.

Cependant, tous les biens de cette Église, du consentement des princes, furent transférés par saint Lumanus au bienheureux Patrice et à ses successeurs et ils dépendent

(1) Aujourd'hui Armagh.

(2) Aujourd'hui Trim.

de la juridiction de l'Église d'Ardmach qui doit les posséder à tout jamais.

—

CHAPITRE LIII.

Le roi Leogarius, fils de Neyll, avait deux frères dont l'aîné s'appelait Coyrbre et qui lui ressemblait pour la cruauté et l'incrédulité, si toutefois on pouvait trouver en ce pays quelqu'un qui lui fût semblable à cet égard, et il méprisait et condamnait la loi du Très-Haut. L'autre frère, plus jeune, s'appelait Conallus et n'avait rien contracté des vices de sa famille, pas plus que le poisson ne garde la salure de la mer où il est né, ou la rose l'épine de l'églantier qui la produit.

Et Patrice s'étant rendu auprès de Coyrbre qui demeurait alors dans l'endroit du combat royal (1) appelé Tailltion, à l'effet de le convertir, tenta cette grande tâche en lui prêchant la vérité de la foi catholique, pour voir s'il pourrait, de quelque manière, de cette pierre tirer un fils d'Abraham. Mais, ce Coyrbre dont le cœur avait la dureté du diamant pour les choses de la foi, machinait la mort de celui qui lui annonçait le salut, et il fit aussi jeter les serviteurs de saint Patrice au milieu de la rivière voisine de sa demeure.

Or, saint Patrice sachant que cet homme était obstiné dans son erreur et réprouvé de Dieu, l'appelant à haute voix et à plusieurs reprises ennemi de Dieu, lui fit cette prophétie :

— Parce que tu as refusé de porter le joug du Christ, roi du ciel, dont le service est une royauté, personne de tes descendants ne possédera le trône que tu occupes, mais toute ta race sera la servante des fils de ton jeune frère Conallus. Et voici quel sera le signe de l'accomplissement de la parole que le Seigneur a prononcée par ma bouche. La rivière voisine de ta demeure, dans les eaux de laquelle tu as si cruellement mis à mort mes serviteurs, cette rivière abondante en poissons dont toi et les tiens avez coutume de faire votre nourriture, à partir de ce jour jusqu'à la fin des temps ne produira plus un poisson. »

(1) *In loco agonis regalis.*

Or, la parole de l'homme de Dieu ne varia pas; car, toute la postérité de Coyrbre fut asservie à Conallus son frère qui eut le sceptre du royaume, et cette rivière, appelée Seyle, n'a plus eu de poisson jusqu'à présent.

—

CHAPITRE LIV.

Saint Patrice laissant ces fils de colère et de ténèbres dans l'aveuglement de leur cœur et le profond abîme de leur erreur, dirigea ses pas vers Conallus qui devait devenir un fils de la vérité. Et ce prince reçut saint Patrice comme un ange de paix et de lumière, plein de joie, et ouvrant ses oreilles pour entendre la parole de sa salutaire prédication, il crut et mérita par le bain de la régénération et de la rénovation de l'Esprit-Saint d'être incorporé au Christ.

Cela nous apprend évidemment que le potier céleste peut — de la même motte de terre, selon sa volonté, — tirer des vases de colère et d'ignominie, comme aussi des vases d'honneur et de grâce.

Conallus affermi et confirmé dans la vérité catholique, offrit sa demeure tout entière avec le fond de terre où elle s'élevait et son domaine à saint Patrice, et il le supplia à plusieurs reprises d'y bâtir une cité pour lui et les siens afin d'étendre la Chrétienté, et il assura qu'il voulait se construire une autre demeure à l'extrémité de sa cité. Le saint prélat félicitant et complimentant son néophyte d'une si grande charité, afin de ne pas paraître mépriser ses prières bâtit une ville que l'on appelle maintenant Domhnach Padruig, c'est-à-dire, la ville de Patrice, et traça avec son bâton l'emplacement de la demeure de Conallus, qu'on nomme à présent Rathyrtair. Le Saint le bénit ensuite au nom du Seigneur et — entr'autres choses qui lui devaient arriver, — lui prédit ceci :

— Cette demeure sera heureuse et bienheureuse, et beaucoup de personnes y vivront en paix, et jamais le sang d'aucun homme n'y sera répandu. Le Seigneur te donnera ses plus abondantes bénédictions et il affermira ton trône, il agrandira ton royaume et la race de tes frères servira ta race à jamais. »

Tout ce que le Saint prophétisa ne fut pas démenti par l'événement et se réalisa entièrement.

—

CHAPITRE LV.

La pensée vint au cœur de saint Patrice de visiter le pays de Connactia, surtout à cause d'un oracle qu'il avait jadis entendu en songe [à ce sujet], oracle qui l'invitait par la bouche des petits enfants de ce pays encore enfermés dans le sein de leurs mères; et il désirait annoncer la bonne nouvelle du royaume de Dieu aux habitants de ce pays.

Il résolut ensuite de faire le tour de toute l'île et de la parcourir en tous sens pour la convertir au Christ.

Le Saint prêt à se mettre en voyage munit de sa bénédiction son très-cher Conallus et en souvenir de lui-même — comme un gage de sa sainteté, — laissa dans la cité élevée sous son nom son autel de pierre (1) pour rendre la santé aux malades et opérer des miracles.

Mais, comme le Saint se mettait en route, cet autel le suivant sortait avec lui et nul œil d'homme ne put voir qui portait cette pierre consacrée, mais (comme j'en suis persuadé,) cet autel était porté à la suite de Patrice par la puissance de Celui qui transporta de Judée en Chaldée le prophète Habacuc.

Or, afin que la pierre angulaire, le Christ, montrât à tous la sainteté de Patrice, Il fit porter cette sainte pierre sans le secours d'une main humaine. Le pontife saint voyant l'autel s'avancer d'une si merveilleuse manière à sa suite, se réjouissait dans le Seigneur, et étant de retour de son voyage, il la plaça en un lieu convenable. Or, depuis ce jour jusqu'à présent cet autel est demeuré en cet endroit sans plus en bouger, et il n'a pas cessé de briller par des miracles, comme si la vertu de Patrice était demeurée en lui ou s'émanait de lui.

(1) *Altare suum lapideum.* — C'est la pierre d'autel ou l'autel portatif dont il est parlé ci-dessus, chapitre XXVII.

—

CHAPITRE LVI.

Le roi Leogarius adonné au culte des démons, ainsi que la plus grande partie de son peuple qui s'attachait à lui plaire, adorait une idole magnifiquement couverte d'or et d'argent et élevée dans un champ appelé Maghfleidh. Or, cette idole avait nom Ceancroithi, c'est-à-dire le chef (1) de tous les dieux, parce que ce peuple sot et insensé qui l'adorait croyait qu'elle lui répondait.

Douze simulacres, petits dieux dorés, étaient rangés autour de cette idole comme ses sujets et son piédestal. Saint Patrice se rendit en ce lieu pour détruire cette idole et convertir par la prédication sainte ses adorateurs au culte du Créateur. Mais, comme malgré sa prédication ou ses miracles il avançait peu, et qu'il ne détournait pas les idolâtres de la démence enracinée dans leurs cœurs, il eut recours aux armes accoutumées de la prière.

Lors donc que d'une colline voisine il regardait l'idole, et étendait vers le Seigneur ses chastes mains en prière pour qu'elle fût renversée et la menaçait en élevant contre elle le bâton de Jésus, aussitôt par la vertu de Dieu elle tomba sur le flanc gauche et on en vit tomber entièrement pulvérisés et réduits en poussière tout l'or et l'argent dont elle était couverte, et—quoique d'une pierre dure,— elle semblait avoir été frappée par le bâton dont elle portait l'empreinte des coups, comme si elle eût été de molle cire ou de beurre. La terre engloutit jusqu'au cou tous les petits dieux qui s'élevaient autour de la grande idole et on voit encore les têtes de ces petits dieux à fleur du sol.

C'est ainsi, c'est ainsi que la puissance divine fit ce que n'avait pu accomplir la force humaine. Beaucoup de personnes voyant ce qui était arrivé crurent au Dieu vivant et véritable et en conséquence ayant été baptisées selon la parole de l'Apôtre, revêtirent le Christ (2).

En ce lieu saint Patrice fit sortir de terre par sa prière une très-belle fontaine dans la-

(1) *Caput.*
(2) *Gal.*, III.

quelle il baptisa ensuite beaucoup de personnes.

—

CHAPITRE LVII.

Le Saint ayant renversé les idoles suivait le chemin qu'il s'était proposé, et la renommée de sa sainteté volant devant lui annonçait partout sa présence.

Or, comme il approchait des limites de Connactia, deux magiciens, fils de Neyll, demeurant en ces lieux et nommés, l'un Mael, l'autre Cabhlait, apprirent l'arrivée de Patrice : tous deux étaient engagés dans l'esclavage des démons et non moins frères par la pratique des exercices des maléfices que par leur commune naissance. Ces hommes donc par leurs maléfices avaient enveloppé tout ce pays pendant trois jours de très-épaisses ténèbres par lesquelles ils pensaient fermer l'entrée de leur contrée à Patrice.

Mais, ce fils de lumière dans le cœur duquel brillait toujours sans éclipse le vrai soleil, élevant son cœur, ses mains et sa prière au ciel et macérant par de saints jeûnes son très-innocent corps, dissipa les magiques ténèbres répandues sur toute cette contrée, en faisant briller les rayons éclatants du soleil, et s'étant fait un libre passage en Connactia mettait tout son zèle à ouvrir à ces indignes ennemis de la vérité la porte de la foi.

—

CHAPITRE LVIII.

Le roi Leogarius dont nous avons souvent parlé eut deux filles; c'était comme deux roses, produit de la même haie, l'une appelée Ethne, rouge, l'autre Fadella, blanche; elles avaient été nourries et élevées par les magiciens dont nous avons parlé. Un jour que, dès le matin, au lever du soleil, elles étaient venues laver à une belle fontaine, elles trouvèrent assis sur le bord de cette fontaine Patrice et d'autres saints prêtres et hommes aux actes et à l'extérieur religieux.

Or, regardant le visage et l'habit de tous ces personnages, elles étaient pénétrées d'une très-grande admiration, et elles s'informaient avec sollicitude de leur origine et du lieu de leur demeure, et elles pensaient que c'étaient des fantômes. Saint Patrice leur conseilla de croire en son Dieu plutôt que de s'informer avec soin du lieu de leur demeure et de leur origine. Et ces jeunes filles désirant mieux connaître leur Dieu lui demandaient avec insistance quelles étaient sa puissance, ses richesses et sa gloire. Et le Saint les instruisait de la foi catholique, leur assurant par des preuves irréfutables que son Dieu était le créateur du ciel, de la terre, de la mer et de tout ce qu'ils contiennent, et qu'il avait un fils qui lui est coéternel, du même âge et consubstantiel, qui règne en tous lieux, gouverne tout, possède tout, et saint Patrice promit aussi à ces jeunes filles qu'en échange de leur royaume terrestre et passager elles auraient le céleste et éternel royaume, leur affirmant que si elles acquiesçaient à ses avertissements et à ses conseils, elles contracteraient une chaste et indissoluble union avec le roi du ciel.

Et lorsque ce pasteur excellent leur eut ainsi prêché longtemps et avec des paroles pleines de persuasion la divine doctrine, ces jeunes filles crurent en Jésus-Christ et furent par lui baptisées dans cette même fontaine. Etant donc devenues chrétiennes, elles prièrent saint Patrice de leur montrer — comme il le leur avait promis, — le visage du Christ, leur époux. Le Saint leur dit :

— Il faut d'abord que vous mangiez dévotement la chair et le sang de votre époux avec la bouche de votre cœur et de votre corps, afin que vous étant nourries d'un viatique si vivifiant, après avoir goûté la mort vous puissiez passer de ce monde immonde à sa demeure nuptiale brillante d'étoiles. »

Or, ces vierges ayant foi à la parole de l'homme de Dieu, demandèrent et reçurent dévotement la sainte Eucharistie, et aussitôt s'endormant dans le Seigneur elles sortirent des pures demeures de leurs corps et arrivèrent aux noces du céleste époux. Les amis et les parents de ces vierges étant accourus les pleurèrent pendant trois jours, selon la coutume du pays, et c'est ainsi qu'ils déposèrent ces saintes dépouilles dans le sein de la mère de tous les hommes. En ce lieu fut construite une église que possède à sa collation le siége épiscopal d'Ardmach.

Or, les deux magiciens qui avaient nourri ces deux vierges, pleins de douleur de leur mort, attaquèrent le saint homme de paroles très-dures et amères; mais, Patrice ayant fait résonner à leurs oreilles la lyre de David et leur ayant annoncé la bonne nouvelle du royaume de Dieu, ces hommes se convertirent à la foi et furent baptisés en Jésus-Christ.

—

CHAPITRE LIX.

Après cela, un grand et solennel conseil fut tenu en ce lieu célèbre par les princes de la même province tous ensemble réunis, et parmi eux étaient les sept fils d'Amhlaich, hommes illustres par la naissance, la dignité, les richesses et la puissance, avec une nombreuse troupe des leurs qui les environnaient.

Et le Saint afin de gagner dans cette multitude beaucoup d'âmes au Christ, se transporta au milieu de l'assemblée et saisit les armes spirituelles de la puissance de Dieu pour trancher et retrancher l'idolâtrie. Et comme ce noble prédicateur tirait hors du fourreau le glaive de l'esprit contre les démons et pour le salut des hommes, un magicien nommé Rochait se levant au milieu de l'assemblée faisait tous ses efforts pour anéantir Patrice. Mais, afin que les efforts de cet homme criminel n'aboutissent pas à l'accomplissement du forfait qu'il méditait, la main du Tout-Puissant ayant lancé le feu du haut du ciel consuma ce fils de l'enfer, en le foudroyant au milieu de tous.

A la vue d'un si grand, si merveilleux et si terrible prodige, les sept fils d'Amhlaich avec douze mille hommes crurent en Jésus-Christ, furent baptisés et persévérèrent inébranlablement dans la foi catholique qu'ils avaient embrassée.

Les deux filles d'un noble nommé Gleranus que l'on disait — encore enfermées dans le sein maternel, — avoir invoqué saint Patrice, s'étant converties au Christ avec d'autres furent baptisées en son nom. Ces jeunes filles vivant ensuite saintement et religieusement finirent saintement leur vie dans le Seigneur et après leur mort apprirent aux hommes par de fréquents miracles qu'elles habitaient avec les saints dans les cieux.

Et saint Patrice donna pour maître à ce peuple nouvellement converti au Christ, Mancenus, homme religieux et très-versé dans les Écritures sacrées.

—

CHAPITRE LX.

Le Seigneur donna souvent à saint Patrice l'occasion de combattre vaillamment contre les magiciens, afin qu'il les vainquît et qu'il fût sûr que la plus puissante des armes est sa sagesse au nom de laquelle furent brisés et réduits à néant tous leurs efforts.

Car, de même que Jannes et Mambres (selon l'Apôtre) (1), résistèrent à Moïse (2), ainsi un très-grand nombre de magiciens en agirent de même à l'égard de Patrice. En effet, un autre jour, dans ce même lieu du conseil précité, à l'instigation de Satan un magicien s'éleva avec la même folie contre le saint pontife pour le livrer à la mort. Mais, la droite du Seigneur fut glorifiée dans sa force, et elle qui avait frappé le premier ennemi de son nom en le consumant par le feu, effaça de la surface de la terre ce second ennemi par un effet non moins grand de sa puissance. Car, la terre se fendant ouvrit sa gueule et se refermant engloutit dans l'abîme ce magicien qui s'était bien des fois souillé par toutes sortes de maléfices.

—

CHAPITRE LXI.

A la vue de la mort de ce magicien, son frère selon la chair et l'art magique gémit, et n'ayant pu venir au secours de son frère en péril, il voulut venger sur la personne de Patrice le meurtre de son frère, comme si l'homme de Dieu eût été son assassin. Donc, plein de fureur contre lui, il s'efforçait de le frapper à mort. Mais, le Seigneur combattant pour Patrice, la terre s'ouvrit et engloutit ce magicien jusqu'aux oreilles. Cet homme presque tout entier englouti se mit à crier, il demanda pardon au Saint et pro-

(1) II *Tim.*, III.
(2) *Exode*, VII.

mit de croire en Jésus-Christ et d'obéir à la doctrine de Patrice. Ce bon pasteur, touché de pitié, pria ardemment Dieu pour lui et sur-le-champ la terre le rejeta et le laissa remonter à sa surface.

Donc, ce malheureux ainsi miséricordieusement délivré rendit grâces à son libérateur, et croyant en Jésus-Christ il reçut la grâce du baptême. C'est ainsi, c'est ainsi que le Seigneur séparant la lumière des ténèbres, condamne à une peine éternelle certains incorrigibles et obstinés et sauve miséricordieusement ceux qui se réfugient dans le sein de sa miséricorde.

—

CHAPITRE LXII.

Un jour saint Patrice passant son chemin, vit une multitude d'hommes assemblés pour mettre en mouvement une très-grosse pierre. Il y avait longtemps qu'ils s'épuisaient, mais en vain, à cette besogne, car énervés par la fatigue ils ne pouvaient venir à bout de lever et de dresser cette pierre. Le saint pontife s'approcha de cet endroit et cet illustre maçon du temple du Dieu vivant qu'il bâtissait dans le Seigneur ayant achevé de prier et donné sa bénédiction, seul remua, dressa, éleva et mit à la place convenable cette grande pierre qui n'avait pu être ébranlée par cent hommes.

Et ces hommes admiraient cette œuvre merveilleuse et ils se convertissaient pleins de foi au Dieu de saint Patrice, et eux dont jusqu'alors les cœurs de pierre adoraient des pierres, — à l'occasion de l'élévation de cette pierre par le Saint, ils croyaient en la pierre vivante, angulaire, choisie, placée dans les fondations de Sion. Longtemps ils avaient mis au rebut cette pierre (1), mais, maintenant comme des pierres vivantes liées entre elles par le ciment de la foi catholique, taillés par la sainte doctrine, polis et lavés par le baptême, ils s'élevaient dans le temple saint construit en l'honneur du Seigneur (2).

(1) *Isaïe*, XXVIII.
(2) *Psalm.*, CXVII.

CHAPITRE LXIII.

En tous lieux où l'homme du Seigneur, Patrice, allait prêchant, ses lèvres semaient largement la science du salut, et le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur s'augmentait de jour en jour. Car, le Seigneur travaillant avec son fidèle serviteur, confirmait sa parole par les miracles qui l'accompagnaient (1); en effet, Patrice prêchait la pure parole de Dieu, et soit en l'annonçant, soit en faisant des miracles, il ne chercha jamais sa propre gloire mais en tout et partout la gloire et la louange de son Seigneur.

Un jour donc qu'étant parti pour prêcher, il était arrivé à un endroit nommé Fearta, il trouva sur le haut d'une colline deux femmes mortes et ensevelies en ce lieu. Et l'homme de Dieu s'approchant du tombeau, fit rejeter hors de la fosse la terre qui l'emplissait, et ayant invoqué le nom du Christ ressuscita ces mortes.

Ces ressuscitées crièrent alors que leurs dieux n'étaient que de vaines idoles et des démons et elles proclamèrent en présence de tout le peuple que le Christ est le vrai Dieu, demandant à être baptisées en son nom, — ce qu'elles obtinrent.

Donc, tous les assistants glorifièrent Dieu et reçurent dévotement sa foi et le baptême, et le pontife très-saint recueillit ainsi un double fruit de son passage en ce lieu ; car, il rendit ces deux mortes à la vie de la chair et à celle de la grâce et leur résurrection corporelle fit ressusciter beaucoup de personnes du sein de la mort de l'âme.

—

CHAPITRE LXIV.

Il était en ces contrées une femme, nommée Fidelina, ignorante de la foi chrétienne. Comme elle était grosse, elle eut un fils; mais, pressée par l'heure de sa délivrance et n'ayant pas la force d'enfanter elle expira.

Or, comme *une cité placée sur une hauteur ne peut se dérober aux regards* (2), une

(1) *Saint Marc, in fin.*
(2) *Saint Matthieu*, V.

lampe élevée sur le chandelier ne pas être vue et un jardin plein de parfums n'être pas trahi par sa suave odeur, de même malgré son désir de se cacher, la présence du père Patrice se révéla. Car, la vertu qui sortait de lui attirait à lui un grand nombre de malades et l'odeur de ses parfums faisait courir après lui beaucoup de personnes. Ce fut donc attirés par cette odeur que les amis de cette femme qui venait de mourir apportèrent à saint Patrice son cadavre et lui demandèrent, en le priant avec larmes, de renouveler pour cette femme un miracle qu'il venait de faire précédemment pour d'autres.

L'homme plein de Dieu se mit sur-le-champ en prière et ramena la défunte à la vie. Rendue à la vie, cette femme mit au monde un fils et, au temps convenable, après son enfantement, elle reçut avec son fruit le baptême. Or, la mère et le fils sont rendus à la vie et ressuscités d'une double mort par Patrice en présence du peuple, *et tout le peuple à cette vue* crut et *loua Dieu* (1).

La défunte raconta ce qu'elle avait vu touchant la gloire céleste et les peines infernales, et comme son témoignage était on ne peut plus digne de foi, il convertit des milliers de personnes au Christ.

Ce fut de la même manière que, peu après, Patrice renouvela le même miracle, en ressuscitant encore une autre femme enceinte et morte et en la baptisant avec son fruit.

—

CHAPITRE LXV.

Saint Patrice faisait le tour du pays de Connactia, semant la parole de Dieu par toute cette contrée, et il ne cessa de prêcher et d'opérer des miracles jusqu'à ce que les habitants de ces lieux fussent convertis à la religion du Christ. En beaucoup d'endroits il construisit des églises et y établit des prêtres et d'autres ministres pour le gouvernement des âmes et la récitation de l'office divin.

Tandis qu'il s'appliquait tout entier à son œuvre accoutumée, il vint en une plaine que sa situation et son charme rendaient propre à y construire une église; mais, on manquait de bois et de pierres, Car, la forêt était éloignée de cet endroit et on ne trouvait pas de carrière en ce canton, ou bien s'il y en avait, les habitants de ce pays ne savaient pas en faire l'exploitation.

Le prêtre du Christ ayant d'abord prié, comme on croit, avec l'aide du ciel bâtit en ce lieu une église rien que du limon de la terre, qui fut dès lors parée de la vertu de Dieu et féconde en miracles. Car, ni le vent, ni la gelée, ni la grêle, ni la pluie ou toute autre inclémence de l'air ne put en détériorer les murs; mais, depuis lors jusqu'à présent on la voit dans son état primitif.

On montre proche cette église la chaire où saint Patrice avait coutume de s'asseoir quand il prêchait, et on raconte que beaucoup de miracles ont été opérés en ce lieu en l'honneur de saint Patrice.

—

CHAPITRE LVI.

On parle de deux rivières de ce pays, la Dubh et la Drobhaios, dont la première est pleine de poissons et la seconde ne peut en produire aucun.

Saint Patrice passant, un jour, au bord de la rivière poissonneuse, demandait aux pêcheurs qui venaient de prendre une grande quantité de poissons de lui en donner quelques-uns. Ces pêcheurs manquant de charité repoussèrent saint Patrice, cet homme si cher au Seigneur, et lui refusèrent même un seul poisson.

Mais, Dieu qui est l'auteur et l'ami de la charité, ôtant à ces hommes au cœur étroit et gelés par l'avarice, l'abondance accoutumée de poisson qui faisait leur bien, tarit à tout jamais la fécondité de cette rivière et en enrichit désormais l'autre rivière, le Drobhaios, jusqu'alors stérile.

Or, cette rivière est non-seulement plus féconde que les autres, mais encore ses eaux sont plus claires que celles de toutes les rivières d'Hibernie.

De là, tout homme sage peut conclure avec quelle charité chacun doit accueillir les membres du Chrst, recevoir les amis de

(1) *Saint Luc*, XVIII.

Dieu et leur faire du bien. Car, tout l'honneur ou le bien qui leur est fait rejaillit sans aucun doute sur le Christ, comme aussi il est constant que ce qu'on leur refuse injustement ou qu'on leur dénie, on l'enlève à Dieu même.

—

CHAPITRE LXVII.

Le saint porte-étendard du Seigneur, selon sa coutume, ordonna qu'à la tête de chaque chrétien enterré hors du cimetière on planterait une croix; car, il savait que dans ce pays nouvellement converti à la foi, à cause du petit nombre des églises, tous les morts ne pourraient être ensevelis dans des cimetières.

Ce très-bon pasteur voulut donc distinguer par un signe si saint, les brebis d'avec les boucs, c'est-à-dire les chrétiens d'avec les payens. De cette manière les adorateurs du Christ qui venaient en ce lieu, à la vue du signe de vie, pourraient reconnaître où avait été enseveli un serviteur de la foi en la croix du Christ et n'hésiteraient pas à offrir pour son âme des prières au Créateur de tous.

Coutume vraiment pleine de foi et digne d'être reçue par tous, que celui qui avait été baptisé au nom de la mort du Christ et qui était mort dans sa foi, portât dans sa sépulture, auprès de soi ou sur soi, les signes (*stigmata*) de la mort du Christ.

Or, il arriva à Patrice, ce véritable israélite, à sa sortie de la Connactia et à son départ de chez ce peuple barbare qu'il venait d'arracher à l'abîme éternel et dont il avait fait un habitant de la demeure de Dieu, il lui arriva (dis-je) d'apercevoir les tombeaux de deux hommes récemment inhumés, et il vit érigé à la tête de l'un d'eux le signe de la croix.

Comme il était alors assis sur un char, selon la coutume de ce pays en ce temps-là, il ordonna à son cocher de tourner bride et ayant fait une prière, parlant au mort comme à un homme vivant, il lui demanda qui il avait été et à quelle religion il avait appartenu. Et une voix sortie du tombeau répondit qu'il avait été homme, mais payen et entièrement ignorant du culte de Dieu.

— Qu'y a-t-il donc de commun entre toi et la croix du Christ dont tu ne fus jamais l'adorateur et le confesseur ?» —dit le Saint.

Et cette voix lui répondit :

— Celui qui est enseveli près de moi fut chrétien, et un docteur de votre foi passant en ce pays et ignorant ce fait, a posé une croix à ma tête. »

Ainsi parla cette voix et elle se tut. L'homme du Seigneur descendant aussitôt du char ôta la croix de cet endroit et la planta à la tête de celui qui avait été baptisé, il pria et puis s'éloigna.

—

CHAPITRE LXVIII.

Patrice étant sorti de la Connactia, après avoir fondé et affermi dans la foi les habitants de ce pays, se dirigea vers la partie nord de l'Hibernie, qu'on appelle Dalnardia, et par ses prières, ses exemples et ses miracles il convertit à la foi du Christ et aux mystères de cette même foi les nations qui faisaient leur demeure en ces contrées.

Ensuite il traversa le mont Firoth jusqu'à la grande plaine de Bregh, et il s'avança ainsi par Midia jusqu'à Lagenia; partout il prêcha la bonne nouvelle de la foi et du royaume de Dieu et il éleva quelques-uns de ses disciples à la dignité épiscopale dans les endroits où c'était opportun.

La parole même la plus éloquente ne pourrait pas facilement dire en détail combien de miracles illustrèrent tout ce voyage de Patrice ni à combien de malades il rendit la santé. Non-seulement il guérit un grand nombre de personnes en les touchant ou en priant sur elles, mais rien qu'en passant et par la seule ombre de son corps, comme s'il eût été un autre Pierre (1).

Tous ceux qu'il savait n'avoir pas encore été lavés dans l'onde salutaire il s'efforçait de les décider à recevoir le baptême; quant à ceux qu'il savait baptisés, il les confirmait dans la foi afin qu'ils n'en fussent pas détournés par l'antique ennemi ou que, sous l'apparence de la foi, ils ne fussent pas la proie de quelque doctrine hérétique. Et

(1) *Acta Apost.*, III.

comme la foi sans les œuvres est une foi morte — ainsi que l'atteste l'apôtre Jacques (1), — ce bon prédicateur s'appliqua à exciter les croyants à la pratique des bonnes œuvres d'une foi sainte et sincère en vue de l'amour de Celui qui opère en nous.

Mais, ceux qui roulant au plus profond de l'abîme du mal méprisèrent l'enseignement de Patrice et rebelles à Dieu s'obstinèrent malicieusement dans le culte des démons, — à la prière ou plutôt à la malédiction de Patrice (2), la sentence de la divine justice les fit souvent tout à coup disparaître du monde, ainsi que l'a déjà montré ci-dessus et que le montrera encore ci-après notre récit.

—

CHAPITRE LXIX.

Quittant les confins de Midia, Patrice dirigeait ses pas vers Lagenia, pour y prêcher l'Evangile, et comme en chemin faisant il avait passé la rivière de Finglas et était arrivé à une colline distante d'environ un mille du bourg d'Atholiath qu'on appelle à présent Dublinia (*Dublin*), considérant cet endroit et ses alentours et les bénissant, on rapporte qu'il fit à cette occasion cette prophétie, à haute voix :

— Ce bourg aujourd'hui petit sera grand et illustre un jour, très-riche et très-noble, et il ne cessera de s'accroître jusqu'à ce que le trône du royaume y soit établi. »

Ce que nous voyons à présent prouve évidemment toute la vérité de cette parole.

Peu de temps après il entra dans cette toute petite ville dont les habitants ayant appris les miracles que le Seigneur avait faits par sa main, allèrent avec joie au-devant de lui. Or, le fils unique du seigneur de ce lieu était à l'extrémité, de sorte que beaucoup disaient déjà qu'il avait rendu le dernier soupir. Le Saint — à la demande du père et des autres personnes accourues vers lui, — vint au lit du malade, s'agenouilla en terre, pria avec ferveur, bénit cet homme à demi-mort et l'ayant arraché à la gueule du trépas, le rendit aussitôt à la santé, en présence de tous.

(1) *Saint Jacques*, II.
(2) *Patricio precante, sive imprecante.*

Ces hommes voyant ce miracle crurent en l'auteur de la vie et furent baptisés en son nom par le saint pontife.

—

CHAPITRE LXX.

Saint Patrice avait reçu l'hospitalité dans la maison d'une mère de famille qui demeurait en ce bourg, et cette femme se plaignait beaucoup, en sa présence, du manque d'eau douce ; en effet, la rivière qui coulait au delà et non loin de ce bourg était entièrement salée et amère à cause du reflux de la mer et on ne pouvait — avant la fin de la marée, — se procurer de l'eau potable qu'en remontant très-haut le cours de cette rivière.

Et saint Patrice qui eut toujours *soif de Dieu, la source vive* (1), ayant compassion de la plainte de son hôtesse comme aussi de la plainte de cette multitude qui venait tout récemment de prendre une seconde naissance dans le Christ, jugea qu'il convenait de manifester toute la puissance de Celui après la fontaine de vie duquel ce peuple devait encore plus ardemment soupirer. Le lendemain, en présence de beaucoup de monde, s'approchant d'un endroit propre à son dessein, Patrice — après avoir prié, — frappa la terre de la pointe du bâton du Seigneur Jésus et au nom du Seigneur fit jaillir une source très-belle.

Ce fut presque de la même manière que le Seigneur renouvela par le bâton de Patrice, son héraut, le miracle qu'il avait jadis daigné opérer par une verge et par la main de Moïse le législateur lorsqu'il en frappa le rocher (2) ; alors, le rocher ayant été frappé deux fois livra passage à des eaux très-abondantes. Maintenant, la terre transpercée produit une belle source.

Et cette fontaine se voit à Dublinia ; elle a un bassin large, un bouillonnement très-fort et le goût de son eau est agréable ; cette eau (à ce qu'on dit), est un remède pour beaucoup d'infirmités, et jusqu'à présent on appelle à juste titre cette fontaine *La source de Saint-Patrice.*

(1) *Psalm.*, XLI.
(2) *Exode*, XVII.

CHAPITRE LXXI.

La divine Providence a eu soin, dans sa sollicitude pour ce monde fragile, que l'écriture et les lettres conservassent au genre humain, en dépit de la mort, le souvenir des choses que le temps fait facilement oublier, afin que les grandes choses de Dieu ou des hommes puissent passer jusqu'aux âges les plus reculés et se peindre à la mémoire, comme si en quelque sorte elles se passaient devant nos yeux même.

Il me semble donc digne de conserver la mémoire de la manière dont cet homme glorieux, ce docteur illustre du peuple d'Hibernie, Patrice, entra enfin vainqueur dans la noble ville de Dublinia, pour y répandre la grâce de l'enseignement de la parole de Dieu, y opérer des miracles et triompher de l'antique ennemi *en ne faisant qu'un peuple de tous les peuples* de l'Hibernie *et en soumettant les rois au joug du Seigneur* (1).

Cette ville habitée par des Norvégiens et des peuples des îles auxquels — en temps de paix, — le roi d'Hibernie l'avait concédée, à cause de pressantes nécessités, avait reçu ses premiers accroissements, avec la permission de ce roi, de la reine, fille du roi de Norvège. Par la suite, à travers les diverses vicissitudes des choses, elle fut tantôt alliée et tantôt rebelle aux rois d'Hibernie.

Or, saint Patrice à son arrivée en cette ville, la trouva souillée des impuretés des idoles et ignorante de son Créateur. Celui qui rompit les portes de la mort et de l'enfer facilita l'entrée de cette ville à son serviteur; car, le roi et les citoyens qui auparavant disaient au Seigneur : « *Retirez-vous de nous, nous ne voulons pas de la science de vos voies* (2), » étaient alors tellement affligés et en deuil, que livrés aux sanglots et aux lamentations, ils avaient laissé s'assoupir tout souvenir de leur habituelle férocité, de leur barbare bouffonnerie et de toute leur fastueuse idolâtrie.

Car, — triste spectacle en ce jour! — le double espoir du royaume et les délices des habitants de la cité, la consolation des vieillards, les compagnons des jeunes gens, — le fils du roi de Dublinia était mort dans son lit, et sa sœur germaine qui était allée nager dans la rivière voisine avait été engloutie par un gouffre qui se trouvait au milieu de l'eau.

Une immense clameur s'élève dans la ville, on abandonne les funérailles du jeune fils du roi et l'on court en désordre sur le rivage; les uns, sans se déshabiller, plongent dans l'eau; les autres, agiles à nager fouillent les profondeurs de la rivière ; d'autres enfin font un barrage à l'endroit où la rivière se jette dans la mer, — de peur que le corps de la fille du roi n'y soit entraîné par le courant.

Or, les hommes qui avaient plongé (1) voient dans l'eau la jeune fille couchée sur le gravier, qui semblait comme endormie; sans tarder, on retire la princesse du fond de l'eau et on la dépose sur le même lit à côté de son frère pour faire leurs funérailles à tous deux, et l'on s'apprête — selon la coutume superstitieuse des gentils, — à les réunir dans le même mausolée.

Cependant, le bruit se répand dans le palais, que ce Patrice d'Ardmach, qui avait déjà ressuscité un grand nombre de morts, au nom d'un inconnu, avait été aperçu ce même jour dans la ville où il avait reçu l'hospitalité. A cette nouvelle, le roi plein de joie fait venir Patrice à l'endroit où gisaient sans vie les corps de ses deux enfants; déjà plein de foi il promet qu'il croira — lui et toute sa ville, — si Dieu rend ses enfants à la vie par les prières du saint homme. Ce vœu est partagé par tous les grands, et toute la ville brûle d'embrasser la foi, si ces jeunes gens peuvent ressusciter.

Le Saint voyant donc qu'il y avait là des âmes à gagner, se mit en prières, et en présence du roi et du peuple il rendit à la vie les jeunes princes qui, devenant aussitôt les coopérateurs de la foi, par leur résurrection corporelle coopérèrent à la résurrection spirituelle de leur père et du peuple.

Or, le roi s'appelait Alphinus, son fils

(1) *Job.*, XXI.

(2) *Psalm.*, L.

(1) Le texte latin dit : *Speculatores viri, ascensâ navi et expanso aureo scuto, aspiciunt in aquâ puellam glareis inhærentem*, etc. — Ce bouclier d'or était-ce un miroir réflecteur? C'est ce que nous ignorons.

avait nom Cochadh et sa fille Dublinia; elle donna son nom à la ville.

Donc, saisis de stupeur à la vue de ce miracle et rejetant les idoles avec toutes les autres impuretés des démons, le roi et tout son peuple se convertirent au Christ et ils furent baptisés à la fontaine de Patrice près de la ville vers le midi,—fontaine que l'homme saint avait fait jaillir de terre avec la pointe du bâton de Jésus pour augmenter la foi des croyants. Ensuite, auprès de cette fontaine, le Saint offrit la victime du salut, et jusqu'à présent en ce lieu on honore et on révère la Primatie du bienheureux Patrice et de ses successeurs, les évêques d'Ardmach.

Donc, à partir de ce jour le roi Alphinus et tous les citoyens de Dublinia se vouèrent — eux et tous l urs descendants, — au service de saint Patrice et des Primats d'Ardmach, fondant une église à côté de cette fontaine et une autre demeure contre l'église de la Sainte Trinité, dans cette ville, à l'occident du même siége archiépiscopal.

Or, ils constituèrent un revenu à saint Patrice leur patron, lui donnant — par exemple,— pour tous les navires marchands une chape digne du Primat d'Ardmach, ou bien une cruche de miel ou de vin, un fer de faux, une mesure de sel; pour toutes les tavernes, un métrète (1) de vin doux ou de bière; pour toutes les boutiques et ateliers, une étrenne et un don convenable en souliers, gants (2), couteaux, peignes et autres. choses semblables.

Et, le même jour, le roi et les grands offrirent chacun un talent d'or (3), et les autres présentaient ce qu'ils pouvaient donner. Patrice, le pauvre du Christ, ayant réuni tout cela le distribua aux pauvres, n'en gardant qu'une partie pour bâtir des églises.

Ce vénérable vieillard donna à tous les mêmes bénédictions que le patriarche Jacob (4) et Moïse (5) le serviteur de Dieu dont il avait et l'âge et l'esprit; et il prophétisa et demanda à Dieu qu'ils fussent invincibles et heureux tant que leurs actions s'accorderaient avec leurs paroles, mais faibles et malheureux s'ils venaient à prévariquer leurs vœux.

Epreuve qui ne trompa jamais, car on vit comment fut puni ce peuple, toutes les fois que, dans son orgueil, il oublia la bénédiction de saint Patrice et négligea de s'acquitter à son égard du tribut qu'il lui avait promis.

—

CHAPITRE LXXII.

Après avoir confirmé dans la foi qu'ils venaient de recevoir les habitants de Dublinia, tant par la persistance de la sainte prédication que par l'efficacité des miracles, le pontife saint les bénit et leur dit adieu et se préparant à une œuvre du même genre, il se mit en chemin.

Etant parti, il arriva donc à la ville voisine, qu'on appelle aujourd'hui Cnoc, où commandait alors un homme de Belial, un infidèle nommé Murinus. Le saint prédicateur voulut le mettre dans la voie de la vie et de la vérité, mais ce fils de la mort apprenant la renommée des vertus de Patrice et de sa sagesse auxquelles personne ne pouvait résister, s'enfuit de sa présence comme si c'eût été un très-cruel ennemi. Le Saint lui demanda qu'il lui fût au moins permis de le voir, mais Murinus se cachant dans sa chambre lui fit répondre qu'il le laissât dormir.

Ce qui s'étant répété souvent et le Saint — que l'Esprit-Saint instruisait, — ayant compris que cet homme était un fils de l'Enfer, de concert avec la justice de Dieu ajouta :

— Qu'il dorme, qu'il dorme, et qu'il ne s'éveille ou ne ressuscite pas avant le jour du jugement. »

Ayant dit ces mots le Saint se retira, et ce misérable en proie au sommeil d'une double mort y succomba.

C'est ainsi que persistant dans son sommeil, négligeant de s'éveiller en entendant la voix de l'ami de l'époux qui le rappelait du sein de la mort pour que le Christ lui donnât la lumière, enveloppé dans les ténèbres

(1) *Metretas.* — Mesure de liquides renfermant douze conges, environ un tonneau; le conge équivalait à six setiers.

(2) *Chyrothecis.* — Sur la haute antiquité des gants, voy. nos *Ann. hag.*, tome I, col. 80 et 103.

(3) *Talenta... auri.* — Somme qui variait de cinq à six mille francs de notre monnaie.

(4) *Genèse*, XLIX.

(5) *Deutéronome*, XXXIII.

de l'infidélité, il descendit dans le séjour de la nuit toujours couverte du brouillard de la mort, pour y demeurer éternellement (1).

D'où vient que lorsqu'on voit, en Hibernie, un homme plongé dans un stupide sommeil, on a coutume de lui lancer cette imprécation : « Dors comme Murinus s'endormit à la parole de son juge saint Patrice. »

—

CHAPITRE LXXIII.

Il y eut au pays de Lagenia un idolâtre, homme de Bélial, nommé Foylge le roux, singulier ennemi du nom du Christ autant qu'il était en son pouvoir. Cet homme cherchait souvent l'occasion favorable de porter ses mains cruelles sur le Christ (2) du Seigneur, Patrice, dont il ne pouvait non-seulement souffrir la vue, mais aussi entendre la voix. La haine invétérée de Foylge contre l'homme de Dieu s'agravait encore de ce qu'il avait détruit l'idole de Ceanncroythi ci-dessus mentionnée et au culte détestable de laquelle il avait été spécialement enchaîné.

Mais, comme ce très-méchant homme n'avait pu effectuer son désir, un jour se ruant sur le cocher de saint Patrice, nommé Odranus, assis dans le chariot à côté du Saint, il l'égorgea sous les yeux même de l'homme de Dieu afin de déchirer encore plus cruellement son cœur par le spectacle de la mort de ce malheureux serviteur.

Le Saint, blessé au cœur lança la flèche de la malédiction contre ce fils de l'Enfer, et percé d'un tel trait, cet homme perdant la vie ce même jour rendit son âme dégoûtante aux demeures infernales qui devaient l'engloutir.

Or, comme quelques-uns l'ont écrit, ce même Odranus sachant d'avance que ce satellite de Satan se disposait à frapper à mort le saint prélat, obtint par ses prières de l'homme de Dieu que ce jour-là ce serait lui qui conduirait le char. Et Odranus en agit ainsi afin de mourir à la place du Saint, de peur qu'un tel flambeau étant éteint, le peuple d'Hibernie ne marchât de nouveau dans les ténèbres.

Le Saint vit l'âme d'Odranus portée au ciel par les anges et placée au milieu des martyrs. Mais, l'antique ennemi prenant sa demeure dans le corps mort de Foylge le fit paraître comme vivant aux yeux des hommes, et ce trompeur et fantastique Foylge habita dans sa propre maison, comme s'il eût été de retour au milieu des siens.

Quelques jours s'étant écoulés, saint Pataice passant près de sa maison appela une personne de ses serviteurs et lui demanda où était Foylge, et comme cet homme lui répondait qu'il était chez lui, on raconte que le Saint lui répliqua avec assurance :

– L'âme de Foylge qui l'a poussé à tuer méchamment mon cocher, obéissant à la sentence et à la juste vengeance de mon Seigneur qui a pris en main ma cause, est aussitôt sortie de son corps et a été ensevelie dans l'enfer. Mais, Satan est entré dans le cadavre de cet homme pour tromper et séduire les mortels et jusqu'à présent il a demeuré en lui comme dans un vase qui lui appartient. »

Et le Saint interdit à Satan de demeurer davantage en ce vase, afin que les hommes ne devinssent pas plus longtemps le jouet d'un si horrible fantôme. Aussitôt, sur l'ordre que lui en donnait l'homme de Dieu, l'esprit séducteur abandonna sa maison de boue, et l'on s'empressa d'enterrer ce cadavre où fourmillaient les vers et dont la vue et la puanteur portaient l'horreur dans le cœur de tous ceux qui le voyaient.

Et il ne faut pas trop s'étonner si le démon se montra ainsi sous la forme visible de l'instrument accoutumé de ses crimes, Foylge l'ayant mérité et le Seigneur le permettant, Lui dont *les jugements sont un abîme insondable* (1). Mais, que bien plutôt on redoute celui qui peut perdre le corps et l'âme et les précipiter dans l'Enfer (2).

(1) *Éphes.*, v.

(2) *In Christum Dominum Patricium.* — *Christ* veut dire *oint*, *sacré*, *consacré*. C'était le nom qu'on donnait, dans l'ancienne Loi, aux pontifes, prophètes et aux rois.

(1) *Psalm.*, XXXV,

(2) *Saint Luc*, XII.

CHAPITRE LXXIV.

Sortant de la Lagenia, Patrice continua heureusement son chemin dans le pays de Momonia. A la nouvelle de l'arrivée du pontife saint, le roi de ce pays, nommé Oengus, accourut à sa rencontre plein de joie et la louange à la bouche; et il se donna à lui-même un sujet de se réjouir et de recevoir la vraie foi, car ce jour-là même dès l'aurore étant entré dans un temple pour adorer ses idoles, il les trouva toutes la face prosternée contre terre. Et quoiqu'il les relevât toutes à plusieurs reprises, elles furent renversées d'une manière divine et ne purent se tenir debout, mais elles tombaient par terre aussitôt.

Car, de même que jadis Dagon ne put se tenir droit auprès de l'arche du Testament (1), ainsi ces idoles ne purent se tenir debout à l'approche de saint Patrice qui arrivait en ces contrées.

Or, on peut justement appeler *arche d'alliance* celui qui dans un cœur pur, comme en une urne d'or, portait la douce manne de la contemplation, les tables de la divine loi et la verge de la discipline céleste.

Le roi précité conduisit Patrice dans sa maison en la cité de Cassel avec un grand respect et honneur, car depuis longtemps il avait soif de le voir, et son esprit et ses yeux l'appelaient en ce pays à cause des nombreuses merveilles qu'il savait que l'homme de Dieu avait opérées. Or, quand le roi eut entendu prêcher saint Patrice, il crut et fut régénéré dans l'eau du bain du salut, au nom de la sainte Trinité.

Ensuite après que Patrice eut béni le roi en lui touchant la tête, ce que ce prince lui avait demandé souvent avec une très-grande dévotion, il advint que le pied du roi fut blessé par la pointe du bâton du pontife. Mais, ce prince recevant avec une très-ardente dévotion la bénédiction du seigneur évêque, bien que blessé ne sentit aucune douleur en son corps, parce que la blessure primitive de son âme était guérie et qu'il jouissait à cet égard d'une entière santé.

(1) I *Reg.*, v.

Mais, après lui avoir donné la bénédiction, le Saint s'apercevant que le pied du roi était ensanglanté, traça dessus le signe de la croix, le bénit et le rendit à son premier état. Et comme le roi se réjouissait du miracle insigne dont il venait d'être l'objet et en rendait grâces à Dieu, le prélat plein de l'esprit prophétique, lui fit cette prédiction véridique :

— Jamais le sang d'aucun des rois de ta race qui te succéderont sur le trône en ce pays ne sera répandu, excepté le sang d'un seul d'entre eux. »

Les habitants de ce pays assurent que cette prophétie n'a cessé d'avoir son effet jusqu'à ce jour; car, nul des rois descendants d'Orengus — sauf un, — n'a été tué jusqu'à la dixième génération, ainsi que le racontent les histoires.

La table de pierre sur laquelle le Saint avait offert le divin sacrifice demeura en cet endroit; les Hibernois l'appellent leac Phadruig, c'est-à-dire *la pierre de Patrice*, et à cause du respect qu'ils ont pour ce Saint, les rois de Cassel ont coutume de s'y asseoir le jour de leur couronnement.

CHAPITRE LXXV.

Après cela le Saint se rendit dans le pays d'Urmonia, afin d'arracher de ces lieux les épines et les ronces de l'erreur que la malice de l'antique ennemi y avait plantées et fait croître et pour y semer à pleine main le froment de l'Évangile.

Or, un homme de Comdothan, nommé Lonanus, reçut gracieusement Patrice, lui donna l'hospitalité et lui offrit — à lui et à ses compagnons de voyage, — un grand repas. Saint Patrice jugea convenable de donner les mets spirituels et éternels à ceux qui lui en avaient préparé de temporels et de passagers.

Le repas étant donc achevé, tandis que le Saint s'appliquait à rassasier ses hôtes de la parole de vie, songeant plutôt au bien de leurs âmes qu'à la satisfaction de leurs estomacs, un méchant nommé Dercardius entra sans respect dans l'assemblée et étourdissant de discours sans suite et sans raison, ou plutôt de vaines clameurs, les oreilles du

Pontife, attrista son esprit et lui fermant en quelque sorte la bouche, lui demanda l'aumône.

Le Saint n'ayant rien sous la main qu'il lui pût donner, rougit et reçut avec quelque chagrin cette importunité qui venait interrompre sa prédication. Un homme nommé Nessan, voyant l'angoisse d'esprit de ce juste, lui présenta une brebis qu'aussitôt le Saint fit donner à ce pauvre qui l'importunait de sa demande.

Après avoir reçu en aumône cette brebis, ce mendiant s'en retournait vers les siens, plein de joie et se vantant d'avoir — disait-il, — brisé par son importunité la dureté du cœur de Patrice et de l'avoir pénétrée, comme les gouttes de l'eau qui filtre sans cesse parviennent à creuser les pierres.

Donc, cet homme et les siens égorgent la brebis, puis ils l'accommodent à leur façon et la mangent. Mais, cette chair était encore dans leurs bouches, que la colère de Dieu s'abattit sur eux (1) et que cette nourriture, ainsi qu'un poison qui tue, les fit tous mourir, — Dieu vengeant aussitôt l'injure faite à son serviteur.

Par où nous sommes assez avertis de prendre garde d'inquiéter les serviteurs de Dieu, de peur que nous offensions le Tout-Puissant Dieu qui habite en eux et que nous attaquons en eux-même lorsque nous leur causons quelque embarras.

—

CHAPITRE LXXVI.

Le bienheureux Patrice qui — comme un ange de paix,—se préparait à annoncer cette paix qui surpasse tout entendement humain pour ceux qui ont été arrosés du sang de Jésus-Christ, passa au milieu du pays de Ciarragh. Et comme il était en chemin, il vit près de là deux frères appelés Bibradius et Locradius, qui — après la mort toute récente de leur père et ses funérailles, — à propos de son héritage à se partager entre eux s'étaient d'abord percés de coups de langue dans un procès, et peu après en etaient venus aux voies de fait l'un contre l'autre.

Comme ils brandissaient — l'un contre l'autre, — leurs armes et se menaçaient mutuellement de la mort, le Saint craignit vivement qu'un fraticide n'eût lieu en sa présence. Son cœur s'émut de compassion pour ces malheureux sans pitié, sa bouche prononça une prière et sa main les bénit, et au même instant leurs mains et leurs bras restèrent suspendus en l'air, comme s'ils eussent été de bois ou de pierre.

Donc, ces deux hommes se voyant ainsi arrêtés par un si miraculeux événement, renoncèrent au crime qu'ils avaient conçu, et se rendant à l'avis du Saint qui annonçait la bonne nouvelle de la paix et tous les biens qui en découlent en leur prêchant le salut, ils rentrèrent dans la grâce mutuelle de la fraternelle charité.

Le Saint ayant pacifié ces frères et leur ayant donné la bénédiction, leur rendit l'usage des mains et des bras. Et ils offrirent et donnèrent au saint prélat pour construire une église le champ où était arrivé ce miracle.

—

CHAPITRE LXXVII.

Après que Patrice, pontife puissant en miracles, eut fortifié de ses très-saints conseils les habitants de Momonia qu'il avait déjà remplis de la foi du Christ, il voulait visiter les pays du nord, c'est-à-dire, ceux des fils de Neyll, afin d'en convertir les habitants à la foi ou de les y confirmer.

Or, le susdit roi Oengus avec douze petits rois ses vassaux, d'autres grands soumis à ses lois et une très-grande multitude d'hommes, au nombre de quatorze mille, suivait le Saint, et tous ils désiraient se restaurer du *pain de la vie et de l'intelligence* (1).

Mais, quand ils furent arrivés à la rivière de Brosnach où l'évêque Triamus, romain de nation et compagnon de voyage et de fatigue de saint Patrice, habitait un lieu nommé Choibeach, le Saint désirait donner à manger et à boire à toute cette multitude.

Donc, d'abord il rassasia de l'aumône spi-

(1) *Psalm.*, LXXVII.

(1) *Eccles.*, XV.

rituelle tous ceux qui désireux d'être instruits étaient accourus en foule vers lui; ensuite, il leur ordonna de s'asseoir pour manger. Le pontife Triamus avait une seule vache dont le lait était sa nourriture habituelle, et il la fit tuer pour servir de nourriture à ces hommes. Mais, qu'était-ce que cela pour tant de monde?

Donc Patrice, le bien-aimé du Seigneur, élevait sa prière vers le céleste sanctuaire, et voici que sur-le-champ deux cerfs sortant d'un côté de la forêt et deux sangliers de l'autre, vinrent vers lui, comme s'ils eussent été domptés et domestiques, ou plutôt envoyés par Dieu même. Patrice, rendant grâce à la bonté du Très-Haut, ordonna de tuer ces animaux et après les avoir bénits, en fit servir la chair.

Tous mangèrent et furent abondamment rassasiés, et on ramassa les restes pour qu'ils ne se perdissent pas. Donc avec cinq animaux Patrice nourrit quatorze mille hommes au nom de Celui qui avec cinq pains et deux poissons rassasia cinq mille hommes. Car il a dit : *Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais et de bien plus grandes encore* (1), afin que le Père soit glorifié dans le Fils (2).

Or, ces miracles ne diffèrent pas, quoiqu'ils varient sous le rapport du nombre des personnes rassasiées, parce que c'est le même Seigneur qui a opéré l'un et l'autre prodige, — le premier par lui même, le second par son serviteur.

Et le lendemain on trouva dans ce champ une vache très-semblable à celle qui avait été tuée et mangée, et elle fut assignée pour nourrir de son lait l'évêque Triamus. Beaucoup disent que c'est la même vache que saint Patrice ressuscita. Pour nous, nous disons que rien n'est impossible à Dieu, mais nous ne nions ni n'affirmons que cela soit ainsi.

—

CHAPITRE LXXVIII.

En ce même lieu, à des miracles admirables en succèdent de plus admirables encore qui montrent clairement à tous que Dieu est admirable dans son Saint. Car, le prodige qui suit sera jugé digne d'une plus grande admiration que le précédent.

Comme donc l'homme de Dieu, Patrice, annonçait — en prêchant, — à ceux qui méprisent Dieu et ses préceptes des peines éternelles, et promettait à ceux qui gardent ses commandements les récompenses de la vie éternelle, il inspira la foi à ses paroles par l'argument irréfragable d'un miracle inouï. Mais, afin qu'aucun scrupule de doute ne s'élevât ensuite dans les cœurs de ses auditeurs et de ceux qui entendraient raconter ce miracle, il ressuscita, aux yeux de tous, dix-neuf hommes morts et ensevelis, dont un — nommé Fota, réduit en cendres depuis beaucoup de jours avait reposé dans le tombeau pendant dix ans.

Tous ces hommes, de retour à la vie, racontèrent en présence de tous les assistants qui les écoutaient les peines qu'ils avaient endurées et proclamèrent à l'unanimité que le Dieu que Patrice prêchait était le seul véritable et vivant.

Le roi Oengus et tout le peuple voyant ces choses glorifièrent Dieu dans ses Saints, admirable en sa majesté, qui fait des signes et des prodiges, et ils honorèrent saint Patrice comme le pontife du Dieu très-haut et comme son propre apôtre.

Ensuite ils retournèrent tous chez eux disant souvent :

— Nous avons vu aujourd'hui des choses merveilleuses. »

Tous ceux que saint Patrice avait ressuscités furent par lui baptisés et, professant une vie pénitente, reçurent l'habit monastique et demeurant avec le bienheureux évêque Triamus, ils persévérèrent dans la sainteté et la foi jusqu'au terme de leur vie.

—

CHAPITRE LXXIX.

Saint Patrice arriva dans le pays de Nevll où régnait Echu, dont la fille unique et chérie, nommée Cynnia, était sur le point d'être mariée d'une manière convenable à son rang. La jeune fille préféra au dessein de son père les exhortations de Patrice qui l'engageait

(1) *Saint Mathieu*, XIV.
(2) *Saint Jean*, XIV.

à mériter au centuple le fruit de la virginité, et méprisant les noces éternelles, elle résolut en son cœur de s'offrir et de se conserver pure au céleste époux.

Le père voyant que l'esprit de sa fille était ferme et inébranlable comme une colonne dans la résolution de garder la chasteté virginale, mandant le Saint auprès de lui, lui dit :

— J'avais décidé que ma fille me donnerait des descendants qui agrandiraient mon royaume et seraient ma consolation ; mais, ma succession a été tranchée et mon espérance a été frustrée de ce côté. Si donc — en échange de ma race évanouie, — tu me promets le royaume céleste et tu ne me forces pas, malgré moi, à recevoir le baptême, ma fille servira son créateur selon que tu le décideras ; sinon je ne serai pas trompé dans mon attente, ce sera au contraire ta prédication qui manquera son effet. »

Le Saint plein de confiance dans le Seigneur mit à sa disposition toute cette affaire et promit tout simplement au roi ce qu'il demandait. Quant à la jeune fille, ayant été voilée et consacrée par le Saint, elle servit le Seigneur dans la virginité et les autres exercices des vertus, et conduisit à servir Dieu par son exemple beaucoup de vierges, et elle brilla en cette vie et après sa mort par des miracles.

Le Saint l'avait confiée à la garde de la sainte vierge Cethuberis, qui — la première de toutes les jeunes filles d'Hibernie, — reçut le voile de saint Patrice ; ce fut à elle que le même Saint adressa une lettre d'exhortation au monastère de Druimduchan, à la tête duquel il l'avait mise et donnée pour supérieure à une grande multitude de vierges qui y servaient le Christ.

Sainte Cynnia vécut dans ce monastère et reposa dans le Seigneur avec une très-grande foule de vierges.

—

CHAPITRE LXXX.

Quelque temps après, le roi Echu se mit sur son lit de douleur et sentant que son mal s'agravait et que le jour de sa mort était imminent, il dépêcha un messager vers saint Patrice pour l'appeler auprès de sa personne. Il défendit très-expressément aux siens d'ensevelir son corps avant l'arrivée du saint prélat, parce que cet homme de Dieu lui avait promis le céleste royaume et surtout parce qu'il désirait recevoir de ses mains le baptême du salut.

En parlant ainsi il expira et son corps — selon son ordre, — fut gardé un jour et une nuit sans qu'on songeât à l'ensevelir, parce qu'on attendait Patrice. Or, saint Patrice qui était alors dans le monastère de Saballum, distant de deux journées de l'endroit ou gisait le roi défunt, connut par une révélation intérieure la mort d'Echu, et avant que le messager de ce prince arrivât chez lui, il se hâta de se mettre en chemin pour se rendre à la maison du mort.

Le Saint de Dieu arriva enfin et il s'affligea du trépas du roi, surtout parce qu'il était sorti de ce corps sans avoir reçu le baptême. Le Saint pria devant le Seigneur et délivra Echu des chaînes d'une double mort, car ce prince était mort sans avoir reçu le sacrement de la régénération, et aussitôt après avoir rendu ce petit roi à la vie, Patrice l'instruisit des règles de la foi, puis le baptisa et enfin il lui commanda de raconter devant le peuple — pour son édification et pour donner autorité à sa propre prédication, — ce qu'il avait connu des supplices des réprouvés et des joies des élus.

Et entre le grand nombre de merveilles qu'il racontait touchant ces choses, Echu disait qu'il avait vu dans la céleste patrie la place que Patrice lui avait promise, mais qu'il ne pouvait y entrer parce qu'il n'était pas baptisé et que c'est pour cela qu'à la prière du Saint il avait, par l'ordre de Dieu, revêtu son corps.

Le Saint lui demandait s'il aimait mieux vivre dans ce monde plus longtemps ou à l'instant même se rendre à l'endroit qui lui avait été préparé. Le roi répondit et assura qu'il regardait comme une très-vaine fumée l'empire du monde entier, ses richesses et ses délices en comparaison des joies célestes qu'il lui avait été donné de voir.

— Je demande — ajouta-t-il en s'adressant à Patrice, — d'être délivré de *ce corps de mort* (1) et à sortir au plustôt de cette prison »

(1) *Rom.*, VII.

car *je désire* très-vivement *être déchargé de mes liens et être avec le Christ* (1).»

Ayant ainsi parlé, il reçut le viatique de l'Eucharistie, et s'endormant ainsi dans le Seigneur il alla au séjour d'immortalité.

—

CHAPITRE LXXXI.

Un jour que pour annoncer la bonne nouvelle et guérir les malades, selon sa coutume, Patrice s'était mis en chemin, il trouva au bord de la route un sépulcre d'une extraordinaire longueur et de dimension inusitée.

Ce que voyant les frères qui accompagnaient Patrice, ils étaient remplis de stupeur et ne pouvaient pas croire qu'il y eût eu un homme assez grand pour remplir la longueur de ce tombeau. Mais, le Saint affirmait que Dieu pouvait facilement leur donner foi en l'existence de tels géants, en ressuscitant celui-ci à leurs yeux, si toutefois ils ne chancelaient pas dans leur foi.

Or, en ce temps-là on doutait et on disputait beaucoup touchant la foi en la résurrection générale, et saint Patrice priait très-instamment le Seigneur d'appuyer son enseignement à cet égard par des faits et d'écarter ainsi du cœur de ses disciples tout soupçon de doute sur cet article.

Chose étonnante et inconnue aux siècles antérieurs, le saint et puissant pontife s'approchant, pria ardemment, puis ayant fait avec le bâton de Jésus, le signe de la croix sur ce tombeau, il ressuscita le mort qui gisait dans la poussière Et cet homme se dressa devant eux, horrible de stature et d'aspect. Il regarda saint Patrice et pleurant très-amèrement, il lui dit :

— Je te rends d'immenses grâces, Seigneur, ami et élu de Dieu, de m'avoir arraché au moins pour une heure à des supplices inénarrables et à la puissance même de l'enfer. »

Et cet homme suppliait le saint évêque de lui permettre de le suivre ; le Saint le lui refusa, disant que les hommes ne pourraient dans leur effroi supporter son aspect. Et l'homme de Dieu lui ayant demandé qui il était, il répondit qu'il était fils de Chalis, qu'il se nommait Glarcus et qu'il avait jadis été porcher de Leogarius, roi d'Hyrota, et que — il y avait cent ans accomplis, — il avait été égorgé par un homme du nom de Fynnau mac-con qui lui avait tendu des embûches dans le royaume de Coyrbre.

Saint Patrice conseilla à cet homme de croire au Créateur de toutes choses, un seul Dieu en trois personnes, et de recevoir en son nom le baptême, afin de pouvoir sortir du séjour de tourments où il avait vécu depuis sa mort. Cet homme répondit qu'il croyait fermement en Dieu, qu'il sut être tout-puissant, et qu'il voulait recevoir le baptême en son nom. Il disait aussi que pendant sa vie il avait eu l'intelligence du Créateur en voyant la beauté des choses créées et que quoiqu'il ne connût pas Dieu, il l'avait aimé autant qu'il avait pu.

Donc, croyant en Dieu, il fut baptisé par saint Patrice et puis rendant le dernier soupir et remis dans son tombeau, il fut délivré des supplices, comme le lui avait dit saint Patrice.

Or, le Saint considérant et louant hautement les inestimables richesses de la bonté de Dieu, exhortait tous les hommes à aimer Dieu ardemment, constamment et avec persévérance ; il prêchait surtout cet amour à ceux qui le connaissent et le comprennent, et il assurait que cet homme avait mérité miséricorde à cause de l'ardeur de son amour pour Dieu, quoiqu'il ne Le connût pas.

—

CHAPITRE LXXXII.

Un petit roi qui gouvernait en Humestia, crut à la prédication de saint Patrice — lui et son peuple, — et ils furent tous baptisés. Et comme le Saint l'instruisait de ce qu'il fallait croire touchant la résurrection générale, ce roi n'y ajoutait pas facilement foi, parce que — selon lui, — les corps réduits en poussière retournaient au premier état de la nature pour l'améliorer, mais il ne voulait pas croire qu'ils dûssent ressusciter.

Comme l'homme de Dieu citait beaucoup de témoignages, d'exemples, de signes et de prodiges de la sainte Écriture, à cet égard,

(1) *Philip.*, I.

pour le détourner de l'erreur où il était, on raconte que ce roi fit cette réponse à saint Patrice :

— Si tu ressuscites, par la puissance de Jésus-Christ, mon aïeul dont le corps a été réduit en cendres depuis longtemps, je croirai fermement la résurrection des morts, que tu m'as prêchée et affirmée. »

Saint Patrice ayant entendu cette parole, se rendit — avec ce petit roi et un peuple immense qui le suivait, — au tombeau et fit dessus le signe de la croix avec le bâton de Jésus, puis il fit ouvrir la terre, et ayant prié, il ressuscita cet homme à l'admiration de tous les assistants et pour confirmer la foi catholique.

Or, cet homme était d'une haute stature, d'un aspect très-terrible, sans être cependant aussi grand que le premier dont nous avons parlé. Et quand — sur l'ordre de Patrice, — il eut raconté les peines de l'enfer et demandé dévotement le baptême au nom du Christ, le Saint le baptisa, lui donna la sainte Eucharistie qu'il lui avait demandée et le mit une seconde fois dans son propre tombeau après qu'il se fut rendormi mais cette fois dans le Seigneur.

Or, nul des assistants ne doutait plus de la résurrection des morts, car ils en avaient devant les yeux la preuve et le témoignage le plus irrécusable par un miracle si patent.

Le Saint rappelle ce miracle et le précédent dans une lettre qu'il écrivit à un ami qui demeurait dans les pays d'outre-mer, et il lui dit entr'autres choses : « Le Seigneur m'a donné — à moi chétif, — la puissance de faire des miracles au milieu d'un peuple barbare, miracles tels qu'on ne lit pas que les grands Apôtres en aient fait de pareils ; car, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ j'ai ressuscité d'entre les morts des corps réduits en poussière depuis un grand nombre d'années. Que nul cependant, je l'en supplie, ne me croie à cause de ces choses et d'autres semblables, digne d'être égalé aux Apôtres ou à quelques hommes parfaits, car je suis chétif, pécheur et méprisable. »

Que celui qui entend ces paroles remarque à quel comble de perfection cet homme tenait son esprit élevé, lui qui ayant fait de telles et si grandes choses, pensait si humblement de soi-même.

Pour moi, j'admire plus dans ce Saint sa grande humilité que la résurrection des morts.

—

CHAPITRE LXXXIII.

Un autre petit roi, nommé Elelius, résistait beaucoup à la doctrine de saint Patrice et il n'ouvrit pas l'oreille à sa prédication jusqu'à ce que l'épreuve lui donnât l'intelligence nécessaire pour l'entendre. Car, un jour son fils unique et chéri fut tué par des porcs et presque entièrement déchiré et dévoré par eux.

A cette nouvelle, le père déchira ses vêtements, et s'étant roulé aux pieds de saint Patrice lui raconta d'une voix pleine de larmes ce qui lui était arrivé ; il promit aussi qu'il croirait en son Dieu et qu'il obéirait en toutes choses à ses préceptes s'il ressuscitait son fils au nom de ce même Dieu.

Le Saint commanda à un de ses disciples, nommé Malachie et breton de nation, de rappeler de la mort à la vie cet enfant tué et mis en pièces par les porcs. Mais, Malachie désobéissant et incrédule aux paroles du saint homme, à cause de son peu de foi, répondit :

— Quel est l'homme sur terre qui puisse rendre à leur premier état des os broyés rendre leur solidité à des nerfs tranchés, faire revivre des chairs, les recouvrir et enfin ramener la vie dans un corps mort ? Je ne demanderai pas une telle chose au Seigneur et je ne le tenterai pas à ce point ; je ne serai pas si téméraire et je n'entreprendrai pas une œuvre que je ne puis accomplir. »

Et le Saint lui répondit :

— N'as-tu pas lu cette promesse que fait le Seigneur, lorsqu'il dit : « Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera (1), » et encore : « Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Déplace-toi de là et jette-toi dans la mer, » et elle le ferait (2). »

Le disciple ayant répondu qu'il avait très-souvent lu ces paroles, le Saint ajouta :

(1) *Saint Jean*, XIV.
(2) *Saint Matthieu*, XVII.

— Parce que, autant que cela dépend de toi, tu as méprisé la parole du Seigneur et notre foi, je te prédis que tu n'auras qu'une chétive et petite existence sur la terre et que dans ton église c'est à peine s'il y aura un homme. »

Ensuite le Saint enjoignit à deux évêques, Elbeus et Hibarus, ses disciples, de rappeler à la vie l'enfant mort, ajoutant qu'il les aiderait de ses prières pour atteindre ce résultat.

Les pontifes obéirent à l'ordre de leur père Patrice et aidés de ses prières ils rendirent non-seulement à la vie mais encore à une entière santé et à sa première beauté cet enfant que les porcs avaient déchiré et mis en pièces.

Ce petit roi, toute sa maison et tout le peuple qui lui était soumis crurent et ils furent baptisés. Et ce prince construisit une église à l'endroit même où s'était accompli ce miracle, et en mémoire de saint Patrice, des deux évêques et de l'enfant ressuscité, il érigea quatre pierres très-grandes.

Ce que le Saint avait prédit au disciple désobéissant arriva par la suite.

J'avoue que ni moi ni mes contemporains nous ne savons encore à l'heure qu'il est, pourquoi saint Patrice voulut que ce miracle fût fait non par lui seul mais par ses disciples. Cependant, tout homme sage comprendra certainement que c'est saint Patrice qui ressuscita — comme il avait fait les autres, — ce mort, au nom du Seigneur, et que ce ne fut que d'après son ordre formel et (ce qui vaut mieux encore), avec le secours de ses prières, que ses disciples purent faire ce miracle.

—

CHAPITRE LXXXIV.

Il y avait un des grands d'Hibernie, nommé Eugenius, qui résista longtemps à la prédication que lui adressait Patrice, mais enfin convaincu par la raison de la parole de vie, serré de toutes parts et pressé par des miracles irréfragables, il crut, et ayant été lavé dans le bain de l'eau qui donne la vie, il mérita d'être renouvelé dans le Christ.

C'était un homme riche et puissant dans le royaume, mais on ne peut plus difforme de visage et de corps, si bien qu'il n'y en avait pas d'aussi laids parmi ceux qui lui obéissaient. Il s'était plaint bien des fois de sa laideur à saint Patrice et il le suppliait de lui obtenir par ses prières la cessation de sa difformité, afin qu'il pût être ainsi une preuve vivante de la toute-puissance de son Dieu en qui tout le peuple croyait.

Un jour, saint Patrice poussé à bout par les prières de cet homme qui avait une si grande honte de lui-même et en était si confus, lui demandait à qui il désirait ressembler. Et cet homme ayant regardé tous ceux qui étaient alors autour de lui, choisit la beauté de Roichus, prêtre et bibliothécaire de saint Patrice; Roichus était breton de nation, alors diacre, parent du saint prélat et le plus beau des enfants des hommes (1) qui habitaient en ces contrées. C'était aussi un homme d'une vie très-sainte et qui pouvait dire, comme le Psalmiste : « Seigneur, c'est dans l'accomplissement de votre volonté que je trouve tout l'éclat de ma beauté (2). »

Et saint Patrice les fit mettre — Roichus et Eugenius,— tous deux dans le même lit, et ils dormirent sous la même couverture, et lui debout leva sur eux ses mains pures, en priant. Chose merveilleuse et très-inusitée! Lorsqu'au sortir du sommeil ils se furent levés, ils se ressemblaient d'une manière tellement frappante, qu'il n'y avait que l'absence de tonsure chez l'un qui pût le faire distinguer de l'autre.

Tous ceux qui virent cela furent frappés d'admiration, et plus grande fut encore la joie du cœur de celui qui venait d'être l'objet de ce miracle.

—

CHAPITRE LXXXV.

Après que saint Patrice eut satisfait Eugenius en changeant sa laideur en beauté, cet homme rempli de confiance par ce qu'il venait d'obtenir, fit une autre demande au prélat. Car, il était très-petit de taille. Il pria donc le pontife saint de lui obtenir au nom de son Seigneur ce que l'homme ne peut se donner par ses mérites, c'est-à-dire d'ajouter

(1) *Saint Luc*, XII.
(2) *Saint Matthieu*, VI.

une coudée à sa taille (1). Patrice commanda à cet homme de lui montrer de combien il désirait grandir.

Et Eugenius se tenant sur la pointe des pieds et attaché à la hampe de sa lance, éleva autant qu'il put l'extrémité des doigts de ses mains et demanda à être aussi grand que cela.

A la prière de Patrice et aux yeux de tous, cet homme ou plutôt ce bout d'homme grandit sensiblement jusqu'à ce qu'il eût atteint la mesure qu'il avait indiquée d'avance, et pour qu'on ne pensât pas que cette croissance était l'effet passager de quelque prodige magique ou d'une illusion mensongère, il garda cette stature et cette beauté — à l'admiration de beaucoup de personnes, — jusqu'à la fin de ses jours.

—

CHAPITRE LXXXVI.

Un petit roi étant en voyage entendit—non sans un grand étonnement, — comme une voix de petit enfant en pleurs qui sortait d'un tombeau. Ce prince s'arrêtant ordonna aux siens d'ouvrir cette sépulture, et ils trouvèrent dedans, avec une grande admiration, un petit enfant vivant auprès de sa mère morte.

Or, d'un commun conseil cet enfant ayant été tiré du tombeau sa demeure, fut porté par ces hommes à saint Patrice qui le baptisa et l'appela Olcanus, à cause de la douleur qu'il avait eue (2) : et quand le temps opportun en fut venu, il lui fit apprendre les lettres.

Devenu grandelet, cet enfant avide de savoir, alla dans les Gaules et y ayant séjourné longtemps devint très-savant dans les lettres, puis il rentra dans sa patrie où il gouverna des écoles, d'innombrables disciples, dont beaucoup furent de saints évêques. Pour lui, docteur excellent, il parvint au rang épiscopal et terminant sa vie dans la pratique d'une grande sainteté, il brilla aussi par une foule de miracles.

(1) *Homo, imò homuncio.*

(2 *Olcanus* dérive de *olc*, mot irlandais qui veut dire *douleur.*

CHAPITRE LXXXVII.

Un jour saint Patrice traversait avec sa sainte compagnie une rivière nommée Dabhall, et comme le soir venait et que le soleil avait déjà disparu,— s'apprêtant à passer la nuit sur le rivage, il planta sa tente dans le bas d'un beau pré.

Le pontife allant à l'eau y lava ses mains et sa bouche, et en lavant ses gencives et ses dents qu'il frottait avec ses doigts très-saints, une de ses dents ébranlées par la vieillesse ou plutôt par la permission divine tomba dans l'eau ; ce qu'ayant appris les disciples de Patrice, ils cherchèrent avec soin sa dent dans l'eau, mais après l'avoir longtemps cherchée ils ne purent la trouver.

Mais, la nuit d'après, dans l'obscurité, la dent qui était tombée dans la rivière brilla comme une étoile très-claire ; l'éclat de cette dent amena à l'endroit où elle était tous ceux qui séjournaient près de là ; ils la virent et la trouvèrent.

La dent trouvée d'une si miraculeuse manière est portée au père, qui avec tous ses enfants rend grâces au tout-puissant Dieu pour l'événement qui vient d'avoir lieu.

Le Saint bâtit une église en ce même endroit et il mit cette dent sous l'autel. Cet endroit resplendit aussitôt d'un grand nompre de miracles et jusqu'à présent on l'appelle Cluayn fiacal, c'est-à-dire *l'église de la dent.*

Ce fut par la vertu du même Seigneur qui avait fait jaillir une source d'une des grosses dents de la machoire d'un âne, à la prière de Samson triomphant des Philistins (1), que la dent de saint Patrice resplendit comme un astre brillant.

Cette église est éloignée d'environ cinq milles de la cité métropolitaine d'Ardmach.

—

CHAPITRE LXXXVIII.

En ce temps-là, le bienheureux Patrice après avoir lavé dans le bain du salut un noble personnage et son épouse, dit à cette femme qu'elle portait dans son sein une fille

(1) *Juges*, xv.

à laquelle il donnerait le voile et dont il consacrerait la virginité au céleste époux.

Au temps fixé cette femme enfanta une fille qu'on nomma au baptême Treha. Lorsqu'elle eut atteint dix ans accomplis, elle vint — pour être consacrée, — trouver saint Patrice; mais, en chemin elle rencontra un étang qui l'arrêta dans sa marche. Fatiguée et pleine d'inquiétude, elle s'était assise au bord de cette eau et elle regardait de loin, des yeux et du cœur, avec une ardente soif d'y arriver, l'endroit où était le saint pontife.

Le pontife saint, par une révélation du Saint-Esprit, connut que la vierge était en chemin et ce qu'elle désirait, et ayant prié il détourna l'étang de cet endroit, et ainsi donc la vierge et les siens passant à pieds secs arrivèrent jusqu'à lui.

Or, comme saint Patrice consacrait Treha, l'Ange du Seigneur mit le voile sur la tête de cette vierge de manière à ce qu'il lui couvrait le nez et les yeux; le tré-saint pontife étendit la main, voulant relever le voile de dessus les yeux, mais la jeune fille l'en empêcha, en lui disant d'une voix suppliante :

— Je vous en prie, mon Seigneur, laissez ce voile comme il a été placé sur la tête de votre servante, afin que mes yeux ne voient plus désormais la vanité de ce siècle, mais que, bien plutôt en moi l'homme intérieur voie d'un œil plus pur et contemple la splendeur de mon époux. »

Et le pontife se réjouissant de la résolution très-chaste de la jeune fille, laissa le voile tel qu'il était; et la vierge couvrant — comme l'avait fait le ciel même, — ses joues de tourterelle et ses yeux de colombe pendant tout le temps de sa vie, garda ce tissu comme s'il eût été collé sur son visage.

C'est ainsi, c'est ainsi, que la barrière de ce saint voile éloignait d'elle la vue flatteuse des choses de ce monde, afin que la mort n'entrât plus désormais par les fenêtres [de son corps].

CHAPITRE LXXXIX.

Un prince, du nom de Conallus, demanda à saint Patrice sa bénédiction et l'obtint; le frère cadet de ce prince, nommé Fergus, un ou plutôt le premier des grands de ce pays vint trouver le Saint dans la même intention. Le très-saint pontife ayant fait une prière, bénit cet homme en lui tenant longtemps les mains sur la tête avec une très-grande dévotion.

Le frère aîné de Fergus et son suzerain voyant que Patrice bénissait son cadet avec plus de recueillement et de dévotion que lui-même, s'en étonna et en fut très-molesté; Patrice voyant que le visage de Conallus devenait plus sévère que d'habitude pendant qu'il bénissait son frère, révéla à haute voix et prédit en ces termes le motif de cette bénédiction qui rendait si triste Conallus :

— J'ai béni d'une bénédiction toute particulière Fergus ton frère, à cause de son fils béni qui doit naître de sa race. Car, son fils Fedhleminus aura un enfant du nom de Columba, nom que justifiera la suite de sa vie, car dès le sein de sa mère il sera rempli de l'Esprit-Saint. Il s'enrichira donc des trésors de la sagesse et de la science divine et sera un brillant fanal pour sa génération, et on l'appellera à bon droit le prophète du Très-Haut. Dès qu'il sera parvenu à l'âge d'intelligence, jamais un mensonge ne sortira de sa bouche. »

Celui qui lira le volume qui a été écrit sur la vie de saint Columba (1) qu'on appelle aussi Coluimcille et qui fonda cent couvents, pourra savoir d'une manière plus complète avec quelle vérité cette prophétie fut formulée et s'accomplit.

CHAPITRE XC.

Saint Patrice vint, une fois, pour traverser une grande rivière qu'il était impossible de passer à gué et qu'on nommait Boallum; et comme tout moyen de transport manquait, le Saint ayant prié, divisa la rivière et y traça pour lui et ceux qui le suivaient un libre passage. Ensuite, ayant levé sa main droite, il bénit cette rivière, et jusqu'à présent — chose merveilleuse! — on peut à l'orient passer à gué (cavalier ou piéton)

(1) Jocelin veut parler ici de la Vie de saint Columba, écrite par saint Adamnanus, abbé.

cette rivière, tandis qu'à l'occident on ne peut la traverser qu'en bateau.

Cette rivière, bénie par le Saint, est aussi plus abondante en poissons que les autres. Et comme ses disciples s'étonnaient et lui demandaient de leur expliquer la raison et la cause de ce miracle si grand, saint Patrice leur répondit :

— Le fils de vie, Columba, qui n'est pas encore né, dans beaucoup d'années habitera en cet endroit, et l'eau ainsi partagée sera nécessaire pour divers usages à lui et à ses compagnons de guerre dans le Christ, et l'abondance des poissons que l'on prendra dans cette rivière servira à la nourriture des frères qui demeureront en ce lieu. »

Or, saint Columba étant né longtemps après, dès qu'il fut adulte bâtit en ce lieu un monastère magnifique et donna raison à la prophétie de Patrice qui avait présagé avec vérité que ce saint y habiterait et s'y exercerait aux œuvres de Dieu.

—

CHAPITRE XCI.

Saint Patrice visita le pays des Turturini où il fit un séjour de sept semaines, et pendant ce tout petit espace de temps il bâtit sept églises qu'il appela toutes *Dominica*.

Car, le Saint avait coutume, partout où il passait le jour du Seigneur (1), s'il y bâtissait une église, de l'appeler *Domhnach*, c'est-à-dire *Dominica*.

Il mit à la tête d'une de ces sept églises un de ses disciples nommé Connedus, homme bon et saint, élevé à l'ordre sacerdotal et instruit dans la loi divine. Connedus prenant donc la conduite de cette église plutôt par obéissance que par un accès d'ambition particulière, n'y passa qu'une semaine et ensuite l'abandonnant il revint vers saint Patrice. Et comme le saint prélat lui demandait la cause de son retour si prompt, Connedus répondit qu'il ne pouvait souffrir l'absence d'un père si chéri.

— Ce n'est pas étonnant (répondit saint Patrice); car, il n'y a pas de fils de la vie en ce lieu, mais des hommes de sang et des mangeurs de troupeaux dont le fer te fait peur, et tu crains qu'ils ne répandent aussi ton sang. Retourne, retourne en toute sécurité et ne redoute pas la figure de ces hommes, parce que le sang d'aucun homme ne sera jamais dans la suite des temps répandu en ce lieu. »

Ayant reçu cette réponse de saint Patrice, l'homme vénérable Connedus revint pour gouverner cette Église et il éprouva (comme l'affirment les gens de ce pays), en un grand nombre de circonstances, la vérité de ce que lui avait dit saint Patrice.

—

CHAPITRE XCII.

Saint Patrice voyant en Hibernie *une abondante moisson, mais peu d'ouvriers* (1), passa la mer et vint en Bretagne pour s'y adjoindre des aides et des moissonneurs dans les travaux du champ du Seigneur.

Et comme la peste de l'hérésie de Pélage et la perfidie d'Arius avaient souillé en beaucoup d'endroits le pays de Bretagne, Patrice — en prêchant et en faisant beaucoup de miracles, — ramenait ces hommes dans le chemin de la vérité. Il existe encore en Bretagne un grand nombre d'endroits qui gardent le souvenir des miracles de Patrice et qui exhalent le parfum de sa sainteté par les fréquents prodiges qui s'y opèrent.

Ayant enfin assemblé beaucoup d'hommes lettrés et religieux, il les amena avec lui, et parmi eux il en choisit trente qu'il éleva ensuite au haut rang d'évêque. De retour en Hibernie, pour convertir les îles de la mer, il choisit — entre ces îles, — celle d'Eubonia, c'est-à-dire de Mannia, alors dépendante et sujette de la Bretagne; il y prêcha le salut et la convertit en Christ par la manifestation des miracles qu'il y opéra, miracles parmi lesquels il y en eut un remarquable entre tous, que voici : Un magicien, nommé Melinus, qui — comme ce Simon dont il est parlé dans les *Actes des Apôtres* (2), — se proclamait Dieu et volait dans les airs, soutenu par le diable, tomba

(1) *Dominico die.*

(1) *Saint Luc*, X.
(2) *Acta Apost.* VIII.

de très-haut, tandis que le Saint priait à cet effet, et s'étant brisé tout le corps mourut.

Un des disciples de saint Patrice, homme saint et savant, nommé Germain, fut promu à l'épiscopat et gouverna la jeune et nouvelle Église de ce peuple; et il habitait un promontoire qu'on appelle encore l'île de Saint-Patrice, parce que ce Saint y demeura quelque peu de temps et y établit le siége épiscopal.

Et les autres îles ayant été converties à la foi du Christ, Patrice leur donna à chacune un évêque ou même plusieurs qu'il choisit parmi ses disciples, et puis il retourna en Hibernie.

Or, saint Patrice eut coutume d'établir — non-seulement dans les villes, mais encore dans les bourgs et même dans tous les endroits de quelque importance, — des évêques, afin que les baptisés ne fussent pas désormais privés de la confirmation épiscopale. Et le Saint en agit ainsi afin que les fidèles eussent toujours à leur disposition un homme qui remplît à leur égard l'office de pontife; car, un diocèse qui n'est pas trop étendu ne leur enlevait pas la présence et le secours du pasteur chargé de leur garde.

Les habitants de certaines de ces îles rejetèrent la loi de Dieu que leur avait prêchée saint Patrice et s'éloignèrent de la foi, en revenant sur leurs pas en arrière, et c'est pourquoi jusqu'à ce jour ils ne jouissent pas de la prérogative spéciale que Dieu a accordée aux autres îles qui persévèrent dans la foi qu'elles ont embrassée, — prérogative qui consiste en ce qu'elles ne sont pas en proie aux animaux venimeux qu'il est certain que Patrice a chassés par ses prières.

—

CHAPITRE XCIII.

Six clercs, Hibernois de nation, conduits par l'unanime désir d'apprendre l'Écriture et de visiter les lieux saints, se mirent en chemin vers les pays d'outre-mer, et par un hasard heureux ils rencontrèrent saint Patrice qui revenait de Bretagne. Ayant fléchi les genoux, ils lui demandèrent la bénédiction que le Saint leur donna, et il leur prédit qu'ils seraient tous évêques.

Le pontife ayant appris qu'un deux, qui paraissait l'aîné et le plus fort de tous, portait en son giron les livres de tous ses compagnons, faute de valise pour les y mettre, leur fit donner, pour s'en fabriquer une valise, une peau de phoque qui lui servait de tapis de pied pendant qu'il célébrait la messe.

Ayant reçu le présent du saint homme avec action de grâces, ils firent une heureuse traversée et depuis ce jour ils n'éprouvèrent jamais aucune disette, soit en voyage, soit dans les écoles; mais, une honnête suffisance de toutes choses leur sourit toujours. Ils connurent donc ainsi que le Saint leur venait en aide par ses bénédictions et que le Seigneur leur conservait sa miséricorde par les mérites de Patrice.

Et par la suite du temps, après s'être très-bien instruits des lettres, ils rentrèrent dans leur patrie et peu après, selon la parole de saint Patrice, ils furent tous faits évêques.

Or, voici les noms de ces pontifes saints: Lugacius, Columbanus, Meldanus, Lugadius, Cassanus, Ceranus dont — pour une certaine raison, — nous nous abstiendrons de désigner ici les siéges épiscopaux. Car, en beaucoup de rencontres nous évitons de donner les noms de lieux et de personnes, à cause de la dureté barbare de la langue hibernoise et aussi pour ne pas choquer les oreilles latines ou les crisper (1).

Or, ces pontifes produisirent de très-grands fruits dans l'Église de Dieu par leur parole et leur exemple et ils terminèrent leur vie dans la pratique d'une grande sainteté; ils avaient coutume de raconter les nombreux miracles opérés par cette peau de phoque que leur avait donnée Patrice, qu'on voit encore entière et que l'on conserve comme une relique à cause du souvenir de saint Patrice.

(1) Quorum sedium episcopalia nomina describere certâ ratione supersedemus. In multis etiam, vocabula locorum et etiam personarûm devitamus, ne latinis auribus fastidium aut horrorem ingeramus.

CHAPITRE XCIV.

Saint Patrice prêchait à une multitude de peuples qui s'étaient réunis de divers pays en un lieu d'Hibernie qui a nom Fionnabhair, ce qui en latin veut dire *le champ blanc*. Il leur lisait et leur expliquait par ordre les très-saints récits écrits par les quatre Évangélistes, et cela depuis trois jours et trois nuits sans interruption, et il semblait à tous les assistants qu'il n'y avait pas plus d'un jour seulement, tant ils se trompaient heureusement sur la durée du temps écoulé et se délectaient salutairement aux paroles de grâce qui sortaient de la bouche de Patrice! O salutaire et délicieuse erreur qui chasse le mensonge, donne entrée à la vérité, se joue du temps, fait disparaître la nuit et fait durer la lumière du soleil trois jours sans coucher!

Et que le lecteur ne s'étonne pas si j'appelle cela une heureuse déception, car le Prophète s'écrie, en parlant à son Créateur: *Vous m'avez séduit, Seigneur, et vous m'avez trompé* (1); et l'apôtre Paul dit à quelques-uns de ses disciples: *Adroit que j'étais, je vous ai trompés* (2). Bonne ruse que celle qui a pour but le salut des âmes; excellente séduction que celle qui mène à Dieu (3)!

—

CHAPITRE XCV.

Or, la bienheureuse Brigida assistait à ces assemblées, et ayant incliné la tête elle dormait. Le saint pontife empêcha que personne n'éveillât la bienaimée de Dieu jusqu'à ce qu'elle sortît d'elle-même de son sommeil. Et comme cela fut clairement révélé enfin, on pouvait lui appliquer cette parole du Cantique des cantiques: « *Je dors, et mon cœur veille* (1); » car, son époux lui révélait ses secrets.

Quand donc cette sainte vierge se fut éveillée peu de temps après, le saint prélat lui commanda de raconter à tout le peuple ce qu'elle avait vu en songe. Obéissante à la parole du saint, Brigida dit:

— J'ai vu une assemblée d'hommes habillés de blanc, des charrues, des bœufs et des moissons; tout cela était d'abord blanc, puis se couvrit de taches et ensuite devint noir; enfin, je vis les brebis et les porcs, les chiens et les loups qui s'élevaient les uns contre les autres et se battaient ensemble. »

Et saint Patrice expliquait cette vision en disant que toute la blancheur précitée était l'image du présent état de ce monde. Car, alors tous les prélats et leurs peuples étaient pleins de foi et pratiquaient tous les bonnes œuvres, fertiles et fervents selon la doctrine évangélique et apostolique. Et il disait que les taches se rapportaient à l'âge qui devait suivre et pendant lequel à la blancheur de la foi se mêleraient les mauvaises actions. Quant à la noirceur, Patrice assurait qu'elle devait être le partage de la génération d'après, pendant laquelle les hommes souilleraient leur vie non-seulement par des œuvres iniques mais encore par le renoncement à la foi chrétienne. Quant à la discorde entre les brebis, les porcs, les chiens et les loups, — le Saint proclamait que dans un temps très-éloigné il y aurait scission et désaccord entre les prélats chastes et les prélats impurs, bons et mauvais. »

Ce qu'ayant dit, le Saint congédia l'assemblée, se retira, et personne ne doute — à l'heure qu'il est, j'en suis persuadé, — de la vérité de la vision de la vierge, que corroborent les événements qui donnent raison à l'explication du très-saint Patrice.

—

CHAPITRE XCVI.

Le bienheureux Patrice eut coutume de visiter fréquemment tous les pays d'Hibernie et de séjourner dans chacun autant de temps

(1) *Seduxisti me, Domine, et decepisti.*— Jérémie, XX.

(2) *Cum essem astutus, dolo vos decepi.* — Saint Paul, II, Cor. XII.

(3) Il y a dans cette dernière phrase un jeu de mots très-ingénieux, mais à peu près intraduisible; voici donc le texte latin: *Bonus dolus, qui salutem animarum acquirit, optima seductio, quæ ad Deum perducit.*

(1) *Cant.* V.

qu'il le fallait et que la raison le demandait.

C'est pourquoi il demeura sept ans entiers dans le royaume de Momonia et autant dans la contrée de Connactia. Cependant, il séjourna plus longtemps en Ultonia où il avait d'abord annoncé la bonne nouvelle du royaume de Dieu et dont il avait amené les habitants à la foi du Christ; il illuminait donc plus souvent de sa sainte présence ce pays, en le parcourant en tous sens.

Partout où il passait, ou il convertissait ses auditeurs à la foi du Christ, ou il les y confirmait.

Or, une fois que saint Patrice visitait cette plage des Ultoniens qu'on nomme Dalnardia, passant par un endroit appelé Mucoomuir, un de ses disciples — ce Benignus dont on a ci-dessus parlé, — s'arrêtant en chemin contemplait aux cieux quelque chose de merveilleux. Il voyait en effet les chœurs brillants des anges remplir ce lieu d'une clarté céleste et il les entendait chanter avec une ineffable mélodie les louanges du Créateur. Dévot contemplateur de ces merveilles, Benignus était rempli d'un doux transport, et cependant il ne comprenait pas ce que signifiaient en ce lieu la présence des anges, cette lumière brillante, ces hymnes célestes, cette apparition même qui se produisait en cet endroit.

Peu de temps après, cette admirable vision disparut tout à fait de devant les yeux de Benignus, et alors se remettant en marche à la suite de son père Patrice, il hâta le pas pour le rattraper, et comme le saint lui demandait la cause de son retard, Benignus lui raconta la vision céleste qui venait de lui être montrée.

Le saint pontife instruit par Dieu, expliqua à tous ceux qui l'accompagnaient ce que signifiaient ou voulaient dire ce grand éclat de lumière et le chant des anges.

— Sachez, (leur dit-il), mes très-chers petits enfants, qu'en ce lieu même, un fils de vie, nommé Colmanelus, construira une église et y rassemblera beaucoup de fils de vie, futurs concitoyens des anges. Ce prélat parcourra aussi toute l'Hibernie, en qualité de légat, brillant par ses vertus et ses miracles; puis, sortant des ténèbres de cette vie, il sera transporté par les anges de Dieu dans l'éternelle lumière et le repos sans fin.

Dans la suite du temps, ce lieu et la personne prédite et nommée d'avance virent s'accomplir tous les détails de la prophétie tombée des lèvres de saint Patrice.

CHAPITRE XCVII.

Le vénérable Benignus — entre les autres prérogatives dont l'avait doté et enrichi la divine grâce, — possédait une voix et une manière de chanter pleines d'une si douce mélodie qu'il charmait les oreilles en même temps qu'il touchait le cœur de ceux qui l'entendaient.

Mais, de même qu'une vertu ou un don accordé par Dieu a coutume d'être pour un grand nombre un parfum de vie, de même aussi c'est une occasion de mort pour certaines personnes, et ainsi la mélodie de la voix de Benignus fournissait au Tentateur l'occasion d'induire au péché quelques-uns de ceux qui l'entendaient.

En effet, une religieuse charmée du chant plein de douceur de saint Benignus qu'elle avait souvent entendu, fut enflammée au dedans d'elle-même du désir de commettre un péché mortel avec l'homme de Dieu qui ne savait, lui, ce que c'était que ce feu cruel.

Brûlante et souillée de ces honteuses pensées dont elle attisait en elle-même le foyer, sa concupiscence s'enflamma et s'accrut à tel point qu'à peine la flamme de cet amour dangereux pouvait se renfermer dans son cœur. Et comme — à cause de la règle établie par saint Patrice, — cette jeune fille ne pouvait pas jouir d'un secret entretien avec Benignus, cette difficulté de se rencontrer et de converser avec lui enflammait encore plus le désir qu'elle en avait.

Donc, inspirée par la ruse féminine, elle simula une très-grave maladie, et se coucha sur le lit de douleur, implorant avec larmes la présence de saint Benignus, pour en recevoir des conseils spirituels, la sainte communion et le viatique du salut. Or, Benignus était alors élevé au sacerdoce et l'objet d'une grande vénération, et il rehaussait l'office sacerdotal par de saintes actions.

Et saint Patrice — à qui l'Esprit-Saint en avait fait la révélation, — n'ignorait pas de quelle maladie était travaillée cette religieuse.

C'est pourquoi ayant mandé son disciple Benignus, il lui commanda de visiter la malade et de lui donner ce qui était nécessaire au salut de son âme. Benignus obéissant à son père spirituel, lui demanda sa bénédiction, et après l'avoir reçue, il entra dans la maison de la malade et ayant fait le signe de la croix, comme c'était la coutume de Patrice partout où il allait, il dissipa toutes les embûches de l'ennemi caché et jaloux du salut des hommes et de leur repos.

Alors éclata une merveille splendide et qui — quoiqu'inusitée, — était cependant très-utile; car, la jeune fille au moment où elle levait les yeux, à l'entrée de Benignus, vit la taille de ce saint homme grandie, et sa figure d'où sortaient des flammes scrutait l'intérieur de la chambre et son cœur à elle-même, et saint Patrice couvrait de ses mains la tête de Benignus.

Or, depuis cette heure-là jusqu'au terme de sa vie, cette religieuse sentit que l'ardeur des sens était complétement éteinte en elle, et c'était comme si elle avait un corps de bois ou de pierre. Par la suite, elle aima saint Benignus d'un saint et pur amour, et elle confessait qu'elle avait été arrachée — grâce à ses mérites, — par saint Patrice, des flammes de l'Enfer.

Que chacun donc voie ce qu'il pense de ce miracle, car *chacun* (selon l'Apôtre (1)), *abonde en son propre sens*; mais, pour moi j'admire et j'apprécie davantage ce miracle opéré en cette circonstance pour rendre la vie à une âme, que celui qui ressuscite charnellement le corps d'un mort.

—

CHAPITRE XCVIII.

Saint Patrice parcourait plus souvent l'Ultonia, instruisant d'une façon plus particulière les habitants de ce pays dans la foi catholique. Il allait quelquefois se reposer avec sa très-sainte compagnie sur une petite montagne située non loin de la vallée dans laquelle, par la suite, fut construit le monastère de Beannchor (2).

Un jour donc qu'ils étaient assis sur cette hauteur, ils virent cette vallée remplie d'une céleste lumière et d'une multitude de milice céleste, et leurs oreilles s'enivraient du chant des anges qui faisaient entendre des hymnes divins. Or, tous ceux qui étaient les spectateurs de cette vision remarquable, cédant à un mouvement unanime de dévotion, priaient saint Patrice de bâtir une église en ce lieu consacré par le ciel même. Mais, le Saint refusa et leur dit ces paroles prophétiques :

— Dans soixante ans accomplis, il naîtra un fils de vie, nommé Comhgallus, ce qui veut dire *beau présent*; car, chéri de Dieu et des hommes à cause de l'éclatante beauté de ses mœurs et de ses mérites, il vivra heureusement et régnera avec le Christ dont on le proclamera un des dons. C'est lui qui — dans cet endroit où vient de se révéler la lumière, — bâtira l'église des Saints dans laquelle il assemblera d'innombrables bataillons de fils de lumière et de vie consacrés au service du Christ. »

Pas un iota de toutes ces choses que saint Patrice prédit alors n'a manqué de s'accomplir entièrement. Car, au temps annoncé, naquit Comhgallus, lequel grandit en années et en vertus, puis étant parvenu à l'âge d'adulte, bâtit en ce lieu, nommé Beannchor, un très-célèbre monastère où il engendra au Christ, par l'Evangile, des milliers de moines parfaits qu'il enfanta dans le Christ.

Ce lieu saint, fertile en Saints, tel qu'une vigne aux grappes embaumées, étendit ses rameaux jusqu'à la mer et ses bourgeons au delà de la mer; car, ses boutures remplirent l'Hibernie, l'Écosse et de nombreuses îles, de monastères et de moines parfaits, et non-seulement ces îles, mais même les pays d'outre-mer.

Car, ainsi que nous l'avons appris par le récit et les écrits des Saints, un des fils du monastère de Beannchor, nommé Luanus, fut — à lui seul, — fondateur de cent monastères. Un autre, nommé Columbanus, homme très-saint et rempli de toutes les vertus, fonda et construisit beaucoup de monastères et fut le père d'un nombre en quelque sorte incalculable de moines. Il fut d'abord abbé de l'illustre monastère de Luxeuil dans les Gaules (1), ensuite de celui de

(1) *Rom.* XIV.
(2) *Bangor.*

(1) *Monasterio Luxoviensi.*

Bobio(1), au delà des Alpes où il repose en paix, plein de gloire et resplendissant d'un grand nombre de miracles.

Et, c'est ainsi qu'il est évident que la prophétie de saint Patrice a été accomplie.

Il paraît superflu maintenant de parler plus en détail de l'antique noblesse de l'Eglise de Beannchor, puisqu'elle est décrite avec soin et éloquence dans les Actes de saint Comhgallus, premier abbé de ce lieu, et dans ceux de l'évêque Malachie, légat du siége apostolique en Hibernie.

—

CHAPITRE XCIX.

Patrice vint dans le pays d'Assul qui est dans la contrée de Midia, où en un lieu convenable il jugea à propos de construire une église. Un très-méchant homme, nommé Fergus, qui gouvernait en ces cantons, empêcha de tout son pouvoir le saint prélat de mettre à exécution son projet.

Le Saint de Dieu voulant stigmatiser la dureté du cœur de cet homme plutôt par un miracle que par sa parole, fit avec le bâton de Jésus le signe de la croix sur une pierre qui était là, et aussitôt la surface de cette pierre s'étant fendue en quatre morceaux, montra la figure d'une croix que l'on y voit jusqu'à présent.

Cependant, ce Fergus dont la tête et le cœur étaient plus durs que la pierre ne voulut pas, lui, s'ouvrir à la pénitence; mais, sa femme qui était alors enceinte, le cœur plein de componction, tomba aux pieds de Patrice en lui demandant pardon.

Patrice voyant cet homme endurci dans sa méchanceté, lui dit d'une voix prophétique :

— La puissance de Dieu aurait pu te briser ainsi, au premier mot de ma bouche, si elle l'eût voulu. Mais, parce que tu ne sais pas ou plutôt parce que tu ne veux pas croire que Dieu attend patiemment que tu fasses pénitence,—par l'impénitence de ton cœur et la dureté de ton obstination tu t'amasses des trésors de colère dont tu entreras en jouissance promptement. Le Seigneur t'effacera rapidement de la surface de la terre, et personne de ta race ne gouvernera jamais en ce pays ou ne prospérera en un autre, à l'exception de l'enfant que porte en son sein ton épouse, parce que ma bénédiction descendra sur lui. »

Or, tout ce qu'avait dit Patrice arriva au père et à sa race.

—

CHAPITRE C.

Dans le même dessein, c'est-à-dire pour bâtir une église, le serviteur du Christ se transporta en un lieu très-célèbre, nommé Usneach. Or, deux frères, Fiechus et Enda, gouvernaient en ces cantons, et saint Patrice leur promit beaucoup de biens — à eux et à leur race, — en ce monde et dans l'autre, s'ils l'accueillaient favorablement. Mais, eux non-seulement n'écoutèrent pas la prière et la prédication de Patrice, mais même ils l'expulsèrent violemment de ce lieu.

Le Saint fut plus peiné de ce qu'on l'empêchait de bâtir une église que d'être lui-même chassé de cet endroit, et il commença à lancer les traits de sa malédiction contre ces hommes et leurs descendants. Mais, Secundinus, disciple de saint Patrice, obtint de son maître la sentence que voici; car, avant qu'il eût fini de parler, il lui adressa cette supplique :

— Je vous en supplie, seigneur père, que votre malédiction ne descende pas sur ces hommes, mais sur les pierres des environs de ce lieu. »

Le Saint garda d'abord un moment le silence et réfléchit en lui-même, puis il accorda à son disciple ce qu'il avait demandé. Chose merveilleuse! Depuis ce jour jusqu'à présent ces pierres ne sont ni propres ni utiles à la construction ; bien plus, s'il arrive qu'on s'en serve pour bâtir un édifice, on dit que cette construction s'écroule et s'anéantit aussitôt.

Ces pierres ne peuvent non plus s'échauffer au feu, et quand on les jette dans l'eau elles ne la font pas bouillonner comme d'habitude le font les pierres; de là est venu chez les Hibernois ce proverbe, — quand il arrive qu'une pierre se brise dans un édifice, —

(1) *Monasterio Bobiensi.*

qu'on dit que c'est une de ces pierres d'Usneach que saint Patrice a maudites.

Enda, le plus jeune de ces frères précités, se repentit de l'injure qui avait été faite à saint Patrice et s'étant jeté à ses pieds il lui demanda pardon et mérita de l'obtenir. Il eut neuf fils dont le dernier, nommé Cormacus, fut consacré par lui au service de Dieu avec toute la neuvième partie de son pays et offert à saint Patrice.

Et, le frère d'Enda, nommé Leogerus, s'étant converti à la foi, donna à saint Patrice quinze fermes avec son neveu; et ces fermes sont de la juridiction de l'Église d'Ardmach. Saint Patrice baptisa l'enfant, l'éleva et l'instruisit des lettres; et l'enfant crut en âge, en sagesse, en science et en sainteté, et après avoir brillé par ses vertus et ses miracles il reposa dans le Seigneur.

—

CHAPITRE CI.

Un petit roi, nommé Brendanus, nouvellement baptisé, suppliait instamment saint Patrice de bénir une femme enceinte, parce qu'il croyait que la bénédiction de l'homme de Dieu lui serait utile, à elle et à son fruit.

Le Saint consentant à sa demande, éleva la main, mais aussitôt avant même qu'il eût prononcé la formule de bénédiction ou fait le signe de la croix, il retira sa main. Car, il comprit — l'Esprit-Saint le lui ayant révélé, — que cette femme avait conçu de Coyrbre auquel il avait prédit que nul de ses successeurs ne régnerait jamais.

Et, Brendanus s'étonnait de ce que venait de faire le Saint, mais l'homme de Dieu ne tarda pas à lui révéler le mystère et la cause de sa conduite. Cependant, cet homme pressait le Saint et lui demandait avec plus d'instance de bénir cette femme de quelque manière que ce fût et de daigner prédire ce qui devait arriver à son enfant. Le très-saint prélat Patrice élevant la main droite, bénit cette femme et lui dit :

— Le petit enfant que vous portez dans votre sein ne régnera pas, parce que ce que j'ai prédit, au nom du Seigneur, à Coyrbre et à sa race s'accomplira; mais, il sera seulement un des grands du pays et très-utile au roi et au royaume. »

Or, ce que le Saint avait prédit arriva de tous points.

—

CHAPITRE CII.

Mel — dont nous avons ci-dessus parlé, — homme de grand mérite qui, avec ses frères, hommes très-saints, Munius et Riochus, vint de Bretagne en Hibernie, fut élevé par saint Patrice au pontificat et devint son coadjuteur dans l'office de la prédication.

Mel — à l'exemple de l'apôtre Paul (1), — s'appliqua à vivre du travail de ses propres mains, et il avait coutume de distribuer aux pauvres ce que les riches lui donnaient. Avec ce saint homme, son neveu, demeurait sous le même toit (selon l'usage de la primitive Église), Lupita, sœur de saint Patrice, afin de s'avancer dans le service de Dieu par sa parole et son exemple.

Or, à quelque temps de là, comme le saint pontife Mel se levait à minuit, selon la coutume, pour louer le Seigneur (2), cette sainte femme Lupita se mettait pour dormir dans le lit du Saint et s'enveloppait de fourrures. Et elle ne soupçonnait pas qu'on pût tirer la moindre induction fâcheuse de cela, parce que dans la pureté de sa conscience elle mesurait la conduite d'autrui sur la sienne. Quelqu'un ayant appris cette habitude de cette femme, la révéla comme une horrible familiarité entre elle et l'évêque et répandit cette nouvelle dans tout le peuple; la porte étant ainsi ouverte à tous les propos du vulgaire, la chose ne put rester plus longtemps cachée à Patrice.

Le Saint voulut éprouver d'une manière plus évidente encore si les choses se passaient ainsi qu'on le disait et il se rendit à la demeure de l'évêque Mel. Saint Mel pensait qu'il valait mieux prouver son innocence par un miracle que par un serment; or, comme il labourait sur le versant d'une colline, à la vue de Patrice il prit une quan-

(1) *Acta Apost.*, XX.
(2) *Psalm.* CXVIII.

tité de beaux poissons que le soc de sa charrue faisait sortir de la terre sèche, et il les offrit au saint de Dieu, comme un gage miraculeux, afin que nul soupçon ne demeurât dans le cœur de ceux qui voyaient ce prodige qui n'est pas opéré d'ordinaire par un incestueux.

Et la sœur de saint Patrice ayant rempli de charbons ardents les plis de sa robe, les porta assez longtemps en son giron, et après les avoir jetés devant son frère, sans qu'il apparût aucune trace de brûlure ou de blessure, elle prouva ainsi son innocence.

Saint Patrice reconnaissant la preuve de leur innocence à des signes si évidents, les déclara tous deux purs et chastes ; cependant, il eut soin de veiller à ce que ce fait fût salutaire pour eux et pour beaucoup d'autres.

Et d'abord, il dit à l'évêque de labourer la terre et de pêcher dans l'eau, afin de ne pas paraître tenter le Seigneur son Dieu, et ensuite, afin qu'il n'eût pas la présomption de se glorifier en quelque miracle que ce fût que la divine grâce opérerait en lui.

Enfin, le Saint décréta que les hommes seraient séparés des femmes et que l'on construirait — pour les deux sexes, — des demeures et des oratoires distincts.

C'est ainsi — comme le dit Patrice, — que le nom de Dieu ne sera pas blasphémé au milieu des nations auxquelles on le prêche et que les faibles n'auront aucun sujet de scandale ou matière à médire en telle rencontre.

Voilà ce que saint Patrice décréta, établit et fit observer.

—

CHAPITRE CIII.

Une fois saint Patrice voila, consacra et fiança à l'époux céleste quatre vierges debout sur la même pierre, et alors apparut une chose merveilleuse et très-inaccoutumée. La marque des pieds de ces vierges consacrées à Dieu se voit jusqu'à présent imprimée sur cette pierre dure, afin qu'il soit évident pour tous que la prière ou la prédication de saint Patrice qui bénit ces vierges peut pénétrer et amollir des cœurs même de pierre. Ce fait nous donne aussi à entendre que ceux qui méprisent le monde pour l'amour du Christ doivent marcher dans les durs sentiers afin de pouvoir arriver jusqu'à Celui auquel ils se sont dévoués.

L'endroit où furent consacrées ces vierges s'appelle Tedna et on leur y bâtit une église pour qu'elles y servissent le Seigneur, et cette église est aujourd'hui de la juridiction du siége métropolitain établi à Ardmach.

—

CHAPITRE CIV.

Saint Patrice vint pour passer une très-grande rivière entre la Midia et la Connactia, qui s'appelle Synnia et que jamais on n'avait pu jusqu'alors traverser qu'en bateau. Le Saint chercha longtemps un gué, mais n'en trouva pas. Il pria donc le Seigneur qui jadis avait tracé un chemin dans la mer et un sentier dans ses profondeurs (1), et aussitôt au milieu de la rivière la terre s'étant élevée par la puissance de Dieu, fit et offrit un libre passage au Saint de Dieu et à ses compagnons.

Mais, dès qu'ils eurent atteint l'autre rive, le cocher du Saint mourut, et l'on bâtit en ce lieu une Église qui est de la juridiction de l'église d'Armach.

—

CHAPITRE CV.

A l'endroit même où saint Patrice dissipa par ses prières les ténèbres formées par les magiciens, fut bâtie une église dans laquelle l'homme de Dieu éleva au sacerdoce un de ses clercs, nommé Ailuium, pour y exercer le saint ministère. Et ce prêtre se plaignit à saint Patrice qu'il lui manquait les choses nécessaires au ministère sacerdotal.

Le Saint instruit par Dieu révéla au prêtre qu'un autel d'un merveilleux travail, ayant à ses quatre angles quatre calices de verre (2), se trouvait caché dans une ca-

(1) *Exode*. XIV.

(2) *Calices vitreos.* — On a fait encore usage avant le neuvième siècle de calices de verre.

Saint Jérôme (v[e] siècle), rapporte de saint Exu-

verne souterraine, et il lui recommanda de creuser la terre avec le plus de précaution possible, afin de ne pas les briser; le prêtre fit comme le prélat lui avait commandé et trouva tout comme il lui avait prédit.

Nous ignorons encore par qui cet autel avait été fait et caché en ce lieu avec ces calices; mais, quelques-uns pensent que tous ces objets avaient appartenu à l'évêque Palladius ou à ses compagnons et qu'ils avaient été laissés en cet endroit après la mort de ce prélat (1).

CHAPITRE CVI.

Il parut bon à l'homme de Dieu de construire en un champ une église où il pût assembler le peuple qu'il avait gagné à Dieu; dans ce dessein il demanda au maître du terrain de lui abandonner cet emplacement, — lui promettant en échange une part dans la terre des vivants.

Mais, cet homme adonné à l'art de la magie, ne fit aucun cas de cette terre si désirable que lui promettait le Saint; bien plus, il demanda — pour prix de ce terrain, — de l'or dont il avait une excessive et exécrable faim. Le Saint répondit qu'il n'avait pas d'or pour le moment et qu'il avait dépensé tout à construire des églises ou à assister les pauvres dans leurs nécessités.

Or, comme cet homme ne tenait aucun compte des prières du pontife, ce dernier ayant prié se rendit à une fosse qu'un porc avait creusée et il y trouva autant d'or qu'on en exigeait de lui et qu'il donna pour l'acquisition de ce terrain.

Il y avait un autre voisin qui possédait un champ contigu à celui que le Saint venait d'acheter; ce voisin fut prié avec instance par le Saint de donner ce terrain à l'église précitée, et comme ce propriétaire lui faisait la même réponse que le premier, Patrice alla de nouveau à la fosse creusée par le porc et il y trouva un poids d'or égal au premier, qu'il donna à cet homme pour prix de son champ.

Ce fut la troisième fois que le Seigneur révéla ainsi à saint Patrice dans la terre fouillée par le grouin des porcs, de l'or, — la première fois pour son propre rachat (1) et les deux fois suivantes, au même endroit, pour enrichir et doter une église.

Dans la suite, le plus jeune des frères, nommé Ono, le cœur touché de componction, rendit non-seulement l'or au saint de Dieu, mais encore il lui donna sa maison, ses biens et son revenu, pour fonder et bâtir une église. Or, ce lieu s'appelle Alfind, et il y a aujourd'hui un siége épiscopal.

—

CHAPITRE CVII.

Le bienheureux Patrice consacra évêque et mit à la tête de cette église un de ses disciples, nommé Asycus, moine par l'habit et par les vertus. Cet évêque — selon le conseil de saint Patrice, — établit dans son église un excellent collége de moines dont il fut choisi pour être l'abbé.

Et cet évêque, une fois, au lieu de dire la vérité, pécha en laissant échapper un mensonge. Mais, étant rentré en lui-même, il se condamna à la solitude, et, dans la grande amertume de sa pénitence il s'enfuit loin de la face des hommes, demeura dans la solitude, et y restant sept ans, ne fut vu par aucun être humain. Ses moines, qui le cherchaient depuis longtemps, le trouvèrent au bout de sept ans dans le fond d'une vallée, et ils voulurent ramener par la force cet

père, évêque de Toulouse, qu'ayant vendu les vases de son église pour secourir les pauvres, il portait le corps de Jésus-Christ dans un petit panier d'osier et son sang précieux dans une coupe de verre : *Nihil illo ditius qui corpus Domini canistro vimineo et sanguinem portat in vitro.* — Ep. IV, ad Rusticum.

Saint Honorat, de Marseille (v[e] siècle), dans la Vie de saint Hilaire d'Arles, dit que ce Saint ayant vendu tous les vases de l'église pour subvenir aux nécessités des pauvres, se servit de calices de verre : *Qui eo credidit omnia distrahenda quousque ad patenas vel* calices vitreos *veniret.*

Ce fut le pape Léon IV, qui occupait le siége pontifical en 847, qui défendit expressément de se servir désormais de calices de bois et de verre : *ne quis ligneo calice aut vitreo audeat missam cantare.*

(1) Voyez la note 10.

(1) Voyez ci-dessus, chapitres XV et XVI.

époux au domicile conjugal. L'évêque n'y consentit en aucune façon, se jugeant indigne d'exercer désormais la charge pontificale, lui, de la bouche de qui était sorti un mensonge volontaire,—ce que les saints canons disent être un sacrilége de la part des prêtres.

Cela doit nous donner à penser combien doivent faire pénitence ceux qui sont tombés dans de très-grands crimes, puisque ce Saint fit une telle pénitence pour un seul mensonge.

Or, les moines ne voulant pas se séparer de saint Asycus, demeurèrent en ce lieu avec lui jusqu'à la fin de sa vie, et après l'avoir enseveli, construisant un monastère en cet endroit, ils y servirent le Seigneur dans la sainteté et la justice.

—

CHAPITRE CVIII.

Saint Patrice ayant eu de l'Esprit-Saint une révélation touchant deux frères, dit à chacun d'eux ce qui le concernait.

Il prédit au premier que, dans peu, il perdrait — lui et sa race, — le gouvernement de ce pays, pour avoir préféré l'argent au Christ et l'or à la prière que — lui, Patrice, — il lui avait adressée. Au frère cadet il prédit qu'il lui arriverait beaucoup de biens à cause du dévouement de son âme, et qu'il serait le conseiller du roi ici-bas et que d'excellents prêtres de Dieu naîtraient de sa race sainte.

Tout ce que le Saint prophétisa ne fut en aucune manière démenti par l'événement.

—

CHAPITRE CIX.

Saint Patrice prêchait une fois aux gentils, et les instruisant et les baptisant, il séjournait plus longtemps [que d'habitude] en ce lieu. Or, Benignus, disciple du Saint, était un peu chagrin d'un si long séjour en ces quartiers. Mais, le Saint dit qu'il ne voulait pas s'éloigner de ces lieux avant l'arrivée de ses disciples et de ses enfants qui étaient en pays éloignés.

Le lendemain on vit le ciel se noircir et la mer agitée par un vent violent qui faisait se choquer les vagues entr'elles. Et saint Patrice —la face voilée comme d'un nuage de tristesse,—dit à ceux qui étaient avec lui, que ses fils qu'il avait engendrés en Jésus-Christ et qui venaient le retrouver étaient en proie à une grande angoisse, et voyant que ses auditeurs étaient très-affligés, surtout son enfant chéri, le fils d'Erchus, qui tremblait de toutes ses forces, il lui disait de souffrir avec résignation.

Et comme les assistants assuraient à Patrice que le vaisseau ne pouvait supporter une si grande tempête, l'homme saint se mit à prier avec plus de ferveur encore. Après un petit intervalle, en présence de tous ceux qui étaient là, Patrice commanda aux vents et à la mer d'apaiser leur fureur au nom de la puissance de Dieu.

O chose étonnante et digne d'admiration! aussitôt le vent cessa, la mer se tut, la tempête s'apaisa et un grand calme lui succéda.

Le même jour, les frères précités abordèrent assez heureusement et ils racontèrent en présence de tous comment les éléments, d'abord si dangereux pour eux, avaient été sur-le-champ apaisés d'une manière inopinée par la très-puissante prière de Patrice, leur père.

—

CHAPITRE CX.

Dans un autre temps aussi, les mêmes frères — pour venir voir saint Patrice, — s'étaient mis en chemin et ils allaient à pied le long du rivage sablonneux de la mer; et comme ils marchaient tous ensemble en conversant, voici que la mer les entoura et leur ôtant tout espoir de fuir, les menaça tous d'une horrible mort.

Mais, saint Patrice instruit par Dieu, connut à quelles angoisses étaient en proie ceux qui venaient le voir, et apparaissant à ses disciples, il leur dit qu'il compatissait à leur tribulation. Ensuite, ayant prié, il commanda par la puissance de sa parole — au nom du Seigneur, son Dieu, — au reflux de la mer de se retirer au plus tôt et de

laisser passer libremement et en paix ses fils qui venaient le voir.

La mer obéit sur-le-champ à la voix de l'homme de Dieu et se retira; et ainsi cette troupe de frères, pleine de joie et louant Dieu, arriva auprès de son père Patrice, et elle excita les cœurs de tous ceux qui entendirent le récit d'un si grand miracle à louer Dieu, qui opère des merveilles par ses Saints.

—

CHAPITRE CXI.

En un certain temps, à la suite d'un voyage sur mer qu'il avait dû entreprendre, saint Patrice toucha terre avec ses religieux, et ayant mis pied sur le rivage, il laissa tomber sa cuculle (1) sur le sable, au bord de la mer.

Arrivés à terre, les saints s'assirent et se mirent à s'entretenir des choses du ciel et à se refaire ainsi par cette conférence. Or, la mer, selon la coutume, montant graduellement, couvrit le sable et fut près d'entraîner et d'emporter avec elle la cuculle du prélat.

Ce que voyant le Saint, il défendit au reflux de la mer de toucher et d'enlever sa cuculle, au nom de Celui qui a toute puissance dans le ciel et sur la terre, sur la mer et sur tous les abîmes. Chose merveilleuse! le reflux de la mer couvrit toute la plage comme d'habitude, mais laissa seulement à sec la place où était la cuculle. Après que la mer se fut retirée, il se fit apporter son vêtement, et tous ceux qui étaient là louèrent Dieu et vénérèrent Patrice, à la vue de ce miracle. Par la suite, tous furent plus prompts à obéir à celui à qui ils avaient vu un élément sans raison se soumettre docilement.

—

CHAPITRE CXII.

Une fois, comme saint Patrice consacrait deux vierges en un champ situé dans le pays de Cregrus, un voile envoyé par le ciel tomba dans le giron de l'homme de Dieu,

(1) *Cucullam.* — Cape ou capuchon de moine.

et lui, le recevant avec une très-grande dévotion, il l'offrit à la seconde des vierges qu'il venait de consacrer. Mais elle, se jugeant indigne d'un tel présent et d'une si sainte eulogie, dit au saint pontife :

— Comme ce présent excellent et ce don parfait qui vient du Père des lumières ne m'a pas été envoyé à moi, pécheresse, je pense qu'il est convenable que vous le gardiez pour vous, puisque c'est à vous qu'il est échu, ou que vous le donniez à une autre qui vaille mieux que moi.»

Le Saint, applaudissant à l'humilité de la vierge, lui mit ce voile sur la tête, lui recommandant de le porter toujours jusqu'à son entrée dans la maison de son Epoux. La vierge obéit à l'ordre du pontife, et vivant saintement, elle reposa dans le Seigneur par une très-sainte mort.

—

CHAPITRE CXIII.

Saint Patrice, obéissant à une sainte coutume, logeait avec lui un lépreux auquel, avec une grande dévotion, il fournissait, —comme au Christ (1),—tout ce qui lui était nécessaire. Il lavait de ses propres mains ses ulcères et donnait à cet homme la double nourriture du corps et de l'âme.

Or, ce lépreux qui avait entièrement perdu la santé de son corps, veillait de toutes les manières à la conservation de la santé de son âme, sans cesse appliqué à l'oraison, et à rendre en tout et toujours grâces à Dieu. Mais, comme la lèpre dont il était couvert exhalait une puanteur insupportable pour ceux qui demeuraient avec lui, il craignit de devenir pour ses frères un objet d'horreur et se sépara de toute société humaine avec mystère et humilité, et ayant trouvé par hasard un arbre creux, il s'y logea et vécut ainsi seul avec lui-même.

Tandis qu'il vivait ainsi seul, il vit passer quelqu'un, l'appela et lui demanda quelle religion il professait. Ce passant, lui ayant répondu qu'il était chrétien, le lépreux le pria — pour l'amour de Celui en qui il

(1) *Pro Christo.* — Ce lépreux était, pour saint Patrice, l'image de Jésus-Christ ou Jésus-Christ même que la sainte Écriture compare à un lépreux.

croyait, — de se rendre en toute hâte à un endroit plein de joncs et de lui en apporter un faisceau. Après cette prière ou plutôt cette supplication, le passant se rendit à l'endroit indiqué, commença à arracher des joncs, et au premier qu'il tira de terre une belle fontaine jaillit aussitôt; ayant fait un faisceau de joncs, cet homme le porta au lépreux et lui raconta ce qui venait d'arriver touchant cette nouvelle fontaine. Le lépreux rendit grâces et louanges à Dieu, puis il dit à l'homme :

— Tu sauras, frère très-cher, que notre Seigneur Jésus-Christ t'a amené ici pour que tu laves mon corps dans l'eau de cette fontaine et que tu l'ensevelisses en ce lieu. »

Ayant dit ces mots, il leva les yeux et les mains au ciel, et expira; et l'homme précité lava le corps du lépreux dans la fontaine et il ne vit plus aucune trace de lèpre en lui; mais, enivré d'un très-suave parfum, il l'ensevelit là même et s'en alla.

Quelques jours s'étant écoulés, saint Munis, dévot porteur de nombreuses reliques de saints, revenait de Rome, et il fut obligé de passer la nuit au lieu même où avait été enseveli le lépreux. Dans le silence de la nuit, il voit une grande lumière se répandre sur cet endroit et l'envelopper, et il entendit les anges qui chantaient en faisant la garde jusqu'au matin autour du tombeau du lépreux.

Munis raconta tout cela à saint Patrice, en lui disant qu'il voulait enlever ce corps saint de ce lieu désert et le mettre ailleurs; mais, saint Patrice le lui défendit, lui prédisant que là même demeurerait un fils de vie qui n'était pas encore né et aurait nom Keranus, qu'il remplirait cet endroit d'un illustre bataillon de saints et élèverait ce saint corps avec beaucoup d'honneur.

Or, ce que Patrice avait prédit advint dans la suite du temps, et ce lieu est situé entre la Midia et la Connactia, à l'endroit où s'élève la cité de Cluan, où il y a aujourd'hui un siége épiscopal.

—

CHAPITRE CXIV.

Saint Munis — dont nous venons de parler, — étant de retour de Rome, à la suite des fatigues d'un long voyage et s'ennuyant désormais de se remettre en route, priait saint Patrice, puisqu'il avait assuré le repos de ses frères dans les diverses Églises auxquelles il les avait commis, de lui assigner à lui-même un endroit propre à la vie contemplative.

Or, saint Patrice qui savait d'avance que, malgré son amour pour le repos intérieur, Munis devait cependant être utile au salut d'un grand nombre de personnes, lui montra un endroit commode et excellent pour le but qu'il se proposait, et il lui dit :

— Voici une colline, voici une vallée; bâtis et habite où cela te semble plus agréable d'aspect. Mais, sache que si tu habites dans la vallée, tu pourras amener beaucoup d'âmes au Seigneur; si tu demeures sur la colline, tu n'en gagneras que fort peu, distrait que tu seras par les vains charmes du site et d'autres causes très-nombreuses. »

Ainsi averti d'avance et prémuni par l'Esprit-Saint, Munis — à ce qu'on rapporte, — répondit à saint Patrice :

— Je ne m'inquiète et ne me plains ni de la colline ni de la vallée, mais d'un étang voisin près duquel s'élève une royale demeure. Or, la fréquentation répétée des courtisans et des autres séculiers me deviendra à charge et s'opposera au repos de mon âme (1). »

Saint Patrice le réconfortant, lui assura qu'il serait facile à Dieu de porter remède à cet ennui, et se retirant un peu à l'écart, il se répandit en dévotes et efficaces prières devant Dieu. Or, la nuit suivante, le Seigneur transporta si loin cet étang et les habitations qui l'avoisinaient, que depuis son serviteur n'en ressentit aucun ennui ou embarras.

Saint Munis restant donc en ce lieu, y construisit une église à laquelle saint Patrice fit don de reliques des saints apôtres Pierre et Paul et d'autres saints en très-grand nombre, ainsi que des choses nécessaires au ministère sacerdotal.

Par la suite, Munis fut — quoique malgré lui, — élevé aux sublimes fonctions de la

(1) *Mentis.... meæ Sabatto.* — Mot à mot « Le Sabbath de mon âme ; » Le Sabbath, dans l'ancienne loi, était le jour du repos qu'a remplacé le Dimanche dans la nouvelle loi.

charge pontificale à cause de l'éclat de ses vertus et du grand nombre de ses miracles; et enfin il alla au Seigneur.

—

CHAPITRE CXV.

Il y eut un jeune homme de bonnes mœurs, d'un esprit pénétrant, d'une éloquence fleurie, d'une beauté remarquable, nommé Fiechus, disciple du poëte Dubhtachus. Il y avait peu d'années qu'il avait épousé une jeune fille qui était morte récemment, et dont il avait eu un fils unique.

Saint Patrice ayant rencontré Fiechus avec son maître précité, à l'instant même et d'un coup d'œil, par la révélation de l'Esprit-Saint, connaissant sa conscience, dit devant tous :

— Voici un jeune homme qui n'a eu qu'une épouse, et qui, selon l'Apôtre (1), pourra dignement être élevé au sacerdoce et même au pontificat. »

Patrice commenca donc à lui expliquer la règle de la foi et à l'avertir de recevoir le Baptême. Le jeune homme était dans l'admiration des paroles de grâce qui sortaient de la bouche de saint Patrice et surtout de ce que, sur-le-champ, l'homme de Dieu avait pu lire dans son âme et connaître sa vie. Donc il crut et reçut le Baptême, et se rendit disciple du saint pontife, malgré la longue opposition de son maître qui ensuite lui donna son consentement.

Le Saint bénit Fiechus et lui donna un alphabet (2) écrit de sa main, et le jeune homme — par la puissance de la bénédiction de Patrice, — apprit en un seul jour le psautier et dans un temps assez court, par l'inspiration de l'esprit de sagesse et d'intelligence, il comprit suffisamment les saintes Écritures.

Car on ne tarde pas d'apprendre et de savoir quand on a l'Esprit-Saint pour maître. Saint Patrice promut Fiechus aux ordres sacrés et ayant ordonné évêque ce digne ministre du Seigneur, il le mit à la tête de l'Église de Sclepten. Et Fiechus brilla par sa sa vie, sa doctrine et ses miracles, et sur le consoil d'un ange, prenant l'habit monastique, il fonda un saint monastère dans son palais épiscopal.

(1) I *Tim.* III.

(2) *Alphabetum*, — Sans doute un alphabet latin ?

—

CHAPITRE CXVI.

Le bienheureux Patrice jugea convenable d'envoyer un char à saint Fiechus, parce que chargé d'infirmités il ne pouvait voyager à pied, visiter son diocèse et exercer la charge de pontife. Car, il était affaibli par une abstinence excessive et de plus affligé d'une fistule à la cuisse.

A la vue du char, saint Secundinus — sous l'empire d'un sentiment humain, — fut chagriné, et il prétendit que c'était plutôt à lui qu'à Fiechus qu'on devait donner cette voiture. Le père saint comprenant que Secundinus était peiné, s'appliqua à lui répondre plutôt par un miracle que par un discours. Il lui dit donc :

— Ne t'afflige pas, frère très-cher, à cause du petit présent que nous allons faire à notre confrère dans l'épiscopat, de peur que nous ne donnions occasion au diable de nous persuader que ce frère a moins besoin d'une voiture que n'importe qui d'entre nous. Mais, pour que nous ne semblions pas nous être trompé dans notre jugement, que la discussion et l'examen de cette affaire soient abandonnés au jugement d'un ange. »

En même temps, un ange apparaissant à Fiechus et à Secundinus, à la prière de saint Patrice, fit mettre les chevaux au char et ordonna de les laisser aller sans cocher; et il décida que le char devrait être adjugé à celui des deux chez qui s'arrêteraient et séjourneraient définitivement les chevaux attelés à ce char.

Or, il fut fait comme l'ange l'avait commandé et le Saint fit atteler le char, et les chevaux— sans être conduits par personne, — se rendirent à travers des pays impraticables et des chemins tortueux, d'abord à la demeure de Secundinus, où ils arrivèrent le soir; et ayant été dételés on les laissa paître.

Mais, le lendemain matin, sans que personne y touchât, les chevaux se remirent à

la voiture et arrivant encore, de la même manière, à la demeure d'un autre saint, ils y passèrent la nuit; enfin, le troisième jour, ils atteignirent l'habitation de saint Fiechus où ils s'arrêtèrent, donnant ainsi évidemment à entendre que c'était à lui qu'ils étaient destinés.

Cependant, ce Saint ne voulut pas monter dans ce char avant que l'ange ne lui eût assuré que ce présent était bien à son adresse.

Une autre fois ce même miracle se renouvela, à propos de deux chevaux que saint Patrice avait envoyés à saint Fiechus pour les atteler à son char.

—

CHAPITRE CXVII.

L'ange — une autre fois, — commanda à Fiechus de bâtir de l'autre côté de la rivière un monastère avec tous les bâtiments nécessaires aux divers usages, et il lui assigna un endroit convenable, lui disant que là où un sanglier se montrerait à ses yeux il bâtît le réfectoire, et où il verrait une biche il lui ordonna de construire l'oratoire.

Le Saint répond à l'ange qu'il n'en fera rien si saint Patrice, son père et son pasteur, ne vient lui-même donner son approbation à l'œuvre qui lui est ordonnée.

Cette parole ne déplut pas à l'ange du Seigneur, parce qu'elle lui révéla quel était en Fiechus le sentiment d'amour et d'obéissance qu'il avait en Jésus-Christ, à l'égard de l'homme de Dieu. Donc, quelques jours s'étant écoulés, Patrice — averti par l'ange, — donna tous ses pouvoirs à Fiechus et ils construisirent en ce lieu, nommé Forrach, un monastère selon le plan que l'ange leur avait montré d'avance.

Or, saint Fiechus remplit les fonctions d'abbé dans ce monastère, sans cesser pour cela d'exercer en toutes choses la charge épiscopale dans son diocèse.

Ce pontife eut coutume, chaque année, au commencement du jeûne (1), de sortir seul du monastère en emportant avec lui cinq pains d'orge mêlés de cendre pour sa subsistance dans un désert reculé où il demeurait pendant toute la durée de ce saint temps. Mais, le dimanche des Palmes (1) ou quelquefois le jour de la Cène du Seigneur (2), il avait coutume de retourner chez lui pour faire son office et rapportait encore avec lui la moitié d'un seul pain qu'il n'avait pas mangé.

Il envoya à Dieu — avant lui, — soixante saints; puis, les suivant, il fut enseveli à Scleptum.

Son fils — dont il a été plus haut parlé, — marcha sur les traces de son père, en science et en sainteté, et ayant été élu évêque en un autre endroit, il reposa dans le Seigneur.

—

CHAPITRE CXVIII.

Tandis que le très-saint Patrice s'appliquait courageusement à la prédication de la divine parole, des hommes armés accoururent de Callria et ils chassèrent violemment de leur pays cet ange de paix.

Et l'homme de Dieu ne crut pas du tout devoir taire ce qu'il vit, à leur sujet, en esprit :

— Parce que, (dit-il), vous avez porté les armes contre un homme sans défense et qui vous annonçait la paix, et que vous avez chassé de votre pays celui qui prêchait le salut,—vous et vos fils vous tournerez le dos à l'ennemi, au jour du combat. »

Et eux, entendant ces paroles, ils tremblèrent devant Patrice comme devant un glaive terrible, et faisant pénitence de leur témérité, ils fléchirent, tous, les genoux devant le Saint de Dieu, le priant avec larmes, — excepté cinq d'entre eux, — de leur pardonner.

Le Saint réfléchit un peu en lui-même et il leur dit encore, d'un accent prophétique :

— La parole que j'ai prononcée sur vous et sur votre race, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, restera inébranlable et rien n'y

(1) *In capite jejunii.* — Le grand *jeûne*, le *jeûne capital* du Carême.

(1) *Dominicâ Palmarùm.* — Le dimanche des Rameaux.

(2) *Cœnâ Domini.* — Le Jeudi Saint.

sera changé. Cependant, parce que vous vous êtes repentis dans votre cœur, — quoique vous soyiez désormais réduits à fuir, jamais en aucun combat vous ne perdrez plus de cinq hommes à la fois. »

Les Hibernois racontent que cette prophétie de saint Patrice s'est toujours vérifiée dans de fréquentes rencontres.

—

CHAPITRE CXIX.

Certains hommes très-méchants et malins qui demeuraient dans le pays de Ferros, voulant faire mourir saint Patrice, lui offrirent — pour qu'il les bénît, — des fromages frais mêlés de poison. Le Saint les bénit, et aussitôt — à l'admiration de beaucoup, à la louange de Dieu, en son honneur à lui Patrice et à la honte des empoisonneurs, — il les changea en pierres. Ces pierres sont jusqu'à présent demeurées à l'endroit même où fut opéré le miracle, et toutes muettes qu'elles sont, elles proclament le mérite de Patrice qui les a ainsi métamorphosées.

Ces mêmes empoisonneurs voyant que leurs machinations tournaient à la gloire du Saint et à leur propre confusion, réunirent parmi leurs affidés cinquante hommes armés pour répandre le sang du juste. S'étant donc mis en marche pour aller trouver le pontife, ils entrèrent dans le gué d'une rivière, et l'homme de Dieu marchant le long du rivage venait à leur rencontre; dès qu'il vit ces sicaires, il comprit quelles étaient leurs pensées et élevant sa main gauche contre eux, il dit à haute voix :

— Vous n'arriverez pas jusqu'à nous et vous ne retournerez pas vers les vôtres, mais vos cadavres resteront dans cette eau jusqu'au jour du jugement. »

Selon la parole de l'homme de Dieu qui prononçait ainsi leur sentence, *ils furent* aussitôt *submergés, comme du plomb, dans les grandes eaux* (1), et l'on n'a pas jusqu'ici retrouvé leurs corps, quoiqu'on les ait cherchés.

Par un juste jugement de Dieu, l'eau fut pour ces cinquante hommes qui conspiraient la mort de saint Patrice, ce que le feu du ciel avait été pour les deux fois cinquante hommes pleins d'orgueil que le roi Achab envoya jadis au prophète Élie.

Or, l'endroit où ces hommes furent engloutis par les eaux s'appelle encore aujourd'hui *le gué des noyés*.

(1) *Exode*, XV.

—

CHAPITRE CXX.

Certains fils des ténèbres firent, en un champ nommé Liffy, des fosses profondes en divers endroits du chemin public, et ils les couvrirent de menus branchages et de gazon vert, afin que le Saint en marchant y tombât au moment où il s'y attendrait le moins.

Une jeune fille sut les embûches que l'on préparait à l'homme de Dieu et elle eut soin de l'avertir de s'en garder. Le Saint, confiant dans le Seigneur, ordonna aux siens de monter à cheval et leur ayant donné sa bénédiction, il passa avec eux sans trébucher une seule fois. Car, l'herbe frêle et menue portait ces hommes allant à cheval sur elle, aussi bien que l'eût fait la terre dure, et cela parce que cette sainte cavalerie portait dans son cœur et dans son corps Celui qui soutient tout.

Ensuite, le pontife de Dieu envoya cette jeune fille vers son père à elle pour qu'elle l'amenât en sa présence et qu'il recouvrât la santé de l'âme. Cette vierge fit comme le Saint lui avait commandé, et elle amena son père en sa présence. Et quand il eût entendu le Saint prêcher la parole de Dieu, cet homme crut, et Patrice le baptisa avec ses dix fils et ses trois filles. Après qu'il eût baptisé ces vierges, Patrice les consacra au Seigneur en leur donnant le voile sacré, et il prédit d'une voix inspirée que cinq des fils de cet homme seraient heureux et florissants dans le siècle et que les cinq autres d'abord élevés à la cléricature prendraient ensuite l'habit monastique et vivraient et mourraient saintement.

Patrice prédit aussi à ceux qui avaient creusé malicieusement des fosses pour lui et les siens, qu'eux et leurs descendants pas-

seraient sans cesse leur vie à creuser la terre pour gagner leur pain, et que l'eau — selon la parole de l'Écriture, — leur manquerait toujours.

Et tout ce que le Saint prédit l'événement le vérifia.

—

CHAPITRE CXXI.

Saint Patrice vint à un pays situé en deçà de l'île d'Inchenu, et il trouva un endroit propre à y bâtir une église; mais, quand il l'eut commencée, une multitude de paysans sortit du bourg et s'opposa à ce que la construction fût continuée. Mais, le Saint rempli de l'Esprit de prophétie leur fit cette prédiction :

— Puisque vous m'empêchez de bâtir une demeure au Seigneur mon Dieu, jamais la fumée ne sortira de la cheminée des maisons que vous et vos descendants essayerez de construire en ce lieu. »

Cette parole de saint Patrice a reçu jusqu'à ce jour une consécration qui en prouve la très-grande vérité et en fait foi aux yeux. Car, beaucoup de personnes bien des fois ont entrepris de bâtir des maisons en ce lieu, mais à cause de nombreux contretemps, ils n'ont jamais pu y mettre la dernière main.

—

CHAPITRE CXXII.

Un homme méchant et pervers, puissant en iniquité, nommé Dengo, s'opposa avec violence au dessein qu'avait saint Patrice de construire une église en un lieu convenable à cette destination. Et saint Patrice l'adjurant ou plutôt lui prophétisant au nom de son juge, lui dit :

— Dans peu ta maison sera détruite et ta fortune dissipée et les fils nés de toi, profane, se souilleront la plupart par le fratricide. Quant à ceux qui survivront, ils n'arriveront jamais au faîte d'aucune dignité ou puissance, mais jusqu'au jour de leur mort ils seront errants et fugitifs sur la terre. »

L'expérience a prouvé de point en point la vérité de ce présage de saint Patrice relativement à la misère de cet homme et de ses fils.

—

CHAPITRE CXXIII.

Un homme très-puissant ayant bâti une église sur son propre fond l'enrichit de biens et de terres, et saint Patrice voulait la faire gouverner par un des siens capable de gagner les âmes au Christ; mais, l'homme puissant résistait, disant que dans sa propre famille il avait un clerc qu'il voulait mettre à la tête de son Eglise.

Le Saint, ne jugeant pas convenable pour le moment d'entrer en contestation sur ce point, se retira chez lui. Le lendemain, cet homme amena son fils à saint Patrice, voulant qu'il le consacrât évêque de cette Eglise. Et comme le Saint qui s'était retiré du milieu des siens priait à l'écart, tout entier à la méditation, l'homme précité alla trouver deux évêques, disciples du Saint, qui vivaient en un autre endroit et leur proposa de consacrer son fils.

Un de ces évêques n'acquiesça pas à la requête de cet homme et répondit qu'il ne voulait rien entreprendre à cet égard sans le consentement ou l'ordre de saint Patrice; mais, l'autre, gagné par prières ou par argent, osa faire ce qu'on lui demandait.

Ce qu'ayant appris saint Patrice, il frappa ce présomptueux d'une pénitence assez rude; car, il lui prédit que tout le temps de sa vie il serait privé du pain nécessaire au soutien de son existence. Il déclara aussi qu'un évêque consacré dans de telles conditions méritait d'être déposé et était méprisable, que son Eglise deviendrait pauvre à ce point qu'elle ne pourrait se défendre contre deux hommes qui voudraient s'en emparer.

Or, ce que le Saint avait prédit advint irrévocablement.

—

CHAPITRE CXXIV.

Un homme condamné depuis longtemps à la cécité, nommé Domhnaldus, entendant dire que saint Patrice passait, se présenta à

lui, plein de confiance que par lui il obtiendrait la vue, objet de ses désirs. Et comme ses yeux ne pouvaient servir de guides à ses pas et qu'il n'y voyait pas, en courant il trébuchait et tombait, puis il se relevait; et il n'y avait là personne qui le menât par la main.

Un clerc de ceux qui accompagnaient saint Patrice voyant cet aveugle tomber, rit et se moqua de l'infortune de ce pauvre homme; en voyant cela saint Patrice fut indigné et pour que dorénavant nul de ses disciples n'osât imiter une telle conduite, il gourmanda en ces termes la lâcheté de ce clerc :

— En vérité je te dis qu'au nom de mon Dieu les yeux de cet homme, à présent couverts d'un nuage, s'ouvriront, tandis que les tiens qui ne sont ouverts que pour le mal et qu'excite au rire railleur la vue de cet aveugle, seront fermés à leur tour par la cécité. »

Disant cela, il fit le signe de la croix sur l'aveugle et chassa loin de lui les ténèbres, tandis qu'au contraire il rendit aveugle l'homme qui voyait mal (1). Double miracle par lequel est accomplie cette parole que la sainte Écriture nous rapporte avoir été dite par le Sauveur, *afin que ceux qui ne voyaient pas voient et que ceux qui voient deviennent aveugles* (2).

Le même jour aussi, par la divine puissance, Patrice redressa trois boîteux qui imploraient son secours et,—selon l'expression du prophète (3), — il les rendit semblables à des cerfs qui sautent et bondissent dans un sentier, tant ils devinrent agiles dans leur marche.

—

CHAPITRE CXXV.

Des magiciens au nombre de neuf qui machinaient la mort de saint Patrice, ce héraut de la vie, se déguisèrent en moines et en serviteurs de la justice, et afin de pouvoir plus facilement tuer le Saint, grâce à la ressemblance de leur habit avec le sien, ils revêtirent de blanches cuculles.

Et en cela ils imitèrent le Prince des ténèbres, leur maître, l'ange de Satan qui se transfigure en ange de lumière (1), et sous leur déguisement ces magiciens rendirent souvent leurs services au Saint.

Un homme illustre, nommé Enda, ami du saint prélat, voyant les embûches que lui tendaient ces impies, fit entrer son fils Conallus dans cette troupe de magiciens pour défendre les jours de Patrice, lui recommandant de déjouer leur trame et leurs efforts, et de les empêcher d'approcher de l'homme de Dieu.

Or, le fils fit ce que son père lui enjoignit, et fils de lumière il se cacha au milieu de ces fils des ténèbres. Enfin saint Patrice connut par une révélation divine qu'il était entouré de corbeaux couverts du plumage de la colombe, de loups revêtus de toisons de brebis, de sicaires cachés sous la robe monastique.

Il savait que l'Éthiopien ne peut changer de peau quoiqu'il la couvre de vêtements blancs et que ces magiciens ne pouvaient se défaire de la malice qui coulait dans la moëlle de leurs os, quoiqu'ils la cachassent sous de blanches robes. Il se fit donc tout autour de lui un rempart avec le signe de la croix et il l'opposa à ces ennemis de la croix du Christ; et alors par un miracle le feu descendant du ciel en présence de tous consuma les magiciens, sans toucher en rien à Conallus qui était au milieu d'eux et qui n'avait jamais participé à leur méchanceté.

Cette punition exemplaire fit voir que de même que la croix du Christ protége et sauve les hommes pieux et fidèles, de même aussi elle fait périr les impies et les idolâtres.

Ensuite, le Saint traça le signe de la croix sur la terre, au même endroit, et il en fit jaillir une source très-belle et salutaire. Il bâtit aussi une église en ce lieu où s'était opéré ce miracle par la croix, et jusqu'à ce jour cette église s'est appelée *la Croix de Patrice*.

(1) *Male videnti.*
(2) *Saint Jean*, IX.
(3) *Isaïe*, XXXV.

(1) II. *Cor.* XI.

—

CHAPITRE CXXVI.

Une autre fois, un autre magicien qui ne différait nullement des précédents en malice, soutenu par une foule impie qui s'était unie à lui dans la pensée du crime, fit serment et s'engagea de commettre un sacrilége, en complotant la mort de saint Patrice.

Mais, le Saint — avant que ce misérable pût oser cette action exécrable, — leva sa main gauche et le frappant de sa malédiction, au nom du Seigneur, aussitôt cet homme fut consumé, aux yeux de tous, par le feu tombé du ciel, et périt comme les neuf magiciens précités.

Quant à la foule que cet homme avait assemblée en ce lieu pour la rendre témoin de la mort du saint Prélat, —craignant de périr d'une semblable manière, elle s'y déroba par la fuite ou plutôt par un bienfait de la divine miséricorde.

—

CHAPITRE CXXVII.

Un jour que le bienheureux Patrice se hâtait de se rendre à un endroit pour y prêcher, selon sa coutume, une des roues du char qu'il montait se brisa en deux morceaux. On court donc à la forêt voisine, on y abat une branche qui semble propre à l'usage auquel on la destine, on la taille, on la travaille et on l'adapte à la roue brisée. Cependant, ce long travail se trouve inutile, car la roue se brise encore comme la première fois. On recommence une troisième et une quatrième fois, mais toujours avec le même résultat; la roue se brise, comme si le ciel voulait apporter du retard au voyage de Patrice.

Or, l'homme de Dieu comprit que cet accident n'était pas arrivé sans cause, et s'informant avec soin de ce que c'était que cette forêt et de celui à qui elle appartenait, il apprit — par ce qu'on lui en raconta, — qu'elle avait été consacrée aux dieux ou plutôt aux démons.

Le saint confident des secrets divins et d'accord avec le jugement du ciel, ayant levé la main gauche, maudit cette forêt. O miracle! Toute cette forêt — ainsi que le figuier de l'Évangile, — se dessécha aussitôt, et depuis ne produisit aucun arbre propre à aucun usage autre qu'à brûler.

—

CHAPITRE CXXVIII.

Un petit roi et son peuple qui habitaient dans le pays de Momonia, nommé Nadese, fixèrent un jour et une heure auxquels ils devraient se réunir et s'occuper, en présence de saint Patrice, des églises qu'il y aurait lieu à fonder dans cette contrée.

Saint Patrice vint — selon ce qui avait été convenu, — au lieu et au jour d'avance indiqués, et il attendit tout un jour jusqu'au soir sans que personne parût ou au moins qu'une réponse lui fût donnée. Ces hommes se jouèrent ainsi de l'homme de Dieu, de la même manière, beaucoup de fois.

Mais, l'Esprit-Saint qui habitait en Patrice révéla à ces hommes par sa bouche quelle serait la récompense d'une telle insolence, et comme une fois ils venaient enfin le trouver vers le soir, il leur dit sans détour:

— Parce que vous vous êtes joués tant de fois non-seulement de moi mais de l'Esprit-Saint, ni vous ni vos descendants jusqu'à la fin des siècles ne pourrez exécuter vos projets en ce lieu avant le soir. »

Et comme le peuple le rapporte en proverbe, cette parole prononcée par le Saint sur les hommes de ce pays s'accomplit jusqu'à présent. Car, si de très-grand matin ils se réunissent pour traiter de quelque affaire capitale, ils n'achèvent jamais leur discussion avant le soir.

—

CHAPITRE CXXIX.

Il y avait parmi les grands de Momonia un méchant homme nommé Cearbhallus qui empêchait toujours saint Patrice d'élever une église sur le territoire de sa juridiction.

Or, il y avait un beau lac d'un aspect

admirable non loin de la demeure de ce grand ; mais, une grande et haute montagne placée entre sa maison et ce lac lui en ôtait toute la charmante vue.

Le Saint insistait auprès de cet homme, l'exhortant et le suppliant de fonder et de bâtir une église; mais, ce méchant résistait et s'y refusa longtemps. Cependant, une fois cet homme pervers voulant embarrasser Patrice par une réponse pleine de malice, lui dit :

— Si au nom du Seigneur ton Dieu tu ôtes cette montagne de l'endroit où elle est, afin que mes yeux puissent jouir librement de la vue de ce lac, objet de mes désirs, il te sera permis de bâtir une église où il te plaira. »

Or, il fit cette demande au Saint parce qu'il crut que c'était chose tout à fait impossible de la réaliser. Mais, saint Patrice ayant prié avec ferveur, leva les yeux de la foi et de l'amour vers *la montagne qui bornait ses regards* et qui s'élevait *sur une large base* (1) et aussitôt cette hauteur s'abaissant s'engloutit dans la terre, et ne laissant qu'une plaine, offrit à cet homme la libre vue du lac.

Mais, quand saint Patrice eut commencé à bâtir, cet homme endurci l'empêcha de continuer, parce qu'il craignit de se voir déshérité par le fait de la construction de cette église et d'être dépossédé de ce pays, — crainte sans sujet. Le Saint pria de nouveau le Seigneur et la montagne sortit de terre et se dressa à la même place qu'auparavant. Et Patrice prédit que cet homme perdrait dans peu son pouvoir sur ce pays et que nul de ses descendants ne serait grand ou évêque.

—

CHAPITRE CXXX.

Un très-détestable tyran, nommé Euchodius, régnait dans le pays de Vlydia, et il ordonna d'enchaîner deux saintes vierges parce qu'elles avaient refusé de l'épouser, et de les noyer en les étouffant dans l'eau ; et il se moqua de Patrice qui demandait grâce pour elles. C'est pourquoi le Saint le frappa d'une sentence de malédiction et lui prédit que nul de sa race ne régnerait après lui, mais que le royaume passerait à son plus jeune frère, nommé Kerellum.

Or, l'épouse de l'homme que Patrice venait d'excommunier était enceinte, et elle se jeta aux pieds du prélat, lui demandant avec instance sa bénédiction pour elle et le fruit qu'elle portait en son sein. Saint Patrice bénit la mère et l'enfant et lui prédit qu'elle mettrait au monde un fruit très-saint dont on ne connaîtrait pas la mort et dont on ne saurait trouver le tombeau.

Cette femme enfanta un fils qu'elle et son mari firent nommer Douengardus, et il fut très-illustre en sainteté et en miracles, et les Hibernois racontent à son sujet beaucoup et de grandes merveilles.

Enfin Euchodius perdit, peu de temps après, la vie et le pouvoir, et nul de ses descendants ne lui succéda. Mais, son frère précité et sa race — selon la parole de saint Patrice, — ont possédé très-longtemps le royaume de Vlydia.

—

CHAPITRE CXXXI.

Saint Patrice fonda et construisit une église au lieu qu'on nomme Achadhfobhuir et la dota de biens qu'il lui attribua, et pour la gouverner il y mit un de ses disciples, appelé Sennachus, qu'il consacra évêque et qu'à cause de l'innocence de son cœur il nomma *l'agneau de Dieu*.

Après avoir été consacré, Sennachus demanda à saint Patrice de lui obtenir du Seigneur par ses prières qu'il le gardât dans cette charge, pur de toute souillure de péché mortel, et il lui demanda encore avec supplication que l'Église dont il serait le ministre ne portât pas son nom, — comme c'était la coutume en beaucoup d'endroits chez le peuple d'Hibernie. Or, Sennachus en agit ainsi pour garder une grande humilité et fuir la vanité qui est, d'ordinaire, le ver rongeur des vertus.

Donc, Patrice comprenant que Sennachus agissait ainsi par un effet de la bonté du Seigneur et dans la simplicité de son cœur,

(1) *Michée*, IV.

et qu'il ne cherchait que le Seigneur, lui promit l'accomplissement de ses demandes, et le bénissant lui et sa famille, il prédit que beaucoup de saints et d'excellents prêtres et pontifes sortiraient de cette tige.

Or, Sennachus servit le Saint des Saints dans une grande sainteté et fut illustre par ses miracles et ses vertus; et enfin, il entra heureusement dans le céleste sanctuaire.

—

CHAPITRE CXXXII.

Comme saint Patrice passait, en voyage, avec les siens dans une forêt de Midernia, il y rencontra des esclaves qui abattaient du bois. Or, ces hommes étaient sous le joug d'un très-cruel maître, nommé Tremei, écrasés par une horrible et dure servitude, n'ayant que des haches émoussées pour couper des chênes très-gros, et dépourvus de pierre à aiguiser et de tout autre outil à repasser.

D'où il était arrivé que les forces leur manquant, leurs bras s'étaient raidis, leurs mains décharnées, leur chair fondue et qu'on leur voyait les nerfs à nu, et qu'enfin ils auraient préféré la mort à une telle vie.

Aussitôt que l'homme de Dieu eut vu ces malheureux, touché de pitié à leur égard, il toucha et bénit leurs mains, leurs bras et leurs outils. A ce toucher et à cette parole de bénédiction, les forces leur reviennent à tous, la vigueur est rendue à leurs bras et à leurs mains, leurs haches sont tranchantes et ils coupent sans nul effort les plus durs chênes, comme si ç'eussent été de très-minces arbustes.

Ce miracle se prolongea pour eux jusqu'au moment où saint Patrice leur procura miraculeusement la liberté.

—

CHAPITRE CXXXIII.

Le bon père Patrice alla souvent voir le maître ou plutôt le bourreau de ces esclaves pour lui demander leur mise en liberté; mais, il le trouva railleur et inexorable. Alors, recourant à ses armes ordinaires, il jeûna et pria pendant trois jours et se rendit de nouveau auprès de cet homme pour implorer de lui en toute humilité la liberté et la délivrance complète de ces esclaves, et il trouva en lui un nouveau Pharaon.

Or, saint Patrice ayant craché sur une pierre qui était là par terre au pied de ces hommes, cette pierre aussitôt — pour montrer et confondre la dureté de cœur de ce tyran, — éclata en trois morceaux aux yeux des assistants. Mais, cet homme endurci et devenu plus cruel à la vue de ce prodige qui aurait dû l'amollir, monta sur son char et s'éloignant de Patrice dont il méprisait la prière, il ordonna d'infliger à ces esclaves de plus rudes travaux.

Mais, le Seigneur ne laissant pas sans vengeance le mépris que cet homme faisait de son nouveau Moïse, Patrice, punit ce méchant et téméraire insulteur de son serviteur, comme jadis il avait fait pour Pharaon et son armée (1). Car, les chevaux attelés au char de ce tyran se précipitèrent d'un bond dans un étang voisin et noyèrent le char et son maître sous les eaux.

Et cette homme de Belial ayant été ainsi submergé et mis à mort, saint Patrice délivra — sans que nul s'y opposât, — ces esclaves malheureux qu'il tira de la maison de servitude et auxquels il fit don de la liberté qu'ils désiraient depuis longtemps.

—

CHAPITRE CXXXIV.

Le bienheureux Patrice eut dessein de bâtir une église en un endroit assez agréable et commode nommé Ludha (2). Mais, un ange lui apparaissant, lui commanda de renoncer à son entreprise, lui disant :

— Il vient en ce moment un serviteur du Seigneur, Moccheus de Bretagne, qui abandonnant patrie et parents pour le Seigneur, se rend en Hibernie pour la parcourir en tous sens. C'est lui qui construira et habitera ici et il y passera ses jours dans la pratique des bonnes œuvres. »

Le Saint de Dieu obéissant à l'ange s'en alla à l'Orient de ce pays et il y consacra un

(1) *Exode*, XIV.

(2) Aujourd'hui Louth, ville et comté d'Irlande.

endroit au Seigneur, un tabernacle au Dieu de Jacob, encore aujourd'hui célèbre sous le nom de Patrice.

Quant à Moccheus, homme d'une grande vertu, venant à l'endroit ci-dessus mentionné, il s'y construisit un oratoire et d'autres bâtiments convenables à son usage, et y demeurant, il y mena une vie pleine de vertus et de miracles. Or, saint Patrice eut coutume de lui faire de fréquentes visites et de s'entretenir avec lui de tout ce qui a trait à Dieu.

Une fois qu'ils étaient ensemble et qu'ils parlaient de Dieu, un ange leur apparut leur présentant une lettre qu'ils devaient lire; et Patrice l'ayant prise et lue, y trouva contenu un avertissement ou plutôt un ordre à lui particulièrement adressé et qui lui enjoignait d'abandonner entièrement à Moccheus la place où il avait bâti et toutes ses appartenances, et d'établir son siége principal à Ardmach.

Patrice fit donc gracieusement ce que l'ange ou plutôt le Seigneur par un ange lui avait mandé, et il donna à saint Moccheus tout ce qu'il possédait en cet endroit. En se retirant, il confia aussi à cet homme de Dieu douze lépreux qu'il servait pour l'amour du Christ, et Moccheus recevant toutes ces choses les prit en sa garde et en eut soin.

—

CHAPITRE CXXXV.

Quelques jours après, comme on lisait devant saint Moccheus le livre de la Genèse, cet homme de Dieu apprenant que les saints pères avant le déluge avaient vécu neuf cents ans et même plus et qu'après ce cataclysme beaucoup avaient vécu trois cents ans, n'ajoutait pas facilement foi à l'histoire sacrée, parce que — disait-il, — la tente fangeuse du corps humain couverte d'une chair si fragile et d'une peau faible qui servait de simple vêtement à un amas d'os et de nerfs, ne pouvait subsister si longtemps.

Ce qu'ayant appris saint Patrice, il vint trouver Moccheus afin de lui ôter de l'esprit tout doute à cet égard, en lui donnant des raisons sans réplique et vraies. Or, saint Patrice disait que tout le canon des Écritures avait été dicté par Dieu et écrit de son doigt, c'est pourquoi il ne fallait rien en retrancher ou en élaguer comme incroyable; il affirma aussi qu'il n'est pas plus difficile au créateur de tous de prolonger la vie de l'homme jusqu'à mille ans que de la réduire à un seul jour, s'il le voulait, car ainsi que l'atteste le Psalmiste : *Mille ans sont, devant vos yeux, comme le jour d'hier qui est passé* (1).

Et comme Moccheus hésitait encore à croire après ce que venait de lui dire saint Patrice, on rapporte que le saint pontife prononça à son égard cette sentence ou plutôt cette prophétie :

— Puisque (dit-il), tu as été incrédule à l'endroit de la sainte Écriture, tu apprendras par ta propre expérience que ce qu'elle contient est vrai; car, ta vie se prolongera sur la terre jusqu'à trois cents ans, et ce ne sera pas avant d'avoir achevé une si longue course que tu entreras dans la joie du Seigneur ton Dieu. »

Et le serviteur du Seigneur se repentit ensuite d'avoir douté; mais, la sentence que l'Esprit-Saint avait rendue contre lui par la bouche de Patrice n'en subsista pas moins sans appel. Car, saint Moccheus vécut trois cents ans, et ainsi acquittant la dette de la nature, resplendissant de vertus et de miracles, il passa de ce monde au Christ.

—

CHAPITRE CXXXVI.

Saint Patrice étant venu aux confins de Dalnardia, commença à bâtir une église en un endroit qui s'appelle Elum, où en ce temps-là gouvernaient douze frères, fils de Killadius. Un d'eux, nommé Seranus qui tenait le premier rang dans ce pays, saisit la main du saint pontife occupé à ce saint ouvrage et le chassa violemment de ce lieu, ne lui laissant pas achever ce qu'il avait entrepris.

Quoique saint Patrice supportât patiemment l'injure qui lui avait été faite, cependant peiné de l'empêchement apporté à sa sainte œuvre, il prophétisa en ces termes à

(1) *Psalm.* LXXXIX.

Seranus la vengeance que Dieu devait tirer de lui :

— Encore un peu de temps et tu seras chassé de cette contrée et le pouvoir d'y régner sera donné à un homme meilleur que toi. »

Le frère cadet de Seranus, nommé Colladius, donna au Saint le lieu appelé Domhnachcumbuir, et il lui fournit les ressources nécessaires pour la construction d'une église jusqu'à la fin des travaux. Donc, le saint pontife le bénit et lui prédit ce que le Seigneur avait décidé de faire à son égard :

— Avant peu (lui dit-il), tu règneras dans cette contrée, et il sortira de toi des rois qui règneront — comme toi, — pendant de longues générations. »

Or, en ce même lieu saint Patrice par ses prières fit jaillir des entrailles de la terre (1) une très-belle source, qu'on nomme jusqu'à présent en langue hibernoise *Slan*, c'est-à-dire, *qui guérit*, parce qu'elle donne la santé à tous ceux qui en boivent, quelle que soit la maladie dont ils sont travaillés et dont le nombre est très-grand.

Seranus fut ensuite — à cause de sa perversité, — chassé de cette contrée et, selon la parole de l'homme de Dieu, son royaume fut donné à son frère Colladius.

—

CHAPITRE CXXXVII.

Douze frères, après la mort de leur père qui gouvernait en Dalredia, se réunirent pour se partager son héritage et — au mépris de leur plus jeune frère, nommé Fergusius, — ils s'attribuèrent la part qui lui revenait, le laissant ainsi sans rien.

Or, cet adolescent suppliait saint Patrice d'employer ses prières en sa faveur, afin qu'il pût avoir sa part de l'héritage de son père, lui promettant qu'il lui donnerait le meilleur de cette part pour la construction et l'entretien d'une église de Dieu.

Et le pontife saint ayant prié pour cet adolescent et s'étant entremis dans cette affaire, Fergusius fut admis au partage avec ses frères et reçut ce qui lui revenait de l'héritage de son père, et il en donna la meilleure moitié au très-saint prélat pour qu'il y bâtit une église.

Le Saint — pour ne pas paraître avoir vendu son intervention, — refusa de recevoir ce don, mais il le fit transmettre à Olcanus dont il a déjà été parlé ci-dessus (1), et saint Olcanus sur ce terrain qui venait de lui être donné bâtit une église en un lieu nommé Derkan, et en ayant été fait évêque, il y vécut dans la sainteté et la justice.

Saint Patrice bénit Fergusius et d'une voix prophétique, lui dit :

— Quoiqu'aujourd'hui tu paraisses peu élevé et méprisé par tes frères, bientôt tu seras leur souverain à tous. De toi sortiront de très-grands rois qui non-seulement régneront sur ce pays, mais encore sur une contrée lointaine et étrangère. »

Or, peu de temps après, Fergusius — selon la prédiction de l'homme de Dieu, — eut le gouvernement de toute cette contrée et sa race y régna pendant de longues générations (2). De sa race sortit le très-vaillant Edanus, fils de Gabranus, qui soumit la Scotia qu'on appelle Albania et d'autres îles, sur lesquelles règne encore sa postérité.

—

CHAPITRE CXXXVIII.

Saint Patrice se rendit auprès du prince Conallus son très-cher ami, et il lui demanda s'il voulait prendre l'habit monastique. Ce petit roi lui répondit que son cœur était prêt à faire ce que le Saint lui voudrait enjoindre. On rapporte que le prélat, plein de joie à la vue du dévouement de son cœur, lui dit :

— Tu porteras un bouclier (3) et une crosse en signe de ta royauté et de ton

(1) *De corde terræ.*

(1) Voyez chapitre LXXXVI.

(2) Jacques VI, roi d'Angleterre et d'Irlande, au XVIIe siècle, descendait de Fergusius. — Cs. Th. Messingham : *Florilegium Insulæ Sanctorum*, etc., p. 61, note en marge du chapitre CXXXVII de la Vie de saint Patrice, par Jocelin.

(3) Messinghan (*l. c. sup.*), p. 61, dit que ce bouclier avait été donné à Conallus, par saint Patrice.

pouvoir de protecteur de ta dignité d'abbé. Sous le nom et l'habit d'un laïque tu posséderas l'esprit et le mérite d'un moine, et beaucoup de saints seront enfantés par toi, et un grand nombre de nations de la terre seront bénies en ta race. »

Avec le bâton de Jésus Patrice fit le signe de la croix sur le bouclier de Conallus, lui assurant que jamais un homme de sa race qui le porterait à son bras ne serait vaincu par qui que ce soit.

Or, les histoires d'Hibernie et les chants nationaux (1) proclament que cette promesse ou plutôt cette prophétie de saint Patrice à Conallus et à ses successeurs issus de lui s'est toujours accomplie.

—

CHAPITRE CXXXIX.

Saint Patrice vint ensuite aux confins de Mogharnd, et il se dirigeait vers le bourg de Domhnach Maghin dont un homme, nommé Victor, était seigneur. Cet homme apprenant l'arrivée de Patrice et aimant encore plus les ténèbres que la lumière alla se cacher sous le couvert d'une épaisse forêt; car, il craignait beaucoup que s'il paraissait devant l'homme de Dieu, il ne fût délivré des ténèbres de l'infidélité et entraîné en quelque sorte malgré lui à croire en la vraie lumière.

Cependant, la nuit survint et pourtant Patrice, serviteur de la lumière, ne cessa de poursuivre son chemin. Car, bien que le voile de la nuit profonde rendît toutes choses aveugles, les ténèbres ne couvraient pas de leur obscurité le prédicateur de l'éclatante parole qui cheminait toujours, parce que la nuit ainsi que le jour et la lumière ainsi que les ténèbres étaient choses indifférentes pour lui.

Or, la lumière qui brille dans les ténèbres envahissait de tous côtés Victor qui se cachait dans la nuit, et il ne pouvait se dérober à ce vif éclat. Vaincu par un miracle si remarquable, Victor — comme s'il eût été enchaîné par les liens de la crainte du Seigneur, — fut conduit devant saint Patrice et il lui demanda avec une grande dévotion et en obtint le bain salutaire. Ayant donc été baptisé avec toute sa maison et le peuple qui lui était soumis, il donna à saint Patrice —pour y bâtir une église,— son propre domaine avec toutes ses appartenances, et il demeura sous la discipline de saint Patrice.

Dans la suite du temps il grandit en sainteté et dans la science de la divine loi, et ayant enfin été consacré pontife par le saint homme, il s'illustra dans le siége épiscopal de cette même Église dont il remplit la charge avec honneur et mérite.

(1) *Cantilenæ.*

—

CHAPITRE CXL.

Un des serviteurs de saint Patrice perdit, faute de soin, une cloche (1) à l'usage de cet homme de Dieu; ce fut en vain qu'après l'avoir perdue il la chercha longtemps, il ne la trouva pas et en exprima son repentir. Touché de sa peine, le bon père lui pardonna et dit qu'on ne trouverait cette cloche que quand on aurait construit une église en ce lieu.

Or, un long temps s'étant écoulé, un religieux nommé Dicullus, bâtit une église en ce lieu et il y trouva la cloche ci-dessus mentionnée, qu'il mit dans ce nouvel édifice. De l'eau dont on lave cette cloche les malades qui en boivent ou qui en sont aspergés sont souvent guéris sur-le-champ, et cet instrument fait pour résonner au loin, porte à tout jamais aux échos le souvenir de Patrice et de sa sainteté.

—

CHAPITRE CXLI.

Saint Patrice avait un disciple, nommé Volchanus, remarquable par sa foi et sa piété et plus encore cependant par la vertu d'obéissance qu'il possédait au suprême degré. Or, saint Patrice voulant que ce qui n'était connu que de Dieu et de lui-même fût révélé aux autres hommes pour leur servir d'exemple ainsi qu'aux condisciples même de Volchanus, lui ordonna de cons-

(1) *Cymbalum.*

truire une église, en n'importe quel endroit Dieu daignerait lui indiquer.

Et aussitôt que Volchanus eut entendu la parole du saint prélat, il se mit en devoir d'obéir; ayant chargé une hache sur son épaule, il se prépara à aller à la recherche d'un lieu propre à l'érection d'une église. Son père spirituel le voyant partir, la hache sur l'épaule, lui dit en termes encourageants ou plutôt prophétiques :

— Mon très-cher Volchanus, ne veuille pas te mettre en peine de trouver un emplacement; mais, là où tombera ta hache, n'hésite pas à bâtir. Demeures-y, et par la miséricorde de Dieu tu donneras naissance à un grand peuple. »

Ce qu'ayant entendu, Volchanus s'éloigna de son père très-cher, sciemment ignorant et sagement aveugle; car, il était profondément persuadé que ce que lui avait dit ce docteur très-véridique allait s'accomplir. Donc, pendant un jour il marcha devant lui sans faire rien autre chose que de prier avec une grande ferveur, en levant ses mains vers le Saint des saints. Et quand le soir fut venu et que le jour fut tombé complétement, sa hache tomba à l'improviste comme si le ciel l'eût jetée à terre en la poussant de dessus son épaule, et elle tomba sur un emplacement qui n'était ni prévu, ni prémédité.

C'est ainsi que le ciel même désigna à son serviteur — selon la prédiction de saint Patrice, — l'endroit où il devait fixer son habitation. L'homme de Dieu comprenant que c'était là le lieu que lui assignait le Seigneur, y construisit avec beaucoup de travail un monastère où il réunit en une seule et sainte société un grand nombre d'enfants de Dieu jusque-là dispersés.

Volchanus passant en ce même lieu le reste du temps de sa vie saintement et religieusement, en termina le cours et y reposa dans le Seigneur, — illustre par ses vertus et ses miracles.

—

CHAPITRE CXLII.

Saint Patrice avait pour pâtre un homme très-religieux, nommé Rodanus. Cet homme menant, en quelque sorte, dans cet emploi, une vie d'ermite et vaquant avec soin à l'oraison, paissait dans le même paturage les vaches et leurs veaux, et d'une merveilleuse manière — par l'ordre de saint Patrice, — conduisant tout ce troupeau, il n'avait aucune peine à y maintenir le bon ordre; car, les veaux n'allaient jamais téter leurs mères ou ne s'en écartaient que sur un signe de Rodanus, — ce qu'il faisait par l'autorité et la vertu de saint Patrice, son père (1).

Dans la suite apprenant les lettres, cet homme devint assez savant pour être élevé au pontificat et il brilla — pendant sa vie et après sa mort, — par beaucoup de miracles.

—

CHAPITRE CXLIII.

Un des disciples de saint Patrice, nommé Kertennus, une fois entr'autres fut obligé de porter sur ses épaules l'homme de Dieu qu'accablait la vieillesse, et sa faiblesse ou sa lassitude se trahissait par de fréquents soupirs. Saint Patrice lui dit :

— Tu m'as souvent porté, et jamais cependant je ne t'ai vu si haletant. »

Et Kertennus :

— Ne t'en étonnes pas, saint père, parce que je suis déjà vieux, et presque tous mes compagnons du même âge jouissent déjà de quelque douceur de repos grâce à ta prévoyance libérale. Pour moi, déjà la tête couverte de cheveux blancs je me fatigue aux quotidiens labeurs de la vie active et à présent je désire le repos de la vie contemplative, car j'en suis plus privé que personne. »

Saint Patrice compatissant aux longues fatigues de saint Kertennus, lui promit un endroit convenable à la vie contemplative et cependant propre aux pieux exercices de la vie active. Et parce que saint Patrice aimait la présence d'un tel disciple, il le pourvut d'une église qui n'était ni éloignée du siége archiépiscopal qu'il devait établir à Ardmach (comme l'ange lui avait ordonné), et cependant pas trop voisine de cette métro-

(1) Voyez la note 11.

pole, afin qu'il ne fût pas dérangé par les archevêques ses successeurs.

Et cela eut lieu surtout, afin que l'homme du Seigneur n'éprouvât pas la fatigue d'un long chemin en visitant le siége primatial et Patrice, et aussi pour que son église ne parût pas trop peu de chose par son voisinage avec celle d'Ardmach.

Quelques jours après, saint Patrice mit Kertennus à la tête de l'église de Clochor qu'il gouvernait alors lui-même; et, quand il l'eut consacré évêque, il lui donna un coffret aux saintes huiles qu'il avait reçu du ciel même.

Donc, saint Kertennus demeurant en ce lieu, y vécut en abbé, exercant au dehors la charge de pontife; il y termina sa vieillesse et finit sa vie dans une grande sainteté.

—

CHAPITRE CXLIV.

Une mère de famille, pleine de foi, mit son tout jeune fils, Lananus, à l'étude des lettres et supplia saint Patrice de lui donner avant sa douce bénédiction; car, elle crut que la bénédiction de l'homme de Dieu rendrait l'enfant plus capable et plus docile pour apprendre. Et sa foi ne la trompa point, car à la bénédiction de saint Patrice l'esprit de l'enfant s'ouvrit et l'aide de la grâce divine lui fut acquise.

Or, Patrice le bénissant, lui fit le signe de la croix sur la figure et puis le confia à saint Cassanus, pour qu'il le formât aux bonnes mœurs et aux lettres. L'enfant en possession de la bénédiction de saint Patrice apprit tout le psautier en quinze jours. Il fut par la suite un homme d'une très-sainte vie, et resplendissant de miracles il alla de ce monde au Christ.

—

CHAPITRE CXLV.

Un homme noble, nommé Euchadius, perdit sa femme, Ethra; il mit le cadavre sur un char et vint à la rencontre de saint Patrice, près d'un gué, en Connactia. Après s'être répandu en prières, cet homme supplia le saint prélat de ressusciter sa femme et il promit de croire — lui et les siens, — en Jésus-Christ que prêchait Patrice.

Saint Patrice, sans tarder, ressuscita la morte et baptisa — avec les siens, — son mari qui croyait déjà, à la vue d'un prodige si admirable.

Ce gué a pris le nom d'Ethra de celui de cette femme ressuscitée par Patrice, et le conserve jusqu'à présent; et ce passage au travers de l'humide élément prêche ainsi et annonce le mérite de l'auteur de ce miracle.

Le Saint visita souvent la Connactia et la Momonia et y fit des miracles, et il séjourna sept ans dans chacun de ces pays.

—

CHAPITRE CXLVI.

L'homme de Dieu s'en allait à son œuvre accoutumée qu'il poursuivait jusqu'au soir de ses jours, c'est-à-dire, qu'il semait la divine parole pour rendre fertile le champ du Seigneur dont il moissonnerait enfin le froment de la vie éternelle. Ce que voyant les satellites de Satan, pleins de haine, ils grinçaient des dents et se desséchaient, se disant l'un à l'autre dans leur malice :

— Que faisons-nous? Cet homme, destructeur des dieux, persécuteur de notre secte, que dis-je? son bourreau, fait beaucoup de miracles. Si nous le laissons aller ainsi, tous les habitants d'Hibernie par lui croiront en son Dieu, ils deviendront adorateurs du Christ et ils détruiront notre loi. »

Ils tinrent donc conseil ensemble pour faire périr par ruse Patrice avec les siens et le livrer à la mort avec une apparence de justice. Car, ils subornèrent une femme qui lavait du lin non loin d'un endroit par où devait passer le saint pontife, et ils lui persuadèrent de cacher la plus grande partie de son lin dans le creux d'un arbre et de crier que c'étaient Patrice et ses compagnons qui le lui avaient volé en passant par là.

Cette femme fit ce qu'on lui avait dit et appris, en la trompant; elle cria pour appeler à elle ces hommes de Bélial et elle accusa méchamment de vol saint Patrice et ses compagnons. Donc, ces hommes iniques et rusés — ainsi qu'ils en étaient convenus d'avance, — sortirent de leurs cachettes et

prenant parti pour cette femme ils s'écrièrent tous ensemble que saint Patrice et ses disciples, qu'ils venaient de surprendre comme en flagrant délit de vol, étaient dignes de mort.

Or, il y avait dans le lieu même où s'était ameutée toute cette tourbe farouche et tumultueuse un tombeau où gisait le cadavre d'un homme. Saint Patrice ayant prié en présence de tous, éveilla cet homme du sommeil de la mort et lui commanda de rendre un vrai témoignage à propos de l'accusation dont on le chargeait lui, Patrice, et les siens, et de proclamer la vérité qui est Dieu même.

Et cet homme ayant attesté publiquement l'innocence de saint Patrice et de ses disciples, mit à nu les complots de ces impies et montra à tous l'endroit où était caché le lin que ces fanatiques accusaient le Saint d'avoir volé.

C'est ainsi que sur-le-champ Patrice avec les siens est merveilleusement délivré des mains des méchants et que son sang est épargné en ce jour, et ce miracle même (à ce qu'on raconte), servit au salut d'un grand nombre de ceux qui avaient voulu nuire au saint prélat. Car, ceux qui machinaient la mort du héraut de la vie éternelle, par ce miraculeux événement s'étant convertis à Dieu en recevaient miséricorde.

—

CHAPITRE CXLVII.

Saint Patrice avait coutume partout où s'offrait aux regards le signe triomphal de la sainte croix sur sa route, lors même qu'il eût été en voiture, d'en descendre aussitôt et d'adorer ce signe du fond de son cœur, et la tête inclinée comme un suppliant, de le toucher de ses mains, de le serrer dans ses bras et — comme une marque de son amour dévoué,— d'y imprimer des baisers réitérés.

Mais, un jour qu'il était en voyage, monté sur son char, il passa près d'une croix plantée sur le chemin et, contre sa coutume, il ne la salua pas, parce que ses yeux étaient fermés afin qu'ils ne la vissent pas (1). Le cocher qui voyait cette croix était étonné que saint Patrice, contre sa coutume, passât outre comme s'il n'eût pas vu le signe du salut. Cependant, il ne dit rien jusqu'à ce qu'on fût rentré au logis. Mais, quand selon l'usage, on se fût mis à prier avant le repas, le cocher dit qu'il avait vu une croix sur le chemin et marqua même l'endroit où elle s'élevait.

Patrice, prédicateur de la croix du Christ, abandonnant aussitôt son repas commencé, sortit de la maison et s'en retourna par le même chemin au lieu indiqué. Il chercha avec sollicitude le signe de vie et il trouva auprès un sépulcre. S'approchant plus près, il répandit sa prière en la présence du Seigneur et demanda qui reposait dans ce sépulcre. Une voix qui partait de l'intérieur de ce tombeau répondit que c'était un gentil et qu'un chrétien avait été enterré auprès, dont la mère habitant alors hors du pays n'avait pas assisté à la mort de son fils ou à son retour dans le sein de la mère de tous les hommes.

Et le gentil ajouta :

— Quelques jours s'étant écoulés, cette mère vint ici pour pleurer son fils et ne sachant pas l'endroit positif où on l'avait enterré, elle plaça près de moi l'étendard de la croix du Seigneur. »

Or, l'homme de Dieu disait qu'il n'avait pas vu cette croix, parce qu'elle était placée auprès d'un ennemi de la croix du Christ, un homme payen. Enlevant donc cette croix de là, il la mit à la tête du mort qui avait reçu le baptême et ayant recommandé à Dieu l'âme de ce chrétien, il reprit le chemin de son logis.

—

CHAPITRE CXLVIII.

Le bienheureux Patrice avait un bouc qu'il employait à porter de l'eau, soit qu'il eût été dressé à cet office, soit plutôt que ce fût miraculeusement qu'il remplît cette charge.

Un homme qui faisait un dieu de son

(1) *Quia oculi ejus tenebantur ne viderent illam.* — Dieu permit que saint Patrice ne vit pas alors cette croix, pour que le miracle (rapporté ci-après), eût lieu de se produire.

ventre (1) et natif d'Oueach, vola cet animal, le tua et le mangea. L'auteur ou le fauteur de ce vol est recherché, on le soupçonne, on le trouve, mais le crime n'a pas laissé de trace ; le prévenu pousse l'audace jusqu'à se parjurer en prêtant serment pour détourner loin de lui l'accusation qui le charge. Chose merveilleuse à dire, mais bien plus merveilleuse encore et patente ! le bouc que cet homme avait mangé et qu'il avait dans le ventre se mit à faire entendre son bêlement grotesque, dénonça le vol aux oreilles de tous les assistants et par son cri miraculeux préconisa le mérite de saint Patrice.

Pour accroître encore l'effet produit par ce miracle, à la prière ou plutôt à la sentence de Patrice, tous les descendants du voleur ont toujours porté une barbe de bouc.

—

CHAPITRE CXLIX.

Le Saint aimait et avait coutume de rechercher la compagnie et les entretiens des saints personnages et de se les attacher par la plus étroite familiarité et amitié, afin de pouvoir progresser de plus en plus dans l'amour de Dieu et devenir plus parfait par leurs paroles et leurs exemples.

Car, Salomon l'a dit. « *Le fer aiguise le fer*, » parce que la vie des saints s'enflamme plus efficacement dans la foi et l'amour de Dieu par les entretiens et les exemples mutuels qu'ils échangent entre eux et qui les rendent plus forts et plus fervents.

Dieu daigna lui-même déclarer combien cette union est agréable à ses yeux et il le manifesta par un magnifique miracle. Car, un jour que le bienheureux Patrice et un homme d'une vie vénérable, nommé Vinnocus, étaient ensemble et qu'ils s'entretenaient du Seigneur et des choses de Dieu, ils donnèrent leurs vêtements à des pauvres nus— recommandant ainsi les œuvres de miséricorde par leur exemple même, et voici qu'alors descendit, d'une manière divine, du ciel au milieu d'eux un manteau qui leur était destiné comme une eulogie, don de la munificence de Dieu et promesse de la récompense future qui leur était assurée.

Ces deux Saints se réjouissent dans le Seigneur et chacun attribuait au mérite de l'autre ce qui venait d'arriver. Car, Patrice assurait que ce manteau avait été envoyé à Vinnocus qui avait entièrement abandonné les choses de ce monde pour le Seigneur. Au contraire, Vinnocus dit que ce manteau a été donné à saint Patrice qui possédait toutes choses comme s'il n'avait rien et avait vêtu d'innombrables pauvres nus, se laissant lui-même nu par amour pour le Seigneur.

Mais, pendant qu'ils se disputaient d'une façon si aimable, le manteau tombé du ciel y fut enlevé aussitôt et y disparut et, à la place d'un seul, le Seigneur leur en envoya deux, un pour chaque, afin qu'ils n'eussent plus de pieuse contestation à cet égard, et un ange leur remit à chacun un de ces manteaux, — dons de Dieu même.

—

CHAPITRE CL.

Il régnait, aux confins de la Bretagne et dans le pays qu'on appelle à présent Vallia, un tyran, nommé Cereticus (1), débauché, trompeur, injurieux, blasphémant en toute occasion le Seigneur, persécuteur et bourreau très-cruel des chrétiens.

Saint Patrice entendant parler de la tyrannie effrénée de cette bête féroce qui s'attaquait à Dieu même, le Saint par excellence, s'efforça de le ramener dans la voie du salut, en lui envoyant pour le convertir de ses vices très-épouvantables une lettre pleine d'avis énergiques (2).

Mais, ce Cereticus vendu au mal, devenant de jour en jour plus méchant, tourna en dérision les avis de saint Patrice et les méprisa, et il accrut le nombre de ses débauches, de ses crimes, de ses ruses et de ses

(1) *Ventricola.* — Ce mot énergique a été forgé par saint Augustin.

(1) Ou Coroticus.

(2) On n'a plus cette lettre, qu'il ne faut pas confondre avec une autre adressée par saint Patrice aux chrétiens sujets de ce tyran, et dans laquelle l'homme de Dieu rappelle le sommaire de sa lettre au tyran et la nullité de son effet sur ce cœur féroce.

massacres (1). Ce que Patrice ayant appris par un rapport véridique, instruit par Dieu même, il comprit que ce vase d'infamie s'était endurci dans ses méchancetés et qu'il ne pouvait plus être corrigé, mais qu'il était prêt à périr éternellement; on rapporte qu'alors le Saint pria le Seigneur en ces termes :

— Seigneur, Dieu tout-puissant, comme vous le savez et le pouvez, effacez de ce monde cet homme rusé et méchant comme un renard, monstrueux en ses vices, et mettez fin à sa malice raffinée, d'une manière monstrueuse comme lui-même. »

Le Seigneur prêtant l'oreille à la voix de son serviteur, un jour que le tyran Ceretícus était au milieu de la place publique entouré de la multitude des siens, le transforma aussitôt en renard, et Cereticus s'étant enfui, aux yeux de tous, ne reparut jamais plus sur la terre.

Ce fait ne pourra être nié par quiconque a lu que la femme de Loth fut changée en rocher, ou l'histoire des diverses transformations du roi Nabuchodonosor.

—

CHAPITRE CLI.

Il y eut aux confins de Vlidia un homme, payen de religion, nommé Magiul ou Machaldus, d'une très-grande scélératesse, d'une cruauté insigne ; et parce que chacun cherche son semblable, il avait réuni autour de sa personne une troupe assez grande de gens accoutumés aux vols, aux rapines et aux meurtres sanglants.

Ce Machaldus imposa à lui-même — chef de cette troupe, — et à chacun de ses compagnons certains signes diaboliques qu'on appelle Deberth, afin qu'il fût évident pour tous que toute cette bande relevait de la suite de Satan.

Il advint, un certain jour, que le bienheureux Patrice, en voyage avec les siens, passait par cet endroit là où ces méchants avaient établi leur camp, d'accord pour commettre l'iniquité et dans l'attente de quelque voyageur sur lequel ils pussent se jeter pour le tuer et le dépouiller.

Or, à la vue de saint Patrice, ils songeaient d'abord à le mettre à mort comme le séducteur des âmes et le destructeur des dieux, mais aussitôt ayant changé d'avis, par la permission divine, ils trouvèrent qu'il serait honteux pour eux de répandre le sang d'un vieillard désarmé, sans vigueur et sans force.

Cependant d'un commun avis, pour éprouver ou plutôt pour tourner en dérision la puissance du Christ et la sainteté de Patrice, ils mirent un de leurs compagnons, nommé Garbanus, en parfaite santé, sous un sac au milieu du chemin où il faignait d'être mort, et ils supplièrent, avec une instance dérisoire, l'homme de Dieu de leur donner de quoi enterrer leur camarade ou — selon sa coutume, — de rendre la vie à ce mort.

Mais, le Saint par une révélation de l'Esprit-Saint sut ce qui avait été fait, et il dit à ces hommes qu'ils étaient des trompeurs, quoique cependant dans leur mensonge ils eussent dit la vérité, en lui présentant leur camarade comme mort. Prêtant cependant l'oreille à leurs prières, il intercéda auprès du Seigneur pour l'âme du trompeur et se remettant en marche, il s'éloigna de cet endroit.

Le Saint n'était pas encore bien loin, lorsque ces hommes découvrent le corps de leur compagnon et le trouvent vraiment mort et non pas faisant semblant de l'être. Or, ces hommes tout tremblants, à la vue de cette chose ou plutôt de cette catastrophe, et craignant qu'un semblable malheur ne les menaçât, se mirent à la recherche de saint Patrice et se roulant à ses pieds ils confessèrent leur mensonge, et en faisant pénitence et satisfaction, ils obtinrent leur pardon. Or, tous crurent au Seigneur et furent en conséquence baptisés en son nom.

Saint Patrice cédant aussi à leurs ferventes prières, revint sur ses pas et ressuscita le mort, et après l'avoir lavé dans le bain du salut, il l'associa à ces hommes dans la foi du Christ.

—

(1) Voyez dans notre Appendice, n° 2, la traduction d'une *Lettre de saint Patrice aux Chrétiens sujets du tyran Coroticus*, où il leur raconte avec une grande énergie l'inutilité de ses tentatives auprès de Coroticus et les cruautés de ce monstre.

CHAPITRE CLII.

Machaldus, le chef de ces hommes, tombant aux pieds de saint Patrice, lui confessa ses péchés et lui demanda avec larmes de lui imposer pour toute sa vie une pénitence au moyen de laquelle il pût parvenir à la vie éternelle.

Le Saint divinement inspiré, lui enjoignit d'abandonner sans retour son sol natal, l'Hibernie, et de distribuer aux pauvres tout ce qu'il avait. Il le couvrit d'un vil et rude vêtement et le chargea de chaînes de fer dont il jeta la clef dans la mer (1). Il lui commanda ensuite d'entrer seul dans une barque de cuir, sans gouvernail ni rame, d'aborder n'importe où Dieu le conduirait en ce monde et d'y servir le Seigneur jusqu'au terme de sa vie.

Cet homme vraiment pénitent fit ce que lui avait enjoint le prélat. Seul, les pieds enchaînés, ayant en signe de pénitence la tête rasée, il entra dans une barque et sous la protection de Dieu se mit en mer, et guidé par le ciel il arriva à l'île d'Eubonia qu'on appelle Mannia.

Or, il y avait là deux évêques saints, nommés Connidrius et Romulus, que Patrice avait consacrés et envoyés en cet endroit pour conduire et instruire dans la foi du Christ le peuple de cette île, après la mort de saint Germain, premier évêque de ce lieu. Eux voyant cet homme, ils s'étonnèrent et ils eurent pitié de sa misère, et en ayant appris la cause, ils le recueillirent sous leur toit et le gardèrent avec eux.

Il y avait longtemps que cet homme demeurait en ce lieu, lorsqu'un jour un poisson ayant été pris dans la mer fut apporté à son logis, et lorsqu'on l'eut ouvert devant lui on trouva dans ses intestins la clef qui avait servi à fermer les chaînes de ce pénitent et qui servit à les ouvrir, et cet homme libre rendit des actions de grâces infinies à Dieu et il allait et venait sans contrainte.

Par la suite parvenant à une grande sainteté, après la mort des saints évêques précités il mérita d'être promu au rang épiscopal et, brillant de miracles et de vertus, il reposa enfin en ce lieu. Car, il y avait autrefois en cette île une cité assez grande dont on voit encore les ruines des murs et qui ont gardé son nom.

Il y a aussi dans le cimetière de l'église de ce même lieu un sarcophage creusé dans une pierre qui sue toujours l'eau, bien plus d'où l'eau jaillit comme d'une source, — eau douce à boire, salutaire, qui d'ordinaire guérit beaucoup d'infirmités et surtout les ravages produits par le poison. On rapporte que dans ce sarcophage ont reposé les ossements sacrés de saint Machaldus, et on n'y trouve plus rien que de l'eau limpide.

(1) *Ferreis compedibus vinculavit, earum clavem in mare projecit.*

—

CHAPITRE CLIII.

Dans un autre temps aussi le bienheureux Patrice, fatigué du voyage, s'arrêta dans un petit champ plein d'herbe auprès de Roscomain en Conatia, pour y prendre quelque peu de repos, faire paître et rafraîchir ses chevaux.

Mais, à peine saint Patrice s'était-il assis non loin de ses bêtes en train de paître, qu'un homme du peuple, maître de ce champ, méchant et pervers, accourut plein de colère pour le chasser. D'abord il chagrina de paroles outrageantes le saint prélat, ensuite se gonflant et faisant grand bruit, il se mit à jeter des pierres pour chasser les bêtes du champ. Et les blessures faites a ces bêtes étaient autant d'injures et de mépris à l'adresse de leur propriétaire, Patrice. Et comme saint Patrice même était un et le premier de ces coursiers à qui — selon le prophète Habacuc (1), — le Seigneur a ouvert un chemin dans la mer (ce qui s'entend des saints prédicateurs qui portent le Seigneur en leur cœur et leur corps purs et font connaître son nom en ce monde), ce Seigneur souffrit avec peine la peine que l'on faisait à celui qui le portait.

Donc, par la vengeance de Dieu, aussitôt ce champ se dessécha et devint aride et la mer l'ayant couvert, il resta à jamais privé de culture.

(1) *Habacuc*, III.

C'est ainsi que par un digne et juste jugement de Dieu, il advint que ce peuple qui refusait de l'herbe à l'homme de Dieu, en haine de Dieu, perdit à tout jamais la récolte que lui donnait chaque année ce champ, et que parce qu'il avait cherché querelle au Saint du Seigneur qu'il voulait chasser de cet endroit, ce lieu fut privé à jamais de toute fertilité qui pût être l'objet d'une injure telle que celle qui avait été faite au Saint.

—

CHAPITRE CLIV.

Un homme depuis de longs jours était asservi aux maléfices, mais ayant entendu ce que la renommée publiait des vertus et des miracles de saint Patrice, il vint le trouver pour lutter avec lui en faisant des prodiges. Ce magicien fit donc, en présence de Patrice, un grand nombre de merveilles mensongères que le Saint dissipa aussitôt par ses prières et le signe de la croix.

Le magicien voyant que tous ses prestiges n'aboutissaient à rien, exigea de l'homme de Dieu qu'il fît des miracles pour manifester la puissance de son Dieu. Le Saint n'hésita pas à faire tout ce qui était capable de démontrer la vertu du Christ et de fortifier ses adorateurs dans la foi. Il changea, au nom du Christ, une très-dure pierre en une masse très-molle de lait caillé et deux parties de ce lait en très-dures pierres. Et pour qu'on ne crût pas que ces prodiges n'étaient qu'apparents et fantastiques comme ceux des magiciens, ces pierres sont restées jusqu'à ce jour dans le même état, c'est-à-dire très-dures.

Et ce qui se passa alors d'une manière matérielle aux yeux des hommes, la divine puissance le réalise d'une façon spirituelle chaque jour dans la conversion des âmes; car, les adorateurs des pierres, hommes à la tête dure, s'amollissent par la foi et l'amour du Christ, et comme des enfants nouveau-nés, sont avides du lait de la doctrine apostolique qui les développe et les fait croître pour le salut.

C'est ce qui arriva aussi à l'égard de ce magicien, car à la vue du miracle ci-dessus mentionné, croyant au Seigneur il reçut le baptême.

—

CHAPITRE CLV.

Saint Patrice demanda à un homme de lui amener deux chariots chargés de menues branches dont il avait besoin pour quelque chose. Cette homme obéit à la demande de saint Patrice et amena les branchages au lieu indiqué. Et le feu envahissant l'endroit où avaient été déposés ces branchages, entoura de ses flammes les deux chariots, consumant entièrement l'un et laissant l'autre parfaitement intact.

Ceux qui voyaient cela étaient dans l'étonnement et l'admiration de ce que le feu avait exercé sa puissance naturelle sur un chariot, tandis qu'il avait été sans force à l'égard de l'autre, de même que jadis dans la fournaise de Chaldée il ne brûla que les liens des trois enfants sans leur faire aucun mal à eux-mêmes.

Pour nous, nous admirons en ce miracle le grand mérite de Patrice, sans cependant songer un moment à rechercher la cause de ce prodige.

—

CHAPITRE CLVI.

L'homme de Dieu avait coutume de solenniser avec une dévotion toute particulière le jour du Seigneur, le dimanche, en souvenir de cette très-grande cause de joie apportée au monde par la résurrection et le retour à la vie, en ce jour, de la vie qui était morte,—joie qui fit éclater en un chant unanime de triomphe les cieux et la terre et plongea l'enfer dans le plus profond désespoir.

C'est pourquoi Patrice eut la sainte coutume, dont il se fit une loi, que partout où le samedi soir le surprenait, de passer — par respect pour le jour du Seigneur qui allait suivre, — la nuit jusqu'au lendemain à chanter des hymnes, des cantiques et des psaumes dont il extrayait la moëlle dans une divine contemplation, et il demeurait ainsi jusqu'au matin de la deuxième férie.

Une nuit de dimanche, il advint, en cette sainte coutume, que le très-saint Patrice veillant en plein air avec les siens et célébrant les saintes veilles, fut en butte à une violente pluie qui, comme une inondation, couvrit la vaste plaine où il se trouvait alors. Mais, l'endroit où se tenait avec les siens ce Saint en veille, ce gardien des murs de Jérusalem, ne reçut pas même la moindre goutelette de la pluie qui tombait cependant en abondance.

C'est ainsi que se reproduisit pour saint Patrice le prodige qui jadis s'était opéré pour la toison de Gédéon (1) : alors que toute la terre étant humide de rosée, cette toison resta seule sèche et hors de toute atteinte d'humidité.

—

CHAPITRE CLVII.

Et pour révéler combien la splendeur de la lumière éternelle éclairait intérieurement son vase de prédilection de l'éclat de sa grâce,— après avoir glorifié son saint par le miracle que nous venons de raconter, elle y joignit un prodige encore plus digne d'admiration.

Car, cette même nuit que Patrice passa à veiller et en louant Dieu, le champ où il se trouvait fut couvert d'un très-épais brouillard. Le cocher du saint Pontife chercha très-longtemps, pour les atteler au char, les chevaux qu'il avait lâchés dans ce champ pour paître; mais, ne pouvant les trouver, à cause du brouillard, il versait d'abondantes larmes. Ce que l'illustre pontife ayant appris, il eut compassion du chagrin du cocher et de son inquiétude, et tirant de sa manche sa main droite, il éleva en l'air ses doigts rendus à la liberté.

Chose merveilleuse et inouïe depuis l'origine des siècles! Aussitôt ses cinq doigts, comme cinq rayons d'un soleil très-éclatant, resplendirent d'une merveilleuse et nouvelle façon, éclairant tout le pays et changeant les ténèbres en lumière et la nuit en jour.

C'est pourquoi avec le secours de cette admirable clarté le cocher trouva ses chevaux qu'il amena — plein d'étonnement et de joie, — au père et qu'il attela au char.

Or, Patrice, ce pasteur et prédicateur de la céleste lumière, abaissa alors ses doigts qui cessèrent de briller d'un éclat extérieur, mais qui ne cessèrent jamais de distiller la myrrhe la plus précieuse et la plus pure, et — selon sa coutume, — dès le point du jour de la seconde férie il monta en voiture et se hâta d'aller où l'appelait la volonté de Celui qui le gouvernait et qui habitait en lui.

Ce fut à très-juste titre que les doigts de Patrice, par l'opération du doigt même de Dieu, brillèrent ainsi; ces doigts qui si souvent firent des œuvres de lumière, en rendant la santé et en guérissant les malades en présence de tout le peuple.

—

CHAPITRE CLVIII.

Saint Patrice prêchait la parole de Dieu à un homme très-puissant, et il semblait à cet homme qu'une flamme sortant de la bouche de Patrice entrait dans ses oreilles et sa bouche, à lui, et le remplissait intérieurement de sa chaleur. Or, ce feu ne consumait pas mais il éclairait, il ne brûlait pas mais il brillait; c'est ce qu'eut soin de dire au Saint l'homme qui éprouvait en lui-même cette merveille :

— Je vois (lui dit-il), un feu et des flammes sortir de ta bouche et pénétrer jusqu'au fond de mon cœur et de mon corps. »

Le Saint lui répondit :

— Notre Dieu est la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Il est venu apporter sur la terre un feu qu'il veut voir brûler dans les cœurs de ceux qui croient; car, la parole de Dieu est brillante, enflammée et ardente, comme tu l'éprouves en toi pendant que je prêche. »

—

CHAPITRE CLIX.

Il était une jeune fille distinguée par la naissance et la beauté, nommée Memhessa, fille d'un prince qui régnait en certains pays de Bretagne. Prévenue de la grâce de l'Es-

(1) *Juges*, VI.

prit-Saint, par la vertu d'une bonne nature et l'admiration des diverses beautés des créatures, elle eut l'intelligence de Celui qui en était l'auteur et elle le chérit de tout son cœur et de toute son âme; l'amour qu'elle ressentait pour son bien-aimé lui fit mépriser les richesses, les délices, l'honneur et l'amour de la gloire de ce monde qu'elle foula dès lors aux pieds de son cœur (1).

Elle n'avait pas encore été lavée dans le bain du salut; cependant ses mœurs saintes étaient comme un miroir où se reflétait la candeur de la foi chrétienne. Ses parents qui étaient payens s'efforçaient d'anéantir et de détruire son propos par leurs paroles et les coups dont ils la chargeaient, mais la colonne de son cœur virginal qui avait pour base la pierre par excellence, le Christ, ne put être déracinée par les caresses ni ébranlée par la frayeur ou par les maléfices des magiciens.

Et comme le printemps de l'âge l'ornait de sa beauté et de son élégance, et qu'elle portait sur son visage les lis mêlés aux roses, un grand nombre de nobles de race royale la recherchaient en mariage. Son père et sa mère et la plupart de ses parents faisaient tout pour l'engager ou la pousser à contracter mariage. Mais, ils ne purent en aucune manière la décider à donner son consentement à une union humaine.

Ayant donc longtemps en vain tenté dans ce but tous les efforts possibles, enfin d'un commun avis les parents de cette jeune fille la conduisirent à saint Patrice, dont la renommée de sainteté s'était répandue par toute la terre et avait été prouvée et manifestée par des miracles et des prodiges. Ils firent connaître à saint Patrice le dessein de cette jeune fille, le suppliant avec instance de s'appliquer à la conduire en la présence de son Dieu qu'elle désirait si vivement et dont l'attente faisait languir son âme.

Ce qu'apprenant, saint Patrice tressaillait de joie dans le Seigneur, rendant grâces à Celui qui souffle où il veut et comme il veut et appelle tant de fois à Lui, sans le secours d'un prédicateur, ceux qu'il a prédestinés à la vie. Lui ayant donc montré les règles de la foi chrétienne, il la catéchisa et après qu'elle eut professé la foi il la baptisa, puis il la communia au corps et au sang du Seigneur. Et quand elle eut reçu le viatique, s'étant prosternée contre terre, elle rendit l'esprit en priant, et ainsi montant toute blanche du bain sacré, elle fut conduite par les mains des anges en présence et dans les bras de son bien-aimé blanc et rose.

Saint Patrice et tous les assistants glorifièrent Dieu et livrèrent avec honneur la terre du saint corps de cette jeune fille à la sépulture.

(1) *Cordis calce calcando despexit.*

—

CHAPITRE CLX.

En un certain temps saint Patrice, à l'approche du jour du Seigneur, aborda en un port situé dans la partie nord de l'Hibernie, non loin d'un bourg nommé Druimbo, et sans sortir du vaisseau mais s'y tenant en repos, il solennisa ce jour de fête avec sa dévotion accoutumée.

Déjà le jour du Seigneur était à sa moitié, lorsque Patrice entendit un grand bruit qui lui apprit que les Gentils vaquaient à leurs profanes travaux, contre l'usage de ce saint père, qu'ils violaient le jour du Seigneur et qu'ils s'occupaient à élever ce qu'ils appelaient un *rayth*, c'est-à-dire un mur.

Un peu ému de ce bruit, Patrice fit venir auprès de lui les travailleurs et il leur défendit formellement de se livrer, ce jour-là, à des travaux manuels. Mais, ces Gentils profanes et insensés non-seulement méprisèrent la défense du très-saint pontife, mais même ils s'en moquèrent tous et ils la tournèrent en dérision. Saint Patrice voyant leur téméraire obstination, leur dit :

— Quoique vous vous donniez beaucoup de peine pour mener votre travail à bonne fin, jamais cependant il ne sera terminé et vous n'en tirerez désormais aucun profit. »

L'événement prouva à l'instant combien était vraie la parole du très-saint homme. Car, la nuit suivante, la mer enflée par une tempête extraordinaire détruisit tout l'ouvrage des Gentils et en dispersa de telle sorte les matériaux qu'on ne put désormais les recueillir et les relever.

—

CHAPITRE CLXI.

Un homme illustre (1), nommé Darius, donna une maison avec un petit champ à saint Patrice, qui la lui demandait, pour s'y retirer avec ses saints compagnons.

Or, ce terrain est étroit et aujourd'hui non loin d'Ardmach, et on le nomme *la fête des miracles*.

Quelque temps après, le cocher de Darius mit, la nuit, son cheval paître dans le petit champ de saint Patrice, et le lendemain, quand il voulut faire sortir cet animal de cet endroit, il le trouva mort. Ce qu'ayant appris à Darius son maître, ce dernier ému de colère ordonna de tuer Patrice, comme le meurtrier de son cheval,—sans se préoccuper d'aucune excuse, examen ou observation.

Mais, à peine cette menace de mort fut-elle sortie de la bouche de cet homme, que tout à coup une maladie, avertissement ou plutôt menace de mort, le cloua sur son lit sur-le-champ. Donc, — en même temps que cette cruelle sentence, — les pieds de cet homme si prompt au mal et ses mains accoutumées au péché sont liés et dans l'impossibilité de répandre le sang innocent; car, la souffrance seule ouvrait l'intelligence de ce barbare.

A cette nouvelle, le très-saint prélat fit asperger d'eau bénite, de sa main, l'animal mort et l'homme malade (2); tous deux alors se levèrent, — le cheval du sein de la mort et Darius guéri de sa maladie (3).

CHAPITRE CLXII.

Donc Darius ayant été guéri, envoya à saint Patrice, par ses serviteurs, un très-grand chaudron d'airain qui contenait trois métrètes (1) et qui était très-nécessaire au Saint et à ses compagnons pour faire cuire leur nourriture. Comme le Saint avait besoin de cet ustensile, il le reçut avec plaisir et dit seulement :

— Je remercierai. »

Les serviteurs de Darius étant de retour auprès de leur maître, il leur demanda ce qu'avait répondu l'homme de Dieu, et comme ils lui rapportaient que Patrice n'avait rien dit autre chose que : « Je remercierai, » cet homme étonné d'une telle réponse taxa saint Patrice de témérité et de grossièreté. Voulant cependant sonder la force de cette parole, il ordonna de nouveau à ses serviteurs de reprendre ce vase au Saint et de le lui rapporter à lui. Et quand ils eurent fait cela, Patrice dit : « Je remercierai, » comme c'était sa coutume fréquente.

Darius demanda encore à ses serviteurs ce qu'avait cette fois répondu Patrice. Et comme ils lui assuraient qu'il avait dit son mot ordinaire : « Je remercierai, » plein d'admiration et comprenant par ce mot excellent la constance d'âme du Saint, Darius déclara que cette expression était parfaite et la marque d'un esprit que rien ne pouvait ébranler.

— Vraiment (dit-il), cet homme est magnanime et immuable, lui dont ni le visage ni la voix n'ont subi de changement, soit qu'on lui ait donné ou repris ce vase, mais qu'on a vu rester toujours impassible. »

Darius ordonna donc de reporter et de rendre au Saint de Dieu le chaudron qui lui avait déjà été donné. Lui-même, suivant le porteur de cet ustensile, adressa un salut de paix à Patrice, lui donna un champ voisin de son habitation, — champ qui aurait pu être par la suite le sujet d'une contestation.

(1) *Vir... illustris.* — Voyez, à propos de cette qualification fort usitée, au cinquième siècle, ci-dessus, col. 451, note 4.

(2) Le texte est plus énergique, il désigne le cheval et le maître ainsi, *utrumque jumentum* (l'un et l'autre animal); *jussit* utrumque jumentum, *videlicet mortuum* (equum) *et virum infirmum irrorari* (*aspersione aquæ..... benedictæ*).

(3) *Aspersus igitur uterque surrexit*, *equus scilicet à morte et Darius ab ægritudine sanus.* — Ce double miracle eut lieu à Feart.

(1) *Metretas.* — Voyez, ci-dessus, colonne 839, note 1.

CHAPITRE CLXIII.

Peu de temps après, le noble homme Darius voulant accorder une plus ample grâce au pontife saint, le tira de cet endroit humble pour lui en donner un élevé, de ce lieu étroit en un lieu auguste et agréable, Druymsaileach qui ensuite fut appelé Ardmach, par un miracle qu'un ange y opéra en sa présence.

Comme saint Patrice admirait les charmes de cet endroit et l'utilité qu'on en pourrait tirer et qu'il le parcourait, il y trouva une biche couchée avec son faon que les compagnons du Saint voulaient tuer ; mais, ce père plein de bonté les en empêcha, et pour montrer quelles entrailles de miséricorde il avait à l'égard des créatures de Dieu, il prit et porta dans ses bras ce faon, le caressant doucement et ne le déposant à terre qu'auprès du bois qui est situé au nord d'Ardmach.

Et la biche, comme une brebis très-douce, suivait le bon Saint qui portait son petit et elle ne le quitta que quand il le lui remit et qu'il l'eut congédiée.

Or, en ce jour, à la gloire de Dieu et pour l'utilité du peuple, le Saint obtint par ses prières qu'une belle source jaillit de terre. Ce fut la septième, à ce qu'on rapporte, qu'il produisit de la sorte.

—

CHAPITRE CLXIV.

Lorsque la lampe de la lumière du jour était éteinte et comme ensevelie dans les ténèbres de la nuit, l'homme de Dieu voyait, en une vision nocturne, les anges qui mesuraient la configuration et l'étendue de la cité qui devait être bâtie sur ce lieu élevé, et un de ces anges enjoignit à Patrice de se rendre le lendemain à la fontaine qui est près d'Ardmach et qu'on appelle à présent Tobar Patraic, c'est-à-dire *la fontaine de Patrice*, où il devait guérir, au nom de son Dieu, seize hommes souillés de lèpre, afin d'éprouver la puissance du Seigneur et d'inspirer sa foi à ces hommes réunis de plusieurs pays en cet endroit.

Dès que Patrice eut entendu la voix de l'ange, il obéit, et le matin étant venu il trouva ces hommes qu'il prêcha, convertit à la foi, baptisa dans la fontaine ci-dessus mentionnée et purifia de la double lèpre du corps et de l'âme.

Or, ce miracle s'étant répandu et étant venu à la connaissance d'un grand nombre d'hommes, fut un magnifique augure pour cette cité qu'on allait fonder, et aida à y attirer dès lors des habitants.

Il y avait aussi au milieu du chemin une très-grande pierre qu'à grand peine tous les efforts humains pouvaient ébranler; à la prière de Patrice un ange la poussa plus loin pour que l'accès de cette cité fût plus facile à ceux qui s'y rendraient.

—

CHAPITRE CLXV.

Patrice fonda donc et bâtit une cité magnifique par le site la configuration, l'étendue et l'enceinte, — cité dont les anges lui avaient indiqué le plan, et avec l'aide de Dieu il mena cette œuvre à bonne fin. Puis il y mit douze citoyens qu'il réunit avec choix de toutes parts et dont il fit les premiers habitants d'Ardmach, il les instruisit avec sollicitude des règles et des dogmes catholiques de la foi chrétienne; puis ayant bâti des églises, il embellit cette ville d'ornements spirituels et y ordonna des clercs et des prêtres pour le service du culte divin, la conduite des âmes et l'instruction du peuple catholique

Divers monastères furent remplis par Patrice de moines et de religieuses qui tous tendaient à la perfection par leurs règles et leurs observances.

Or, il y avait dans un de ces monastères un frère qui — comme l'ordonnait la règle de saint Patrice, — ne voulant pas prendre, avant l'heure établie, quoique ce soit de nourriture ou de breuvage, mourut de soif ; saint Patrice vit son âme monter aux cieux où elle fut placée entre les martyrs.

Dans un monastère de servantes de Dieu il y avait une vierge, fille du roi de Bretagne, avec neuf jeunes filles saintes qui étaient venues avec elle trouver saint Patrice : trois

d'entre elles—à la vue de Patrice,—allèrent au ciel. Et l'une d'elles avait coutume de traire une biche, — merveilleux spectacle pour ceux qui en étaient témoins.

Saint Patrice plaça la chaire archiépiscopale dans la même ville et il décréta qu'elle serait la métropole de toute l'Hibernie sur laquelle elle aurait droit de primatie et dont elle serait mère et maîtresse. Et pour que son dessein fût ratifié et demeurât à tout jamais hors d'atteinte, il eut à cœur de se rendre à Rome auprès du siége apostolique et de donner à son projet la sanction de priviléges authentiques (1).

—

CHAPITRE CLXVI.

L'ange du Seigneur apparaissant à saint Patrice approuva le dessein du voyage qu'il voulait entreprendre et même il lui indiqua comment le seigneur pape devrait transférer les reliques des apôtres Pierre et Paul et des autres saints et les distribuer à plusieurs Églises. Et comme d'aventure le saint vieillard n'avait pas alors de voiture, l'ange lui donna quatre chars en quelque sorte envoyés du ciel à son intention et qui le transportèrent en un instant — lui et les siens, — jusqu'au rivage de la mer.

Donc, le glorieux prélat Patrice après avoir prêché si longtemps — tâche laborieuse, — et opéré un nombre infini de miracles, était enfin parvenu à convertir au Christ toute l'île et il y avait ordonné des évêques et des prêtres et d'autres ministres de l'Église partout où il le jugeait plus opportun, les bénissant et leur disant adieu (2), accompagné seulement de quelques-uns de ses fils spirituels, et fort de la protection de l'ange qui lui servait de guide, il partit pour Rome, où étant arrivé et ayant exposé au Souverain-Pontife le motif de son voyage, il trouva une très-grande grâce à ses yeux.

Et tout d'abord le Souverain-Pontife considérant Patrice comme l'apôtre de l'Hibernie

(1) Voyez la note 12.

(2) *Valefaciens*. — *Vale* est plutôt un souhait de bonne santé qu'un adieu; *vale* veut dire *portez-vous bien*.

et lui donnant hautement ce titre, le décora du pallium (1), et lui confiant ses pouvoirs en le nommant son représentant, l'établit son légat, confirmant du sceau de son autorité tout ce qu'il avait fait, établi et réglé en Hibernie (2). Il lui fit aussi un grand nombre de présents (3) et de précieux dons de tout ce qui constitue l'honneur et bien plus la force de l'Église, entr'autres des reliques des apôtres Pierre et Paul et d'Etienne, le premier martyr, et de beaucoup d'autres martyrs.

Mais, il lui donna surtout (et ce présent est au-dessus de tous les autres), un linge teint du sang de notre Seigneur Jésus-Christ.

Le Saint, de retour en Hibernie avec ces très-saintes eulogies, en enrichit l'église métropolitaine d'Ardmach pour le salut des âmes et la défense de la ville et du pays, et il mit ces reliques dans une châsse (4) derrière le grand autel.

Dès lors ce fut la coutume en cette église, à partir du temps même de saint Patrice, de retirer ces reliques de cet endroit, les jours de Pâques et de la Pentecôte, et de les offrir à l'adoration (5) du peuple.

—

CHAPITRE CLXVII.

Quant aux miracles que saint Patrice fit en allant à Rome ou à son retour de cette ville, tout le long de la route, il n'est pas en notre pouvoir de les raconter tous en détail. Car, presque partout où il passait la nuit ou s'arrêtait, il laissa après lui des marques de sa sainteté, en rendant la santé à quelque malade.

Il existe encore des églises et des oratoires

(1) Le pallium ne se donnait dans le principe qu'aux vicaires apostoliques et aux primats.

(2) *Quæcumque* (Patricius), *in Hiberniâ gesserat*, *constituerat*, *disposuerat*, *authoritatis suæ munimine confirmavit* (summus Pontifex). — Voyez la note 12.

(3) *Exenia*.

(4) *In scrinio*. — D'où notre mot *écrin*.

(5) *Adoranda*. — Sur les divers sens du mot *adorer*, voyez *Ann. hag. de la France*, tome I, col. 259 à 262.

consacrés en ces lieux, sous son nom, qui jusqu'à présent exhalent le parfum de sa sainteté et où la foi de ceux qui l'implorent reçoit le bienfait des miracles.

Le Saint en revenant en Hibernie s'arrêta quelque peu en Bretagne, sa patrie; il y fonda beaucoup de monastères et reconstruisit ceux qui avaient été détruits par les payens, et il les remplit de saints moines vivant selon la règle qu'il leur avait d'avance tracée et à laquelle ils s'étaient soumis. Il annonça aussi d'une voix prophétique beaucoup de malheurs et de prospérités qui devaient advenir à la Bretagne, et que lui avait révélés l'Esprit-Saint. Il prévit et prédit la sainteté du bienheureux David encore enfermé dans le sein maternel.

Il existe des campagnes et des bourgs dont les habitants n'ont pas voulu recevoir le Saint ou lui donner un abri pendant la nuit lorsqu'il passait sur leur territoire, pendant son voyage, et même l'en ont chassé violemment; leurs descendants jusqu'à ce jour n'ont pu ni prospérer ni s'enrichir en ces lieux, mais ils sont toujours pauvres et soumis à une dure servitude.

Quant aux retraites des forêts où le Saint, chassé par ces très-méchants hommes, se retirait pour passer la nuit, et qui ne produisaient avant que de petits et rares arbustes, elles ont tellement prospéré par la bénédiction d'un tel hôte et sont devenues tellement vigoureuses et fournies, que l'on ne peut venir à bout de les détruire, quoiqu'on y coupe sans cesse des arbres.

Quant aux rivières aussi où des trompeurs très-méchants indiquaient d'une voix railleuse au Saint en quête d'un gué, un abîme, Patrice, après l'avoir traversé sans danger aussitôt qu'il l'avait bénit, changea cet abîme en gué et fit un abîme désormais impraticable du gué qui auparavant était accessible à tous.

—

CHAPITRE CLXVIII.

Le bénit Patrice revenu d'un long voyage et d'une contrée lointaine, réjouissait les siens de sa présence, et ayant assemblé trente évêques des pays d'outre-mer qu'il avait lui-même consacrés, il les employa à la moisson du Seigneur, car elle était abondante; mais, peu nombreux étaient les ouvriers.

Il commença donc à réunir plus souvent de saints synodes d'évêques (1), à célébrer solennellement des conciles, à arracher et détruire ce qu'il trouva de contraire à la foi catholique et aux règles de l'Église, et il s'appliqua à planter et à construire ce qui était d'accord à la loi chrétienne, à la justice, aux saints canons et aux excellents usages.

Cependant il brillait chaque jour par d'innombrables miracles, et tout ce que sa parole enseigna ou établit, il le confirmait par les miracles qui en étaient la suite, — miracles parmi lesquels il en fit un remarquable, qui est à bon droit admiré de tous et du bienfait duquel tous les habitants de cette île se féliciteront jusqu'à la fin du monde. Nous tâcherons d'en parler d'une manière, la plus complète possible, dans le chapitre suivant.

—

CHAPITRE CLXIX.

L'Hibernie depuis sa première origine et dès le temps où elle commença d'être habitée, était en proie (2) à un triple fléau, savoir les animaux venimeux qui y étaient innombrables, les démons qui s'y montraient sous des formes visibles et tourmentaient les habitants, et les magiciens malfaisants qui y étaient en foule.

Tant d'animaux féroces et monstrueux s'étaient emparés de l'île, après être sortis de la terre et de la mer, que non-seulement ils souillaient de leur poison les hommes et les bêtes mais encore qu'ils les tuaient par leurs morsûres cruelles et que, bien des fois ils déchiraient et dévoraient leurs membres.

Les démons aussi qui, par l'idolâtrie habitaient dans les cœurs superstitieux, se rendaient visibles à leurs regards sous diverses

(1) Voyez la note 14.

(2) *Laborabat* dit le texte latin qu'on ne peut bien traduire que par le vieux mot français *travailler* : *travaillé de la fièvre*, disait-on d'un malade en proie à ses accès.

formes. Et ils faisaient toute sorte de mal à un grand nombre de personnes, comme s'ils avaient lieu de s'en plaindre, et puis après, — apaisés par des sacrifices, des présents ou des œuvres mauvaises, — ils paraissaient leur accorder du soulagement ou même la santé, parce qu'ils cessaient de les tourmenter (1).

On voyait souvent une si grande multitude de démons voltiger dans l'air ou marcher sur la terre, que l'on aurait cru que cette île ne pouvait suffire à les contenir; et c'est pour cela que l'Hibernie était regardée comme la maison même des démons et leur propriété particulière.

Les magiciens et les aruspices s'étaient tellement multipliés dans chaque partie de l'île, qu'il n'y avait pas de pays dans le monde où il y en eût autant, au rapport de l'histoire.

—

CHAPITRE CLXX.

Le très-saint Patrice mit le plus grand soin et le plus grand zèle à chasser ce triple fléau, et — tant par l'enseignement du salut que par ses très-ferventes prières, — il obtint pour l'Hibernie d'être délivrée de cette peste qui y circulait partout.

Ce pasteur très-excellent portant à la main le bâton du Seigneur Jésus (2) et l'élevant avec un geste de menace, avec le secours des anges, réunit de toutes les parties de l'Hibernie en un seul et même endroit tous les animaux venimeux qui la désolaient. Ensuite il les chassa devant lui jusqu'à un promontoire très-élevé de l'île qu'on appelait alors Cruachan-ailge et qu'on nomme maintenant Cruach Phadruig; et de là il ordonna à toute cette foule pestilentielle de se jeter du haut de la montagne et d'aller se perdre dans l'océan, — ordre qui fut exécuté aussitôt.

O prodige insigne! ô miracle magnifique qui ne s'était pas vu depuis le commencement du monde, et qui maintenant est connu de toutes les tribus, de tous les peuples et de toutes les langues, fait notoire pour toutes les nations et dont la réalisation était particulièrement si nécessaire aux habitants de l'Hibernie !

Un peuple nombreux assistait à ce spectacle si miraculeux et si utile; la majorité était venu pour voir des prodiges, les autres pour entendre les paroles de vie, et ils étaient accourus de tous les points.

Ensuite Patrice tourna sa face vers Mannia et les autres îles qu'il avait dotées de la foi du Christ et des sacrements et bénies, et par ses prières il obtint enfin que toutes ces îles fussent délivrées des reptiles venimeux et qu'elles en ignorassent désormais jusqu'à l'existence.

Mais, les autres îles qui n'avaient pas cru à sa prédication produisent encore des animaux malfaisants (1).

Il convertit un très-grand nombre de magiciens à la foi chrétienne; il effaça d'une manière terrible de la surface de la terre, comme nous l'avons déjà dit, beaucoup d'entr'eux qui s'obstinaient dans leur perversité et étaient incorrigibles.

Enfin il demanda et obtint du Seigneur pour les hommes qu'il avait soumis au Dieu vivant et véritable et initiés aux sacrements du Christ en Hibernie, que les visions des démons et leurs méfaits accoutumés fussent écartés loin d'eux.

—

CHAPITRE CLXXI.

Le très-excellent pasteur Patrice, afin qu'il ne restât aucune trace de reptiles venimeux ou qu'il ne s'en reproduisît jamais, et afin aussi que les démons ne pussent désormais faire leur séjour accoutumé en Hibernie ou dans les autres îles par lui bénies, passa quarante jours dans le jeûne le plus complet, sans prendre aucun aliment terrestre.

Ce bien-aimé du Seigneur désirait par ce jeûne mystique imiter Moïse (2) qui vivait encore dans les liens de la loi naturelle, ou

(1) Voyez la note 15.

(2) *Placati* (dœmones), *gratiam levaminis seu sospitatis præstare* videbantur, *dùm ab eorùm læsione cessabant.* — Toute la vraie philosophie des miracles du démon est dans cette appréciation du moine Jocelin.

(1) Voyez la note 16.

(2) *Exode*, XXIV.

plutôt le prophète Élie (1) qui se soumettait à la loi écrite; mais, c'était surtout le Christ Jésus qu'il avait en vue, et il voulait plaire ainsi au créateur de la nature, à Celui qui avait donné si libéralement la loi de grâce, et avait sanctifié par Lui-même la pratique d'un tel jeûne en l'observant (2).

Il gravit donc la haute montagne de Cruachan-ailge, située en Conactia, dans la pensée que ce jeûne serait plus commode à réaliser dans ces jours de salut de la sainte quarantaine avant Pâques, le Seigneur lui-même ayant ainsi désiré et arrêté d'immoler l'holocauste du jeûne (3).

C'est pourquoi il disposa et arrangea cinq pierres en forme de croix, au milieu et au centre desquelles il se retira, montrant ainsi — par ce genre et cette forme de demeure, comme aussi d'abstinence et de mortification, — qu'il était serviteur de la croix du Christ.

Il était ainsi — selon la parole de l'Apôtre (4), — « la vivante et efficace parole de Dieu, plus pénétrante que tout glaive et qui séparait ainsi le corps de l'âme, » blessé qu'il était de l'amour de Dieu.

Il demeurait donc ainsi solitaire, s'élevant au-dessus de lui-même et il ne se glorifiait que dans la croix du Christ qu'il portait sans cesse en son cœur et en son corps. Il soupirait, sans cesse, d'amour pour son bien-aimé blanc et rose, persévérant toujours dans le jeûne corporel, mais rassasié en son âme, engraissé et pénétré de la douceur de la sainte contemplation, consolé par la visite des anges et réveillé par l'aiguillon de l'amour de Dieu.

—

CHAPITRE CLXXII.

Les démons s'affligeaient de voir leur empire détruit en Hibernie par Patrice; et, on ne peut plus hostiles, ils l'assaillaient pendant qu'il jeûnait et qu'il priait, réunissant ensemble tous leurs efforts contre lui. Car, sous la forme de très-noirs oiseaux, d'une figure et d'une taille horribles, ils voletaient en grand nombre au-dessus et autour de lui, et faisant entendre d'affreux croassements pour troubler sa prière, ils tourmentaient très-longtemps l'homme de Dieu.

Enfin, Patrice soutenu de la grâce de Dieu et protégé par son aide, ayant fait le signe de la croix, chassa loin de lui ces oiseaux de mort, et par le son continuel de sa cloche il les mit en fuite des contrées de l'Hibernie.

Les démons ainsi chassés par saint Patrice s'enfuirent de l'autre côté de la mer et s'étant partagés en diverses troupes, ils ont coutume d'habiter dans les îles étrangères à la foi et à l'amour de Dieu et à y donner carrière à leurs caprices.

Or, depuis ce temps-là jusqu'à présent, les animaux venimeux ont entièrement cessé d'exister en Hibernie, grâce aux mérites et aux prières du très-saint père Patrice, et les prestiges des démons et leurs apparitions fantastiques ne se produisent plus en ce pays, comme ils ont cependant encore lieu ailleurs.

La cloche du Saint — à cause des coups répétés qu'elle avait reçus, — parut brisée en un endroit; mais, ensuite l'ange la ressouda de sa propre main, et la cicatrice de cette fracture est encore visible aux yeux de tous.

Or, un grand nombre de personnes ont coutume de jeûner et de veiller sur le sommet de ce mont, dans l'opinion qu'ils n'iront jamais en enfer, parce qu'ils pensent que cette grâce a été accordée par le Seigneur aux mérites et aux prières de saint Patrice. Et même quelques-uns de ceux qui ont passé la nuit en cet endroit rapportent qu'ils y ont souffert de très-grands tourments par lesquels ils pensent avoir été purifiés de leurs péchés (1), de là vient que certaines personnes appellent cet endroit le Purgatoire de saint Patrice (2).

—

CHAPITRE CLXXIII.

Par la miséricorde de Dieu qui gouverne toutes choses et fait succéder le calme à

(1) III. *Reg.* IX.
(2) *Saint Matthieu*, IV.
(3) Voyez la note 17.
(4) *Heb.*, IV.

(1) *Purgatos à peccatis.*
(2) Voyez la note 18.

l'orage, aussitôt que les esprits malins eurent été mis en fuite, la multitude des anges inonda ce lieu d'une très-grande lumière et réjouit le Saint par une admirable mélodie.

Pour lui, ayant achevé son jeûne, il immolait des hosties de grâces et de louanges à Dieu qui avait accordé à un homme mortel le pouvoir de supporter une si grande abstinence et qui avait daigné, par son intercession, accorder tant de bienfaits à l'Hibernie. Mais, par dessus tout il se réjouit de la visite des anges.

Accompagné des anges il descendit donc de la montagne et frappa sa cloche dont le Seigneur fit entendre le son dans toute l'Hibernie. Par là aucun des fidèles ne doit douter que tous les hommes entendront le son de la trompette du jugement, au dernier jour du monde.

Ayant ensuite élevé les mains, saint Patrice bénit toute l'île avec ses habitants et les recommanda au Christ.

Or, saint Patrice eut coutume — comme d'autres saints anciens qui vivaient dans les îles, — de porter une cloche, tant pour chasser les démons (1) que pour s'empêcher lui-même de succomber à la paresse et pour marquer les heures du jour et de la nuit, ou, peut-être, pour je ne sais quelle autre cause Ce que l'on sait être certain, c'est que beaucoup de miracles ont été opérés par le son et le toucher de ces cloches.

Donc le béni Patrice du Seigneur étant sorti de sa retraite le jour de la Cène du Seigneur (2) et ayant reparu au milieu de son peuple, réjouit par sa présence toute l'Église des saints qu'il avait engendrés au Christ par son Évangile, et il s'acquitta de la charge épiscopale qui lui incombait particulièrement dans ces très-saints jours et aux approches de Paques, et ainsi il se préparait à poursuivre sa route et à travailler au salut des âmes.

—

CHAPITRE CLXXIV.

Ayant accompli la solennité pascale avec sa dévotion accoutumée, Patrice parcourait toute l'île et en faisait le tour avec la multitude très-sainte de ses fils qu'il avait enfantés en Jésus-Christ; partout il enseignait la voie du Seigneur dans la vérité et il convertit à la foi ou y confirma les habitants de l'Hibernie par l'efficacité de sa prédication.

Or, tous les insulaires aux oreilles desquels le nom de Patrice arriva, — à cause du nouveau, insigne et si utile miracle que nous avons ci dessus raconté, se donnaient eux et leurs biens à l'homme de Dieu et embrassaient son enseignement, ses règles et ses préceptes, lui obéissant comme à un ange de lumière et dévoués à lui comme à leur propre apôtre.

Cet excellent laboureur voyant la dureté du champ du Seigneur amollie, s'efforçait — après avoir arraché les broussailles, détruit les chardons, broyé les ronces, — de féconder de plus en plus ce sol par une abondante et très-salutaire semence, afin que ce champ pût produire non-seulement trente ou soixante pour cent, mais même cent pour cent. Il fit donc arpenter toute l'île et recenser tous ses habitants des deux sexes sur lesquels il préleva la dîme, c'est-à-dire que sur dix personnes il en prit une qu'il mit à part pour la consacrer au Seigneur, et il fit la même chose pour les animaux. Faisant tous les hommes moines et les femmes religieuses, il bâtit de nombreux monastères et assigna pour leur entretien la dixième partie des terres et des troupeaux de l'Hibernie.

Dans un espace très-court de temps, il n'y eut aucun désert, presqu'aucun coin de terre ou d'endroit si retiré dans l'île qui ne fût rempli de moines parfaits ou de saintes religieuses, de telle sorte que l'Hibernie reçut à bon droit de tous les autres peuples le nom particulier d'*Ile des Saints*.

Or, ces moines et ces religieuses vivaient selon la règle que saint Patrice leur avait tracée d'avance, dans le mépris du monde, le désir des biens célestes, la sainte mortification de la chair et l'abdication de leur propre volonté; semblables en mérite et en nombre aux moines égyptiens, ils éclairaient de la splendeur de leur parole et de leur exemple les régions étrangères et lointaines.

Pendant la vie de saint Patrice et bien longtemps après, sous ses successeurs, nul

(1) *Propter dæmonum expulsionem.* — Voyez la note 19.
(2) *In cœnâ Domini*, — le Jeudi-Saint.

n'était élevé au pontificat ou à la conduite des âmes, qu'après que Dieu avait révélé qu'il en était digne, et cela par quelque miracle manifeste.

—

CHAPITRE CLXXV.

L'homme de Dieu avait surtout un désir, et il suppliait avec instance le Seigneur à cet effet de lui révéler clairement l'état présent et avenir de l'Hibernie, afin qu'il sût à quel point le dévouement de la foi embrâserait les âmes et de quel prix serait son travail aux yeux de Dieu. Or, le Seigneur exauça le désir de son cœur et lui montra d'une façon claire et par une remarquable révélation ce qu'il demandait; car, tandis qu'il était en prière et ravi en esprit, il vit toute l'Hibernie comme une grande flamme qui, de la terre montait jusqu'au ciel, et il entendit l'ange de Dieu lui parler en ces termes très-clairs :

— Telle est à présent l'Hibernie devant le Seigneur. »

Peu de temps après, Patrice vit sur tous les points de l'île comme des montagnes de feu qui s'élevaient jusqu'aux cieux. Ensuite au bout de quelques instants, il apercevait des lampes, puis de petites lumières, et enfin — le brouillard croissant toujours, — il ne vit plus que de rares charbons qui se réduisaient en cendres et qui, cependant, paraissaient encore allumés, dans des retraites profondes.

Et la voix de l'ange ajouta que les nations d'Hibernie seraient — par la suite, — semblables à ces diverses visions mystiques. Et saint Patrice, la figure arrosée d'une pluie de larmes, répétait, à plusieurs reprises, ces paroles du psalmiste :

— Est-ce que Dieu rejettera ainsi son peuple de devant sa face à tout jamais et ne voudra plus mettre en lui dorénavant ses complaisances? Est-ce qu'à la fin des temps il diminuera sa miséricorde de génération en génération? Dieu oubliera-t-il sa pitié ou bien renfermera-t-il ses miséricordes dans le sein de sa colère. »

Et l'ange dit à Patrice :

— Regarde au nord, et tu verras le changement opéré par la main droite du Très-Haut et les ténèbres fuyant devant la lumière qui doit luire un jour. »

Le Saint leva donc les yeux et voici qu'il vit d'abord une toute petite lumière surgir en Vlidia, lutter longtemps avec les ténèbres et enfin, les ayant mis en fuite, illuminer toute l'île de sa splendeur. Et cette lumière ne cessa pas de grandir et de s'accroître, jusqu'à ce qu'elle eût ramené l'Hibernie à son premier incendie.

Alors le cœur de saint Patrice fut rempli de joie et sa langue loua hautement le Seigneur, tandis qu'il remerciait Dieu de ce qui venait de lui être montré. L'homme de Dieu comprit et il se dit que la grandeur de cet incendie marquait la foi chrétienne et l'amour, le dévouement et le zèle dont brûlaient les insulaires pour la religion. Il comprit que les montagnes de feu symbolisaient les saints illustres par leurs miracles et leurs vertus, leurs paroles et leurs exemples. La décroissance de la lumière indiquait la diminution de la sainteté, et l'obscurité répandue sur toute la terre l'infidélité qui y prévaudrait. Les divers espaces de temps indiquaient la succession des différents évêques.

Quant au temps des ténèbres, les Hibernois pensent que c'est l'époque où d'abord Gurmundus et ensuite Turgesius, princes payens de Norvége, régnaient sur l'Hibernie qu'ils avaient vaincue. Or, en ces jours-là les saints dans des cavernes et des grottes, ainsi que des charbons couverts de cendres, se cachaient aux regards des impies qui tout le jour les mettaient à mort comme des brebis vouées à la boucherie. D'où il advint que divers usages contraires aux institutions de l'Église s'introduisirent en Hibernie et que de nouveaux rits opposés à la forme primitive furent adoptés par les prélats de la sainte Église, ignorants de la divine loi.

Quant à la lumière qui s'éleva d'abord du côté du nord et qui chassa les ténèbres après une longue lutte, les Hibernois assurent que c'est saint Malachie, qui fut d'abord évêque de Dun, puis de la métropole d'Ardmach et ramena l'Hibernie au véritable esprit de la loi chrétienne (1).

(1) Voyez la note 20.

—

CHAPITRE CLXXVI.

Saint Secundinus prenait quelquefois place dans l'assemblée des Saints qui s'entretenaient entre eux des actions et des vertus de saint Patrice. Et comme un de ces saints affirmait que Patrice était le plus saint de tous ceux qui vivaient sur cette terre, on rapporte que saint Secundinus lui dit :

— Il serait vraiment le plus saint de tous les hommes, s'il avait moins de charité qu'il ne convient. »

Saint Patrice ne fut pas longtemps sans connaître cette parole qui avait été dite devant un si grand nombre de ses disciples. Peu de temps après, saint Patrice et Secundinus se trouvant ensemble, le maître demandait au disciple, le métropolitain au suffragant, pourquoi il avait ainsi parlé de lui ou plutôt contre lui. Secundinus répondit :

— C'est parce que tu refuses les présents que t'offrent les riches et que tu ne veux pas prendre leurs dons avec lesquels tu pourrais nourrir la multitude de saints que tu as réunie. »

Saint Patrice lui dit :

— Si je prenais pour moi ce qu'on m'offre il ne resterait pas, après moi, aux saints de quoi nourrir leurs deux chevaux (1). »

Saint Secundinus se repentant alors de la parole qu'il avait dite, demanda pardon à saint Patrice qui le lui accorda avec clémence dans sa bonté accoutumée.

—

CHAPITRE CLXXVII.

Saint Secundinus (dont nous avons souvent parlé,) homme sage, savant et lettré, dit à Patrice que le désir lui était venu de composer une pièce de poésie sur un saint qui vivait encore. Et comme ce saint dont il voulait célébrer les vertus était Patrice même, il en tint le nom caché. Saint Patrice lui dit :

— Il est vraiment digne et juste, raisonnable et salutaire que *les peuples racontent la sagesse et la gloire des Saints et que l'Eglise proclame leurs louanges* (1), mais il serait cependant plus convenable et plus commode de ne les louer qu'après leur mort, lorsque tout motif de vaine gloire n'existerait plus.

« Loue la sérénité du jour, mais quand la nuit lui aura succédé ; le courage du soldat, mais après le triomphe ; l'heureuse traversée d'un vaisseau, mais quand il sera entré dans le port. Car, l'Écriture dit : « *Ne loue pas un homme de son vivant* (2). »

« Si cependant tu as tout à fait à cœur de composer cette pièce de poésie, hâte-toi au plus tôt, car la mort est à la porte. Tu seras le premier — de tous les évêques qui sont en Hibernie, — à sortir de ce monde. »

Secundinus composa donc une hymne à la louange de saint Patrice et peu de jours après qu'il l'eut terminée, selon la parole de Patrice, il termina sa carrière et il fut enseveli dans son église cathédrale, nommée Domhnach Seachlainn, où par de fréquents miracles il montre qu'il vit avec le Christ.

Or, un grand nombre d'Hibernois ont coutume de chanter cette hymne (3) tous les jours, et ils racontent que beaucoup et de grands miracles ont été opérés par la récitation fréquente de cette hymne. Car, beaucoup de personnes, en chantant cette hymne, ont passé invisibles au milieu d'ennemis altérés de leur sang.

—

CHAPITRE CLXXVIII.

Un saint en Hibernie, nommé Kaennechus, voyait une fois les phalanges des démons passer armées d'armes infernales, et il les adjura au nom de la sainte Trinité et les contraignit de lui révéler les causes de leur départ.

Ainsi adjurés en ces termes, et quoique malgré eux ils avouaient qu'ils partaient pour

(1) Allusion à un fait rapporté ci-dessus, — chapitre CXVI.

(1) *Eccli.* XLIV.

(2) *Ibid.* XI.

(3) Voyez la note 21.

emmener l'âme d'un très-méchant pécheur qui avait mérité d'être enseveli dans les antres infernaux.

Saint Kaennechus leur commanda au nom du Seigneur de revenir le trouver et de lui raconter ce qu'ils auraient fait. Quelques heures après les démons revenaient confus et proclamaient que Patrice leur avait arraché leur proie, et comme saint Kaennechus leur demandait pourquoi cette âme leur avait été arrachée, les démons lui dirent que, pendant sa vie, cet homme célébrait, chaque année, par un grand festin, la fête de saint Patrice et que tous les jours il répétait, à plusieurs reprises, quelques strophes de l'hymne composée en son honneur, et voilà pourquoi (à ce qu'affirmaient les démons,) Patrice leur avait arraché cet homme, le revendiquant comme son serviteur.

Ayant ainsi parlé, les démons se dissipèrent en ombres légères. Saint Kaennechus se réjouit de ce qu'il venait d'entendre, et le racontant il excita — par cet exemple, — beaucoup de personnes à dire fréquemment cette hymne en l'honneur de saint Patrice.

—

CHAPITRE CLXXIX.

Un abbé qui était un des disciples de saint Patrice, nommé Colmanus, avait coutume de chanter souvent cette hymne. Comme les disciples du Saint lui demandaient pourquoi il ne chantait ou ne disait pas plutôt les heures canoniques ou les psaumes,—la récitation de cette hymne une seule fois devant lui suffire,—il répondit que pendant qu'il chantait cette hymne, il voyait sans cesse le visage bien aimé de son cher père Patrice et qu'il ne pouvait se rassasier de cette contemplation.

Mais, quoique ces choses soient arrivées longtemps après la mort de saint Patrice, nous les consignons en cet endroit de notre récit pour montrer de quel prix est cette hymne aux yeux des Hibernois et quel prompt aide dans la tribulation est saint Patrice pour ceux qui l'honorent et l'ont toujours présent à leur mémoire.

—

CHAPITRE CLXXX.

Saint Patrice, ce prédicateur de la vérité, encore vivant ici-bas, non-seulement ramenait et rappelait à la vraie vie par sa parole et son exemple beaucoup de vivants morts, mais encore il faisait revenir sur la terre des vivants, par ses prières, un grand nombre de personnes effacées de ce monde.

En effet, il arracha, par la puissance de ses prières, du gouffre de l'éternelle mort où les lions rugissants les attendaient comme une proie, beaucoup d'hommes qui — dépouillés de leur chair, — étaient descendus en ce sombre lieu, et les conduisant au Purgatoire pour y expier leurs péchés, il les rendit au salut.

Pour lui, il fut plus souvent admis encore à contempler les mystères célestes, et il vit les cieux ouverts et le Seigneur Jésus debout au milieu de la multitude des anges, et il mérita de jouir plusieurs fois de ce spectacle quand il immolait le Fils au Père (1) ou quand il chantait (2) dévotement l'Apocalypse de Jean.

Et quand il méditait avec admiration ces merveilleuses visions de saint Jean, il était miraculeusement ravi par le Seigneur à la contemplation de certaines de ces mêmes visions.

L'ange du Seigneur, Victor, dont nous avons souvent prononcé le nom, avait coutume d'apparaître à Patrice en quelque lieu que ce soit, trois fois par semaine, et de le ranimer et de le consoler par sa conversation.

—

CHAPITRE CLXXXI.

Un grand nombre de fois le Saint de Dieu vit les âmes sorties des tentes de leurs corps se rendre aux lieux différents des supplices ou des joies; ce dont voici un exemple que

(1) *Dum Patri Filium immolaret.* — Pendant la messe, au moment de la Consécration.

(2) *Decantaret.* — Ce mot a aussi le sens de *répeter*; celui de *chanter* nous semble plus conforme à l'antique usage. Peut être existait-il quelque cantique populaire tiré de l'Apocalypse.

nous avons trouvé digne d'enregistrer ici et que le Saint avait coutume de rapporter pour édifier ses auditeurs.

Il était un homme ayant un nom grand entre ceux des grands de ce pays d'Hibernie, et il posséda des troupeaux de brebis et de bœufs et ses domaines s'agrandirent chaque jour durant sa vie. Cet homme mourut enfin — comme c'est la destinée humaine, — et ses funérailles furent célébrées avec une grande pompe et un grand honneur, selon les jugements des hommes; de nombreux parents, une foule d'enfants accompagnèrent le mort et l'enfermèrent dans le sein de la mère de tous les hommes.

Et les hommes qui ont coutume d'appeler heureux celui qui possède ici bas, proclamèrent fortuné ce mort dont la vie avait été si florissante et les funérailles entourées de tant d'honneur, et comme le matin et le soir de l'existence de cet homme leur avaient paru pleins de délices, ils pensaient qu'il était aussi très-agréable au Seigneur.

Dans le voisinage de ce riche était un pauvre, mendiant et qui tous les jours de sa vie ayant croupi dans une misérable indigence, entra enfin dans la voie de toute chair, et son cadavre privé de toutes funérailles resta assez longtemps sur la terre, sans sépulture, déchiré par les oiseaux, puis traîné par les pieds dans une fosse quelconque et couvert de gazon. Ceux qui jugeaient selon l'apparence, proclamaient cet homme très-malheureux et très misérable.

Mais, l'homme du Seigneur leur dit que les jugements des hommes étaient bien différents de ceux de Celui qui sonde les reins et les cœurs et dont les vues sont un abîme profond. Et il ajouta qu'il avait vu l'âme de ce riche précipitée en enfer par les démons, tandis que celle du pauvre dont la vie était réputée une honte et la fin sans honneur avait été mise au milieu des fils de Dieu et des saints bienheureux dont elle partageait le sort.

Les fils des hommes sont vraiment vains et menteurs dans les balances de leurs jugements; mais, le Seigneur qui est juste aime la justice, Lui dont le visage reflète l'équité. Dans un des plateaux de sa balance il met les délices et les richesses du riche, dans l'autre la pauvreté du pauvre qui semble avoir été un effet de la colère de Dieu et n'est qu'un dessein de sa justice; et alors, le Maître suprême de l'honneur et de la gloire de ce monde condamne l'un aux éternels tourments, tandis qu'il fait entrer dans les joies du ciel l'autre que dans sa miséricorde il a purifié dans le creuset de la pauvreté et de l'affliction.

Et le Saint ne vit pas ce seul exemple en ce genre, mais bien d'autres qu'il avait coutume de rapporter.

C'est ainsi que ce que la Vérité même, le Christ, daignait raconter de sa propre bouche du riche couvert de pourpre et de Lazare couvert d'ulcères (1), Patrice, l'ami de la vérité, atteste l'avoir vu, par d'autres exemples du même genre.

—

CHAPITRE CLXXXII.

Dans la petite Bretagne (2) florissait alors un homme de vie vénérable, nommé Vinwaloeus, qui brilla dès sa première enfance par des signes et des prodiges (3). Car, ainsi que l'attestent les Actes écrits de la vie de ce saint, il fit beaucoup de très-grands miracles.

Cet homme dont le vent du midi avait soufflé sur le jardin de son âme pour le rendre fertile en parfums spirituels, avait entendu parler de la sainte renommée de saint Patrice, et son cœur, enflammé par ce récit, désirait courir à la trace de ses parfums. Depuis longtemps il nourrissait ce désir et cherchait les moyens de le réaliser; enfin il résolut de quitter ses parents et sa patrie et de se rendre en Hibernie pour devenir disciple de saint Patrice et servir le Christ sous sa conduite.

Mais, la nuit qui précéda le jour où Vinwaloeus avait résolu de se mettre en voyage, il vit en une vision cet homme très-illustre revêtu des ornements pontificaux, qui se tenait devant lui et qui lui dit, au nom du Seigneur :

(1) *Divite* purpurato *et* ulceroso *Lazare.* — *Saint Luc*, XVI.

(2) *In Britannia minori.* On l'appelait aussi la Bretagne armoricaine, (*Armoricana Britannia*).

(3) Voyez la Vie de saint Guingalois, ci-dessus, col. 451 à 474.

— Sache, très-cher Vinwaloeus, que je suis Patrice que tu te disposes à aller trouver; ne te fatigue pas et ne cherche pas celui que tu ne pourras trouver, car le temps de ma délivrance approche et bientôt j'entrerai dans la voie de toute chair. La volonté de Dieu est que tu n'abandonnes pas ton pays, mais qu'ici même tu t'attaches à former par ta parole et ton exemple un peuple qui soit agréable à Dieu et pratique les bonnes œuvres. Après quoi tu auras la couronne de vie *que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.* »

Quand Patrice eut ainsi parlé, la vision disparut, et saint Vinwaloeus fit comme il lui avait été ordonné de la part de Dieu (1).

—

CHAPITRE CLXXXIII.

Après avoir dissipé et chassé les nuages d'infidélité qui longtemps avaient caché à l'Hibernie la clarté du vrai soleil et l'avaient privée de sa chaleur, le bienheureux Patrice ne soupira plus — comme par le passé, — que pour Dieu dont l'Esprit était dans tous ses sens et animait sa langue, sa vie, et guidait ses pas dans la voie du Seigneur, afin qu'il donnât aux hommes la science du salut, l'exemple de la sainteté, la guérison des maladies de toute sorte.

Voilà ce qui, dans Patrice, se manifestait au dehors, et aux yeux de tous; mais, voici ce qu'il tint soigneusement caché aux regards humains. Assurément, c'est un genre tout particulier de vie que celui qu'il mena dans la retraite; voici en quoi consistaient ses exercices journaliers, dont il ne se départit jamais.

Tous les jours il avait coutume de réciter le Psautier tout entier, avec les cantiques et les hymnes, et l'Apocalypse de l'apôtre Jean et deux cents oraisons, et cela vaillamment et pieusement. Trois cents fois par jour il fléchissait les genoux pour adorer le Seigneur, et à chacune des heures canoniques du jour il se marquait cent fois du signe de la croix (2).

Il avait coutume chaque jour d'immoler très-saintement et très-pieusement le Fils au Père, et il ne négligeait pas de prêcher aux peuples ou d'instruire ses disciples.

—

CHAPITRE CLXXXIV.

Partageant aussi d'une manière surnaturelle le temps de la nuit en diverses heures, voici quel emploi en faisait ce cultivateur et ce gardien très-vigilant de la vigne du Seigneur.

La première partie de la nuit, il l'employait à faire deux cents génuflexions et réciter deux cinquantaines de psaumes, à l'heure de Laudes; dans la seconde partie se plongeant dans l'eau glacée (1), le cœur, les yeux et les mains élevés au ciel, il récitait encore cinquante psaumes avec un grand nombre d'oraisons.

Ensuite, il se couchait sur la pierre nue, et une autre pierre servait de soutien et d'oreiller à sa tête, et il accordait ainsi à son corps très-saint un court sommeil et un peu de repos; pour parler d'une manière plus claire, il préparait ainsi son corps à de nouvelles fatigues. Cependant, même en accordant quelque repos à ses membres, il avait soin que ses reins s'appuyassent sur un très-dur cilice trempé dans l'eau froide, afin que la loi des sens dans sa lutte avec et contre la loi de l'âme, ne réveillât pas, au détriment de l'Esprit, quelque petite flamme de l'antique concupiscence.

Lui-même se nourrissait peu et mal; revêtu d'un habit grossier, il s'offrait à Dieu comme une hostie vivante, sainte et agréable, et il ne permettait pas au prince des cuisiniers (2) d'ébranler au dedans de lui-même les murs de Jérusalem. Il infligea à sa chair le supplice d'une heureuse stérilité, et non content de ne pas produire les moindres fruits de mort, il rendit son esprit fertile en fruits abondants.

(1) Voyez le récit de cette vision, ci-dessus, col. 400 et 401.

(2) Le Bréviaire Romain consacre la sixième leçon du deuxième nocturne de l'office de saint Patrice (17 mars), au récit de ses exercices journaliers.

(1) *Algidis aquis immersus*, dit le Bréviaire Romain, *l. c. sup.*

(2) *Principem coquorum.* Le démon. — Expression originale, énergique et pleine de vérité.

CHAPITRE CLXXXV.

Selon la coutume des Apôtres, — jusqu'à l'âge de cinquante ans, temps où il fut élevé au rang d'évêque en Hibernie, — il marcha toujours à pied ; ce ne fut que depuis l'âge ci-dessus mentionné, qu'il se servit d'un char, à la manière de ce pays, et dont il usait alors, à cause de la difficulté des chemins.

Sur tous ses autres vêtements il portait une cuculle blanche, afin que cet habit, par sa forme et sa couleur, (symbole d'humilité et d'innocence,) montrât qu'il faisait profession de la vie religieuse.

De là vient même que pendant longtemps les moines d'Hibernie suivant l'exemple de saint Patrice, se contentaient de ce simple vêtement tel que le leur fournissait la laine des brebis, sans la teindre d'aucune couleur que ce fût.

Patrice refusait tout présent, pensant toujours qu'il est plus saint de donner que de recevoir. Si donc parfois un don lui était fait par un riche, aussitôt qu'il pouvait il avait soin de le donner à un pauvre, — s'en déchargeant comme d'un lourd fardeau.

Son visage, son regard, sa parole, sa démarche, tous ses gestes édifiaient ceux qui le voyaient, et ses discours assaisonnés du sel de la sagesse étaient à la portée de tout âge, de tout sexe, de tout rang, de toute condition.

Il était versé et habile en quatre langues, la bretonne, l'hibernoise, la gauloise et la latine, et il connaissait aussi en partie la langue grecque.

Il existe un petit livre de proverbes, écrit par Patrice en langue hibernoise et qui est plein d'une grande édification (1). Patrice écrivit aussi un gros volume qu'on appelle Canoin Phadruig, c'est-à-dire, les canons de Patrice, qui convient parfaitement à toute personne, soit séculière, soit ecclésiastique, pour exercer la justice et obtenir le salut de l'âme (2).

Chaque fois que l'on venait consulter Patrice pour qu'il résolût de profondes questions ou des cas occultes et douteux, il avait tout d'abord coutume de répondre avec humilité :

— Je ne sais, Dieu le sait. »

Chaque fois cependant que, poussé par une grande nécessité, il était obligé d'affirmer ce qu'il avançait, il avait coutume de le faire, en jurant par son juge.

Il brillait tellement par l'esprit de prophétie, qu'il prédit d'innombrables événements futurs comme s'il les voyait se passer à l'heure même sous ses yeux ; et quoiqu'ils se fussent accomplis loin de là, il les avait comme présents à ses yeux ; tout ce que ses lèvres avait annoncé s'accomplissait de point en point.

Il prédit si clairement ce qui concernait les saints d'Hibernie et surtout ceux de Conactia et de Momonia qui ne devaient naître que cent ans après lui, qu'il marqua leurs noms, leurs mérites et les lieux qu'ils habiteraient.

Tout homme qu'il liait ou déliait, il prouvait par des signes évidents que la divine Justice l'avait elle-même lié ou délié. De même que pour bénir il étendait la main droite, ainsi pour maudire il avait coutume de lever la main gauche. La bénédiction du Seigneur descendait sur celui que Patrice bénissait, et celui qu'il maudissait paraissait sous le coup de la colère du ciel.

Toute sentence qui sortait de la bouche de saint Patrice demeurait immuable comme si elle était émanée du tribunal du suprême Juge. D'où il est manifeste et évident que l'homme saint, étroitement attaché au Seigneur, n'avait qu'un seul et même esprit avec Lui.

Mais quoique dans chaque vertu aussi bien que dans toutes, Patrice égalât ou même surpassât les autres saints, il se surpassait cependant encore lui-même par son humilité; d'où vient que dans ses épîtres ou lettres il avait coutume de se nommer pécheur, le dernier, le plus petit, le plus méprisable de tous les hommes. Regardant comme peu de chose les prodiges qu'il faisait, il ne se croyait l'égal d'aucun homme parfait. Et comme il n'était pas d'une grande taille, il s'appelait souvent un petit homme (1).

(1) Voyez la note 22.
(2) Voyez la note 23.

(1) *Homuncionem.* — Un bout d'homme, dit-on trivialement ; c'est-là le vrai sens d'*homuncio*.

Il s'occupait à un travail manuel, comme l'apôtre Paul (1), et il pêchait, ou bien il labourait la terre; mais, c'était surtout à bâtir des églises qu'il employait ses sueurs, et il excitait par sa parole et son exemple ses disciples à l'imiter dans ce travail. Ce qui ne l'empêchait cependant pas de baptiser avec un très-grand zèle les peuples et d'ordonner les ministres de l'Église. En effet, il consacra de sa main trois cent cinquante évêques, il fonda sept cents églises, il éleva cinq mille clercs au sacerdoce.

Quant aux autres ministres des ordres inférieurs, aux moines et aux religieuses que Patrice consacra au service de Dieu, — Dieu seul en sait le nombre.

—

CHAPITRE CLXXXVI.

En menant ainsi cette très-sainte vie dès ici-bas, Patrice courait dans la carrière pour atteindre le prix de la vie future, et il brillait par tant et de si grands miracles, qu'aucun des saints qui l'avaient précédé ne pouvait lui être comparé. Car, il guérissait les aveugles, les boiteux, les sourds, les muets, les paralytiques, les lunatiques, les lépreux, les épileptiques, tous ceux enfin à qui manquait l'usage de leurs membres ou qui étaient en proie à diverses maladies, et au nom de la sainte Trinité il leur rendait leur état naturel et une entière santé, et c'était en quelque sorte chaque jour et comme d'habitude qu'il opérait ces merveilles.

On dit qu'il ressuscita trente-trois morts, dont quelques uns étaient réduits en cendres depuis bien des années, et dont nous avons raconté plus en détail le retour à la vie, ci-dessus, en son lieu.

On rapporte qu'il a été écrit jusqu'à soixante-six petits livres ou traités sur les actions merveilleuses accomplies par Patrice ici-bas; mais, la plus grande partie de ces écrits ont péri dans les flammes d'un incendie sous le règne de Gurmundus et de Turgesius.

Cependant on trouve encore quatre livres des vertus et des miracles de Patrice, écrits

(1) *Acta Apost.* xx.

partie en latin, partie en hibernois (1), qu'en divers temps écrivirent (dit-on,) quatre de ses disciples, savoir le bienheureux Benignus, son successeur, saint Mel, évêque, saint Lumanus, pontife, son neveu, et saint Patrice, son filleul, qui — après la mort de son père spirituel, — étant retourné en Bretagne y mourut et fut enseveli avec honneur dans l'église de Glascon (2).

Saint Euinus compile de la même manière les Actes de saint Patrice en un livre, qu'il composa partie en latin et partie en en hibernois.

Prenant dans tous ces ouvrages tout ce que j'ai pu trouver qui fût digne de foi, je me suis fait un bonheur et un plaisir de le réunir dans ce volume et de le communiquer à la postérité.

—

CHAPITRE CLXXXVII.

Après cela, l'ami du Seigneur, Patrice, plein de jours et de mérites, étant déjà au terme de l'administration qui lui avait été confiée et dont il s'était acquitté avec fidélité et courage, vit — tant par une divine révélation que par la destruction de sa terrestre demeure, — que le soir de sa vie approchait.

Et comme il était alors aux confins de Vlidia, il se hâta de se rapprocher d'Ardmach, cité où était son siége pontifical. Car, il désirait vivement entrer dans la voie de toute chair en ce lieu, y laisser les dépouilles de son saint corps et être confié au sein de la mère de tous les hommes, sous les yeux même des fils qu'il avait enfantés en Jésus-Christ.

Mais, un événement inattendu changea le dessein du saint homme, afin que tous sachent — comme en est témoin l'Ecriture, — que la voie de l'homme n'est pas en son pouvoir et que c'est le Seigneur qui dirige ses pas. Car, l'ange Victor se présenta aux re-

(1) *Partim Latinè et partim Hibernicè conscripti (codices)* — Peut être que ces livres étaient écrits en latin avec une traduction irlandaise en regard.

(2) *In Glasconensi ecclesiá.* — C'est Glascow, en Ecosse.

gards de Patrice qui se rendait où il avait dessein d'aller, et apparaissant à l'homme de Dieu au bord du chemin dans un buisson enflammé qui ne se consumait pas cependant, il lui dit :

— Détourne-toi, Patrice, du chemin où tu as commencé à marcher, parce que ce n'est pas la volonté divine que tu échanges la vie contre la mort à Ardmach et que ton corps soit mis dans ce tombeau de famille. Car, c'est dans le pays de Vlidia, que tu as converti le premier de tous ceux de l'Hibernie, que le Seigneur a prévu que tu mourras et que tu seras enseveli avec honneur dans la cité de Dum. C'est là, en effet, que tu ressusciteras; mais, à la ville d'Ardmach que tu aimes, restera attaché l'honneur des hautes fonctions que tu as remplies et dont tes successeurs hériteront.

« Souviens-toi de ta parole que tu as donnée aux fils de Dichu et de l'espoir que tu as fait luire aux yeux des premiers néophytes d'Hibernie, quand, instruit par le ciel, tu as prédit et promis de mourir et d'être enseveli dans leur pays. »

Le saint prélat entendit d'abord avec un peu de chagrin ces paroles, et s'en étonna; mais, aussitôt, revenant à lui-même, il embrassa l'arrêt de la divine providence avec un grand dévouement de cœur et de grandes actions de grâces, et soumettant sa volonté à celle de Dieu, il rentra dans le pays de Vlidia.

CHAPITRE CLXXXVIII.

Peu de jours s'étant écoulés après cela, le très-saint vieillard Patrice était assis en un endroit non loin de l'église mère de la cité de Dum, et avec lui était Brigida, la perle de l'Hibernie, et une grande foule de religieux et d'ecclésiastiques; et tandis que le Saint parlait de la gloire des saints et des demeures de la lumineuse patrie (1), une grande lumière venant du ciel resplendit sur un point du cimetière, à l'orient.

Ce que voyant, ceux qui étaient là, ils étaient dans l'admiration et ils demandaient au Saint ce que signifiait cette lumière. Et le saint père ordonna à la bienheureuse Brigida, qui était assise près de lui, de révéler à ceux qui le lui demandaient le mystère de cette lumière que Dieu faisait briller ainsi.

Or, la vierge assura clairement à tous que cette splendeur signifiait et sanctifiait le lieu de la sépulture d'un homme très-illustre, d'un saint très-cher à Dieu qui devait y être prochainement inhumé.

Et il y avait là sainte Ethembria, qui avait été la première de toutes les religieuses d'Hibernie dont la virginité eût été consacrée par saint Patrice; et elle demanda tout bas à Brigida quel était ce saint qui devait être enseveli en cet endroit. Brigida répondit que c'était leur père même et l'apôtre d'Hibernie saint Patrice, qui devait bientôt être enseveli en ce lieu, mais que dans la suite du temps il serait transféré de là; elle déclara aussi qu'elle serait heureuse si le très-saint corps de Patrice était enseveli dans le linceul qu'elle lui avait préparé, filé et tissé de ses propres mains, à son intention.

Ces choses furent dites par une vierge à l'oreille d'une vierge, sa compagne, sans qu'elle pensât que quelqu'un autre avait entendu ce secret.

Or, la lumière qui avait paru dans le ciel — après avoir été vue par tous, — disparut, et remontant au ciel, d'où elle était venue, elle montra que le Saint de Dieu irait ainsi aux cieux.

CHAPITRE CLXXXIX.

Saint Patrice instruit divinement du désir du cœur de Brigida, sut ce qu'elle avait dit à l'oreille d'Ethembria et qu'elle lui avait préparé un linceul, et il lui commanda de retourner chez elle, d'apporter le linceul et d'y ensevelir son corps, comme un gage spirituel de leur mutuelle affection dans le Christ.

Pour lui, il retournait au monastère de Saballum qu'il avait peuplé d'un excellent essaim de moines, et se couchant sur son lit de douleur il y attendit le terme de sa vie ou plutôt de son voyage et le commencement de

(1) Voyez la note 94.

la [vraie] vie, plein d'une espérance heureuse et sainte.

Or, la vierge vénérable obéit à la parole de son père et de son pontife; elle se rendit à son monastère, prit le linceul et se hâta — avec quatre vierges, ses compagnes, — de revenir trouver le Saint; mais, fatiguées par une trop grande abstinence et la longueur d'un chemin difficile, elles s'arrêtèrent pleines de lassitude et ne purent (comme elles se l'étaient proposé,) arriver d'un pas rapide auprès de leur père.

Mais, le Saint qui étai à Saballum sut — par une révélation de l'Esprit-Saint, — la fatigue des vierges et il commanda à son cocher de se rendre en toute hâte avec cinq chars à tel endroit où se trouvaient la bienheureuse Brigida et ses compagnes. Le cocher obéissant aux ordres du saint prélat, trouva à l'endroit indiqué par Patrice ces cinq vierges accablées de fatigue, et les ayant fait monter chacune dans un char, il les amena au monastère de Saballum.

Et quand elles furent devant l'homme de Dieu, elles lui présentèrent le linceul qu'il prit gracieusement, et lui baisant les pieds et les mains, elles méritèrent d'être bénies par lui.

—

CHAPITRE CXC.

Or, le malaise du corps s'aggravant, pressé par la vieillesse ou plutôt par la voix du Seigneur qui l'appelait pour lui donner la couronne, le béni Patrice sentait que la mort était déjà à sa porte et qu'il était près de la vie, et déjà il se réjouissait d'y être arrivé.

Averti par son ange gardien, il reçut avec l'aide de saint Thasach, évêque, son disciple, les mystères divins dont il se munit, et élevant ses yeux, il vit les cieux ouverts et Jésus debout au milieu de la multitude des anges.

Élevant donc les mains, il bénit les saints et les recommandant au Seigneur et lui rendant grâces, il sortit de ce monde, passant de la foi à la vision céleste, du voyage à la patrie, de la misère de ce monde à l'éternelle gloire.

Oh! qu'il est heureux Patrice, lui qui a vu le Seigneur face à face et dont l'âme a été sauvée.

Bienheureux (dis-je,) cet homme à qui les cieux se sont ouverts, qui est entré dans la demeure des saints, après avoir trouvé l'éternelle rédemption ; cet homme que la bénie Marie a reçu dans les rangs des blanches vierges, que les anges ont inscrit dans leurs phalanges, dont les prophètes ont fait leur compagnon, que le sénat des Apôtres — juges de la terre, — a admis dans son sein, que les martyrs ont couronné de leurs lauriers, que les confesseurs aux blanches robes ont reçu au milieu d'eux, que — en un mot, — la gloire de tous les élus entoure d'un immense honneur (1).

Et ce n'est pas étonnant, et c'est à bon droit, car il fut un ange du Seigneur, non par nature, cependant par sa vertu et l'office qu'il remplit, lui dont les lèvres gardaient la science et qui distribua en toute sincérité au peuple de Dieu la loi divine qu'il attendait de sa bouche.

C'est à juste titre aussi qu'il est appelé prophète du Très-Haut, lui qui connut tant de choses qui n'étaient pas encore accomplies, et prédit tant et de si grands événements futurs, que rarement on trouve un prophète qui en ait annoncé autant.

A bon droit il est aussi appelé l'apôtre de l'Hibernie, puisque tous les Hibernois et les autres insulaires sont les marques de son apostolat.

A juste titre il est appelé martyr, lui qui portant sans cesse la croix du Christ en son corps et en son cœur, s'offrit — hostie vivante, — au Seigneur ; lui qui fut en butte à tant d'embûches et de combats de la part des magiciens, des idolâtres, des rois, des démons ; dont le cœur fut toujours prêt à souffrir tous les genres de morts.

Personne n'ignore combien il a mérité d'être appelé le saint Confesseur du Seigneur, lui qui confessait et prêchait sans cesse le nom du Christ et par ses paroles, ses exemples et des miracles innombrables amenait les peuples, les tribus et les langues à confesser le nom du Christ, leurs propres péchés et la louange de Dieu.

Il demeura aussi vierge de corps, vierge

(1) Tout ce passage est une heureuse et ingénieuse application de quelques versets du *Te Deum* à saint Patrice.

de cœur et vierge de foi, et par cette triple virginité il plut à l'époux des vierges et à la vierge des vierges.

Donc, à bon droit il mérita d'être uni aux chœurs des anges et de tous les saints, lui qui eut en partage les vertus de tous les saints.

—

CHAPITRE CXCI.

Ce fut dans la cent vingt-troisième année de son âge, le seize des calendes d'avril, que Patrice sortit du monde ; et voici en combien d'époques on partage sa vie : il avait seize ans et était dans toute la fleur de l'adolescence, quand il fut pris par les pirates qui infestaient sa patrie et conduit en l'île d'Hibernie. Pendant six autres années de sa vie, écrasé sous une très-dure servitude, il paissait des troupeaux de porcs. Par la suite ayant fait goûter la très-douce nourriture des quatre Evangiles à ces peuples qui étaient d'abord des porcs, il les conduisit ensuite—après leur avoir fait abandonner les ordures de l'idolâtrie, — dans de frais pâturages, comme de blancs et purs troupeaux d'agneaux.

Après avoir passé dix-huit ans sous la conduite de l'évêque saint Germain,—la cinquante-cinquième année de sa vie il fut promu à l'honneur de l'épiscopat et entra en Hibernie pour y prêcher. Pendant trente-cinq ans il convertit toute l'Hibernie et certaines autres îles au Christ ; enfin les trente-trois dernières années de sa vie, s'attachant à la douceur de l'état contemplatif, il séjourna ordinairement et surtout à Saballum ou au monastère d'Ardmach qu'il avait fondés tous deux.

Et il n'avait pas coutume de sortir facilement des saints lieux, à moins qu'il en fût tiré par quelque affaire qui ne pouvait se remettre. Cependant, au moins une fois tous les ans, il assemblait un concile afin de ramener à l'observance de la règle ce qu'il savait en avoir besoin.

—

CHAPITRE CXCII.

Saint Patrice expira entouré des moines — sa couronne, — qui remirent son âme entre les mains du Seigneur et ensevelirent son saint corps dans le linceul, ouvrage des mains de sainte Brigida et préparé par elle à cet effet.

La multitude du peuple et du clergé s'empressa d'accourir, nombreuse et serrée, en ce lieu et pleura la mort de Patrice son patron comme un malheur public et la désolation même de la patrie, avec des soupirs accompagnés de larmes ; et les obsèques du Saint furent dévotement accomplies au chant des psaumes et des hymnes.

La nuit suivante, le brillant chœur des anges fit les célestes veilles autour du corps, remplissant ce lieu et tous ses alentours d'une immense clarté, d'un parfum exquis, d'une psalmodie mélodieuse, d'un charme tout spirituel.

Or, le sommeil du Seigneur s'abattit sur tous ceux qui s'étaient réunis en cet endroit et les tint sous son empire tout le temps que les anges mirent à accomplir les obsèques, et ces hommes restèrent ainsi endormis jusqu'au matin. Et le matin étant venu, les chœurs des anges regagnant les cieux laissèrent après eux un parfum très-suave et auquel n'ont rien de comparable tous les aromates, — parfum que les assistants éveillés et tous ceux qui arrivaient de toutes parts pendant douze jours purent respirer sans cesse.

Or, le saint corps fut ainsi gardé tant de jours sans sépulture, parce que le clergé en butte aux prétentions des divers peuples ne pouvait déposer ces précieux restes dans l'endroit indiqué par le ciel même.

—

CHAPITRE CXCIII.

Et un grand et merveilleux prodige apparut, tel qu'on n'en avait jamais vu depuis le commencement du monde. Dans toute cette contrée, pendant douze jours, sans aucune nuit, le soleil brilla ; car, le temps d'ordinaire voué aux ténèbres resplendit comme

un nouveau jour. Ce qui donnait évidemment à entendre que les ténèbres de la mort n'enveloppaient pas le fils de la vie habitant de la lumière éternelle, Patrice, puisque la nuit même fut brillante à ses yeux dans le séjour de délices et que lui-même resplendissant, il s'éleva dans le séjour de la lumière indéfectible du jour qui n'a pas de nuit, du soleil qui ne connaît pas d'éclipse.

Or, ce miracle insigne peut être comparé à celui qui arriva jadis sous Josué, au jour de Gabaon, quoique le premier ait pour lui de s'être bien plus prolongé. Car, le soleil — ainsi qu'il est écrit, — s'arrêtant un jour près de Gabaon, et aussi la lune près de la vallée d'Aialon, donna par la vertu divine, au peuple fidèle une complète victoire (1); pour Patrice, triomphant du monde et du prince du monde, la continuation d'une indéfectible lumière, pendant douze jours, montra par un signe semblable quelle était la puissance de ses mérites.

—

CHAPITRE CXCIV.

A la vue d'un si grand miracle, les divers peuples accourus en cet endroit ne pouvaient cependant faire taire leurs prétentions, et l'emportement même de leurs sentiments témoignait de la dévotion qu'ils avaient toujours professée à l'égard du saint de Dieu.

Enfin, le douzième jour, il s'éleva entre les deux peuples — celui de Vlidia et celui d'Ardmach, — une dispute assez grave et dangereuse à propos de l'endroit où devait être portée la dépouille terrestre (2) du très-saint homme, et comme — les armes à la main, — ils se preparaient à la lutte, ils entendirent une voix d'en haut, qui leur défendait de verser le sang, dans leur colère, et ils pensèrent que c'était l'esprit ou l'ange de saint Patrice (3), qui leur avait parlé en ces termes.

(1) *Josué*, x.

(2) *Sanctissimi corporis gleba.* — *Gleba*, motte de terre.

(3) *Vocem... quam* spiritum sancti Patricii *protulisse putaverunt.*

Or, la mer franchissant ses limites accoutumées, s'éleva comme un mur entre les deux peuples ennemis, de sorte qu'ils ne pouvaient ni se voir ni se frapper de leurs armes et, c'est ainsi que cette division corporelle les amena, sur le-champ, à un mutuel accord. Ces peuples ayant donc apaisé leur fureur, la mer apaisa aussitôt la sienne.

—

CHAPITRE CXCV.

Et quand les flots de la grosse mer se furent désenflés et brisés sur eux-mêmes, deux bœufs attelés au chariot chargé d'un noble fardeau, le corps terrestre du très-saint Patrice, se dirigèrent vers Dunum, et le clergé et le peuple d'Ultania le suivaient avec une dévotion unanime, en chantant des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels.

Évidemment, Celui qui menait ce chariot et en dirigeait la marche, était Celui-là même qui jadis avait conduit l'arche d'alliance d'Acharon jusqu'à Geth (1). Mais, malgré toutes ces merveilles qu'ils voyaient ou qu'ils entendaient, les citoyens d'Ardmach ne pouvaient cependant calmer leur fureur; ils étaient encore dans une attitude guerrière et prêts à en venir aux mains pour s'opposer à ce qu'on les privât de la possession, de la vue et en quelque sorte, de la présence du corps de leur premier prélat, que dis-je? de leur primat et de leur patron.

Mais, la divine Providence eut soin que désormais aucun motif de conflit ou de litige ne surgît et que la paix régnât définitivement entre les deux peuples. Or, un chariot apparut aussi traîné par deux bœufs, et le peuple d'Ardmach se mit à le suivre, tandis que celui qui portait le saint corps se dirigeait vers Dunum; et les citoyens d'Ardmach ne cessèrent de suivre le nouveau chariot, pensant qu'il portait le trésor, objet de leurs désirs, et c'est ainsi qu'ils arrivèrent jusqu'aux limites de la province d'Ardmach, auprès d'une rivière nommée Caucune. Alors ce chariot fantastique disparut, et les gens d'Ardmach, trompés dans

(1) I. *Reg.* VII.

leur espoir, s'en retournèrent chez eux sans y rien rapporter et désappointés.

—

CHAPITRE CXCVI.

Les habitants d'Ultania étant entrés — pendant ce temps-là, — dans la ville de Dunum, après la célébration solennelle de la messe, ensevelirent à l'endroit qui leur avait été indiqué d'avance par une divine lumière, le vénérable corps avec le respect qui lui était dû, et ils placèrent ce trésor convoité et cette pierre très-précieuse sous une pierre, à cinq coudées (1) de profondeur dans le cœur de la terre, afin qu'on ne les leur volât pas.

Nous n'avons rien trouvé d'écrit touchant le grand nombre et le genre de miracles que les très-saints ossements de Patrice produisirent en foule en ce lieu, et cela tient peut-être à ce qu'on a négligé de les confier au papier, ou parce que les payens ayant été bien des fois maîtres de l'Hibernie, ce qu'on avait écrit touchant ces miracles a été détruit par les flammes.

Or, saint Patrice mourut l'an de l'Incarnation du Seigneur, quatre cent quatre-vingt-treize, sous le pontificat du pape Félix, la première année de l'empire d'Anastase, sous le gouvernement d'Aurelius Ambrosius en Bretagne, de Forchernus dans toute l'Hibernie, — Jésus-Christ régnant dans le monde entier, sur tous les souverains et sur toutes choses.

A Lui la gloire, la louange, l'honneur et l'empire, dans les siècles infinis des siècles. Amen !

—

NOTES

N° I, colonne 767. — Le moine Jocelin donne le nom de *Taburnia* au lieu où naquit saint Patrice : *Brito natione, in pago* Taburnia *vocabulo*, et il donne l'étymologie de *Taburnia* ou *taberna, tabernæ*, qui est parfaitement conforme à l'histoire, — comme nous allons le voir.

Saint Patrice lui-même — dans sa Confession, — nomme sa patrie, *Bonavem taberniæ* (1) ; il est facile de reconnaître dans cette appellation l'antique nom de Boulogne-sur-Mer, *Bononia* ; en effet, comme l'a dit très-bien, de nos jours, le dernier historien de l'Irlande, Thomas Moore : « Ce n'est que par un système de preuves forcées et imaginaires, qu'on a pu assigner quelque partie de la Grande-Bretagne, comme le lieu de la naissance de saint Patrice ; sa propre Confession, ouvrage d'une vérité reconnue, prouve assez qu'il était natif de la vieille Bretagne gauloise, ou plutôt armoricaine. Le pays anciennement connu sous ce nom, comprenait toute la côte nord-ouest : et il paraît que c'est dans le territoire de cette ville, appelée aujourd'hui Boulogne que saint Patrice était né (2). »

T. Moore ajoute dans une note, après avoir cité le passage ci-dessus de la *Confession de saint Patrice* : « Le docteur Lanigan a clairement démontré que le lieu dont il est ici fait mention, (*Bonavem* ou *Bonaven Taberniæ*,) était situé dans la Gaule armoricaine, et n'était autre que Boulogne-sur-Mer en Picardie (3). »

Le savant d'Anville, dans sa *Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monuments ro-*

(1) *Quinque cubitorûm...* — La coudée est une ancienne mesure d'environ cinquante centimètres.

(1) Patrem habui Calpornium diaconum, filium quondam Potiti presbyteri, qui fuit in vico *Bonavem Taberniæ* : villulam Enon prope habuit, ubi capturam dedi.

(2) It is only, however, by a very forced and false construction of some of the evidence on the subject, that any part of Great Britain can be assigned as the bird-place of the Saint ; and his own Confession, a work of acknowledged genuineness, proves hinm to havebeen a native of the old Gallican, or rather Armoric Britain. The country anciently known by this name comprised the whole of the north-west coasts of Gaul ; and in the territory now called Boulogne S[t] Patrick, it appears, was born. — Th. More : *the history of Ireland*, tome I, p. 217 et 218. (Édition de Baudry, 1835).

(3) Doctor Lanigan has shown clearly that the place here mentioned, Bonavem, or Bonaven Tabernæ, was in Armoric Gaul, heing the same town as Boulogne sur Mer in Picardy. — See Eclesiast. Hist. t. I, chap. III (Dublin, 1822, in-8°), et Th. Moore, *l. c. sup*. p. 218.

mains, au mot BRITANNI, corrobore parfaitement l'opinion de Lanigan et de T. Moore qui placent *Bonavem Taberniæ* ou Boulogne-sur-Mer dans la Gaule armoricaine.

« Pline (1) — dit d'Anville, — paraît ranger les *Britonni* sur la côte de la Belgique entre le *pagus Gesoriacus* et les *Ambiani* Le passage de Pline qui renferme ces *Britanni*, en fera juger ainsi : *Deindè* (*à Scaldi, et Toxandris*) *Menapii*, *Morini*, *Oromansaci*, *juncti pago qui Gessoriacus vocatur, Britanni, Ambiani. Introrsus*, etc. Selon cet ordre, et en procédant du nord au sud, les *Britanni* se placent au delà d'une rivière qui termine le diocèse de Boulogne, dans lequel le *pagus Gesoriacus* est contenu, et ils s'étendent dans le *pagus Pontivus*. Cette rivière est la Canche...

« Serait-ce un établissement que quelque colonie de la Grande-Bretagne aurait formé dans ce canton maritime, comme les Belges s'étaient établis sur la côte méridionale de la Grande-Bretagne (2) ? »

Boulogne-sur-Mer s'appela d'abord *Gesoriacum*, puis *Bononia*; écoutons encore d'Anville (3) :

« Pomponius Mela (4) parlant du rivage de la Gaule, prolongé vers le nord, *ad ultimos Gallicarûm gentium Morinos*, dit que le port de *Gesoriacum* est l'endroit le plus célèbre sur cette côte; *nec portu, quem Gesoriacum vocant, quidquam habet notius*. Ce port devint le plus fréquenté sous les Romains, pour faire le trajet dans la Grande-Bretagne. Claude s'y embarqua, au rapport de Suétone : et je crois, après plusieurs savants, que le phare élevé par Caligula, lorsque menaçant de porter la guerre dans l'île des Bretons, il se rendit sur la côte septentrionale de la Gaule, était à *Gesoriacum*, plutôt qu'ailleurs.

« Car, la tour qui existait encore à l'entrée du port de Boulogne, au commencement du dernier siècle (5), et à laquelle Charlemagne fit faire des réparations, avait été construite longtemps auparavant, selon le témoignage d'Eginhard : *ad navigantiûm cursus dirigendos* (*pharum*) *antiquitus constitutam, reparavit*...

« *Gesoriacum*, du temps de Constantin avait pris le nom de *Bononia*. L'auteur anonyme de la vie de cet empereur, dont on doit la publication à Henri de Valois, s'exprime ainsi : *Properans ad patrem Constantium, venit Bononiam, quam Galli priùs Gesoriacum vocabant*. Ainsi, dans les historiens postérieurs à Constantin, Ammien Marcellin, Eutrope, Olympiodore, . . . on ne voit plus le nom de *Gesoriacum*, mais uniquement celui de *Bononia*. »

Le nom de *Bononia*, en usage dès le quatrième siècle, a pu être défiguré en celui de *Bonavem*, sous une plume anglaise ou irlandaise; cependant, on le reconnaît assez facilement.

Il est facile de voir pourquoi on y a ajouté le surnom ou l'indication générique et particulière de *Taberniæ*, qui n'est qu'une altération peu sensible du mot *Taberna, Tabernæ* et marque l'existence d'un camp barraqué, aux portes de *Bononia*.

Ainsi, c'est avec raison que, au douzième siècle, le moine Jocelin donne, en ces termes, l'étymologie du nom de *Taburnia* sous lequel il désigne le berceau de saint Patrice : « Ce pays s'appelait Taburnia, c'est à dire le *Camp des Tentes*, parce que jadis l'armée romaine y avait planté ses tentes » (1).

N° **2**, colonne 768. — Tillemont (2) recherchant *en quel temps* saint Patrice *a vécu*, dit :

« Bollandus (3) tâche de faire voir une chronologie exacte de la vie de saint Patrice, et emploie beaucoup de temps à la prouver (4). Mais, c'est en établissant pour fondement qu'il a été ordonné évêque par saint Célestin, au commencement de 432. Il y ajoute que presque tous les historiens du Saint conviennent qu'il avait alors soixante ans, ou au moins cinquante-cinq ans, comme

(1) *Lib.* IV, *cap.* XVII.
(2) P. 176.
(3) P. 353 à 356.
(4) *Lib.* III, *cap.* II.
(5) Le dix-septième.

(1) Voyez Lanigan, *l. c. sup.*, p. 92 et suiv.
(2) *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, etc., tome XVI, p. 7-3 à 785, note III sur saint Patrice.
(3) *Acta SS.*, 17 mars, p. 532 à 583.
(4) *Ibid.*

le dit Jocelin seul (1), qu'il préfère néanmoins à tous (2).

« On compte différemment la durée de sa vie, et quelques-uns lui donnent jusqu'à CXXXIII ans; au lieu de quoi Bollandus veut, avec le père Pétau (3), qu'on lise LXXII. Sur ces principes, il met la naissance du Saint au commencement de 377, et veut qu'il soit mort en 460, dans sa quatre-vingt-troisième année. En suivant les mêmes principes, j'aimerais mieux mettre sa naissance dès 372, comme a fait Ussérius (4), et sa mort en 455.... Ussérius (5) diffère sa mort jusqu'en l'an 493, en lui donnant cent vingt ans de vie (6).

« Mais, ce que l'on dit de son épiscopat (7), qui est le fondement de tout le reste, ne paraît nullement fondé.... Saint Patrice dit, dans sa Confession, qu'on avait voulu l'exclure de l'épiscopat, sur une faute qu'il avait faite il y avait trente ans, à l'âge de quinze ans au plus (8). Il avait donc au plus quarante-cinq ans, lorsqu'il fut ordonné évêque. Et en effet, il était en Irlande avant que d'être vieux, *qualiter conversatus sim inter vos à juventute meâ*, dit-il. Et je ne crois pas que personne étende la jeunesse au delà de quarante-cinq ou cinquante ans. Il y avait ordonné des prêtres qu'il avait instruits dès l'enfance (9)...

« Pour chercher... quelque chose de plus solide que ce que dit Bollandus, il faut assurément accorder à Jocelin ce qu'il dit, que saint Patrice n'a été envoyé en Irlande qu'après saint Pallade (1), ordonné, selon saint Prosper (2), le premier évêque des Scots, c'est-à-dire, des Hibernois (3). Je pense que c'est un point dont tout le monde convient : et il est certain qu'on avait prêché en Irlande avant saint Patrice. Jocelin cite comme un proverbe commun dans le pays : « Ce n'est pas à Pallade que Dieu donne la conversion de l'Irlande : c'est à Patrice »(4).

« Saint Pallade était encore diacre en 429. Il fut ordonné et envoyé en 431; et ainsi un an seulement avant la mort de saint Célestin. On attendit sans doute qu'il fût mort, ou qu'il eût quitté l'Hibernie, pour donner la même mission à saint Patrice, comme le dit Jocelin (5). »

La grande question est de savoir si — comme le dit Jocelin (6), — saint Patrice fut *ordonné par saint Célestin*, que Tillemont (7) fait mourir en 432, et voici en quels termes il a résolu cette difficulté :

« La seule chose qu'on pourrait dire, serait que saint Pallade serait mort en Écosse avant que de passer en Hibernie, et qu'ainsi

(1) Quinquagenarius quinquennis natu fuit, quando episcopali gradu decoratus Hiberniam prædicandi gratiâ intravit. — Jocelin : *Vita sancti Patricii*, *cap.* CXCI, de numero annorûm vitæ ejus.

(2) p. 524 et 525.

(3) *Rationarium temporûm*, part 2, lib. I.

(4) *Britannicarûm ecclesiarûm antiquitates*, etc. Page 1087.

(5) *Ibid.*, p. 1121. Annos natus CXX... animam Deo reddidit.

(6) Jocelin dit : (*cap.* CXCI), que saint Patrice mourut à l'âge de cent vingt-trois ans, — *Centesimo vicesimo tertio ætatis suæ,... migravit à sæculo.*

(7) Bolland, *l. c. sup.*, p. 535 et 536.

(8) Et quando tentatus sum ab aliquantis senioribus meis qui venerunt.... contra ... episcopatum meum... Nam post annos triginta invenerunt me, et adversus verbum quod confessus fueram [insurrexerunt] antequam essem diaconus.... Insinuavi amicissimo meo, quæ in pueritia meâ, unâ die gesseram, imo in una hora, quia necdum prævalebam. Nescio, Deus scit, si habebam tunc annos quindecim. — *Confessio sancti Patricii.*

(9) Valde debitor sum Deo, qui mihi tantam gratiam donavit, ... ut clerici ubique... ordinarentur... — *Confessio.*

(1) Præmiserat præfatus papa (*Cœlestinus*) prædicandi gratiâ in Hiberniam ante illum (*Patricium*), alium doctorem nomine Palladium. — Jocelin, *cap.* XXV.

(2) *Chronicon*, ann. 432.

(3) Comme nous l'avons prouvé (*Ann. hag.* tome III, col. 159 et 160), pendant longtemps l'Irlande et l'Écosse ont porté le même nom, — *Scotia*. — *Cf. Tractatulus præambularis de nominibus Hiberniæ*, en tête du *Florilegium insulæ sanctorûm*, etc., de T. Messingham. (Paris, 1624).

(4) Quia ut Hibernico proverbio dicitur : *Non Palladio, sed Patricio Dominus convertendam Hiberniam concessit.* — *Ibid.*, ut sup.

(5) Certificatus Dominus Apostolicus de morte Palladii, iter et opus salutaris legationis Patricio præcipit aggredi, quod antea facere distulit consi[illegible]s strictiori. — *Ibid.*

(6) H[illegible] (*Cœlestinus*). . sanctum Patricium... in pontificem.... consecravit, inst[illegible] que ad convertendam Hibernicam gentem destinare decrevit. — *Ibid.*

(7) *L. c. sup.*, p. 784.

on lui aurait aussitôt substitué saint Patrice (1). »

Ce qui est très-vraisemblable. Nous reviendrons d'ailleurs bientôt sur ce point important.

N° **3**, colonne 770. — Le savant évêque irlandais, David Roth, qui a fait d'intéressantes notes sur la Vie de saint Patrice écrite par Jocelin, se demande (2) si les trois miracles opérés par le grand apôtre de l'Irlande, l'ont été *avant ou après son baptême*, et il prouve — par le témoignage même de l'ancien Office de saint Patrice, — que ces prodiges ont précédé le baptême de l'illustre enfant.

Voici ce que dit la troisième antienne de vêpres: *Signo crucis edito fons per Christi numen manat; quo dat concito cæco nato lumen*, et le troisième répons du premier nocturne: *Dum baptizandus cuidam cæco venerabilis puer traderetur, trino miraculo futurus sanctæ Trinitatis servus declaratur : arida namque terra manu pueri signata protulit fontem, quo cæcus lotâ facie lumen et legenti artem recepit.*

Baptizandus... puer veut dire, mot à mot, *l'enfant devant être baptisé*, — *qu'on allait baptiser*.

Ce fut — dit Roth, — le signe de la croix qui opéra ces trois miracles, ce signe qui a été une source de miracles, même entre les mains d'apostats ou de juifs; et Roth rapporte ce trait si connu de l'empereur Julien qui ayant fait le signe de la croix dissipa les fantômes effrayants qu'évoquait devant lui un magicien (3).

Même chose arriva à un juif, dont saint Grégoire le Grand parle dans ses *Dialogues* (4).

Ces deux exemples — de Julien et du juif, — rapportés, le premier par saint Grégoire de Nazianze, le second par saint Grégoire le Grand, sont un témoignage des deux Églises, grecque et latine, qui—selon Roth,— confirment la croyance catholique en la toute-puissance du signe de la croix.

(1) *Ibid.*

(2) Apud Th. Messingham. *Florilegium insulæ santorûm*, etc ,p. 114 à 121.

(3) Voyez Saint Grégoire de Nazianze, *premier discours contre Julien.*

(4) *Lib.* III, *cap.* VII.

N° **4**, col. 773. — L'ancien Office de saint Patrice rappelle le souvenir de ce miracle insigne, en quatre vers latins :

Collectis fragminibus
Multis glacierûm,
Ignem suis precibus
Accendebat verum.

L'évêque Roth (1) entre dans de fort belles considérations mystiques à propos de ce miracle, et il dit d'abord :

« C'est du même Seigneur dont il est écrit: *Testimonia tua credibilia facta sunt nimis* (2), qu'il est aussi écrit : *Mirabilia testimonia tua, ideo scrutata est ea anima mea* (3). En effet les témoignages que Dieu rend à ses fidèles sont à la fois admirables et dignes de foi, et ils sont d'autant plus dignes de foi qu'ils sont plus admirables.

« Qu'y a-t-il d'étonnant que Celui qui a fait de rien les éléments et toutes choses, les ait soumis à sa volonté pour en faire ce qu'il veut? Il a tiré de l'eau d'un rocher, de l'huile de la plus dure pierre; pourquoi donc n'aurait-il pas tiré du feu de la glace. »

Ici l'évêque Roth compare saint Patrice à Moïse et amené à parler du buisson ardent au milieu duquel Dieu parla au futur législateur de son peuple, il ajoute :

« Dieu avait apparu au chef des Hébreux dans un buisson, et il se révéla à notre chef (Patrice,) par ce miracle de la glace changée en feu, et non sans raison ; car, de même que Moïse détruisit les ronces et les épines de la servitude de l'Égypte, ainsi Patrice fondit le froid et la glace d'iniquité qui, avant son arrivée en Irlande, gelaient les cœurs des habitans de ce pays.

« Mais, de même que les interprètes éprouvent une grande difficulté à expliquer comment un buisson a pu être enflammé sans se consumer, peut-être éprouveront-ils la même chose en présence de cette glace qui brûle et qui chauffe.

« Les commentateurs expliquent ou exposent (*exponunt*) de la manière suivante la vision du buisson ardent : ce n'était pas un

(1) *L. c. sup.*, p. 121 à 124.

(2) *Psalm.* XCII.

(3) *Psalm.* CXVIII.

feu fantastique ou simulé, mais un véritable feu produit par Dieu ou par un ange, soit qu'il fût sorti de l'air ou d'une autre matière voisine du buisson qu'il environnait sans s'y attacher cependant et le toucher... Mais, le buisson ne brûlait pas, à proprement parler, (car, brûler, c'est répandre autour de soi la flamme,) mais, le feu ou plutôt la flamme voltigeait autour des branches et des feuilles et les léchait seulement, de telle sorte que ce feu semblait vomir des flammes, alors que cependant il n'avait aucune action sur le buisson même et qu'il ne touchait ni ne déséchait de son souffle embrasé ses vertes feuilles. »

Appliquant les mêmes principes à l'explication du miracle de la glace changée en feu, l'évêque Roth termine son exposition en rappelant, avec Jocelin, le prodige qui marqua la découverte du feu sacré par Néhémie, lors du retour des Juifs, de Perse à Jérusalem (1).

N° **5**, col. 776.

Aquam suis precibus
In mel commutavit,
Quo nutricem languidam satians sanavit,

dit le vieil Office de saint Patrice.

Et l'évêque Roth (2) remarquant combien de tels miracles sont rares dans la vie des saints, même les plus grands, dit qu'après celui par lequel le Fils de Dieu changea l'eau en vin aux noces de Cana et celui par lequel saint Patrice changea de l'eau en miel, il n'en trouve qu'un, et il le tire de la vie de saint Ruadanus « auquel Dieu—selon son biographe, — avait accordé la grâce qu'un tilleul, voisin de sa cellule, depuis une heure après le coucher du soleil jusqu'à l'heure de none du lendemain, distillait une liqueur qui avait un goût particulier, tel qu'on lit qu'était celui de la manne, qui prenait la saveur de chaque aliment que pouvaient désirer ceux qui en faisaient usage. »

Et le biographe ajoute : « On trouvait, à l'heure ci-dessus indiquée, un plein vase de cette liqueur, et tous les frères (ou moines) en avaient assez pour leur repas. Mais, depuis l'heure de none jusqu'à l'heure du coucher du soleil, le vase ne se remplissait plus qu'à moitié, — ce qui suffisait cependant à nourrir les étrangers qui venaient visiter le monastère et y passaient. »

(1) II. *Maccab. cap.* I, *vers* 19 *et seq.*
(2) *L. c. sup.* p. 121 et 124.

N° **6**, col. 788. — Les divers biographes de saint Patrice sont loin de s'accorder sur l'âge de l'apôtre de l'Irlande; cependant, l'opinion la plus généralement acceptée, c'est qu'il vécut cent vingt ans.

Il avait seize ans quand il fut emmné captif en Irlande et il y resta six ans esclave, comme il le dit lui-même dans sa *Confession* : « Quand je tombai en captivité j'avais alors environ seize ans (1)... Et je fus conduit en captivité en Hibernie. »

Il avait soixante ans lorsqu'il fut envoyé par le pape Célestin, en qualité d'évêque et de primat en Hibernie.

N° **7**, col. 279. — Intronisé le 10 septembre 422, saint Célestin fut un grand pape ; son pontificat assez court est cependant rempli d'événements de la plus haute importance, au nombre desquels il faut mettre la mission de saint Germain d'Auxerre et de saint Loup en Angleterre et celle de saint Patrice en Irlande.

Voici ce que dit Tillemont (2) de cette dernière mission :

« Saint Pallade ayant... passé en Hibernie (3) durant qu'il était en Angleterre (4), et y ayant converti assez de personnes pour y envoyer un évêque, fut consacré lui-même par Célestin, en 431, premier évêque de cette nation, où il fut envoyé de nouveau, tant pour instruire ceux qui y croyaient déjà en Jésus-Christ, que pour convertir les autres. On croit que saint Prosper marque dans son poëme contre les Ingrats, la conversion de l'Irlande par saint Pallade. (5).

« Les auteurs hibernois prétendent que saint Pallade trouva ceux de ce pays très-obstinés, parce que Dieu réservait leur con-

(1) *Tunc annorùm sexdecim eram.*
(2) *L. c. sup.*, tome XIV, p. 154 et 155.
(3) *Ibid.*, p. 737, note 2, *si saint Pallade a prêché en Écosse.*
(4) Où saint Célestin l'avait envoyé avant saint Germain et saint Loup. (Voyez Tillemont, *l. c. sup.*, p. 154.
(5) Usserius, p. 798.

version à saint Patrice : de sorte que n'ayant fait que peu ou point de fruit dans l'île, il s'en retourna et mourut en chemin, dans le pays des Pictes, qui est aujourd'hui celui des Ecossais (1), où ses reliques sont encore révérées. Ferrarius (2) marque sa fête le 27 de janvier à Fordun, ville d'Ecosse, où il dit que ses reliques sont gardées avec grand respect : d'autres martyrologes plus anciens la mettent le 6 de juillet (3).

« Les Hibernois ajoutent que saint Patrice était à Rome en ce temps-ci, où il poursuivait inutilement la permission d'aller prêcher en Hibernie : mais, que quand Célestin eut su la mort de saint Pallade, il consentit à la demande de saint Patrice, et l'ordonna évêque d'Hibernie, ou le fit ordonner en sa présence huit jours seulement avant sa mort, c'est-à-dire le 30 juillet 432, environ un an seulement après l'ordination de saint Pallade. »

N° **8**, col. 792. — Tillemont (4) a consacré le premier chapitre d'un assez long mémoire (5) sur saint Patrice, à rechercher quel était l'état de l'Irlande avant l'arrivée de cet apôtre et si saint Pallade en fut le premier évêque (6), ce qui l'amène à parler de saint Gunifort (7) et d'autres saints irlandais qui auraient vécu en Hibernie avant le cinquième siècle (8).

Voici donc ce que dit Tillemont :

« Puisque nous voulons faire ici l'histoire du saint Apôtre de l'Irlande, il faut dire quelque chose de cette île. Chacun sait qu'elle est à l'occident de l'Angleterre, et est ainsi de ce côté-là comme l'extrémité du monde (9). Quelques-uns, mais peu, en ont fait une seconde île Britannique. Il est certain qu'elle était connue plusieurs siècles avant Jésus-Christ, sous le nom d'Hibernie, qu'elle garde encore avec celui d'Irlande : et nous nous servons indifféremment de l'un et de l'autre. Au lieu du nom d'Hibernie, quelques anciens l'ont appelée Iernie, ce qui n'était apparemment qu'une prononciation différente. Mais, cette prononciation a sans doute produit le nom d'Ire commun parmi les Anglais, d'où est venu celui d'Ireland ou Irelande ; c'est-à-dire *terres des Ires*, qui est aujourd'hui le nom le plus ordinaire parmi nous (1).

« On lui a encore donné le nom de Scotie, d'où est venu celui d'Ecosse ; et le nom de Scots aux habitants, qui étant ensuite passés dans le nord de l'Angleterre, y ont formé le royaume d'Ecosse (2). On remarque que le nom de Scots, pour signifier les Hibernois (3), qui a commencé à être connu dans le quatrième siècle (4), a duré presque jusqu'à notre temps (5), pour signifier les Hibernois. Il faut néanmoins remarquer que saint Patrice même semble distinguer les Scots des Hibernois, et parler des premiers, comme relevés au-dessus des autres (6) : de sorte que ce nom pouvait peut-être bien marquer originairement parmi eux ceux qui faisaient une profession particulière des armes, comme notre noblesse, ou qui étaient de quelque autre manière plus considérés que le simple peuple, quoiqu'on l'étendît aussi à toute la nation. Il paraît en effet que le nom d'Hibernois était alors fort méprisé parmi les nations voisines. Bollandus (7) croit que c'étaient les premiers habitants de l'île, venus de la Grande-Bretagne, et que les Scots étaient une autre nation plus belliqueuse venue d'ailleurs. Il ne dit point d'où, et ne cite rien. Usserius n'en a assurément rien trouvé non plus, puisqu'il ne dit jamais que les Scots fussent étrangers dans l'Hibernie.

« On voit par l'histoire de saint Malachie (8), que ce pays était divisé en plusieurs petits Etats, qui avaient chacun leur prince et leur roi. Non-seulement ils

(1) Baronius, *ad ann.* 429.
(2) *Dictionarium geographicum* (édit. de 1670), p. 48, v° *Fordun.*
(3) Bolland, 17 janvier, p. 761, c.
(4) Tome XVI, p. 452 à 455.
(5) P. 454 à 479 et notes, p. 781 à 787.
(6) P. 781.
(7) *Ibid.* et p. 454.
(8) Usserius, p. 724.
(9) *Id.*, p. 723 et 724.

(1) *Id.*, p. 734.
(2) *Id.*, p. 724 à 737.
(3) *Id.*, p. 728.
(4) *Id.*, p. 737.
(5) Tillemont écrivait, au dix-septième siècle.
(6) Bolland, 17 mars, p. 536.
(7) 1 feb. p. 103, e. f.
(8) Bolland, 17 mars, p. 586, f. et 587. d.

n'étaient pas assujettis aux Romains (1), mais ils faisaient même des descentes et des pillages dans la Grande-Bretagne, et en emmenaient un grand nombre de captifs, sans parler des courses que les Scots y faisaient, et qui sont souvent marquées dans l'histoire, depuis l'an 360......

« Les Irlandais font des histoires de divers Saints de leur pays, dont plusieurs même étaient évêques, qu'ils prétendent y avoir prêché la foi et y avoir converti diverses personnes longtemps avant saint Patrice.... Usserius rapporte (2) quelques fragments des vies de ces Saints (3)..... »

Il y a peu de choses à apprendre dans ces fragments, sinon qu'avant saint Patrice le christianisme avait été prêché en Hibernie, mais, sans y laisser de grandes traces par suite de diverses circonstances qu'il n'y a pas lieu d'énumérer ici.

N° **9**, col. 795. — Génébrard, dans sa *Liturgie apostolique* (4), fait observer que l'autel, de quelque dimension qu'il soit, doit être d'une seule pierre pour mieux représenter l'unité de la personne de Notre-Seigneur, que l'Ecriture appelle *petra* et *lapis*, par allégorie et mystère.

Pour faciliter la célébration du saint Sacrifice en voyage, on permit les autels portatifs. On lit dans la vie de Vulfran, évêque de Sens, qu'il portait en voyage un autel en forme de bouclier (*clypei*), et que cet autel, consacré aux quatre angles, renfermait au milieu quelques saintes reliques.

N° **10**, col. 877. — L'évêque Roth (5) prouve qu'il y a eu des chrétiens, en Hibernie, dès le premier siècle de l'Eglise; selon le docte prélat, les apôtres de cette île auraient été saint Pierre et saint Jacques le majeur. Du temps même de saint Patrice, il y avait en Hibernie des évêques, — témoin Albius dont parlent Stanihurst (6) et l'évêque Roth (7), et qui fut le premier à rendre visite au grand apôtre de la future *île des Saints*.

Ces faits sont corroborés par le témoignage de la vie de l'irlandais saint Cathaldus, patron de la ville de Tarente en Italie; biographie digne de foi et authentique, tirée de très-vieux manuscrits de l'église de Tarente, de l'office de l'Eglise revu sur l'ordre du Souverain-Pontife par le cardinal Sirlet et du catalogue des Saints de Barthélemy Moronus de Tarente. Revue enfin et approuvée par le Maître du sacré Palais Apostolique, cette biographie fut imprimée, avec permission des Supérieurs, à Rome, en 1614.

Voici ce qu'on y lit (1): « Le saint jeune homme, Cathaldus, embrasé du zèle de la religion et craignant qu'au milieu des louanges humaines le poison de l'orgueil ne se glissât en secret, résolut de construire un temple à la très-sainte Vierge, afin que ceux qu'il avait convertis à la foi pussent plus commodément se livrer aux louanges de Dieu et prouver leur dévotion et leur amour à la mère de Dieu. »

Or, — dit l'évêque Roth, — ce fait lui seul suffirait à prouver qu'il y avait dès lors non-seulement des chrétiens mais encore un clergé et une hiérarchie ecclésiastique en Irlande, car qui, je le demande, avait baptisé, confirmé, ordonné et consacré saint Cathaldus?

Ceci se passait après le second siècle, et déjà toute l'Hibernie (au rapport du biographe de saint Cathaldus (2),) était instruite de la foi du Christ. *Nullus enim in universâ pœne Hibernia relictus est, qui veræ religionis cultum non addisceret.*

L'existence d'évêques — assez nombreux, — et d'un clergé est un fait prouvé par le même monument antique (3). Car, il y est dit que saint Cathaldus distribua à douze évêques, ses confrères, les revenus d'un pays que le roi lui avait donné. *Ducatum Melthridis... duodecim episcopis Cathaldus distribuens*, etc.

L'autel et les calices dont saint Patrice révéla l'existence au fond d'une retraite inconnue de tous avaient appartenu à un des

(1) *Id.*, p. 533.
(2) Usserius, p. 781 à 785 et 788 à 794.
(3) Tillemont, t. XVI, p. 452 à 454.
(4) Imprimée en 1592.
(5) *L. c. sup.*, p. 138 à 140.
(6) *De vitâ sancti Patricii*, etc., *lib.* I.
(7) Praloquium, *l. c. sup.*, p. 110, 12.

(1) P. 168.
(2) P. 169.
(3) P. 170.

prélats ci-dessus mentionnés dans la vie de saint Cathaldus.

Nº **II**, col. 908. — Au sixième siècle, saint Césaire, évêque d'Arles, aimait à comparer les rapports entre les prélats et les fidèles à ceux qui existent entre les mères des animaux et leurs petits.

Saint Césaire — dit son biographe, — poussait la sollicitude jusqu'à vouloir que ses auditeurs l'interrogeassent, et entrassent en conversation avec lui :

« C'était pour lui une très-grande joie, lorsque quelqu'un le provoquait à expliquer quelque point obscur ; et lui-même nous y excitait fréquemment en nous disant :

— Je sais que vous ne comprenez pas tout ce que nous disons ; pourquoi ne nous interrogez-vous pas, afin de pouvoir l'entendre ? Les vaches ne courent pas toujours au-devant des veaux ; souvent aussi les veaux accourent aux vaches, afin d'apaiser leur faim aux mamelles de leur mère. Vous devez agir absolument de même, afin qu'en nous interrogeant vous nous poussiez à chercher le moyen d'exprimer pour vous le miel spirituel (1). »

Nº **12**, col. 929. — Quoique saint Patrice, dans sa *Confession*, ne se donne pas toujours le titre d'*évêque*, il est reconnu et prouvé qu'il fut *archevêque*, primat et métropolitain ; on le voit ainsi appelé en maint endroit de Jocelin. Dans le chapitre CXLIII, où il est parlé de saint Forkernus, que saint Patrice sacra évêque, on lit ceci : *Et quia sanctus Patricius talis discipuli diligebat præsentiam, providit illi Ecclesiam, nec a sede Archiepiscopali, quam in Ardmachia constructurus erat angelo jubente, nimis remotam, nec eidem Metropoli, ne fortè à secularis Archiepiscopis gravaretur, valdè vicinam*, etc.

Et au chapitre CLXV, parlant de la cité d'Armagh, Jocelin dit : *Cathedram archiepiscopalem in eâdem urbe collocavit. Et ut sedes illa totius Hiberniæ esset primaria Metropolis statuit animo. Ut autem illius propositum ratum et inconvulsum permaneret in posterum, pectori ejus sedit sedem Apostolicam adire ejusque privilegiis auctenticis illud communire.* Enfin, chapitre CLXVI, Jocelin racontant le voyage de saint Patrice à Rome, ajoute : *Quò* (Romam) *perveniens, dùm in summi Pontificis præsentia subventus exposuisset causam, in oculis ejus summan invenit gratiam. Imprimis ergò, illum ut Hiberniæ apostolum amplexans ac pronuntians, pallio decoravit : illique vices suas committens atque legatum suum constituens, quæcumque in Hibernia gesserat, constitueral, disposueral, auctoritatis suæ munimine confirmavit. Exenia etiam plura et pretiosa munera, quæ ad decorem, imò robur Ecclesiæ spectant ei contulit .... Hisque sacrosanctis eulogiis sanctus in Hiberniam reversus, Ardmachiam Metropolitanam Ecclesiam, ad animarum salutem et urbis patriæque tutelam, munivit.*

On ne peut désirer de plus fortes preuves (1).

Nº **13**, col. 930. — La dernière citation contenue dans la note précédente, est un démenti formel à l'assertion formulée d'abord par l'évêque anglican d'Armagh, Usserius (2), reprise par Hugues (3), où elle a passé chez plusieurs écrivains français et allemands, notamment Augustin Thierry (4) et Rettberg (5) — assertion qui est celle-ci : l'Église d'Irlande, nourrie des doctrines de l'Asie, repoussait l'autorité des papes ; et ses moines, de concert avec les Culdées de Bretagne sauvèrent l'indépendance religieuse au milieu de la servitude universelle du moyen âge.

Lanigan (6), Moore (7), M. Varin (8), Ozanam (9) et l'abbé Gorini (10) ont fait

(1) *Vita sancti Cæsarii, cap.* XXX, apud *Acta Sanct. ord. S. Bened*, tome I, p. 667.

(1) Voyez encore l'évêque Roth, *l. c. sup.*, p. 139 et 140 et Lanigan.

(2) *On Religion of ancient Ir. and Brit.*

(3) *Horæ britannicæ.*

(4) *Histoire de la conquête d'Angleterre.*

(5) *Kirchengeschichte*, tome I, p. 317.

(6) *Ecclesiastical history of Ireland*, tome III.

(7) *History of Ireland*, tome I, chap. XI.

(8) *Journal général de l'instruction publique* du 25 mars 1846.

(9) *La civilisation chrétienne chez les Francs*, etc., p. 99 à 102. — Tome IV des *Œuvres complètes* d'Ozanam.

(10) *Défense de l'Église*, etc., 2ᵉ édit., tome II,

bonne justice de cette assertion erronée et mensongère.

« Si — dit Ozanam, — les fondateurs des monastères irlandais rappellent souvent, par les dispositions et par les termes de leurs règles, les institutions de l'Orient, c'est à Lérins (1) et dans les écrits de Cassien qu'ils les connurent; c'est de Rome que Patrice tient sa mission, c'est d'elle qu'il a reçu la langue de sa liturgie, les dogmes qu'il enseigne et les observances qu'il répand. Parcourez ce qui reste de ces premiers siècles, les décrets des conciles nationaux, les pénitentiels, les légendes; vous y retrouverez tout ce que les ennemis de Rome ont rejeté: le sacrifice eucharistique, l'invocation des saints, la prière pour les morts, la confession, le jeûne et l'abstinence. Les dissidences se réduisent à trois points: la forme de la tonsure, les cérémonies accessoires du baptême, et l'époque où il fallait célébrer la fête de Pâques; ces dissentiments si faibles s'effacent quand les Pères du concile de Lene, tenu en 630, *ayant recouru* —disent-ils, — *à la capitale des villes chrétiennes comme des fils à leur mère,* se conforment à l'usage universel de la chrétienté (2). »

Voici d'autres faits encore qui détruisent complétement l'hypothèse d'une ancienne Eglise protestante chez les Celtes; les preuves innombrables de l'orthodoxie des Irlandais sur tous les points contestés sont dans les Vies des Saints, surtout dans celle de saint Colomba (3) où l'on trouve l'autorité des évêques et la distinction des ordres, la présence réelle, l'intercession des Saints, la prière pour les morts. Colomba, abbé de Hy, est précisément le patriarche de ces Culdées dont on a célébré si fort l'indépendance et l'aversion pour les innovations romaines. Ajoutez le traité de saint Cummian sur la célébration de la Pâque, et la lettre des Pères du concile de Lene (4).

p. 1 à 105 *passim*, chap. XII. *De l'Église Celtique dans les Iles Britanniques.*

(1) Où saint Patrice a vécu longtemps, comme l'a très-bien prouvé M. l'abbé Alliez : *Hist. du monastère de Lérins*, tome I, p. 67 et 68.

(2) Ozanam, *l. c. sup.*, p. 99 et 100.

(3) Publiée par le protestant Basnage : *Thesaurus monument.*, tome I.

(4) *Epistol. Hibernic. sylloge* n° 11.

Un Missel irlandais trouvé à Bobbio (1) contient une messe *pro defunctis*. Un seul point reste acquis à nos adversaires : c'est que l'Église romaine toléra quelque temps chez les Bretons et les Irlandais l'ordination des hommes mariés, comme elle la tolère encore chez les catholiques des rites orientaux (2).

M. Michelet, voulant résumer à sa façon la mission de Pallade, de saint Germain d'Auxerre et de saint Patrice dans les îles Britanniques, a écrit ces quelques lignes où il y a presque autant d'erreurs que de mots:

« La guerre que les empereurs soutinrent contre les nombreux usurpateurs qui sortirent de la Bretagne dans les derniers siècles de l'empire, les papes la continuèrent contre l'hérésie celtique, contre Pélage, contre l'Église écossaise et irlandaise. A cette Église, toute grecque de langue et d'esprit, Rome opposa souvent des grecs; dès le commencement du cinquième siècle, elle envoie contre eux Palladios, platonicien d'Alexandrie (3) ; mais, les doctrines de Palladios parurent bientôt aussi peu orthodoxes que celles qu'il attaquait. Des hommes plus sûrs furent envoyés, saint Loup, saint Germain d'Auxerre et trois disciples de saint Germain, Dubricius, Iltutus et saint Patrice, le grand apôtre de l'Irlande. On sait toutes les fables dont on a orné la vie de ce dernier; la plus incroyable, c'est qu'il n'ait trouvé nulle connaissance de l'Écriture dans un pays que nous voyons en si peu d'années tout couvert de monastères et fournissant des missionnaires à tout l'Occident. L'invasion saxonne fit trêve aux querelles religieuses; mais, dès que les Saxons furent définitivement établis, le pape envoya en Bretagne le moine Augustin, de l'ordre de Saint-Benoît (4). »

Le savant abbé Gorini reprenant ces étranges assertions, l'une après l'autre,

(1) O'Connor : *Rerum Hibernic. scriptor., epist. nuncup.* CXXXVIII.

(2) Milner : *Inquiry into certain vulgar opinions*, letter 14. — *Synodus Patricii*, canon 6, ap. Wilkins : *Concil. Brit.* 1, 2.

(3) M. Michelet cite ici Low. ad ann. 451, d'après Æneas Gazæus, *in Theophrasto.*

(4) Michelet : *Hist. de France*, livre II. chap. 1, p. 264.

s'exprime en ces termes qui élucident trop bien un des points les plus importants de la vie de saint Patrice, pour que nous n'enrichissions pas nos notes de cette lumineuse dissertation.

« On n'avait guère songé à voir dans les missions romaines la continuation des guerres de l'empire, à retrouver les Césars dans les papes, à comparer les ministres d'un culte de paix aux légions de Claude ou d'Agricola ; si nous avions rapproché ces hommes et ces événements, ç'aurait été pour en faire sentir la différence, et pour montrer que dans les triomphes de la Croix il n'y a point de vaincus. Mais, qu'aurions-nous dit là de neuf ? Cette pensée n'est-elle pas usée depuis Tertullien jusqu'à Lacordaire ? Au contraire, le point de vue choisi par M. Michelet est tout éclatant de son originalité paradoxale. Si donc nous sommes jamais appelé à parler de l'invasion dans notre patrie des doctrines historiques et philosophiques d'outre-Rhin, il nous faudra soutenir, fidèle au système de M. Michelet, que Kans et Schelling continuent en Gaule l'œuvre des Barbares du cinquième siècle. Et cependant un pareil rapprochement ferait crier au blasphème. A quel point de vue celui que M. Michelet s'est permis est-il plus juste ?

« Pendant cette prétendue continuation par les papes des anciennes guerres de l'empire, on ne s'applique point à opposer des Grecs aux Bretons. Entre tous ces missionnaires on en découvre tout juste un dont M. Michelet d'ailleurs ne parle pas ; encore fut-il moins envoyé pour combattre les Bretons que pour instruire les Anglais. Ce fut Théodore de Tarse, homme d'un rare mérite, que le hasard et non point une politique secrète, fit choisir en 668, pour archevêque de Cantorbéry (1).

« M. Michelet dit que Pallade, envoyé en Irlande par le pape Célestin, était grec et platonicien d'Alexandrie ; il l'affirme d'après Low, qui croit, il paraît, l'avoir lu dans le *Theophraste* d'Énée de Gaza. Low s'est trompé ; il n'est pas plus question de Pallade dans le dialogue philosophique d'Énée que dans ceux de Platon (2).

« Tout ce que l'histoire nous apprend de ce personnage consiste en ces quelques mots : Pallade était diacre ou archidiacre du pape Célestin. Il obtint de ce pontife, en 429, que saint Germain d'Auxerre fut envoyé à sa place, pour détromper ceux des Bretons qui s'étaient laissés séduire par les Pélagiens ; mais, en 430, il fut sacré évêque et chargé d'évangéliser l'Irlande. Il y avait déjà des chrétiens dans cette île, mais en très-petit nombre. Les travaux de Pallade restant sans succès, il voulut abandonner cette mission et revenir à Rome. Il mourut chez les Pictes, après avoir réussi à y élever trois églises. C'est à cela que se bornent les renseignements fournis par la *Chronique* de saint Prosper et la biographie de saint Patrice (1).

« Sur quoi donc se fonde-t-on pour faire de Pallade un prêtre grec et un philosophe platonicien, enseignant des doctrines peu orthodoxes, rappelé par le Saint-Siége, et remplacé par saint Germain, qui, au contraire, était parti avant lui et pour une autre destination ? Comment aussi peut-on dire qu'en allant convertir les Irlandais, payens encore pour le plus grand nombre, il guerroya contre l'Église celtique ? Toutes ces affirmations n'ont pas d'autre fondement que le bon plaisir de M. Michelet.

« On chercherait en vain dans la vie de saint Patrice que ce missionnaire n'a trouvé en Irlande *aucune connaissance de l'écriture*. Parmi les antiquaires irlandais, il s'en rencontre qui admettent l'introduction de l'Écriture dans leurs pays par les soins de saint Patrice ; mais, les biographies du Saint n'en disent rien, pas plus celle qu'on trouve dans les œuvres de Bède (2) que celle qu'ont publiée les Bollandistes (3). Les livres des magiciens hibernois y sont, au contraire, mentionnés expressément.

« Dans une lutte de prodiges entre le Saint et les magiciens, devant le roi Léogard, celui-ci voyant son parti jusque-là vaincu

(1) Bède, *lib.* IV, *cap.* 1.

(2) *Max.*, *Bibl. vet. Patr.*, tome VIII. « Je ne connais que par M. Michelet l'opinion de Low. — Note de l'abbé Gorini, tome II, p. 51, 2.

(1) Santi Prosperi *Chronicon*, ad ann. 420 et 43 — *Vita sancti Patricii*, *cap.* III, n° 22 (apud Boland.)

(2) C'est l'œuvre de Probus, dont nous avons parlé ci-dessus, col. 766 et 737.

(3) C'est l'œuvre du moine Jocelin.

proposa aux deux champions l'épreuve suivante :

« Que vos livres, dit-il, soient jetés dans l'eau, et l'on repoussera l'enseignement de ceux dont l'écriture sera effacée ou endommagée. » Le payen refusa, parce que, selon lui, l'eau dont se servait Patrice pour administrer le baptême, était une divinité du chrétien. « Le roi changeant de nouveau le mode de l'épreuve, jugea que les volumes des deux adversaires devaient être mis dans un feu, et que tous acquiesceraient à la doctrine de celui dont les livres seraient demeurés intacts (1). » Voilà bien l'écriture, voilà des volumes, des livres très-clairement nommés.

« M. Michelet aura été probablement trompé par cette circonstance, que l'apôtre de l'Irlande, après avoir converti certaines personnes qui aspiraient ensuite au ministère des autels, leur traçait de sa main un alphabet ; ce qu'il fit notamment pour Fiéchus, disciple du poëte Dubtach, et lui-même d'un esprit subtil et d'une éloquence fleurie (2). Or, dira-t-on peut-être, la biographie du Saint n'affirme-t-elle pas que l'alphabet n'était pas connu en Irlande, puisqu'elle assure qu'il fallut en donner un à l'élève du barde, à un homme remarquable par son éloquence, et qui depuis si longtemps avait passé l'âge consacré aux éléments de la lecture ?

« La conclusion semblerait assez naturelle, si la même biographie ne nous avait ailleurs parlé de l'écriture et des livres irlandais. Il faut donc, pour comprendre cette circonstance de la vie de Fiéchus, une autre explication que l'absence de l'écriture.

« Or, quel pouvait être cet alphabet distribué par saint Patrice ? Peut-être l'alphabet romain, comme plusieurs le pensent ; peut-être même l'alphabet irlandais, qui aurait été peu répandu. Une épaisse ignorance devait en effet couvrir cette île, si nous la jugeons d'après le tableau qu'en offrent la vie de saint Patrice, celle de sainte Brigitte, etc. Et ne soyons pas surpris que le disciple d'un barde ait pu ignorer l'alphabet de son pays. Est-ce donc que nos troubadours du moyen âge savaient tous lire ? MM. Sismondi et Villemain assurent le contraire quant aux chanteurs populaires du continent, et M. de Bonnechose relativement à ceux d'Angleterre (1). Il est impossible de décider entre ces deux opinions que l'on ferait très-sagement d'admettre toutes deux. Du moins il est certain que la vie de saint Patrice n'attribue pas à ce missionnaire l'introduction du premier alphabet connu en Irlande, et qu'elle constate l'existence de l'écriture dans cette île avant l'arrivée du Saint (2). »

(1) *Vita sancti Patricii, cap.* V, *n.* 4.

(2) *Ibid. cap.*, XII, n° 100.

N° **14**, col. 932. — Voici comment Tillemont (3) s'exprime au sujet de *deux Conciles qu'on dit* que saint Patrice *a tenus ;* tel est le titre de l'article VII de sa notice sur le grand apôtre de l'Irlande.

« Outre sa *Confession* et sa *Lettre contre Corotic*, on lui attribue (4) encore quelques écrits, mais qu'on ne juge pas de même être de lui. On met entre ses écrits, deux Conciles qui portent son nom : et on a raison de le faire, si ces Conciles sont véritablement de lui, quoiqu'il pût les avoir fait composer par d'autres (5); sur quoi nous ne voyons rien de décisif. Usserius (6) cite le premier comme de lui (7). Et il y a au moins bien des marques que c'est un Concile d'Irlande (8). Il est adressé aux prêtres, aux diacres et à tout le clergé et porte en tête le nom de saint Patrice et de deux autres évêques, Auxilius et Jesernin (9),

(1) Sismondi : *De la littérature du midi de l'Europe*, tome I, chap. IV : « Aussi comprend-on comment des princes et des chevaliers, qui souvent ne savaient pas lire, pouvaient cependant se ranger parmi les plus ingénieux troubadours. » — M. Villemain : *Tableau de la littérature au moyen âge*, tome I, leçon III : « Parmi les guerriers, plus d'un troubadour ne savait pas écrire. » — M. Émile de Bonnechose : *Les quatre conquêtes de l'Angleterre*, p. XXV de l'Introduction.

(2) L'abbé Gorini, *l. c. sup.*, p. 50 à 53.

(3) *L. c. sup.*, p. 446 à 469. Cf., p. 786 à 787.

(4) Cave : *Scriptores ecclesiastici*, p. 236.

(5) Usserius, p. 924.

(6) *Ibid.*

(7) *Concil.*, tome III, p. 1478. *a.*

(8) Usserius, p. 841 et 842.

(9) *Synodus episcoporum Patricii, Auxilii, Isernini... Presbyteris et diaconibus et omni clero.*

qu'on dit avoir été ordonnés avec saint Patrice, pour prêcher avec lui la foi dans l'Irlande (1), ou y avoir été envoyés cinq ans après pour l'assister.

« Ce Concile (2) règle particulièrement ce qui regarde les clercs. Il ordonne qu'ils seront séparés de l'Église, s'ils ne sont vêtus d'une manière modeste et même s'ils n'ont les cheveux courts comme les Romains (3). Il ordonne aussi que les femmes des portiers et des autres clercs inférieurs, à qui il était permis d'en avoir, ne paraîtront jamais sans être voilées (4). Il veut qu'ils assistent à l'office le soir et le matin, s'ils ne sont esclaves (5); qu'ils ne se mêlent point parmi le peuple (6); que ceux qui seront séparés de la communion prieront chez eux en particulier et non avec d'autres (7); que si un diacre quitte son abbé ou son curé (car, il paraît que c'était la même chose), pour s'en aller dans une autre paroisse, il n'y pourra servir à l'autel, mais que son curé l'obligera de revenir à son église (8); que ceux qui viendront de la Grande-Bretagne s'habituer dans le pays, n'exerceront point leurs fonctions, s'ils n'ont une lettre de leur évêque (9), et qu'avec cette lettre même ils ne pourront faire aucune fonction qu'après en avoir eu la permission de l'évêque du lieu (10); que s'ils bâtissent une église avec la permission du prince payen sans avoir celle de l'évêque, ils seront privés de la communion (11); qu'ils ne pourront enlever les captifs pour les faire échapper, — ce qui les faisait traiter de voleurs (1) et déshonorait l'Église.

« Il semble qu'on leur permettait de quêter, ou pour ces pauvres captifs, ou pour eux-mêmes, quand ils étaient pauvres (2). Le Concile veut qu'ils ne demandent qu'à proportion du besoin; et que s'il reste quelque chose, on le mette sur *l'autel de l'évêque*, afin qu'on le donne à un autre pauvre (3). Le huitième canon veut que si un clerc s'est rendu caution de quelque somme pour un payen et que ce payen ayant de quoi payer cache son bien, le clerc donnera la somme, sans s'engager à un duel, (comme c'était sans doute la coutume du pays,) ou qu'il sera exclus de l'Eglise (4).

« Le canon suivant est pour empêcher toute fréquentation suspecte et dangereuse entre les moines et les vierges (5). Le dix-septième excommunie les vierges qui se seront mariées contre leur vœu, leur accordant la pénitence en cas qu'elles se séparent de leur adultère et qu'elles ne demeurent plus jamais dans le même lieu que lui (6). Le dix-neuvième et le vingt-deuxième excommunient de même une femme qui quitte son mari pour en épouser un autre et son père même s'il a consenti à cet adultère (7).

« Ce Concile défend de recevoir dans l'Eglise des aumônes des payens et des excommuniées (8), comme nous avons vu que saint Patrice avait défendu de recevoir celles de Corotic. Il ordonne un jeûne de quarante jours pour tous ceux qui demanderont le baptême (9). Il sépare de la communion un chrétien qui, ayant un procès contre un autre chrétien, l'appellera devant

Patricius, Auxilius et Isserninus episcopi, salutem.

(1) Usserius, p. 842 et 1046.

(2) Le texte en a été publié en 1859, dans la *Patrologie latine* de M. Migne, tome LIII, col. 823 à 826.

(3) Quicumque clericus... sine tunica visus fuerit, aut turpitudinem ventris et nuditatem non tegat; et si non more Romano capilli ejus tonsi sint..., pariter a laicis contemnantur, et ab Ecclesià separentur. — *Can.* VI.

(4) *Can.* VI.

(5) Nisi forte jugo servitutis sit detentus. — *Can.* VII.

(6) Clericus vagus non sit in plebe. — *Can.* III.

(7) *Can.* XXVIII.

(8) *Can.* XXXIV.

(9) *Can.* XXXIII.

(10) *Can.* XXIV.

(11) *Ibid.*

(1) Si quis clericorum voluerit juvare captivo, cum suo pretio illi subveniat : nam si per furtum illum inviolaverit, blasphemantur multi clerici per unum latronem; qui sic fecerit, excommunionis sit. — *Can.* XXXII.

(2) *Can.* I et IV.

(3) *Can.* V.

(4) Nam si armis compugnaverit cum illo (gentili), merito extra Ecclesiam computetur. — *Can.* VIII.

(5) *Can.*, IX.

(6) *Can.* XVII.

(7) *Can.* XIX *et* XXII.

(8) *Can.* XI, XII et XIII.

(9) Quadragesimum agat. — *Can.* XXIX.

les juges, au lieu de remettre l'examen de sa cause à l'Eglise (1).

« Le titre de ce Concile donne lieu de croire qu'il n'y avait pas alors plus de trois évêques dans l'Hibernie. Il est certain, cependant, par ce que nous venons de voir, que la discipline et la hiérarchie y étaient toutes formées; et même le pays était déjà partagé entre plusieurs évêques qui avaient chacun leur canton et leur diocèse. Car, il est ordonné que celui qui sera hors de son territoire pourra offrir le Sacrifice le dimanche, mais non faire aucune ordination sans la permission du diocésain (2). On voit que l'évêque allait passer quelque temps en chaque église de son diocèse: et le Concile ordonne que ce que les fidèles auront donné durant ce temps-là appartiendra à l'évêque, ou pour ses besoins ou pour ceux des pauvres (3); et que si un clerc ou un curé se les approprie, il sera séparé de l'Eglise, comme amateur d'un gain sordide (4). Le Concile ordonne encore que si un prêtre bâtit une église, il ne pourra y offrir le Sacrifice, qu'après avoir appelé l'évêque pour la consacrer (5).

« Alford (6) rapporte à ce Concile ce que dit Probe, l'un des historiens de saint Patrice, que ce Saint tint un Concile vers un lieu nommé Crocon, avec trois évêques et beaucoup d'ecclésiastiques. Mais, je ne sais pas qui croira, sur sa foi, que ce Concile se tint, à l'air, près d'une fontaine.

« Le second Concile (7) n'a point de marque particulière qu'il soit ni d'Irlande ni de saint Patrice. Il est beaucoup plus corrompu que le premier par les copistes, et néanmoins nous ne laissons pas d'y trouver plusieurs choses remarquables. Quelques-uns de ses canons semblent être une réponse à une consultation qu'on avait faite. Le second défend de rien recevoir des payens, hors la nourriture et le vêtement, lorsqu'on ne les peut avoir d'ailleurs, comme la mèche de la lampe ne prend de l'huile que ce qui est nécessaire pour l'entretenir (1). Le troisième préfère une pénitence plus courte, mais accompagnée des marques d'un vrai repentir, à une autre qui est plus longue mais plus lâche et plus languissante (2).

« Le septième paraît ordonner (conformément à la règle de l'Eglise), qu'il ne faut point rebaptiser ceux qui ont reçu le symbole, de qui que ce soit qu'ils l'aient reçu, comme la semence n'est point souillée par l'impureté de celui qui sème (3); que pour les autres, ce n'est point les rebaptiser, que de leur donner ce sacrement; et qu'il ne faut pas rebaptiser les apostats, mais les recevoir par l'imposition des mains (4).

« Le huitième dit que l'Eglise n'est point faite pour défendre les coupables, mais qu'il faut obtenir des magistrats qu'ils meurent par l'épée de la pénitence (5).

« Le dixième ôte aux ministres de l'Eglise qui sont tombés dans les péchés canoniques toute espérance de rentrer dans le ministère, leur en laissant néanmoins le titre (6). Le douzième déclare que ceux qui, durant leur vie, ne se sont pas rendus dignes de participer au Sacrifice, n'y pourront trouver de secours après leur mort (7).

« Le quinzième dit qu'il faut instruire, à l'exemple du Sauveur, le peuple auquel on est envoyé, et le quitter si on lui est inutile, étant permis en ce cas de se taire et de se cacher; mais, que ceux qui peuvent faire du fruit doivent se montrer et instruire le peuple, quel danger qu'il y ait; de même que Jésus-Christ ordonne à un de ses disciples de le suivre et à un autre de s'en retourner en sa maison (8).

(1) *Can.* XXI.
(2) *Can.* XXX.
(3) *Can.* XXV.
(4) *Can.* XXVI.
(5) *Can.* XXIV.
(6) *Annales Britanonrum*, p. 450 § 9.
(7) Voyez apud Migne : *Patrol. lat.*, tome LIII, col. 818 à 827.

(1) Quia non sumit lucerna nisi quod alitur. — *Can.* II.
(2) *Can.* III.
(3) Quia non inficit semen seminantis iniquitas. — *Can.* VII.
(4) *Ibid.*
(5) Non ad reorùm defensionem facta est Ecclesia, sed judicibus persuadendum est, ut spiritale morte eos occiderent, qui ad sinum matris Ecclesiæ confugiunt. — *Can.* VIII.
(6) *Can.* X.
(7) Qui enim in vitâ suâ sacrificium non merebitur accipere, quomodo post mortem illi poterit adjuvare? — *Can.* XII.
(8) *Can.* XV.

« La dix-septième ordonne que les moines vivent dans la solitude sans aucun bien terrestre, sous la puissance de l'évêque et de l'abbé et qu'ils évitent en toutes choses tout ce qui est au dessus du nécessaire, parce qu'ils sont appelés à souffrir le froid, la nudité, la faim, la soif, les veilles, les jeûnes (1). Il paraît fixer le temps de la profession à vingt ans (2), afin qu'on s'engage à une vie parfaite en un âge parfait. Le vingt-cinquième défend d'épouser la femme de son frère, puisque c'est sa sœur, n'ayant été qu'une seule chair avec son mari (3).

« Cave (4) joint à ce Concile neuf canons donnés par Warée qui a fait un recueil de tout ce qui porte le nom de saint Patrice; et il joint de même quelques autres canons au premier Concile (5). »

N° 15, col. 933. — Au nombre des priviléges que les Apôtres reçurent de Dieu pour répandre plus facilement la foi de Jésus-Christ, on met celui de chasser et de faire mourir les serpents; l'évangéliste saint Marc place l'indication de ce privilége immédiatement après le don des langues: « Ils parleront de nouvelles langues: ils prendront les serpents, etc. (6). »

Les hymnes, les antiennes et les leçons de l'Office de saint Patrice, ainsi que les auteurs latins, s'accordent - nationaux et étrangers, anciens et modernes, — à proclamer que c'est à son apôtre que l'Irlande doit d'avoir été délivrée des serpents, fait consacré par une strophe de l'hymne des premières vêpres de l'antique Office précité:

Per orbis spatia fidem disseminat;
Et *ab Hiberniâ virus exterminat:*
Claudis vestigia dat, et illuminat
Cœcos: ei plebs concinat.

(1) *Can.* XVII.

(2) *Ibid.*

(3) Frater torum defuncti fratris non ascendat, Domino dicente : *Erunt duo in carne unâ.* Ergo uxor fratris soror tua est. — *Can.* XXV.

(4) *L. c. sup.*, p. 236.

(5) M. l'abbé Migne a publié ces Canons, col. 823 et 824, 827 et 828.

(6) Marc, XVI, 18.

L'évêque Roth (1) a consacré une dissertation très-savante à ce point de la Vie de saint Patrice; mais, comme il n'entre pas dans le plan de nos *Annales* de la reproduire et qu'elle perdrait à être analysée, nous y renvoyons nos lecteurs.

N° 16, col. 934. — Des auteurs dignes de toute foi font une mention spéciale du bâton de Jésus avec lequel saint Patrice chassa les bêtes venimeuses qui infestaient l'Irlande.

Nous citerons, entr'autres, saint Bernard qui en parle ainsi dans la vie qu'il a écrite de saint Malachie (2), où racontant comment l'usurpateur Nigellus chassa d'Armagh et d'Irlande ce vénérable pontife qui vint mourir en France, il dit :

« Ce Nigellus se voyant, par la suite, à son tour obligé de fuir, emporta avec lui certains objets remarquables, ornements de cette église (d'Armagh), savoir un livre des Evangiles qui avait appartenu au bienheureux Patrice, et aussi un bâton couvert d'or et enrichi de pierres très-précieuses qu'on nomme *le bâton de Jésus*, parce que le Seigneur lui-même (comme le rapporte la tradition), le tint dans ses mains et le façonna. Et ces choses — le livre et le bâton, — sont on ne peut plus vénérées chez ce peuple (d'Irlande); elles sont très-connues et très-célèbres parmi cette nation et en telle vénération pour tous, que la masse regarde comme évêque celui qui les possède.

« Donc, cet homme errant, ce Nigellus — comme un autre Satan, — parcourait la terre et promenait en tous lieux ces insignes sacrés, et partout où il les montrait, partout il recevait, à cause d'eux, un bon accueil (3). »

(1) P. 127 à 134.

(2) *Cap.* VIII.

(3) Porro Nigellus videns sibi imminere fugam, tulit secum insignia quædam illius ædis (*Armacanæ*) textum scilicet Evangeliorum, qui fuit beati Patricii, baculumque auro tectum et gemmis pretiosissimis adornatum, quem nominant baculum Jesu, eo quod ipse Dominus (ut fert opinio) cum suis manibus tenuerit atque formaverit. Et hæc summæ dignitatis et venerationis in gente illâ. Nempe notissima sunt celeberrimaque in populis, atque in ea reverentia apud omnes, ut qui illa habere visus

Gyraldus (1) dit que de son temps ce bâton miraculeux fut transporté d'Armagh à Dublin, et il lui donne le nom de *bâton de Jésus.*

L'évêque Roth (2) a consacré une petite dissertation à cette précieuse relique.

N° 17, col. 935. — Il y a assez peu de temps qu'en France, au lieu de *Carême*, on écrivait *Quaresme* ou *Quaresime*, contraction manifeste du mot latin *Quadragesima*, par lequel la Liturgie désigne la sainte Quarantaine. Ce jeûne solennel qui a toujours lieu immédiatement avant Pâques, quoiqu'il soit une imitation du jeûne de quarante jours subi par le divin Sauveur, n'est pas cependant observé à l'époque où l'Evangile place le jeûne dominical. Notre Seigneur le commença aussitôt après son Baptême, et ce dernier événement se passa dans les premiers jours de janvier. Mais, l'Eglise a voulu placer ce jeûne de quarante jours au temps qui précède la fête de Pâques, afin de nous préparer, par une longue pratique de la mortification, à célébrer dignement le glorieux anniversaire de la résurrection de Jésus-Christ.

L'usage de ce jeûne se rattache, par son antiquité, à l'établissement même du christianisme. Il a été universellement observé, et son institution, qui est sanctionnée comme loi nouvelle dans les anciens Conciles, découle des Apôtres. Les Pères en parlent comme d'une chose généralement admise.

Ce temps de pénitence ne fut, dans les premiers siècles, que de trente six jours; au cinquième siècle — comme nous le voyons par la Vie de saint Patrice, — il fut de quarante jours, pour imiter d'une manière plus parfaite le *Carême* dominical. L'ancien *Carême* ne commençait, auparavant, qu'au dimanche appelé pour cette raison Quadragésime. Afin de jeûner quarante jours, on commença dès le mercredi qui précédait ce dimanche. De là vient que le mercredi, dit des Cendres, est *in capite jejunii.*

Au dix-septième siècle, les fidèles d'Irlande et d'autres pays faisaient des pèlerinages sur la montagne où saint Patrice avait jeûné quarante jours pour obtenir de Dieu que son peuple fût délivré des animaux venimeux et autres fléaux dont il était infesté. On visitait surtout le sommet de cette montagne qui domine la mer et d'où — à la voix du Saint, — les serpents se jetèrent dans les flots, pour ne plus reparaître. Les Souverains Pontifes apprenant que de grands fruits de piété résultaient de ces pèlerinages, accordèrent de grandes indulgences à ceux qui accompliraient dévotement cette ascension sur la montagne de saint Patrice (1).

N° 18, col 936. — Le *Purgatoire de saint Patrice* était une caverne située dans une petite île du lac Dearg, sur les confins du comté de Fermanagh dans l'Ulster. Le Saint, afin de toucher le cœur de ses ouailles, avait fait représenter sur ses murs une image des souffrances des damnés. C'est là que saint Patrice se retirait souvent lui-même pour pratiquer les austérités de la pénitence et méditer sur la rigueur des jugements de Dieu. Plusieurs autres saints, à son exemple, se retirèrent dans la suite dans cette caverne écartée, pour y vaquer plus librement aux exercices de la contemplation.

La tradition du *Purgatoire de saint Patrice* a vivement ému tous les esprits du moyen âge; c'est un des faits dont on suit le mieux la trace à travers les âges, depuis le sixième siècle au moins jusque vers la première moitié du dix-septième (2).

Dans l'ancien office de saint Patrice, pu-

fuerit ipsum habeat episcopum populus stultus et insipiens.... Ibat homo gyrovagus et alter Satanas circuibat terram, et parambulabat eam insignia sacra circunferens : quæ ubique ostentans, ubique eorum gratiâ receptabatur.

(1) *Topog., d.* III, *c,* XXXVIII.

(2) P. 134 à 136.

(1) Concessæ sunt à paucis retrò annis amplissimæ indulgentiæ à sede apostolicâ eis qui illam peregrinationem pie abierant. — L'évêque Roth, *l. c. sup.*, p. 125 *et seq.*

(2) Cf. Mathieu Paris, Jean de Vitry, saint Antonin, Vincent de Beauvais, Thomas Brombton, François Bouillon, Denys le Chartreux, Césaire d'Heisterbach et autres auteurs cités par Usserius : *Britannicarum Ecclesiarum antiquitates* (Londres, 1687, in-fol.), p. 465.

blié par Colgan (1), on trouve cette allusion à la tradition qui nous occupe en ce moment;

Hic est doctor benevolus
Hibernicorùm apostolus
Cui loca purgatoria
Ostendit Dei gratia.

Voyons ce qu'on peut savoir exactement du Purgatoire de saint Patrice et ce qu'on en doit croire, et pour cela compulsons les documents les plus anciens et les plus authentiques.

Au milieu de cette grande île qu'on a nommée jusqu'au treizième siècle *Hibernia* et *Scotia* et qu'on appelle à présent Irlande, il y a un lac nommé Dearg dans lequel sont plusieurs îles où l'on voyait encore, vers la moitié du siècle dernier, des monastères très-anciens. Une de ces îles s'appelle l'île de Saint-Dabeoce, et le prieur du monastère de cet endroit portait le titre de *prieur du purgatoire de Saint-Patrice.* Assez près de là, dans le même lac, il y a une autre petite île, qui est celle dont nous allons parler, appelée *l'île du purgatoire de Saint-Patrice.* Waraeus en a donné le plan (2). Elle est fort petite, d'environ 240 pieds de long et de 90 ou 120 de largeur.

« On y voit, dit un auteur du dix-septième siècle, une chapelle avec un petit monastère appelé *Reglis* ou *Ragles*, gardé par un religieux de saint Dabeoce. Au milieu de l'île est un antre long de 16 pieds, assez bas et étroit pour y tenir un gros homme fort mal à son aise. C'est dans cet antre où se faisait le Purgatoire. Sur les bords de l'île il y avait de petites huttes pour recevoir les pèlerins; et auprès de l'antre, que l'on appelait quelquefois *le puits de Saint-Patrice,* il y avait six petites loges rondes, de trois pieds de diamètre, comme autant de malaises pour exercer les pèlerins. »

(1) *Acta sanctorùm Hiberniæ*, etc. (Louvain, 1645, in-fol.) Cs. Messingham : *Officia sancti Patricii*, *Columbæ*, etc., ex veteribus membranis et manuscriptis breviariis *desumpta*. (Paris, 1620, n-16.)

(2) *De Hibernià et antiquitatibus ejus disquisitiones*, *editio 2*, etc., p. 222; cf., p. 218 à 223. (Londres, 1658.)

Quand les pèlerins abordaient à ce lieu, munis d'une permission de l'évêque et du prieur du Purgatoire, le religieux de l'île les recevait, les interrogeait; et lorsqu'il les trouvait bien résolus d'entrer au Purgatoire, il les mettait durant neuf jours dans les exercices. Alors on ne leur donnait pour chambre qu'une de ces petites loges, qu'on appelait des lits: lits cependant où il n'était jamais permis de se coucher, parce qu'ils n'avaient que trois pieds de diamètre en longueur et en largeur. On ne sortait de là que trois fois le jour pour aller à la chapelle.

Durant huit jours, nulle autre nourriture qu'un peu de pain et d'eau de vingt-quatre en vingt-quatre heures, sans sel, ni autre assaisonnement, et le neuvième jour on ne prenait rien du tout. Le religieux menait en cet état le pénitent à la caverne et la fermait à clef, pour ne la rouvrir qu'après vingt-quatre heures, pendant lesquelles le pénitent devait faire son Purgatoire.

Messingham (1) et de nombreux auteurs irlandais (2) font remonter l'origine et l'existence de ce Purgatoire à saint Patrice même, c'est-à-dire, vers le commencement du cinquième siècle.

Il serait trop long de rappeler ici la foule d'écrivains qui se sont occupés de cette grande tradition chrétienne. Plusieurs bréviaires du seizième siècle prouvent que la vénération pour le Purgatoire de saint Patrice s'était continuée jusqu'à ce temps, et même — au dix-septième siècle, — en 1622, l'Eglise de Paris inséra dans son bréviaire imprimé par ordre de Monseigneur de Gondy, premier archevêque de Paris, cette mention du Purgatoire irlandais: *Antrum vero poenitentiale etiamnùm visitur, quod de ejus nomine* puteus *seu* purgatorium sancti Patricii *vocatur* (3).

Au XII[e] siècle, peu après Jocelin, un moine du même ordre, Henri, du monastère de

(1) *Florilegium insulæ sanctorùm*, etc. (Paris, 1624, in-fol.) Tractatus de Purgatorio sancti Patricii, p. 86 à 110.

(2) Cs. surtout Th. Wright : *St. Patrick's Purgatory, and essay on the legend of purgatory, hell and paradise.* (Londres, 1844, grand in-12.)

(3) « Encore maintenant on va voir (visiter) un antre pénitentiel qui s'appelle le *puits* ou *le purgatoire de Saint-Patrice*, du nom de ce Saint. »

Saltria, recueillit toutes les traditions relatives au Purgatoire de Saint-Patrice et les publia (1). Plus tard, Mathieu Paris, qui écrivait au milieu du treizième siècle, en fit un résumé.

Dès le douzième siècle l'ordre de Cîteaux était établi en Angleterre et en Irlande où saint Bernard avait fondé quelques monastères; l'île appelée du Purgatoire de Saint-Patrice se trouva sous la juridiction de ces religieux ou chanoines réguliers, qu'on appelait *les moines blancs*.

D'abord ce lieu fut célèbre, surtout dans l'ordre de Cîteaux; car, nous voyons que Césaire d'Heisterbach, qui finit son *Histoire des miracles* (2) en 1222, en raconte des merveilles. Laissons-le parler lui-même; voici ce qu'il dit dans un de ses dialogues où il se donne pour interlocuteur Apollonius:

CÉSAIRE.

« Disons maintenant quelque chose du Purgatoire.

APOLLONIUS.

Où est le Purgatoire?

CÉSAIRE.

Autant qu'on l'apprend et qu'on peut le conclure de diverses visions, le purgatoire est en divers lieux de ce monde. Paschase — au témoignage de saint Grégoire (3), — faisait son purgatoire dans des bains chauds. On raconte qu'un moine de saint Euchaire resta après sa mort une année tout entière debout, sur un rocher, auprès de Trèves, où il supporta l'inclémence de l'air.

Que celui qui doute de l'existence du purgatoire aille en Irlande (4), qu'il entre dans le Purgatoire de Saint-Patrice, et il ne doutera plus désormais des peines du purgatoire.

APOLLONIUS.

Je voudrais bien savoir quelque chose de certain touchant ce purgatoire, ce que c'est et pourquoi il a pris son origine et son nom de saint Patrice.

CÉSAIRE.

Comme saint Patrice travaillait à la conversion de ce peuple et que ces hommes doutaient des peines futures, il obtint de Dieu par ses prières la révélation de ce lieu. C'est une fosse profonde entourée d'un mur et là vivent des religieux; il n'est pas de pécheur si grand auquel on assigne d'autre pénitence que de passer une nuit en ce purgatoire. Celui qui veut y entrer se confesse d'abord, puis il communie; on l'oint, on l'encense et on l'instruit.

— Vous verrez (lui dit-on), cette nuit, les insultes des démons et des supplices horribles, mais ils ne pourront vous faire du mal si vous avez toujours le nom de Jésus à la bouche. Si, au contraire, vous vous abandonnez aux caresses ou aux terreurs des démons et que vous négligiez d'invoquer Jésus, vous périrez. »

Vers le soir on met le pécheur dans la fosse, on l'y enferme, et lorsqu'on revient le matin, si on ne le retrouve pas, on ne l'attend plus. Beaucoup ont péri en ce lieu, beaucoup aussi en sont revenus dont les visions ont été mises en écrit par les frères de cet endroit qui les montrent à ceux qui veulent entrer dans ce purgatoire.

Dernièrement un moine de notre ordre, ainsi que je l'ai appris du récit d'un abbé, voulant — avec la permission de son abbé, — entrer dans le purgatoire de Saint-Patrice, malgré les efforts accoutumés des frères et du prieur pour l'en dissuader, fut mis sur le bord de la fosse vers le soir.

Aussitôt ce lieu se changea en un gouffre noir et voici que les démons s'élevant —

(1) Th. Messingham fit imprimer, pour la première fois, en 1624, dans son *Florilegium*, ce traité, p. 89 à 109.

(2) *Illustrium miraculorum et historiarum memorabilium, lib.* XII, *cap.* XXXVIII. De Purgatorio sancti Patricii.

(3) Saint Grégoire le Grand, *lib.* IV, *Dialog.*, *cap.* XL.

(4) *Scotia* porte le texte latin; mais, comme nous l'avons déjà fait voir ailleurs, *Scotia* et *Hibernia* ont servi pendant très-longtemps, séparément ou ensemble, à désigner un seul et même pays, — *l'Irlande*.

comme le bouillonnement de l'eau chaude, — du fond de l'abîme, dirent au moine :

— Si tu veux venir avec nous, ôte la croix que tu portes. »

Ils donnaient ce nom à la cuculle qui est taillée en forme de croix.

Le moine leur répondit :

— Je n'ôterai pas mon vêtement, je suis prêt d'ailleurs à me mesurer avec vous, mais revêtu de l'habit de ma profession. »

Et ayant passé ainsi toute la nuit à se disputer avec le moine, les démons ne le touchèrent pas cependant, et le lendemain matin on le retrouva au même endroit où on l'avait laissé. »

Des religieux allaient faire l'expérience du Purgatoire ; et Césaire d'Heisterbach rapporte l'histoire d'un moine de son ordre, c'est-à-dire de Citeaux, qui y eut beaucoup de visions pendant la nuit (1).

Au quatorzième et au quinzième siècle nous trouvons peu de chose, pour ne pas dire rien de particulier touchant le Purgatoire de Saint-Patrice : mais, les religieux de Citeaux le célébrèrent et le firent célébrer dans quelques Églises particulières ; on fit même insérer l'office de saint Patrice avec le Purgatoire dans le bréviaire romain qui fut imprimé à Venise vers la fin du quinzième siècle (2).

Fermé en 1497, le Purgatoire fut bientôt rouvert, et au seizième siècle on y revint en pèlerinage, comme l'attestent divers auteurs, entr'autres un moine dominicain, — Guillaume Pépin (3).

La tradition tendait cependant à s'affaiblir par différentes causes, au nombre desquelles il faut mettre le malheur des temps, lorsque Thomas Messingham, supérieur du collége des Hibernois, dit le collége des Lombards, (à Paris), publia en 1624 un petit in-folio où il donna tout au long l'histoire du Purgatoire de Saint-Patrice, à la suite de l'ouvrage du moine Jocelin (4) ; on y voit que ce lieu existait encore et qu'on y allait faire pénitence.

Depuis deux siècles le *trou de Saint-Patrice* est fermé ou abandonné ; nous avons cru devoir consacrer une note à ce point curieux et important de la vie du grand apôtre de l'Irlande (1).

N° **19**, col. 937. — Au nombre des sept raisons principales pour lesquelles on sonne les cloches, il ne faut pas oublier de mentionner celle qui a pour but de chasser les démons qui sont dans l'air et qui empêchent les fidèles de prier.

« Les cloches — dit Pierre Messie (2), — ont un merveilleux effet : c'est que les diables qui vont par l'air fuiënt tel son, et l'ont en horreur comme chose instituée pour appeler les hommes à servir Dieu : pour ce que, comme ils se délectent en la musique qui provoque les hommes à mal, tout ainsi fuient-ils le son des cloches, qui leur fait nuisance; et, au contraire, il émeut le chrétien à réveiller son esprit, comme chose qui ramentoit (*rappelle*) Dieu et les temps esquels (*auxquels*) les hommes lui font des sacrifices et oraisons. Car, d'autant qu'elles sont à cela dédiées, elles émeuvent l'homme intérieurement, et si élèvent son âme à oraison. »

Qu'on nous permette de citer ici un curieux passage du *Traité des Cloches* de Gilbert Grimaud (3) ; voici les termes dans lesquels il s'exprime à ce sujet :

« Les esprits malins redoutent le son des cloches et ne le peuvent souffrir : les sorciers l'ont déclaré assez souvent pour en avoir fait l'expérience à leur dommage, en ce que les diables qui les rapportaient de leurs maudites assemblées les ont laissés sur les chemins, lorsqu'ils ont été surpris par le son des cloches qui, dès le matin, conviaient les chrétiens à prier Dieu.

(1) *L. c. sup.*, cap. XXXIX. De monacho qui idem purgatorium intrare voluit.

(2) Les Bollandistes : *Acta SS.*, 17 mars, p. 588, citent les éditions de ce bréviaire.

(3) *Exposition des Evangiles du Carême*, fol. 102, verso, de l'édition de Venise, 1572, in-8°.

(4) C'est l'ouvrage d'Henri de Saltria.

(1) Cs. M. de Douhet : *Dictionnaire des Légendes du Christianisme*, etc. (Paris, 1855, un vol. in-4, Migne, *troisième et dernière encyclopédie théologique*, tome XIV, col. 959 à 1033, *Patrice (saint), son purgatoire et son voyage*, et col. 1303 à 1305, *Patrice (purgatoire de saint)*, supplément.

(2) *Diverses leçons*, p. 2, cap. IX.

(3) Ce Traité est à la suite de la *Liturgie sacrée* du même auteur, p. 176 et 177.

« Paul Grillan raconte à ce propos une histoire, arrivée l'an 1524, d'une fille nommée Lucrèce, laquelle étant mise à l'inquisition comme sorcière, fut convaincue, et confessa que, comme un jour le démon la rapportait du sabbat en sa maison, la cloche du salut angélique (l'*Angelus*) l'ayant prévenue par un coup spécial de la Providence divine, le démon qui la portait ne put passer outre et la laissa tomber proche d'un fleuve parmi des broussailles et des halliers, où elle fut trouvée toute nue par quelques personnes de sa connaissance qui déposèrent contre elle pour ce crime, dont elle fut punie comme elle le méritait.

« Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, rapporte une autre histoire fort mémorable sur le même sujet, d'un religieux qui était grièvement tenté contre sa vocation. Un jour qu'il était seul dans sa cellule, tout pensif et désolé, le diable se présenta devant lui en forme d'abbé, feignant d'être italien, et qu'il était entré en qualité d'hôte. Il l'attaqua de plusieurs discours, et témoigna connaître ses déplaisirs, disant qu'il jugeait bien que ses supérieurs ne le traitaient pas suivant son mérite ; que s'il voulait sortir, il lui offrait place dans son abbaye, où il serait très-bien reçu. Comme le pauvre religieux commençait à se rendre, Dieu, duquel la providence ne manque jamais au besoin, et qui avait réglé le temps de cet assaut, le secourut à propos ; car, au point que la réfection vint à sonner, le démon disparut. »

Guillaume Durand, évêque de Meude, au treizième siècle, insiste d'une manière toute particulière sur cette raison mystique de la sonnerie des cloches :

« On sonne la cloche (dit-il (1),) afin que les armées des ennemis et toutes les ruses du démon soient découvertes, et qu'ils soient chassés au loin ; que les esprits des orages et les puissance de l'air voient se briser leur empire.....

« On sonne les cloches pendant les processions, afin que les démons, qui redoutent ce son, s'enfuient... Car, ils sont saisis de crainte en entendant les trompettes de l'Église militante, c'est-à-dire les cloches, comme tout tyran tremble quand il entend dans son royaume les trompettes de quelque puissant roi, son ennemi particulier.

« Et c'est encore pour cela que l'Église, voyant s'élever l'orage, sonne les cloches, afin que les démons, entendant les trompettes du roi éternel, c'est-à-dire les cloches, s'enfuient effrayés et ne fassent pas éclater la tempête (1). »

(1) *Rational ou Manuel des divins offices*, etc., traduit par nous, pour la première fois, du latin en français. (Paris, Vivès, 1854, 5 vol. in-8, dont deux de notes, commentaires, etc.), tome I, p. 66, livre I, chap. IV, des cloches, § 2.

N° **20**, col. 940. — Né vers la fin du onzième siècle, à Armagh dont il devait par la suite occuper le siége fondé par saint Patrice, saint Malachie y fut élevé et instruit dans les belles-lettres (2).

Ordonné prêtre à l'âge de vingt-cinq ans, il reçut de son archevêque la commission de prêcher l'Évangile et de catéchiser son peuple. C'était là un emploi conforme à la grandeur de son zèle. Il s'y occupa entièrement, et l'on ne peut pas exprimer combien il extirpa de vices, combien il déracina d'abus, et combien il fit produire de fruits de vertu et de bonnes œuvres. On vit renaître par ses soins les constitutions apostoliques, les canons des Conciles et les traditions ou coutumes de la sainte Église romaine. Il renouvela le chant des heures canoniales, qui était presque aboli ; et, parce que des sept Sacrements que Notre-Seigneur a institués, les Irlandais avaient négligé la confirmation, la confession et les règlements ecclésiastiques du mariage, il expliqua si bien l'utilité du premier, la nécessité du second et les mystères qui sont compris dans le troisième, qu'il en remit l'usage en sa splendeur.

Elu évêque de Connerth, petite île d'Irlande, saint Malachie s'appliqua avec ardeur aux fonctions de sa charge, fonctions d'autant plus rudes qu'il avait affaire à un peuple redevenu païen et barbare; il eut la conso-

(1) *Id. ibid.*, p. 72, § 14 et 15.

(2) Le père Giry a analysé avec goût la biographie de saint Malachie, écrite par saint Bernard, dans les bras duquel il mourut à Clairvaux. — Voyez le père Giry : *Vie des Saints*, 3 novembre, tome IV, col. 56 à 68 de l'édition in-4, publiée par Palmé, en 1860,

lation, après bien des fatigues, de ramener à Dieu ce troupeau indocile et de faire de ces pierres de vrais fils d'Abraham.

Une position plus haute et plus difficile était réservée à saint Malachie; près de mourir, Celse, archevêque d'Armagh, le nomma pour son successeur et conjura de vive voix et par lettres tout ce qu'il y avait de puissant en Irlande de le recevoir comme prélat. Il s'y rencontra, néanmoins, une grande difficulté ; car, comme l'archevêché était très-considérable, et que les princes mêmes, pour le respect de saint Patrice, leur apôtre, qui en avait été le fondateur, se soumettaient à celui qui en était pourvu, une des premières familles de l'île se l'était tellement rendu héréditaire, que depuis quinze promotions nul autre que de cette maison n'y avait été élevé, et même lorsqu'il ne s'y était pas trouvé des ecclésiastiques pour le remplir, des laïques mariés et sans ordination en avaient occupé le siége et s'en étaient portés pour archevêques : ce qui était déjà arrivé huit fois avant Celse.

Voilà ce qui avait causé dans toute l'Irlande la ruine de la discipline ecclésiastique, le mépris des censures canoniques, la dépravation des mœurs et l'anéantissement presque général de la piété et de la religion.

A travers des épreuves terribles dont saint Bernard a fait avec éloquence le sombre tableau, saint Malachie put enfin triompher du mal et rétablir l'ordre en Irlande qui redevint dès lors vraiment digne de son antique et beau nom — *l'île des Saints.*

N° **21**, colonne 942.

HYMNE ALPHABÉTIQUE (1)

A la louange de saint Patrice,

Composée, de son vivant même, par l'évêque Secundinus (2).

—

Vous tous qui aimez Dieu, écoutez le récit des saints mérites de l'homme saint dans le Christ, l'évêque Patrice ; écoutez comment, à cause de ses bonnes œuvres, il est assimilé aux anges et, pour sa vie parfaite, égalé aux Apôtres.

—

Il observa en toutes choses les saints commandements du Christ ; ses œuvres resplendissent, brillantes au milieu des hommes, on suit son saint et merveilleux exemple et ainsi on glorifie dans les cieux le Père Seigneur.

—

Persévérant dans la crainte de Dieu et inébranlable dans la foi sur laquelle — ainsi que Pierre, — l'Église est fondée, il a reçu de Dieu même son apostolat, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre lui.

—

Le Seigneur l'a choisi pour instruire les nations barbares, pour les pêcher dans les filets de la doctrine et les tirer des eaux du monde sur le rivage de la foi et de la grâce, afin qu'elles suivent le Seigneur dans la demeure des cieux.

—

Patrice a fait valoir les talents tirés par lui de l'Évangile du Christ et il en tire un

(1) *Hymnus alphabeticus.* — Chaque strophe de cette hymne commence par une des lettres de l'alphabet, depuis A jusqu'à Z. Exemples : strophe I.

Audite omnes amantes Deum, sancta merita... strophe II. Beata Christi custodit mandata in omnibus, etc.

(2) Secundinus était neveu de saint Patrice ; sa mère, Darerca, étant la sœur de l'Apôtre de l'Irlande. Muratori a — le premier, — publié cette hymne de l'Antiphonaire du monastère de Bangor, dans le tome IV, p. 136 à 139, de ses *Anecdota... ex Ambrosianæ bibliothecæ codicibus*, etc. L'écriture de cet Antiphonaire remonte au VIIe siècle.

gain très-grand au milieu des peuples d'Hibernie qui lui rendent à usure les fatigues de son lointain voyage dont le prix s'accroîtra encore pour lui de la joie de posséder avec le Christ le royaume des cieux.

—

Fidèle ministre de Dieu et son illustre héraut, Patrice offre aux hommes de bien l'exemple et l'image des Apôtres, lui qui — tant par ses paroles que par ses actions, — prêche au peuple le Seigneur et entraîne par ses bonnes œuvres ceux qu'il ne convertit pas par ses paroles.

—

Il est glorifié avec le Christ et honoré dans ce monde, lui qui par tous est vénéré comme l'ange de Dieu, que Dieu a envoyé — comme l'apôtre Paul, — aux nations, afin qu'il serve aux hommes de guide jusqu'au royaume de Dieu.

—

Humble d'esprit et de corps par la crainte de Dieu, il mérite que le Seigneur — à cause de ses bonnes actions, — réside en lui; en sa chair il porte les stigmates du Christ et il ne se glorifie qu'en la seule croix son soutien.

—

Sans cesse il nourrit les croyants des mets célestes, afin que ceux qui suivent le Christ ne tombent pas en défaillance sur le chemin; il leur distribue — comme des pains, — les paroles évangéliques qui se multiplient ainsi que la manne dans ses mains.

—

Il garde chaste, par amour du Seigneur, sa chair, sa chair qu'il a préparée comme un temple au Saint-Esprit, temple où cet Esprit réside sans cesse au milieu d'actions pures et où Patrice s'offre comme une victime agréable et vivante au Seigneur.

—

Patrice est l'immense lumière évangélique du monde, qui brille élevée sur le chandelier; c'est la cité forte du roi qui se dresse sur une montagne; c'est le riche trésor que Dieu possède.

—

On l'appellera très-grand dans le royaume des cieux lui qui réalise par de bonnes œuvres ce qu'il enseigne par des paroles saintes; il donne le premier le bon exemple et pour former les fidèles il a dans un cœur pur la confiance en Dieu.

—

Il annonce vaillamment le nom du Seigneur aux nations auxquelles il donne l'éternelle grâce du bain salutaire, pour les péchés desquelles il prie Dieu chaque jour, pour lesquelles il s'offre à Dieu comme une pure victime.

—

Pour la divine loi il méprise toute la gloire du monde et regarde comme des ordures tout ce que le monde sert sur ses tables somptueuses. Il ne se laisse pas épouvanter par les flots menaçants du siècle, mais il se réjouit dans l'adversité lorsqu'il souffre pour le Christ.

—

Pasteur bon et fidèle du troupeau évangélique, c'est lui que Dieu a choisi pour garder le peuple de Dieu et le nourrir des dogmes divins; pour ce peuple Patrice — à l'exemple du Christ, — donne sa vie.

—

A cause de ses mérites, le Sauveur l'a élevé au pontificat, afin qu'il formât les clercs à la céleste milice; il leur donne la nourriture du ciel et le vêtement et leur fait de pieux et saints discours.

—

Messager du roi, il invite les fidèles aux noces; lui-même est paré de la robe nuptiale, il boit le vin céleste dans les vases célestes et offre au peuple de Dieu le breuvage divin.

—

Il trouve un saint trésor dans un saint volume, il découvre la divinité du Sauveur sous le voile de sa chair; il achète ce trésor au prix de saints et parfaits mérites, et son âme reçoit le nom d'Israël, c'est-à-dire qui voit Dieu (1).

—

Témoin fidèle du Seigneur dans la loi catholique, ses paroles sont assaisonnées des divins oracles, afin que la chair humaine ne tombe pas en pourriture et ne devienne

(1) Par une erreur fort commune l'auteur de cette hymne a confondu Hasael, *qui voit Dieu*, avec Israel, *soldat de Dieu.*

pas la pâture des vers, mais qu'elle soit salée avec le sel céleste comme une pure victime.

—

Vrai et illustre laboureur du champ évangélique dont les semences sont les Evangiles du Christ que Patrice sème de sa bouche dans les oreilles des sages dont il laboure les cœurs et les esprits avec le soc du Saint-Esprit.

—

Le Christ se l'est choisi pour son vicaire sur la terre, Lui qui délivre d'une double servitude les prisonniers et arrache en grand nombre au joug du diable (1) les hommes qu'il a rachetés de l'esclavage du péché.

—

Patrice chante des hymnes comme saint Jean dans l'Apocalypse et les psaumes de Dieu, dont il se sert pour édifier le peuple de Dieu qui croit en la sainte Trinité et en sa loi, et il leur enseigne qu'il n'y a qu'une substance en trois personnes.

—

Les reins ceints de la ceinture du Seigneur, jours et nuits, sans relâche il prie Dieu dont il doit recevoir la récompense de son grand travail, et il règnera avec les saints apôtres sur Israël (2).

N° **22**, col. 949. — On trouve quelques-uns des proverbes de saint Patrice dans la *Patrologie latine* de Migne, tome LIII, col. 827 et 828; mais, ce n'est pas le livre même dont parle Jocelin. On nous avait promis des notes sur cet écrit du saint apôtre de l'Irlande, mais ces détails ne nous étant pas encore parvenus, nous les ajouterons à un supplément, ainsi que les renseignements que nous espérions avoir sur les canons du même Saint, qui devaient être l'objet de la note suivante, (n° 23, col. 949.) .

N° **24**, col. 953. — C'est ici le lieu de placer la traduction que nous avons faite (pour la première fois, du latin en français,) du beau traité de saint Patrice, qui a pour titre: *De tribus habitaculis liber* (1) ou *Livre des trois demeures*, le ciel, le monde et l'enfer.

Ce remarquable opuscule a été longtemps attribué à saint Augustin à la suite des œuvres duquel les savants Bénédictins de Saint-Maur l'ont publié (2). C'est faire un assez bel éloge de cette production de la plume de saint Patrice.

LIVRE DES TROIS DEMEURES,

PAR SAINT PATRICE, ÉVÊQUE.

—

CHAPITRE PREMIER.

Des trois demeures, — le royaume de Dieu, le monde, l'enfer. Biens du royaume de Dieu et maux de l'enfer.

Trois demeures sont sous la main du tout-puissant Dieu, — la demeure d'en haut, celle des profondeurs de la terre, celle de la région moyenne; celle d'en haut se nomme le souverain royaume de Dieu ou le royaume des cieux, celle des profondeurs de la terre s'appelle l'enfer, celle de la région moyenne est ce monde présent ou l'univers,

Les deux extrêmes demeures — celle du ciel et celle de l'enfer, — sont tout à fait l'opposé l'une de l'autre et nulle société ne les unit entre elles. Car, quelle société peut-il

(1) *Zabuli.* — Imitation du grec (probablement par l'intermédiaire de Lactance), où la particule ζα remplaçait quelquefois δια, comme dans ζαβαλλειν pour διαβάλλειν; voyez Barthius, *Adversariorum*, lib. XIX, *cap.* I, et la seconde strophe de l'hymne sur saint Michel par Raban Maur :

Collaudamus venerantes omnes cæli milites,
Sed præcipue primatem cælestis exercitus,
Michælem in virtute conterentem Zabulum.

(2) A la suite et comme complément de cette hymne, Muratori ajoute cette strophe : « Que l'évêque Patrice prie pour nous tous, afin que les péchés que nous avons commis soient effacés sur-le-champ. Disons toujours les louanges de Patrice afin que nous vivions toujours avec lui. »

Le texte latin de cette hymne a été publié, en ces dernières années, *apud* Migne : *Patrologia latina*, tome LIII, col. 837 à 840.

(1) Migne : *Patrol. lat.*, tome LIII, col. 831 à 838.

(2) *Appendix ad tome VI, op. sancti Augustini*, p. 159 et suiv.

exister entre la lumière et les ténèbres, le Christ et Bélial (1)? Et la demeure de la région moyenne a quelque similitude avec les deux extrêmes demeures du ciel et de l'enfer. Elle possède la lumière et les ténèbres, le froid et la chaleur, la douleur et la santé, la joie et la tristesse, la haine et l'amour, les bons et les méchants, les maîtres et les serviteurs, le pouvoir et la soumission, la faim et le rassasiement, la mort et la vie et d'autres innombrables extrêmes du même genre.

Parmi toutes ces choses, les unes offrent une image du royaume de Dieu, les autres présentent un tableau de l'enfer. Car, dans ce monde il y a, à la fois, un mélange de maux et de biens, tandis que dans le royaume de Dieu il n'y a aucun mal, tout est bien et bon, et dans l'enfer il n'y a aucun bien, au contraire tous les maux y abondent. Le ciel et l'enfer ont — tous deux, — leur supplément dans la région moyenne ou la terre.

Parmi les hommes — habitants de ce monde, — les uns s'élèvent au ciel, les autres sont traînés en enfer. Chacun est uni à son égal, c'est-à-dire que les bons sont associés aux bons et les méchants aux méchants, les hommes justes aux anges justes et les hommes transgresseurs aux anges transgresseurs, les serviteurs de Dieu à Dieu, les serviteurs du diable au diable; les bénits sont appelés au royaume qui leur a été préparé dès l'origine du monde; les maudits sont chassés au feu éternel qui a été préparé au diable et à ses anges (2).

Nul homme revêtu de chair (3) ne peut dire, penser ou comprendre quels sont les biens du royaume céleste; car, ces biens sont plus grands et plus excellents qu'on ne peut le penser et le comprendre; d'où vient qu'il est écrit : *L'œil n'a point vu, l'oreille n'a pas entendu, le cœur de l'homme n'a pas compris la grandeur de ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment* (4).

En effet, le royaume de Dieu est plus grand que tout ce qu'on en peut dire, au dessus de toute louange, de toute science, de toute gloire si étendue et si complète qu'on se l'imagine.

(1) II. *Cor.* VI, 14, 15.
(2) Saint Mathieu, XXV, 34, 41.
(3) *Nullus... carne vestitus.*
(4) I. *Cor.* II, 9.

Mais, personne aussi ne peut dire ou penser ce que sont les maux de l'enfer; ils sont bien pires qu'on ne le pense.

Or, le royaume de Dieu — lui, — est plein de lumière, de paix, de charité, de sagesse, de science, de gloire, d'honneur, de pureté, de douceur, d'amour, de mélodie, de joie, de béatitude éternelle et de tout bien ineffable qu'on ne peut ni exprimer ni même s'imaginer.

Mais, la région de l'enfer est pleine de ténèbres, de discorde, de haine, de folie, de misère, de turpitude, d'amertume, d'offense, de douleur, de puanteur, de soif, de faim, de feu inextinguible, de tristesse, de vengeance incessante et de tout mal ineffable qu'on ne peut ni exprimer ni même s'imaginer.

Les citoyens du ciel sont les hommes justes et les anges dont le roi est Dieu tout puissant; au contraire, les citoyens de l'enfer sont les hommes impies et les démons dont le prince est le diable.

La vue des saints hommes et des anges et — par dessus tout, — la vue de Dieu lui-même est l'aliment qui rassasie les justes. La vue des hommes damnés et des démons et — par dessus tout, — la vue du diable lui-même est ce qui torture le plus les impies et les pécheurs. Dans le royaume de Dieu on ne désire rien qu'on ne le trouve, mais, dans l'enfer on ne trouve rien de ce que l'on désire. Dans le royaume de Dieu on ne trouve que ce qui plaît, charme et rassasie; au contraire, dans le lac de misère éternelle (1), on ne voit et on ne sent que ce qui déplaît, que ce qui offense, que ce qui torture.

Dans le royaume éternel il y aura la vie sans la mort, la vérité sans l'erreur, le bonheur sans nuage. Tout bien abonde dans le royaume de Dieu et nul mal ne s'y rencontre; tout mal abonde dans la prison du diable et nul bien ne s'y rencontre. Nul homme indigne n'est reçu dans le royaume de Dieu; mais, nul juste non plus n'est traîné en enfer.

(1) *In lacu miseriæ perennis.*

CHAPITRE II.

Des peines de l'enfer.

Or, il y a deux principaux tourments dans l'enfer : un froid insupportable et un feu brûlant inextinguible. C'est pourquoi on lit dans l'Evangile : *Là il y aura des pleurs et des grincements de dents* (1).

Car, les pleurs sont la fonte des yeux en eau (2), et ils naissent de la chaleur; les grincements de dents sont produits par le froid. C'est pourquoi le bienheureux Job a dit : *Ils passeront des eaux de neige à une chaleur excessive* (3).

De ces deux tourments découlent d'innombrables genres de supplices, savoir une soif insupportable, la faim, la puanteur, l'horreur, la crainte, les angoisses, les ténèbres, les rudes tortures, la présence des démons, la férocité des bêtes cruelles, la barbarie des bourreaux, les attaques des vers qui ne meurent pas, le ver rongeur de la conscience, des larmes de feu (4), des soupirs, des misères, une douleur sans remède, des chaînes que rien ne peut rompre, une mort éternelle, un supplice sans fin, l'absence et la privation de la vue du Christ après l'avoir vu un instant, — ce supplice seul surpasse tous les autres que nous venons d'énumérer et est plus insupportable que tous les supplices imaginables.

—

CHAPITRE III.

De ceux qu'une éternité de peines ne détournera pas des voluptés du monde. Double supplice de l'enfer. Cent ans ne sont pas même un atôme de l'éternité.

Malheur donc à ceux qui mériteront de subir tous ces maux éternellement sans fin pour un songe agréable d'une heure; car, telle est (et rien autre) toute la gloire de ce monde en comparaison de l'éternelle gloire. Il vaudrait mieux pour ces hommes (comme il a été dit du malheureux Judas (1),) qu'ils ne fussent pas nés, que de souffrir pour leurs péchés les plaies de l'enfer.

Quoi de plus fou, de plus insensé que — tels que les enfants, — de se laisser tromper et vaincre par l'ombre, l'image et le prestige menteur de la vraie gloire et du vrai plaisir, de la vraie beauté, du véritable honneur, et de ne pas chercher la vraie gloire elle-même, de ne pas la désirer?

Quel est l'homme qui préférerait l'image de l'or se reflétant dans l'eau à l'or même et négligerait de le recueillir? Est-ce que — sur-le-champ, — il ne serait pas cru fou et insensé par tout le monde?

Quel est l'homme qui voyant le globe du soleil se refléter dans un miroir ou représenté sur quelque matière, aimerait plus ce reflet et cette représentation que le soleil lui-même? Est-ce que tout le monde ne se moquerait pas de lui?

C'est ainsi qu'on doit railler, bien plus plaindre quiconque aime, cherche, poursuit les biens fragiles de ce monde périssable et la nuisible volupté de la chair, au mépris de l'éternelle gloire et dédaigne les ineffables joies du royaume céleste.

C'est ainsi que se conduisent des hommes sans aucun sens et dont le cœur est malade, lorsqu'ils n'ont nul souci des plaies de l'enfer que l'on ne peut ni dire ni même s'imaginer.

Car, c'est une double plaie de s'éloigner du royaume de Dieu et d'être toujours dans l'enfer, c'est-à-dire d'être damné avec le diable; de perdre la présence des anges et de toujours souffrir la terrible vue des démons. On ne peut dire combien l'homme doit se garder, éviter, craindre sous ce rapport.

Quel est l'homme — pourvu d'un esprit sain, — qui échangerait contre les délices d'un seul jour cent années de supplices?

Et cependant ces malheureux et ces insensés, en suivant la volupté de la chair, n'évitent ni ne fuient les insupportables supplices, non pas de cent ans, ou même de milliers d'années, mais les supplices de tous les siècles qui n'auront jamais de fin, et cela pour quarante ou soixante ans de délices ou pour quelque plaisir fragile.

Mais, il n'y a pas autant de différence

(1) Saint Mathieu, XIII, 51 ; XXII, 13, et XXV, 30.
(2) *Liquefactio oculorum.*
(3) *Job*, XXIV, 19.
(4) *Ignitæ lacrymæ.*

(1) Saint Matthieu, XXVI, 24.

entre un jour et cent ans, qu'il y en a entre quarante, soixante ou cent ans et l'éternité, soit heureuse, soit malheureuse qui nous attend dans l'avenir. Car, un jour est quelque chose — quoique bien peu de chose, — dans un espace de cent ans; mais, un espace de cent ans n'est pas même un atôme comparativement à cette éternité dont nous parlons.

En effet, si — pour ainsi parler, — il existait quelque chose qu'on pût appeler la centième ou la millième partie de l'éternité, cet atôme après un temps centuplé ou multiplié par mille verrait finir l'éternité. Ce qui est contre la raison; car, l'éternité n'a pas de fin, de mesure, de temps fixe; avec l'existence de ces trois éléments l'éternité n'existerait plus du tout.

—

CHAPITRE IV.

Il faut de la voie large entrer dans la voie étroite. Félicité des bons, leur science, amour qu'ils éprouveront pour leur sort. De l'ineffable douceur de la vision de Dieu.

Il faut donc résister vaillamment à la volupté de la chair, il faut lutter vaillamment contre les trompeuses caresses de ce monde et il faut veiller contre les multiples suggestions de Satan.

On doit, avec tout le soin possible, éviter la voie large du siècle qui conduit à la mort (1), et, de tout le désir de son cœur, chercher et prendre la voie étroite qui mène à la vie.

Cette voie étroite est la voie de l'abstinence, de la chasteté, de l'humilité et de toute règle de vie religieuse; cette voie le Christ l'a frayée avant nous, c'est par elle qu'il est allé à son royaume. Suivons donc, nous aussi, ses traces jusqu'à ce que nous parvenions après lui à la ville royale où il règne. Ce qu'un homme peut dire des merveilles de cette ville est comme une goutte d'eau versée à la mer ou comme une étincelle apportée au feu.

Dans cette ville les justes resplendiront comme le soleil (1), ainsi que l'a dit le Seigneur. Là il y aura une souveraine paix, un suprême repos, nul travail, nulle douleur, nulle pauvreté ni vieillesse, nulle mort ni aucune nuit, aucun désir de nourriture, aucune ardeur de soif; mais, la nourriture et le breuvage de tous ce sera la vue du Christ et de la sainte Trinité et la contemplation de la Divinité avec l'œil pur du cœur, la lecture assidue — si je puis ainsi parler, — du livre de vie, c'est-à-dire, de l'éternelle vérité et de la suprême sagesse et la vue du Verbe de Dieu, c'est-à-dire, Jésus-Christ.

C'est là que ce qui nous est maintenant caché nous sera révélé de plus en plus; c'est là qu'on saura clairement pourquoi tel homme a été élu et tel autre réprouvé; pourquoi celui-ci élevé sur le trône et celui-là réduit en servitude; pourquoi tel meurt dans le sein de sa mère, tel autre encore enfant, tel autre jeune homme, tel autre enfin vieillard; pourquoi celui-ci est pauvre et celui-là riche, pourquoi le fils d'une adultère est baptisé et aussi pourquoi parfois le fils d'une épouse légitime meurt avant d'avoir reçu le baptême; pourquoi celui qui a commencé par bien vivre quelquefois finit mal, tandis que celui qui a commencé par mal vivre finit souvent bien.

Toutes ces choses et beaucoup du même genre seront écrites et révélées clairement dans le livre de vie.

Dans cette même ville la récompense de chacun sera celle de tous, et celle de tous — par la charité, — sera celle de chacun en particulier. Là, l'abondance de tous les biens sera commune à tous. Là, tous connaîtront les pensées les uns des autres. Là, nul supérieur ne sera orgueilleux, nul inférieur ne sera envieux. Comment en effet celui qui aimera tous ses frères comme lui-même, pourra-t-il être envieux de quelqu'un d'eux, puisque personne ne sera envieux de lui?

Là, personne ne désirera être mieux et plus haut qu'il sera, parce qu'il ne serait pas convenable qu'il fût autrement qu'il a mérité d'être, et il ne désirera pas être autrement qu'il sera, parce qu'il sera beau pour lui d'être comme il sera, — non-seulement pour

(1) *Saint Mathieu*, VII, 13.

(1) *Saint Matthieu*, XIII, 43.

lui-même, mais encore pour tout le corps de l'Église céleste.

Car, de même qu'un membre du corps — s'il est placé plus haut ou plus bas que la nature l'a décidé — rend le corps monstrueux et difforme, ainsi aussi si quelqu'un est placé plus haut dans le royaume de Dieu que le demandent l'art et la volonté du Tout-Puissant ouvrier, il constituera une difformité non-seulement pour lui-même mais encore pour tout le corps mystique, dans lequel celui qui aura la plus petite place aura — sans aucun doute, — une plus grande gloire que celui qui posséderait la souveraineté de tout l'univers, même alors que l'univers serait éternel.

Mais, c'est avilir ces choses que de chercher quelque chose qui se puisse comparer à la possession et à la jouissance de Dieu même et à des délices visibles et corporelles.

Car, elle est si grande la beauté de la justice, si grande la douceur de la lumière éternelle, c'est-à-dire, de l'immuable vérité et sagesse, que lors même qu'on ne pourrait en jouir que pendant un atôme de jour, pour ce seul atôme on mépriserait à bon droit cette vie quand bien même elle se composerait d'innombrables années pleines de délices et regorgeant de biens terrestres.

Et ce n'est pas à tort et avec exagération qu'il a été dit : *Un seul jour passé dans vos parvis vaut mieux que mille* (1).

Rien n'est comparable aux délices et à la joie qui découlent des biens invisibles et incorporels, de la société des anges et de tous les justes, de la claire science et connaissance de la divine nature elle-même et de la vue de Dieu face à face, — Dieu dont les anges admirent la beauté, par la puissance duquel les morts ressuscitent, dont la science est incommensurable (2), dont le règne ne connaît pas de fin, dont la gloire ne peut être racontée, dont la lumière efface tellement le soleil que — en comparaison, — cet astre n'a aucune lumière ; dont la douceur surpasse tellement le miel que — en comparaison, — le miel est comme de l'absinthe très-amère.

Si tous ceux qui sont enfermés dans la prison de l'enfer voyaient la face de Dieu, ils ne sentiraient plus aucune peine, aucune douleur, aucune tristesse ; si ce Dieu apparaissait en enfer avec les saints habitants des cieux, aussitôt l'enfer se changerait en un doux paradis. C'est ce Dieu sans la volonté de qui une seule feuille ne tombe pas d'un arbre, dont les yeux qui vomissent des flammes pénètrent jusqu'au fond de l'enfer, dont l'oreille entend la voix silencieuse du cœur, c'est-à-dire, la pensée, dont l'œil n'entend pas moins qu'il voit, car ce n'est pas un corps qu'a ce Dieu ; il est souveraine sagesse et suprême science.

Les délices que donne ce Dieu rassasient sans laisser d'ennui après elles ; en vain, les bienheureux les rencontrent-ils, cependant ils les désirent toujours et — sans souffrance, — ils sentent la faim et la soif et ils se plaisent toujours dans un ardent désir.

En sondant les secrets admirables de Dieu, ils les trouvent toujours nouveaux et merveilleux et leur émerveillement est aussi grand après mille ans et des milliers d'années que lorsqu'ils commencent à les voir.

Et les anges eux-mêmes — quoiqu'ils soient accoutumés depuis le commencement du monde à voir ces merveilles, — cependant ils ne les admirent pas moins aujourd'hui qu'au premier jour, autrement depuis longtemps l'habitude continuelle de ces prodiges les aurait rendus fastidieux aux anges.

La connaissance de ce Dieu n'embrasse pas le passé et l'avenir, mais toujours et sans cesse le présent.

—

CHAPITRE V.

Tout est présent pour Dieu sans cependant que la liberté humaine en souffre. Parole et langage de Dieu. Il existait avant le temps. Le mal vrai est pire que le faux. Ce que la vue de Dieu confère aux bienheureux. Éternité de Dieu, science de Dieu.

C'est pourquoi Dieu ne verra pas plus le jour du jugement qu'il n'a vu le premier jour du monde ; mais, il les voit ensemble et présents. Sa prescience ne contraint per-

(1) *Psaume* LXXXIII, 11.
(2) *Psaume* CXLVI, 5.

somme à pécher, comme le disent beaucoup de gens dans l'erreur.

« Car,—disent-ils,—si Dieu a su d'avance qu'Adam pécherait, Adam n'a pas pu pécher. »

Erreur d'où naît celle-ci, — que Dieu est la cause du péché ; ce qu'il est sacrilége de dire. Et cependant ces hommes se prennent dans leurs propres paroles, comme en un filet. Car, si ce que Dieu sait d'avance doit nécessairement arriver, pourquoi l'homme a-t-il péché, de sa propre volonté et non par une nécessité fatale, puisque Dieu savait d'avance qu'il pécherait volontairement et librement et non sur la pression d'une nécessité irrésistible ?

Si donc la prescience de Dieu ne peut ne pas avoir sa réalisation, l'homme n'a pas pu pécher d'une autre manière que volontairement, — nul autre force ne l'y contraignant, — parce que Dieu a ainsi su d'avance que l'homme pécherait. Si donc l'homme a péché volontairement, il n'y a pas été contraint. S'il n'a pas été contraint à pécher, il a pu — sans aucun doute,— ne pas pécher s'il l'avait voulu ; donc, il a mérité d'être puni, parce qu'il n'a pas péché malgré lui ; autrement il ne serait pas puni de mort par Dieu.

La parole de Dieu est une secrète inspiration par laquelle il montre d'une manière invisible aux âmes sa volonté et son amour. C'est parce qu'ils voient cette parole, que les anges obéissent en tout à Dieu.

La louange de Dieu est celle même qu'Il donnera aux élus et, en se manifestant à eux, Il leur montrera tous les biens; la louange incessante que les élus rendront à Dieu ce sera l'admiration éternelle qu'ils Lui témoigneront.

D'une manière admirable Dieu n'a pas précédé — au point de vue du temps, — le monde et le temps (car, Il n'a pas même existé une heure avant le monde), et cependant Il était toujours, sans avoir commencé. Car, il n'y avait pas de temps avant le temps; le temps a été créé en même temps que le monde. Si donc le temps a commencé à courir du commencement du monde, il n'était pas fait avant le monde.

C'est pourquoi, en aucun temps — ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, — Dieu n'a précédé les temps et le monde, leur jumeau ou plutôt un peu leur aîné ; car, c'est le mouvement du monde qui a imprimé aux temps leur course. Tout ce qui meut précède le mouvement qu'il imprime. Donc, c'est dans l'inexprimable éternité et non dans le temps que Dieu a précédé le monde. Le temps de Dieu n'existait pas avant le monde.

La lumière de Dieu a chassé les ténèbres de l'ignorance; c'est grâce à la communication d'une toute petite partie de cette lumière que nous savons que tout ce que nous disons est vrai et certain.

C'est par cette même lumière que nous voyons que le vrai vaut mieux que le faux et cependant que le vrai mal ou le vrai péché est pire que le faux mal ou le faux péché, non pas à cause de ce qu'il est vrai, mais de ce qu'il est mal ou péché, et il est mal ou péché parce qu'il est un vrai mal ou un vrai péché. Autrement, il ne pourrait y avoir de mal ou de péché, si le mal ou le péché n'était vrai ; donc, ce qui est faux n'est pas plus le mal qu'un faux argent n'est de l'argent.

Quelqu'un peut dire que le mal ou le péché a pris sa source ou est né de la vérité et, en quelque sorte, que le mal est l'œuvre de la vérité, ce qui est tout à fait faux. Car, toute vérité vient de la vérité, et tout vrai — en tant que vrai, — est bon ; donc, l'essence de ce qui vient de la vérité est d'être vrai, de telle sorte qu'un mal ou péché qui en découle n'est pas par cela même un mal ou un péché ; car, autre chose est être un mal, autre chose est être un vrai mal.

Donc, quoique le mal en lui-même ne soit pas bon, l'essence de ce qui est bon réside cependant dans la vérité. Car, si le mal était l'essence du bien, Dieu ne permettrait en aucune manière que le bien se produisît. Il est vrai que le Tout-Puissant tire beaucoup de bien du mal ; par exemple, d'enfants nés d'un adultère il fait des hommes bons et justes.

Mais, si — grâce à cette toute petite partie de lumière qui nous arrive comme à travers les crevasses d'un mur (1), — nous savons que cela et toutes les autres choses que nous connaissons sont vraies, de quelle

(1) *Quasi per angustas rimas.*

immense lumière de science et de sagesse ne serons-nous pas inondés au ciel où nous verrons le soleil même de vérité, face à face, c'est-à-dire, où nous connaîtrons tout d'une certaine et vraie sagesse ? Car, la vue de ce soleil rend semblables à lui-même ceux qui le voient. Or, celui qui s'approchera de la vraie sagesse, de la vraie beauté, de la vraie éternité et s'y unira étroitement, celui-là sera sage, beau et éternel. De même la privation de ce soleil fait que nous ne lui ressemblons nullement.

L'éternité de ce soleil est sans commencement et sans fin, (car, si le temps eût existé quand ce soleil n'existait pas encore, qui l'eût fait ce soleil ?), parce que ce soleil c'est Dieu seul, et qu'avant Lui il n'y avait pas d'autre Dieu, qu'il n'y en a pas et qu'il n'y en aura pas. Et ce Dieu ne s'est pas créé lui-même. Car, par quelle puissance, ce qui n'a pas d'être se ferait-il lui-même de quelque chose ? Il résulte donc que Dieu n'a pas été fait. Comme donc il n'a été fait en aucune manière, Il existait avant tout, sans avoir eu de commencement. Tout ce qui a été fait a un commencement, et tout ce qui a un commencement, sans aucun doute n'a été fait par nul autre que par Dieu qui n'a pas été fait, Lui, mais qui fait toutes choses.

Sa science embrasse tout et comprend l'innombrable variétés de toutes les créatures, — anges, hommes, étoiles, sables, cheveux, paroles, pensées, instants. Or, Dieu est la source et l'origine de toute science ; plus on boira à cette source, plus on aura soif d'y boire encore.

—

CHAPITRE VI.

Science des bienheureux. De la triple vision, — corporelle, spirituelle, intellectuelle.

Comme nous l'avons dit ci-dessus, le royaume des cieux surpasse celui du monde entier, lors même qu'il serait éternel ; car, c'est aux cieux qu'on jouit seulement de la société des anges et des saints et de la constante vision de Dieu.

De la vision de Dieu naît une triple science ; c'est-à-dire, que c'est l'homme qui voit, c'est Dieu qui est vu, et tous les bienheureux verront tout et comprendront tout en Lui et par Lui.

Or, de même que par un miroir de verre une triple vision nous est fournie (car, nous nous y voyons nous-même, nous voyons le miroir même et tout ce qu'on présente à ce miroir), ainsi, par le miroir de la lumière, nous verrons Dieu tel qu'il est (autant que cela est possible à la créature), nous nous y verrons nous-mêmes et nous connaîtrons toutes les autres choses d'une manière vraie et certaine.

Alors, — en voyant Dieu, — nous verrons les secrets des créatures et de l'enfer lui-même. Alors il sera révélé aux justes comment Dieu est invisible, incomparable, sans commencement et sans fin, avant tout et après tout : quelle différence il y a entre *naître* (ce qui appartient au Fils,) et *procéder* (ce qui est le propre de l'Esprit-Saint,) à l'exception cependant que l'un est né de l'autre (le Fils du Père) et que l'autre (l'Esprit-Saint) procède des deux (le Père et le Fils) ; comment le Père n'a pas précédé le Fils dans le temps mais dans l'origine, ni l'Esprit-Saint, et enfin, comment tout ce qui est de Dieu est un en Dieu, excepté ce qui a trait à ses rapports ; tout cela sera révélé aux justes.

La sagesse de Dieu, sa vérité et son éternité ne diffèrent pas entre elles, mais elles ne forment qu'un seul tout comme toutes les autres choses. Car, la sagesse de Dieu n'est pas plus la sagesse que la vérité et sa vérité n'est pas plus la vérité que sa sagesse, que son éternité, que toutes les autres prérogatives de Dieu. Tout cela n'est qu'un en Dieu et non-seulement n'est qu'un, mais encore qu'une même chose en Dieu ; ce n'est pas autre chose — en somme, — que Dieu lui-même.

Les justes sauront comment le monde était en Dieu avant qu'il fût en lui-même, — non le monde, mais Dieu, et aussi comment Dieu est partout sans être en un lieu distinct, grand sans tenir de place, bon sans qu'on puisse dire quelle est sa bonté, et comment il pénètre tout — le pur et l'impur, — sans se souiller en rien.

Or, si la lumière visible éclaire tout lieu et pénètre même dans les cloaques, sans y contracter de puanteur et de souillure, à combien plus forte raison Dieu — qui est

l'invisible et immuable lumière, — pénètre, gouverne, soutient, entoure, éclaire tout, sans rien perdre de son éclat et de sa pureté, — oui tout, non-seulement le ciel et la terre, mais même l'enfer?

Alors les élus de Dieu auront une triple vision, — corporelle, par laquelle ils verront les corps de quelques-uns brillants comme le soleil, de quelques autres ayant la clarté de la lune, de quelques autres celle de l'étoile. Vision spirituelle, par laquelle ils verront les similitudes des corps en esprit et non sous une apparence fantastique; c'est la vision dont jouissent dès aujourd'hui les esprits des justes derrière les barreaux de la prison de leurs corps (1). Enfin, vision intellectuelle, par laquelle ils verront du pur œil de l'esprit, en esprit, Dieu lui-même, leurs âmes, les vertus intimes et les esprits angéliques.

Alors ils rendront à Dieu de doubles actions de grâces, d'abord pour leur délivrance de l'éternelle damnation, puis pour l'ineffable récompense des justes qui leur aura été accordée. Alors le grand coupable et l'ennemi de tous sera condamné, en la présence des élus de Dieu; la condamnation et l'insupportable supplice de cet ennemi sera un délicieux spectacle pour les élus. Alors, ils aimeront d'un très-ardent amour leur libérateur et Celui qui leur a donné tous les biens, et sans cesse sans fatigue, ni ennui, ils loueront avec le cri de leur cœur (2) le Dieu tout-puissant, bon et miséricordieux, à qui soient honneur et gloire, et maintenant et dans tous les siècles des siècles. Amen.

APPENDICE.

Nous publions ici la traduction de trois écrits de saint Patrice, — sa *Confession aux Hibernois*, sa *Lettre aux Chrétiens sujets du tyran Coroticus* et sa *Charte*. Ces pièces pleines d'intérêt sont le complément indispensable du grand travail de Jocelin qui

(1) *Post corporùm claustra.*
(2) *Clamore cordis* laudabunt Deum.

les a eues sous les yeux et y renvoie plusieurs fois,— notamment à la première.

Nous croyons devoir faire précéder ces pièces du jugement qu'en ont porté les critiques les moins suspects de partialité à l'égard de leur authenticité, — tels que Cave, Usserius, Tillemont, dom Ceillier aux deux derniers siècles et, de nos jours, Lanigan et Thomas Moore, pour ne citer que les principaux et les plus connus d'entre les érudits qui se sont occupés de l'examen des écrits de saint Patrice.

Laissons d'abord la parole à l'anglican Cave (1); ce savant critique juge que la *Confession* et la *Lettre aux Chrétiens* sont des écrits anciens; et il remarque qu'ils suivent la version Italique de l'Ecriture et non pas la Vulgate.

Un autre anglican, Usserius (2) reconnaît la *Confession* pour l'œuvre de saint Patrice.

Tillemont s'exprime ainsi, à l'égard de la *Confession*:

« Le Saint était fort âgé, lorsqu'il fit l'écrit dont nous avons *particulièrement* tiré son histoire. Il le fit pour rendre gloire à Dieu des grandes grâces qu'il en avait reçues et pour assurer de sa mission les peuples à qui il l'adresse.... Il avait depuis longtemps la pensée de faire cet écrit: mais, il avait toujours différé, de crainte qu'il ne fût mal reçu des hommes, parce qu'il n'avait pas appris à bien écrire, et que ce qu'il avait su de latin s'était encore corrompu par le mélange du langage des Hibernois.

« Et il faut avouer que le latin en est fort mauvais; ce qui fait qu'on a peine en beaucoup d'endroits d'en voir le sens, outre les fautes que les copistes y ont faites. Il y manque apparemment bien des choses en un endroit. Mais, pour le fond, cet écrit est plein de bon sens et même d'esprit et de feu. Ce qui est encore plus, c'est qu'il est plein de piété.. ...

« On donne différents titres à cet ouvrage et, entr'autres, celui de la Confession du Saint, que Bollandus a préféré comme le meilleur, le trouvant fondé sur les paroles du Saint même. Le Saint y confesse en effet partout

(1) *Scriptores ecclesiastici*, p. 236 et 237.
(2) *Britann. eccl. antiq.*, p. 818, 828 et 829.

et ses propres fautes et la grandeur de la miséricorde de Dieu.....

« Voilà ce que nous trouvons de saint Patrice, dans *les pièces originales qui portent son nom, et auxquelles nous croyons qu'on peut ajouter une foi entière* (1). »

Ailleurs Tillemont parlant de la lettre contre Corotic, ajoute « *qu'on croit être du Saint même* (2). »

« Ces deux pièces (cette Lettre et la Confession,) portent le nom du Saint, qui s'y nomme plusieurs fois, et tout y paraît digne de lui. Elles ont le même caractère et le même style. Sa Confession est citée par tous les anciens auteurs de sa vie, ce qui marque au moins qu'elle est encore plus ancienne qu'eux, et il me semble qu'elle a un caractère de vérité qui se soutient assez par lui-même, quand elle ne serait citée par personne; au lieu qu'on n'y remarque rien qui donne lieu de la soupçonner de supposition. Nous souhaiterions seulement qu'elle fût plus entière, plus correcte et d'un style plus intelligible (3). »

Dom Ceillier dit: « Cet écrit (la *Confession* de saint Patrice,) est digne de lui et a toutes les marques possibles d'authenticité (4). »

De nos jours, Th. Moore (5) qualifie la *Confession* « un ouvrage d'une vérité reconnue. (6) » Lanigan, avant lui, en avait savamment discuté et établi l'authenticité (7).

(1) Tillemont, *l. c. sup.*, tome XVI, p. 463 à 465.

(2) *Ibid.*, p. 782.

(3) *Ibid.*, p. 782.

(4) *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, etc., tome XV, p. 204.

(5) The history of Ireland, tome I, p. 217 et 218.

(6) His (saint Patrice), own Confession, a work of acknowledged genuineness.

(7) *An ecclesiastical history of Ireland*, etc., tome I, p. 52 à 54.

No 1.

CONFESSION DE SAINT PATRICE AUX HIBERNOIS.

I

Moi Patrice,—pécheur, le plus grossier et le moindre de tous les fidèles et le plus méprisable entre beaucoup d'autres, — j'ai eu pour père le diacre Calpornius, fils du prêtre Potitus lequel habitait le faubourg de Bonavem Tabernia: c'est non loin de là que se trouve le petit village d'Enon où je tombai en captivité.

J'avais alors environ seize ans. Je ne connaissais pas le vrai Dieu. Et je fus conduit en captivité en Hibernie, avec des milliers d'hommes, selon nos mérites; car, nous nous étions éloignés de Dieu, nous n'avions pas gardé ses préceptes et nous n'avions pas été obéissants à nos prêtres qui nous avertissaient de songer à notre salut; et le Seigneur fit peser sur nous sa colère et il nous dispersa parmi beaucoup de nations et même jusqu'aux confins de la terre où maintenant ma petitesse réside au milieu d'étrangers.

Et là le Seigneur ouvrit les yeux à mon incrédulité afin que — quoique tard, — je me rappelasse mes péchés et que je me convertisse de tout cœur au Seigneur mon Dieu qui regarda ma bassesse, eut pitié de mon adolescence et de mon ignorance et prit soin de moi avant que je le connusse et que je susse même distinguer le bien du mal; et Il me fortifia et Il me consola, comme un père son fils.

C'est pourquoi je ne puis ni ne dois même taire les si grands bienfaits et la si grande grâce que le Seigneur a daigné m'accorder dans la terre de ma captivité; car, notre récompense consiste — après la correction et la connaissance de Dieu, — à ce que nous soyons glorifiés et que nous confessions ses merveilles en présence de toutes les nations qui sont sous la vaste étendue du ciel; en effet, il n'y a pas d'autre Dieu, il n'y en a jamais eu et il n'y en aura jamais d'autre après Lui, que Dieu le Père qui n'a pas été engendré et qui n'a pas eu

de commencement, mais de qui découle tout principe, qui produit tout de Lui-même, comme nous l'avons dit, et son Fils Jésus-Christ, que nous proclamons avoir toujours été avec le Père, avant l'origine du monde, et spirituellement dans le Père, engendré d'une manière inénarrable avant tout principe, et par Lui ont été faites les choses visibles et invisibles; fait homme, Il a vaincu la mort et est remonté dans les cieux auprès du Père.

Et le Père lui a donné toute puissance *sur tout nom, aux cieux, sur la terre et dans les enfers, afin que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur* (1) et Dieu ; c'est en Lui que nous croyons et nous attendons sa venue ; Il doit être bientôt le juge des vivants et des morts, Il rendra à chacun selon ses œuvres et Il a répandu en nous en abondance le don de l'Esprit-Saint et le gage de l'immortalité; c'est Lui qui fait que ceux qui croient et obéissent sont les fils de Dieu le Père et les cohéritiers du Christ, que nous confesssons et adorons un seul Dieu sous le nom de la sainte Trinité. Car, Il a dit lui-même par le prophète : *Invoque-moi au jour de la tribulation et je te délivrerai, et tu me glorifieras* (2). Et Il a encore dit: *Il est glorieux de révéler et de proclamer les œuvres de Dieu* (3).

Cependant, quoique je sois imparfait en beaucoup de choses, je souhaite que mes frères et mes parents sachent ce que je suis, afin qu'ils puissent méditer le vœu de mon âme.

Je n'ignore pas ce que mon Seigneur proclame par la voix du psalmiste: *Tu feras périr ceux qui disent des mensonges* (4), et encore: *La bouche qui ment tue l'âme* (5). Et le même Seigneur dit, dans l'Evangile: *Au jour du jugement les hommes rendront compte de toute parole oiseuse qu'ils auront prononcée* (6).

Je devrais donc grandement craindre et trembler à la pensée que cette sentence sera portée contre moi en ce jour où personne ne pourra se soustraire ou se cacher aux regards du Juge, mais où tous absolument nous devrons rendre compte même des moindres péchés devant le tribunal du Christ Seigneur.

C'est pourquoi jadis j'ai pensé à écrire ce qu'on va lire, mais jusqu'à présent j'ai hésité. Car, j'ai craint de m'exposer à la langue des hommes, parce que je n'ai pas de lecture comme ceux qui ont bu abondamment aux excellentes sources et du droit et des saintes lettres et qui ont non-seulement toujours parlé la même langue depuis leur enfance, mais encore — et bien plus, — s'y sont toujours perfectionnés.

En effet, notre parole et nos discours ont été transplantés dans une langue étrangère, comme facilement on peut le prouver par la saveur sauvage de mon style qui montre de quelle manière on m'a formé et instruit dans l'art de parler; parce que — dit le Sage: *C'est par la langue que l'on connaît le sens, la science et la doctrine de la vérité* (1).

Mais, à quoi sert de s'excuser quand on dit la vérité, surtout lorsqu'on parle en s'appréciant à sa juste valeur? Comment désiré-je posséder dans ma vieillesse ce que je n'ai pas acquis dans ma jeunesse, parce que mes péchés se sont opposés à ce que je ruminasse ce que je n'avais pas d'abord lu avec soin et persévérance?

Mais, qui me croit lors même que je répéterai ce que j'ai déjà dit ci-dessus, à savoir qu'étant encore jeune homme ou plutôt à peine encore enfant imberbe, je suis tombé en captivité avant de savoir où aller et ce que je devais fuir.

Voilà pourquoi aujourd'hui je rougis et je redoute très-vivement de mettre à nu mon ignorance, car je puis dire en peu de mots — comme l'homme savant, — ce que me suggèrent mon esprit et mon cœur, mon intelligence et mon âme.

C'est pourquoi s'il m'avait été donné comme aux autres, je ne me tairais pas, afin de mériter le salaire [promis à celui qui aura fait valoir le talent qui lui avait été confié.]

Et si par hasard il semble à quelques-uns que j'agis avec présomption en révélant mon

(1) *Philipp.* II, 10, 11.
(2) *Jérémie*, XXIX, 12. — *Psalm.*, LXXX, 8.
(3) *Tobie*, XII, 7.
(4) *Psalm.* V, 7.
(5) *Sap.* I, 11.
(6) *Saint Matthieu*, XII, 36.

(1) *Eccli.* VI, 29.

l'ignorance et ma langue plus embarrassée que celle de personne, — qu'ils sachent qu'il est écrit: *Les langues qui balbutient apprendront rapidement à parler de la paix* (1); d'autant plus que nous ne devons pas désirer d'être autrement que nous sommes; car, dit l'Apôtre: *La lettre du Christ* qui prêche le salut jusqu'aux derniers confins de la terre, quoiqu'elle ne soit pas savante, est confirmée et très-profondément *écrite en vos cœurs, non pas avec l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant* (2).

Et l'Esprit proclame encore ceci: *L'agriculture a été créée par le Très-Haut* (3). De là vient que — moi, d'abord paysan, puis fugitif, — je suis resté ignorant, n'ayant jamais pensé à ce qui pourrait m'arriver dans l'avenir et n'y ayant pas su pourvoir; mais, ce que je sais très-certainement, c'est qu'avant d'avoir passé par l'humiliation, j'étais comme une pierre qui gît dans un bourbier profond. Alors vint à moi Celui qui est puissant, et dans sa miséricorde Il me retira de la fange, puis Il m'éleva et me plaça sur le haut du rempart. Et de là je devais pousser un grand cri pour rendre au Seigneur quelque chose en échange de tant de bienfaits dont Il m'avait comblé ici-bas et à jamais, — bienfaits que l'esprit des hommes ne peut apprécier à leur juste valeur.

Que ce soit donc un sujet d'admiration pour vous, *grands et petits qui craignez Dieu* (4) et pour vous aussi rhéteurs qui ne connaissez pas Dieu. Apprenez et considérez quel est Celui qui m'a tiré — moi insensé et ignorant, — du milieu de ceux qui semblent sages et savants, habiles dans la science du droit et puissants en parole et en toute chose.

Et si détestable que je fusse et que je sois en ce monde, Dieu m'a choisi de préférence aux autres malgré cela, pourvu cependant qu'avec crainte et respect et sans murmure je servisse fidèlement la nation au milieu de laquelle m'a transporté la charité du Christ et dont Il m'a donné le soin pendant toute ma vie, si j'en suis digne, afin qu'avec humilité et en toute sincérité je sois le serviteur de tous.

(1) *Isaïe*, XXXII, 4.
(2) II. *Cor.* III, 2, 3.
(3) *Eccli.* VII, 16.
(4) *Apoc.* XIX, 5.

II

C'est pourquoi dans la grandeur de la foi à la Trinité il faut distinguer et — sans craindre le danger d'être réprimandé, — faire connaître le don de Dieu et sa consolation éternelle, et sans peur répandre avec confiance le nom de Dieu partout, afin que même après ma mort je laisse à mes frères et à mes fils les Gaulois tant de milliers d'hommes que j'ai baptisés dans le Seigneur.

Et je n'étais pas digne que le Seigneur accordât cela à son petit serviteur et qu'après les épreuves et tant de fatigues, après la captivité, après beaucoup d'années, Il me donnât une si grande grâce en cette nation, — ce que jadis dans ma jeunesse, je n'avais jamais espéré, ni pensé. Mais, à mon arrivée en Hibernie, chaque jour je paissais les troupeaux et je priais souvent dans le jour, et de plus en plus grandissaient en moi l'amour de Dieu et sa crainte, et la foi s'augmentait en moi et l'Esprit-Saint opérait en moi, de telle sorte que je priais jusqu'à cent fois en un seul jour et presqu'autant la nuit; que quand j'habitais même les forêts et la montagne, je m'éveillais avant le jour pour prier, par la neige, la gelée, la pluie, et je n'en ressentais aucun mal, et nulle paresse ne dominait en moi (comme je le vois à présent,) parce qu'alors l'Esprit-Saint brûlait en moi.

Et une nuit, en cet état, j'entendis pendant mon sommeil une voix qui me dit:

— Jeûnes bien; car, tu vas aller dans ta patrie. »

Et encore un peu de temps après, j'entendis la même voix qui me dit:

— Voici que ton navire est prêt. »

Et ce navire n'était pas près de moi, mais environ peut-être à une distance de deux cent mille pas, et je n'avais jamais été sur ce rivage et je n'y connaissais personne.

Et ensuite, après un temps, je pris la fuite et je quittai l'homme avec lequel j'avais passé six années. Et je marchai dans la force du Seigneur qui dirigeait ma voie vers le bien et je n'eus aucune crainte jusqu'à ce que je fusse parvenu au navire dont il m'avait été parlé. Et le jour que j'y arrivai, le navire partit du rivage et je demandai à

celui qui le gouvernait qui me paierait mon passage avec les autres. Et cela déplut à ce patron, et il me répondit d'un ton vivement indigné:

— Tu ne veux donc pas du tout venir avec nous? »

Ce qu'ayant entendu, je quittai ces hommes pour me rendre au pauvre réduit où je me retirais, et en route je me mis à prier, et avant que j'eusse achevé ma prière, j'entendis un des hommes du navire qui me criait d'une voix forte:

— Viens vite, parce que ces hommes t'appellent. »

Et aussitôt je retournai vers eux, et ils commencèrent à me dire:

— Viens, parce que nous te recevons avec confiance; fais amitié avec nous, comme tu voudras. »

Et c'est pourquoi en ce jour j'ai cessé de refuser de fuir à cause de la crainte de Dieu. Mais, cependant, j'ai reçu un bon espoir à l'égard de ces hommes qu'ils me diraient un jour: « Viens avec confiance, au nom de Jésus-Christ, » car, c'étaient des gentils.

Et j'obtins d'eux le passage gratuit et aussitôt nous prîmes la mer.

Et après trois jours nous prîmes terre et pendant vingt-huit jours nous marchâmes dans le désert, et la nourriture leur manqua et la faim s'appesantit sur eux. Et un jour le patron se mit à me dire:

— Que dis-tu, chrétien, que ton Dieu est grand et tout-puissant? Pourquoi donc ne peux-tu pas prier pour nous qui sommes exposés au danger de la faim? Car, il est difficile que nous rencontrions jamais quelqu'un en ce lieu. »

Pour moi, je leur dis clairement ces paroles :

— Tournez-vous avec foi et de tout cœur vers le Seigneur notre Dieu (car rien ne lui est impossible), afin qu'il vous envoie aujourd'hui de la nourriture en votre chemin et de quoi vous rassasier amplement, car en tout lieu le Seigneur fait naître l'abondance. »

Et avec l'aide de Dieu, il en advint ainsi. Voici qu'un troupeau de porcs se montra à nos yeux, en chemin, et ces hommes en tuèrent beaucoup, et ils se reposèrent deux nuits en cet endroit après s'être bien restaurés, et cette viande leur rendit des forces; car, un grand nombre d'entre eux étaient tombés en défaillance et avaient été abandonnés à demi-morts le long de la route.

Et après cela ils rendirent de très-grandes actions de grâces à Dieu, et je fus honoré à leurs yeux.

Et à partir de ce jour ils eurent en abondance de la nourriture. Ils trouvèrent aussi du miel dans les bois et ils m'en offrirent une partie. Et un d'eux dit :

— Voici quelque chose à offrir en sacrifice. »

Grâces à Dieu, je ne goûtai pas à ce miel. Mais, la nuit suivante, comme je dormais, Satan me tenta d'une manière très-forte dont je me souviendrai tant que j'habiterai corporellement ici-bas. Il tomba sur moi comme une grosse pierre, et je ne pouvais remuer aucun de mes membres. Mais, il me vint à l'esprit — je ne sais d'où, — d'invoquer Elie, et alors je vis le soleil se lever dans le ciel, et tandis que je criais : « Elie! Elie! » de toutes mes forces, voici que le soleil — dans toute sa splendeur, — m'inonda de ses rayons et chassa aussitôt loin de moi toute fatigue.

Et je crois que je fus secouru par le Christ mon Seigneur et que c'était son Esprit qui déjà alors criait vers Lui pour moi, et j'espère qu'il en sera ainsi au jour de ma tribulation, comme l'atteste dans l'Évangile le Seigneur, qui dit en parlant de ce jour: « Ce n'est pas vous qui parlez; mais, c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous » (1).

Et peu d'années après je tombai encore en captivité. La première nuit que je passai au milieu de ces hommes, j'entendis une voix divine qui me dit :

— Tu seras deux mois avec eux. »

Ce qui advint ainsi. La soixantième nuit le Seigneur me délivra de leurs mains.

Voici que pendant la route le Seigneur pourvut à ce que nous eussions de la nourriture et du feu et un temps sec chaque jour, jusqu'à ce que — le quatorzième jour, — nous arrivâmes à un endroit habité par des hommes.

Comme je l'ai donné à entendre ci-dessus, nous marchâmes pendant vingt-huit jours dans le désert, et la nuit que nous arrivâ-

(1) *Saint Matthieu*, X, 20.

mes en un lieu habité par des hommes nous ne prîmes aucune nourriture.

Et peu d'années après j'étais dans les Bretagnes avec mes parents qui me reçurent et me traitèrent comme un fils; et ils me prièrent (avec toute confiance en moi), de ne plus du moins les abandonner jamais après les si grandes tribulations auxquelles j'avais été en butte.

Et comme je demeurais en ce pays, je vis en une vision, pendant la nuit, un homme qui venait du côté de l'Hibernie et dont le nom était Victoricius; il tenait dans ses mains un très-grand nombre de lettres et il m'en donna une et j'en lus le début qui était ainsi conçu : « *Cri des Hibernois.* »

Et tandis que je relisais le début de cette lettre, il me semblait — en mon esprit, — que j'entendais le cri de ceux qui étaient près de la forêt de Focluitum, voisine de la mer Occidentale. Et ils s'écrièrent tous comme d'une seule voix :

— Nous te prions, saint enfant, de venir jusques chez nous. »

Et je fus très-touché en mon cœur et je ne pus en lire davantage et je m'éveillai. Grâces soient rendues à Dieu qui — après un grand nombre d'années, — leur a accordé ce qu'ils demandaient à grands cris !

III

Et une autre nuit, je ne sais — Dieu seul le sait, — si c'était en moi ou auprès de moi, j'entendis de très-éloquentes paroles que je ne pus bien comprendre et dont je ne saisis que cette conclusion de prière : « *C'est Lui qui a donné sa vie pour toi.* » Et je m'éveillai ainsi, plein de joie.

Et j'entendis encore le même homme qui parlait en moi et il était comme au dedans de moi-même, et j'entendis au dessus de moi, c'est-à-dire au dessus de l'homme intérieur, une voix qui priait avec de grands gémissements.

Et au milieu de tout cela j'étais dans la stupéfaction et l'admiration, et je pensais qui ce pouvait être qui priait en moi. Mais, à la fin de sa prière, il dit ces mots : « *Afin que ce soit l'Esprit.* » Et je m'éveillai et je me rappelai alors que l'Apôtre a dit : *L'Esprit-Saint aide la faiblesse* de notre prière. *Car, nous ne savons si nous prions comme il faut; mais, cet Esprit demande pour nous avec des gémissements ineffables* (1) ce que nos paroles ne peuvent exprimer. Et encore : *Le Seigneur notre avocat demande pour nous* (2).

Et quand j'ai été en butte à quelques-uns de mes collègues qui — à cause de mes péchés, — se sont élevés contre les travaux de mon épiscopat, j'ai été tellement ébranlé par leurs attaques que j'aurais dû succomber à tout jamais. Mais, le Seigneur a eu doucement pitié de celui qui était apôtre et étranger par amour pour son nom, et Il m'est vaillamment venu en aide dans cette épreuve qui n'a pas tourné — grâces à Lui, — en chute et en opprobre pour moi. Je prie Dieu que cela ne leur soit pas compté comme un péché; car, après trente ans ils se sont de nouveau rué sur moi et se sont élevés contre la confession que j'avais faite avant d'être diacre.

Dans mon angoisse et ma tristesse j'ai confié à mon meilleur ami ce que j'avais fait dans mon enfance, à tel jour, bien plus à telle heure; car, alors je ne valais rien. Je ne sais — Dieu seul le sait, — si j'avais alors quinze ans; je ne croyais pas au Dieu vivant, même étant enfant; je demeurai ainsi dans la mort et dans l'incrédulité jusqu'à ce que je fusse fortement châtié et vraiment humilié par la faim et la nudité, et chaque jour je ne me levais pas volontiers pour poursuivre ma route vers l'Hibernie, car j'étais près de tomber en défaillance.

Mais, cette épreuve m'a plutôt tourné à bien qu'à mal, car j'ai été corrigé par le Seigneur et Il m'a rendu apte à la mission dont j'étais alors si éloigné, — celle de prendre soin et de m'occuper du salut des autres, moi qui jadis ne pensais pas même au mien.

Donc, en ce jour où je subis les reproches de ces hommes déjà par moi cités, la nuit suivante je vis en une vision un écrit calomniateur devant mes yeux, et j'entendis une voix divine qui me dit :

— Nous avons vu avec indignation celui qui ne te désignait que par ton nom seul. »

Et la voix ne dit pas : « Tu as vu avec indignation, » mais : « Nous avons vu avec indignation, » comme si elle faisait cause commune avec moi; car, Dieu a dit : *Celui*

(1) *Rom.* VIII, 26.
(2) *Ibid.*, 3.

qui vous touche, touche en quelque sorte la pupille de mon œil (1).

C'est pourquoi je rends grâces à Celui qui m'a fortifié en toutes rencontres afin que je ne trouvasse pas d'empêchement dans le voyage que j'avais résolu et aussi dans l'œuvre dont j'avais reçu l'ordre du Christ; mais, j'ai reçu de Lui en moi une force qui n'est pas petite, et ma foi a été éprouvée devant Dieu et devant les hommes.

C'est pourquoi je dis avec assurance : « Ma conscience ne me reproche rien ni maintenant, ni pour l'avenir. »

Je prends Dieu à témoin que je n'ai pas menti dans les paroles que je vous ai rapportées. Mais, ce qui me cause plus de douleur — c'est que mon meilleur ami nous ait jugé digne d'une telle réponse, lui à qui j'ai confié ma vie et mon âme.

Et j'ai appris à quelques frères, avant cette défense, que je n'étais pas alors en ces lieux, ni dans les Bretagnes, et que rien n'est venu de moi, comme cet ami en a reçu la plainte en mon absence. Lui-même m'avait dit de sa bouche : « Tu dois être élevé à l'honneur de l'épiscopat, » dont je n'étais pas digne. Mais, d'où vient qu'ensuite devant tous — les bons et les méchants, — il me déshonore publiquement, moi qu'auparavant il avait traité avec empressement et bonté? C'est le Seigneur qui est plus grand que tous les hommes. J'en dis assez : mais, cependant je ne dois pas cacher les dons que Dieu nous a faits largement dans la terre de ma captivité; car, alors je l'ai cherché avec persévérance, je l'ai trouvé, et Il m'a préservé de toutes les iniquités.

Je crois que cela est arrivé ainsi parce que son Esprit habitait en moi; c'est cet Esprit qui a tout fait en moi jusqu'à ce jour et qui me donne encore la force. Mais, Dieu sait que si tout autre homme m'eût parlé de pareille chose, je me serais peut-être tu, à cause de la charité du Christ.

Voilà donc pourquoi je ne cesserai de rendre des actions de grâces à mon Dieu qui m'a conservé la foi, au jour de ma tentation, afin qu'aujourd'hui j'offre avec confiance en sacrifice ma vie comme une hostie vivante au Christ mon Seigneur qui m'a sauvé de toutes mes angoisses, et que je dise : « Qui suis-je, Seigneur, ou à quoi m'appelez-vous, pour m'avoir ainsi révélé votre grandeur? afin qu'aujourd'hui j'exalte vaillamment parmi les nations votre nom et que je le glorifie partout où je serai, non-seulement dans la bonne fortune, mais encore dans la mauvaise. Car, tout ce qui m'arrivera — bon ou mauvais, — je dois également le recevoir et en rendre toujours grâces à Dieu qui m'a montré à ne jamais douter de Lui et qui m'entendra, si incapable que je sois jusqu'au dernier jour d'accomplir cette œuvre si pieuse et si admirable qui me rend l'imitateur de ceux que déjà auparavant le Seigneur avait annoncé devoir prêcher son Evangile *comme un témoignage* de Lui-même *à toutes les nations*, avant la fin du monde.

Ce qui (ainsi que nous l'avons vu, en effet), a été accompli. Voici que nous sommes témoins que l'Évangile a été prêché jusqu'aux dernières limites du monde habité.

Mais, il serait long de raconter en détail ou même en partie tous mes travaux. Je dirai brièvement comment Dieu très-bon m'a souvent délivré de la servitude à laquelle m'exposaient douze dangers dont mon âme a été menacée et de nombreux piéges que je ne puis décrire par mes paroles, de peur de scandaliser ceux qui me liront. Il me suffit que cela soit connu de Celui qui sait toutes choses même avant qu'elles arrivent, et qui m'a adopté comme un pauvre petit orphelin.

La voix de Dieu m'a très-souvent rappelé d'où me vient cette sagesse que je n'avais pas en moi, — moi qui ne connaissais pas le nombre des jours de l'année et qui n'avais pas l'idée de Dieu; d'où m'est venu ensuite un don si grand, si utile au salut, — celui non-seulement de connaître Dieu et de l'aimer, mais encore d'abandonner patrie et parents alors qu'ils m'offraient de nombreux présents, les yeux en pleurs, et je leur ai manqué de respect et d'obéissance, à en croire quelques-uns de mes accusateurs précités.

Mais, sous la conduite de Dieu, je n'ai consenti en aucune façon aux désirs que m'exprimaient mes proches et je ne leur ai donné nulle satisfaction à cet égard. Ce n'est pas ma grâce, c'est Dieu qui a vaincu en moi et a résisté à tous ces hommes, afin que

(1) *Zach.* II, 8.

je vinsse chez les peuples de l'Hibernie prêcher l'Evangile et souffrir les injures des mécréants; afin que je busse à longs traits l'opprobre de ma condition d'étranger, que je souffrisse beaucoup de persécutions, — même les chaînes, — et enfin, que je fisse le sacrifice de ma liberté pour l'utilité des autres.

IV

Et si j'en suis digne, je suis prêt à l'instant à donner sans hésiter et très-volontiers ma vie pour le nom du Seigneur et je désire dépenser ici mon existence jusqu'à la mort, si Dieu me l'accorde; car, je suis un grand débiteur à son égard. Il m'a fait cette immense grâce que beaucoup de peuples ont pris par mes mains une seconde naissance en Dieu et qu'ensuite ils sont arrivés à la maturité de la foi, et aussi que des clercs ont été partout ordonnés pour les besoins de ce peuple qui venait d'arriver à la foi et que le Seigneur s'est choisi aux extrémités de la terre, comme il en avait jadis fait la promesse par les prophètes. *Vers vous les nations viendront des extrémités de la terre, et elles diront* : *Nos pères ont adoré de fausses divinités dont il n'y a rien d'utile à attendre* (1). Et encore : *Je t'ai mis comme un flambeau pour les nations, afin que tu serves au salut de ceux qui sont aux extrémités de la terre* (2).

C'est ici que je veux attendre la promesse du Seigneur qui ne trompe jamais et qu'on lit, en ces termes, dans l'Evangile : *Ils viendront de l'Orient et de l'Occident, et ils prendront part au même festin avec Abraham, Isaac et Jacob* (3). Car, — ainsi que nous le croyons, — les croyants doivent se recruter dans le monde entier.

C'est pourquoi il faut organiser avec soin et activité la pêche des hommes, comme le Seigneur nous l'enseigne, lorsqu'il dit : *Venez à ma suite, et je vous ferai pêcher des hommes* (4). Et Il dit encore par les prophètes : *Voici que j'envoie beaucoup de pêcheurs et de chasseurs, dit le Seigneur* (5).

(1) *Jer.* XVI, 19.
(2) Isaïe, XLIX, 6.
(3) *Saint Matthieu*, VIII, 11.
(4) *Saint Matthieu*, IV, 18.
(5) *Jer.*, XVI, 16.

Il fallait donc tendre nos filets, afin qu'une grande quantité de poissons fût prise pour Dieu, et que partout il y eût des clercs qui baptisassent et exhortassent le peuple jusque-là dans l'indigence des biens célestes et les désirant vivement ainsi que nous en avertit et que nous l'enseigne le Seigneur dans l'Evangile, lorsqu'il dit :

Allez donc, enseignez toutes les nations et baptisez-les au nom du Père et du Fils et de l'Esprit-Saint; enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai ordonné. Et voici que je suis avec vous, tous les jours jusqu'à la fin du monde (1). Et Il dit encore : *Allez donc dans le monde, prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé. Mais, celui qui ne croira pas sera condamné* (2). Et encore : *Cet Evangile du royaume sera prêché dans le monde entier, en témoignage à toutes les nations, et alors arrivera la fin* (3).

Et le Seigneur annonçant d'avance par son prophète ces choses, dit : *Et voici ce qui arrivera dans les derniers jours; le Seigneur dit : Je répandrai de la plénitude de mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront, et vos fils auront des visions et vos vieillards des songes. Oui, en vérité, en ces jours-là je répandrai de la plénitude de mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes et ils prophétiseront* (4).

Et dans Osée, le Seigneur dit : *Je n'appellerai pas mon peuple mon peuple, ni ma miséricorde passée ma miséricorde* (5). *Et il arrivera alors ce qui a été dit : Ce n'est pas vous qui êtes mon peuple, mais ce sont ceux qu'on appellera les fils du Dieu vivant* (6).

Mais, d'où vient que les Hibernois qui n'avaient jamais eu la connaissance de Dieu et qui jusqu'à présent n'avaient toujours adoré que des idoles et des choses immondes, sont devenus tout récemment le peuple du Seigneur et sont appelés les fils de Dieu? Les fils des Scots et les filles des petits rois semblent autant de moines et de vierges du Christ.

(1) *Saint Matthieu*, XXVIII, 19, 20.
(2) *Saint Marc*, XVI, 15, 16.
(3) *Saint Matthieu*, XXIV, 14.
(4) Joel, II, 28, 29.
(5) *Osée*, II, 24. — *Rom.* IX, 25. — I. *Petr.* II, 10.
(6) *Osée*, I, 10. — *Rom.* IX, 26.

Et même une sainte Scotte, de naissance noble, très-belle, était déjà adulte quand je l'ai baptisée. Et peu de jours après, elle vint nous trouver pour nous dire que l'envoyé de Dieu lui avait dit et lui avait conseillé d'être une vierge du Christ et de s'unir à Dieu.

Grâce à Dieu, six jours après elle embrassa saintement et très-avidement la profession religieuse à laquelle toutes les vierges de Dieu aspirent aussi, non du libre consentement de leurs parents dont elles souffrent persécution et reproches; et néanmoins le nombre de ces vierges s'accroît de plus en plus; et parmi ceux que nous avons engendrés ici au Christ, nous ne savons le nombre de ceux qui embrassent la vie monastique, en dehors des veuves et des continents.

Mais, parmi ces vierges, celles qui ont le plus à lutter, ce sont celles qui sont esclaves et qui persévèrent dans leur dessein, en dépit des terreurs et des menaces qu'on leur fait. Or, le Seigneur a fait à beaucoup de ses servantes la grâce, qu'en dépit des obstacles cependant elles persévèrent courageusement.

Cependant, j'aurais bien voulu prendre — pour un temps, — congé de ces vierges et me rendre dans les Bretagnes; c'eût été avec un très-grand plaisir que j'aurais revu ma patrie et mes parents, et de plus je serais allé jusque dans les Gaules visiter mes frères, afin de voir face à face les saints de mon Seigneur.

Dieu sait que c'était là mon vif désir; mais, je suis enchaîné ici par l'Esprit qui me déclare que si j'agis ainsi il se porte d'avance mon accusateur et me rend responsable de tout ce qui pourra arriver de mal en mon absence; et je crains de perdre le fruit de mon travail que j'ai commencé.

Ce n'est pas de moi, mais du Christ Seigneur que j'ai reçu l'ordre de venir ici et de demeurer avec ces peuples le reste de ma vie; si le Seigneur le veut, Il me gardera de tout chemin mauvais, afin que je ne pèche pas en sa présence. Voilà ce que j'aurais dû espérer, mais je n'aurai pas confiance en moi-même tant que je serai dans ce corps de mort, car il est bien fort contre moi celui qui chaque jour tente de me renverser de dessus le fondement de la foi et de me faire manquer à la vie pure que je me suis proposé de mener jusqu'à la fin de mes jours, sous l'œil du Christ mon Seigneur; mais, la chair ennemie entraîne toujours à la mort, c'est-à-dire, aux jouissances défendues qui mènent au malheur éternel. Et je sais en partie pourquoi je n'ai pas mené une vie parfaite comme les autres fidèles.

Mais, je me confesse et je m'accuse devant mon Seigneur, et je ne rougis pas en sa présence, parce que je ne mens pas. Dès que j'ai connu le Seigneur, c'est-à-dire dès ma jeunesse, l'amour et la crainte de Dieu ont grandi en moi, et jusqu'à présent — par la faveur du Seigneur, — j'ai conservé la foi.

Rie donc et m'insulte qui voudra, moi je ne tairai ni ne cacherai les prodiges et les miracles que le Seigneur a faits en ma faveur et qu'Il avait préparés bien des années avant qu'ils dussent recevoir leur accomplissement; car, Il connaît toutes choses, même avant le commencement des siècles. C'est pourquoi je devrais sans cesse rendre grâces à Dieu qui a souvent été si indulgent pour mon manque de raison......

Et ce n'est pas une seule fois que le Seigneur a eu sujet d'être vivement irrité contre moi, moi qui Lui avais été donné pour aide et qui n'ai pas obéi aussitôt à ce qu'Il me demandait et à ce que son Esprit me suggérait de faire.

Et le Seigneur a eu pitié de moi en mille et mille rencontres, parce qu'Il a vu au dedans de moi-même que j'étais prêt à Lui obéir, mais Il a vu aussi que je ne savais pas quel parti je pourrais tirer de ma position pour l'utilité de ces peuples; car, beaucoup de personnes s'opposaient à cette mission et déjà entr'elles disaient, derrière mon dos:

— Pourquoi celui-là se met-il en danger au milieu d'étrangers qui n'ont jamais connu le Seigneur? »

Et ils ne parlaient pas ainsi par malice; mais, cette mission n'était pas de leur goût — comme j'atteste l'avoir compris, — à cause de ma grossièreté.

Et je n'ai pas tout de suite connu la grâce qui alors était en moi; maintenant je sais ce que j'aurais dû savoir en ce temps-là.

V

Maintenant donc j'ai dit ces choses en toute simplicité à mes frères et à ceux qui avec moi servent le Seigneur et qui croient en mes paroles. J'ai révélé et je révèle ces choses pour affermir et confirmer votre foi. Plaise à Dieu que vous imitiez de plus grands exemples et que vous fassiez des œuvres encore plus puissantes. Ce sera ma gloire; car, *le fils sage est la gloire du père* (1).

Vous savez — et Dieu sait, — comment j'ai vécu au milieu de vous depuis ma jeunesse, dans la foi de la vérité et la sincérité du cœur; j'ai inspiré et j'inspirerai la foi aux nations parmi lesquelles j'habite. Dieu sait que je n'ai usé de surprise à l'égard de personne d'entre ces hommes et je ne pense pas — pour Dieu et son Eglise, — que j'aie été pour eux et pour nous tous un sujet de persécution et de blasphème du nom du Seigneur; car, il est écrit: *Malheur à l'homme par qui le nom du Seigneur est blasphémé* (2).

Car, quoique je sois ignorant en toutes choses, cependant je me suis efforcé de me garder pur et de rester intègre, ne recevant jamais quoi que ce soit de personne, même de mes frères les chrétiens, des vierges du Christ et des femmes religieuses qui d'elles-mêmes me faisaient de petits présents et déposaient sur l'autel quelques-unes de leurs parures que je leur rendais aussitôt.

Et on se scandalisait contre moi de ce que j'agissais ainsi. Mais, j'agissais ainsi en vue de l'espérance des biens éternels pour lesquels je me gardais en toute circonstance de rien accepter des dons d'ici-bas, de telle sorte qu'à aucun titre les infidèles ne pussent m'accuser d'agir en serviteur intéressé, ni les incroyants trouver en moi le moindre prétexte à attaquer ma réputation et à me diffamer.

Mais, peut-être quand j'ai baptisé tant de milliers d'hommes ai-je espéré de quelqu'un d'eux le don d'un demi-scrupule? Dites-le moi et je vous le rendrai. Ou bien — quand le Seigneur s'est servi de moi chétif et de mon ministère pour ordonner des clercs, — ne leur ai-je pas gratuitement accordé leurs pouvoirs? Si j'ai exigé de quelqu'un d'eux-mêmes de quoi payer ma chaussure, dites-le à ma honte, et je vous le rendrai.

J'ai bien plus dépensé pour vous, pour être repris de la sorte; parmi vous et partout j'allais m'exposant pour vous à beaucoup de dangers; j'allais même jusqu'aux extrémités de ce pays au delà duquel il n'y a plus rien d'habité et où jamais personne n'était venu pour baptiser, ordonner des clercs et confirmer le peuple dans la foi, et tout cela — par la grâce du Seigneur, — je l'ai fait pour votre salut avec activité et une très-grande sollicitude.

Cependant il me fallait faire des présents aux rois, car je récompensais leurs fils qui me suivent aujourd'hui; mais, jamais ni moi, ni mes compagnons n'avons rien reçu. Et en ce temps-là on voulait me tuer par très-grand désir de posséder ce qu'on croyait que j'avais, mais le temps de ma mort n'était pas encore venu. Et tout ce qu'on trouva sur nous on nous le vola et moi-même on me chargea de chaînes de fer, et quatorze jours après, le Seigneur me délivra de captivité et tout ce que nous possédions nous fut rendu — pour Dieu, — ainsi que les amis inséparables dont nous avons plus haut fait mention.

Vous savez combien de fois j'ai visité en suppliant ceux qui rendaient la justice, dans tous les pays que je parcourais le plus souvent qu'il m'était possible. Je suppute que les présents que je leur ai fait ne s'élevaient pas à moins du prix de quinze hommes, et cela afin que vous jouissiez de moi et que je jouisse toujours de vous en Dieu; je n'y ai donc nul regret et ce n'est pas encore assez pour moi: je me dépense encore et je me dépenserai de plus en plus. Le Seigneur est puissant, il m'accordera la grâce *de me donner moi-même pour vos âmes* (1).

Voici que j'appelle Dieu à témoin dans mon âme que je ne mens pas et que ce n'est ni par un motif d'orgueil ou d'avarice que je vous écris ces choses, ni dans l'espoir d'être glorifié par vous. Il me suffit de la gloire qu'on ne voit pas mais que l'on croit de cœur; car, Il est fidèle Celui qui m'a fait des promesses, jamais Il ne ment. Mais, je me vois déjà dès ce monde exalté au delà de toute

(1) *Prov.* xi, 1; — xv, 20.

(2) *Lev.* xxiv, 16.

(1) II. *Cor.* xii, 15.

expression par le Seigneur. Et je ne méritais pas qu'il me fît de telles grâces ; car, je sais très-certainement que la pauvreté et le malheur sont mieux mon lot que les délices et les richesses. Le Christ Seigneur a été pauvre pour nous.

Mais, moi — misérable et malheureux, — quand même je voudrais des richesses, je n'en ai pas et je ne m'en juge pas digne ; car, chaque jour je m'attends ou à la mort ou à quelque embûche, ou à être réduit en servitude, ou toute autre aventure. Mais, je ne redoute rien de tout cela à cause des promesses des cieux, parce que je me suis jeté entre les mains du Dieu tout-puissant qui est maître en tous lieux, comme dit le prophète : *Jette ta pensée dans le sein de Dieu, et Il te nourrira* (1).

Voici maintenant que je confie ma vie à mon très-fidèle Dieu dont je suis l'ambassadeur, dans ma bassesse (2). Mais, comme Il ne fait acception de personne, Il m'a choisi pour cette charge afin que je fusse un de ses moindres serviteurs. *Quelles actions de grâces Lui rendrai-je donc pour tout ce qu'Il m'a accordé* (3) ? ou que dirai-je ou promettrai-je à mon Seigneur ? Que je ne vaux quelque chose que par ce qu'Il m'a Lui-même donné ; mais, Il sonde les cœurs et les reins, et Il sait que je désire excessivement et que je suis prêt à recevoir de sa main son calice et à le boire, ainsi qu'il l'a accordé à ses autres amis.

C'est pourquoi que mon Dieu me préserve du malheur de jamais perdre son peuple qu'Il s'est acquis aux extrémités de la terre. Je prie Dieu qu'Il me donne la persévérance et qu'Il daigne me rendre son témoin fidèle jusqu'à mon passage de ce monde au ciel où j'irai voir mon Dieu. Et si jamais j'ai imité quelque chose de bien pour l'amour de mon Dieu que je chéris, je Lui demande de me donner — ainsi qu'à ces néophytes et ces captifs, — la grâce de verser mon sang pour son nom, lors même qu'ensuite je devrais être privé de sépulture ou que mon cadavre serait exposé à être déchiré en mille lambeaux par les chiens, les bêtes féroces ou les oiseaux du ciel.

(1) *Psalm.* LIV, 23.
(2) II. *Cor.* V, 20.
(3) *Psalm.* CXV, 12.

Je suis très-certainement persuadé — si cela m'arrivait, — que ce serait en même temps un double gain pour mon âme et pour mon corps, parce que, sans nul doute, au dernier jour nous ressusciterons brillants comme le soleil, c'est-à-dire dans la gloire du Christ Jésus notre rédempteur, Fils du Dieu vivant et nous serons les *cohéritiers du Christ* (1) et *ressemblants à sa future image* (2) ; car, c'est à cause de Lui, par Lui et en Lui que nous devons un jour régner.

Car, ce soleil que nous voyons, par l'ordre de Dieu se lève tous les jours pour nous, mais sa splendeur ne règnera ni ne durera jamais éternellement. Bien plus, tous ceux qui adorent ce soleil périssable expieront dans les tourments leur malheureuse idolâtrie. Pour nous, nous croyons et nous adorons le Soleil véritable, le Christ qui jamais n'aura d'éclipse ; et celui qui fait la volonté du Christ demeurera avec Lui dans l'éternité où Il règne avec Dieu le Père tout-puissant et l'Esprit-Saint, avant l'origine des siècles, maintenant et dans tous les siècles des siècles. Amen.

Voici qu'encore et encore j'expose en peu de mots et je résume brièvement tout ce que je viens de dire dans *ma confession*.

J'atteste dans la vérité et l'immense joie de mon cœur, devant Dieu et ses saints anges, que je n'ai jamais eu autre chose en vue que l'Évangile et ses promesses et que c'est pour ce seul motif que je retournerais (si jamais je le puis), vers la nation dont je m'étais d'abord éloigné par la fuite.

Mais, je supplie ceux qui croient en Dieu et le craignent, que si quelqu'un d'eux daigne jeter un coup d'œil favorable sur cet écrit et l'accueillir, de se rappeler que c'est Patrice le pécheur et l'ignorant qui l'a rédigé en Hibernie, — afin que personne ne dise jamais que j'en ai agi de la sorte pour tirer vanité de mon ignorance ou la révéler tant soit peu, mais pour obéir au bon plaisir de Dieu.

Pensez — et que l'on croie avec une très-grande certitude, — que je n'ai voulu que proclamer les dons de Dieu.

Et voilà ma confession avant que je meure.

(1) *Rom.* VIII, 17.
(2) *Ibid.* 29.

N° 2.

LETTRE DE SAINT PATRICE

AUX CHRÉTIENS, SUJETS DU TYRAN COROTICUS.

Moi, Patrice, le pécheur, j'avoue que — malgré mon ignorance, — j'ai été établi évêque d'Hibernie. Je suis très-certainement persuadé que c'est de Dieu que j'ai reçu ce que j'ai. C'est pourquoi, j'habite -- converti et transfuge, — au milieu des barbares, pour l'amour de Dieu. Il m'est témoin (et il en est ainsi), que je ne voulais pas me répandre en paroles si dures et si vives, mais je suis pressé par le zèle de Dieu et de la vérité du Christ qui m'a poussé à me dérober à l'amour de mes proches et de mes fils, à abandonner ma patrie, mes parents, et à donner ma vie jusqu'à la mort, si j'en suis digne. J'ai fait vœu à mon Dieu d'enseigner les nations, quoique je sois en butte au mépris de certains hommes.

J'ai écrit et scellé de ma main cette lettre qui doit être donnée et remise à Coroticus par ses soldats, je n'ai pas dit « par mes concitoyens, » ni par les concitoyens des saints de Rome, mais par les concitoyens des démons, à cause de leurs mauvaises actions et des hostilités qu'ils commettent.

Ils vivent dans la mort, dignes compagnons des Scots et des Pictes apostats; il semble qu'ils veuillent s'engraisser du sang des innocents Chrétiens que j'ai engendrés — innombrables, — à Dieu et que j'ai confirmés dans le Christ.

Le lendemain du jour où les néophytes marqués du saint chrême étaient encore revêtus de la robe blanche, alors que la foi rayonnait sur leur front, ils furent cruellement égorgés et massacrés par le glaive des soldats de Coroticus. Je lui envoyai une lettre et un saint prêtre que, dès son enfance, j'ai instruit avec les autres clercs, et dans cette lettre je demandais qu'on nous rabattît quelque chose sur la rançon des nouveaux chrétiens qu'on venait de faire prisonniers ou qu'on accordât quelque adoucissement à leur captivité; mais, Coroticus et les siens se moquèrent de ma lettre et du saint prêtre qui en était porteur.

C'est pourquoi je ne sais qui je dois plus pleurer, ou ceux qui ont été tués, ou ceux qui ont été faits prisonniers, ou ceux que le diable a enlacés dans ses filets et qui partageront avec lui l'éternel esclavage de l'enfer. Car, celui qui commet le péché est l'esclave du péché (1) et est nommé fils du diable.

Que tout homme craignant Dieu sache donc que ni le Christ mon Seigneur (dont je suis l'envoyé,) ni moi nous n'avons rien de commun avec ces parricides, ces fratricides, ces loups rapaces *qui dévorent le peuple du Seigneur comme le pain* et en font *leur nourriture* (2).

Ainsi que le dit le psalmiste: *Les méchants ont enfreint votre loi, Seigneur* (3), votre loi qui, en ces derniers temps, avait été si bien plantée et établie, par la grâce de Dieu, en Hibernie.

Et en disant cela je n'empiète pas sur un terrain étranger, mais je me mets au nombre de ceux que Dieu a appelés et prédestinés à prêcher l'Évangile, au milieu de grandes persécutions, jusqu'aux extrémités de la terre, quoique l'ennemi en témoigne sa jalousie par l'organe du tyran Coroticus qui ne craint ni Dieu ni les prêtres que Dieu même a choisis et auxquels Il a accordé ce grand, ce divin et sublime pouvoir, *que ce qu'ils lieront sur la terre sera lié aussi dans les cieux* (4).

C'est pourquoi je vous en supplie on ne peut plus, vous tous saints et humbles de cœur, ne vous laissez pas flatter par ces hommes, ne mangez ni ne buvez avec eux, cela ne vous est pas permis; vous ne devez pas non plus recevoir leurs aumônes jusqu'à ce qu'ils aient donné satisfaction à Dieu des larmes qu'ils ont fait si cruellement verser et qu'ils aient mis en liberté les serviteurs de Dieu et les servantes du Christ par nous baptisés et pour lesquels le Christ est mort sur la croix.

Le Tout-Puissant réprouve les dons des méchants. Celui qui offre un sacrifice avec ce qui appartient aux pauvres est semblable à un homme qui tue un fils en présence de son père (5). *Les richesses* (est-il dit,) *qu'amassera l'homme inique sortiront de ses entrail-*

(1) *Saint Jean*, III, 8.
(2) *Psalm*. XIII, 4.
(3) *Psalm*. CXVIII, 126.
(4) *Saint Matthieu*, XVIII, 18.
(5) *Eccli*. XXXIV, 24, 24.

les, l'ange de la mort l'entraînera, la colère des dragons le frappera, la langue du serpent le tuera (1). Un feu inextinguible les dévorera.

Malheur donc à ceux qui se gorgent de ce qui ne leur appartient pas. Et *que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme* (2) ?

Il serait long d'examiner ou de citer, l'un après l'autre, tous les témoignages que renferme toute la loi contre une telle cupidité. L'avarice est un crime digne de mort. *Tu ne désireras pas le bien de ton prochain. Tu ne tueras point* (3). Un homicide ne peut habiter avec le Christ. *Celui qui hait son frère est réputé homicide ; celui qui n'aime pas son frère demeure dans la mort* (4).

Combien plus coupable est celui qui a souillé ses mains dans le sang des fils de Dieu que Lui-même s'est acquis aux extrémités de la terre par les exhortations de notre petitesse?

Est-ce sans Dieu ou selon la chair que je suis venu en Hibernie? Qui m'a poussé sur ces bords? L'Esprit-Saint m'a empêché de voir personne de mes parents.

Est-ce que je ne me conduis pas avec bonté à l'égard de cette nation qui jadis m'emmena esclave, après avoir mis à mort les serviteurs et les servantes de la maison de mon père?

Libre selon la chair (5), je suis né d'un père décurion (6). Mais, j'ai vendu ma noblesse (et je n'en rougis ni ne m'en repens), pour être utile aux autres. Enfin, je suis esclave dans le Christ Jésus, notre Seigneur, quoique je sois méconnu des miens. *Un prophète n'est pas honoré dans sa patrie* (7). Est-ce que par hasard nous ne sommes pas d'un seul troupeau, et le même Dieu n'est-il pas notre père, comme Il le dit Lui-même: *Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse pas avec moi dissipe* (1).

Ce n'est pas à moi que s'applique cette parole. *L'un détruit, l'autre édifie* (2). Je ne cherche pas mon intérêt particulier.

Ce n'est pas ma propre grâce, mais Dieu qui m'a mis dans le cœur cette sollicitude d'être un des chasseurs ou des pêcheurs que jadis Dieu a annoncés devoir paraître dans les derniers temps (3). Que l'envie s'attaque à moi. Que ferai-je, Seigneur? Je lui opposerai un grand mépris. Voici que vos brebis sont dépouillées et volées autour de moi par ces vils larrons, sur l'ordre de Coroticus qui agit en ennemi déclaré. Car, il n'a pas l'amour de Dieu celui qui livre les Chrétiens aux mains des Scots et des Pictes. Les loups rapaces ont dévoré le troupeau du Seigneur qui en Hibernie se multipliait avec une fécondité très-grande; les fils des Scots et les filles des petits rois devenaient les moines et les vierges du Christ, et ils étaient si nombreux que je ne puis les compter.

O Christ, ne soyez pas insensible à l'injure faite à vos justes; n'attendez pas le jour de l'éternel châtiment pour la venger.

Quel est celui d'entre les saints qui n'aura pas horreur de se réjouir et de s'asseoir au festin de ces larrons? Ils ont rempli leurs maisons des dépouilles des chrétiens morts; ils vivent de rapines; ils semblent l'ignorer, les malheureux! Ils boivent le poison, ils offrent à leurs amis et à leurs fils une nourriture mortelle. Ainsi qu'Ève ne comprit pas qu'elle offrait la mort à son mari, de même tous ceux qui font le mal se préparent la mort éternelle et des supplices sans fin.

Voici quelle est la coutume des Romains et des Gaulois chrétiens: ils envoient des hommes saints et capables aux Francs et aux autres nations étrangères avec tant de mille sous pour racheter les captifs baptisés. Toi, Coroticus, tu tues tous les captifs ou tu les vends à un peuple étranger qui ne connaît pas Dieu; tu condamnes au lupanar les membres du Christ. Qu'espères-tu de Dieu?

Dieu jugera celui qui est d'accord avec

(1) *Job.* XX, 15, 16.
(2) *Saint Matthieu*, XVI, 26.
(3) *Exode*, XX, 17, 13.
(4) *Saint Jean*, III, 14, 15.
(5) *Ingenuus... secundum carnem.*
(6) *Decurione patre nascor.* — Les décurions étaient les magistrats et les sénateurs des villes municipales. Les décurions étaient tirés du corps des curiales (ou aristocratie municipale), et chargés d'administrer les revenus de la ville et de rendre justice aux citoyens dans les causes de simple police municipale.
(7) *Saint Marc*, VI, 4.

(1) *Saint Luc*, XI, 23.
(2) *Eccli.* XXXIV, 28.
(3) *Jérémie*, XXVI, 16.

toi ou qui t'écrit et te flatte. Car, il est écrit: *Ce ne sont pas seulement ceux qui font le mal, mais aussi ceux qui y donnent leur consentement qui doivent être condamnés* (1).

Je ne sais que dire de plus de ces fils défunts que le glaive a si cruellement frappés. Car, il est écrit: *Pleurez avec ceux qui pleurent* (2). Et encore: *Si un membre souffre, que tous les membres souffrent avec lui* (3). C'est pourquoi l'Église pleure et déplore ses fils et ses filles que le glaive — il est vrai, — n'a pas encore frappés, mais qui sont loin d'ici et ont été emmenés dans des pays reculés. Et afin que son péché s'aggrave d'une manifeste impudence, cet impudent Coroticus habite en ce lieu même et y vit dans l'abondance, — là où des hommes libres et chrétiens ont été réduits à être les esclaves des très-indignes, très-méchants et apostats Pictes.

C'est pourquoi je m'écrierai avec tristesse et douleur: — O mes très-beaux et très-chers frères et fils que j'ai engendrés dans le Christ, je ne puis compter ce que je ferai pour vous! Je ne suis capable de rien pour Dieu ni pour les hommes. L'iniquité des méchants a pesé sur nous. Nous sommes devenus comme des étrangers. On ne croira peut-être pas que nous avons reçu un seul et même baptême et que nous n'avons qu'un seul et même père, qui est Dieu.

Ces pervers ne peuvent souffrir que nous soyons nés en Hibernie; car, ils nous disent:

— Est-ce que vous avez un Dieu? Pourquoi chacun de vous a-t-il abandonné ses proches à nos coups ou ne les a-t-il pas suivis dans l'exil? »

Donc, je m'afflige pour vous, je m'afflige pour moi, mes bien-aimés, et cependant je me réjouis au dedans de moi-même; car, ce n'est pas en vain que j'ai travaillé ni que je suis venu en ces lieux où vient de se commettre un crime si horrible, si ineffable. Grâces à Dieu, croyants baptisés vous êtes allés de ce monde en paradis. Je vous contemple: vous avez commencé à entrer en ce lieu où *il n'y aura plus désormais ni nuit, ni deuil, ni mort* (1); mais, vous bondirez comme des faons qu'on a délivrés de leurs liens et vous foulerez aux pieds les méchants et ils seront comme de la cendre sous vos pieds.

Pour vous, vous régnerez avec les Apôtres, les prophètes et les martyrs et vous posséderez les éternels royaumes, comme l'atteste Celui qui a dit: *Ils viendront d'Orient et d'Occident et ils prendront place avec Abraham, Isaac et Jacob, au festin, dans le royaume des Cieux*(2), *hors duquel seront mis les chiens, les empoisonneurs, les homicides, les menteurs, les parjures* (3): *tous ils seront jetés dans l'étang éternel de feu* (4).

Ce n'est pas sans raison que l'Apôtre dit: *Puisque le juste sera à peine sauvé, le pécheur et l'impie transgresseur de la loi où pensent-ils qu'ils iront* (5)?

Où ira Coroticus avec ses très-scélérats rebelles au Christ? Où se verront-ils conduits ces hommes qui distribuent à leurs très-impurs satellites les femmes baptisées et le patrimoine des orphelins dans un misérable royaume terrestre qui passe en un moment comme le nuage ou la fumée que le vent chasse devant lui? C'est ainsi que les pécheurs et les trompeurs seront chassés de devant la face du Seigneur; mais, les justes s'asseoiront vaillamment à la table du festin avec le Christ; ils jugeront les nations et ils fouleront aux pieds les méchants rois dans les siècles des siècles. Amen.

J'atteste devant Dieu et ses anges que cela sera ainsi que l'a déclaré mon ignorance. Ce ne sont pas là mes paroles, mais celles de Dieu, des Apôtres et des prophètes (que j'ai traduites en latin), et ils n'ont jamais menti, eux. *Celui qui croira sera sauvé; celui qui ne croira pas sera condamné* (6). Dieu a parlé.

Je prie surtout le serviteur de Dieu, qui sera le plus agile, de porter cette lettre — que personne ne puisse la lui enlever, — et qu'il la lise devant tous les peuples et devant Coroticus lui-même. Que si Dieu leur inspire

(1) *Rom.* I, 32.
(2) *Rom.*, XII, 15.
(3) I. *Cor.*, XII, 26.

(1) *Apoc.* XXI, 4.
(2) *Saint Matthieu*, VIII, 11.
(3) *Apoc.* XXII, 15.
(4) *Apoc.* XXI, 8.
(5) II. *Petr.* IV, 18.
(6) *Saint Marc*, XVI, 16.

de venir un jour à resipiscence et s'ils se repentent — si tard que ce soit, — d'avoir si impitoyablement tué les frères du Seigneur et qu'ils mettent en liberté leurs captives, les femmes baptisées dont ils se sont emparé, — qu'ils méritent ainsi de vivre en Dieu et sans encombre ici-bas et dans l'éternité.

Paix au Père, au Fils et à l'Esprit-Saint. Amen.

N° 3.

CHARTE DE SAINT PATRICE (1).

Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ. Moi, Patrice, vil petit serviteur de Dieu, — l'an de son Incarnation, quatre cent vingt-cinq, — ayant été envoyé comme légat en Hibernie par le très-saint Pape Célestin, par la grâce de Dieu j'ai fait entrer les Hibernois dans le chemin de la vérité. Et après les avoir affermis dans la foi catholique, je suis enfin revenu en Bretagne, et — comme je le crois, — sous la conduite de Dieu *qui est la vie et la voie* (2), je suis tombé dans l'île d'Ynswytryn où j'ai trouvé un lieu saint et antique choisi par Dieu et par Lui sanctifié et consacré en l'honneur de l'immaculée Vierge, mère de Dieu, Marie. Et en ce lieu j'ai trouvé quelques frères imbus des rudiments de la foi catholique et d'une pieuse vie, disciples et successeurs des saints Phaganus et Diruvianus dont je crois en vérité que les noms sont écrits dans les cieux, à cause des mérites de leur vie (3).

Et comme la mémoire des justes sera éternelle (4) et que j'aimais tendrement ces frères, j'ai voulu conserver leurs noms dans cet écrit de ma main ; les voici : Brumban, Hyregaan, Bremwal, Wencreth, Bantommeweng, Adelwolred, Loyor, Wellias, Breden, Swelives, Hinloernus et Hyn.

Comme ils étaient nés de nobles parents, — désireux d'orner leur noblesse des œuvres de la foi, ils résolurent de mener la vie érémitique. Et comme je les ai trouvés humbles et doux, j'ai préféré vivre avec eux dans l'abjection que d'habiter dans les cours des rois (1). Comme à nous tous nous n'avions *qu'un cœur et qu'une âme* (2), nous avons tous décidé de vivre en commun, de boire, de manger et de dormir ensemble sous le même toit.

C'est ainsi que — malgré moi, — ils m'ont nommé leur supérieur. *Cependant je n'étais pas digne de dénouer la courroie de leurs chaussures* (3).

Et tandis que nous vivions ainsi de la vie monastique selon la règle des saints Pères, ces frères me montrèrent les écrits des saints Phaganus et Diruvianus, où on lisait que douze disciples des saints Philippe et Jacques avaient construit cette vieille église en l'honneur de notre immaculée Avocate, selon l'instruction que leur en avait donnée le bienheureux archange Gabriel.

On lisait de plus — dans ces écrits, — que le Seigneur avait, du haut du ciel, dédié cette église en l'honneur de sa Mère, et que trois rois payens avaient donné à ces douze disciples — pour leur entretien, — douze portions de terre.

J'ai trouvé aussi — dans des écrits plus récents, — que les saints Phaganus et Diruvianus avaient demandé au pape Eleuthère, qui les avait envoyés en ce lieu, une indulgence de trente ans.

Et moi, frère Patrice, j'ai obtenu — de mon temps, — du pape Célestin, de pieuse mémoire, douze ans d'indulgence.

Longtemps après, ayant pris avec moi mon frère Wellias, nous gravîmes tous deux à travers une épaisse forêt et avec une grande difficulté le sommet d'une montagne qui s'élève dans cette même île d'Ynswytryn. Étant arrivés en cet endroit, nous y trouvâmes un vieil oratoire presqu'en ruine, propre cependant encore à servir d'asile à la dévotion chrétienne et (comme il me semblait), choisi par Dieu ; y étant entrés, nous fûmes pénétrés d'une si suave odeur, que nous nous croyions transportés dans les douceurs du paradis.

(1) *Charta sancti Patricii*, ou *Epistola de antiquitate Avalonica*, — tel est le titre indifféremment donné à cette intéressante pièce.

(2) *Saint Jean*, XIV, 6.

(3) *Philip.* IV, 3.

(4) *Psalm.* CXI, 7.

(1) *Psalm.* LXXXIII, 11.

(2) *Act. Apost.* IV, 32.

(3) *Saint Marc*, I, 7.

Sortant et rentrant tour à tour, et examinant avec plus d'attention cet endroit, nous y trouvâmes un rouleau sur lequel étaient écrits les Actes des Apôtres avec les actes et les gestes des saints Phaganus et Diruvianus, et ce rouleau était en grande partie effacé et mangé de vieillesse; cependant, à la fin nous trouvâmes un écrit qui disait que Phaganus et Diruvianus, par une révélation de notre Seigneur Jésus-Christ avaient bâti cet oratoire en l'honneur de saint Michel archange, afin qu'il y fût honoré par les hommes, lui qui (selon l'ordre de Dieu) doit faire entrer les hommes au sein des éternels honneurs.

Et comme cet écrit nous intéressait beaucoup, nous nous efforcions de le lire jusqu'au bout, et il y était dit que les vénérables Phaganus et Diruvianus avaient demeuré en ce lieu pendant neuf ans et qu'ils avaient sollicité trente ans d'indulgence pour tous les adorateurs du Christ qui visiteraient pieusement cet oratoire élevé en l'honneur du bienheureux Michel.

Ayant donc trouvé un si grand trésor de la divine bonté, moi et frère Wellias, nous jeunâmes pendant trois mois, priant et veillant sans cesse et commandant aux démons et aux bêtes féroces qui nous apparaissaient sous des formes nombreuses.'

Une nuit que je m'étais livré au sommeil, le Seigneur Jésus m'apparut en une vision, et il me dit :

— Patrice mon serviteur, sache que j'ai choisi ce lieu pour que mon nom y soit honoré et pour qu'on y invoque aussi avec respect le secours de mon archange Michel. Et pour qu'un signe te soit donné auquel toi et tes frères vous croyiez ce que je te dis, ton bras gauche se desséchera et il restera ainsi jusqu'à ce que tu annonces ce que tu as vu aux frères qui sont dans le monastère situé au bas de cette montagne, et puis tu reviendras ici. »

Et il fut fait ainsi.

Dès ce jour nous établîmes à toujours deux frères en ce lieu, à moins que les pasteurs à venir n'en décident autrement, pour une juste cause.

Or, Arnulphus et Ogmar, frères Hibernois étant venus en ce lieu avec moi qui les y ai amenés de leur patrie et ayant commencé à vivre près de cet oratoire en toute humilité sur mes exhortations, — c'est à eux que j'ai remis ce présent écrit dont la copie conforme à été réservée par moi pour les archives de sainte Marie, comme un monument pour nos descendants.

Et moi frère Patrice, par le conseil de mes frères, — à tous ceux qui, dans un dessein pieux, abattront avec la cognée et la hache la forêt qui couvre de toutes parts cette montagne, afin d'y frayer un plus facile accès aux Chrétiens qui visitent pieusement l'église de la bienheureuse et toujours Vierge Marie et l'oratoire précité, j'accorde cent jours de pardon.

FIN DU TOME CINQUIÈME ET DE LA PREMIÈRE SÉRIE DES ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME CINQUIÈME.

Suite et fin du cinquième Siècle.

Colonnes.

Colonnes.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME CINQUIÈME.

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .
. . . .

. . . . .

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

TABLE ALPHABÉTIQUE ANALYTIQUE

DES CINQ PREMIERS VOLUMES

(PREMIÈRE SÉRIE)

DES ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE

OU

VIES DE TOUS LES SAINTS DE FRANCE

(Les chiffres romains indiquent les volumes, les chiffres arabes les colonnes.)

A.

B.

C.

D.

E.

F

G.

H.

I.

J.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE ANALYTIQUE DES CINQ PREMIERS VOLUMES (Première série) DES ANNALES HAGIOLOGIQUES DE LA FRANCE.

A. M. D. G.

Nota. — C'est la seule *signature* qu'ait voulu adopter l'auteur de cette table, qui désire garder l'anonyme, — à notre grand regret.

ERRATA.

—

IIIe volume. — Colonne 1049, ligne 23e, au lieu de *produisons,* lisez reproduisons.

Colonne 1056, ligne 22e, lisez : « La vénèrent avec une grande *dévotion*, » au lieu de *vénération*.

Même colonne, ligne 6e du renvoi ; lisez : « MM. Mouflet et Lacurie, par d'habiles calculs ont estimé que *vingt-cinq mille* personnes trouvaient place dans l'amphithéâtre, » au lieu de 2500.

Colonne 1057, ligne 42e et suivantes, lisez ainsi qu'il suit : « Il (le rapporteur) y fit preuve d'une grande habileté et d'une érudition non moins admirable. Malgré les difficultés dont sa tâche était entourée, il parvint à démontrer aux membres de la commission que... etc...

Colonne 1059e, ligne 13e, lisez : « Avaient saint Léger pour patron, » au lieu de pasteur (1).

Colonne 1063, ligne 26e, lisez : le culte de saint Saloine *est* une réminiscence.

Colonne 1067, ligne 25e, lisez : « IVe siècle, au lieu de VIe siècle. »

Ve volume. — Colonne 58e et 59e : Il paraît prouvé que *saint Frédulphe*, évêque de Saintes, est également connu sous le nom de saint Froalt.

Colonne 61e, ligne 34e, au lieu de « fait allusion dans cette note, » lisez : « dans la note précédente. »

Il ne faut point de guillemets avant les mots, « d'après nous, etc. »

(1) Un manuscrit à la Bibliothèque Impériale, que nous avons eu sous les yeux, place au mois de novembre la fête de *saint Léger, évêque de Saintes* et martyr : ce manuscrit date du XIIIe siècle et n'est autre que le Bréviaire du diocèse de Saintes. (Voir, à la Bibliothèque Impériale, le manuscrit No 1483, provenant de l'ancienne Sorbonne.)

Le Mans, Impr. Beauvais, place des Halles, 19.

